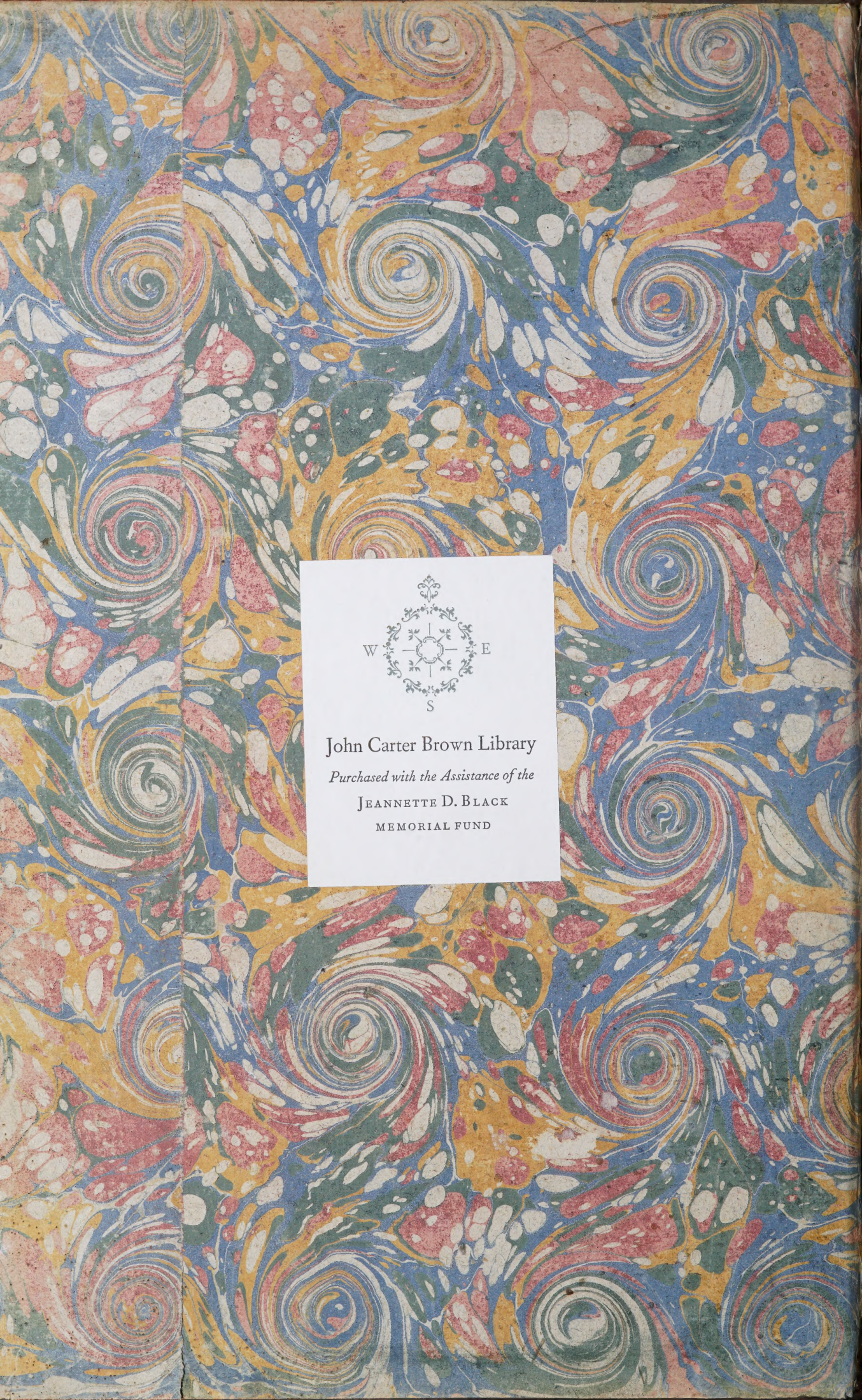
W
E
S
John Carter Brown Library
Purchased with the Assistance of the
JEANNETTE D. BLACK
MEMORIAL FUND

TRAITÉ GÉNÉRAL

DES PESCHES.

APJCB

TRAITÉ GÉNÉRAL
DES PESCHES,
ET
HISTOIRE DES POISSONS
QU'ELLES FOURNISSENT,

TANT POUR LA SUBSISTANCE DES HOMMES,
QUE POUR PLUSIEURS AUTRES USAGES
QUI ONT RAPPORT AUX ARTS ET AU COMMERCE.

Par M. DUHAMEL DU MONCEAU, de l'Académie Royale des Sciences; de la Société Royale de Londres; des Académies de Petersbourg, de Palerme, & de l'Inſtitut de Bologne; Honoraire de la Société d'Edimbourg, & de l'Académie de Marine; Aſſocié à pluſieurs Sociétés d'Agriculture; Inſpecteur général de la Marine: Et M. DE LA MARRE.

A PARIS,

Chez { SAILLANT & NYON, Libraires, rue S. Jean-de-Beauvais.
DESAINT, Libraire, rue du Foin S. Jacques.

M. DCC. LXIX.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

RPJCB

TRAITÉ
DES PÊCHES,
ET
HISTOIRE DES POISSONS,
OU
DES ANIMAUX QUI VIVENT DANS L'EAU.

INTRODUCTION.

IL ſeroit ſuperflu de s'étendre beaucoup ſur l'utilité du travail que nous entreprenons. Tout le monde ſait que la Pêche occupe & fait ſubſiſter un grand nombre d'hommes robuſtes & utiles à l'État.

Ce métier pénible forme les bons Matelots ; les Pêcheurs s'accoutument à ſupporter les fatigues qu'offre ſans ceſſe l'élément ſur lequel ils paſſent la plus grande partie de leur vie. Ils s'enhardiſſent juſqu'à la témérité, & au point de braver les vents & les flots.

Un adulte peut en quelques campagnes devenir bon Soldat : mais pour faire un vrai Matelot il faut qu'il ait fréquenté la mer dès ſon enfance, pour former ſon tempérament à un élément qui ne lui eſt pas naturel ; il faut qu'il acquiere une agilité qui dans des circonſtances eſt ſupérieure à celle de ces gens qui gagnent leur vie à faire des tours de force : auſſi ne peut-il parvenir à ſavoir bien ſon métier, que quand il l'a pratiqué la moitié de ſa vie. L'émulation lui fait ſurmonter toutes ces difficultés.

Le fils d'un Pêcheur veut dès ſon enfance ſuivre ſon pere ; il s'embarque dans de frêles bateaux, & ſe familiariſe peu-à-peu avec un élément qui doit lui fournir ſa ſubſiſtance : à meſure que ſon tempérament ſe fortifie, il quitte des fonctions peu pénibles pour en prendre qui exigent plus de forces ; il les déſire même par goût pour ſon état. Après avoir bravé les dangers de la mer, les Matelots ne ſont point effrayés par l'ennemi : de-là vient qu'ils ſont preſque tous intrépides dans les combats. C'eſt ainſi que les Pêcheurs après avoir fait leur premier apprentiſſage ſur des barques, paſſent au ſervice du

Commerce en qualité de Matelots, & parviennent par degrés à ſervir avec honneur ſur les Vaiſſeaux du Roi.

Tout ce que nous venons de dire regarde les Grandes Pêches ; car ce ſeroit enviſager le métier de Pêcheur ſous un point de vûe qui lui ſeroit peu avantageux, que de ne prêter attention qu'à celles qui ſe pratiquent dans les rivieres & aux bords de la mer : il faut pour les grandes pêches, telles que celles du Hareng, de la Morue, de la Baleine, &c. faire de longues & pénibles navigations ; & pour d'autres moins conſidérables s'éloigner plus ou moins des côtes, & tenir la mer la nuit comme le jour. C'eſt ce qui met les Pêcheurs en état de devenir d'excellents Pilotes-côtiers. Entrons à ce ſujet dans quelques détails.

Les bords de la mer préſentent bien des objets différents. Ici ce ſont des rochers fort élevés & eſcarpés ; là les rochers ont moins d'élévation, & ſont quelquefois recouverts par l'eau des hautes marées : ailleurs ce ſont des dunes ou grandes montagnes de ſable : quelques côtes ſont formées par des terres plus ou moins dures, mêlées de pierres qui tombant à la mer s'arrondiſſent par les frottements qu'occaſionne le mouvement de l'eau ; en cet état elles forment ce qu'on nomme *le Galet*. On trouve auſſi des plages très-étendues, formées de ſable, de vaſe ou de galet, qui étant peu inclinées ſont recouvertes à une grande diſtance par l'eau de la marée. Çà & là ſe trouvent ſoit les embouchures des fleuves, ſoit des crics, des anſes, des ports qui ſervent d'aſyle aux Pêcheurs quand ils ſont pris de gros temps. En s'écartant des côtes, on trouve les mêmes variétés, des rochers, des iſlots qui s'élevant au-deſſus de la ſurface de la mer, forment comme des archipels, où les Pêcheurs peuvent mettre pied à terre ; d'autres étant à une petite profondeur ſous l'eau, occaſionnent des briſants qui annoncent des écueils très-dangereux.

Les fonds de la mer ſont de roche, de galet, de gravier, de ſable, de fragments de coquilles, d'argille, de vaſe, de plantes marines, &c. Il eſt très-eſſentiel aux Pêcheurs de connoître toutes ces variétés, ainſi que la profondeur de l'eau, pour ſavoir ſi l'ancrage y eſt bon, quels ſont les poiſſons qui s'y trouvent le plus abondamment, quelle eſpece de pêche on peut y pratiquer, & quelle route ils peuvent ſuivre la nuit, ſoit pour faire leur pêche, ſoit pour gagner la côte.

Ce ſont ces connoiſſances, qu'ils doivent à une longue & continuelle pratique, qui les ont mis en état de former des eſpeces de Cartes qu'ils n'ont point tracées ſur le papier, mais qu'ils ont dans la tête ; chaque endroit porte un nom connu de tous les Pêcheurs d'une côte. Pour en donner une idée, je choiſis les fonds & les ridains que les Pêcheurs de Haute Normandie fréquentent entre les côtes de France & d'Angleterre par le travers de Dieppe ; ce ſeul exemple ſuffira pour donner une idée de ce qui ſe pratique entre les Pêcheurs ſur les autres côtes, tant de l'Océan que de la Méditerranée. Au moyen de ces Cartes qu'ils ont toujours préſentes à la mémoire, les Pêcheurs connoiſſent dans le

plus grand détail les fonds de leur côte, & ils ſavent ceux qui ſont fréquentés par différentes eſpeces de poiſſons.

Le port de *Dieppe* à la côte de France dans la Haute Normandie, pays de Caux, eſt établi S S E, eu égard à la petite ville d'*Haſtings* de la côte méridionale d'Angleterre, dans le Comté de Suſſex qui lui reſte au N N O. Partant de cet établiſſement, voici les différents fonds que rencontrent les Pêcheurs qui exercent leur métier par le travers des côtes de France à celles d'Angleterre.

Le premier fond qu'ils trouvent en traverſant le Canal, ſe nomme le *Blanc Fond d'Erangue :* il commence à environ deux lieues de la côte ; il a demi-lieue de large, fond de ſable, par douze braſſes d'eau. Le terrein qui ſuit eſt de roche, par dix-huit braſſes : il peut avoir un quart de lieue de large ; les Pêcheurs le nomment *le Larron.*

On rencontre enſuite *le Heu de Limon* ſur quatorze braſſes ; lequel a environ un quart de lieue de largeur : puis le fort fond dit *l'Etellandel*, ſur quinze braſſes ; celui-ci eſt des plus rudes & des plus mauvais ; il eſt auſſi étroit que les autres.

Quand on l'a traverſé, on ſe trouve par 13 à 14 braſſes ſur *le fond blanc* d'*Etellande*, qui eſt un des meilleurs & des plus ſains qu'on puiſſe rencontrer aux côtes de France ; il a environ une demie-lieue de large. Tous ces fonds ne paſſent guères au N O les roches d'Ailly ; mais ils s'étendent fort avant à l'Eſt vers les côtes de Picardie.

Après le fond d'Etellande on trouve le *Roquet de S. Michel*, fond de roche, par 18 braſſes, mais fort doux ; il n'a guères qu'un quart de lieue. Enſuite eſt le *Bonival blanc*, fond de ſable ſur 18 braſſes, qui a environ une demi-lieue de largeur.

Le *Roquet S. Laurent* commence environ à cinq lieues de terre ; il eſt mêlé de roche, de blanc fond & de gravier, ſur 20 à 22 braſſes. Puis vient le blanc fond de *Caddeville*, qui eſt un des meilleurs qui ſe trouvent à la vûe des côtes de France ; ce banc a une lieue de large, fond de ſable, ſur 22 braſſes.

A trois lieues de diſtance de Caddeville, par 30 ou 32 braſſes d'eau, on rencontre un fond dur & de roches, qui a une lieue de largeur : enſuite, ſur la même profondeur d'eau, le fond qu'on nomme *de parmi Mer*, qui eſt d'abord de ſable, & devient enſuite de roche ; il a environ deux lieues & demie de largeur : on y pêchoit autrefois beaucoup de vives ; elles y ſont maintenant fort rares.

Par 26 à 27 braſſes ſe trouve un fond de petites roches aſſez douces, qu'on nomme les *Roquets de Feulague*, & enſuite le *petit Feulague* ; qui étoit autrefois très-abondant en vives.

En ſuivant, on ſe trouve ſur les *Petits Roquets* par 30 braſſes ; ce fond n'a qu'un quart de lieue de large, & eſt contigu à un petit blanc fond d'une demi-lieue de large ſur 24 braſſes, fond de ſable.

Plus loin eſt le *Roquet d'Eleppe*, par 28 juſqu'à 35 braſſes d'eau, fond de roche aſſez doux, qui peut avoir deux lieues de large.

Plus on s'approche enſuite des côtes d'Angleterre, plus le fond s'éleve, juſqu'à n'avoir plus que deux braſſes d'eau.

Ce petit détail, que nous ne donnons que d'après un mémoire de Pêcheur, offre une idée des plans que les Pêcheurs ſe forment du fond de la mer. Ce n'eſt cependant pas tout. Comme ſur les fonds de ſable & de coquillage, il ſe forme des eſpeces de buttes que les Pêcheurs nomment *Ridains*, *Rideaux*, quelquefois *Ridelles*, & où les poiſſons ſe plaiſent plus qu'ailleurs ; on en tient compte : on ſçait, par exemple, qu'il y en a un fort grand ſur le fond de Caddeville ; trois ſur le roquet de S. Laurent, nommés *Poignants* ou *Rideaux devers l'eau* ; ſur le roquet de S. Michel, deux grands rideaux que les Pêcheurs appellent *Bourbeaux* ; ſur le fond du Larron, un qu'on nomme *de S. Martin* ; ſur le fond blanc d'Erangue, trois que les Pêcheurs appellent *les Maſſes* ; &c.

Il eſt évident que des Pêcheurs qui connoiſſent dans un auſſi grand détail les parages qu'ils fréquentent, & qui de plus ont eu lieu d'étudier la force & la direction des courants, ſont les meilleurs Pilotes-côtiers. La ſonde, dont le deſſous frotté de ſuif leur indique la profondeur & la nature du fond, leur ſuffit pour connoître leur poſition : ils ſavent, par exemple, que par tant de braſſes, fond de roche, de ſable, de coquillage, de vaſe, &c. ils ſont à tel endroit ; & au moyen de la bouſſole, ils connoiſſent encore pendant la nuit la route qu'ils doivent tenir pour gagner le port ou la côte, comme s'ils appercevoient les baliſes, les amers, ou les ſignaux qui les guident pendant le jour.

C'eſt pour ces raiſons qu'à Dunkerque, ainſi que dans les autres ports où les grandes pêches ſont établies, les Chambres du Commerce fourniſſent avec la plus grande confiance pour Pilotes aux Vaiſſeaux du Roi qui vont dans le Nord, les Doyens des Pêcheurs ; la grande pratique qu'ils ont, leur faiſant connoître tous les bancs & les écueils : au lieu que les Pêcheurs qui ne ſont pas aſſez anciens pour avoir paſſé par les charges qu'on peut regarder comme des preuves de leur capacité, ſont obligés d'aller toujours en tâtonnant & la ſonde à la main.

Il y a, dans les Départements, des Hydrographes nommés & payés par le Roi pour enſeigner la théorie de la Navigation aux Elèves qui, après avoir ſubi un examen, & ſur l'atteſtation de l'Hydrographe, ſont reçus Pilotes par les Amirautés. Ces Ecoles ſont de la plus grande utilité, ſur-tout pour former les Pilotes-hauturiers qu'on emploie dans les grandes navigations. Quelques principes de pilotage ſont même utiles aux Pilotes-côtiers qu'on prend pour les attérages ; mais c'eſt la pratique de la pêche, qui donne à ces derniers une connoiſſance parfaite des fonds, des ſondes & des courants.

Ces conſidérations, jointes à la grande utilité de la pêche, ont engagé à établir

établir ſur preſque toutes les côtes une eſpece de Juriſdiction Conſulaire, compoſée de Pêcheurs qui ſont choiſis & élus par tous leurs Camarades. Ces Juges qu'on a coutume de nommer *Prud'hommes*, *Anciens*, ou *Jurés-Pêcheurs*, ſont preſque toujours irréprochables dans leurs mœurs & leur conduite, & très-experts dans leur métier.

Il a paru néceſſaire de confier la police des pêches à ces Prudhommes, parce que les jugements ſur le fait des pêches dépendent d'une infinité de combinaiſons, qui ne peuvent être connues que par ceux qui ont long-temps pratiqué toutes les différentes eſpeces de pêches. Ces raiſons ont déterminé nos Rois à conſerver les Prudhommes des Pêcheurs dans le droit de donner des réglements de police ſur la pêche, ainſi que de juger définitivement & ſans appel, toutes les conteſtations qui s'éleveroient entre les Pêcheurs relativement à l'exercice de leur métier. C'eſt ce qui eſt expreſſément porté dans les Lettres-Patentes qui leur ont été accordées. Leurs loix, ou ſi l'on veut, leurs coutumes ſont religieuſement obſervées, quoiqu'elles ne ſoient point rédigées par écrit, & leurs formes judiciaires ſont très-ſimples. Pour en donner une idée, je vais rapporter celle qui s'obſerve à Marſeille.

Quand quelque Pêcheur croit avoir droit de ſe plaindre d'un autre, il donne deux ſols à la boëte du luminaire de S. Pierre, & il déclare que c'eſt pour appeller un tel en jugement ; le ſommé eſt obligé de comparoître devant les Prudhommes. Chacun y expoſe ſes raiſons. L'Equipage des deux Patrons eſt appellé & interrogé, & ſur leur dépoſition le jugement eſt ſur le champ prononcé & exécuté ; car ſi le condamné refuſe de ſe ſoumettre à ce qui a été ordonné, on arrête ſon bateau, & il ne peut aller à la pêche que quand il a ſatisfait au jugement ; tous les frais ſe réduiſent aux deux ſols qu'on a donné pour le luminaire de S. Pierre.

Quand tout ſe paſſe en regle, les Prudhommes n'étant choiſis par les Pêcheurs que lorſqu'ils ont donné des preuves de leur intégrité, & que par une conduite irréprochable ils ſe ſont attiré l'eſtime des autres Pêcheurs, ils méritent d'être protégés & ſoutenus contre la mutinerie de quelques particuliers qui veulent s'écarter de la regle. Il ſeroit même à ſouhaiter qu'on eſſayât de faire de plus en plus reſpecter cette Juriſdiction ſubalterne, qui eſt établie entre les Pêcheurs conformément à la ſimple Nature, & qu'on les engageât à réprimer les abus qui tendent à la deſtruction du poiſſon. En un mot, il paroît eſſentiel de conſerver aux Prudhommes les petits droits qu'on leur a accordés, & qui ſont l'unique récompenſe honorable de leurs pénibles travaux. Je vais rapporter un fait qui fera connoître comment la juriſdiction des Prudhommes peut influer ſur la conſervation du poiſſon.

Comme les Prudhommes de Marſeille veillent également à ce qui peut rendre la pêche abondante & à la conſervation du petit poiſſon, ils jugerent qu'il falloit empêcher que pour certaines pêches on ſe ſervît de trop petits ains,

afin qu'en en employant de plus gros, les petits poiſſons ne puſſent pas s'y prendre.

Dans cette vue ils rangerent par claſſes, ſous divers numéros, tous les ains ou hameçons de différentes grandeurs, en ſorte que chaque numéro ſpécifioit la force, la hauteur & l'ouverture des ains qui devoient ſervir pour telle ou telle pêche, & ils s'étoient prohibé l'uſage de ceux qui étoient plus petits, & qui pouvoient prendre des poiſſons trop jeunes pour être expoſés en vente. Cette loi, quoique non écrite, fut exactement obſervée, juſqu'à ce que des Catalans étant venus pêcher dans les mers de Marſeille avec de trop petits ains, les Prudhommes s'apperçurent du tort que cette dérogation à la regle produiſoit ſur l'abondance du poiſſon; ils renouvellerent la défenſe, & contraignirent tous les Pêcheurs de ſe mettre en regle : ce qui fut exécuté tant par les Pêcheurs Provençaux, que par les étrangers.

Nous avons prouvé que la pêche à la mer fournit à l'Etat de bons Matelots & d'excellents Pilotes-côtiers : mais la pêche, conſidérée en général, préſente encore une utilité bien ſenſible, quand on la regarde du côté des aliments qu'elle procure. Combien de bons poiſſons s'élevent dans les étangs & les rivieres : les Carpes, les Brochets, les Perches, les Truites, les Barbots, les Tanches, les Lottes, les Anguilles, &c ! Pluſieurs excellents poiſſons ſortent de l'eau ſalée, remontent dans les rivieres, & fourniſſent par-là à ceux qui habitent le Continent, une partie des productions de la mer : les Eſturgeons, les Saumons, les Aloſes, les Plies, les Éperlans, &c. remontent dans les fleuves, quelquefois très-loin de la mer, qui eſt ſans contredit le réſervoir le plus abondant d'une infinité d'eſpeces différentes de poiſſons; ſes productions en ce genre ſont ſi variées, que perſonne ne peut eſpérer de ſavoir les diſtinguer toutes. Les Pêcheurs les plus anciens & les plus laborieux en prennent de temps en temps qui leur ſont inconnus, & il y a tout lieu de ſoupçonner que la mer en nourrit beaucoup d'autres dont on n'a aucune idée.

On diſtingue le produit des pêches en poiſſons frais, qu'on mange tels qu'ils ſortent de l'eau; & en poiſſons ſalés, marinés ou boucanés, qu'on peut conſerver long-temps ſans qu'ils ſe gâtent.

Entre les poiſſons frais, les uns très-délicats ne peuvent être tranſportés loin de la mer; il faut les conſommer dans les provinces maritimes. D'autres dont la chair eſt moins ſujette à ſe corrompre, ſont diſtribués par les Chaſſes-marée à des diſtances aſſez conſidérables dans les terres. La délicateſſe & la rareté de quelques poiſſons font qu'ils ne paroiſſent que ſur les tables des gens riches; les Pêcheurs les appellent la *grande Marée*: d'autres qui ſont de très-bon goût, mais plus abondants, ſont à portée des gens qui n'ont qu'une fortune médiocre, & ceux-là forment ce qu'on appelle la *petite Marée*. D'où il ſuit que quand une eſpece de poiſſon ſe montre en grande quantité ſur une côte, il peut, après avoir été compris dans la grande marée, être rangé dans la petite.

Enfin, d'autres très-abondants & peu délicats, ne méritant pas d'être tranſportés, ſont conſommés au bord de la mer par les gens peu aiſés, & on ne les comprend point dans les marées.

Pour donner une idée ſuperficielle des poiſſons que la mer fournit, nous les diſtinguerons, 1°. en poiſſons ronds, dont les uns remontent dans les rivieres; & de ce genre ſont, comme nous l'avons dit, le Saumon, l'Eſturgeon, l'Aloſe, la Lamproie, l'Éperlan, &c: les autres ne remontent point dans les rivieres; tels ſont la Dorée, la Dorade, la Vive, le Merlan, le Colin, le Rouget, le Bar, l'Égrefin, le Célan, le Lieu, les Chiens de mer, les Marſouins, l'Anguille, le Mulet, la Sardine, le Maquereau, l'Orphie le Surmulet; en Provence, la Pélamide, le Thon, la Bonite, &c. Pluſieurs de ces poiſſons ne ſont que de paſſage.

La ſeconde claſſe eſt celle des poiſſons plats à arrête, ou cartilagineux, ce qui comprend les Raies de différentes eſpeces, la Sole, le Carrelet, la Limande, la Limandelle, la Barbue, la Poule de mer, le Turbot, &c; & la Plie, qui remonte dans les rivieres.

Joignons à cela les cruſtacées: les Écreviſſes dans les ruiſſeaux; à la mer, les Crabes de bien des différentes eſpeces, les Homards, les Langouſtes, les Chevrettes, &c.

A l'égard des teſtacées, on ne tranſporte guères dans les grandes villes que les Huîtres & les Moules; mais on en trouve au bord de la mer une infinité d'autres, dont les pauvres gens font leur nourriture.

Ce tableau des productions de la mer, quoique repréſenté fort en raccourci, montre aux Pêcheurs de quoi faire une ample moiſſon: mais il faut qu'ils ſachent où ils doivent aller les chercher; car chaque eſpece de poiſſon choiſit pour ſon habitation le lieu qui lui convient le mieux: celui-ci ſe retire dans les rochers; cet autre ſe plaît & s'enfouit dans le ſable; pluſieurs cherchent les herbiers & les fonds de vaſe: ſi quelques-uns ſe tiennent dans les endroits où l'eau eſt peu agitée, d'autres ſe plaiſent dans les courants occaſionnés par les rivieres ou l'agitation de la marée. Quand il fait chaud, beaucoup de poiſſons s'approchent de la côte, à des endroits où il y a peu d'eau, où ils trouvent leur nourriture en abondance. Lorſqu'aux approches de l'hiver le froid ſe fait ſentir, ils ſe retirent dans la grande eau, où ſe tenant à une grande profondeur, ils trouvent une eau plus tempérée.

Un phénomène bien ſingulier eſt celui des poiſſons de paſſage qui venant dans des ſaiſons réglées, nous offrent des pêches tout autrement abondantes que celles que peuvent fournir les poiſſons qui reſtent ſur nos côtes, & qu'on peut regarder en quelque façon comme domiciliés. Quelle richeſſe en effet que celle que nous fourniſſent dans certaines ſaiſons les Maquereaux, les Harengs, les Sardines, les Morues, les Saumons, les Thons, &c. ! Quoique ces poiſſons ſoient excellents à manger frais, ils ſont ſi abondants dans les ſaiſons

où ils donnent à certaines côtes, que la plus grande partie ſeroit perdue, ſi on ne ſavoit pas les préparer de différentes façons pour les mettre en état d'être conſervés & tranſportés fort loin. Ces poiſſons ſalés, marinés, deſſéchés ou boucanés, mettent les pays les plus éloignés de la mer en état de profiter de ſes richeſſes, & forment des branches de Commerce très-conſidérables, qui font que ces pêches ſont d'une utilité ſupérieure à celles des poiſſons frais.

Il faut que les Pêcheurs ſoient inſtruits fort en détail de tout ce que nous venons d'indiquer, pour ſavoir dans quelle ſaiſon & en quel lieu ils doivent aller chercher le poiſſon ; dans quelle circonſtance ils peuvent l'attaquer avec avantage, & quelle façon de pêcher ils ont à choiſir pour prendre telle ou telle eſpece ; car il y a beaucoup de différentes pêches, & un point de notre Ouvrage qui ſera bien digne de l'attention des perſonnes qui ſe plaiſent à réfléchir, eſt l'expoſé clair & détaillé de toutes les induſtries que les hommes ont imaginées pour ſaiſir leur proie, allant la chercher juſqu'au fond des eaux, dans un élément qui leur eſt abſolument étranger : induſtries bien au-deſſus de celles de la chaſſe, où les lacs, les piéges, les filets ſe tendent à la main dans un élément qui nous convient eſſentiellement. En effet, il n'eſt pas plus ſingulier de voir des poiſſons en pourſuivre & en prendre d'autres dans l'eau, que de voir un quadrupede vorace, ou un oiſeau de proie ſuivre, chaſſer & ſe ſaiſir des animaux dont ils font leur nourriture. Mais il le ſeroit beaucoup de voir des poiſſons qui ne peuvent ſortir de l'eau, parvenir à s'approprier des animaux qui habitent les forêts, ou ceux qui ſe ſoutiennent dans l'air ſans jamais ſe repoſer ſur l'eau.

L'homme qui peut tout au plus ſubſiſter quelques inſtants dans l'eau, a réuſſi, par une infinité de moyens ingénieux, à devenir poſſeſſeur des poiſſons qui habitent un élément ſi oppoſé à ſa nature : le gibier eſſaie de ſe dérober à la vue du Chaſſeur qui le pourſuit, & ſa principale reſſource eſt de fuir ſon ennemi ; mais il ſemble que les poiſſons ſoient ſéparés du Pêcheur par une barriere impénétrable, & que retirés au fond des eaux ils ſoient à l'abri de toute inſulte : on verra que l'homme a cependant imaginé une infinité de moyens pour ſurmonter toutes les difficultés. C'eſt le détail de ces différentes induſtries que nous nous propoſons de décrire le plus clairement qu'il nous ſera poſſible.

Les Arts ne parviennent pas tout d'un coup à leur perfection ; les choſes les plus ſimples ſe préſentent d'abord à l'eſprit, & elles conduiſent aux plus compliquées qui elles-mêmes préparent à de nouvelles découvertes. D'abord ſans doute ceux qui habitent les bords de l'Océan, ont été ramaſſer ſur le ſable les poiſſons qui y reſtoient quand la mer étoit retirée. Les Voyageurs nous apprennent que dans des parages peu habités, où le poiſſon eſt fort abondant, on en prend facilement à la main, ou preſque à la main. Nos côtes ne ſont pas aſſez poiſſonneuſes pour faire uſage de cette façon de pêcher. On la pratique néanmoins dans certains baſſins entre des rochers, où il reſte un peu d'eau

d'eau à la marée baſſe ; car les poiſſons qui n'ont pas ſuivi le retour de l'eau, y ſont très-aiſés à prendre, & on forme artificiellement de ces ſortes de réſervoirs, en pratiquant des enceintes à claire-voie avec des filets, ou des claies, des pieux, &c. c'eſt ce qu'on nomme des *Parcs*. En faiſant ces pêches on s'apperçut que pluſieurs eſpeces de Poiſſons s'enfonçoient dans le ſable comme pour ſe dérober à la vue des Pêcheurs, & on n'aura pas tardé à trouver des moyens pour les y aller chercher. D'un autre côté il a paru plus commode, au lieu de prendre les poiſſons à la main, de les piquer avec des harpons ; & ces premieres tentatives ont conduit à faire de grandes pêches, qu'on nomme *la Fichure* ou *le Harponage* : ou bien on a ſaiſi les poiſſons dans une petite poche de filet qu'on ajuſtoit entre les branches d'une fourche. On ſe ſert quelquefois de ces filets, qu'on nomme *Trubles*, pour prendre grande quantité de poiſſon, lorſque dans certaines ſaiſons ils entrent, pour ainſi dire, en foule dans les rivieres. C'eſt encore avec la même facilité qu'on prend le poiſſon des étangs lorſqu'on en a fait écouler l'eau.

Ceux qui habitent les bords de l'Océan, obſervant que dans le flux la mer couvre beaucoup de terrein qu'elle abandonne lors du reflux, & qu'il y avoit beaucoup de poiſſons qui montoient avec l'eau de la marée & ſe retiroient avec elle, ils ont imaginé une infinité de moyens pour les arrêter à leur retour ; des hameçons garnis d'appas, des chauſſes ou manches, des filets verticaux, des tramails, &c.

Peu-à-peu les Pêcheurs ſe ſont enhardi, & ſont devenus plus induſtrieux ; ils ont abandonné les bords de la mer ; s'étant mis dans des barques, ils ſe ſont porté aſſez avant au large, & ont imaginé des moyens d'aller chercher le poiſſon à une grande profondeur ſous l'eau, tantôt avec des dragues qui labourent le fond de la mer, tantôt avec des filets d'une grandeur énorme pour arrêter les poiſſons qui nagent entre deux eaux : ils ont encore diſtribué dans la mer une multitude immenſe d'hameçons, au moyen deſquels on prend les poiſſons qui ſont naturellement voraces.

Au reſte, ce ſyſtême ſur l'origine & les progrès des différentes manieres de pêcher, eſt purement conjectural, & nous n'avons pas cru devoir le ſuivre pour la diviſion de notre Ouvrage. Cette marche, commode pour donner une idée générale & ſuperficielle, ne conviendroit pas à un Traité complet des Pêches. Nous avons jugé à propos de travailler ſur un autre plan, que nous allons expoſer.

Le Poiſſon eſt naturellement très-vorace ; il ne vit preſque que de poiſſons ; ces animaux ſont continuellement occupés à ſe faire la chaſſe les uns aux autres ; les gros mangent les petits, & ſont la proie d'autres plus gros. Accoutumés à vivre de rapine, ils ſe jettent avec avidité ſur ce qu'on leur préſente ; & cette voracité a fourni aux Pêcheurs divers moyens d'en prendre beaucoup en les attirant par des appas, ſoit dans des filets ou des naſſes, ſoit en cachant dans l'appas

un crochet fort pointu qui tient à une corde ou à un fil de métal ; ce crochet bien engagé dans le goſier ou le palais du poiſſon, permet de le tirer hors de l'eau & de ſe l'approprier. Cette pêche, qu'on nomme *à l'Hameçon*, ſe pratique de bien des façons différentes que nous détaillerons dans la ſuite.

Les filets ſont des eſpeces de filtres au travers deſquels l'eau paſſe aiſément, & qui retiennent le poiſſon. On emploie quelquefois des appas pour l'attirer ; mais le plus communément on ſe contente de tendre des filets dans des courants d'eau pour retenir les poiſſons qui en ſuivent le cours : ou bien en promenant le filet dans l'eau, on prend ceux qui ſe rencontrent à ſon paſſage.

Il y a des filets de bien des eſpeces & de bien des formes différentes, ſuivant les lieux où l'on ſe propoſe de pêcher, & l'eſpece de poiſſon que l'on chaſſe : nous eſſairons de les décrire tous, & de faire connoître les circonſtances où il convient d'employer les uns plutôt que les autres.

Dans l'énumération des filets on doit comprendre les dragues qui ſervent pour la pêche des coquillages ; & les naſſes qui, à proprement parler, ſont des filets d'oſier ; ainſi que les bourdigues qui ſont des eſpeces d'entonnoirs qu'on fait avec des cannes, & qui conduiſent le poiſſon dans des labyrinthes d'où il ne peut ſortir que très-difficilement.

On prend encore des poiſſons en les attirant avec le feu, ou en les perçant avec des gaffes, des harpons, des fouines, des tridents ; & par ces moyens, qu'on nomme *la Fichure* ou *le Harponage*, on parvient à ſe rendre maître des plus gros poiſſons.

Cet expoſé ſommaire des différentes Pêches préſente ce qui fera l'objet de la premiere Partie de notre Ouvrage : dans la ſeconde, qui ſera pour le moins auſſi intéreſſante, nous donnerons la deſcription & l'hiſtoire des Poiſſons. Ainſi les Naturaliſtes y trouveront une Ichthyologie, que nous eſſairons de rendre la plus complette qu'il nous ſera poſſible, tant par l'exactitude des deſcriptions, que par la correction des figures ; mais que nous bornerons aux eſpeces de poiſſons dont nous aurons pu avoir une parfaite connoiſſance.

Ce tableau préſente un travail bien étendu. Voici l'ordre que nous avons ſuivi dans ſon exécution.

Tout l'Ouvrage eſt diviſé en deux Parties. La premiere, comme nous venons de le dire, comprend l'hiſtoire des Pêches ; la ſeconde, celle des Poiſſons qui en ſont le fruit.

Nous avons diſtingué les Pêches en trois Sections principales, qui ſeront diviſées en pluſieurs chapitres & articles.

La Pêche aux Hameçons forme la premiere Section.

Nous expoſons dans la ſeconde les Pêches qu'on fait avec toutes ſortes de Filets.

On trouvera dans la troiſieme différentes façons de pêcher, qui n'ont pas pu ſe ranger avec celles des deux premieres Sections.

Il s'agira dans la ſeconde Partie de faire connoître les Poiſſons qui ſont le produit de la pêche. Chaque genre de Poiſſon formera un chapitre, & chaque eſpece un article. Nous aurons ſoin de rapporter dans l'article où il s'agira d'une eſpece de Poiſſon, la façon de le prendre, lorſqu'elle exigera des précautions que nous n'aurons pas ſuffiſamment détaillées dans la premiere Partie. Ainſi, par exemple, comme nous nous ſerons borné dans la premiere Partie à dire que la plûpart des Morues ſe prennent avec des hameçons, & de repréſenter ceux qu'on emploie pour cette pêche ; nous ferons remarquer dans le chapitre particulier de la Morue, qu'il y a pluſieurs eſpeces de ce genre, & différentes façons de les prendre. Nous indiquerons les parages où l'on fait cette pêche : nous détaillerons auſſi la maniere de ſaler ou ſécher ces poiſſons, pour les mettre en état d'être tranſportés dans des lieux fort éloignés ſans ſe corrompre.

Nous traiterons de même ce qui regarde le Hareng, la Sardine, le Maquereau, le Saumon, &c.

De ſemblables détails, qui ſont néceſſairement très-variés, rempliront la ſeconde Partie ; ils ont en eux-mêmes aſſez d'agrément pour intéreſſer les Naturaliſtes, & occuper les Perſonnes curieuſes. D'un autre côté l'utilité qui en réſulte, eſt une raiſon de plus pour nous faire eſpérer que notre Ouvrage ſera reçu favorablement du Public.

PREMIERE SECTION.

De la Peſche aux Hameçons. Conjectures ſur l'Invention de cette Peſche.

Il eſt probable, comme nous l'avons déja dit, que la voracité des poiſſons a fait imaginer cette façon de pêcher: effectivement ſi l'on jette à l'eau un morceau, ſoit de viande, ſoit de chair de poiſſon, dans un endroit un peu poiſſonneux, on voit un grand nombre de ces animaux ſe jetter deſſus avec avidité, & ſe diſputer la proie qu'on leur préſente. Cette remarque a pu donner l'idée d'attacher l'appas au bout d'une corde; & le poiſſon l'ayant avalé goulument avec une partie de la corde, on eſt parvenu en la tirant à ſoi à en amener quelques-uns à terre.

Au moins eſt-il certain que ſans aucun autre appareil on peut prendre ainſi quantité de grenouilles & d'écreviſſes.

On dit même que dans des endroits où il y a beaucoup d'anguilles, on en prend avec une baguette de bois tendre, dont on fourre le bout apointi dans un gros ver; les anguilles s'y attachent ſi opiniâtrément qu'on peut les tirer de l'eau ſans qu'elles lâchent la baguette.

J'ai lu quelque part qu'à la côte de Valence en Eſpagne, on pêche des anguilles depuis le mois de Juin juſqu'en Novembre, avec des ficelles au bout deſquelles on met un petit morceau de nerf de bœuf; apparemment que les dents des anguilles s'engagent dans le nerf qui a de la fermeté.

Sans doute que s'étant apperçu que ſouvent le poiſſon lâchoit ſa proie avant d'être à terre, on a imaginé de mettre dans l'appas un crochet fort pointu, qui entrant dans le palais ou le goſier du poiſſon, empêchoit qu'il ne l'abandonnât.

Il eſt probable que ces premiers crochets étoient des épines d'arbre; d'autant qu'on s'en ſert encore à quelques-unes de nos côtes: & des Voyageurs rapportent que les Naturels du Bréſil ſe ſervent d'épines quand ils n'ont point de crochets de métal.

On lit auſſi dans l'*Hiſtoire Naturelle d'Iſlande*, que les hameçons dont ſe ſervoient les Iſlandois, étoient anciennement faits avec des os. Dans la ſuite nous parlerons plus en détail de toutes ces choſes: il ſuffit d'avoir fait appercevoir comment il nous paroît que la pêche aux hameçons s'eſt perfectionnée peu-à-peu.

CHAPITRE

CHAPITRE PREMIER.

Conſidérations générales ſur la Pêche aux Hameçons.

Il nous a paru convenable, avant que d'entrer dans les détails ſur la Pêche aux hameçons, de préſenter des idées générales qui ſerviront en quelque ſorte d'introduction à ce que nous avons à dire dans cette premiere Section. Ce premier Chapitre ne contiendra donc que des généralités, ou plutôt des connoiſſances préliminaires, que nous diſcuterons dans autant d'articles ſéparés.

Article Premier.

Des Avantages qui ſont particuliers à la Pêche aux Hameçons.

La pêche aux hameçons mérite d'autant plus d'être décrite avec ſoin, qu'on peut la faire ſur toutes ſortes de fonds, même au milieu des roches. Elle eſt pratiquable dans toutes les ſaiſons de l'année, & preſque par toute ſorte de temps ; car il faut que la mer ſoit bien groſſe pour être obligé de ſuſpendre cette pêche.

De plus, elle eſt à portée des plus petits Pêcheurs, quoiqu'elle puiſſe s'étendre juſqu'à former une des grandes pêches qu'on faſſe à la mer.

Ajoutons qu'elle eſt ſans contredit celle qui contribue le moins à la deſtruction du poiſſon ; elle ne bouleverſe & ne gâte pas les fonds & les herbiers où les poiſſons dépoſent leur frai, & où ſe retirent les plus petits pour ſe tenir à l'abri des courants, & à couvert des gros poiſſons qui leur donnent la chaſſe : ainſi cette pêche ne porte aucun préjudice aux endroits qui facilitent l'empoiſſonnement de la mer & des rivieres.

Il eſt certain que ſi l'on ne pratiquoit que cette pêche, on auroit toujours du poiſſon en abondance ; auſſi eſt-ce preſque la ſeule façon de pêcher uſitée au Mexique, où la mer eſt toujours très-poiſſonneuſe : & à Cadix, c'eſt celle qu'on pratique principalement en été pour la pêche du poiſſon frais.

Quantité d'autres façons de pêcher bleſſent & meurtriſſent une infinité de poiſſons, qui dans cet état ne peuvent être tranſportés aux lieux où l'on en fait la conſommation. Ainſi il en réſulte une deſtruction énorme qui ne tourne ni au profit des Pêcheurs, ni à l'avantage du Public.

Au contraire, quand on pêche avec les hameçons, le poiſſon qui mord aux appâts eſt preſque toujours aſſez grand pour entrer dans la vente ; il eſt très frais, & pour ainſi dire, encore vivant, quand on le débarque, parce que ſouvent les hameçons ne reſtent que quelques heures à la mer ; & la plûpart des Pêcheurs ne ſe ſervant que de petites barques, s'échouent fréquemment à la côte pour y décharger leur poiſſon, & recommencer auſſitôt leur pêche. Les Chaſſe-marées qui en ſont prévenus, s'y rendent ; ils chargent le poiſſon, & peuvent le tranſporter fort loin dans l'intérieur du Royaume.

Il n'en eſt pas de même de celui qui a été meurtri & fatigué par les filets ; il eſt ſouvent mort & *Oyé* quand on le retire de la mer ; & s'il a reſté long-temps dans les filets, il eſt preſque gâté avant qu'on puiſſe l'expoſer en vente.

Les poiſſons les mieux conditionnés ſont donc ceux que fournit la pêche aux hameçons ; c'eſt pourquoi les Chaſſe-marées les payent beaucoup plus cher que ceux qui ont été pris aux filets.

S'il y a un reproche à faire à cette pêche aux hameçons, c'eſt qu'elle conſomme une grande quantité de poiſſons pour les appâts. Quand on emploie à cet uſage de petits poiſſons de toute eſpece, comme il en faut quelquefois juſqu'à ſix pour un ſeul hameçon, c'eſt un grand préjudice pour l'empoiſſonnement de la côte : & attendu qu'il arrive ſouvent que les Pêcheurs ſont obligés d'en acheter de gros, ce ſont des frais conſidérables, dont quelquefois le produit de la pêche ne les dédommage pas.

Mais on peut dire à l'avantage de cette pêche, qu'on y prend de preſque toutes les eſpeces de poiſſon. Dans les eaux douces, outre les Goujons, les Ablettes, les Éperlans de riviere, les Loches, les Gardons, on prend des Brêmes, des Barbeaux, des Lottes, des Anguilles, des Perches, des Tanches, des Brochets, des Carpes, des Truites, des Saumons, quelquefois des Eſturgeons.

On prend auſſi à la mer toutes ſortes de poiſſons plats, des Soles, Plies, Bar-

bues, Limandes; Carrelets, Turbots, Raies, &c. & de preſque toutes les eſpeces de poiſſons ronds, tels que Merlans, Maquereaux, Vives, Bars, Mulets, Morues, quelquefois des Thons, des Eſturgeons, des Marſouins; & encore des cruſtacées de pluſieurs genres. Ainſi on peut dire qu'on prend avec les hameçons des poiſſons de tous les genres, & des eſpeces les plus eſtimées.

Article Second.

Explication de quelques Termes qui ſont particuliers à la pêche aux hameçons.

Comme nous ſerons obligés d'employer différents termes qui ſont propres à la ſorte de pêche qui nous occupe préſentement, & qui ſont peu connus de ceux qui n'ont pas fait une étude des pêches, il eſt néceſſaire, pour nous rendre intelligibles, de les définir, & d'entrer dans quelques détails qui forment, pour ainſi dire, les principes fondamentaux de la pêche aux hameçons. Ce que nous aurons à dire dans la ſuite en deviendra plus clair.

Il eſt à propos de prévenir qu'on ne doit pas être ſurpris de voir donner quantité de noms différents aux mêmes objets, ſur-tout quand ils appartiennent à la Marine, puiſqu'on parle différentes langues ou différents patois dans pluſieurs des provinces de France qui bordent la mer. D'ailleurs il n'y a point de petit port où les Pêcheurs n'ayent adopté des expreſſions qui leur ſont particulieres, & qui ſouvent ne ſont que celles des ports voiſins défigurées. A notre égard nous avons employé les termes qui nous ont paru être d'un plus commun uſage, ſans prétendre qu'ils ſoient meilleurs que les autres.

Il eſt aſſez ordinaire de dire indifféremment *Pêcher à la ligne*, ou *à l'hameçon*: cependant ces termes ne ſont point ſynonymes; & pour prendre une juſte idée de leur ſignification, il faut être prévenu que les Marins appellent *Ligne* une corde menue: c'eſt dans ce ſens qu'ils diſent *une Ligne de pêche*, *une Ligne de loc*, *une Ligne de ſonde*, *une Ligne d'amarrage*, &c. Ainſi, exactement parlant, la ligne eſt la corde ou ficelle, à laquelle on attache le crochet qu'on a coutume d'appeller *Hameçon*: & c'eſt pour cela qu'on dit *Pêcher à la ligne*, lorſqu'on pêche avec un hameçon; prenant dans ce cas la ligne pour la partie principale de cette pêche. Mais pour que cette expreſſion fût exacte, il ne faudroit l'employer que quand on tient à la main une corde ſimple, au bout de laquelle eſt un hameçon.

Si l'on tient à la main une perche à laquelle eſt attachée une ligne garnie d'un hameçon, cette maniere de pêcher ſe nomme *à la Canne*, ou *Cannette*, en Italie *Canna* ou *Canaccia*, parce que l'on compare la perche à une canne, d'autant que cette perche eſt ſouvent faite avec un roſeau; qui s'appelle en Latin *Canna*.

Quelquefois, ſans ſe ſervir de perche, on tient à la main une ligne garnie d'un hameçon: c'eſt ce qu'on peut appeller exactement *Pêcher à la ligne*. Les Pêcheurs de riviere nomment *Bricolle* cette même ligne, lorſqu'elle eſt amarrée à un pieu dans une riviere.

Quand on attache pluſieurs lignes à un corps peſant qu'on laiſſe tomber au fond de l'eau, cette façon de pêcher s'appelle *Pêcher par fond*; & elle prend différents noms ſuivant qu'on diſpoſe différemment les hameçons, ou autour d'un cerceau, ou au bord d'un panier qu'on appelle en Provence *Couffe de palangre*; ou à une croix de fer que les Provençaux nomment *Fourquette*; ou à une baguette recourbée & chargée d'un plomb, qu'on nomme *l'Archet*; ou de pluſieurs autres façons qui reviennent à peu-près à la même, & dont nous parlerons dans la ſuite.

Des lignes garnies d'hameçons qui ſont attachées à une pierre au bord de la mer, s'appellent *petites Cablieres*, dans l'Océan; parce que les pierres dont on ſe ſert pour faire caler les cordes, ſe nomment auſſi *Cablieres*.

A l'égard de la *Pêche aux groſſes Cablieres*, elle conſiſte en une corde qui répond à deux groſſes pierres, & qui dans ſa longueur eſt garnie de cordes menues auxquelles ſont attachés les hameçons.

Quand des cordes menues garnies d'hameçons ſe trouvent diſtribuées en nombre ſur une corde principale, cette corde s'appelle dans l'Océan *Bauffe* ou *Maîtreſſe Corde*, & dans la Méditerranée *Maiſtre de palangre*, parce que ce qu'on nomme dans l'Océan *Pêcher aux cordes*, s'appelle dans la Méditerranée *Palangrer*: dans l'Océan on dit un *Pêcheur Cordier*, & dans la Méditerranée un *Pêcheur Palangrier*. Les Génois appellent *Paramitte* ce que les Provençaux nomment *Palangre*.

Aſſez ſouvent au lieu de tendre les bauffes ſur le ſable avec des cablieres aux bouts, on les attache ſur des piquets; c'eſt ce qu'on nomme *Tendre ſur Palots*.

A l'égard des lignes fines qui partent de la maîtreſſe corde, on les nomme dans l'Océan *Lignes* ou *Lannes*, quelquefois *Semelles*. C'eſt au bout de ces lignes latérales que ſont attachées celles qui portent les hameçons: & celles-ci ſe nomment *Piles* ou *Empiles* dans l'Océan, & *Breſſeaux* dans la Méditerranée. Il eſt aſſez ordinaire d'attacher les hameçons immédiatement aux lignes qui partent de la maîtreſſe corde; en ce cas elles tiennent lieu

de piles, & en portent quelquefois le nom.

Une piece de cordes, garnie d'empiles & d'hameçons, se nomme souvent dans l'Océan une *Piece d'appelet* : & un nombre de pieces d'appelets ajoutés bout-à-bout, forme ce qu'on nomme une *Tessure*. Cette dénomination conviendroit mieux aux filets ; mais les Pêcheurs-cordiers se la sont approprié. C'est par un semblable abus de dénomination que les Pêcheurs-cordiers disent qu'ils *tendent leurs Rêts*, lorsqu'ils mettent une tessure à la mer.

On varie encore de plusieurs autres manieres la disposition des cordes : d'où résultent différentes façons de pêcher, auxquelles on donne des noms particuliers, comme quand on dit *Pêcher par fond* ou *à corde flottante*, qu'on nomme la *Bélée* ou *au Libouret*, &c.

Nous aurons souvent occasion de parler de ces diverses pêches ; mais nous nous contenterons présentement d'en donner une légere idée. Il faut donc savoir que certains poissons ne quittent guères le fond de l'eau, & qu'on ne peut les prendre qu'avec une tessure étendue sur le fond. Pour cela on la charge de corps pesants ; c'est ce qu'on nomme *Pêcher par fond*.

D'autres poissons se tiennent entre deux eaux, & pour les prendre on met quelques cailloux sur la maîtresse corde, que l'on empêche d'aller au fond, en la soutenant de distance en distance par des lignes garnies de flottes de liége qui nagent sur l'eau. Il est sensible qu'en tenant les lignes plus ou moins longues, on fait ensorte que la tessure soit plus ou moins éloignée de la superficie. Quelquefois encore on met les flottes de liége sur la maîtresse corde, & on charge les empiles de petits morceaux de plomb ; c'est ce qu'on pratique dans les chaleurs de l'été, quand les poissons s'approchent de la surface de l'eau, y étant attirés par des insectes qui s'y trouvent quelquefois en grande quantité : ces pêches se nomment *entre deux eaux*, ou *la Bélée*.

Les crochets de métal qu'on attache au bout des lignes ou des piles, se nomment communément des *Hameçons* ; mais c'est improprement : les Pêcheurs de l'Océan les appellent des *Hains*, & les Provençaux *Mouscleaux*. Nos Pêcheurs réservent le terme d'*Hameçon* pour un hain garni de son appas. Dans ce sens on peut dire exactement *Pêcher à l'hameçon*, puisque pour prendre du poisson il faut que l'hain ait son appas. Voilà des généralités : reprenons plus en détail ces différents objets.

Article Troisieme.

Des Cordes, Bauffes, Lignes, Empiles.

On fait pour de petites pêches, comme à la canne, des lignes fines avec du crin ou de la soie ; mais pour les grandes pêches, les maîtresses cordes, de même que les lignes & les empiles, sont faites avec de bon chanvre, premier brin, filé plus ou moins fin, suivant la grosseur que doivent avoir les lignes. On commet ordinairement ces fils en aussiere & rarement en grelin : les aussieres sont faites de deux ou trois fils, ou trois faisceaux de fils simplement commis les uns avec les autres, & les grelins sont faits avec trois aussieres commises ensemble *. Au reste on proportionne la grosseur des cordes & celle des lignes à l'espece de poisson qu'on se propose de prendre.

Lorsque les piles ou empiles doivent être grosses, on les travaille ordinairement comme la maîtresse corde, avec la seule différence qu'elles sont plus menues, comme on le voit en *G H I*, *Fig.* 1. *Pl. II.* Mais quand les hains sont petits, on les attache immédiatement à la ligne qui est faite d'un fil retors, formé de 2 bons brins de fil à coudre, *Pl. IV. Fig.* 1. *A B* ; alors la ligne sert d'empile ; c'est ce fil double qu'on appelle du *Bitord* : nous dirons dans la suite comment on le fait.

Quand on se propose de prendre des poissons qui couperoient les empiles avec leurs dents, on fait les piles avec du crin, *Pl. VI. Fig.* 1. *&* 2. Quelques personnes trouvent plus avantageux de tordre les fils de crin pour en former un cordonnet, comme nous l'expliquerons dans la suite en parlant de la pêche à la canne. Mais il vaut mieux faire ces empiles avec du fil de laiton, tantôt simple, *Pl. IV. Fig.* 2. tantôt double, *Pl. II. Fig.* 2. ou encore roulé en forme de cordonnet, *Pl. I. Fig.* 9. Quelquefois aussi, comme nous le dirons dans la suite, on fait avec ce fil une espece de chaînette.

Sur la maîtresse corde *A B*, *Pl. II. Fig.* 1. sont attachées par un nœud qu'on nomme une *double Clef*, des cordes latérales semblables à *CC*, que nous avons dit qu'on nommoit *Lannes*, *Semelles*, & en Provence *Bresseaux*. C'est à l'extrémité de ces lannes que sont attachées les piles ou empiles *G H*. On donne aussi le nom de *Lanne* aux cordes *D* qui attachent les cailloux *E* à la maîtresse corde.

C'est aux piles *G H I* que sont attachés les ains *K*.

Il y a des piles ou empiles simples, *Pl. III. Fig.* 1. *G G* ; d'autres doubles, *même Planche*, *Fig.* 2. *&* 3. *B D G* ; on les nomme *Piles ovales*, & quelquefois *Estroppes*.

Nous avons représenté sur la *Pl. II. Fig.* 1. un caillou *E* attaché à la maîtresse corde *A B*

* *Voyez* le Traité de la Fabrique des manœuvres des Vaisseaux, ou l'Art de la Corderie perfectionné, publié à Paris en 1747. & réimprimé en 1769. avec des additions considérables.

par une lanne *D*, au moyen d'un nœud qu'on nomme *Demi-clef*.

La *Fig.* 4. *Pl. III.* fait voir en grand le nœud *F*, qu'on nomme une *Clef*: & le caillou *E*, *même Planche*, eſt amarré à la maîtreſſe corde *A B* par une *Lanne double D*.

Quand la maîtreſſe corde n'eſt pas fort groſſe, les cailloux y ſont ſouvent attachés immédiatement, comme on le voit en *D*, *Pl. IV. & Pl. V.*

La plûpart des lignes ou cordes qui ſont faites de chanvre, ſont tannées, quelquefois même gaudronnées: ce n'eſt pas ſeulement pour les faire durer plus long-temps, mais encore pour que le poiſſon trompé par la couleur, prenne la ligne pour du varec, & en ſoit moins effarouché. C'eſt pareillement dans cette vue qu'on les teint quelquefois en verd. Nous décrirons ces différentes préparations dans la ſuite.

On prétend que les Groenlandois empilent leurs hains avec des lames fines & longues, priſes des barbes de baleine, dont ils ſavent auſſi faire des filets.

Au Bréſil & dans pluſieurs Iſles de l'Amérique, on fait de très-bonnes lignes avec du fil de pitte: on ſait que ce ſont des filaments qu'on retire des feuilles d'une eſpece d'aloës ou aloïdes.

Les Voyageurs diſent qu'en Guinée à la Côte d'Or, on fait les cordes pour la pêche avec des écorces d'arbres.

Suivant un Mémoire du Canada, on ſe ſert indiſtinctement pour la pêche, ou de cordes de chanvre tirées d'Europe, ou de celles qu'on fait dans le pays avec de l'écorce d'un bois blanc, qui étant bien préparées ſont auſſi régulieres que celles de chanvre. Ainſi elles reviennent à peu-près aux cordes qu'on fait en France avec l'écorce de tilleul ou celle de mûrier.

Sur la Méditerranée on fait quelquefois les maiſtres de palangre avec une eſpece de jonc qui vient du Levant, & qu'on nomme *Auffo*, *Auffe* ou *Sparte*. Cette plante croît abondamment en Eſpagne & à Malthe, où on en fait différents ouvrages, comme paniers ou couffes, nattes, cordages, filets: il y en a de deux eſpeces; ſçavoir:

1°. *Spartum Herba Plinii*, qui eſt le *Spartum primum Cluſii*, que M. Von Linné (Sp. Plant. 116.) a nommé *Stipa tenaciſſima*, ſeu *Stipa ariſtis baſi piloſis, paniculâ ſpicatâ, foliis filiformibus*.

2°. *Spartum alterum Cluſii*, que M. Von Linné a nommé (Sp. Plant. 78.) *Lygeum*, & *Spartum* proprement dit: celui-ci ſe trouve en Eſpagne dans des champs argilleux.

En conſéquence le numéro 1. qui vient dans le ſable, eſt plus fin & plus propre à faire de bons ouvrages que le numéro 2. On trouve dans Cluſius une énumération exacte de toutes les propriétés du Sparte.

Dans quelques endroits on fait de gros cordages pour la pêche avec des ſarments de vigne, ou avec de jeunes branches plantes de différents arbres, comme le ſaule, le peuplier, l'oſier, &c.

ARTICLE QUATRIEME.

De la façon de fabriquer les Cordes, Lignes & Empiles pour la pêche.

LES principales cordes ou les empiles pour les gros hains ſont faites par les Cordiers qui choiſiſſent le meilleur chanvre, & le travaillent avec tout le ſoin dont ils ſont capables; ainſi nous renvoyons pour ce point à l'Art de la Corderie que nous avons déja cité. Nous parlerons dans la ſuite des petits métiers qui ſervent à faire les lignes de ſoie & de crin; mais il nous a paru convenable de donner ici la connoiſſance d'un métier qu'on emploie ſur les côtes de Picardie & de Normandie, pour faire les lignes & empiles fines de chanvre. Nous en ſommes redevables à M. de Fourcroy, Ingénieur en chef à Calais, qui nous en a envoyé le deſſein que nous avons fait graver.

Les *Peilles*, *Piles* ou *Peies*, auxquelles pendent les hains des Pêcheurs-cordiers, ne ſont autre choſe que des bouts de bitord. Rien ne ſeroit plus aiſé que de retordre & doubler ces bouts de fil à la main, pour en faire du bitord propre à empiler les ains, comme font les Charretiers pour mettre des touches à leurs fouets. Mais à la quantité qu'il en faut aux Pêcheurs-cordiers, cette opération ſeroit fort longue, au lieu qu'elle devient très-courte au moyen d'une machine aſſez ſimple, dont ſe ſervent quelques femmes qui vendent les peilles toutes faites aux Pêcheurs. Cette machine, qu'elles nomment un *Quarré*, peut former 18 à 20 peilles à la fois en 8 ou 10 minutes.

Le quarré (*Pl. VIII.*) eſt compoſé d'une piece de bois *A B C D*, évidée dans le milieu de ſa hauteur depuis *B* juſqu'en *C*, & ſoutenue plus ou moins haut, ſuivant la longueur des peilles que l'on veut faire, par ſes Tenons *A* & *D*, au moyen des Chevilles mobiles *E*, *E*, ſur deux pendants évidés de même, qui ſont fixés à quelque ſoliveau du plancher. Dans le vuide *B C* eſt un rang de pluſieurs Poulies de bois, faites en maniere de bobines, & nommées en Picardie *Toulettes*. Elles ſont fixées par de l'étoupe, chacune à leur broche verticale qui porte un crochet 1. 2. 3. 4. 5. &c. Ces broches peuvent tourner librement dans les trous haut & bas, qu'elles enfilent dans la piece de bois *ABCD*. En *F* & *G* ſont deux autres *Toulettes* qui tournent librement autour de leurs axes fixés horiſontalement dans la même piece de bois,

&

& qui ſont uniquement l'office de poulies de renvoi.

Si partant de *H* on paſſe un fil ſans fin ſur la poulie *F*, faiſant enſuite faire à ce fil une révolution autour de chaque toulette, toujours d'un même ſens, pour revenir par la poulie *G* en *I* & *H*, il eſt évident qu'en tirant continuellement ce fil de *G I* vers *H*, toutes les toulettes 1. 2. 3. 4. 5. &c. tourneront continuellement ſur leurs centres, d'un même ſens; & avec elles, leurs axes ou broches à crochets. Elles feront ici l'office des molettes des rouets dont ſe ſervent les Cordiers.

On donne à ce carré pluſieurs autres formes qui ne changent rien à ſon uſage. On obſerve pluſieurs attentions ſur le choix du bois des toulettes; ſur la façon de les faire porter pour qu'elles tournent librement, &c. Il faut remarquer que la premiere *toulette* vers *B* n'eſt point non plus fixée ſur ſon axe; c'eſt ſon axe qui eſt fixé par de l'étoupe dans la piece de ſupport. Cette toulette ne fait que l'office de poulie pour maintenir le fil dans la direction du milieu des autres qui ont des broches à crochets, & qui doivent être en nombre pair.

a, b, c, d, e, f, &c. ſont des poids de plomb, plus ou moins lourds ſuivant la groſſeur du fil à retordre, qui portent chacun une broche à crochet, & ſont rangés à terre ſous les toulettes, en nombre qui ſoit moitié de celui des toulettes.

K L eſt une regle de bois léger, nommée *la Solette*, ſur l'épaiſſeur de laquelle on a ménagé des appendices *m, m, m*, à rainure en demi-cylindre, c'eſt-à-dire, figurées comme des demi-poulies, & qui doivent être eſpacées entre elles proportionnément aux toulettes du carré, comme on le voit à la Figure & à la coupe *n*.

L'Ouvriere ayant ſa pelotte de fil ou de ficelle, auprès du carré, dans un petit baquet avec de l'eau, attache le bout de ce fil par un nœud au crochet 1. de la premiere toulette à broche; de-là le fait paſſer dans le crochet *a* du premier plomb qui eſt à terre, le ramene au crochet 2 de la ſeconde toulette, où elle le noue; & tout de ſuite le paſſe au crochet ſuivant 3; de là au crochet *b* du ſecond plomb; le ramene & le noue au crochet 4. puis le paſſe au crochet *c*, &c. juſqu'au bout du carré. Enſuite avec un couteau elle coupe le fil dans les intervalles des toulettes, de 2. à 3, de 4. à 5, de 6. à 7. de 8. à 9. &c. & alors, en termes de Corderie, *les bitords ſont ourdis*. Le crochet du plomb pendu au pli d'en bas de chaque fil va ſervir d'*Emerillon*; & le poids en s'élevant de terre à meſure que le fil ſe raccourcira, ſervira de ce qu'on appelle le *Carré* dans les Corderies. Mais afin que les deux parties de ce même fil qui doivent former chaque brin de bitord, comme 1 *a* 2. premier brin, 3 *b* 4. ſecond brin, &c. ne ſe réuniſſent pas trop tôt, il faut mettre un *Toupin* entre deux; c'eſt à quoi ſervira la *Solette*.

L'Ouvriere la prend par une de ſes oreilles *K* ou *L*; la préſente auprès des crochets des toulettes en *n, o*, pour faire entrer aiſément chaque appendice *m, m, m*, dans l'un des intervalles entre les deux parties de chaque brin 1 *a* 2. 3 *b* 4. 5 *c* 6. &c; puis abaiſſe en même temps la ſolette juſqu'à quelques pouces des crochets des plombs en *K L*.

Tout étant ainſi diſpoſé, elle tire le fil ſans fin dans le ſens de *G I* en en-bas pour faire tourner les toulettes. Alors les deux portions de chaque brin de fil, comme 1 *a* & 2 *a*, ou 19 *k* & 20 *k*, ſe retordant fortement, & ſe raccourciſſant à proportion, commencent à ſe doubler au-deſſous de la ſolette, en faiſant tourner le plomb dès qu'il perd terre. Il arrive en même temps que chaque appendice *m, m, m*, de la ſolette ſe trouve par la duplicature du fil plus comprimée dans le bas de ſa rainure que dans le haut; ce qui fait gliſſer la ſolette, & la repouſſe vers les toulettes ſans que l'on y touche. Quand la ſolette parvient en remontant à quelques pouces des toulettes, vers *n o*, l'Ouvriere l'enleve d'entre les fils, ceſſe de tirer le fil *I H*, décroche les plombs, & les peilles ſont faites. Elle les décroche des toulettes, & recharge ſon carré de nouveau fil pour en faire d'autres.

Article Cinquieme.

Des différentes manieres d'Empiler les Hains.

On attache de différentes façons les hains aux lignes ou aux piles, ſuivant la différente groſſeur de ces lignes ou piles.

En général, ſi la ligne eſt fine & que l'hain ſoit terminé par un anneau, *Pl. I. Fig.* 1. 2. 3. 4. 6. 7. 10. & 11. on paſſe deux fois dans cet anneau l'extrémité de la ligne, & on l'arrête par un nœud: ou bien ſans faire ce nœud, on approche l'un de l'autre les deux bouts de la ligne, & on les joint enſemble par pluſieurs révolutions d'un fil retors, dont la groſſeur eſt proportionnée à celle de la ligne & de l'hain.

Quand l'hain eſt terminé par un applatiſſement, on tourne autour de l'hain l'extrémité de la ligne pliée en deux, & on paſſe les deux bouts dans la boucle que forme la duplicature. Plus on tire la ligne, plus le nœud *F* ſe ſerre, *Pl. III. Fig.* 1. Ce nœud ſuffit pour aſſujettir les petits hains à des lignes fines. Mais quand les lignes ſont plus groſſes & les hains plus forts, on aſſujettit encore le nœud par

des révolutions d'un fil retors, *Pl. III. Fig. 5. D.*

Quelquefois pour la pêche de la Morue, une ligne assez grosse est suffisamment arrêtée par un simple nœud *A*, *Pl. VII. Fig.* 1.

On a coutume d'attacher les hains un peu gros à des piles doubles, qu'on nomme aussi *Empilage ovale.* Tels sont les hains, *Pl. I. Fig.* 12. 13. & 14. Pour les faire, on plie en deux la corde qui doit former la pile ; on en détord les deux bouts, on les éfiloche pour qu'ils s'appliquent plus exactement sur le corps de l'hain, au-dessous de l'évasement qui le termine, & on assujettit ces deux bouts sur le corps de l'hain par des révolutions d'un fil retors, ciré ou poissé, qui doivent s'étendre non-seulement sur le corps de l'hain depuis *E* jusqu'en *D*, *Pl. II. Fig.* 1. & autres, mais encore sur les branches de l'empile jusques vers *H.*

Les Anglois font leurs empiles en forme de cadenette, *Pl. III. Fig.* 2. *F B G* : elles en sont plus souples, ce qui est avantageux.

Comme la partie applatie de l'hain est souvent un peu tranchante, elle pourroit blesser les Pêcheurs lorsqu'ils fourrent leur main dans le gosier de certains gros poissons pour en retirer l'hain ; sur-tout quand on fait la pêche de la Morue, où il faut opérer fort vîte : on prévient cet accident en couvrant la partie tranchante avec une bande de cuir ou d'étoffe *D*, *Pl. I. Fig.* 12. 13. & 14. qu'on retient par les mêmes révolutions de fil qui arrêtent l'empilage. Cette petite bandelette se nomme *Atiche.*

On voit dans la *Pl. VI. Fig.* 3. un empilage *a b*, fait avec une espece d'écheveau de fil qui est lié de distance en distance par des fils de travers, comme un bout de tabac. Le mérite de cet empilage est d'être fort souple.

Nous avons déja dit que quand on pêche des poissons qui ont de fortes dents, on fait les empilages en crin *A C*, *Pl. VI. Fig.* 1. On en a encore représenté un autre, *Fig.* 2 : mais à l'extrémité de l'empilage de crin *C A* il y a un petit bout de fil de laiton *B*, qui résiste mieux que le crin aux dents des poissons : cependant il vaut mieux faire tout l'empilage avec un seul fil de laiton *GH*, *Pl. IV. Fig.* 2 ; ou faire avec le même fil un empilage double *f g h*, *Pl. II. Fig.* 2. Dans l'un & l'autre cas, on attache le bout de l'empilage à l'hain avec des révolutions d'un fil de laiton fin & recuit.

Pour les poissons moins gros, comme sont les Brochets, on roule l'un sur l'autre deux fils fins de laiton (*Pl. I. Fig.* 9.) d'un pied de longueur, plus ou moins ; ou bien en joignant les uns aux autres plusieurs pareils cordonnets, on en forme une chaîne qui a l'avantage d'être plus souple que l'empilage qui est d'un seul morceau.

Les empiles de corde ou de métal sont attachés aux lannes *C*, *Pl. II. Fig.* 1. par un nœud qui forme une demi-clef *G* : ou sur la même *Planche*, à la lanne *i*, *Fig.* 2. par le nœud *h.* Dans la *Fig.* 1. *Pl. III.* l'empilage *GG* est simple ; ce n'est qu'une lanne attachée en *C* à la maîtresse corde *A B.*

Au reste on voit assez sensiblement sur les Planches les différentes manieres d'attacher les hains aux empiles ou aux lannes, & les empiles aux cordes. Tous ces objets étant représentés dans la grosseur qu'ils ont effectivement, on a coupé les cordes & lignes qui étoient trop longues pour être représentées sur les Planches. Les lignes ponctuées marquent les endroits coupés, & on y a mis des chiffres qui indiquent combien on en a retranché.

ARTICLE SIXIEME.

Des Hains dont on se sert pour prendre différentes especes de poissons *.

Il s'agit ici de crochets qu'on attache à l'extrémité des lignes, & qu'on a coutume d'appeller *Hameçons* ; quoique, comme nous en avons déja averti, ce terme soit impropre ; car les Pêcheurs nomment *Hain* ces sortes de crochets, terme qui peut venir de *Hamus*, & ils appellent *Hameçon* un hain qui est amorcé ou garni de son appas.

Les Pêcheurs de quelques côtes, particuliérement depuis S. Vallery en Somme jusqu'à Etaples, se servent assez communément d'hains de bois, qu'ils font avec des épines, auxquelles ils conservent un peu du bois de la branche ; ce qui a fait nommer la pêche qu'ils font avec ces hains, *Pêche à l'Epinette.*

Comme ces Pêcheurs s'établissent sur des fonds de vase, ils prétendent que les hains de métal s'y enfonceroient au point de n'être pas apperçus par le poisson ; ce qui n'arrive point aux épines qui sont plus légeres que le volume d'eau qu'elles déplacent. Comme ces épines n'ont pas de barbillon, il doit s'échapper beaucoup de poisson ; ainsi il paroîtroit préférable de rendre les hains de métal suffisamment légers, au moyen d'un petit morceau de liége. Mais les hains d'épine coûtent moins que ceux de métal ; & c'est chez les Pêcheurs une raison décisive pour leur donner la préférence.

Nous avons déja dit que les Groenlandois se servoient anciennement d'hains faits avec des os de poisson ; mais ils n'en font plus d'usage depuis que les Hollandois & les Danois leur en ont fourni de métal.

* On dit *Hain*, *Ain*, ou *Ein*, ou *Inge* : les Pêcheurs Normands & Picards disent *Acq*, *Acque* ou *Eiche* : les Bretons, *Claveaux* : les Provençaux, *Mouscleau* ou *Fer à croq* : du côté de l'Italie, *Hammo.*

Les hains que nos Pêcheurs emploient, ſont faits, comme nous l'expliquerons ailleurs, d'un bout de fil de fer ou d'acier, plus ou moins gros, qui a à une de ſes extrémités un petit anneau, *Pl. I. Fig.* 1. 2. & 3 : ou bien, comme on le pratique ordinairement, ce bout étant applati forme un évaſement *a*, *Fig.* 8. qui ſert, ainſi que l'anneau, à attacher l'hain à la ligne ou à ſon empile. Il n'y a guères que les petits hains qui aient des anneaux. Les autres ont le bout qui répond à la ligne applati ; cependant l'hain, *Fig.* 9. qui ſert pour la pêche des gros Brochets, a un anneau en *a*. A l'autre bout *b*, le fil de métal qui forme l'hain, eſt aiguiſé en pointe déliée ; & à une petite diſtance de cette pointe, on a détaché une languette *c* piquante, qu'on nomme *Barbillon* ou *Dardillon*. Sa pointe doit avoir une direction oppoſée à celle qui termine le bout de l'hain, afin que quand celle-ci *b* a piqué dans la chair, l'autre *c* s'oppoſe à ce qu'elle en ſorte : tout cela s'apperçoit ſenſiblement en jettant les yeux ſur les *Figures de la Planche I.*

La partie *e d b* du fil de métal qui eſt du côté de la pointe, eſt recourbée de ſorte que quand l'hain pend à une ligne, comme dans la *Fig.* 9. le bout *a* qui tient à la ligne, & celui *b* où eſt la pointe, ſoient en en-haut : au contraire la pointe *c* du barbillon eſt tournée en en-bas ; mais l'extrémité *b d* de la branche pointue ne doit répondre qu'au tiers de la longueur de l'autre branche *a e*. La forme & l'ouverture de ce crochet varient beaucoup ſuivant le caprice ou l'idée des Ouvriers ou des Pêcheurs, les uns voulant que les crochets ſoient fort ouverts, & d'autres peu ; pluſieurs donnent au pli qui fait le crochet une forme arrondie, *Fig.* 14. ou 13. d'autres veulent que toute la courbure ſoit en bas, & que l'extrémité où eſt la pointe, ſe relevé parallélement à la longue branche, *Fig.* 5. 9. & 12.

Il convient pour certaines pêches, que les hains ayent deux crochets, quelquefois tournés à peu-près d'un même côté, *Pl. II. Fig.* 2. *a a* ; & d'autres fois dans des ſens oppoſés, *Pl. I. Fig.* 10. & 11. & *Pl. VII. Fig.* 1 : ce qu'on peut faire ſoit en liant enſemble deux hains adoſſés l'un à l'autre, *Pl. I. Fig.* 11. & *Pl. VII. Fig.* 1 ; ſoit en ſe ſervant d'un même morceau de fil de fer appointi par les deux bouts, qui portent chacun un barbillon & un crochet : en ployant ce fil de fer par le milieu, de façon que les deux crochets ayent la diſpoſition qu'on déſire, on a un hain à double croc, *Pl. I. Fig.* 10. ou *Pl. II. Fig.* 2.

Il eſt ſenſible qu'on doit proportionner la force des hains à la groſſeur des poiſſons qu'on ſe propoſe de prendre ; c'eſt pourquoi, comme on l'apperçoit à l'inſpection des Planches, il y a des hains de bien des grandeurs différentes depuis la groſſeur d'une aiguille à coudre, & qui n'ont que 8 à 10 lignes de longueur, juſqu'à la groſſeur d'une plume à écrire, ayant quelquefois 8 pouces de longueur. C'eſt pour donner une idée plus juſte des hains, que nous les avons fait graver ainſi que les cordes dans leur grandeur effective.

Nous allons indiquer à peu-près quels ſont les uſages qu'on fait des différents hains que nous avons repréſentés ; nous réſervant à en parler plus poſitivement quand nous traiterons en particulier des différentes façons de pêcher avec les hains, & encore plus lorſqu'il s'agira des pêches propres à chaque eſpece de poiſſon.

La *Pl. I.* eſt preſque toute occupée par les hains dont ſe ſervent les Pêcheurs dans les eaux douces ; il y en a deux de chaque eſpece, qui ſont repréſentés dans des points de vue différents.

Les hains *Fig.* 1. & 2. ſervent à prendre les plus petits poiſſons ; ils ont des anneaux.

Ceux des *Fig.* 3. & 4. ſont deſtinés à la pêche des menues blanchailles, ou poiſſons blancs qui ne ſont pas fort gros. Ces hains ſont toujours à anneaux, parce qu'ils ſont faits avec du fil de fer trop fin pour être applati par le bout.

Les hains 5. 6. 7. & 8, ſervent à prendre les gros poiſſons blancs & des tanches : les uns ſont à anneaux, & les autres applatis par le bout.

L'hain *Fig.* 9. eſt employé pour de gros Brochets & de groſſes Anguilles ; l'empile *A B* eſt faite de deux fils de laiton roulés l'un ſur l'autre, parce que ces poiſſons couperoient avec leurs dents les empiles de crin ou de chanvre.

La *Fig.* 10. eſt un hain double fait d'un ſeul fil de fer, plié en deux & terminé à chaque bout par un croc.

La *Fig.* 11. repréſente un hain double, fait de deux hains adoſſés, & dont les anneaux ſont appliqués l'un ſur l'autre.

Les *Fig.* 12. 13. & 14. repréſentent de gros hains, dont on ſe ſert ſur le Grand Banc pour la pêche de la Morue.

On fait uſage des plus forts hains ſur le Grand Banc, parce que c'eſt en cet endroit qu'on prend les plus groſſes Morues.

Les empilages & les lignes de ces trois hains ſont, à fort peu de choſe près, ſemblables ; & tous ſuivant l'uſage le plus ordinaire des Pêcheurs François.

Nous avons déja averti que la courbure des hains eſt arbitraire, & que chaque Pêcheur en affecte une qu'il croit la meilleure ; cependant on prend auſſi bien les Morues avec les hains des *Fig.* 13. & 14. qu'avec ceux de la *Fig.* 12.

Tous les hains dont on ſe ſert ſur le Grand Banc, ſont de fer étamé ; parce que, comme il y a beaucoup de pierres au fond de la

mer, ceux d'acier ſeroient ſujets à ſe rompre. A l'oueſt de l'Iſle de Terre-Neuve, on ſe ſert volontiers des hains *Fig.* 13. & 14. qui ſont d'acier; parce que n'y ayant point de roches, on ne craint pas qu'ils ſe rompent.

Les Lignes *C* ont environ 8 à 9 lignes de circonférence, & 90 à 95 braſſes de longueur. Les cordes de l'empilage *B* ont 6 à 7 lignes de circonférence.

Quelques Pêcheurs mettent entre l'empilage *B* & la ligne *C*, *Pl. I. Fig.* 12. 13. & 14. une corde à peu-près de la groſſeur de celle qui forme l'empile; ils la nomment *Apec*: elle paroît aſſez inutile.

On voit ſur la *Pl. II. Fig.* 1. une groſſe corde *AB* garnie d'un fort hain *K* & d'un caillou *E*. La ligne *CC*, qui eſt coupée en *a*, doit avoir une braſſe de longueur, y compris celle de l'empile *GH*, qui eſt coupée en *b*. On les diſtribue de braſſes en braſſes dans toute l'étendue de la corde *AB*, qui a environ 33 braſſes de longueur, & 12 à 13 lignes de circonférence: & les cordes qui forment les empiles ont 6 à 7 lignes. Une teſſure entiere porte environ 180 ou 1000 braſſes de longueur. Comme ces appelets ſervent principalement à prendre des Rayes, il faut les établir au fond de l'eau: pour cela on met au bout une cabliere ou groſſe pierre qui peſe 40 à 50 livres, & on diſtribue dans la longueur de la corde des cailloux *E*, qui ſont attachés à la maîtreſſe corde par des lannes *D*.

Les Bâtiments qui vont à Terre-Neuve faire la pêche, embarquent ordinairement quelques hains ſemblables à celui qu'on voit dans la même *Planche*, *Fig.* 2. pour prendre des Thons, quand ils en rencontrent dans leur traverſée ou auprès de l'Iſle. Cet hain eſt fait d'un ſeul morceau de fer plié en *b*, & recourbé en *aa*, de façon que les crochets ſoient tournés d'un même côté. On met entre les deux branches de cet hain un leurre de liége *c*, *Fig.* 2. & 3. qu'on couvre d'une peau de poiſſon, ou d'une toile blanche ſur laquelle on fait une raie bleue ou noire: d'autres mettent au lieu de liége une chandelle, où l'on marque deux yeux avec de petits morceaux d'étoffe rouge. Il faut toujours que le leurre deſcende de 3 à 4 pouces plus bas que les crochets des hains. Enfin on accompagne ce leurre de quelques plumes *ee*.

Comme le Thon a des dents aſſez fortes pour couper les empiles qui ſeroient de corde, on fait l'empilage *fgh* avec un double fil de laiton, qu'on attache à l'hain par un bout en *b*, & par l'autre à la ligne *i*, qui a environ 6 lignes de circonférence. Cette empile a environ 20 pouces de longueur.

La *Pl. III.* repréſente des hains qui ſont encore d'uſage pour la pêche des Morues & des Rayes.

Les hains *Fig.* 2. & 3. ſervent pour la pêche de la Morue au Petit Nord. Celui de la *Fig.* 3. eſt empilé à la Françoiſe, & celui de la *Fig.* 2. à l'Angloiſe. On y voit bien ſenſiblement les entrelacs & cadenettes qui forment les piles à l'Angloiſe; les cordes dont ſont faites ces empiles ont 3 à 4 lignes de circonférence. Quand les Morues ſont rares, & qu'elles ſe tiennent enfoncées dans l'eau, les Pêcheurs ſe ſervent de plus petits hains, *Fig.* 5. parce qu'étant entiérement recouverts par l'appas, la pointe exceptée, les Morues y mordent plus volontiers. On peut remarquer que cet hain a un empilage ſimple *B*, au lieu que celui des autres eſt double.

La *Fig.* 1. *Pl. III.* repréſente une bauſſe *AB* employée pour pêcher des Rayes & d'autres gros poiſſons. La maîtreſſe corde a pour chaque piece environ 23 braſſes de longueur, & 11 à 12 lignes de circonférence. Ces pieces portent ordinairement 12 hains *a*, & 5 à 6 cailloux *E* du poids de 6 à 7 livres. Les lignes latérales ou lannes *G* ont 6 à 7 lignes de circonférence & une grande braſſe de longueur. Les hains ſont attachés immédiatement ſur la ligne par un nœud *F*.

On a repréſenté en grand, en *F*, *Fig.* 4. un nœud pour attacher un caillou.

L'appelet *Fig.* 1. ſert à prendre des Rayes, des Congres & d'autres gros poiſſons.

On voit ſur la *Pl. IV. Fig.* 1. un appelet dont la maîtreſſe corde *C* a au plus 4 lignes de circonférence, & les lannes ou lignes latérales *AB* ne ſont qu'un gros fil retors. Ces appelets qui ſont chargés de cailloux *D*, ne different de ceux dont nous avons parlé, que par la groſſeur des cordes, des lannes & des hains: ils ſervent à prendre des Soles, des Limandes, des Carrelets & quantité d'autres poiſſons.

On voit ſur la même *Pl. Fig.* 2. un hain avec une empile *GH* de laiton, tels qu'on en embarque dans les traverſées de l'Amérique, pour prendre des Bonites.

On a repréſenté ſur la *Pl. V. Fig.* 1. une portion d'un appelet pour prendre des Congres, des Merlans, des Limandes, Vives, Rougets & autres petits poiſſons. Chaque piéce eſt de 64 braſſes; la maîtreſſe corde *AB* a 6 lignes de circonférence; elle eſt chargée de 5 à 6 cailloux *C* du poids d'environ une livre. Elle porte 70 hains *E*, qui tiennent à des lannes *F* d'environ une braſſe de longueur, eſpacées ſur la maîtreſſe corde *AB* à environ une braſſe les unes des autres. Les cailloux *C* font poſer la maîtreſſe corde ſur le fond, & les lannes *FF* s'en détachent à cauſe des corcerons de liége *G*.

Cette pêche ſe fait quelquefois avec 14 ou 15 hommes, qui fourniſſent chacun 10 pieces d'appelets de 30 braſſes, qu'on met bout à bout; ce qui forme une teſſure d'une grande longueur. On voit que la maîtreſſe corde *AB* eſt coupée en *a*, de 5 pieds; & que les lannes ſont coupées vers *F* de 2 & demi à 3 pieds.

La

La *Fig.* 2. qui repréſente la diſpoſition d'un appelet pour la pêche qu'on nomme *à la Balle*, n'étant pas deſſinée de grandeur naturelle, il faut avoir égard aux cotes. Cet appelet, qui ſert à prendre des Maquereaux, des Merlans & d'autres petits poiſſons, eſt compoſé d'une corde *a b*, qui a au plus trois lignes de circonférence, & dont la longueur eſt déterminée par la profondeur de l'eau où l'on ſe propoſe de pêcher : on attache le long de cette corde des baguettes menues *d e* à environ deux braſſes les unes des autres. Ces baguettes qu'on nomme *Baluettes*, ſont faites d'un bois léger appellé en Normandie *Vergandier*, qui eſt le *Ruſcus Myrtifolius aculeatus* Inſt. : en François, le *Houx frelon.*

Ces baluettes ont à peu-près 6 à 7 pouces de longueur ; elles ſont toutes attachées à la corde *a b*, d'un même côté. Au bout *e* de ces baluettes ſont placées les lignes *f*, qui ont deux ou trois braſſes de longueur, & qui n'ont de groſſeur que celle d'un fil retors aſſez menu, mais très-bien travaillé. On attache à l'extrémité de ces lignes un hain *g*, qu'on tient un peu plus gros quand on ſe propoſe de prendre le Maquereau, que pour pêcher le Merlan.

On met au bout de la maîtreſſe corde *a b* un boulet ou une balle de plomb *c*, du poids de 7 à 8 livres. On appelle cette pêche *Traîner la Balle*, parce qu'elle ſe fait en bateau ſous voile : & l'appelet ſe nomme *Balle*. C'eſt pourquoi on dit qu'on jette à la mer une balle *bas-bord ;* une, *ſtribord*. Cette pêche approche beaucoup de celle qu'on nomme *au Libouret*. Nous allons en parler.

La *Fig.* 3. *Pl. V.* repréſente la vraie diſpoſition du *Libouret ;* qui ſert, comme la balle, à prendre des Maquereaux, des Merlans, mais plus communément des Limandes, des Carrelets, &c. Les hains *h*, *Fig.* 3. ſont d'une bonne grandeur pour les Maquereaux ; & ceux que l'on voit en *g*, *Fig.* 2. conviennent mieux à la pêche des Merlans. Mais la groſſeur des hains varie beaucoup ſuivant les différents ports.

Les hains *h* ſont attachés aux empiles *i*, leſquelles ſont jointes à la lanne *k* ; & celle-ci eſt amarrée au bout *l* d'un morceau de bois *l m*, qu'on nomme *Avalette*. Le bout *m* de cette avalette eſt percé d'un trou où paſſe librement la maîtreſſe corde *n o*. Cette corde a environ 40 braſſes de longueur, & 3 à 4 lignes de circonférence.

L'avalette *l m* qui a 7 pouces de longueur, étant traverſée à ſon extrémité par la maîtreſſe corde, y eſt retenue entre 2 nœuds *P p* ; qui permettent à l'avalette de tourner, la corde lui ſervant d'axe. A l'extrémité de la maîtreſſe corde *n o* eſt attaché un plomb *q*, du poids de deux à trois livres.

Il n'y a qu'une avalette *l m* au bas de la maîtreſſe corde, environ 4 à 5 pouces au-deſſus du plomb *q*. Mais au lieu des 3 hains *h* on en met quelquefois 8 ou 9 ; ayant attention de les attacher à des empiles de différentes longueurs, pour qu'ils ne ſe rencontrent point dans la mer vis-à-vis les uns des autres. Quelquefois même on fait la lanne *k* fort longue, & l'on attache à environ trois pieds les unes des autres 8 à 9 empiles *i*, qui peuvent avoir trois pieds de longueur : elles ſont faites de gros fil retors, & chacune porte un hain.

On conçoit qu'au moyen de l'avalette *l m* les hains ſe dirigent ſuivant le cours de l'eau ; qu'ainſi ils ne s'emmêlent point ; & que comme ils ſont à une petite diſtance du fond, les poiſſons apperçoivent bien les appas.

Nous avons repréſenté en petit au fond de la Planche une autre eſpece de Libouret, *Fig.* 4. qui ſert à prendre les poiſſons qui nâgent entre deux eaux : on le nomme *le Grand Couple* ſur la côte des Baſques. Voici en quoi il conſiſte. On prend un fil de fer *r r* de deux pieds ou deux pieds & demi de longueur, & d'une ligne de circonférence ; on attache au milieu par pluſieurs révolutions d'un fil à voile deux petites jumelles de bois *s s*, & on forme à cet endroit deux anſes de corde : une longue *t*, au dehors de la courbe ; elle ſert à attacher la corde ou ligne qui répond à la chaloupe : au deſſous de celle-là, en dedans de la courbe, on forme une petite anſe ronde *u*, à laquelle on attache un plomb.

On applatit les deux bouts *r r* du fil de fer comme on fait la queue des hains, & on attache à l'un & l'autre bout de ce fil de fer une ligne ou lanne *x* d'une braſſe de longueur, & qui eſt de la groſſeur d'un fil retors. On amarre à cette ligne une ou pluſieurs empiles *y*, garnies d'hains. Ces empiles ſont aſſez déliées ; & quand on en met pluſieurs, on a ſoin qu'elles ſoient de différentes longueurs.

Nous avons dit que ce Couple étoit attaché par l'anſe *r* à une ligne menue qui répondoit à la chaloupe de pêche. Comme on met à la mer un nombre de ces couples, il faut que les lignes qui les ſoutiennent ſoient les unes plus longues, les autres plus courtes ; non-ſeulement pour que les empiles ſoient moins ſujettes à s'entremêler, mais encore pour que les hains étant à différentes profondeurs, ils ſe préſentent aux poiſſons : qui ſont les uns plus avant dans l'eau, & les autres moins.

Cette pêche ſe fait ordinairement à l'ancre, ou le bâtiment dérivant ſeulement au gré des courants. On verra que cet appelet qui ſe développe comme un éventail, tient dans la mer une étendue conſidérable en largeur. Les Baſques en font un grand uſage ; & elle eſt auſſi pratiquée dans la Manche pendant la nuit, lorſque le poiſſon ſe tient entre deux eaux.

Sur la *Pl. VI.* les *Fig.* 1. & 2. repréſentent des hains pour pêcher des Anguilles. Comme elles couperoient avec leurs dents les empilages de chanvre, on les fait en crin : & même l'on met quelquefois, comme nous l'avons repréſenté dans la *Fig.* 2, au bout de l'empile *C A* un petit bout de fil de laiton *B*.

L'extrémité *C* de ces empilages eſt attachée à une ligne qui a 40 ou 45 braſſes de longueur. On met auprès de *A* un petit plomb pour faire caler la ligne ; mais point d'avalette.

Les Navigateurs qui font de grandes traverſées jettent à la mer, quand ils rencontrent un banc de poiſſon, les hains *Fig.* 1. 2. & 5. pour prendre des Pilotins & d'autres petits poiſſons.

On embarque auſſi des hains *Fig.* 6. & 7. pour prendre des Bonites & des Tazars.

On ſe ſert, auprès de Caen, d'hains à-peu-près ſemblables à celui qui eſt repréſenté par la *Fig.* 3. pour prendre des Rayes, des Congres, des Rougets, &c.

La *Fig.* 4. eſt une portion d'appelet aſſez ſemblable à celui qu'on a vu dans la *Fig.* 1. de la *Pl. V ;* à cela près qu'il n'y a point de corceron de liége ſur les lignes. On s'en ſert pour la pêche des poiſſons plats : *a b* eſt la maîtreſſe corde ; *c d* les lignes qui ſervent d'empiles aux hains *e* ; elles ſont coupées de trois pieds en *a* ; on peut s'en ſervir à l'ancre ſur les fonds de ſable pour prendre des poiſſons plats, & quelquefois ſous voile pour pêcher toutes ſortes de poiſſons, preſque comme avec la balle ; mais les hains ſont plus expoſés à s'emmêler.

La *Fig.* 8. repréſente un hain *A ;* avec ſa ligne *B*, d'une braſſe de longueur. Au bout oppoſé à l'hain eſt amarré un caillou qu'on enfouit dans le ſable au bord de la mer à la marée montante, afin que quand la marée ſe retire, le courant de l'eau n'emporte pas l'hain à la mer. Cette pêche s'appelle *Petite Cabliere*. On met quelquefois un petit corceron de liége auprès de l'hain ; pour qu'il ſe détache du ſable, & qu'il ſoit mieux apperçu par le poiſſon.

Il s'agit dans la *Pl. VII.* d'hains qui ſelon les circonſtances ſervent à la pêche de la Morue. Pour prendre une juſte idée des figures qui ſont ſur cette Planche, on doit être prévenu qu'il arrive aſſez ſouvent qu'étant rendu au lieu de la pêche, on manque d'appâts : en ce cas, ou lorſque la Morue raſſaſiée refuſe de mordre à ceux qu'on lui préſente, on ſe ſert des hains *Fig.* 1. ou 4. qui portent un leurre en guiſe d'appât. Ce leurre eſt une eſpece de poiſſon figuré en plomb, ou en étain : l'hain *Fig.* 1. eſt formé de deux hains *a a*, adoſſés l'un à l'autre, & réunis par une maſſe de plomb *B ;* qui eſt repréſentée à part, *Fig.* 2. dans une autre poſition qu'à la *Fig.* 1. non-ſeulement pour en mieux faire voir la forme, mais encore pour faire appercevoir le trou par lequel doit paſſer la ligne. On a ſoin de tenir ce leurre brillant ; il en attire mieux le poiſſon. Je crois pour cette raiſon, qu'on feroit bien d'étamer ceux de plomb ; ce qui n'occaſionneroit qu'une légere dépenſe.

L'hain *Fig.* 4. eſt pareillement chargé d'un leurre de plomb, repréſenté ſéparément *Fig.* 3. On n'en fait guères uſage que quand la Morue donne en abondance, & lorſqu'elle ſe trouve tout au plus à 15 ou 20 pieds ſous l'eau.

Quand on peut ſe ſervir de leurre, le ſervice eſt bien plus prompt que quand on eſt obligé d'amorcer.

Tous les hains de métal que nous avons été à portée de voir, étoient d'acier ou de fer étamé ; on nous a cependant aſſuré qu'il y en avoit de cuivre.

Voilà une idée générale de toutes les eſpeces d'hains qu'on emploie pour les différentes pêches. Nous aurons beaucoup d'autres choſes à dire ſur cette matiere, ou quand nous parlerons du détail des pêches, ou lorſque nous traiterons des pêches particulieres à chaque eſpece de poiſſons. Mais ce que nous venons d'expoſer, préſente des généralités qui préparent à l'intelligence de ce que nous dirons dans la ſuite.

ARTICLE SEPTIEME.

De la Fabrication des Hains.

Il n'eſt pas douteux que ce que nous avons dit des hains faſſe déſirer de ſavoir comment on les fait ; & n'ayant ſur cela que des notions imparfaites que j'avois priſes dans de petits Ports, où on fait fort mal les hains, j'ai eu recours à M. Fourcroy de Ramcour, Correſpondant de l'Académie, Brigadier dans le Corps du Génie, & Ingénieur en chef à Calais ; qui a bien voulu me faire part des Mémoires que je vais rapporter.

Les Uſtenſiles pour la fabrication des hains conſiſtent en un Etabli pour chaque Ouvrier ; trois différents Blocs, qui peuvent ſuffire à pluſieurs Ouvriers ; chacune de ces pieces garnie de ſes outils : & d'autres uſtenſiles pour l'étamage.

L'*Etabli* eſt une table épaiſſe, baſſe & fort ſolide, arrangée de façon que l'on peut y travailler des deux côtés : la *Fig.* 1. en repréſente l'élévation ; la *Figure* 2. le plan. Près de l'un des bords eſt le *Barbelet A*, & ſon chevalet *B*. Le milieu de l'établi eſt occupé par un Quarré *F*, formé par quatre tringles de bois qui ſont clouées ſur la table ; elles ont un pouce de hauteur. Près de l'autre bord eſt ce qu'on appelle l'*Etau C*. Chaque côté de

l'établi eſt garni d'un Tablier de cuir *G*, cloué contre le bord, & que l'Ouvrier attache devant lui quand il travaille. Je vais repréſenter ces différentes pieces pour les faire mieux connoître.

Le *Barbelet* eſt une piece de fer, *Fig.* 3. qui entre dans l'établi par ſes deux pointes *p p*, & y eſt arrêtée ferme. Le deſſus du barbelet eſt à deux étages. La partie baſſe *a b*, que j'appelle *le plat*, eſt entaillée d'une petite rainure *a b*, qui aboutit en *b*, & ſe prolonge par un trou de foret *b c*, qui entre de quelques lignes dans l'épaiſſeur du fer. La partie ſupérieure *b d*, ou la tête du barbelet, ſert de tas, ſur lequel on redreſſe au marteau les fils de fer qui en ont beſoin. Cette tête du barbelet qui ſert d'enclume, eſt couverte d'une table d'acier. Il faut que la rainure *a b* & le trou *b c* ſoient proportionnés à la groſſeur des hains qu'on ſe propoſe de faire. On a donc pluſieurs barbelets de rechange, comme *A*, *Fig.* 3; & *B*, *Fig.* 4.

Le *Chevalet*, *Fig.* 5. que l'on nomme auſſi le *Rencontre du Barbelet*, eſt une autre piece de fer *C*, fixée de même ſur la table par ſes deux pointes *d d* à 4 pouces à gauche du barbelet. On voit auſſi ce chevalet en *B*, *Fig.* 1.

Le barbelet eſt accompagné de pluſieurs *Planes*, *Fig.* 6. La plane eſt une eſpece de couteau de 22 pouces de longueur totale, dont la lame eſt toute plate par le deſſous, & taillée en biſeau par le deſſus *D* du tranchant. Elle a 8 à 9 lignes de largeur au tranchant; ſeulement 4 lignes dans le reſte de ſa longueur *m*; & 3 lignes d'épaiſſeur : ſon manche *E* a 11 pouces de longueur, & eſt rond.

L'*Etau*, *Fig.* 7. dont il s'agit ici, n'eſt qu'un morceau brut de bois dur, ou une buche de hêtre; qui ſert à ſupporter les fils de fer que l'on travaille à la lime. Il eſt planté debout & bien aſſujetti contre la table, comme on le voit en *C*, *Fig.* 1. & 2. Sa tête eſt entaillée de pluſieurs crans ou étages, dont le ſupérieur porte en *f* une pointe de fer ſans tête, contre laquelle on appuie latéralement le fil de fer que l'on façonne. Il faut outre cet étau une Tenaille à boucle, ou Pince à coulant, *Fig.* 16; & pluſieurs limes plates ordinaires, *Fig.* 20. ſolidement aſſujetties dans des manches de bois de 13 pouces de longueur.

Chez les ouvriers bien outillés le barbelet & l'étau ont un peu plus de façon que je n'en décris ici; mais la plûpart n'y regardent pas de ſi près. On ſe ſert auſſi pour les gros hains à Morue, d'un médiocre étau de fer, à mâchoires, ſemblable à celui des Serruriers : il eſt fixé ſur l'établi.

Il faut encore ſur l'établi pluſieurs *Pléteux* à main, *Fig.* 8. ou Fourchettes. Cet outil a une poignée ou manche de bois *H*, dans lequel on chaſſe un morceau de fer *I* qui excede le manche d'environ un pouce, & refendu d'une profondeur & largeur convenables pour courber les petits & moyens hains. Pour les gros hains on ſe ſert d'un autre pleteu tout de fer *L*; j'en parlerai dans la ſuite.

Les trois différents Blocs ſont 1°. celui à Couper, *Fig.* 9. C'eſt un peloton ou une ſouche d'arbre, montée ſur 3 ou 4 pieds, ſur la ſurface duquel ſont chaſſés à force pluſieurs aſſortiments *a b*, compoſés chacun de deux pieces : l'une *a*, qui ſe nomme *la Tranche* ou *le Coupeur*, eſt d'acier trempé & un peu coupant par le ſommet; cette tranche a 2 pouces de largeur, 1 pouce & demi de hauteur, & 3 lignes d'épaiſſeur par le pied auprès du bloc. L'autre piece *b*, qui ſe nomme *le Rencontre*, eſt de 5 à 6 lignes d'épaiſſeur, 2 pouces de largeur & autant de hauteur. Ces deux pieces ſont plus ou moins éloignées l'une de l'autre, ſuivant la longueur des hains que l'on veut faire. Il faut en outre avoir une petite maſſe ou marteau, *Fig.* 10. dont la tête ſoit de fer doux ſans acier.

L'autre Bloc qu'on nomme *à Palleter*, *Fig.* 11. eſt de même une ſouche d'arbre qui porte un tas d'acier *L* de 3 pouces de hauteur au deſſus du bloc, autant de large & 9 lignes d'épaiſſeur. Ce bloc eſt garni d'un tablier de cuir *M*; & d'un marteau ordinaire, à tête acérée.

Le Bloc aux gros hains n'eſt qu'une forte buche de quartier couchée de plat, que l'ouvrier enfourche; & ſur le dos de laquelle il fixe ſolidement le *grand Barbelet B*, *Fig.* 4. & le *Pleteu* de fer *L*, *Fig.* 8. lorſqu'il fait de gros hains.

Les hains pour la mer ſont preſque tous de fil de fer. On ne le choiſit qu'à ſa netteté & clarté, & conforme pour les groſſeurs à des jauges que l'ouvrier porte avec lui chez le Marchand. Il faut que ce fil ſoit ferme & élaſtique, ſans être aigre ou caſſant : mais c'eſt ce que l'on ne peut reconnoître qu'en l'employant; & ce défaut occaſionne ſouvent un grand déchet ſur le fil, principalement quand il eſt de gros échantillon. Le plus cher n'eſt pas toujours de bonne qualité, comme je le dirai dans la ſuite.

La Fabrique des hains conſiſte en ſix opérations ſucceſſives, ſçavoir; 1°. couper ce fil de longueur; 2°. le barbillonner; 3°. l'appointer; 4°. le courber; 5°. palleter les hains, ce qui n'a pas lieu pour les gros; 6°. les étamer.

Le fil, tel que l'ouvrier l'achete, gros ou menu, ne reçoit de lui aucune préparation. Il ne faut ni le tirer, ni le recuire, ni le redreſſer; & c'eſt ſans doute pour épargner ces manœuvres, que l'ouvrier en hains n'en coupe pas pluſieurs enſemble au moule avec des cizailles, comme les Epingliers coupent leurs hanſes. Le faiſeur d'hains tient le paquet de fil délié ſur lui; il appuie le bout du fil contre le rencontre *b*, *Fig.* 9. il le poſe ſur le coupeur *a*; & d'un ſeul coup de la maſſe,

Fig. 10. il tranche le fil à la longueur déterminée par l'intervalle qui eſt entre le coupeur & le rencontre.

Les gros hains étant d'un fil de près de 8 lignes de circonférence, & 12 pouces de longueur, ils ſe coupent avec un ciſeau à froid.

Pour Barbillonner les hains à une diſtance convenable de la pointe, l'ouvrier qui les a tous placés dans le quarré *F* de l'établi, *Fig.* 1. & 2. en prend dans ſa main gauche une poignée bien arrangée en faiſceau; & avec le pouce il en fait gliſſer un ſur le plat du *Barbelet A*, *Fig.* 3. dans la rainure *a b*, à ce deſtinée. Ce fil entre de quelques lignes au fond du trou de foret *b c*, & ſe trouve par ce moyen très-bien aſſujetti, ayant un tiers de ſon épaiſſeur au deſſus du plat du *Barbelet*. Alors l'ouvrier engage le bout *m* de la plane *Fig.* 6. dans le talon *n* du chevalet, *Fig.* 5; couche de plat le tranchant de la plane ſur le fil à façonner; puis appuyant obliquement ce tranchant ſur le fil, en conduiſant la plane de la main droite, il y fait une entaille dont le biſeau de la plane releve un peu l'ébarbure. C'eſt-là la ſeule opération de tout le métier qui demande de l'habitude & un tour de main pour être bien faite, ſans gâter ni le fil ni la plane. Cette entaille & ſon ébarbure ſont ce que l'on nomme le *Barbillon de l'hain*. L'ouvrier laiſſe alors tomber ſon fil dans ſon tablier, & ſur le champ ſon pouce en aſſujettit un autre ſur le barbelet; manœuvre qui va beaucoup plus vîte qu'on ne peut la décrire.

Lorſque les hains ſont plus gros que ceux qui ſervent aux groſſes Rayes, la plane n'a plus aſſez de force pour y lever le barbillon. Alors l'ouvrier enfourche le bloc aux gros hains; il y plante devant lui le grand barbelet, *Fig.* 12. (qui eſt le même que celui *B*, *Fig.* 4); dans la rainure & le trou duquel il couche ſon gros fil *a b c*. Il prend un ciſeau à froid *f*, qu'il poſe obliquement ſur le fil; & frappe ſur cet outil avec un marteau, juſqu'à ce qu'il ait fait lever en barbillon le tiers de l'épaiſſeur du fil: & comme alors ce gros fil ſe gauchit, il le redreſſe à coups de marteau ſur la tête *b d* du barbelet qui, comme nous l'avons dit, eſt acérée & ſert d'enclume.

Quand les hains ſont barbillonnés & remis dans le quarré *F* de l'établi, *Fig.* 1. l'ouvrier paſſe du côté de l'étau *C*, *Fig.* 7; il prend ces fils l'un après l'autre dans ſa pince à coulant, *Fig.* 16. par le bout oppoſé à celui du barbillon; il les couche ſur le cran d'en bas *C* de ſon étau; il y applatit la pointe à la lime, tenant le barbillon en en-haut; puis ſur le cran ſupérieur *f* de l'étau il l'appointit, l'arrondit, & le diminue de groſſeur depuis cette pointe juſqu'au barbillon, auquel il a grand ſoin de ne point toucher; la plane le forme toujours aſſez aigu. Il faut que la pointe de l'hain ſoit bien nette, ſans qu'il y reſte aucunes bavures ou morfil. Les Epingliers forment la pointe ſur une meule; mais de cette façon elle eſt toujours courte: au lieu que pour les hains ainſi que pour les aiguilles, elle doit être amenée de loin, ce qui fait qu'on les forme avec une lime.

Pour tenir ferme le long manche de la lime *Fig.* 20. qui a 13 pouces de longueur, l'ouvrier paſſe dans ſon bras une courroie un peu ſerrée, dans laquelle il fait paſſer ce manche, & l'aſſujettit parallele à l'avant-bras; ce qui ſoulage la main du poids de la lime.

Si ce ſont de gros hains qu'il veut appointir, il les ſaiſit dans un étau à mâchoires, ſemblable à celui des Serruriers; & fait agir la lime à deux mains, tant pour la pointe que pour le barbillon, qui eſt fort mouſſe lorſqu'il a été levé à coups de ciſeau.

Il eſt à propos de remarquer que quand on forme le barbillon, le coup de plane ou les coups du ciſeau à froid élevent aſſez conſidérablement ce barbillon au deſſus de la ſurface du fil; en ſorte que ce barbillon *a*, *Fig.* 12. *Pl. I.* forme un arrêt qui s'oppoſe à l'entrée de l'appât juſqu'à la courbure *c* de l'hain, & qui eſt très-propre à le déchirer. Quelques Pêcheurs prétendent que c'eſt pour diminuer cet arrêt, que l'on jette toujours la pointe de *d* en *b*, en la formant le plus en-dehors qu'il eſt poſſible.

Pour courber les petits hains & les moyens, l'ouvrier prend d'une main le pleteu à manche *H*, *Fig.* 8, il paſſe dans l'ouverture du fer *I* le fil qu'il tient de l'autre main dans ſa pince à coulant, *Fig.* 16. laiſſant ſortir la pointe & le barbillon; & d'un demi tour de main il lui donne ſa courbure. Il lâche enſuite le coulant de la pince, & laiſſe tomber l'hain dans ſon tablier pour en appointir un autre. Un ſeul ouvrier peut en appointir & courber dans ſa journée deux mille des plus petits à Limandes ou Merlans; ou deux cents de ceux à groſſes Rayes.

Les hains plus gros que ces derniers ne peuvent ſe courber avec le même pleteu. Alors on ſe ſert de celui qui eſt tout de fer *L*, *Fig.* 8. que l'ouvrier enfonce bien ferme dans le bloc aux gros ains; & paſſant ſon gros fil dans la fente de ce pleteu, il le ſaiſit par la tige, & lui donne à pluſieurs repriſes la courbure qu'il juge convenable.

Nous avons déja dit que cette courbure des hains, & ſur-tout des gros, varie ſuivant les idées ou les préjugés de chaque Pêcheur. Les uns les veulent fermés à deux doigts d'ouverture entre la pointe *b* & la tige *f*, *Fig.* 12. *Pl. I*; les autres à trois; d'autres à quatre doigts. Il ſe trouve auſſi des Pêcheurs qui veulent les avoir tantôt plus & tantôt moins fermés; & d'autres encore qui achetent de ces gros hains tout droits, c'eſt-à-dire, appointis & barbillonnés, mais ſans courbure ni étamage, pour les courber eux-

mêmes

mêmes à leur gré pendant la pêche. En ce cas, ils plantent dans un bloc plusieurs pointes de clous, décrivant entre elles la figure qu'ils veulent donner à leurs hains ; & en engageant la pointe de l'hain entre deux clous, ils le contraignent fort aisément à prendre la forme qu'ils ont donnée aux clous. Mais quelques Pêcheurs, plus raisonnables qu'ils ne le sont pour la plûpart, conviennent que le contour de cette courbure fait très-peu de chose au succès de leur travail, & que l'on casse la plus grande partie des hains que l'on veut courber ainsi soi-même.

Comme je ne voyois pas ce qui pouvoit faire casser si facilement ces gros hains entre les mains des Pêcheurs, un Fabriquant d'hains me l'expliqua très-clairement. Il me fit voir que le gros fil de fer ayant été tiré à la tenaille, en est mordu à tous les 3 ou 4 pouces. *Voy. l'Art de la Trésil. p.* 14. *&* 19. *& Pl. III. Fig.* 8. où l'Auteur remarque que les mâchoires sont capables d'endommager le fil fin ; elles détériorent de même celui de gros échantillon. Les serres ou mâchoires de cette tenaille, soit qu'elles entament le fil, soit qu'en le comprimant elles le rendent plus aigre, font visiblement cause qu'il se casse beaucoup plus aisément en ces endroits qu'ailleurs. C'est ce qui arrive infailliblement s'il se trouve une de ces mâchures de la tenaille à l'endroit *c*, *Fig.* 12. *Pl. I.* du plus grand pli de la courbure. Le Fabriquant doit donc avoir grand soin d'éviter autant qu'il le peut les mâchures à ce pli, à peine de perdre autant d'hains qu'il en veut courber. Mais quand quelques Pêcheurs veulent avoir des hains tout droits pour les courber eux-mêmes, on a grand soin de leur fournir tous ceux qui ont été mis à part à cause de ce défaut ; & c'est autant de cassés entre leurs mains. Malgré ces précautions du Fabriquant, il en casse aussi lui-même ; & ces ouvriers souhaiteroient fort que le fil de fer fût toujours tiré autrement que par les fréquentes reprises de la tenaille des Trésileurs.

On voit des hains dont la tête est terminée en anneau, ce qui donne beaucoup de facilité à les *empiler*, c'est-à-dire, à les attacher aux lignes. Mais cet usage n'est point reçu par les Pêcheurs de Flandre, gens très-fermes dans leurs opinions, & qui ne souffriroient pas tranquillement la moindre nouveauté. Tous les gros hains de cette côte ont la tête droite & ronde, comme est le fil de fer. Les moyens & les petits sont applatis par la tête ; c'est ce que l'on appelle *les Palleter*. Pour y faire cette *Palle*, *Pelle* ou *Palette ;* après qu'ils ont été barbillonnés, appointis & courbés, on les met sur le bloc, *Fig.* 11. où l'ouvrier les présente d'une ligne de long l'un après l'autre, sur le tas d'acier *L*, tenant en en-haut le côté de la pointe & du barbillon : puis d'un seul coup de marteau, si l'hain est petit, sa palette est faite ; s'il est plus gros, il y faut 3, 4 ou 5 coups. On les met alors dans des Têtes de chapeau, *Fig.* 21. C'est à cette épreuve que l'on reconnoît le mieux la qualité du fer. S'il est bon, la palette est unie comme si c'étoit du plomb : mais le plus souvent on la voit toute fendue en fibres qui ne tiennent presque plus ensemble, & quelquefois au point de rendre l'hain hors de service. On préviendroit cet accident en donnant un peu de recuit seulement à l'endroit qu'on veut applatir, ce qui ne feroit sujet à aucun inconvénient.

A la plûpart des autres côtes où l'on fait des hains, tous sont palletés, même les plus gros.

De l'Etamage des Hains.

Les hains seroient bientôt détruits par la rouille, si l'on ne prenoit la précaution de les étamer. Ce n'est pas que l'étamage puisse les en défendre absolument, ni pendant long-temps : mais il prolonge leur durée suffisamment pour qu'il y ait une œconomie certaine à en faire usage. C'est pour cette raison que ceux qu'on fait pour la mer sont étamés.

Il se rencontre quelquefois dans les Ports de mer des Epingliers coureurs qui étament les hains par le procédé dont on se sert pour les épingles de fer, & que l'on m'a dit être celui décrit dans l'*Art de l'Epinglier*, *p.* 48. Mais les ouvriers en hains prétendent que cet étamage n'est point solide à la mer : ils m'ont dit l'avoir essayé, & que les hains étamés à leur façon durent beaucoup plus long-temps.

On sait que l'étamage ne peut prendre que sur les métaux avivés ; & comme les hains ont passé nombre de fois par les mains fort sales des ouvriers, il faut commencer par les décrasser. On les met donc dans un long sac de toile forte & serrée avec du sable fin : deux hommes tiennent ce sac chacun par un bout, & fassent les hains pendant 10 à 12 minutes, comme on le voit à la *Pl. V.* dans l'*Art de l'Epinglier*. Le sable mord suffisamment par cette manœuvre sur le fer pour le bien décaper, & le rendre parfaitement clair.

On met pendant ce temps sur le feu le pot à étamer, *Fig.* 13. C'est une marmite de fer coulé, à anse, montée sur trois pieds, de 12 pouces de diametre intérieur, & d'environ 8 pouces de profondeur ; dans laquelle on entretient toujours environ un pouce de hauteur d'étain le plus fin, couvert d'environ cinq pouces de hauteur de suif. Ce même pot sert très-long-temps à cet usage, & de pere en fils : ainsi le suif qu'il contient, à force d'aller sur le feu, est totalement noir, & en partie brûlé, comme celui dont parle M.

de Reaumur dans ſon Mémoire ſur le Ferblanc, (*Mém. de l'Acad.* 1725. *p.* 123.) & n'en eſt que meilleur pour faciliter l'étamage. On entretient un feu de bois clair ſous ce pot pendant tout le temps du travail de l'étamage, mais en évitant ſoigneuſement que la flamme ne s'en éleve au point d'allumer le ſuif qui jette beaucoup de fumée. Si cet accident arrive faute d'attention de la part des ouvriers, il ſuffit ordinairement de ſouffler ſur le pot avec la bouche pour éteindre le feu, couvrir le pot, & diminuer le feu. L'excès du feu fait auſſi quelquefois monter la graiſſe comme du lait prêt à bouillir : à quoi il faut apporter le même remede, ou retirer promptement le pot du feu.

Au bout d'une heure d'un feu médiocre, l'étain du pot eſt bien fondu & le ſuif aſſez chaud. On s'en aſſure au moyen de la fourche à étamer, *Fig.* 14. Comme cette fourche qui eſt de fer, a ſes dents étamées à force de ſervir ; lorſqu'en la retirant du pot ſes dents ſont luiſantes, & ne conſervent plus le noir de la graiſſe, c'eſt preuve que l'étain eſt bien chaud, & rend le ſuif trop coulant pour qu'il s'attache à la ſurface de l'étain.

Cette fourche eſt de 24 pouces de longueur, développée ; elle a pour manche une garniture de ficelle : ſes 3 dents qui ont 2 pouces de longueur ſont recourbées ; elles ſont enſemble une largeur de 3 pouces.

Quand la fourche ſort brillante du ſuif, on verſe doucement dans le pot une portion des hains à étamer, & un peu d'étain neuf. Pour ne point faire rejaillir le ſuif, on met les hains ſur une eſpece de Gouttiere de tôle, *Fig.* 19. d'où on les fait tomber doucement dans le ſuif ; ce qu'on nomme *Couler*. On y tourne & retourne ces hains en tout ſens avec la fourche, *Fig.* 14 : on les fait par ce moyen paſſer de l'étain dans le ſuif, & du ſuif dans l'étain ; ce qui leur fait prendre le dégré de chaleur le plus convenable pour ſe charger de l'étain. Il faut environ 15 minutes aux plus petits hains pour être bien étamés : cependant l'ouvrier fait à chaque potée, des eſſais ; il tire avec ſa fourche 3 ou 4 hains qu'il jette à terre ; il les ramaſſe, & en eſſuie la palette entre ſes doigts. Comme cette partie a été comprimée par le marteau, c'eſt l'endroit de l'hain où le fer eſt le plus dur & le plus difficile à étamer. Quand il voit donc les palettes en bon état, il eſt temps de *jetter* les hains, c'eſt-à-dire, de les tirer du pot, & de les étendre promptement ſur le plancher pour que l'étain ne les ſoude pas enſemble.

L'Etameur ramaſſe alors dans le pot ſur ſa fourche autant d'hains qu'elle en peut porter ; il les égoutte un inſtant ſur le bord du pot ; & tenant de l'autre main un bâton, il lance les hains contre le mur de la chambre en frappant du bâton le manche de ſa fourche, afin que ce coup les faſſe heurter plus rudement le mur & ſe ſéparer davantage ſur le plancher. Ceux qui demeurent ſoudés enſemble malgré cette manœuvre, ſont ramaſſés & remis dans le pot. Chez les ouvriers bien outillés, & où l'on ne veut pas que les murailles & le plancher ſoient enduits de ce ſuif noir & très-puant, on dreſſe exprès une grande table formée de planches bien jointes, avec des joues ou aîles aux deux bouts ; & l'on ſeme ſur le plancher entre ces deux aîles une couche de ſon d'une ou deux lignes d'épaiſſeur. L'Etameur jette ſes hains contre ces planches ; & comme ils ne peuvent rebondir en tombant ſur le ſon, un autre ouvrier ſe tient là tout prêt avec un bâton, & dès que les hains arrivent à terre, il les diſperſe à droite & à gauche en faiſant aller & venir ſon bâton de plat, & le plus vîte qu'il peut, ſur le plancher, ce qui en effet les ſépare preſque tous les uns des autres. Pendant ce temps l'Etameur en prend une autre fourchée, & recommence la même opération tant que le pot lui fournit des hains : puis il recharge le pot d'une nouvelle quantité d'hains & d'un peu d'étain.

Pendant que ceux-ci chauffent, on ramaſſe les hains jettés de la premiere potée ; on les balaie en tas avec le ſon ; on paſſe le tout dans un crible, ou cuvier de bois à fond percé, *Fig.* 15. pour en ſéparer le plus gros ſon. On étame de ſuite tous les hains faits ; & l'ouvrier a eu ſoin d'en préparer aſſez pour fournir à l'étamage pendant toute une matinée, afin de ne pas répéter trop ſouvent les frais du feu. Quand la matiere eſt chaude, 18 à 20 minutes ſuffiſent pour étamer une potée de trois mille à trois mille & demi des plus petits hains, en ſorte qu'en 4 heures de temps on peut en étamer 28 à 30 mille en 8 potées. Comme il n'y a qu'un pouce de hauteur d'étain dans le pot, plus les hains ſont gros, moins on peut y en étamer à la fois, parce qu'un plus grand nombre ne trempe pas totalement dans l'étain : en ſorte que ſi les hains ſont des plus gros, comme celui de la *Fig.* 12. *Pl. I.* on ne peut en étamer enſemble que 6 ou 7. Du reſte il n'y a aucune différence entre l'étamage des uns & des autres.

Lorſque les hains ſont étamés, il faut les Dégraiſſer. Pour cela on met au feu ſur un trépied une marmite de fer, *Fig.* 17. qui contient du ſon. Quand ce ſon, que l'on retourne avec un bâton, eſt parfaitement ſec, au point de ne plus s'attacher à la main en le maniant, on y jette les hains, en volume à peu-près égal à celui du ſon ; puis avec une plaque de tôle, *Fig.* 18. on mêle & retourne le tout enſemble pendant quelques minutes. L'Etameur qui fait cette opération eſt aſſis bas, tout auprès de la marmite : un autre ouvrier lui préſente l'orifice du ſac à faſſer ;

alors il prend la marmite par les deux oreilles, & verſe dans le ſac les hains & le ſon tout chauds. Deux ouvriers les faſſent pendant quelques minutes, & les paſſent au crible, *Fig.* 15. L'Etameur remet d'autre ſon dans la marmite ; on y rejette les mêmes hains ; que l'on chauffe, faſſe & crible encore une fois : & alors ils ſont finis. Il ne reſte plus qu'à les compter pour mettre les petits par paquets de 100, de 50, ou d'une douzaine, pour les débiter aux Pêcheurs.

On réſerve ce ſon gras pour ſemer ſur le plancher quand on veut jetter les hains ; après qu'il a ſervi à cet uſage, il n'eſt plus bon même à brûler à cauſe de ſa puanteur. On prétend cependant qu'il fournit le meilleur moyen de préſerver le fer de la rouille, à laquelle ce métal eſt ſi ſujet ſur les bords de la mer. Les ferrures polies ou autres que l'on y met, ſe conſervent, dit-on, pluſieurs années ſans en être attaquées ; au lieu qu'en paquets dans les boutiques elles ſont bientôt rongées, quelqu'autre précaution que l'on puiſſe y employer.

Pluſieurs Fabriquants d'hains m'ont dit avoir étamé des mords de bride préciſément de la même façon que leurs hains ; que ce procédé leur avoit parfaitement réuſſi ; & que cet étamage étoit beaucoup plus ſolide que celui des Eperoniers.

Il arrive quelquefois que les hains qui ſont dans le pot, au lieu de s'étamer & de blanchir, deviennent noirs. Pluſieurs de ces Fabriquants m'ont dit qu'alors ils jettoient ces hains comme hors de ſervice & impoſſibles à étamer. Mais il y a grande apparence que cet accident doit venir de quelque paquet de ſuie tombé par haſard de la cheminée dans le pot à étamer, ſans que les ouvriers s'en apperçoivent. On voit dans le Mémoire déja cité de M. de Reaumur, que la ſuie à une certaine doſe, en s'attachant ſur le fer, eſt capable d'empêcher l'étain de s'y appliquer : mais qu'en écumant le ſuif, on peut en ôter ce trop de ſuie qui nuit à l'étamage. J'ai trouvé un bon ouvrier en hains qui m'a en effet avoué qu'en pareil cas il laiſſoit refroidir ſon pot, ſéparoit le ſuif de l'étain ; & faiſant fondre le ſuif ſeul, il le paſſoit à travers un gros linge, & le rendoit d'auſſi bon ſervice qu'auparavant. A l'égard des hains manqués à cauſe de la ſuie, il eſt évident qu'en les faſſant au ſable, on peut les décaper de nouveau, & les remettre à l'étamage. Peut-être tous ces ouvriers le font-ils : mais ils ſont en général très-jaloux du prétendu ſecret de leur étamage : ce n'a été que par de petites ruſes, que j'ai pu réuſſir à en connoître tous les détails.

Il n'y a guères de Pêcheurs de Morue à Dunkerque, qui n'embarquent une douzaine d'hains à Leurres ou fauxAppâts de Plomb ou d'étain, *Pl. VII.* Rien n'eſt plus facile que d'ajouter cette figure de poiſſon aux hains, ſoit étamés ou non ; cette addition ſe fait comme les Potiers-d'étain coureurs coulent les cuillers & fourchettes dans les villages. Le Moule de fonte porte en creux ſur chaque moitié la demi-épaiſſeur du poiſſon qu'on veut figurer ; l'ouvrier y place la tige de l'hain. Chaque moitié du moule eſt emmanchée d'une poignée de bois, dont l'ouvrier ſe ſert pour appuyer entre ſes genoux les deux moitiés l'une contre l'autre, en ſorte que ſes deux mains ſoient libres. Il bouche d'une main le bas du moule avec de l'étoupe pour empêcher qu'il ne s'écoule un peu d'étain ; il verſe de l'autre main dans le jet du moule l'étain qu'on a fait fondre dans une cuiller ; & en un inſtant la figure eſt moulée. Un autre ouvrier prend l'hain encore tout chaud, coupe les bavures formées par le jet & l'évent, & répare la figure avec un couteau.

Les prix courants ſont actuellement à Calais & Dunkerque 5 ſols le cent des plus petits ; 40 à 50 ſols le cent pour ceux qui ſervent à la pêche des Raies ; 6 livres la douzaine de gros hains ſans étain ni courbure ; 9 livres la douzaine des mêmes, étamés & courbés ; 14 livres les mêmes avec le leurre d'étain.

Nous avons déja dit qu'on ſe ſervoit quelquefois d'Hains d'Acier : on les fait à peu près comme ceux de fer ; mais on ne peut pas les étamer, parce qu'il faut les tremper. En ce cas on les fait revenir au bleu, & ils ont ce qu'on appelle la *Couleur d'Eau.*

Article Huitieme.

Des différents Uſtenſiles dont ſe ſervent les Pêcheurs-Cordiers.

Ce que nous avons dit juſqu'à préſent relativement à la pêche, fait appercevoir que les Pêcheurs-Cordiers doivent être approviſionnés de quantité d'hains qui ſoient de formes & de grandeurs différentes. Ils doivent auſſi avoir beaucoup de cordes de différentes grandeurs & de toutes les groſſeurs, depuis 12 à 14 lignes de circonférence juſqu'à celle d'un fil retors aſſez fin. Tout cela eſt ſenſible par les détails où nous ſommes entrés. Mais pour donner une idée plus juſte de cette façon de pêcher, il nous a paru convenable de repréſenter quelques pieces d'appelets entiers, autant qu'il nous a été poſſible de le faire dans l'étendue de nos Planches.

La *Fig.* 1. *Pl. X.* repréſente cette piece d'appelet qu'on nomme *Groſſe Corde.* On charge la maîtreſſe corde de cailloux *a*, qui y ſont attachés de diſtance en diſtance ; & on la garnit de longues lignes ou piles *b*, au bout deſquelles ſont des hains de différentes forces ſuivant la groſſeur des poiſſons qu'on

ſe propoſe de prendre. Chaque piece d'appelet a ordinairement 32 ou 33 braſſes de longueur ; & quand toutes les pieces ſont miſes bout à bout, il en réſulte une teſſure qui a 1000 braſſes & plus de longueur : ce qui nous a obligé, pour donner une idée de ſa longueur, d'en lover les deux extrémités à bas en *e e*, & le milieu ſur le piquet *d*. On a coutume de mettre les lignes ſur la maîtreſſe corde à des diſtances preſque égales à la longueur des lignes, qui aſſez fréquemment eſt un peu plus d'une braſſe.

La *Fig.* 2. repréſente une corde un peu moins groſſe, & qu'on ne voit qu'en partie. Les lignes latérales ſont plus menues & moins longues ; elles ſont plus près-à-près, & portent des hains moins forts : elles ſervent à prendre des poiſſons plus petits que la corde *Fig.* 1.

La corde *Fig.* 3. eſt encore plus menue. Les lignes latérales ſont plus courtes, plus fines, plus près-à-près, & portent de très-petits hains. Quelquefois au lieu de cailloux on la garnit de flottes de liége *c c*. Une partie de cette teſſure eſt lovée en *ff*. Ces ſortes de cordes ſervent communément pour pêcher à la bélée ou entre deux eaux.

Comme pluſieurs eſpeces de poiſſons ne quittent guères le fond de la mer, & qu'il y en a d'autres qui nagent entre deux eaux, & qui ſuivant que l'eau eſt chaude ou froide, s'approchent plus ou moins de la ſurface ; les Pêcheurs ſont obligés de diſpoſer différemment leurs cordes pour aller chercher le poiſſon à la profondeur où il ſe tient. Et cette ſeule circonſtance fait que certains Pêcheurs font des pêches abondantes pendant que d'autres ne prennent preſque rien.

Les articles précédents ayant donné lieu d'entrer dans des détails concernant les cordes, leur groſſeur, la longueur des pieces, la diſtance qu'on met entre les lignes, leur longueur, le nombre de cailloux qu'on attache aux maîtreſſes cordes, la quantité de pieces qu'on joint bout à bout pour former une teſſure complette ; je n'inſiſterai pas davantage ſur ce qui regarde les cordes. Mais il faut que les Pêcheurs-cordiers ayent pluſieurs autres uſtenſiles, dont il eſt bon de dire quelque choſe.

Ils doivent avoir une *Ancre*. Les bras de celle qui eſt repréſentée *Fig.* 4. ſe terminent en pointe. Quelques Pêcheurs s'en contentent, parce qu'elle leur coûte moins, & qu'elle tient ſuffiſamment quand les bateaux ſont petits. Mais les ancres qui ont des pattes ſont plus ſûres, & les bons Pêcheurs leur donnent la préférence.

La *Fig.* 5. repréſente des *Cailloux* ; qu'on choiſit de forme allongée, pour pouvoir les attacher plus fermement à la maîtreſſe corde.

La *Fig.* 6. repréſente deux *Bouées* ; une en baril avec ſon cordage, qu'on appelle *Droſme* ou *Orin* ; l'autre formée de plaques de liége liées les unes aux autres avec du bitord. On en fait d'autres formes, dont nous parlerons quand l'occaſion ſe préſentera.

La *Fig.* 7. eſt une groſſe Pierre percée, avec ſon anſe de corde, qu'on nomme *Eſtrope*. Cette pierre, en terme de Pêcheur, eſt une *Cabliere*. Auprès eſt un *Plomb*, tel qu'on en met au bas du libouret, ou qui ſert de ſonde.

La *Fig.* 8. *A B C D E*, montre différents *Crocs* & *Harpons*, dont les Pêcheurs à la corde ſe ſervent dans certaines circonſtances, mais qui conviennent mieux à la Fichure dont nous parlerons dans la ſuite. Ordinairement ils n'embarquent que celui qui eſt marqué *A*, lequel leur ſert à tirer à bord un gros poiſſon, dont la peſanteur pourroit rompre les lignes au ſortir de l'eau. Le *Gaffeau B* eſt encore néceſſaire, ſur-tout aux attérages. Celui marqué *C* ſe nomme en quelques endroits *Halle-croq*.

La *Fig.* 9. repréſente une ſuite de Grapins enfilés par une chaîne : cet inſtrument s'appelle *Cateniere* ou *Catoniere*, du Latin *Catena*. On l'attache au bout d'un cordage, & elle ſert à retrouver une piece d'appelet qui eſt reſtée au fond de la mer lorſque la teſſure a rompu à quelque endroit de ſa longueur. En ce cas les Pêcheurs traînent au fond de la mer la cateniere dans une direction perpendiculaire à la route qu'ils tenoient lorſque la teſſure a rompu ; & quand la cateniere a ſaiſi l'appelet, on le tire à bord.

Aſſez ſouvent les Pêcheurs ſe ſervent pour retrouver leurs appelets, d'un inſtrument, *Fig.* 11. qu'ils nomment *Chat*. C'eſt une eſpece de grapin, qui peut avoir 4 à 5 branches ; mais ordinairement il n'en a que trois.

La *Fig.* 12. repréſente un *Corceron de liége*. On leur donne des formes différentes ; quelquefois rondes, d'autres fois quarrées ; ce qui eſt fort indifférent. Quelquefois encore on ſubſtitue au liége des morceaux de quelque bois léger & fort ſec.

La *Fig.* 13. eſt une *Manne*, ſemblable à celles dont on ſe ſert pour ranger ou lover les pieces d'appelets quand on va à la pêche.

La *Fig.* 14. eſt un *Croiſſant* pareil à ceux dont ſe ſervent les Jardiniers ; & dont les Pêcheurs d'eau douce font uſage pour couper les herbes au bord des étangs.

Enfin la *Fig.* 15. repréſente une *Serpe* ou Volin, qui ſert à appointir les piquets, & à couper les branches d'arbres qui pourroient incommoder.

Voilà une énumération ſommaire des principaux inſtruments qui ſervent à la pêche aux cordes. Sans doute qu'il y manque bien des uſtenſiles : nous les rapporterons à meſure que l'occaſion s'en préſentera.

Article Neuvieme.

*Des Appâts dont ſe ſervent les Pêcheurs pour garnir leurs Hains *.*

Ce qui détermine les poiſſons à ſe prendre aux hains, eſt le déſir de dévorer les appâts qu'on leur préſente. Mais toutes ſortes d'appâts ne leur ſont point indifférents ; il y en a qui leur plaiſent beaucoup plus que d'autres, & certains appâts conviennent particuliérement à des eſpeces particulieres de poiſſons. Nous ne nous propoſons de parler préſentement que des appâts conſidérés en général ; nous réſervant de traiter de ceux qui ſont propres à quelques poiſſons, dans les articles dont ces poiſſons feront ſpécialement l'objet.

Les Pêcheurs d'eau douce amorcent pendant l'été avec du fromage ; quelques-uns donnent la préférence à celui qui eſt le plus affiné ; ſouvent ils font uſage de celui de Gruyere. Ils emploient auſſi la chair de toutes ſortes d'animaux, & pluſieurs prétendent qu'on doit choiſir celle de Chat & de Lapin plutôt que toute autre ; & que le foie eſt préférable à la chair. Les Vers de toute eſpece ſont un des meilleurs appâts : on emploie entre autres ceux qui deviennent ſcarabées, & ceux qui ſe forment dans la viande pourrie & dans les fruits : on eſtime beaucoup les vers de terre qu'on nomme ſpécialement *Achées*, terme qui a du rapport avec celui d'*Aiche*, que beaucoup de Pêcheurs emploient au lieu d'*appâts*.

On trouve entre les fibres qui ſortent des racines d'Iris aquatique, de petites loges dans leſquelles ſont renfermés des vers blancs ou jaune-pâles, longuets, menus, à tête rouge, les jambes diſtribuées le long du corps : ſuivant Walton, c'eſt un excellent appât pour pluſieurs eſpeces de Truites, pour la Tanche, la Brême, la Carpe, &c.

Quelque eſpece de vers qu'on emploie pour pêcher, il vaut toujours mieux leur avoir laiſſé le temps de ſe vuider, que d'en faire uſage ſans cela. Dans le cas où on n'en a point qui aient été ſuffiſamment gardés, on peut faire qu'ils ſe Vuident promptement, en les laiſſant dans l'eau pendant une nuit, ſi ce ſont des vers de pré ou de terre de jardin ; & les mettant enſuite avec du fenouil dans le ſac qui ſert à les tranſporter au lieu de la pêche.

Quant aux vers, ſoit de tannée, ſoit du deſſous des tas de fumier, on doit ne les laiſſer qu'une heure dans l'eau, puis les mettre dans le ſac avec du fenouil pour les employer tout de ſuite.

Si on a le temps & la volonté de garder davantage les vers, le meilleur moyen pour les Conſerver eſt de les mettre dans un pot de terre garni de mouſſe, qu'il faudra renouveller tous les trois ou quatre jours en été, & toutes les ſemaines en hiver ; ou du moins il faudra à ces termes retirer la mouſſe, la bien laver, la preſſer entre les mains juſqu'à ce qu'elle ait rendu ſon eau, & la remettre ſur les vers. Quand ils commencent à devenir Malades & à Maigrir, ſur-tout ceux de l'eſpece qui vient dans la tannée ou ſous les tas de fumier, on peut les rétablir en verſant chaque jour environ une cuillerée de lait ou de crême, goutte à goutte ſur la mouſſe parmi laquelle ils ſont : & en ajoutant à la crême un œuf battu, qu'on fera bouillir avec elle, on réuſſira à les Engraiſſer & à les conſerver long-temps. Lorſque le nœud qui ſe rencontre environ à la moitié du ver de tannée commence à ſe renfler, c'eſt ſigne que le ver eſt malade & qu'il ne tardera pas à mourir, ſi on ne le ſecoure comme nous venons de dire.

La meilleure Mouſſe pour cet uſage eſt le Lichen qui repréſente exactement une Corne de Dain. On pourroit lui en préférer une autre eſpece, blanche & mollette, qui vient dans quelques bruyeres, mais qu'on trouve difficilement.

Un autre excellent moyen pour garder les vers eſt de bien laver un morceau de groſſe toile à ſacs, & l'ayant laiſſé ſécher, le tremper dans du bouillon où a cuit du bœuf frais ; le bœuf ſalé feroit mourir les vers : puis on tord cette toile ſans la rendre abſolument ſéche : après quoi on y met les vers, & on les dépoſe dans un vaiſſeau de terre. Au bout de douze heures, on les en retire pour donner à la toile les mêmes préparations ; & de même les jours ſuivants. On peut ainſi conſerver des vers de terre en parfaite ſanté pendant près d'un mois.

Au reſte s'il arrive qu'on ait des vers malades, ou en quelque autre mauvais état, on peut eſſayer ce que certaines perſonnes avancent ; que du camphre mis dans le ſac où on porte à la pêche la mouſſe & les vers, leur donne une odeur forte & ſi attrayante, que les poiſſons deviennent avides des plus mauvais vers.

Quand on veut ſe procurer des vers de terre, on les cherche ſous les pots de jar-

* Les Pêcheurs Bretons donnent aux appâts le nom de *Bouette* ou *Boite* ; les Anglois celui de *Bait*, d'où eſt peut-être venu le terme d'*Abaiter*. On ſe ſert auſſi du terme de *Boite* ſur les côtes de Normandie : on y dit encore *Abait*, & en conſéquence *Abaiter* ; ſoit par analogie avec l'expreſſion Angloiſe, ſoit par corruption d'*Abecquer* ou *Embecquer*, terme dont ſe ſervent beaucoup de Pêcheurs quand ils mettent à la pointe d'un hain quelque appât friand. Quelques-uns emploient le terme d'*Aiche* ou *Eche*, & diſent *Echer*. Les Provençaux nomment l'appât *Eſca*. Ailleurs on dit *Acque* ; d'où vient *Acquer*. On dit encore *Aurait*, *Amorce*. Toutes ces dénominations ſont uſitées dans différentes Provinces. Nous emploirons par préférence les termes d'*Appat* & *Amorce*, ſans nous interdire abſolument l'uſage de quelques autres.

din où il y a de l'humidité ; ou bien on ſe tranſporte dans un pré un peu frais, & ayant enfoncé un piquet en terre, on le remue de ſorte que l'on faſſe décrire un cercle au bout qui eſt en haut & qu'on tient dans la main ; la preſſion qu'on occaſionne à la terre, engage les vers à en ſortir. Pour la même raiſon ils ſortent quand on foule la terre avec les pieds, ou quand on la frappe avec une batte. On réuſſit encore à faire ſortir les vers aſſez promptement, en répandant ſur la terre ſoit de l'eau ſalée, ſoit une forte décoction de feuilles de noyer, principalement aux endroits où de petits trous indiquent que les vers ont coutume de ſortir pendant la nuit.

Pour ſe procurer des Vers de Viande on prend du foie de quelque quadrupede, & on le ſuſpend avec un bâton en croix au-deſſus d'un pot ou d'un baril à demi plein d'argille ſéche. A meſure que les vers groſſiſſent dans le foie, ils tombent ſur la terre ; & il s'en produit de la ſorte ſucceſſivement pendant aſſez long-temps.

Pour avoir des vers toute l'année il faut prendre un chat ou un oiſeau de proie qui ſoit mort, le laiſſer ſe gâter étant expoſé aux mouches ; & quand les vers y ſont bien vivants & en bonne quantité, on enfouit le tout dans de la terre humide autant à l'abri de la gelée qu'il eſt poſſible. On les en retire à meſure qu'on en a beſoin. Comme ces vers ſe métamorphoſent en mouches au mois de Mars, il faut alors avoir recours à d'autres animaux pareils.

Une grande partie de ce que nous venons de dire ſur les Vers, eſt tirée de Walton, Auteur Anglois qui a fait ſur la Pêche à la canne un Ouvrage très-eſtimé.

On fait beaucoup de cas d'un appât qu'on nomme aſſez ſouvent *Chatouille* ; eſpece de petite Lamproie, groſſe ſeulement comme un tuyau de plume à écrire, & qui ſe trouve dans la vaze.

Les Moules de riviere, tirées de leurs écailles ; les Limas, les Sauterelles, différentes eſpeces de Scarabées, les Fourmis ailées, pluſieurs Mouches & Papillons, les Grenouilles, les petits poiſſons de toutes eſpeces qu'on nomme *Blanchaille*, même les Perchettes quand on leur a coupé l'aileron de deſſus le dos ; ſont de bons appâts. Les poiſſons les plus eſtimés en ce genre ſont la Loche & le Carpeau ; mais la Tanche eſt réputée un appât fort médiocre.

Les Pêcheurs prennent eux-mêmes ces appâts ; & ſouvent pendant que le pere pêche de gros poiſſons, les enfants s'occupent à en prendre de petits pour faire des appâts.

On amorce auſſi quelquefois avec de groſſes féves, qu'on nomme à Paris *Féves de marais* : nous dirons ailleurs comment on les prépare pour cet uſage.

On peut dire en général que l'*Aſſa fœtida* & les autres drogues dont l'odeur eſt forte ; rendent plus ſûr l'appât qu'on préſente aux Brochets & autres poiſſons d'eau douce.

Nous voyons dans un Mémoire d'Alicante, qu'à cette côte les Pêcheurs à la canne amorcent leurs hains avec des Boulettes de Son pour prendre des Oblades.

Walton dit que pour prendre le Chabot, on fait une *Pâte* compoſée de fromage bien fort, que l'on pile dans un mortier avec un peu de beurre & de ſaffran, juſqu'à ce que le tout forme une maſſe de couleur citronnée. Il ajoute que pour l'hiver quelques-uns préparent une pâte de fromage & de térébenthine.

Pour les grandes pêches à la mer, quoique les femmes & les enfants ſe donnent bien de la peine pour prendre des appâts, les Pêcheurs ne peuvent ſe diſpenſer d'en acheter ; & c'eſt ordinairement pour eux un objet de dépenſe conſidérable : chaque fois que ceux de Calais & de Dunkerque ſortent pour aller à la pêche des Merlans & des Rayes, il leur en coûte 40 à 50 livres pour amorcer leurs hains ; & nous ferons voir ailleurs que pour d'autres pêches la dépenſe eſt encore plus conſidérable.

Les Pêcheurs de Baſſe-Normandie prétendent que la Chair de toutes ſortes de poiſſons eſt bonne pour amorcer les hains, & ils s'en ſervent indiſtinctement, pourvu qu'elle ſoit fraîche. A l'égard des Bretons, ſouvent ils coupent un petit morceau au bas du dos des poiſſons qu'ils ont pris, & ils s'en ſervent pour amorcer. Ces poiſſons ainſi mutilés n'en ſont pas moins de vente dans les Poiſſonneries de la Province ; mais les Chaſſe-marées qui vont dans les grandes villes, ne s'en chargent pas volontiers.

Les Pêcheurs de Flandre, de Picardie & de Haute-Normandie ſont plus de choix dans leurs appâts ; ils prétendent qu'il en faut de différents ſuivant les ſaiſons & l'eſpece de poiſſon qu'ils ſe propoſent de prendre.

Ils eſtiment que l'appât qui mérite la préférence ſur tous les autres eſt le *Hareng* frais, de toutes les eſpeces ; & les Provençaux penſent auſſi avantageuſement des *Sardines*.

Ils mettent après ces appâts les *Blanches*, qu'on nomme auſſi *Blanquettes*, *Œillets*, *Orillets*, ou *Mêlis* ; en Normandie, *Saumonelle* ; & en Provence, *Nonnat*. Tous ces termes ſont ſynonymes ; & ſignifient de petits poiſſons du premier âge & de toute eſpece, qui ſe rencontrent au pied des parcs dans les manches, & au bas des filets quand la mer eſt retirée.

Les poiſſons qu'on emploie communément pour amorcer, ſont les Harengs blaquets ; les Sardines ; les Lanſons, Lançons ou Alançons ; les Eguilles ou Aiguilles, qu'on nomme en Normandie *Quilles*, *Equilles* ou *Equilettes* ; les Crados ou Grados, qu'on ap-

pelle *Prêtres* en Normandie, & *Pretras* ou *Eperlans bâtards* en Bretagne ; enfin toutes les eſpeces de petits poiſſons ronds.

Sur le Grand-Banc, les Entrailles des Morues qu'on a priſes, ſervent au défaut de meilleurs appâts pour en prendre d'autres. Nous traiterons cet article fort en détail lorſqu'il s'agira expreſſément de la pêche de la Morue.

Enfin les vers marins qu'on trouve dans le ſable & les rochers à la laiſſe de baſſe mer, les Seches, les *Pitots* ou vers à coquilles, (auſſi nommés *Folades*, *Pélorides* ou *grandes Palourdes*) les *Cornets* ou *Calamars*, divers petits Cruſtacés, la chair des poiſſons ſalés, la viande de différents animaux, fraîche ou ſalée : voilà en gros toutes les ſubſtances dont on fait des appâts, & qui ſervent à amorcer les hains. Nous allons les reprendre plus en détail pour mieux expliquer l'uſage qu'on en doit faire.

Nous avons déja dit que les Harengs frais doivent être mis au nombre des meilleurs appâts. Quelquefois en pêchant les Harengs à la fin d'Avril & durant le mois de Mai, on prend des *Celans*, & des *Sardines* qu'on nomme *Galices* en Gaſcogne. Ces poiſſons ſont des appâts preſque auſſi bons que les Harengs même.

Les Pêcheurs-Palangriers de Provence eſtiment autant pour cet uſage la Sardine, que les Ponentois eſtiment le Hareng.

On ne peut amorcer avec un Hareng que 4 à 5 hains pour la Raye, & 8 à 10 pour le Merlan & les autres poiſſons de même groſſeur.

Quand on aura l'idée des grandes pêches aux cordes, on concevra quelle conſommation elles doivent faire de Harengs. Car il eſt de fait que chacun des Pêcheurs de la côte de Dieppe a beſoin à chaque démarrage de 7 ou 800 Harengs pour garnir ſa teſſure ; & tous ces Pêcheurs font pluſieurs démarrages par ſemaine lorſque le temps y eſt propre.

Il faut ſe rappeller ce que nous avons dit plus haut, de ce qu'il en coûte aux Calaiſiens & Dunkerquois pour leurs appâts.

Comme le Hareng eſt un bon poiſſon, ſoit frais, ſoit ſalé, on auroit déſiré d'empêcher cette conſommation : mais ayant eu de bonnes preuves qu'on ne pouvoit s'en paſſer pour la pêche du poiſſon frais, le Gouvernement s'eſt déterminé à ne point gêner ſur cela les Pêcheurs.

Vers la fin de la pêche du Hareng, ce poiſſon n'étant plus bon ni à manger frais, ni à en faire des ſalaiſons, la Police a défendu d'en pêcher alors. Cependant, vû l'avantage de ſe procurer du poiſſon frais pour Paris, on a permis aux Pêcheurs de la côte de Normandie de mettre à la mer quelques bateaux pour prendre telle quantité de Hareng qui ſeroit néceſſaire pour faire leur pêche. Il eſt vrai qu'autoriſés par ce prétexte, ils en pêchent plus qu'il ne leur en faut, & qu'ils en ſalent & en vendent aux Chaſſe-marées. Mais comme le Hareng eſt un poiſſon de paſſage, qui commence à diſparoître à la fin de Mars, & qui ne ſe trouve preſque plus ſur les côtes de France à la fin d'Avril, il faut toujours ſe pourvoir d'autres appâts qui ſuppléent à ſon défaut. D'ailleurs la Solle ne paroît jamais être bien friande de ce poiſſon.

La petite *Blanche* ou *Blanquette*, que nous avons dit être un amas de toutes ſortes de petits poiſſons pris au fond des parcs & au bas des filets, dans les mois de Mai, Juin & Juillet, eſt un fort bon appât ; pourvû qu'elle ſoit bien fraîche, & qu'on en garniſſe ſuffiſamment les hains proportionnellement à leur grandeur ; car il en faut quelquefois 8 à 10 pour un hain. On les *broque* par les yeux ou les ouies : & je ſoupçonne que c'eſt pour cela qu'on les a nommés *Œillets* ou *Orillets* ; & *Mêlis*, parce que c'eſt un mélange de toutes ſortes de poiſſons.

Il eſt vrai que ces poiſſons groſſiſſant à meſure que la ſaiſon avance, deux ou trois peuvent alors ſuffire pour amorcer un hain ; mais on conçoit quelle énorme conſommation cette pêche fait de petits poiſſons qui deviendroient gros ſi on les laiſſoit ſubſiſter ; une douzaine eſt ſacrifiée à la priſe d'un poiſſon qui n'eſt quelquefois pas fort gros : tant de poiſſons qui devroient peupler les côtes ſont ſans doute une perte conſidérable. Au reſte il faut avouer que cet appât eſt très-bon, & bien capable de ſuppléer au défaut du Hareng.

Les *Vers Marins* fourniſſent un très-bon appât, & en quelque façon le meilleur de tous pour les Solles. Mais il y en a de pluſieurs eſpeces, & les uns ſont plus eſtimés que les autres.

Les Vers Noirs, qu'on nomme *Francs*, ſont très-eſtimés ſur la côte de Haute-Normandie & de Picardie. On aſſûre que la Solle en eſt ſinguliérement friande. Il faut qu'un de ces vers ſoit gros pour pouvoir amorcer deux hains. On les pêche dans le ſable quand la marée s'eſt entiérement retirée. On connoît les endroits où ſont ces vers, à des traces qu'ils forment ſur le ſable.

Les Vers Rouges, qu'on nomme *Bâtards* ou *Vérotis*, ſe tiennent dans de petits rochers qui s'étendant le long du rivage ne s'élevent guères au-deſſus du ſable : on les y découvre en détachant avec un picq les pierres dont l'aſſemblage forme le rocher. Ces vers ſe trouvent dans les delits, au milieu d'une vaze noire qui s'y rencontre ordinairement : ils parcourent ces delits, & laiſſent après eux une trace rougeâtre : les Pêcheurs la ſuivent, & trouvent enfin le ver.

Le ver rouge ne differe pas du ver noir

feulement par la couleur ; ſa forme eſt auſſi différente : le ver noir eſt rond, & le rouge applati. Les Pêcheurs de Grandville eſtiment beaucoup ces vers rouges, prétendant qu'ils luiſent davantage dans l'eau, & que pour cette raiſon ils ſont mieux apperçus par le poiſſon.

Les Vers Blancs, qu'on nomme *Bourlottes* en Bretagne, ſont les moins eſtimés.

Les Vers de Terre ſervent pour pêcher des Anguilles.

C'eſt depuis Pâques juſqu'à la S. Michel qu'on fait principalement uſage de ces ſortes d'appâts, qui ne détruiſent pas le poiſſon comme fait la blanchaille. Malheureuſement les vers marins ſont chers & rares aux côtes vazeuſes & de galet, où il n'y a ni ſable, ni roches. Car, comme nous l'avons dit, les noirs ſe trouvent dans le ſable, & les rouges dans les roches.

Les Pêcheurs de S. Valery en fourniſſent beaucoup aux Poletais & aux Pêcheurs du Bourg d'Ault, parce que leurs greves ſableuſes en ſont abondamment pourvues. Comme les Solles ne mordent aux vers que quand ils ſont frais & même vivants, les enfants & les jeunes gens en apportent de S. Valery à Dieppe dans des gamelles de bois avec de l'eau de mer, courant toujours dans le chemin, en ſorte qu'ils font, à ce qu'on prétend, deux lieues par heure. La longue habitude les rend d'excellents coureurs.

Quand les Pêcheurs manquent de bons appâts, ils ſe ſervent de coquillages, comme de Moules, de Brelins (*Bredins*, *Bernicles*, *Cuvettes*, *Lampottes*) qu'on appelle auſſi *Yeux de Bouc*. On leur apporte ces coquillages vivants ; ils en ôtent l'écaille, & ſe ſervent de la chair pour embecquer les hains qu'ils ont auparavant garnis de Hareng ſalé. Mais ils ne prennent guères avec ces appâts que des Merlans & des Limandes. Quelquefois auſſi les Pêcheurs amorcent avec des brelins ſeuls : & alors il en faut trois ou quatre pour un hain, ſuivant ſa groſſeur. C'eſt communément au mois de Décembre qu'on ſe ſert de cet appât.

On amorce encore avec le *Pitot*, qui eſt ordinairement aſſez gros pour garnir un hain ; mais cet appât n'eſt guères eſtimé.

Les *Seches*, (qu'on nomme *Marquettes* en Bretagne, *Sepie* en Gaſcogne, *Seppie* à Naples) ainſi que les *Cornets* ou *Calamars*, (*Sepia loligo magna*) & les petites Seches qu'on nomme *Caſſerons* en Saintonge & Aunis ; ſont des appâts très-médiocres, dont néanmoins on fait uſage dans les chaleurs quand les autres manquent. On ne ſe ſert que du corps de ces poiſſons ; & quelquefois, mais rarement, des pieds des Cornets.

On ne prend guères avec ces ſortes d'appâts que des Rayes & un peu de Merlan ; de ſorte que ce n'eſt que la diſette des autres appâts qui engage à s'en ſervir ; ſur-tout de la Seche, qui eſt le moindre de tous ceux que nous venons de nommer.

Les *Cornets* entiers ſont beaucoup meilleurs ; ils conviennent à toutes ſortes de poiſſons, excepté à ceux du genre des Plats ; on prétend que les Morues en ſont très-friandes, de ſorte que ſi l'on en avoit beaucoup ſur le Grand Banc, on auroit bientôt fait une excellente pêche.

On amorce encore depuis le mois de Mars juſqu'en Septembre avec quelques cruſtacés, comme ſont, 1°. les *groſſes Chevrettes*, (qu'on nomme *Salicots* en Haute-Normandie, *Barbeaux* ou *Sanctés* en Saintonge & Aunis, *groſſes Creviches* en Guyenne & Gaſcogne) ; 2°. la *petite Chevrette*, appellée *Crevette* & *Grenade* à Dunkerque, *Sauterelle de mer* en Picardie, *petite Creviche* en Guyenne, *Eſquine* en Gaſcogne, *Chevron*, *Maniguette* en Bretagne. On prend avec ces appâts des Maquereaux & des Rayes de toutes les eſpeces.

3°. A l'égard des Chevrettes de la plus petite eſpece, qu'on nomme *Sauterelles* ou *Caranates*, 5 à 6 ſuffiſent à peine pour un hain ; & il ne s'y prend guères que des Rayes griſes.

4°. On peut mettre encore au nombre des appâts que fourniſſent les cruſtacés, les Crabes de toutes les eſpeces ; ſur-tout lorſqu'ils ſont près de quitter leur robe (alors on les nomme *Poltrons*) ; ou quand l'ayant quittée, leur envelope eſt encore tendre & membraneuſe, état dans lequel on les nomme *Craquelins* ou *Craquelots*. On coupe ou l'on déchire ces crabes par morceaux pour en amorcer pluſieurs hains. Le Congre eſt le poiſſon qu'on prend le plus ordinairement avec ces appâts ; & les Pêcheurs au libouret prennent ainſi des Merlans & des Limandes.

Les petits Pêcheurs à la côte amorcent auſſi, faute d'autre choſe, avec des *Loches* de mer, quoique ce ſoit un très-mauvais appât.

Les Voyageurs diſent qu'à la côte de Guinée les Naturels garniſſent leurs hains avec des morceaux de *Canne à ſucre*, pour prendre le poiſſon qu'ils nomment *Korcofado*.

On eſt quelquefois réduit à ſe ſervir d'*Appâts ſalés*, tels que les Harengs & le foie de Bœuf, ayant attention qu'ils ne ſoient pas corrompus. En ce cas on *embecque* ou on garnit l'extrémité de l'hain avec un petit morceau d'un des meilleurs appâts qu'on peut ſe procurer. Un peu de viande fraîche, Bœuf, Vache, Cheval, Aſne, Chien, &c. vaut encore mieux : mais il ne faut pas que ces chairs ayent contracté de mauvaiſe odeur ; & les foies, ainſi que les poumons de ces animaux, ſont préférables à leur chair.

On ne prend guères que des Merlans avec ces appâts, dont l'uſage eſt borné aux petites pêches qu'on fait à l'entrée des Ports.

Au reſte, outre les cas de diſette, il y en

a encore

à encore où la chair salée devient, pour ainsi dire, nécessaire : ayant remarqué, par exemple, aux côtes de Flandre, que vers le Carême le Merlan est dégoûté, en sorte qu'il refuse de mordre à différents appâts qu'on lui présente, on a réussi à l'attirer en amorçant les hains avec du foie de Cochon, même salé. Cet appât réussit encore quand le froid fait retirer le poisson au fond de l'eau. En conséquence le foie de Cochon frais est très-recherché par les Pêcheurs-Cordiers de Dunkerque & des environs : ce qui fait qu'ils l'achetent communément 40 sols la piece, & que les femmes vont en chercher jusqu'à 7 & 8 lieues dans les terres, & les Chasse-marées en apportent de 20 à 25 lieues. Outre cela les Pêcheurs un peu aisés en font des salaisons vers la S. Michel, pour s'en servir dans les circonstances que nous avons indiquées.

Quand nous disons que les chairs dont on fait des appâts, doivent être exemptes de mauvaise odeur, nous n'entendons parler que des pêches dont il est ici question ; car tous les poissons ne fuient pas ces odeurs qui nous déplaisent. Indépendamment du goût que témoignent plusieurs poissons d'eau douce pour les chairs qui ont quelque degré de corruption, les Russes nous assurent que l'odeur de charogne est un appât fort attrayant pour le Bélouga, le Cétera, quelques Chiens marins, & autres.

La *Résure*, dont nous parlerons dans peu, est dans le même cas pour les Sardines.

Il semble qu'en général les poissons soient plus friands de ceux de leur espece que de tout autre. Car les Pêcheurs prétendent que quand on amorce avec de la blanque où il y a des poissons de toutes les especes, on trouve ordinairement prises aux hains les mêmes especes de poissons qui ont servi d'appât ; & il est certain que les Morues se prennent à des hains amorcés avec les intestins ou autres parties des Morues : il en est de même du Bélouga, du Loup marin & d'autres poissons.

Il pourroit cependant se faire que cette regle ne fût pas générale. Car dans les quadrupedes il y a des animaux carnaciers qui ne mangent point la chair de leurs semblables, pendant que d'autres s'accommodent de tout : de même les oiseaux de proie ne se dévorent point les uns les autres ; au lieu que les Canards mangent très-bien la chair des autres Canards.

Quand on amorce avec des poissons un peu gros, il faut les couper en biais, afin de ménager l'appât : car l'hain doit en être entiérement couvert, excepté à sa pointe & à celle du barbillon : si ces pointes étoient entiérement couvertes, le poisson rejetteroit souvent l'appât dès qu'il sentiroit que la pointe de l'hain lui chatouilleroit le gosier.

On doit encore mettre au nombre des appâts la *Résure*, *Rave* ou *Rogue*, que les Pêcheurs de Sardines emploient pour *bouetter*, *affaner* ou *affamer*, c'est-à-dire, pour engager les Sardines à s'élever du fond de la mer & à donner dans les filets qui dérivent à fleur d'eau. Cette résure est faite d'œufs de Morues & de Maquereaux qu'on sale ; ceux de Morue le font sur le Banc de Terre-Neuve, ou ailleurs, & il en vient plusieurs cargaisons de Norwege. A l'égard de la résure des Maquereaux, elle vient sur-tout de l'Isle de Bas ; & quand les Maquereaux donnent abondamment à quelques côtes, des Marchands en font saler. Les Pêcheurs Bretons font même quelquefois une espece de résure en émiant de la chair de Maquereau cuite.

Il est défendu de se servir en guise de résure pour la pêche des Sardines, de ces petites Chevrettes qu'on nomme *Sauterelles de mer*. Cette prohibition est fondée sur ce qu'on détruit beaucoup de frai de poisson en pêchant les Sauterelles avec des sacs ; & de plus parce qu'on prétend que les Sardines qui ont mangé de ces Chevrettes, ne font pas propres à être salées, & qu'elles se corrompent très-promptement.

Ce qu'on nomme en Bretagne *Gueldre*, *Guildille*, *Guildive*, ou encore *Guildre*, se fait avec des Chevrettes, des Cancres & de menu fretin de toute sorte de poisson, qu'on pile pour en former une pâte. Les Observations de la Société d'Agriculture & de Commerce de Bretagne (année 1757) attestent que cet appât corrompt les Sardines en moins de trois heures, & qu'il les fait tellement fermenter qu'elles s'entr'ouvrent par le ventre. Cette Société si zélée pour le bien public, insiste en outre sur le préjudice que fait au poisson de toute espece un appât dont la composition est si destructive. Elle observe même que dans quelques endroits on prépare un appât semblable, nommé *Menue*, où il n'entre que des poissons assez jeunes pour avoir seulement la grosseur d'une lentille : quoique ce dernier appât coûte fort cher, on en consomme cependant assez pour que dans les seuls environs du Port-Louis on empliſſe tous les ans pour cette destination plus de 400 barils d'un si petit frai de poisson ; d'où il résulte une destruction énorme.

Quelques Navigateurs mettent à leurs hains un morceau de *Lard*, qui attire par sa blancheur les Requiens & d'autres gros poissons.

Il nous reste à parler des *Leurres* & *Appâts Factices*, dont on fait usage pour prendre différents poissons.

On attire des Crabes dans des nasses avec des *Pierres blanches* taillées en forme de poissons.

Nous avons déja dit qu'on prend des Morues avec des morceaux de plomb auxquels

on donne la forme de poiſſons. Nous les avons repréſenté *Pl. VII.* Nous parlerons ailleurs d'une ſemblable ruſe pour la pêche des Harengs.

Les gros poiſſons ſe laiſſent encore tromper par un morceau de Liége taillé en forme de poiſſon, qu'on couvre d'une peau de poiſſon, ou d'une toile blanche à laquelle on fait une raie bleue ſur le dos. Les Baſques y ajoutent quelques plumes pour prendre des Thons. Ce leurre eſt repréſenté ſur la *Pl. II.* Nous avons dit qu'on ſubſtituoit quelquefois une *Chandelle* au morceau de liége.

Tout le monde ſait qu'on prend des Grenouilles avec un petit morceau de *Drap rouge*. Ce morceau d'étoffe fournit un leurre excellent pour prendre des Maquereaux pendant le jour ; lorſque les Matelots de Calais & de Dunkerque traverſent la Manche durant la ſaiſon de ce poiſſon, ils en prennent beaucoup avec des hains leurrés de cette maniere. En jettant ces hains dans le remou du vaiſſeau qui ſille, non-ſeulement ils prennent aſſez de Maquereaux pour ſe nourrir, mais encore ſouvent pour en vendre de frais, & même en ſaler.

Les Pêcheurs de Grandville ſe ſervent auſſi d'un morceau de drap rouge pour prendre du Maquereau ; mais ce n'eſt que faute d'autres appâts ; car ils ſavent que la chair de poiſſon a un effet encore plus ſûr.

Les Voyageurs diſent que dans l'Iſle de Ternate les Pêcheurs lient en paquet une *Mouſſe* dont on ſe ſert pour calfater les coutures des bateaux ; & que mettant ce paquet au bout d'une corde aſſez longue, ils le jettent le plus loin qu'ils peuvent à la mer. Les poiſſons ſaiſiſſent ce leurre, & leurs dents s'embarraſſent dans la mouſſe, de façon que les Pêcheurs qui ſont fort habiles à le retirer, ne leur laiſſent pas le temps de s'en dégager. Ceux qui parlent de cette pêche, auroient dû dire quel poiſſon l'on prend ainſi : & peut-être n'ont-ils pas remarqué qu'on met dans la mouſſe quelque appât ; car nous dirons dans la ſuite qu'on prend des Ecreviſſes avec un petit fagot de menues branches ou un paquet de filaſſe, dans lequel on a mis des entrailles de quelques animaux.

Nous expliquerons ailleurs comment les Anglois font des Inſectes factices, avec leſquels ils prennent différents poiſſons, particuliérement des Truites.

Nous ne parlerons point des appâts dangereux qui enivrent ou tuent les poiſſons, tels que la Coque du Levant, la Noix Vomique, &c. Il ſeroit avantageux que ces moyens qui détruiſent les poiſſons, fuſſent ignorés : les Ordonnances les défendent ſous des peines rigoureuſes. Heureuſement les Ponentais n'en font pas uſage. Mais on s'en ſert trop fréquemment dans les étangs ſoit d'eau douce, ſoit d'eau ſalée.

Ce que nous venons de dire ſuffit pour cet article, où il ne s'agit que de généralités. Nous aurons pluſieurs choſes à y ajouter lorſque nous parlerons des poiſſons en particulier, quelques-uns exigeant des appâts qu'ils affectent plus que d'autres.

ARTICLE DIXIEME.

Des Saiſons les plus favorables pour la Péche aux Hains ; de celles qui ſont particulieres à quelques eſpeces de Poiſſons ; & des Temps les plus propres pour faire une bonne Péche.

TOUTES les ſaiſons, tous les temps ne ſont pas également favorables à la pêche aux hains. Les Pêcheurs des rivieres l'abandonnent preſque entiérement pendant l'hiver, pour ne plus pêcher qu'aux filets. Et quand les fraîcheurs de l'automne commencent à ſe faire ſentir, ils ſont obligés d'amorcer leurs hains avec des poiſſons frais ou même de vivants ; au lieu que durant l'été, les poiſſons mordant plus volontiers, les Pêcheurs ſe contentent d'amorcer avec de la viande, ou même du fromage.

A la mer, ainſi que dans les rivieres, la pêche eſt rarement abondante quand le ciel eſt clair & ſerein.

Lorſqu'il neige & qu'il fait un vent froid de Nord, les poiſſons de riviere ſe retirent dans les crônes ; & ceux de mer gagnent la grande eau, où la fraîcheur de l'air pénetre difficilement.

La pêche n'eſt preſque jamais auſſi bonne quand les eaux ſont claires & pures, que lorſqu'elles ſont troubles ; comme cela arrive quand le temps eſt diſpoſé à l'orage par les vents de Sud-Eſt, ou à la mer après une petite moture. Dans ces circonſtances les poiſſons qui ſont agités, rencontrent les appâts, & ils ſe jettent deſſus. Pour ces mêmes raiſons, les temps ſombres & les petites pluies douces ſont très-avantageuſes, ſur-tout pour la pêche en mer.

Le froid engage d'abord les petits poiſſons à quitter le rivage de la mer : bientôt les gros ſont obligés de ſe porter au large pour y trouver leur ſubſiſtance. Ces remarques indiquent aux Pêcheurs où ils doivent aller chercher leurs proies ; de ſorte que quand il fait froid, les petits Pêcheurs ſont obligés de dérader, & de prendre des bateaux aſſez forts pour pouvoir tenir le large & pêcher dans les grands fonds.

On remarque encore que les poiſſons mor-

dent peu quand ils frayent ; & dans cette circonſtance leur chair étant molle & de mauvais goût, il ſeroit à propos de n'en prendre aucun. Mais après que les poiſſons ont jetté leur frai, ils ſont affamés, & courent avec avidité aux appâts qu'on leur préſente.

Il eſt naturel qu'il y ait des ſaiſons affectées pour prendre les poiſſons de paſſage, puiſqu'ils ne paroiſſent ſur certaines côtes que dans des ſaiſons déterminées ; nous les indiquerons dans la ſuite. Mais il y a auſſi des temps affectés pour la pêche des *Poiſſons Domiciliés* : j'entends par ce nom ceux qui ſe trouvent à peu près toute l'année ſur les mêmes côtes. La vraie ſaiſon, par exemple, pour prendre les Vives avec les hains, eſt en Août, Septembre & Octobre ; juſqu'à ce que le froid ſe faſſe ſentir à une certaine profondeur dans l'eau. On n'en prend plus alors avec les hains, & les Pêcheurs croient qu'elles ſe retirent dans la grande eau, & qu'elles s'y enſablent pour tout l'hiver ; ce qui paroît juſtifié parce qu'on ne prend les Vives avec les hains que pendant l'été, au lieu que durant l'hiver on en pêche avec les filets qui draguent le fond de la mer.

On prend des Merlans ſur nos côtes durant toute l'année : cependant la vraie ſaiſon de cette pêche eſt depuis le mois de Septembre juſqu'en Février ; non-ſeulement eu égard à l'abondance de ce poiſſon, mais encore à cauſe de ſa qualité : car comme il commence à frayer à la fin de Février, ſa chair eſt molle, fade & d'un goût déſagréable. Le Merlan devient un peu meilleur vers la fin de Mars. Il prend plus de qualité dans les mois de Mai & Juin. Néanmoins il n'eſt jamais auſſi bon que dans ceux de Septembre, Octobre & Novembre. Sa chair eſt encore de bon goût en Décembre & Janvier : mais ce poiſſon eſt alors ordinairement ſi rempli de foie & d'œufs, que ſon ventre en devient extrémement gros ; ce qui a fait croire que les Merlans étoient *Hermaphrodites*, prenant le foie pour de la laite. On ſe déſabuſera aiſément de ce préjugé en obſervant que le foie du Merlan, ainſi que celui des Morues & des autres poiſſons, rend de l'huile, au lieu que les laites ſont ſeches & ſans onctuoſité ni graiſſe ; ce qui fait qu'on la rejette de tous les poiſſons dont on retire l'huile. Cette remarque peut ſervir à diſtinguer dans tous les poiſſons le foie d'avec la laite.

A l'égard des Morues, des Linguets, des Aigrefins, des Merlus, ainſi que des poiſſons plats, comme Plies, Carrelets & ſurtout des Solles, on en pêche dans preſque toutes les ſaiſons ; obſervant ce que nous avons dit du froid & de la ſaiſon du frai. Ajoutons que la nuit eſt plus favorable que le jour pour rendre leur pêche abondante, à moins que le ciel ne ſoit couvert, ou l'eau troublée par quelque moture.

Les Pêcheurs travaillent avec plus de ſuccès pendant les vives eaux que lors des petites marées ; parce que les courants, alors plus rapides, font faire plus de chemin au poiſſon, qui rencontrant les appâts y mord, & ſe prend.

Les gros vents empêchent moins les Pêcheurs de tendre leur teſſure que de la relever. Et la circonſtance la plus fâcheuſe pour les grands Pêcheurs-Cordiers, eſt lorſque le vent change ſubitement de direction ; par exemple, s'ils ont tendu d'un vent de Sud, & qu'il ſaute tout d'un coup au Nord, les Pêcheurs courent riſque de perdre leurs appelets, parce qu'ils ne peuvent appareiller pour relever leur teſſure.

Les Pêcheurs redoutent encore les *Poiſſons voraces*, tels que les Chiens de mer, les Seches, &c. qui attaquent les poiſſons pris aux hains, les fatiguent, les bleſſent, &, (pour me ſervir de l'expreſſion des Pêcheurs,) les rendent *Hoyés* : pour lors ces poiſſons ne ſont plus de vente. C'eſt donc un grand malheur pour les Pêcheurs aux cordes que de ſe trouver dans un banc de poiſſons voraces.

Comme il y a toujours pendant le cours de l'année quelque poiſſon à prendre, les grands Pêcheurs n'interrompent la pêche aux hains que pour faire celle du Maquereau, & les Pêcheurs Picards pour aller à celle du Hareng.

A Dunkerque, où l'on s'occupe beaucoup de la pêche des Merlans en Décembre & Janvier, les grands Pêcheurs la quittent au commencement de Février, pour aller à 40 lieues vers le Nord prendre des Cabilleaux & des Rayes, juſqu'au 15 de Mai. Quelques-uns même s'occupent de la pêche des Rayes pendant les mois de Juin & Juillet. La plupart ſe tiennent à pêcher à l'entrée du port pendant le mois d'Août. Quelques-uns vont au Nord pour la pêche du Hareng & de la Morue, juſques vers le 6 de Septembre, que commence ordinairement la grande pêche du Hareng.

Au Havre, ſans exclure pluſieurs autres pêches, on fait pendant toute l'année celle où l'on ſe ſert du Libouret.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous diſons ailleurs des Pêches au Libouret & au grand Couple, qui occupent quelques-uns de nos Pêcheurs de la Manche & ceux de Bayonne. La même raiſon d'œconomie nous diſpenſe de prévenir les détails où nous entrerons concernant la pêche qui ſe fait des différentes eſpeces de Morue en Amérique, une ou pluſieurs fois chaque année, par les Dieppois, Grandvillois, Malouins, Olonnois & Bayonnois. On verra encore dans l'Article des Morues, les côtes où ces poiſſons & d'autres de leur genre ſe pêchent,

ſoit toute l'année, ſoit ſeulement en certains temps. Ces faits dont l'expoſé pourroit moins intéreſſer en cet endroit, plairont davantage au Lecteur dans les Articles particuliers à chaque Poiſſon, où nous nous propoſons de les placer. Ainſi nous allons paſſer ſuccintement en revue les côtes étrangeres qui appartiennent à l'Océan, & enſuite nous donnerons un coup-d'œil ſur la Méditerranée.

Dans le Royaume de Valence, la pêche au Palangre commence en Septembre, & finit en Mai.

Les Pêcheurs-Palangriers du Royaume de Grenade font ce métier toute l'année.

Suivant les Voyageurs, on pêche auſſi pendant toute l'année à Malaga avec les hains; & on y prend de bon poiſſon, particuliérement des Bonites.

A Cette, la pêche au palangre ſe fait depuis le mois d'Avril juſqu'à la fin d'Octobre.

A la Ciotat, on pêche pendant toute l'année aux hains, lorſque le temps le permet, & on y prend de gros ou de petits poiſſons, ſuivant les hains dont on ſe ſert & les appâts dont on les amorce.

Les Palangriers de S. Tropez & de Fréjus commencent leur pêche en Octobre, & la finiſſent en Mars, travaillant de nuit & de jour.

En général on pêche en Provence dans les étangs avec de petits palangres durant tout l'hiver juſqu'au Carême, lorſque le temps eſt beau.

Cette énumération qu'il ne nous étoit guères poſſible d'abréger davantage, ne comprend pas, à beaucoup près, tous les endroits où l'on pêche avec les hains. Ce que nous venons de dire ne regarde preſque que les grands Pêcheurs; car il y en a beaucoup de petits qui ſont continuellement occupés de cette pêche.

Voilà une idée ſommaire des ſaiſons où l'on pêche aux cordes dans les différents parages; ainſi que des temps les plus favorables à cette pêche, & des attentions qu'il faut avoir pour aller, ſuivant les circonſtances que nous avons indiquées, chercher les poiſſons dans les endroits qu'ils fréquentent. Nous rendrons ailleurs ces idées plus préciſes.

ARTICLE ONZIEME.

Des Barques, Bateaux, Chaloupes, &c. qu'on emploie pour la Pêche aux Cordes & aux Hains; & de ceux qu'on appelle Palangriers *ſur la Méditerranée.*

Nous avons déja fait appercevoir, & on le verra encore mieux par ce que nous dirons dans la ſuite, qu'on fait au bord des eaux, avec des hains & des lignes, des pêches qui n'exigent aucune eſpece de bateau. Mais il y a des pêches aux hains qui ſe font ſur les rivieres & à la mer, quelquefois aſſez loin des côtes. En ce cas on ne peut ſe paſſer de bateaux ou de chaloupes, en un mot, de quelque eſpece de bâtiment qui puiſſe tenir la mer: & il en faut de plus ou moins grands, ſuivant l'eſpece de pêche qu'on ſe propoſe. Il nous a paru convenable, pour rendre plus complets les préliminaires dont nous nous occupons préſentement, d'en donner une idée. Je dis ſimplement une idée; car s'il s'agiſſoit d'en faire une hiſtoire complette, nous ſerions obligés de faire graver & de décrire preſque tous les bâtiments de mer, excepté les Vaiſſeaux de guerre & les gros Navires marchands; puiſque les Heux, les Gribannes, les Pinques, les Dogres, les Caravelles ou Crevelles, &c. ſervent pour les grandes pêches. Je conviens qu'en parlant de ces pêches nous pourrons être obligés de dire quelque choſe de ces diverſes eſpeces de Navires. Mais pour le préſent nous nous renfermerons à traiter des petits Bâtiments qui ſont principalement deſtinés aux pêches qu'on nomme dans l'Océan *aux Cordes*, & dans la Méditerranée *aux Palangres*.

Ce n'eſt pas que quelques-uns de ceux dont nous allons parler, ne ſoient employés pour certaines pêches aux filets. Mais quand nous aurons à traiter de ces ſortes de pêches, nous renverrons aux deſcriptions & aux gravures que nous aurons données à l'occaſion des pêches aux cordes. Ainſi, quoiqu'on puiſſe dire en général que tous les bâtiments qui peuvent tenir la mer ſont propres pour la pêche, il ne s'agira ici que de ceux qui ſont particuliérement deſtinés à la pêche aux cordes. Encore, pour ne point multiplier les gravures, & dans la vûe de nous reſtreindre au pur néceſſaire, nous nous abſtiendrons d'inſiſter ſur des différences peu conſidérables qui ſe rencontrent entre les bateaux conſtruits dans les différents Ports d'une même côte; car il n'y a point de Port qui n'ait ſes Charpentiers; & chaque Charpentier adopte pour les bâtiments qu'il conſtruit, des formes qui lui ſont particulieres, & qui ne ſont pas toujours auſſi eſſentielles ou auſſi avantageuſes que ces ouvriers ſe l'imaginent.

Quoique notre intention ne ſoit point de faire des deſcriptions très-détaillées des bâtiments de mer, telles qu'on les trouve dans le *Traité d'Architecture Navale*, que nous avons publié en 1758; nous ne croyons pas pouvoir nous diſpenſer d'indiquer les noms des principales pieces qui forment les barques dont nous nous propoſons de parler;

afin

afin d'être entendus de ceux qui n'ont point été à portée de fréquenter les Ports de mer. Et nous choiſiſſons pour indiquer les parties du Bâtiment que nous voulons faire connoître, un petit Bateau pêcheur dont on ſe ſert ſur les côtes de Picardie, *Pl. X. Fig. 16.*

La partie du Bateau qui eſt compriſe depuis 1 juſqu'à 1, eſt ce qu'on appelle *le Corps*, ou en terme de Pêcheur, *la Coſſe* du Bateau; les parties compriſes depuis 4 juſqu'à 1 & 1, ſont preſque ſemblables ou ſymmétriques; l'avant & l'arriere ſe reſſemblent en ces endroits. On peut appeller les *Couples de balancement* ceux qui répondent aux numéros 1 & 1: & les Façons, tant de l'avant que de l'arriere, commencent à ces couples. La *Quille* s'étend depuis le pied de l'Etambot 5 à l'arriere, juſqu'à la naiſſance de l'Etrave 6 à l'avant.

Le *Tirant d'eau* de ce Bateau chargé eſt déſigné par l'extrémité des lignes 3, 3. Si l'on ſuppoſe donc une ligne tirée par l'extrémité de ces deux lignes, on aura ce qu'on appelle la *Ligne d'eau en charge*. Ainſi la partie ſubmergée qu'on nomme l'*Œuvre vive* ou la *Carenne*, s'étend depuis cette ligne d'eau juſqu'au-deſſous de la quille.

L'extrémité des lignes 11, 2,2 & 4, indique ce qu'on nomme le *Vibord* ou le *Plat-bord*: c'eſt véritablement le bord du Bateau: & toute la partie compriſe depuis la ligne d'eau en charge juſqu'au plat-bord, ou la partie qui eſt hors de l'eau, ſe nomme l'*Œuvre morte*.

L'œuvre vive & l'œuvre morte étant couvertes de planches qu'on appelle *Bordages*, les Pêcheurs nomment toute cette partie la *Bordée*.

Entre la ligne d'eau en charge & le plat-bord, ſur l'œuvre morte on met ordinairement une *Virure* ou une ceinture de bordages plus épais que les autres; c'eſt ce qu'on appelle la *Préceinte*, & parmi les Pêcheurs, la *Ceinte*: elle eſt indiquée par l'extrémité des lignes 5, 6; & elle forme une courbe parallele à celle du plat-bord. L'extrémité de la ligne 5 indique encore le *Gouvernail*, & l'*Etambot* ſur lequel il eſt attaché.

La partie arrondie qu'on voit au bout de la ligne 6 eſt l'*Etrave*.

Les portions de la carenne qui ſe relevent, & qui forment avec la quille un angle curviligne, tant du côté de l'avant que du côté de l'arriere, ſe nomment les *Façons*; celles de l'avant s'étendent depuis 1 juſqu'à 6, ou juſqu'à l'étrave; & les façons de l'arriere s'étendent depuis 1 juſqu'à 5, ou juſqu'à l'étambot.

On voit que l'étrave ſe porte en avant par une portion arrondie; c'eſt ce qu'on appelle ſon *Elancement*: l'étambot qui termine l'arriere eſt droit, mais incliné à la quille; c'eſt ce qu'on nomme ſa *Quête*. Pour avoir la longueur totale du Bateau, il faut ajouter à la longueur de la quille la quantité de la quête & de l'élancement.

On voit dans cette Figure l'intérieur du Bateau qui n'eſt pas ponté. Le *Pont* s'établit à différentes hauteurs, ſuivant l'eſpece de pêche qu'on ſe propoſe de faire.

La plûpart des bateaux deſtinés pour la pêche aux cordes ne ſont pas entiérement pontés: mais preſque tous ont à l'avant & à l'arriere un coffre ou ſoutte, dont la longueur eſt tout au plus le quart de celle du bateau. Les Pêcheurs nomment ces coffres *Tilles*, comme qui diroit un petit Tillac.

Le chiffre 7 indique le pied du grand Mât qui ſe prolonge dans l'intérieur du bâtiment juſques ſur la quille. Ce mât eſt quelquefois aſſez long pour porter, en 8, une petite voile; ou bien il eſt ſurmonté d'un petit Mât qu'on nomme de *Hune*.

Souvent il y a encore vers l'avant un petit Mât qui repréſente celui de Miſaine. On ajoute auſſi quelquefois à l'avant un *Bout-dehors* qui excede l'étrave, & qui étant preſque horiſontal repréſente le Mât de Beaupré. D'autresfois, mais rarement, on met à l'arriere une eſpece de bâton de pavillon qui tient lieu d'un petit Artimon.

Le chiffre 9 dénote la grande Voile, qui eſt quarrée: elle eſt quelquefois ſurmontée d'une petite, qu'on nomme la *Voile de Hune*. Des bateaux, même ceux qui n'ont point cette voile au-deſſus de la grande, ont ſouvent à l'avant une voile quarrée plus petite que la grande.

On verra dans la ſuite, des bateaux qui portent des voiles d'Etais ou des Foques; d'autres qui ont une eſpece de Civadiere que les Pêcheurs nomment *Diablot*. Nous ferons remarquer toutes ces ſingularités, quand l'occaſion s'en préſentera: c'eſt pourquoi nous ne nous étendrons pas ici ſur ces détails; le peu que nous venons de dire, nous paroiſſant ſuffiſant pour l'intelligence de ce que nous rapporterons au ſujet des Bâtiments Pêcheurs.

On voit au-deſſus du chiffre 10 un Bateau qui amene ſa vergue & ſa voile; & dans le lointain au-deſſus de 11, de ſemblables bateaux à la voile.

Les bateaux qu'on emploie dans les Ports de l'Océan pour la pêche ſont, comme nous l'avons dit, de différentes conſtructions ſuivant les différents Ports où les Pêcheurs font leur réſidence. Les plus grands Bateaux-cordiers ſont les Barques longues de Dunkerque, les grands Poletais, les gros Cordiers de Dieppe, les Clinquards de S. Valery & du Boulonois. Et entre ceux-là il n'y en a point qui paſſent pour mieux tenir la mer que les Dunkerquois & les Poletais. Ces Pêcheurs font leur métier par toute ſorte de temps, & ils tiennent la mer quand les autres n'oſent quitter le Port: ſi la foibleſſe de leur équipage ne leur permet pas d'amener leur grand

mât, ils amenent les vergues & le mâtreau ; alors ils ne craignent rien, tant que leur ancre & leur cable tiennent bon : ainſi ils ſupportent les gros temps ſur leur ancre, comme les gros bâtiments le font à la cappe.

§. 1. *Des Barques longues de Dunkerque.*

Il y en a de différentes grandeurs. Je vais donner les dimenſions d'une des plus grandes. Celles-là ſervent à beaucoup d'autres uſages qu'à pêcher, & on les emploie pour les plus grandes pêches. Autrefois elles étoient à cul quarré ; maintenant on les fait toutes à cul rond.

Elles ont 45 à 50 pieds de quille. L'étambot a 3 pieds de quête, & l'étrave 4 pieds d'élancement : ainſi leur longueur totale eſt de 52 à 57 pieds.

Elles ont 16 à 18 pieds de bau, 8 à 9 pieds de plate varangue, 11 à 12 pieds de bordée ; l'élévation des façons à l'arriere eſt de 5 à 6 pieds, & celle de l'avant eſt de 2 pieds & demi à 3 pieds. La préceinte eſt placée aux deux tiers du creux, qui eſt de 7 à 8 pieds ſous le maître bau.

Elles ont un demi-pont qui s'étend juſqu'au pied du grand mât. Quand on les deſtine pour le Commerce, elles ſont entiérement pontées ; en ce cas on leur donne trois mâts : mais pour l'ordinaire elles n'ont point d'artimon. Leur mât de hune eſt d'une même piece que le grand mât. Quand elles ſont appareillées en Brigantin, leur voile eſt beaucoup plus large par le bas que par le haut, où elles ont une corne de dix pieds de long, & par le bas une baume qui eſt accrochée au grand mât, & dépaſſe de deux pieds l'arcaſſe du bâtiment.

§. 2. *Des Bateaux-Pêcheurs de Boulogne.*

Les Boulonois pêchent avec des bateaux aſſez ſemblables à ceux du Tréport : ils ſont moins alongés & plus ronds que les crevelles des côtes de Haute Normandie : ils ſont à cul rond ſous la liſſe d'hourdy, & à cul quarré au-deſſus. Ces bateaux ne peuvent porter au plus que dix tonneaux. Ils n'ont que 27 pieds de quille. Leur longueur totale eſt de 32 pieds. Ils ſont mâtés comme les Cordiers du Tréport, & portent trois voiles, mais la mâture eſt plus haute ; le grand mât & le hunier ſont d'une piece, au lieu qu'au Tréport le hunier eſt enté ſur le grand mât.

§. 3. *Des Bateaux des Pêcheurs-Cordiers de la Riviere de Somme.*

Les Pêcheurs-Cordiers de la Somme ont de fort petits bateaux, *Pl. XII. Fig.* 3 ; les uns de 15, les autres de 18 pieds de longueur totale. Tous n'ont qu'un petit mât & une ſeule voile. Mais ces bateaux ne ſortent guères de la riviere.

§. 4. *Des Bateaux-Cordiers d'Abbeville.*

Ces bateaux ſont montés par 8 hommes, au moyen de quoi ils ſe rendent au lieu de la pêche en voguant quand le vent leur manque : & pour vendre leur poiſſon plus frais, ils échouent à la côte, la mer montante. Quand ils ont renouvellé leurs appelets & déchargé leur poiſſon, ils recommencent la pêche ſans attendre que la marée ſoit aſſez haute pour mettre leurs bateaux à flot : pour cela ils les pouſſent à l'eau ſur des rouleaux ; ce qui ſe pratique de même à d'autres côtes de l'Océan.

§. 5. *Des Bateaux-Pêcheurs de Cayeux.*

On ſe ſert à ce petit Port de bateaux, *Pl. XII. Fig.* 1. qui ſont d'une fabrique particuliere, ayant un grand plat de varangue. Ils ſont encore plus taillés de l'avant que les Cordiers du Tréport, dont nous parlerons bientôt. Leur arriere a quelque reſſemblance avec les grandes Quenouilles du Polet ; cependant ils ne ſont à cul rond qu'au-deſſous de la préceinte qui aboutit ſur l'étambot : au-deſſus de cette préceinte, ils ſe terminent quarrément à l'arriere.

Ils ont 32 pieds de quille, 3 pieds de creux ſous le maître bau, & 2 pieds 5 pouces de vibord. Ils n'ont qu'un pied 6 pouces de quête, & autant d'élancement : l'étrave étant preſque droite, ils ont 4 pieds 10 pouces de plate varangue ; & les genoux de fond ſi tords, qu'une de leurs extrémités forme une partie des varangues, & l'autre une portion des alonges. Ils ont 9 pieds de bau & peu de rentrée, au contraire des Cordiers du Tréport, de ſorte qu'il y a dans la partie la plus large d'un plat bord à l'autre 8 pieds 5 pouces. La préceinte eſt placée entre la ligne d'eau en charge & le vibord.

La hauteur perpendiculaire de l'étrave & celle de l'étambot ſont de 8 pieds ; la liſſe d'hourdi a 4 pieds 11 pouces de longueur. La longueur totale de ces bateaux eſt de 35 pieds ; leur port, de 8 tonneaux. Comme ces bateaux vont fréquemment à la rame, leur équipage eſt de 10 à 11 hommes.

Ils ont deux mâts, & deux voiles quarrées ; le grand mât a 35 ou 36 pieds de longueur ; le petit, 20 à 22.

On donne beaucoup de plate varangue à ces bateaux, non-ſeulement pour qu'ils tirent moins d'eau, à cauſe des bancs qui ſe trouvent au débouché de la Somme ; mais encore afin qu'ils échouent plus aiſément, y étant fréquemment expoſés.

§. 6. *Des Bateaux-Cordiers, dits* Grands Clinquarts, *de S. Valeri.*

A S. Valeri en Caux, on ſe ſert de Bateaux-Cordiers, qu'on peut comparer aux Quenouilles du Polet ; on les nomme *Clinquarts*, *Pl. XI. Fig. 5.*

Ces bateaux ſont à cul rond, au moins ſous la préceinte ; car quelques-uns ont le cul quarré au-deſſus.

Ils ont 27 pieds de quille, 7 à 8 pieds de bau hors les membres, & autant de creux. Comme ces bateaux ſont fort courts, ils ne peuvent porter que 8 à 10 tonneaux. Ils ont une petite tille à l'avant, & une à l'arriere. Leur longueur totale eſt de 30 pieds ou environ.

Ils portent deux mâts : le grand a, du pied au chouquet, 33 pieds ; il eſt ſurmonté d'un petit mât de hune, de 10 pieds, qui s'aſſemble avec le grand au moyen de colets & de tenons de fer.

Le mâtereau a 24 pieds de longueur, & il porte un bourſet. Outre les trois voiles principales, on met quelquefois à l'arriere une voile triangulaire fort étroite, qu'on nomme *Coutelas* ; dont la pointe eſt frappée ſur le bout de la vergue, & le bas ſur une eſpece de bout-dehors. Ce bâtiment porte encore en avant une eſpece de *Beaupré* ſur lequel on établit une ſorte de civadiere, qu'ils nomment *Diablot*.

Ces bateaux cordiers vont à la pêche du Hareng quand il s'approche de la côte.

Les *Gondoles* de S. Valery reſſemblent aſſez aux Batelets du Polet.

§. 7. *Des Bateaux du Tréport & du Bourg d'Ault.*

On ſe ſert dans ces petits Ports, de Bateaux-cordiers aſſez ſemblables aux petits Poletais : quelques-uns cependant ont une forme un peu différente ; ils ſont à cul rond au-deſſous de la préceinte, & à cul quarré au-deſſus, & fort taillés de l'avant : ils ont 27 pieds de quille, 8 pieds 4 pouces de bau hors les membres ; 5 pieds 5 pouces de bordée, ſavoir, 2 pieds 11 pouces ſous le maître bau, & 2 pieds 6 pouces de vibord ; 4 pieds 2 pouces de plate varangue, beaucoup de rentrée : & ils ſont tellement ſerrés par le haut, que leur plus grande largeur au plat-bord n'eſt que de 4 pieds 10 pouces. Ils ont une tille à l'avant, & une à l'arriere.

L'étambot a 2 pieds de quête, & l'étrave 2 pieds 6 pouces d'élancement. L'élévation des façons eſt de 2 pieds 2 pouces à l'arriere, & la moitié à l'avant. La longueur de la liſſe d'hourdi eſt de 4 pieds 4 pouces. La longueur totale eſt de 32 pieds. Ils portent deux mâts : le grand a 33 pieds de longueur, & eſt ſurmonté d'un mât de hune de 10 pieds, qui s'aſſemble avec le grand mât au moyen de colets & de tenons de fer. Le tirant d'eau chargé eſt de 3 pieds. Le port de ces bateaux eſt de 5 à 6 tonneaux. Ils vont à la mer avec ſix Matelots & un Mouſſe.

§. 8. *Les Dogres.*

Les Dogres qui ſervent pour les grandes pêches, & qu'il ne faut pas confondre avec les grands qui ſervent pour le Commerce, different des Barques dont nous venons de parler, en ce qu'ils ſont fort plats par-deſſous, ce qui les rend très-propres à remonter les rivieres. On en conſtruit de bien des grandeurs différentes. Ceux dont il s'agit, ont 7 à 8 pieds de plate varangue, 30 à 35 pieds de quille, 14 à 16 pieds de bau, 10 à 11 pieds de bordée ; la préceinte eſt à 2 pieds du vibord. Leur longueur totale eſt de 35 à 40 pieds. Ils ſont entiérement pontés. On établit même une chambre ſur le pont quand on va à la pêche de la Morue. Quelques-uns portent une grande voile quarrée : d'autres ſont appareillés en Brigantin avec des voiles latines. Il y en a qui portent juſqu'à 100 tonneaux ; le port des petits dont il s'agit, eſt de 20 à 25 tonneaux.

§. 9. *Des Gondoles ou Grands Drogueurs.*

Ce ſont les plus grands bâtiments qui ſoient employés aux pêches de la Morue au Nord, du Hareng à Jermuth, & des Maquereaux à l'Iſle de Bas & aux côtes d'Irlande.

Elles ont 43 à 46 pieds de quille, 15 à 16 pieds de bau hors les membres, 7 à 8 pieds de plate varangue, 11 à 12 pieds de bordée, 50 à 52 pieds de longueur totale. La préceinte eſt quelquefois placée plus bas que les deux tiers du creux. Elles ont vis-à-vis du maître bau 7 à 8 pieds de cale, & environ 4 pieds de vibord. Elles ſont entiérement pontées ; & ont au pied du mât une petite cabane, où les Matelots ſe retirent quand ils font la pêche au Nord. Elles ont un grand mât qui porte une grande voile, & au-deſſus une petite de hune : à l'avant eſt un petit mât & une voile de miſaine ; quelquefois à l'arriere, au-deſſus du gouvernail, un bâton qui porte une petite voile d'artimon.

Le grand mât a 56 à 60 pieds de long ; le petit, 38 à 40 ; & le bâton de l'arriere, 17 à 18. Leur port eſt de 75 à 80 tonneaux.

§. 10. *Des Crevelles ou Caravelles.*

Ces bâtiments qu'on peut véritablement regarder comme de vrais Bateaux-Pêcheurs, ſont employés ſur la côte de Haute-Normandie durant toute l'année pour faire la pêche. Ils ont 34 à 36 pieds de quille, 12 à 13 pieds

de bau hors les membres, 6 à 7 pieds de plate varangue, 9 à 10 pieds de bordée, 5 à 6 pieds de creux ſous le maître bau. Leur longueur totale eſt de 35 à 40 pieds. Ces crevelles ſont pontées fort bas ; elles n'ont que deux mâts : le grand porte la grande voile quarrée & un hunier ; ſa hauteur eſt de 50 à 55 pieds : le mât de l'avant a 30 ou 32 pieds de hauteur ; & il porte la petite voile qu'on nomme *Borſet* ou *Bourſet*. Quelquefois on met à l'avant ou à l'arriere un bout-dehors qui ſert à amarrer les voiles d'étais. Leur port eſt de 25 à 30 tonneaux. Ces bateaux ſont les grandes pêches dans les ſaiſons convenables. Il y a de petites crevelles qui ont ſeulement un grand mât & un mât de miſaine ; & d'autres beaucoup plus grandes, qui ſervent pour le Commerce, & quelquefois pour les grandes pêches.

§. 11. *Des Bateaux-Pêcheurs du Polet, de Dieppe & des environs.*

Nous inſiſterons particuliérement ſur les Bateaux Poletais, parce que les Pêcheurs de ce Port ſe ſont occupés de la pêche aux cordes de temps immémorial. Ils n'ont ceſſé de la faire pendant toute l'année que depuis que quelques grands Pêcheurs ont trouvé un avantage à la pêche du Maquereau & du Hareng, qu'ils font avec leurs bateaux-cordiers, auxquels ils ajoutent ce qu'ils nomment un *Gibet*, qui eſt une eſpece de chandelier qu'on établit à pouppe pour recevoir leur mât quand ils l'abattent, comme on le voit dans le lointain de la *Pl. XI. Fig.* 7.

La deſcription aſſez exacte que nous allons faire des Bateaux-cordiers du Polet, mettra en état de prendre une idée ſuffiſante de pluſieurs autres bateaux que nous ne préſenterons que fort ſommairement.

Ces Pêcheurs ont principalement quatre eſpeces de bateaux ; ſçavoir, les grands Culs Ronds, les Grandes Quenouilles, les Petites Quenouilles, & les Batelets.

§. 12. *Des grands Bateaux-Pêcheurs du Polet nommés* Culs Ronds *ou* à Queue d'Oiſon.

Les grands Culs ronds, *Pl. XI. Fig.* 1. qui ſervent pendant toute l'année à faire la pêche aux cordes, & dans la ſaiſon à faire celle du Hareng & du Maquereau, forment des Gondoles dont les façons de l'avant & de l'arriere ſe reſſemblent aſſez ; & leur forme ſymmétrique ne change conſidérablement qu'aux extrémités, où l'étrave prend ſon arrondiſſement, & l'étambot ſa quête.

Ces bateaux ont depuis 32 juſqu'à 34 pieds de quille, 12 pieds de bau hors les membres, où eſt la plus grande largeur ; 5 à 6 pieds de plate varangue, 8 à 9 pieds de bordée, 5 pieds de cale, étant pontés fort bas pour avoir un grand coffre ſur le pont ; 3 à 3 pieds & demi de quête & d'élancement. Leur longueur totale eſt de 36 à 38 pieds. La préceinte eſt placée à 4 pieds du vibord. Leur port eſt au plus de 20 à 25 tonneaux, parce qu'ils ont beaucoup de façons. Leur tirant d'eau *Lege* eſt de 6 à 6 pieds & demi ; & étant *Chargé*, de 8 à 8 pieds & demi.

Ils portent deux mâts & deux voiles quarrées : la grande eſt ſurmontée d'une petite voile de hune. Pour faire la grande, il faut 36 à 37 aunes de toile, & 8 pour la petite.

Le grand mât a 45 pieds de longueur ; ſçavoir, 43 pour la chûte de la grande voile, & 11 pieds pour la voile de hune.

La grande vergue a 21 pieds de longueur ; celle du hunier, 13 pieds. Le petit mât de miſaine a 26 pieds de longueur, & ſa vergue 15 pieds & demi. Ces bateaux vont à la pêche du Hareng.

Il y a des Culs ronds de différentes grandeurs. Ceux qu'ils nomment *Petits Culs ronds*, n'ont que 22 à 24 pieds de quille, 34 ou 35 pieds de longueur totale : ils ne peuvent porter que 12 à 14 tonneaux. A la grandeur près, ils reſſemblent aux grands Culs ronds.

§. 13. *Des Grandes Quenouilles ou Bateaux Bâtards du Polet.*

La ſeconde eſpece de Bateaux Poletais, qui tient le milieu entre les grands & les petits Culs ronds, ſe nomme *Bateau bâtard*, ou *grande Quenouille*, *Pl. XI. Fig.* 2. On s'en ſert toute l'année pour faire la pêche aux cordes. Ces bateaux ſont à cul rond, & n'ont point de voûte.

Ils ont depuis 24 juſqu'à 26 pieds de quille, 28 à 30 pieds de longueur totale ; 9 à 9 pieds & demi de largeur au maître bau ; 18 pouces de façons à l'arriere, & 9 pouces à l'avant ; 4 pieds de creux ſous le maître bau. Les uns ſont entiérement pontés, & d'autres n'ont qu'une ſoute en forme de tille à l'arriere, & une petite à l'avant. La préceinte eſt au milieu, à 3 pieds & demi du vibord. Le grand mât a 34 pieds de longueur pour la chûte de la grande voile, & de plus 8 pieds & demi pour la voile de hune. La grande vergue a 17 pieds de longueur, & la vergue de hune 10 pieds. Le petit mât a 20 pieds de hauteur au-deſſus du pont ; ſa vergue eſt longue de 11 pieds. Leur port eſt de 8 à 10 tonneaux. Ils vont à la pêche avec 7 à 8 hommes.

Il y a de ces Quenouilles plus *petites*, qui ont 26 pieds de longueur totale. Leur port eſt de 7 à 8 tonneaux. Leur tirant d'eau en charge eſt au plus de 6 à 7 pieds. A la grandeur près, elles reſſemblent aux grandes Quenouilles.

On donne encore le nom de *Petites Quenouilles* à des *Batelets* qui ſont la troiſieme eſpece de ceux du Polet, *Pl. XI. Fig.* 3. On

les

les emploie à quantité d'uſages : on s'en ſert dans les beaux temps pour faire la pêche aux cordes, ainſi que celle du libouret : dans les grandes pêches, elles font le batelage ; alors elles ſont comme les chaloupes des grands bateaux. Elles leur portent à la mer des appelets ; & quand la marée n'eſt pas aſſez haute pour permettre aux grands bateaux d'entrer dans les Ports, ces batelets prennent le poiſſon, & le portent à la vente pendant que les Pêcheurs continuent leur métier.

Ces batelets ont 15 à 16 pieds de longueur totale, 4 à 5 pieds de largeur, autant de creux. La préceinte eſt à un pied du vibord. Ils ne peuvent guères porter qu'un tonneau. Ils n'ont que deux petites voiles, quelquefois une ſeule, *Pl. XII. Fig.* 2. Ils ont 4 ou 6 avirons, & quelquefois un à l'arriere pour tenir lieu de gouvernail. Quatre à cinq hommes ſuffiſent à ces batelets, qui ont cependant une petite tille à l'avant.

§. 14. *Des Warneteurs du petit Veulle.*

Les Bateaux qu'on nomme au petit Veulle (fauxbourg de Dieppe) *Warneteurs*, *Pl. XI, Fig.* 4. ſont à cul quarré, & mâtés comme les grandes Quenouilles du Polet. Ils ſervent pour la pêche des groſſes cordes, à la côte d'Angleterre ; & à prendre du Hareng lorſque ce poiſſon s'approche de nos côtes.

§. 15. *Des Yolles ou Biſcayennes.*

Ces petits bâtiments ſont proprement les chaloupes lamaneuſes qui ſervent dans les Ports à faire entrer & ſortir les Vaiſſeaux, *Pl. XI. Fig.* 6. Elles ſont conſtruites en Gondoles, fort légeres de membres, ſans pont, n'ayant que des bancs ou tires pour les Rameurs. Elles ont 18 à 20 pieds de long ; & 5 à 6 pieds de large. On s'en ſert pour faire le batelage par les beaux temps, & auſſi pour pêcher au libouret près de la côte. Ces chaloupes vont plus fréquemment à rames qu'à voiles : cependant on leur met quelquefois un petit mât & une petite voile.

§. 16. *Des Bateaux-Pêcheurs du Havre.*

Au Havre, ainſi que dans la plupart des Ports que je viens de nommer, on fait durant l'été la pêche au libouret avec de très-petits bateaux, où ſe mettent 2 ou 3 hommes : & en hiver 6 à 7 hommes font cette pêche avec des chaloupes lamaneuſes, que les Habitants du Havre, comme à Dieppe, nomment *Yolles* ou *Biſcayennes*, *Pl. XI. Fig.* 6. On les emploie auſſi pour faire le batelage : mais leur vraie deſtination eſt d'aller au-devant des Bâtiments pour les entrer dans les Ports.

§. 17. *Des Bateaux-Pêcheurs de la Hougue.*

La plupart des Bateaux-Pêcheurs de la Hougue ſont ronds par-derriere, & point pontés. Ils portent deux voiles quarrées, point de hunier. Leur port eſt depuis 4 juſqu'à 30 tonneaux, & au-deſſus. Les grands ſont employés à la pêche du Maquereau entre Oueſſant & les Sorlingues, & à celle des Huitres dans la Baye de Cancale. Ceux au-deſſous de 30 tonneaux juſqu'à 18 font, outre les deux pêches dont nous venons de parler, celle du poiſſon frais. Les plus petits ne ſervent qu'à faire cette pêche à une petite diſtance de la côte. L'équipage eſt, ſuivant la grandeur des bateaux, depuis 4 juſqu'à 8 hommes.

§. 18. *De la Pêche à Dinan.*

Les Ouvriers qui manquent d'ouvrage, aidés de quelques Invalides, ſe mettent au nombre de 4 ou 5 hommes dans des chaloupes de deux à trois tonneaux, à peu près comme dans la *Pl. XII. Fig.* 2. Mais ils ne vont gueres plus loin que S. Malo.

§. 19. *De la Pêche à Lanion.*

La plupart des Pêcheurs ont chacun un petit bateau du port d'un tonneau, dont ils ſe ſervent pour pêcher à la ligne avec leurs enfants. Ce bateau eſt preſque comme celui de la *Pl. XIV. Fig.* 3 : qui y eſt repréſenté ſur une grande Echelle.

§. 20. *De la Pêche ſur la Garonne.*

Il y a ſur la Garonne des Bateaux qu'on nomme *Filadieres*, *Couraux* ou *Gabarets*, aſſez ſemblables à celui qui eſt repréſenté dans la *Pl. XII. Fig.* 2. Il y en a de différentes grandeurs : ceux qui portent 20 pieds de l'étrave à l'étambot, ont ordinairement 15 à 16 pieds de quille, 6 pieds de largeur au milieu, 2 pieds & demi ou 3 pieds de creux : ils n'ont que 3 varangues, & 6 bordages placés à clin, qui font le corps du bâtiment. L'étrave & l'étambot ont beaucoup d'élévation. Ainſi ces bâtiments ſont très-gondolés ; & comme ils ſont fort pincés de l'avant & de l'arriere, ils ont aſſez la forme d'une navette. Le grand mât eſt placé un peu vers l'avant ; & on le met au tiers, quand on veut ajouter en arriere un mâtereau en forme d'artimon. Les principales voiles ſont quarrées. Ces bâtiments ne ſortent guères de la riviere. Quelquefois cependant par les beaux temps ils vont juſqu'à la Tour de Cordouan : en ce cas il faut que les Matelots ſoient toujours ſur leurs gardes pour ne point couler bas ; & ils ôtent le gouvernail afin de décharger l'arriere.

Les petits bateaux qui ſervent pour la pêche dans le Baſſin d'Arcaſſon, formé par les Paroiſſes du Médoc & de la Tête de Buch, ſe nomment *Pinaſſes*, & reſſemblent beaucoup aux Filadieres ; ils ont la forme d'une Gondole, mais ſont pointus par les deux bouts, ayant 18 pieds de long & 4 pieds de large, un petit mât de 14 pieds de hauteur, & une voile de 12 pieds en quarré, point de gouvernail. L'équipage de ces bateaux eſt ordinairement de deux hommes, ainſi que pour les Filadieres.

§. 21. *Des Bâtiments dont on ſe ſert ſur la Méditerranée.*

Ces Bâtiments different beaucoup de ceux de l'Océan par leur grément & leur forme. Nous nous bornerons à ce qui eſt abſolument néceſſaire pour en préſenter une juſte idée. Ainſi nous ne parlerons que des petits Bateaux Palangriers. La deſcription des Tartanes & des autres grands bâtiments ſera réſervée pour les endroits où il s'agira de plus grandes pêches.

On ſe ſouviendra que les Provençaux appellent *Pêche aux Palangres* ce que les Ponentais nomment *Pêche aux Cordes*. D'où il ſuit que les *Bateaux* qui ſont deſtinés pour cette pêche s'appellent *Palangriers*. Les Pêcheurs prennent auſſi le nom de *Palangriers*, & appellent l'action de pêcher *Palangrer*.

La *Fig.* 4. *Pl. XII.* repréſente un Bateau-Pêcheur Provençal. Comme on s'en ſert ſouvent à la rame, ces bateaux ſont longs & pincés de l'avant. On les tient auſſi fort ras. Et afin d'empêcher l'eau d'y entrer, on met au-deſſus du plat-bord des planches, leſquelles entrent à couliſſe dans des rainures que portent les extrémités de quelques membres qui s'élevent plus haut que le plat-bord. On ôte ces planches pour ramer, comme on le voit en *a*, lorſqu'il y a de la lame ; & quand on va à la voile, on les met en place, comme on le voit en *b*. Ces bateaux n'ont qu'un mât ou arbre *c*, & une grande vergue ou antenne *d*. Au bâtiment qui eſt ſur le devant de la vignette, la voile *e* eſt frêlée ſur l'antenne : dans celui qui eſt éloigné, on la voit déployée. Ces voiles triangulaires ſont dites *Latines*. A l'arriere du bateau qui eſt ſur le devant, on voit une tente *f* pour mettre les Matelots à couvert.

Nous avons repréſenté ſur la *Pl. XIII. Fig.* 2. une *Gondole* qui, outre ſa grande voile, porte un ſoque à l'avant.

Les grandes barques qu'on nomme *Leyts*, ont deux mâts, l'arbre de maître & la trinquette, deux antennes & deux voiles latines. Il y a des Tartanes qui en ont trois. Nous aurons occaſion de parler ailleurs plus en détail de ces différents bâtiments.

Quand les Provençaux ſont pris de mauvais temps, ils carguent leurs voiles latines, amenent leurs antennes ſur le bord, & parent ſur l'arbre de maître une petite voile quarrée pour ſe ſoutenir contre la lame, à peu près comme on le voit *Pl. XIII. Fig.* 1.

Dans les quartiers de S. Tropez & de Fréjus, les Pêcheurs Palangriers ſe ſervent de petits bateaux qu'ils nomment *Frégatons* ; qui ont environ 24 pieds de longueur, 8 de largeur, une tille à l'avant & une à l'arriere : 3 ou 4 hommes pêchent ainſi nuit & jour.

A Narbonne les bateaux palangriers ſont les mêmes que ceux qui ſervent pour une pêche au filet qu'on nomme *Gangui* : ce qui a fait donner le même nom à ces petites barques qu'on voit dans la *Pl. XIX.* & dont nous parlerons dans peu.

Les Pêcheurs Palangriers d'Agde font leur métier avec des bateaux qu'ils nomment *Sardinayes*, appellés ailleurs *Aiſſaugues* : qui ont 22 pieds de long ſur 6 de large ; 5 à 6 hommes y vont à rames ou à voiles, chercher les baſſes propres à leur pêche, juſqu'à 8 lieues au large. On peut en avoir une idée, en conſultant les *Figg.* 2. & 3. de la *Pl. XIX.* Enfin chacun ſe ſert pour palangrer, indifféremment des bateaux qui lui appartiennent. Ainſi quelques-uns font cette pêche avec de petites barques, telles que celles qu'on voit dans la *Pl. XIII. Fig.* 3. qu'ils nomment *Corallieres*, parce qu'elles ſervent auſſi à la pêche du corail.

§. 22. *Différents petits Bateaux qui ſervent à la Pêche.*

On appelle *Tillotte* ou *Tillolle* une eſpece de petit Bateau pour la pêche, qui eſt d'une conſtruction ſinguliere. Il n'a ni quille, ni gouvernail, & cependant il eſt ſi ſolide qu'on s'en ſert de chaloupe lamaneuſe pour faire entrer les bâtiments dans le Port de Bayonne. Il n'y a point de meilleures chaloupes pour naviguer dans l'Adour, où les courants ſont fort rapides, & elles vont ainſi quelquefois aſſez avant en mer quand elle n'eſt pas très-groſſe.

Il y en a de différentes grandeurs ; mais voici les dimenſions les plus ordinaires.

Longueur totale de 14 à 16 pieds ; au milieu, la largeur au plat-bord eſt de 4 pieds ; ſur le fond 5 pieds ; creux 2 pieds 5 pouces : la grande voile ne s'éleve qu'aux deux tiers du mât. Les grandes chaloupes tillotieres, outre la grande voile, en portent quelquefois une triangulaire à l'avant.

Il y a encore dans la riviere de l'Adour de petits Bateaux qu'on nomme *Chalands*, qui reſſemblent aſſez aux Pirogues de la Martinique ; ils n'ont que deux antennes, ſont fort gondolés & pointus par l'avant ; l'arriere eſt un peu quarré. Il y en a de 19 pieds de longueur ſur un peu moins de 3 pieds de largeur. Ces bateaux ſont montés de deux hommes.

Les Barges de la Loire ſont de fort petits

bateaux, du port de 6 à 8 bariques, dont le fond eſt plat, & qui portent un mât & une voile.

Les *Canadiens* ſont des Canots très-légers avec de l'écorce de Bouleau, appliquée ſur des lattes minces & courbes qui tiennent lieu de membres : *Pl. XI. Fig.* 8. On en met quelques unes de plates qui ſont auſſi minces, entre ces eſpeces de membres & l'écorce, pour empêcher que les pieds ne crevent l'écorce. Ces canots ſe terminent en pointe par les deux bouts ; & la partie la plus large eſt au milieu. Le franc-bord eſt formé par deux perches de bois léger, qui ſe réuniſſant par les bouts ont la forme d'une navette. C'eſt ſur ce franc-bord que ſont couſues les lattes qui forment les membres, & auſſi les morceaux d'écorce qui tiennent lieu de bordage. Il y a de diſtance en diſtance des morceaux de bois minces & légers, qui traverſent le canot, & ſont couſus par les deux bouts aux perches dont eſt formé le vibord. Ces eſpeces de baus ſervent à maintenir l'ouverture du canot dans la forme qu'il doit avoir.

Quoiqu'on leve l'écorce ſur une eſpece de Bouleau que nous cultivons dans nos jardins, qui eſt plus grand & plus gros que nos bouleaux de France, on ne trouve point de morceaux d'écorce qui ſoient aſſez grands pour couvrir entiérement un canot ; il en faut coudre pluſieurs les uns avec les autres. Toutes ces *coutures*, qui ſont très-propres, ſont faites, à ce qu'on prétend, avec des racines fibreuſes du Sapin ou de l'Epicia, qu'on a dépouillées de leur écorce. Enfin, pour fermer entiérement le paſſage à l'eau, on calfate toutes les coutures avec de la réſine tirée des épicias ou ſapins. Les Canadiens conduiſent ces canots en nageant avec des *Pagayes*, petits avirons très-légers qu'ils tiennent à deux mains, & qu'ils manient comme on fait un balai, ſans les appuyer ſur les bords du canot. Deux hommes nagent, un de chaque bord ; & un troiſieme qui eſt à l'arriere, gouverne avec une pagaye plus grande que les autres. Quoique ces canots ſoient toujours prêts à chavirer, les Sauvages, ainſi que les Canadiens, s'en ſervent dans des endroits où il y a des courants, & même de la lame. Les Sauvages réuſſiſſent mieux que les Canadiens à faire ces canots ; mais les Canadiens les conduiſent au moins auſſi bien que les Sauvages.

Les *Groenlandois* ſe ſervent pour différents uſages, particuliérement pour leur pêche à la Baleine, de canots qui ſont formés de membres très-légers, liés avec des barbes de Baleine, & couverts de peaux de poiſſons couſues avec des nerfs au lieu de fil ; & les coutures ſont recouvertes de graiſſe de poiſſon, ou de marc d'huile qui durcit & réſiſte bien à l'eau. Il y en a de deux eſpeces ; les petits, *Pl. XI. Fig.* 9. qui ont la forme d'une navette, ont 20 pieds 6 pouces de longueur, 1 pied 9 pouces de largeur, le creux au milieu eſt de 15 pouces ; ils ſont couverts de peaux par-deſſus comme par-deſſous ; il y a au milieu un trou dont le diametre égale la largeur du canot, à un pouce ou 2 près : le Groenlandois paſſant ſes jambes dans ce trou, s'aſſied ſur le fond, & ferme l'ouverture avec une peau qu'il lie autour de ſon corps : il nage avec une pagaye de 4 pieds 6 pouces de longueur, qui a une palle à chaque bout.

Les Eſquimaux ſe ſervent de canots à peu près ſemblables : ces canots ne peuvent tenir qu'un homme.

Les Groenlandois en font dans leſquels ils embarquent leurs femmes & toute leur famille. Ils ont aſſez la forme de nos bateaux de riviere ; mais leurs membres ſont pareillement des perches liées enſemble avec des barbes de Baleine : les peaux de poiſſons couſues leur tiennent lieu de bordage ; mais ils ne ſont point pontés : leur longueur eſt de 60 pieds, leur largeur eſt de 5 pieds 6 pouces, leur creux eſt de 30 pouces : ils portent à l'avant un petit mât & une voile faite de boyaux de Baleine fendus & ſéchés, qui ſont couſus les uns avec les autres avec des nerfs ou boyaux de Daim : cette voile n'a que 6 à 8 pieds de largeur ; & comme ces canots n'ont point de ſtabilité, ils ne peuvent aller à la voile que vent arriere. Ceci eſt tiré de l'Hiſtoire Naturelle de Groenlande d'*Anderſon*.

Des Voyageurs rapportent qu'en Egypte on pêche dans les lacs avec des bateaux plats en-deſſous, pointus par les deux bouts, & qui ont tout au plus 20 pieds de long ſur 5 de large. Ainſi ils reſſemblent beaucoup aux bateaux-pêcheurs de la riviere de Seine.

En Angleterre, ſur une riviere qu'on appelle la *Wye*, on ſe ſert fréquemment d'une petite Corbeille à peu près figurée comme une coquille de noix ; qui eſt revêtue par-dehors de cuir de cheval. Il y a au milieu un banc, & cette corbeille ne peut tenir qu'une ſeule perſonne. Cette corbeille eſt ſi légere, que les Payſans la ſuſpendent à leur tête comme un chaperon, & ils voyagent ainſi, tenant à la main en guiſe de canne un petit aviron. Quand ils ſont au bord de la riviere, ils mettent leur corbeille à l'eau. Mais on ne s'y embarque pas ſans difficulté ; car elle s'éloigne dès qu'on y touche avec le pied, & lorſqu'on eſt dedans, elle culbute ſi on ne conſerve pas bien l'équilibre. Il eſt divertiſſant de voir un homme adroit dans ces corbeilles, & ſur-tout de remarquer les précautions qu'il prend pour jetter à l'eau une pierre qui lui ſert d'ancre ; & il n'en faut pas moins pour tirer à bord cette pierre quand il veut changer de place.

Il y a auſſi des endroits où l'on pêche avec de petits *Radeaux* ; quelquefois même ſur une ſimple piece de bois. Les différents Ar-

ticles de la Pêche particuliere à chaque eſpece de poiſſon, nous donneront occaſion d'entrer dans quelques détails ſur ces bateaux, & ſur pluſieurs autres qui leur ſont, pour ainſi dire, ſpécialement affectés.

ARTICLE DOUZIEME.

Des Conventions que les Pêcheurs font entre eux lorſqu'ils pêchent en commun.

A l'égard des petites pêches qui ſe font au bord de l'eau, il n'eſt pas beſoin d'aſſociation; les peres, les meres & les enfants ont leurs hains différemment ajuſtés, & ils les tendent pour leur compte; la famille fait tout le travail, & elle recueille tout le profit qui en revient.

Si deux familles ſe réuniſſent, elles partagent entre elles le fruit de leurs travaux. Mais il n'en eſt pas de même pour les pêches qui exigent des bateaux, & qui ne peuvent être faites que par des gens exercés à la manœuvre & à la pêche.

Preſque par-tout les Matelots qui montent un bateau ſont à la part; & voici ce qui s'y pratique le plus ordinairement, ſuivant une coutume établie entre eux, qui a force de Loi ſans avoir beſoin d'être écrite, ni revêtue des formalités judiciaires.

Tous les Matelots qui pêchent *à la Part*, fourniſſent pluſieurs pieces d'appelets. Si ce ſont de grandes pêches, chacun en fournit 4, 6 pieces, plus ou moins; & le Maître, le double des autres; bien entendu que les hains ſont garnis de bons appâts.

Toutes les pieces d'appelets jointes bout à bout, font quelquefois une teſſure de pluſieurs mille braſſes, plus ou moins, ſuivant la grandeur des bateaux & le nombre des Matelots qui les montent; de ſorte qu'il y a des teſſures pour de grands bateaux, qui occupent près de deux lieues de longueur dans la mer: les teſſures pour les petits bateaux ſont beaucoup moindres; 3 ou 4 hommes ne pouvant pas fournir autant d'appelets que 8, 10, 15.

Quand des Matelots fourniſſent de vieux appelets, on les jette à la mer avant tous les autres. Si on faiſoit autrement, & qu'une de ces vieilles pieces vînt à rompre, toutes celles qui l'auroient devancée, courroient riſque d'être perdues. D'ailleurs les cordes qui ſont près du bateau fatiguent toujours plus que les autres.

Lorſque les Pêcheurs ſont arrivés ſur le lieu où ils ſe propoſent de faire leur pêche, ils ſéparent les vieux appelets, & tirent au ſort le *Rumb* des autres, c'eſt-à-dire, l'ordre dans lequel ils doivent être jettés à la mer: attendu que c'eſt un avantage d'avoir ſes appelets près du bateau, ſur-tout quand il ſurvient du gros temps. Car quoiqu'il ſoit vrai que l'équipage paye en commun les pieces d'appelets qui ſont perdues, celui à qui elles appartiennent eſt toujours le plus léſé; ces pieces étant pour l'ordinaire eſtimées au-deſſous de leur valeur.

Quand un Matelot eſt propriétaire du bateau, qu'il le fournit en état avec tous les agrès & appareaux, & qu'il fait la vente du poiſſon, il retient un lot double.

Aſſez ſouvent les Pêcheurs ne ſont pas ſuffiſamment en fonds pour ſe fournir de tout ce qui eſt néceſſaire pour leur pêche. En ce cas ils ont recours à des *Bourgeois* qu'ils nomment leurs *Hôtes*, qui font toutes les avances. Cet Hôte, au retour, fait conjointement avec le Maître la vente du poiſſon, & il ſe rembourſe peu-à-peu, en retirant le ſol pour livre du produit de la pêche. De plus il a à chaque vente un poiſſon qu'il choiſit le plus beau après celui qu'on nomme *de la Coutume*. Cette redevance ſera expliquée ailleurs.

Quand les Pêcheurs font la pêche des Solles, comme les pieces d'appelets ne ſont pas alors fort longues, chaque Matelot en fournit un plus grand nombre, tel que 7 ou 8, quand ils peuvent s'approviſionner d'aſſez de vers pour amorcer cette quantité d'hains.

Si un Pêcheur n'a pu fournir que 4 pieces d'appelets, pendant que les autres en auront fourni 8, il n'a lors de la vente qu'une demi-part.

Chaque Pêcheur ne peut ſe diſpenſer d'avoir trois garnitures d'appelets, parce qu'à chaque démarrage il faut laver les appelets qui viennent de ſervir, les étendre pour les faire ſécher, (*Pl. XIV. Fig.* 1,) remettre des lignes & des hains où il en manque, & regarnir les hains de nouveaux appâts. Pendant que les Pêcheurs ſe ſervent de la ſeconde garniture, les femmes, *Pl. XIV. Fig.* 2. préparent la troiſieme, pour la remettre aux Pêcheurs à leur arrivée, afin qu'ils puiſſent pêcher ſans interruption. De cette maniere, quand le temps eſt propre à la pêche, tandis que les hommes ſont à la mer, les femmes *Pl. XIV. Fig.* 2. qu'on nomme *Aquereſſes*, travaillent jour & nuit, ſoit pour chercher des vers & des poiſſons dans les ſables & les rochers, comme nous l'expliquerons dans la ſuite; ſoit à nettoyer, faire ſécher & raccommoder les appelets; ſoit enfin à amorcer les hains: ce qui leur fournit un travail continuel, preſque auſſi pénible que celui des hommes.

On a vu dans l'Article où nous avons parlé des appâts, qu'on en emploie de ſalés, ou des viandes fraîches, ou des poiſſons frais, que les Cordiers achetent des autres Pêcheurs. L'approviſionnement de ces différents appâts ne regarde point les femmes; mais ce ſont elles qui pêchent les petites Chevrettes, qui fouillent

fouillent le ſable pour en tirer des vers & différents inſectes; en un mot, qui fourniſſent de bons appâts. Et quand nous parlerons de cette eſpece de pêche, on verra qu'elle eſt très-pénible.

D'ailleurs le ſoin de laver les appelets, de les étendre pour ſécher, de les viſiter pour remplacer les lignes & les hains qui leur manquent, & d'amorcer les hains, fait un travail qui donne beaucoup d'occupation aux Aquereſſes, lorſque le temps permet aux hommes de faire leur pêche ſans interruption.

Chaque Pêcheur devant fournir ſes appelets bien amorcés, ceux qui ont une nombreuſe famille ont pour cela un grand avantage ſur les autres.

Les Pêcheurs portent auſſi chacun leurs vivres, ainſi que les boiſſons dont ils ont beſoin; en ſorte que rien n'eſt commun entre eux que certaines avances qui ſe prélevent ſur le produit de la pêche.

Les conventions dont nous venons de parler ſont, à quelques différences près, adoptées par tous les Pêcheurs. Cependant on conçoit bien qu'ils ſont les maîtres d'y faire les changements qu'ils eſtiment convenables: il y en a, par exemple, qui embarquent le pain à frais communs.

Article treizieme.

Récapitulation de ce qui a été traité dans ce premier Chapitre.

Nous avons fait connoître dans ce Chapitre les avantages qui ſont propres à la pêche aux hains, & indiqué la vraie ſignification de pluſieurs termes qui appartiennent à cette façon de pêcher.

Il nous a paru néceſſaire d'inſiſter particuliérement ſur les différentes eſpeces de cordes & de lignes dont les Pêcheurs Cordiers, Palangriers, & autres, font uſage; & encore plus ſur le nombre conſidérable d'eſpeces d'hains qu'on emploie pour prendre toutes ſortes de poiſſons; ainſi que ſur leurs empilages de chanvre, de crin, de ſoie, ou de métal, ſimples, ou doubles, &c. & nous avons expliqué la fabrique des lignes & des hains de toutes groſſeurs.

En donnant l'énumération des différentes ſortes d'appâts dont on garnit les hains, nous avons fait remarquer les avantages que les uns ont ſur les autres.

Il ne nous a pas paru ſuperflu de dire quelque choſe des circonſtances météoriques qui ſont avantageuſes ou contraires aux pêches qu'on fait avec les hains, & de donner une deſcription ſommaire des bâtiments qu'on emploie pour ces ſortes de pêches.

Enfin, nous avons parlé des conventions que les Pêcheurs font entre eux pour partager équitablement le profit de leurs travaux.

Mais toutes ces choſes ont été traitées d'une façon bien générale. Ce ne ſont, qu'on me permette cette expreſſion, que les *Prolégomenes* de la Pêche aux hains. Les détails ſe trouveront dans le Chapitre ſuivant.

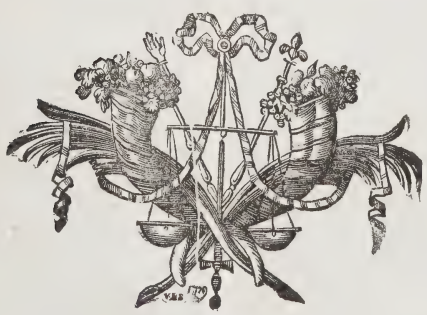

CHAPITRE SECOND.

Détail des différentes eſpeces de Pêches qu'on fait avec les Hains.

Les notions générales que nous avons données dans le premier Chapitre, ne peuvent ſervir qu'à faciliter l'intelligence des différentes Pêches qui ſe font avec les hains, & dont nous allons traiter dans celui-ci. Telles ſont les Pêches à la Perche ou à la Canne, celles à la Ligne ou aux Cordes ſimples, celles aux Cordes chargées de piles; les unes ſédentaires au fond de l'eau, & les autres flottantes entre deux eaux ou tout près de la ſurface, ainſi que les Pêches au Libouret, à la Balle, au grand Couple, &c. Nous allons ſuivre ces différentes façons de pêcher dans autant d'Articles particuliers.

Article Premier.

De la Pêche à la Perche ou à la Canne.

La méthode la plus lumineuſe dans la deſcription de tous les Arts, eſt de commencer par les choſes les plus ſimples avant de paſſer à celles qui ſont plus compoſées. Ayant donc à décrire les différentes façons de pêcher avec les hains, nous donnerons d'abord celle qu'on nomme *à la Canne* ou *à la Perche*, non-ſeulement parce qu'elle eſt la plus ſimple, mais encore parce qu'il eſt commun de la voir pratiquer au bord des rivieres, des foſſés, des étangs, & même de la mer.

En général, cette pêche conſiſte à attacher au bout d'une perche une ligne garnie d'un hain; & quand le poiſſon a mordu à l'appât, on le tire promptement de l'eau en ſoulevant la perche.

On donne différents noms à cette façon de pêcher. Les uns la nomment *à la Perche*, parce qu'ils attachent leurs lignes à l'extrémité d'une perche légere & pliante. D'autres la nomment *à la Canne*, parce qu'au lieu de perche, ils ajuſtent des roſeaux les uns au bout des autres; & ces roſeaux ſe nomment *Canna* en Latin. Le terme *Canne* peut venir encore de ce qu'on diſpoſe quelquefois les gaules ou perches, de façon que lorſqu'on ne pêche pas, elles forment des cannes pour la promenade. Je vais entrer à ce ſujet dans quelques détails.

§. 1. *Des différentes manieres de faire les Perches pour cette pêche.*

Les Pêcheurs ont coutume de faire leurs perches avec un bois léger & élaſtique. Pour cela ils choiſiſſent une gaule de Coudrier, de Saule, de Peuplier ou de Sapin. Le bois de Celtis ou Micocoulier, qu'on tire de Perpignan (où on l'appelle *Ladonier*), pour en faire des baguettes de fuſil, des manches de fouet & des bâtons pour la promenade, ſeroit très-propre à cet uſage, parce qu'il eſt léger & qu'il ploie beaucoup ſans ſe rompre.

Il faut que ces perches, *Pl. XV. Fig. 3. a b*, aient 4 à 5 pouces de circonférence au bout *a* qu'on tient dans la main, & pas tout à-fait un pouce à l'autre extrémité *b*. Leur longueur doit être de 10 à 12 pieds, plus ou moins, ſuivant l'étendue de la nape d'eau où l'on ſe propoſe de pêcher.

On a ſoin qu'il ne ſe rencontre pas de nœuds, qui trancheroient le bois de la perche; & qu'elle ſoit bien droite. On a même l'attention, pour qu'elle ne ſe courbe pas en ſe deſſéchant, de la lier ſur une forte régle de bois bien dreſſée à la varlope. On peut encore les rendre plus propres, en les colorant, comme nous l'expliquerons dans la ſuite.

Voici, ſuivant Walton, les précautions qu'il faut prendre pour ſe procurer de bonnes perches. On doit couper, entre la S. Michel & la Chandeleur, un beau brin de Saule, de Coudrier, ou de Tremble, qui ait 9 pieds de longueur, & à peu près 4 pouces de circonférence; le coucher à plat dans un four chaud, & l'y laiſſer juſqu'à ce qu'il ſoit refroidi, le tenir enſuite dans un lieu ſec pendant un mois; puis le lier bien ferme ſur une forte piéce de bois quarré. Après quoi, pour le percer dans toute ſa longueur, on prend un gros fil de fer de Chaudronnier, qu'on appointit par un bout; on fait chauffer ce bout dans un feu de charbon juſqu'à ce qu'il ſoit rougi au blanc, & on s'en ſert pour percer la gaule en l'enfonçant dans l'axe, le tenant toujours droit, perçant tantôt par un bout, & tantôt par l'autre, juſqu'à ce que les deux trous ſe rencontrent. Pour augmen-

ter ce trou on ſe ſert de broches de fer de plus en plus groſſes, qu'on fait, ainſi que le fil de métal, rougir juſqu'au blanc : mais il faut faire en ſorte que le diametre du trou aille par dégrés en diminuant, & qu'il ſoit plus étroit à l'extrémité menue de la perche qu'à ſon gros bout.

Cette premiere canne étant ainſi préparée, miſe de groſſeur par le dehors, & travaillée proprement, on la fait tremper dans l'eau pendant deux jours, puis on la tranſporte dans un lieu couvert, l'expoſant à la fumée juſqu'à ce qu'elle ſoit parfaitement ſéche. Cette canne doit faire environ la moitié de la longueur de la perche; & le trou dont nous venons de parler, ſert à recevoir deux baguettes. Car la perche entiere eſt formée de trois morceaux qui s'ajuſtent les uns au bout des autres.

Pour faire la baguette qu'on doit ajouter au bout de la canne creuſe, on cueille dans la même ſaiſon que la canne un beau jet de Coudrier, & on le fait ſécher comme la canne; enſuite on dreſſe cette baguette; on la réduit à une groſſeur convenable pour qu'elle entre dans le trou qu'on a fait à la canne; & en l'introduiſant du côté du gros bout, elle doit entrer dans l'axe de la canne juſques vers la moitié de ſa longueur.

Pour compléter la perche, on choiſit des bourgeons ou nouvelles pouſſes, droites & déliées, d'Epine noire, de Pommier ſauvage, de Néflier ou de Genévrier; on dépouille ces houſſines de leur écorce; on les fait ſécher, en ayant raſſemblé un nombre en faiſceau qu'on lie bien ſerré avec une forte ficelle, & on diminue aſſez de leur groſſeur pour qu'elles puiſſent entrer dans le trou formé dans l'axe de la canne, du côté de ſon bout qui eſt le moins gros. On joint les unes au bout des autres ces trois piéces, au moyen d'écrous & de vis, de ſorte que les trois morceaux ne faſſent qu'une perche. De cette façon les deux alonges, quand on ne pêche pas, peuvent être renfermées dans la canne creuſe, qui alors eſt en état de ſervir pour la promenade comme une canne ordinaire.

Ces perches ſont encore meilleures quand au lieu de Coudrier on ſe ſert, pour faire la canne, de Jet ou Roſeau des Indes: & on s'épargne bien de la peine lorſqu'on renonce à mettre les alonges dans la premiere canne; alors on ne perce point la canne; on met les trois parties qui doivent compoſer la perche, dans un ſac, d'où on les tire quand on veut pêcher; & on les joint les unes au bout des autres, ſans employer de vis de métal, ſe contentant de faire entrer l'extrémité des unes dans un trou qu'on a fait au bout de celle à laquelle elles doivent s'ajuſter : enſuite on les arrête avec des goupilles, pour qu'elles ne ſe ſéparent pas lorſqu'un gros poiſſon tire fortement la ligne.

On fait encore des perches très-propres & très-commodes, de 3, 4 ou 6 morceaux, qui s'aſſemblent les uns au bout des autres à mi-bois. Pour cela on taille en flûte les deux bouts qui doivent ſe joindre, & on ménage à une des perches une petite dent qui entre dans une coche qui eſt à l'autre; il faut que ces deux parties taillées en flûte ſe touchent exactement dans une longueur de 4 à 5 pouces. On frotte les faces qui doivent s'appliquer l'une ſur l'autre avec de la cire graſſe de Cordonnier, & on les lie par des révolutions d'un bon fil retors ciré ou enduit de poix graſſe : lorſqu'on veut que la perche ſoit propre, on ſe ſert, au lieu de fil, d'un cordonnet de ſoie verte, frotté d'un peu de cire blanche.

Dans la vue d'avoir des perches très-propres, on peut faire le premier morceau qu'on tient dans la main, avec quelque bois des Iſles, n'étant pas important que cette partie ſoit légere : les autres peuvent être faites avec du Bambou, du Cedre, du Cyprès, du Micocoulier, ou d'autres bois légers & pliants; qu'on Colore, ſi l'on veut, en les frottant avec de l'eau-forte foible, dans laquelle on a fait diſſoudre de la limaille de fer, & qu'on polit enſuite avec de la prêle. Il faut mettre pluſieurs couches de cet acide; & polir à chaque fois.

Lorſqu'on ſe propoſe de pêcher avec des lignes amorcées d'inſectes vrais ou factices, comme il faut que les perches ſoient très-légeres, on les fait avec des cannes ou roſeaux de Provence, qu'on termine par une baguette de baleine; ou pour le mieux avec des houſſines d'Epine noire, de Néflier, de Coudrier, de Genévrier, de Cyprès, &c. qu'on fait ſécher, comme nous l'avons dit plus haut, en les liant en faiſceau, pour qu'elles ſoient toujours bien droites.

Il eſt évident qu'on doit proportionner la force des perches à la groſſeur des poiſſons qu'on veut prendre. Mais quand on pêche avec des inſectes, il faut ſur-tout que les perches ſoient très-légeres, afin de pouvoir faire ſautiller l'hain à fleur d'eau, comme nous l'expliquerons lorſque nous parlerons des Truites.

Pour bien aſſujétir les unes avec les autres les pieces entaillées à mi-bois, au moyen d'un cordonnet de ſoie ou d'un fil retors ciré, & arrêter l'extrémité du fil; il faut, quand il ne reſte plus que cinq ou ſix révolutions à faire, *Pl. XVI. Fig.* 1. coucher le bout du fil ſur la perche, mettre par-deſſus le doigt étendu, & faire les ſix dernieres révolutions en enveloppant le fil & le doigt : ces révolutions étant faites, on retire le doigt, & on ſerre le plus que l'on peut ces dernieres révolutions les unes après les autres, comme on le voit dans la *Fig.* 2. On finit par tirer le bout du fil qui excede. De cette façon il eſt très-bien ar-

rêté, & on le coupe avec des ciseaux tout près des révolutions du fil.

Quelques-uns forment une anse de huit à dix brins de crin, qu'ils assujétissent au bout le plus menu des perches par des révolutions de fil ciré, semblables à celles dont nous venons de parler. Mais cette pratique n'est point généralement approuvée. Nous en parlerons dans la suite.

§. 2. *Des Lignes.*

Apre's avoir suffisamment parlé des Perches ou Cannes, il faut dire quelque chose des Lignes qu'on attache au bout des perches, & qui portent à leur extrémité un hain. On peut ici d'abord se rappeller ce que nous avons rapporté dans le premier Chapitre, où nous avons traité des Lignes & des Empiles, quoique nous ayons dit fort peu de chose sur les Lignes très-fines.

Beaucoup de Pêcheurs qui n'y prennent pas garde de fort près, font ces lignes avec un fil retors bien travaillé, formé de trois ou quatre bons fils à coudre. Quelques-uns un peu plus attentifs mettent au bout de cette ligne un empilage de crin. Mais les lignes sont meilleures & plus propres, si on les fait dans toute leur longueur avec un cordonnet de soie ou de crin.

On a vû, *Pl. VI. Fig.* 1. *&* 2. qu'il y a des Pêcheurs qui font des empilages de crin en arrangeant les brins simplement les uns à côté des autres en maniere de faisceau, sans les *commettre.* Mais cela ne se pratique guères que pour les pêches à la mer, sur-tout lorsqu'on se propose de prendre de gros poissons.

Les Pêcheurs de riviere font pour leur usage des lignes avec des crins, qu'ils commettent ou tordent les uns avec les autres: pour cela ils choisissent les crins les plus longs de la queue d'un cheval. Ces crins doivent être ronds, clairs, exempts de lendes, galles & autres semblables maladies. Car un seul crin bien choisi est aussi fort que le seroient trois qui auroient les défauts que nous venons d'indiquer. Les crins blancs sont plus sujets que les noirs à avoir ces défauts. Cependant plusieurs leur donnent la préférence, prétendant qu'ils paroissent moins dans l'eau. Il faut encore faire tout son possible pour les assortir d'égale grosseur, afin qu'ils se roulent plus réguliérement les uns sur les autres, & qu'ils résistent de concert; ce qui ne seroit pas s'ils différoient sensiblement de grosseur.

Certains Pêcheurs prétendent, comme nous venons de le dire, que les crins blancs paroissent moins dans l'eau: d'autres soutiennent que les noirs n'y paroissent pas plus que les blancs. Quoi qu'il en soit, cette raison fait qu'on en Teint quelquefois; & voici ce que Walton dit à ce sujet.

Il faut prendre une chopine de bonne bierre, mesure de Paris, une demi-livre de suie, une petite quantité de jus de feuilles de noyer & un peu d'alun. On met le tout ensemble dans un pot de terre, & on le fait bouillir pendant une demi-heure; ensuite on retire le pot du feu; & quand il est refroidi, on y met le crin, qu'on laisse dans cette liqueur jusqu'à ce qu'il ait acquis une couleur verte. Plus il reste dans la teinture, plus il verdit: & il faut éviter qu'il ne devienne trop verd.

Quelques-uns cependant désirent que le crin soit fort verd, pour qu'il imite la couleur de l'herbe. En ce cas, il faut prendre une pinte, mesure de Paris, de petite bierre, & une demi-livre d'alun; mettre l'un & l'autre avec les crins dans un pot de terre, qu'on fera bouillir doucement pendant une demi-heure; après quoi on retirera le crin pour le laisser sécher. On mettra ensuite deux poignées de fleurs de Souci dans deux pintes d'eau, on couvrira le pot, & on le fera bouillir doucement pendant une demi-heure: il s'y formera une écume jaune, & alors on ajoutera une demi-livre de Couperose concassée, avec le crin qu'on veut teindre: on entretiendra la liqueur bouillante doucement jusqu'à ce qu'elle soit réduite à moitié. Enfin on ôtera le pot du feu, & 3 à 4 heures après on en retirera le crin; que l'on trouvera bien verd. Plus on met de Couperose, plus la teinture est forte; mais le verd-pâle est préférable.

Quelques-uns poussent l'attention jusqu'à vouloir que le crin soit jaune, dans la saison où les herbes des eaux douces se fanent & se dessèchent. Pour lui donner cette couleur, on augmentera la dose du Souci, & l'on diminuera considérablement celle de la Couperose.

On apporte des Isles de l'Amérique des filaments qu'on retire d'une espece d'Aloës ou Aloïdes, rapportée par M. Von Linné au genre qu'il nomme *Agave.* On appelle ces filaments *Fils de Pite.* Il y a de ces fils qui sont longs & très-fins. Quand ceux-là sont bien préparés, comme nous allons l'expliquer, ils sont préférables aux crins, & on s'en sert principalement pour empiler les hains.

On choisit ces fils très-fins. Etant pliés par piéces, on les met dans un pot, & on verse dessus de l'écume d'un pot où l'on a fait bouillir de la viande fraîche, & non pas salée: au bout de trois ou quatre heures, on tire les pieces de pite les unes après les autres, & on les passe entre le pouce & l'index pour ôter la graisse qui pourroit y être restée adhérente. Mais on ne les essuie point autrement. Ensuite on étend chaque piéce de toute sa longueur; & quand ces fils sont secs, on en forme de petits écheveaux. Par cette préparation

paration, ils deviennent preſque auſſi fins, auſſi ronds & plus forts que les crins les mieux choiſis. Pour les conſerver ſouples on les roule dans un morceau de veſſie huilé ; & avant d'en faire des lignes il faut, ainſi que les crins, les mettre tremper dans de l'eau environ une demi-heure.

La groſſeur des lignes doit être proportionnée à celle du poiſſon que l'on pêche ; mais il eſt toujours avantageux qu'elles ſoient fines, ſur-tout au bout qui tient à l'hain. C'eſt pourquoi ceux qui pêchent avec des inſectes & des hains très-déliés, font l'empilage avec un ſeul crin. Mais en ce cas il faut être bien adroit Pêcheur pour ne le pas rompre. Ainſi il eſt mieux de faire de deux crins cette partie de la ligne : & Cotton, Auteur Anglois, dit que celui qui ne peut pas prendre avec deux crins une Truite de 20 pouces de longueur dans une riviere où il n'y a ni bois ni herbes, ne mérite point le nom de Pêcheur. Ainſi il y a beaucoup d'adreſſe à ménager ſa ligne, lorſqu'on a pris un poiſſon d'une groſſeur un peu conſidérable.

Il eſt ſenſible qu'on ne peut pas trouver de crins aſſez longs pour faire une ligne qui doit quelquefois avoir 5 ou 6 braſſes de longueur. Il faut donc faire des piéces ſéparées qu'on noue les unes au bout des autres, pour en former une ligne ſuffiſamment longue. Pour cela on met deux de ces piéces de façon qu'elles entament un peu l'une ſur l'autre, comme on le voit en *d e*, *Fig.* 3. *Pl. XV.* On les unit par un nœud *f*, en faiſant faire deux révolutions aux bouts des crins, *Pl. XVI. Fig.* 3. Quand on a ſerré le nœud, les crins ne peuvent plus ſe ſéparer : & l'on coupe alors avec des ciſeaux ce qui excede le nœud. On en réunit ainſi un nombre ſuffiſant pour faire une ligne de la longueur qu'on déſire.

Il y a des Pêcheurs qui prétendent que pour la piece qui fait le bout de la ligne du côté de l'hain, il ne faut pas commettre les crins ; qu'il vaut mieux ſe contenter de les tendre à côté l'un de l'autre : diſant qu'alors les crins paroiſſent moins dans l'eau, & qu'ils n'effarouchent pas les poiſſons. Mais l'uſage le plus commun eſt de les tordre l'un ſur l'autre, comme nous l'expliquerons dans un inſtant.

Les lignes doivent toujours diminuer de groſſeur depuis l'extrémité de la perche juſqu'à l'hain ; & pour certaines pêches, les dernieres pieces ſont ſeulement formées par un crin, ou un fil de pite très-délié, ou même un ſimple fil de ſoie.

Pour les pêches ordinaires, il faut que les deux pieces les plus près de l'hain ſoient faites ſeulement de deux crins ; les trois pieces au-deſſus, de trois crins : on en met quatre aux trois ſuivantes ; & ainſi 5, 6, 7, & même 8, juſqu'au bout de la ligne qui tient à la perche ; de ſorte que la ligne diminue uniformément de groſſeur depuis la perche juſqu'à l'hain.

Quand on veut alonger une ligne, il faut que ce ſoit par le gros bout qui tient à la perche. Cependant lorſqu'on pêche avec des inſectes, on peut ajouter une ou deux pieces fines au-deſſus de celle qui porte l'hain. Car il eſt important que la ligne ſoit fine auprès de l'hain, d'autant qu'un Pêcheur adroit peut avec une ligne bien faite faire tomber l'hain juſte à l'endroit qu'il déſire, ſans former ſur l'eau de petites vagues circulaires qui éfaroucheroient le poiſſon.

Les Pêcheurs qui font des lignes pour leur uſage, choiſiſſent les brins de crin les plus longs, pour que leurs pieces aient plus d'étendue, & qu'il en faille moins pour faire la longueur entiere de la ligne. Ils les mettent tremper quelques heures dans de l'eau, puis en en tenant deux, quatre, ou ſix raſſemblés en faiſceau, ils les lient d'un ſimple nœud auprès d'un des bouts *g*, *Fig.* 3. *Pl. XV* : puis les ſéparant un à un, deux à deux, ou trois à trois, ils placent une pointe *h* entre ces fils, tout auprès du nœud. Enſuite tenant chaque deux ou chaque trois crins entre le pouce & le doigt index, de chaque main, ils les tordent ſur eux-mêmes : ces crins ainſi tortillés étant rapprochés, ils ſe roulent les uns ſur les autres, & forment une petite ficelle. On noue bout à bout ces petites pieces juſqu'à ce qu'il y en ait aſſez pour faire la longueur de la ligne. Puis on met la ligne entiere tremper pendant quelques heures dans de l'eau chaude ; & on la tend en la tirant par les deux bouts, pour qu'elle ne faſſe point de plis, & qu'elle reſte droite quand elle ſera ſéche.

Ceux qui font des lignes pour les vendre aux Pêcheurs, ſe ſervent d'une Machine dont nous allons donner la deſcription, *Pl. XVI. Fig.* 4. Elle conſiſte en une Poulie horiſontale *A*, & trois Molettes traverſées par une broche de fer qui porte à un de ſes bouts un crochet *B*. Cette broche, ou axe, eſt reçue par deux platines de cuivre, écartées l'une de l'autre d'environ un demi-pouce. Les crochets qui terminent les broches des molettes, excedent de quelque choſe la platine de deſſous.

On fait tourner la grande poulie par une Manivelle *C*, placée au-deſſus de la platine ſupérieure ; & cette poulie communique ſon mouvement aux molettes, ou par un engrenage, ou au moyen d'une courroie, comme dans les rouets des Fileuſes.

Pour faire le cordonnet, on prend le nombre de crins qui doivent le former ; on les partage en deux ou en trois faiſceaux ; on lie chaque faiſceau à un bout de fil retors *D*, plié en deux, long d'environ ſix pouces. On paſſe les crochets dans la du-

plicature de ces fils ; enſuite on réunit par en-bas, au moyen d'un nœud, les faiſceaux de crin, & on les attache à un morceau de plomb *E*, qui peſe environ deux livres, & qui eſt terminé par un crochet. On fait, avec un bouchon de liége, un petit Toupin *F*, qui a autant de rainures qu'il doit y avoir de faiſceaux au cordon ; & on place ce toupin entre les faiſceaux, de façon que chaque faiſceau entre dans une rainure du toupin. Quand on tourne la manivelle, les crochets tordent les faiſceaux ; & ceux-ci faiſant effort pour ſe détordre, font tourner le plomb, & ſe roulent les uns ſur les autres au-deſſous du liége. Lorſqu'on juge que le cordon eſt ſuffiſamment tors, on remonte le toupin : lorſqu'il eſt arrivé auprès des crochets, la piéce eſt commiſe, & on la termine par un nœud. Il dépend de l'adreſſe de l'Ouvrier que tous les brins de crin ſoient également tendus, & que le cordonnet ſoit tors régulièrement dans toute ſa longueur. Cette piece étant finie, on en fait une autre ; & on a ſoin de retrancher des brins à meſure qu'on veut qu'elles ſoient moins groſſes.

On voit que cette machine eſt en petit celle que nous avons repréſentée, *Pl. VIII.* pour faire les empiles de chanvre. Quand les pieces ſont treſſées, on les met tremper dans l'eau, & on les tend juſqu'à ce qu'elles ſoient ſeches. Sans cette précaution, il y auroit des crins qui ſe retireroient plus que les autres ; & la ligne en ſeroit affoiblie d'autant.

Il eſt ſenſible qu'on peut faire de pareils cordonnets avec de la ſoie & du fil. Mais on peut ſe diſpenſer de prendre cette peine, parce qu'on trouve chez les Marchands des fils retors & de petits cordonnets de ſoie.

La ligne étant faite, il faut l'attacher au bout de la perche. Pour cela quelques-uns font une entaille à l'extrémité de la perche, & ils y amarent un bout de ligne compoſé de 6 crins, qu'on double pour former une anſe qui s'attache au bout de la perche par des révolutions de ſoie cirée. Cette anſe eſt deſtinée à recevoir l'extrémité de la ligne.

Mais par cette entaille on affoiblit le bout de la perche qui doit être menu. C'eſt pourquoi nous penſons que ce n'eſt pas à l'extrémité la plus menue *b*, *Fig. 3. Pl. XV.* qu'il convient de l'attacher, mais quelque part vers *i*. Enſuite en la roulant en hélice autour de la perche depuis *i* juſqu'à *b*, on lui fait ainſi gagner l'extrémité de la perche, où on l'arrête par un nœud coulant.

On trouve deux avantages à attacher ainſi la ligne : le premier eſt qu'on peut l'alonger ou la raccourcir à volonté, en lui faiſant faire plus ou moins de révolutions autour de la perche : le ſecond eſt que par cette diſpoſition de la ligne non-ſeulement le bout de la perche eſt moins expoſé à ſe rompre, mais encore les révolutions de la ligne fortifient la partie menue de cette perche.

Il y a des Pêcheurs qui veulent avoir des lignes fort longues ; d'autres prétendent qu'il ne faut pas qu'elles excedent la longueur de la perche, ſur-tout pour pêcher avec des Inſectes : & enfin il y en a qui, ſuivant différentes circonſtances, tiennent les lignes tantôt plus longues, & tantôt plus courtes.

Quoi qu'il en ſoit, avant d'attacher la ligne à la perche, on la fait paſſer dans un petit morceau de plomb. Les uns prennent tout ſimplement une chevrotine *k* fendue, dans laquelle ils paſſent la ligne, & reſſerrent la fente pour que le plomb reſte à l'endroit où on l'a placé ; d'autres paſſent la ligne dans une balle de plomb percée ; & d'autres, au lieu d'une balle aſſez groſſe, en mettent pluſieurs petites qui ſont arrêtées ſur la ligne à un pouce les unes des autres. Tout cela eſt aſſez indifférent. Mais il faut que le plomb *k* ſoit attaché à la ligne à environ ſix pouces au-deſſus de l'hain ; & il eſt important que ce poids ſoit aſſez préciſément ce qu'il faut pour que la ligne gagne le fond de l'eau, afin que la moindre force l'en détache ; mais il doit être plus conſidérable dans les eaux courantes que dans les dormantes.

Quelques Pêcheurs attachent à la ligne un tuyau de plume couvert de ſoie cirée, & bouché par les deux bouts. Mais plus ordinairement on paſſe la ligne dans un morceau de liége : quelques-uns ſe ſervent tout ſimplement d'un bouchon de bouteille *l*, *Fig. 3. Pl. XV* : d'autres donnent à ce liége une figure conique ; & d'autres, ce qui eſt un peu mieux, font ce liége ſphérique. De quelque forme que ſoit le liége, on le perce pour recevoir la ligne. Et comme il faut le fixer à la ligne plus près ou plus loin de l'hain, ſuivant la profondeur de l'eau où l'on pêche, on fourre dans le même trou où paſſe la ligne, un petit morceau de bois appointi ; ou encore mieux un tuyau de plume, qu'on peut retirer aiſément, & qui fait l'office d'un coin pour empêcher que la ligne ne coule dans le trou, afin que le liége reſte à l'endroit qu'on juge convenable. Il importe que le liége n'ait que la groſſeur néceſſaire pour ſe ſoutenir ſur l'eau : car un morceau de liége trop gros effaroucheroit le poiſſon. Pour les pêches où l'on fait ſautiller l'hain à la ſurface de l'eau, il ne faut ni plomb, ni liége. Quand on pêche certains poiſſons, comme la Carpe, l'hain doit traîner ſur le fond : pour d'autres poiſſons, il faut que l'hain ſoit entre deux eaux ; & généralement parlant, il convient qu'il ſoit plus près de la ſurface de l'eau durant les chaleurs que par le froid. On doit régler ſur ces conſidérations la diſtance qu'il faut mettre entre le liége, le plomb & l'hain.

Il ne reſte plus qu'à attacher l'hain *m* à l'extrémité de la ligne : ce qui ſe peut faire de différentes façons. Pour les fort petits

hains qui ſont terminés par un anneau, on paſſe deux fois le bout de la ligne dans l'anneau ; on le couche ſur le corps de l'hain, auquel on le joint par pluſieurs tours d'une ſoie cirée : enſuite on releve le bout de la ligne vers l'anneau, & on continue les révolutions du fil de ſoie : pour en arrêter le bout, on fait 4 ou 5 révolutions de ſoie ſur une aiguille un peu groſſe, *Pl. XVI. Fig.* 2. dans l'œil de laquelle on a enfilé la ſoie ; on retire cette aiguille vers le crochet de l'hain, & ainſi la ſoie ſe trouve engagée dans les révolutions qu'on a faites en dernier lieu ; on ſerre l'une après l'autre ces révolutions ; & enfin on tire le bout de ſoie, qui ſe trouve engagé entre l'hain & les révolutions qu'on a faites ſur l'aiguille. De cette façon l'extrémité de la ſoie eſt arrêtée fort proprement & ſolidement.

Quand les hains ſont terminés par un applatiſſement, & qu'ils ne ſont pas très-fins, on peut les arrêter par le nœud *n*, *Pl. XV. Fig.* 3. Pour éviter les répétitions nous renvoyons à ce que nous avons dit au Chapitre premier ſur les différentes façons d'empiler les hains.

§. 3. *Différentes manieres d'amorcer les Hains pour la Pêche à la Ligne.*

Quand on amorce avec de petits Inſectes, il faut les traverſer juſqu'à ce qu'ils ayent paſſé le barbillon : quelquefois un ſeul enfilé ſuivant ſa longueur ſuffit ; car les hains qu'on emploie pour cette pêche ſont fort déliés. Lorſque les inſectes ſont bien petits, on les pique par le travers, & on en met pluſieurs enſemble.

Pour pêcher durant la nuit, comme il faut que l'appât ſoit plus apparent, on pique preſque toujours deux vers de terre par le travers du corps : ils s'agitent alors beaucoup, & la moindre clarté ſuffit pour les faire appercevoir par les poiſſons.

Il y a une infinité de Vers qui peuvent ſervir d'appâts, principalement ceux qui ſe trouvent dans les fumiers de vache & de cochon, ou dans la tanée. En général on eſtime pour la pêche ceux qui vivent long-temps dans l'eau. A l'égard des gros vers de fumier, on fait entrer la pointe de l'hain du côté de la queue, & on la fait ſortir auprès de la tête.

Pour expliquer les différentes façons d'amorcer quand on ſe ſert de petits poiſſons, je ſuppoſe qu'un des poiſſons de la *Pl. XV. Fig.* 3. doive ſervir d'appât : on les a repréſenté plus grands qu'il ne conviendroit relativement aux autres objets, afin de rendre la démonſtration plus ſenſible.

Si l'on pêche dans un endroit où il y ait de gros poiſſons, & que pour cette raiſon on emploie de forts hains, il faut que le poiſſon qui doit ſervir d'appât, ait deux travers de doigt de largeur.

Lorſque l'hain a deux crochets *A*, *Pl. XV. Fig.* 3. on fait paſſer la tête de l'hain dans la bouche du poiſſon, & on la fait ſortir par-deſſous une des ouies : on lie enſuite la queue du poiſſon ſur la ligne, ayant ſoin que les deux crochets de l'hain ſoient tout près de la bouche du poiſſon : enfin on attache l'hain à la ligne.

L'hain *B* à ſimple crochet, s'amorce de même que l'autre, excepté qu'on peut y employer de petits poiſſons ; & cela ſe pratique quand on pêche dans des endroits où il n'y en a pas de gros : en ce cas on fait paſſer l'hain par la bouche, & on le fait ſortir par-deſſous l'ouie ; ou bien, comme en *C*, on fait paſſer la queue de l'hain par-deſſous l'ouie, & on le fait ſortir par la bouche ; ou bien on ſe contente, comme en *D*, de faire entrer l'hain par la bouche, & le faire ſortir par l'anus ; alors on eſt diſpenſé de lier le poiſſon ſur la ligne : mais comme on le bleſſe davantage, il ne vit que 4 ou 5 heures ; ce qui eſt un grand inconvénient : car la plupart des poiſſons ne mordent point aux appâts corrompus ; & même ils ne ſe jettent jamais avec autant d'avidité ſur les poiſſons morts que ſur ceux qui ſont vivants.

Quand on a paſſé l'hain par les ouies, comme le poiſſon vit 12 à 15 heures, on en retire un grand avantage, ſur-tout pour pêcher à la ligne dormante ; vû que quand les poiſſons n'ont pas mordu le ſoir, il y a lieu d'eſpérer qu'ils mordront le lendemain matin.

Quelques Pêcheurs font une petite ouverture entre la tête du poiſſon & le premier aîleron du dos ; au moyen de cette inciſion, ils paſſent un fil de métal entre la peau & l'épine du dos du poiſſon, & ils le font ſortir un peu au-deſſus de la queue ; puis ayant attaché l'hain à ce fil de métal qui doit ſervir d'aiguille, ils retirent le fil pour que la tige de l'hain ſe trouve ſous la peau ; & de crainte que la peau du poiſſon ne ſe déchire, ils aſſûrent l'hain par une couple de liens de ſoie ou de fil : de cette maniere le poiſſon vit long-temps.

Walton, dans la même intention de conſerver long-temps les poiſſons en vie, conſeille de mettre entre les deux crochets d'un hain double un fil de laiton qui porte un petit morceau de plomb de forme ovale, *Pl. XVI. Fig.* 5. Il veut qu'on mette ce plomb dans la bouche du poiſſon qui doit ſervir d'appât, & qu'on la couſe, pour qu'il ne puiſſe rejetter le plomb. Le poiſſon qui n'eſt pas bleſſé, vit ainſi long-temps, & il nage preſque comme s'il étoit libre, ce qui engage les autres poiſſons à mordre l'appât & l'hain.

Pour faire que le poiſſon fretille davantage, cet Auteur conſeille encore de couper une nageoire tout près des ouies ; alors ne pouvant nager que d'un côté, ce poiſſon ne fera que pirouetter, & ce mouvement attirera les poiſſons.

Ce que nous venons de dire, prouve combien il eſt important de ſe ménager un réſervoir où l'on puiſſe conſerver de petits poiſſons en vie, pour en avoir ſous la main quand on veut pêcher.

Pour amorcer avec une *Grenouille*, on peut piquer la Grenouille au col, & conduire la tige de l'hain entre la peau & la chair le long de l'épine du dos, puis le faire ſortir vers la moitié du dos : en mettant une braſſe de diſtance entre la flotte de liége & l'hain, cette Grenouille nagera librement, & elle vivra long-temps. Mais cette amorce ne convient que pour les gros poiſſons voraces.

Quelques-uns prétendent qu'on engage les poiſſons à mordre beaucoup mieux, ſi l'on met auprès des appâts un fort petit morceau d'*Ecarlate* qu'on ait frotté d'huile de pétrole.

D'autres aſſurent que quand on a mis les vers, ou autres appâts vivants dans une boîte frottée de miel, les poiſſons y mordent plus ſûrement.

On veut encore que toute eſpece d'appât qu'on a frotté de moëlle tirée de l'os de la cuiſſe d'un Héron, attire puiſſamment les poiſſons. Nous n'avons pas eu occaſion d'éprouver l'effet de cette moëlle, non plus que de ce que les Pêcheurs appellent l'*Huile de Héron* : mais comme ils en font un cas ſingulier pour attirer toutes ſortes de poiſſons, nous n'avons pas cru devoir nous diſpenſer de dire comment elle ſe fait ; quoiqu'il y ait lieu de ſoupçonner que comme le héron en vie fait un grand dégât de poiſſon, l'on aura imaginé que par repréſailles les poiſſons cherchent à ſe nourrir de ſa chair, lorſqu'étant mort il ne peut plus leur faire de mal. Quoi qu'il en ſoit, voici comment l'on fait cette prétendue huile. On hache menu, on pile même dans un mortier, de la chair d'un Héron mâle ; on entonne cette chair hachée dans une bouteille à large col, que l'on bouche exactement, & qu'on tient pendant 15 jours ou 3 ſemaines dans un lieu chaud. La chair en ſe pourriſſant ſe réduit en une ſubſtance qui approche de l'huile ; qu'on mêle avec un tourteau de chenevi ou de la mie de pain, du miel & un peu de muſc. On prétend que la plupart des poiſſons, & particuliérement les Carpes, ſont très-friands de cet appât.

Nous nous garderons bien de rapporter ici toutes les ſortes de *Pâtes* qu'on dit être propres pour amorcer les hains ; nous nous bornerons à en décrire quelques unes dont Walton fait grand cas.

Il faut, dit-il, hacher menu de la chair de Lapin ou de Chat, la piler dans un mortier avec de la farine de féves, ou autres, y ajouter du ſucre ou du miel, & en la pêtriſſant bien dans tous les ſens, y mêler un peu de laine blanche hachée, ce qu'il en faut pour former des boules aſſez ſolides pour tenir aux hains.

Walton conſeille encore de mettre ſur un plateau de bois du ſang de Mouton, juſqu'à ce qu'il ſoit à demi deſſéché ; & quand il ſera aſſez durci, le couper par morceaux d'une grandeur proportionnée à celle de l'hain, où on l'attachera pour appât. Il ajoute qu'un peu de ſel empêche le ſang de ſe noircir, & fait que l'appât n'en eſt que meilleur.

Walton vante de plus l'appât ſuivant comme convenant à toutes ſortes de poiſſons. Il faut prendre une ou deux poignées du plus beau & du plus gros froment, le faire bouillir dans du lait juſqu'à ce que ce grain ſoit bien attendri : alors on le fricaſſera à petit feu avec du miel & un peu de ſafran délayé dans du lait. On ſe ſervira de ces grains pour amorcer de petits hains : & on peut en faire uſage pour les appâts de fond, dont nous parlerons bientôt.

On peut auſſi faire de bons appâts avec des Œufs de toutes ſortes de poiſſons, pour pêcher en eau douce. On donne cependant la préférence à ceux des Saumons & des groſſes Truites. La façon de les préparer eſt de les faire un peu durcir ſur une tuile chaude : quand on veut s'en ſervir, on en coupe des morceaux d'une groſſeur convenable.

Quelques-uns, au lieu de les faire durcir comme nous venons de le dire, en mettent gros comme une noiſette à un petit hain. Cet appât peut reſter huit jours à un hain : quand on veut s'en ſervir plus long-temps, on le ſuſpend pour qu'il ſe deſſéche ; & on le trempe un peu dans l'eau pour l'attendrir, lorſqu'on veut en faire uſage.

Il y en a qui, pour conſerver long-temps ces œufs, mettent un lit de laine au fond d'un pot, les œufs deſſus, ſaupoudrés d'un peu de ſel, & continuent à mettre un lit de laine, une couche d'œufs & du ſel, juſqu'à ce que le pot ſoit plein.

Nous rapportons ces différents appâts d'après Walton, Auteur Anglois d'une grande célébrité pour la Pêche à l'hameçon. Et nous avertiſſons que nous ne parlons point d'après nos propres obſervations.

Suite du §. 3. Des Inſectes naturels ou artificiels qu'on emploie en Angleterre pour la Pêche à la Canne.

Les Anglois prenant un ſingulier plaiſir à pêcher à la canne, le grand uſage qu'ils ont fait de cette pêche, les a mis à portée d'eſſayer quels étoient les Inſectes qui pouvoient leur fournir les meilleurs appâts ; & comme ces inſectes ne paroiſſent qu'en certains mois de l'année, ils ſe ſont attaché à imiter la forme & la couleur de ceux qu'ils ont reconnus être les plus propres à attirer le poiſſon.

Ces inſectes Factices que nous avons tirés d'Angleterre, ſont exécutés avec une adreſſe admirable ; cependant nous ne voudrions

pas

pas répondre qu'ils imitaſſent parfaitement les naturels : & peut-être cette condition n'eſt-elle pas néceſſaire, puiſqu'on a déja vû qu'il y a des poiſſons qui mordent à des leurres qui ſont bien éloignés d'imiter les poiſſons qu'on croit propres à attirer les autres. On peut même ſe rappeller qu'on prend quelques eſpeces de poiſſons avec un petit morceau de drap rouge. Quoi qu'il en ſoit, comme Walton & Cotton qui paſſent en Angleterre pour d'excellents Pêcheurs à la canne, ont décrit fort en détail l'art d'imiter différentes eſpeces d'inſectes, nous croyons devoir faire part à nos Lecteurs de leurs principaux procédés : je dis des principaux ; car il y a apparence qu'on nous ſaura gré d'abréger beaucoup les détails minutieux qui ſe trouvent dans les Ouvrages des Auteurs que nous venons de nommer.

Les *Fig.* 6. 7. 8. 9. & 10. de la *Pl. XVI.* repréſentent des hains garnis de leurs empilages & de leurs appâts factices, tels qu'ils nous ont été envoyés d'Angleterre. Il paroît qu'on a voulu imiter par les *Fig.* 7. & 9. des Chenilles velues, & par les *Fig.* 6. 8. 10. des Inſectes aîlés ; mais que nous avons peine à rapporter à aucun des Inſectes que nous connoiſſons, quoiqu'ils ſoient tous induſtrieuſement travaillés.

Walton dit que les Inſectes aîlés, naturels ou factices, ſont très-avantageux pour la pêche des Truites, de l'Ombre, des Perches, des Saumons, &c ; & que les plus petits ſont ordinairement préférables aux gros : il ajoute que par les temps ſombres, il eſt à propos de faire uſage des Inſectes qui ſont d'une couleur claire ; & que par les temps ſereins, lorſque le ſoleil luit, il vaut mieux ſe ſervir de ceux qui ſont de couleur obſcure ; d'où il conclut qu'il faut avoir des uns & des autres, pour s'en ſervir ſuivant les circonſtances que nous venons d'indiquer.

Contre le ſentiment de ce célebre Pêcheur à la canne, d'autres qui ſe plaiſent à mettre de la complication dans tout ce qu'ils font, prétendent qu'il faut employer des Inſectes différents dans tous les mois de l'année : ſans faire attention que ſuivant que les ſaiſons ſont chaudes ou froides, les mêmes inſectes naturels paroiſſent trois ſemaines ou un mois plutôt dans des années que dans d'autres.

Walton qui évite de multiplier les difficultés, dit expreſſément que trois ou quatre inſectes bien faits & d'une groſſeur moyenne, ſuffiſent pour pêcher pendant toute l'année dans la plupart des rivieres, excepté pendant les grands froids de l'hiver. Cotton prétend qu'avec les inſectes qu'il indique, on peut prendre des Truites dans le mois de Janvier, à plus forte raiſon dans celui de Février, lorſque la température de l'air eſt douce : au moyen de cette condition il ſe rapproche du ſentiment de Walton ; mais Cotton prétend qu'il faut une grande variété d'inſectes, & il veut qu'on prenne beaucoup de précautions pour en faire d'artificiels. La grande réputation que les Anglois ſe ſont faite à l'égard de la pêche à la canne, nous engage donc à ne pas priver ceux qui ont un goût particulier pour cette pêche, d'une partie des détails qu'on trouve dans les Ouvrages Anglois, tant ſur le choix des inſectes, que ſur la façon de les imiter. Mais nous croyons qu'on nous ſaura gré de nous borner aux objets principaux ; la multiplicité des détails où ſont entrés les Anglois, nous ayant paru, ainſi qu'à Walton, fort inutile.

Cotton conſeille, à ce qui nous paroît, très-judicieuſement de choiſir pour appâts les inſectes qui fréquentent les rivieres où l'on ſe propoſe de pêcher ; diſant que les poiſſons de ces rivieres ſont toujours plus diſpoſés à s'en ſaiſir, que de ceux qui leur ſont, pour ainſi dire, étrangers.

Il penſe en général que certaines chenilles & les papillons qui en viennent, ainſi que les teignes aquatiques & les inſectes aîlés qui ſont le terme de leur métamorphoſe, ſont des appâts qui méritent la préférence ſur beaucoup d'autres ; & que c'eſt ceux-là qu'il faut principalement imiter pour s'en ſervir dans les ſaiſons où les inſectes naturels ne ſe trouvent pas. Comme il y a bien des endroits où l'on ne trouve point d'ouvriers qui s'adonnent à faire des inſectes artificiels, nous avons cru que nos Lecteurs nous ſauroient gré de leur mettre ſous les yeux une partie des inſtructions qu'on trouve dans les Ouvrages Anglois, nous bornant à ce qui nous a paru de plus intéreſſant.

Voici d'abord les différentes ſubſtances qu'emploient ceux qui prétendent qu'il faut beaucoup varier la forme & la couleur des inſectes.

Pour les Empiles, de la ſoie, du crin, du fil de pitte, des boyaux de vers à ſoie qu'on tire de la Chine, & à leur défaut des boyaux de chat. On peut, en outre, conſulter ce que nous avons dit à l'article des Empiles.

Pour le Corps des Inſectes, du camelot, de la moire, & d'autres étoffes fines de différentes couleurs. Nous en diſons autant de la laine filée & de la ſoie torſe ou plate, qu'on frotte aſſez ſouvent de cire de différentes couleurs, enfin des fils d'or & d'argent.

Pour former le Velu dont certains inſectes ſont couverts, ou les Antennes ; on prend quelquefois de la laine qu'on tire des vieux tapis de Turquie, les poils pris à différents endroits ſur différentes eſpeces d'animaux, tels qu'Ecureuils, Chiens, Chats, Renards, Liévres, Ours, Veaux marins, même des Cochons qui ont des poils fins ſous la gorge ou à une tache noire auprès des yeux, &c.

A l'égard des Aîles, on en fait quelquefois avec des membranes minces, mais le plus

ſouvent avec des plumes étroites qui garniſſent le col & le deſſus de la tête des Chapons & des Coqs ; les Canards, les Faiſans, les Pluviers, les Paons, & beaucoup d'autres oiſeaux fourniſſent auſſi des plumes propres à ces uſages : on leur donne avec des ciſeaux la forme qu'elles doivent avoir. Cependant Walton qui, comme nous l'avons dit, réduit les inſectes factices à un fort petit nombre, dit qu'on peut faire de très-bons inſectes pour la Truite & d'autres poiſſons, avec du poil d'Ours mélangé de poils bruns pris ſur différents animaux. Il avertit ſeulement que pour bien juger de la couleur des poils ou d'une plume, il les faut placer entre l'œil & le ſoleil.

Le talent de ceux qui s'adonnent à ces ſortes de petits ouvrages, conſiſte à choiſir entre toutes les matieres que nous venons d'indiquer, & beaucoup d'autres, celles qui ſont les plus propres par leur couleur, leur force & leur tiſſu, à imiter les inſectes naturels : mais Walton remarque qu'il faut eſſayer de mêler avec des poils fins ceux de Veau marin, qu'on peut teindre ; ceux d'Ours, & certains poils qu'on trouve ſous la gorge des Cochons : parce que ces poils qui ont de la roideur, ſoutiennent les autres qui ſe couchent & s'affaiſſent ſur eux-mêmes quand ils ſont mouillés.

Walton remarque encore que comme il faut proportionner la groſſeur des inſectes factices à celle des naturels qu'on veut imiter, on peut ſe conformer à peu près à la *Fig.* 15. pour la groſſeur des Chenilles Velues ; à la *Fig.* 13. pour un Ephémere ; à la *Fig.* 16. pour les Inſectes qu'on ne dit pas expreſſément devoir être gros ; & que quand on avertit qu'ils doivent être petits, on peut ſe conformer à la *Fig.* 17. On voit par-là que Walton juge que des à peu près ſont ſuffiſants.

Pour Former un Inſecte artificiel, on tient la tige de l'hain entre le pouce & le doigt index, la pointe de l'hain en en bas, l'anneau en-dehors, & la courbure du côté de la paume de la main : puis ſi l'inſecte a le corps un peu gros, on le forme avec une petite bandelette d'une étoffe mince, qu'on aſſujettit avec des révolutions d'un fil de ſoie ; lorſque le corps doit être menu, on le forme uniquement par des révolutions d'une ſoie torſe ou plate, qu'on choiſit d'une couleur convenable : & on y mêle un fil d'or ou d'argent, quand l'inſecte a la couleur & le brillant d'un de ces métaux.

Si l'inſecte doit être velu, on ſe ſert de ces mêmes fils pour aſſujétir les poils ou le duvet ; que l'on coupe enſuite avec des ciſeaux, ou on en brûle l'extrémité à la flamme d'une bougie, pour les réduire à une longueur convenable.

Si l'inſecte doit être Aîlé, on forme ces parties avec des plumes qui ſoient fermes & étroites ; qu'on taille avec des ciſeaux, pour leur donner la grandeur & la forme des aîles de l'inſecte qu'on ſe propoſe d'imiter. Afin qu'elles ſoient aſſujéties fermement au corps, on fait auprès de l'articulation ou de l'attache des aîles au corps, pluſieurs révolutions de ſoie ; pour leur faire prendre la poſition qu'elles doivent avoir, on eſt ſouvent obligé de faire pluſieurs révolutions qui ſe croiſent. On continue enſuite à former la partie poſtérieure, tantôt raſe, tantôt velue, ayant eu ſoin auparavant d'ajouter pluſieurs grands poils s'il eſt néceſſaire, comme on le voit à la *Fig.* 13. Mais il faut avoir attention que le corps de l'inſecte ne garniſſe pas toute la longueur de l'hain. Il convient même qu'il ne s'étende pas juſqu'au barbillon, ainſi qu'on le voit dans les Figures.

Nous avons déja dit qu'il ne nous avoit pas été poſſible de connoître exactement à quels inſectes naturels ſe devoient rapporter les inſectes factices que nous avions tirés d'Angleterre. Nous avons été à peu près dans le même embarras pour les inſectes qui ſont deſſinés dans les Ouvrages de Walton & de Cotton. Ce n'eſt pas tout, il ne nous a pas été poſſible de découvrir les noms François ou Latin des Inſectes qui ſont nommés en Anglois dans ces Ouvrages ; on y emploie des noms populaires, comme qui diroit l'*Inſecte à fétu*, le *Tournoyant*, &c. qui n'ont aucun rapport avec ceux que les Naturaliſtes emploient, & qui n'indiquent aucune marque véritablement caractériſtique ; & les détails où ils entrent pour imiter artificiellement ces inſectes, n'indiquent les formes que d'une façon vague qui n'imprime à l'eſprit rien de précis. Puis donc que ces inſectes paroiſſent avoir des noms & des figures aſſez arbitraires, ce ſeroit inutilement que nous nous attacherions à rapporter fort en détail ce qu'en diſent les Ecrivains Anglois. Il paroît que ceux qui s'occupent d'imiter pluſieurs inſectes naturels, ſuivent chacun leur goût, & réuſſiſſent d'autant mieux qu'ils ont plus d'adreſſe & de patience. Car nous avons fait venir d'Angleterre de ces inſectes factices qui ſont travaillés avec tant d'art & d'adreſſe, qu'on ne peut s'empêcher de les admirer ; & on fera bien de les examiner avec attention pour eſſayer de les imiter : c'eſt ce qui nous a engagé à en faire graver quelques-uns ſur la *Pl. XVI* : & pour donner à nos Lecteurs la ſatisfaction de prendre une idée des inſtructions qu'on trouve dans les Livres Anglois, nous en inférerons ici quelques-unes.

On voit repréſenté par la *Fig.* 18. ce qu'ils nomment *Ant-Fly*, c'eſt-à-dire, *Fourmi Aîlée* ; une telle fourmi, ſuivant nos Naturaliſtes, devroit avoir deux antennes, une tête large, un col étroit, ſix jambes & quatre aîles ; ce qui ne reſſemble point à l'inſecte de la *Fig.* 18. Cependant *Swammerdam* dit, com-

me Walton, qu'en général les fourmis aîlées ont le ventre gros & arrondi comme une bouteille. Walton prétend qu'au mois de Juin le corps de ces insectes doit être formé par un camelot brun & rouge, avec des aîles gris-clair; mais qu'il faut que ceux du mois d'Août aient leurs aîles de couleur obscure, & le corps fait avec du poil d'une Vache bien noire, nué d'un peu de rouge, sur-tout à l'extrémité du ventre. Il en fait beaucoup de cas pour la pêche.

Nous ne connoissons point de fourmis dont le ventre soit terminé par du rouge, mais il peut y en avoir en Angleterre : d'autant que Ray dit en avoir observé dans ce Royaume deux petites especes, l'une d'un roux noir, & l'autre rougeâtre; & deux de grosseur moyenne, qui brilloient l'une par du rouge, & l'autre par un beau noir.

On donne en Anglois le nom de *Haw-thorn-Fly*, ce qui signifie *Mouche d'Aubépin*, à l'Insecte, *Fig.* 17. disant qu'on le rencontre sur tous les buissons d'Aubépin après la pousse des feuilles. On se contente d'ajouter qu'il est fort petit, entiérement noir, & que plus il est petit, meilleur il est pour prendre des Truites. Les instructions qu'on donne pour l'imiter, sont aussi peu circonstanciées; elles se bornent à dire qu'on y emploie de la plume noire, prise sur le col d'un Coq, ou bien le poil roux d'un Cochon.

Il plaît aux Anglois d'appeller *Dun-Cat*, c'est peut-être à dire, *Poil de couleur Tannée & Rogné*, l'Insecte, *Fig.* 16. C'est un de ceux qu'on dit pouvoir servir dans toutes sortes d'eaux pour pêcher des Truites. On le recommande principalement pendant le mois de Mai. Les uns en forment le corps avec du poil d'Ours, qui soit court & de couleur tannée, y mêlant un peu de lilas & de jaune. Ils lui donnent de larges aîles, faites avec le même poil que le corps, mais de couleur tannée, & sans mélange. A l'égard des antennes, elles sont faites de poils qu'on prend à la queue d'un Ecureuil. D'autres forment le corps de cet Insecte avec du poil d'un jeune Ours & un peu de laine filée, jaune & verte; & ils font sur le tout un lizéré verd ou jaune, & forment les aîles avec des plumes d'un Râle de terre.

Suivant nos Naturalistes, l'Insecte, *Fig.* 13. devroit être un Ephémere; comme étant le seul genre qu'on connoisse avoir l'extrémité postérieure terminée par trois poils : les douze appendices ou nageoires, que l'insecte agite perpétuellement avec beaucoup de vivacité, & qui sont vers le haut du ventre, sont encore un caractere de cet insecte. Nous ne lui connoissons pas d'étui formé à la maniere de ceux des Teignes Aquatiques, comme le prétendent Cotton & quelques autres Anglois : Les *Vers* ou *Larves* de nos Ephémeres se logent dans des trous pratiqués à fleur d'eau.

Comme l'Insecte, *Fig.* 13. est jaune, nué de verd, plus ou moins apparent, les Anglois en établissent deux variétés, l'une verte & l'autre grise; ils les nomment *Green-Drake* & *Grey-Drake*. Ces deux variétés sont également estimées pour la pêche de la Truite; aussi est-ce un des principaux insectes que les Pêcheurs Anglois décorent du nom de *May-Fly*, ou *Mouche de Mai*.

Ne pouvant les rapporter exactement à aucun des Insectes que nous connoissons, nous allons en donner la description angloise. Le corps est d'un jaune, tantôt pâle, tantôt foncé, rayé de verd, alongé, menu, & se termine en pointe vers la queue, à l'extrémité de laquelle sont trois longues soies fines & presque noires; la queue se releve souvent en enhaut. Cet insecte s'éleve ordinairement dans l'air à une hauteur assez considérable. On le trouve principalement au bord de l'eau dans le mois de Mai, sur-tout quand le temps est disposé à la pluie; & il y est quelquefois en si grande quantité, qu'on en seroit effrayé, si l'on ne savoit pas qu'il n'est point mal-faisant. Par un temps calme, lorsque les eaux sont tranquilles, on les voit couvertes de petites vagues en forme de cercle, qui sont produites par les poissons qui s'élevent pour se rassasier de ces insectes, & ils s'en gorgent quelquefois au point de les rendre par la bouche; ce qui arrive de même à nos Ephémeres que les Pêcheurs nomment *la Manne des Poissons*.

Cotton dit que cet insecte paroît vers la mi-Mai, qu'il disparoît dans le courant du mois de Juin, & que la vraie saison pour s'en servir utilement à la pêche, est la fin de Mai & le commencement de Juin.

Il y a, comme nous l'avons dit, une variété du même Insecte qui est d'un jaune livide tirant sur le verd, & rayé de noir dans toute la longueur de son corps. Ses aîles sont d'un noir vif, presque aussi délicates qu'une toile d'araignée, & bien diaphanes; ce qui fait que cet Insecte naturel ne peut servir à pêcher avec la ligne à la surface de l'eau. Mais on l'imite bien, & en cet état il est fort utile, sur-tout lorsque les naturels ne paroissent plus. Pour les imiter, on en forme le corps avec la racine des poils de Cochon & du poil noir d'Epagneul : puis on fait les raies avec de la soie noire, & les grands filets de la queue avec les poils de la barbe d'un Chat noir. A l'égard des aîles, qui sont d'un gris noir, elles sont prises dans des plumes de Canard.

La variété du même Insecte que les Anglois nomment *Green-Drake*, sert, étant vivant, à faire de bonnes pêches : pour cela les Pêcheurs en ramassent une provision, qu'ils mettent dans une boîte dont le couvercle soit percé de plusieurs trous; avec cette précaution, ils peuvent se conserver vivants toute une nuit. Quand on veut s'en servir pour appât, on les tire en les prenant par les aîles; & comme l'usage est d'en mettre deux

ſur un hain, on en pique un au-deſſous de l'aîle avec la pointe de l'hain, qui le traverſe à l'endroit le plus gros de ſon corps ; on pique de même le ſecond, obſervant de mettre la tête de celui-ci en ſens contraire de celle du premier. Ils vivent & battent des aîles pendant un bon quart-d'heure : mais il eſt important d'avoir ſoin que leurs aîles ſoient bien ſéches, en ſorte que non-ſeulement on prévient qu'elles ne trempent dans l'eau ; & qu'on a de plus l'attention de n'avoir pas les doigts humides quand on prend l'inſecte pour amorcer l'hain.

Les Anglois regardent cet Inſecte comme propre à pêcher dans les eaux courantes ainſi que dans les dormantes, & à toute heure de la journée. Ils l'imitent aſſez parfaitement pour s'en ſervir, ſur-tout lorſque par les mauvais temps ces Inſectes vivants ne ſe montrent point ſur l'eau, ni auprès de ſes bords.

Comme nous avons promis de dire quelque choſe des manœuvres des Anglois pour imiter les Inſectes naturels, nous croyons devoir encore rapporter ici que Walton veut qu'on faſſe le corps avec de la laine filée, verdâtre ou couleur de Saule, qu'on brunira en pluſieurs endroits avec de la ſoie cirée, ou bien on y formera des raies avec du crin noir, mêlé de quelques fils d'argent.

La pratique de Cotton eſt plus compliquée. Il dit qu'il faut former le corps de l'Inſecte ſur un gros hain, avec du poil de Chameau, du poil luiſant d'Ours, & du duvet mollet qu'on aura levé ſur les poils d'un Cochon. On les mélangera ſur du camelot jaune ; puis on paſſera ſur toute la longueur du corps de la ſoie jaune frottée de cire verte ; & on fera les longs poils de la queue avec ceux de Martre ou de Fouine ; enfin, on formera les aîles avec des plumes de couleur gris-blanc, qu'on trouve ſur les Canards, leſquelles on aura ſoin de teindre en jaune.

On voit que ceux qui paſſent pour les plus habiles en ce genre, ſuivent des procédés très-différents : d'où l'on peut conclure qu'il ne s'agit que de chercher à imiter à peu près les Inſectes. Il importe peu par quel moyen on y parvienne. Il eſt vrai que les uns réuſſiſſent mieux que d'autres à cette imitation.

La *Fig.* 15. repréſente une Chenille Velue, que les Anglois nomment *Palmer* ou *Great-Hackle*. Suivant Ray, c'eſt une longue Chenille de couleur fauve, très-velue, qui dévore les feuilles de la Ronce commune, & qui paſſant tout l'hiver dans l'état de chenille ſans manger, ſe fabrique au printemps une coque, où elle ſe transforme en nymphe ; puis au commencement de l'été elle devient une grande phalène, dont la forme & les couleurs ne ſont pas bien conſtantes, mais elle tire ſur un verd-cendré & ſale, qu'on ne peut guères définir. Les aîles extérieures de la phalène ſont de cette même couleur par en-haut, & en approchant du corps elles deviennent d'un cendré rougeâtre, qui eſt traverſé par deux lignes fort rouges ; &c.

On ſe ſert de cette Chenille pour pêcher des Truites dans le mois de Février, quand il n'y a pas trop de glace ou de neige.

Nous omettons pluſieurs autres Inſectes que Cotton rapporte ſous la dénomination générique de *Hackle* : terme qui vient de ce que pour les imiter on emploie des plumes longues & étroites, qu'on trouve ſur la tête & le col des Coqs & des Chapons, & qui ſe nomment *Hackle* en Anglois.

On trouve dans Cotton un Inſecte qu'il nomme *Harry-Long-Legs*, qu'on pourroit traduire par *Henri-Grandes-Jambes*. Il nous paroît être de ces eſpeces de Punaiſes qui courent légérement avec leurs longues jambes ſur des eaux dormantes, comme ſi c'étoit ſur un corps ſolide : on les trouve même ſouvent accouplées ſur les eaux. M. Geoffroy en décrit deux qui ſont noires ou brunes, avec un foible mélange de blanc ; celle des Anglois eſt de couleur tannée, légérement nuée de bleu. On s'en ſert particuliérement dans le mois d'Août ; & quelquefois on pêche avec ſuccès en attachant ſeulement la tête de l'Inſecte au bout d'une longue ligne.

Les *Fig.* 19. 20. 21. 22. ſont copiées ſur celles de M. de Réaumur, *Hiſt. des Inſectes, Tome III. Pl.* 12. Elles repréſentent des fourreaux d'Inſectes aquatiques, qui deviennent aîlés. M. de Réaumur les nomme *Teignes*. D'autres Naturaliſtes les mettent dans le genre des *Phryganea* ; & leur nom Anglois eſt *Cadews*. Leurs fourreaux ſont intérieurement de ſoie, & recouverts à l'extérieur de différentes ſubſtances, telles que de petits morceaux de bois, ou de roſeau, des lentilles d'eau, des brins de paille, des fragmens de coquilles, du gravier, du ſable, *Fig.* 25. &c. La plupart de ces matériaux très-légers donnent de la ſolidité aux tuyaux, ſans rendre leur poids ſupérieur au volume d'eau qu'ils déplacent ; en ſorte que l'Inſecte qui y eſt renfermé, ſe traîne facilement ſur le fond, & grimpe aux herbes aquatiques.

Il arrive quelquefois que la Teigne attache à ſon fourreau des coquillages entiers, dans leſquels ſont des animaux vivants qu'elle tranſporte avec elle.

Parmi les Inſectes de ce genre, on en trouve encore qui ſont ſeulement logés entre deux morceaux de bois, *Fig.* 24 : d'autres, entre des feuilles roulées, *Fig.* 23. La *Fig.* 14. repréſente l'Inſecte ſans ſon fourreau, tel qu'on le rencontre le plus ordinairement ; car nous ne diſſimulons pas qu'il y en a de pluſieurs eſpeces, mais dont il nous paroît aſſez inutile de parler ici en détail.

Ces Teignes aquatiques, après s'être métamorphoſées en Chryſalides, deviennent des Inſectes volants, *Fig.* 11. & 12. que M. de

Reaumur

Reaumur nomme *Mouches Papillonnacées*, parce qu'au premier coup-d'œil cet Insecte ressemble à un Papillon ; mais ses quatre aîles ne sont point couvertes de poussiere comme celles des Papillons, & elles sont membraneuses comme celles des Mouches.

Suivant nos Auteurs Anglois, on se sert pour appât, non seulement de l'Insecte volant, mais encore de la Teigne, sur-tout de celles qui sont d'une grosseur un peu considérable.

Nous avons dit comment on piquoit avec l'hain l'Insecte volant pour en faire un appât. A l'égard de la Teigne, nos Auteurs recommandent de la tenir pendant quelques jours dans un sac de laine, au fond duquel il y ait du sable ; d'humecter ce sac une fois par jour, & avant de garnir l'hain, arracher la tête de la Teigne avec un boyau qui y reste attaché ; puis enfiler le corps suivant sa longueur dans un très-petit hain, en ménageant l'Insecte le plus qu'il est possible. Une circonstance que nous ne devons pas omettre, est qu'il faut attacher un petit morceau de plomb sur la tige de l'hain, pour qu'il entraîne l'Insecte dans l'eau ; car il est important qu'il y entre avant la ligne.

Il ne sera peut-être pas inutile pour ceux qui voudroient conserver de ces Insectes en vie, de les avertir, d'après M. de Reaumur, qu'ils périssent plus promptement dans de l'eau corrompue, que s'ils étoient dans l'air ; mais qu'ils vivent assez bien dans de l'eau claire & pure.

Cotton parle encore d'un Insecte de la classe des Scarabés, dont les aîles sont recouvertes d'étuis écailleux, qu'on voit courir & tourner rapidement à la surface de l'eau, où il décrit des cercles. Cette propriété lui a fait donner par quelques Naturalistes le nom latin de *Gyrinus*, auquel répond la dénomination angloise *Whirling-Dun*. M. Geoffroy en a rapporté un au genre des *Alises* ; & un autre aux *Gyrinus*, qu'il nomme en François *Tourniquet*.

Cotton dit qu'il y en a un fort petit qui paroît en Mars, & qui sert alors pour la pêche des Truites. Un second, qu'il prétend être celui auquel ce nom convient proprement, commence à paroître sur l'eau vers le douze d'Avril. Tous deux sont bruns, & ont leurs étuis mélangés de gris. On en emploie de naturels & d'artificiels, parce qu'on en fait beaucoup de cas pour la pêche des Truites depuis la mi-Avril jusqu'à la fin de Juin.

La troisieme espece est plus grosse que les précédentes, auxquelles elle ressemble d'ailleurs ; ses étuis sont de couleur orangé-pâle. On voit ce Scarabé durant presque tout l'été sortir d'entre les Joncs, dans la plupart des rivieres qui abondent en Truites, & cela presque toujours le soir assez tard, rarement avant le coucher du soleil. On en fait principalement usage depuis la mi-Mai jusqu'à la fin de Juillet.

De plus, les Anglois emploient dans les mois de Juin & Juillet plusieurs especes de Cigales factices.

Ils ont aussi pour le même usage des *Tipules* artificielles, que les Anglois appellent ainsi que les Cousins *Gnats* ; & ils font surtout usage dans le mois de Janvier, lorsqu'il fait un beau soleil & assez chaud pour la saison, d'une fort petite espece qui est de couleur tannée, mais brillante. D'autres Tipules servent d'appâts dans les mois de Mars, Mai & Juin.

Les Anglois font encore usage de beaucoup d'autres Insectes ; mais nous croyons devoir nous abstenir d'entrer dans de plus grands détails. La célébrité des Ouvrages Anglois qui ont été cités, nous a engagé dans une digression qu'il est temps de terminer pour passer à d'autres objets qui sont plus intéressants.

§. 4. Choix du Lieu pour la Pêche.

Voila les perches préparées & les hains amorcés, il s'agit maintenant de choisir un lieu propre pour cette pêche. Il est bon qu'il y ait une profondeur d'eau assez considérable ; que le fond soit uni, sans pierres, bois, ni herbiers, & point vazeux, non-seulement pour que le poisson puisse appercevoir l'appât, mais encore pour que se sentant piqué il ne se retire point dans des endroits d'où on auroit bien de la peine à le tirer.

Il est encore nécessaire que l'eau soit abordable, & les bords point trop escarpés. Le mieux seroit que la terre & l'eau fussent de même hauteur, ou en pente douce, comme seroit un abreuvoir. Car comme le poisson rassemble toutes ses forces & fait les plus grands efforts pour s'échapper, quand on le tire hors de l'eau, il faut être habile pêcheur pour ne pas perdre sa proie ; & les gros s'échapperoient toujours, si on négligeoit de prendre les précautions dont nous allons parler, sur-tout si la berge étoit escarpée & considérablement élevée au-dessus de l'eau.

Comme il est rare de trouver l'eau de niveau avec la terre, on peut y suppléer au moyen d'une grande Table, qui est encore utile dans plusieurs autres circonstances. On couvre la table de l'épaisseur d'un pouce & demi ou deux pouces, de terre à Potier ; on enfonce un bout de cette table dans l'eau, & on retient l'autre bout sur le bord du terrein ; ce qui forme un plan incliné, sur lequel on conduit le poisson pour le tirer doucement hors de l'eau.

Cette même table peut servir encore dans les terreins vazeux, pour se procurer un endroit où l'on puisse poser l'hameçon. Mais pour que le poisson ne s'en effarouche pas, on la mettra en place quelques jours à

l'avance, & on posera dessus quelque appât qui attire le poisson. En général, c'est une très-bonne précaution que d'attirer les poissons dans les endroits où l'on se propose de pêcher, par des appâts qui font venir le poisson, ainsi que nous allons l'expliquer.

§. 5. *Des Appâts de Fond.*

Pour déterminer les poissons à fréquenter les endroits où l'on se propose de pêcher, on leur présente des aliments dont ils sont friands. Pour cela on mêle quelquefois avec de la vaze différentes especes de grains, dont on remplit un panier ou un baril qui soit ouvert par les deux bouts, & on le coule au fond de l'eau. Différentes especes de poissons, & particuliérement les Carpes, se plaisent à chercher les grains dans cette vaze.

Pour faire un autre appât de fond, qu'on estime très-bon, on met tremper pendant une nuit des Féves grosses & moëlleuses; ensuite on les fait cuire à demi dans de l'eau, où l'on fait que les légumes cuisent bien. Quand elles sont à ce point de cuisson, si l'on a employé un quart de boisseau de féves, on y met un quarteron de miel avec une couple de grains de musc, & on retire le pot du feu avant que les féves soient entiérement cuites. Pour faire usage de cet appât, on en met de petits tas sur la terre qui couvre la table, & on les appuie avec la main, afin que les féves s'y attachent; ou bien on en forme des mottes qu'on serre entre les mains, & qu'on jette sur le fond s'il n'est pas vazeux.

On peut conserver quelques-unes des plus grosses féves pour amorcer des hains.

La Mie de pain mâchée fait un assez bon appât de fond. On peut encore se servir d'une pâte faite avec de la chair de Chat & de Lapin, dont nous avons parlé ci-dessus; pour l'employer à cet usage, on la pêtrit avec de la cire vierge & du miel, & on en fait des boules qu'on jette dans l'eau.

L'appât de fond le plus aisé à faire est une pâte faite avec de la mie de pain, du miel & un peu d'*Assa-fœtida*.

On attire encore le poisson, sur-tout les Carpes, à l'endroit où l'on veut pêcher, en y jettant du Fumier de Vache; ou du son mêlé avec du sang, de l'aveine germée, des entrailles d'animaux, &c.

On fait aussi un bon appât de fond avec un ou deux picotins d'orge germée & grossiérement moulue; on lui fait jetter un ou deux bouillons dans une chaudiere, & ensuite on le passe par une chausse. On peut donner aux Chevaux la liqueur qui passe par la chausse. Quand le marc qui est dans la chausse, est refroidi, on le porte au bord de l'eau sur les 8 à 9 heures du soir; on le presse entre les mains, on en forme des mottes qu'on jette dans l'eau. A moins que le courant ne soit rapide, ces mottes tombent au fond, & y restent. On peut aller pêcher le lendemain à la pointe du jour. Cet appât convient particuliérement pour les Brêmes.

Quelques Pêcheurs encore plus attentifs levent dans l'eau des touffes de Glayeul, & cousent sur les feuilles quantité de vers de toutes les especes. Les poissons ne manquent pas d'aller s'en repaître, & par-là ils sont engagés à mordre à l'appât qu'on leur présente ensuite avec un hain.

Quand on a mis à un endroit quelqu'un de ces appâts, on va examiner soir & matin s'il est mangé. S'il l'est effectivement, on est certain qu'il y a du poisson, & on peut espérer de faire une bonne pêche. Mais si l'appât n'a point été attaqué, on perdroit son temps à pêcher en cet endroit.

§. 6. *Précautions que les Pêcheurs doivent prendre pour engager les poissons à mordre aux hains, & pour les tirer à terre quand ils ont mordu.*

Comme presque tous les poissons vivent de rapine, ils sont naturellement curieux d'examiner les objets qui leur paroissent nouveaux; & cette inclination tourne à l'avantage des Pêcheurs quand ils savent en profiter: car les poissons se portant d'eux-mêmes à examiner les appâts qu'on leur offre, ils sont ainsi engagés à s'en saisir. Mais le bruit les effraie, ainsi que les mouvements que se donneroit le Pêcheur. C'est pourquoi quand on a jetté la ligne, il faut rester immobile, comme le Pêcheur *E*, *Pl. XV. Fig.* 1. ayant toujours l'œil fixé sur le liége; car ce sont les mouvements de ce liége qui indiquent que le poisson a mordu. Quand on s'en apperçoit, il ne faut pas se presser de tirer la ligne, on doit donner au poisson le temps d'avaler l'appât. Mais quand on voit qu'il traîne le liége, on peut juger qu'il cherche à se retirer dans un crosne, une soustrive, ou quelques herbiers: alors il faut donner une secousse à la ligne pour piquer le poisson, & faire entrer la pointe de l'hain dans son gosier. C'est le moment où les gros poissons se tourmentent beaucoup: & bien loin de tirer la ligne, il faut la leur lâcher peu-à-peu, pour les laisser se promener de côté & d'autre, jusqu'à ce que, appercevant qu'ils sont fatigués & que les forces leur manquent, on les tire doucement à bord.

Quand ce sont de petits poissons, la force de la ligne est suffisante pour résister à leurs mouvements. Mais il faut beaucoup de précautions & d'adresse, pour ne pas perdre les gros poissons qui ont mordu aux appâts.

Quelques Pêcheurs qui emploient de gros hains & des lignes très-fortes, saisissent la ligne avec la main, & tenant la tête du pois-

ſon ſoulevée, ils lui font avaler de l'eau ; il perd ainſi peu-à-peu ſes forces. Mais, comme nous l'avons dit plus haut, les forts hains & les groſſes lignes effarouchent le poiſſon ; il n'y a que ceux qui ſont très-affamés qui y mordent.

Afin de ne point perdre ſa proie en pêchant avec une ligne fine, lorſqu'on a pris de gros poiſſons qui font de violents efforts quand ils ſe ſentent piqués, & encore plus lorſqu'on les tire de l'eau, il faut avoir une ligne de 5 à 6 toiſes de longueur, & la rouler pour la plus grande partie ſur un petit morceau de bois léger *O*, *Fig.* 3. *Pl. XV.* On devide donc & on roule une partie de la ligne ſur ce morceau de bois juſqu'à ce qu'il n'en reſte que la longueur qu'il faut pour pêcher commodément, & on arrête la ligne en l'enfonçant dans une fente qu'on a eu ſoin de faire au fond de l'échancrure qui termine ce morceau de bois. Cette ligne ne ſe déroulera point juſqu'à ce que le poiſſon ſoit piqué : mais quand ſentant la pointe de l'hain il fera effort pour s'enfuir, la ligne ſe dégagera de l'entaille, elle ſe déroulera de deſſus le morceau de bois, & devenant fort longue, elle laiſſera au poiſſon la liberté de ſe débattre & ſe tourmenter ; il avalera de l'eau, qu'il ne pourra pas rendre par les ouies, il ſe fatiguera, il s'affoiblira peu-à-peu : alors en tirant la ligne avec ménagement, on l'amènera au bord de l'eau.

Un autre ajuſtement qui revient au même, eſt de mettre au bout menu *b*, *Fig.* 3. de la canne un petit anneau de cuivre, dans lequel on paſſera la ligne, qui viendra ſe rouler en partie ſur une bobine, aſſujétie à la perche vers ſon gros bout à peu près en *t*. Quand le poiſſon fait effort, on permet à la bobine de tourner, & la ligne devient ainſi fort longue.

Comme il faut laiſſer long-temps le poiſſon s'agiter, on peut ſe diſpenſer de tenir continuellement la perche, ſoit en l'enfonçant dans une douille qu'on a fourée en terre, ſoit en fichant dans le terrein une pointe de fer qui s'ajuſte à vis au gros bout de la perche ; par ce moyen on peut, quand le poiſſon eſt fatigué, le ſaiſir de ſes deux mains pour le prendre.

Le poiſſon étant amené au bord de l'eau, il y a d'habiles Pêcheurs qui couchés ſur le ventre, le ſaiſiſſent par les yeux ou les ouies. Et même ſi ce ſont des Carpes, ils ont l'adreſſe de leur fourer le doigt index dans la bouche, & de s'en rendre maîtres. Mais comme les poiſſons raſſemblent toutes leurs forces pour s'échapper lorſqu'ils ſe ſentent tirer de l'eau, le plus ſûr eſt d'avoir un *Trubleau*, petit filet en forme de poche, tendu comme ſur la monture d'une raquette *p*, *Fig.* 3. & le faire paſſer deſſous les poiſſons quand ils commencent à ſortir de l'eau, comme on le voit, *Pl. XVI. Fig.* 26.

Pluſieurs poiſſons s'écartent beaucoup quand ils ſe ſentent piqués, & quelquefois ils ſe retirent dans des herbiers dont on a bien de la peine à les débarraſſer. En ce cas il faut ſe donner de garde de tirer la ligne, il vaut mieux laiſſer long-temps les poiſſons ſe mouvoir & s'affoiblir : alors en tirant la ligne ſuivant différentes directions, & toujours fort doucement, on parvient quelquefois à les dégager des herbiers ou des crônes. Mais ſi la choſe ne paroît pas poſſible, on peut paſſer la ligne dans un anneau de fer, un peu peſant, *Pl. XVI. Fig.* 27. & qui ſoit fermement attaché à une forte ligne. En ſoulevant la ligne qui porte l'hain, on fait couler l'anneau tout auprès de la tête du poiſſon qui a mordu ; quelquefois même l'anneau ſaiſit ſa tête : alors on tire ſur la forte ligne qui tient l'anneau, en différents ſens, mais jamais dans la direction de la ligne de pêche. Ce moyen réuſſit aſſez ordinairement, & on parvient à dégager un poiſſon qui ſans cela auroit été perdu.

Dans certains cas, on peut ſe porter avec un batelet ſur les herbiers, ou à l'embouchure des crônes. Nous aurons occaſion d'en parler dans la ſuite.

§. 7. *Maniere de pêcher en ſe promenant.*

Les pêches que nous venons de décrire, exigent beaucoup de patience ; il faut garder un ſilence profond, & reſter immobile en attendant le poiſſon, qui eſt quelquefois long-temps avant de ſe jetter ſur l'appât qu'on lui préſente. Nous allons, en faveur des perſonnes vives & impatientes, rapporter quelques façons de pêcher qui permettent de ſe promener. Il faut avoir une perche *a b*, *Fig.* 3. *Pl. XV*, légere, longue de 12 à 15 pieds, plus ou moins, ſuivant l'étendue de la nappe d'eau où l'on doit pêcher. On y attache, comme nous l'avons ſuffiſamment expliqué, une ligne qui pend d'environ trois toiſes, & au bout de laquelle eſt ajuſté un hain garni d'un appât léger ; comme peuvent être une Sauterelle à qui on a arraché une articulation de ſes grandes pattes ; un Limas noir dont on ouvre le ventre pour laiſſer appercevoir la partie blanche des inteſtins qui attire le poiſſon ; différentes eſpeces de Vers, ou de Mouches, des Bourdons, des Cerfs-volants, ou autres Scarabés à qui on a coupé les cornes, les pattes & les aîles écailleuſes, &c. Tous ces appâts ſont fort bons. En Automne, on peut amorcer avec une pâte jaune, compoſée de fromage bien fort qu'on pile dans un mortier avec un peu de beurre & aſſez de ſaffran pour la rendre de couleur de citron. Et on peut, durant l'Hiver, amorcer avec du fromage &

un peu de térébenthine, mêlés enſemble en conſiſtance de pâte.

Il y a de l'adreſſe à placer l'hain dans l'eau d'une façon convenable. Quand il fait chaud, on doit le tenir vers la ſurface ou à la moitié de la profondeur de l'eau ; mais durant le froid, il faut le tenir près du fond. Indépendamment de la température de l'air, il y a des eſpeces de poiſſons qui occupent toujours le fond de l'eau, & d'autres qui ſe tiennent plus près de la ſurface.

Mais de plus il y a des Pêcheurs qui manient la perche avec aſſez d'adreſſe pour imprimer aux appâts morts des mouvements qui imitent ceux des poiſſons vivants.

Lors même qu'on pêche avec de petits inſectes ou des inſectes factices, il y a certains poiſſons qu'on attire en tenant l'hain à une petite diſtance au-deſſus de la ſurface de l'eau, de ſorte que ces poiſſons s'élancent hors de l'eau pour ſaiſir l'hain. Nous avons parlé de la façon de faire ces inſectes factices, & nous expliquerons en détail la maniere de s'en ſervir, dans le Chapitre où il s'agira de la Truite.

Quoi qu'il en ſoit, tout étant diſpoſé, comme nous venons de l'expliquer, on prend la perche à deux mains, & ſe promenant le long de l'eau, *G*, *Pl. XV. Fig.* 1. on jette la ligne le plus loin qu'il eſt poſſible, faiſant faire une vive révolution à la perche. L'hameçon tombe dans l'eau à certaine profondeur ; & prenant la perche d'une main, on lui donne de petites ſecouſſes pour faire ſautiller l'appât dans l'eau, de ſorte qu'il ſemble fuir le poiſſon qui le pourſuit ; ce qui l'engage à s'élancer & à avaler l'appât & l'hain.

Quand le poiſſon a mordu, il ne faut pas, comme nous l'avons déja dit, tirer la ligne trop tôt ; il convient de donner au poiſſon le temps d'avaler l'appât. Alors on donne une ſecouſſe à la perche pour enfoncer la pointe de l'hain dans le goſier du poiſſon ; ce qu'on appelle le *piquer*. Si le poiſſon eſt petit, on le fait ſauter à terre ; mais s'il eſt gros, on le tire au bord de l'eau avec plus ou moins de précaution, ainſi que nous l'avons expliqué plus haut.

Quoiqu'on puiſſe faire cette pêche toute la journée, les heures les plus favorables ſont deux heures après le ſoleil levé, & deux heures avant ſon coucher.

§. 8. *Maniere de pêcher à la Canne avec des Lignes Dormantes tendues au bord de l'eau.*

On peut rendre la pêche à la perche plus intéreſſante, ſi on y emploie en même temps 3, 4, ou un plus grand nombre de perches, *Pl. XV. Fig.* 1. *F.* Mais il faut qu'elles ſoient aſſez proche les unes des autres, & aſſez près du bord de l'eau, pour que le Pêcheur puiſſe, ſans ſortir de ſa place, les appercevoir toutes.

Quand on veut pêcher de cette façon, on pique en terre le gros bout de chaque perche, non pas perpendiculairement, mais aſſez incliné pour qu'il n'y ait que deux à trois pieds de diſtance entre la ſurface de l'eau & le bout menu de la perche. Quand on a tendu ainſi toutes ſes perches, on ſe tient tranquille, & aſſez éloigné de l'eau pour n'être point apperçu du poiſſon ; mais de façon cependant qu'on voie les liéges de toutes les cannes, afin de ſavoir quand il y a un poiſſon de pris.

S'il ſe prenoit un gros poiſſon, il pourroit en ſe débattant entraîner à l'eau la ligne & la perche. Pour prévenir cet accident, on attache à la perche vers ſon gros bout une petite fourchette de bois, qui eſt enfoncée dans le terrein, & qui étant un peu inclinée forme relativement à la perche un petit arc-boutant, lequel entre d'autant plus dans le terrein, que le poiſſon tire la perche avec plus de force.

§. 9. *Pêche à peu près ſemblable à la précédente, & qu'on pratique au bord des Etangs ſalés.*

A Cette en Languedoc, on met au bout d'une canne une ligne avec un hain amorcé ; & à un pied & demi ou deux pieds de l'hain, on attache à la ligne une pierre ou un plomb. On tend le ſoir ces cannes au bord des étangs ſalés, à un endroit où il n'y ait que deux pieds & demi ou trois pieds d'eau, à peu près comme on le voit *Pl. XV. Fig.* 1. *F.* Le lendemain matin, on va les relever.

On fait auſſi cette pêche dans les canaux qui communiquent des étangs à la mer, lorſque les Loups & les Dorades veulent retourner dans la grande eau ; & on y prend quelquefois juſqu'à 200 livres de poiſſon en une nuit. Mais auſſi les Pêcheurs tendent des centaines de ces lignes à côté les unes des autres.

§. 10. *De la Pêche à la Perche au bord de la Mer.*

On pêche à la perche au bord de la mer entre les rochers, à peu près comme nous venons de l'expliquer, excepté que les perches & les lignes ſont plus longues & plus fortes. Pour cette raiſon, les Pêcheurs les tiennent ordinairement comme nous l'avons repréſenté *Pl. XV. Fig.* 2 : & l'indication de cette Planche peut nous diſpenſer d'entrer ici dans de plus grands détails. Nous ferons ſeulement remarquer qu'on la pratique plus volontiers aux bords de la Méditerranée où il n'y a pas de marée, que dans l'Océan.

§. 11. *Pêche à la Perche dans des Bateaux.*

Pour pêcher en mer avec la canne ou une petite

petite perche, trois ou quatre Matelots se mettent dans une fort petite Yolle, *Pl. XIV. Fig.* 3. & quand ils rencontrent un banc de poissons, ils font des pêches avantageuses. Leurs perches sont petites. On prend ainsi dans la Manche beaucoup de Merlans & de Maquereaux.

Dans les quartiers de S. Tropez & de Fréjus, on pêche des Maquereaux avec des lignes menues, mais faites d'excellent fil, qui ont ordinairement trois brasses de longueur. On ajuste au bout de ces lignes trois empiles de crin qui ont seulement un pied de long; chacune de ces empiles porte un hain amorcé; & on met un petit morceau de plomb au nœud qui attache les empiles avec la ligne, afin que les hains descendent dans l'eau. L'autre extrémité de la ligne est attachée à une perche légere qui a environ 15 ou 18 pieds de longueur. On jette les lignes à la mer, en tenant la canne dans la main; & presque toujours aussi-tôt que l'hain est entré dans la mer, il est saisi par un Maquereau. Le Pêcheur s'en apperçoit par un petit mouvement que le poisson fait faire à la canne. Alors il releve promptement la ligne par le moyen de la perche, & il prend les poissons qui y restent attachés.

Il y a des Pêcheurs si adroits que tenant une perche de chaque main, ils les retirent souvent toutes les deux à la fois avec 2 ou 3 Maquereaux qui y sont pris.

Cette pêche attire fréquemment 25 à 30 bateaux de toutes especes au fond du Golfe de Naples, dans la saison des Maquereaux, dont ils prennent abondamment.

§. 12. *Pêche sur la Côte de Guinée.*

Les Voyageurs disent qu'à la Côte de Guinée on pêche des Sardines avec une ligne longue, dont l'extrémité est chargée d'un petit morceau de plomb pour pouvoir la lancer plus facilement. Au-dessus du plomb cette ligne est garnie de plusieurs piles qui portent des hains. Quand les Pêcheurs, qui sont dans un petit bateau, apperçoivent du poisson, ils jettent la ligne à la mer, & les Sardines mordent bientôt aux appâts. Car ces poissons sont voraces, & vont ensemble en grand nombre. Lorsque ces Pêcheurs vont chercher un banc de poissons, ils tiennent leurs perches sur l'épaule, pour être toujours prêts à jetter leurs lignes lorsqu'ils en apperçoivent.

Article Second.

Des différentes Pêches qu'on fait avec des Lignes simples Sédentaires, tant dans les Rivieres & les Etangs, qu'à la Mer.

Il faut se souvenir qu'on ne doit point confondre la pêche à la ligne simple avec celle à la perche.

La ligne simple ne s'attache point au bout d'une perche, mais à des corps fixes, ou qui en font l'effet. Ou bien on tient la ligne immédiatement dans la main; & c'est mal-à-propos que certains Pêcheurs nomment *Canattes* ou *Canettes*, quelques-unes de ces façons de pêcher.

Il y en a qu'on nomme *Sédentaires*; & d'autres qu'on appelle *Flottantes*, parce que les hains sont attachés à des corps flottants. Nous nous proposons de parler des unes & des autres: & nous allons commencer par les pêches qu'on nomme *Sédentaires*.

§. 1. *Des Bricoles tendues aux bords des Rivieres & des Etangs.*

Les Bricoles sont de longues lignes terminées par un hain amorcé; & qui au lieu d'être attachées à une perche, le sont au bord de l'eau à une branche d'arbre, ou à un pieu qu'on enfonce à portée des endroits où l'on juge que le poisson fréquente.

Quand on veut tendre des bricoles, *Pl. XV. Fig.* 1. *H.* on évite de les placer trop près des forts herbiers, ainsi que des arbres dont les branches tombent dans l'eau. Car le poisson qui se sent piqué s'agite; & tournant de côté & d'autre, il pourroit s'y engager de telle sorte qu'on romproit la corde & l'hain plutôt que de l'en retirer; ainsi on perdroit la ligne & le poisson, sur-tout si c'étoit une Anguille.

On amorce les hains pour cette pêche comme pour celle à la perche.

Lorsqu'on a reconnu l'endroit où l'on veut tendre, on attache un liége à la ligne *H*, à 3 ou 4 pieds de l'hain, plus ou moins, suivant la profondeur de l'eau; & ayant ployé la ligne en entrelas *q*, *Fig.* 3. autour du pouce & du petit doigt, on la pose ainsi ployée sur le plat de la main droite, & on met par-dessus le liége & l'hain garni de son appât; puis retenant avec la main gauche le bout de la ligne opposé à l'hain, on jette de toute sa force l'hain & la ligne, pour que l'appât se trouve à l'endroit qu'on juge être le plus favorable. Alors on attache le bout de la ligne qu'on avoit retenu dans la main gauche, à quelque branche d'arbre, ou à un piquet *q* qui se rencontre au bord de l'eau.

J'ai déja averti qu'on peut en beaucoup d'occasions se servir au lieu de liége d'un morceau de bois bien sec, ou d'un petit fagot de roseaux pliés en plusieurs doubles, *Pl. XV. Fig.* 3. *r*: & des raisons d'économie engagent souvent les Pêcheurs à substituer ces choses communes à du liége, qui forme un objet de dépense quand on en fait un grand usage.

On tend quelquefois le long d'une riviere ou au bord d'un étang, 20 ou 30 bricoles ſemblables à celle dont nous venons de parler; & on tient les lignes de différentes longueurs, pour que les hains ne ſe raſſemblent pas en un même endroit.

L'heure la plus convenable pour tendre les bricoles varie ſuivant les différentes ſaiſons; en été, c'eſt entre 3 ou 4 heures après-midi; & durant l'hiver, entre 2 ou 3 heures. On les releve le lendemain matin ſur les 8 à 9 heures. Car pluſieurs poiſſons mordent auſſi bien le matin que le ſoir.

Ce que nous venons de dire convient pour tendre les bricoles dans les eaux dormantes, ou dans celles qui ont peu de courant: mais dans les rivieres un peu rapides, il faut d'autres précautions, parce que le courant rapprochant les hains le long du bord, ils ſe trouveroient dans un endroit où le poiſſon ne fréquente guères, ſur-tout quand il y a peu d'eau. En ce cas on attache à la ligne, à 7 ou 8 pieds de l'hain, une pierre groſſe comme un œuf de Dinde, en ſorte que le liége ſoit entre l'hain & la pierre. Il eſt ſenſible que cette pierre qui tombe au fond de l'eau, empêche la ligne de s'approcher du bord, & que le liége qui s'éleve, ſoutient l'hain entre deux eaux.

Au reſte on trouve un grand avantage à ſe ſervir d'un bateau pour tendre les bricoles dans les eaux courantes. Car il ſeroit difficile, en jettant la ligne, de placer convenablement l'appât, le liége & la pierre. On doit néanmoins compter que s'il y avoit beaucoup d'eau auprès des bords d'une riviere, on pourra très-bien placer des bricoles à portée des crônes & des herbiers: car pluſieurs poiſſons fréquentent ces endroits. En ce cas on ne tient pas les lignes fort longues. Mais pour que les poiſſons puiſſent s'éloigner des herbiers quand ils ſe ſentent piqués, il faut avoir autant de petites Fourchettes de bois *S*, *Fig.* 3. *Pl. XV.* qu'on a de bricoles à tendre. Il ſuffit que les branches de ces fourchettes aient 4 à 5 pouces de longueur; & la partie d'où elles partent, 3 à 4. On entrelace une grande partie de la ligne autour des branches de la fourchette; après la derniere révolution on paſſe la ligne dans une fente qui eſt au bout d'une des branches; enfin on arrête cette fourchette à quelque pieu. Quand un poiſſon qui ſe ſent piqué veut s'enfuir, il fait effort ſur la ligne, il la dégage de la fente, les entrelas de la ligne ſe défont, & le poiſſon pouvant faire bien du chemin, s'écarte ordinairement des crônes & des herbiers. Si cependant il s'y engageoit de ſorte que l'on crût ne pouvoir pas le tirer à terre, il faudroit eſſayer de lever la ligne avec un batelet; & en ſuivant au travers des herbiers la direction de la ligne, on tâcheroit de prendre le poiſſon avec une Fouine *DE*, *Pl. X. Fig.* 8; ou avec un Trubleau *p*, *Fig.* 3. *Pl. XV.*

Mais il faut avoir eu ſoin de bien attacher la ligne à la fourchette; & la fourchette au pieu, qu'on ſuppoſe au bord de l'eau: ſans quoi on courroit riſque de perdre le poiſſon & les bricoles.

Dans la Méditerranée, où il n'y a point de Marée, quelques Pêcheurs poſent des bricoles au bord de la mer. Mais ſur l'Océan le flux & le reflux mettent en état d'employer d'autres moyens: nous en parlerons dans la ſuite.

§. 2. *Des Lignes ſimples & dormantes attachées à la circonférence d'un Cerceau.*

On varie beaucoup la façon de tendre des hains & des lignes dormantes.

Les Pêcheurs dans les eaux douces attachent quelquefois autour d'un cerceau, *Fig. 6. Pl. XVII.* un nombre de lignes ou de piles, qui portent des hains amorcés; ils mettent ſur ces lignes, à une petite diſtance des hains, de petits morceaux de plomb pour les faire entrer dans l'eau; & ils attachent au cerceau des flottes de liége *b*, pour qu'il ſe tienne ſur l'eau. On place auſſi à la circonférence de ce cercle trois cordes *c*, qui ſe réuniſſent en *d*, comme les cordons qui ſoutiennent un plateau de balance. Il y a encore à ce point de réunion une flotte de liége. Enfin on met quelque part à la circonférence du cerceau une corde *e*, qu'on attache au bord de l'eau à un piquet *g*, pour que le cerceau reſte à la place où on l'a poſé, à portée des herbiers ou des crônes; en un mot, dans les endroits où l'on ſait que le poiſſon fréquente.

Les Pêcheurs tendent leur cerceau le ſoir, & ils le viſitent le lendemain un peu après le ſoleil levé. S'ils apperçoivent du poiſſon qui ſoit pris, ils approchent le cerceau du bord, en tirant la corde *e* qui eſt attachée au piquet *g*: & avec une Gaffe *f*, ils le ſoulevent par les cordes *d*, pour le porter tout-à-fait à terre. Ils détachent enſuite le poiſſon; obſervant, ſelon ſa groſſeur, les précautions que nous avons rapportées en parlant de la pêche à la perche. Enfin ils remplacent les appâts qui manquent, & ils remettent le cerceau à l'eau pour continuer leur pêche.

§. 3. *Des Lignes dormantes attachées à un Plomb.*

Ces lignes ſédentaires, au lieu d'être attachées à un corps flottant, ſont amarrées à un corps peſant qui tombe au fond de l'eau.

Les Pêcheurs ont un plomb, *Fig.* 7. *Pl. XVII.* qui eſt percé à ſa pointe, ou qui a en cet endroit un anneau, auquel on attache une ligne *b* qui porte au bout oppoſé au plomb une flotte de liége *c*, ou un petit fagot de ro-

ſeaux ſecs. Ce ſignal ſert à trouver la corde, au moyen de laquelle on retire le plomb. Autour de ce plomb ſont des lignes de crin ou des empiles *e*, qui portent des hains *d*; & l'on ajuſte à chaque ligne un petit morceau de liége, pour que les hains n'entrent pas dans la vaze. Il eſt bon que les lignes ſoient de différentes longueurs.

Le ſoir, deux heures avant le ſoleil couché, on cale le plomb au fond de l'eau; & on le retire le lendemain deux heures après le ſoleil levé.

On voit que le plomb fournit un point fixe qui réſiſte au courant, & qui retient toutes les lignes: qu'il ne faut pas mettre en auſſi grand nombre qu'elles ſont repréſentées dans la *Fig.* 7. ſur-tout quand on tend dans une eau courante, afin que les hains ne s'emmêlent point les uns avec les autres.

§. 4. *D'une Pêche avec des Lignes dormantes, qui ſe pratique en Bretagne; & de celle que les Provençaux appellent* à la Fourquette.

On fait à la mer des pêches aſſez approchantes de celle dont nous venons de parler.

Sur les côtes de Bretagne, quelques Pêcheurs attachent au bout d'une corde *AB*, *Fig.* 12. *Pl. XVII.* un morceau de plomb *C*, qui a une forme alongée & un trou à chaque bout. Un de ces trous ſert à attacher le plomb à l'extrémité de la ligne *AB*, qui a 20 ou 30 braſſes de longueur, plus ou moins, ſuivant la profondeur de l'eau. En *D*, environ une braſſe au-deſſus du plomb, eſt attachée quelquefois une pile *E*, longue à peu près d'une braſſe; & au trou qui eſt à l'autre bout du plomb *C*, on amarre deux ou un plus grand nombre de piles *F*, qui ſont de différentes longueurs. On pêche avec ce plomb entre les roches; & les poiſſons qu'on prend le plus communément, ſont des Congres, des Crabes, des Homards, & d'autres poiſſons ſaxatiles.

La ligne qu'on appelle dans la Méditerranée *à Fourquette*, *Fig.* 9. *Pl. XVII.* eſt une croix de fer, ou de cuivre *a*, qu'on attache au bout d'une longue ligne ou corde *b*, à l'extrémité de laquelle eſt une bouée *c*; & aux bouts de chaque bras de la croix ſont attachées nombre de piles *d*, garnies d'hains. On deſcend cette croix au fond de la mer. La bouée *c* qui eſt au bout de la corde oppoſé à celui qui tient à la croix, ſert à reconnoître où elle eſt, quand on veut la retirer de l'eau pour prendre les poiſſons qui ont mordu aux appâts. Ce ſont ordinairement des poiſſons plats.

§. 5. *Pêche peu différente des précédentes, & que les Provençaux nomment* Couffe de Palangre.

Dans le fond de la Provence, du côté de Nice, il y a des Pêcheurs qui ajuſtent des hains & lignes *d* au bord d'un panier *a*, qu'ils nomment *Couffe*, *Fig.* 8. *Pl. XVII.* Ils ſuſpendent ce panier comme un plateau de balance par trois cordes *b*, qui ſe réuniſſent à une ſeule *c*, laquelle a 25 ou 30 braſſes de longueur, & qui eſt terminée par une bouée. Ils rempliſſent de pierres ce panier, & le deſcendent à une grande profondeur en mer. Ils le retirent de temps en temps pour prendre le poiſſon, qui eſt des mêmes eſpeces que celles qu'on prend avec la Fourquette.

§. 6. *De la Pêche avec l'Archet.*

On fait entre les roches, ſur les côtes de Poitou, une pêche que l'on nomme l'*Archet*, & qui eſt peu différente de celles dont nous venons de parler. Ces Pêcheurs prennent, *Fig.* 13. *Pl. XVII.* une baleine ou un rotin, qu'ils plient comme *GIH*. La ligne *MN* dépaſſe la partie circulaire, & porte à ſon extrémité un plomb *I*, qui peſe deux ou trois livres. A chaque bout *GH* de l'Archet ſont frappées une ou deux piles *KL*, dont chacune porte un hain.

On attache au bout *N* de la ligne un ſignal fait avec un fagot de roſeaux, qui ſert à la trouver quand on veut tirer de l'eau l'archet.

§. 7. *De la Pêche dite* Potera.

A la côte de Valence, depuis le mois de Septembre juſqu'à Janvier, on pêche les Calamars avec une ligne qui eſt ſinguliérement ajuſtée, & qu'on nomme *Potera*. Deux ou trois hommes vont avec un bateau à demi-quart de lieue en mer, ſe portant à un endroit où il y ait au moins 6 ou 7 braſſes d'eau. Ils ont une ligne, *Fig.* 10. *Pl. XVII.* d'environ 20 braſſes de longueur, au bout de laquelle eſt une baguette longue de 8 à 10 pouces. Ces Pêcheurs enfilent dans la baguette un petit poiſſon qu'on nomme *Bogue*; ou un Leurre d'étain. Au-deſſous eſt un morceau de plomb pour faire caler la ligne; & ils attachent à la baguette, au-deſſus du poiſſon, des piles de différentes longueurs, où tiennent de petits hains ſans appât. Les Calamars qui viennent pour manger l'appât, s'embarraſſent les jambes dans les hains, & auſſi-tôt que le Pêcheur qui tient la ligne, s'apperçoit qu'il y a quelque choſe de pris, il retire la ligne, détache le Calamar, & remet la ligne à l'eau. Cette pêche ſe fait la nuit.

ARTICLE TROISIEME.

Des Pêches qu'on fait au bord de la Mer ſur les gréves ou le ſable, avec des Lignes ſédentaires.

LES pêches dont nous venons de parler, ne ſont guères d'uſage que dans les endroits où il n'y a point de marée. On ne les pratique ſur les côtes de l'Océan qu'entre les roches. Les Pêcheurs de ces côtes préferent de tendre des lignes ſur les ſables & les gréves dans les endroits où ils ſavent que la marée montera. Ainſi au lieu de porter les lignes dans l'eau, on les tend à ſec au bord de la mer; & c'eſt l'eau qui vient les chercher, & qui y amene le poiſſon.

Avant d'entrer dans le détail des différentes façons de pêcher ſur les gréves ou le ſable, nous ferons remarquer qu'à certaines côtes vaſeuſes les Pêcheurs ſe ſervent d'épines au lieu d'hains de métal; prétendant que le poids du métal les feroit entrer dans la vaſe, au lieu que la légéreté des épines fait que les appâts reſtent expoſés à la vue du poiſſon. Nous avons déja fait remarquer qu'un petit corceron de liége rendroit les hains de métal aſſez légers pour les ſoutenir au-deſſus de la vaſe. La vraie ſaiſon de cueillir les épines eſt l'Automne, lorſqu'il a fait quelques petites gelées : ſi on les prend plutôt, le bois n'étant pas mûr, elles ſont trop molles; après les grandes gelées, elles ſont séches & caſſantes. Au reſte, comme la pêche aux épines, qu'on appelle *Epinette*, ſe pratique de même que celle avec les hains de métal, j'entre en matiere.

§. 1. *De la Pêche ſur les ſables & grèves, nommée* Petite Cabliere.

NOUS commençons par la pêche qu'on nomme *Etente à la petite Cabliere*, parce qu'elle eſt des plus ſimples.

Les femmes & les enfans, après s'être approviſionné d'appâts, ajuſtent un hain au bout d'une ligne qui a environ une braſſe de longueur; & quelquefois ils mettent, à 6 pouces de cet hain, un petit corceron de liége. Ils ajoutent encore à l'autre extrémité de la ligne un caillou gros comme un œuf de Dinde, ainſi qu'on le voit à la main de la *Fig.* 1. *Pl. XVII.* Ils amorcent les hains avec des Vers marins, ou des Loches, ou des Crabes poltrons qu'ils déchirent en pluſieurs morceaux pour en faire une moindre conſommation. Les peres, les meres & les enfants portent ſur la gréve ou le ſable, un grand nombre de lignes ainſi diſpoſées, qu'on nomme *Petites Cablieres*, parce que les Pêcheurs appellent *Cablieres* les pierres qu'ils emploient pour faire caler leurs cordes ou leurs filets.

A meſure qu'on apporte les lignes au bord de la mer, les femmes âgées & foibles, *Fig.* 5. mettent des cailloux aux hains qui en manquent; & les hommes, *Fig.* 1. ainſi que les femmes robuſtes, font avec des louchets ou des pellots de fer, de petits trous dans le ſable pour recevoir les cailloux qu'on a mis à un des bouts des lignes. Celui qui tient le louchet, les recouvre de ſable, qu'il affermit avec ſon pied, de ſorte que la ligne & l'appât reſtent couchés ſur le ſable.

On en tend ainſi une grande quantité le plus près que l'on peut de la laiſſe de baſſe mer.

A meſure que la marée monte, l'eau couvre toute la gréve; quantité de poiſſons ſuivent ſon courant, étant attirés par une grande quantité de petits poiſſons & d'inſectes qui ſe trouvent à ces endroits. Les poiſſons qui rencontrent les appâts qu'on leur a préparés en abondance, ſe jettent deſſus, ſe prennent aux hains; & la mer étant retirée, on les trouve ſur le ſable, *Fig.* 4.

Cette pêche ſe fait toute l'année ſur les gréves & les ſables fort étendus : mais elle ne ſe pratique point ſur les vazes molles.

Les demi-vives eaux ſont plus favorables pour les pêches qu'on fait ſur les gréves, que les grandes vives eaux; parce qu'alors l'eau de la marée ayant un courant fort rapide, le poiſſon qui eſt venu à la côte, n'y peut tenir : au lieu que quand les marées ſont plus foibles, le poiſſon qui *attérit*, (pour parler comme les Pêcheurs,) ayant monté avec le flot, ſéjourne quelque temps ſur les gréves, & ne retourne à la grande eau qu'à la fin du Juſant, ce qui lui donne le temps de mordre aux appâts.

§. 2. *Des Cordes dormantes & ſédentaires, chargées de Lignes ou de Piles, & tendues ſur le ſable ou la gréve au bord de la Mer.*

NOUS avons héſité ſi nous mettrions ici cette façon de pêcher, parce qu'étant faite avec une maîtreſſe corde chargée de lignes, il ſemble qu'il auroit été à propos de la renvoyer à l'endroit où nous parlerons des grandes pêches à la mer : mais comme cette pêche ſe fait aux bords de la mer ſur les ſables & ſans bateaux, nous avons pris le parti d'en parler ici, d'autant qu'elle differe très-peu de la Petite Cabliere; car ce n'eſt que pour multiplier les hains, & abréger le temps de les tendre ſur les ſables & gréves, qu'on a imaginé d'attacher les lignes de diſtance en diſtance, ſur des cordes plus ou moins groſſes & plus ou moins longues, ſuivant l'eſpece de poiſſon qu'on ſe propoſe de prendre.

La principale corde *AB*, *Fig.* 11. *Pl. XVII.* ſe nomme

ſe nomme dans l'Océan *Maîtreſſe Corde*, & dans la Méditerranée le *Meſtre de Palangre*. Dans l'Océan, les cordes latérales *CD* ſe nomment *Lignes* ou *Lanes*; & quelquefois *Piles* ou *Empiles*, quand les hains y ſont immédiatement attachés, comme *E*. Car les termes de *Piles* ou *Empiles* conviennent particuliérement à la ligne qui attache l'hain, & qui comme *E* eſt différente de la ligne qui tient à la maîtreſſe corde. Mais les hains ſont ſouvent immédiatement attachés aux lignes latérales *C*, qui alors font l'office d'empiles, & en prennent ſouvent le nom. Les empiles ſont doubles ou ovales, & quelquefois ſimples. Les lignes latérales ſe nomment *Breſſeaux* dans la Méditerranée. Une maîtreſſe corde, garnie de lignes latérales, ſe nomme en quelques endroits *Bauffe*; ailleurs, *Appelet*; en Provence, *Palangre*.

Pour certaines pêches, on charge la maîtreſſe corde de cailloux *F*, *Fig.* 11. *Pl. XVII.* qu'on met de diſtance en diſtance. Pour d'autres pêches, on met ſur cette corde des flottes de liége *b*. Enfin on attache quelquefois au bout de la maîtreſſe corde *AB* de groſſes pierres percées *H*, qu'on nomme *Cablieres*. Nous rappellons ces différents noms que nous avons déja définis ailleurs, pour que ces différentes dénominations ne cauſent aucun embarras. Je vais maintenant en faire uſage.

§. 3. *Des Pêches qu'on fait ſur les gréves avec des Bauffes Enfouies dans le ſable.*

La pêche dont nous parlons, differe peu de celle qui eſt dite *à la petite Cablere*. Au lieu d'amarer au bout de chaque ligne un caillou qu'on enfonce dans le ſable, les Pêcheurs attachent à environ une braſſe les unes des autres, des lignes ou des piles ſur une maîtreſſe corde, comme on le voit, *Fig.* 2. *Pl. XVII.* Ils portent au bord de la mer ces bauffes avec les hains amorcés; puis avec un louchet ou pellot de fer, ils font dans le ſable ou la gréve un ſillon ſeulement de 3 ou 4 pouces de profondeur, dans lequel ils couchent & étendent la maîtreſſe corde en rempliſſant le ſillon avec le ſable qu'ils en ont tiré; de ſorte qu'il n'y a que les lignes & les hains amorcés qui reſtent couchés ſur le ſable.

Pour cette façon de pêcher, il en coûte aux Pêcheurs la maîtreſſe corde, qui eſt ordinairement mauvaiſe. Mais la tente des lignes ſe fait plus promptement; c'eſt le ſeul avantage qu'elle ait ſur la petite Cabliere.

§. 4. *De la Pêche à la Bauffe Sédentaire qu'on tend au bord de la Mer avec de groſſes Cablieres.*

Quelques Pêcheurs tendent encore plus promptement leurs cordes chargées d'empiles, qu'en ſuivant la méthode dont nous venons de parler dans le paragraphe précédent. Pour cela, au lieu d'enfouir la maîtreſſe corde dans le ſable, ils attachent à chaque bout de cette corde une groſſe pierre ou cabliere, ſemblable à *H*, *Fig.* 11. *Pl. XVII.* & ils étendent ſur la gréve cette corde chargée de lignes, comme on le voit *Fig.* 3. *Pl. XVII*: les cablieres *H* ſuffiſent pour empêcher que le courant de la marée n'entraîne la corde, ſur-tout quand la gréve eſt peu inclinée.

§. 5. *Pêche appellée* Arondelle, *ou* Harouelle, *aux environs de S. Brieuc.*

Cette pêche ſe fait avec une corde pas tout-à-fait groſſe comme le petit doigt, & d'environ 24 braſſes de longueur; à laquelle on attache de deux en deux braſſes un fil à voile ou gros fil retors, qui excédant également la maîtreſſe corde des deux côtés, produit une eſpece de croix; dont les bras qui ſont formés par les lignes, ont à peu près une braſſe de longueur. A chaque extrémité de ces lignes fines, ſont attachés de petits hains.

Les Pêcheurs tendent ces cordes ſur le ſable; & au lieu de les arrêter par des cablieres, ils amarent les deux bouts de la principale corde à deux piquets qu'ils enfoncent dans le ſable.

Toutes ces façons de pêcher reviennent au même. Lorſque la mer eſt retirée, on trouve ſur le ſable le poiſſon qui a mordu aux appâts, *Fig.* 4.

§. 6. *De la Pêche qu'on nomme* Tente ſur Palots ou Piquets, *& qu'on fait au bord de la Mer ſur les ſables & gréves.*

Par toutes les façons de pêcher dont nous avons parlé dans les paragraphes précédents, ainſi que par toutes celles où l'on aſſujétit les hains au fond de la mer, on ne prend guères que des poiſſons plats & des cruſtacés, qui ne quittent preſque pas le fond. Lorſque les Pêcheurs veulent prendre les poiſſons ronds qui nagent entre deux eaux, au lieu d'aſſujétir leur corde au fond de l'eau, ils la tendent ſur des piquets ou palots. Pour cela, (*Pl. XVIII.*) les Pêcheurs portent au bord de la mer, ou peu à peu ſur leur dos, *Fig.* 8. ou avec des chevaux, *Fig.* 9. de longues cordes garnies de piles & d'hains, avec des piquets de 3, 4 ou 5 pieds de longueur, *Fig.* 1. & 2. Les cordes ſont repréſentées dans la *Fig.* 3: à coups de maillet, *Fig.* 5. ou de maſſe, *Fig.* 4. ils enfoncent, *Fig.* 10. les piquets dans le ſable ou le tuf même, entre de petites roches, ſeulement à la profondeur néceſſaire pour qu'ils ſoient bien aſſujétis. Car ils doivent s'élever de 18 à 20 pouces ſur le ſable, & quelquefois de 3 à 4 pieds, ſuivant l'épaiſſeur de la nape d'eau que la marée rapporte.

Lorſque le fond eſt dur, on prépare les trous avec un barreau de fer pointu, *Fig. 6.* que l'on appelle *Pince*. Quelquefois, pour mieux aſſujétir les piquets, on enfonce à leur pied des chevilles, *Fig. 7*; ou quand les ſables ſont mouvants, on garnit la pointe des piquets avec de petites torches de paille ou d'herbe ſéche, qu'on entortille autour de la partie pointue, & qu'on arrête avec de la ficelle : alors il faut préparer le trou dans le ſable avec un louchet; & lorſqu'on a comprimé le ſable au pied des palots, ils ſont ſuffiſamment aſſujétis.

Les piquets ou palots étant fermement aſſujétis dans le terrein, les Pêcheurs tendent leur corde en faiſant une demi-clef ſur la tête des palots, de façon que les hains pendent en-bas, *Fig. 11.* juſqu'à ce que la mer ait aſſez monté pour les faire flotter.

On fait donc cette tente, de mer baſſe; & on détache le poiſſon à meſure que la mer ſe retire. On ſe met pour cela dans l'eau juſqu'au genou, afin de prévenir que les Crabes, les Homards & autres poiſſons voraces ne dérobent le fruit de la pêche. Cette précaution eſt ſur-tout importante pour les pêches qu'on fait en Eté, parce qu'alors les cruſtacés s'approchent beaucoup de la terre.

Dans les fonds de roche ou de tuf dur, on fait ordinairement les piquets plus forts, on les enfonce avec une maſſe, & on les affermit avec des chevilles. Au moyen de ces précautions, le Propriétaire jouit pluſieurs années de ſes palots, ſi on ne les vole pas. Quand on tend les cordes ſur des palots élevés, on craint moins la rapine des cruſtacés.

Aux côtes de Valence, les Pêcheurs ſont obligés de tendre leurs cordes ſur des piquets aſſez longs; 1°. parce qu'ils ne peuvent pas les tendre ſur les vazes; 2°. parce que les poiſſons qui reſteroient ſur les vazes, ſeroient bientôt dévorés par les Crabes, les Araignées, &c.

L'Eté eſt la ſaiſon la plus favorable pour faire les pêches au bord de la mer, attendu qu'en Hiver, lorſque l'eau devient froide, les poiſſons ſe retirent dans la grande eau. Mais auſſi c'eſt pendant l'Eté que les Pêcheurs redoutent le plus les poiſſons voraces.

§. 7. Cordes *qu'on nomme* de Pied, *dans le Boulonois.*

Ce ſont des Bauffes chargées de lignes ſemblables à celles dont nous avons parlé. On les tend ſur le ſable au pied des falaiſes. Chaque piéce a 5 ou 6 braſſes de longueur, & les lignes latérales ſont à une braſſe les unes des autres. On enfouit la maîtreſſe corde dans le ſable à la profondeur de 3 ou 4 pouces. Comme les piles portent un petit corceron de liége, l'eau de la marée ſouleve les piles & les fait voltiger de côté & d'autre. Quoiqu'il ſoit à préſumer que l'on prendroit à cette pêche plus de poiſſon dans les temps de chaleur, que par le froid, on ne la pratique point durant l'Eté, parce que tout le poiſſon qu'on auroit pris, ſeroit dévoré par les Crabes, les Araignées, les Bourbes, qui dans cette ſaiſon ſe portent en grande quantité à la côte. On voit que cette pêche differe très-peu de celle dont nous avons parlé au paragraphe ſecond.

Article Quatrieme.

Des Pêches qu'on fait avec des Lignes ſimples qui ne ſont pas ſédentaires.

Les pêches dont nous venons de parler dans l'Article précédent, ne conviennent véritablement que ſur les ſables & les gréves; & on ne peut les pratiquer que dans les ports de l'Océan, où la marée monte. Il faut dans la Méditerranée & dans les étangs qui communiquent avec elle, ſe ſervir de bateaux pour tendre les lignes dans l'eau. C'eſt de ces différentes façons de pêcher que nous allons parler maintenant.

Les pêches qu'on nomme *à la Couffe de Palangre*, *à l'Archet*, *à la Fourquette*, *la Potera*, &c. dont nous avons traité plus haut, ſont à peu près du genre de celles dont il s'agit ici. On pourra donc conſulter ce que nous en avons dit dans l'Article ſecond.

§. 1. *De la Pêche qu'on appelle en quelques endroits* au Doigt, *& qui ſe fait avec une Ligne ſimple & ſans canne.*

Il eſt bon de remarquer que la principale différence qu'il y a entre cette façon de pêcher & celle qu'on fait avec des perches dans un petit bateau, conſiſte en ce que quand la ligne eſt attachée à une canne, elle ne peut avoir qu'une longueur médiocre, au lieu que la ligne qu'on tient à la main, peut avoir 12, 15 ou 20 braſſes de longueur.

Il y a des ports de mer, & notamment à la côte de Valence, où l'on pêche avec une ligne ſimple ſans employer de canne : pour cela deux hommes s'embarquent dans un petit bateau la nuit au clair de la lune, tenant chacun à la main une ligne, au bout de laquelle ſont des hains amorcés. Ils tirent la ligne à bord quand ils ſentent qu'il y a quelque choſe de pris. Cette pêche ſe fait depuis le mois d'Avril juſqu'à celui de Septembre, lorſque la mer eſt calme. Ils y prennent particuliérement des Oblades. Ces bateaux s'écartent peu de la côte.

On fait à la côte de Guinée une pêche à peu près ſemblable. Sa principale différence

consiſte en ce qu'au lieu de tenir la ligne à la main, les Pêcheurs en entourent leur front; au moyen de quoi ils s'apperçoivent bientôt lorſqu'il y a du poiſſon pris, & ils ont les deux mains libres pour s'en ſervir à conduire leurs bateaux.

§. 2. *Pêche nommée* Bolantin *à la côte de Valence.*

Trois ou quatre hommes ſe mettent dans un petit bateau, & vont juſqu'à 4 lieues au large chercher 40 braſſes d'eau, tenant chacun à la main une ligne de 50 braſſes de longueur, au bout de laquelle ſont attachés avec des empiles 3 ou 4 hains amorcés de Chevrettes, avec un plomb pour faire caler la ligne. Ils font cette pêche toute l'année, par toutes ſortes de temps, pourvu qu'ils puiſſent tenir la mer. Elle ſe fait de jour: & les poiſſons qu'ils prennent le plus communément ſont des Pajets. Cette pêche differe peu du Libouret dont nous parlerons dans la ſuite.

§. 3. *De la Pêche du Germon avec une Ligne ſimple.*

On fait à l'Iſle-Dieu la pêche du Germon avec des lignes ſimples de 25 à 30 braſſes de longueur, & de 6 lignes de circonférence, faites de bon fil fin: au bout de cette ligne, on attache avec une empile un hain de fer étamé, preſque de la même groſſeur que la ligne.

On va à cette pêche dans des bateaux.

§. 4. *Pêche de la Morue avec des Lignes ſimples.*

La pêche de la Morue eſt une des plus grandes & des plus intéreſſantes qui ſe faſſent à la mer. C'eſt pourquoi nous nous propoſons de la traiter fort en détail dans un Article particulier. Mais comme elle ſe fait avec des hains & des lignes ſimples, *Fig.* 1. *Pl. XX.* nous avons cru ne pouvoir pas nous diſpenſer d'en dire un mot préſentement.

Quand un vaiſſeau eſt rendu au lieu où le Capitaine ſe propoſe de s'établir pour la pêche de la Morue deſtinée à être *Séchée*, on mouille l'ancre dans une anſe qui forme, autant qu'il eſt poſſible, un bon abri. On établit à terre l'échafaud pour la préparation du poiſſon; puis on arme des chaloupes, dont le nombre eſt proportionné à la force de l'équipage. Toutes partent le matin pour leur pêche, qui ſe fait avec une ligne ſimple qu'on tient à la main. Cette ligne eſt chargée d'un plomb; & elle porte au bout un hain amorcé.

Quelques chaloupes armées auſſi de 4 ou 6 hommes, ne pêchent point: elles ſont deſtinées à faire le *Batelage*, c'eſt-à-dire, à prendre le poiſſon des chaloupes pêcheuſes pour le porter à l'échafaud, & à fournir des hains & des appâts aux Pêcheurs qui en manquent.

La pêche de la Morue qu'on nomme *Verte*, ſe fait auſſi avec des lignes ſimples, mais preſque toujours hors la vue de terre: & les Pêcheurs ſont dans leur navire qu'ils ont dégréé, ne conſervant qu'un petit mât & une ſeule voile pour ſe ſoutenir contre la lame. Nous avons déja prévenu que nous parlerions ailleurs de toutes ces choſes fort en détail.

§. 5. *De la Pêche du Thon à la Ligne ſimple.*

Les Pêcheurs de Biarritz & de Bidor, entre Bayonne & Andaye, vont juſqu'à dix lieues en mer, avec des hains de forme particuliere & des empiles de métal, *Pl. II. Fig.* 2. Au reſte leurs lignes ſont ſimples, & à peu près diſpoſées comme celles qu'on emploie pour la pêche de la Morue.

§. 6. *De la Pêche à la Ligne ſimple dans de fort petits Batelets.*

Sur les marais ſalés de Cette en Languedoc, tandis qu'un homme entre dans un petit bateau qu'ils nomment *Barquette*, ſon compagnon, ou ſes compagnons, s'il y en a pluſieurs, tiennent à la main une ligne garnie de pluſieurs hains; ils la retirent quand ils ſentent que quelque poiſſon a mordu.

De même à la Guadeloupe, trois hommes ſe mettent dans un petit canot fort court: deux nagent, le troiſieme gouverne, & tient en même temps une ligne qui a 40 ou 50 braſſes de longueur, au bout de laquelle ſont pluſieurs hains empilés avec du fil d'archal. Cette pêche ſe fait depuis la pointe du jour juſqu'à dix heures du matin. Ils prennent communément des Tazars, des Bonites, &c.

La même pêche ſe fait encore dans la Baye de Kola. Deux ou trois Ruſſes vont dans un petit bateau à la pêche du Cabillot, avec des lignes ſimples de la groſſeur d'un tuyau de plume à écrire, au bout de chacune deſquelles eſt un hain garni de ſon appât.

Comme cette façon de pêcher eſt fort ſimple, il ne faut pas être ſurpris de la voir pratiquée en beaucoup de différents endroits.

§. 7. *Pêche aux Lignes ſimples avec de petits Radeaux.*

Les Voyageurs rapportent qu'en Chypre les Payſans voiſins de la mer raſſemblent des brins de fenouil bien ſecs, de 5 à 6 pieds de longueur, qu'ils lient les uns aux autres pour en former des eſpeces de petits Radeaux qu'un homme ſeul conduit le long de la côte, ayant attaché des lignes autour de ce radeau; & qu'ils prennent ainſi quantité de petits poiſſons.

§. 8. *Pêche dite* au Catimaran, *avec des Lignes ſimples.*

Nous liſons dans des Livres de Voyages que depuis Maſulipatan juſqu'à Madras les Pêcheurs prennent des Rayes, des Mulets & d'autres poiſſons, avec des lignes ſimples qu'ils attachent à un Catimaran, qui eſt une eſpece de radeau fait avec trois piéces de bois léger, qui ſont aſſemblées en triangle. Deux hommes nuds les conduiſent avec des pagayes. Pour peu que la mer ſoit groſſe, ces Pêcheurs ſont preſque toujours dans l'eau.

Nos mers ſont trop agitées & l'air trop froid, pour qu'on puiſſe s'y ſervir de pareils radeaux. On y ſupplée par de fort petits bateaux.

§. 9. *Pêche ſur des Etangs avec des Corps Flottants.*

Quand on pêche dans un étang où il y a beaucoup de poiſſon, & ſur-tout du Brochet, on peut, lorſqu'il fait du vent, attacher à une veſſie remplie d'air, ou à un fagot de roſeaux ſecs, ou à une bouée de liége, une ligne garnie d'hains amorcés. On attache de plus une ficelle, ou corde menue, à ces corps flottants; on les met ſur l'eau; le vent les porte au large avec les lignes qui y ſont attachées, & on file la corde. Quand on s'apperçoit que les poiſſons ſont pris, ce qu'on reconnoît aux mouvements de la veſſie, ou des autres corps légers nommés ci-deſſus, on tire la ficelle, & on amene les poiſſons à terre.

§. 10. *Pêche de même genre, qu'on fait pour ſe divertir.*

On attache des hains amorcés aux pattes d'un Canard ou d'une Oie, qui nageant ſur l'étang les préſente aux poiſſons: & s'il ſe rencontre un gros Brochet qui morde aux appâts, on voit un combat amuſant entre l'oiſeau & le poiſſon. Mais pour ne pas perdre l'un & l'autre, il faut avoir paſſé ſous les aîles du Canard une ficelle dont on conſerve le bout à terre.

CHAPITRE TROISIEME.

Des grandes Pêches aux Cordes garnies de Lignes & d'Hains, qu'on fait dans les Rivieres, les Etangs & à la Mer.

Nous avons déja parlé, dans le Chapitre ſecond, des Bauffes ou Cordes garnies de Lignes, à l'occaſion des Pêches qu'on fait au bord de la Mer ſur les ſables & gréves; & ces Cordes ſont repréſentées, *Pl. XVII. Fig.* 11.

Nos Lecteurs ſe rappelleront que pour tendre à la fois une grande quantité d'hains, on a imaginé d'attacher à une longue & principale Corde un nombre de lignes qui portent chacune un hain. Mais juſqu'à préſent on n'a vu faire uſage de ces bauffes que pour de petites pêches qu'on fait preſque ſans bateaux ſur les ſables au bord de la Mer. Nous nous propoſons maintenant d'expliquer comment on eſt parvenu à faire avec ces bauffes des pêches plus conſidérables, ſoit dans les eaux douces, ſoit en Mer. Et pour mettre en état de mieux comprendre les détails où nous allons entrer dans les Articles ſuivants, nous commencerons par prévenir qu'il y a en général trois façons de tendre ces cordes: ſavoir; en les établiſſant ſur le fond de la Mer, ce qu'on nomme *Tendre par Fond*: en faiſant en ſorte que les bauffes flottent entre deux eaux, plus ou moins près de la ſuperficie de la Mer: enfin, en les établiſſant de façon qu'elles décrivent une ligne oblique depuis le fond de la Mer juſqu'à la ſurface.

Pour la premiere méthode, *Pl. XX, Fig.* 2. qu'on nomme *Pêcher par Fond*, on met à la corde une ſuffiſante quantité de pierres pour la faire caler. Et on prend

prend à cette pêche particuliérement des Poiſſons plats, & différentes eſpeces de Cruſtacés qui ne quittent guères le fond de l'eau.

Pour les Poiſſons ronds qui nagent entre deux eaux, on emploie la ſeconde méthode, qu'on nomme dans quelques Provinces *la Bellée*, *Pl. XX. Fig.* 3. Afin de ſoutenir la corde entre deux eaux, on attache de diſtance en diſtance à la maîtreſſe corde, des flottes de liége; & en ce cas les hains n'entrent dans l'eau que dépendamment de la longueur des lignes ou piles qui les portent. Si l'on veut que les piles enfoncent davantage, on attache les flottes à des lignes ou lanes, dont l'autre bout eſt amarré à la maîtreſſe corde; & l'on tient ces lanes plus ou moins longues, ſuivant qu'on veut que la corde entre plus ou moins dans l'eau.

Quelquefois auſſi, pour que les lanes ſoient bien tendues, on attache à la maîtreſſe corde quelques petits cailloux qui augmentent un peu ſon poids mais pas aſſez pour faire entrer les flottes dans l'eau.

Les induſtries dont nous parlons, ſont importantes. Car, comme nous l'avons déja dit, non-ſeulement il y a des eſpeces de Poiſſons qui ſe tiennent plus ou moins profondément dans l'eau que d'autres; mais de plus, ſuivant différentes circonſtances, les mêmes Poiſſons ſe trouvent tantôt plus près, & tantôt plus éloignés de la ſurface: par exemple, quand il fait froid, ils s'enfoncent dans l'eau pour y chercher une température plus douce; & durant le chaud ils ſont déterminés à s'approcher de la ſurface pour y attraper des inſectes & de petits poiſſons qui ſont alors en grande abondance à fleur d'eau.

Les Pêcheurs les plus expérimentés ſont ſouvent embarraſſés pour ſavoir à quelle profondeur ils doivent aller chercher leur proie. C'eſt le cas où il convient de tendre la teſſure obliquement, afin qu'elle ſe prolonge depuis la ſurface de l'eau juſqu'au fond. De cette maniere les appâts ſe préſentent aux Poiſſons qui ſont diſtribués dans cette grande épaiſſeur d'eau; & quand on eſt aſſez heureux pour rencontrer un banc de poiſſons, on fait une pêche très-abondante. C'eſt un des principaux avantages de l'eſpece de pêche, qu'on nomme *Traîner la Balle*, *Pl. XXI. Fig.* 1.

Nous nous propoſons d'expliquer fort en détail ces différentes façons de pêcher, dans les Articles ſuivants.

Article Premier.

De la Pêche aux Cordes, qui ſe fait dans les Eaux douces & en Mer, à une petite diſtance de la Côte.

Pour les pêches dont nous allons maintenant parler, on ne peut ſe paſſer de bateaux. Mais afin de ne point interrompre l'ordre que nous avons ſuivi juſqu'à préſent, il faut, après avoir parlé des pêches qu'on fait ſur le ſable, traiter de celles qui ſe font dans les eaux douces & à la mer, aſſez près du rivage.

Pesches.

§. 1. *Des Cordes chargées de Lignes, qu'on tend dans les Rivieres ou les Etangs, & qu'on nomme* Lignes dormantes.

Sur une maîtreſſe corde qu'on tient plus ou moins longue, ſuivant l'étendue de la nape d'eau où l'on ſe propoſe de pêcher, on

attache des lignes d'environ deux ou trois pieds de longueur, & qui ſont diſtribuées dans toute l'étendue de la corde de trois en trois pieds. Ces lignes portent des hains qu'on amorce comme ceux des bricoles. Autant qu'on le peut, on emploie pour appâts des Vers de terre, & des Chatouilles que nous avons dit ailleurs être des eſpeces de petites Lamproies.

On prend dans un petit bateau cette corde garnie de lignes & d'hains amorcés; & on va en attacher un bout à un pieu qu'on a enfoncé dans le fond, à un endroit où l'on juge que le poiſſon fréquente, ſoit dans les rivieres, ſoit dans les étangs.

On s'éloigne du pieu par dégrés, en jettant ſucceſſivement à l'eau toute la longueur de la corde. Quand on eſt au bout, on y attache une pierre du poids de 5 à 6 livres, & on la jette à l'eau.

On tend ces cordes, *Pl. XIX. Fig.* 4. le ſoir, deux heures avant le ſoleil couché, & on les releve le lendemain matin deux heures après le ſoleil levé; mais il faut tendre ces lignes dormantes dans des endroits qui ne ſoient point embarraſſés de pierres, d'arbres, ni de forts herbiers, pour qu'on puiſſe relever & prendre le poiſſon avec plus de facilité.

On voit que cette façon de pêcher ne differe des Bricoles, dont nous avons parlé dans la *p.* 61, qu'en ce qu'il y a un nombre d'empiles & d'hains diſtribués le long de la corde; au lieu que les Bricoles ne portent qu'un ou au plus deux hains à l'extrémité de la corde.

On prend à cette pêche des Barbeaux, des Chevannes, des Perches, &c. Si on tendoit ces cordes dans un endroit où il y eût beaucoup d'Anguilles, il faudroit faire les empilages avec du crin: & ſi on ſe propoſoit de prendre des Brochets, il conviendroit de les faire avec du laiton, *Pl. I. Fig.* 9.

Auprès de Plouſac en Bretagne, on prend ainſi dans la riviere de Tréguier, des Flans, des Guilleaumes, &c; & dans d'autres endroits les différentes eſpeces de poiſſons qui s'y rencontrent.

§. 2. *Des Pêches par fond, que l'on pratique à une petite diſtance des Côtes.*

On fait à une petite diſtance des Côtes, tant de la Méditerranée que de l'Océan, des pêches preſque ſemblables à celle dont nous venons de parler. Pour cela on prend une corde ſemblable à celle de la *Pl. XVII. Fig.* 11. de 25 à 30 braſſes de longueur, plus ou moins, qui eſt garnie de lignes longues de quatre à cinq pieds, & diſtribuées ſur la maîtreſſe corde à des intervalles à peu près pareils.

De diſtance en diſtance & dans toute ſa longueur, on attache à cette maîtreſſe corde des cailloux *F*, *Fig.* 11. *Pl. XVII.* & à un de ces bouts une groſſe cabliere *H*.

Les Pêcheurs qui ſont dans un petit bateau *A*, *Pl. XX. Fig.* 2. commencent par jetter la groſſe cabliere à la mer; puis ils nagent doucement, & à meſure qu'ils s'éloignent de la cabliere, ils jettent peu à peu la corde, juſqu'à ce qu'ils ſoient au bout: alors ils y amarent une petite cabliere *B* avec un Orin, ou une corde qui eſt plus ou moins longue, ſuivant la profondeur de l'eau: cette corde aboutit à une bouée *C*, qui ſert de ſignal pour trouver la bauffe quand on la veut retirer. Lorſque cette bauffe a reſté quelques heures à la mer, on va chercher la bouée, & ſaiſiſſant la corde qui y aboutit, ou l'orin, on la tire à bord; puis ſucceſſivement toute la longueur de la bauffe, finiſſant par la groſſe cabliere. On détache les poiſſons à meſure qu'ils ſe préſentent; on remet des appâts où il en manque; & on recommence la pêche.

On prend à cette pêche différentes eſpeces de poiſſons, ſuivant la groſſeur des hains, l'eſpece d'appât qu'on a employé, & la nature du fond où l'on s'eſt établi. Mais ce ſont plus communément des poiſſons plats & des cruſtacés, ce qui eſt commun à toutes les pêches par fond.

§. 3. *De la Pêche aux cordes & par fond entre les Rochers.*

Quand on pratique entre des roches la pêche dont il s'eſt agi dans le paragraphe précédent, les Pêcheurs étant munis d'une bauffe ſemblable à celle dont nous venons de parler, & qui n'eſt pas ordinairement fort longue, pour qu'elle s'ajuſte mieux aux replis que font les rochers, ſe mettent dans de très-petits bateaux, & vont chercher une route entre les roches. Ils jettent à la mer une cabliere; puis revenant par la même route qu'ils ont tenue en allant, ils jettent à l'eau leur bauffe, & finiſſent par attacher à ſon extrémité un menu cordage dont ils conſervent le bout dans leur batteau: ils s'en ſervent pour retirer la bauffe & le poiſſon à bord.

§. 4. *Diverſes manieres de pratiquer dans différents pays les Pêches dont nous venons de parler.*

A Liſbonne, les Pêcheurs attachent à une maîtreſſe corde fort près à près quantité de petites lignes, qui ont ſeulement un pied de longueur, de ſorte que, dans une étendue de 16 à 18 braſſes, il y ait 50 à 60 lignes, & autant de petits hains. Une cabliere qu'ils mettent à un bout, & des cailloux qu'ils diſtribuent dans la longueur, font que cette corde tombe au fond. Quand elle a reſté quelque temps dans l'eau, on la retire garnie de beaucoup d'Anguilles.

On pratique durant toute l'année dans la riviere de S. Brieuc, autour de l'Iſle de Brehat, la pêche dont nous venons de parler. Ceux de Brehat ne s'éloignent de la côte que d'une portée de fuſil, & ils ne prennent guères que des Lieux & des Vielles. Dans le quartier de Peinpol, outre les Vielles & les Lieux, on prend des Congres, des Mulets & d'autres poiſſons.

A l'Iſle de Noirmoutier, on pêche avec des bauffes de 30 braſſes de longueur, chargées de cablieres & de cailloux, & garnies de lignes d'une braſſe de longueur, qui ſont diſtribuées de braſſes en braſſes dans toute la longueur de la maîtreſſe corde ; on y prend des Raies, des Congres, &c. Et pour cela on tient les lignes plus groſſes & les hains plus forts, que quand on ſe propoſe de prendre de petits poiſſons.

C'eſt encore avec des cordes garnies de lignes de fil de pite & d'hains, qu'on prend à la Guadeloupe des Rouges, des Capitaines, &c : mais on y eſt expoſé à voir ſouvent ſa proie enlevée par de gros Requiens au moment qu'on la tire dans la chaloupe.

Les Italiens, pour faire une pêche à peu près pareille, ſe mettent trois dans une petite pirogue, avec une bauffe ou palangre de 100 à 200 braſſes de longueur, garnie de 2 à 300 hains. Ils amarent un bout de la palangre à un pieu ; & nageant doucement pour ſe porter au large, ils mettent peu à peu leur corde à la mer. Ils relevent de temps en temps leur corde pour prendre le poiſſon qui a mordu, & ſur le champ ils recommencent la même manœuvre. On peut prendre une idée de cette pêche en conſultant la *Pl. XIX. Fig.* 4.

Article Second.

Des grandes Pêches aux Cordes ou Palangres, qu'on fait au Large.

Comme les pêches dont il s'agiſſoit dans l'Article précédent, n'exigent pas de grands frais, & qu'elles peuvent ſe faire avec peu de monde, on les pratique dans une infinité d'endroits avec quelques différences ſur la groſſeur des cordes & des lignes, ou ſur la force des hains. Celles dont nous allons parler, n'en different pas eſſentiellement; on emploie ſeulement des cordes beaucoup plus étendues. Il faut pour les pratiquer des bateaux plus grands, des équipages plus nombreux ; ainſi elles forment de très-grandes pêches diſpendieuſes, qui pour cette raiſon ne peuvent être pratiquées que par certains ordres de Pêcheurs.

Elles deviennent ſur-tout néceſſaires en Hiver, quand les eaux ſont froides, parce qu'alors les poiſſons s'écartent des côtes pour chercher la grande eau. On pêche avec ces grandes cordes, ou par fond, ou entre deux eaux, comme on le verra par les détails où nous allons entrer.

§. 1. *Des grandes Pêches par Fond.*

Ceux qui pratiquent ces pêches ont leur maîtreſſe corde de 6 à 9 lignes de circonférence, & chaque piéce porte environ 70 braſſes de longueur. Elle eſt garnie de 5 à 6 cailloux du poids d'une livre, & de 70 lignes qui ſont attachées de braſſes en braſſes, & qui ont une braſſe de longueur.

Pour porter à la mer ces piéces, qu'on voit lovées en *E* & *F*, *Pl. XIV. Fig.* 1. on les roule ou love dans une manne ou panier *G*, *Fig.* 1. comme le fait l'Aquereſſe *B*, *Fig.* 2. qui déroule une piece *H*, afin de la mettre dans le panier *c* qu'elle a à côté d'elle. On voit encore une partie des lignes pendre autour du panier.

En Provence, ce panier qu'ils nomment *Caneſteau*, eſt bordé par en-haut d'un liſtel de liége qu'ils appellent *Garlande*, & dans lequel ils piquent la pointe des hains ou *Claveaux*, qui tiennent aux lignes ou *Breſſeaux*.

Les Pêcheurs ſe mettent 7 à 8 dans un bateau, *Pl. XIX. Fig.* 2. & 3. Chacun fournit deux ou un plus grand nombre de corbeilles ou piéces de corde, garnies d'appâts. Ils ſe rendent au lieu de la pêche, à voile ou à rame ; & à meſure qu'ils ont mis à la mer une piéce, ils y en ajoutent une autre. Quand les 14 ou 16 piéces, &c. ſont ainſi ajoutées bout à bout, la teſſure eſt complette.

Comme les cordes ne ſont pas toutes auſſi neuves les unes que les autres, on commence par mettre à l'eau les plus uſées, non-ſeulement parce que dans cette poſition elles ne fatiguent pas autant que les autres, mais encore parce que ſi elles venoient à rompre, on ne perdroit pas une auſſi grande portion de la teſſure.

Il eſt vrai que les piéces qui ſont perdues doivent être payées en commun par l'équipage ; mais c'eſt ſuivant l'eſtimation que les Pêcheurs en font, & le Propriétaire ſouffre toujours une plus grande perte que les autres.

Pour tendre la teſſure, on commence, comme nous l'avons dit en parlant des petites pêches qui ſe font à peu de diſtance des côtes, par attacher une cabliere ou *Baude*) c'eſt le terme Provençal) au bout de la piéce qui doit être miſe à l'eau la premiere.

On prend, dans l'Océan, le temps de la mer montante pour jetter la teſſure à l'eau contre le vent, afin que le bateau ſillant doucement à petite voile, ou à la rame, on puiſſe fournir aiſément de la corde, comme on le voit *Pl. XIX. Fig.* 1. & encore pour qu'il ſoit plus aiſé de la relever.

La corde étant chargée d'une groſſe cabliere & de cailloux, tombe au fond de l'eau; & quand on a filé la premiere piéce, on y attache une ſeconde piéce qui eſt dans un autre panier. On la met à l'eau comme la premiere, puis on en ajoute une troiſieme, une quatrieme; ce qu'on continue juſqu'à ce que toutes les piéces ſoient miſes à la mer: & on finit par attacher au bout de la derniere piéce une petite cabliere *B*, *Pl. XX. Fig.* 2. & un orin qui porte une bouée *C*, ordinairement ſurmontée d'un petit pavillon pour qu'on puiſſe l'appercevoir plus aiſément. Quand nous avons dit qu'on jettoit les 16 piéces à la mer, c'eſt parce que nous avons ſuppoſé qu'il y avoit huit hommes dans le bateau, & que chacun fourniſſoit deux piéces; en ſuppoſant encore que chaque piéce fût de 60 braſſes de longueur, celle de la teſſure entiere ſeroit de 960 braſſes. Elle eſt quelquefois plus conſidérable, ſoit que les piéces aient plus de longueur, ſoit que les Matelots en fourniſſent trois ou quatre au lieu de deux, ou que l'équipage ſoit plus nombreux; d'où il réſulte que certaines teſſures ont plus d'une lieue de longueur.

Le temps le plus favorable pour cette pêche eſt un demi-calme.

La plupart des Pêcheurs de la Méditerranée mettent une bouée ſur chaque piéce pour retrouver ces piéces, quand quelqu'une vient à rompre. C'eſt une très-bonne précaution. Ceux qui ne la prennent pas, perdent quelquefois bien du temps à chercher leur teſſure au fond de la mer avec une cateniere, *Pl. X. Fig.* 9. ou un grapin, *Fig.* 11. Nous avons expliqué plus haut cette manœuvre.

Ces Pêcheurs à la groſſe corde par fond vont quelquefois chercher le fond de la mer juſqu'à cent braſſes de profondeur.

On conçoit bien qu'il faut des précautions pour mettre à la mer une auſſi grande étendue de cordes chargées de lignes & d'hains, de façon que rien ne ſe mêle. Pour les comprendre, il faut ſe rappeller qu'une teſſure eſt formée par un nombre de piéces qui ſont ajoutées bout à bout. Les lignes, *Pl. XX. Fig.* 2. ſe diſperſent de côté & d'autre ſur le fond *B D*, & on voit en *E* des poiſſons qui ſont pris. Car *A C* & *B D* repréſentent l'épaiſſeur de l'eau de la mer, ou une coupe de cette eau dans laquelle nagent des poiſſons.

Comme on n'a pas pu repréſenter toute la longueur de la teſſure dans la Planche XX, & qu'elle eſt coupée en *D*, on ne voit point la groſſe cabliere qui a été jettée d'abord à la mer; mais on l'a repréſentée en *H*, *Fig.* 11. *Pl. XVII.*

Quand toutes les piéces qui forment une teſſure ſont miſes à l'eau, on attache au bout, comme nous l'avons déja dit, une petite cabliere *B*, *Pl. XX. Fig.* 2; & une corde où orin *B C*, qu'on tient plus ou moins longue, ſuivant que la mer a plus ou moins de profondeur. Au bout de ce cordage eſt attachée une bouée *C*, qui ſert à indiquer où eſt le bout de la teſſure.

Il eſt certain que tous les Pêcheurs ne ſuivent pas des régles uniformes pour la groſſeur de leur maîtreſſe corde, non plus que ſur leur longueur, le nombre de piles dont elles ſont chargées, &c. Mais pour donner une idée aſſez préciſe de cette façon de pêcher, nous dirons qu'aux environs du Havre les cordes ſont communément aplettées de 500 piles, qu'on met à deux braſſes de diſtance les unes des autres; & on proportionne la groſſeur de la maîtreſſe corde, ainſi que celle des piles & des hains, à l'eſpece de poiſſon qu'on ſe propoſe de prendre, en ſorte qu'il y a quelquefois des hains fort petits; & pour d'autres pêches, ils ſont preſque auſſi gros que pour la Morue.

Eſſayons d'expliquer plus en détail que nous ne l'avons fait ci-devant, comment on s'y prend pour embarquer les piéces de corde, comment on les jette à la mer, & comment on les en tire ſans qu'il ſe faſſe de confuſion dans ces grandes cordes & dans le grand nombre de lignes dont elles ſont chargées. Nous inſiſtons volontiers ſur ce point, au riſque de faire quelques répétitions, parce que les détails où nous allons entrer à l'occaſion des groſſes cordes, auront leur application aux autres eſpeces de teſſures dont nous parlerons dans la ſuite.

On a déja vu que les Aquereſſes, *Pl. XIV.* roulent ou lovent dans des paniers ou corbeilles, chaque piéce qu'elles ont préparée, de telle ſorte que la maîtreſſe corde décrive dans le panier des révolutions circulaires. Les empiles avec les hains & leurs appâts ſont arrangées à côté les unes des autres, de façon que la pointe des hains ſoit en en-haut, & le dos appuyé contre les parois intérieures des corbeilles: enfin les piles ſont lovées dans le milieu. En Provence, la plupart des piles pendent en-dehors, & les hains ſont piqués dans le bourlet de liége qui borde l'ouverture de la corbeille.

Chaque corbeille porte une marque qui indique à qui elle appartient; & chaque Matelot marque ſes piéces par un certain nombre de nœuds: ce qui eſt néceſſaire pour prévenir toute conteſtation, ſur-tout dans les cas d'avaries.

On porte à la barque les piéces ainſi diſpoſées; & quand elle eſt rendue au lieu de la pêche, on attache au bout de la maîtreſſe corde la groſſe cabliere dont nous avons parlé, qui peſe 40 à 50 livres; on y amarre auſſi un orin lequel répond à une bouée qui porte ordinairement un petit pavillon.

Le Maître de la barque *a*, *Pl. XIX. Fig.* 2.

ſe place

ſe place à l'arriere, ayant auprès de lui un panier & un Matelot *b*.

Ce Maître (*a*) jette à la mer la cabliere, l'orin & la bouée, comme s'il vouloit mouiller une ancre. Son ſecond (*b*) tire de la corbeille avec précaution la maîtreſſe corde ainſi que les piles; & il préſente cette corde au Maître, qui la coule doucement à la mer. Pendant tout ce temps l'équipage nage doucement. A meſure qu'on met ainſi à la mer la premiere piéce, on y attache de temps en temps quelques cailloux. Ayant apporté une autre corbeille, on lie le bout de la corde qu'elle contient au bout de celle qu'on vient de jetter à la mer; on en ajoute de même une troiſieme, une quatrieme, &c. juſqu'à ce que toute la teſſure ſoit à l'eau: & quand on eſt à la fin de la derniere piéce, on y attache une petite cabliere & un orin qui porte une bouée. Alors l'équipage ſe repoſe, reſtant ſur cette bouée une couple d'heures; puis il travaille à relever la teſſure; en halant d'abord ſur l'orin, puis ſur la maîtreſſe corde. C'eſt le Maître qui eſt chargé de ce ſoin; ſon ſecond détache le poiſſon & les cailloux à meſure qu'ils ſe préſentent. Quelquefois un troiſieme Matelot remet chaque piéce dans la corbeille d'où on l'a tirée; & cette opération ſe fait à peu près dans un ordre renverſé de celui qu'on avoit ſuivi pour mettre la teſſure à la mer, c'eſt-à-dire, que l'équipage nage lentement, en ſuivant à peu près la direction que la teſſure a priſe au fond de la mer.

Quand on a tiré à bord toute la teſſure, on rentre dans le port avec le poiſſon qu'on a pris. C'eſt communément des Raies, des Grondins, des Chiens, &c. Cependant ſi les grands Pêcheurs ſont ſuivis par un batelet, ils lui donnent les piéces qui ont ſervi; pour les rendre aux Aquereſſes, qui ſur le champ les lavent, les étendent pour les ſécher, reſtituent des lignes & des hains où il en manque, & les garniſſent de nouveaux appâts. Tout cela ſe voit ſur la *Pl. XIV.*

Le batelet remet aux Pêcheurs une nouvelle teſſure, pour qu'ils continuent leur travail lorſque le temps le permet. Enfin ce batelet prend le poiſſon pour le porter à la vente, quand il aura regagné la côte ou le port.

Il ſuit de ce que nous venons de dire, que pour bien faire cette pêche, il faut que chaque Matelot ait trois aſſortiments d'appelets; afin que tandis qu'il y en a un à la mer, le ſecond ſoit prêt à être fourni aux Pêcheurs, & que le troiſieme ſoit entre les mains des Aquereſſes.

Dans certains parages, on ajuſte aux lignes des corcerons de liége *GG*, *Pl. V. Fig.* 1. pour que les hains ſe détachent du fond de la mer: & cet ajuſtement eſt ſur-tout néceſſaire quand on pêche ſur des fonds un peu vazeux; alors outre les poiſſons plats, on prend quelques poiſſons ronds.

§. 2. *Pêche à peu près ſemblable, qu'on fait ſur les Côtes de l'Etat Eccléſiaſtique, & qui eſt nommée* Piélago.

Dans la Méditerranée, & particuliérement ſur les côtes d'Italie, on fait avec des tartanes une pêche conſidérable, peu différente de celle que nous venons de décrire: on l'y nomme *Piélago*.

La teſſure eſt formée par une longue corde appellée *Paraſina*. C'eſt une *Palangre* ou corde chargée de piles & d'hains. On commence à la jetter quand on eſt éloigné de la côte d'au moins 30 braſſes; elle s'étend juſqu'à vingt milles en mer, & elle porte 10 à 12 mille hains. On amarre une cabliere au bout de la corde qui doit être jetté le premier à la mer. On attache de diſtance en diſtance des ſignaux de liége qui tiennent à des lignes aſſez longues pour ne point empêcher la corde de gagner le fond.

Pendant qu'on la tend, la tartane dérive doucement au gré du vent ou des courants. On laiſſe la paraſina quelques heures à la mer, puis on la releve. La grande longueur de cette teſſure fait qu'il faut au moins vingt-quatre heures pour la tendre & la relever.

Ils prennent avec la paraſina quantité de Raies, de Chiens & d'autres poiſſons, dont quelques-uns peſent plus de mille livres. Pour tirer ceux-ci à bord, on les harpone avec un croc de fer qui eſt au bout d'une perche; & même on les aſſomme à meſure qu'ils ſortent de l'eau, comme on le verra repréſenté à la pêche de l'Eſturgeon.

ARTICLE TROISIEME.

De la Pêche aux Cordes flottantes dérivantes à la Marée: qu'on nomme en quelques endroits Bellée.

On ne prend guères avec les groſſes cordes tendues par fond que des poiſſons plats. On ſe ſert pour prendre les poiſſons qui nagent entre deux eaux, ou qui s'approchent de la ſurface, de cordes flottantes, *Pl. XIX.* & *XX.* Ces cordes ſont moins groſſes que celles qui ſervent à pêcher par fond; & elles en different principalement en ce qu'au lieu de la cabliere & des cailloux dont on charge les groſſes cordes, on met de deux en deux braſſes ſur celles de la bellée des corcerons de liége qui la font flotter quelquefois entiérement à la ſurface de l'eau, *Pl. XIX. Fig.* 1: & alors il n'y a que les lignes & les hains qui entrent dans l'eau. D'autres fois quand les Pêcheurs ſoupçonnent que le poiſſon eſt à

deux ou trois braſſes ſous l'eau, ils établiſſent la corde à cette profondeur. Pour cela, au lieu d'amarrer les flottes de liége immédiatement ſur la maîtreſſe corde, ils les attachent à des lignes qui répondent à cette corde, *Pl. XX. Fig.* 3; qu'ils tiennent plus ou moins longues, ſuivant qu'ils jugent à propos que les hains ſoient à une plus grande, ou à une moindre profondeur dans l'eau : quelquefois ils mettent çà & là de petits cailloux, afin que les lignes qui répondent aux flottes ſoient tendues; mais ces cailloux doivent être aſſez légers pour ne point faire entrer les flottes dans l'eau. Quoi qu'il en ſoit, on met une groſſe flotte aux deux bouts de chaque piéce de bellée, & une bouée avec un ſignal de roſeau ſec aux deux extrémités de la teſſure; enfin on attache une corde à l'extrémité de la teſſure, & on en retient le bout dans la barque où ſont les Pêcheurs.

Cette teſſure, ainſi que celles qui ſont deſtinées à pêcher par fond, eſt compoſée d'un nombre de piéces qu'on met les unes au bout des autres; & toutes enſemble font une longueur de 5 à 600 braſſes, & plus.

Pour mettre la teſſure à la mer, les Pêcheurs prennent un peu de voile; ou ils parent quelques avirons : mais quand ils ont tendu, ils carguent leurs voiles, & ſe laiſſent dériver traînant lentement la teſſure pendant une ou deux heures. Lorſqu'ils veulent relever, ils emploient quelques avirons pour maintenir le bateau contre l'effort que font les Matelots en tirant la teſſure à bord. Du reſte on manœuvre comme quand on pêche par fond.

On prend à cette pêche, des Merlans, des Maquereaux & d'autres poiſſons ronds; rarement des poiſſons plats.

§. 1. *De la Pêche qu'on fait entre les Roches avec des Cordes Flottantes.*

Cette façon de pêcher ne differe de celles que nous venons de décrire, que parce que les cordes ſont beaucoup plus courtes. Au reſte nous avons dit comment on parvient à tendre des cordes de fond entre les roches; & on voit ſur la *Pl. XX. Fig.* 3. comment les Pêcheurs tendent les cordes flottantes *A B* dans les mêmes fonds. *C* ſont les flottes de liége; *D* les lignes qui répondent à ces flottes; *E* de petits plombs qu'on met quelquefois ſur les cordes pour faire caler les lignes qui répondent aux hains; *G* le bateau où ſont les Pêcheurs. Après ce que nous avons dit de la Bellée, il ſeroit inutile de nous étendre ſur cette façon de pêcher, puiſqu'elle n'en eſt qu'un diminutif.

On n'emploie pour cette pêche ni cabliere, ni bouée; les Pêcheurs retiennent dans leur bateau une corde qui répond au bout de la teſſure; & ils nagent mollement, pour faire que le poiſſon courre à l'appât, & pour dégager les lignes d'entre les rochers ſans rien rompre.

§. 2. *De la Pêche que les Napolitains appellent* Paranchuſo.

Cette pêche approche autant de la Bellée que le *Pielago* des pêches par fond.

Les Napolitains vont à cette pêche dans de petites felouques qu'ils menent à la rame. Ils les nomment *Tartanelles*. Elles ſont montées de ſix hommes.

La circonférence de la maîtreſſe corde eſt d'environ un quart de pouce. Cette corde eſt fort longue, garnie de quantité de lignes très-fines & d'un nombre ſuffiſant de corcerons de liége pour la faire flotter. Les Pêcheurs la laiſſent dériver au gré des courants; & de temps en temps ils la relevent pour prendre le poiſſon qui a mordu aux appâts. Cette pêche differe donc peu de la Bellée.

Article Quatrieme.

Des Péches où les Cordes s'étendent depuis la ſuperficie de l'eau juſqu'au fond de la Mer, en décrivant une diagonale dans le fluide.

On peut remarquer que dans les pêches dont nous venons de parler, les cordes ſont fort longues pour multiplier le nombre des hains. Car on ne jette à la fois qu'une corde à la mer; d'ailleurs on met au moins autant d'intervalle entre les lignes qu'elles ont de longueur. Cette condition eſt néceſſaire afin que les hains ne s'embarraſſent pas les uns avec les autres. Pour les pêches dont nous allons parler, les lignes même ne ſont point attachées ſur une maîtreſſe corde; elles ſont détachées les unes des autres, tantôt par de petites baguettes qu'on nomme *Baluettes*, tantôt par un morceau de bois qui s'appelle *Avalette*, & quelquefois elles tiennent aux extrémités d'un bout de fil de fer.

Un des avantages de quelques-unes de ces pêches eſt de diſtribuer les hains dans toute l'épaiſſeur de l'eau; & de les mettre à portée d'être apperçus par les différentes ſortes de poiſſons à quelque diſtance qu'ils ſoient de la ſurface. Une de ces pêches ſe nomme *Traîner la Balle*; une autre, *le Libouret*; & une troiſieme, *le Grand Couple*. Nous allons en parler dans les paragraphes ſuivants.

§. 1. *De la Pêche qu'on nomme* Traîner la Balle.

Pour cette pêche, la maîtreſſe corde *a b*,

Pl. V. Fig. 2. ne doit pas être tout-à-fait auſſi longue que la profondeur de l'eau où l'on ſe propoſe de pêcher. On amarre à l'extrémité *b* un boulet, ou quelque autre poids, qui doit être éloigné du fond d'environ une braſſe. On attache à une braſſe les unes des autres, ſur toute la longueur de cette corde *ab*, de petites baguettes de houx-frelon, qu'on nomme en Normandie *Vergandier*. Ces baguettes *de*, appellées *Baluettes*, ont ſeulement 4 à 5 pouces de longueur; & c'eſt à leur extrémité qu'on attache des lignes fort déliées *f*, qui ſont longues d'environ deux braſſes.

Il eſt ſenſible que les lignes étant écartées de la corde par les baluettes, où elles ſont attachées, les hains ſont moins expoſés à s'embarraſſer les uns dans les autres.

Un des avantages de cette façon de pêcher eſt qu'au lieu de faire les maîtreſſes cordes d'une grande longueur, on met à la mer pluſieurs de ces cordes: qui préſentent aux poiſſons un aſſez grand nombre d'hains, quoique chacune ne ſoit pas fort longue.

Si on jette les yeux ſur la *Fig.* 2. de la *Pl. V.* on concevra que le poids ou la balle qui eſt au bout de la maîtreſſe corde, tend à la tenir dans une poſition verticale: & elle l'eſt effectivement quand la barque eſt immobile, & qu'il n'y a pas de courant. Mais elle prend une poſition oblique lorſque la barque avance; & l'obliquité augmente proportionnellement à la vîteſſe du ſillage. Au reſte tous les hains flottent entre deux eaux ſans confuſion, comme on le voit dans la *Pl. XXI. Fig.* 1. où *ABC* ſont trois de ces cordes, & *D* les balles qui ſont amarrées au bout. Il eſt vrai que ces cordes ne portent pas une grande quantité d'hains: mais on y ſupplée en mouillant trois cordes ordinairement d'un même bord. Cependant cette pêche n'eſt jamais auſſi fatiguante ni auſſi diſpendieuſe que les pêches à la groſſe corde ou à la bellée: & pour cette raiſon, elle n'exige pas autant de monde; & elle peut être pratiquée par des Pêcheurs qui ne ſeroient pas en état de fournir aux dépenſes des grandes pêches. On ne laiſſe pas cependant que d'y prendre beaucoup de Merlans, de Maquereaux, & d'autres poiſſons, tant de ceux qui ne s'écartent pas beaucoup du fond de la mer, que de ceux qui s'approchent de la ſurface de l'eau; parce qu'il ſe préſente des hains à toutes ces profondeurs. Il eſt évident d'après ce que nous venons de dire, que quand le bateau eſt en repos, les hains ſont diſtribués depuis la ſurface de l'eau juſqu'au fond; & quand il fait route, la corde décrit une diagonale qui, à la vérité, eſt beaucoup moins conſidérable que la Figure ne la repréſente, mais qui ne laiſſe pas de faire que les hains ſont diſtribués dans toute l'épaiſſeur de l'eau.

On pêche ordinairement ſous voile quand on ſe ſert de la balle & d'une corde garnie de baluettes. On a ſeulement l'attention de proportionner la groſſeur du poids à la vîteſſe du bateau: on l'augmente quand il vente bon frais; & on le diminue quand le vent eſt foible. C'eſt pour cette raiſon qu'on nomme cette pêche *Traîner la Balle*.

Pour mettre dehors, ou jetter à la mer les balles, trois Pêcheurs, *Pl. XXI. Fig.* 1. ſont arrangés ſur le bord de leur barque, chacun ayant à côté de lui un banc de la chaloupe; ils donnent à ce banc le nom de *Tire*. Ils lovent ſur ce banc par petites glanes la corde qui porte les baluettes. Le Matelot qui eſt le plus vers l'arriere, jette le premier ſa balle à l'eau le plus loin qu'il peut, & toujours vers l'arriere de la barque: il y en a d'aſſez forts pour la jetter à 5 ou 6 braſſes d'eux. Il laiſſe aller au gré du courant la corde & les piles qui ſont garnies d'hains & d'appâts.

Le ſecond Pêcheur, placé vers le milieu de la barque, jette ſa balle devant lui moins loin, & il ne file pas une auſſi grande longueur de corde; pour que les hains ne ſe mêlent pas avec ceux de la premiere balle.

Le troiſieme Pêcheur laiſſe aller ſon plomb à pic, & il file encore moins de corde que le ſecond.

Ce n'eſt pas tout; on doit avoir attention que le poids du premier Matelot ſoit moins lourd que celui du Matelot qui eſt au milieu; & que celui de l'avant ſoit le plus peſant de tous: toujours pour éviter que les hains ne ſe mêlent les uns avec les autres.

Quand on tient en main la maîtreſſe corde, on ſent, malgré le poids de la balle, les ſecouſſes que les poiſſons font ſur les piles lorſqu'il y en a de pris. Chaque homme tire ſa corde à petites braſſes, il la love ſur le banc qui eſt à ſa portée; & à meſure qu'il ſe préſente des hains, il en détache le poiſſon, qu'il jette dans une corbeille. Quand la balle eſt à bord, on remet des appâts où il en manque, & on recommence la pêche, comme nous l'avons expliqué.

§. 2. *De la Pêche au vrai* Libouret.

LA Balle dont nous venons de parler, eſt une eſpece de Libouret: mais l'appelet qui porte particuliérement ce nom, conſiſte en une maîtreſſe corde *n m o*, *Fig.* 3. *Pl. V.* qui a 4 lignes & demie ou 5 lignes de circonférence. On attache au bout de cette corde un plomb *q*, du poids d'environ deux livres. A 4 ou 5 pouces au-deſſus, on ajuſte ſur la corde un morceau de bois, long de 6 à 7 pouces, qu'on nomme *Avalette*. Une de ſes extrémités *m*, a un trou dans lequel paſſe librement la corde *no*; & les deux nœuds *p* tiennent l'avalette à une diſtance convenable du plomb *q*, ſans cependant empêcher qu'il ne tourne autour de la corde, laquelle dans ce cas forme un axe. A l'autre bout *l* de l'avalette, eſt amar-

rée une ligne *K*, qui n'a que deux lignes de circonférence : elle a environ une braſſe de longueur ; & elle porte les empiles *i* qui ſont fort fines, auxquelles ſont attachés les hains *h*. L'ajuſtement de ces empiles varie ſuivant le goût des Pêcheurs ; car quelques-uns font la ligne *k* aſſez longue pour y attacher 8 ou 9 empiles à trois pieds les unes des autres. De quelque façon qu'on les ajuſte, il faut que les hains ne ſoient pas à égales diſtances du bout *l* de l'avalette.

A l'égard des hains, ils ne ſont jamais fort gros ; mais ils le ſont plus ou moins, ſuivant l'eſpece de poiſſon qu'on ſe propoſe de prendre, comme Merlans, Carrelets, Limandes, Solles, petits Grondins. Ceux que nous avons cottés *h* dans la *Fig.* 3. ſeroient de bonne groſſeur pour les Merlans ; & communément on en prend d'un peu plus forts pour la pêche du Maquereau.

On conçoit que quand la maîtreſſe corde *n o* eſt tendue par le plomb *q*, l'avalette *l m* a la liberté de ſe mouvoir librement autour de cette corde ; & les piles *i*, où ſont attachés les hains *h*, ſe dirigent ſans confuſion ſuivant le cours de l'eau. Il ſe peut donc prendre autant de poiſſons qu'il y a d'hains ; parce que les piles étant de différentes longueurs, les hains ne ſe rencontrent point les uns vis-à-vis des autres.

Avec cette eſpece de libouret, la pêche ſe fait à l'ancre, *Pl. XXI. Fig.* 2. *E* eſt la barque dégréée ; *F* le cable de l'ancre ; *G* la corde du libouret : le poids doit porter ſur le fond. Ainſi c'eſt une pêche ſédentaire. Ce ſont les poiſſons plats qui s'y prennent le plus ordinairement.

Pour mettre à la mer ce libouret, les trois Pêcheurs ſe rangent ſur un bord, comme nous l'avons dit en parlant de la balle. Une partie de la maîtreſſe corde eſt lovée auprès d'eux ſur un banc, où elle eſt enroulée ſur une eſpece de chaſſis que les Pêcheurs nomment *Traillet*.

Ils ne jettent point le plomb à la mer, comme font ceux qui pêchent à la balle ; ils mettent d'abord les piles à la mer en les poſant doucement avec les mains : on met auſſi tout doucement le plomb & l'avalette ; & on file la corde juſqu'à ce qu'on ſente que le plomb repoſe ſur le fond.

Si l'on vouloit faire cette pêche du bord d'un bateau qui fût fort élevé au-deſſus de l'eau, on courroit riſque que la maîtreſſe corde venant à ſe détordre, les lignes ſe mêlaſſent les unes avec les autres ; & on ne feroit qu'une mauvaiſe pêche.

En amorçant les hains du libouret, on a ſoin que les appâts pendent aux hains, afin qu'ils fretillent dans l'eau : ce qui eſt avantageux pour attirer le poiſſon, ſur-tout quand on fait une pêche ſédentaire comme l'eſt celle-ci.

Pour relever le libouret, chaque homme tire ſa maîtreſſe corde à petite braſſe ; & quand l'avalette eſt à fleur d'eau, le Matelot qui eſt auprès de lui, tire le plus promptement qu'il peut la ligne, les empiles & le poiſſon, tandis que l'autre continue à amener la maîtreſſe corde. Quand on a mis dans une corbeille le poiſſon qui eſt pris, chaque Matelot remet des appâts à ſon avalette ; & il tend de nouveau, avec les précautions que nous avons rapportées.

§. 3. *De la Pêche au* Grand Couple.

On fait encore une pêche qui approche du libouret, & que les Baſques qui la pratiquent en grand, ont nommée le *Grand Couple*, *Pl. XXI. Fig.* 2. Pour faire cet appelet, on attache au bout d'une ligne fine un morceau de fil d'archal, qui peut avoir une ligne de diametre, & deux pieds ou deux pieds & demi de longueur. Ce fil eſt un peu courbé en arc. Son milieu eſt fortifié par deux petites jumelles de bois, qu'on y aſſujettit avec des révolutions d'un fil retors. Au milieu de l'intérieur de la courbe, on forme une petite anſe ronde, de corde ; à laquelle s'attache un poids d'une demi-livre : & au même point dans la partie convexe, on forme une autre anſe ovale qui ſert à attacher la ligne qui porte le couple.

Les deux bouts de ce fil d'archal ſont applatis comme l'extrémité du corps des hains, & on y attache pluſieurs piles qui ſont de différentes longueurs ; mais les plus courtes ont preſque une braſſe.

Sur la côte de Normandie, les Pêcheurs qui ſe ſervent de cet appelet, ſe mettent dans une chaloupe. Mais les Baſques qui font plus en grand la pêche dont nous parlons, ſe mettent huit ou dix hommes dans une barque ; chacun jette ſon couple à la mer, & le retire quand il juge qu'il y a quelque choſe de pris.

Comme on tient les lignes qui répondent aux couples les unes plus longues que les autres, les hains occupent une grande étendue dans la mer, où ces lignes ſe développent comme un éventail, de ſorte qu'il ſe préſente toujours des hains aux poiſſons qui ſont à différentes profondeurs dans l'eau : *Pl. XXI. fig.* 2.

Cette pêche ſe fait tantôt à l'ancre, & tantôt en portant peu de voile.

Pour prendre des Vives, 15 ou 16 hommes ſe réuniſſent dans un grand bateau, & ils calent leur couple très-près du fond.

Il eſt à propos de jetter les yeux ſur la *Pl. V. Fig.* 4 ; & de ſe rappeller ce que nous avons dit de cet appelet dans le premier Chapitre.

RÉCAPITULATION

RÉCAPITULATION de ce qui a été dit dans cette premiere Section ; dont l'objet eſt la Pêche aux Hameçons.

Aprés un court expoſé de ce qui doit faire l'objet du Traité Général des Pêches, nous entrons en matiere : & le Chapitre I. *page* 13. eſt deſtiné à donner des connoiſſances générales ſur la Pêche aux Hameçons ; & des conjectures ſur l'origine de cette pêche.

On ſait qu'elle conſiſte à préſenter aux poiſſons un appât, dans lequel eſt caché un crochet de fer très-pointu qui tient à une corde. Le poiſſon ayant ſaiſi l'appât, la pointe du crochet entre dans ſa bouche ; & le Pêcheur tirant à lui la corde, il ſe rend maître du poiſſon.

Après avoir donné une idée générale de cette pêche, nous faiſons voir dans le I. Article, *page* 13. les avantages qui lui ſont propres. Les principaux ſont que les poiſſons qu'on prend de cette maniere, ne ſont pas fatigués ; ils ſont en quelque façon tout vivants, & peuvent ſe conſerver très-long-temps : un autre avantage auſſi précieux, eſt que cette pêche détruit beaucoup moins de poiſſon que la plupart des autres. Tous ceux qu'on y prend, ſont propres pour la vente ; au lieu que par quantité d'autres pêches on bouleverſe les herbiers où eſt le frai, & on prend une quantité prodigieuſe de petits poiſſons qui ne ſont bons à rien ; les Pêcheurs n'en tirent aucun profit, & il en réſulte une énorme deſtruction de poiſſons qui peupleroient la mer.

Dans le II. Article, *page* 14. nous donnons l'explication de quelques termes qui ſont propres à cette pêche ; & nous déterminons ce qu'on doit entendre par *Ligne*, par *Hain* & par *Hameçon* : l'on verra que très-ſouvent on abuſe de ces termes. Nous commençons auſſi en cet endroit à donner une idée générale de pluſieurs diſpoſitions qu'on donne aux lignes & aux hains pour faire différentes pêches.

Enſuite reprenant ces mêmes choſes plus en détail, nous parcourons dans le III. Article, *page* 15. toutes les différentes eſpeces de Lignes, Cordes & Empiles : car il y en a de ſoie, de crin, de chanvre ; d'autres d'écorce de bois, même de métal ; & on fait uſage des unes ou des autres, ſuivant que les circonſtances l'exigent.

Dans l'Article IV. *page* 16. nous expliquons comment on fait les cordes, lignes & empiles pour la pêche. Nous traitons expreſſément dans l'Article V. *page* 17. des différentes manieres d'Empiler les hains.

Dans l'Article VI. *page* 18. nous entrons dans de fort grands détails au ſujet des hains. Il eſt ſenſible qu'il en faut de bien des eſpeces différentes, ſuivant les poiſſons qu'on ſe propoſe de prendre ; & qu'on doit les empiler de différentes façons.

Dans l'Article VII. *page* 22. nous traitons de la fabrication des hains, depuis les plus petits juſqu'aux plus gros ; & de la façon de les étamer. Nous en ſommes redevables à M. Fourcrois, Ingénieur en chef à Calais.

Dans l'Article VIII. *page* 27. nous donnons une idée des différents Uſtenſiles dont ſe ſervent les Pêcheur-Cordiers. Ils ne ſont pas en grand nombre, ſi l'on en excepte les lignes & les hains ; mais enfin il eſt bon de les connoître.

Un objet très-important, ſont les appâts : c'eſt ce dont il s'agit dans l'Article IX. *page* 29. Ces appâts occaſionnent de grands frais aux Pêcheurs, & conſomment beaucoup de poiſſons ; auſſi eſt-ce la ſeule choſe ſur laquelle on puiſſe faire un reproche légitime à la pêche aux cordes : car effectivement les Pêcheurs emploient à cet uſage preſque la ſixieme partie du poiſſon qu'ils peuvent vendre. Ce n'eſt cependant pas le plus grand inconvénient ; il conſiſte en ce qu'ils font une énorme conſommation de petits poiſſons qui ſe trouvent aux pieds des parcs, & que les Pêcheurs au filet cherchent à prendre pour les vendre aux Cordiers. Il y a des appâts bien meilleurs les uns que les autres, & nous avons eu ſoin d'en faire la diſtinction.

Il eſt bon d'être prévenu que ce que nous diſons dans l'Article X. *page* 34. ſur les ſaiſons & les temps les plus favorables pour la pêche, ne doit être regardé, ainſi que tout ce qui eſt rapporté dans tout le I. Chap. que comme des idées générales ; qui ſeront étendues, particulariſées, & même quelquefois modifiées, dans les endroits où nous traiterons des Pêches particulieres aux différents poiſſons.

Nous prévenons dans le XI. Article, *page* 36. que nous ne nous ſommes pas propoſés de faire une énumération exacte de tous les Bâtiments qui ſervent pour la pêche ; mais il nous a paru convenable d'en repréſenter un certain nombre, principalement de ceux qu'emploient plus communément les Pêcheurs Cordiers. Malgré les omiſſions que nous avons faites à deſſein, cet article eſt conſidérable.

Nous devons encore faire l'aveu que nous avons ſouvent été obligés de nous en rapporter à des Charpentiers, même à des Pêcheurs, pour les dimenſions des Bâtiments,

Barques & Bateaux qui ſervent pour la pêche. Ainſi quelques ſoins que nous ayons pris pour ne donner que des choſes exactes, nous pourrions bien avoir commis quelques erreurs; mais nous pouvons aſſurer qu'elles ne porteront point ſur des choſes importantes.

Il s'agit dans l'ARTICLE XII. *page* 44. des Conventions que les Pêcheurs font entre eux. Il ſe fait de petites pêches où chacun travaille pour ſon compte: mais quand il s'agit des grandes pêches, il faut que pluſieurs Pêcheurs ſe réuniſſent, & que chacun fourniſſe une partie des uſtenſiles, ainſi que les bateaux; preſque toujours ces Pêcheurs ſont *à la part*, c'eſt-à-dire, qu'entrant dans les frais ils partagent le profit ſuivant certaines conventions. Nous avons rapporté dans cet Article celles qui ſont les plus ordinaires.

Voilà ce que nous avions à dire dans le I. CHAPITRE, où nous nous étions propoſés de donner une idée générale de la Pêche aux hains: on a déja vu qu'elle ſe pratique de bien des façons différentes. Notre intention a été de les conſidérer en détail dans le II. CHAPITRE qui commence *page* 46.

L'ordre le plus naturel que nous pouvions ſuivre dans ces détails étoit de commencer par les manieres de pêcher les plus communes. C'eſt pourquoi nous avons traité dans le I. ARTICLE, *page* 46. de la Pêche à la ligne volante, qu'on appelle *à la Canne*, parce qu'on attache la ligne au bout d'un bâton ou d'une perche, qui ſouvent eſt faite d'un roſeau qu'on nomme en Latin *Canna*; & auſſi parce que quelquefois on ajuſte cette perche de ſorte qu'on peut s'en ſervir comme de canne pour la promenade.

Nous avons expliqué fort en détail comment cette pêche ſe pratique dans les étangs, les rivieres, au bord de la mer, & même en mer dans de petits bateaux. Nous avons auſſi expliqué comment on tend au bord de l'eau ces ſortes de cannes, en piquant en terre le bout de la perche au lieu de la tenir à la main.

Dans le 1. §. *page* 46. nous expliquons fort en détail comment on fait les Perches & les Cannes qui ſont deſtinées pour cette pêche. Quoique nous ayons déja dit beaucoup de choſes ſur les lignes dans le I. CHAP. on trouvera dans le §. 2. *page* 48. des détails intéreſſants ſur les Lignes qu'on fait pour la pêche à la canne. Après ce que nous avons dit dans le I. CHAP. ſur les appâts & la façon d'amorcer les hains, il ſembleroit que la matiere ſeroit épuiſée; cependant on trouvera dans le §. 3. *page* 51. beaucoup de choſes qui ont un rapport direct à la pêche à la canne, entre autres ſur les Inſectes Factices dont les Anglois font un grand uſage.

Tout étant ainſi diſpoſé pour la pêche, il faut choiſir un lieu commode, ou ſe le procurer; c'eſt ce dont il s'agit dans le §. 4. *page* 57. Il eſt bon d'engager par des appâts qu'on nomme *Appâts de Fond*, les poiſſons à fréquenter les lieux où l'on ſe propoſe de pêcher. Nous en traitons dans le §. 5. *p.* 58.

Il s'agit dans le §. 6. *page* 58. d'indiquer les précautions que les Pêcheurs peuvent prendre pour engager les poiſſons à mordre aux hains, & pour les tirer à terre quand ils ont mordu. Nous indiquons dans le §. 7. *page* 59. comment on peut pêcher en ſe promenant.

Dans les §. 8. & 9. *page* 60. nous indiquons la maniere de pêcher à la canne avec des Lignes Dormantes tendues au bord de l'eau. On pratique auſſi la pêche à la perche au bord de la mer, comme nous l'indiquons §. 10. *page* 60. Et dans le §. 11. *page* 60. il s'agit de la pêche à la canne dans des bateaux.

Nous avons indiqué dans l'ARTICLE II. les différentes façons de pêcher avec des lignes ſimples, ſédentaires, ou dormantes, tant dans les rivieres & les étangs, qu'à la mer; & cela a donné lieu à ſept paragraphes. Dans le 1. §. *page* 61. il s'agit des *Bricoles*. Ce ſont des lignes ſimples, plus ou moins longues, dont on attache un des bouts à un pieu, & l'autre porte un hain garni de ſon appât.

Dans le 2. §. *page* 62. nous diſons comment on attache un nombre de petites lignes à la circonférence d'un Cerceau.

Dans le 3. §. *page* 62. ces lignes ſont attachées à un Plomb qui reſte fixe au fond de l'eau.

Dans le 4. §. *page* 63. ces lignes ſont attachées aux branches d'une Croix de fer qu'on deſcend au fond de la mer; les Provençaux nomment cette pêche *la Fourquette*.

Dans le 5. §. *page* 63. ces mêmes lignes ſont attachées au bord d'un Panier qu'on remplit de pierres, & qu'on deſcend à une grande profondeur en mer.

Dans le §. 6. nous avons décrit la pêche à l'Archet; & dans le §. 7. *page* 63. une pêche ſinguliere, qu'on nomme *Potera* ſur les côtes de Valence; elle ſert à prendre des Calamars avec des hains qui entourent un appât; les poiſſons qui veulent mordre à l'appât, ſe prennent aux hains qui n'en ont point.

On fait en Provence cette même pêche pour les Séches, avec quelque différence. Le bas d'un cylindre de plomb *A*, *Pl. XVII. Fig.* 21. eſt entouré d'hains *B*, ſur un ou deux rangs; & il y a une ligne *C* au haut du cylindre. L'ayant rendu bien clair, on le frotte de quelque graiſſe, & on le jette dans un endroit que l'on préſume être abondant en Séches. Attirées par la graiſſe, peut-être auſſi par le leurre qui brille comme un poiſſon, elles vont ſucer l'appât. Et comme les Pêcheurs tirent la ligne continuellement en en-haut & par ſecouſſes, les hains entrent dans les jambes ou dans le corps des Séches, dont on devient ainſi maître ſans beaucoup de peine.

Suivant toutes ces façons de pêcher qui

ont beaucoup de reſſemblance entre elles, on fait caler les hains au moyen d'un poids, & on les établit ſur le fond. La pêche dont il s'agit dans l'Art. III. *p.* 64. a cela de différent qu'on tend les hains à terre ſur le ſable, & on attend que l'eau de la marée les recouvre, & y conduiſe les poiſſons. Il y a dans cet Article 7 paragraphes.

Dans le premier, on explique la maniere de pêcher à la *Petite Cabliere*, qui conſiſte en une ligne ſimple, dont un bout porte un hain amorcé, & à l'autre eſt un caillou qu'on enfouit dans le ſable.

Dans le §. 2. *page* 64. il s'agit des Cordes Dormantes & ſédentaires, chargées de lignes ou de piles, & tendues ſur le ſable ou la greve.

Dans le 3. §. *page* 65. la maîtreſſe corde eſt enfouie dans le ſable à la baſſe mer, & les lignes latérales ſont ſeules apparentes; ainſi cette façon de pêcher produit le même effet que la *Petite Cabliere*.

Dans le §. 4. on n'enfouit point la maîtreſſe corde dans le ſable; mais on attache à ſes deux bouts deux groſſes pierres: c'eſt pourquoi on la nomme *Pêche à la Groſſe Cabliere*.

Dans le §. 5. il s'agit d'une pêche qui ne differe de la précédente, qu'en ce que la maîtreſſe corde eſt arrêtée ſur la gréve par de petits Piquets, qui font le même effet que les groſſes cablieres.

A toutes ces pêches, les hains ſont poſés ſur le fond; & ce ſont principalement les poiſſons plats que l'on y prend. Pour pêcher des poiſſons ronds, qui s'élevent davantage dans l'eau, on tend les cordes ſur des piquets, comme nous l'expliquons dans le §. 6. *p.* 65. Les Pêcheurs nomment cette façon de pêcher, *la Tente ſur Palots*.

Nous parlons dans le §. 7. *page* 66. d'une pêche uſitée dans le Boulonois, & qu'on nomme *Corde de pied*; elle differe peu des précédentes.

Juſques-là nous n'avons parlé que des Lignes Sédentaires qu'on poſe ſur le rivage, ou qu'on tient fixes au fond de l'eau au moyen de plombs ou de cablieres. Dans l'Article IV. *page* 66. il s'agit des pêches qu'on fait avec des lignes qui ſont chargées d'un plomb pour les faire entrer dans l'eau, mais qui ne reſtent point fixes en un endroit. Ces pêches ſe peuvent pratiquer également dans la Méditerranée & dans l'Océan. Cet Article eſt diviſé en dix paragraphes.

Dans le 1. il s'agit de la pêche qui ſe fait avec une ligne ſimple, qu'on tient immédiatement à la main, & que pour cette raiſon l'on appelle en quelques endroits *Pêche au Doigt*.

Nous décrivons dans le 2. §. *page* 67. la pêche qu'on nomme *Bolantin*, à la côte de Valence. Elle differe peu de la précédente.

Il s'agit dans le §. 3. de la pêche du Germon, près de l'Iſle-Dieu. Cette pêche differe peu de celle de la Morue, dont nous diſons quelque choſe dans le §. 4.

Dans le §. 5. nous parlons d'une pêche à peu près ſemblable, qu'on pratique en pluſieurs endroits, & particuliérement auprès de Bayonne, pour prendre des Thons.

Nous rapportons dans le §. 6. des pêches peu différentes, qui ſont d'uſage à Cette en Languedoc, à la Guadeloupe, & en Ruſſie.

L'objet du §. 7. eſt une pêche que font les Payſans voiſins de la mer, en Chypre, avec de petits Radeaux formés de tiges ſéches de fenouil, autour deſquels ils attachent des lignes ſimples & des hains.

Nous donnons dans le §. 8. *page* 68. une pêche peu différente, qu'on pratique depuis Maſulipatan juſqu'à Madras, avec des eſpeces de ratz qu'on y nomme *Catimarans*.

Il s'agit dans le §. 9. de différentes petites pêches uſitées dans les étangs de Cette en Languedoc, avec des corps flottants que le vent ou le courant portent au large.

Dans les endroits où il y a beaucoup de Brochets, certains Pêcheurs mettent un hain à l'extrémité d'une ligne *K*, *Pl. XVII. Fig.* 22; & à l'autre bout, un morceau de bois *B*, qui flotte ſur l'eau, & qu'ils nomment *Quille*, parce qu'il eſt effectivement en cône comme une quille. On jette dans le lac de Joux, ſitué en Franche-Comté au bord de la Suiſſe, & qui eſt très ſpacieux, quelquefois une cinquantaine de ces hains, que l'on laiſſe flotter au gré du vent & du courant. Après quoi l'on va avec un batelet chercher les quilles qui ſervent alors de ſignal; & on tire à bord celles dont la ſituation, plus ou moins perpendiculaire, dénote qu'il y a un poiſſon pris à l'appât; au lieu que les autres quilles flottent horiſontalement.

Enfin, nous diſons un mot dans le §. 10. d'une pêche qu'on fait quelquefois pour ſe divertir, en occaſionnant une eſpece de combat entre des Canards & des Brochets.

Dans le Chapitre III. *page* 68. il eſt queſtion des grandes pêches qu'on fait dans les rivieres, les étangs, & à la mer, avec des cordes garnies de lignes & d'hains.

Nous commençons par y donner une idée de la différence dont ces pêches ſont ſuſceptibles relativement à la profondeur où l'on établit les hains. Car il y en a qu'on deſtine à prendre les poiſſons qui parcourent le fond de la mer; d'autres ſe tiennent conſtamment près de la ſuperficie; enfin beaucoup plus nagent à divers degrés de profondeur. C'eſt une partie de notre Art que de régler la Pêche ſuivant les circonſtances que nous détaillons en cet endroit. Attendu que l'on s'y conforme ſoit le long des côtes, ſoit au large, & dans les eaux douces comme à la mer, nous diſtribuons cette matiere en pluſieurs Articles.

Le I. Art. *page* 69. concerne la Pêche aux

cordes, tant dans les eaux douces qu'en mer, à une petite distance des côtes. Nous le divisons en quatre paragraphes ; dont le premier, *page* 69. traite de cette pêche, telle qu'on la fait avec des lignes dormantes dans les Etangs ou dans les Rivieres.

Les §§. 2. & 3. *page* 70. regardent ces mêmes pêches par rapport à la Mer ; soit à une petite distance des côtes, soit entre les rochers.

On voit dans le 4. §. la maniere dont elle se pratique dans quelques parages particuliers.

Nous considérons dans le II. ART. *p.* 71. les grandes pêches que l'on fait au large avec des cordes, tendues ou par fond ou entre deux eaux. C'est pourquoi l'objet du §. 1. est la pêche où les cordes sont calées au fond de la mer. Outre les détails qui appartiennent à la distribution des cablieres & des bouées, on y trouve la maniere d'arranger les cordes dans des paniers pour les porter à la mer ; & les attentions avec lesquelles les Matelots tendent leurs cordes, & les relevent.

Dans le §. 2. *page* 73. nous décrivons une grande pêche qu'on fait sur les côtes de l'Etat Ecclésiastique, & que l'on y nomme *Piélago*. Elle differe peu de la pêche qu'on appelle *aux Palangres* en Provence, & *Pêche aux cordes* dans l'Océan ; sur-tout de celle qu'on appelle *Petite Corde*.

Dans toutes les pêches dont nous venons de parler, la maîtresse corde est chargée de cailloux pour la faire caler à fond. Mais quand on veut prendre les poissons qui quittent le fond & qui s'approchent quelquefois de la surface de l'eau, on fait flotter les cordes, en y attachant au lieu de cailloux & de cablieres, des corcerons de liége. Cette pêche se nomme dans l'Océan, *la Bellée*. Nous l'avons décrite dans l'ART. III. *page* 73.

Attendu que, quand on pêche ainsi entre des roches, on doit le faire avec certaines précautions. Nous en avons traité expressément dans la *page* 74. §. 1.

L'objet du §. 2. est une pêche Napolitaine nommée *Paranchuso*, qui a du rapport à la Bellée, à peu près comme le Piélago en a aux pêches par fond.

Le IV. ART. *page* 74. concerne les pêches dans lesquelles on se sert de cordes qui s'étendent comme en diagonale depuis la surface de la mer jusqu'à son fond. Les empiles, au lieu de tenir à la maîtresse corde, n'ont de liaison avec elle que par le moyen soit de morceaux de bois, soit de cercles de fil d'archal, auxquels elles sont attachées. C'est ce que nous détaillons dans trois paragraphes. Le premier est occupé par la pêche qu'on nomme *Traîner la Balle*. On y voit des morceaux de bois appellés *Baluettes*, distribués à plusieurs distances sur une maîtresse corde, & à l'extrémité de chacun desquels est une empile. Tout au bas de la maîtresse corde est un corps pesant, tel qu'un boulet, destiné à la tenir toujours tendue. Cette pêche se fait sous voile : c'est pourquoi on la désigne par le terme de *Traîner la Balle*.

Le Libouret est décrit dans le §. 2. *page* 75. Dans cette pêche la corde est terminée par un plomb qui porte sur le fond. Il n'y a qu'un morceau de bois qu'on nomme *Avalette*, & qui est placé 4 à 5 pouces au-dessus du plomb. On attache à son extrémité plusieurs empiles. Cette pêche se fait à l'ancre.

Dans le §. 3. *page* 76. nous parlons d'une pêche que les Basques appellent *le Grand Couple*. Ils attachent à l'extrémité de leur corde un morceau de fil de fer courbé en arc, qui porte un plomb : & aux deux bouts de ce fil de fer ils mettent plusieurs lignes fines où sont attachés des hains. Comme on jette à la mer beaucoup de ces lignes qui sont de différente longueur, il en résulte, de même que quand on pêche avec la balle, qu'il se présente des appâts aux poissons qui se trouvent à différentes profondeurs dans l'eau.

TEL est l'Exposé sommaire de ce qui est traité dans le I. CHAPITRE, où nous nous étions proposé de rapporter ce qui regarde la Pêche aux hains. On voudra bien se rappeller que nous avons réservé pour l'histoire particuliere des poissons nombre de détails qui appartiennent aux diverses manieres dont on les pêche.

EXPLICATION

EXPLICATION DES FIGURES

de la premiere Section du Traité Général des Pesches.

Comme nous nous ſommes fort appliqués à rendre compte dans le corps de l'Ouvrage de ce que repréſentent les Figures, nous nous bornerons ici à de ſimples indications; pour ne point faire des répétitions inutiles.

PLANCHE PREMIERE.

Cette Planche repréſente des Hains de différentes grandeurs. Ceux depuis la *Fig.* 1. juſqu'à la *Fig.* 8. ſont pour pêcher différentes eſpeces de Poiſſons dans les rivieres. La *Fig.* 9. repréſente un hain pour prendre de gros Brochets, lequel a un empilage de laiton. La *Fig.* 10. eſt une piece de fil de fer, qui étant pliée forme deux hains. On voit dans la *Fig.* 11. deux hains adoſſés l'un à l'autre, & dont l'union donne une forme ſemblable à celle du *Num.* 10. La *Fig.* 12. eſt un gros hain dont on ſe ſert ſur le Grand Banc pour la pêche de la Morue : on y a joint ſon empilage & une portion de ſa ligne. Les *Fig.* 13. & 14. ſont deux hains uſités pour la pêche de la Morue à l'Iſle de Terre-Neuve : ils ſont moins gros que le précédent; leurs empilages ſont à la Françoiſe.

PLANCHE II.

La *Figure* 1, repréſente une portion de Bauffe ou Corde, garnie d'un caillou qui la fait caler, pour la pêche des groſſes Raies. La *Fig.* 2. eſt un hain à deux crocs, avec un empilage de cuivre & un leurre, pour la pêche du Thon, lorſqu'on en rencontre dans les traverſées en allant à Terre-Neuve.

PLANCHE III.

Les Hains, *Fig.* 2. & 3. ſervent pour la pêche de la Morue au Petit Nord. Celui, *Fig.* 3. eſt empilé à la Françoiſe; celui, *Fig.* 2. à l'Angloiſe. Quand les Morues ſont rares & fort enfoncées dans l'eau, on ſe ſert quelquefois des petits hains, *Fig.* 5.

La *Fig.* 1. repréſente une Bauffe pour la pêche des Raies & d'autres gros poiſſons.

La *Fig.* 4. montre en grand un Nœud pour attacher les cailloux à la maîtreſſe corde.

PLANCHE IV.

La *Figure* 1. repréſente un Appelet chargé de cailloux. Son uſage eſt de prendre des Soles, des Limandes, &c. La *Fig.* 2. eſt un hain avec un empilage

de laiton, tel qu'on en embarque pour prendre des Bonites dans la traverſée de l'Amérique.

PLANCHE V.

La *Figure* 1. fait voir une portion d'Appelet dont les empiles ſont garnies de Corcerons de liége : on s'en ſert dans les terreins vaſeux pour prendre des Merlans, des Limandes, des Vives, &c.

La *Fig.* 2. repréſente en petit la diſpoſition d'un Appelet pour *pêcher à la Balle*. La *Fig.* 3. repréſente le vrai Libouret qui ſert, comme la Balle, à prendre des Maquereaux, des Merlans, &c. On voit dans le fond en petit, *Fig.* 4. la diſpoſition de ce qu'on appelle le *Grand Couple*, où les lignes ſont attachées aux extrémités d'un fil de fer courbe.

PLANCHE VI.

Les *Figures* 1. & 2. ſont des Hains avec des empilages de crin, pour prendre des Anguilles. La *Fig.* 3. eſt un hain empilé avec une eſpece d'écheveau de fil, & qui ſert à prendre des Raies.

Les Navigateurs qui font de grandes traverſées, prennent des Pilotins & d'autres poiſſons avec les hains, *Fig.* 2. & 5. Les hains, *Fig.* 6. & 7. ſervent à prendre des Bonites & des Tazards. La *Fig.* 4. eſt une portion d'Appelet aſſez ſemblable à celui de la *Pl. V. Fig.* 1. à l'exception qu'il n'a point de corcerons de liége. La *Fig.* 8. eſt un hain avec ſa ligne, au bout de laquelle eſt un caillou : on s'en ſert ſur les gréves pour faire la pêche qu'on appelle *Petite Cabliere*.

PLANCHE VII.

On voit ſur cette Planche, de gros Hains qui ſervent pour la pêche de la Morue, avec des leurres de plomb qui tiennent lieu d'appâts.

PLANCHE VIII.

Elle repréſente un petit Métier nommé *Quarré*, qui ſert à commettre des lignes fines ou piles, pour empiler les petits hains.

PLANCHE IX.

On voit ſur cette Planche tout ce qui a rapport à la Fabrique & à l'Etamage des Hains.

PLANCHE X.

Les *Fig.* 1. 2. & 3. ſont des pieces de cordes ou Appelets de différentes groſſeurs, garnis de lignes, empiles, hains, cailloux & corcerons de liége.

Fig. 4. Une Ancre.

Fig. 5. Des Cailloux pour attacher aux cordes.

Fig. 6. Des Bouées de liége faites en Barique, avec leur corde.

Fig. 7. Une Cabliere, & un Plomb de Sonde. Dans la *Fig.* 8. *A,B,C,D,E,* ſont différents Crocs & Harpons pour prendre les poiſſons. On voit à la *Fig.* 9. une Cateniere, que l'on traîne pour trouver au fond de l'eau un appelet qui y eſt reſté. *Fig.* 11 : Un Grapin pour le même uſage. *Fig.* 12 : Une Flotte de liége. *Fig.* 13 : Une Corbeille pour porter les appelets à la mer. *Fig.* 14 : Un Croiſſant qui ſert à couper les longues herbes qui pourroient incommoder. *Fig.* 15 : Une Serpe pour couper les branches d'arbres, le long des étangs & rivieres, & pour appointir les piquets. *Fig.* 16 : Un Bateau Picard, mis ici pour faire connoître le nom des différentes parties de ces petits Bâtiments.

PLANCHE XI.

Figure 1. Bateau Pêcheur du Pollet, fauxbourg de Dieppe. *Fig.* 2 : Bateau Bâtard du Pollet. *Fig.* 3 : Petite Quenouille du Pollet. *Fig.* 4 : Warneteur du petit Veulle, autre quartier de Dieppe. *Fig.* 5 : Clinquart de S. Valery. *Fig.* 6 : Yolle ou Biſcayenne. *Fig.* 7 : Bateau dans le lointain, qui a ſon mât abattu. *Fig.* 8 : Canot d'écorce, des Canadiens. *Fig.* 9 : Pirogue couverte de cuir, uſitée parmi les Groenlandois.

PLANCHE XII.

Figure 1. Bateaux-Pêcheurs de Cayeux. *Fig.* 2 : Petit Bateau-Pêcheur. *Fig.* 3 : Petits Bateaux de la Somme. *Fig.* 4 : Bateaux-Pêcheurs de Provence.

PLANCHE XIII.

Figure 1. Bâtiment Provençal, qui étant pris de mauvais temps appareille une voile quarrée. *Fig.* 2 : Gondole avec une grande voile & un foque à l'avant. *Fig.* 3 : Une Coralliere.

PLANCHE XIV.

Figure 1. Des Appelets qu'on a mis ſécher ; d'autres qui ſont roués, & d'autres lovés dans une corbeille. *Fig.* 2 : Acquereſſes qui amorcent des hains & réparent des appelets. *Fig.* 3 : Un petit Bateau avec des hommes qui pêchent des Maquereaux à la canne.

PLANCHE XV.

Figure 1. *E*, Pêcheurs à la canne. Le Pêcheur *G* fait ſautiller ſa ligne à la ſurface de l'eau : & celui *F* a tendu un nombre de cannes au bord de l'eau, & va examiner s'il y a quelque choſe de pris. On voit en *H* des poiſſons pris à des lignes ſimples.

La *Fig.* 2. repréſente des Pêcheurs à la perche entre les rochers au bord de la mer. On voit dans la *Fig.* 3. des détails qui ont rapport à la Pêche à la canne.

PLANCHE XVI.

On a repréſenté ſur cette Planche des Lignes Angloiſes avec des Appâts

Factices. On voit au bas de la Planche un Pêcheur qui a pris un gros poiſſon ; & un jeune garçon qui ſe tient tout prêt pour le recevoir dans un petit filet quand il ſortira de l'eau : précaution ſans laquelle ce gros poiſſon pourroit échapper dans ce moment.

PLANCHE XVII.

On voit dans la Vignette au haut de la Planche, des Pêcheurs qui tendent de baſſe mer ſur le ſable, des petites Cablieres & des Bauffes chargées d'hains. Au bas de la Planche ſont différentes manieres d'ajuſter des hains à la circonférence d'un Cercle ; à un Plomb ; à un Panier ; à une Croix ; le long d'une Corde, &c.

La *Figure* 21. eſt un Cylindre de plomb, ſimple leurre, dont les crochets produiſent le même effet que les Hains de la *Fig.* 10. Voyez ce que nous en diſons dans la *page* 78.

On voit dans la *Fig.* 22. une Quille de bois deſtinée à flotter ſur l'eau, dans laquelle elle entraîne plus ou moins loin la ligne. Cette Pêche eſt expliquée dans la *page* 79.

PLANCHE XVIII.

On voit dans la Vignette, des Pêcheurs occupés à tendre ſur des piquets ou palots, des cordes garnies d'hains. Au bas de la Planche ſont les différents Uſtenſiles néceſſaires pour cette pêche.

PLANCHE XIX.

La *Figure* 1. repréſente une coupe de la mer, pour faire voir comment les hains ſe diſtribuent dans l'eau, lorſqu'on pêche avec une corde flottante qu'on nomme *la Bellée*. On voit dans la *Fig.* 2. des Pêcheurs qui mettent à l'eau leurs appelets, cordes ou palangres. *Fig.* 3 : Les Pêcheurs retirent leurs appelets de la mer, & ils les arrangent dans des paniers. *Fig.* 4 : Pêcheurs qui mettent à l'eau une corde chargée de cailloux pour pêcher *par fond*.

PLANCHE XX.

La *Figure* 1. eſt une coupe de la mer, où des Morues ſe prennent aux appâts qu'on leur préſente. La *Fig.* 2. eſt pareillement une coupe de la mer, dans laquelle on voit une corde ou bauffe établie ſur le fond où ſe prennent des poiſſons. *Fig.* 3 : Des Pêcheurs qui font leur métier entre les rochers avec une corde flottante.

PLANCHE XXI.

Figure 1. Des Pêcheurs qui traînent la Balle, ou qui pêchent avec la Balle. La *Fig.* 2. repréſente la pêche au Grand Couple ; & l'on voit dans l'épaiſſeur de l'eau comment les appelets s'y diſtribuent.

Fin de la premiere Section.

DE L'IMPRIMERIE DE L. F. DELATOUR, 1769.

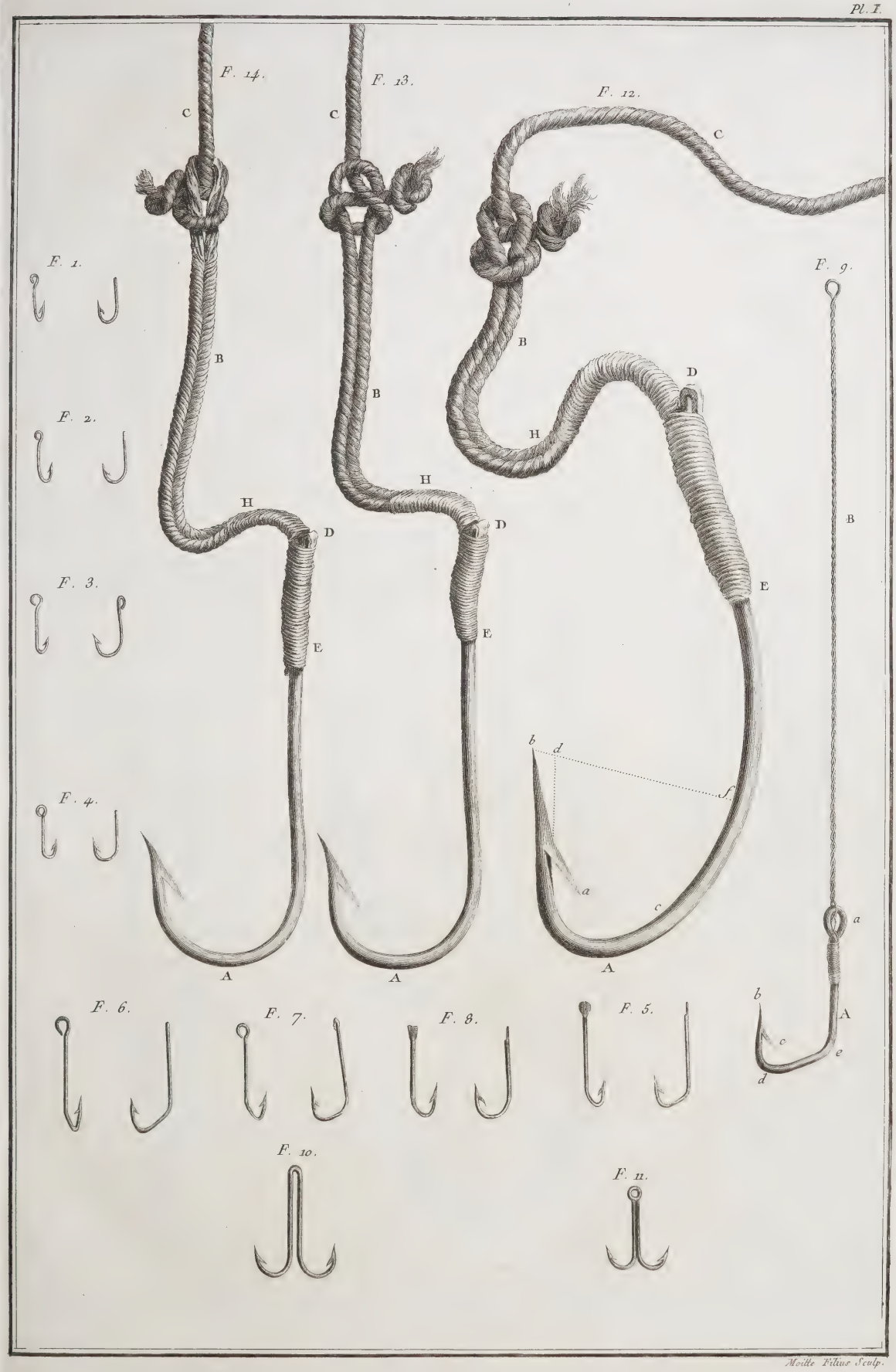

Moitte Filius Sculp.

RPJCB

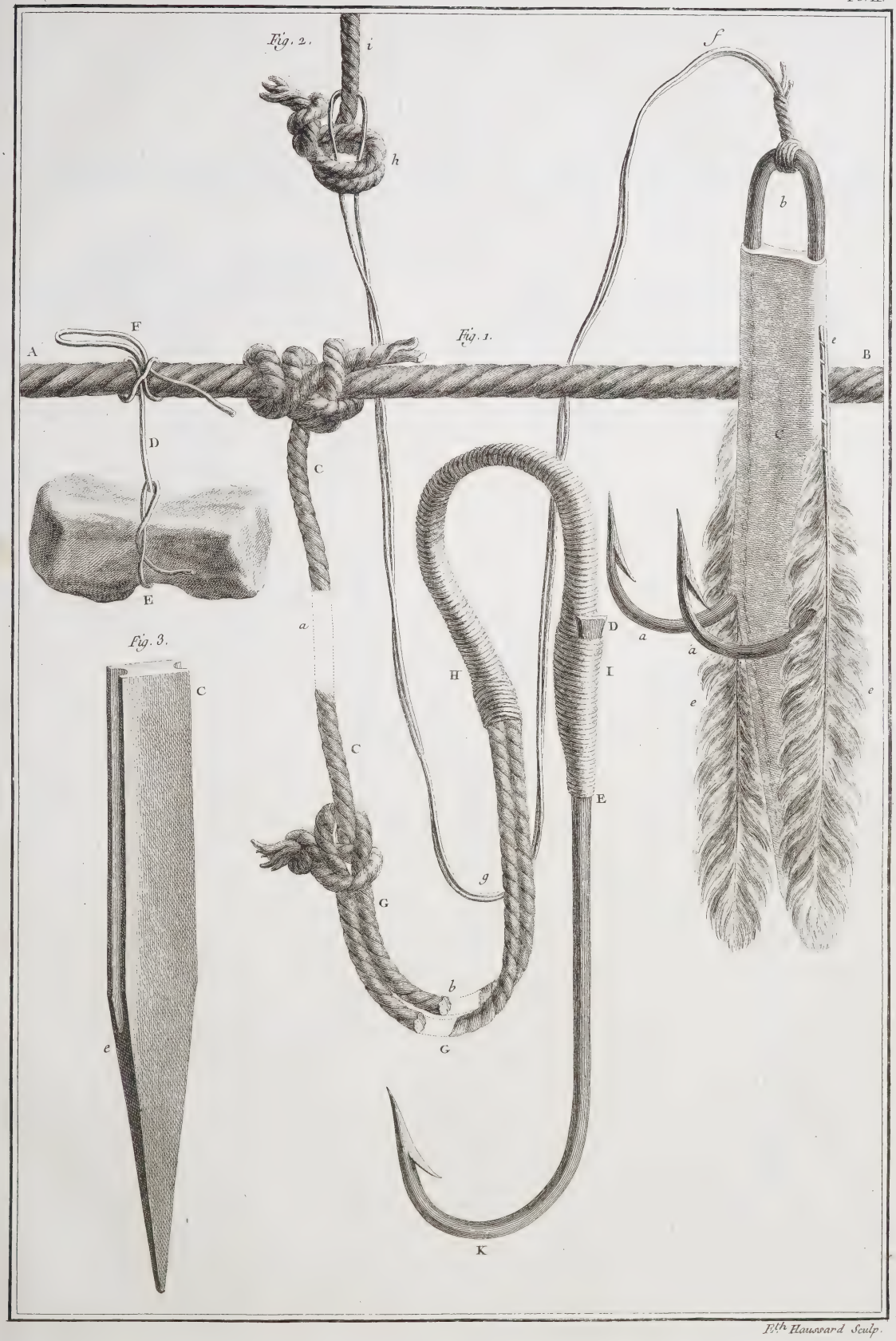

Eth Haussard Sculp.

RPJCB

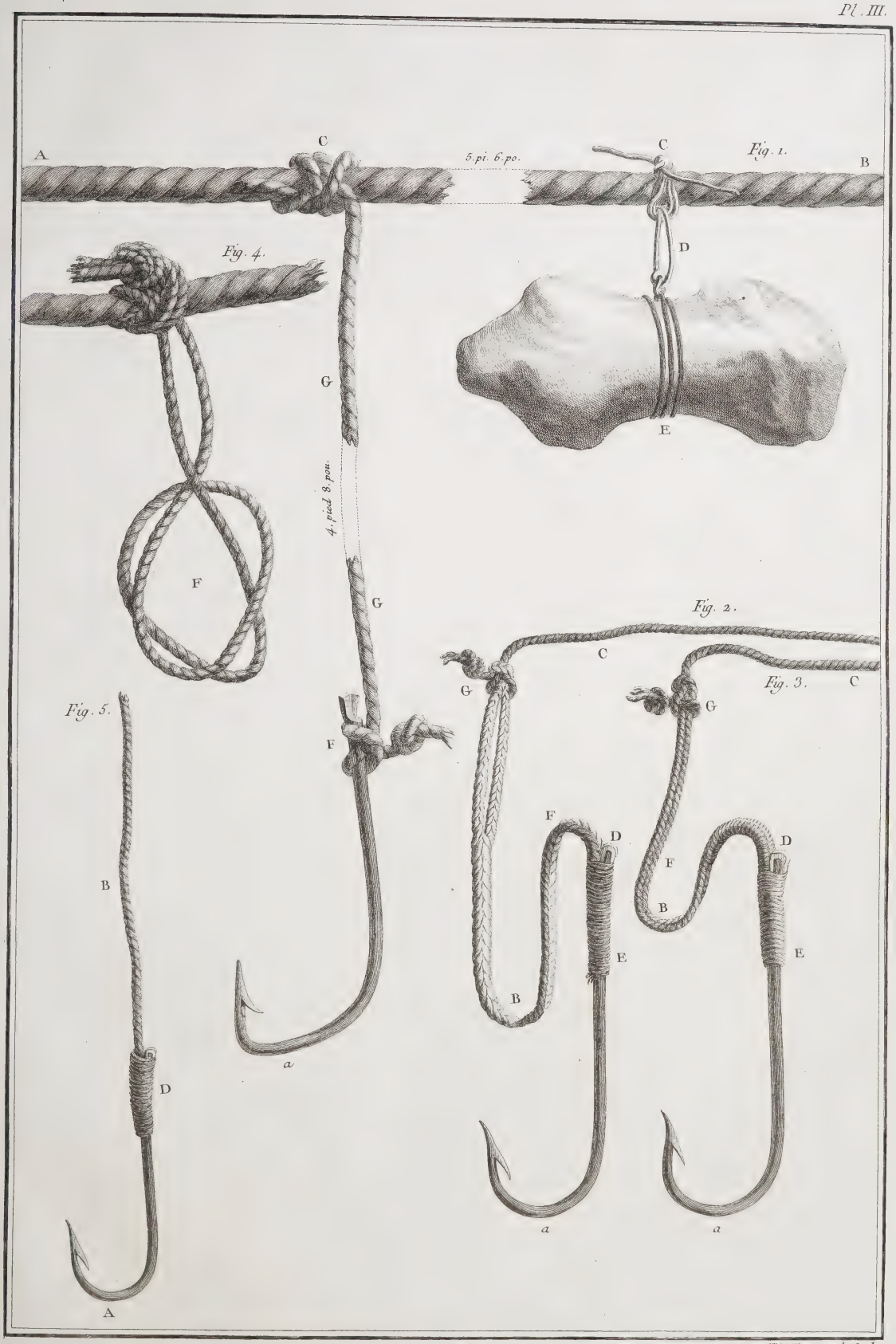

Cns Haussard Sculp.

UCB

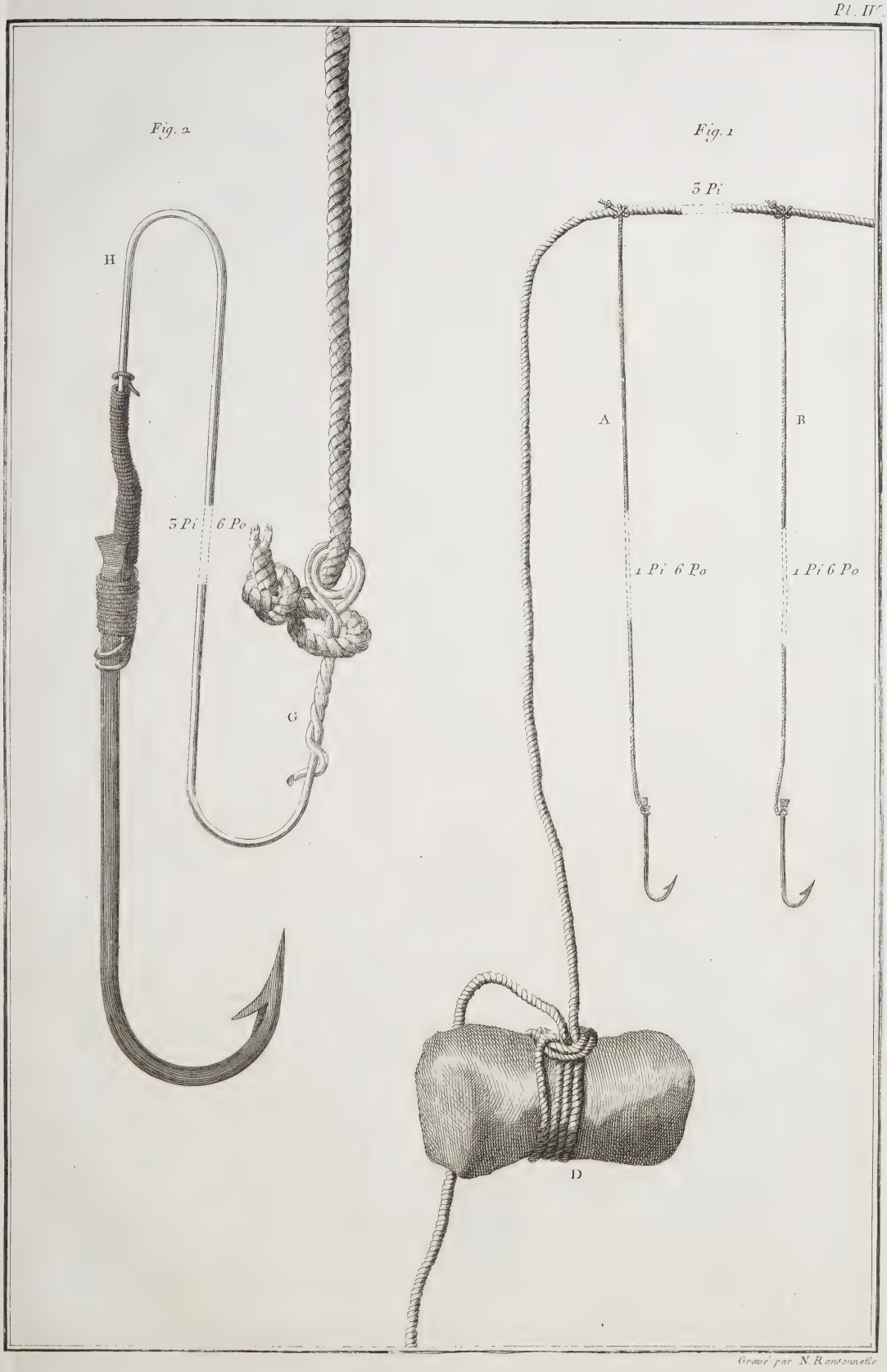

Gravé par N. Ransonnette

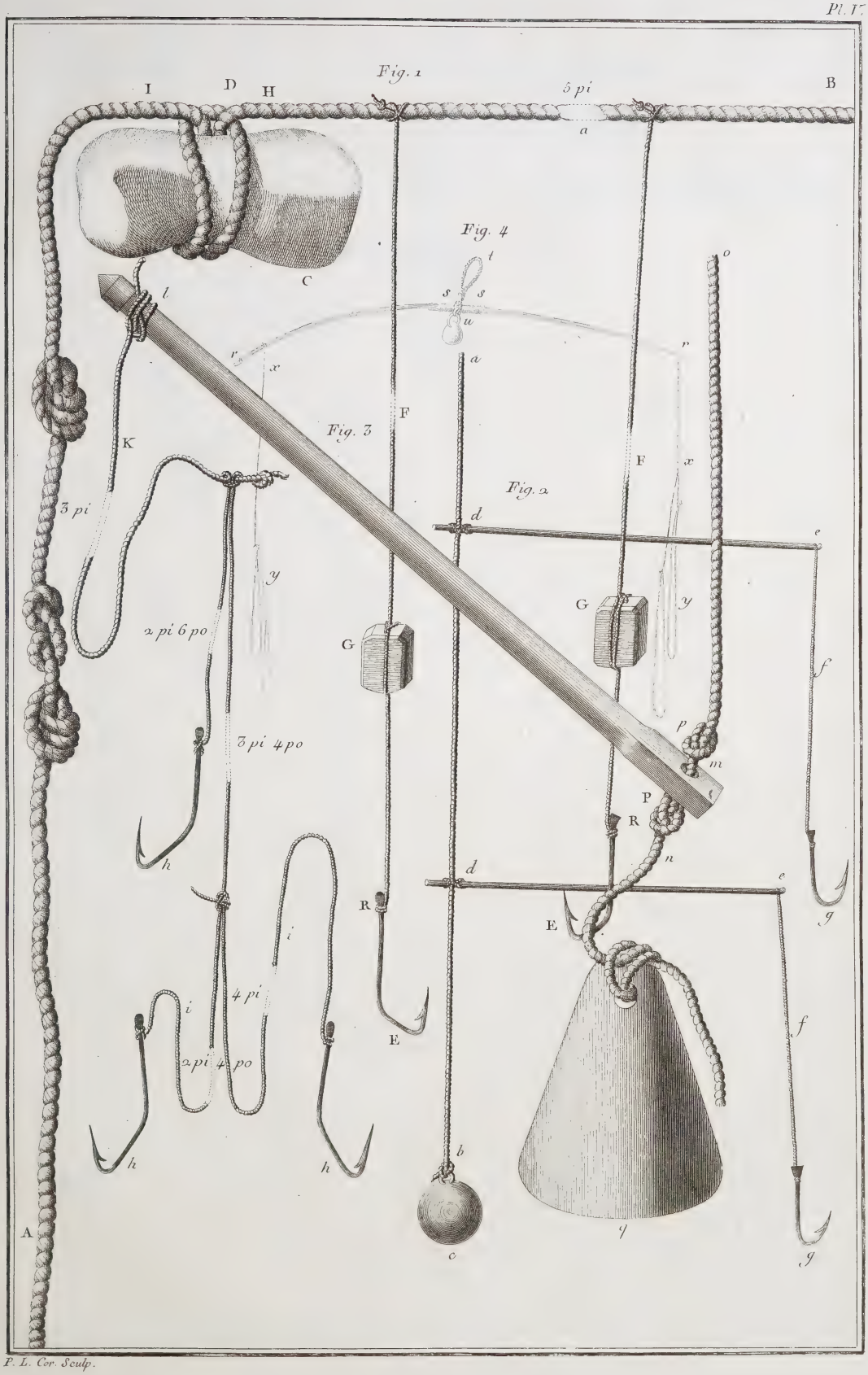
Fig. 1
I
D
H
5 pi
B
a
C
Fig. 4
t
s
s
u
o
l
r
x
r
a
F
Fig. 3
K
F
x
Fig. 2
3 pi
d
e
y
G
y
2 pi 6 po
G
f
p
3 pi 4 po
m
P
R
h
n
d
e
R
g
E
i
4 pi
i
E
f
2 pi 4 po
h
h
b
A
q
c
g

P. L. Cor. Sculp.

RPJCB

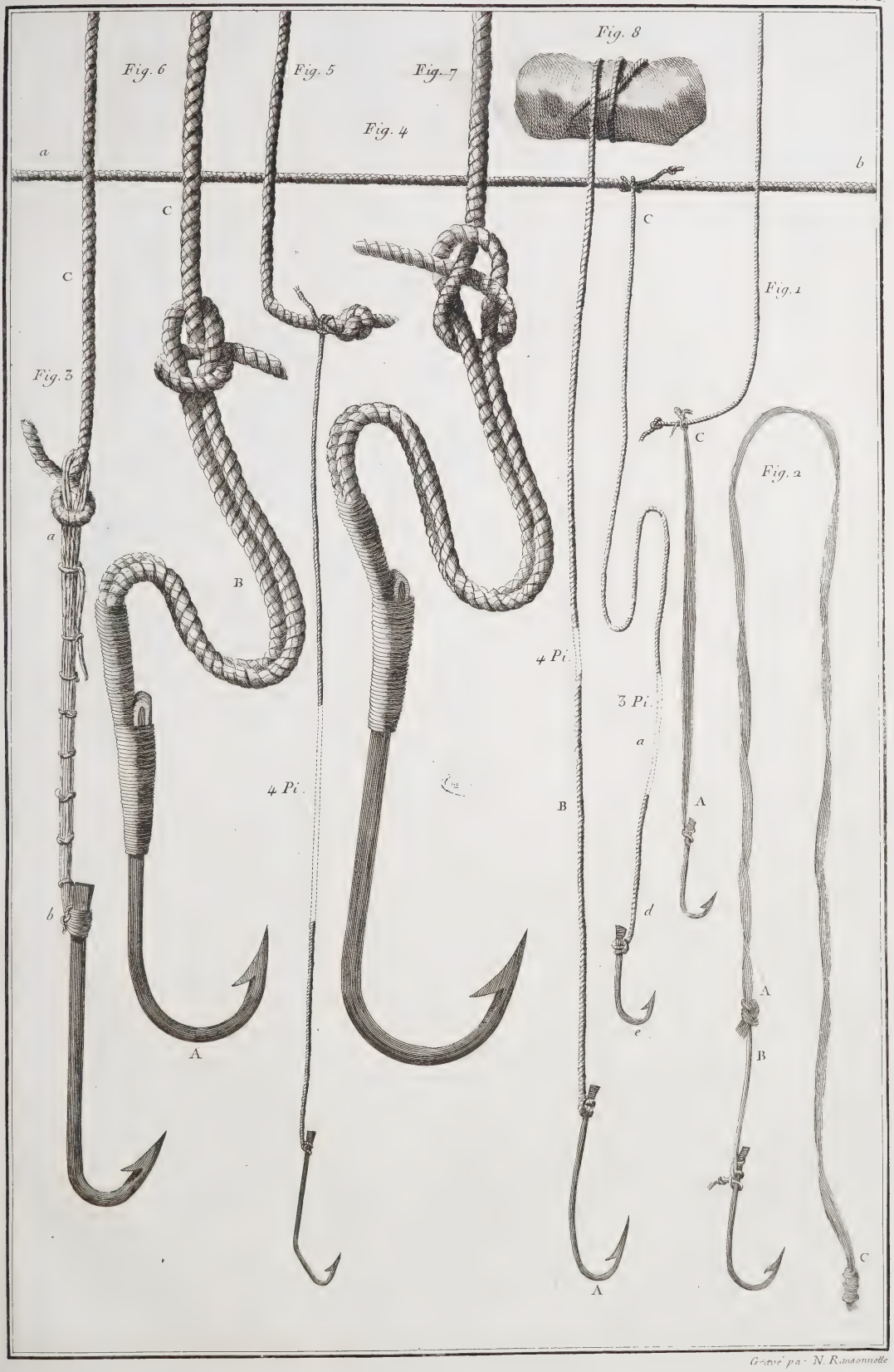

Gravé par N. Ransonnette

UCB

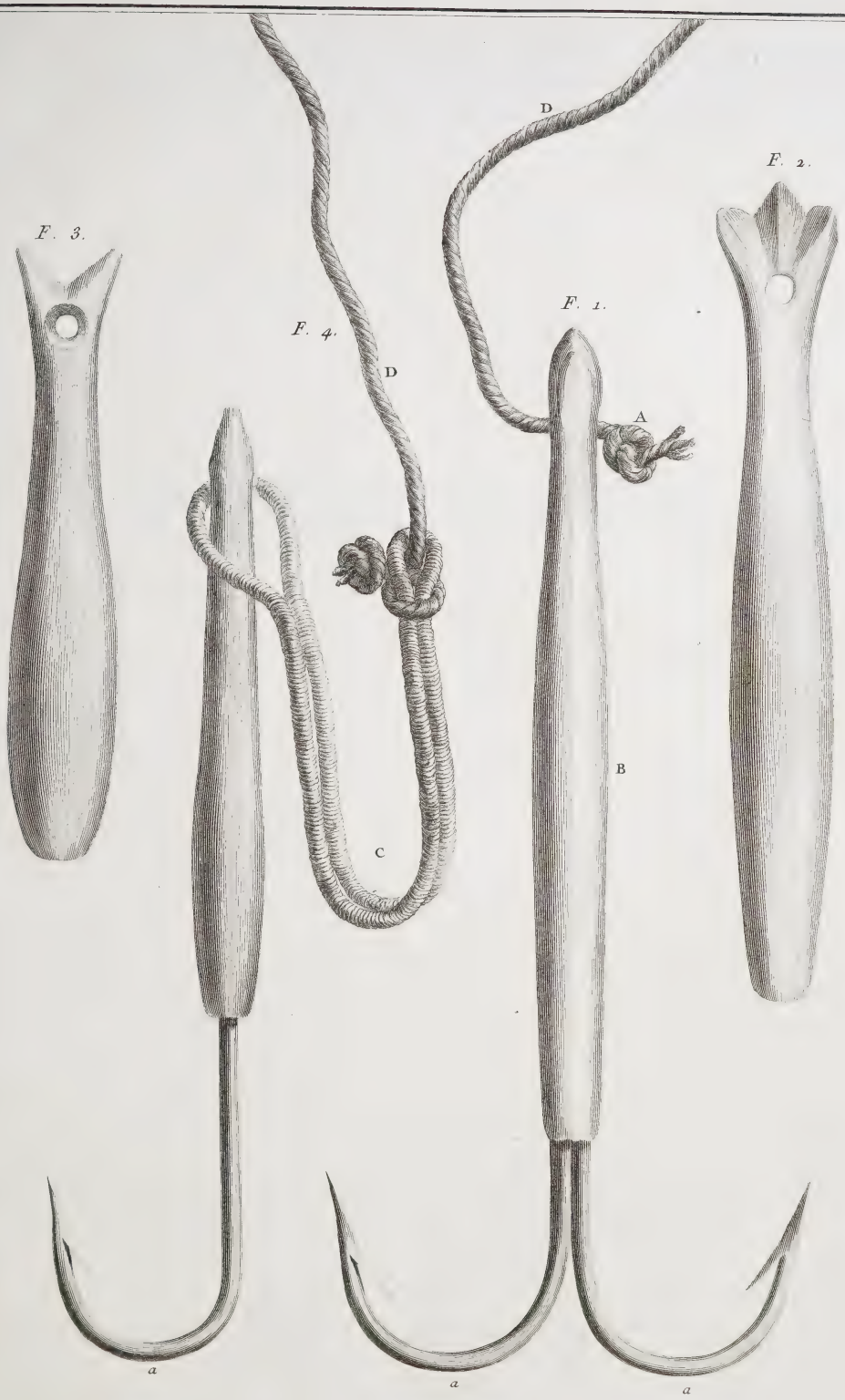

Moitte Filius Sculp.

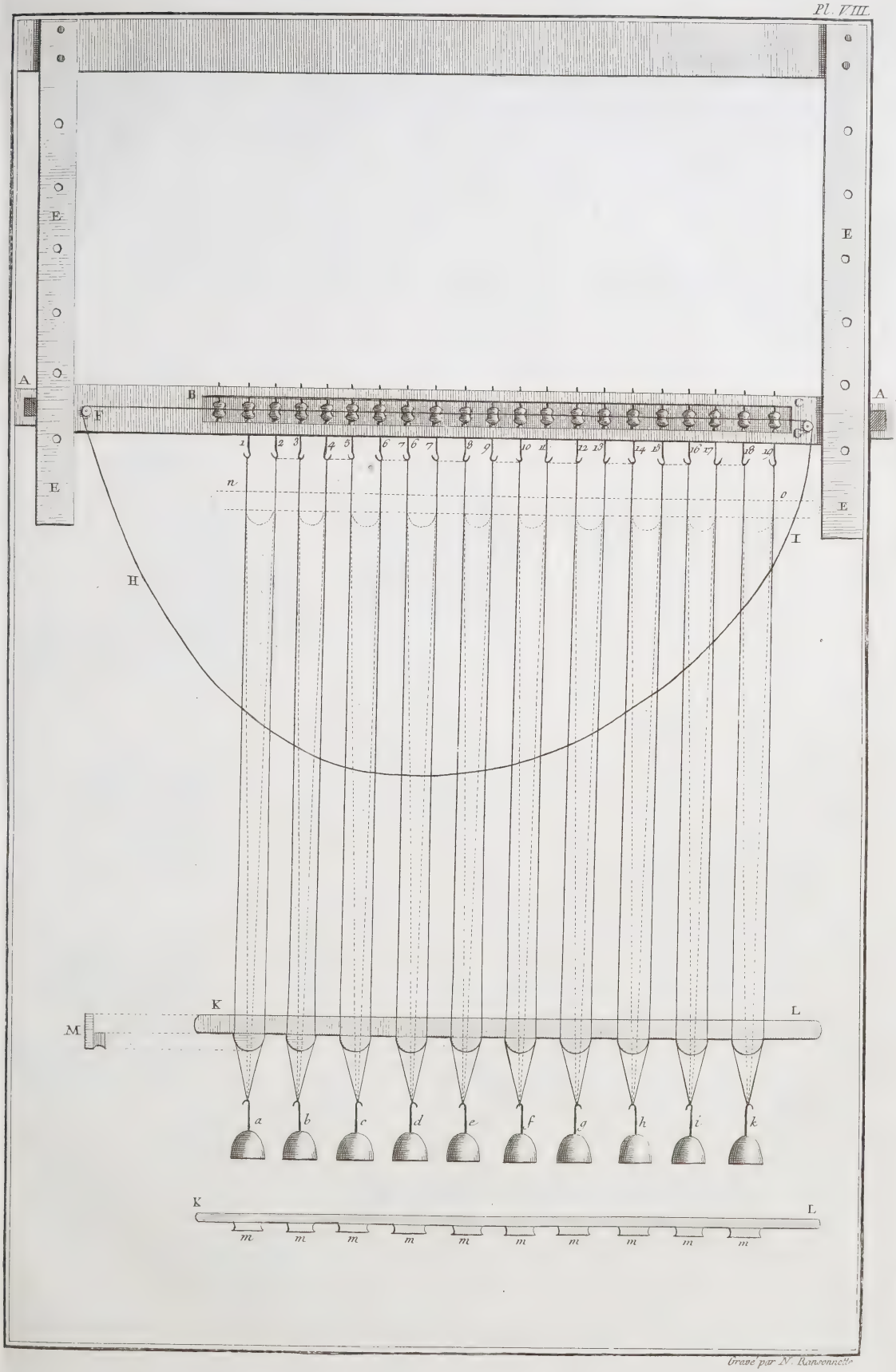

Grave par N. Ransonnette

Fig. 1.

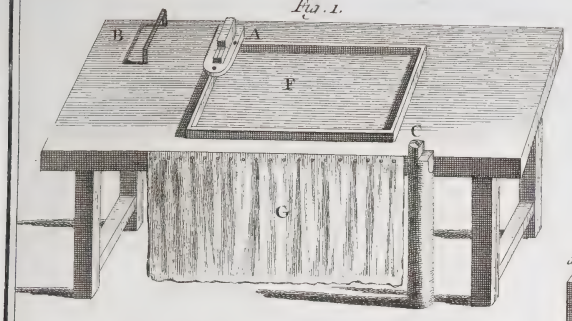

Fig. 2.

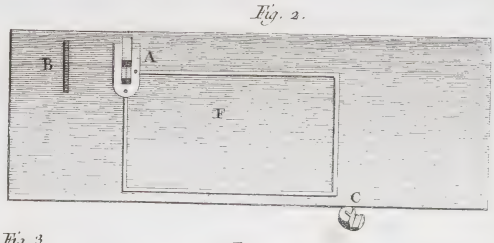

Fig. 3.

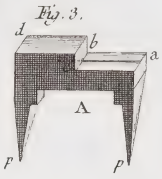

Fig. 4.

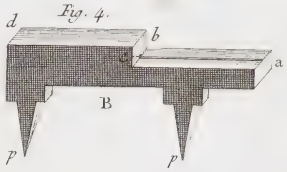

Fig. 5.

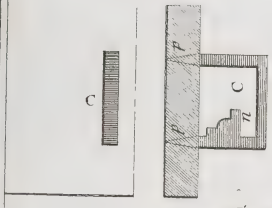

Fig. 6.

Fig. 7.

Fig. 8.

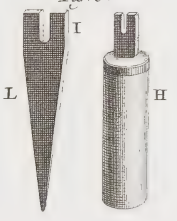

Fig. 9.

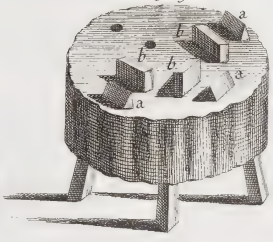

Fig. 10.

Fig. 11.

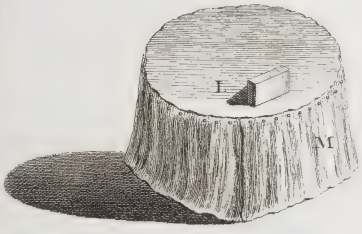

Fig. 12.

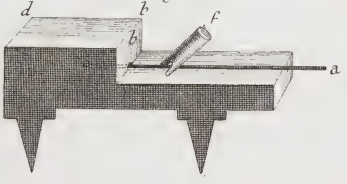

Fig. 13.

Fig. 14.

Fig. 15.

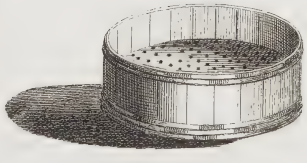

Fig. 16.

Fig. 17.

Fig. 18.

Fig. 19.

Fig. 20.

Fig. 21.

Eth. Haussard del. et Sculp.

RPJCB

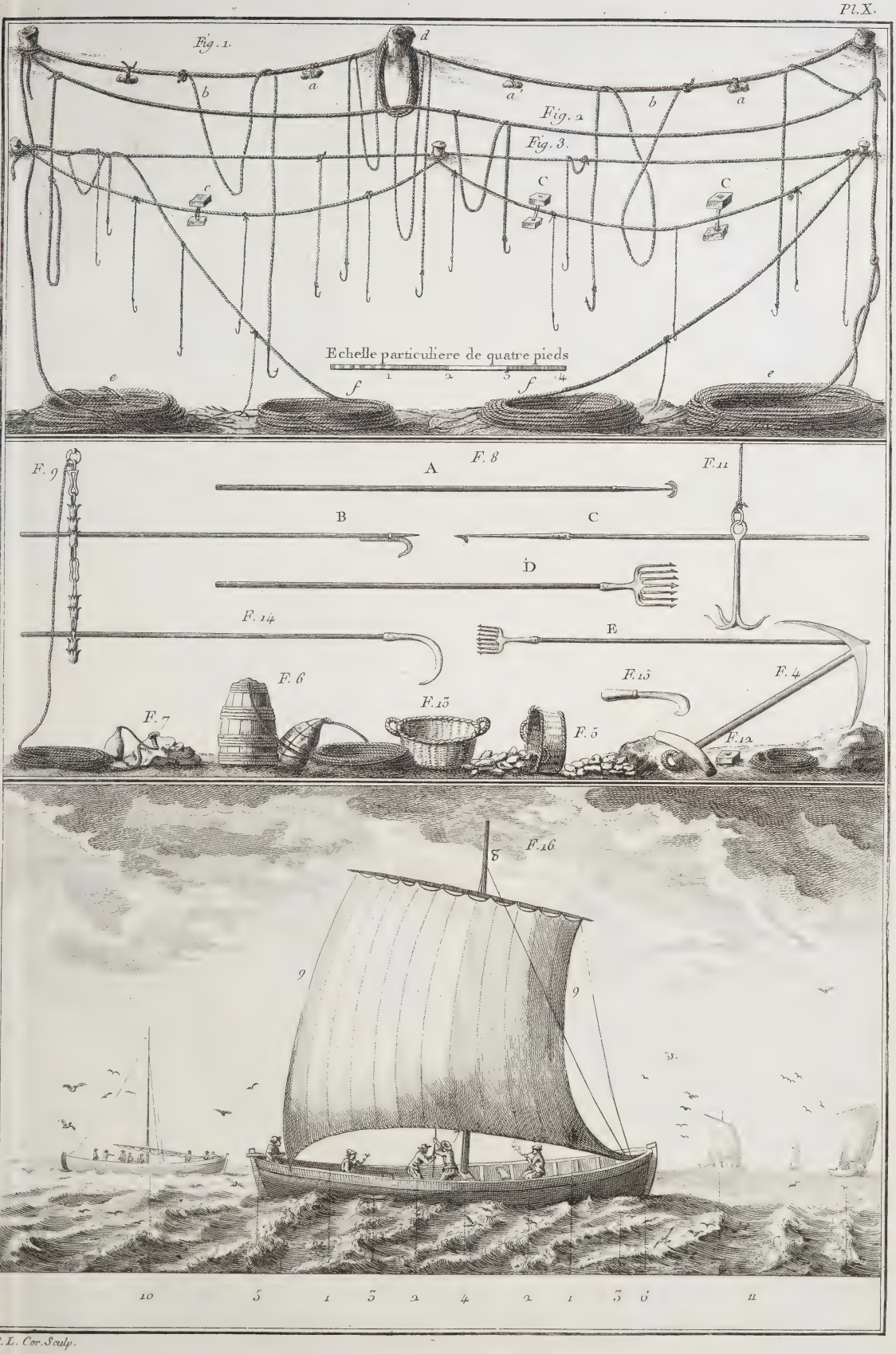
Fig. 1.
Fig. 2
Fig. 3.
Echelle particuliere de quatre pieds
F. 8
F. 9
F. 11
F. 14
F. 6
F. 7
F. 13
F. 5
F. 15
F. 4
F. 12
F. 16

L. Cor. Sculp.

APJCB

Cne Haussard Sculp.

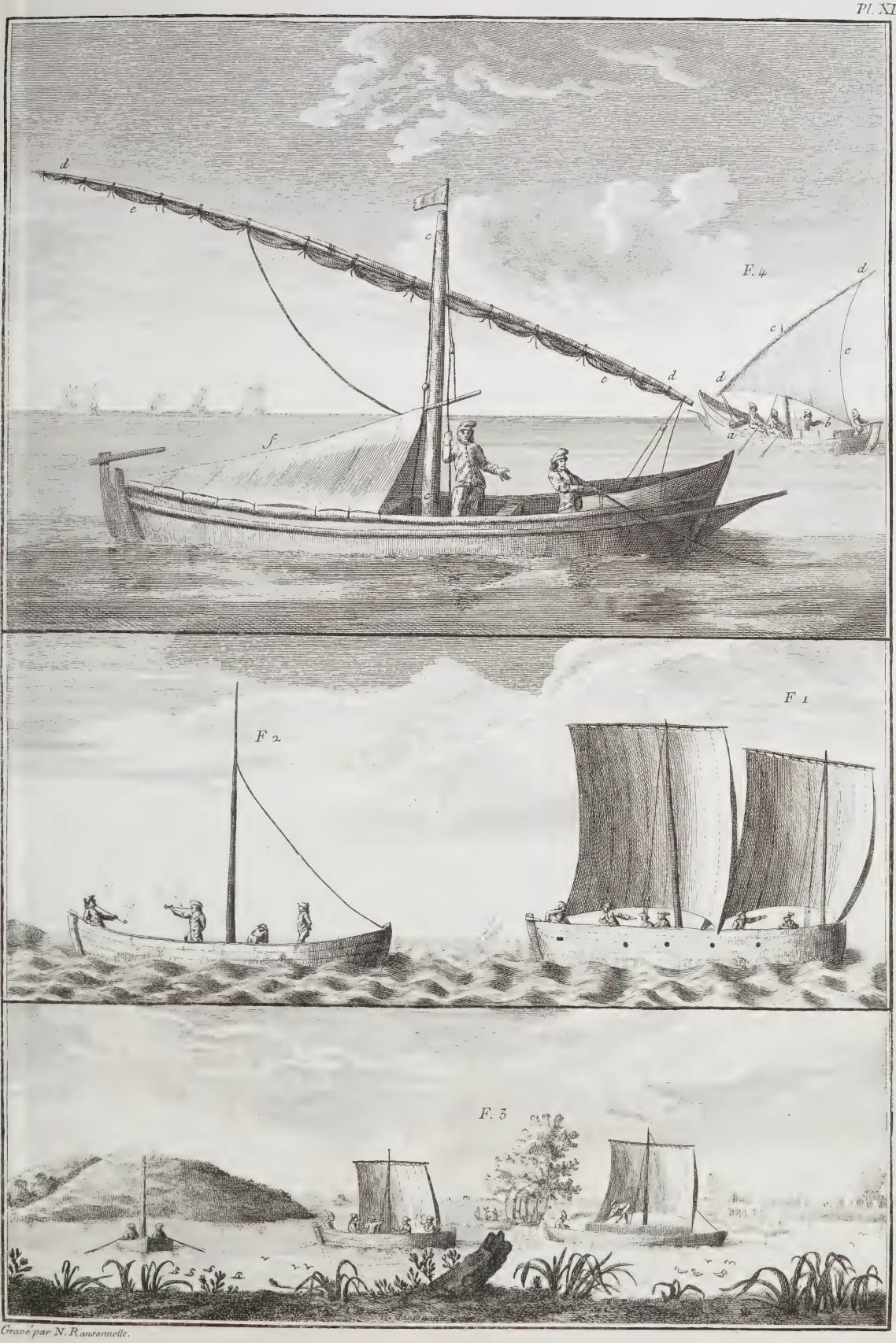

Gravé par N. Ransonnette.

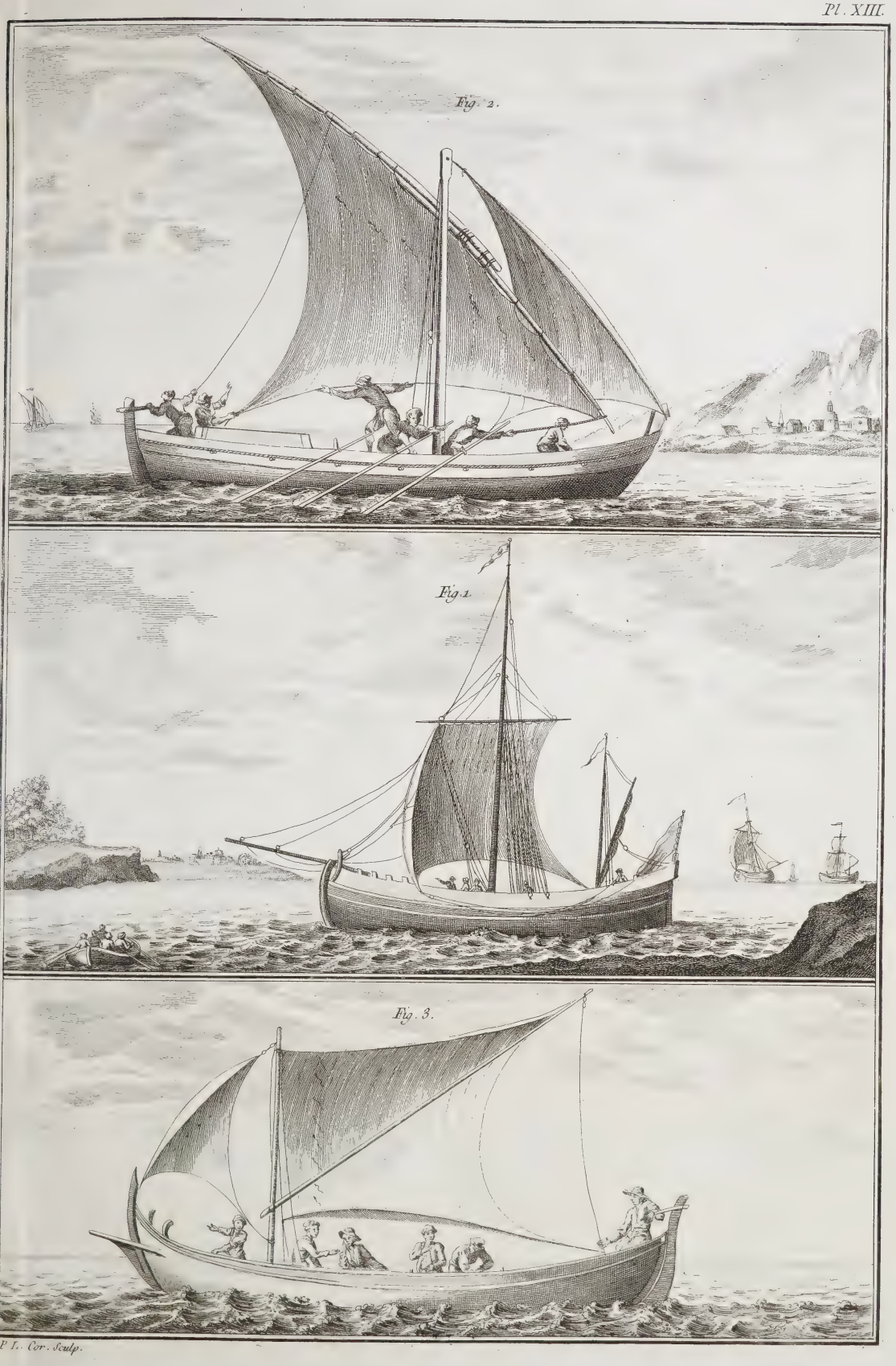

P. L. Cor. Sculp.

Angelique Moitte Sculp.

Ph. Hauswand Sculp

RPJCB

Fig. 4.

Fig. 2.

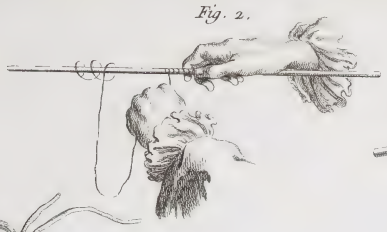

Fig. 1.

Fig. 3.

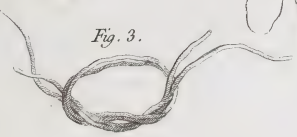

Fig. 27.

Fig. 10.

Fig. 9.

Fig. 5.

Fig. 9.

Fig. 11.

Fig. 25.

Fig. 12.

Fig. 8.

Fig. 23.

Fig. 24.

Fig. 15.

Fig. 7.

Fig. 14.

Fig. 6.

Fig. 26.

Fig. 19.

Fig. 20.

Fig. 21.

Fig. 22.

Fig. 18.

Fig. 13.

Fig. 17.

Fig. 16.

Cte Haussard Sculp.

RPJCB

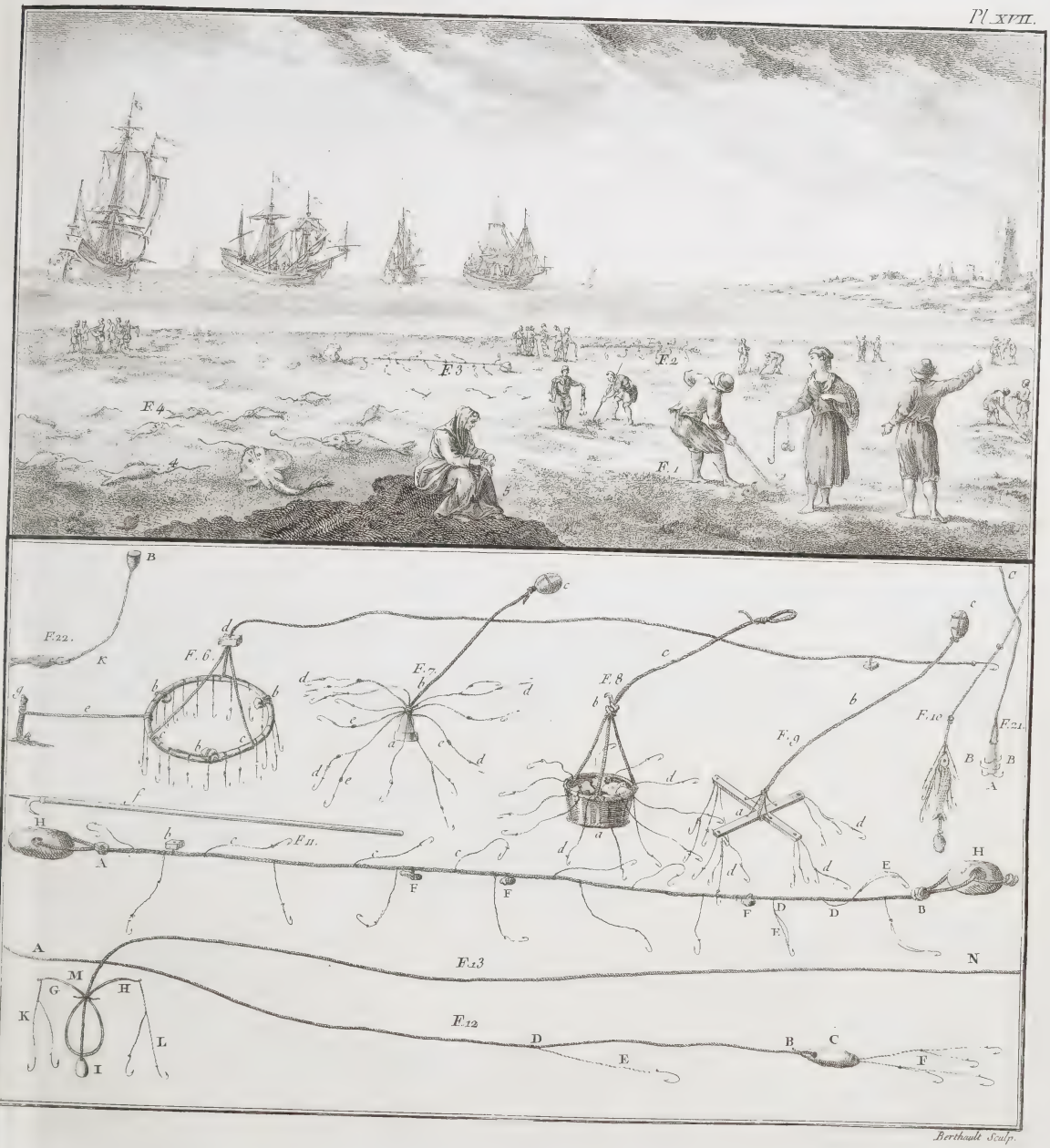
F. 1
F. 2
F. 3
F. 4
F. 6.
F. 7.
F. 8
F. 9
F. 10
F. 11.
F. 12
F. 13
F. 21.
F. 22.
Berthault Sculp.

RPJCB

Fig. 1.

Fig. 2.

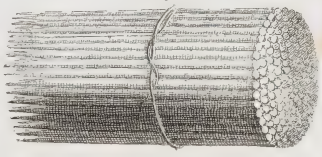

Fig. 3.

Fig. 5.

Fig. 4.

Fig. 7.

Fig. 6.

Chte. Houssard Sculp

RPJCB

Fig. 1re.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 4.

Angelique Moitte Sculp

RPJCB

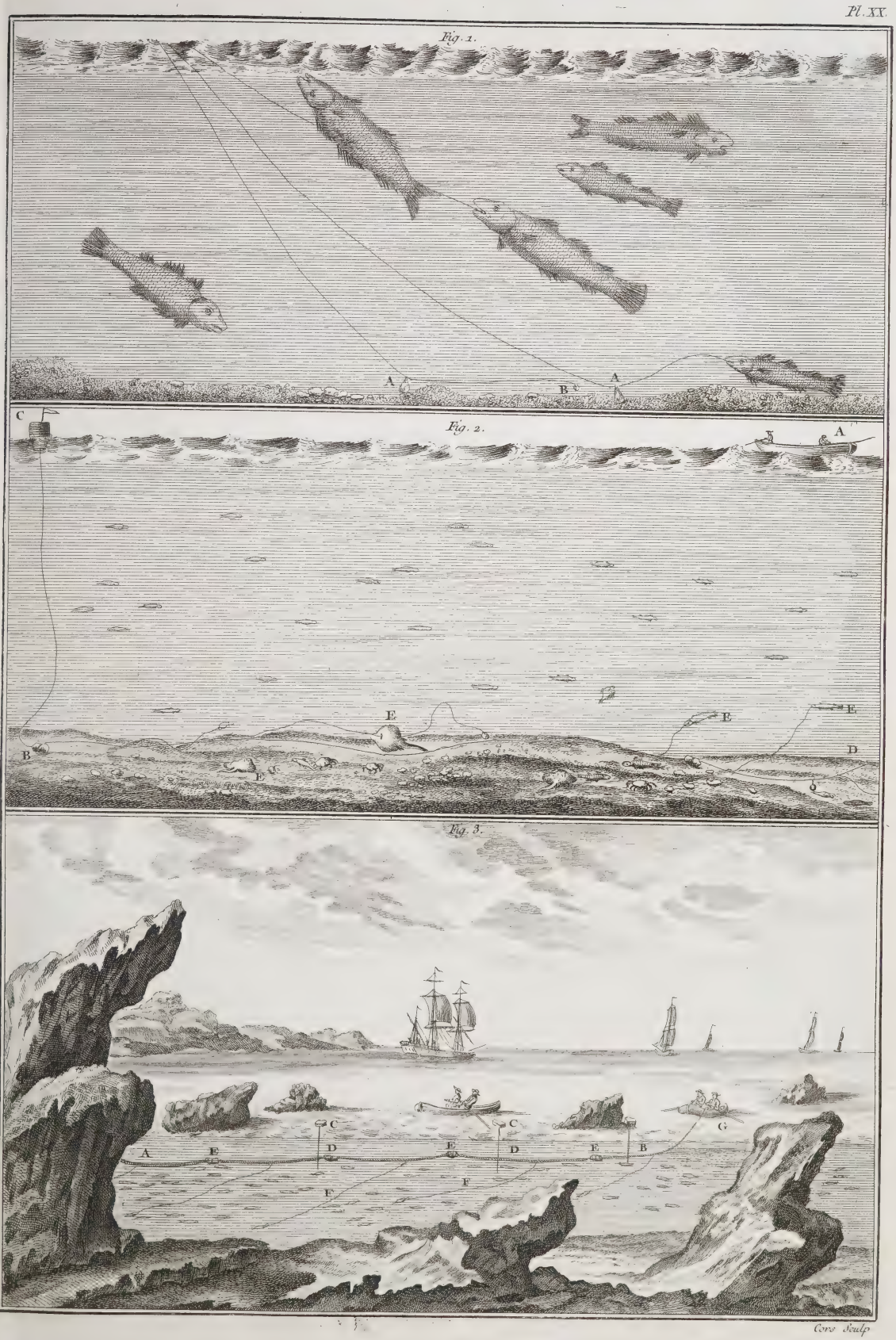

Cors Sculp

RPJCB

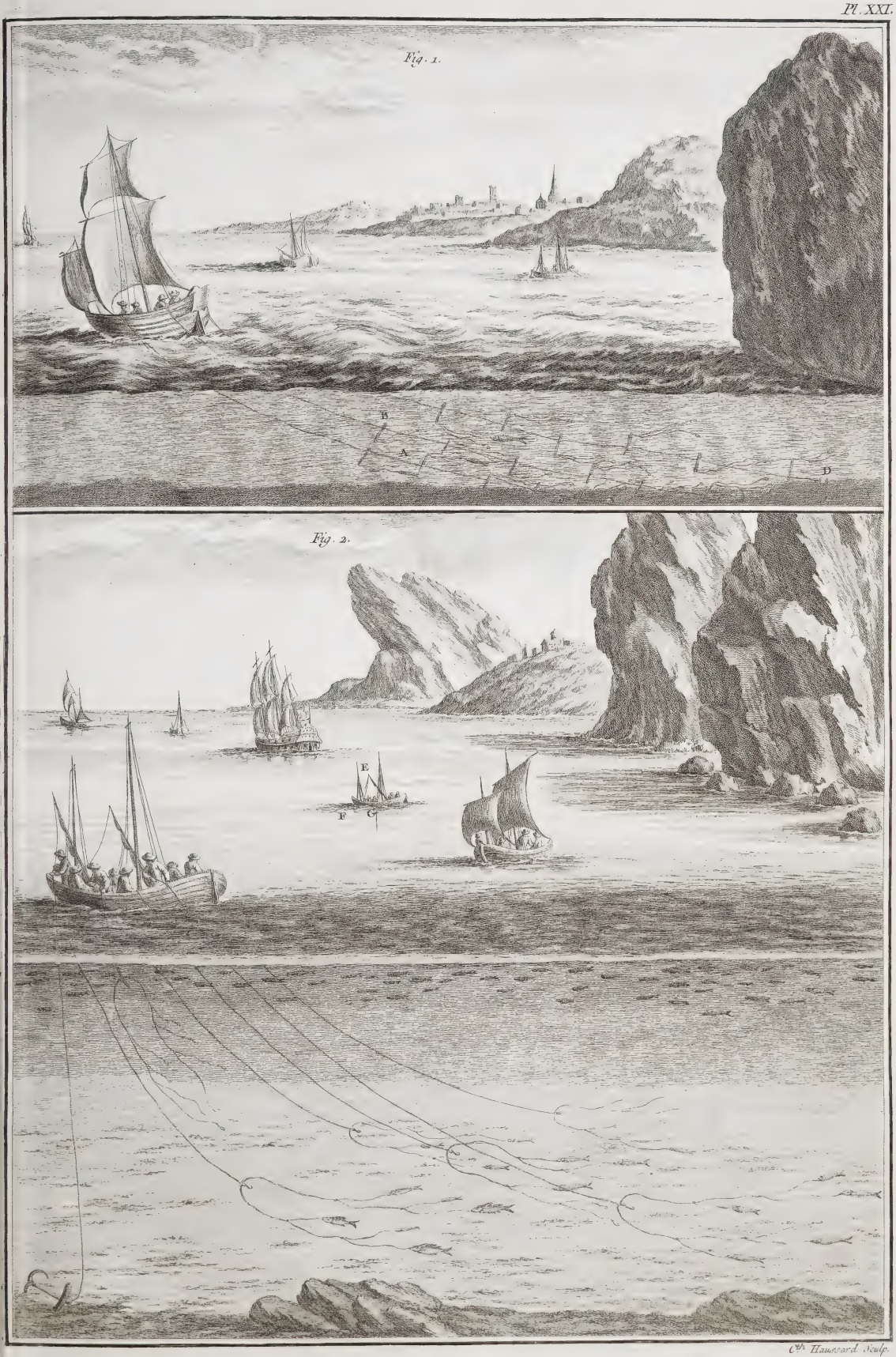

Cth Haussard Sculp.

RPJCB

TRAITÉ

DES PÊCHES.

SECONDE SECTION.

TRAITÉ
DES PÊCHES,
ET
HISTOIRE DES POISSONS,
OU
DES ANIMAUX QUI VIVENT DANS L'EAU.

SECONDE SECTION.

Des Filets ; & des différentes façons de les employer pour pluſieurs ſortes de Pêches.

INTRODUCTION.

ON a pu appercevoir dans la Section précédente, & on le ſentira encore mieux par ce que nous rapporterons dans la ſuite, que les Pêcheurs ſe livrent à des travaux très-pénibles, & qu'ils s'expoſent à de grands dangers, pour fournir des aliments à ceux qui, occupés d'autres objets, ſe nourriſſent en partie des produits de la Pêche, ſans avoir preſqu'aucune idée des peines qu'il faut ſe donner pour prendre les poiſſons qu'on ſert ſur leurs tables. Mais d'un autre côté ce ſont les conſommateurs qui ſubviennent par l'achat des poiſſons, à la ſubſiſtance des Pêcheurs & aux grands frais de la Pêche ; car celles qui ſe font aux filets, exigent ſur-tout des dépenſes conſidérables. Le luxe des gens opulents tourne donc très-efficacement au profit des Pêcheurs, puiſque de beaux Turbots, des Poules de mer, des Rougets que l'on paye fort cher, ſe prennent auſſi aiſément que des Chiens de mer qui ſe vendent un très-vil prix.

Nous avons fait voir dans la Premiere Section comment les Pêcheurs ont ſu profiter de la voracité des poiſſons pour les engager par des appâts à ſaiſir un crochet de fer, dont ils ne pouvoient enſuite ſe débarraſſer. La ſorte de Pêche dont nous allons parler a eu probablement une autre origine.

Il eſt aſſez naturel de croire que ceux qui habitoient les bords des rivieres & de la mer, appercevant un nombre de poiſſons raſſemblés en un endroit, ont

eſſayé de les couvrir avec des paniers pour les empêcher de ſe diſperſer ; ou bien ils ont eſſayé de paſſer ces paniers en-deſſous, afin d'enlever les poiſſons hors de l'eau ; ou encore ils ont tenté de les renfermer par des toiles, ou d'autres tiſſus équivalents, pour les tirer à terre. Il paroît aſſez probable que ces induſtries, fort groſſieres dans leur origine & qui ſe préſentent aſſez naturellement à l'eſprit, ont pu faire naître l'idée des différentes eſpeces de filets qu'on emploie pour la Pêche : car on ſe ſera bien-tôt apperçu que l'eau paſſant difficilement par des tiſſus ſerrés, il falloit en avoir d'autres plus lâches & dont les fils fuſſent plus ou moins écartés. Cette idée a dû conduire à celle des filets. Une fois que les rets ont été imaginés, on en a fait de bien des formes différentes. Les uns en maniere de chauſſe ſont propres à arrêter les poiſſons qui ſuivent le cours de l'eau ; d'autres en nappe retiennent le poiſſon ; de ce genre ſont les *Saines* ; d'autres auſſi en nappe ſont formés de mailles tellement proportionnées à la groſſeur des Poiſſons, qu'une fois engagés par la tête ils ne peuvent s'échapper ; tels ſont les *Manets* : d'autres qu'on nomme *Tramaux*, ſont formés de trois nappes, dont les mailles ont différentes ouvertures ; & ceux-ci prennent tous les Poiſſons qui ſe préſentent, de quelque groſſeur qu'ils ſoient. On a enſuite imaginé de former avec ces différentes eſpeces de filets, de grandes enceintes, leſquelles retiennent le poiſſon qui y eſt entré avec l'eau de la mer : c'eſt ce qu'on appelle des *Parcs*. Non content de pratiquer ces induſtries au bord de l'eau, on a imaginé des moyens d'aller chercher les poiſſons avec des rets fort loin de la côte, & même à une grande profondeur.

Nous n'inſiſterons pas davantage ſur toutes les induſtries, plus ingénieuſes les unes que les autres, qui ont ſucceſſivement été imaginées pour étendre la Pêche avec les filets. Le peu que nous venons d'indiquer offre un vaſte tableau & des objets très-intéreſſans, qui doivent faire le ſujet de cette ſeconde Section, laquelle ſera diviſée en pluſieurs Chapitres.

Dans le premier nous traiterons de la fabrique des Filets. Nous y détaillerons les différentes eſpeces qui ſont en uſage, & les préparations qu'on leur donne pour en prolonger la durée.

On verra décrites dans le ſecond toutes les Pêches qui ſe font au bord des rivieres, des étangs & de la mer, ou à une petite diſtance du rivage.

Dans le troiſieme, il s'agira des Pêches en pleine mer, & à une grande profondeur dans l'eau.

Cette marche nous mettra en état de commencer par les Pêches les plus ſimples, qui ſerviront en quelque ſorte d'introduction aux Pêches plus compoſées & plus conſidérables.

CHAPITRE PREMIER.

Des Filets; de leur fabrique, de leur entretien, & leurs différentes eſpeces.

LEs Filets qu'on emploie dans nos Mers ſont faits généralement avec de bon fil retors, du meilleur brin de chanvre ou de lin. Cependant on fait en Provence quelques gros filets avec de l'auffe, & les Groenlandois avec des barbes de Baleine, ou des nerfs de Daim. Lionel Wafer dit auſſi que les Indiens de l'Iſthme de l'Amérique pêchent avec de grands filets d'écorce de mahot, &c. Nous aurons occaſion de parler ailleurs de ces cas particuliers. Il ne s'agit ici que de ce qui ſe pratique le plus communément.

Quelques Pêcheurs établis dans les Villages ſement un champ en chénevis: ils font la récolte du chanvre; ils le rouiſſent, le teillent, le ſérancent eux-mêmes, & ſe diſpenſent par-là d'en acheter. Mais ces travaux s'aſſocient difficilement avec les occupations continuelles de la Pêche; & ils ſont abſolument impraticables pour les Pêcheurs qui habitent les Villes. Ainſi les Pêcheurs fort occupés de leur métier achetent au marché la filaſſe toute préparée; & quand ils ont une nombreuſe famille, les femmes & les filles s'occupent à la filer, *Pl. V. Fig.* 1. Mais comme la fabrique des filets exige beaucoup de main-d'œuvre, & qu'on peut pour un écu de fil faire une étendue de filets qui coûteroit 12 liv. les Pêcheurs, pour peu que leur famille ſoit nombreuſe, travaillent eux-mêmes leurs filets; les femmes & les filles retordent le fil, & même aident aux hommes à lacer ou mailler les filets, étant au moins auſſi habiles qu'eux à cette ſorte de travail.

Ceux qui n'ont point de famille ſont obligés d'acheter leurs filets, & c'eſt pour eux une dépenſe conſidérable. Ceux même qui la ſupportent, ne ſont pas diſpenſés de ſavoir mailler, ne fût-ce que pour rétablir les filets qui ont ſouffert quelques dommages; car ils ſeroient épuiſés en frais, s'ils étoient perpétuellement obligés de payer ces ſortes de r'habillages, que les Pêcheurs qui ſavent mailler, font, ainſi que leurs femmes, dans les intervalles de temps qui ne ſont pas propres à la Pêche.

Quoique nous ayons prouvé dans *l'Art de la Corderie*, que les chanvres du Nord bien choiſis font des cordes plus fortes que la plûpart de ceux du Royaume, les Pêcheurs préférent ceux de France, & je crois qu'ils ont raiſon, parce que nos chanvres ſont durs & ligneux. Cette qualité, qui eſt un défaut pour des cordes, fait qu'en général ils pourriſſent moins promptement que les chanvres doux du Nord qui font des cordes plus fortes.

ARTICLE PREMIER.

Idée générale des diverſes eſpeces de Filets.

LES Pêcheurs ne ſont point les cordages qui leur ſont néceſſaires ; ils les achetent des Cordiers, qui les leur vendent au poids.

La filaſſe & le fil s'achetent aux Marchés à la livre, différents prix, ſuivant la fineſſe & la qualité de l'un & de l'autre. Il y a des Pêcheurs âgés ou infirmes, qui s'occupent avec leur famille à faire des filets, qu'ils vendent à l'aune, & dont le prix varie ſuivant la nature du fil, la grandeur des mailles & la chûte du filet. Par exemple, les Saines pour le Hareng ſont les plus cheres, non-ſeulement à cauſe de leur hauteur, mais encore parce que les mailles ſont fort ſerrées & en grand nombre ; ce qui fait qu'un habile Laceur ne peut en faire par jour que 8 à 9 aunes. Au contraire un bon Ouvrier peut faire 12 à 15 aunes de Manets qui ſervent pour la pêche du Maquereau, dont cependant les piéces ont 42 à 44 mailles de chûte.

Les Rets dont nous venons de parler, & pluſieurs dont il ſera queſtion dans la ſuite, ſont de ſimples Nappes, *Pl. I. Fig.* 1. *&* 2. mais qui différent aſſez conſidérablement entre elles. Les unes, ayant les mailles fort petites, retiennent le poiſſon à-peu-près comme le feroit une toile claire ; d'autres qui ſont deſtinées à prendre ſpécialement une eſpece de poiſſon, doivent avoir leurs mailles tellement proportionnées à la groſſeur ordinaire de cette eſpece de poiſſon, que la tête qui eſt plus menue que le corps entre dans les mailles pendant que le corps n'y peut paſſer ; alors le poiſſon qui a engagé ſa tête dans une maille ne peut la franchir, à cauſe de la groſſeur de ſon corps ; & il ne lui eſt pas poſſible de ſe dégager en reculant, parce que les fils du rets s'engagent dans ſes ouies. Si les mailles de ces filets ſont trop petites, les poiſſons rebrouſſent chemin avant que d'avoir engagé leur tête juſqu'au delà des ouies ; & ſi elles étoient trop larges, les poiſſons les franchiroient & paſſeroient au travers.

Il y a des filets plus compoſés, qu'on nomme *Tremails* ou *Tramaux*, *Pl. I. Fig.* 3. parce qu'ils ſont formés de trois nappes ou rets poſés les uns ſur les autres ; ce qui forme trois mailles qui ſe recouvrent.

Les deux rets *A*, *Pl. I. Fig.* 3, qui renferment le troiſieme, *B*, qu'on voit placé entre deux, ſont formés de gros fils très-forts, & les mailles en ſont grandes ; on les appelle volontiers *Hamaux* ou *Aumés*. Les mailles des hamaux, de la drege, par exemple, ont de grandeur neuf pouces en quarré. Comme les hamaux qu'on emploie en mer n'ont ſouvent que quatre mailles de chûte, un bon Laceur en peut faire 150 aunes par jour.

Le rets qu'on voit entre les deux Hamaux, *Pl. I. Fig.* 3, ſe nomme la *Nappe* ou la *Toile*, ou encore la *Flue*. Il eſt fait avec du fil très-délié, ce qui n'eſt ſujet à aucun inconvénient, parce que la flue eſt ſoutenue par les fils des hamaux qui, comme nous l'avons dit, ſont très-forts, ainſi qu'on le voit dans les *Figures* 3. *&* 4, *Pl. I.*

Les pieces de flue ont les mailles beaucoup plus ſerrées que les hamaux, puiſqu'au-lieu de quatre mailles de chûte, elles en ont 42 ; & pour cette raiſon, le meilleur ouvrier n'en peut faire que 12 à 15 aunes par jour. Il eſt vrai que la flue doit avoir un peu plus d'étendue que les hamaux, pour qu'elle ſoit toujours flottante entre deux : on en appercevra la raiſon, ſi l'on fait attention que quand on ſe ſert de ce filet les poiſſons ne s'y maillent point comme quand on emploie les manets ; ceux qui donnent dans la flue lui font faire une bourſe entre les grandes mailles des hamaux ; en ſe débattant ils tombent dans cette bourſe, ils s'enveloppent du filet, & ne peuvent s'échapper. L'avantage de ce filet eſt qu'il s'y prend des poiſſons de groſſeurs fort différentes, & qu'ils ſont également arrêtés de quelque côté qu'ils donnent dans le filet.

Outre les deux eſpeces de filets dont je viens de parler, qui ſont en nappe, il y en a qui forment un ſac conique : on leur donne ſur les rivieres pluſieurs noms, entre autres, celui de *Verveux*. Ceux qui ſervent à la mer les appellent *Sacs* ou *Caches*, *Queues*, *Manches*, *&c. Pl. I. Fig.* 6. Je donne pour exemple un Verveux : ces filets, à la forme près, ſont maillés comme les *Saines*.

Il y a bien des ſortes de filets dans les trois genres dont nous venons de donner une idée ; & nous comptons en parler fort en détail, lorſque nous traiterons des Pêches où l'on en fait uſage. Mais il faut préſentement paſſer à la fabrique des filets.

ARTICLE SECOND.

De la Fabrication des Filets.

QUOIQU'ON faſſe certains filets avec des fils très-fins, on n'y emploie preſque jamais des fils ſimples : pour que ces filets ſe ſoutiennent & qu'ils durent, ils doivent être

être faits avec du fil retors. Il faut donc que les fileuſes achetent de bonne filaſſe, bien fine, bien épurée de chenevottes, qui ſoit forte, bien mûre, & point trop rouie : elles doivent la filer de différentes groſſeurs, ſuivant l'eſpece de filet qu'on ſe propoſe de faire. Que la filaſſe ſoit filée au fuſeau, ou au rouet, *Pl. V. Fig.* 1, il n'importe ; pourvu que le fil ſoit bien uni, & ſuffiſamment tors, ſans l'être trop ; car un fil trop tors n'a preſque pas de force. Ce ſont auſſi les femmes qui retordent & doublent le fil qui doit être employé pour le corps du filet. Mais les Pêcheurs ont beſoin de lignes, ou petites cordes de 8 pouces, ou d'un pied de longueur au plus, pour leſquelles le fil doit être retors en quatre. Ces petites ficelles, que ſur pluſieurs côtes les Pêcheurs nomment *Ainards*, leur ſervent à attacher la tête du filet ſur une corde qui forme une Bordure, ou en terme de marine une *Ralingue*. Les Saines & les Manets en ont ſur-tout beſoin.

Ce ſont ordinairement les hommes qui font ces Ainards, avec une eſpece de rouet, à-peu-près le même, mais plus grand que celui que nous avons repréſenté dans la premiere Section, *Pl. XVI. Fig.* 4. Ce rouet, *Pl. V. Fig.* 2, eſt formé par une roue *A* qui eſt fixée ſolidement & horizontalement dans un mur par un fort étrier de fer *bb*. Une petite *Manivelle c*, ſert à faire tourner cette roue, dont la circonférence eſt enveloppée de deux cordes : chacune fait tourner une molette ; on attache au crochet de chaque molette un fil retors ; & les deux fils *e* s'uniſſent à un crochet qui tient au plomb *f* : à meſure qu'on tord les fils *e*, ils ſe roulent l'un ſur l'autre, & le plomb *f* monte proportionnellement.

Il n'eſt pas hors de propos de faire remarquer qu'il y a une grande différence entre les fils ſimplement doublés & retors par les femmes, & ceux qui ſont commis par l'homme *Fig.* 2. *Pl. V.* Les femmes roulent l'un ſur l'autre les deux fils qu'elles ont ſoin de tenir mouillés, les deux pelottes étant dans un vaſe rempli d'eau : ces deux fils venant à ſe deſſécher dans cette poſition, reſtent un peu adhérents entre eux, quoiqu'il n'y ait point de force expreſſe qui les engage à ſe rouler l'un ſur l'autre.

Il n'en eſt pas de même des fils que commet l'homme, *Fig.* 2. Comme il imprime un tortillement à chaque fil, *e* ; ils font effort pour ſe détordre, en conſéquence ils ſe roulent l'un ſur l'autre ; & il faut une force plus conſidérable pour défunir ces fils commis, que ceux qui ont été ſimplement retors.

Le Quarré, repréſenté ſur la *Planche VIII.* de la premiere Section, les rouets des Cordiers, & ceux qu'emploient les Ouvrieres qui font des cordonnets de ſoie, fourniſſent des moyens bien plus expéditifs de commettre enſemble pluſieurs fils, que la petite machine que je viens de décrire ; mais j'ai cru ne devoir pas négliger d'en parler, d'autant que dans pluſieurs Ports elle eſt d'un uſage aſſez commun.

Les Pêcheurs ont encore beſoin de ganſe fine, qu'on nomme ſur la côte de Normandie *Warretée*, pour joindre enſemble pluſieurs pieces de rets, qui doivent former par leur réunion une piece complette de Saine ou de Manet. Mais ils n'ont pas coutume de les faire ; ils les achetent des Cordiers.

Il faut donc que ceux qui veulent faire des filets, ſoient pourvus de fil retors de différentes groſſeurs, ainſi que de pluſieurs ſortes de lignes ou ficelles : il leur faut de plus quelques outils ; nous en parlerons dans un inſtant.

§. 1. *De la meilleure maniere de conſtater la grandeur des Mailles.*

Les filets ne doivent pas avoir tous une même grandeur de maille. Nos Lecteurs en ont déja apperçu quelques raiſons dans le peu que nous avons dit des Saines, des Manets, & des Tramaux. Mais on a jugé qu'il étoit important à la conſervation du poiſſon qui peuple la Mer, de fixer l'ouverture des mailles que devoit avoir chaque eſpece de filet. Il n'eſt pas aiſé de meſurer exactement en pouces & lignes l'ouverture des Mailles : auſſi les Pêcheurs ne ſuivent-ils pas cette méthode. Ceux des Ports du Ponant comptent combien il y a de Nœuds au pied, ou à la Braſſe ; & ceux de la Méditerranée diſent qu'il y a tant d'*Ourdres* au Pan ou à la Braſſe ; ce qui revient au même. La différence conſiſte dans la diverſité des meſures & des expreſſions. Dans les Ports de l'Océan le *Pied* eſt de 12 pouces, & la *Braſſe* eſt de 5 pieds. Dans les Ports de la Méditerranée *le Pan* eſt de 9 pouces, & la *Braſſe* de 7 $\frac{1}{2}$ Pans. Ainſi, par exemple, *Pl. I. Fig.* 5, un filet de huit ourdes au Pan, eſt celui dont huit nœuds font la longueur d'un Pan ou de 9 pouces.

Cette façon de meſurer la grandeur des mailles par le nombre des nœuds ou ourdres, eſt commode ; mais elle n'eſt pas ſûre : car en ſuppoſant que la grandeur ſoit telle qu'on l'exige au ſortir des mains de l'ouvrier ; elle change conſidérablement lorſque le filet a ſervi, ou même quand il ſort de la teinture ou du tan ; les fils ſe détordent, ils ſe criſpent, ils augmentent de groſſeur, & perdent d'autant de leur longueur ; ce qui diminue conſidérablement l'ouverture des mailles. Cette réflexion a fait propoſer d'établir la grandeur des mailles ſur le diametre des moules qui ſervent à les travailler. On verra dans la ſuite, que les moules pour les petites mailles ſont des morceaux de bois arrondis, & qu'il y en a de plats pour les grandes mailles.

L'Ordonnance de 1681 a fixé la grandeur des mailles pour toutes les especes de filets, & a ordonné qu'il seroit déposé au Greffe des Amirautés des échantillons de toutes ces especes, pour avoir sous les yeux un objet de comparaison. Mais cette Ordonnance mettroit les Juges en droit de faire brûler tous les filets ; car en supposant qu'un filet neuf auroit été conforme à l'Ordonnance, il ne se seroit plus trouvé tel après avoir servi, pour les raisons qui ont été rapportées plus haut. Quelques-uns ont cru qu'il eût été mieux de fixer les dimensions des moules, & d'en conserver aux Greffes des Amirautés non-seulement des modeles exacts, mais de plus des étalons, qui seroient des trous percés dans des plaques de cuivre ; au moyen desquels on connoîtroit exactement & facilement si les moules qu'emploient les Mailleurs sont conformes à l'Ordonnance. Mais ce moyen ne mettroit en état d'exercer la police que chez les ouvriers Mailleurs ; puisque les mailles changent d'étendue par le service. Ce n'est pas tout : la diminution des mailles devient encore plus ou moins considérable, suivant la grosseur du fil qu'on a employé pour les faire ; d'où l'on peut conclure que, quelques précautions qu'on prenne pour fixer les dimensions des moules, les Pêcheurs mal intentionnés auront un moyen d'éluder la Loi. Car si l'on veut mesurer les mailles d'un filet qui aura servi, les Pêcheurs crieront avec fondement à l'injustice, assurant que leur filet neuf étoit conforme à l'Ordonnance ; & si l'on fixe la grandeur des mailles par la grosseur des moules, ils parviendront à rendre en peu de tems les mailles plus serrées, en employant du fil un peu plus gros. D'où il suit que si l'on prenoit le parti de fixer la grandeur des mailles par les moules, il faudroit en même-tems spécifier de quel fil on se serviroit ; ce qui n'est pas aisé à vérifier, d'autant qu'il y a des fils qui se gonflent plus à l'eau que d'autres.

On s'est donc beaucoup attaché dans les différents réglements qu'on a faits relativement aux Pêches, à fixer la grandeur des mailles des diverses especes de filets. Mais entre les inconvénients dont nous venons de parler, je ne sais pas si l'on a fait attention que quand on traîne le filet obliquement au courant, ou sur le sable, les fils se rapprochent, les mailles s'alongent, & elles diminuent tellement, que celles sur-tout des chausses se ferment presqu'entiérement : en ce cas l'exacte dimension des mailles ne seroit utile que pour les filets qui seroient bien tendus, & qu'on opposeroit perpendiculairement au courant ; & ces circonstances sont assez rares. Quoi qu'il en soit, en détaillant les divers ustensiles dont se servent les Mailleurs, nous donnerons à peu près les dimensions des moules qu'on emploie pour les différentes sortes de filets.

§. 2. *Des différents petits Instrumens qui servent à lacer ou mailler les Filets.*

Les filets sont d'un tissu trop lâche pour que les fils puissent se maintenir dans la situation réciproque qu'ils doivent avoir par leur seul entrelacement ; il a été nécessaire d'arrêter les fils les uns aux autres en faisant des nœuds dans tous les endroits où ils se croisent ; & il faut que toutes les mailles d'un filet soient d'une grandeur déterminée. Voici les outils qui sont nécessaires pour ce travail.

Des *Ciseaux* de moyenne grandeur. Ordinairement les Pêcheurs les prennent ronds par l'extrémité des lames, afin de pouvoir les porter dans leurs poches sans étui, & sans courir risque de se blesser.

Des *Aiguilles* de différentes grandeurs, *Pl. V.* Celle de la *Figure* 3 a 9 pouces de long sur 2 lignes d'épaisseur. Quelques-unes sont longues de 13 à 14 pouces. Cette aiguille, *Fig.* 3. sert pour lacer. L'autre, *Fig.* 4, qui n'a que 6 à 7 pouces de longueur, sert pour réparer ou ramender les filets fins, & aussi pour travailler les filets qu'on fait avec du fil très-délié. On fait ordinairement les uns & les autres, d'un bois léger ; tel que le Coudrier, le Fusain, le Saule, le Peuplier. Elles se terminent en pointe par un bout, *g* ; où elles forment un angle aigu : il faut que sa pointe soit mousse, & que toutes les parties de l'aiguille soient arrondies, pour qu'il n'y ait point d'arrêtes qui endommagent le fil. Ces aiguilles sont évuidées à jour en *i g*, dans une longueur de 2 pouces & demi ou 3 pouces, suivant la grandeur des aiguilles ; & on ménage au milieu de cette partie évuidée une baguette *c d*, qui ne s'étend pas jusqu'au haut ; beaucoup de Pêcheurs la nomment *Languette* ; quelquefois on la forme avec une broche de fer.

L'extrémité *b* de l'aiguille, opposée à la pointe, est fourchue ou entaillée d'environ un quart de pouce : cette partie *b* s'appelle la *Coche* ou le *Talon*.

On charge, emplit ou couvre les aiguilles avec du fil : tous ces termes sont synonymes. Pour cela on prend un Peloton, ou en terme de Laceur un *Lisseau* de fil *g*, *Fig.* 5 : on met un bout *F* du fil sur l'aiguille, *Fig.* 3 ; on pose le pouce dessus ; & tenant le reste du fil *h* avec la main droite, on le passe par-dessus la pointe de la languette dans l'espace *C D* pour lui faire faire deux tours au pied de la languette ; puis on conduit le fil dans la coche *B*, on le remonte par derriere l'aiguille ; on le passe sur la languette, & on le ramene dans la fourchette ou coche *B* du talon ; ensuite on le remonte sur la partie antérieure de l'aiguille ; on le fait passer autour de la languette, de-là dans l'entaille du talon ; & on le remonte le long de la face postérieure de l'aiguille : ce que l'on continue jusqu'à ce

que l'aiguille ſoit entiérement chargée, comme l'eſt celle *B E*, *Fig. 5*. La petite fille *C*, *Pl. V*, *Fig. 18*, eſt occupée à charger une aiguille.

Pour faire paſſer aiſément le fil autour de la languette, on appuie avec le pouce ſur cette languette, afin qu'elle déborde l'aiguille par derriere ; enſuite on appuie avec le doigt index ſur la même aiguille pour la faire ſortir du côté de la face antérieure : & de cette façon, lorſqu'on en a contracté l'habitude, on charge l'aiguille très-promptement & avec facilité.

Quelques-uns trouvent plus commode de tourner l'aiguille dans la main gauche, plutôt que de remonter le fil tantôt par-devant & tantôt par derriere l'aiguille.

La *Figure 6* eſt une autre ſorte d'aiguille, qui ſert ordinairement pour r'habiller. On introduit le fil entre les ſerres *a* & *b* ; & ces aiguilles ſervent comme les autres, qui cependant ſont préférables, parce que l'extrêmité *g*, *Fig. 3*, eſt moins ſujette à s'accrocher dans les fils, que les ſerres *a b* de l'aiguille *Fig. 6*.

La *Figure 7* eſt un morceau de bois qui porte à chacun de ſes bouts *a* & *b* un crochet: on le nomme *Valet*. Quelques Mailleurs s'en ſervent pour tenir le filet tendu. Pour cela on paſſe un des crochets dans une maille ; & l'autre, ou dans quelqu'autre maille du filet, ou dans quelque crochet ou corde qui ſe trouve à portée de celui qui travaille.

Afin que les mailles ſoient d'une grandeur uniforme, on les travaille ſur un morceau de bois rond ou plat, qu'on appelle *Moule*.

Pour faire les mailles qui ont peu d'ouverture on ſe ſert de Moules cylindriques, *Fig. 8*, *&c. juſqu'à 14*, ou d'une petite regle de bois, *Fig. 15*. Si les mailles ſont grandes, comme celles des hamaux par exemple, les Moules cylindriques ſeroient trop gros pour être tenus entre les doigts, c'eſt pourquoi on les fait avec une petite planche, *Fig. 16* ou 17, qui a aux bouts *a* & *b* un ou deux petits talons pour empêcher le fil de couler ſur le bout de ces Moules: car le fil qui doit faire la maille enveloppe ici le moule ſuivant la longueur, ainſi que l'indiquent les lignes ponctuées. Ces ſortes de Moules ne doivent avoir que 3 à 4 lignes d'épaiſſeur, & être faits d'un bois fort leger ; parce qu'il faut les tenir entre le pouce & le doigt index de la main gauche.

Les Moules les plus grands, ſur les côtes de Normandie & de Picardie, ſont deſtinés à faire les hamaux de la Drege ; ils ont 9 pouces de longueur, non compris les talons *a*, *b*, *Fig. 16*. On verra dans la ſuite qu'il y en a de beaucoup plus grands. Les Moules pour les Soles ont 7 pouces de longueur totale, & 6 pouces $\frac{1}{4}$ ſans comprendre les talons, *a*, *b*, *Fig. 17*. Si l'on a une idée de ces moules & de leur uſage, on concevra que le pourtour du moule donne l'ouverture de la maille de ces ſortes de filets, qui eſt égale à deux fois la longueur du moule.

Le moule cylindrique, *Fig. 8*, qui ſert pour faire les mailles de la flue de la Drege, a ſept ou huit lignes de diametre ; celui *Fig. 9*, pour les mailles des Manets hors la Manche, dont le fil eſt plus gros que dans la Manche, a 12 lignes de diametre. Celui *Fig. 10*, qui ſert pour les Manets dans la Manche, a 11 lignes de diametre. Celui *Fig. 11*, qui fixe les mailles pour la Drege de la Vive, qui eſt permiſe en Normandie pendant le Carême, & dont le tiſſu eſt très-délié, a 8 lignes deux tiers de diametre. Celui *Fig. 12*, qui ſert à faire les mailles pour la pêche du Harang à Yermuth, & dont le fil eſt plus gros que pour la pêche dans la Manche, a 8 lignes un tiers de diametre. Celui *Fig. 13*, qui ſert pour faire les filets deſtinés à la même pêche auprès des Côtes, a 8 lignes de diametre : & celui *Fig. 14*, qui ſert pour faire de petites Saines très-legeres dont les mailles ſont fort petites, & qu'on nomme *Warnettes* en Normandie, n'a que 7 lignes ou 7 & demie de diametre.

Les Bouteux ſont du nombre des rets les plus ſerrés. Leurs mailles ſont faites ſur un moule qui n'a que trois lignes de diametre, plus ou moins ; car les Bouteux n'ont pas exactement leurs mailles d'une même grandeur.

La circonférence des mailles d'un filet eſt le tour de ſon moule, dont le quart donne la grandeur d'un des côtés de la maille. Pour rendre la choſe plus ſenſible, donnons un exemple. On ſuppoſe que la maille d'une Saine doive être d'un pouce en quarré, c'eſt-à-dire que chacun des quatre fils qui en forment le contour, a un pouce de longueur d'un nœud à un autre. Le moule ayant 16 lignes de diametre, ſa circonférence eſt de 48 lignes, dont le quart eſt 12, qui eſt, ſuivant notre ſuppoſition, la longueur que doit avoir chacun des côtés de la maille de la Saine; bien entendu qu'il ne s'agit pas ici d'une préciſion géométrique.

Pour ſe diſpenſer d'employer de gros moules qui ſont difficiles à manier, & cependant ne pas laiſſer de faire de grandes mailles, on fait quelquefois deux tours de fil ſur le moule pour chaque maille.

§. 3. *Explication de quelques Termes qu'emploient les Mailleurs, & qui ſont peu connus de ceux qui ne font point de Filets.*

Comme nous ſerons obligés d'employer quelques termes qui ſont propres à l'Art qui nous occupe, il eſt bon de commencer par les définir.

Quand un filet eſt tendu verticalement, le bord d'en-haut ſe nomme la *Tête ;* & le bas s'appelle le *Pied*. Souvent la tête du filet eſt bordée d'une corde garnie de morceaux

de liege qu'on nomme *Flottes*; & le pied eſt pareillement bordé d'une autre corde garnie de bagues de plomb; c'eſt ce qu'on nomme *la Plombée*.

La *Levure* d'un filet eſt le premier rang de mailles ou de demi-mailles par leſquelles on le commence. Ainſi quand on dit: *Lever* un filet, c'eſt le commencer, ou former la levure. Et quand on dit: *Pourſuivre* un filet, c'eſt continuer à former les mailles.

On nomme *Accrues*, des boucles qu'on fait ſervir de mailles pour augmenter l'étendue d'un filet. Comme cet article eſt important, nous en traiterons dans un paragraphe particulier.

Les *Mailles doubles* ſe font en mettant ſur l'aiguille deux fils au lieu d'un; ce qui fournit le moyen de détacher un filet d'un autre; comme quand on veut faire un goulet *a*, *b*, *Figure 6. Planche I*, dans un verveux. On verra dans la ſuite que cette pratique a de grands avantages.

Enlarmer un filet, c'eſt le border d'une eſpece de liſiere formée de grandes mailles qu'on fait avec de la ficelle. Il y a de ces liſieres qui ont aſſez de largeur, & qui ſont faites de mailles une fois plus grandes que celles du filet: elles ne ſervent que pour fortifier le filet. D'autres liſieres ſont étroites, & formées de très-grandes mailles; elles ſervent à recevoir une corde qui y étant paſſée tient lieu comme d'une tringle de rideau; & en ce cas les mailles ſervent d'anneaux.

En Provence on appelle *Chappe* une eſpece de galon dont les mailles ſont d'un fil plus fort que celui de ce filet, & ont 15 lignes en quarré.

Border un filet, c'eſt l'entourer d'une corde qu'on attache au filet, de 3 en 3 pouces, avec des révolutions d'un bon fil retors. Cette corde, qu'on peut appeller en termes de Marine, une *Ralingue*, ſert à fortifier le filet. Ceux qu'on traîne en ont ſur-tout beſoin.

Coudre un filet, c'eſt joindre pluſieurs filets enſemble pour en faire un grand. Nous expliquerons ailleurs comment cela ſe fait.

Monter un filet, c'eſt le garnir des cordes & apparaux qui le mettent en état de ſervir.

Nous remarquerons en paſſant, qu'on nomme *Corde en Auſſiere* celle qui eſt formée de pluſieurs faiſceaux de fils commis les uns avec les autres; & *Corde cablée* ou *en Grelin*, celle qui eſt formée de pluſieurs auſſieres commiſes enſemble.

On appelle *Goulet*, l'embouchure *a*, *b*, *Fig. 6. Pl. I*, en forme d'entonnoir, des filets en verveux; laquelle fait que le poiſſon y entre aiſément, & ne peut preſque jamais en ſortir.

Il y a ſans doute pluſieurs termes qui ne ſont point expliqués ici; mais qui le ſeront, lorſque l'occaſion ſe préſentera d'en faire uſage.

§. 4. *De la différente forme des Mailles.*

On fait deux ſortes de mailles; les unes ſont quarrées, *Pl. I. Fig.* 1; les autres en loſange, *Pl. I. Fig.* 2. Quand les filets à mailles quarrées ſont tendus, tous les fils qui forment les mailles ſont paralleles entre eux, & encore paralleles à la tête du filet; de ſorte que toutes repréſentent comme un Damier. On peut faire les hamaux des Tramaux en mailles quarrées, *Fig.* 4. Il y a cependant des hamaux en loſange, comme on en voit à la *Figure* 3.

A l'égard des filets qui ſont à mailles en loſange, lorſque les filets ſont tendus, les fils, quoique paralleles entre-eux forment des lignes obliques, eu égard à la tête du filet; de ſorte que les angles aigus des mailles ſont haut & bas. Les mailles des flues, des manets, des ſaines & de la plupart des filets, ſont en loſange.

Ces deux ſortes de filets ſe travaillent bien différemment; ce qui nous obligera d'en traiter dans deux paragraphes particuliers: mais il faut auparavant expliquer les différentes façons de faire les nœuds. C'eſt un préliminaire néceſſaire pour l'intelligence de ce que nous avons à dire ſur la façon de mailler.

ARTICLE TROISIEME.

De la maniere dont ſe font les différents Nœuds qui joignent les fils les uns avec les autres.

Il y a deux façons d'exécuter les nœuds. L'une ſe nomme *Deſſus le pouce*; elle ſert principalement pour les grandes mailles des hamaux; ainſi que pour les r'habillages; & dans certaines circonſtances, ce nœud eſt fort commode.

L'autre ſorte de nœud ſe nomme *Sous le petit doigt*. Ce nœud eſt d'uſage pour toutes les eſpeces de filets. Il a l'avantage d'être expéditif, fort aſſuré & de former des mailles bien régulieres.

Comme il faut varier la grandeur des mailles ſuivant l'eſpece de filet qu'on ſe propoſe de faire, il eſt néceſſaire de choiſir un moule proportionné à la grandeur qu'on veut donner aux mailles; & avoir une aiguille chargée d'un fil plus ou moins gros, ſuivant l'eſpece de filet qu'on ſe propoſe de travailler. Ces préparatifs ſont néceſſaires, de quelque eſpece de nœuds qu'on veuille faire uſage.

§. I.

§. 1. *Maniere de faire le Nœud ſur le pouce.*

Pour faire le nœud ſur le pouce, *Pl. III, Fig. 1*, il faut paſſer dans un clou à crochet *&*, un bout de ficelle, qu'on noue pour en former une *anſe Z*. On paſſe dans cette anſe le fil avec lequel on veut faire le filet; on forme avec ce fil un nœud ſimple *C*, qu'on ne ſerre pas juſqu'auprès de la corde, mais on s'arrête à une diſtance proportionnée à la grandeur qu'on veut donner aux demi-mailles par leſquelles doit commencer le filet.

Voici une des manieres dont peut être fait le nœud ſimple, *Fig. 2*. Je ſuppoſe ici que les fils *A* & *B* ſont ceux qui étant rapprochés formeroient l'anſe *&* de la *Fig. 1*. On poſe le moule *q r* ſous l'angle qui eſt formé par la réunion de ces deux fils; on ſerre le bout du fil qu'on a paſſé dans l'anſe entre le doigt index & le moule; on entoure le moule par la révolution *k, l, m*; puis on le paſſe autour de la branche *n*, pour le conduire par-deſſus elle en *o*, & en *m*, par-deſſous le fil en *p*; tirant enſuite le bout *p*, le nœud ſimple eſt fait: mais il n'eſt pas capable d'arrêter la maille; il faut, comme diſent les Laceurs, l'*aſſurer* par un ſecond nœud: & voici comme l'on fait celui qu'on nomme *Sur le pouce*.

On ſaiſit le nœud ſimple entre le pouce & l'index de la main gauche, comme on le voit auprès de *C*, *Fig. 1*, on prend de la main droite le reſte du fil ou l'aiguille qui en eſt chargée, & on le jette par-deſſus le pouce de la main gauche, lui faiſant décrire une révolution *D E F* qui paſſe par-deſſus l'anſe de corde *Z*; on le ramene enſuite vers *C*, à l'extrémité du pouce de la main gauche; puis on paſſe l'aiguille par-deſſous les deux branches *C* de la demi-maille, & on l'introduit dans l'anſe *EBF*, de ſorte que la partie *B* du fil qui forme cette anſe ſe trouve ſur l'aiguille. Alors tenant toujours le nœud bien ferme entre le pouce & le doigt index de la main gauche, ainſi que la portion *D* du fil qui y répond, & faiſant enſorte que l'anſe *Z* & les deux branches de la demi-maille *C* ſoient tendues, on finit le nœud en tirant l'aiguille vers ſoi. Pour que le nœud ſoit bien arrêté, il faut que ce nœud, dit *ſur le pouce*, s'arrête ſur le nœud ſimple; car s'il ſe formoit au-deſſous, comme cela arrive quand on ne ſerre pas fortement le nœud ſimple avec le pouce, le nœud ne ſeroit pas arrêté & ne vaudroit rien.

On verra dans l'article du raccomodage des filets un autre procédé pour faire le nœud ſimple.

Souvent les Laceurs font les demi-mailles qui forment la tête du filet, comme nous venons de l'expliquer, ſans ſe ſervir de moule, & l'habitude qu'ils ont contractée par un long uſage fait qu'ils leur donnent une grandeur aſſez uniforme. Mais le mieux eſt de les faire ſur un moule, que nous n'avons pas repréſenté pour éviter de rendre la figure trop confuſe, mais dont nous aurons ſoin de parler amplement dans la ſuite. Il ſuffira qu'on ſache préſentement qu'on forme le nœud ſimple ſur le moule, *Fig. 2*, & qu'on n'abandonne pas le moule en aſſurant ce nœud ſimple par le nœud ſur le pouce que nous venons de décrire, *Fig. 1*.

Eſſayons maintenant d'expliquer le plus clairement qu'il nous ſera poſſible la maniere de faire le nœud qu'on nomme *Sous le petit doigt*.

§. 2. *Maniere de faire le nœud Sous le petit doigt.*

Après ce que nous avons dit, on conçoit que le nœud ſur le pouce prend en partie cette dénomination, de la grande révolution *D, E, B, F, Fig. 1*, qui enveloppe le pouce.

Pour détailler l'art de faire le nœud ſous le petit doigt: ſuppoſons, *Fig. 3*, *Pl. III*, qu'il y ait des demi-mailles *A A B* de faites. On tient le moule *CD* entre le pouce *E*, & le doigt index *F*, de ſorte qu'un des bouts *C*, du moule s'appuie contre le pli que le pouce fait en s'articulant avec la main, & que l'autre bout *D* du moule excede un peu le doigt index *F*.

Que le moule ſoit rond, ou qu'il ſoit aplati, ſa longueur doit être placée fort près des nœuds des demi-mailles ou des mailles qu'on a formées en premier lieu.

Suppoſant le moule ſaiſi comme nous venons de le dire, & comme on le voit à la *Fig. 3*, on paſſe d'abord le fil par-deſſus le moule; on le rabat ſous l'extrémité du pouce, en *G*; enſuite, ayant détaché le quatrieme doigt *H* des autres doigts en le portant un peu en avant, on deſcend le fil vers *L* pour le paſſer par-deſſous & derriere le quatrieme doigt *H*: & continuant la révolution du fil, on le remonte derriere le moule, entre le moule & l'index; puis on le rabat ſur le moule pour l'engager entre le moule & le pouce à l'endroit *G*. Après quoi l'on fait décrire à ce fil la ligne circulaire *CKF*, paſſant par-deſſus l'anſe de corde *Z* ou les demi-mailles *A A B*. Quand le fil eſt arrivé en *F*, on le deſcend derriere tous les doigts pour le paſſer derriere & ſous le petit doigt *L*.

La *Figure 4* eſt deſtinée à faire concevoir le reſte de ce nœud. Nous avons cependant tracé ſur la *Figure 3*. par une ligne ponctuée, la route que le fil doit tenir pour achever le nœud. Comme nous avons omis exprès de repréſenter l'aiguille dans cette figure 3, on apperçoit mieux les différents contours du fil, & on voit que la ligne ponctuée, en remontant, paſſe en *M* ſous la branche du fil qui eſt près de cette lettre, en *N* ſur l'autre branche de ce fil, enſuite par-derriere l'index, & va traverſer la demi-maille *B*. Alors en tirant le

bout *O* du fil, & conduiſant le nœud tout près du moule par le petit doigt *L* ſans diſcontinuer de tirer le bout *O* du fil, on dégage enfin le petit doigt ; on ſerre fortement le nœud ſur le bord ſupérieur du moule ; & l'opération eſt ainſi achevée.

Pour rendre encore plus clair ce que nous venons de dire, nous diſtinguons en trois opérations ce qui regarde le nœud ſous le petit doigt.

A la premiere, qui eſt repréſentée par la *Figure 3*, on paſſe le fil entre le moule & l'extrêmité du pouce, en *G* ; & pour le tourner autour du quatrieme doigt *H*, on lui fait faire la révolution *GNM* : après l'avoir conduit derriere le moule, on le rabat vers *G* ſous le pouce, qui doit le tenir ferme ; de-là on le mene entre le pouce & le moule, vers *C* ; enſuite on lui fait décrire, par-deſſus l'anſe de corde *Z* ou les demi-mailles *A A*, la grande révolution *CKF* ; puis il deſcend derriere le moule & tous les doigts, pour embraſſer le petit doigt *L*, laiſſant le quatrieme doigt *H* engagé dans l'anſe *MN*. Mais quand le fil eſt arrivé ſous le petit doigt *L*, la premiere opération eſt finie.

Pour la ſeconde, qui eſt déſignée dans la même figure par une ligne ponctuée, & qu'on a marquée par des traits, ainſi que l'aiguille dans la figure 4 ; ſuppoſant le fil paſſé ſous le petit doigt *L*, on le remonte par-deſſous le fil *M* pour le paſſer ſur l'autre branche *N* du même fil, ce qui eſt très-ſenſible dans la fig. 3 ; puis derriere l'index, & au travers de la demi-maille *B* qui ſe rencontre directement près la pointe de l'aiguille. On conçoit que l'aiguille qui eſt repréſentée dans la figure 4 eſt néceſſaire pour faire paſſer le fil par la route que nous venons d'indiquer, & qui eſt déſignée par les mêmes lettres dans les figures 3 & 4.

La troiſieme & derniere opération eſt repréſentée par la figure 5, qui fait appercevoir comment tous les doigts ayant été promptement dégagés de l'anſe *MN* (*Fig.* 3 *&* 4) auſſitôt que l'aiguille a ſorti tout-à-fait hors de la demi-maille *B*, & le pouce ne ſervant plus qu'à contenir le moule & à peſer deſſus pour bien tendre toute la partie ſupérieure ; le petit doigt *L* qui demeure ſeul entouré du fil, s'éleve avec lui peu-à-peu juſqu'au moule, & ne ſe dégage de ce fil que quand on eſt près de ſerrer le nœud. Alors ſi on tire fortement le bout *O* du fil, *Fig.* 3, qu'on doit toujours ſuppoſer tenir à l'aiguille, le nœud eſt fini.

Il eſt bon de remarquer, à l'occaſion de la figure 5, qu'on a dégagé tous les doigts des révolutions du fil, excepté le petit doigt *L*. A l'égard du pouce & de l'index, ils ne ſervent plus qu'à tenir le moule en état, & à tendre la demi-maille *B* ; condition néceſſaire pour que le nœud ſe forme bien. On voit en *F*, le nœud qui commence à ſe former ſur le bord ſupérieur du moule par le rapprochement des parties de l'anſe *CKF*, *Fig.* 4 ; & en *O*, *Fig.* 5, le fil qui eſt rabattu comme il convient pour ſerrer le nœud ; enfin en *L*, *Fig.* 4 *&* 5 le petit doigt qui eſt prêt à ſe dégager du fil.

Nous ferons encore obſerver au ſujet de la figure 4, que pour donner la liberté de paſſer l'aiguille dans les révolutions du fil, on tient l'anſe *P* fort longue, comme la repréſente la ligne ponctuée *Q* ; & elle ne joint le deſſous du petit doigt que quand l'aiguille eſt entiérement paſſée, comme on le ſuppoſe dans la figure 5.

ARTICLE QUATRIEME.

Maniere de travailler les Filets.

IL ne ſuffit pas de ſavoir faire les nœuds : cette connoiſſance ſeroit inutile ſi l'on ignoroit comment on forme les mailles. Nous avons déja dit qu'il y en a de deux ſortes ; celles qui forment des loſanges, & celles qui ſont quarrées. Nous allons expliquer ſéparément la maniere de les faire.

§. 1. *Maniere de travailler les Filets dont les Mailles ſont en loſange.*

IL faut commencer par faire ce qu'on nomme la *levure*, qui eſt compoſée d'un nombre de demi-mailles, qui forment la tête du filet. A cet égard, la pratique des Mailleurs n'eſt pas uniforme.

Les uns ayant fait une anſe de ficelle *G Fig.* 12, *Pl. I*, la paſſent dans un crochet *F*, & y attachent par un nœud ſimple le fil dont ils doivent faire le filet ; puis plaçant le moule ſous le nœud qui eſt au-bas de l'anſe *G*, ils font la maille *H* ; ils retirent le moule de cette maille, le poſent deſſous, & font la maille *I*, dont les branches ſont d'inégale longueur, ainſi que toutes les autres juſqu'au bout de la levure ; ils tirent enſuite le moule de la maille *I* pour le placer deſſous, & faire la maille *K*. Ils font de même & ſucceſſivement les mailles *LMNO*, *&c.* Comme le Mailleur doit tirer fortement ſur les mailles qu'il a faites, elles ſont fermées & les fils ſont rapprochés tout près les uns des autres ; cependant nous les avons repréſenté un peu écartés pour qu'on pût ſe former une idée de la forme que les mailles prennent : d'ailleurs on ne fait uſage de cette levure qu'en ouvrant les mailles, & paſſant une ficelle dans celles qui ſont cottées *HKMO* ; ce qui eſt repréſenté

par la ligne ponctuée *P Q*. Mais comme la levure qu'on vient de faire, se racourcit à peu près de moitié lorsqu'on ouvre les mailles, il faut la faire une fois plus longue que ne doit être la tête du filet; si cette tête doit avoir quatre pieds de longueur, il faut que la longueur de la levure soit de huit pieds.

C'est sur les mailles *I L N, &c.* qu'on attache les mailles qui doivent former le filet.

Il y a des Mailleurs qui commencent leurs filets par certaines anses qu'ils nomment des *Pigeons*. Cette levure a, dans quelques circonstances, des avantages sur les autres.

Ces Pigeons *aaa*, &c. *Pl. I, Fig. 19*, sont de grandes anses, arrêtées en *b* par un nœud sur le pouce. On doit avoir l'attention d'écarter les nœuds *b* de la valeur d'une demi-maille *cb*; parce que, comme on le voit dans la figure, les demi-mailles *ee, &c*, qu'on fera dans la suite, s'attacheront en *d* au milieu des espaces *c b*. On ne se sert point de moule pour faire les Pigeons, non plus que les demi-mailles: pour les tenir d'une longueur pareille, & que les intervalles *c b* soient égaux entre-eux, on passe les doigts de la main gauche entre les Pigeons; & appuyant dessus, on fait ensorte que tous les nœuds soient à une même hauteur.

Les demi-mailles *d* étant faites, on continue à travailler le filet sur un moule comme nous l'avons expliqué plus haut.

D'autres Mailleurs font d'abord une anse de corde *AB* (*Fig. 7, Pl. 1*) qui est formée de 3 branches; dont deux servent à arrêter cette anse dans le crochet *C*; & c'est sur la troisieme branche *D* qu'ils font les demi-mailles *E* en assez grand nombre pour en garnir toute la longueur de la tête du filet. Ainsi, supposant que la tête du filet doive avoir deux pieds, & que les mailles aient un pouce d'ouverture, il faudra mettre dans l'anse de corde *AB*, 24 demi-mailles.

C'est ainsi que les Mailleurs ont coutume de travailler. Mais pour rendre plus sensible l'opération que nous avons à décrire, nous supposons qu'on forme toutes les demi-mailles qui doivent faire la levure, sur une corde *AB*, *Fig. 8, Pl. I*, qui est tendue sur une regle de bois *CD* qu'on suspend en équilibre par les cordes *FG* au crochet *E*, afin de pouvoir aisément tourner le filet à toutes les rangées; ce que nous prouverons être nécessaire.

Ayant fait la fausse-maille *H*, dans laquelle passe une cheville, & qui sert à arrêter les demi-mailles qu'on fera dans la suite sur toute la longueur de la corde *AB*, comme sont celles numérotées 1, 2, 3, &c.; on garnit ces demi-mailles depuis *A* jusqu'à *B*.

Ces demi-mailles, qui sont faites sur un moule, paroissent arrondies par en bas; mais on verra bien-tôt que quand on fera les mailles du premier rang, semblables à 13, 14, 15, &c., qui s'attachent au milieu des demi-mailles 4, 5, 6; ces demi-mailles qui étoient arrondies, comme celles 1, 2 & 3, seront devenues triangulaires, ainsi que toutes les suivantes depuis 4 jusqu'à 12. De même les mailles 13, 14, 15 qui sont arrondies par en-bas, deviendront anguleuses, & formeront des losanges semblables à 16, 17, 18, &c. Quand on aura fait le second rang de mailles, que nous ne marquons ici que depuis 21 jusqu'à 25, il est clair qu'en continuant de travailler les autres rangs de mailles, comme nous venons de l'expliquer, on fera toute l'étendue du filet en mailles losangées.

Mais il est bon de faire remarquer qu'on fait toujours les filets de mailles, de gauche à droite. Ainsi quand une rangée est faite dans toute la largeur du filet, on doit le retourner pour revenir sur ses pas, & faire la seconde rangée toujours de gauche à droite, & les suivantes de même, jusqu'à ce que le filet soit achevé.

Pour exécuter le travail que nous venons d'exposer d'une façon générale, il faut, quand on a fait la levure ou le premier rang de demi-mailles dans toute l'étendue que doit avoir la tête du filet depuis *A* jusqu'à *B* ou depuis 1 jusqu'à 12, il faut, dis-je, retourner le filet, de sorte que *A* soit du côté de la main droite, & *B* du côté de la gauche, pour faire le premier rang de mailles; commençant ce rang par le bout *I*, qui alors est du côté de la main gauche, & le finissant par le bout *K*, qui lorsque le filet est retourné se trouve du côté de la main droite. Quand cette rangée *IK* sera finie, on retournera le filet pour commencer la troisieme rangée par le bout *L*, qui alors sera du côté de la main gauche, & le finir par le bout *M* qui répondra à la main droite.

Les chiffres qu'on voit dans les mailles de la fig. 2 indiquent l'ordre qu'on a suivi pour les faire. Quand on a fait les mailles depuis le No. 1 jusqu'à 9, on retourne le filet, & on fait les mailles depuis 10 jusqu'à 18: on retourne encore le filet, & on fait les mailles depuis 19 jusqu'à 27; puis ayant retourné le filet, on fait les mailles depuis 28 jusqu'à 36; ce que l'on continue jusqu'à ce que le filet soit achevé. Nous allons encore rendre ceci plus clair par les figures 14, 15, 16 & 17.

A la figure 14, les demi-mailles qui forment la levure sont faites suivant l'ordre des chiffres 1, 2, 3, 4. En *a* est le bout du fil qui servira à faire la seconde rangée, représentée par la fig. 15, où le filet ayant été retourné, le No. 4 est du côté de la gauche; avec le fil *a* de la figure 14, on fait la maille 5, qui a deux branches inégales; ensuite les mailles 6, 7 & 8; *b* indique le fil qui reste pour faire la rangée suivante; & on apperçoit que les mailles 1, 2, 3 & 4, qui étoient rondes par en bas, sont devenues triangulaires.

La fig. 16 représente le filet retourné pour faire la maille 9, qui a ses deux branches inégales; ensuite les mailles 10, 11 & 12; *c* est

le fil qui reſte pour faire la rangée ſuivante, quand on aura retourné le filet; & on peut remarquer que les mailles 5, 6, 7 & 8, qui étoient arrondies par en bas à la Fig. 15, ſont anguleuſes dans la Fig. 16, & qu'elles forment des loſanges régulieres. Quand on a retourné le filet, comme on le voit dans la Fig. 17, on fait la maille 13, qui a les branches inégales, & enſuite les mailles 14, 15 & 16: le fil qui reſte eſt indiqué par *d*.

Nous ne pourſuivrons pas plus long-tems le filet: ce que nous venons de dire, fera comprendre où ſont les attaches des différentes mailles; comment les mailles qui ſont arrondies au ſortir du moule, deviennent loſanges; & comment, à cauſe des attaches, il y a au bord du filet des mailles longues, & des demi-mailles qui forment une eſpece de bordure.

La plupart des Laceurs arrêtent la premiere fauſſe-maille *H*, *Fig.* 8, par un nœud ſur le pouce, & ils font toutes les autres avec le nœud ſous le petit doigt: cela ne doit point faire une regle générale; chacun eſt maître d'employer un nœud, ou un autre; & comme nous avons expliqué très en détail la façon de faire ces deux ſortes de nœuds, nous devons nous diſpenſer d'inſiſter ſur ce point.

§. 2. *Comment on bride un Filet à mailles en loſange, pour qu'il ne puiſſe s'alonger aux dépens de ſa largeur.*

Un inconvénient des filets à mailles en loſange, eſt qu'ils changent beaucoup de forme, ſuivant qu'on les tire dans un ſens ou dans un autre: ſi l'on tire le filet, *Fig.* 9, *Pl. II*, ſuivant la direction *O P*, ou ſuivant celle *Q R*, les mailles s'étendront beaucoup dans cette direction, elles deviendront ſi étroites que les fils ſe toucheront preſque, & les mailles perdront preſque toute leur ouverture. Ce ſeroit en beaucoup de circonſtances un inconvénient conſidérable.

On pourroit le prévenir & faire enſorte que les mailles conſervaſſent leur forme réguliere, en paſſant une corde *S T*, *Fig.* 9 dans toutes les mailles, & les aſſujettiſſant ſur cette corde avec un bon fil retors, aux endroits *VVV*. C'eſt ce qu'on appelle *border* un filet. Mais les Mailleurs produiſent le même effet d'une façon plus expéditive, & qui leur coûte moins: pour cela quand on a fait le dernier rang de mailles comme *a*, *b*, *c*, *d*, *A*, *B*, *C*, *D*, *Fig.* 9, on poſe ſous les dernieres mailles un moule *E F* qui doit être beaucoup plus menu que celui qui a ſervi à faire les mailles; on fait au milieu du bas de la maille *A* une petite maille *E* qui ne ſert qu'à aſſujettir le moule; enſuite on paſſe le fil par-devant le moule, & opérant à l'ordinaire pour mailler ſous le petit doigt, on ſe trouve obligé de faire une révolution alongée, afin de gagner le milieu de la maille *B*, où l'on fait un nœud; puis, ſans changer la poſition du moule, & y conſervant les nouvelles mailles, on fait les révolutions & les nœuds qu'on voit à la Fig. 9, depuis *E* juſqu'à *F*: dans cette figure, on a trop écarté le moule des mailles, & l'on a fait les révolutions du fil très-lâches pour laiſſer mieux appercevoir les détails de l'opération. Quand on a ôté le moule, il doit reſter un fil tel que *MLK*, qui aſſujettit les demi-mailles dans l'ouverture qu'elles doivent avoir.

Si l'on employoit un moule trop gros, ou ſi en faiſant les nœuds on tenoit les mailles trop ouvertes, comme on l'a fait à deſſein dans la partie *EF* de la Fig. 9; les fils *MLK*, au lieu de former une ligne droite d'un nœud à l'autre, feroient une courbe en dehors: ce ſeroit un défaut; les mailles ne ſeroient pas bien aſſujetties. Si le moule étoit trop menu, ou qu'en travaillant on tînt les mailles trop près les unes des autres, les bords du filet ſeroient froncés, & le filet feroit bourſe. Pour que le filet ſoit bien bridé, il faut, quand on a ôté le moule, que les fils *MLK* étant tendus aient la même longueur que la ligne ponctuée *N*. Lorſqu'on aura ainſi formé des mailles tout au pourtour du filet, il ne pourra plus changer de forme.

§. 3. *Maniere de joindre enſemble deux Filets, au moyen des mailles dont nous venons de parler dans le paragraphe précédent.*

Il eſt évident que ſi l'on met l'un ſur l'autre deux filets de même grandeur & qui aient des mailles pareilles, on pourra, en ſuivant exactement ce que nous venons de dire dans le § précédent, réunir très-exactement ces deux filets, pourvu que l'on comprenne dans chaque nœud deux fils, un de chaque filet.

ARTICLE CINQUIEME.

Ce que c'eſt qu'enlarmer un Filet.

Nous avons dit plus haut qu'*enlarmer un filet* c'eſt le border de grandes & fortes mailles faites avec de la ficelle, ou au moins avec un fil retors beaucoup plus fort que celui qui forme le filet. La principale utilité de cette liſiere eſt de fortifier le filet, & d'empêcher qu'il ne rompe quand on le traîne.

Quelquefois, mais cela arrive rarement, on paſſe une corde dans les mailles de l'enlarmure, & cette corde tendue faiſant l'office d'une tringle de rideau pendant que les mailles ſervent d'anneaux, on peut plier le filet ſur lui-même comme l'on fait un rideau: en ce cas nous croirions préférable de garnir les bords

bords du filet avec des anneaux de métal, ce qu'on appelle des *Bouclettes*. Mais comme nous l'avons déja dit, il eſt bien rare qu'on faſſe uſage de filets ainſi montés.

Pour enlarmer un filet, il faut avoir du fil retors ou de la ficelle deux, 3 ou 4 fois groſſe comme le fil qui a ſervi à faire le filet ; on en charge une groſſe aiguille. Si la ficelle eſt aſſez fine, on peut s'en ſervir pour faire deux rangs de mailles au bord du filet, la paſſant dans toutes les mailles 1, 2, 3, 4, 5, &c. (*Pl. II, Fig.* 10) & l'aſſujétiſſant dans chacune par un nœud. Mais communément la ficelle qui ſert pour enlarmer eſt groſſe, & on fait les mailles fort grandes. Pour cela, on ne prend dans la ficelle les mailles que de deux en deux 1, 3, 5, 7, 9, 11 ; aſſez ſouvent même on paſſe deux mailles, & en ce cas on n'attache la ficelle qu'aux mailles 1, 4, 7, 10, &c. On voit qu'à la groſſeur près de la ficelle, ces mailles reſſemblent aſſez à celles qui ſont cotées *K, L, M, Fig.* 9.

On forme des anſes ou œillets *C, Fig.* 10 ; aux angles du filet qui ſervent à attacher les cordes pour le tendre ou le traîner.

Pour faire commodément les mailles de l'enlarmure, ainſi que les brides de la Figure 9, on paſſe dans les mailles du bord oppoſé à celui où l'on va travailler une corde *A B, Fig.* 10, qu'on attache à deux crochets, ou dont on réunit les bouts par un nœud, pour faire une anſe qu'on paſſe dans un crochet ; quand l'enlarmure eſt faite, on retire cette corde. Si l'on vouloit border le filet de ce côté-là, on lieroit cette corde à toutes les mailles *a, b, c, d*, avec un fil en *VVV*, comme on a fait la corde *S T* dans la Figure 9.

Article sixieme.

Des Accrues.

Les Mailleurs font en pluſieurs circonſtances des boucles, fauſſes mailles, ou mailles volantes *C, Pl. I, Fig.* 9, qu'ils nomment *Accrues*, parce qu'elles leur ſervent à augmenter l'étendue de leur filet dans un ſens ou dans un autre à volonté. Nous croyons devoir expliquer ici la façon de les faire, parce que les accrues ſont abſolument néceſſaires pour faire les filets à mailles quarrées que nous avons promis de décrire.

Nous choiſiſſons pour expliquer comment on fait des accrues, un filet à mailles quarrées, *Fig.* 9, *Pl. I*, parce que la démonſtration en ſera plus ſenſible. Cependant on jette des accrues aux filets à mailles en loſange, comme à ceux à mailles quarrées ; & nous avertiſſons que la Figure 9 eſt uniquement deſtinée à faire appercevoir comment on fait les accrues, & qu'elle n'a aucun rapport avec la façon de faire les filets.

Quand on a fait la levure & le premier rang de mailles N°. I, *Fig.* 9 ; ſi l'on veut faire une accrue *A* à la rangée N°. II, après avoir fait le nœud *B* qui aſſure la maille *C*, on continue de mailler, mais en paſſant encore le fil dans la maille *B*, pour former à l'angle de cette maille un ſecond nœud. Lorſqu'on aura bien ſerré le nœud & retiré le moule, on aura l'anſe ponctuée *A*, qu'on nomme une *Accrue*.

Dans le temps qu'on fera la file de mailles N°. III, les mailles ſe termineroient en *D* s'il n'y avoit point d'accrue : mais attendu que l'on paſſera le fil dans l'accrue comme dans une maille, & qu'on fera le nœud en *E*, la rangée de mailles ſera prolongée juſqu'à *E* ; & la file N°. III ſera de huit mailles ; au lieu que la file N°. I n'étoit que de ſept.

Si l'on ménage une pareille accrue en *F*, la file de mailles N°. V ſera de 9, au lieu que celle N°. I. n'étoit que de 7, & la largeur du filet ſera augmentée de deux mailles.

On peut maintenant concevoir comment, au moyen des accrues, on peut élargir un filet tant qu'on veut ; car on peut former pluſieurs accrues, comme *C*, dans une file de mailles ; & augmenter le nombre des mailles proportionnellement à celui des accrues. Il eſt évident que ſi, en formant la file de nœuds *F H*, on avoit paſſé l'aiguille dans l'accrue 4, & qu'on l'eût arrêtée par un nœud, la file de mailles auroit eu 9 mailles au lieu de 8.

Il y a une autre façon de faire des accrues, au moyen de laquelle on augmente le nombre des mailles, & par conſéquent la largeur du filet, à la rangée même où l'on forme l'accrue. Pour cela, on fait à l'ordinaire les mailles *a b, Fig.* 18, *Pl. I* ; ſi on ſuivoit la marche commune, on iroit faire un nœud en *d* ; au lieu de cela, & pour former l'accrue, on porte le fil qui part de *b* juſqu'au nœud d'une maille du rang plus haut *e* ; on n'y fait point de nœud, on paſſe ſeulement le fil dans une des jambes de la maille *e* ; on le deſcend juſqu'en *f*, où l'on fait un nœud ſur le pouce ; & enſuite le même fil va s'attacher en *d* : les autres mailles *g h* ſe font à l'ordinaire. On voit que la file de mailles *A B* eſt augmentée d'une maille, ainſi que tous les rangs qui ſuivront.

Article septieme.

Comment on diminue la largeur des filets.

Il eſt bien plus aiſé de diminuer la largeur des filets que de l'augmenter, puiſque le rétréciſſement ſe fait, (*Pl. I, Fig.* 10) en comprenant deux mailles dans un même nœud; par exemple, l'angle *A* de la maille ponctuée, avec l'angle *B* de la maille ſuivante. La largeur du filet ſera ainſi diminuée de la quantité *AB*, & de même en *CD*. Alors les fils de ces mailles ſeront doubles; ce qui n'eſt ſujet à aucun inconvénient. Mais le nombre des mailles de la file N°. III, où l'on aura réuni deux mailles, ne ſera plus que de 4, au lieu qu'il y en avoit 5 à la file N°. I: & au moyen de la réunion *C D*, la file N°. V ne ſera que de trois mailles. Il eſt clair qu'on parviendra ainſi à diminuer peu-à-peu la largeur d'un filet ſans faire de difformité ſenſible; car on peut réunir des mailles au milieu des rangées comme ſur les bords.

Article huitieme.

Façon de travailler les Filets à mailles quarrées.

Quoiqu'on faſſe beaucoup plus de filets à mailles en loſange qu'à mailles quarrées, il y a des ouvriers accoutumés à travailler les mailles quarrées, qui prétendent que ces filets coûtent moins, & qu'ils ſont plus aiſés à travailler.

Ces filets ne ſe commencent pas comme ceux à mailles en loſange; on ne fait point une levure qui ait toute la largeur du filet, ainſi qu'on le voit dans la Planche I, *Fig.* 8: on commence les filets à mailles quarrées par un angle.

Ainſi ayant une aiguille chargée de fil, & un moule proportionné à la grandeur que doivent avoir les mailles; on tourne une ou deux fois le fil autour du moule; on noue enſemble les deux bouts; & ayant retiré le moule, on a une anſe de fil, qui ſervira ſi l'on veut à faire la premiere maille *A*, *Pl. II*, *Fig.* 1, 2 & 3, & qu'on paſſera dans le clou à crochet; enſuite on poſera le moule ſous cette maille pour en faire une autre *B*, qui ſera la premiere maille du ſecond rang: & ſans l'ôter du moule, on fera une accrue *C*, comme nous l'avons expliqué plus haut; cette accrue tiendra lieu d'une ſeconde maille au ſecond rang. *d*, *Fig.* 1, eſt le fil qui ſervira à faire les mailles du troiſieme rang.

On tire le moule de ces deux mailles, & on retourne le filet pour faire le troiſieme rang; on poſe le moule ſous l'accrue *C*, & on forme une maille *D* qui a deux branches fort inégales (*Fig.* 2), attendu que, partant du nœud qui eſt au-deſſus de l'accrue, & ayant enveloppé le moule, le fil remonte & forme la branche courte qui va s'attacher par un nœud au-deſſous de l'accrue *C*. Sans changer la poſition du moule, on procede à une autre maille *E*, qui va s'attacher au-bas de la maille *B* du ſecond rang: & le moule reſtant toujours dans la même poſition, on fait enſuite une accrue *F*. Au-delà on voit en *e* le bout du fil qui doit former les mailles ſuivantes.

Ayant retiré le moule de ces mailles, on retourne le filet; & pour former les mailles du quatrieme rang, on poſe le moule ſous l'accrue *F*, *Fig.* 3; on y fait une maille *G*, à branches inégales, puis une ſeconde *H*, une troiſieme *I*, & une accrue *K*: *f* eſt le fil qui ſervira pour faire les mailles ſuivantes.

On continue de faire les mailles dans le même ordre, terminant toutes les rangées par une accrue ſur la droite; ce qui augmente d'une maille la largeur du filet. Quand on eſt parvenu à la moitié de toute la largeur que le filet doit avoir, au lieu d'augmenter la largeur du filet, il faut la diminuer; ce qu'on fait en comprenant à la fin de chaque rangée deux mailles dans un même nœud. Lorſqu'on aura fait en rétréciſſant autant de rangées qu'on en avoit fait en élargiſſant, le filet ſera réduit à une maille, qui ſera à un angle oppoſé à celui de la premiere maille par laquelle on avoit commencé le filet, & qui eſt accrochée dans le clou.

Juſqu'à préſent cette piece de filet qui doit être quarrée, a une forme loſange; & les mailles qui doivent être quarrées, ont auſſi cette même forme. Mais quand on le tendra par ſes angles, de ſorte qu'un des côtés ſoit horiſontal, la piece entiere, ainſi que ſes mailles, auront la forme quarrée qu'on déſire.

Pour rendre plus préciſes & plus claires les idées générales que nous venons de préſenter, il faut ſuivre pied-à-pied la façon de travailler ces ſortes de filets.

On commence par entourer le moule d'une ou deux révolutions du fil dont on veut faire le filet; & ayant arrêté ce fil par un nœud, on a une anſe ou une maille *A*, qu'on paſſe dans un clou à crochet. On poſe le moule ſous cette maille *A*; on paſſe le fil ſur le moule & dans la maille *A*, pour faire une

maille *B* ; on passe encore le fil dans la même maille *A* pour faire à la droite une accrue *C* : elle est un peu moins longue que la maille *B*.

On dégage le moule de ces deux mailles qui forment le second rang, ainsi qu'on le voit dans la Figure 1, où *d* indique le fil qui reste pour faire une autre rangée quand on aura retourné le filet.

Pour faire le troisieme rang de mailles, on retourne le filet. Alors l'accrue *C*, qui étoit du côté droit, se trouve du côté gauche, *Fig.* 2 : on pose le moule sous cette accrue *C*, & avec le fil *D*, qui part du bas de la premiere maille *A*, on fait une maille *D* qui s'attache au-bas de l'accrue *C*. Les branches de cette maille *D* sont inégales, puisqu'elle part du dessus de l'accrue *C*, & qu'elle va s'attacher au-dessous de cette même accrue. Tenant le moule dans la même position, on fait la maille *E* qui part du dessous de l'accrue *C*, & va s'attacher au-dessous de la maille *B*. Enfin on fait l'accrue *F*. Le troisieme rang de mailles étant fini, on tire le moule des mailles. La lettre *e* indique le bout du fil qui doit servir pour faire le quatrieme rang.

Pour faire la quatrieme rangée de mailles, *Fig.* 3, on retourne le filet, de sorte que l'accrue *F*, qui étoit à droite, se trouve à gauche. On pose le moule sous cette accrue *F*; & avec le fil *e* on fait la maille *G* qui a deux branches inégales ; puis, sans changer la position du moule, on fait la maille *H* qui part de dessous l'accrue *F*, & va s'attacher au dessous de la maille *E* ; tout de suite on fait la maille *I*, qui part du bas de la maille *E*, & va s'attacher au-bas de la maille *D*. Enfin on forme l'accrue *K*, & le fil *f* servira pour faire la cinquieme rangée de mailles. Il seroit inutile de suivre dans un aussi grand détail toutes les autres rangées. Il en résulteroit des répétitions ennuyeuses ; il suffit de dire que jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la partie du filet la plus large, *A B*, *Fig.* 4, *Pl. II*, on commence toutes les rangées par une maille longue, & on les termine par une accrue.

Quand on est parvenu à *A B*, c'est tout le contraire ; car pour achever la portion *A D B* du filet, il faut le rétrécir ; ainsi, au lieu de faire des accrues au bout de toutes les rangées de mailles, on comprend les deux dernieres mailles du rang supérieur dans un même nœud. Par ce moyen la longueur de chaque rangée est diminuée d'une maille : & enfin le filet est terminé en *D* par une maille, comme il avoit été commencé en *C* par une maille.

En jettant les yeux sur les Figures 1, 2 & 3 de la Planche II, on apperçoit des mailles ovales de figures fort irrégulieres & mal disposées les unes à l'égard des autres. Les anses ou mailles *D G* sont très-longues, & formées de branches d'inégale longueur ; d'autres, telles que *E H I*, ont leurs attaches au-bas de deux mailles différentes, pendant que les deux branches des accrues *C F K* répondent au-bas d'une maille où aboutit déja une branche des autres mailles *B E I*. On aura peine à concevoir que d'un tas de mailles de formes si irrégulieres & si bisarrement arrangées les unes à l'égard des autres, il puisse résulter un filet, *Fig.* 4, composé de mailles en losange, d'une forme réguliere & qui soient régulierement arrangées.

A l'égard de la forme ovale des mailles que nous avons représentées dans les Figures 1, 2, 3 de la Pl. II, elle dépend de ce que ces mailles ont été dessinées comme elles se montrent au sortir de dessus le moule. Et de même que les mailles de la Figure 8, *Pl. I*, ne prennent la forme de losange qu'elles doivent avoir, que quand on les a assujetties par les mailles qu'on a faites au-dessous ; celles des Figures 1, 2 & 3 de la Planche II, prendront aussi naturellement la forme qu'elles ont dans la Fig. 4. Il ne nous a pas même été possible de les représenter d'une façon plus avantageuse ; parce que tant qu'on travaille ce filet, on n'apperçoit aucune maille ; tous les fils rapprochés les uns des autres n'offrent qu'un faisceau, *Fig.* 5. Mais afin de donner une idée de la forme & de l'attache des mailles, nous les avons représenté dans les Figures 1, 2 & 3 un peu ouvertes & à peu-près comme elles sont lorsqu'elles sortent de dessus le moule.

A l'égard des mailles longues *D G*, ainsi que des accrues *C F K*, elles ne paroissent point dans le filet *Fig.* 4, elles restent fermées au bord du filet, où elles forment une bordure, ou une espece d'enlarmure, qu'on apperçoit en *A C* & en *B C*, *Fig.* 4. Les mailles que l'on réunit à un seul nœud pour diminuer la largeur du filet, font une bordure à-peu-près pareille, en *A D* & en *B D*.

Mais jusqu'à présent les mailles paroissent losanges, & nous nous sommes proposé qu'elles fussent quarrées. Elles le deviendront en effet quand on tendra le filet de façon que les côtés *C B* & *A D* soient paralleles à l'horison, & que les côtés *C A* & *B C* soient dans une situation perpendiculaire. Pour concevoir ceci il suffit de jetter les yeux sur la Figure 6 ; car on appercevra que les mailles losanges de la partie du filet *A C B D* deviendront quarrées, lorsque l'angle aura été porté en *E*. Alors ces mailles prenant la forme qu'indiquent les lignes ponctuées, elles seront quarrées comme celles de la partie du même filet *A C*, *F G*.

Comment on fait un Filet à mailles quarrées ; qui soit plus long que large.

On est souvent dans le cas de faire à mailles quarrées des filets qui ont beaucoup plus de longueur que de largeur. Pour y parvenir, on prend d'abord avec une ficelle la mesure de la longueur & de la largeur qu'on se propose de donner au hamau qu'on va travailler.

Il eſt clair que la partie *A B D*, *Fig.* 7, *Pl. II*, eſt égale à la partie *A C D*, ou que la ligne *A B* eſt égale à la largeur *A C* du filet; puiſque ſi l'on plie le filet par la ligne *A D*, le point *C* ſe portera ſur *B*.

Il faut commencer par former la premiere maille en *A*, & continuer à former les mailles, comme nous l'avonsdit en parlant de la Figure 4, jettant une accrue du côté de la droite à toutes les rangées juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à la ligne *B D*; alors, pour faire la partie *B E D F*, on continuera à jetter des accrues à toutes les rangées, du côté de la droite; mais auſſi à toutes ces mêmes rangées, on raſſemblera dans un même nœud deux mailles du côté de la gauche, c'eſt-à-dire qu'au bout de chaque rangée de mailles, du côté *D F*, on jettera une accrue, & à l'autre bout *B E* on réunira deux mailles dans un même nœud.

On continuera ainſi juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à *E F*: alors, comme il faut terminer le filet en pointe, on ne jettera plus d'accrue, mais on continuera à prendre à toutes les rangées deux mailles dans un même nœud, juſqu'à ce que le filet ſoit réduit à n'avoir plus qu'une maille en *G*, & cette maille le terminera comme il a été commencé par la maille *A*.

Quand ce filet ſera tendu, il ſera quarré-long, & ſes mailles quarrées.

ARTICLE NEUVIEME.

Maniere de faire un Trémail, Tramail ou *Filet contre-maillé.*

Nous avons déja dit quelque choſe des filets contre-maillés qu'on appelle *Trémails* ou *Tramails*, & ſouvent parmi les Pêcheurs, *Tramaux*. Il nous reſte à expoſer la maniere de les faire.

Cette eſpece de filet, *Pl. I*, *Fig.* 3 *&* 4, eſt formée de trois rets poſés les uns devant les autres. Les deux rets extérieurs *A*, qui ſont à grandes mailles, ſe nomment les *Aumées* ou les *Hamaux*; & celui *B*, qui eſt renfermé entre deux, s'appelle la *Nappe*, la *Toile* ou la *Flue*.

On fait les aumées fort ſouvent en mailles quarrées, *Fig.* 4: cependant on peut ſans inconvénient les faire en mailles à loſanges, *Fig.* 3, & beaucoup de Mailleurs ſuivent cet uſage. Comme il faut que ces aumées ſoient fortes, on y emploie de la ficelle faite de quatre fils forts & bien travaillés. On doit choiſir de la ficelle plus groſſe pour les grands filets, que pour les petits: mais il eſt toujours important qu'elle ſoit faite de bon fil bien fort. Les mailles des aumées ſont toujours grandes, & on en voit qui ont depuis 6 pouces en quarré juſqu'à preſque un pied. Il faut qu'elles ſoient aſſez grandes pour que les Poiſſons qu'on ſe propoſe de prendre, puiſſent paſſer à travers; car ce ne ſont point les aumées qui doivent les arrêter, mais la flue, qui doit prêter à l'action du Poiſſon, & faire une bourſe dans laquelle le Poiſſon ſe trouve embaraſſé. Les aumées ſervent à ſoutenir la flue: & elles le font mieux quand leurs mailles ſont moins ouvertes, que lorſqu'elles ont beaucoup d'ouverture.

La *Toile*, ou la *Flue*, ſe fait toujours en mailles à loſanges, qui ont depuis un pouce juſqu'à deux pouces & demi d'ouverture; avec du fil retors en deux, qu'on choiſit plus ou moins fin ſuivant l'eſpece de pêche qu'on ſe propoſe de faire.

Ce rets doit avoir deux fois ou deux fois & demie l'étendue des aumées, afin qu'il ſoit toujours flottant entre-elles, & qu'il puiſſe aiſément faire les bourſes où le Poiſſon s'engage.

Nous ne dirons rien ſur la façon de mailler ces deux ſortes de rets, parce que nous n'aurions rien à ajouter à ce que nous avons dit plus haut. Mais ſuppoſant ces trois rets maillés, il faut expliquer comment on doit les monter pour faire le filet qu'on nomme *Tramail*.

On s'établit dans une grande place bien unie, & nette de feuilles, de brins de bois, de pierres & de grandes herbes. On étend une des aumées, & on l'attache bien tendue par les quatre coins au moyen de piquets qu'on paſſe dans les boucles *C* des angles, *Fig.* 4. Enſuite on paſſe dans le dernier rang de mailles de la flue, en ſuivant tout ſon pourtour, une ficelle bien travaillée & qui n'ait point de nœuds.

On attache cette ficelle, ainſi que les angles de la flue, aux mêmes piquets où l'on a attaché précédemment l'aumée: les ficelles doivent être bien tendues; mais la flue ne l'eſt pas, étant beaucoup plus grande que l'aumée. Ainſi en conduiſant la corde de la flue avec les bords de l'aumée dans les mains, pour que cette corde & le bord ſe ſuivent exactement, on attache la corde aux mêmes piquets qu'on a paſſés dans les anſes qui ſont au coin de l'aumée.

Comme la flue eſt beaucoup plus étendue en tout ſens que l'aumée, il faut lui faire faire des plis ſur ſa corde; de façon cependant qu'ils ſoient répartis le plus réguliérement qu'il eſt poſſible, afin qu'elle fronce & faſſe poche aſſez uniformément dans toute l'étendue du filet.

Tout étant ainſi diſpoſé, on met par-deſſus la flue la ſeconde aumée, & on la tend comme

la

la premiere par les boucles des angles, qu'on passe dans les mêmes piquets.

Les trois rets étant ainsi placés bien régulièrement les uns sur les autres; pour empêcher qu'ils ne se dérangent, on forme quelques révolutions d'un fil retors, qui comprend les bords des deux aumées & la corde de la flue, & on fait un nœud à chaque endroit où l'on rencontre les mailles des aumées, comme on le voit en *D D*, *&c. Fig.* 4. Il faut encore, environ de trois en trois pieds dans toute l'étendue du filet, comme aux endroits *E*, auprès des angles des aumées, lier les deux aumées l'une avec l'autre par un fil retors; afin de maintenir la flue en état, & empêcher que quand on tendra verticalement le tramail, la flue ne se porte toute d'un côté. Alors le tramail est en état de servir; il ne s'agit plus que de le fortifier, en le bordant avec une corde grosse comme le doigt, ainsi que nous l'avons expliqué à l'occasion des Figures 9 & 10, *Pl. II, page* 12. Cependant il est encore fréquemment nécessaire de garnir de flottes de liége le tramail, & de le plomber; ce que nous détaillerons dans la suite.

Article dixieme.

Comment on fait les Filets Ronds, soit Cylindriques, soit Coniques.

Il s'agit ici de filets qui, étant tendus, ont une forme arrondie sur leur longueur. Dans les uns, cette forme répond à celle du corps d'un bluteau ou d'une barique: Nous les nommons *Cylindriques*. Ceux que nous appellons *Coniques* ont plus de diametre par un bout que par l'autre: de ce genre est le Verveux, *Fig.* 6, *Pl. I.* La suite de cette Section offrira plusieurs especes de l'un & l'autre genre de filets ronds.

On se rappellera qu'en faisant un filet en nappe, il faut à chaque rangée de mailles retourner le filet pour former une autre rangée en revenant sur ses pas; tout cela a été clairement expliqué à l'occasion de la Figure 8, *Pl. I.* Pour faire un filet rond, il faut joindre les mailles 12 & 1 de la Figure 8 par une maille intermédiaire, qui doit former la premiere du second rang. Il est évident que cela ne pourroit pas s'exécuter si on avoit fait la levure sur une corde tendue *A B*, *Fig.* 8: mais la réunion devient possible quand on a fait la levure en paquet dans une anse de corde, *Fig.* 7. C'est aussi ce que font les Mailleurs.

Pour rendre cette opération plus sensible, nous supposons qu'on ait fait la levure sur la circonférence d'un cerceau, *Fig.* 13, & que la premiere maille soit *b*. Quand on aura parcouru toute la circonférence du cerceau, la derniere maille de cette rangée sera *a*. Il s'agira de joindre les deux mailles *a* & *b*; ce qu'on fera par une maille intermédiaire, laquelle doit commencer la seconde rangée, qu'on poursuivra en tournant toujours de la gauche vers la droite. Le fil, après avoir formé le nœud qui réunit par en haut les mailles *a b*, descend entre elles pour contourner à l'ordinaire le moule placé sous la maille *b*, & y faire un nœud en *i*; d'où résulte une maille allongée, qui, tenant à la maille *b* par le haut & par le nœud *i*, reste pendante en *k*, jusqu'au moment où la derniere maille du second rang, après s'être attachée au bas de la maille *a*, laissera le fil former sur le moule une nouvelle maille, laquelle aura son attache en *k*, & ainsi rendra cet endroit anguleux. Après quoi le fil, descendant du nœud *k*, & allant s'attacher en *c*, produira une autre maille qui commencera le troisieme rang. On continuera ainsi de *c* en *f*; *g*, *&c.* au moyen du fil *h*. Cet embranchement d'une rangée à l'autre ne produit aucune difformité.

Il est évident que les filets *cylindriques* peuvent être commencés indifféremment par un bout ou par un autre, puisque les deux bouts sont semblables.

On est maître aussi de commencer les filets *Coniques* par le bout qu'on veut; car si l'on commence par le bout étroit, on élargit le filet au moyen des accrues; & si l'on commence par le bout le plus large, on étrécit le filet en joignant deux mailles dans un même nœud. Ordinairement on commence par le bout étroit; & l'on jette des accrues.

Article onzieme.

Maniere de travailler un Filet rond qui ait une ou plusieurs entrées semblables à celle d'un Verveux, & que quelques-uns nomment des Goulets.

Je prends pour exemple le Verveux, *Fig.* 6, *Pl. I*, qui a dans son intérieur une entrée ou goulet *f g a*. Nous ferons observer que le goulet, qui commence en *f g*, pourroit ne commencer qu'en *i h*.

Il faut commencer le filet en rond comme

nous l'avons expliqué à l'article précédent, & le pourſuivre de même, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à l'endroit où l'on veut commencer le goulet. Alors, comme il faut faire deux filets diſtincts, un pour le corps du filet, l'autre pour le goulet; ou plutôt, comme il faut à l'endroit où doit commencer le goulet, détacher un filet dans l'intérieur de celui qui forme le corps du verveux: cela ſe fait aiſément & d'une façon très-ingénieuſe au moyen des *Mailles Doubles* pareilles à celles que nous avons repréſentées au bas du filet, *Fig.* 11. On travaille donc le filet tout en rond & en mailles ſimples juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à l'endroit *n m*, où doit commencer l'ouverture du goulet. Alors on charge une aiguille avec deux fils qu'on prend ſur deux pelottons; & l'on fait avec cette aiguille un rang de mailles qui ſe trouvent doubles, comme on le voit à la rangée *A B*, *Fig.* 11; où, pour mieux diſtinguer ces deux mailles, nous en avons repréſenté une ponctuée. Lorſque cette rangée ſera faite, on coupera les deux fils, & on recommencera à travailler avec une aiguille chargée d'un fil ſimple: mais à chaque maille il faudra avoir l'attention de ne prendre qu'un des deux fils de la maille double; par exemple, celui qui eſt marqué d'un trait plein, ſi c'eſt pour le corps du filet, réſervant pour le goulet le fil ou la maille qui eſt marquée par des points; c'eſt-à-dire, qu'il faudra à chaque maille double ne prendre qu'un fil pour former le corps du filet, & réſerver l'autre pour la tête du goulet qu'on fera enſuite.

Si on veut ménager dans l'intérieur du filet pluſieurs goulets les uns au-deſſus des autres, comme cela ſe pratique quelquefois; il faudra faire autant de rangées de mailles doubles qu'il y aura de goulets.

Il y a des Mailleurs qui travaillent différemment les verveux; ils les commencent par la pointe *a* du goulet, où ils font des pigeons qui ſerviront à attacher cette pointe au bout *e* du verveux, au moyen de pluſieurs lignes déliées. Quand ils ont fait les pigeons & la levure, ils augmentent continuellement le diametre du filet en jettant des accrues, & ils donnent à la partie qui doit faire le goulet la forme d'un entonnoir, qui doit ne s'étendre que juſqu'aux bords du goulet *n b m*: il faut que le reſte aille un peu en rétréciſſant, pour faire le corps du filet *z l m n*. Quand on a pourſuivi ce travail juſqu'à la longueur du corps du verveux *l n*, on replie en dedans la partie *m n a*, ce qui forme le goulet; & la partie *z l m n* fait le corps du verveux, qu'on ferme par une pointe *l e z*: & on forme en *e* une anſe de corde, laquelle tient tendues des lignes aſſez fines qui communiquent avec la pointe *a*. Dans l'endroit du pli *n m*, on paſſe entre les mailles une baguette menue & pliante, dont on fait un cerceau *n m b* qu'on nomme *Trouelle*. Elle ſert à tenir le verveux ouvert. Quelquefois on en met une petite, *h i*, dans le goulet; & il y en a d'autres *d c*, *p q*, *l z*, en différens endroits de la longueur du verveux.

Comme les endroits où ſont les trouelles fatiguent plus que le reſte du filet, on y fait deux rangs de mailles doubles, entre leſquelles on paſſe les baguettes qui doivent former les trouelles.

Voilà le verveux fini. Cependant pour engager le Poiſſon à entrer dans le goulet, on fait en grandes mailles, au-devant de ſon embouchure, un évaſement *r s t*, qu'on nomme la *Coeffe*, & que l'on ſoutient par une portion de cercle que les Pêcheurs appellent l'*Archet*. Ses deux bouts *s t* ſont tenus écartés pour faire une ouverture convenable, par une corde tendue de *s* en *t*, laquelle eſt lacée dans les mailles du bord d'en bas de la coeffe, depuis le bord du verveux *m*, juſqu'à l'archet *s t*.

ARTICLE DOUZIEME.

Raccommodage des Filets.

BIEN des gens qui ſavent faire des filets, ignorent la maniere de les raccommoder. Cependant, comme nous l'avons dit, il eſt plus important aux Pêcheurs de *raccommoder*, *radouber* ou *ramender* par eux-mêmes leurs filets, que de ſavoir en faire de neufs, puiſque l'entretien des filets en prolonge la durée de plus de moitié. Un filet qui a quelques mailles rompues, aura bientôt un grand trou ſi on ne le raccommode pas au plutôt.

Pour expliquer le plus clairement qu'il nous ſera poſſible comment on doit raccommoder un filet, nous ſuppoſons que le filet, *Pl. IV*, *Fig.* 1, a un trou au milieu de l'eſpace où les mailles ſont marquées par des points. Il faut commencer, comme diſent les R'habilleurs, par *Couper le filet*; c'eſt-à-dire, qu'il faut augmenter le trou, non-ſeulement en coupant ou retranchant tout ce qui eſt endommagé, mais de plus en entamant ſur ce qui ne l'eſt pas; de façon que toute la circonférence du trou ſoit terminée par des angles de mailles, à la pointe deſquels on ménage le nœud qui retient la maille du vieux filet. Tout cela eſt repréſenté dans la Figure 1, *Pl. IV*. Les endroits qu'on doit

couper ſont indiqués par de petites lignes tranſverſales, au-deſſus deſquelles on voit le nœud du vieux filet, qu'il eſt important de ménager. On y conſerve tant ſoit peu des branches qui en ſortoient, pour former une autre maille : c'eſt pourquoi la barre & la lettre *a* ſont à quelque diſtance du nœud.

Aux endroits marqués *a*, les deux jambes des mailles ſont coupées, & on n'a coupé qu'une jambe en deux endroits marqués *b* : la ſuite du diſcours fera voir la raiſon de cette différence.

Il faut donc concevoir que, quand on a coupé le filet, toutes les mailles ponctuées n'exiſtent pas ; elles indiquent ſeulement les mailles qui ont été détruites, & qu'il faut remplacer par de neuves.

Il eſt évident que cet endroit ne peut être bien rétabli, ſans que les mailles qu'on formera, reſſemblent le plus parfaitement qu'il ſera poſſible, à celles qui ſont repréſentées par les lignes ponctuées.

Pour comprendre l'ordre qu'il faut ſuivre en formant ces mailles, il ſuffit de jetter les yeux ſur la Fig. 2, *Pl. IV*. Suppoſons que l'on commence à droite, on arrête d'abord le fil à l'endroit *A*, au-deſſus du nœud de l'une des mailles qu'on a coupées. Enſuite on fait la maille *A B* ; puis la maille *B C*, & la maille *C D*.

A tous les angles *A B C D*, il y a pour lors deux nœuds, dont l'un eſt celui qui formoit la maille du vieux filet ; & par-deſſus, eſt celui qu'on a fait pour la nouvelle maille. Cela doit être de même à tous les angles de celles qui aboutiſſent à la circonférence du trou. Il n'en ſera pas ainſi pour les mailles qu'on formera au milieu ; celles-ci n'auront qu'un nœud, comme les mailles ordinaires de tous les filets.

Toutes les mailles qu'on vient de faire *A B*, *B C*, *C D*, ſont rondes dans la Figure 2. Mais après ce que nous avons dit dans les *Articles* 3 & 4, on doit concevoir que quand on aura fait au-deſſous un autre rang de mailles, ces premieres deviendront anguleuſes, comme l'indiquent les lignes ponctuées *A H B*, *B G C*, *C F D*. C'eſt pourquoi, en parlant du ſecond rang de mailles, nous ne les ferons pas aboutir en *h g f*, qui ſont les points où répondra le nœud, mais en *H G F*, à cauſe que les mailles prendront cette forme : ayant prévenu de ceci, reprenons la ſuite des mailles.

Nous ſommes reſtés en *D* ; il faut deſcendre en *E*, pour gagner le niveau du ſecond rang de mailles.

Pour cela on fait la ſimple *Jambe* qui s'étend de *D* en *E*. Enſuite, revenant ſur ſes pas, ou de la gauche à la droite, parce qu'on ne peut pas retourner le filet, on fait la maille *E P F*, puis la maille *F N G* ; la maille *G L H* ; enfin la jambe *H I*, comme on a fait à gauche la jambe *D E*. Si le trou avoit plus de largeur que celui qui eſt repréſenté ſur les *Figures* 1 & 2, on feroit un troiſieme rang de mailles de droite à gauche, puis une jambe, un quatrieme rang de mailles de la gauche à la droite, & ainſi toujours alternativement juſqu'à ce que toute l'étendue du trou fût remplie de mailles. Dans l'un & l'autre cas, il s'agit de fermer enſuite le trou par en bas, & y joindre les nouvelles mailles qu'on vient de faire, avec celles du vieux filet. Pour cela on fait une jambe *I K* en deſcendant ; puis une autre *K L*, en montant, qui s'attache au milieu *l* de la maille *H L G* ; & on continue à joindre les nouvelles mailles aux anciennes, par des jambes ſemblables à *L M*, *M N*, *N O*, *O P* & *P Q*, où ſe termine le fil.

Le trou qui étoit au filet & que nous avons marqué par des lignes ponctuées, ſe trouve ainſi fermé par des mailles régulieres, comme l'indiquent les lignes ponctuées.

Il eſt ſenſible que s'il ne manquoit à un filet qu'un brin *R S* (*Fig.* 2) qui fût rompu, on le rétabliroit en remplaçant le fil par une jambe qui s'étendroit de *R* en *S*. S'il y avoit deux fils rompus, comme *V T*, *V X*, on rétabliroit ce petit accident en faiſant une jambe de *T* en *V*, & une autre de *X* en *V*. Ces exemples ſuffiſent pour faire appercevoir qu'il n'eſt pas toujours néceſſaire de couper le filet & d'augmenter le trou, comme nous l'avons dit plus haut. Quelques Mailleurs, qui trouvent de la difficulté à bien couper d'abord le filet, commencent par former des mailles ; & à meſure qu'ils ſentent avoir beſoin d'un nœud pour former les autres mailles, ils coupent du filet ce qui les embarraſſe.

Comme on ne ſe ſert point de moule pour r'habiller, on fait tous les nœuds ſur le pouce ; & afin que les mailles ſoient d'une égale grandeur, on paſſe deux doigts de la main gauche dans les mailles qui ſont faites, & le doigt du milieu dans celle qu'on fait actuellement, appuyant avec les doigts dans l'intérieur des mailles : celle qu'on fait devient de la grandeur des autres, quand les trois doigts forment une ligne droite & horiſontale ; & pour peu qu'on ſoit habitué à ce travail, toutes les mailles ſont régulieres.

Voilà en gros la marche qu'on doit ſuivre pour r'habiller les filets. Mais ces idées générales ne ſuffiſent pas ; nous devons entrer dans quelques détails ſur la pratique uſitée dans l'art de faire les nœuds, tant pour les mailles que pour les jambes : c'eſt à quoi nous allons eſſayer de ſatisfaire. On appelle *Jambe* un fil qui, étant ſeul & dans une direction oblique, ſuffit pour établir la liaiſon que doivent avoir réciproquement deux nœuds qui ne ſont pas ſur une même ligne, tel que *E D* & *I K* dans la troiſieme figure.

Nous avons dit qu'il falloit commencer

par arrêter le fil en *A*, *Fig.* 2. Quelques-uns y font un nœud ſimple, & enſuite celui qui forme la maille ; mais d'autres (*Fig.* 3) paſſent l'extrêmité de la ficelle ou du fil entre les deux branches *c d*, par-deſſus le nœud *A* du vieux filet. Cette extrémité de la ficelle ou du fil ſe voit en *b*. On ſaiſit entre le pouce & l'index les deux branches *d c* & le nœud *A* ; puis on fait avec le fil *e* un nœud ſur le pouce, comme nous l'avons expliqué dans le 3e. *Article*. L'extrémité du fil ou de la ficelle eſt alors arrêtée en *A*, ainſi qu'on le voit dans les Fig. 2 & 3. Pour former la maille *A H B*, *Fig.* 2, on porte le fil *e* (*Fig.* 3) au nœud *B* ; on le paſſe par-deſſous le fil *f*, & par-deſſus le fil *g* : & comme on n'emploie point de moule pour régler l'ouverture des mailles, on paſſe les deux derniers doigts de la main gauche dans les anciennes mailles, & le doigt du milieu dans l'anſe *h* ; on l'appuie ſuffiſamment pour donner à la maille une ouverture convenable. Alors, ſans déplacer le doigt du milieu, on pince avec le pouce & l'index de la même main le nœud du vieux filet & l'extrémité des branches *f g* ; on fait le nœud ſur le pouce : & afin qu'il ſe place immédiatement au-deſſus du nœud du vieux filet, il faut toujours tenir bien ferme le nœud & l'extrémité des deux branches *f g*, juſqu'à ce que le nouveau nœud ſoit entiérement ſerré. Les nœuds *C* & *D*, *Fig.* 3, ſe font préciſément de même.

Il s'agit enſuite de faire la *Jambe D E*, & c'eſt le nœud *E* qui mérite quelqu'attention. Le fil qui doit faire cette jambe, part de *D* ; il paſſe ſous la branche *h*, puis ſur la branche *i*, & contourne le nœud : on met l'index deſſous ce nœud, & le pouce deſſus, pour ſerrer entre eux le fil *D E*, l'extrêmité des branches *h i*, & le nœud du vieux filet ; & on tient le tout bien ferme juſqu'à ce que le nœud ſur le pouce ſoit ſerré. Mais, à cauſe de la poſition de la maille, il faudra conduire de *i* en *h* par-deſſous les deux branches *i h*, l'aiguille qui doit entrer dans la grande anſe qu'on aura projettée ſur la main gauche.

On conçoit que, pour faire réguliérement la maille, il faut que la jambe *D E* ne ſoit ni trop longue ni trop courte : & cela s'exécute aiſément en portant d'abord le nœud *E* du vieux filet à la hauteur où il doit être pour répondre à l'angle *F* de la maille *C F D*.

On procede enſuite au travail des mailles *P*, *N*, *L*. Cette rangée de mailles ſe fait à l'ordinaire ; excepté que, quand il faut les travailler de droite à gauche, il eſt néceſſaire de changer la poſition de la main gauche. Pour le rang des mailles qu'on fait de gauche à droite, le deſſus de la main doit être en haut ; les deux derniers doigts ſont paſſés au côté gauche, dans deux anciennes mailles ; & le doigt du milieu dans celle qu'on fait ; ce qui regle la grandeur de celle-ci, comme il a été dit plus haut. Au contraire pour les mailles qu'on fait de droite à gauche dans le ſecond rang & dans les ſuivants, le dehors de la main gauche étant tourné vers le bas, il faut paſſer les doigts ſous le filet, mettre les deux derniers doigts dans les mailles qui ſont faites, & le doigt du milieu dans celle qu'on fait actuellement, fermant un peu les doigts pour tendre les mailles & égaler la maille que l'on fait, avec les autres. Alors on pince entre le pouce & l'index le nœud & les fils de la maille ſupérieure, par le côté, de ſorte qu'il faut que le pouce & l'index ſoient poſés comme horiſontalement ; & on fait le nœud ſur le pouce, préciſément de même qu'on a fait pour le rang de mailles qui alloit de gauche à droite ; c'eſt-à-dire, que la projection de l'anſe & la marche de l'aiguille pour former le nœud, ſe portent toujours au côté gauche. L'habitude fait qu'on exécute ſans aucune gêne ces divers mouvements, que l'on croiroit volontiers occaſionner de la contrainte.

Nous voilà arrivés au nœud *H* : & il s'agit de faire la jambe *H I*, pour deſcendre au rang inférieur d'anciennes mailles. On paſſe d'abord le fil qui part du nœud *H*, ſous le fil *m* & ſur le fil *n* ; on introduit le doigt index renverſé, dans la maille, entre le fil *m* & le fil *n* ; on le poſe ſous le nœud *I*, & le pouce en-deſſus, afin de ſerrer entre ces deux doigts le fil de la jambe *H I*, ces deux fils *m* & *n*, & le nœud du vieux filet. Pour finir le nœud qui doit arrêter cette jambe, on mene l'aiguille ſous le fil *H I* ; enſuite ſeulement ſous le fil *m* ; puis dans la grande anſe deſtinée à former le nœud ſur le pouce.

Pour faire la jambe *I K*, le fil qui part de *I*, paſſe ſous la branche *O* ; enſuite on ſaiſit entre le pouce & l'index le fil de la branche en *K*, obſervant de lui donner la longueur convenable pour former réguliérement la maille *I K L* : car, comme le nœud *K* n'eſt ſoutenu par rien, il faut le ſupporter en l'air par le pouce & l'index en même-temps que le fil *I K*, pour que le nouveau nœud ſe trouve dans une poſition relative à celle des branches qui forment les mailles voiſines. Conſervant donc cette attitude, au lieu de projetter la grande anſe ſur le pouce, on la forme en devant de ſoi ; c'eſt-à-dire, qu'on la porte en en-bas vers le dedans du bras gauche, comme on le voit en *q* : on remonte enſuite le fil vers *p* ; on contourne l'ancien nœud *K* & la branche *o* ; & tenant l'aiguille dans un ſens contraire à celui de la poſition où elle étoit pour les autres mailles, on la paſſe ſous le fil *r*, pour entrer dans l'anſe *q*, & ſortir par-deſſus le fil *s* : alors tenant toujours le nœud élevé & bien ſerré entre le pouce & l'index,

l'index, on tire vers la droite le fil *t*, & le nœud eſt fini.

Pour faire enſuite une jambe qui s'étende de *K* en *L*, ayant paſſé le fil dans la maille *L*, on pince entre le pouce & l'index l'angle de cette maille, ainſi que le fil qui forme cette jambe; & on fait le nœud ſur le pouce.

Nous avons déja dit que la maniere de former le bas de la repriſe des mailles, conſiſte à joindre les mailles qu'on vient de faire avec celles du vieux filet, au moyen des jambes *K L*, *L M*, *M N*, *N O*, *O P & P Q*. Or, les nœuds *M O Q* ſe font comme nous l'avons expliqué pour le nœud *K*, & les nœuds *N P*, comme le nœud *L*. Ainſi nous pouvons nous diſpenſer de répéter ce que nous avons expliqué relativement à ces deux nœuds.

Article treizieme.

Comment on garnit de Leſtes & de Flottes les bords des Filets.

Nous avons expliqué comment on borde & on enlarme les filets; mais dans quantité d'occaſions, il faut faire en ſorte que les filets ſe tiennent verticalement dans l'eau. On produit cet effet en attachant des corps légers au bord du filet qu'on veut fixer en enhaut, & des corps peſants au bord qui doit être en en-bas. Les corps plus légers que le volume d'eau qu'ils déplacent, tirant le filet vers la ſurface de l'eau, tandis que les corps peſants ou le leſt les tirent vers le fond, on ſe procure deux forces antagoniſtes qui agiſſent pour maintenir le plan du filet dans une poſition verticale.

§. 1. *Comment on garnit de Corps légers ou de Flottes le bord du Filet qui doit tendre vers la ſurface de l'eau.*

Quand les filets ſont imbibés d'eau, ils tombent en paquet au fond. Pour qu'ils ſe tiennent dans l'eau verticalement, il faut garnir le bord qui doit tendre vers la ſurface de l'eau avec des corps ſpécifiquement plus légers que ce fluide : c'eſt ce qu'on appelle des *Flottes*.

Quand il s'agit de ſoutenir des filets très-peſants, on ſe ſert de barils exactement fermés pour que l'eau n'y puiſſe entrer. Quelquefois des raiſons d'économie engagent les Pêcheurs à former leurs flottes avec de petits faiſceaux de roſeaux bien ſecs; mais communément on les emploie pour former des bouées ou des ſignaux.

Aſſez ſouvent les Pêcheurs forment leurs flottes avec de petites planches de bois fort légers & très-ſecs, du Sapin, du Tremble, du Tilleul, &c.

Mais le mieux eſt de former les flottes avec du liege. Cette ſubſtance a l'avantage d'être beaucoup plus légere que le volume d'eau qu'elle déplace; ſur-tout quand le liege eſt de bonne qualité, ſouple ſous les doigts, & qu'il n'a point de grands pores comme ſont les mauvais liéges durs & ligneux.

Un autre avantage du liége eſt de ſe pénétrer bien plus difficilement d'eau que toutes ſortes d'eſpeces de bois, ce qui fait qu'il conſerve très-long-tems ſa légéreté étant ſubmergé. Ces propriétés font qu'on l'emploie préférablement à toute autre matiere pour former ce qu'on nomme *les flottes*

On ſuit différentes méthodes pour attacher les corps légers à la corde, *Fig.* 8, *Pl. II*, qui repréſente la corde qui borde le haut du filet, telle que *A B*, *Fig.* 10. Quelquefois on perce les petites planches ou les tables de liege, tantôt comme en *D*, le plus ſouvent comme en *C*; & réuniſſant les deux bouts de la petite corde qui traverſe le liege, on la lie à la corde du filet : Ou bien, ayant taillé les lieges en rond, comme *A*, ou en quarré, comme *B*, on les perce d'un trou dans lequel on fait paſſer la corde; & on aſſujettit ces flottes entre deux nœuds.

Mais le mieux eſt d'embraſſer la corde par deux morceaux de liege qui, étant réunis par un enlacement de bitord, forment comme des boutons en olive, ainſi qu'on le voit en *E*.

De quelque façon qu'on attache les flottes à la corde qui borde le haut du filet, il convient de proportionner le volume & le nombre des flottes à l'étendue & à la peſanteur du filet; car il faut beaucoup plus de flottes pour ſoutenir un grand filet à mailles ſerrées & fait de ficelle, que celui qui ſeroit fait d'un fil fort délié dont les mailles ſeroient grandes, & qui auroit peu de chûte.

§. 2. *Comment on garnit de Leſt le bord inférieur d'un Filet.*

Il eſt évident que ſi l'on ne chargeoit pas de quelques corps peſants le bas d'un filet dont le haut ſeroit garni de flottes, les flottes entraîneroient tout le filet vers la ſurface de l'eau; & la moindre agitation du fluide empêcheroit que le filet ne ſe tînt dans une poſition verticale. Il faut donc, pour que le filet ſoit bien tendu, enleſter le bas, ou le charger de quelques poids qui tendent à l'entraîner vers le fond de l'eau. On forme quelquefois ce

leſt avec des cailloux, qu'on amarre comme nous l'avons ſuffiſamment expliqué dans la premiere Section, en parlant des cordes. Mais communément le leſt qu'on met au-bas des filets ſe fait avec du plomb : c'eſt ce qu'on appelle la *Plombée*. Les Pêcheurs ſuivent différentes méthodes pour former cette plombée.

Pour de petits filets légers, des balles de plomb, percées comme des grains de chapelet, ſont ſuffiſantes. Mais pour de grands filets qu'il faut beaucoup charger de leſt, on a un moule formé de deux pierres qui s'ajuſtent exactement l'une ſur l'autre. Chacune de ces pierres eſt creuſée d'une gouttiere; & étant jointes l'une à l'autre, elles forment un cylindre, dans l'axe duquel on place une broche de fer qui eſt un peu plus groſſe d'un bout que de l'autre, pour qu'on puiſſe la retirer plus aiſément du cylindre de plomb qu'on aura fondu. On coule du plomb fondu dans ce moule ainſi ajuſté; & quand on a retiré la broche de plomb, on a un petit tuyau ſemblable à la *Figure* 20, *Pl. I.* En enfilant une corde dans ces tuyaux, on forme la plombée.

Plus communément on a de petites plaques de plomb, *Pl. I*, *Fig.* 21, qu'on creuſe en gouttiere *b b* dans le milieu, pour y loger la corde ſur laquelle on roule le plomb à petits coups de marteau; & pour aſſujettir encore mieux les plaques de plomb, on rabat ſur la corde les languettes *a a*. Enfin, on peut ſe contenter, *Fig.* 22, d'envelopper la corde avec une bande de plomb, & l'aſſujettir à petits coups de marteau, comme on fait un ferret au bout d'un lacet.

Quelque méthode qu'on ſuive pour attacher le plomb à la corde, il faut proportionner le poids du leſt à la grandeur du filet & à l'uſage qu'on en veut faire : quelquefois, par exemple, il convient que le filet ſe tienne entre deux eaux; alors il ne faut que peu de leſt, & ſeulement ce qui convient pour tenir le filet tendu. Si l'on mettoit trop de leſt, il entraîneroit le filet au fond de l'eau, ou bien il faudroit augmenter beaucoup la flottée. Au contraire ſi l'on veut que le filet ſe porte au fond de l'eau, il faut fortifier la plombée, & ne mettre de flottes que ce qu'il en faut pour ſoutenir verticalement le filet.

Nous aurions bien d'autres choſes à dire ſur la proportion qu'il faut obſerver, ſuivant différentes circonſtances, entre le leſt & les flottes. Mais il ſera mieux de n'en parler que quand l'occaſion s'en préſentera, relativement aux différentes Pêches.

ARTICLE QUATORZIEME.

Du Tanage & de la Conſervation des Filets.

IL eſt probable que le Tan n'agit pas ſur les filaments des végétaux, comme ſur les fibres de toutes eſpeces qui compoſent la peau des animaux. Cependant c'eſt une choſe reconnue, que les cordes, les filets & les toiles, qui ſont expoſés à l'eau, durent plus long-temps quand ils ont été tannés, que ceux qui n'ont pas eu cette préparation. Si l'expérience journaliere des Pêcheurs ne les en avoit pas perſuadés, ils s'épargneroient une opération qui eſt pénible & qui leur occaſionne une dépenſe conſidérable. Mais pour qu'elle produiſe le bon effet qu'on en attend, il faut la faire avec des ſoins & des attentions qui ſont indiſpenſablement néceſſaires, & que nous nous propoſons de détailler dans cet article.

Le *Tan* eſt fait avec des écorces de jeunes branches d'arbres, deſſéchées & réduites en poudre. La Bruyere (*Erica*); le Fuſtet (*Cotinus Coriaria*); les Sumacs (*Rhus*) de pluſieurs eſpeces; l'Aune (*Alnus*); le Noyer (*Nux*); le Saule (*Salix*); ſont employés à cet uſage : mais aucune écorce n'eſt autant eſtimée que celle du jeune Chêne. Pour faire le meilleur Tan, on enleve durant la ſaiſon de la ſeve, vers la fin d'Avril ou au commencement de Mai, l'écorce claire & vive des jeunes Chênes qui ſont vigoureux; car les écorces brunes, gerſées & chargées de lichen, ne fourniſſent qu'un tan de médiocre qualité *.

Quand ces arbres ſont en pleine ſeve, & que leur écorce ſe détache aiſément du bois, on fait avec une ſerpe, au bas du tronc, & immédiatement ſous les branches, une entaille circulaire qui coupe l'écorce, & qui s'étend juſqu'au bois. On joint enſuite les deux entailles par une autre coupe longitudinale qui s'étend depuis l'entaille du haut juſqu'à celle du bas; & en introduiſant entre l'écorce & le bois, un coin fait de quelque bois dur, ou d'un gros os, on enleve toute l'écorce; qui, à meſure qu'elle ſe deſſeche, ſe roule ſur elle-même, & reſſemble aſſez à des bâtons de cotterets. On abat ſur le champ les arbres écorcés, pour en faire cet eſpece de bois qu'on nomme *Pelard*. Et quand les écorces ſe ſont deſſéchées à un certain point, on en forme des bottes, qu'on peut conſerver long-tems à couvert de la pluie ſans crainte que le tan perde de ſa qualité.

* Les Naturaliſtes reconnoiſſent pour *Lichen*, ces plantes paraſites qui ſubſiſtent aux dépens de l'écorce, & que l'on nomme vulgairement *Mouſſes*, &c.

Pour disposer ces écorces à être employées en tan, il faut les réduire en poudre assez fine. Quelques Pêcheurs qui tannent eux-mêmes leurs filets, se contentent de battre ces écorces avec des fléaux; mais ils n'en tirent qu'un parti médiocre: ils perdent ainsi beaucoup de poussiere fine qui s'évapore, & le reste est pulvérisé trop grossiérement; le mieux est de les porter à des Moulins. Il y en a de deux sortes. Les uns sont de grosses meules verticales, comme celles dont on se sert pour faire le cidre & pour broyer les graines & amandes qui fournissent de l'huile; après avoir rompu grossiérement les écorces sur une piece de bois qui forme comme un tranchant, on les met sous la meule qu'on fait tourner, & qui écrase assez bien l'écorce sans qu'il s'évapore beaucoup de poussiere.

L'autre moulin, qui est le meilleur, quoiqu'il cause un peu plus d'évaporation, est formé d'un nombre de pilons qui retombent dans une grande auge, où l'on met les écorces grossiérement rompues. Quand les écorces ont été assez bien pulvérisées, on les passe par une espece de crible, qui est fait avec du fil d'archal, & qu'on établit sur un grand cuvier. Ce qui passe par le crible est mis dans des tonnes, & vendu aux Tanneurs: ce qui est resté sur le crible repasse au moulin.

Le tan des autres écorces dont nous avons parlé, imprime aux filets une couleur quelquefois plus satisfaisante que celle du tan de Chêne. Ces tans produisent en général un bon effet, mais jamais aussi avantageux que le tan du jeune chêne; au moins est-ce le sentiment des Pêcheurs. Cependant il conviendroit peut-être d'en faire des épreuves avec soin; car j'ai vu des cuirs qui paroissoient assez bien préparés, quoiqu'on eût substitué de la bruyere réduite en poudre au tan de chêne.

Nous avons dit qu'il y a des Pêcheurs qui tannent eux mêmes leurs filets; mais comme aucuns n'ont de chaudieres assez grandes pour cette opération, ils en louent pour deux fois 24 heures ou plus de tems, de ceux qui ont des tanneries en regle, dont nous allons parler.

Les *Tanneries* sont ordinairement voûtées & établies au raiz de chaussée, *Pl. VI, Fig.* 11, où sont montées trois grandes chaudieres *A B C*, sur des massifs de maçonnerie qui excedent la hauteur des chaudieres, comme on le voit en *A B C*, de même que le sont celles des Brasseurs. Les fourneaux sont sous les chaudieres, & ils s'allument par des bouches qui répondent à un caveau construit derriere & plus bas que les chaudieres. Les Tanneurs ont des chaudieres de différentes grandeurs, pour se servir des unes ou des autres, suivant la quantité de filets qu'ils ont à préparer.

Pour faire une bonne *Tannée*, on met ordinairement deux parties & demie d'eau sur une de tan, ou cinq parties d'eau sur deux de tan; c'est-à-dire, deux barils & demi d'eau sur un de tan; & les barils de tan se mesurent comble. Ainsi dans une chaudiere qui tient 30 barils d'eau, on met douze barils de tan.

Quand on a jetté l'eau & le tan dans la chaudiere, on allume le feu du fourneau qui est dessous. Comme il faut beaucoup d'eau, on la tire avec une pompe *D*, & on la conduit dans les chaudieres par des dalles en gouttieres *E*.

Les chaudieres sont ordinairement cinq à six heures, depuis que le feu est allumé, sans commencer à bouillir, quoique l'on ait soin de les couvrir avec des planches pour augmenter la chaleur.

Quand le bouillon commence à se former, le tan se gonfle & s'éleve avec tant de force, qu'un seul bouillon pourroit en faire perdre un ou deux *Barils*, qui contiennent chacun environ 130 pintes, mesure de Paris. Pour prévenir cet accident, les Tanneurs tirent avec des especes de cuillers, *Fig.* 6, une partie de la liqueur, qu'ils mettent dans des tonnes, *Fig.* 3; & ils soutiennent le bouillon pendant qu torze, seize ou dix-huit heures. A mesure que la tannée diminue, ils remettent dans la chaudiere celle qu'ils ont déposée dans les tonnes.

Après que l'eau a bien tiré la substance du tan, & que le Tanneur juge que sa tannée est bien faite, il retire avec un lanet, *Fig.* 5, tout le tan qui est dans la chaudiere. L'ouvrier, *A*, *Fig.* 11, qui est occupé à ce travail, met ce tan dans une manne, *F Fig.* 11, (ou au bas de la planche, *Fig.* 4). Quand elle est pleine, il la transporte sur la tonne *G*, *Fig.* 11, pour ne pas perdre la liqueur, qui est la partie précieuse. Pendant cette opération, l'on continue toujours le feu sous la chaudiere, afin d'entretenir la tannée bouillante jusqu'à ce qu'on y plonge les filets: ce qu'on juge nécessaire pour qu'ils se pénetrent bien de cette tannée.

On place dans le fond les filets neufs, & les autres par-dessus, jusqu'à enfaiter les filets les uns sur les autres, comme on le voit dans la chaudiere *B*, *Fig.* 11. Mais le Tanneur a soin de former sur le devant de la chaudiere une cloison de planches, pour pouvoir puiser continuellement de la tannée, qu'il verse sur les filets, comme le fait l'ouvrier *B*; ce qu'il continue jusqu'à ce que toute la tannée soit consommée.

On tanne différemment les *Cordages*. Quand la tannée a bouilli quelques heures, on met avec une gaffe, *Fig.* 7, les pieces de cordage roulées, dans la chaudiere, où

on les tient une couple d'heures dans la tannée bouillante. On les tire enſuite avec la gaffe, pour en mettre d'autres à leur place; ce que l'on continue juſqu'à ce que la tannée ſoit épuiſée. On paſſe auſſi les cordages dans le gaudron; & cela peut ſe faire de différentes manieres: mais nous renvoyons pour cela, à ce que nous en avons dit dans le *Traité de la Corderie*, réimprimé en 1769.

On peut faire bouillir dans de nouvelle eau le tan qu'on a retiré de la chaudiere, & qu'on a mis égoutter dans des mannes ſur des futailles. Cette *ſeconde tannée* peut ſervir à donner une petite impreſſion de tan aux filets & aux cordages neufs qu'on ſe propoſe de tanner, ce qu'on nomme *Débouillir*. On ſe ſert encore de cette foible tannée pour redonner une impreſſion de tan aux filets précédemment tannés, & qui ont blanchi par le ſervice. Enfin ces foibles tannées, qu'on fortifie quelquefois avec du tan neuf, ſervent à tanner de la toile pour les voiles.

On étend & on fait ſécher les filets, les cordes & les toiles qui ont été tannés, *Pl. VI*, *Fig.* 12. Et il eſt important de les garantir de la pluie juſqu'à ce qu'ils ſoient ſecs; & encore plus de la gelée, qui les endommageroit beaucoup. Mais heureuſement on peut les conſerver long-temps en tas, lorſqu'ils ſont imbibés de tan, ſans craindre qu'ils s'échauffent & qu'ils ſe corrompent. On aſſure même que des filets bien tannés ont reſté des temps conſidérables, comme ſix mois, au fond de la mer ſans avoir été conſidérablement endommagés.

Les *Inſtruments* dont ſe ſervent les Tanneurs, ſont des *Cuves* de cuivre, *Fig.* 1; des *Barils* pour contenir le tan en poudre, *Fig.* 2, leſquels doivent contenir environ 128 ou 130 pintes, meſure de Paris; des *Tonnes*, qu'ils nomment *Gonnes*, *Fig.* 3, pour y mettre l'eau qu'on retire des chaudieres; les *Mannes*, *Fig.* 4, pour égoutter le tan qu'on tire des chaudieres; des *Lanets*, *Fig.* 5, qui ſont des filets de ficelle montés ſur un cercle de fer, où eſt ſoudée une douille qui reçoit un manche de bois; un *Pucheux* ou *Puiſeux*, *Fig.* 6, qui tient 5 à 6 pintes d'eau; une *Gaffe* ou *Crochet*, *Fig.* 7, pour mettre dans la chaudiere les pieces de cordage, & pour les en retirer; des *Fourgons* de différentes formes, *Fig.* 8, 9 & 10, pour attiſer le feu ou pour changer la ſituation des filets dans la chaudiere; ils ſont de fer avec des manches de bois reçus dans des douilles.

Les Pêcheurs *H*, *Fig.* 11, portent leurs filets à la tannerie, & ils aident aux Tanneurs à les étendre pour les faire ſécher, comme on le voit dans la *Fig.* 12. Les uns *a*, les portent à dos ſur le ſable; d'autres, *b*, les chargent ſur des brouettes: & on les étend ſur le ſable *c*, ou bien on les tend ſur des perches *d*.

Les Catalans, Pêcheurs de Sardines, achettent leurs filets de la couleur du fil, qui eſt de lin; & ils les teignent d'une *couleur tannée ou rougeâtre*, en les faiſant bouillir dans de grandes chaudieres avec de l'écorce de *Pin Sauvage* (*Pinus Maritima altera Matth.*): on ne ſe ſert point de l'écorce du *Pin Cultivé* (*Pinus Sativa C. B. P.*). On réduit donc en poudre l'écorce de Pin ſauvage: ſur une partie d'écorce, on met 6 parties d'eau, qu'on fait bouillir juſqu'à la réduction de moitié; enſuite on ôte le marc, & on verſe la décoction dans une tonne. Quand elle eſt refroidie au point de pouvoir y tenir la main, on met les filets dans cette teinture, en les faiſant entrer par un bout, & les tirant par l'autre, comme font les Teinturiers: on les arrange tout de ſuite en rond dans une futaille qui eſt percée de quelques trous. Au bout de 15 jours, ils ſont encore chauds; & quoiqu'on les y laiſſe long-temps, ils n'y ſouffrent aucune altération; de ſorte que quelquefois on ne les en retire que lorſqu'on veut s'en ſervir. Alors on les lave dans de l'eau douce, & on les fait ſécher à l'air, ou au ſoleil. On paſſe tous les mois les *Sardinales* dans cette teinture, & comme la couleur devient à chaque fois de plus en plus brune, à la fin ces filets ſemblent teints en noir. Moyennant ces attentions, ils durent pluſieurs années.

Si l'on vouloit teindre les filets en *couleur d'eau*, on pourroit ſuivre le procédé que nous avons indiqué dans la premiere ſection pour teindre les lignes; mais on n'en fait point d'uſage pour les filets.

Dans les pays où on ne peut pas ſe procurer du tan de Chêne, on prend de l'écorce verte & fraîche de racine de Noyer; on la coupe par morceaux qui peuvent avoir un pouce en quarré; on les met dans une cuve; & ſur deux boiſſeaux de cette écorce, on verſe deux ſeaux d'eau, qu'on fait bouillir pendant une heure. On retire enſuite l'écorce; on met les filets au fond de la cuve; & on les recouvre avec l'écorce qu'on avoit tirée de la cuve: les ayant laiſſé tremper pendant 24 heures dans cette teinture, on les en retire, on les tord, & on les étend pour les faire ſécher.

Comme les filets ſont un objet conſidérable de dépenſe, les Pêcheurs prennent une ſinguliere attention à les *Conſerver*. Pour cela ils les lavent autant qu'ils peuvent dans de l'eau douce toutes les fois qu'ils reviennent de la mer; enſuite ils les étendent ou ſur la greve ou ſur des perches, pour les faire ſécher; & avant de s'en ſervir, ils les viſitent pour rétablir les trous qui pourroient s'y trouver: article très-important; puiſque, comme

comme nous avons déja eu occaſion de le dire, quelques mailles rompues, deviennent bien-tôt un grand trou, ſi on néglige de les rétablir. Enfin quand on s'apperçoit qu'un filet perd ſa teinture, on le repaſſe dans la tannée. Avec de pareilles attentions les Pêcheurs font quelquefois durer très-long-temps leurs filets.

RÉCAPITULATION.

Nous ne nous ſommes pas propoſé de décrire complettement l'art du Mailleur : mais ne connoiſſant aucun ouvrage, où cet art eût été bien décrit, nous avons eſſayé d'en donner les principes généraux. Ainſi, après avoir expoſé quels ſont les différentes eſpeces de filets qui ſont d'uſage pour la pêche, nous avons expliqué le plus clairement qu'il nous étoit poſſible la maniere de *faire les Nœuds* qui ſont en uſage pour mailler ; nous aidant de figures, ſans leſquelles les plus longs diſcours ſeroient inintelligibles.

Ayant repréſenté & décrit avec ſoin les divers inſtruments dont ſe ſervent les Mailleurs, nous avons expliqué aſſez en détail la façon de lever un filet ou de *faire les Levures* qui en forment la tête. Nous avons enſuite détaillé la maniere de faire les *filets dont les Mailles ſont en Loſange* ; la pratique de *Brider* ces mailles pour qu'elles conſervent leur ouverture ; ainſi que de les *Border* & les *Enlarmer*. Après quoi nous avons montré comment on parvient à augmenter l'étendue des filets, au moyen des *Accrues* ; & les diminuer de largeur, en prenant pluſieurs mailles dans un même nœud. Nous avons expliqué la fabrique des filets à *Mailles Quarrées* ; la façon de monter les *Filets Contremaillés*, de travailler les *Filets Cylindriques* ou *Coniques*, en chauſſe, en verveux, &c. Nous avons pris un ſoin particulier pour traiter un article important aux Pêcheurs, & que beaucoup d'excellents Mailleurs ignorent ; la *façon de Réparer* ou radouber *les filets qui ont été endommagés*.

Enfin, comme les Pêcheurs ont grand intérêt de prolonger la durée de leurs filets, nous leur indiquons toutes les précautions qu'ils peuvent prendre pour y parvenir ; la maniere de les *Teindre* & de les *Tanner* ; combien il eſt important de les laver & de les faire bien ſécher. Et nous eſpérons que ce petit Traité de la fabrique des filets, qui n'avoit pas encore été donné avec exactitude, ſera utile aux Pêcheurs. Il étoit néceſſaire de le mettre avant ce que nous avons à dire de la pêche aux filets ; où nous aurons ſoin de bien repréſenter la forme & l'uſage de tous les filets qu'on emploie pour les différentes eſpeces de pêches.

CHAPITRE II.

De plusieurs Pêches au Filet, qui se font sur le rivage, ou dans un batteau à une petite distance du bord de l'eau.

LES meilleures idées ne se présentent pas tout-d'un-coup aux esprits, même les plus inventifs: & les Arts ne parviennent que par degrés à leur état de perfection ; semblables en cela à une étincelle qui peu-à-peu occasionne un grand incendie. L'idée grossiere d'un panier dont on couvrit d'abord le Poisson qu'on appercevoit au fond de l'eau, a pu faire inventer l'Epervier ; un panier qu'on passoit sous le Poisson qui nageoit entre deux eaux, aura donné lieu d'imaginer le Carrelet, &c. Voyant plusieurs especes de Poissons suivre le cours de l'eau, on s'est proposé de les arrêter avec des Filets en Nappe, qu'on nomme *Etentes* & *Tramaux* ; ou avec des Filets qui se terminent en Pointe, & qu'on nomme *Verveux*, *Chausse*, &c. Enfin, ayant trouvé du Poisson dans des mares où il reste de l'eau de basse-mer, on a imaginé de former des enceintes à claire-voie, qui empêche le Poisson de suivre le cours de la marée: on a ainsi formé ce qu'on appelle les *Parcs*. C'est de ces différentes Pêches que nous nous proposons de parler.

ARTICLE PREMIER.

*De l'*Epervier, *nommé aussi* Furet, Risseau, &c.

L'*EPERVIER* est un filet de forme conique, ou en entonnoir, *A B C*, *Pl. VII*, *Fig.* 1. Il a donc une embouchure fort large, *A B*: laquelle, dans les grands éperviers, porte jusqu'à 11 ou 12 brasses de circonférence; & diminuant peu-à-peu d'étendue, ce filet se termine en pointe au sommet du cône *C*, où est attachée une corde *E*, qu'on tient plus ou moins longue suivant l'endroit où l'on se propose de pêcher. Il a de chûte, ou de *C* en *H*, environ 4 à 5 brasses : mais, comme je l'ai déja dit, il y en a de très-grands, & d'autres fort petits.

Ce filet, qui est d'un bon fil retors en trois *, est bordé en *A B* d'une corde grosse comme le doigt, qu'on garnit de bagues de plomb qui peuvent peser chacune une once. Elles sont faites quelquefois avec des balles percées, qu'on enfile dans la corde comme des grains de chapelet, & qu'on assujétit par des nœuds faits entre deux balles ; le plus souvent les bagues sont de petites plaques de plomb qu'on roule sur la corde à petits coups de marteau, comme le ferret d'un lacet. Toute cette plombée pese environ 40 ou 50 livres. Le bord du filet excede de 12 à 18 pouces la corde plombée: mais cette partie est retroussée en-dedans du cône ; & comme elle est soutenue de distance en distance par des lignes *D*, cette portion du filet forme tout autour de l'embouchure de l'Epervier des bourses dans lesquelles le poisson s'engage.

A B Figure 2 représente une coupe de ce filet. *A* est un plomb, ou la coupe de la corde plombée. *B* est la portion du filet relevée en dedans, & qui étant retenue par les ficelles *B D*, qui sont assez éloignées les unes des autres, comme on le voit en *D*, *Fig.* 1, forme des bourses *E*, dans lesquelles le poisson, qui voudroit s'échapper par-dessous le filet, s'engage de façon à être nécessairement en la possession du Pêcheur.

Comme on augmenteroit inutilement le travail, le prix, & le poids du filet, si on faisoit dans toute l'étendue d'un épervier les mailles aussi serrées qu'elles le doivent être en-bas, on a coutume de donner auprès de

* Suivant Anderson, *Histoire du Groënlande*, *page* 204, les naturels du pays font des éperviers à petites mailles, avec des nerfs de daim.

la culaſſe deux pouces d'ouverture aux mailles, pendant que vers l'embouchure on peut quelquefois à peine y paſſer le doigt; à moins qu'on ne ſe propoſe de prendre ſeulement de gros poiſſons. Au bord de la mer, les mailles ont aſſez communément 11 lignes en quarré.

On travaille les éperviers en rond : & pour faire la diminution des mailles, comme nous venons de le dire, quand on a fait dix rangs de mailles ou dix ourdres en deſcendant à compter de la culaſſe ou de la levure, on forme les mailles ſuivantes ſur un moule plus menu; & on continue de dix en dix rangs de mailles à changer de moule pour en prendre de plus menus, juſqu'à ce qu'on ſoit arrivé au bas du filet. Quand on ſe propoſe de tenir les mailles d'en-bas moins ſerrées, on ne change de moule que de 15 en 15 rangs de mailles.

Comme il faut que le filet s'élargiſſe peu-à-peu à meſure qu'on approche de l'embouchure, on fait alternativement un rang de mailles ſans accrues, & un avec des accrues; formant une accrue, de 6 en 6 mailles. Il eſt ſenſible que quand on fera un rang de mailles au-deſſous des accrues, le nombre des mailles de ce rang ſera augmenté proportionellement au nombre des accrues qu'on aura formées, & la circonférence du filet ſera plus grande qu'elle n'étoit : en continuant à former ainſi des accrues juſqu'au bas du filet, on lui procure un évaſement convenable.

Enſuite on retrouſſe en-dedans les bords du filet, & on les attache de pied en pied, comme nous l'avons expliqué, pour former des bourſes au-bas & autour de l'épervier. Enfin on doit avoir attaché avec de bon fil retors la corde plombée à la partie du filet deſtinée à former l'embouchure. C'eſt ainſi que ſont faits la plupart des éperviers. Cependant il y en a de Petits qu'on monte différemment; c'eſt ce qui nous reſte à expliquer.

Ces éperviers, *Fig.* 3, ſont ordinairement moins grands que les autres: & n'ayant point de bourſes à l'embouchure, tout le rets ſe termine à la corde plombée. De plus, au lieu de lier une corde à la pointe du cône par où le filet a été commencé, on arrête cette partie du filet ſur un anneau de cuivre ou de corne, épais de 6 à 9 lignes. Ainſi les 12 premieres mailles qui font la levure du filet, ſont fermement arrêtées ſur cet anneau.

On lie de pied en pied de fortes ficelles à la corde plombée : elles doivent s'étendre de toute la hauteur du filet de *I* en *L*; l'extrêmité de toutes les ficelles eſt nouée en *L* à la corde *M* qui paſſe dans l'anneau.

Pour concevoir l'uſage de ces ficelles, imaginons le filet déployé en rond au fond de l'eau. Il eſt ſenſible qu'en tirant la corde *M*, toutes les cordes verticales tendront à ſe rapprocher de l'axe du cône, & elles fermeront l'embouchure du filet à peu près comme une bourſe; le filet ſe froncera comme les rideaux qui ſe relevent vers le ciel d'un lit; & tous les poiſſons qui ſe trouveront ſous le filet, ſeront pris, à moins qu'ils ne ſoient aſſez petits pour s'échapper au travers des mailles. On ne fait guere uſage de cet épervier, dont le ſervice eſt incommode.

En général les éperviers ſont de différentes grandeurs ſuivant l'étendue de la nappe d'eau où l'on ſe propoſe de pêcher.

Il y a deux façons de pêcher avec l'épervier : l'une en le traînant; l'autre en le jettant. Je vais parler de l'une & de l'autre.

§. 1. *Façon de Traîner l'Epervier, uſitée dans de petites Rivieres.*

Pour pêcher avec l'épervier en le traînant, on attache deux cordes à celle qui entoure l'embouchure du filet, & qui porte les plombs; par exemple, en *F* & *G*, *Fig.* 1 & 4; faiſant enſorte que l'eſpace *FG* occupe à peu près la largeur de la riviere ou du courant d'eau où l'on pêche.

Deux hommes traînent le filet en hâlant ſur les cordes *K L*, *Fig.* 1, de maniere que la portion du filet, qui eſt compriſe entre *F* & *G*, ſe tienne preſque droite à la ſurface de l'eau. Le reſte de l'embouchure du filet tombe au fond de l'eau, à cauſe des plombs. Cette embouchure porte ſur le fond en décrivant une eſpece d'ovale : la queue ou culaſſe du filet flotte entre deux eaux. Un homme *M*, *Fig.* 4, ſuit les Pêcheurs; il tient la corde qui répond à la pointe du filet; & quoiqu'il la laiſſe lâche, il s'apperçoit cependant s'il y a des poiſſons pris, par les ſecouſſes qu'ils impriment au filet & qui ſe communiquent à la corde.

Deux Pêcheurs *K L*, *Fig.* 4 ſe placent donc des deux côtés du cours d'eau. Celui qui eſt du côté *K*, jette au Pêcheur *L* le bout d'une corde, & il attache l'autre bout de cette corde à la corde plombée qui borde l'embouchure du filet, comme en *F*. Le Pêcheur *K* attache enſuite ſa corde en *G*, *Fig.* 4; puis il jette le filet à l'eau, retenant ſeulement ſa corde *G*. Alors les deux Pêcheurs *K* & *L*, marchant ſur la rive de l'eau chacun de leur côté, traînent le filet, & l'homme *M* les ſuit en tenant la corde de la culaſſe. Quand on manque de ce troiſieme homme, le Pêcheur *K* attache à un de ſes bras la corde de la culaſſe, & il la tient aſſez longue pour ne pas gêner la pointe du filet.

Lorſqu'on s'apperçoit, aux ſecouſſes de la corde de la culaſſe, qu'il y a du poiſſon pris, il eſt à propos de relever le filet. Pour cela, le Pêcheur *K* cherche un endroit où la berge ne ſoit point trop élevée, où il

n'y ait pas beaucoup d'herbes, en un mot qui ſoit commode pour tirer le filet à terre. Alors les deux Pêcheurs lâchent leur corde pour que toute la circonférence du filet porte ſur le fond; le Pêcheur *K* prend la corde de la culaſſe, il la tire doucement à lui, non pas directement, mais en ſe portant d'une enjambée vers la droite, puis vers la gauche; ce qu'il répete à pluſieurs fois, pour faire enſorte que les plombs, qui portent ſur le fond, ſe rapprochent les uns des autres, & ferment l'embouchure du filet, comme on le voit en *c*, *Fig.* 7.

Quand il tient la culaſſe même du filet, il continue à tirer le filet en ſe balançant encore vers la droite & vers la gauche, mais ſans changer de place. Auſſi-tôt qu'il apperçoit que tous les plombs ſont bien réunis & qu'ils quittent le fond, il tire de toutes ſes forces pour mettre promptement le filet ſur l'herbe. Alors faiſiſſant la corde qui porte les plombs, il la ſuit tout autour du filet, vuidant les poches ou bourſes, qui ſont ordinairement remplies de vaſe, d'herbes, de coquilles, & de très-petits Poiſſons qu'il doit rejetter à l'eau. Mais à meſure qu'il s'en préſente qui méritent d'être conſervés, il les met dans un panier couvert, au fond duquel il y a de l'herbe fraîche. Le filet ayant été viſité dans toute ſa circonférence, le Pêcheur *L* tire ſa corde à lui; le Pêcheur *K* jette le filet à l'eau, & ils recommencent à traîner l'épervier comme nous l'avons expliqué.

Quand les rivieres ſont bordées d'herbiers ou de crones ou ſourives, en un mot quand la partie *FG* du filet ne peut pas embraſſer toute la largeur de la riviere, on prend des *Bouleurs* : ce ſont des hommes armés de perches, qui marchent d'un côté & de l'autre du cours d'eau, immédiatement derriere ceux qui halent le filet; & avec leurs perches, ils batent les herbiers, ils fourgonent dans les crones, pour engager le poiſſon à donner dans le filet.

C'eſt une queſtion qui partage les Pêcheurs, que de ſavoir lequel eſt le plus à propos, de traîner l'épervier contre le courant, ou en ſuivant le cours de l'eau. Dans l'un & l'autre cas, une partie du poiſſon effarouché par les Pêcheurs, les Bouleurs & le filet, nage devant pour l'éviter. Auſſi eſt-ce pour arrêter ces fuyards, qu'on tend de diſtance en diſtance, comme de cent en cent toiſes, un tremail *N O*, *Fig.* 4, qui traverſe la riviere : & c'eſt ordinairement aux approches de ce filet qu'on prend beaucoup de poiſſon.

Quand la pêche eſt finie, les Pêcheurs portent leur filet à un endroit où l'eau ſoit fort claire pour le laver. Enſuite ils le pendent par la culaſſe, & ils en étendent les côtés, comme dans la *Fig.* 1, pour le faire ſécher. Sans ces attentions, il ſeroit bien-tôt pourri.

Quelquefois pour fortifier les éperviers que l'on traîne, on met de diſtance en diſtance des ficelles *N*, *Fig.* 1, qui s'étendent depuis la culaſſe juſqu'à la corde plombée, & qui ſont enlacées entre les mailles.

Lorſque les bords des rivieres ne ſont point praticables pour traîner le filet, deux Pêcheurs mettent par le travers de l'eau un petit bateau, à l'un des bords duquel ils attachent une partie de la corde plombée qui occupe la longueur du batteau : un Pêcheur étant à l'avant, l'autre à l'arriere, ils conduiſent avec des gaffes le bateau en le faiſant aller toujours de travers au courant. Par ce moyen, on traîne le filet comme ſi l'on étoit à terre. Mais attendu que le batteau & les perches des Pêcheurs effarouchent le poiſſon, une partie ſe retire dans les crones, & communément on prend moins de poiſſons que quand ceux qui traînent ſont ſur les deux rives.

On voit dans d'anciens titres que des Seigneurs ont droit de pêcher *à la Gourde* : nous allons donner une idée de cette façon de pêcher. Il arrive aſſez ſouvent que deux Seigneuries ſont ſéparées par une riviere, & que les deux Seigneurs ont un droit pareil d'y pêcher. Mais les Pêcheurs doivent ſe tenir chacun ſur le bord qui leur appartient. Le Pêcheur *K*, *Fig.* 4, ne pouvant point paſſer du côté de *L*, il attache le bord ſupérieur du filet *FG* ſur une perche qui traverſe la riviere; & pour faire flotter cette perche, afin de ſoutenir le bord du filet à fleur d'eau, il attache le long de la perche des gourdes ou callebaſſes vuides; & à chaque bout de la perche, deux cordes, une longue & l'autre plus courte, avec leſquelles il traîne le filet le plus exactement qu'il peut au milieu de la riviere. Il n'eſt guere poſſible de l'embraſſer entiérement; mais enfin on profite de ce moyen le mieux qu'il eſt poſſible.

§. 2. *De la maniere de Jetter l'Epervier.*

On ne peut pêcher en traînant l'épervier, comme nous venons de l'expliquer dans le paragraphe précédent, que dans des courants d'eau qui ont peu de largeur, où l'eau n'eſt point fort profonde, & ſur les fonds où il ne ſe trouve pas de roches ou même de pierres d'une groſſeur un peu conſidérable. La façon de pêcher dont il s'agit préſentement, peut ſe pratiquer dans les grandes rivieres, dans les étangs, entre les roches, même à quelque diſtance du rivage, pourvu qu'il s'y trouve beaucoup de Poiſſon, & que la nappe d'eau ne ſoit pas fort épaiſſe.

Pour cette pêche, on ne traîne point le filet,

filet; mais on le jette aux endroits auxquels on voit ou au moins on juge qu'il y a du poisson rassemblé.

Quand on a jetté l'épervier, les plombs font entrer les bords du filet au fond de l'eau; & le corps de ce filet couvre le poisson, de maniere qu'il échappe bien difficilement quand on tire le filet hors de l'eau. Mais la façon de jetter convenablement ce filet n'est pas aisée, & elle ne peut être bien exécutée que par un homme grand & fort.

Celui qui veut jetter le filet commence par lier à son poignet gauche la corde qui répond à la culasse, & de la même main il empoigne tout l'épervier environ à deux pieds au-dessus de la corde plombée. Ensuite tenant cette portion du filet pendante, de sorte néanmoins que les plombs portent un peu à terre, il prend environ le tiers de la circonférence de l'embouchure du filet; & renversant le filet en entier, il jette cette partie sur son épaule gauche, se formant avec elle comme un manteau à l'Espagnole. Après quoi il en empoigne de sa main droite environ un autre tiers : le reste du filet pend devant lui.

Ayant ainsi tout disposé, & étant au bord de l'eau, il tourne son corps vers la gauche pour prendre un élan; & le rappellant avec vivacité vers la droite, il jette le plus fortement qu'il peut tout le filet à l'eau, de façon qu'en se déployant il forme une roue, *Fig.* 5: la corde plombée tombe incontinent au fond de l'eau, & enferme les poissons qui se trouvent sous le corps du filet.

On releve l'épervier comme nous l'avons expliqué dans le paragraphe précédent, fort lentement, & se balançant de droite & de gauche pour rassembler les plombs; ensuite on tire tout le filet le plus vîte qu'on peut, sur-tout lorsqu'il sort de l'eau.

Il est sensible qu'on doit jetter le filet à un endroit où le fond soit uni, sans fortes herbes, sans grosses pierres ni bois: faute de cette attention l'on courroit risque de déchirer le filet & de perdre beaucoup de poisson qui s'échapperoit par les endroits où la plombée ne porteroit pas sur le fond.

Une autre attention bien importante, est que celui qui jette le filet n'ait ni boutons ni agraffes à ses habits; ils doivent être retenus par des lacets, des rubans ou des aiguillettes: car si une maille du filet s'accrochoit dans un bouton ou autre chose semblable, le Pêcheur, qui a pris un élan vers l'avant, seroit infailliblement entraîné dans l'eau.

Comme on jette plusieurs fois de suite l'épervier, les Pêcheurs sont nécessairement exposés à recevoir une grande quantité d'eau qui sort du filet. Pour s'en garantir, au moins en partie, la plupart ont coutume de mettre par-dessus leurs habits comme une chemise de femme, faite avec une toile très-serrée, & en outre ils attachent sur leur épaule gauche une peau de chevre ou de mouton, le poil en-dessus.

Les éperviers que l'on jette ne sont ni aussi grands ni aussi lourds que ceux qu'on traîne. Il y a même des façons de pêcher, pour lesquelles les éperviers doivent être petits & legers, comme on va le voir dans le paragraphe suivant.

§. 3. *Exposé de quelques autres façons de pêcher avec l'Epervier.*

En Ponant, on ne pratique gueres cette pêche qu'aux bords des rivieres; le flux & le reflux des marées fournissent des moyens moins pénibles de prendre quantité de poisson à la mer.

Mais les Pêcheurs de la Méditerranée font un usage assez fréquent de petits éperviers, qu'ils nomment *Rifseaux*; quand ils apperçoivent des poissons attroupés entre les roches ou dans les étangs qui communiquent à la mer.

On prend quelquefois à Agde, dans la riviere, plus de 30 Aloses d'un seul coup de ce filet; ce qui se répete plusieurs fois dans une journée. Nous aurons ailleurs occasion d'observer qu'on fait cette même pêche dans la Loire à la montée des Aloses.

Dans les étangs salés, particuliérement auprès de Narbonne, on fait une pêche particuliere avec des éperviers qui n'ont point d'embourrement, & qui ne sont pas fort chargés de plomb: durant l'été, quand les poissons remontent de la mer dans les étangs, quantité de gens portent ces petits éperviers sur l'épaule gauche & le bras droit, ils entrent dans l'eau jusqu'au genou, & quand ils apperçoivent un Poisson ils le poursuivent à la course, & jettent leur filet dessus: ce qu'ils exécutent fort adroitement.

A la côte de Saint-Tropez & de Fréjus, ainsi qu'à plusieurs autres endroits de la Provence, on se sert d'éperviers ou risseaux qui ont environ deux brasses de hauteur & dix brasses de circonférence. Les Pêcheurs s'en vont, étant chargés de leur filet comme nous l'avons expliqué, se promener doucement le long du rivage; quand ils apperçoivent quelque troupe de poissons près de terre, ils jettent leur filet dessus, & presque tous les poissons qui se trouvent dans l'enceinte de la plombée sont pris.

Sur la Dordogne, deux ou trois Pêcheurs, *Fig.* 6 & 7, se mettent avec un épervier dans de petits bateaux du port de deux à trois barriques, & prennent ainsi durant toute l'année, des Carpes, des Barbeaux, &c.

A Libourne, sur la riviere d'Isle, on prend de même des poissons blancs, des Carpes, des Barbeaux, des Brochets; & dans les

faiſons convenables, des Aloſes & des Surmulets.

A Fécamp, dans la partie la plus étroite de la riviere de Paluet, on prend des Truites avec l'épervier.

Suivant quelques Mémoires de la Guadeloupe, la pêche à l'épervier fait vivre beaucoup de pauvres familles, & d'eſclaves; qui, outre les Poiſſons blancs, prennent des Mulets, des Sardes, des Sardines & de petits poiſſons très-délicats.

On peut dire en général que la pêche à l'épervier n'eſt pas avantageuſe pour prendre les poiſſons qui s'enfoncent dans la vaſe ou le ſable : cependant ces poiſſons effarouchés par les plombs nagent quelquefois pour s'enfuir ; & ſouvent alors donnant dans le filet, ils ſont pris.

Les Pêcheurs qui s'adonnent particuliérement à cette pêche, mettent volontiers aux endroits où ils ſe propoſent de pêcher, des apâts de fond dont nous avons parlé dans la premiere Section, *page* 58. Comme il faut dans cette occaſion employer des apâts qui coûtent peu, ils les font aſſez ſouvent avec du Son, des feuilles de Menthe ſauvage, du Millet & d'autres graines germées. Au reſte, on prétend que cet apât n'attire point le Saumon ni l'Aloſe.

Cette pêche n'eſt pas deſtructive, ſurtout quand les Pêcheurs ont l'attention de rejetter à l'eau les petits poiſſons.

ARTICLE SECOND.

De la pêche qu'on fait avec le Carreau, le Carrelet ou Carré, le Calen ou Venturon, & l'Echiquier ou Hunier.

Le filet qui ſert pour cette pêche eſt une nappe ſimple & quarrée, laquelle a 6, 7 ou 8 pieds de côté. Elle eſt toujours bordée d'une corde, qui n'eſt pas groſſe, mais qui doit être forte & bien travaillée. On fait ordinairement les mailles du milieu plus ſerrées que celles des bords, pour prendre des Ables, ainſi que pour la Menuiſe qui ſert à amorcer les hains. On fait ces mailles du milieu très-ſerrées pour que les petits poiſſons ne paſſent pas au travers. Mais quand on veut prendre des poiſſons un peu gros, il convient de faire les mailles plus larges; car il eſt important pour cette pêche de pouvoir tirer promptement le filet hors de l'eau; & plus les mailles ſont larges & le filet délié, moins on éprouve de réſiſtance de la part de l'eau.

Autrefois on tenoit la nappe preſque platte : mais comme on s'eſt apperçu que les poiſſons un peu gros qui ſautoient ſur cette nappe, en gagnoient aſſez fréquemment le bord, & retomboient à l'eau, on a fait les nappes un peu en poche ; & on augmente la profondeur de cette poche quand on prévoit qu'on ne ſera pas maître de tirer promptement le filet hors de l'eau.

On forme à chaque coin de la nappe, avec la corde qui la borde, un œillet pour recevoir le bout des perches courbes dont nous allons parler.

On a deux perches légeres & pliantes *a b*, *Pl. VIII*, *Fig.* 1, plus longues que la diagonale du filet; on les plie en portion de cercle, pour en paſſer les bouts dans les œillets qu'on a formés aux angles de la nappe. On lie enſuite ces perches courbes à l'endroit *c*, où elles ſe croiſent ; & la même corde ſert auſſi à attacher le carrelet à l'extrêmité d'une autre perche, qui eſt faite d'un bois léger, & plus ou moins longue, ſuivant la profondeur de l'eau où l'on veut pêcher, & la diſtance qu'il y a depuis le bord où l'on s'établit juſqu'à l'endroit où l'on ſe propoſe de tendre le filet.

Quelquefois encore, ſuivant différentes circonſtances, on attache le carrelet preſque immédiatement à la perche, comme dans la Figure 2 : ou bien on le ſuſpend à une corde plus ou moins longue, *Fig.* 1.

Les poiſſons ſe raſſemblent ordinairement dans une anſe où il y a peu de courant, où l'eau eſt échauffée par le ſoleil, ou bien dans des endroits où quelques inſectes nagent, ſoit ſur l'eau, ſoit dans l'eau. Appercevant donc des poiſſons ainſi raſſemblés, on plonge le carrelet dans l'eau, de maniere qu'il s'étende ſur le fond. Si l'on voit des poiſſons qui nagent au-deſſus du filet, il faut le relever promptement : car quand les poiſſons apperçoivent le mouvement des perches *a b*, ils veulent plonger dans le fond, & ils ſe précipitent ainſi ſur le filet ; mais auſſi-tôt que le filet quitte le fond, ils ſautent, font des efforts pour s'échapper, & ils s'échappent en effet ſi l'on ne releve pas promptement le carrelet. C'eſt pour cela qu'on fait ordinairement cette pêche dans les endroits où la nappe d'eau a peu d'épaiſſeur. Le Poiſſon trouve d'autant plus de facilité à s'échapper, qu'il faut plus de temps pour faire ſortir le filet de l'eau. C'eſt auſſi pour cette raiſon que les Pêcheurs ont différentes manieres de tenir la perche du carrelet.

Comme ceux qui pêchent au bord de la mer ſont fréquemment obligés d'avoir la perche fort longue, ils en appuyent

le gros bout contre leur pied gauche, & saisissant la perche avec les deux mains, ils ont ainsi beaucoup de force pour relever le carrelet, qui est ordinairement plus grand que ceux dont on se sert dans les rivieres. On voit dans la Figure premiere l'attitude de ces Pêcheurs.

La plupart de ceux qui pêchent avec le carrelet au bord des rivieres & des étangs tiennent le gros bout de la perche dans la main gauche, & le posent contre la cuisse; puis saisissant la perche trois pieds plus loin avec la main droite, ils sont en force pour relever le filet

D'autres posent la perche comme en balance sur le bras gauche, qui alors forme un point d'appui; & ils employent la main droite pour relever le filet, en appuyant cette main sur le gros bout de la perche pendant qu'ils élevent le bras gauche.

Mais il paroît mieux, pour avoir plus de force, de mettre le gros bout de la perche entre les deux cuisses; de l'appuyer sur une fesse; & de tenir la perche en cet état avec les deux mains. Lorsqu'on apperçoit des poissons sur le filet qui est étendu au fond de l'eau; pour le relever promptement, on porte les mains à deux pieds plus loin; & pliant les cuisses, en même temps qu'on fait agir les bras, on tire le carrelet très-vîte de l'eau. Cette façon de pêcher se voit à la figure 2.

On ne pratique guere cette pêche au bord de la mer que dans la Méditerranée, particuliérement à la côte de Gênes, pour prendre de petits poissons. Mais dans l'Océan, quand la marée monte, les Pêcheurs s'établissent à l'entrée des gorges & des basses, ou à l'embouchure des rivieres: au lieu de coucher le filet à plat sur le fond, ils l'opposent au courant pour arrêter les poissons qui le suivent, sur tout ceux du genre des plats qui s'empressent de monter avec le flot.

Cette pêche étant plus avantageuse quand l'eau est trouble, que lorsqu'elle est claire, les Pêcheurs ne peuvent pas toujours appercevoir les poissons qui donnent dans leur filet: alors ils relevent de tems-en-tems le carrelet, pour en tirer le poisson.

Comme on oppose pour cette pêche le filet au courant, on attache le carrelet à une corde *c*, *Fig.* 1, plus longue que quand on pêche dans les eaux dormantes; & attendu qu'il faut plus de force aux Pêcheurs pour relever le filet, ils saisissent la perche avec les deux mains, comme on le voit dans la Figure premiere. Aussi-tôt qu'ils ont pris les poissons qui se trouvent dans leur filet, ils le remettent à l'eau, & recommencent les mêmes manœuvres.

§. 1. *De la Pêche au Carrelet, qu'on nomme* Calen *ou* Venturon.

Quelques Pêcheurs font une pêche à-peu-près semblable, avec de petits bateaux *Fig.* 5, soit dans les étangs, soit à la mer à portée de la côte. Ils élevent à l'arriere du bateau un *Chandelier A*, ou un montant de bois, qui se termine au bout d'en-haut par un enfourchement, ou qui porte une grosse boucle ou un boulon de fer *B*; ce qui est nécessaire, afin d'avoir un point d'appui qui leur procure de la force pour tirer de l'eau un grand carrelet qu'on nomme *Calen*. On met dans l'enfourchement, ou bien on passe dans la boucle, un *Espar* qui a 15 ou 18 pieds de long. Enfin on attache au bout de cet espar les arcs qui portent le filet, & qui sont ordinairement de fer; ce filet a 10 à 11 pieds en quarré. Comme tout cela fait un poids considérable, on charge avec un billot de bois ou des pierres le bout de l'espar qui répond au dedans du bateau; afin de le mettre en équilibre avec le filet.

Le Pêcheur fait plonger le filet dans l'eau pendant que ses camarades rament mollement; de temps à autre, il fait sortir le filet de l'eau, ce qui s'exécute facilement à cause du contrepoids; & quand il y a du poisson pris, un des Pêcheurs tire à lui le filet au moyen d'une corde qui tient à la bordure, pour prendre plus aisément le poisson.

Dans le Port de Marseille, on pêche au calen autour des bâtiments qui y sont amarrés.

Auprès de Fréjus, dans un étang qui communique à la mer par un canal, on pêche des Muges & des Anguilles avec le calen, que l'on y nomme aussi *Venturon*.

§. 2. *De la Pêche à l'Echiquier*, dit *Hunier*.

Nous venons d'expliquer comment on fait usage des carrelets au bord des eaux, ainsi que l'établissement de ce filet dans de petits batelets: maintenant il faut faire voir comment on supprime quelquefois la perche pour pêcher dans des eaux plus profondes & avec de plus grands filets.

Pour cela, *Fig.* 3, on attache la croisée du filet à un cordage qui passe dans une poulie, frappée à l'extrêmité d'une corne ou demi-vergue; & quand on veut relever le carrelet, on hasle sur le cordage: mais comme on ne peut pas tirer fort vîte le filet hors de l'eau; afin que le poisson ne s'échappe pas, on fait le filet grand & profond, enforte qu'il forme comme une espece de sac. Dans la Figure 4, l'appareil est autrement disposé; mais la différence est peu considérable.

Les Maîtres des gribannes d'Abbeville qui

navigent dans la Somme depuis Abbeville jusqu'à Amiens font la pêche au carreau, comme elle est représentée, *Fig.* 3, *Pl. VIII*, & ils la pratiquent dans les eaux salées & les eaux douces de la riviere; les filets dont ils se servent ont une brasse & demie en quarré, & les mailles ont environ 6 lignes d'ouverture.

On fait encore dans l'Amirauté de Calais la pêche au carreau dans de petits batelets qu'ils nomment *Flambarts*, du port d'un demi-tonneau au plus; ils ne s'écartent guere de la Citadelle. Ces bateaux, *Fig.* 11, sont à fond plat, & ont un petit mât ou plutôt une perche de 7 à 8 pieds de longueur qui s'incline pour que le bout excede le bateau. Au bout de cette perche est frappée une poulie qui reçoit un cordage menu qui porte le carreau. Quand on a hissé le carreau plus haut que le bord du bateau, le Pêcheur l'amene à lui au moyen d'une petite ligne qui est frappée au bord du carreau.

On ne prend guere à cette pêche que des Flets & des Anguilles.

Cette pêche, qui commence à la fin d'Avril, finit au commencement de Septembre.

On pêche au carreau en plusieurs autres endroits; mais ce que nous venons de rapporter suffit pour donner une idée des différentes dispositions qu'on donne à ce filet.

§. 3. *Des circonstances où l'on emploie des Apâts pour attirer le Poisson.*

On voit par ce que nous venons de dire qu'il y a des carrelets qu'on tient sédentaires dans des eaux dormantes; & que dans d'autres circonstances, le carrelet est établi sur un bateau & en mouvement, ou dans un endroit où il y a du courant.

Dans le premier cas, il faut que les Pêcheurs attendent qu'il s'arrête des poissons sur le filet pour les saisir en enlevant promptement le carrelet. Dans les rivieres où les Pêcheurs se proposent de prendre, soit des Ables, soit de petits poissons pour amorcer les hains, ils se placent à des endroits où il y a peu de courant, & ils mettent dans le courant, au-dessus de l'endroit où ils plongent le filet, des tripailles & du sang caillé dans un panier; les petits poissons alléchés par cet apât, se rassemblent au-dessus de la nappe du carrelet, & on en prend quelquefois un bon nombre. Mais pour attirer les gros poissons, on prend une bonne poignée de vers de terre, qu'on nomme *Achées* ou *Leches;* après les avoir enfilés tous en travers & par le milieu du corps avec un bon fil retors, on noue l'un à l'autre les deux bouts de ce fil, & on attache ce paquet de vers à l'endroit *c* de la croisée (*Fig.* 1), ensorte que les vers soient un peu au-dessous des bords de l'échiquier. Ces vers s'agitent, & bien-tôt on voit un nombre de petits poissons s'attrouper pour les manger: mais il ne faut pas encore relever le filet; car peu de temps après il vient de gros poissons qui chassent les petits, & en relevant le carrelet on les prend.

Il y en a qui mettent l'apât de sang caillé, ou autre, au fond du carreau, où ils cousent un morceau de toile, qu'ils fendent pour introduire l'apât entr'elle & le filet.

Ceux qui pêchent au carrelet dans les eaux courantes, ne se servent point d'apâts. Comme ils se proposent de prendre les poissons qui suivent le cours de l'eau, ils les arrêtent au passage: & dans ce cas, au lieu de descendre la nappe sur le fond, ils la soutiennent entre deux eaux, afin qu'étant entraînée par le courant, elle prenne une position à-peu-près verticale, & que l'eau courante traversant le filet, les poissons se prennent dans le fond qui fait une poche. Mais on a trouvé plus avantageux de se servir, pour remplir cette intention, de filets autrement disposés, dont nous parlerons dans la suite.

ARTICLE TROISIEME.

De plusieurs petites Pêches qui se font au bord des eaux avec différents instruments, tels que le Truble ou Lanet, le Tamis, la Caudrette, la Bouraque.

Quoique presque tous les poissons soient des animaux voraces, qui se font continuellement la chasse pour se nourrir de la chair de ceux qu'ils peuvent attrapper, leur multiplication est si considérable, que dans le voisinage des côtes peu ou point habitées, il s'en trouve une quantité prodigieuse, en sorte que quelques Voyageurs nous assûrent qu'on y en prend à la main. Le poisson n'est pas assez abondant, & est trop effarouché, auprès de nos côtes, pour qu'on puisse espérer d'y faire ainsi une pêche avantageuse. Cependant le poisson se prend encore à la main, ou presque à la main, dans des marres ou petits bassins où il reste un peu d'eau de basse-mer: & c'est le cas où les poissons, qui n'ont pas suivi le cours de l'eau quand la mer s'est retirée, peuvent être aisément pris avec divers instruments, comme nous allons l'expliquer dans les paragraphes suivants; où nous ferons remarquer qu'on emploie

ploie les mêmes moyens pour prendre le poisson au fond des parcs qui n'affechent point à la mer-basse, comme cela arrive fréquemment dans les mortes eaux. C'est encore de cette façon qu'on prend différentes especes de petits poissons qui remontent quelquefois en grand nombre dans les rivieres ; ainsi que ceux qu'on force de se rassembler auprès de la bonde des étangs que l'on pêche.

§. 1. *Du Truble.*

Le terme de *Truble* est en quelque façon générique : il signifie un filet en poche, dont l'embouchure est attachée à un cercle de bois ou de fer qui porte un manche. Mais il y en a de différentes grandeurs, & leur forme varie plus ou moins ; ce qui peut avoir engagé à leur donner différents noms, comme *Maniolle*, *Lanet*, &c. Quoique ces noms soient, à proprement parler, synonymes, je les emploirai pour faire mieux connoître les différentes sortes de trubles.

En général c'est, comme nous venons de le dire, un filet en poche, & monté sur un cercle ou sur une ovale.

Les grands trubles (*Pl. VIII*, *Fig.* 10) que quelques-uns nomment *Maniolles*, sont formés d'un cercle de bois *a a* qui est traversé par une perche *b c*, laquelle en forme le manche.

On fait des trubles moins grands, *Pl. IX*, *Fig.* 1, dont le cercle est de fer ; en ce cas il y a à la circonférence du cercle une douille qui reçoit un manche de bois.

La plupart des trubles sont ronds. Cependant on en fait de quarrés qui sont plus commodes pour prendre le poisson qu'on a renfermé dans des huches, boutiques, basculles, &c ; parce qu'à cause de leur forme quarrée ils s'appliquent mieux sur les planches qui forment le fond de ces sortes de réservoirs.

A l'égard du filet ; on fait la poche *d d*, *Pl. VIII*, *Fig.* 10, plus ou moins grande, & les mailles de différentes ouvertures, suivant l'usage qu'on se propose d'en faire. Si c'est pour prendre des Crabes & des Homars dans les roches, les mailles peuvent être assez larges ; mais quand on se propose de prendre des Chevrettes, il est nécessaire de tenir les mailles plus serrées. On voit dans la *Pl. IX*, *Fig.* 2, 6 & 7, des hommes & des femmes occupés à cette pêche.

A l'Isle de Ré, les femmes & les filles pêchent entre les roches & dans les herbiers, de grosses Chevrettes avec une espece de truble qu'elles nomment *Treuille* ou *Trulot*. Cet instrument *Pl. XIII*, *Fig.* 3, est formé d'une longue perche, au bout de laquelle est assemblée à tenon une traverse de bois, & à environ un pied de distance une autre traverse qui lui est parallele. On attache un bout de filet à ces traverses, qui pour cela sont percées de trous. Les mailles n'ont que 2 ou 3 lignes d'ouverture, & sont faites avec de la ficelle. Les femmes poussent cette espece de truble devant elles, dans les roches & le gouémon lorsque la mer est basse.

Dans l'Adour près Bayonne, deux Pêcheurs se mettent dans un petit bateau, *Pl. IX*, *Fig.* 8 ; l'un rame, & conduit le bateau fort près du bord ; l'autre plonge dans l'eau un grand truble, *Pl. VIII*, *Fig.* 10, qu'ils nomment *Maniolle* ; il le pousse devant lui, & le releve : de cette façon, il écume tous les petits poissons qui se sont retirés au bord de l'eau.

Cette pêche réussit quand les eaux sont troubles & blanches, parce qu'alors les poissons s'approchent des bords, où le courant est moins rapide qu'au milieu de la riviere, & ils sont moins effarouchés par le truble. Mais il faudroit que les mailles de ce filet eussent au moins un pouce en quarré, pour ne pas prendre les poissons du premier âge.

Dans la Baye, & même le Port de Brest, on pêche des Prétrots ou Eperlans bâtards, qui se tiennent autour des vaisseaux. Pour cette pêche, on se met dans une chaloupe avec des especes de grands trubles, dont les uns, qu'on peut nommer *Maniolles*, sont emmanchés d'une perche ; & d'autres, qui n'ont point de manche, se hissent au moyen d'un cordage qui passe dans une poulie frappée au mât de la chalouppe ; ils les nomment pour cette raison *Huniers*.

Il y a de petits trubles, *Pl. VIII*, *Fig.* 6 & 7, qu'on nomme volontiers *Lanets aux Sauterelles* : au lieu d'avoir leur filet monté sur un cercle rond, ils l'ont sur un morceau de bois contourné comme celui des raquettes à jouer à la paume. Les uns ont un manche assez long, *Fig.* 6, & les autres seulement une poignée, *Fig.* 7. L'usage de ces lanets est pour prendre des Chevrettes & des Sauterelles dans les algues.

Dans la Garonne, on pêche en bateau avec un filet qu'ils nomment *Coulette*, espece de lanet dont la monture est comme celle d'une raquette de paume, & a environ trois brasses de diametre. Le filet forme un sac qui peut avoir quatre ou cinq brasses de profondeur. Le poisson qui y entre se fait sentir par la secousse qu'il donne au filet ; d'autant plus qu'il y a une corde attachée au fond du filet, & dont le Pêcheur tient le bout. On prend avec ce filet de toutes sortes de poissons, mais rarement des Saumons & des Truites, & jamais de Creacs.

Les Provençaux nomment *Salabre* deux especes de filets, dont un ressemble au truble, *Planche VIII*, *Figure* 10, excepté que la perche *b c* ne traverse point le cercle, mais y tient seulement par un

endroit, comme on le voit au truble de la *Pl. IX, Fig.* 1. Le cercle eſt cependant de bois; on le fortifie, à l'endroit où s'attache le manche, avec deux petites courbes. Ce filet ſert principalement à prendre de petits poiſſons appellés *Melets*, qu'on ſale pour la nourriture du peuple.

L'autre eſpece qu'on nomme *Salabre de Fond*, n'a point de manche; ſon cercle eſt ſoutenu comme le plateau d'une balance, par trois cordes qui ſe réuniſſent en une. C'eſt donc une eſpece de Caudrette, dont nous traiterons dans la ſuite.

Je reviens au ſalabre dont nous avons parlé en premier lieu.

Les Pêcheurs appercevant du poiſſon à une petite profondeur d'eau, paſſent le ſalabre par-deſſous, au moyen de ſon long manche; lorſqu'ils relevent le filet, le poiſſon ſe trouve pris dans la poche. Mais cette pêche ne réuſſit qu'entre les rochers, dans les canaux & auprès des piles des ponts après que la mer a été agitée, ou lorſqu'on pêche au feu; ainſi nous aurons occaſion d'en parler encore dans la ſuite.

On ſe ſert du ſalabre à Narbonne pour tirer le poiſſon des bourdigues.

Il y a des ſalabres armés de fer; mais il eſt à propos de remettre à en parler lorſqu'il s'agira des Dragues.

Les divers trubles ſervent utilement en bien des occaſions. Nous avons dit dans la premiere Section, qu'on les emploie pour s'approprier les gros poiſſons qui ont été pris à l'hameçon & qui pourroient rompre les lignes. On fait encore uſage d'un petit truble qu'on nomme *Trubleau*, ou *Troubleau*, pour prendre des Ecreviſſes.

Les Voyageurs rapportent que les Pêcheurs des Açores ſe ſervent d'un filet qu'ils nomment *Chanchalavar*. Ils ſe contentent de dire que c'eſt un petit filet en forme de poche, fait avec des fils fort déliés, monté ſur un ou pluſieurs cercles qui le tiennent ouvert. D'après cette courte deſcription nous ſommes incertains ſi le chanchalavar eſt un ſalabre, un verveux, ou un bouteux à fond de verveux, tel que celui qui eſt repréſenté dans la Planche XI, Figure 11.

§. 2. *Du Tamis.*

En pluſieurs endroits les femmes ſe ſervent de Tamis de crin (*Pl. X, Fig.* 1) ajuſtés au bout d'une perche qui y ſert de manche: ces tamis ſont l'office de trubles. Pour donner une idée de leurs uſages, nous allons décrire une petite pêche qui ſe fait à l'entrée de la riviere d'Orne & en d'autres endroits, pour prendre de fort petit poiſſon qu'on nomme à Caen, la *Montée*.

Vers la pleine Lune de Mars & juſqu'à ſon déclin, la marée amene tous les ans dans la riviere d'Orne une multitude de petits poiſſons longs de trois à quatre pouces & gros comme un tuyau de plume à écrire.

Leur pêche occupe pendant cette ſaiſon beaucoup d'hommes, de femmes & d'enfants, ſur-tout dans un Fauxbourg de Caen nommé le Vaucelle, où la riviere ſe partage en deux bras. Il n'eſt pas douteux qu'on pourroit la faire dans toute l'étendue de la riviere depuis Caen juſqu'à la mer: mais les Pêcheurs & les Matelots n'en font aucun cas; il n'y a que le peuple qui ſe faſſe un plaiſir de prendre ce petit poiſſon.

La montée paroît tous les ans aſſez abondante; cependant en plus grand nombre dans certaines années que dans d'autres.

Ceux qui s'occupent de cette pêche, portent chacun au bord de la riviere un ſeilleau, une lanterne; & un tamis de crin, ajuſté, comme nous l'avons dit, au bout d'une perche qui a huit ou dix pieds de longueur.

Etant établi au bord de l'eau, ainſi qu'on le voit *Pl. X, Fig.* 9, la nuit ou de grand matin, on plonge le tamis dans l'eau juſqu'au tiers de ſon diametre comme ſi on vouloit écumer l'eau que la marée fait remonter dans la riviere; & chaque fois qu'on releve le tamis, on rapporte beaucoup de petits poiſſons, qu'on verſe dans le ſeilleau qui eſt à portée.

La quantité de perſonnes qui ſe raſſemblent pour cette pêche, jointe à la lumiere que répandent les lanternes, forme un ſpectacle aſſez agréable, ſur-tout quand les nuits ſont obſcures.

Comme on ne prend ces petits poiſſons qu'à la marée montante, on leur a donné à Caen le nom de *Montée*. On trouvera dans la ſeconde partie de cet Ouvrage leur deſcription & l'uſage qu'on en fait; M. Viger, Lieutenant-Général de l'Amirauté de Caen, nous ayant mis en état d'en faire deſſiner d'après un nombre de ces poiſſons qu'il nous a envoyés, & qui nous ſont parvenus bien conditionnés.

§. 3. *De la Chaudiere* ou *Caudrette.*

L'instrument qu'on nomme *Chaudiere, Chaudrette, Caudrette, Caudelette, Savonceau, &c*, tous noms adoptés dans différents Ports; eſt, à proprement parler, un Truble ſans manche, qui eſt ſuſpendu par des cordes & qui a peu de fond. Il ſert principalement à prendre des Crabes, des Homars, des Langouſtes, &c. On diſtingue de *petites Chaudrettes* & de *grandes*.

Les Petites chaudrettes, dont on ſe ſert à Saint-Valery en Caux & en pluſieurs autres endroits, ſont formées, *Fig.* 3, *Pl. IX*, d'un cercle de fer qui a douze ou quinze pouces

de diametre : les mailles du filet ont quatre lignes en quarré. On met au fond, pour apât, quelques crabes attachés au filet. On ſuſpend le filet comme le plateau d'une balance par trois cordons *c* qui ſe réuniſſent à un en *d*, environ dix-huit pouces au-deſſus du cercle. Au point de réunion *d* eſt attachée une ligne qui n'a que deux pieds de longueur. A ſon extrêmité eſt une flotte de liege *a*, qui ſert à ſoutenir les lignes *c*, & empêcher qu'elles ne retombent ſur la caudrette. Au même point *d*, eſt amarrée une baguette d'environ 18 pouces de longueur, à laquelle on attache une ligne *e*, qui eſt terminée par une flotte *f*. La ligne *e* doit être aſſez longue pour qu'elle gagne la ſurface de l'eau & qu'on apperçoive la flotte *f*, qui indique où eſt la caudrette. Les Pêcheurs jettent ces inſtruments à mer baſſe entre les rochers ; & de temps en temps ils les retirent, en paſſant une Fourche, *Fig.* 5, ſous la flotte de liége *a*, ou à la réunion des lignes *c*, comme font les Pêcheurs, *Fig.* 9 & 10 : ce qu'ils continuent tant que la baſſe eau le leur permet. On prend beaucoup de Chevrettes à cette pêche, qui ſe pratique depuis le printemps juſqu'à l'automne.

Le cercle des grandes chaudieres, *Fig.* 4, a juſqu'à deux pieds de diametre. Il eſt garni d'un filet delié, qui fait ſac, & qui eſt proportionné à la grandeur du cercle. On y ajuſte auſſi les cordes *c*, la petite ligne & la flotte *a*, la baguette *b*. Mais on couvre la caudrette avec pluſieurs ficelles qui ſont tendues d'un bord du cercle à l'autre, formant comme un filet à larges mailles, auxquelles on attache des apâts de poiſſons frais, comme Orphies, Crabes, &c. Deux ou trois hommes, *Fig.* 11, ſe mettent dans un bateau avec ſept ou huit caudrettes, qu'ils calent juſqu'à cinq ou ſix braſſes de profondeur, & ils les relevent de temps en temps pour prendre les Crabes, les Araignées, les Homars, les Langouſtes qui ont mordu aux apâts ; car on ne prend guere à cette pêche que des Cruſtacés.

Quelquefois on s'établit pour faire cette pêche ſur un rocher. Si les bords du rocher étoient inclinés comme dans la Figure 12, on ne pourroit pas faire entrer la caudrette dans l'eau ; en ce cas on établit ſur le haut du rocher une perche qui ſe termine par une fourche à peu près comme celle qu'on voit *Fig.* 5. La corde, qui ſoutient la caudrette, eſt portée en dehors au moyen de cette fourche : le Pêcheur établi en *A*, haſle ſur la corde pour tirer la caudrette hors de l'eau, & il l'approche de lui avec un crochet.

Pour que la pêche à la caudrette ſoit avantageuſe, il faut que les eaux ſoient chaudes, parce qu'alors les Cruſtacés s'approchent de la Côte en plus grande abondance.

Ce qu'on nomme dans la Méditerranée *Salabre de Fond* reſſemble beaucoup à la caudrette que nous venons de décrire.

On fait au petit Port de Saint-Palais, qui eſt dans l'Amirauté de Marennes, un établiſſement ſingulier, & qui mérite d'être décrit, pour la pêche des Salicots ou Chevrettes. A portée de ce Port, il y a beaucoup de rochers qui ne découvrent pas aſſez de baſſe mer pour y faire la pêche des Chevrettes à pied, telle que nous l'avons décrite plus haut. Cependant il ſe retire beaucoup de belles Chevrettes entre ces roches. Pour les prendre, les Pêcheurs de ce petit lieu ont imaginé de faire un Echafaudage ſur ces rochers, *Fig.* 13, *Pl. IX*, d'où ils peuvent mettre à la mer des chaudrettes, dans leſquelles ils prennent beaucoup de chevrettes.

Pour faire cet échafaud, ils plantent ſur les roches quatre petits ſapins tels que *a a*, qui ont ſeulement vingt-deux à vingt-quatre pieds de hauteur. Ces ſapins piqués dans le fond d'environ deux pieds, forment un quarré *b b b b*. Ils les rapprochent les uns des autres & les inclinent, afin que l'échafaudage ayant plus de pied, il en ſoit plus ſolide.

Environ à cinq pieds du haut des perches, vers *e*, un peu au-deſſus de l'eau, ils attachent des traverſes qui communiquent d'un montant à un autre, pour former une eſpece de plancher, qu'on couvre de clayonages. Deux pieds & demi ou trois pieds au-deſſus de ce plancher, ils mettent encore des traverſes *g* qui s'étendent d'une perche à l'autre pour former comme un garde-fou ou un parapet, qui empêche qu'on ne tombe à la mer.

On établit de file quatre, cinq ou ſix de ces cages : & comme elles ſont éloignées de la côte d'environ dix braſſes à la pleine mer ; les Pêcheurs forment pour y arriver une eſpece de pont, ou comme ils diſent *une galerie*, qui eſt d'une conſtruction bien ſimple : ils plantent depuis le rivage juſqu'à une des cages une file de ſapins ou de perches *h*, qu'ils enfoncent le mieux qu'ils peuvent dans le fond ; ils y attachent deux rangs de traverſes *i k* qui répondent du rivage juſqu'à une des cages ; la file la plus baſſe leur ſert de marche-pied ; ils ſe tiennent avec les mains à celle qui eſt plus élevée, & ils parviennent ainſi de la Côte aux cages. Pour éviter les frais, ils ne font qu'une communication *i k* ; mais ils en pratiquent de moindres entre les cages, & ils communiquent ainſi des unes aux autres.

Ils deſcendent du haut de ces cages avec des cordes aſſez menues juſqu'au fond de la mer, des eſpeces de caudrettes qu'ils nomment *Trouillottes*, dont le filet a des mailles de quatre lignes en quarré. Communément ces trouillotes ſont faites d'une croix de bois,

qui soutient le filet, & qu'on charge de quelques pierres pour la faire caller. On met dans le filet des crabes déchirés par morceaux, pour servir d'apât. Cette pêche ne se fait que de haute-mer, & seulement depuis les mois de Mars & d'Avril jusqu'à la fin de Juillet. Il n'y a guere que les femmes & les filles qui s'en occupent. Chacune calle 4 ou 5 trouillottes, & elles les relevent de temps en temps pour prendre les Chevrettes qui ont été attirées par l'apât.

Il faut du beau temps & du calme pour faire cette pêche avec succès. L'échafaudage étant fait assez à la legere, il est sujet à être endommagé ou détruit par les ouragans: & quoique les Pêcheuses ne se servent point de bateaux, elles sont quelquefois exposées à des accidents lorsqu'elles vont relever leurs trouillottes, soit qu'un coup de vent renverse la cage où elles sont, soit que les perches qui leur servent de marche-pied viennent à rompre: & c'est beaucoup si cet établissement dure toute une saison sans avoir besoin de réparations considérables.

§. 4. *De la Bouraque.*

L'INSTRUMENT qu'on nomme en différents endroits *Bouraque*, *Bourache*, *Bouragne*, *Panier*, *Cage*, *Claie*, *Cazier*, *&c.* peut être regardé comme une sorte de nasse qui ne differe de la chaudrette, dont il a été question dans le paragraphe précédent, qu'en ce que la bouraque est faite avec de l'osier. Elle a communément la forme de ces paniers qu'on nomme *Mues* dans les basse-cours, & sous lesquels on éleve la jeune volaille: avec cette différence que la bouraque a un fond de claie, que n'ont point les mues, & au-dessus une entrée en goulet formée par des osiers qui font un entonnoir dont la pointe est en dedans de la bouraque, *a*, *Fig.* 2 *Pl. X.* Les osiers qui forment ce goulet, se terminent en pointe. Ainsi on peut comparer les bouraques à certaines souricieres de fil de fer; & on voit que le goulet permet aux poissons d'entrer facilement, mais qu'il s'oppose à ce qu'ils en sortent.

Il y a des bouraques de différentes grandeurs. Les grandes ont un pied & demi de hauteur sur quatre pieds de diametre: elles ont deux, & souvent trois anses d'osier *b*, où l'on attache des cordes *c c* qui se réunissent à une *d*, laquelle est plus ou moins longue, suivant la profondeur de l'eau où l'on pêche. Cette corde est terminée par une flotte *e* qui indique où est callée la bouraque lorsqu'on veut la tirer de l'eau; & on amene la corde à bord comme on fait les caudrettes, avec une fourche qu'on passe sous la flotte de liége.

On attache au fond ou aux côtés des bouraques quelques cailloux *h*, *Fig.* 4, pour les faire aller au fond de l'eau; & dans l'intérieur quelques apâts, tels que de petits Crabes ou des morceaux de viande & de poisson, ou même une pierre blanche qui ait une forme un peu alongée telle que *g*, *Fig.* 2.

Les grandes bouraques ont chacune leur ligne *d*, & on les calle une à une. Mais quand on se sert des petites, on en attache plusieurs le long d'une corde qu'on tend en long, comme nous l'expliquerons en parlant des Nasses.

On pêche aux bouraques tantôt à pied, tantôt avec de très-petits bateaux, tels que ceux qu'on appelle sur la Côte de Normandie des *Picoteux*.

On ne fait usage des bouraques qu'entre les rochers. Comme il s'en trouve sur les Côtes de Normandie depuis Bayeux jusque par le travers de la Hague; cette sorte de pêche y est ordinaire.

Pour pêcher à pied, on va de basse-mer entre les rochers, dans les endroits où il reste peu ou point d'eau, placer les bouraques, comme on le voit *Pl. X*, *Fig.* 6, 7, *&c.* & on va les relever à la marée suivante.

Si on veut placer des bouraques sur des roches qui restent couvertes, à basse-mer, de six, huit, dix brasses d'eau, deux ou trois hommes se mettent dans un petit bateau *Fig.* 8, avec un nombre de bouraques qu'ils callent jusque sur le fond: chaque bande de Pêcheurs a soin de marquer les bouraques qui lui appartiennent, pour ne s'approprier que le poisson qui s'est pris dans ses bouraques.

Quand les bouraques sont placées ainsi qu'on le voit au-dessous de la Figure 8, les Pêcheurs vont à terre; mais ils reviennent les visiter à toutes les marées, pour prendre les poissons qui, étant attirés par les apâts, sont entrés dans les bouraques par le goulet; & on les en retire au moyen d'une porte qu'on a ménagée sur les côtés.

Pour ne point multiplier les planches, nous avons représenté sur la même, la pêche à pied qui se fait quand la mer est retirée, & celle qui se fait en bateau: il auroit été plus exact de les représenter sur deux planches séparées.

Cette pêche est plus avantageuse après les motures, & lorsque l'air est chaud, que quand il est frais & le ciel serein. Communément on ne trouve dans les bouraques que des Crustacés, tels que des Homars, des Langoustes, des Araignées, des Crabes, quelquefois aussi des Congres & des Anguilles.

Au retour de la pêche, on a coutume de mettre les Crustacés dans des especes de réservoirs formés de claies, où on les conserve en vie dans l'eau de mer, jusqu'à ce que les Pêcheurs trouvent à les vendre.

Il vient quelquefois aux côtes de France des Anglois avec de petits Heux du port de trois à quatre tonneaux au plus, & qui ont un réservoir plein d'eau, au moyen duquel ils transportent chez eux ces crustacés en vie : ce qui rend quelquefois cette pêche avantageuse.

La bouraque, ainsi que la caudrette, bien loin de faire tort à la multiplication du poisson diminue le nombre des Crustacés, qui sont fort voraces, & qui mangent beaucoup de petits poissons.

Quelques Pêcheurs se contentent de faire en osier la charpente & le goulet de leur bouraque, comme on le voit à la *Fig.* 2, & ils envelopent cette charpente avec des morceaux de vieux filets, ce qui fait à-peu-près le même effet. On ne prend point de Chevrettes avec les bouraques, parce qu'il y a assez d'espace entre les osiers & les mailles des filets, pour laisser échaper les plus grosses Chevrettes.

A Saint Malo, on nomme *Casier* des especes de bouraques longues, qui servent à prendre des Congres & des Anguilles. Nous en parlerons lorsqu'il s'agira des Nasses.

Article Quatrieme.

Suite des Pêches qui se font au bord de l'eau ou à une petite distance du bord avec des filets un peu plus grands que ceux dont il a été question dans l'Article précédent; tels sont les Bouteux, &c.

Entre les petites pêches qui se font au bord de la mer avec des filets, soit petits, soit de médiocre grandeur, il n'y en a point qui soient d'un usage plus général & qui produisent une pêche plus avantageuse que celui qu'on nomme le *Bouteux*. On verra dans la suite qu'il y en a de grandeurs & de formes assez différentes, & auxquels on donne différents noms.

§. 1. *Du Bouteux.*

Ce filet est à proprement parler une sorte de grand truble, puisqu'il est formé d'un filet en poche, dont l'ouverture est tenue ouverte par une monture de plusieurs morceaux de bois, & qu'il a un manche avec lequel on le manie.

La monture de ce filet est donc formée par une perche *a b*, *Pl. XI*, *Fig.* 5, de sept à huit pieds de longueur, plus ou moins, suivant la grandeur du bouteux. A son extrêmité *b* est fermement assemblée une traverse *c d*, qui forme avec la perche *a b* comme un *T*; la piece *c d* est taillée en champfrain, & fait une espece de taillant pour mieux gratter le sable. Aux deux bouts *c d* de cette traverse sont attachées deux gaules menues & pliantes qu'on nomme *Volets*; on les plie & lie l'une à l'autre pour former par leur réunion une portion d'ellipse *c e d*, qui est attachée en *e* sur la perche *a b*. Les bords du filet, qui forme un sac *f*, sont arrêtés, tant à la piece *c d*, qu'aux volets *c e*, *d e*.

Les mailles du fond de ce filet ont au plus quatre à cinq lignes en quarré; mais celles des bords sont plus grandes. La profondeur de la poche *f* est plus ou moins grande; elle est souvent de quatre ou cinq pieds: mais il faut tenir la perche *a b* d'autant plus longue, que la poche a plus de profondeur, afin que le Pêcheur ne marche pas dessus. Les chausses profondes ont l'avantage de mieux retenir le poisson; mais elles sont sujettes à se tordre dans l'eau, & alors elles sont presque dans le même cas que si elles étoient fort courtes, & il est difficile d'en tirer le poisson. Quand elles ont peu de profondeur, on y prend le poisson en y fourant le bras comme le fait le Pêcheur, *Fig.* 4; mais lorsqu'elles sont longues, il faut en jetter une partie sur le bras gauche, & prendre le poisson avec la main droite.

Le Pêcheur ayant suspendu à son côté une gline *g*, *Fig.* 4, ou un sac *h*, *Fig.* 6, pour mettre le poisson qu'il prendra; il saisit l'extrêmité de la perche *a b* avec ses deux mains; puis entrant dans l'eau jusqu'au dessus de la ceinture, il pose la traverse *c d* sur le fond, & il court de toutes ses forces, poussant devant lui le bouteux. C'est ce que font les Pêcheurs, *Fig.* 1 & 2, précisément de même qu'un Jardinier pousse sa ratissoire sur une allée de jardin. Il suit de-là que la pêche aux bouteux ne se peut faire que sur les fonds de sable unis, & lorsque la mer est assez retirée pour que les Pêcheurs puissent marcher sur le fond.

On conçoit qu'il est très-fatiguant de courir étant dans l'eau jusqu'au dessus de la ceinture, & poussant devant soi un bouteux qui est quelquefois assez grand. Cependant cette pêche est pratiquée par des femmes & même des enfants, comme par les hommes; mais chacun prend un bouteux de grandeur proportionnée à sa force, & ordinairement les femmes quittent leurs jupons pour mettre des especes de culottes à grands canons.

Nous avons comparé le bouteux à une ratissoire, avec d'autant plus de raison que

la traverse *c d*, *Fig.* 5, labour le sable; elle en fait sortir les poissons qui s'y sont fourés; mais aussi elle écrase le frai & beaucoup de petits poissons; de plus, le poisson qui entre dans la chausse étant souvent traîné assez loin sur le sable, est meurtri, & jamais aussi sain que celui qu'on prend à la ligne ou avec les filets sédentaires.

Cette pêche est donc destructive, quoique, pour diminuer le dommage qu'elle cause, & ménager les petits poissons, l'Ordonnance en interdise l'usage depuis le mois de Mars jusqu'à celui d'Août. Cependant les chaleurs de l'été sont très-favorables pour cette pêche.

Dans les saisons où il est permis de pêcher avec le bouteux, aussi-tôt que la mer est suffisamment retirée, chacun court chercher son bouteux; car il n'y a personne, même dans les plus nombreuses familles, qui n'ait le sien, grand ou petit: & bientôt toute la plage se trouve couverte d'hommes, de femmes & d'enfans qui poussent leur bouteux le plus vîte qu'il leur est possible; ce qui offre un spectacle assez singulier.

Si les Pêcheurs sentent les secousses d'un gros poisson qui soit entré dans la chausse, ils relevent aussi-tôt leur filet; mais quand ils ne sentent point de secousses, ils poussent leur bouteux quelquefois assez loin sans le relever; & après cette course, ils trouvent dans le filet de petits poissons, mêlés tantôt avec du gouémon, & tantôt avec de la vase, & pour l'ordinaire en assez mauvais état; de sorte que les plus petits, qu'on rejette comme inutiles, sont trop endommagés pour subsister, & sont presque toujours perdus.

On prend à cette pêche non-seulement des poissons ronds qui nagent entre deux eaux, mais encore des plats, que la traverse du bouteux oblige de quitter le sable où ils s'étoient enfouis à la mer baissante. On y prend aussi quelques grosses Chevrettes. Mais nous parlerons, dans un instant, de bouteux qui sont presque uniquement destinés à cette pêche. Au reste la pêche au bouteux se pratique la nuit comme le jour.

On donne différentes formes aux bouteux. Quelques-uns, pour que la traverse soit assujettie plus solidement au bout de la perche, la terminent par une petite fourche *e*, *Fig.* 7, & chaque branche de la fourche entre dans la traverse *b c*.

Il y a des bouteux, *Fig.* 11, dont la fourche *h e*, a des bras assez longs pour s'assembler aux extrêmités *f g* de la traverse, & les gaulettes ou volets s'attachent en *e* à l'origine des branches de la fourche. Le seul avantage qu'on apperçoive à cet ajustement, est qu'au milieu de la traverse, il n'y a point de morceau de bois qui puisse arrêter les herbes lesquelles fermeroient en partie l'entrée du filet. A d'autres bouteux, *Fig.* 10, il n'y a point de cercle formé par les gaulettes, & le filet est monté sur les bras de la fourche *a b c d*. Ordinairement ces bouteux sont moins grands que ceux dont nous avons parlé d'abord, *Fig.* 5 & 7: leur filet forme un sac assez profond, & ils servent principalement à prendre des Chevrettes.

Le petit bouteux, *Fig.* 8, qu'on nomme volontiers *Bouquetout* dans l'Amirauté de Coutances, & *Buhotier* dans celle de Bayeux, sert aussi pour prendre des Chevrettes, à de jeunes gens qui n'auroient pas la force de manier les grands bouteux.

On en fait encore de plus petits, *Fig.* 9, qu'en certains endroits on nomme *Buchots*; & quelques-uns, au lieu de chausse de filet, en ont de serpillière: ils servent à prendre de petites Chevrettes ou Sauterelles, & du poisson au fond des Parcs qui n'assechent point dans les mortes eaux.

Nous avons dit que quand la chausse des bouteux étoit fort longue, elle étoit sujette à se replier ou à se tordre sur elle-même: c'est ce qui a engagé quelques Pêcheurs à mettre dans cette poche de petits cercles de bois *a b*, *Fig.* 11, pour soutenir le filet & l'empêcher de s'affaisser sur lui-même. Ces bouteux qu'on appelle *à queue de Verveux*, donnent beaucoup de facilité au poisson pour entrer dans la chausse; mais ils ne sont guere propres à être traînés sur le sable, les parties du filet qui répondent aux cerceaux *a b* étant bientôt usées par le frottement. Ces sortes de bouteux ont ordinairement un cercle *c c* qui est attaché aux extrêmités de la traverse en *f g*.

Dans l'Amirauté de Vannes, on se sert d'un bouteux qu'on y nomme *Petit Avenau*. Cet instrument differe des bouteux de Normandie en ce que le demi-cercle est quelquefois de fer, & que le bout du manche est attaché au milieu de la circonférence du demi-cercle; & pour le fortifier, il y a au bas du demi-cercle des deux côtés un morceau de bois long de dix-huit à vingt pouces qui s'étend du cercle au manche: les Pêcheurs s'en servent comme ceux de Normandie, en les poussant devant eux sur le sable lorsqu'il est encore un peu couvert d'eau: ils prennent des Chevrettes & d'autres petits poissons.

Dans l'Amirauté d'Oistréhan, on fait avec de petits bouteux qu'ils nomment *Boulets*, la pêche de ce qu'ils nomment *Mignon*, qui est la même chose que le *Meslis* ou le *Nonnat*; la chausse a trois ou quatre pieds de longueur, & les mailles ont à peine deux lignes d'ouverture. Ceux qui s'en servent à l'embouchure de l'Orne, le poussent devant eux de marée montante, & ils écument à la superficie de l'eau tout le frai & la menuise que la marée y apporte en abondance dans les temps de chaleur.

§. 2. *De la Grenadiere.*

La Grenadiere est une espece de bouteux, que les Flamands ont nommé ainsi parce qu'il sert principalement à prendre des chevrettes qu'on nomme en Flandre *Grenades*. C'est donc un bouteux peu différent de l'autre, que les Picards nomment *Buchot*.

La grenadiere, *Fig. 6*, a comme le bouteux un manche *a b*, & une traverse *c d* que les Pêcheurs nomment le *Seuil*, qui est taillé en biseau, & qui a jusqu'à sept ou huit pieds de longueur. Les Pêcheurs y attachent un filet à mailles très-serrées. Ce filet forme une poche, dont les côtés sont attachés à deux cordes *f f* qui se tendent d'une extrêmité du seuil à une petite traverse de bois *e*, laquelle n'a qu'un ou deux pieds de longueur, & est attachée au manche parallélement au seuil. Il n'y a point ici de cercle: & c'est ce qui établit la principale différence de cet instrument au bouteux. Les Pêcheurs se mettent dans l'eau la mer baissant; ils poussent devant eux la grenadiere comme le bouteux, & ils prennent les mêmes poissons: aussi ce filet est-il aussi contraire à la multiplication du poisson que le bouteux.

Dans l'Amirauté de Boulogne, on se sert, pour prendre des Chevrettes, de petites grenadieres dont la perche n'a que sept à huit pieds de longueur, & le seuil trois pieds & demi; la petite traverse *e* est attachée au manche à deux pieds & demi ou trois pieds du bout *a*.

Il y a une espece de Drague, & encore une Seinette, qu'on nomme *Grenadieres*: nous en parlerons ailleurs.

§. 3. *De l'espece de Bouteux nommée* Savre.

On pêche encore avec une espece de bouteux, *Fig. 9*, *Pl. XI*, nommé *Savre* dans l'Amirauté de Coutance. Il y en a de différentes grandeurs. Les uns ont six ou sept pieds de diametre. On les monte d'un côté sur une perche *a a* qui a aussi six ou sept pieds de longueur. On attache solidement cette perche sur une autre *b c*, laquelle est longue de douze à quatorze pieds, & sert de manche: mais la perche *a a*, n'est pas attachée au bout de la perche *b c*; on l'assujétit à huit ou dix pouces de son extrêmité. Pour fortifier la perche *a a* qui est plus foible que la traverse des bouteux, on attache à un de ses bouts *a* une ligne qui va faire un tour mort à l'extrêmité *c* de la perche; & on l'amarre fermement à l'autre extrêmité de la traverse *a a*; enfin, au bout de la perche *b c* est attachée une corne *c*.

Un des côtés du filet est, comme on le voit *Fig. 9*, attaché à la traverse *a a*; & le reste, comme aux bouteux, à une portion de cercle *a d a*, qui par son milieu est fermement amarrée à la perche *b c* vers l'endroit *d*.

Pour pêcher avec ce filet, les Pêcheurs se mettent dans un batelet qu'ils conduisent aux bords de la riviere, où le poisson fréquente plus qu'au milieu; ils appuient la perche *b c* sur un morceau de bois qui porte une entaille à son extrêmité, & qu'on a établi pour cela à l'avant du batelet destiné pour cette pêche.

Le Pêcheur qui manie le savre, l'enfonce dans l'eau le plus avant qu'il lui est possible; & au bout d'un court espace de temps il le releve promptement & avec force, en pesant sur le bout *b* de la perche *b c* qui est dans le batelet; puis il tire à lui deux lignes qui sont attachées au fond du filet; ce qui le plie en partie, & donne la facilité de retirer le poisson qui s'y trouve.

Le *Savre* ou *Savrean* qu'on emploie pour pêcher les Lançons, est semblable à celui que nous venons de décrire: mais on s'en sert différemment, comme nous allons l'expliquer.

Les mailles du bord du filet sont ouvertes de douze à quinze lignes en quarré; le reste de la poche où se prennent les Lançons est quelquefois fait d'une toile claire, & le plus souvent d'un filet délié, dont les mailles n'ont que trois ou quatre lignes d'ouverture; le fil dont on le fait est si fin, que des poissons plus forts que les Lançons le romproient.

En considérant la façon dont le filet est attaché à la perche *a a*, & l'excédent *c* de la perche *b c*; on conçoit que ce filet ne peut être poussé sur le sable comme le bouteux. Cependant cette pêche se fait à pied; & elle se pratique avec succès aux embouchures des rivieres, qui ont un fond de sable. Les Pêcheurs s'y mettent à l'eau jusqu'au dessus de la ceinture, tenant leur savre bien plus droit que ceux qui poussent le bouteux devant eux: la corne coule seulement sur la superficie du sable; ce qui est d'autant plus facile que sa courbure l'empêche de s'y enfoncer.

Ceux qui pêchent, vont s'établir à val de la marée montante, & ils se retirent à mesure qu'elle s'éleve, foulant & émouvant le sable avec leurs pieds pour faire saillir les Lançons du sable où ils se tiennent: alors les Lançons entrent dans le filet, & sont pris.

Cette pêche commence vers la Saint-Jean, & finit avec le mois de Novembre, lorsque les fraîcheurs se font sentir: elle est pratiquée par les hommes, les femmes & les filles.

On ne prend guere de Lançons pendant le jour, l'éclat de la lumiere les fait s'ensabler: on la fait donc ainsi seulement de nuit, à moins que le temps ne soit couvert & sombre.

Article Cinquieme.

Suite des Pêches qui ſe font au bord de l'eau ou à une petite diſtance du bord avec des filets un peu différents de ceux dont il a été queſtion dans l'Article précédent ; tels ſont le Havenet, la Bichette, le Saveneau, le Bout de Quievre, &c.

Quoique les filets dont nous allons parler ne ſervent encore que pour de petites pêches, ils ſont cependant plus conſidérables que la plupart de ceux dont nous avons donné la deſcription dans l'article 4.

§. 1. *Du grand Haveneau* ou *Havenet ſédentaire.*

Nous commençons par ce filet, parce qu'il eſt plus grand que ceux dont nous aurons à parler, qui ſemblent dériver de celui-ci.

La pêche du grand haveneau, qui eſt ſurtout en uſage ſur les Côtes de Haute-Normandie, ne ſe pratique guere que ſur les greves plates : & pour en tirer quelque avantage, il faut s'établir dans un courant formé par le retour de la marée, ainſi qu'à l'embouchure d'une riviere où la marée entre ; tels ſont les Vais le long de la Côte du Cotentin, ou la Baye du Mont Saint-Michel. Comme ces plages ſont plates, il s'y rencontre nombre de courants entre les embouchures de pluſieurs petites rivieres qui augmentent la viteſſe des courants que produit le retour de la marée. Les Pêcheurs de ces plages, ſoit qu'elles ſoient de galet, ou ſabloneuſes ou vaſeuſes, ſe ſervent des haveneaux ſédentaires repréſentés *Pl. XII*, *Fig.* 7, dont l'effet eſt d'arrêter le poiſſon qui ſuit le cours de l'eau.

Ce filet eſt monté ſur deux perches *a b*, qui ont douze à quinze pieds de longueur. Elles ſe croiſent en *d* : à quatre ou cinq pieds du bout *a*, elles ſont jointes l'une à l'autre au point du contact *d*, par un lien, ou, plus fréquemment & mieux, par un clou rivé, qui les traverſe & leur permet un mouvement ſemblable à celui des lames d'une paire de ciſeaux. Un peu au-deſſus de cet endroit *d*, il y a en *e e* des entailles où s'emboîte une traverſe *c* qui, tenant les perches écartées l'une de l'autre d'une quantité convenable, ſert auſſi à conſerver la même ouverture de l'angle *b d b* ; ordinairement les deux extrêmités *b b* des perches ſont éloignées l'une de l'autre de quinze pieds.

Le fond de ce filet forme une poche *f* qui eſt plus du côté de la traverſe *c* que vers l'extrêmité *b b* des perches.

Le bord du filet qui eſt du côté de la poche, s'attache donc à la traverſe *c* : les deux côtés s'amarrent aux parties *e b* des perches, & le reſte à une corde qui borde le filet, & qui s'étend de *b* en *b*. Ordinairement on met à cette corde un peu de plomb, mais au plus trois ou quatre onces par braſſes ; car un poids plus conſidérable empêcheroit qu'on ne pût relever promptement le filet. Voilà le Haveneau décrit : parlons de ſes uſages.

Pour ſe ſervir du grand haveneau, qu'on nomme auſſi *Havenet* & *Havenat Sédentaire*, le Pêcheur (*Pl. XII*, *Fig.* 1 & 2) le préſente au courant, poſant ſur le fond les deux bouts *b b* des perches, ainſi que la corde qui s'étend de l'un à l'autre. Les deux extrêmités poſtérieures *a a* des perches paſſent ſous ſes aiſſelles ; & l'angle *d* qu'elles forment, s'appuie contre ſon corps. Il tient ferme les deux perches, plaçant les mains au-deſſus de *e e*, comme le repréſentent les *Fig.* 1, 2, 3, 4. Aux Figures 1 & 2 les filets ſont enfoncés dans l'eau, & ceux des Figures 3 & 4 ſont relevés.

Le moindre poiſſon qui ſe préſente & qui donne dans le filet ſe fait ſentir au Pêcheur, lequel releve auſſi-tôt le haveneau pour faire tomber le poiſſon dans la poche *f*, *Fig.* 7, que nous avons dit être du côté de la traverſe *c*. L'ayant tiré de la poche, il le met dans ſa *Glin*, qui eſt un panier couvert, qu'il porte attaché ſur ſon dos. Il replonge immédiatement après ſon filet, & continue la même pêche juſqu'à ce que la marée trop haute l'oblige de ſe retirer. Pour le faire aiſément & très-promptement, parce que dans les endroits que nous venons d'indiquer comme les plus favorables à cette pêche, la marée monte très-vîte, il ôte la traverſe *c*, *Fig.* 7 ; il rapproche les deux perches l'une de l'autre ; il les entoure du filet & forme du tout un paquet, *Fig.* 10, qu'il met ſur ſon épaule pour gagner promptement le bord. Au reſte, on fait cette pêche tant de flot que de juſan, oppoſant toujours le filet au cours de l'eau, & l'on y prend de toute ſorte de poiſſons ; mais plus fréquemment des poiſſons plats, qui ſe laiſſent entraîner par le courant, que des ronds qui nagent entre deux eaux.

Pour ne point faire tort à la multiplication du poiſſon en retenant le fray & les plus petits poiſſons, il faudroit que l'ouverture des mailles fût de quinze lignes en quarré : cependant quand il s'agit de prendre des Chevrettes, on eſt obligé de ſe ſervir de

de filets dont les mailles soient beaucoup plus petites : & en conséquence le filet doit être petit ; parce que s'il étoit grand on auroit trop de peine à le relever, à cause de la petitesse des mailles.

§. 2. *Grande Pêche au Haveneau.*

Les Pêcheurs au Haveneau ne peuvent pousser leur filet devant eux ; les bâtons, qui entreroient dans le sable, les en empêchent: ainsi ils sont obligés de se placer dans un courant qui amene le poisson dans leur filet. Quelquefois, quand ils veulent embrasser toute la largeur d'un courant qui a de l'étendue, ils se placent douze, quinze, vingt, sur une même ligne, & assez près les uns des autres pour que les filets se touchent ; ainsi qu'on le voit dans la *Pl. XII*, *Fig.* 5 ; opposant toujours l'embouchure de leurs filets au courant : de sorte qu'ils prennent au retour de la marée ce qui leur a échappé à la marée montante.

Quand il se rencontre quelque route que les poissons pourroient prendre pour éviter les filets, plusieurs aides (*Fig.* 6) se mettent dans l'eau, qu'ils frappent avec des perches pour déterminer le poisson à donner dans les Haveneaux.

§. 3. *Pêche au Haveneau dans de petits Bateaux.*

On se sert dans la Garonne de bateaux pour pêcher avec le haveneau ; mais les Pêcheurs se disposent différemment quand ils ont intention de prendre des Chevrettes, que lorsqu'ils veulent pêcher des poissons.

Pour la pêche des Chevrettes, qu'on fait dans les mois de Juillet, Août & Septembre, ils prennent des filets entiérement semblables à celui qui est représenté dans la *Pl. XII*, *Fig.* 7, mais plus grands, les perches ou barres de leur haveneau ayant vingt pieds de longueur. Pour établir ces grands haveneaux sur de petits bateaux, qu'ils nomment *Filadieres*, & que nous avons représentés sans leur grément dans la premiere Section, *Pl. XII*, *Fig.* 2, ils amarent bas-bord & tribord de la filadiere deux espars qui soutiennent à l'arriere de la filadiere une traverse de bois d'environ vingt pieds de longueur, qu'ils nomment *Barioste* : elle sert à supporter les deux bras du haveneau.

Les mailles de ce filet sont assez larges du côté de *b b*, *Fig.* 7 ; mais elles se rétrecissent beaucoup vers la poche.

Comme le haveneau est presque en équilibre sur la barioste, un seul homme peut faire cette pêche dans sa filadiere. Quand donc il est rendu au lieu où il veut établir sa pêche, il mouille à tribord un petit grapin dont le cableau, qui est amarré à la filadiere, peut avoir vingt ou vingt-cinq brasses de longueur. A dix brasses de la filadiere, il frappe sur le cableau un petit grelin, qui a de même dix brasses de longueur : & cette manœuvre, qu'ils nomment *Traversiere*, est à bas-bord de la filadiere. De cette façon, ce petit bateau est comme enfourché sur son ancre, l'étambot à la marée.

Le Pêcheur éleve le gros bout des barres *a a*, *Fig.* 7, qui est dans la filadiere ; & plonge ainsi la partie *b b* dans l'eau, au plus de quatre pieds. Le courant fait entrer les Chevrettes dans la poche ; elles y restent, & ne cherchent point à en sortir : c'est pourquoi le Pêcheur ne releve son filet pour les prendre que deux fois ou au plus trois pendant une marée, lors même qu'il pêche de flot & de jusan.

Il est sensible que quand, après avoir pêché de flot, on veut pêcher de jusan, il faut que la filadiere tourne sur ses amares pour se mettre au courant. Mais après cette évolution, elle est afourchée par son cableau & sa traversiere comme elle l'étoit dans sa premiere situation.

Pour relever le filet & prendre les Chevrettes, le Pêcheur pese sur la partie *a a*, *Fig.* 7, des barres, qui est dans la filadiere : & afin de tenir son filet élevé, il tourne autour des barres *a a* un petit cordage qui est amaré au dedans de la filadiere.

Le filet étant ainsi soutenu hors de l'eau, le Pêcheur rassemble toutes les Chevrettes dans un coin de la poche pour les ramasser avec une sebille, & les mettre dans sa glinne ou dans un sac.

A cette pêche, les Pêcheurs se mettent toujours plusieurs de front, à dix pieds les uns des autres pour se prêter la main dans le besoin ; de crainte sur-tout que quelqu'un ne s'endorme ; car la moindre chose peut faire chavirer ces petites filadieres.

Quand les Pêcheurs se proposent de prendre des Mulets ou Muges, & d'autres poissons de moyenne taille, ils emploient des filadieres plus fortes que pour la pêche des Chevrettes : & les mailles du filet étant plus grandes, il éprouve moins d'effort de la part du courant qui tend à faire plonger l'arriere du bateau, non-seulement en raison du poids du filet, mais encore à cause des amarres qui répondent au grapin.

La pêche des Mulets dans la Garonne commence quand on finit celle des Chevrettes, environ au mois de Septembre ; & on la continue jusqu'à Pâques, à moins qu'on ne l'interrompe pour faire la pêche des Aloses avec de grands filets.

On fait la pêche des Mulets, de jour & de nuit ; & un vent frais y est favorable, pourvu que la filadiere puisse tenir la mer.

On ne plonge le haveneau que d'un pied

dans l'eau : & comme les Mulets font effort pour s'échapper, il faut relever fréquemment le filet. Pour cela deux Pêcheurs ont toujours les mains sur les barres, afin de relever aussi-tôt qu'ils sentent qu'un poisson a donné dans le filet.

§. 4. *Pêche du Haveneau dans l'Amirauté de la Rochelle.*

On se sert d'une chaloupe sans voile, qu'on afourche sur deux ancres, côté en travers à la marée, *Pl. XIII*, *Fig.* 1. Le haveneau est placé par le travers du mât, à tribord : le surplus de la manœuvre est semblable à ce que nous venons de dire des Pêcheurs de a Garonne.

On pêche encore au haveneau dans cette Amirauté avec de petits bateaux à cul quarré, *Pl. XIII*, *Fig.* 2, qu'on nomme *Acons*. La grande largeur de l'arriere des acons est très-propre à fournir un point d'appui au Haveneau. Trois hommes se mettent dans l'acon : un rame pour refouler la marée, & les deux autres gouvernent le filet.

On fait dans bien d'autres Ports des pêches avec des haveneaux de différentes grandeurs, & qui ont des mailles plus ou moins larges, suivant les poissons qu'on se propose de prendre. Mais ce que nous venons de dire suffit pour donner une idée assez juste de ces pêches, qui different peu entr'elles, & qu'il seroit aussi inutile qu'ennuyeux de détailler.

§. 5. *De la Bichette, ou Savenelle à deux arcs croisés.*

La Bichette est un haveneau qui sert à plusieurs petites pêches au bord de la mer. Cet instrument, *Pl. VIII*, *Fig.* 9, est composé de deux bâtons *a b* courbés en arc : ils se croisent en *d* comme les perches des haveneaux, & y sont arrêtés par un clou rivé. Mais à cause de leur courbure les bouts *b b*, qui terminent la bichette, se rapprochent ; & ceux *a a*, que les Pêcheurs tiennent dans leurs mains, s'écartent. Il y a, comme aux haveneaux, une traverse en *c*, & une corde *b b* qui borde le bout du filet ; on la charge d'un peu de plomb. Le fond du filet fait un sac proportionellement plus profond que celui du haveneau.

On se sert de la bichette pour prendre au fond des pêcheries les petits poissons qui y restent, ainsi que dans les marres qui n'assechent point au retour de la marée. Mais cet usage lui est commun avec plusieurs autres petits filets.

§. 6. *Savenelle, Saveneau, Savonceau ; qu'on nomme encore Colleret à main, & en Provençal Sausayron.*

Cet instrument, *Pl. VIII*, *Fig.* 8, est encore un diminutif du haveneau ; excepté que le filet qui est une simple nappe d'une brasse & demie ou au plus deux brasses de longueur, est monté sur deux perches ou quenouilles *a b*, qui ne se croisent pas. Le filet est bordé en *b b* & *c c*, d'une corde qui s'étend d'une quenouille à l'autre. La corde *b b* est garnie d'un peu de plomb.

Quand les saveneaux sont petits, les Pêcheurs prennent une quenouille de chaque main, & présentent à l'eau le filet tout ouvert. Lorsqu'ils sentent qu'un poisson donne dedans, ils le plient en rapprochant précipitamment l'une de l'autre les deux quenouilles.

Quand les saveneaux sont grands, les Pêcheurs se mettent deux, chacun tenant une des quenouilles : c'est ce que font, par exemple, quelquefois les Pêcheurs du Bourg d'Ault.

Ce filet sert, ainsi que la bichette, à prendre le poisson qui reste au fond des parcs. De plus, les femmes & les jeunes gens s'en servent pour prendre des Chevrettes.

§. 7. *Du Bout de Quievre.*

Le filet, dit *Bout de Quievre*, *Pl. XII*, *Fig.* 8, est formé comme le grand haveneau, de deux perches *a b* ; mais elles n'ont que six à sept pieds de longueur, & elles ne s'ouvrent que de cinq à six pieds. Cette ouverture étant fixée par la corde qui borde le filet, & qui s'étend de *b* en *b* ; il n'y a point comme au havenet & à la bichette, de traverse de bois en *d* : ainsi le Pêcheur est obligé de tenir continuellement son filet ouvert lorsqu'il le pousse devant lui ; car cette pêche n'est pas ordinairement sédentaire comme celle du grand haveneau : & c'est pour cette raison qu'on ajuste aux bouts *b b* des cornes de Chevre, qui les empêchent d'entrer dans le terrein & les font couler dessus. Ce sont ces cornes qui ont fait appeller ce filet *Bout de Quievre* ; par corruption de *Bout de Chevre*.

La façon de s'en servir est de le pousser devant soi comme un bouteux, mais beaucoup plus lentement.

Ce filet n'ayant point de traverse en *b b*, il ne laboure pas le fond, comme fait le bouteux. Ainsi il ne détruit pas de même les petits poissons. Quand on le releve, on le plie en deux, en rapprochant les bâtons.

Ce filet est fort en usage du côté de Caen, & quelquefois les Pêcheurs se mettent de file, hommes & femmes, au nombre d'une douzaine & plus, faisant leur pêche comme

nous l'avons expliqué en parlant du grand haveneau.

§. 8. D'une autre espece de petit Haveneau qu'on pousse comme le Bouteux.

LES Pêcheurs du Vivier dans l'Amirauté de Saint-Malo, pêchent des poissons plats avec des haveneaux un peu différents de ceux que nous avons décrits. Ils ont deux perches de douze pieds de longueur, comme les grands haveneaux; mais ils les glissent sur le sable, où elles ne peuvent enfoncer, parce que le bout de chaque perche est garni d'un morceau de bois plat, dont le milieu est large d'environ trois pouces, & qui fait le même effet que les cornes des bouts de quievre. Les perches sont croisées à environ dix-huit pouces de leur gros bout, & la corde qui borde le filet par en-haut peut avoir treize ou quatorze pieds de longueur; elle n'est point plombée.

Ainsi qu'aux autres haveneaux, il y a une traverse de bois placée au-dessus du croisement des perches, & qui en limite l'ouverture. Elle a à un de ses bouts un tenon qui entre dans une mortaise qui est pratiquée à l'une des perches, & ce morceau de bois est terminé à son autre bout par un enfourchement, qui embrasse l'autre perche; on force ce morceau de bois entre les perches pour tendre la corde qui borde le filet. Cette traverse est environ à deux pieds & demi au-dessus du clou. Le filet est amarré comme aux autres haveneaux. Le Pêcheur le pousse devant lui, comme font ceux qui pêchent avec le bout de quievre.

§. 9. Sac de toile en forme de poche.

AUX environs de Morlaix & ailleurs, il y a des hommes & des femmes qui ont une manche de toile claire assez longue, dont l'embouchure est montée sur un cercle. Deux Pêcheurs se mettent à l'eau; & en remontant le courant, ils lui présentent l'embouchure de leur chausse: ils prennent à cette pêche, qui est très-destructive, beaucoup de poissons du premier âge & de frai.

§. 10. De la pêche à la Faux.

CE filet fait à peu près le même effet que le haveneau, quoiqu'il soit disposé bien différemment: dans un petit Port de l'Amirauté de Brest, on le nomme *Guideau de pied*, parce qu'il a une manche fort longue.

Ce filet forme donc un sac qui a six ou huit pieds de profondeur; son embouchure est montée sur plusieurs morceaux de cerceaux qu'on joint les uns aux autres pour former une portion de cercle très-surbaissée. Une corde s'étend d'une extrêmité de l'arc à l'autre; & l'ouverture du filet, qui est de dix à douze pieds, est attachée en partie aux cerceaux & en partie à la corde. La fleche de cet arc au milieu est de cinq pieds.

Pour se servir de cet instrument, deux hommes prennent la faux chacun par un bout, la marée montante ou baissante; ils présentent l'ouverture du filet au courant. Lorsqu'ils sentent qu'un poisson a donné dans le filet, ils en élevent l'embouchure pour faire tomber le poisson dans la manche, & sur le champ ils le replongent pour attendre un autre poisson. Les mouvements que les Pêcheurs se donnent pour entrer le filet dans l'eau & l'en retirer, ont paru approcher de ceux des Faucheurs; ce qui a peut-être engagé à donner le nom de *Faux* à cet instrument: qui d'ailleurs, en ne considérant que son arc, a assez la courbure des faux. Les mailles de ce filet ont ordinairement un pouce en quarré; ainsi il ne retient point les très-petits poissons.

CHAPITRE III.

Des Péches qu'on fait ſur le Rivage, ou à une petite diſtance du Rivage, avec des Filets ſédentaires, en forme de manche, qu'on nomme Guideaux, Verveux, &c.

NOUS avons décrit dans le Chapitre précédent pluſieurs pêches qui ſe font au bord de l'eau ou près du rivage. Mais tous les filets dont nous avons parlé, tels que l'Epervier, le Carreau, le Bouteux, le Haveneau, &c, ſe tiennent à la main. Ceux que nous nous propoſons de décrire, ſe tendent & s'arrêtent fixement dans un endroit où l'on va de temps en temps prendre le poiſſon qui a donné dans les piéges qu'on lui a tendus.

On a eu lieu de remarquer que pour faire uſage des filets dont nous avons parlé, il falloit être fort prompt à les tirer hors de l'eau, ſans quoi on perdoit une partie du poiſſon qui avoit donné dans les filets. Il eſt vrai que pour parer à cet inconvénient, on a eſſayé d'alonger le plus qu'on a pu la poche qui eſt au bout, comme on le voit dans la *Fig.* 11, *Pl. XI.* Mais pluſieurs raiſons ont empêché de faire ces poches fort longues: par exemple, on marcheroit alors ſur celle d'un bouteux, à moins qu'on n'étendît beaucoup la longueur de la perche qui ſert de manche; ce qui rendroit le filet très-difficile à relever. Ainſi en réfléchiſſant ſur ce que nous avons dit des pêches dont nous avons parlé dans les articles précédents, on appercevra l'impoſſibilité qu'il y auroit à étendre beaucoup le fond ou la poche des filets, à moins que deux Pêcheurs ne ſe réuniſſent pour manier le filet, ainſi qu'on le fait pour la Manche de toile, §. 9, ou la Faux, §. 10. Ces inconvénients n'exiſtent plus quand on tend les filets au bord de l'eau, ou dans l'eau, où ils reſtent ſédentaires. Alors on peut ſe ſervir de poches fort longues. C'eſt de ces ſortes de filets, & de la façon de s'en ſervir, que nous allons nous occuper dans ce troiſieme Chapitre. On a varié leurs formes & leurs dimenſions; ce qui a engagé à leur donner différents noms, tels que ceux de *Guideaux*, *Manches*, *Sacs*, *Poches*, *Verveux*, *Laſſins*, *Varvouſtes*, *Bertoulens*, *&c.* Pour mettre de l'ordre, & jetter de la clarté dans ce que nous avons à dire de ces différentes façons de pêcher, nous les diviſerons en pluſieurs claſſes. Nous parlerons d'abord des Chauſſes ſimples qui ne ſont qu'un ſac de filet, qu'on nomme *Guideaux*. Nous traiterons enſuite de ceux dans leſquels on met des diafragmes & des goulets; ce qui nous conduira aux Verveux. Les uns & les autres ſont ou ſimples, ou accompagnés d'aîles qui engagent le poiſſon à y entrer. Ces ſeconds Guideaux ou Verveux, qu'on peut nommer *Compoſés*, ſeront conſidérés à part: ce qui formera autant d'Articles diſtincts.

ARTICLE

Article Premier.

Des Guideaux simples.

Le filet qu'on nomme *Guideau*, a la forme d'une chauſſe, *Pl. XIV*, *Fig.* 1; qui fait un tuyau plus ou moins long. Il eſt large à ſon embouchure *A*, & va toujours en diminuant juſqu'à ſon extrêmité *B*, qui eſt fermée de différentes façons.

Comme ces chauſſes ont quelquefois ſix ou ſept braſſes de longueur, on ne pourroit pas les retourner pour en tirer le poiſſon. On laiſſe donc ouverte l'extrêmité de la chauſſe, & on la lie avec une corde *F*, *Pl. XIV*, *Fig.* 2, qu'on dénoue pour ſecouer le poiſſon ſur le ſable; ou bien on ajuſte au bout de la chauſſe un pannier d'oſier *G*, dans lequel ſe ramaſſe le poiſſon, d'où on le tire aiſément en ouvrant une porte qui eſt au bout.

Dans tous les guideaux, les mailles de l'embouchure ſont aſſez larges; elles ont au moins deux pouces d'ouverture en quarré. Leur grandeur diminue à meſure qu'on approche du fond. Elles devroient avoir à cet endroit deux pouces, pour laiſſer au petit poiſſon la liberté de s'échapper; mais ſouvent on les réduit à trois ou quatre lignes: ainſi elles retiennent le frai & les poiſſons du premier âge, qui s'y accumulent avec la vaſe, & ſont entiérement perdus.

Les Pêcheurs de Trouville, Amirauté de Touque & de Dive, qui tendent leurs guideaux depuis Noel juſqu'à Pâques, tiennent les mailles très-ſerrées pour prendre des Grados & d'autre Menuiſe: ainſi ils retiennent tout ce qui ſuit le cours de l'eau, & font un grand tort à la multiplication du poiſſon.

On verra dans la ſuite qu'on tend toujours les guideaux, de façon qu'ils préſentent leur bouche à un courant qui traverſe toute la longueur du filet. Or il eſt ſenſible que le poiſſon qui entre par l'ouverture *A*, *Pl. XIV*, *Fig.* 1, s'enfonce dans le filet juſqu'au fond *B*; qui étant fermé, l'arrête. Le courant continuant à le comprimer, ceux qui ſont petits & mols ſont preſque réduits en bouillie, & les gros meurent bien-tôt. Il eſt rare qu'on tire du poiſſon en vie des longs guideaux qui ſont tendus dans un courant rapide; les petits poiſſons y ſont abſolument perdus; & les gros étant fatigués, on ne peut pas les tranſporter fort loin. Voilà le défaut des grands guideaux. Ce n'eſt cependant pas ſans raiſon qu'on les fait longs: ſi le filet étoit large & court, le poiſſon rencontrant les mailles, il pourroit rebrouſſer chemin en refoulant le courant; & il ſeroit perdu pour le Pêcheur. C'eſt pour obvier à cet inconvénient, qu'on fait ces chauſſes très-longues. Et les Pêcheurs, qui ne cherchent qu'à avoir beaucoup de poiſſon ſans s'embarraſſer de la deſtruction de l'eſpece, prétendent qu'au moyen de ces longues chauſſes, le poiſſon oublie la route qu'il a ſuivie en y entrant; qu'il nage au haſard & retourne ſouvent vers le fond qui eſt fermé. Ils ajoutent que quand le poiſſon ſe trouve renfermé dans un filet, il s'effraye, s'agite; & qu'après avoir fait des efforts pour vaincre l'obſtacle, il tombe dans un état de langueur & d'épuiſement qui le rend comme mort: ce que les Pêcheurs prétendent exprimer en diſant que le poiſſon *s'enivre* dans les filets. Quoi qu'il en ſoit de ces idées, il eſt certain que les poiſſons, qui ſont preſſés au fond d'une manche par un courant un peu violent, en ſortent morts, ou preſque morts. C'eſt pourquoi ceux qu'on prend dans les guideaux ſont toujours meurtris, & d'une qualité bien inférieure à ceux qu'on prend avec l'épervier, le carreau, le haveneau, &c. Nous rapporterons dans la ſuite, des pêches peu différentes des guideaux; au moyen deſquelles les poiſſons ſe conſervent en vie.

§. 1. *Idées générales ſur la Tente des Guideaux.*

Si l'on tendoit des guideaux dans une eau dormante, comme rien ne détermineroit le poiſſon à entrer dans la manche, on n'y prendroit rien: c'eſt pourquoi on tend toujours ces filets dans un courant auquel on oppoſe la bouche du filet, afin d'arrêter au paſſage le poiſſon qui ſuit ou qui eſt entraîné par la force de l'eau. Il faut donc que la bouche du filet ſoit diſpoſée à recevoir le courant; & l'on fait ordinairement cette embouchure fort évaſée, pour qu'elle admette une plus grande maſſe d'eau. On conçoit qu'il eſt néceſſaire que cette embouchure ſoit tenue ouverte. Pour cela, on la tend quelquefois ſur un chaſſis d'aſſemblage *C D E F*, *Pl. XIV*, *Fig.* 1: d'autres fois on l'attache ſur des piquets qu'on a enfoncés dans le ſable à la baſſe-mer, & auxquels on ajuſte une traverſe haut & bas; ce qui forme un chaſſis moins ſolide, mais qui fait à-peu-près le même effet que l'aſſemblage de charpente qui eſt repréſenté dans la figure premiere.

Dans l'Amirauté de Marennes, les Pêcheurs tendent l'embouchure de leurs guideaux ſur les perches qui ont depuis quatre juſqu'à ſix braſſes de hauteur; la manche eſt longue de quatre à cinq braſſes, & elle a autant d'ou-

verture : ils diviſent cette ouverture en quatre ; & attachent à la corde qui la borde, quatre anneaux de bois dans leſquels ils enfilent les perches. Comme ils tendent quelquefois leurs guideaux dans des endroits où il y a certaine épaiſſeur d'eau, ils font deſcendre juſque ſur le terrein les deux anneaux d'en-bas, au moyen d'une perche terminée par une petite fourche ; & ils amarrent les deux anneaux du haut aux perches, un pied & demi ou deux pieds au-deſſus de la ſurface de l'eau.

On prend avec les guideaux tous les poiſſons qui ſuivent le courant.

Une façon de les tendre qui eſt très-uſitée eſt celle qu'on nomme *à hauts, & à bas Etaliers*. Nous allons les décrire dans les paragraphes ſuivants.

§. 2. *La Tente des Guideaux, dite à Hauts Etaliers.*

Les guidaux dont nous allons parler, qu'on nomme en différents endroits, *Didaux, Quidiats, Tiriats, &c*, ſont des chauſſes qui ont trois braſſes & demie ou quatre braſſes de longueur. Ils s'évaſent à leur embouchure juſqu'à avoir ſept ou huit pieds de diametre ; & cette embouchure eſt bordée d'une corde aſſez forte : les mailles auprès de l'embouchure ont un pouce ou dix-huit lignes en quarré ; au tiers de la longueur, elles ont ſeulement neuf lignes ; & on continue à les faire de plus en plus étroites, de ſorte que dans la derniere demi-braſſe, elles ont ſouvent moins de trois lignes. Pour tendre les guideaux, comme on le voit dans la *Pl. XIV*, *Fig.* 4, on plante dans le terrein, vis-à-vis de quelque courant ou de l'embouchure d'une riviere, le plus près qu'il eſt poſſible de la laiſſe de baſſe-mer, des pieux ou forts piquets, *aaa*, qu'on nomme *Chevres*, qui ont neuf à dix pieds de longueur. Ils ſont enfoncés de deux pieds dans le terrein *c c* ; & ils doivent l'excéder au moins de ſept à huit pieds. On met tous ces pieux ſur une même file, au nombre quelquefois de vingt-cinq ou trente : c'eſt ce que les Pêcheurs appellent *Etaliers*. Pour les affermir contre l'effort de la marée, chaque pieu eſt retenu par une corde *b e* qui forme un étai ; frappée d'un bout *b* à la tête des pieux, & de l'autre *e*, aux piquets qui ſont enfoncés dans le terrein à une petite diſtance des pieux *c c*, du côté par où l'eau vient avec rapidité. Il n'y a point à craindre que les pieux ſe couchent du côté de *e e* : outre que le cours de l'eau les en empêche, ils ſont trop bien retenus par le poids de tous les guideaux ; mais on affermit encore les deux pieux qui terminent les files de chevres, par un étai *b d*, qui eſt à-peu-près dans l'alignement des pieux ; & cette corde *d b* ſe prolonge dans toute la longueur de l'étalier, étant bien tendue & attachée par une boucle à la tête de chaque pieu. Cette manœuvre affermit les pieux, & elle en aſſujettit les têtes à des diſtances proportionnées à la largeur de l'embouchure des guidaux. On tend à dix-huit pouces au-deſſus du terrein en *g*, un pareil cordage, qui aſſujettit les pieux par le bas.

L'embouchure des guideaux eſt bordée d'une corde aſſez forte, à laquelle on pratique des œillets pour pouvoir les attacher bien tendus à des anneaux de fer qui ſont amarrés aux pieux. En tendant des guidaux au bord de la mer, les Pêcheurs mettent toujours l'ouverture du côté de la terre, afin de recevoir l'eau lorſque la marée baiſſe : & on conçoit que ces étaliers doivent être ſolidement établis, pour réſiſter à l'effort que l'eau fait ſur une rangée de filets qui s'oppoſe à ſon cours.

L'embouchure des guideaux eſt fort grande ; & comme ils ſe joignent tous les uns aux autres, ils forment par leur réunion une file de manches toujours prêtes à recevoir les poiſſons qui ſuivent le courant, gros & petits : mais on les y trouve toujours morts, quand même on les tireroit du filet peu de tems après qu'ils ſont pris.

Les Pêcheurs préparent leurs guideaux, de baſſe-mer. C'eſt auſſi de baſſe-mer qu'ils vont en retirer le poiſſon. Pour cela, comme il n'y a point de panier au bout des guideaux, ils délent une ligne qui ferme le bout du ſac, & ſecouent la manche ſur le ſable pour en faire ſortir le poiſſon.

La pêche des guideaux à hauts étaliers eſt une des plus conſidérables qu'on faſſe à pied ſur pluſieurs côtes. Elle eſt en uſage vers le Havre, Caen, & particuliérement ſur les côtes de Touque & Dive ; de ſorte qu'en certains endroits toute la plage eſt traverſée de chevres à guideaux.

Le fort de cette pêche eſt depuis le commencement d'Octobre juſque vers la fin du mois de Mars : on eſt obligé de la diſcontinuer quand les chaleurs ſe font ſentir ; à cauſe de la quantité d'orties de mer & de cruſtacés voraces, qui ſe portent à la côte. Il conviendroit, pour ménager le frai, de la finir en Avril. Il faudroit auſſi que les mailles du bout du filet euſſent dix-huit lignes ou deux pouces d'ouverture.

Suivant l'Ordonnance, les chevres pour les grands étaliers doivent être établies à deux cent braſſes du paſſage des vaiſſeaux & barques ; pluſieurs ayant été endommagés par ces pieux, qui ſont aſſez gros & ſolidement établis.

§. 3. *De la tente des Guideaux à Bas Etaliers.*

Les Pêcheurs Etaliers riverains du Mont Saint-Michel tendent des guideaux avec trois

piquets : dont deux servent à tenir l'embouchure ouverte, au moyen d'anneaux d'osier qui sont de chaque côté, & dans lesquels on passe les piquets; la queue du guideau est amarrée sur un troisieme piquet; & ils tiennent le guideau le plus tendu qu'il leur est possible. Par ce moyen, ils ferment les mailles qui sont déja fort étroites. On nomme ces Guideaux *à Petits Etaliers*; mais ce nom convient encore à d'autres, dont nous allons parler.

Ceux qu'on appelle en Normandie *Baches Volantes*, ou *Guideaux à Petits Etaliers*, sont ainsi nommés parce que les piquets sur lesquels ces filets sont tendus (*Pl. XIV*, *Fig.* 4, *i k l*) ne s'élevent que de trois ou au plus quatre pieds au-dessus du terrein. On les appelle aussi *Volants* parce que les Pêcheurs les changent souvent de place & de disposition, d'une marée à l'autre, suivant l'état des bancs de sable, qui assez fréquemment sont mouvants.

Ces piquets ne sont point retenus par des cordes, comme le sont les pieux des grands étaliers. Les chausses de ces guideaux n'ont que deux ou deux brasses & demie de longueur; au lieu que celles des grands en ont quelquefois six ou sept. Enfin les petits étaliers se placent sur les greves sableuses & vazeuses, ainsi que dans toutes les plages où il se forme des courants.

Sur la Planche XIV, Figure 4, les queues des chausses sont représentées libres. Cependant on les tient assez souvent tendues & arrêtées en *K* par un piquet, au moyen d'une ligne.

On peut, avec ces guidaux, ainsi qu'avec ceux à hauts étaliers, pêcher de flot & de jusan, en présentant au courant l'embouchure des chausses; mais pour l'ordinaire les Pêcheurs préferent de les diriger vers le retour de la marée.

L'ouverture des mailles est la même que celle des chausses des hauts étaliers. Pour que cette pêche ne detruisît point le frai, il faudroit se conformer à ce que nous avons marqué relativement aux guidaux à hauts étaliers. Les Pêcheurs qui sont très-intéressés à la conservation du poisson, devroient s'y porter d'eux-mêmes : cependant les Officiers des Amirautés ont bien de la peine à les y contraindre.

§. 4. *Comment on a perfectionné les Guideaux.*

Il est sensible que si l'on ne prenoit pas des précautions pour tenir l'entrée des guidaux ouverte, le filet s'affaisseroit sur lui-même, & le poisson ne pourroit y entrer. Pour faciliter l'entrée du poisson, on se contente, comme nous l'avons dit, de tendre l'embouchure du filet sur un chassis semblable à *A*, *Fig.* 1, *Pl. XIV*; ou sur des perches qui font le même effet.

Comme on s'est apperçu que ces longues chausses s'affaissoient sur elles-mêmes; qu'elles se rouloient ou se replioient, principalement dans les endroits où la régularité du courant étoit dérangée par le vent, par quelque roche, &c : dans la vue d'assujétir ces manches de façon qu'elles se présentassent mieux à l'entrée du poisson, on s'est d'abord contenté de tendre la chausse en amarrant l'extrêmité du filet à un piquet *K*, *Fig.* 4, *Pl. XIV*. Mais cette tension rétrecissant beaucoup le diametre du filet, ce moyen n'a pas paru produire entiérement l'effet qu'on désiroit; & on a imaginé de mettre dans la chausse à différentes distances, de petits cerceaux de bois, d'abord en petit nombre, & qu'on a ensuite multipliés, comme on le voit en *E*, *Fig.* 2, *Pl. XIV*. Ces cerceaux produisoient un bon effet. Cependant le poisson s'accumuloit toujours au fond des grandes chausses; où il étoit meurtri, comme nous l'avons dit. On a donc jugé que rien ne seroit plus propre à prévenir cet inconvénient, que de diminuer la longueur des chausses, & d'en augmenter la largeur. Mais en les tenant larges & courtes, les poissons auroient pu s'échapper, comme nous l'avons déja dit : c'est ce qui a fait imaginer un moyen très-ingénieux d'empêcher les poissons de sortir du filet, sans former aucun obstacle à leur entrée. On a rempli cette intention en plaçant un goulet avec un cerceau qui tient ouverte l'embouchure du filet.

Ce *Goulet* est un filet *a a b*, *Fig.* 1, *Pl. XV*, figuré comme un entonnoir; dont l'ouverture du pavillon est attachée au cerceau *a a*. La pointe de ce filet se termine vers *b*, & est soutenue dans l'axe du filet principal par quelques fils déliés : & pour que le poisson entre aisément dans le filet *a a e e* par des fentes qu'on pratique à la pointe *b* du goulet, ces fils sont tendus mollement. Il est sensible que le poisson entre sans effort dans le corps du filet par les fentes qui sont en *b*. Alors il se trouve à l'aise dans l'intérieur du filet, & ne s'avise point de chercher à s'échapper par les fentes qui lui ont permis d'entrer.

On met quelquefois un petit goulet à l'entrée des guidaux proprement dits, comme on le voit à celui qui est cotté *E*, *Pl. XIV*, *Fig.* 3. Mais cela n'empêche pas que les herbes, la vase & tout ce que l'eau charrie, ne s'entassent avec le poisson au fond de ces longues manches. Ainsi ils n'ont pas l'avantage des vrais Verveux dont nous allons parler.

ARTICLE SECOND.

Des Verveux *ou* Verviers, *qu'on nomme auſſi* Renards, &c.

LE Verveux le plus ſimple, *Pl. XV*, *Fig.* 1, eſt un filet en forme de cloche, & un peu conique; d'une ou deux braſſes de longueur: dont l'entrée *a a* porte trois ou quatre pieds de diametre. Le corps de ce filet va un peu en ſe rétreciſſant depuis *a* juſqu'à *e*: & depuis *e* juſqu'à *d*, il prend une forme conique. A la pointe de ce cône on fait un œillet, qui ſert à fixer le verveux dans l'endroit où on le tend.

Le corps du filet *a a e e* eſt ſoutenu par quatre, cinq, ſix cerceaux menus & legers, qu'on met en dedans, comme nous l'avons expliqué dans le premier Chapitre de cette Section.

Dans l'Amirauté de Nantes, où l'on fait uſage du verveux qu'ils nomment *Loup*; pour joindre l'une à l'autre les gaulettes qui forment les cerceaux, ils en paſſent les bouts dans des tuyaux de ſureau. Ailleurs on fait cet ajuſtement plus proprement avec des révolutions d'un fil retors.

Le cerceau de l'entrée *a a* eſt plus grand que tous les autres, dont les diametres vont toujours en diminuant juſqu'à celui qui eſt en *e e*.

On ajoute preſque toujours devant le cerceau *a a* ce qu'on nomme la *Coeffe*. On la voit en *d*, *Fig.* 3, *Pl. XV*: & nous l'avons déja repréſentée en *r s t*, *Fig.* 6 de la *Pl. I.* Cette partie, qui s'évaſe beaucoup, eſt ſoutenue par une portion de cercle dont les extrêmités *e e*, *Pl. XV*, *Fig.* 3, ſont aſſujéties par une corde ou une barre de bois *c* qui s'étend de l'une à l'autre. Au moyen de cette traverſe, le côté de la coeffe, qui eſt en bas, ayant une forme platte, il s'applique plus exactement ſur le terrein.

Le verveux, non compris la coeffe, eſt attaché à toute la circonférence du premier cerceau *a a*, *Fig.* 1: & comme le corps de ce filet eſt large, aſſez court, & ſoutenu en pluſieurs endroits par des cerceaux, le poiſſon en ſortiroit aiſément ſi l'on ne mettoit pas en-dedans un goulet *a a b*, dans lequel on ajoute ſouvent un petit cerceau *f* pour que l'entrée en ſoit plus acceſſible au poiſſon.

C'eſt ce goulet qui caractériſe le verveux, & qui établit ſa différence d'avec le guideau. Si quelques Pêcheurs mettent un petit goulet à l'embouchure des guideaux, comme nous l'avons dit, c'eſt une perfection qui eſt empruntée des verveux.

On conçoit que le poiſſon qui s'engage dans le goulet, paſſe ſans difficulté dans le corps du verveux par les fentes qui ſont vers *b*, *Fig.* 1, à la pointe du goulet; il en écarte les fils, comme il fait les herbes qui ſe préſentent à ſon paſſage. Une fois qu'il eſt dans le verveux, il ſe trouve à l'aiſe & nage de tous côtés ſans jamais reprendre, pour en ſortir, la route qu'il a ſuivie en y entrant. On le trouve immanquablement entre le corps du verveux & le goulet. Et comme il n'eſt pas gêné, on le retire ſain & en vie: ce qui donne aux verveux un grand avantage ſur les guideaux.

Le verveux que nous venons de décrire, eſt le plus ſimple de tous. On en voit dans la *Pl. XV*, *Fig.* 2 & 3, de fort longs qui ont un petit goulet à chaque cerceau. Je ne vois pas que cette multiplicité de goulets ſoit fort avantageuſe; & il paroît que deux à la tête du filet ſeroient ſuffiſants.

§. 1. *Des Verveux à pluſieurs entrées.*

COMME les poiſſons nagent en tous ſens dans les eaux dormantes pour chercher leur nourriture, & que rien ne les détermine à ſuivre plutôt une route qu'une autre, on fait des verveux qui ont pluſieurs entrées, quelquefois juſqu'à quatre, pour que le poiſſon y entre plus facilement. Nous nous contenterons d'en repréſenter un, *Pl. XV*, *Fig.* 7, qui a deux entrées. Ce verveux, qui eſt cylindrique, ſe nomme *Louve* ou *Verveux à Tambour*. Le corps du filet, qui eſt d'une égale largeur dans toute ſon étendue, eſt monté ſur trois ou un plus grand nombre de cerceaux *A C*, *E M*, *B D*. Ces cerceaux ſont fermement attachés aux quatre perches *A B*, *F G*, *C D*, *H I*. A chaque bout de ce tambour, il y a un goulet *A K C*, *B L D*; de ſorte que les poiſſons ont une égale facilité à entrer dans le verveux par un bout ou par l'autre.

On en fait de cubiques qui ont cinq entrées, & qu'on nomme, pour cette raiſon, *Quinqueportes*.

Dans tous ces verveux, qui ſont montés ſur un bâti de bois, il faut ménager une porte pour en retirer le poiſſon.

§. 2. *De la façon de tendre les Verveux dont nous venons de donner la deſcription.*

DANS les rivieres & les étangs, on ſe ſert ordinairement de verveux ſemblables à celui de la Pl. XV, *Fig.* 1, mais garnis de la coëffe. On cherche à les placer auprès des crônes ou dans des herbiers. Dans ce dernier cas, les Pêcheurs coupent l'herbe dans l'endroit où ils ſe propoſent de placer le verveux: & comme

comme les poissons qui se retirent dans les herbiers aiment à trouver une place nette d'herbes, il est avantageux d'y faire de petites routes qui aboutissent à l'endroit où l'on place le verveux.

Les Pêcheurs ayant attaché une pierre en *a*, *Fig.* 3, & une à chaque extrêmité *e e* de la coëffe, ils jettent le verveux à l'endroit qu'ils ont préparé; ils l'arrangent avec une perche; puis ils rassemblent dessus les herbes qu'ils ont coupées. Elles flottent sur l'eau. Le poisson y étant à couvert, il nage volontiers dessous, parce qu'il se trouve en liberté. Les Pêcheurs tendent ainsi une trentaine de verveux; & suivant différentes circonstances, ils vont les relever après les avoir laissés à l'eau plus ou moins de temps.

Quand il fait frais, on peut les y laisser une couple de nuits sans les relever. Mais s'il faisoit chaud, il faudroit ne les y laisser qu'une nuit, sans quoi ils seroient bientôt pourris.

Lorsqu'on pêche dans une eau dormante, il est assez indifférent de quel côté on tourne la bouche du verveux; & c'est le cas où il est avantageux de tendre des verveux à plusieurs entrées. Mais les Pêcheurs ne sont point d'accord lequel est préférable d'opposer la bouche du filet à un courant, ou de la placer en sens contraire. Cette derniere situation semble être la meilleure quand le courant a peu de rapidité, parce que les poissons refoulent ordinairement le courant quand ils sont effrayés. Mais il n'en est pas de même lorsque le courant est rapide: car en ce cas il entraîne plusieurs especes de poissons comme malgré eux.

Lorsqu'on tend des verveux au bord des rivieres, l'usage le plus commun est de les placer dans des endroits où il y a peu de courant; & la plupart des Pêcheurs opposent au courant le fond du verveux. Mais au bord de la mer, sur les greves, on présente toujours la bouche du filet au courant. Quand on veut tendre ainsi les verveux, *Pl. XV*, *Fig.* 3, on attache une cabliere à la pointe *a* du filet, & on amarre au demi-cercle qui soutient la coëffe du filet une perche *b* qui est pointue par le bout; après avoir jetté la pierre *a* à l'eau, & avoir étendu le verveux sur le fond, on y fait entrer l'extrêmité de la perche *b*: le filet est alors tendu assez ferme pour résister au courant. Quelques-uns cependant attachent outre cela une pierre à chaque bout de la traverse *e e*.

Quand on oppose le fond du filet au courant de l'eau, on met une pierre *c*, *Fig.* 2, à chaque bout du demi-cercle qui soutient la coëffe; & on passe la perche dans l'œillet *d* qui est au bout du filet, pour enfoncer le bout pointu dans le fond, ainsi que le font les Pêcheurs, *Fig.* 6. Comme le verveux va toujours en s'évasant, le courant contribue à porter la bouche du filet vers le bas de la riviere, ce qui aide à le tendre.

§. 3. *Maniere de tendre les Verveux Doubles.*

Pour tendre le verveux double & cylindrique ou en tambour, que quelques-uns nomme *Louve*, *Pl. XV*, *Fig.* 7, on le porte auprès de l'endroit où on veut le placer: c'est ordinairement dans des herbiers, comme ceux que l'on voit représentés dans la *Fig.* 8. On y coupe les herbes avec un croissant, pour faire une route, une coulée ou une passée, *A A*, précisément de la largeur du tambour: & cette passée sera d'autant meilleure qu'elle sera plus longue. Ensuite on attache des pierres le long d'un des bâtons du tambour; ce sera, si l'on veut, celui *C D*, *Fig.* 7, afin que le filet aille au fond de l'eau. On attache de plus une corde en *E* au milieu du bâton *A B* opposé à celui *C D*, qui est chargé de pierres. Si l'on place le tambour auprès du bord de l'eau, la corde doit être assez longue pour qu'on puisse s'en servir à relever le filet. Mais quand on tend le tambour avec un bateau, il faut mettre au bout de la corde une flotte de liege *o*, ou un signal de roseaux secs, qui indique l'endroit où le tambour est calé.

Pour mettre le tambour à l'eau, on le prend avec les deux mains par les bouts, & on met sur sa tête le bâton *A B*, qui est opposé à celui *C D*, qu'on a chargé de pierres. Etant à portée de la passée qu'on a faite entre les herbes, on jette le tambour à l'eau, en retenant le bout *o* de la corde; puis, avec une perche fourchue, on place le tambour exactement au milieu de la passée, de façon que s'il y a du courant l'eau traverse le tambour dans toute son étendue.

On peut tendre ce filet le jour & la nuit; mais si on l'a mis à l'eau deux heures avant le Soleil couché, on va le relever deux heures après le Soleil levé.

Quand la passée est large, on ajoute au tambour des ailes *e f*, & des coëffes *c d*, *Fig.* 8: nous parlerons ailleurs de ces ailes.

§. 4. *Des petits Verveux nommés* Bertoulens *en Languedoc.*

A Cette en Languedoc, les Pêcheurs font un grand usage de petits verveux qui n'ont guere que vingt-huit ou trente pouces de longueur, qu'ils nomment *Bertoulens* ou *Bertoulettes*; probablement parce que c'est un diminutif de *Bertaule*, nom qu'on donne aux verveux dans quelques Provinces.

Ces Pêcheurs forment de petites routes dans les herbes qui rempliſſent les étangs aux

endroits où il y a peu d'eau; & ils placent un bertoulen à l'entrée de ces routes ou canaux. Les poiſſons trouvant un chemin libre dans ces canaux, ils le ſuivent, & entrent dans le bertoulen. On tient le filet en état avec trois bouts de roſeau, que l'on pique dans le fond, & dont un aſſujétit la pointe, tandis que les deux autres maintiennent en état l'entrée du bertoulen. Un ſeul homme en tend cinquante ou ſoixante en différents endroits, & il peut ſeul ſuffire à cette pêche; qu'on pratique toute l'année, & à laquelle on prend des Muges, des Dorades, des Anguilles, &c.

Les Officiers de l'Amirauté défendent ſeulement de placer des bertoulens à l'embouchure des graux & des rivieres, pendant les mois de Mars, Avril & Mai, parce que c'eſt dans ce temps que les petits poiſſons remontent de la mer dans les eaux douces & ſaumâtres. Mais on peut placer des bertoulens dans le reſte des étangs durant toute l'année ſans interruption.

Les mailles des bertoulens ſont fort ſerrées.

§. 5. Des Verveux qu'on tend ſur les greves au bord de la mer & entre les rochers.

Il y a deux façons d'arrêter les verveux au bord de la mer. Les uns ſont retenus par des pierres; les autres, par des piquets.

Pour pêcher avec le verveux au bord de la mer & entre les roches, où il reſte de l'eau de baſſe-mer, on fixe ces filets avec des pierres; & en conſéquence on les nomme *Verveux Pierrés*, *Pl. XV*, *Fig.* 4. Pour cela on attache à la pointe du verveux une groſſe pierre *A*; on met à tous les cercles, des lignes auxquelles on attache des pierres *B*; & on amarre au milieu du demi-cercle qui ſoutient la coëffe, une corde *C*, à l'extrêmité de laquelle eſt une groſſe pierre *D*, qui tient cette corde tendue. Ces amarres ſuffiſent pour aſſujétir les verveux contre les courants; il n'y a que les ouragans qui les emportent quelquefois & les jettent à la côte.

Sur certaines côtes, on les affermit encore mieux, au moyen de piquets qu'on enfonce le ſable: *Fig.* 10. On en fourre un dans l'œillet qui eſt à la pointe du verveux, deux vis-à-vis de chaque cerceau, un à la droite, l'autre à la gauche, & un troiſieme à l'avant de la coëffe. On amarre avec une ligne chaque cerceau aux pieux qui ſont auprès; &, avec une ligne plus longue, le haut du demi-cercle du goulet au piquet qui eſt à l'avant. De cette façon il n'y a guere de tourmente qui puiſſe emporter les verveux.

On ajoute quelquefois des ailes aux guideaux & aux verveux: nous allons en parler dans l'article ſuivant.

§. 6. Des Apâts qu'on met dans les Verveux ſimples, pour engager les Poiſſons à y entrer.

Quoiqu'on ait grande attention de placer les verveux dans des endroits que le poiſſon fréquente, auprès des herbiers & des fourives, aux lieux où il y a peu de courant; quand il fait froid, on choiſit ceux qui ſont expoſés au Soleil, & dans les grandes chaleurs, ceux où il y a de l'ombre. Malgré toutes ces attentions, il eſt toujours utile, pour engager les poiſſons à entrer dans le filet, d'y mettre entre le corps du verveux & le goulet quelques poiſſons vivants, ſur-tout de la même eſpece que ceux qu'on ſe propoſe de prendre, rien n'étant plus propre à engager les poiſſons à y entrer. On attache auſſi aux cerceaux dans l'intérieur du filet, quelques apâts, tels que des os de porc ſalé, du tourteau de chenevi; & on eſtime que pour ſe procurer un excellent apât, il faut faire cuire à demi à la broche un Lievre qui commence à ſe gâter, & l'arroſer avec du miel: la chair de ce Lievre, ainſi que des rôties imbibées du jus qui en eſt tombé dans la lichefrite, attirent beaucoup les poiſſons.

Ces différents apâts conviennent à tous les filets dormants.

Quelques Pêcheurs prétendent qu'il eſt encore bon de mettre dans le verveux des fleurs qui ayent des couleurs vives. Mais ce que nous diſons de ces apâts, n'exclud point les vers de terre, & les autres dont nous avons parlé en différentes occaſions.

Article Troisieme.

Des Guideaux & Verveux, précédés d'Ailes qui déterminent les Poiſſons à entrer dans les filets.

Quand on tend des verveux ſimples, ſoit dans les étangs, ſoit dans les herbiers où il y a beaucoup de poiſſons, on peut eſpérer une pêche avantageuſe au moyen des apâts dont nous venons de parler. Mais lorſqu'il s'agit d'eaux courantes, il eſt tout autrement utile d'augmenter la vîteſſe du courant, & dans de déterminer le poiſſon à entrer dans les manches, en pratiquant des eſpeces de cloiſons en forme d'entonnoirs, qui y aboutiſſent. Il eſt évident que ſi l'on tendoit un guideau ou un verveux au milieu d'un courant fort large, on ne pourroit pas eſpérer de faire une pêche avantageuſe; parce que rien ne détermineroit

le poisson à entrer dans le filet : sa bouche ayant peu de largeur, tout le poisson qui passeroit à droite & à gauche, seroit perdu pour le Pêcheur. C'est ce qui a déterminé à faire précéder le filet par des Ailes qui, formant une espece d'entonnoir, rassemblent les poissons à l'embouchure des chausses.

D'un autre côté, comme on a reconnu que plusieurs especes de poissons se laissoient entraîner par la force du courant. On s'est proposé d'augmenter la vîtesse de l'eau par des cloisons qui obligent une grande masse d'eau à passer par une ouverture assez étroite : c'est ce qu'on nomme des *Gors*. Nous allons détailler toutes ces industries dans les paragraphes suivants.

§. 1. *Façon d'ajuster des ailes aux verveux doubles qu'on nomme* Louves.

Nous avons déja dit qu'avant de tendre une louve dans les herbiers, il falloit couper l'herbe, pour faire au travers une passée ou coulée *A A*, *Fig.* 8, *Pl. XV*. En ce cas les herbes qui bordent la passée, forment en quelque sorte des ailes pour conduire le poisson dans la louve. Mais quand on veut placer le filet dans un endroit où il n'y a point d'herbes, & où la nappe d'eau est large, on ajuste aux deux extrêmités du corps de la louve *a b*, *Fig.* 8, deux grandes coëffes *c d* ; & outre cela des ailes qui sont des bandes du filet *e e*, *f f*, qu'on soutient verticalement par des piquets, & qui s'étendent depuis la coëffe du filet jusqu'aux rives de l'eau.

Lorsque ce filet, ainsi ajusté, est dans une riviere où la marée remonte, on prend le poisson qui entre avec le flot, & celui qui veut retourner à la mer lors du jusan. C'est pour cette raison que quelques-uns ont donné le nom de *Raste* à cette espece de filet, où se trouvent arrêtés les poissons qui montent contre le courant, comme ceux qui suivent le fil de l'eau.

§. 2. *Des Verveux Pierrés & Flottés, tendus dans des flaques d'eau & des marres.*

Nous avons déja dit qu'on fait au bord de la mer entre les rochers, principalement aux endroits où il reste de l'eau à mer-basse, une pêche avec des verveux qu'on nomme *Pierrés*, parce qu'ils sont assujétis avec des pierres, *Pl. XV*, *Fig.* 4. On voit, à la bouche de ce verveux, des ailes *K*, dont nous n'avons point parlé, & que l'on ajoute quand on tend ces filets, soit sur des greves, soit dans des endroits où la nappe d'eau est large. Supposé qu'on établisse le verveux dans un endroit où il reste de l'eau de basse-mer, on n'arrête point ces ailes avec des pieux ; on se contente de mettre à la ralingue qui borde le bas du filet, des pierres qui le fassent porter sur le fond, & au bout en *E* une grosse cabliere ; puis on attache des flottes de liege à la corde qui borde le filet par en-haut. Ces ailes, qui se tiennent à-peu-près droites, & qu'on a soin de suffisamment écarter l'une de l'autre, forment un entonnoir qui dirige le poisson vers le verveux.

On tend aussi de ces verveux sur des sables à pied sec. En ce cas on arrête les ailes plus réguliérement, ou avec des pieux, ou en les attachant à quelque roche, ou enfin en les amarrant à de grosses cablieres ; dirigeant toujours la bouche du filet, de façon qu'elle reçoive l'eau de quelque courant. On fait maintenant peu d'usage de cette espece de filet.

§. 3. *Maniere de tendre des Guideaux ou des Verveux dans des flaques d'eau où il y a peu de courant.*

Dans les mares & les étangs où il y a peu de courant, on emploie quelquefois des pieux & des filets pour former des palissades en zig-zag, *Pl. XV*, *Fig.* 9, *a b*, *b c*, *c d*, *d e*, qui couvrent toute l'étendue du terrein ; & on place des guideaux ou des verveux aux angles saillants *b d*, quelquefois même aux angles rentrants *c*. Ces grandes ailes ou palissades servent à conduire le poisson dans les filets. Il est sensible qu'on peut ajuster ces ailes en bien des façons différentes, pour les rendre convenables aux terreins sur lesquels on les tend ; & souvent on a soin de diriger l'embouchure des guideaux ou des verveux en plusieurs sens, pour qu'ils reçoivent les poissons qui nagent suivant différentes directions.

§. 4. *Des moyens qu'on emploie pour rendre la Pêche aux Guideaux & aux Verveux plus abondante, en augmentant la vîtesse du courant.*

Nous avons déja dit qu'il étoit avantageux de tendre les guideaux & les verveux dans des courants, & que cette pêche devenoit plus utile à proportion que l'eau avoit plus de rapidité. Il est sensible que c'est pour arrêter au passage les poissons qui suivent le courant qu'on y place ces filets ; & on fait l'embouchure des filets fort large, pour qu'une plus grande masse d'eau en traverse la manche.

Les Meûniers qui ont plus d'eau qu'il ne leur en faut pour faire tourner leur moulin, parviennent à élargir l'embouchure de leurs filets, & à augmenter la vîtesse du courant, en plantant des files de pieux qui s'entretouchent, *A A*, *Fig.* 2, *Pl. XIV*. Ces files rétrecissent le cours de l'eau, & l'obligent de traverser les manches que l'on a ajustées

en *C* & en *D*. Le bout *F* de la manche *C* eſt fermé par un lien; & celui de la manche *D* aboutit à un panier *G*, dans lequel ſe raſſemble le poiſſon. Les Meûniers font auſſi des ouvertures *B B* dans la chauſſée qui conduit l'eau vers leur moulin, pour y ajuſter un verveux *E*. Par ces induſtries, qu'on peut varier de pluſieurs manieres, toute l'eau d'une petite riviere traverſe les filets; où ſe trouvent arrêtés tous les poiſſons qui en ſuivent le cours.

Il faudroit, pour ne point altérer la qualité du poiſſon, employer des verveux, ou ſoutenir l'intérieur des guideaux ouvert avec des cerceaux, comme on le voit à celui qui eſt cotté *E*. Pour ne point faire de tort à la multiplication du poiſſon, on devroit auſſi donner deux pouces d'ouverture aux mailles, même au bout des manches: c'eſt ce que ne font pas les Meûniers.

§. 5. *De la Tente des Guideaux & Verveux dans les Gors.*

Il arrive aſſez ſouvent qu'il ſe rencontre des Iſles ou Iſlots *GG*, *Pl. XIV*, *Fig.* 3 dans les rivieres navigables: alors on laiſſe le grand bras *A* libre pour la navigation; & les Pêcheurs font dans les petits bras *B* ce qu'ils nomment des *Gors*. Ce ſont de grands entonnoirs *C* ou *D*, faits avec des pieux jointifs, le bout évaſé étant du côté du haut de la riviere; & ils ajuſtent au ſommet de l'angle, des guideaux ou des verveux *E F*. Il eſt ſenſible qu'au moyen de ces gors, on prend tout le poiſſon qui peut paſſer par le petit bras *B*, & que le poiſſon qui ſe trouve en *C* ou en *D*, engagé entre les files de pieux, eſt déterminé à entrer dans les manches; qu'il y eſt même, en quelque façon, forcé par la vîteſſe du courant, qui eſt beaucoup augmentée par le rétréciſſement que forment les gors.

Il y a des gors à quelques lieues au-deſſus de Rouen en allant vers Paris. Mais on ne peut en placer plus bas, à cauſe de la marée qui remonte dans la Seine avec beaucoup de rapidité.

§. 6. *Tente des Verveux dans les Haïes.*

Les *Haïes* ou *Arrêts* ſont des files de pieux *a b*, *a b*, *Pl. XVI*, *Fig.* 3, qu'on met ſur les bords des rivieres pour diminuer le courant de l'eau: on a donné le nom de *Haïe* au remou même ou tournoiement d'eau qui eſt occaſionné par ces pieux. Les Pêcheurs placent des verveux en ſorte que l'embouchure regarde d'un peu loin l'endroit où ſe rapprochent deux files de pieux, afin que les poiſſons qui vont s'y ranger pour être à l'abri du courant, entrent dans le filet. Ainſi ces verveux ſe placent dans la haie des gors, au lieu que ceux que nous avons repréſentés, *Pl. XIV*, *Fig.* 3, ſe tendent à la pointe & dans le fort du courant. C'eſt pourquoi les verveux qu'on met dans les haïes, ne font aucun tort à la multiplication du poiſſon; & les poiſſons qui entrent dans ces filets y reſtent long-temps en vie.

Quand on tend des verveux à l'embouchure des rivieres où la marée monte, on place la bouche des verveux à mont ou à val, ſuivant le cours de l'eau.

On voit dans la Figure 3, que la pointe des verveux eſt retenue par des piquets *d*; & l'ouverture *c* par des cablieres *e e*, qui ſont aux pointes des cerceaux de la coëffe: cela ſuffit quand on n'oppoſe pas la bouche du filet au courant. Mais quand on les poſe en ſens contraire, il eſt bon de mettre des piquets au lieu des cablieres *e e*.

§. 7. *Des Gors, Verveux ou Guideaux qu'on établit ſur les greves, au bord de la mer.*

Ce que nous venons de dire des gors ſert pour en établir au bord des rivieres. Mais on en tend auſſi au bord de la mer, ſur les greves que la mer recouvre. Leurs paliſſades peuvent être formées de pieux ou palots, *Pl. XIV*, *Fig.* 3; ou avec des clayonnages, *Pl. XVI*, *Fig.* 2, qu'on nomme en quelques endroits des *Brayes*; ou avec des filets ſoutenus par des piquets, *Pl. XVI*, *Fig.* 1, & qu'on nomme volontiers *Tonnelles*: toutes ces choſes ſont aſſez indifférentes, pourvu que l'ouverture du filet ſoit du côté de terre, & ſa pointe du côté de la mer. Il faut auſſi établir le gor dans un endroit d'où la marée ſe retire avec vîteſſe. C'eſt pourquoi l'embouchure des petites rivieres eſt favorable, & les grandes vives eaux ſont avantageuſes pour cette pêche, ainſi que les chaleurs: parce qu'alors les poiſſons donnent à la côte plus abondamment. Mais il arrive quelquefois des tourmentes, qui bouleverſent tous ces filets.

Comme les verveux & leurs ailes ont peu de hauteur, la marée recouvre tout cet apareil; & lorſqu'elle ſe retire, le poiſſon qui n'a pas paſſé par-deſſus les ailes, eſt pris: ce qui arrive au plus grand nombre.

Les ailes des gors, qui ſont preſque réunies par un de leurs bouts, *A*, *Fig* 1 & 2, *Pl. XVI*, s'écartent du côté de *C B*, de vingt ou trente toiſes.

Sur les côtes où il y a beaucoup de pierres plattes, on forme les ailes des gors ou avec des murs à pierres ſeches, ou avec des pierres longues & minces qu'on plante debout dans le ſable: ces divers moyens reviennent au même pour l'effet.

A l'égard des tonnelles formées avec des filets, il y a des Pêcheurs qui affermiſſent le bas des ailes avec des pierres & un petit clayonnage

clayonnage. Cela est défendu, parce que l'intérêt public exige qu'il reste un peu de jour au-dessous des ailes, pour laisser échapper les petits poissons.

Quand les Bars & les Mulets approchent du verveux, & que les ailes sont assez rapprochées l'une de l'autre, ces poissons ont l'industrie de sauter par-dessus. Il y a des Pêcheurs qui, pour empêcher qu'ils ne leur échappent, tendent d'une aile à l'autre en cet endroit un filet horisontal : c'est ce qu'on appelle *Verveux avec Jambe & Chasse couverte.*

§. 8. *Conclusion de cet article.*

Les verveux entrent dans la construction de plusieurs especes de Parcs, qu'on nomme pour cette raison *Parcs à fond de verveux.* Quoique quelques-uns de ces parcs approchent beaucoup des gors, néanmoins les différentes especes de parcs devant faire le sujet d'un article considérable, nous remettons à traiter spécialement de cet autre usage des chausses, dans l'article où il s'agira des parcs.

Enfin les chausses entrent pour une partie considérable dans l'ensemble de divers filets qui servent pour les plus grandes pêches, telles que la Dreige, le Gangui, la Tartanne, &c. Ces filets étant composés de filets verticaux qu'on peut regarder comme des Seines, & de Chausses qui peuvent être rapportées aux Dragues, il nous a paru convenable de n'en traiter que quand nous aurons fait connoître les filets dont ils sont composés.

Attendu que les Nasses ne different des Verveux qu'en ce qu'elles sont faites d'osier, nous ne croyons pas devoir différer plus long-temps à en parler.

Article Quatrieme.

Des Nasses.

Les Nasses sont des especes de paniers faits d'asse, de jonc, d'osier ou d'autre bois flexible ; qui étant à claire-voie, laissent passer l'eau sans beaucoup de résistance ; mais dont les baguettes sont assez serrées pour retenir le poisson. C'est pourquoi on les tient plus ou moins près les unes des autres, suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre.

Les nasses ne sont donc pas un ouvrage de Mailleur, mais de Vannier ; & elles ne different essentiellement de plusieurs especes de filets dont nous avons parlé, que par la matiere dont les uns & les autres sont faits. Au reste, comme on peut le voir en jettant les yeux sur la *Pl. XVII*, on leur donne diverses formes : &, suivant les côtes où l'on en fait usage, on les connoît sous différents noms, comme *Nasse*, *Nasson*, *Nanse*, *Lance*, *Bire*, *Bouteille*, *Ruche*, *Panier*, *Boutterolle*, *&c.*

Presque toutes les nasses ont un ou plusieurs goulets, qui permettent aux poissons d'entrer, mais qui s'opposent à ce qu'ils sortent.

Ces goulets sont faits avec des brins déliés & souples d'asse, de canne ou d'osier très-fins & élastiques, dont les bouts ne sont point retenus par des traverses ; ce qui les rend assez flexibles pour ne point former d'obstacle à l'entrée du poisson dans la nasse. Mais attendu que, par leur ressort, ils se rapprochent les uns des autres aussi-tôt que le poisson est entré, & comme les extrêmités de ces menues baguettes sont taillées en pointe, le poisson ne peut sortir par où il est entré. La construction de ces goulets est représentée un peu en grand dans la *Fig.* 4, au-dessus de *A*, qui est une coupe de la nasse *B*. Les nasses n'étant point pliantes comme le sont les filets, on est obligé de ménager une ouverture pour en retirer le poisson : c'est quelquefois au bout opposé au goulet, comme en *a*, *Fig.* 3 ; & d'autres fois vers le milieu, comme en *c*, *Fig.* 4, ou en *b*, *Fig.* 2. Ces ouvertures sont fermées avec une petite trappe, tant que la nasse est à l'eau : on ne l'ouvre que pour retirer le poisson.

On met presque toujours dans ces nasses des leurres ou des apâts, pour déterminer les poissons à y entrer. Nous avons déja indiqué à l'occasion des bouraques & des verveux quels sont les différents apâts dont on se sert sur les différentes côtes ; mais quand ce ne sont pas des poissons vivants, il est bon de suspendre les apâts au milieu des nasses, afin que les poissons soient obligés d'entrer par le goulet pour les manger.

On verra par les détails où nous entrerons qu'il y a bien des façons de tendre les nasses. Car, quoique leur plus grande utilité soit de pêcher entre les rochers à l'entrée des especes de cavernes où les poissons saxatiles se retirent, ainsi que dans les endroits où il se forme de petits courants d'eau qui déterminent les poissons à y passer plutôt qu'ailleurs ; quoique les nasses soient, dis-je, particuliérement destinées à ces sortes de pêches, on ne laisse pas d'en tendre avec succès sur les greves, & même en pleine mer, comme on le verra par la suite. On fait des nasses de différentes grandeurs. Les plus grandes servent à prendre de gros poissons ; les moyennes sont pour des

Eperlans ; & les petites pour des Anguilles.

§. 1. *Des Bouraches ou Naſſes qu'on tend dans les rochers, & des* Nanſes *des Provençaux.*

Dans l'Article, 3 du Chapitre 2, à l'occaſion de la Caudrette, nous avons été engagés à parler de la bouraque, *Pl. X.* On n'aura pas de peine à concevoir que quand elle eſt entiérement faite d'oſier, c'eſt une vraie naſſe, reſſemblante à certaines rattieres de fil d'archal, qui ont, comme elle, un ou pluſieurs goulets.

Les *Nanſes* des Provençaux, *Pl. XVII, Fig.* 2, différent très-peu de ce qu'on appelle *Bouraque* dans les Ports du Ponant. Elles ſont d'une forme ovale applatie. Aſſez ſouvent on ne fait en oſier que la charpente, qu'on enveloppe avec un filet, comme on le voit ici dans la *Fig.* 2. Ces nanſes, qu'on fait volontiers ovales, ont à chaque bout un goulet en entonnoir *c d*, par où le poiſſon entre dans la nanſe : au-deſſus & au milieu, en *b*, eſt un trou fermé par une porte, qu'on ouvre pour retirer le poiſſon qui eſt entré dans la nanſe.

On met dans la nanſe quelques apâts ſemblables à ceux dont nous avons parlé à l'occaſion des bouraques ; on y emploie particuliérement des Ourſins. Au-deſſous de la nanſe, en *e*, ſont amarrées quelques pierres pour la faire caller ; & ſur les côtés, en *g*, ſont des anſes ou mains pour attacher des cordes *h*, qui ſe réuniſſent à une ſeule *i*, au bout de laquelle eſt un ſignal *k*, deſtiné à faire retrouver la corde qui répond à la nanſe, & qui doit ſervir à la retirer de l'eau.

On tend les nanſes comme les bouraques entre les roches ; & la pêche eſt plus avantageuſe quand il fait chaud, que par le froid.

Les Naſſes qu'on tend dans l'Occéan entre les rochers & ſur les greves, produiſent davange dans les grandes vives-eaux que dans les mortes-eaux. Si c'eſt ſur les greves, les Pêcheurs ont le tems de tendre leurs naſſes tout près de la baſſe-eau, le plus avant qu'il leur eſt poſſible, & ils les relevent au juſan qui ſuit. Plus donc les eaux baiſſent, plus les Pêcheurs ont lieu d'eſpérer une pêche avantageuſe.

Il en eſt de même quand on tend les naſſes entre les roches : car les Pêcheurs peuvent placer leurs naſſes dans des fonds d'autant moins fréquentés, que la mer retire davantage. D'ailleurs les poiſſons terriſſent en plus grand nombre dans les vives-eaux, que par les mortes-eaux.

Sur la Côte de Grenade, on pêche avec des naſſes preſque ſemblables à celles des Provençaux que nous venons de décrire ; elles ſont ovales, ayant trente-ſix pouces de longueur, ſur vingt-ſept pouces de largeur. On les calle juſqu'à trente & quarante braſſes de profondeur, & on n'y met point d'apâts.

§. 2. *Des Paniers de Bonde.*

A l'occaſion des guideaux, *Pl. XIV*, nous n'avons pas pu nous diſpenſer de parler d'un panier, *Pl. XVII, Fig.* 5, que les Meûniers mettent à leur vanne de décharge, lorſqu'ils la levent pour laiſſer écouler l'eau qui pourroit endommager les chauſſées. Ils nomment *Panier de Bonde* cette naſſe, qui eſt un vrai guidau d'oſier. Il n'y a pas de goulet ; mais le poiſſon n'en ſort point, à cauſe de la vîteſſe du courant.

On tend auſſi dans les courants d'eaux rapides, des naſſes qu'on tient longues, & dont l'embouchure eſt évaſée. On les fait longues, pour que le poiſſon n'en ſorte pas ; l'embouchure eſt évaſée pour qu'elle embraſſe une plus grande portion du courant ; quelquefois on y ajoute des ailes de clayonnage, *Pl. XVI, Fig.* 2, & on en fait des gors. Nous parlerons plus préciſément de ces Naſſes dans la ſuite.

§. 3. *Des naſſes en forme de Truble, pour prendre des Anguilles dans la mer.*

On fait, pour prendre des Anguilles à la mer, des naſſes qui ne ſont qu'un panier profond au moins de deux pieds, *Fig.* 1, *Pl. XVII.* Ces naſſes ont à l'embouchure un pied de diametre, & elles ſe rétreciſſent de ſorte que leur diametre n'eſt que de huit à neuf pouces par le bas. On met au fond de ce panier un aſſez grand morceau de foie de bœuf, pour qu'il en couvre toute l'étendue ; on forme au-deſſus du foie un grillage de corde qui le retient, mais dont les mailles ſont aſſez larges pour que le foie puiſſe être apperçu par les Anguilles. Ce panier, qui fait ici l'office de truble, étant leſté de pierres, on y attache une corde, & on le deſcend dans l'eau à telle profondeur qu'on veut ; pourvu, toutefois, que le Pêcheur puiſſe appercevoir les Anguilles qui vont attaquer l'apât.

Les Anguilles, attirées par l'odeur du foie, qui n'en eſt que meilleur quand il commence à ſe corrompre, ſe hâtent d'entrer dans le panier. Quand le Pêcheur les apperçoit attachées à l'apât, il tire doucement la corde qui répond au panier, & il eſſaye de ne point éfaroucher les Anguilles. Mais quand le panier eſt arrivé à la ſurface de l'eau, il le tire précipitamment, pour que les Anguilles n'ayent point le temps de ſe ſauver. Quand il les a priſes, il replonge ſur le champ le panier, pour recommencer ſa pêche, & le même foie lui ſert long-temps.

Des paniers à peu-près ſemblables, mais plus petits, ſervent quelquefois dans les rivieres pour prendre des Ecreviſſes.

§. 4. *Autres Nasses qu'on emploie pour prendre des Anguilles, principalement dans les rivieres.*

NOUS avons dit qu'on devoit proportionner la distance des osiers qui forment les nasses, à la grosseur des poissons qu'on se propose de pêcher. Mais il faut que les osiers soient bien près-à-près, sur-tout quand on a intention de prendre des Anguilles ; car sitôt qu'elles peuvent introduire entre les barreaux leur queue ou leur tête, elles forcent tellement qu'elles font plier les osiers, & elles ne manquent pas de s'échapper. Pour mieux retenir ce poisson, on fait à l'embouchure des nasses un faux & un vrai goulet, *b c*, *Fig.* 3. On voit à cette nasse quatre anses ; les deux d'en-bas servent à attacher les pierres qui la font caller, & les deux d'en-haut, à attacher les cordes qui servent à la relever.

Les apâts qu'on met dans la nasse sont des Limaçons, des Moules ouvertes, des Vers de terre, des Grenouilles déchirées, du Foie & de la Chair de différents animaux. Comme l'Anguille est très-vorace, elle tourne autour de la nasse pour trouver par où atteindre l'apât qui est suspendu au milieu ; enfin elle entre dans les goulets, & alors elle est prise. On tend un grand nombre de nasses, bien souvent semblables à celles des *Fig.* 3, 6, 7, 8, 9, 10 & 11, dans les herbiers, auprès des crônes & des sourives : & on les releve tous les jours, ayant soin de renouveller les apâts.

Le temps le plus favorable pour cette pêche est lorsqu'il fait chaud, & que le temps est disposé à l'orage.

§. 5. *Des Nasses pour les Eperlans.*

ON prend beaucoup d'Eperlans avec des nasses, *Fig.* 7. Malgré la petitesse de ce poisson, on n'a pas besoin que les osiers soient aussi serrés que quand on pêche des Anguilles. On en attache un nombre, comme dix ou douze, par les anses à une corde *A B*, *Fig.* 13, qui est ordinairement faite avec de l'osier. Chaque nasse est chargée en dessous de deux pierres, & attachée à la corde par deux petits cordages que les Pêcheurs nomment *Cableaux*, & qui sont longs au plus de dix-huit pouces.

Pour les relever, on saisit avec une Gaffe, la corde *Fig.* 13, aussi près qu'on le peut d'une des cablieres qui sont aux bouts de la corde *B*. Quand une fois on tient la corde, on releve les nasses les unes après les autres ; on en ouvre le fond, qui est fermé par une petite porte, pour prendre les Eperlans qui y sont, & on les remet à l'eau par le travers de la riviere. Cette suite de nasses interrompant le cours de l'eau, les Eperlans en approchent pour éviter le courant ; ils nagent autour ; & y entrent.

Comme ces poissons refoulent la marée pour remonter dans l'eau douce, on met autant qu'on peut le goulet tourné du côté du bas de la riviere. Les nasses ordinaires durent une couple d'années : mais celles des Eperlans ne servent qu'une saison, parce qu'on les fait avec des osiers fins & verds On prétend que ces poissons fuyent les vieilles nasses.

On pratique cette pêche dans la Seine au-dessus de Rouen ; & on ne le peut pas au-dessous, attendu que la marée qui s'y fait sentir avec beaucoup de violence, entraîneroit les nasses.

§. 6. *Des grandes Nasses.*

ON fait de grandes nasses, *Fig.* 9, qu'on tend avec un bateau, *Fig.* 14, le long des Isles, aux endroits où l'eau est dormante, & où il y a des herbes. On y prend, outre les Eperlans, des Barbeaux, des Gardons, des Brêmes & quelquefois des Carpes & des Brochets. Ordinairement on met à ces grandes nasses un vrai & un faux goulet. Quand on pêche avec de fort grandes nasses, on est obligé de frapper une poulie au bout de la chaloupe pour haller sur l'orin, qui tient à la nasse, *Fig.* 14.

§. 7. *Espece de Nasse que les Provençaux appellent* Lance, Gombin *&* Gembin.

LA Lance est un panier ou nasse d'osier de forme cylindrique, *Fig.* 4. Sa longueur ordinaire est de cinq pieds : & elle a deux pieds & demi de diametre. Les osiers, fort artistement entrelacés, forment des losanges dont les côtés ont à-peu-près six lignes de longueur. Les deux bouts de ces paniers sont renfoncés, & terminés par un goulet d'aulne. Cette nasse ressemble beaucoup au verveux double, *Planche XV*, *Fig.* 7, dont nous avons parlé, & qu'on appelle communément *Louve*.

On leste cette lance de deux grosses pierres pour la faire caller au fond de la mer, & on la retire au moyen d'une corde au bout de laquelle est une bouée ou un autre signal.

On suspend dans la lance, des Sardines coupées en deux, ou d'autres poissons ; & on la mouille près des rochers ou sur des bancs jusqu'à quarante ou cinquante brasses de profondeur.

Le vrai temps de faire cette pêche est pendant les mois de Février, Mars & Avril.

On releve la lance tous les jours, & on en tire le poisson par l'ouverture qui est en *c*.

A est une coupe longitudinale de cette nasse pour montrer comment sont faits les goulets.

§. 8. *Naſſes avec leſquelles on prend des Lamproies, auprès de Nantes.*

Les naſſes ou nances dont ſe ſervent les Pêcheurs Nantois pour prendre des Lamproies, ont la forme d'un cône, à-peu-près comme dans la *Fig.* 12. Au bout *b* eſt un goulet, qui ſe reſſerre beaucoup. On les tend dans des endroits où il y a un courant fort rapide: auquel on préſente le goulet.

§. 9. *Des Naſſes dont on fait uſage près d'Ancône, & que l'on y nomme* Naſſone.

Cette ſorte de naſſe, *Fig.* 6, a à-peu-près la forme d'une *Botte*. Le fond *b* eſt comme un panier: on y met pour apâts de la chair de Chien. En *c* eſt un goulet. Les Pêcheurs y prennent des cruſtacés; entr'autres des Cancres dits Peureux ou Poltrons.

On tend ces naſſes le ſoir, le long des côtes, & on les leve le matin.

§. 10. *Naſſes dont ſe ſervent les Catalans.*

En Catalogne, on fait des naſſes avec une eſpece de jonc, appellé en latin *Juncus acutus, capitulis Sorghi*, *C. B. P.* On leur donne la forme d'un long entonnoir, qui a quatre ou cinq pieds de hauteur, & qui eſt à-peu-près tel qu'on le voit ici dans la *Fig.* 10. Ayant fait, avec ce jonc, des cordonnets circulaires, on les attache avec du fil, pour en former comme un rêt; & on le ſoutient par quatre bâtons, qu'on attache ſur les côtés au bout le plus large, où eſt un goulet, que les Catalans appellent *Fas de la Nance*. Au bout pointu, eſt une autre ouverture qu'on ferme par un petit filet; c'eſt par cet endroit qu'on retire le poiſſon qui eſt entré dans la nance.

On leſte la nance avec une pierre, & on y attache une corde ou orin, qui a quelquefois trois ou quatre cent braſſes de longueur: puis au bout oppoſé à la nance, on amarre une bouée ou ſignal.

Quatre hommes ſe mettent dans une chaloupe, ayant chacun quatre ou cinq nances. Quand ils ſont arrivés au lieu de la pêche, ils mouillent les nances; & pour engager les Langouſtes, les Congres, les Pagets, les Mourenes, &c, à entrer dans les nances, ils y mettent pour apâts des Seches & des Sardines, ou fraîches ou pourries, &c.

Quelquefois auſſi ils mettent dans leur nance du houx-frelon (*Ruſcus aculeatus Myrti folius*, Inſt. R. H.) Alors ils ne mouillent leurs nances qu'à deux ou trois braſſes d'eau. Ils y prennent beaucoup de Seches, & quelquefois des poiſſons qui entrent pour manger les Seches.

On laiſſe durant pluſieurs jours les nances à la mer. Mais on va tous les jours en retirer le poiſſon, & chaque Pêcheur prend celui qui ſe trouve dans les nances qui lui appartiennent.

§. 11. *Sorte de Pêche à la Naſſe, que les Eſpagnols nomment* Andana.

Sept à huit hommes ſe mettent dans un bateau, & vont à quatre lieues au large chercher ſoixante braſſes d'eau: ils y jettent une corde au bout de laquelle eſt une cabliere pour la faire caller juſqu'au fond; & à l'autre bout de cette même corde, eſt une bouée.

A cinq braſſes plus bas que la ſurface de l'eau, on attache à cette même corde une naſſe de jonc ou d'auſſe. Les poiſſons vont badiner autour de cette naſſe pour ſe mettre à l'ombre, ou parce qu'ils prennent la naſſe pour un refuge où ils trouveront leur proie: & ſouvent ils entrent dans la naſſe ſans qu'il ſoit néceſſaire de les y attirer par des apâts.

On prend avec cette naſſe des Pilotes ou Pampols, des Verderots, la Llampuga ou Hippurus, tous poiſſons fort eſtimés à Alicante.

La naſſe reſte à la mer pendant toute la ſaiſon de cette pêche, qui commence en Août, & finit en Octobre. Mais on les viſite tous les jours pour en retirer le poiſſon.

Le Maître du bateau a le tiers de la pêche; & les autres Matelots partagent également les deux autres tiers.

§. 12. *Autre Pêche de la Naſſe, que les Eſpagnols appellent* Nanças.

Cette pêche ne differe de la précédente qu'en ce qu'on met dans la naſſe, des Boulettes compoſées de Sardines pourries, & de farine. On mouille enſemble une vingtaine de ces naſſes, qui ſont moins grandes que les précédentes. Cette pêche commence en Juillet, & finit en Septembre. On releve les naſſes au point du jour, & à midi, pour prendre le poiſſon qui s'y trouve: ce ſont des Pagets, des Bogues, des Homars, des Langouſtes, des Seches, &c.

§. 13. *De la Pêche nommée par les Eſpagnols* aux Mornelles *ou* Morneles.

Deux hommes dans un batelet vont à demi-lieue au large chercher dix braſſes d'eau. Ils amarrent au bout de la corde, à côté de la cabliere, une petite naſſe, dans laquelle ils mettent de petits poiſſons. Cette pêche commence avec le mois de Novembre, & dure juſqu'en Avril. On y prend principalement des Congres, ſur-tout quand le vent eſt à l'Eſt.

§. 14.

§. 14. *Pêche avec les Nasses dans la Garonne.*

Les nasses que les Pêcheurs des environs de Marmande appellent *Bergot*, ont environ cinq pieds de longueur, & trois pieds & demi de circonférence, prise au milieu; qui est la partie la plus renflée. Ils attachent de grosses pierres à ces nasses pour les faire caller, & une corde afin de les retirer commodément de l'eau. Ils mettent dans les nasses pour apâts du pain de noix, qu'ils nomment *Nogas*.

§. 15. *De la Pêche du Belouga avec une espece de Cage ou Nasse d'une grandeur prodigieuse.*

Nous trouvons dans un Mémoire d'Astracan qu'avant la crue du Volga dans les endroits qui sont presque à sec, & cependant fréquentés par le *Belouga*, les habitants font des palissades de gros pieux sur deux lignes qui se rapprochent pour former à leur point de réunion un angle où l'on amarre sous l'eau une cage de bois de neuf à dix pieds de longueur sur cinq pieds & demi de large & autant de profondeur. Ces cages peuvent être comparées à celles qu'on fait pour transporter des bêtes féroces. Aux quatre angles du dedans de la cage sont attachés des apâts qui attirent le Belouga par leur odeur. Il y entre avec empressement par une ouverture qui a environ trois pieds & demi de diametre. Quand une fois les deux tiers de la longueur de son corps y sont entrés, il ne peut plus en sortir, parce qu'il n'a pas la liberté de s'y retourner, & que ses nageoires & sa queue s'embarrassent dans les barreaux de la cage. Cependant il fait beaucoup de bruit en se débattant. Aussi-tôt les Pêcheurs hissent la cage, assomment le poisson, & le tirent par un des côtés de la cage qui s'ouvre comme une porte.

§. 16. *Pêche aux Nasses qui se fait en différents endroits.*

Il y a peu d'endroits à portée des étangs, des rivieres ou de la mer, dans lesquels on ne fasse quelques pêches avec les nasses.

A Genes, on en fabrique de jonc, qu'on nomme *Bertavelles*. On met du fromage en dedans pour apâts, & on en tend beaucoup à l'embouchure des rivieres.

En Chypre, on fait de petites nasses assez semblables aux Bouraques, qui servent à prendre de petits poissons.

A Gibraltar, les nasses qu'on nomme *Nasselles* sont faites d'un jonc qui croit dans les Marais. On y met pour apât quelque morceau de poisson. On les leste de pierres, & on les calle jusqu'à trente ou quarante brasses de profondeur. On y prend des Crustacés ou d'autres petits poissons.

A Marvella, sur la Côte de Grenade, outre les nasses ovales, on en fait en forme de dôme, assez semblables aux Bouraques, qui ont environ deux pieds de haut sur un pied & demi de diametre. On les leste & on les calle avec une corde de sparte jusqu'à quarante brasses. On les y laisse la nuit, & on les releve le matin: on ne met en-dedans aucun apât.

On attache quelquefois au bout des verveux & des guideaux de petites nasses pour recevoir le poisson, ainsi qu'on le voit *Pl. X*, *Fig.* 10, ou *Pl. XIV*, *Fig.* 2 & 3.

De même que nous n'avons parlé que des manches, guideaux & verveux sédentaires; nous ne parlons ici que des Nasses Sédentaires: & nous renvoyons aux Dragues ce que nous avons à dire de ces instruments quand on les traîne.

ARTICLE CINQUIEME.

Des Bourdigues, ou Bordigues.

Nous croyons devoir placer les Bourdigues à la suite des Nasses, parce qu'effectivement ce sont des nasses d'une grandeur immense, puisqu'il y en a de cinquante à soixante toises de longueur sur 25 à trente toises de largeur.

On n'en voit point aux environs d'Agde, ni à la Ciotat, ni à Marseille; mais il y en a à Cette en Languedoc, ainsi qu'au Martigue en Provence, où sont de grands étangs remplis d'eau salée qui communiquent avec la mer par des canaux. Or dans des saisons de l'année, le poisson s'empresse de passer de la mer dans les étangs, pour y jetter son frai; & quand les fraicheurs commencent à se faire sentir ces mêmes poissons sortent des étangs pour gagner la mer & la grande eau. On ne s'oppose point au passage des poissons de la mer dans les étangs; & c'est avec grande raison, puisque le poisson entre dans les étangs pour frayer & multiplier son espece. D'ailleurs on sait que le poisson est de mauvaise qualité dans la saison du frai. Mais quand les poissons veulent retourner à la mer, on fait avec des cannes des nasses qui occupent toute la largeur du canal; dans lequel on forme encore avec des cannes de grands goulets, qui arrêtent le poisson à son retour à la mer. Voilà une idée générale des bourdigues: nous allons détailler leur construction; nous parlerons ensuite de leurs usages.

§. 1. De l'établiſſement & de la conſtruction des Bourdigues.

Nous avons déja dit qu'on établiſſoit les bourdigues dans les canaux *A B*, *Pl. XVIII*, qui communiquent d'un étang ſalé *A*, à la mer *B*. On commence par dreſſer une partie de ce canal *C D E F G* & *H I*; mais on perfectionne ſur-tout la partie *C D E F*, parce que c'eſt de ce côté qu'on doit établir l'entrée *L* & les autres ouvrages qui forment les bourdigues.

On revêt ce côté *C D E F G*, ſuivant les matériaux que fournit le pays, avec des pierres, des pieux & des planches, ou des faſcinages.

On creuſe cette partie du canal pour que l'eau ait huit à dix pieds de profondeur; & ce qu'on en retire eſt employé à régaler les bords *C D E F G*, ainſi que l'autre côté *H I K*. On les nomme en Provence *Cêdes*; & à cauſe de l'éboulement des terres, & des recrémens qui ſont charriés par l'eau qui coule de la mer à l'étang, ou de l'étang à la mer, on eſt obligé de les curer tous les ans: ce qui fait une dépenſe conſidérable.

On conſtruit en *R*, ſur un endroit un peu élevé, le Logement des Pêcheurs: il conſiſte en une petite maiſon ou cabanne, une eſpece de halle, qui eſt faite avec des poteaux & des traverſes menues ſur leſquelles on couche de mauvaiſes cannes; ce qui eſt ſuffiſant pour mettre les ouvriers qui forment les claies de cannes, à l'abri du ſoleil qui eſt fort ardent dans ces provinces méridionales.

Ceux qui vendent les cannes aux propriétaires des bourdigues, les livrent avec leurs feuilles: & la premiere opération, qui ſe fait par des femmes, conſiſte à ôter ces feuilles avec des couteaux, couper les petites branches, enfin les nétoyer comme celle de la *Fig. 4*, *Pl. XIX*. A meſure qu'elles les nétoyent, elles les arrangent par faiſceaux. Les belles cannes doivent avoir huit ou dix pieds de longueur, plus ou moins, ce qui dépend de la profondeur des canaux où on établit les bourdigues. Car il faut que les cannes entrent d'environ neuf pouces dans le fond, pour réſiſter aux efforts de l'eau & du vent dans les temps de tourmente. Et elles doivent excéder d'environ cinq pieds la ſuperficie de l'eau, pour que les Muges ne puiſſent pas ſauter par-deſſus. Au reſte, elles doivent être droites, fortes & point filandreuſes.

Il eſt de l'économie d'en employer de plus courtes, qu'on entremêle avec les grandes, ce que certains ouvriers font plus adroitement que d'autres. Mais le clayonnage eſt toujours alors moins ſolide.

Pour monter les cannes & en former des nattes aſſez ſemblables aux paillaſſons que les Jardiniers font avec de la paille longue, les ouvriers tendent ſous la halle, trois cordes d'auffe aſſez groſſes, *d e*, *Fig. 5*, *Pl. XIX*, qui ſont fermement aſſujéties à des piquets, de ſorte que les cordes ſoient aſſez élevées pour que les ouvriers, étant aſſis par terre, puiſſent paſſer leurs jambes deſſous; quatre ou au plus cinq pouces ſuffiſent. Ils tendent de même entre les groſſes cordes *d e* des cordes menues *g h*, qui ſont auſſi d'auffe.

Les cordes *d e* ne ſervent qu'à ſoutenir les cannes qu'on poſera deſſus; & c'eſt ſur les cordes *g h* qu'on liera les cannes. L'ouvrier aſſis par terre fait avec les ficelles fines *i* un nœud ſur les cordes *g h*, ſimplement pour en arrêter le bout: il poſe de travers une canne, comme *l m*; il l'entoure avec la ficelle *i*; & il l'arrête ſur les cordes *g h* par un nœud coulant. Celle-ci étant arrêtée ſur les deux cordes, il poſe une autre canne, puis une troiſieme, une quatrieme &c. juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé au bout de la halle oppoſé à celui par lequel il a commencé. Il roule enſuite cette natte de cannes pour en faire une botte; & il en fait une quantité ſuffiſante pour garnir toutes ſes bourdigues: ce ſera à l'égard de celle que nous donnons pour exemple, plus de deux cent toiſes courantes.

Pendant que des ouvriers travaillent aux nattes, d'autres préparent & appointiſſent environ trois cent piquet, plus ou moins, ſuivant l'étendue de la bourdigue. Ces piquets doivent avoir douze ou quinze pieds de longueur ſur ſix, ſept ou huit pouces de circonférence au milieu. Ils ſont ordinairement de Pin. On prépare auſſi environ deux cents toiſes courantes de perches qui peuvent avoir trois pouces de circonférence.

Il faut que les piquets ſoient plus longs que les cannes; parce qu'à la partie qui excede les cannes, on attache en hyver des cordes qui ſont amarrées à de gros piquets qu'on enfonce dans le terrein qui borde le canal.

Ces approviſionements, & d'autres, comme des liens, qui ſont indiſpenſables, étant faits, il faut monter la bourdigue: & pour avoir la direction des cloiſons qu'on nomme *Murailles*, on plante un fort pieu en *M*, un autre en *N*, & un en *O*. Il y a ſouvent de *M* à *N* cinquante à ſoixante toiſes, & cent toiſes de *M* à *O*. L'ouverture de la pointe du triangle en *Q* a environ quatre pouces; celles des pointes *X*, trois pouces; & les autres, deux pouces & demi, & même moins dans la ſaiſon des Anguilles; alors on ajoute à la tour *O* une eſpece de naſſe *P* en verveux, pour recevoir les Anguilles, qui y entrent par une très-petite ouverture: on nomme cette naſſe *Pentenne*, &c. Ces eſpeces de jalons donnent l'alignement de la file de piquets *M O*, *N O*: on en met un en *Q*, où doit être la grande entrée,

puis on en met en *X*. Ces premieres dispositions étant faites, on plante les piquets de six en six pieds, suivant l'alignement des premiers jalons, de *M* en *O*, de *M* en *Q*, de *N* en *O*, de *N* en *Q*.

Ces pieux étant plantés bien d'alignement, & enfoncés d'une couple de pieds dans le terrein, on pose les perches *N O*, *Fig.* 1, *Pl. XIX*, horisontalement à-peu-près vers le milieu de la partie des pieux qui paroît au-dessus de l'eau : ensuite, ayant porté une botte de cannes sur le lieu, on la déploie, on pose les pieces de cannes le long des perches ; on en enfonce le bas, d'environ six pouces dans le terrein ; & on affermit les cannes en les liant sur les perches. L'été on peut laisser deux doigts d'intervalle entre les roseaux; mais l'hyver on en ajoute pour qu'ils soient ferrés au point de ne pas laisser passer les plus petits poissons.

On fait ensuite avec des pieux pareils, & des claies, les petites séparations en goulets *X X X*, *&c. Pl. XVII*. Enfin on forme encore avec des pieux & des claies semblables, des réservoirs circulaires, qu'on nomme des *Tours*, *O S I M N*. Quelquefois, pour décharger la tour *O*, où il se rassemble plus de poisson qu'ailleurs, on fait à côté un réservoir *Y*, qu'on nomme la *Serve*, & dans laquelle le poisson de la tour *O* peut entrer. Quelques-uns en font autant auprès des tours *S T*.

Il ne faut pas que les bourdigues interrompent une petite navigation qui se fait de l'étang à la mer. Pour cela on ne met point de pieux ni de claies à l'endroit *Z*, mais un fort filet qu'on voit aussi en *r*, dans la 1. *Fig.* de la *Pl. XIX*, qui empêche le poisson de passer à côté de la bourdigue : & quand il se présente un bateau pour entrer ou pour sortir, les gardiens des bourdigues, qui veillent nuit & jour dans leur cabane pour ce service, laissent tomber le filet au fond de l'eau ; & aussitôt que le bateau est passé, ils relevent le filet avec le secours du virevaux *I* qui est établi à terre pour cet usage.

Je vais rapporter les Noms Provençaux qu'on donne aux différentes parties des bourdigues.

La Tour *O* se nomme *Tour de Dehors* ; la Nasse qui y répond, la *Pentenne* ; le Réservoir *Y*, la *Serve* ; le dernier Goulet *X*, *Demi-Auveau* ; les Clayonnages qui le forment, le *Couteret* ; la Chambre qui est entre les coutelets *X*, le *petit Baladou* ; les Goulets qui sont au-dessous se nomment *Embourigues* ; la Chambre comprise entre les embourigues *X* & *Q* s'appelle *grand Baladou* ; les retours de côté pour gagner les Tours *M* & *N*, se nomment *Requinquette* ; en *Q* est la grande entrée. Les Goulets *X* qui sont à cette partie, se nomment *Bouques* & *Contrebouques* ; les Tours *M N* sont dites *Reculadou* : & le passage *Z*, qui est formé d'un filet, se nomme *Capouliere*. *A L* est le canal du côté de l'étang. La largeur des Capoulieres doit être plus considérable que celle des plus grands bateaux qui peuvent y passer.

Comme les bateaux qui passent dans ce canal pourroient endommager les tours *S O*, on y met une garde *& & &*, qui est faite avec de forts pieux & des perches sans claies. Les petits bateaux qui vont pour visiter les bourdigues & prendre le poisson qui est dans les tours, suivent la route *M S O Y T N*.

§. 2. *De l'Administration des Bourdigues.*

NOUS avons déja dit que durant l'été les poissons entrent dans les étangs, & que quand les eaux commencent à devenir froides, ils sortent des étangs pour gagner la grande eau. Si la police ne s'en mêloit pas, l'avidité mal entendue de quelques propriétaires de bourdigues les engageroit à les laisser tendues presque toute l'année. Mais la Police oblige les propriétaires de bourdigues en Languedoc, de les tenir ouvertes au premier Mars : en Provence, en vertu d'une concession des Comtes de cette Province, on n'ouvre les bourdigues que le 15 de Mars, & elles restent ouvertes jusqu'au 24 Juin. Pendant les trois mois qu'elles sont ouvertes, les Officiers des Amirautés obligent les propriétaires de *déclore*, c'est-à-dire, ôter les roseaux pour laisser aux poissons la liberté de passer de la mer dans l'étang.

En jettant les yeux sur les figures, on voit que les poissons qui sont engagés entre les deux grandes murailles *M Q*, *N Q*, faisant des efforts pour gagner la mer, ils traversent la grande passée *Q*, & se trouvent dans les passes *Q X*, dites *Grand Baladou*. Ceux qui veulent rebrousser chemin après avoir franchi les bouques & contrebouques ou les goulets *X X X*, entrent dans les coutelets, & de-là dans la tour *M* ou dans celle *N*, qu'on nomme *Reculadou*. Ceux qui suivent leur route, franchissent les embourigues ou les goulets qui sont en *X X*, & ils se trouvent dans une capacité *X X X*, qu'on nomme *Petit Baladou* ; d'où ils passent dans la tour de dehors *O*, & la serve *Y*. Si ce sont des Anguilles, elles passent dans le verveux ou pentenne, qui communique avec la tour du dehors.

Les Pêcheurs des bourdigues, qui sont ordinairement aux gages du propriétaire, vont de temps en temps dans un petit bateau prendre avec une pêchette *l*, qu'ils nomment *Coupeillon*, *Pl. XIX*, *Fig.* 2, le poisson qui est entré dans les tours. Comme le poisson ne souffre point dans les réservoirs, ils ne sont point astreints à aller faire cette visite à certaines heures.

§. 3. *Maniguyères ou Meynadieres.*

Les étangs qui ſe trouvent au bord de la Méditerranée, ſont quelquefois ſéparés de la mer par une digue naturelle, qui a peu de largeur, & à laquelle on ajoute quelquefois des ouvrages pour la fortifier, ou pour la rendre plus réguliere. Ces digues *AB, Pl. XIX, Fig.* 7, ſont traverſées par une coupure *C*, qu'on nomme *Grau*. Cette communication eſt trop courte & trop étroite pour qu'on puiſſe établir en dedans une vraie bourdigue, pareille à celle que nous venons de décrire. Cependant on en profite pour prendre le poiſſon qui cherche à paſſer de l'étang *D* à la mer *E*. Pour cela on fait devant le grau *C*, & du côté de l'étang une enceinte *FF, &c.* qu'on coupe en différents endroits *G G G*, pour y placer de petits goulets de bourdigues, ſemblables à celui qui eſt repréſenté dans la Figure 6, Planche XIX. Ces petites bourdigues ſont faites avec des pieux, des cannes & des traverſes, conformément à la deſcription que nous en avons donnée dans le paragraphe précédent.

Les parties *F*, qui forment l'enceinte de la maniguyere, ſont faites avec des fagots de tamariſc, retenus par des pieux & des perches. On ne laiſſe de vuide à ces paliſſades que ce qu'il faut pour y former les petites bourdigues *G G*. Les poiſſons qui veulent ſortir de l'étang *D* pour retourner à la mer, cotoyent les paliſſades *F*, puis s'engagent dans les petites bourdigues *G*, qui les arrêtent & les empêchent de pénétrer dans la maniguyere *H*.

On établit ces maniguieres dans les parties des étangs où il n'y a pas une grande épaiſſeur d'eau. On ne ménage point d'ouverture aux paliſſades dans la route ou le viage que pratiquent les bateaux plats qui naviguent dans les étangs: comme les branches du Tamariſc ſont pliantes, & qu'elles ne rompent point, les bateaux paſſent par-deſſus, à des endroits où l'on a ſoin de tenir les faſcines preſque à fleur d'eau : quand le bateau eſt paſſé, les branches ſe relevent par leur reſſort, ſans que la maniguyere en ſoit endommagée.

Il y a des maniguieres où on ménage à quelqu'endroit de la paliſſade une ouverture, comme celle *Z* de la bourdigue, *Pl. XVIII*, & qu'on ferme de même avec une corde & un filet. D'autres maniguieres ſont uniquement deſtinées à prendre des Anguilles. Mais en général les poiſſons qu'on prend dans les bourdigues & les maniguyeres ſont des Dorades, des Loups, & ſur-tout des Muges, dont les œufs ſervent à faire la poutargue, ainſi que nous l'expliquerons dans l'article qui eſt particuliérement deſtiné à ce poiſſon. Quand on ſe propoſe de prendre des Anguilles & des Sardines, on reſſerre les Clayonnages.

§. 4. *Des Crouſilles.*

L'espece de pêcherie, qu'on nomme en Languedoc *Crouſille*, eſt une enceinte qui peut avoir cinquante ou cinquante-cinq braſſes d'étendue. Elle eſt faite avec de gros pieux, ſur leſquels on tend des filets qu'on nomme *Paradieres*. Il y a une eſpece de Parc qu'on nomme *Paradiere* : nous en parlerons ailleurs. Pour ce qui eſt de l'enceinte dont il s'agit ici, on forme une eſpece de labyrinthe aux coins; & au fond on ajuſte des guideaux ou verveux, qu'on nomme *Couves* ou *Louves*. Les mailles de ces manches de filets ſont très-ferrées, & celles des paradieres ont quatorze ou quinze lignes d'ouverture en quarré. La hauteur des paradieres eſt d'environ cinq pieds. On tend ces pêcheries au bord des étangs ſalés.

On y prend des Loups, des Muges, des Plies, & principalement des Anguilles. On doit les détendre dans le même temps qu'on dépique ou déclôt les bourdigues, pour laiſſer aux poiſſons la liberté de remonter dans les étangs.

§. 5. *Diſcuſſion hiſtorique ſur la ſaiſon de déclore les Bourdigues, les Maniguyeres & les Crouſilles.*

Après ce que nous avons dit, on conçoit qu'il eſt de la plus grande importance aux propriétaires des bourdigues de laiſſer l'entrée des étangs ouverte dans la ſaiſon où les poiſſons quittent la grande eau pour remonter dans les étangs. Et c'eſt pour cette raiſon que, par des Réglements qui ſubſiſtent depuis plus de deux ſiecles, il eſt ordonné de tenir en Provence les bourdigues ouvertes depuis le 15 du mois de Mars, juſqu'au 24 Juin.

Un intérêt mal entendu de quelques propriétaires, pour jouir du bénéfice des bourdigues pendant le Carême, les engagea en 1725 à demander qu'on n'ouvrît les bourdigues que le jour de Pâque, en quelque temps qu'il arrivât. Ils prétendoient que l'ancienne Ordonnance entendoit le 15 de la Lune au lieu du 15 du Mois ſolaire, Pâque étant fixé au Dimanche qui ſuit le 14 de la Lune de Mars. En requérant ce changement, on s'autoriſoit encore d'une ancienne Charte latine, qui portoit qu'on feroit tous les ans le jour de Pâque la publication de l'ordre du Roi, qui enjoint de déclore toutes les bourdigues, ſans délai, à peine de 200 liv. d'amende.

Mais ſur ce qu'on prétend avoir obſervé que vers la mi-Mars les poiſſons ſe préſentent pour

pour entrer dans les étangs, on n'a rien changé à la police établie : vu que, si l'on faisoit un obstacle à l'entrée du poisson, les possesseurs des bourdigues feroient une perte considérable sur leur pêche l'année suivante. On trouvera dans l'article des Parcs quelques pêcheries qui ont du rapport avec celles dont nous venons de parler.

§. 6. Sorte de Bourdigue que font les Veteres.

L'histoire générale des Voyages, in-4°, *Tome III, page 426* & 27, rapporte d'après Loyer, que les Veteres, nation nombreuse qui habite une grande partie de la riviere d'Issini, ne font leur pêche que dans les rivieres, n'osant pas s'exposer à la mer qui est fort orageuse sur cette côte ; & que cette nation fait des réservoirs ou de grands enclos avec des roseaux soutenus par des pieux, dans les endroits où la riviere a peu de profondeur. Ils n'y forment qu'une ouverture, par laquelle le poisson entre de lui-même ; & il semble se plaire dans ces enclos. On va l'y pêcher avec de petits rets, qui sont faits de fil d'écorce. Ces Pêcheurs sont ainsi maîtres de choisir les poissons qu'ils veulent, comme nous le faisons dans nos réservoirs.

Cette nation fait un grand commerce de poisson avec les Negres de la Montagne, qui leur fournissent en échange du pain de millet, du riz & d'autres provisions.

§. 7. Autre espece de Bourdigue : Extrait de Walther Raleigh, dans la collection des Grands Voyages de Debry.

Il y est dit que les naturels de la Virginie enfoncent des baguettes dans l'eau pour former un clayonnage assez semblable à celui des bourdigues : deux ailes embrassent toute la largeur d'une riviere, & elles aboutissent à une espece de labyrinthe (*Figure* 8, *Pl. XIX*) d'où le poisson ne pourroit sortir que difficilement.

Les Pêcheurs vont dans de petites pirogues prendre avec un truble le poisson qui y est entré : pour cela, ils suivent les révolutions que forment les claies.

§. 8. Pêche Chinoise, qui a quelque rapport avec celles dont nous venons de parler.

On lit dans le Voyage du Tour du Monde de Gemelli Careri, édition de Paris, 1727, Tome IV, page 66, que les Chinois forment avec des arbrisseaux comme de petits bois au milieu d'une riviere ; le poisson s'y rassemble pour se mettre à l'ombre ; & quand les Pêcheurs jugent qu'il y en a une bonne quantité, ils entourent le bois avec des palissades de cannes, & ils prennent ensuite aisément le poisson qui y est renfermé.

Dans une Lettre du P. Sicard, il est dit (*Mercure de France, Avril* 1731, *supplément*) que dans les lacs d'Egypte les Pêcheurs entourent d'une Saine ou long filet, des enceintes de jonc qu'ils ont plantées dans les lacs pour engager le poisson à s'y rassembler. Ces enceintes se nomment *Gabez*. Chaque Pêcheur est propriétaire d'un ou plusieurs de ces gabez.

Article sixieme.

Description d'une Pêcherie qu'on établit aux arches des Ponts des grandes Rivieres.

Nous aurions dû parler de cette façon de pêcher, à l'article où nous avons traité des guideaux ; car les filets qu'on tend sur les ponts de Saint-Cloud, de Poissy, &c. & que les Pêcheurs de ces endroits nomment *Diguiaux*, sont de grands guideaux, ou des manches telles que *A*, *Fig.* 1, *Pl. XX*, qui représentent le filet relevé ; & on le voit étendu dans l'eau depuis *B* jusqu'en *C*. Sa longueur ordinaire est de cinquante-cinq pieds ; & la circonférence de son embouchure, en supposant que la largeur *E D* de l'arche est de trente-huit pieds, doit être de quatre-vingt pieds.

Le filet *a*, *Fig.* 3. est fait de très-gros fil retors, ou de bonne ficelle. Toute son embouchure est bordée d'une forte corde, *b c*.

Pour tenir l'embouchure du filet ouverte, on scelle au massif des arches, à côté des éperons, des matreaux *F*, *Fig.* 1, qui s'élevent jusqu'à la hauteur de la naissance du parapet.

On voit à la Figure 2, qui est dessinée plus en grand, comment la corde qui borde le filet est tendue sur les matreaux *f*, pour que l'embouchure soit tenue ouverte. Ainsi la portion *b*, qui doit demeurer tendue au niveau de la surface de l'eau, comme on le voit en *E D*, *Fig.* 1, est arrêtée à un collier de corde *d d*, *Fig.* 2, qui embrasse le mât *f* : & la portion de la bordure *c*, *Fig.* 2 & 3, laquelle doit être tendue sur le fond de la riviere, est indiquée par la ligne ponctuée *E D*, *Fig.* 1, & tenue en cette situation par un ajustement plus composé que le simple collier de corde *d d*, *Fig.* 2. Nous l'avons représenté dans la Figure 3.

La coupe du matreau *F*, *Figure* 1, est représentée par *f*, *Figure* 3 : *G*, *Figur s* 2 & 3, est un morceau de bois qu'on

appelle la *Courbe*, qui eſt cintré pour embraſſer une partie de la circonférence du matreau *f*. Aux deux extrêmités *h* de cette courbe ſont des crochets, auxquels on attache au moyen d'une anſe de corde *i*, qu'on nomme *Harviau*, la bordure *c* du filet; laiſſant en *e*, *Figure* 2, une portion de la bordure du filet, plus ou moins grande ſelon la profondeur de la riviere, pour former l'ouverture *b c* de l'embouchure du filet. Car il faut concevoir que la portion *b* de l'embouchure eſt à la ſurface de l'eau: la portion *c* repoſe ſur le fond, & la portion *e* demeure aux deux bouts à peu près verticalement; ce qui tient l'embouchure du filet plus ou moins ouverte, ſuivant que l'eau a plus ou moins de profondeur. Le piquet *O*, qu'on enfonce dans le terrein au milieu de l'ouverture de l'arche, comme on le voit Figure 1, & ſur lequel ſont des crochets ou des clous plus ou moins éloignés, ſert à tenir l'entrée du filet également ouverte au milieu & aux extrêmités. Derriere la courbe *g* eſt une bride de fer *k*, dans l'œil de laquelle paſſe une corde ou une cheville de fer qui tient à un bout de chevron *ll*; & à l'autre extrêmité de ce chevron, eſt une groſſe corde *m* qu'on nomme *Leviere*, & qui ſe voit en *G*, *Fig.* 1. Ces cordes, qui tiennent aux treuils ou moulinets *H*, *Fig.* 1, ſervent à relever la bouche du filet quand on le juge à propos.

Pour tendre un filet, on déroule les cables qui ſont ſur les moulinets *H*. Le poids du filet de la corde qui en borde l'embouchure, & celui des chevrons *l*, font gliſſer les collets *d* & *i*, qui embraſſent le mât *f*; & les deux cordes *b c* tombent à l'eau. Mettant le pied ſur les chevilles *n*, on fait enfoncer la courbe *g* & tout ce qui en dépend, juſqu'au fond de l'eau; puis avec un croc, on place le collier *d*, de façon que la corde *b* ſoit à trois ou quatre pouces ſous l'eau, afin que la paille, les herbes, les copeaux de bois, enfin tous les corps légers qui flottent ſur l'eau, paſſent par-deſſus le filet & ne s'entonnent point dedans.

L'embouchure du filet étant ainſi diſpoſée, avant de mettre la pointe du filet à l'eau, on y a attaché en *C* la corde *K*, *Fig.* 1; & cette corde eſt roulée ſur un moulinet *L* qui eſt établi au-deſſus de la clef de l'arche. On déroule peu-à-peu la corde *K*. Des Pêcheurs, qui ſont dans un bateau, & qui ont embarqué la *Naſſe*, *Bire* ou *Bure*, *Fig.* 4, reçoivent la pointe du filet; & ſe laiſſant aller au courant, ils étendent le filet à l'eau dans toute ſa longueur. Alors ils détachent du filet la corde *K*; & retenant dans le bateau le bout du filet, qui a environ deux pieds & demi d'ouverture, & qui peut ſe fermer avec des cordons comme une bourſe, ils paſſent la partie *m* de la bure dans le filet; ils tirent les cordons de la bourſe qui ſerrent la bure à l'endroit *n*, *Fig.* 4; ils bouchent l'ouverture *o* avec le tampon *q*; celle *r* avec un des tampons *s* ou *t*: enfin ils embraſſent le *Cornion*, *p*, *Fig.* 4 avec une corde aſſez menue, qu'ils attachent aux mailles du filet en *P*, *Fig.* 1, à environ trois braſſes de la bure. On ajoute cette corde pour que le cornion ſe tienne dans une poſition perpendiculaire au courant. Sans cette corde, le cornion étant frappé par le courant, il ſe mettroit dans ſa direction, & alors il ne produiroit pas l'effet qu'on en attend. Tout étant ainſi diſpoſé, on jette la bure à l'eau; & prenant l'extrêmité de la corde *K*, qu'on a réſervée dans le bateau, on va l'attacher quelque part vers *D*; puis on viſite l'embouchure du filet pour s'aſſurer ſi elle eſt bien diſpoſée comme nous l'avons dit. Le filet reſte en cet état dans la riviere douze ou dix-huit heures, jamais plus de 24, ſur-tout durant l'été, parce qu'un plus long ſéjour le fatigueroit beaucoup.

Quand on veut relever le filet, on prend dans le bateau la corde *K*; on ſe tranſporte à l'endroit où eſt la bure, on la ſaiſit avec un croc, & on la met dans le bateau; on ouvre l'extrêmité du filet pour en dégager la bure, & l'on attache le bout *C* du filet à l'extrêmité de la corde *K*; puis on ſuit la petite corde qui répond du *Cornion* au filet, & on la détache; alors on tire le poiſſon qui eſt dans la bure ainſi que dans le cornion. Sur le champ, en tournant le moulinet *L*, on hale ſur la corde *K*, & on releve la pointe *C* du filet, qu'on ramaſſe dans le bateau. A meſure que les Pêcheurs l'embarquent, ils le ſecouent pour faire tomber les immondices dans la partie évaſée du filet. Lorſqu'ils ſont rendus auprès de l'arche, comme eſt le bateau *M*, en tournant le moulinet *L*, on éleve la pointe du filet; & quand elle eſt à-peu-près à la hauteur de l'arche, pour ôter du filet toutes les immondices qui ſe ſont raſſemblées à la partie évaſée, on détache un des côtés, par exemple, celui qui eſt marqué *E*. Le courant range alors le filet vers *D*. La bouche du filet étant lâche, les Pêcheurs en tirent la plus grande partie des immondices, puis ils vont rattacher en *E* le filet comme il l'étoit. Enſuite ſe portant au côté *D*, ils détachent le filet, qui va de lui-même ſe ranger au côté *E*; ils en tirent les immondices, & viennent le rattacher en *D*: enfin, au moyen du moulinet *L*, ils l'élevent juſqu'à ce que l'embouchure ſoit au-deſſus de l'eau. Pour cela la pointe du filet ſe roule ſur le moulinet comme la corde.

Quand on a amené l'embouchure du filet au-deſſus du niveau de l'eau, ceux qui ſont au moulinet, en embarrent les leviers avec la *Commende* ou *Eillere C*, *Fig.* 5; & ayant paſſé deux menus cordages, l'un à droite, l'autre à gauche, entre les mailles à environ un tiers de l'épaiſſeur du filet, ils lient les cordes *Q*

Fig. 1, aux montants des potences du moulinet, comme en *D*, *Fig.* 5. Le filet étant ainsi suspendu par les cordes *Q*, *Fig.* 1, on déroule le moulinet, & on laisse pendre la pointe du filet, comme on le voit en *R*, *Fig.* 1. Alors le filet est étendu & en état de se sécher.

La nasse qu'on appelle la *Bure*, ailleurs la *Bire*, est faite d'osier. Son embouchure *m*, *Fig.* 4, a deux pieds de diametre: elle est bordée d'un assez gros bourrelet, & se rétrecit en approchant de la partie *nn*, qu'on nomme le *Grand Corps*. Le dedans de cette capacité est terminé par un large goulet. Le grand corps *n n* se rétrecit pour former comme le col d'une bouteille, vers *o*; & on ferme cet endroit par un tampon *q*. Sur le côté de ce grand corps qui a 6 pieds de longueur, est ajustée une petite nasse de quatre pieds & demi de long, qu'on appelle le *Cornion*, comme nous l'avons dit; le grand corps communique avec le cornion par un goulet qui est assez étroit. L'ouverture *r* du cornion est fermée par un tampon *s* ou *t*; & pour prévenir qu'on ne vienne pendant la nuit en tirer le poisson, le tampon est traversé par une cheville de fer, *u*, qui porte un œil pour recevoir un cadenas.

On met le cornion sur le côté, & non pas au bout du grand corps; afin que les ordures qui s'entonnent dans la bure ne l'empliſſent pas, & que les poissons qui sont dans la capacité du grand corps s'entonnent dans le cornion: où ils restent pris.

La Figure 5 représente en grand un des Moulinets *H* ou *L*, *Fig.* 1: *A A*, *Fig.* 5, représente une portion du Parapet: *DB*, *DB*, sont des Potences appuyées contre le parapet *A A*; elles servent à porter le rouleau du Moulinet ou Treuil hors de l'à-plomb du pont. *EE* sont les bras ou leviers qui servent à tourner le treuil. On voit en *C* une Commende que les Bateliers nomment *Eillere*; elle saisit quand on veut un des leviers, & sert à arrêter le treuil à volonté pour soutenir le filet à la hauteur qu'on juge convenable.

Les mailles du filet ont plus de quatre pouces d'ouverture en quarré auprès de l'embouchure: elles se rétreciſſent peu-à-peu, à mesure qu'on approche de la pointe.

Les Pêcheurs tannent leurs filets, & ils les conservent avec soin; car chaque filet coûte 40 où 50 écus.

Additions et Corrections qui ont rapport à l'Article V du Chapitre III, où il est traité des Bourdigues.

Depuis l'impression de l'article V, M. de la Croix, Commissaire aux Classes, dont le département est au Martigue, & qui prend un singulier intérêt à la perfection de notre Traité des Pêches, m'a envoyé le plan de la Bourdigue du Martigue, dite *du Roi*, qui est en Languedoc. Elle ne differe pas beaucoup de celle que nous avons représentée sur la Planche XVIII: & quoique nous nous soyons proposés de donner une idée générale des Bourdigues, & non pas d'une en particulier, nous avons jugé qu'on ne seroit pas fâché de connoître les dimensions de celle du Roi. D'ailleurs M. de la Croix a employé pour la description de cette Bourdigue, tous les termes Provençaux: au lieu que nous avions essayé dans notre description, d'y substituer autant qu'il nous avoit été possible, des termes qui pussent être entendus de tout le monde; regardant comme avantageux de mettre notre ouvrage en état d'être lu par tous ceux qui désirent connoître les différentes façons de pêcher. Ainsi, quoiqu'on employe d'autres termes en Languedoc qu'en Provence, pour exprimer les mêmes objets, nous avons cru qu'il seroit utile de faire connoître les expressions qui sont en usage au Martigue, où sont établies les plus belles Bourdigues. Enfin M. de la Croix nous fournit des détails sur la construction des Bourdigues, que nous n'avions présentés que d'une façon générale; & nous sommes charmés d'en faire part au Public.

Nous avons dit que les Bourdigues sont des especes de grandes nasses formées de cannes, qu'on range les unes à coté des autres; qu'elles sont réunies en forme de paillassons avec des cordes qui tiennent & assujétiſſent les cannes en différents endroits de leur longueur. Outre les cannes *n*, *Fig.* 1, *Pl. XIX*, on emploie pour les soutenir des piquets *p*, avec des perches *h* horisontales, qu'on voit auprès de *o*: & tout cela est lié avec des cordes.

Il faut se rappeller que ces pêcheries ne peuvent s'établir que dans les canaux qui communiquent des étangs *A*, à la mer *B*, *Pl. XVIII*: les Provençaux les nomment *Roubines*. L'endroit sur lequel on établit la cabane *R* des Pêcheurs, se nomme *Sédes*, du latin *Sedere*: nous l'avions trouvé ailleurs écrit *Cède*.

Comme les cannes qu'on emploie à faire les Bourdigues doivent être longues & fermes, on les plante dans des terres substantieuses, humides, mais point trop aquatiques. La plûpart se tirent des environs de Fréjus & de Saint-Tropez.

Les Moyennes, qu'on nomme *Mejanos*, ont 12 à 15 pans de longueur: le Pan est de

9 pouces. Elles coûtent 13 liv. le mille. Les grandes, qui ont depuis 18 jusqu'à 22 pans de longueur, coûtent le double.

Nous avons dit que des femmes emportoient avec un couteau les feuilles & les branches latérales. Cette opération se nomme *Plumer*; & coûte 10 sols le mille. On en taille le gros bout en bec de plume, avec une espece de serpe, qu'on nomme *Coutel*.

Ces opérations étant faites, on assemble les cannes avec des cordes; ce qu'on appelle *Ourdir*.

Presque toutes les cordes qu'on emploie aux Bourdigues sont d'*Auffe* ou *Spart*: on les tire d'Alicante & de Carthagène; & on en emploie ordinairement de trois sortes: sçavoir, 1° la *Lignette*, qu'on appelle aussi le *Brumet*; 2° le *Baudau*; 3°. le *filet Prin*.

La *Lignette* est faite de quatre cordons; & chaque cordon composé de deux fils commis ensemble, ou de deux fils de bitord commis en Grelin ou cablés. Sa grosseur est d'environ un pouce.

Le *Baudau* ne différe du *filet Prin* que par la grosseur; le Baudau ayant trois quarts de pouce de grosseur, & l'autre à peu près un demi-pouce. Mais l'un & l'autre sont faits de deux cordons commis ensemble.

Ces différentes cordes s'achetent par balles. La *Balle* est composée d'un tiers de chaque espece; & elle se divise en deux parties, qu'on nomme *Faix*. Le *Faix de Lignette* contient deux douzaines de pieces, qu'on nomme *Masses*; & chacune de ces Masses a environ 14 cannes ou toises de longueur. Il en est de même du Faix de *Baudau*; à cela près que la *Masse* a 22 cannes de longueur. Le Faix du *Fil Prin* est de quatre douzaines & demie de masses; & chaque masse a 24 cannes de longueur. La Balle coûte 18, 20, ou 21 livres.

Les pieux ou piquets qu'on fait entrer dans le fond du terrein, & qui doivent soutenir les pieces de cannes, se nomment *Pilotins*. Ces perches de Pin ont 6 à 8 pouces de gros, sur 16 à 18 pans de longueur au moins: on les achète depuis soixante jusqu'à cent livres le cent, suivant leur beauté.

Les perches horizontales qui sont vis-à-vis de *o*, *Pl. XIX*, *Fig.* 1. se nomment *Temples*: elles n'ont gueres qu'un tiers de la grosseur des pilotins; elles sont ordinairement de Saule, & les plus longues coûtent cinq à six livres la douzaine.

Pour monter une bourdigue, il suffit d'avoir deux filets. L'un, qu'on nomme *Panteno*, est une espece de verveux *P*, *Pl. XVIII*, qu'on place tout-à-fait à l'extrêmité de la bourdigue: on n'ajoute ce filet que durant l'hiver; l'autre, *Z*, *Pl. XVIII*, ou *r*, *Fig.* 1, *Pl. XIX*, sert pendant toute la saison de la pêche; on le nomme *Capouliere*; il est fait de baudau d'auffe; sa maille est de 4 au pan; il a plus ou moins de hauteur verticale, suivant la profondeur de l'eau à l'entrée de la bourdigue: on le tient aussi plus ou moins long, suivant la largeur qu'on juge à propos de donner pour le passage des bateaux. La corde sur laquelle la tête de ce filet est montée est ordinairement un liban d'auffe, de 4 à 5 pouces de grosseur; l'un des bouts de cette corde est attaché à un fort pieu, nommé le *Prioë*, qui termine l'enceinte de la bourdigue, comme on le voit en *r*, *Fig.* 1, *Pl. XIX*. L'autre extrêmité est roulée sur un Treuil *I*, *Pl. XVIII*, qu'on nomme *Moulinet*; & au Martigue, *Moulinot*. Quand on lâche le moulinet, le filet se précipite au fond de l'eau, au moyen d'une pierre ou *Baudo*, du poids de 15 à 20 livres qui est attachée au bout de la Capouliere opposé au moulinet: & après que les bateaux sont passés, on releve le filet en tournant le moulinet.

Le liban ou la corde qui borde le bas du filet, est chargée de baudes ou pierres qui pésent 8 à 10 livres chacune: elles retiennent le pied du filet au fond de l'eau; ce qui suffit pendant l'été: mais en hiver, on prend la précaution de l'attacher au fond de l'eau par des piquets, qui doivent ne point empêcher le passage des bateaux. Pour cela on attache fermement la corde qui borde le pied du filet à un pied ou 18 pouces de l'extrêmité pointue du pilotin, dit ci-devant Prioé, & de même à un autre piece que l'on place vis-à-vis, & sous le moulinet. Puis, suivant la largeur du passage, on attache encore ce liban à quelques autres piquets. Au dessus de ces amarres, on fait avec une serpe une entaille qui affoiblit les pilotins en cet endroit. On enfonce dans le terrein ces pilotins; & ensuite, en tirant de côté leur tête, on les rompt à l'endroit où l'on a fait l'entaille. De cette façon, qui est ingénieuse, le pied du filet est arrêté à des pieux assez courts pour ne point empêcher le passage des barques, ce qui se fait d'autant plus aisément que le bois de pin se rompt sans peine lorsqu'il est sec.

En parlant de l'espece de Halle qu'on construit auprès du logement des bourdigues, & qu'on appelle *l'Ourdidou*, nous avons omis de dire qu'il a environ 72 pans de long sur 30 de large; que les piquets, dont cette espece de halle est formée, sont distribués à 10 ou 12 pans les uns des autres; & qu'ils excedent d'une pareille hauteur la superficie du terrein: on met par-dessus de vieilles cannes de démolition de bourdigues; ce qui fait la couverture de cet endroit.

Le sol ou plancher de l'ourdidou est battu, & le plus uni qu'il soit possible. A ses deux extrémités, on plante de petits piquets, qu'on nomme

nomme *Chevilles*, qui n'excedent le terrein que d'un pan : ils ſont écartés les uns des autres de deux pans, & forment des files qui ont 16 à 18 pans ſuivant la largeur, & 56 à 60 dans le ſens de la longueur.

Dans l'entre-deux des ces chevilles, on met ſur toute la longueur de l'ourdidou, des faiſceaux de cannes d'environ 7 à 8 pouces de diametre : on les nomme *Condortes*. Comme ces chevilles ſont correſpondantes la premiere d'une des extrémités à la premiere de l'autre, & de même à l'égard des ſuivantes; on y tend alternativement une corde de l'eſpece qu'on nomme *Lignettes*, & une de celles qu'on appelle *Baudaux*. C'eſt ſur ces cordes que doivent être liées les cannes avec des bouts de ficelle ou filet-prin, qu'on nomme *Branco*, pour former ce qu'on appelle les *Orduns*.

En plaçant les cannes ſur les cordes & ſur les condortes, on obſerve de mettre d'un même côté tous les bouts appointis, & de façon que la partie appointie excéde la premiere cheville.

L'Ourdiſſeur, muni d'une poignée de bouts de ficelle, dite Branco, coupés de la longueur d'environ 3 pans, s'aſſied à terre ſur un couſſin à l'une des extrémités de l'ourdidou, proche la premiere cheville. Il attache par un nœud à la premiere corde, qui eſt toujours une *Lignette*, un de ces Branco; enſuite il empoigne de la main gauche la premiere canne, laiſſant en dehors le bout appointi en bec de plume; & de la main droite, il paſſe le Branco par-deſſus la canne, pour l'arrêter ſur la corde qui eſt deſſous, au moyen d'un nœud coulant : il fait de même pour les cannes ſuivantes. Lorſqu'il en a ourdi un nombre ſuffiſant pour pouvoir s'aſſeoir deſſus, il ſe place plus commodément, travaillant entre ſes jambes, qu'il peut étendre, & dont il ſe ſert même pour approcher les cannes les unes après les autres, juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé à la derniere.

Le premier Ordun étant fini, c'eſt-à-dire, quand les cannes ſont arrêtées ſur une corde; il recommence pour arrêter les mêmes cannes ſur une autre corde, de la même maniere, & il fait ce qu'on nomme le *ſecond Ordun*; puis le troiſieme & le quatrieme.

Il forme ainſi l'eſpece de natte ou de paillaſſon, qu'on nomme *Auvel*. Le nombre des orduns n'eſt pas déterminé : il y a des auvels qui en ont 4, 5, & juſqu'à neuf, ſuivant la longueur des cannes, la place où on les deſtine, & la profondeur de l'eau.

On diſtigue trois ſortes d'*Auvel* : ſavoir Auvel *de Séguerié*, Auvel *Courant*, & Auvel *de Canadon*. La *Séguerié* eſt, comme l'on dit, plus *ſeche*; c'eſt-à-dire, plus ſerrée : chaque canne s'y touche : & quand la profondeur de l'eau exige des cannes de 18 à 22 pans, cet Auvel doit avoir 8 orduns pour les bourdigues d'été; & 9 pour celles d'hiver. L'Auvel *Courant* ne différe de la Séguerié qu'en ce qu'il a un ordun de moins. Il eſt preſque auſſi ſerré pour les bourdigues d'hiver, n'y ayant que deux ou trois lignes d'intervalle entre chaque canne : pour les bourdigues d'été, cet intervalle eſt d'un pouce.

Il eſt bon de remarquer qu'en ourdiſſant l'Auvel Courant pour l'été, l'Ourdiſſeur, après avoir attaché la premiere canne, fait un nœud avec ſa Branco à la diſtance d'un pouce ſur la corde de deſſous; après ce nœud, il ourdit la ſeconde canne, & ainſi de ſuite; interpoſant un nœud entre chaque canne.

L'Auvel de Canadon eſt le moins *ſec*, ou le moins ſerré; il n'a guere que 6 orduns; ſes cannes ſont à deux ou trois pouces les unes des autres : on les ourdit comme celles de l'Auvel Courant.

Chaque ſorte d'Auvel a ſa deſtination particuliere, & ſa place aſſignée dans la conſtruction de la bourdigue. On n'emploie pas toujours l'Auvel en entier; on en fait de plus courts de moitié, d'un quart, & même au-deſſous. A meſure que les auveaux ſont faits, on les roule & on les couche les uns près des autres, les arrangeant de maniere qu'on puiſſe les lever dans l'ordre où ils doivent être placés.

Les pilotins qui ſoutiennent les auveaux dans toute la longueur des bourdigues, ſont diſtribués de cinq en cinq pans, & ployés en dehors. Pendant l'été ils ſont doublés d'un pilotin en dedans, ſeulement de dix en dix; mais en hiver, touts les pilotins ſont doubles, c'eſt-à-dire, que l'un eſt en dedans de la bourdigue, & l'autre en dehors.

A l'égard des perches horizontales, dites *Temples*, qui s'étendent dans toute la longueur de la Bourdigue; celles qu'on met auprès de la ſurface de l'eau ſont, comme nous l'avons dit, de branches de ſaule. Si l'on juge à propos d'en mettre plus haut, on les fait avec des cannes.

Nous allons terminer ces additions par une Explication plus détaillée que nous ne l'avons fait, des différentes parties qui forment une bourdigue; en employant les termes provençaux que nous a fournis. M. de la Croix.

O, *Pl. XVIII.* eſt la Tour de dehors. Son entrée ſe nomme *Bouchelle*.

P, eſt la Pantene ou Panteno, qu'on ne met qu'en hiver. On lui donne quelquefois des formes différentes, ſuivant le goût des bourdiguers.

Y, la *Serve* ou la *Contre-Tour*, qu'on ne met auſſi qu'en hiver. La tour communique avec la ſerve par une bouchelle ou goulet.

Depuis *O* juſqu'en *M*, & depuis *Y* juſqu'en *N*, on voit la *Parey* ou muraille de cannes,

qui forme l'enceinte de la bourdigue : elle eſt garnie de pilotins en dehors pendant l'été ; & on y en ajoute en dedans pour l'hiver, comme nous l'avons expliqué.

L'eſpace qui eſt entre les tours *O ST*, ſe nomme *Entrebouque*. Outre les deux parois ou pareys, il eſt encore fermé par les deux *Traverſes* qui vont de *S* & *T*, vers *X X*. On apperçoit dans l'intérieur, des ouvertures *X X X*, qui ſont formées par deux lignes courbes. Ce ſont des eſpeces de goulets, qu'on nomme *Coutelets*. Par leur moyen, le poiſſon qui eſt dans l'entrebouque, lorſqu'il ne fait pas ſa route pour entrer dans la tour du dehors *O*, peut paſſer par les coutelets & ſe rendre dans les tours *S T*, qu'on nomme *Requinquets*.

Les bouchelles ou entrées de ces tours ſont fermées d'un côté par la muraille de la bourdigue, & de l'autre par les traverſes, qu'on nomme *de Bouque*. On voit leurs coutelets en *X X*.

On ajoute quelquefois, pendant l'hiver, des Serves à côté des tours de Requinquets *S T*, qui communiquent avec la tour par des bouchelles ou entrées.

A la pointe, qui eſt formée par les deux traverſes de bouque, il y a quelquefois entre *X* & *X* une ouverture d'environ 6 pans de largeur. En ce cas, on conſtruit au milieu une eſpece de coutelet iſolé & renverſé, qu'on nomme *Embourigue*. Il diminue la largeur de la paſſée formée par les traverſes ; & laiſſe de chaque côté, pour le poiſſon, une paſſée, qui a au plus un pan d'ouverture.

L'eſpace entre *Q* & les tours *S T*, s'appelle *Grand Bouladou*.

A la bourdigue dite du Roi, il y a, entre l'entrebouque & le grand bouladou, une troiſieme chambre intermédiaire, ſemblable au grand bouladou, mais plus petite. Ses tours ſe nomment *d'Atrouba*.

Cette chambre n'eſt pas repréſentée ſur notre *Pl. XVIII*, parce qu'elle ne ſe voit qu'à la bourdigue qui appartient à M. le Duc de Villars, & qu'on nomme *Bourdigue du Roi*.

Les tours de l'entrée *M N*, s'appellent *Reculadou* ; probablement parce qu'elles reçoivent le poiſſon qui veut revenir vers l'étang.

Il n'y a qu'une de ces tours à la bourdigue du Roi ; elle eſt du côté de *M*, la ſituation du terrein n'ayant pas permis d'en établir une ſeconde au côté oppoſé. Ainſi cette partie, dans laquelle il n'y a point de coutelet, forme un cul-de-ſac qu'on appelle effectivement *Cul de traverſe*.

Pour garantir la tour *M* d'être endommagée par les bateaux, on a mis du côté de cette tour une contre-garde ou paliſſade, qu'on voit en *&* ſur la Planche XVIII. Elle eſt élevée d'environ 36 pouces au-deſſus de l'eau, & éloignée d'environ deux toiſes de la paroi de la bourdigue, pour la garantir du choc des bateaux qui paſſent de l'étang à la mer.

Au-delà des tours, dites *Reculadou*, ſont à droite & à gauche deux bouts de paliſſades qu'on fait plus ou moins longues ; dont les cannes ſont beaucoup moins ſerrées qu'au corps de la bourdigue : on les nomme *Concédons*.

En *L* eſt la grande entrée pour le poiſſon : on la nomme *grande Vengude*.

Z eſt le filet, dit *Capouliere* ; qu'on abat pour laiſſer paſſer les bateaux ou bâtiments qui entrent & ſortent de l'étang ; & qu'on releve avec le moulinet *I* quand ils ont franchi le paſſage. On voit en *R* la *Séde* où eſt le logement des bourdiguers.

Quelquefois la Capouliere *Z* s'étend depuis la terre ferme juſqu'au dernier pilotin de la paliſſade, qu'on nomme *Concédon* ; ainſi qu'on le voit en *r*, *Pl. XIX*, *Fig.* 1. Cela dépend du paſſage qu'on juge néceſſaire pour les bateaux qui ſont plus ou moins grands.

La Bourdigue du Roi a environ 120 toiſes de longueur, depuis la tour de reculadou *M* juſqu'à celle de dehors *O* ; ce qui ſuffit pour donner une idée de l'étendue de la plus grande bourdigue du Martigue.

NOUS croyons à propos de faire obſerver qu'on dit indiſtinctement *une* Bourdigue, & *un* Bourdigue.

Fautes à corriger dans cette Partie de la Seconde Section.

PAGE 9, *colonne* 1, *ligne* 41 : ſe trouve ſur l'aiguille ; *liſez*, ſous l'aiguille.

Pag. 11, *col.* 2, *l.* 8, Quand on aura fait, *eſt une ſuite de la phraſe qui précede. Elle finit dans la ligne* 10, *après les mots* juſqu'à 25.

Pag. 13, *col.* 2, *l.* 17 : en *V V V*, *doit être ſupprimé pour le reporter à la fin de la ligne* 18, *après les mots*, la Figure 9.

Pag. 14, *col.* 1, *lig.* 35, *il faut ajoûter &, après* à crochet.

Pag. 15, *col.* 1, *l.* 13 : le fil *D. Dans la planche ce fil eſt marqué d'un petit d.*

CHAPITRE IV.

EXTRAIT DES REGISTRES
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

Du 9 Décembre 1769.

MESSIEURS DE JUSSIEU & ADANSON, qui avoient été nommés pour examiner la ſeconde Partie du *TRAITÉ DES PESCHES, &c.* par M. DUHAMEL, en ayant fait leur rapport, l'Académie a jugé cet Ouvrage digne de l'impreſſion; en foi de quoi j'ai ſigné le préſent Certificat. A Paris, le 9 Décembre 1769.

GRANDJEAN DE FOUCHY,

Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

TRAITÉ

DES PÉCHES.

SUITE DE LA SECONDE SECTION.

AVIS sur les Planches de cette seconde Section.

La 1ere. division de la seconde Section ne devoit être composée que de XX Planches, & c'est par erreur qu'il s'en trouve XXII. Les Planches XX & XXI font nécessairement partie de la 2e. division de la seconde Section ; en observant cependant que la Planche XX devroit être marquée XXI ; que celle cottée XXI est réellement la Planche XXIII ; & que la Planche XXII qui se trouve à la fin de la 1ere. division de la seconde Section doit être la XXe. & derniere de cette même division.

N. B. *Il est absolument nécessaire de lire cet Avis, pour faire usage de l'explication des Figures.*

Suite du Chapitre III.

Article septieme.

Des petites Bourdigues que l'on tend dans la Camargue.

En traverſant autrefois la Camargue, j'avois fait peu d'attention aux Bourdigues de ce canton ſingulier. M. de Lamoignon de Malesherbes, Premier Préſident de la Cour des Aydes de Paris, y ayant paſſé depuis peu, quoique rapidement, conſervoit une aſſez juſte idée de ces Bourdigues, pour me faire ſentir qu'elles différent de celles de Provence & de Languedoc, dont nous avons parlé dans l'Article V. Ce Magiſtrat toujours zélé pour venir au ſecours de ceux qui s'occupent de travaux utiles, s'offrit obligeamment à procurer des notions plus circonſtanciées, & nous mettre ainſi en état de faire connoître cette eſpece de Pêcherie.

M. de Malesherbes s'eſt adreſſé pour cela à M. Pomme, célebre Médecin, qui a fait paſſer en Camargue aux propriétaires des principales Bourdigues, un Mémoire de queſtions. (*) C'eſt d'après les réponſes qu'on a bien voulu y faire, que nous allons décrire ces Pêcheries.

Quoique ces Mémoires nous ſoient parvenus un peu tard, nous pouvons heureuſement les placer avant le *quatrieme Chapitre*.

La Camargue eſt un terrein renfermé au levant & au couchant entre deux bras du Rhône, & qui s'étend au midi juſqu'à la mer par une plage aſſez étendue. Le reſte de ce terrein eſt entremêlé d'étangs & de marais. Cette iſle eſt fort ancienne. Mais il eſt probable qu'elle a pris de l'étendue par les recréments du Rhône, & encore plus par ceux de la mer : d'autant que tout le fond de la Camargue eſt ſalé, à la réſerve d'une couche de terre de la ſuperficie, qui n'a guere que l'épaiſſeur d'un fer de bêche : & la nature de cette couche de terre varie ſuivant les eſpeces de dépôts qui ont dû y être apportés en différents temps. Une remarque qui donne de la vraiſemblance à cette conjecture, eſt que le milieu de l'iſle eſt plus bas que ſes bords ; & qu'il eſt occupé par des étangs & des marais, dont quelques-uns s'étendent preſque juſqu'à la mer.

Ces étangs & marais produiſent des herbes ſalées : & ſans les travaux qu'on y a faits, ils ne contiendroient que de l'eau très-ſalée ; parce que quand la mer ſe gonfle, lorſqu'il regne des vents du large qui portent à la côte, les flots couvrent la plage raſe qui eſt du côté de la mer ; d'où cette eau communique dans les lieux bas, ſoit directement ſoit par des communications qui s'étendent d'un marais ou d'un étang à un autre. Si les choſes étoient reſtées dans cet état naturel, l'iſle ne pourroit pas nourrir de beſtiaux, faute d'eau douce pour les abreuver. Comme l'eau très-ſalée détruit toutes les herbes propres à la nourriture du bétail, il n'y auroit point de pâturage, & les poiſſons d'eau douce ne pourroient y ſubſiſter. On a remédié à ces inconvénients, en introduiſant des eaux douces du Rhône dans les étangs & les marais, par de petits caneaux, qu'on nomme *Robines*. Ces caneaux, faits à bras d'hommes, s'étendent depuis le Rhône juſqu'au bas-fond où l'on ſe propoſe de diminuer la ſalure de l'eau. Leur profondeur eſt déterminée par le niveau des plus baſſes eaux du Rhône ; & on proportionne leur largeur à l'étendue des bas-fonds où on les fait aboutir, & à la pente qu'il eſt poſſible de ſe procurer. Car on peut les tenir plus étroits quand l'eau y coule avec rapidité.

Les eaux des pluies diminuent ſenſiblement la ſalure des eaux qui s'amaſſent dans les bas-fonds, ainſi que celle des terres qui ne ſont point ſubmergées. Il ſemble même qu'elles forcent l'eau ſalée de deſcendre : car pour peu qu'on fouille la terre, on y trouve une eau très-ſalée.

On ne court aucun riſque d'introduire beaucoup d'eau douce dans les étangs. En conſéquence, on doit toujours tenir les robines bien nettes d'herbes & de vaſe. Cependant quand l'eau du Rhône eſt fort élevée, celle qui paſſeroit avec rapidité dans les robines, pourroit endommager les petites Bourdigues qu'on y établit. C'eſt pourquoi, à la naiſſance des robines, du côté du Rhône, on bâtit des écluſes, qu'on ferme en tout ou en partie quand on s'apperçoit que le courant devient trop rapide.

Quoi qu'il en ſoit, pour peu qu'il tombe de pluie, & au moyen des robines bien tenues, on parvient à avoir de l'eau aſſez douce dans l'iſle, pour abreuver les beſtiaux, & pour faire croître de l'herbe. D'après des obſervations très-curieuſes que M. le Préſident de Malesherbes a faites aux ſources ſalées de Sallies en Béarn, (*) je ſoupçonne que les eaux douces

(*) M. de Nicolaï, Aſſocié honoraire de l'Académie des Belles-Lettres, qui demeure à Arles & M. le Marquis de Mejanes, Seigneur de la terre du Baron, où eſt une Bourdigue conſidérable, ont bien voulu procurer à M. de Malesherbes, les éclairciſſements qu'il déſiroit.

(*) Il y a à Sallies en Béarn des ſources d'eau ſalée dont on raſſemble l'eau dans un grand réſervoir qui eſt en plein air, & quand il s'en eſt amaſſé une certaine quantité, on l'évapore

des pluies, ainſi que celles qu'on tire du Rhône, nagent ſur l'eau ſalée qui eſt plus péſante; ce qui fait que l'eau douce de la ſuperficie, ſert à abreuver les beſtiaux, à nourrir les poiſſons d'eau douce, & à rendre les prairies fertiles. Car il eſt de fait, que l'eau de la mer pure & très-ſalée, fait périr toutes les herbes dans les endroits qu'elle inonde; au lieu que l'eau ſimplement ſaumâtre augmente leur fertilité.

Par le moyen des robines bien entretenues, & avec le ſecours des eaux pluviales; ceux qui ſont propriétaires de grands terreins parviennent à former des haras, & à élever de grands troupeaux de bêtes à cornes, qui n'étant point accoutumées avec les hommes, contractent un caractere ſauvage, qu'on a quelquefois de la peine à leur faire perdre. Il s'éleve encore dans ces étangs ainſi adoucis, une quantité énorme de poiſſon d'eau douce; principalement des Carpes, des Brochets, des Tanches & des Anguilles, qui paſſent du Rhône dans les étangs, pour y dépoſer leur frai.

Mais durant les chaleurs de l'été, comme il ſe fait une grande évaporation d'eau douce, que ſouvent il tombe peu d'eau du ciel, & que les eaux du Rhône étant baſſes, les robines en fourniſſent peu; les étangs deviennent ſalés, & les poiſſons en ſortent pour gagner l'eau douce qu'ils trouvent dans le Rhône.

C'eſt dans ces trajets, tant du Rhône aux étangs, que des étangs au Rhône, qu'on prend une multitude immenſe de poiſſons, en établiſſant de petites Bourdigues dans les robines. On les conſtruit comme les grandes, avec des paliſſades de cannes, qui forment deux entonnoirs *A* & *B*: dont les extrêmités pointues *C* ſe regardent, & les embouchures *A* & *B*, qui occupent toute la largeur des robines, laquelle eſt de 6 ou 7 pieds, ſont oppoſées; l'une étant tournée du côté des étangs, & l'autre du côté du Rhône. Ainſi elles peuvent recevoir également les poiſſons qui veulent paſſer du Rhône aux étangs, & ceux qui prennent leur route des étangs vers le Rhône. Chaque entonnoir a une toiſe de longueur: & de la pointe d'un entonnoir à celle de l'autre, il y a une toiſe de diſtance; ce qui forme la chambre *D* de la Bourdigue. Chaque Bourdigue occupe donc 3 toiſes de longueur dans la robine où on l'établit.

On a ſoin que le haut des cannes s'éleve de deux pieds & demi ou 3 pieds au-deſſus du niveau des plus grandes eaux; ſans cela les Carpes ſauteroient par-deſſus. Encore y ajoute-t-on preſque toujours une eſpece d'auvent, qu'on forme avec des rames ou avec des baguettes diſpoſées en maniere de claie. On a ſoin que les cannes ſoient rangées, près à près, en ſorte qu'elles puiſſent retenir même des poiſſons aſſez petits, mais jamais empêcher que les Anguilles de groſſeur ordinaire ne s'échappent. Il eſt donc ſenſible qu'un des entonnoirs, comme *A*, eſt deſtiné à recevoir les poiſſons qui veulent paſſer du Rhône dans l'étang; & l'autre, *B*, qui eſt dans une poſition contraire, reçoit les poiſſons qui veulent retourner de l'étang dans le Rhône. Quand les uns & les autres ont franchi le bout étroit *C* des entonnoirs, & qu'ils ſe ſont rendus dans la chambre *D*, ils n'en peuvent ſortir; non-ſeulement parce que ces paſſages ſont étroits, mais encore parce qu'on met au devant une canne mobile, qui permet aux poiſſons d'entrer dans la Bourdigue, & qui s'oppoſe à ce qu'ils en ſortent. Comme il faut que cette ouverture étroite *C* ſoit d'une grandeur aſſez préciſe, telle que d'environ trois pouces, on la retrécit ſi elle eſt trop ouverte, en rapprochant l'un de l'autre avec un lien de fil d'auſſe les deux piquets qui ſont à l'entrée. Si au contraire elle étoit trop étroite, on l'élargiroit en mettant entre les deux piquets une petite planche de bois, qui les forceroit de s'écarter. On doit encore avoir l'attention, en formant l'extrêmité des entonnoirs, de prolonger un peu le bout étroit qui eſt vers *C*; parce que les poiſſons qui ſe ſont une fois engagés dans ce paſſage étroit ne pouvant s'y retourner, ils ſont obligés de continuer leur route, & d'entrer dans la chambre *D* de la Bourdigue.

Il eſt ſur-tout important que la partie évaſée *A B*, ſoit ſolidement établie pour réſiſter aux efforts que les poiſſons, & particuliérement les Carpes, font pour ſortir de la Bourdigue: car les Carpes ſavent ſe former une route dans la vaſe, pour s'échapper ſoit entre la Bourdigue & les bords du canal, ſoit par-deſſous les cannes.

J'en ai vu, qui pour s'échapper d'un vivier aſſez grand où je les avois mis, ſont parvenus à traverſer une chauſſée de cinq à ſix toiſes de largeur, en ſe frayant une route dans la terre qui étoit vaſeuſe & humectée. On n'eſt parvenu à empêcher le poiſ-

pour en retirer le ſel. Comme ce réſervoir eſt à ciel ouvert, il reçoit l'eau de la pluie, & on ſeroit porté à croire que la ſalure de l'eau des ſources en ſeroit affoiblie. Il eſt cependant d'expérience qu'elle l'eſt fort peu, & que l'eau douce flotte ſur l'eau ſalée ſans qu'il ſe faſſe preſque de mélange.

Quand il a plu aſſez abondamment pour diſtinguer la couche d'eau douce de l'eau ſalée des ſources, on jette des œufs dans le baſſin, ils entrent dans l'eau douce juſqu'à ce qu'ils ſoient parvenus à l'eau ſalée, ſur laquelle ils flottent: alors on puiſe avec des ſeaux l'eau douce, on la jette; & quand on eſt arrivé à l'eau ſalée, on la met ſoigneuſement à part, pour l'évaporer. M. le Préſident de Malesherbes a fait des expériences dans des vaſes de criſtal qui ont confirmé l'obſervation qu'il avoit faite à Sallies, & qui prouvent que la différence de péſanteur ſpécifique de l'eau ſalée & de l'eau douce eſt aſſez conſidérable pour que ces deux eaux ne ſe mêlent enſemble que difficilement. Ce fait paroît avoir lieu dans la Camargue, où on obſerve que les eaux de pluies, & les eaux douces du Rhône flottent ſur l'eau ſalée, qui imbibe tout le terrein.

son de s'échapper des Bourdigues, qu'en revêtissant exactement avec des planches, ou des pierres, le fond & les côtés des robines, dans l'étendue des trois toises qui sont occupées par ces Pêcheries.

Les entonnoirs de ces petites Bourdigues, ainsi que les parois de celles du Martigue, sont faits avec des cannes. Mais celles de la Camargue sont moins longues, & grosses seulement comme le doigt. Du reste, elles sont liées de même sur trois cordes d'auffe, & en outre sur deux rangs de perches: & le tout est assujetti dans les robines, par des pieux qu'on enfonce dans le terrein. Nous n'entrerons pas dans de plus grands détails sur la construction des Bourdigues de la Camargue; qui, à la grandeur près, ressemblent à celles de Provence & de Languedoc. Seulement, comme les robines ont peu de largeur, on affermit quelquefois les cannes par des perches qui traversent les robines en s'étendant d'un bord à l'autre. Quelques-uns encore, pour rendre leurs Bourdigues plus solides, les font en fer avec du petit carillon. Toutes ces précautions varient, & sont fort arbitraires. Pourvu que l'établissement des Bourdigues soit solide, il est assez indifférent quel moyen on emploie pour y parvenir. Il suffit qu'on puisse retenir le poisson qui s'amasse dans la chambre *D*, quelquefois en aussi grande abondance que le font ceux qu'on réserve, dans les boutiques ou bascules, en attendant la vente: car ces petites Pêcheries produisent un revenu considérable aux propriétaires, lorsqu'elles sont tenues en bon état; ce qui, à la vérité, exige des frais.

On a vu, par ce que nous avons dit des grandes Bourdigues de Provence & de Languedoc, qu'on n'y prend que des poissons de mer: celles de la Camargue ne fournissent que du poisson d'eau douce.

Dans les grandes Bourdigues, on arrête le poisson lorsqu'il sort des étangs pour retourner à la mer; & on oblige les propriétaires de tenir leurs Bourdigues ouvertes, dans la saison où les poissons passent de la mer dans les étangs; au-contraire, on arrête le poisson dans les Pêcheries de la Camargue, soit lorsqu'il passe du Rhône dans les étangs, soit quand il sort des étangs pour regagner le Rhône; & chacun est maître de tenir ses Bourdigues fermées tant qu'il le juge à propos. Cependant, comme il est évident que si l'on empêchoit le poisson de passer dans les étangs, il ne s'y multiplieroit point, & qu'on perdroit toute la Pêche qu'on doit faire au retour, il y a des propriétaires qui laissent leurs Bourdigues ouvertes dans les saisons où les poissons vont en plus grande quantité se rendre aux étangs.

On a soin d'avoir à l'embouchure des Bourdigues dans le Rhône, des bascules où l'on dépose le poisson aussi-tôt qu'il est pris; pour le transporter par eau à Beaucaire, à Avignon, & aux autres endroits où l'on juge qu'on en trouvera le débit.

On prend le poisson dans les Bourdigues, avec des Trubles semblables à celui qui est représenté *Pl. XIX, Fig. 2*: & assez ordinairement la Pêche se fait par deux hommes, dont chacun a un Truble.

Outre les robines dont nous avons parlé, on forme dans les grandes herbes des marais, plusieurs routes semblables à celle qui est indiquée par les lettres *AA*, dans la *Pl. XV, Fig. 8*; on y tend des filets pour arrêter les poissons, qui se plaisent à suivre ces routes nétoyées d'herbes. On y prend spécialement des Brochets & des Anguilles, qui ne peuvent être arrêtés par les cannes. Ces filets font l'office des Pantennes qu'on met à l'extrémité des grandes Bourdigues, comme on le voit en *P*, *Pl. XVIII*.

Il y a à la Camargue des étangs salés près de la mer, dans lesquels on introduit de l'eau douce par des canaux. On se procure ainsi facilement des Anguilles & des Muges, qui remontent dans les marais lorsqu'on peut les faire communiquer avec les étangs.

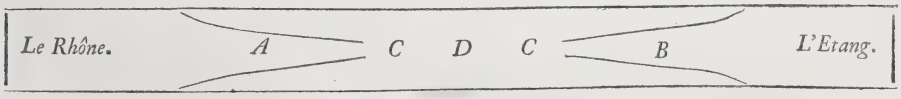

Il a échappé une faute d'impression dans la premiere colonne de la page 63: c'est le mot Languedoc, *au lieu de* Provence.

Je dois prévenir que nous nous sommes apperçus dans la suite de notre travail, que pour le rendre plus clair & plus méthodique, il ne falloit pas nous astreindre à renfermer dans trois Chapitres tout ce que nous avions à dire, comme nous l'avions annoncé dans notre Introduction, page 2. Et nous croyons qu'on ne nous blâmera pas d'avoir changé, pour d'aussi bonnes raisons, l'ordre que nous avions d'abord projetté.

Idée générale des Filets dont il sera question dans les Chapitres suivants.

Quoique nous nous proposions de détailler avec soin la forme des filets, à mesure que nous parlerons de leurs usages; nous avons cru devoir aux Lecteurs qui n'en ont aucune connoissance, de commencer par leur en donner une idée générale.

Le plus simple des filets tendus verticalement en nappe, est celui qu'on nomme *Saine*, ou *Senne*, *Grand Filet*, *Grand Rêts*, &c. Comme il doit arrêter tous les poissons qui se rencontrent à son passage, on peut y employer indistinctement des mailles de toutes grandeurs, pourvu que les poissons qu'on se propose de prendre, ne puissent point passer au travers.

Les filets qu'on appelle *Manets* sur beaucoup de nos côtes, sont aussi de simples nappes, mais dont les mailles doivent être d'une ouverture proportionnée à la grosseur des poissons que l'on veut prendre: car il faut que ces poissons puissent s'y *mailler*, c'est-à-dire, que les mailles doivent être assez larges pour admettre la tête du poisson, mais non pas leur corps qui est plus gros; afin qu'ils soient arrêtés par les ouies, lorsqu'ils voudront se retirer des mailles où ils étoient engagés.

On apperçoit aisément que plusieurs poissons, tels que les Raies & les Turbots, ont une forme peu propre à s'emmailler. Les Pêcheurs ont eu l'industrie de surmonter cette difficulté: car ayant remarqué que ces poissons, au lieu de changer de route quand ils rencontrent un filet, s'agitent pour vaincre l'obstacle; ils ont imaginé de leur présenter des filets très-souples, faits de fil fin, & tendus mollement, afin qu'ils pussent s'y envelopper en s'agitant. Ainsi, plus ces filets, qu'on nomme *Folles*, sont déliés, en sorte cependant que leur fil ne rompe pas; plus encore les mailles sont grandes, pourvu que les poissons ne puissent pas les franchir; enfin, plus le filet fait d'inflexions, pourvu qu'il ne se couche point sur le terrein; plus ces rêts sont convenables pour prendre des poissons plats.

Cette précision, qui est sur-tout nécessaire quand on veut prendre des poissons d'un certain genre & d'une grosseur déterminée, n'a point fait abandonner ces sortes de filets; mais elle a pu donner lieu d'en imaginer d'autres, qui ont la propriété d'arrêter toute sorte de poissons, sans distinction de forme, ni de grosseur, & qui les arrêtent de quelque côté qu'ils donnent dans le filet.

Ces Rêts, qu'on nomme *Trémails* ou *Tramaux*, & dont nous avons déja parlé dans le premier Chapitre de cette Section, sont formés de trois nappes posées immédiatement les unes sur les autres. Deux de ces nappes, qu'on nomme *Hamaux*, sont faites de fil fort, & ont leurs mailles assez grandes pour recevoir des poissons de différentes grosseurs. Entre ces deux nappes est la troisieme, appellée *Flue*, sur les côtes de l'Océan; laquelle est d'un fil fin, & dont les mailles sont beaucoup plus étroites que celles des hamaux. Comme cette nappe doit flotter entre les deux autres, on la fait plus ample: ainsi, quand un poisson donne dans la Flue, elle prête; & étant reçue dans les grandes mailles des hamaux, elle forme une bourse où les poissons se trouvent arrêtés.

Il y a bien des manieres de tendre les divers filets qui ont rapport à ces quatre genres, & auxquels on a donné différentes dénominations. Chacune des pratiques que l'on y suit, a des avantages qui lui sont propres, & que nous essayerons de rendre sensibles dans les Chapitres suivants.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE QUATRIEME.

Des Tentes, ou Etentes, à la baſſe eau ſur piquets.

CES Pêches ſe font ſur les côtes où la mer découvre, en ſe retirant, un plus ou moins grand eſpace de terrein : & le but général qu'on ſe propoſe eſt de retenir au retour de la marée, le poiſſon qui a ſuivi le flot de la marée montante. On tend pour cela, de mer baſſe, ſur la plage que la mer a abandonnée, des filets qu'on diſpoſe en bien des façons différentes : ce qui a donné lieu à pluſieurs manieres de pêcher, auxquelles on a attribué des noms particuliers; tels que *Ravoir*, Grands & Petits *Rieux*, *Folles* tendues ſur piquets, &c.

Nous ne nous propoſons de parler préſentement que des filets en nappe, ſimples ou trémaillés, tendus verticalement ſur des piquets ou perches qu'on enfonce dans le terrein, en ligne droite ou autrement.

Les Pêcheurs Picards nomment *Palis*, les étentes dont la direction eſt bien droite : & ce nom leur convient aſſez, puiſqu'elles forment comme des paliſſades de jardin. Ce que nous avons à dire de ces tentes ſimples, nous conduira à parler dans le Ve. Chapitre, des différentes eſpeces de Parcs, qui ſont preſque touts des étentes plus compoſées, & qui exigeront de grands détails.

ARTICLE PREMIER.

Des Ravoirs; ou des Rêts Entre-l'eau.

LES Ravoirs ſont de petites Pêcheries qu'on établit aux embouchures des rivieres, ſur les écores des bancs, & à la chute des marées; en un mot, dans les endroits où il ſe forme des courants ou *Ravins*, qu'on nomme ſur quelques côtes, *Ravoirs*, ainſi que les filets qu'on y tend.

Il y a beaucoup d'endroits propres à cette pêche, ſur-tout auprès de l'embouchure des grandes rivieres. Nous nous contenterons de citer la côte de Saint-Valery, qui y eſt très-favorable, attendu la quantité de bancs dont l'embouchure de la Somme eſt remplie.

§. 1. *Des Ravoirs ſimples.*

POUR former les Pêcheries nommées *Ravoirs*, on plante ſur le fond, des piquets qui l'excedent d'environ trois pieds. Ces piquets ſont rangés en ligne droite, en forme de paliſſade, comme on les voit au haut de la *Pl. XX*; & on les dirige toujours de façon qu'ils ſoient perpendiculaires au courant, ou paralleles à la laiſſe de baſſe-mer. Aſſez ſouvent on en forme pluſieurs rangées paralleles qu'on place à une petite diſtance les unes des autres, pour que le ſecond filet puiſſe arrêter le poiſſon qui aura échappé au premier, & qu'il en ſoit de même du troiſieme, à l'égard du ſecond.

Lorſque les Pêcheurs plantent leurs piquets ſur des ſables mouvants, ils en garniſſent le bas avec des torches de paille ou d'herbes ſeches, ce qui contribue à les mieux affermir. C'eſt une remarque que nous avons déja faite en parlant des Cordes tenduës ſur palots; & elle a ſon application à toutes les tentes qu'on fait ſur piquets.

Les filets qui garniſſent les Pêcheries dont nous parlons actuellement ſont de ſimples nappes, dont les mailles ont aſſez ſouvent deux pouces d'ouverture. On en arrête la bordure de la tête par un tour mort, à l'extrémité d'en haut de touts les piquets; & on n'arrête le pied du filet qu'au premier & au dernier piquets de chaque file : mais

pour former au bas, & dans toute la longueur du filet, des eſpeces de bourſes qui retiennent le poiſſon, on retrouſſe le pied du filet, du côté d'amont, ou de l'endroit d'où vient le courant : obſervant qu'il s'en faille quelques pouces que le filet ne porte ſur le terrein.

Cette précaution eſt néceſſaire pour que les herbes & autres immondices que le courant entraîne paſſent ſous le filet. Si ces ſubſtances étoient retenues par le filet, elles arrêteroient le cours de l'eau; & les piquets ne pouvant réſiſter à cet effort, ils ſeroient arrachés, & le filet déchiré.

C'eſt pour cette raiſon qu'on tient la diſtance du filet au terrein, plus ou moins grande, ſuivant que l'eau entraîne plus ou moins d'immondices; & il s'en faut dans certains cas un pied & demi que le filet ne porte ſur la terre.

Si l'on a pris une juſte idée de la diſpoſition de ce filet, on conçoit que quand la marée monte, le courant éleve le filet preſqu'à la ſurface de l'eau, comme on le voit dans la Vignette du milieu de la *Pl. XXI*, & il ne ſe prend aucun poiſſon. Mais quand la marée retire, le filet s'appuie contre les piquets; l'eau en s'entonnant dans la portion du filet qui eſt retrouſſée, ouvre les bourſes deſtinées à la recevoir; & elles arrêtent le poiſſon qui ſuit le cours de l'eau. Ainſi pluſieurs poiſſons s'emmaillent, pendant que d'autres s'engagent dans les bourſes.

Si-tôt que l'eau eſt aſſez retirée pour qu'on apperçoive le haut des piquets, & avant que les Pêcheurs puiſſent aller prendre le poiſſon, ils vont avec des bottines relever le bas du filet, qu'ils acrochent d'eſpace en eſpace à la tête des piquets; & ils ne retirent le poiſſon que quand le filet eſt entiérement hors de l'eau.

En repliant ainſi le filet, les Pêcheurs préviennent que quelque poiſſon ne ſe démaille, & qu'il n'en ſorte des bourſes qu'on a formées au bas du filet; enfin on évite que les cruſtacés voraces n'aillent endommager le poiſſon qui eſt arrêté par le filet.

On fait cette pêche durant toute l'année : on ne l'interrompt que dans les temps de gelée, & lorſque les rivieres charient des glaçons.

Quelquefois on joint bout à bout un aſſez grand nombre de pieces de filets, pour traverſer toute une riviere ou l'ouverture d'une baye; alors il faut que les piquets tiennent bon, & que les filets ſoient aſſez forts pour réſiſter. On tient auſſi les mailles plus grandes, afin que l'eau les traverſe plus aiſément.

Lorſque les filets commencent à s'uſer, comme c'eſt toujours le pied qui ſouffre le plus, & que cependant il eſt ſur-tout important que cette partie ſoit en bon état, les Pêcheurs les mettent le haut en bas; ou bien ils emploient les vieux filets à des pêches où ils fatiguent moins. Comme les filets ne portent point ſur le terrein, ils ne retiennent ni le frai ni la menuiſe, ce qui eſt fort avantageux.

§. 2. *Des Ravoirs Tramaillés.*

Dans les mêmes circonſtances que nous venons d'expoſer en parlant des Ravoirs ſimples, & que nous avons dit ſe rencontrer fréquemment à l'embouchure de la Somme, il y a des Pêcheurs qui, au lieu de rêts ſimples, tendent des Tramaux ſur leurs piquets. C'eſt ce qu'on nomme des *Ravoirs Tramaillés*. Comme nous parlerons plus expreſſément des Tramaux dans la ſuite, il nous ſuffit de dire ici que les pieces de filet qu'on tend ſur piquets ont 14 à 15 braſſes de longueur, & environ 3 pieds de chûte. Les mailles des hamaux doivent avoir 6 à 7 pouces en quarré; & celles de la flue ou nappe, 18 à 20 lignes.

On tend ces tramaux comme les rêts ſimples, ne les arrêtant aux piquets que par la tête : mais le bas n'eſt pas retrouſſé; il porte contre le terrein, ſans y être arrêté. C'eſt pourquoi à la marée montante, il ſe releve preſqu'à fleur d'eau, comme on le voit au milieu de la *Pl. XXI*. Lors du reflux, le filet ſe rabat contre les piquets : & les poiſſons qui ont monté avec le flot s'emmaillent au paſſage. Quoique la propriété des tramaux ſoit de prendre les poiſſons, de quelque côté qu'ils donnent dans le filet, il ne ſe prend guere de poiſſon dans ceux-ci à la marée montante. Mais à la marée deſcendante, on y trouve emmaillés de toute ſorte de poiſſons, & de toutes groſſeurs.

On tend des Ravoirs tramaillés ſur les vaſes du Mont-Saint-Michel. Les Pêcheurs vont tendre ces filets, & prendre leur poiſſon, avec de petits bateaux plats, quarrés par derriere, qui gliſſent ſur la vaſe, & qu'on nomme *Acons* : il en a déja été parlé; & nous les repréſenterons encore dans la ſuite. Ils ſe ſervent auſſi de ces Acons pour aller battre l'eau avec des perches lorſque la marée ſe retire; afin d'engager le poiſſon à donner dans le filet.

Les Pêcheurs du Poitou & des Sables d'Olonne pratiquent auſſi cette pêche ſur les vaſes de la côte. Leurs piquets ou palots ont 5 à 6 pieds de longueur; ils les enfoncent de deux pieds & demi ou 3 pieds dans la vaſe. Leurs tramaux ont environ une braſſe de chûte : mais il n'y en a de tendu ſur les piquets qu'environ un pied & demi où deux pieds; ce qui leur donne lieu de faire une vaſte poche.

La grandeur des mailles varie ſuivant les côtes. Quelquefois les mailles des ha-

maux ont 7 ou 8 pouces en quarré; & celles de la flue, 27 lignes.

Cette pêche ſe fait depuis la Saint-Michel juſqu'à la fin de l'année. Les Pêcheurs vont à chaque marée prendre leur poiſſon; & toutes les ſemaines, ils rapportent à terre leurs filets, pour les laver, les faire ſécher, & les tanner. Ces tannages réitérés les noirciſſent; ce qui fait qu'on les nomme quelquefois *Rêts Noircis*, ou *Rêts Noirs*. On les appelle encore *Rêts de Gros Fonds*; parce qu'on les tend comme les Folles, de ſorte qu'ils font une groſſe poche, ainſi qu'on le voit au bas de la *Pl. XXI.* Ceci deviendra clair, quand nous aurons parlé des Folles.

Les filets tendus comme nous venons de le dire, permettent aux herbes & autres immondices de paſſer par deſſous.

§. 3. *Des Folles tendues en Ravoirs, qu'on appelle quelquefois* Grands Ravoirs.

Les filets qu'on nomme *Folles*, ſont des rêts ſimples, à larges mailles; qui, de quelque façon qu'on les tende, doivent faire un grand ſac & différents replis, où s'embarraſſent les gros poiſſons.

Les filets nommés *Demi-Folles* different des Folles, uniquement en ce que leurs mailles ſont moins grandes; ce qui fait qu'on ne prend avec les Folles que des Raies, des Tires, des Turbots, & d'autres gros poiſſons: au lieu qu'avec les Demi-Folles, outre ces poiſſons, on en prend de pluſieurs autres eſpeces, pourvu qu'ils ſoient d'une certaine groſſeur.

Comme la dénomination de *Folles*, vient en partie de ce que les filets qu'on nomme ainſi, doivent par leur eſſence faire des plis & poches dans leſquelles s'enveloppe le poiſſon, on a quelquefois nommé *Folles Tramaillées*, les Ravoirs Tramaillés dont nous avons parlé dans le paragraphe précédent; parce que, comme nous l'avons dit, on les tend de façon qu'ils faſſent un grand ſac, ou comme diſent les Pêcheurs une *Follée*. Ces Folles Tramaillées, ou non, ſe tendent de la même maniere: & le ſeul avantage que procure les tramaillées, c'eſt qu'on y prend encore plus qu'avec les demi-folles des poiſſons de différentes eſpeces.

Il y a des occaſions où l'on ne ſe ſert point de piquets pour pêcher avec ces différentes eſpeces de filets. Nous remettons à parler ailleurs de ces façons de pêcher; qu'on nomme *Filets Flottés & Pierrés*: nous nous bornons ici à parler des pêches qu'on fait avec des Folles tendues ſur piquets, à la façon des Ravoirs.

Les folles ainſi tendues ſont établies en droite ligne, un bout à terre & l'autre à la mer, pour que les Raies & les autres poiſſons plats qui vont en troupe ſuivant la côte, ſe prennent de flot & de juſant. Les piquets ne ſont élevés au-deſſus du terrein que de deux ou trois pieds au plus; parce que les poiſſons plats ne s'éloignent guere du fond: & ces piquets ſont à deux ou trois braſſes les uns des autres. La tête du filet eſt arrêtée au haut des piquets par un ſimple tour croiſé. Les Pêcheurs les tendent le plus ferme qu'il leur eſt poſſible. Les Folles & les Demi-Folles ont environ deux braſſes de chûte; & le pied eſt arrêté aux piquets à un demi-pied du terrein: ainſi le filet fait un grand ſac, qui ſe replie en dehors ou en dedans, ſuivant le cours de la marée.

Les mailles des Folles ont au moins 5 pouces d'ouverture en quarré.

Le temps le plus favorable pour faire la pêche avec les Folles montées en Ravoir, eſt durant le printemps & l'automne; parce qu'alors les Raies bordent la côte par troupes: & elle ſeroit infructueuſe pendant les chaleurs, à cauſe de la quantité de bourbes, d'orties de mer & de cruſtacés, qui, fréquentant la côte durant l'été, en chaſſent preſque tous les poiſſons. Cette pêche ſeroit également déſavantageuſe en hiver, parce que les poiſſons gagnent alors la grande eau, pour chercher une température plus douce.

Les Folles Flottées ſont une très-grande pêche, dont nous parlerons amplement dans la ſuite.

§. 4. *Des Demi-Folles tendues en Ravoirs.*

Cette pêche ne differe de celle aux Folles, dont nous venons de parler, que par la grandeur des mailles; car celles des Demi-folles n'ont que 3 ou 4 pouces d'ouverture en quarré. Au reſte, on tend les demi-folles comme les Ravoirs, dans les endroits où la marée tombant avec rapidité entraîne avec elle les poiſſons plats; qui ſe laiſſant aller au cours de l'eau, donnent dans les poches que forme ce filet. Nous avons dit qu'il a beaucoup plus de chûte que les piquets n'ont de hauteur au-deſſus du terrein; & il forme pour cette raiſon une grande poche ou follée. On pratique aſſez fréquemment cette pêche ſur les bancs de ſable mouvants, qui ſe trouvent en divers endroits des côtes de Flandre, de Picardie & de Normandie. En ce cas, on entoure le pied des piquets avec de la paille. Si le terrein a plus de fermeté, on y établit les filets plus ſolidement, en enfonçant les piquets à la profondeur de 15 à 18 pouces, préparant même le trou avec une cheville de fer: & alors on craint moins que les filets ne ſoient entraînés par la lame.

On prend avec les demi folles, outre les

Raies & les Turbots, des Solles, des Plies, des Carrelets, &c; mais rarement des poiſſons ronds.

§. 5. *Des Rieux.*

Le filet qu'on nomme *Petit Rieux*, ou *Tibaudiere*, ſur quelques côtes, differe très-peu des demi-folles ; puiſque c'eſt un filet ſimple dont les mailles ont 4 pouces d'ouverture en quarré : il a quatre pieds de chûte ; & on le tend ſur des piquets, pour prendre des Solles, de gros Flets, &c.

Le *Grand Rieux*, qui reſſemble à la Folle, ſe tend quelquefois ſur piquets : mais communément on n'y emploie point de piquets, comme nous l'expliquerons ailleurs.

§. 6. *Des Hauts-Palis.*

Cette façon de pêcher differe de celles dont nous venons de parler, principalement par la nature du filet, & parce qu'on le tend ſur des perches plus longues.

Comme on ſe propoſe d'y prendre des Harangs & des Maquereaux, dans la ſaiſon où ces poiſſons ſe portent à la côte, on emploie des filets dont la grandeur des mailles ſoit proportionnée à la groſſeur des poiſſons qu'on veut qui s'y emmmaillent. C'eſt pourquoi ces filets, *Pl. XXII*, *Fig.* 1, ſont les mêmes que ceux qu'on emploie pour prendre les Harangs ou les Maquereaux en pleine mer, comme nous le dirons dans la ſuite ; à cela près qu'on les tend ſur piquets. On les nomme, ſuivant les différentes côtes ; *Manets*, *Marſaiques*, *Haranguyeres*, *Harangades* ; & ſur les côtes de Picardie, *Rêts à Roblots*, parce que les petits Maquereaux ou les Sanſonnets des côtes de Normandie s'y nomment *Roblots*. Ces différents noms, & pluſieurs autres qu'on donne à la même façon de pêcher, ſuivant la langue qui eſt en uſage ſur les différentes côtes, déſignent des filets tendus ſur des perches, & dont les mailles doivent être d'une grandeur proportionnée à la groſſeur des poiſſons qui doivent s'y emmailler. Comme les perches s'élevent de 8, 10 ou 12 pieds au-deſſus de la ſurface du terrein, nous les appellerons *Hauts-Palis*. Ces perches ſont plantées à deux braſſes les unes des autres, ſur les ſables, entre les roches, &c ; & les files de piquets ſont toujours en droite ligne, un bout à terre, & l'autre à la mer, pour croiſer la marée. C'eſt pourquoi on change un peu cette direction, ſuivant celle que l'eau prend au juſan ; afin d'arrêter les poiſſons de paſſage lorſqu'ils donnent à la côte.

Chaque piece de filet a 8 ou 10 braſſes de longueur, ſur deux ou trois braſſes de chûte : car la hauteur de ces filets varie beaucoup ſuivant l'intention des Pêcheurs. A l'égard de la longueur des teſſures, elle eſt arbitraire.

On ne peut pas régler préciſément la grandeur des mailles de ces filets, parce que les Pêcheurs ſont obligés de les proportionner à la groſſeur la plus commune des poiſſons qu'ils ſe propoſent de prendre. Un filet pour les gros Maquereaux ne prendroit point de Sanſonnets ; & réciproquement. Mais on doit exiger que le pied des filets ſoit éloigné du ſable, au moins de 3 pouces : les Pêcheurs, pour ménager leurs filets, devroient même en tenir le bas à un pied au-deſſus du terrein. Mais afin d'arrêter des poiſſons plats, ils ſont ſouvent tentés de les enſabler.

Il eſt permis aux Pêcheurs de tendre ces filets pendant les mois d'Octobre, Novembre & Décembre, pour prendre des Harangs concurremment avec les Pêcheurs Parquiers ; attendu que la pêche du Harang eſt permiſe dans cette ſaiſon. Mais les Pêcheurs ſont tentés de la continuer dans les mois de Janvier, Février, Mars & Avril ; à cauſe de la grande quantité de Harangs-Guais, qui ſe portent à la côte, & du débit qu'ils ont de leur poiſſon pendant le Carême. Ce ſont ſur-tout les Pêcheurs de Baſſe-Normandie qui inſiſtent ſur la prolongation de cette pêche ; parce qu'on prétend qu'ils ne voient ces Harangs à leur côte qu'au commencement de Janvier. Ce n'eſt probablement pas dans la vue de prévenir la deſtruction du Harang, qu'on a défendu d'en faire la pêche après le mois de Décembre : on verra, dans l'article deſtiné particuliérement à ce poiſſon, qu'il y en a dans le Nord, une ſource preſque inépuiſable. Ce n'eſt pas non plus pour favoriſer la multiplication des poiſſons de toutes eſpeces ; puiſqu'on ne prend dans ces filets que des Harangs, de petits Maquereaux, des Merlans, des Carangues, & jamais de poiſſons plats ni de menuiſe, quand le pied du filet ne porte point ſur le terrein. Mais on a prétendu que, paſſé le mois de Décembre, le Harang n'étoit plus de bonne qualité. Il paroît que c'eſt un prétexte, & que cette défenſe a été faite pour favoriſer le commerce du Harang ſalé. Si cela eſt, on interdit la vente du poiſſon frais, pour favoriſer celle d'un poiſſon ſalé, que nous ſommes fréquemment obligés d'acheter de l'étranger. Quoi qu'il en ſoit, le beſoin que les Pêcheurs-Cordiers ont de Harangs pour amorcer leurs hains, a fait tolérer la pêche du Harang juſqu'au mois de Mai ; faiſant néanmoins défenſe aux Pêcheurs de les vendre aux Mareyeurs ; & à ceux-ci d'en expoſer dans les marchés. Pour contraindre même les Pêcheurs de vendre leur Harang aux Cordiers, il leur eſt ordonné de mutiler les Harangs dans les bateaux, en leur coupant la tête & la queue :

ce

ce qu'on appelle *Tronquer de tête & de queue*. Ces précautions n'empêchent pas qu'il ne s'en tranſporte dans les villages, où ce poiſſon ſe vend à bon marché : & il paroît que ces contraventions n'entraînent pas de grands inconvénients.

§. 7. *Sorte de Cibaudiere ſur piquets, qu'on nomme* Mulier *ou* Mulotier.

La Cibaudiere qu'on nomme en quelques endroits *Mulier* ou *Mulotier*, eſt une étente ſur piquets tendue comme les Ravoirs, & qui ne differe des Hauts-Palis que par la grandeur des mailles qui doivent arrêter des Mulets. On tend ces filets ſur les écores des bancs & par le travers d'un courant, comme les Ravoirs : mais, au lieu d'être tendus en droite ligne, on leur donne une forme un peu demi-circulaire. Cette circonſtance m'a fait héſiter ſi je ne remettrois pas à en parler à l'article où il s'agira des Parcs ouverts. Cependant la grande conformité qu'il y a entre cette façon de pêcher, & les autres dont nous avons parlé dans les paragraphes précédents, m'a déterminé à en traiter ici.

Le ſommet de la courbe *A* ou *a*, *Pl. XXII, Fig. 3*, doit être du côté de la mer ; & les bras *B* ou *b*, du côté de la terre. Nous en avons repréſenté un, que l'on tend ; & un autre, qui eſt tendu la marée retirante.

Si en quelques endroits on appelle ces Cibaudieres des *Muliers* ou *Mulotiers*, c'eſt parce qu'on prend avec ces filets beaucoup de Mulets.

L'ouverture des mailles de ces filets, eſt de 17 à 18 lignes en quarré, ou plutôt de telle grandeur que les Mulets s'y emmaillent. Pour arrêter les poiſſons plats, les Pêcheurs ont coutume d'enſabler le pied de ces filets ; prétendant qu'à cauſe de la grandeur des mailles, le frai & la menuiſe ne ſont point arrêtés. Cela pourroit être s'il ne s'amaſſoit pas des herbes & d'autres immondices au pied du filet. Mais il s'y en accumule quelquefois aſſez pour interrompre le paſſage de l'eau, & rompre les filets.

On tend ſouvent des Muliers ſans piquets, les ayant Flotté & Pierré : nous en parlerons ailleurs ; ainſi que de la tente des Muliers en forme de Parcs.

§. 8. *Uſages qu'on fait des Etentes, ſur quelques côtes de l'Océan.*

Dans le quartier de Marennes, on tend ſur des piquets enfoncés dans la vaſe, à baſſe mer, des filets qui ont 3 pieds de hauteur, & à peu près 20 braſſes de longueur. On prend à cette pêche, qu'on fait durant toute l'année, de toute ſorte de poiſſons, même des plats lorſqu'on enſable le pied des filets : mais alors on détruit beaucoup de frai & de menuiſe. D'autres tendent à baſſe mer, à l'entrée des chenaux, des filets qui ont 12 à 15 braſſes de longueur ſur deux braſſes de chûte : c'eſt ce qu'ils nomment *Réts Saillants*. Ils n'interrompent point cette pêche : & ils y prennent particuliérement des Meuilles ou Muges.

Les Pêcheurs de Blaye ſe ſervent de filets à peu-près ſemblables : & appellent cela *Tendre à l'Eſpere* ; c'eſt-à-dire, dans l'attente des Meuilles, des Plies, petites Solles, *&c*, qui ſe portent ſur le rivage. Malheureuſement ils ont coutume d'enſabler le pied de leurs filets ; ce qui détruit beaucoup de frai & de menuiſe.

Nous avons dit que ſur les côtes de Picardie & de haute Normandie on tendoit des Hauts-Palis, & d'autres plus bas en Ravoir. Ces étentes ne feroient aucun tort à la multiplication du poiſſon, ſi le pied des filets n'étoit point enſablé.

Sur les côtes de Baſſe-Normandie, Caen, la Hougue, &c. les Pêcheurs tendent durant toute l'année, des filets aſſez ſemblables aux Saines à mailles ſerrées, leſquels ont 3 pieds de haut, & quelquefois cent braſſes de longueur : & pour prendre des poiſſons plats, ils ne manquent guere d'enſabler le pied de ces filets. Ils prennent dans ces Pêcheries toutes ſortes de poiſſons ; même des Eſturgeons, des Turbots, des Barbues, des Solles, des Plies, des Aloſes, &c. Mais il s'y arrête une grande quantité de frai & de fretin ; ce qui dépeuple la côte. Ainſi il conviendroit d'aſſujettir ces Pêcheurs à tenir les mailles de leurs filets plus grandes, & de leur défendre d'enſabler le pied des filets, ſur-tout en été & juſqu'à la Saint-Michel.

Les Pêcheurs qui tendent ſur les Vays, ainſi que dans tous les endroits où il y a beaucoup de courant, ſont forcés de tenir leurs mailles fort grandes ; parce que, ſi elles étoient ſerrées conformément à l'uſage de La Hougue, les piquets ſeroient emportés par la rapidité de l'eau. Mais ils enſablent le pied de leurs filets pour prendre des poiſſons plats : qui ont quelquefois l'induſtrie d'entrer un peu dans le ſable pour paſſer ſous le filet. Vu la grandeur des mailles, ces Pêcheurs détruiroient peu de menuiſe, ſi pendant l'été juſqu'à la Saint-Michel, ils tenoient leurs filets battant ſur le ſable.

ARTICLE SECOND.

Des Rêts Traverſants, & tendus ſur piquets.

CETTE dénomination ſemble indiquer la même choſe que les Ravoirs, puiſque ces différents filets ſe tendent par le travers d'une Baye ou d'une Riviere. Mais en quelques endroits, particuliérement dans l'Amirauté de Nantes, on donne à ce qu'ils appellent *Rêts Traverſants*, une diſpoſition toute différente des Ravoirs & des autres Pêcheries dont nous avons parlé dans l'article précédent.

Il eſt vrai que quand les Rêts traverſants ſont tendus, ils paroiſſent peu différents des filets qu'on appelle ſur les côtes de Picardie & de Normandie, *Étentes*, *Etalles*, *Palis*, *Ravoirs*, &c. Mais ils en different eſſentiellement en ce que les filets dont nous avons traité juſqu'ici dans ce Chapitre, ſe tendent à la laiſſe de baſſe-mer : ainſi, ſe trouvant tendus lorſque la mer monte, ils s'oppoſent à ce que le poiſſon ſe porte à la côte juſqu'à ce que l'eau ſe ſoit aſſez élevée pour franchir le filet ; & au retour de la marée, les poiſſons ronds peuvent paſſer au-deſſus du filet, tant que l'eau ne s'eſt pas aſſez retirée pour en découvrir le haut.

Dans la pêche dont nous avons à parler préſentement, le filet eſt abaiſſé juſqu'à ce que la mer ſoit pleine : ainſi le poiſſon a une entiere liberté de ſe porter à la côte. Au coup de la pleine mer, on leve & on tend le filet : & comme il a ſuffiſamment de chûte, il peut arrêter les poiſſons ronds qui reviennent avec la marée pour regagner la pleine mer.

Nous allons décrire différentes façons de pêcher, qui ſont fondées ſur le ſyſtême que nous venons d'expoſer. La premiere, qui ſe pratique dans l'Amirauté de Nantes, s'y nomme *Rêts Traverſants*. L'autre, uſitée ſur les côtes de Guyenne, y eſt nommée *Pallet*.

§. 1. *Rêts Traverſants des Pêcheurs Nantois.*

LES Pêcheurs viennent de baſſe-mer, planter leurs piquets, qui ont 8, 10, ou 12 pieds de haut, ſuivant l'élévation que prend la marée, à l'endroit où ils s'établiſſent.

Les perches étant piquées où elles doivent être, on attache au bas la corde qui borde le pied du filet, & une autre corde à la bordure du haut du filet vis-à-vis de chaque perche. On amarre l'autre bout de ces mêmes cordes au haut des perches ; & on plie le filet ſur le ſable, tout du long de la file de pieux ; on le charge même d'un peu de ſable, pour qu'il ne ſe releve pas à la marée montante. Les filets reſtent ainſi pliés, comme on le voit dans la *Pl. XXII, Fig.* 2, juſqu'à la pleine mer. Mais auſſi-tôt que le juſan ſe fait ſentir, & avant que les poiſſons qui ont monté à la côte s'en retournent, les Pêcheurs vont avec des bateaux, haler ſur les cordes qu'on a attachées au haut des piquets, pour relever le haut du filet, & l'étendre comme nous l'expliquerons plus en détail dans le paragraphe ſuivant.

Quand on tend ces rêts traverſants dans un ravin qui a peu de largeur, on met quelques flottes de liége ſur la corde qui borde la tête du filet ; & on ajuſte au haut des deux perches des extrêmités *A* & *B*, *Pl. XXII, Fig* 2, des poulies dans leſquelles paſſe une manœuvre ſur laquelle on peut haler de terre : ce qui ſuffit pour tendre le filet, qui, dans ce cas, a peu de longueur. Mais communément on eſt obligé de ſe ſervir de bateaux pour tendre ces ſortes de rêts.

On pratique cette derniere pêche dans le Morbian, Amirauté de Vannes.

On eſt obligé de proportionner la grandeur des mailles à la groſſeur des poiſſons qu'on ſe propoſe de prendre ; afin que les Harangs, les Maquereaux, &c, puiſſent s'emmailler. C'eſt pourquoi on en fait de différentes grandeurs, depuis 12 juſqu'à 18 lignes. On attend la baſſe-mer pour aller démailler & prendre les poiſſons qui ont été arrêtés par le filet.

§. 2. *Sorte de Rêts Traverſants, qu'on nomme* Pallet, *à la côte de Médoc.*

LES Pêcheurs Gaſcons de la Tête de Buch ſe mettent un certain nombre en ſociété pour faire la pêche qu'ils nomment du *Pallet*. Ils choiſiſſent pour leur armateur un Marchand poiſſonnier, qui fournit les petites pinaſſes & les filets néceſſaires pour cette pêche. Tout le poiſſon que l'on prend ſe remet à l'Armateur, qui en fait la vente : & lorſqu'il arrête ſes comptes avec les Pêcheurs, il retient le tiers du produit pour ſes avances. Le reſte ſe partage également entre tous les Pêcheurs, excepté une part qu'on donne encore à l'Armateur pour les ſoins que la vente lui occaſionne.

Cette pêche ſe fait depuis Pâque, juſqu'à la Touſſaints. Voici ce qui décide ſur le lieu où les Pêcheurs doivent s'établir.

Lorſqu'ils s'apperçoivent par des traces que les poiſſons laiſſent ſur le ſable, qu'il y en a beaucoup qui fréquentent un endroit, ils y plantent à ſix pas les uns des autres, des perches qui s'élevent d'environ dix pieds

au-deſſus du terrein : ils forment avec ces perches un palis un peu circulaire, d'environ 500 pas d'étendue, & qui traverſe l'endroit où ils ont remarqué que le poiſſon fréquente. Sur le champ, ils forment au pied des piquets un ſillon dans le ſable. Ce ſillon peut avoir 2 pieds de largeur ſur un pied de profondeur. Ils arrêtent avec des crochets de 2 pieds de longueur, le bas de leur filet au fond du ſillon, de braſſe en braſſe.

Ils attachent à la corde qui borde le haut du filet, autant de lignes qu'il y a de perches : & ces lignes doivent être un peu plus longues que les perches n'ont de hauteur. Enſuite les Pêcheurs arrangent en plus petit volume qu'il leur eſt poſſible, le filet dans le ſillon qu'ils ont creuſé. Ils amarrent au haut des perches les lignes qui tiennent à la tête du filet ; puis, afin d'empêcher que le filet ne ſoit enlevé par la marée, & auſſi pour que le poiſſon ne ſoit pas effarouché par le filet, ils le recouvrent avec le ſable qu'ils ont tiré du ſillon.

Tout étant ainſi diſpoſé, ils s'éloignent de leur filet, & ſe tiennent dans leurs tilloles juſqu'à ce que la mer commence à baiſſer ; alors ils s'approchent des perches, & halent ſur les lignes qu'ils ont amarrées à la tête du filet. Ils dégagent donc le filet du ſable ; ils l'élevent juſqu'à fleur d'eau, & en attachent la tête ſur le haut des perches. Il eſt ainſi tendu : & il retient le poiſſon qui veut ſuivre le cours de l'eau pour retourner à la mer.

On prend à cette pêche toutes ſortes de poiſſons ; même quelquefois des Marſouins, quand les mailles ſont larges ; & des Sardines lorſque les mailles ſont ſerrées.

Cette pêche eſt ſur-tout avantageuſe dans les cas où la mer ayant paſſé par un canal qui a peu de largeur, elle ſe répand dans une grande plage, & forme une nappe d'eau fort étendue.

Les Pêcheurs n'ayant qu'un certain nombre de tilloles, ils ne peuvent amarrer d'abord le filet qu'à un nombre de perches égal à la quantité de tilloles dont ils ſont en état de diſpoſer. Ils ſe diſtribuent donc dans toute la longueur du filet, & hiſſent tous enſemble ſur les lignes qui ſont devant eux : après quoi ils amarrent leur filet à la perche qui eſt à leur portée. Ils s'approchent enſuite des autres perches, pour haler ſur les lignes qui y ſont attachées ; & ils relevent ainſi le filet dans toute ſa longueur.

Ils attendent que la marée ſoit preſque entiérement retirée, pour prendre le poiſſon qui a été arrêté par le filet. La *Fig.* 2, *Pl. XXII*, peut ſervir à donner une idée de cette pêche.

Les Parcs nous fourniront l'occaſion de traiter d'une Pêcherie qui eſt aſſez ſemblable à celle dont nous venons de parler.

ARTICLE TROISIEME.

De petites Pêches pour leſquelles on ne fait uſage que de quelques Piquets.

LES filets dont nous allons parler, ſont moins ſolidement établis que ceux dont il a été queſtion dans les articles précédents : ou bien ils ne ſont qu'en partie ſoutenus de pieux ; ou on les établit avec quelques perches mobiles, qu'on pique dans le moment où l'on veut tendre le filet, & qu'on enleve auſſitôt après la pêche. Quelques-uns de ces filets ſont encore garnis de flottes de liége ; mais parce qu'on y fait un peu uſage de perches, nous n'avons pas cru devoir remettre à en parler dans le Chapitre VI, où nous nous propoſons de traiter expreſſément des filets pierrés & flottés.

§. 1. *De la Pêche qu'on nomme* au Loup, *dans l'Amirauté de Nantes.*

LES Pêcheurs Nantois ſe ſervent du filet, que nous avons repréſenté *Pl. XXX, Fig.* 1, pour pêcher dans leur rade au plus à une demi-lieue de terre.

Ils emploient, pour tendre ce filet *K L M*, trois grandes perches *A B C*. L'une *A*, qu'ils nomment *Perche de terre*, ou *Sédentaire*, a 12 ou 15 pieds de longueur. Elle doit toujours reſter à la place où on l'a piquée : c'eſt pour cette raiſon qu'on la nomme ſédentaire. Il n'en eſt pas de même des deux autres, qu'on dépique toutes les fois qu'on veut prendre le poiſſon qui eſt dans le filet. Ainſi la perche *B*, qu'on nomme *Perche de Rade*, ſe plante & ſe releve à tous les juſans ; & de même la troiſieme perche *C*, dite *Perche du Milieu*.

Ce filet préſente à l'eau ſon ouverture *A B*. Il a aux deux bouts qui répondent aux perches *A* & *B*, trois braſſes de chûte. Mais au milieu ou au fond, qui répond à la perche *C*, ſa chûte eſt de 8 braſſes : ce qui fait qu'il forme en *L*, une grande bourſe ou follée.

L'ouverture *A B*, eſt de 12 à 13 braſſes.

Pour tendre ce filet, on amarre à la perche de terre *A*, une auſſiere *D*, de 30 à 40 braſſes de longueur.

Une manœuvre *E*, s'étend de la perche *A*, à la perche *B* : ſa longueur eſt de 13 à 14 braſſes ; & ainſi elle eſt un peu plus grande que l'embouchure du filet. On mouille en

avant un petit grapin *F*, dont le cablot *G*, a 10 ou 12 braſſes de longueur : il ſert à retenir cette petite Pêcherie contre l'effort du courant.

Quand on a mouillé le grapin, on enfonce perpendiculairement dans la vaſe la perche de rade *B*, & on y amarre la corde *E*, qui affermit les deux perches *A* & *B*.

Enfin on amarre à ces deux perches les auſſieres *D* & *H* : celles *H* répondent à l'angle du pied du filet ; & elles doivent être frappées à 5 pieds au-deſſus du fond. Celles *D*, qui répondent à l'angle de la tête du filet, doivent être amarrées à 5 ou 6 pieds au-deſſous de l'extrémité ſupérieure des perches.

Le filet eſt ainſi tendu de façon que la marée s'entonne dans ſon fond : & pour qu'il faſſe mieux le ſac, on met au milieu la troiſieme perche *C*, qui n'a guere que 12 ou 13 pieds de hauteur : elle s'enfonce aiſément dans la vaſe ; & communément le filet ne porte pas ſur le terrein.

Cette pêche ſe fait aſſez ordinairement par un homme & deux femmes. Quand ils ont tendu le filet, ils ſe tiennent dans leur petit bateau *I*, derriere la perche *C*.

Ce filet n'a pour l'ordinaire ni flottes ni leſt. On tend le filet une heure après que la marée a commencé à ſe retirer : & aux deux tiers du juſan, il en paroît trois pieds hors de l'eau. On le releve une heure avant que la marée ſoit entiérement retirée. C'eſt dans cette poſition qu'il eſt repréſenté ſur la Pl. XXX.

Pour prendre le poiſſon, on démonte la perche de rade, *B* ; on dépique celle du milieu, *C* ; & on dégage les deux bras de la perche de terre, *A*. On tire le filet dans le bateau, en le pliant en deux ſuivant ſa longueur, pour mieux retenir le poiſſon.

On fait cette pêche de jour & de nuit, depuis la Saint-Michel juſqu'à Noël. Les temps calmes y ſont les plus favorables, ainſi que les grandes marées. On y prend de toutes ſortes de poiſſons ronds ; & même de plats, quand le fond du filet eſt près de la vaſe.

Comme les mailles ont ordinairement 16 à 17 lignes en quarré, elles ne ſe ſerrent point aſſez par la tenſion pour arrêter le frai : & les poiſſons que l'on prend, ſont d'une groſſeur convenable pour la vente ; d'ailleurs, le filet ne portant point ſur le terrein, il n'empêche pas la menuiſe de s'échapper.

§. 2. *Filets dits* Etalieres *dans l'Amirauté de Coutances.*

Ce que les Pêcheurs de cette Amirauté nomment *Etalieres*, differe beaucoup des Grands & Petits Etaliers dont nous avons parlé à l'occaſion des Guidaux. Ce ſont de petites Pêcheries en demi-cercle, *Pl. XXX*, *Fig.* 2, dont les filets ne ſont pas entiérement montés ſur piquets.

Le pied du filet eſt enſablé ; ainſi il n'y a point de leſt : & le haut ou la tête eſt garnie de flottes de liége & de bandingues. Nous avons aſſez amplement parlé des flottes, pour être diſpenſés de rien ajouter à ce que nous en avons dit. Mais il convient d'autant mieux d'expliquer ce que c'eſt que les *Bandingues*, que nous aurons dans la ſuite pluſieurs fois occaſion d'en parler.

Les Bandingues ſont des lignes qu'on attache à la corde qui porte les liéges, & qui borde la tête du filet. Ces lignes ſont une fois auſſi longues que le filet a de chûte ; & le bout oppoſé au filet porte une pierre ou une torche de paille qu'on enfouit dans le ſable : de ſorte que quand le filet eſt debout, comme aux parties *A B C E*, les bandingues *F* font l'office d'étais, & retenant la tête du filet, elles empêchent que la force du courant ne le couche ſur le terrein. Ainſi elles agiſſent de concert avec les flottes, pour tenir le filet à-peu-près perpendiculaire. Quand la mer monte, les bandingues n'empêchent point le filet de ſe coucher ſur la plage : mais lorſqu'elle deſcend, tous ces petits étais *F*, s'oppoſent à ce que le filet obéiſſant au courant ne s'abatte vers la mer.

Pour ces petites Pêcheries, on ne met que 3 ou 4 piquets *A E C E*, qui ſouvent n'ont pas la hauteur de la chûte du filet : & leur uſage eſt d'en ſoutenir un peu le fond. On préfere de ne point mettre des piquets aux parties *D D*, mais ſeulement des flottes & des bandingues, pour que le filet prête & s'abaiſſe quand il ſe préſente du varec, qui paſſe par-deſſus la tête : le filet ſe releve quand le varec a paſſé, à cauſe des flottes & des bandingues. Comme les piquets ſont bas, les immondices légeres peuvent paſſer pardeſſus.

§. 3. *Filet approchant du* Loup, *dont nous avons parlé dans le paragraphe* 1 ; *mais qui eſt moins grand ; leſté & flotté ; & qu'on tient à la main.*

Dans l'Amirauté de Quimper, vers la côte d'Audierne, quelques riverains de la mer vont ſur les ſables, à la marée montante. Ils ſe ſervent d'un filet qui a au plus 3 ou 4 braſſes de longueur, & une braſſe & demie ou deux braſſes de chûte : *Pl. XXX*, *Fig.* 3.

Chaque bout de ce filet eſt attaché à une perche *A* & *B*, qui a 15 ou 20 pieds de longueur ; deux hommes nus *C D*, tenant chacun une de ces perches, entrent à la baſſe eau le plus avant qu'ils peuvent dans la mer, ayant ſouvent de l'eau juſqu'au col.

Ils préſentent l'ouverture de leur filet à la

à la marée montante : comme les lames ſont alors preſque toujours aſſez élevées pour les couvrir ; quand ils voient arriver une groſſe lame, ces Pêcheurs s'élevent au-deſſus par le moyen de la perche qu'ils tiennent, & dont le pied eſt un peu enfoncé dans le ſable : ce qu'ils exécutent avec aſſez de facilité, parce que les hommes, comme l'on ſait, perdent preſque tout leur poids dans l'eau.

Quand les Pêcheurs ſentent que des Mulets ou d'autres poiſſons ont donné dans le filet, ils rapprochent leurs perches l'une de l'autre pour envelopper le poiſſon ; & après l'avoir retiré du filet, ils recommencent la même manœuvre tant que la marée le leur permet, ſe rapprochant vers la côte à meſure que la mer s'éleve. Ils ne ceſſent de pêcher que quand la hauteur de l'eau les oblige de s'en aller.

On pratique cette pêche depuis le mois de Mai juſqu'au commencement de Septembre : l'on n'y prend que de gros poiſſons ; les mailles du filet ayant 18 à 20 lignes d'ouverture.

La pêche que nous venons de décrire a quelque reſſemblance éloignée avec le Saveneau dont il a été parlé page 42, & qui eſt repréſenté ſur la *Pl. VIII, Fig.* 8.

On fait une pêche à peu près pareille, mais un peu plus conſidérable, à Saint-Michel en l'Herme, avec un filet qu'on nomme *Vredelée*. Il a environ 15 ou 20 braſſes de longueur, & une braſſe de chûte ; qui augmente à meſure qu'on avance vers le milieu, où elle eſt au moins de 3 ou 4 braſſes. En cet endroit les mailles ſont plus ſerrées que celles des extrêmités. Le filet n'eſt point leſté par le bas ; mais le haut eſt garni de flottes de liége.

Dix ou douze hommes ſe réuniſſent ordinairement pour faire cette pêche : ils portent le filet à l'eau dans un ſeul acon. Deux Pêcheurs, un à chaque bout, ſe mettent à l'eau pour le tendre ; & ils tiennent des perches qui ſont au bout du filet, qui fait une courbure. L'ouverture eſt du côté de terre, & le fond du côté de la mer ; parce qu'on pêche à la marée deſcendante. On le tend de marée montante une heure au plus avant la pleine mer. Car il faut commencer la pêche avant le juſan, attendu que les poiſſons qui ont monté à la côte avec le flot, ſe retirent dans l'inſtant où le reflux ſe fait ſentir. Cinq à ſix hommes ſe mettent à l'eau juſqu'au col, & la battent avec des perches, allant depuis le bord de la côte juſqu'au filet pour chaſſer les Mulets, qui ſont les ſeuls poiſſons qu'on prenne ainſi ſur cette côte.

Quand le trait eſt fini, c'eſt-à-dire, quand les bouleurs ſont arrivés au filet, les deux hommes qui tiennent les perches du bout du filet le plient, en joignant enſemble le pied & la tête ; & ils en retirent le poiſſon, qu'ils mettent dans leur acon. Après quoi ils recommencent un nouveau trait ſi la marée le permet.

Cette pêche dure depuis la mi-Juin juſqu'à la fin de Septembre ; parce que, plus les eaux ſont chaudes, plus les Muges ou Mulets rangent les côtes. Les vents d'Eſt, & d'Eſt-Sud-Eſt, ſont les plus favorables. On fait toujours cette pêche pendant le jour.

CHAPITRE CINQUIEME.

Pêcheries qu'on établit au bord de la mer, en formant des enceintes nommées Parcs *: au moyen deſquels on retient le poiſſon qui après s'être porté à la côte, veut retourner à la mer.*

En parlant des filets en forme de ſac, qu'on nomme *Chauſſes*, *Manches*, *Guidaux* & *Verveux*, nous avons dit que pour augmenter leur embouchure, & leur faire embraſſer une plus grande maſſe d'eau, on y ajoutoit des Aîles. Ces Pêcheries, qu'on nomme aſſez communément *Gors* au bord des rivieres, nous conduiſoient à parler des Parcs ; d'autant qu'il y en a qui ne paroiſſent pas en différer eſſentiellement. Cependant comme les Parcs ſont formés d'eſpeces de paliſſades ou parois verticales jointes à divers ajuſtements qui font l'effet de Verveux, nous aurons ſoin d'expliquer ce qui regarde ces ajuſtemens ſimples, & la combinaiſon qu'on en fait pour former les grandes Pêcheries qu'on nomme *Parcs*.

Pour ſe former une idée générale des Parcs, il faut ſe repréſenter une grande enceinte dans laquelle le poiſſon entre à la marée montante, & où celui qui n'a point ſuivi le premier flot de la marée baiſſante, reſte enfermé & en la poſſeſſion du Pêcheur.

Il ſe rencontre aſſez ſouvent au bord de la mer, ſur-tout entre les rochers & derriere les bancs, des endroits où la marée monte dans les grandes vives-eaux; & dans leſquels il reſte de mer baſſe des mares ou des réſervoirs d'eau, où les Pêcheurs vont prendre avec des trubles, & d'autres petits filets dont nous avons parlé dans le Chapitre II, les poiſſons qui y ſont reſtés. Ce ſont là des Parcs Naturels, qui ont probablement fait naître l'idée d'en conſtruire d'Artificiels; les uns avec des pierres, & auxquels on donne volontiers le nom d'*Ecluſes*; d'autres avec des palis ou pieux jointifs, ainſi qu'avec des clayonages, & qu'on appelle aſſez ſouvent *Bouchots*. Enfin on fait auſſi ces enceintes avec des filets; & alors on les nomme communément *Courtines*, *Tournées*, &c. Nous entrerons au ſujet des uns & des autres, dans les plus grands détails. Mais il y a de ces Parcs qui reſtent ouverts du côté de la terre; & d'autres ſont fermés de toutes parts, à l'exception d'une entrée aſſez étroite : nous nommerons les premiers; *Parcs Ouverts*; & les autres, *Parcs Fermés* : ce qui nous fournira une diviſion principale.

Parmi les uns & les autres, il y en a qui ne s'élevent au-deſſus du terrein que de deux ou trois pieds ou même moins; on les nomme *Bas Parcs* : & on appelle *Hauts Parcs* ceux dont l'enceinte s'éleve de 5, 10, 12, ou 18 pieds, au-deſſus du terrein.

La plupart des hauts Parcs ſont formés avec des filets; tantôt ſemblables par leurs mailles, ou aux Saines, ou aux Manets, &c; tantôt diſpoſés comme les Folles, ou autrement : enfin avec des Tramaux. Nous ferons ſentir toutes ces différences.

Souvent on a l'attention d'établir les Parcs ſur une plage qui ayant une pente vers la mer, aſſeche à la mer baſſe. Mais il y en a auſſi où il reſte de l'eau à la baſſe mer : & en ce cas les Pêcheurs ſe mettent à l'eau pour prendre le poiſſon avec de petits filets. Ils ne regardent pas cela comme un inconvénient, puiſque quelques-uns font à deſſein des foſſes dans leurs Parcs pour que le poiſſon s'y raſſemble. Nous n'eſtimerions point que cette induſtrie fût une mauvaiſe pratique, ſi la foſſe étoit aſſez profonde pour qu'il y reſtât de l'eau d'une marée à l'autre, en ſorte que le fray & la menuiſe y puſſent vivre : car à la marée ſuivante, cette menuiſe pourroit retourner dans la grande eau; ou au moins, elle ſeroit rafraîchie par de l'eau nouvelle. Mais ordinairement les mares ſe deſſéchent, & la menuiſe y périt ainſi que le fray. Souvent même les Pêcheurs ont l'indiſcrétion de prendre cette menuiſe, pour la vendre aux Pê-

cheurs Cordiers ; ou pour en faire des uſages encore plus condamnables, comme d'en nourrir des cochons, ou en fumer les terres.

Article premier.

Des Parcs Naturels.

Nous avons déja dit qu'il reſtoit quelquefois à la mer baſſe des pieces d'eau entre les rochers & derriere les bancs. Quoique ces endroits, *Pl. XXIII*, *Fig.* 1, ſoient ſouvent d'un accès difficile, les Pêcheurs ne manquent pas d'aller avec des trubles ou d'autres petits filets y prendre les poiſſons qui n'ont pas ſuivi le retour de la marée. Ces Réſervoirs, qui ſont ſouvent formés par des bouleverſements de rochers, ſe nomment *Crevons* aux Sables d'Olonne ; & nous croyons pouvoir les regarder comme des Parcs naturels. Quelquefois cependant l'art aide la nature : car lorſqu'on rencontre entre les bancs ou les rochers, quelques endroits par où l'eau pourroit s'échapper, on y forme un clayonage comme *a*, ou l'on y éleve une digue de pierres, ſemblable à *b*, quelques-uns même profitent de ces endroits par où l'eau s'échappe, pour y ajuſter des Guidaux, des Verveux, ou des Naſſes, qui laiſſent paſſer une partie de l'eau, & retiennent le poiſſon qui voudroit en ſuivre le cours.

Comme ces entre-deux de rochers ſont toujours battus de la mer, le jeune poiſſon ne peut pas s'y élever, & les poiſſons plats les évitent. Ainſi on n'y trouve guere que des cruſtacées, & des poiſſons ronds aſſez forts pour lutter contre la vague. Il ſuit de-là qu'il n'y auroit aucune raiſon d'interdire l'uſage de ces Pêcheries qu'offre la Nature.

Article Second.

Des Parcs Ouverts.

On fait des Parcs qui ne ſont fermés que du côté de la mer, & qui ſont entiérement ouverts du côté de terre. Ils different beaucoup les uns des autres, tant par leur forme que par les matériaux qui ſervent à leur conſtruction. C'eſt ce que nous nous propoſons de faire appercevoir dans les paragraphes ſuivants.

§. 1. Petits Bas-Parcs de pierres, très-ſimples.

La *Fig.* 5, de la *Pl. XXIII*, repréſente un bas-Parc dont les murs conſtruits de pierres ſeches, & quelquefois de pierres plates poſées debout, n'ont que 2 pieds de hauteur.

Dans quelques-uns, les pierres arrangées les unes ſur les autres reſſemblent à la berge d'un foſſé. Comme ces murs ſont fort bas, la mer paſſe par-deſſus, & elle ſe retire ſans qu'on ſoit obligé d'y pratiquer des ouvertures ; auſſi n'y trouve-t-on preſque que des poiſſons plats, qui ſe tiennent toujours ſur le fond. Cette ſorte de Parc détruiroit néanmoins beaucoup de frai & de menuiſe, ſi l'on négligeoit de faire abattre les pierres, & former des ouvertures, dans les mois de Mars, Avril, Mai & Juin.

Une regle générale pour tous les Parcs ouverts qui ont une forme circulaire, eſt que le dos ou le fond ſoit ſitué du côté de la mer.

§. 2. Parcs de pierres, plus conſidérables que les précédents.

Ces Parcs ſont encore d'une conſtruction fort aiſée. On fait ſur la grève des murailles à pierres ſeches : & ſuivant la ſituation des lieux, l'état du terrein & le goût des Pêcheurs, on leur donne des formes différentes. Communément on les appuie ſur quelques rochers, pour s'épargner du travail, & augmenter la ſolidité de l'ouvrage. Quelquefois (*Planche XXIII*, *Fig.* 2) on donne aux murailles *a a*, 3 ou 4 pieds de hauteur, & une épaiſſeur ſuffiſante pour qu'elles réſiſtent aux efforts de la lame. On pratique de diſtance à autre des ouvertures *b b*, que pluſieurs Pêcheurs nomment *Cunettes*, & qu'ils ferment avec des portes de grillage.

Il faut concevoir qu'à la pleine mer, l'eau qui baigne toute la plage, paſſe par-deſſus la muraille, & qu'elle la recouvre entiérement. Quand la marée s'eſt aſſez retirée pour qu'on apperçoive le haut de la muraille, il ſe forme des courants par les cunettes *b* : & comme le grillage qui les ferme eſt aſſez ſerré pour ne pas permettre aux poiſſons qui ont une certaine groſſeur de paſſer entre les barreaux, les Pêcheurs entrant dans le Parc à la mer baſſe, en deviennent néceſſairement poſſeſſeurs.

Pour que ces Pêcheries ne faſſent pas un tort énorme à la multiplication du poiſſon, il faut multiplier les cunettes, & qu'il y ait un pouce & demi ou deux pouces d'intervalle entre les barreaux : il faut avoir grand ſoin que les grillages ne ſoient pas fermés

par des immondices : enfin on doit ouvrir entiérement les cunettes pendant les mois de Mars, Avril, Mai & Juin; parce que dans cette saison la plûpart des poissons rangent la côte pour y dépoſer leur frai, & les plus jeunes s'y retirent, n'ayant pas assez de force pour rester dans la grande eau, ou pour résister au courant de la marée qui les porte à la côte.

§. 3. Parcs de pierres ouverts, ou Ecluses, *d'une construction plus recherchée que les précédents.*

Les Parcs de la Fig. 4, Pl. XXIII, sont construits à pierres seches, mais avec plus de soin que ceux dont nous avons parlé jusqu'ici. Comme les murailles qui en forment l'enceinte sont assez élevées, on pratique au bas, de distance en distance, des ouvertures ou cunettes *a a*, ayant au moins deux pieds d'ouverture en quarré : on les ferme avec des grilles de bois, dont les mailles doivent avoir au moins un pouce & demi en quarré, depuis la fin de Mai jusqu'au commencement d'Octobre, & deux pouces le reste de l'année. On doit même ôter entiérement ces grilles pendant les mois de Mars, Avril & Mai.

On établit, de distance en distance, des especes de contre-forts *b b*; qui servent non-seulement à fortifier la principale muraille, mais encore à diriger une plus grande masse d'eau vers les cunettes *a a*.

Comme ces Parcs ont beaucoup d'étendue, on ménage en quelques endroits des ouvertures *c*, pour faciliter aux Chaloupes l'entrée sur la plage.

Ces Pêcheries, ainsi que toutes celles du même genre, s'établissent le plus près qu'on peut de la laisse de basse-mer : & elles sont quelquefois recouvertes de plusieurs brasses d'eau. On ne peut guere y pêcher que pendant les vives-eaux, parce que dans les mortes-eaux ces Parcs restent inondés. D'ailleurs c'est dans les grandes marées que le poisson abonde davantage à la côte. Mais les gros temps n'obligent point d'interrompre cette pêche : au contraire, ils la rendent plus avantageuse.

Ces Parcs ne font pas plus de tort à la multiplication du poisson, que ceux que nous avons représentés dans les figures 2 & 5 : pourvu que les cunettes soient assez grandes & en nombre suffisant; qu'elles soient fermées de grillages, dont les mailles aient assez d'ouverture pour laisser passer les petits poissons; qu'on les ouvre entiérement dans les mois de Mars, Avril & Mai; & sur-tout, qu'on n'y ajuste pas des Guidaux, Verveux, Nasses, &c, qui retiennent tout le fray.

Les pierres dont on bâtit les Ecluses à l'*Isle de Rhé*, sont tirées du rocher même où on les assied. On donne ordinairement à ces Ecluses la forme d'un croissant. La muraille du fond, qui est du côté de la mer, a environ 6 pieds de hauteur : & on la tient de plus en plus basse, à mesure qu'elle s'approche de terre. La longueur circulaire de cette muraille est de 25 à 30 toises. On forme au fond du Parc plusieurs ouvertures semblables à *a*, *fig.* 4, qu'on nomme *Canonieres*. On les ferme avec des grillages de claye d'ozier, dont les mailles doivent avoir deux pouces d'ouverture.

On fait aux environs de *la Rochelle*, des Ecluses avec des cailloux. Leurs murailles ont 5 pieds d'élévation du côté de la mer, & 4 pieds d'épaisseur. Leur étendue circulaire est de 200 toises.

Vers le milieu de chaque Ecluse sont trois ouvertures, à-peu-près semblables à *b*, *Fig.* 2; pour laisser écouler l'eau.

Il y a dans le quartier de *Granville*, des Parcs de pierres accompagnés d'aîles qui ont 150 ou 200 pieds de longueur. Dans l'Article suivant, nous parlerons des Aîles qu'on ajuste aux Parcs de clayonnages.

§. 4. Des Parcs de pierres ouverts, formés en Bouchots.

Autour de l'Isle d'Oleron, la plûpart des Parcs sont formés par deux murailles droites; qui, du côté de terre, sont éloignées l'une de l'autre de 100 brasses; & elles se rapprochent pour former auprès de la laisse de basse-mer, un angle, où l'on pratique une ouverture pour y ajuster une grande Nasse *a b c*, *Pl. XXIII*, *Fig.* 3 : on la nomme *Bourgne*. Nous en avons représenté la coupe dans la *Pl. XXIV*, *Fig.* 6.

Ce Bourgne est un pannier dont l'embouchure *a*, qui est quarrée, a 4 ou 5 pieds de côté. Il se rétrécit assez pour n'avoir plus qu'un pied de diametre à son autre bout *b*, où l'on ajuste une Nasse *c*, longue de 3 à 4 pieds : on la nomme *Bourgnon*. Et quelquefois on y en ajoute une plus petite, qu'on nomme *Bourgnet*. Tout cet ajustement est solidement assujetti par des pieux.

On a coutume de soutenir ces Nasses sur un bout de clayonnage ou sur des piquets *dd*, *Fig.* 3, *Pl. XXIII.*

Il est sensible que les Bourgnes sont très-préjudiciables à la multiplication du poisson. On ne gagne rien à supprimer le Bourgnet pour laisser l'extrêmité du Bourgne ouverte : le Bourgne n'étant pas établi assez bas pour laisser l'eau s'égoutter librement, il s'amasse des immondices qui ferment le passage de l'extrêmité du Parc, ainsi que la capacité du Bourgne; & le fond du Parc se trouve rempli de fray & de menuise. Il faudroit donc supprimer sévérement touts les Bourgnes; y substituer des clayes assez à claire-voie pour laisser

laiſſer paſſer la menuiſe ; & ôter ſoigneuſement à toutes les marées, les immondices qui ferment les mailles de ces claies ; qu'on devroit même ôter abſolument, pendant les mois de Mars, Avril, Mai, &c.

Quand on établit de ces Parcs, qu'on peut regarder comme des Bouchots, dans des endroits où il y a beaucoup de lame & des briſants, on tient les murs peu élevés, & plus épais : on arrange auſſi les pierres autour d'une file de pieux, comme on le voit à la *Fig.* 6 ; ce qui augmente la ſolidité de la muraille.

On voit auprès du Havre, des Parcs de pierres auxquels on donne une forme demi-circulaire : comme ils ſont faits avec de gros galets roulants, on ne peut leur donner qu'environ 3 pieds de hauteur ; mais on met entre ces galets des gaulettes, ſur leſquelles on attache des filets qui ont peu de chûte. Ces Parcs tiennent donc un milieu entre les Parcs de pierres, & ceux de filets, dont nous parlerons dans la ſuite.

Article troisieme.

Des Parcs Ouverts qui ſont conſtruits en Bois, & qu'on nomme aſſez ordinairement Bouchots.

Après l'idée générale que nous avons donnée des Parcs, au commencement de ce Chapitre, on conçoit qu'on peut en faire l'enceinte de bien des façons différentes, qui ſont à-peu-près auſſi bonnes les unes que les autres. Ce qui détermine ſur le choix, eſt la facilité qu'on a de trouver à ſa portée des matériaux qui ſont quelquefois très-rares ailleurs.

Certaines côtes étant remplies de pierres plattes, on en profite pour faire l'enceinte des Parcs en pierres, ainſi que nous l'avons expliqué dans l'Article premier. Mais quand on manque de pierres propres à cette eſpece d'ouvrage, on ſe ſert de Pieux ou Palots, qu'on emploie, comme pour les Gors que nous avons repréſentés ſur la *Pl. XIV. fig.* 3. Ou bien, pour faire des Parcs à claire-voie, on en forme l'enceinte avec des perches qu'on arrange les unes à côté des autres, comme nous l'avons marqué ſur la *Pl. XXIII, fig.* 7 : c'eſt d'eux que nous allons parler dans le premier Paragraphe.

Quoiqu'on puiſſe avec les palots, les perches, & les clayonages, donner différentes formes aux Parcs, nous avons cru convenable d'en repréſenter qui ſe terminent en pointe ; non-ſeulement parce que cette forme eſt aſſez ordinaire, mais encore pour donner une idée des Parcs qu'on nomme particuliérement *Bouchots*. Quoi qu'il en ſoit, comme nous nous ſommes propoſé d'expliquer en même-temps ce qui regarde la forme & ce qui concerne l'emploi des différents matériaux dont on fait les Parcs ; après avoir expoſé ce qui regarde les Parcs de pierres, nous allons entrer dans des détails au ſujet des Parcs qu'on fait avec du bois.

§. 1. Parcs ou Bouchots de bois, à claire-voie.

Ces Parcs ont quelquefois 8 à 10 pieds d'élévation au-deſſus du terrein. Les perches qu'on y emploie ſont appointies par un bout, pour qu'elles entrent plus aiſément dans le terrein. Quand il eſt de vaſe ou de ſable mouvant, on garnit de paille ou de foin le bas des perches : & attendu que, malgré cette précaution, elles auroient peine à ſupporter l'effort de la lame ; quand on conſtruit de ces Bouchots en des endroits fort expoſés à la fureur de la mer, on tient les perches plus courtes, comme de 3 à 4 pieds ſeulement au-deſſus du terrein. Si le fond eſt ferme, on prépare le trou avec une grande cheville de fer, & on y aſſujettit les piquets avec des coins. Lorſque le fond de roches eſt ſi dur qu'on ne peut faire entrer le bout des perches aſſez avant pour qu'elles y tiennent ſolidement, on les affermit par des banquettes de pierres, comme on le voit à la partie *a b*, *Pl. XXIII*, *Fig.* 7 : & on pique çà & là des pieux plus forts, qui augmentent la ſolidité de l'ouvrage. Mais il faut que les perches ſoient bien droites, & aſſez près-à-près pour arrêter les poiſſons de la groſſeur de ceux qu'on expoſe communément en vente.

S'il ſe trouve entre les perches des endroits par où les gros poiſſons puiſſent s'évader, on y place des baguettes qu'on joint aux perches avec de l'oſier. Mais il eſt bon de laiſſer un pouce & demi ou deux pouces entre les perches : ſans quoi ces Pêcheries ne feroient point à claire-voie ; & elles contribueroient, comme beaucoup d'autres, à la deſtruction du poiſſon. Au reſte, on affermit les perches verticales, en les liant avec des oſiers ſur deux ou trois cours de perches horiſontales.

L'extrêmité du Parc, du côté de la mer, qui ſe réduit à une largeur de 3 ou 4 pieds, doit être fermée par une claie dont les bâtons ſoient éloignés les uns des autres de 2 à 3 pouces, ſuivant la ſaiſon. Et on doit ôter entiérement ces claies lorſque le frai ſe porte abondamment à la côte.

Au reſte, on donne à ces Parcs, comme aux autres, des figures différentes. Et quand on ſe conforme à ce que nous venons de preſcrire, ces Pêcheries font fort peu de tort à la multiplication du poiſſon; parce que le frai peut s'échapper entre les perches, & encore plus par les clayes qui ſont à l'extrêmité, & cela très-librement, lorſqu'on ouvre le Parc dans les ſaiſons convenables.

Pour le Parc qui eſt repréſenté ſur la *Pl. XXIII. Fig.* 7. on a profité, en faiſant un des côtés *d e*, d'une roche qui s'eſt trouvée former une muraille aſſez réguliere; & on s'eſt contenté de clore avec des clayes les eſpaces *e*, où il y avoit des enfoncements dans la roche. On fait bien de tirer parti de ces ſortes de circonſtances avantageuſes: mais ordinairement les deux côtés du Parc ſont faits comme celui *a c*.

On dit qu'il y a à Surville, dans l'Amirauté de Portbail, un Parc formé des deux côtés en partie par des roches, & en partie par un clayonage à claire-voie, qui laiſſe des ouvertures d'un pouce & demi entre les perches. Le bout de ce Parc eſt rétréci par un clayonage de 7 à 8 pieds de longueur, & qui n'a qu'un pied de haut.

§. 2. Des Parcs ou Bouchots de Clayonage.

Pour faire les clayonages qui doivent former l'enceinte de ces Parcs, on trace ſur le terrein une eſpece de ſillon, afin de fixer la forme qu'on veut donner au Parc. Enſuite on enfonce des piquets, *a a*, *Fig.* 4, *Pl. XXIV*, qu'on met à 6 ou 8 pouces les uns des autres: & on les fait aſſez entrer dans le terrein pour qu'ils y tiennent ſolidement. Quand ces piquets y ſont aſſujettis bien ferme, ſuivant la trace qu'on a marquée, on enlace entr'eux de menues branches de ſaule, de peuplier, de bouleau, de coudrier, ou d'autres bois pliants; comme ſi l'on vouloit faire un pannier. Et afin d'avancer l'ouvrage, on ne met pas les brins un à un, comme font les Vanniers; mais on réunit pluſieurs branches, pour les enlacer par une ſeule opération. Lorſqu'on en a mis deux ou trois rangées les unes ſur les autres, on les entaſſe ou preſſe entre les pieux ou piquets, en frappant deſſus avec le tranchant d'une maſſe platte, *Fig.* 5. Le travail du clayonage eſt toujours le même, quelque forme qu'on donne au Parc. Mais il y a des Parquiers, qui pour procurer une iſſue plus libre à l'eau, font leurs clayes moins ſerrées, comme celle qu'on voit dans la *Fig.* 8: & ceux-là font moins de tort à la multiplication du poiſſon.

§. 3. Des Parcs ou Bouchots formés par des Aîles droites, & terminés par une Naſſe qu'on nomme Bourgne, *ou par un Grillage.*

Le Parc repréſenté ſur la *Pl. XXIV. Fig.* 3, eſt formé par deux Aîles droites *A B*, *A C*, qui ont environ 25 à 30 braſſes de longueur. Les extrêmités *B C* doivent s'étendre juſqu'à la laiſſe de haute-mer; & l'extrêmité du Bourgne doit être placée tout près de la laiſſe de baſſe-mer.

Sur les vaſes, telles que celles du Mont-Saint-Michel, au lieu de faire les aîles en clayonage, comme le ſont celles de la *Fig.* 3, on plante de diſtance en diſtance de forts pieux qui entrent de 4 pieds dans la vaſe: & on met entre ces pieux des piquets preſque jointifs, qui n'ont que trois pouces de circonférence, dont le bas eſt enfoncé dans la vaſe, & le haut eſt lié ſur des traverſes horiſontales qui s'étendent d'un pieu à l'autre; *bb*, *Fig.* 6.

Les Aîles, ſoit qu'elles ſoient de clayonages ou de piquets, ne s'élevent guere au-deſſus du terrein, du côté de la mer, que de 4 pieds: & elles diminuent de hauteur, à meſure qu'elles s'en écartent. C'eſt la ſituation du terrein qui décide de l'étendue qu'on donne aux Aîles, ainſi que de l'ouverture de l'angle qu'elles forment. Elles ne doivent pas ſe joindre au ſommet de l'angle; & ordinairement on laiſſe en cet endroit 4 à 5 pieds d'ouverture; comme on le voit en *c a*, *Fig.* 6; où eſt repréſentée une coupe du Parc, *Fig.* 3, au niveau du terrein.

On a vu ſur 4 lieues de côtes, dans le bas Médoc, depuis Bey juſqu'au *Verdon*, plus de 150 Pêcheries appellées *Bouchots* ou Gors, dont les aîles avoient 40 à 50 braſſes de longueur; & qui étoient terminées par des Bourgnes. Il s'y prenoit une ſi grande quantité de menuiſe, qu'on en jettoit ſur le rivage, où les oiſeaux s'en nourriſſoient. Nous croyons qu'on a fait quelques réformes à cet énorme abus.

Il faudroit pour la conſervation du poiſſon, laiſſer toujours 3 pouces de diſtance entre le clayonage des Bouchots & la ſurface du terrein, comme le repréſentent *H K*, dans la *Fig.* 3; & fermer l'ouverture *K*, par un filet ou un grillage dont les mailles euſſent un pouce & demi d'ouverture. On empêcheroit par ces attentions, que ces Parcs ne fiſſent une ſi grande deſtruction de frai & de menuiſe.

Mais au lieu de cela, les Pêcheurs font leur clayonage très-ſerré, & veulent qu'il porte immédiatement ſur le terrein: quelquefois même ils ramaſſent du ſable & des pierres au bas des clayes, pour qu'il n'y reſte aucune ouverture, & ils bouchent l'ouverture *A*, *Fig.* 3, avec un Bourgnon dont nous avons donné la deſcription au Paragraphe 4 de l'Art. 2. Ils font ainſi périr prodigieuſement de frai & de menuiſe.

Quand ces Pêcheries ſont établies ſur de la vaſe, les Pêcheurs vont à toutes les ma-

rées visiter leurs Bourgnes, & en ôter le poisson; se servant pour cela d'*Acons* qui sont de petits bateaux plats par-dessous, quarrés à l'arriere, & fort legers: *Fig.* 7, *Pl. XXIV.* Ils mettent un pied dans l'Acon; & l'autre pied qu'ils posent sur la vase, leur sert à faire glisser ce bateau. C'est une façon très-commode pour traverser des vases molles, dans lesquelles on entreroit presque jusqu'à la ceinture. On fait de plus grands bateaux de ce genre, dans lesquels un homme se tient assis, pendant que deux qui sont à l'arriere, font glisser l'Acon.

§. 4. *Des Bouchots du Poitou.*

Il y a de ces Parcs qui forment du côté de la mer, comme un polygone. En ce cas, on met un Bourgnon à touts les angles.

Mais sur les côtes de Poitou, on voit des Pêcheries assez semblables à celles que nous avons décrites dans le Paragraphe précédent. Et les Pêcheurs en mettent plusieurs les unes au-dessus des autres, entre la mer & la côte, comme on le voit indiqué par les lignes ponctuées de la *Fig.* 9, *Pl. XXIV*: où *A* est la Mer; *B*, la Côte; *C*, *D*, *E*, trois Parcs semblables qui sont les uns derriere les autres.

Ceux du rang de la côte, *E*, ne peuvent servir que dans les grandes vives eaux, temps où la mer monte beaucoup à la côte; ceux *D*, du rang du milieu qu'ils nomment *de parmi*, se pêchent presqu'à toutes les marées: enfin ceux *C*, dits du rang *de la mer*, & qui sont à la basse eau, ne découvrent que dans les grandes marées, & restent des 8 à 10 jours sans paroître. Ces Bouchots *C*, qui sont presque toujours sous l'eau, sont les meilleurs pour les Moules, qui se multiplient & s'élevent dans les clayonages.

Quelques Pêcheurs n'établissent que deux rangs de Bouchots; celui de la côte, & celui de la basse-mer: ils suppriment le *parmi*, *D*. En ce cas, ils placent le rang du haut, *E*, un peu moins près de la côte; & celui de la mer, un peu plus loin de la laisse de basse-mer.

Enfin, suivant la disposition du lieu, & la pente de la plage, il y a des Pêcheurs qui mettent la file de Bouchots *D*, plus près ou plus éloignée de la file *E*.

La pointe des Bouchots est tronquée, & présente du côté de la mer une face quarrée, de 8 à 10 pieds de largeur, à laquelle ils ajustent 2, 3, & quelquefois 4 Bourgnes: ce qui fait une immense destruction de frai & de menuise. On devroit fermer la pointe des Bouchots par un grillage à larges mailles, qu'on ôteroit dans les saisons où le frai se porte à la côte. Il doit y avoir, de la pointe d'un Bouchot à celle d'un autre, au moins 200 brasses de distance. Et les aîles ont depuis 60 jusqu'à 100 brasses de longueur, suivant l'étendue de la plage. Les clayonages ont environ cinq pieds de haut du côté de la mer; & guere plus de 3 pieds à l'extrêmité des aîles, vers la côte.

§. 5. *Petits Parcs de Clayonage, aussi garnis d'Aîles, & qu'on nomme* Benâtres, *&c.*

La Pêcherie dont nous allons parler, conduit déja un peu aux Parcs fermés, dont nous traiterons amplement dans la suite. Elle est formée d'un petit Parc rond, *A*, *Fig.* 2, *Pl. XXIV*, qui a 8 ou 10 pieds de diametre; & dont le clayonage se termine, en *B B*, par des crochets, lesquels font chacun le commencement d'une volute. L'ouverture qui est entre-deux, a environ 3 ou 4 pieds de diametre. On ajoute aux endroits *B B*, deux grandes Aîles *C C*, qui s'étendent le plus qu'il est possible vers la côte.

La hauteur du clayonage qui forme le corps *A* du Parc est d'environ 3 pieds. Les Aîles, du côté de *B*, ont cette même élévation: mais elles diminuent de hauteur à mesure qu'elles s'approchent de la côte; en sorte qu'elles sont réduites à un pied à leur extrêmité *C*.

Il devroit y avoir au fond du corps *A*, une ouverture à laquelle on mît un filet ou un treillage, dont les mailles auroient un ou deux pouces d'ouverture en quarré, & qu'on retireroit dans les saisons de l'abondance du frai: ou au moins on y substitueroit un grillage à mailles fort ouvertes, en sorte qu'il ne pût retenir que les gros poissons. Mais il s'en faut bien que les Pêcheurs observent cette police; puisque, pour retenir le frai & les plus petits poissons, ils ajustent au fond du Parc, des Bourgnes, des Tonnelles, des Guidaux, des Verveux, qui ont les mailles si serrées que rien ne peut s'échapper: de sorte qu'on trouve souvent au fond de ces Parcs, un pied d'épaisseur de frai & de menuise, étouffés dans les immondices que le courant y a portées.

On établit ces petits Parcs ou *Benâtres*, (qu'on nomme en certains endroits, des *Ecluses*, des *Gorets* ou *Gors de bois*,) sur des plages qui n'ont que peu de largeur entre la côte & la laisse de basse-mer. Mais le corps des Parcs est établi tout près de la laisse de basse-mer: & les aîles s'étendent jusqu'à la côte.

La *Fig.* 1. de la *Pl. XXIV*, est destinée à faire voir comment on lie les unes aux autres plusieurs de ces Pêcheries, en sorte qu'elles couvrent toute une plage.

On est obligé de les abandonner durant les grandes chaleurs; parce que les Parcs se

trouvent remplis d'araignées de mer, & d'autres animaux voraces, qui éloignent de la côte preſque tout le poiſſon, & qui ſucent ou mangent ceux qui ſe trouvent enfermés dans l'enceinte d'une Pêcherie.

Dans ces temps de chaleur, il s'y amaſſe auſſi beaucoup de Varec, qui ferme les grillages, & occaſionne une grande deſtruction de poiſſons. C'eſt pourquoi il eſt très-important d'obliger alors les Pêcheurs à faire de grandes ouvertures au fond de leurs Parcs.

ARTICLE QUATRIEME.

Des Parcs Ouverts, dont l'enceinte eſt formée par des Filets; & qu'on nomme ordinairement Courtines, Venets, Tournées, *&c.*

On a vu dans le Ch. IV, la maniere de tendre des filets ſur des piquets ou perches, pour former des paliſſades droites, dont les unes ſont placées parallélement au courant, & d'autres dans une ſituation qui lui eſt perpendiculaire. Nous avons dit qu'on faiſoit ces étentes, ou avec des filets à-peu-près ſemblables à ceux des Saines; ou avec des filets comme les Manets, dans leſquels les poiſſons doivent s'emmailler; ou encore avec des filets à grandes mailles, qu'on nomme *Folles* ou *Demi-Folles*; enfin avec des Tramaux. On emploie de ces différentes eſpeces de filets pour former l'enceinte des Parcs dont nous nous propoſons de parler : & on les tend ſur des piquets ou perches, comme pour les Palis, Ravoirs, & autres Pêcheries de ce genre. La différence conſiſte en ce que pour les Etentes dont il a été queſtion dans le Chap. IV, on établit les filets ſur une ligne droite : au lieu que pour les Parcs ouverts dont il s'agit préſentement, on les tend de façon qu'ils aient une grande ouverture du côté de la laiſſe de haute-mer, & qu'ils ſe terminent à celle de baſſe-mer par un angle ou par une portion de cercle, comme les Ecluſes & les Bouchots dont il a été queſtion dans les articles précédents.

§. 1. *Des Parcs de filets anguleux, qu'on établit quelquefois en Zig-zag ſur pluſieurs lignes.*

On tend ſur les greves au bord de la mer, des filets qui forment ou des angles ou des portions de cercle : *Pl. XXV, fig.* 1 & 2. Comme ils ne différent point des Gors que nous avons repréſentés dans la *Pl. XVI, fig.* 1, nous nous contenterons de renvoyer à ce que nous en avons dit, Chap. III. Art. 3 : & nous nous bornerons à faire remarquer d'abord que dans l'Amirauté de Marennes, on place de ces Pêcheries ſur des ſables mouvants; ce qui oblige de les relever à toutes les marées; & on ſe ſert de petits bateaux pour y porter les piquets, qu'on nomme *Paux*. Cependant on les place à pied & à la main. Les Pêcheurs forment, avec leurs piquets & des filets qu'ils tendent deſſus, des angles plus ou moins ouverts, ſuivant la ſituation du terrein; expoſant à volonté la pointe au flux ou au reflux. Ils y ajuſtent des guidaux qui ont au plus 4 braſſes de longueur; & dont la pointe eſt amarrée à un piquet qu'on enfonce dans le terrein. Les aîles ont 4 ou au plus 5 pieds de hauteur au-deſſus du terrein : & ordinairement 50 ou 60 braſſes de longueur.

Quand le filet eſt tendu, & que la marée montante gagne, les Pêcheurs remontent dans leur bateau, & attendent le retour de la marée. Lorſqu'elle eſt ſuffiſamment retirée, ils relevent les filets, & arrachent les piquets, qu'ils mettent dans leur bateau avec le poiſſon qu'ils ont pris.

On appelle ces eſpeces de Courtines, *Vagabondes* ou *Variantes*; parce qu'on les change continuellement de place & de poſition. On ne peut en faire uſage pendant l'hyver, attendu que les tempêtes qui ſont fréquentes dans cette ſaiſon emporteroient les filets. Le temps le plus favorable pour cette pêche eſt quand il ſurvient une biſe fraîche de la partie du Nord, pendant les grandes chaleurs.

On tend encore une autre ſorte de petites Courtines dites *Volantes*. Les Pêcheurs embarquent dans un batelet le filet qu'ils doivent tendre, & des piquets qui ont au plus 4 pieds de longueur, y compris ce qui doit entrer dans le terrein; ils les diſpoſent ſur deux rangées qui s'écartent peu l'une de l'autre; & ils en inclinent la tête, de façon que toutes ſe rapprochent, & que le haut du filet ne ſoit élevé au-deſſus du terrein que d'un pied. La tête du filet eſt donc arrêtée à la tête des piquets, qui ſont inclinés comme nous venons de le dire; & le pied du filet eſt aſſujetti par des crochets qu'on enfonce dans le terrein : de ſorte que les deux aîles étant inclinées l'une vers l'autre, elles font une eſpece de Berceau, *Pl. XXVI, fig.* 4. Elles ſe réuniſſent pour former au fond de la courtine comme un tuyau; au bout duquel on ajuſte un guidau d'une braſſe & demie de longueur, & qui n'a ni cerceaux ni goulet

à

à son embouchure, laquelle est tenue ouverte par deux piquets enfoncés verticalement. Lorsque la marée est retirée les Pêcheurs mettent dans leur batelet les piquets, le filet, le guidau, & le poisson. On pêche toute l'année avec ces petites courtines, à moins que la mer ne soit trop agitée. On n'y prend guere que des poissons plats.

Les Pêcheurs couvrent quelquefois toute une plage avec des Parcs Angulaires, disposés en zig-zag, comme on les voit sur la *Pl. XXV*, *Fig.* 1. On en met deux, quelquefois même trois rangées les unes au-dessus des autres. Quand les poissons qui retournent à la mer, ont franchi le premier rang, *A*, ils sont arrêtés par le second *B*, ou par le troisieme *C*. Ainsi quand ces filets, qui ont ordinairement les mailles assez serrées, sont ensablés par le pied, rien ne peut s'échapper; sur-tout, si on met aux angles saillants, des Guidaux ou Verveux: & en ce cas, ils font une énorme destruction de frai & de menuise.

Il importe donc beaucoup à la conservation du poisson, de faire à ces Pêcheries les mêmes réformes que nous avons indiquées en parlant des Ecluses & des Bouchots; ne point ensabler le bas des filets qui forment les aîles; tronquer les angles saillants, pour y mettre des filets à larges mailles, qu'on ôtera dans les saisons où le frai donne à la côte.

§. 2. *Bas Parcs de Filets, ouverts & demi-Circulaires, qu'on nomme spécialement* Courtines *ou* Venets; *lesquels diffèrent peu des Muliers dont nous avons parlé dans le* Chap. IV, §. 7, *& qui sont représentés sur la* Pl. XXII, fig. 3.

On verra dans les Paragraphes suivants, des Pêcheries qui tiennent un milieu entre les Etentes & les vrais Parcs; & on sentira comment l'industrie des Pêcheurs est parvenue par dégrés à faire les Grands Parcs fermés. Les Bas Parcs dont il s'agit ici, sont de petites Pêcheries, que les riverains de la mer tendent à la basse eau.

On donne à ces différentes petites pêches, des noms particuliers sur les côtes où on les pratique; quoiqu'elles diffèrent peu entre-elles, tant par leur construction, que par les effets qu'elles produisent.

Leur but étant toujours d'arrêter les poissons qui ont suivi le cours de la marée montante, lorsqu'ils suivent la marée descendante pour retourner à la mer; il est sensible que pour se placer avantageusement, il faut tendre les filets sur les bancs de sable, au bas des côtes qui sont écores, ou dans les endroits d'où l'eau se retire avec rapidité.

Les Pêcheurs enfoncent des piquets dans le sable suivant une figure demi-circulaire, qui imite assez celle d'un fer à cheval; *Pl. XXV. Fig.* 2. Et attendu que ces Pêcheries s'établissent souvent sur des sables mouvants, on a l'attention de garnir, comme nous l'avons déja dit, le bas des piquets avec des torches de paille pour que la marée ne les entraîne point.

Les mailles des filets qu'on tend sur ces piquets, ont un, ou au plus 2 pouces en quarré. On doit tendre les filets le plus ferme qu'il est possible sur les piquets, tant par la tête que par le pied; mais de façon que le bas du filet ne touche point au sable, sur-tout durant les chaleurs; parce que c'est la saison où les poissons du premier âge remontent en plus grande quantité à la côte, & qu'il convient de leur laisser la liberté de retourner ensuite à la mer.

On prend dans ces petites Pêcheries des poissons de tout genre, même des Esturgeons: & on y arrêteroit beaucoup de poissons plats, sur-tout durant l'été, si l'on ensabloit le pied du filet. Mais comme il faut, pour la conservation du petit poisson, l'en tenir écarté de quelques pouces; on n'en prend que de gros: encore faut-il que le filet fasse une poche.

On met quelquefois plusieurs rangs de ces filets, les uns au-dessus des autres; comme nous l'avons dit de ceux en zig-zag, *Fig.* 1.

On pratique beaucoup cette façon de pêcher à Calais, pour prendre du poisson frais.

§. 3. *Usage qu'on fait des Courtines en différents Ports.*

A Saint-Michel en l'Herme, Amirauté de Poitou; ainsi que sur les côtes de Saintonge & d'Aunis; on fait des Courtines avec des filets simples qu'ils nomment *Rets Noircis*. Nous avons dit ce que c'est, dans le quatrieme Chapitre, art. 1, §. 2. Mais comme ces Pêcheurs les établissent sur les vases; il faut pour chaque tente de Courtine quatre Acons, afin de glisser sur les vases. Deux hommes, chacun dans un Acon, portent & plantent à une brasse les uns des autres les pieux ou palets, qui doivent avoir quatre pieds de longueur, non compris ce qui entre dans la vase. Les deux autres Acons *promenent*, comme ils disent, *le filet*; c'est-à-dire, qu'ils l'arrêtent haut & bas sur les piquets par un tour-mort. Les aîles ou bras de ces Pêcheries ont au plus 60 brasses de longueur. Chaque piece de filet porte 8 ou 9 brasses. Celles qui sont destinées pour le fond, ont une brasse de chûte; & celles des aîles se réduisent peu-à-peu à n'avoir qu'une demi-brasse. Chaque Pêcheur fournit une ou

deux pieces de filet.

On retire, à toutes les marées, le poiſſon qui s'eſt pris dans la Courtine; & on ne laiſſe le filet en place, qu'au plus pendant deux marées. Quelques-uns laiſſent leurs piquets ſédentaires : d'autres les changent de place à toutes les marées. Cette pêche ne vaque que pendant les mois de Novembre, Décembre & Janvier. La plupart des Courtines de la Rochelle, ſont garnies des filets nommés *Folles*. Chaque filet quand il eſt monté, a 70 braſſes de longueur & 8 pieds de chûte : on n'y met ni plomb ni liege. Les pieux ſur leſquels on les tend, ſont à 3 braſſes les uns des autres.

A l'Iſle de *Rhé*, on fait de grandes Pêcheries aux Courtines, à-peu-près ſemblables à celles qui ſont repréſentées dans la *Pl. XXV. Fig.* 1 & 2. Et quand les Pêcheurs enſablent le bas de leurs filets, & qu'ils ajoutent une manche au fond de leurs Courtines, il ſe fait une grande deſtruction de frai & de menuiſe.

A *Oleron*, l'on pêche aux Courtines pendant toute l'année; excepté quand les temps ſont trop orageux. Ces filets ont ordinairement deux ou trois cents braſſes de longueur, & une braſſe de chûte. Souvent leurs mailles n'ont qu'un pouce d'ouverture en quarré. Les Pêcheurs ajoûtent aſſez fréquemment au fond de la Courtine, une poche qu'ils nomment *Foue* ou *Folle*. Et quand la mer eſt baſſe, ſi la Courtine n'aſſeche point, ils y prennent le poiſſon avec une Naſſe, qu'ils appellent *Couperas*.

Les grandes marées, les vents qui portent à la côte, & les temps orageux, ſont favorables à cette pêche, pourvu que les filets puiſſent reſter tendus.

On prend dans ces Pêcheries, des Solles, des Plies, des Limandes, des Turbots, des Grondins, des Maquereaux, des Merlans, des Lieux, des Seches; & quelquefois des Sardines, lorſque les mailles ſont aſſez ſerrées pour les retenir.

En quelques endroits voiſins d'Oleron, comme Saint-Trojan, les Courtines n'ont que 3 pieds de haut & 80 braſſes de longueur. Elles ſont tendues depuis le mois de Mars juſqu'en Novembre : d'où il ſuit qu'elles doivent détruire beaucoup de frai.

A Marennes, la pêche aux Courtines commence au premier de Mars, & elle ſe continue juſqu'à la fin d'Octobre. Les Pêcheurs palent ou tendent leurs filets à la baſſe-eau, & ils les relevent le lendemain quand la mer eſt retirée. Ils ſe ſervent néanmoins de petits bateaux pour les tendre : & ils ajuſtent les unes au bout des autres, aſſez de pieces de filet pour faire une longueur de 100 ou 120 braſſes, lorſque le terrein le leur permet.

Les Pêcheurs Bretons de Saint-Michel en greve, du côté de Lanion, ne ſe ſervent point de bateaux : ils tendent leurs Courtines à pied ſec.

A Saint-Brieux, on nomme *Saine-à-pieux*, des Courtines circulaires qui ſont beaucoup plus fermées que ne le repréſente la *Fig.* 2 de la *Pl. XXV*; quelques-unes ont 4 pieds de hauteur; d'autres ſeulement deux. Ces Pêcheurs mettent un peu de plomb au pied de leurs filets. Mais ils ne les enſablent pas; pour laiſſer paſſer le gouémon. Ainſi ils ne détruiſent ni le frai ni la menuiſe.

Les Pêcheurs de Trouville, auprès de Quillebeuf, n'enſablent point non plus le pied de leurs Venets ou Courtines.

Sur la côte de l'Amirauté de Caen, tant à la mer qu'aux trois rivieres qui dépendent de cette côte, on prend dans les Venets ou Courtines, des Surmulets, des Barbues, des Solles, des Limandes, des Carrelets, des Eſturgeons, de petits Turbots, des Raytons, (mais point de grandes Rayes,) des Mulets, des Saumons, des Maquereaux, des Harangs, des Sardines, &c.

Dans l'Amirauté d'Abbeville, on tend en Courtine des filets de l'eſpece de ceux que nous nommons *Maners*. Ils ont 20 braſſes de longueur ſur 5 à 6 pieds de chûte. Leurs piquets s'élevent de 6 pieds au-deſſus du ſable. Les Pêcheurs n'enſablent le pied de ces filets, que quand ils ſe propoſent de prendre des poiſſons plats. Mais le but principal de cette pêche, eſt de prendre de petits Maquereaux, qui s'emmaillent.

§. 4. *Petits Parcs qui ſe terminent par un Crochet, & qu'on nomme* Parcs à l'Angloiſe.

Ces Parcs ſont préciſément comme les Palis de Picardie, que nous avons repréſentés dans la *Pl. XXII*, *Fig.* 1. On les tend de même; un bout à la mer, l'autre à la côte. Mais ils différent des Palis en ce qu'ils ſe terminent du côté de la mer par un Crochet, *Pl. XXV*, *Fig.* 3; dans lequel ſont conduits les poiſſons qui ne ſe ſont point emmaillés le long du filet, & ils y reſtent lorſque la mer ſe retire.

Dans l'Amirauté de Boulogne, on fait de pareilles Pêcheries qu'on nomme *Folles Montées ſur Piquets* ou *Piochons*. Le bout qui eſt du côté de la mer, forme un Crochet, dans lequel s'arrête la plus grande partie du poiſſon. Les pieces de ces filets ont 10 à 12 braſſes de longueur, ſur une braſſe de chûte. Dans les grandes vives-eaux, on y prend des Solles, des Plies, des Flays, & même des Rayes. Comme les mailles des Folles ſont grandes, on ne prend dans ces Pêcheries que des poiſſons aſſez gros pour être d'uſage.

Cependant on feroit bien de défendre d'enſabler le pied de ces filets, durant les ſaiſons où le frai & les poiſſons du premier âge ſont portés à la côte.

§. 5. *Des hauts Parcs à Crochets.*

On voit dans l'Amirauté de Barfleur, & en d'autres parages, des Parcs en Crochets ſimples, qui ſont principalement deſtinés à prendre des Mulets. Ils ſont formés de perches hautes de 15 à 20 pieds, *Pl. XXV, Fig.* 5, & diſpoſées de façon qu'elles forment un crochet vers la mer, comme les Parcs à l'Angloiſe. Le reſte eſt une eſpece de Chaſſe ou de Palis, qui s'étend depuis la laiſſe de haute-mer, juſqu'à la baſſe-eau; où eſt formé le Crochet, qui peut avoir 7 à 8 braſſes de pourtour. La partie qui forme la Chaſſe, a 14 ou 15 braſſes de longueur, plus ou moins, ſuivant que la mer retire.

Le filet a deux braſſes ou deux braſſes & demie de chûte. On ne l'enſable point. Ses mailles ſont plus ou moins ouvertes, ſuivant la groſſeur des poiſſons qu'on ſe propoſe de prendre: car ſi dans certaines ſaiſons les Maquereaux, les Sanſonnets, ou les Harangs, donnent à la côte; il faut proportionner les mailles à la groſſeur de ces poiſſons. Les mailles ont donc quelquefois 11 lignes d'ouverture en quarré; d'autres fois, 18 ou même 24, afin que le poiſſon puiſſe s'emmailler. Quelquefois, pour prendre des poiſſons de différentes groſſeurs, on garnit le crochet où ſe raſſemble la plus grande partie du poiſſon, avec un filet en tramail.

Quand le pied de ces filets n'eſt point enſablé, ces Pêcheries ne font aucun tort à la multiplication du poiſſon.

§. 6. *Des Parcs à* Grande Tournée.

On voit que peu-à-peu l'induſtrie des Pêcheurs les a conduit à former de grands Parcs fermés. Ceux dont nous allons parler en différeroient peu, ſi l'on y ajoutoit une Chaſſe.

Ces Pêcheries, qu'on voit entr'autres ſur les côtes de Picardie confinantes au Comté d'Eu, reſſemblent aſſez aux Courtines Cintrées dont nous avons parlé au Paragraphe 2. Elles en différent en ce que les deux extrêmités du filet ſont contournées en volute vers la côte; comme nous l'avons repréſenté *Pl. XXV. Fig.* 4.

Il y a eu de ces Parcs qui avoient juſqu'à 120, même 150 braſſes de circuit. Comme ces grandes Pêcheries occupoient toute la côte, les Pêcheurs riverains expoſerent qu'il ne leur reſtoit point de place pour faire leur métier; & ayant fait droit ſur leurs repréſentations, on a fixé à 100 braſſes la longueur de ces filets. Pour ce qui eſt de la chûte, les Pêcheurs ſont les maîtres de la faire comme ils le jugent à propos. C'eſt pourquoi quelques-uns ne leur donnent que 4 pieds; & d'autres, juſqu'à 18. On les tient toujours plus élevés au fond, qui eſt du côté de la mer, que vers les volutes, qui ſe prolongent ſur la côte.

On met les piquets à 7 ou 8 pieds les uns des autres; & ils doivent entrer de 18 pouces ou deux pieds dans le ſable.

Quand les filets ont beaucoup de chûte, on a coutume d'affermir les perches par des piquets plus courts, qui forment comme des arcs-boutants; & les perches ſont un peu inclinées par le haut vers la mer, pour qu'elles réſiſtent mieux à la lame qui précede la marée montante. On amare la tête des filets ſur le haut des perches, & le pied ſur les petits piquets; afin que le filet faſſe la poche ou *Follée*.

Quand les Harangs donnent abondamment à la côte, les Pêcheurs n'ont pas quelquefois aſſez de temps d'une marée à l'autre, pour emporter tout leur poiſſon, quoiqu'ils y emploient des chevaux & des charettes.

On doit laiſſer 5 à 6 pouces d'intervalle entre le bas du filet & le terrein. Mais l'avidité des Pêcheurs les engage à l'enſabler. Pour cela ils font un ſillon autour de l'endroit où ils tendent; & y mettent le pied du filet, puis le chargent avec le ſable qu'ils ont tiré du ſillon. Alors leur filet tamiſe, pour ainſi dire, l'eau de la mer, & retient tout le poiſſon qui voudroit ſuivre le cours de la marée; d'autant que le filet étant tenu lâche pour qu'il forme une poche, ſes mailles s'allongent, & elles deviennent ſi ſerrées que les poiſſons du premier âge, ne peuvent paſſer au travers. Auſſi trouve-t-on ſouvent durant l'Eté dans les Parcs, un pied d'épaiſſeur de frai & de menuiſe, qui eſt entiérement perdu. Il eſt ſenſible qu'alors ces Pêcheries ſont très-deſtructives: ce qui n'arriveroit pas ſi les Pêcheurs laiſſoient 3 ou 4 pouces de diſtance entre le filet & le terrein.

§. 7. *Hauts & Bas Parcs à Tournées, qu'on tend de haute-mer, comme les Palets dont nous avons parlé ci-devant.*

Les Pêcheurs de Saint-Vallery vont dans leurs gobelettes, à la fin du juſan, entre les bancs qui ſont à l'embouchure de la Somme, établir avec des piquets de 3 à 4 pieds de hauteur, une grande enceinte en forme de fer à cheval. Aux deux bouts qui répondent à la côte, ſont des retours ou crochets, qui ont environ une braſſe & demie de diametre.

Entre ces crochets & le corps du Parc, eſt un paſſage qui n'a que 15 ou 18 pouces de largeur, par lequel le poiſſon entre dans une eſpece de Tour ronde ou quarrée, formée par les contours des crochets. Quand le poiſſon y eſt entré, il nage en tournant continuellement: & rarement ſort-il par où il étoit entré. On garnit les crochets avec des filets pareils à ceux des autres bas Parcs. Il en faut pour chacun une longueur d'environ 30 braſſes. Pour former le corps du Parc, on plante dans le terrein des perches de 14 à 15 pieds de haut, qui s'étendent par intervalle d'un crochet à l'autre; y ayant alternativement de longues perches, & des piquets aſſez courts, ainſi qu'on le voit dans la *Pl. XXVI*, *Fig.* 1. On fait en ſorte que ces grandes perches s'inclinent un peu du côté de l'intérieur du Parc; & on y tend des filets qui ont environ 3 braſſes de hauteur. Mais les Pêcheurs ne tendent pas les grands filets, de mer-baſſe; ils en arrêtent ſeulement le pied ſur le bas des longues perches. Ainſi ces filets ſont pliés en paquet au bas des perches; & on les couvre d'un peu de ſable, comme nous l'avons dit en parlant des Palets (Voyez la *Pl. XXII*, *Fig.* 2,), afin qu'à la marée montante, les poiſſons plats en ſuivent le cours ſans rien trouver qui les arrête. La tête de ces filets eſt garnie de flottes de liege: & on a amaré au haut de chaque perche une petite poulie, où eſt paſſée une ligne frappée ſur la corde qui porte les flottes.

Les Pêcheurs forment donc ainſi l'enceinte de leur Parc, en mettant alternativement des rets de bas Parcs, qu'ils tendent à demeure ſur des piquets courts; & des *Jets* des hauts Parcs, qui reſtent au pied des perches juſqu'à ce que la marée ſoit entiérement montée: obſervant que les deux bouts de la Pêcherie qui ſont contournés, finiſſent par des rets de bas Parcs, montés ſur leurs petits piquets. On a de plus, l'attention de mettre les perches & les poulies des hauts Parcs, dans les baſſures & les petits courants qui ſe rencontrent entre les bancs.

Il eſt bon de remarquer, pour concevoir l'avantage de ces Pêcheries, que durant le temps où toutes les parties qui ſeront garnies de hauts filets ſont abaiſſées, ces parties permettent aux poiſſons plats de ſuivre le cours de la marée, comme s'il n'y avoit point de Pêcherie; & les parties où ſont les filets de bas Parcs étant peu élevées, la marée les recouvre bientôt, en ſorte que les poiſſons ronds peuvent paſſer par-deſſus.

Les Pêcheurs qui ſont dans leurs gobelettes hâlent, au coup de la pleine mer, ſur les lignes qui répondent aux filets de hauts Parcs; ils les dégagent du peu de ſable qui les recouvre; & ils ſoulevent la tête de ces filets juſqu'au niveau de l'eau de la pleine mer; puis ils les amarent à la tête des perches: & avec le ſecours des flottes de liege, les filets de hauts Parcs ſe trouvent tendus juſqu'à ce que la mer ſe ſoit entiérement retirée.

Ces Pêcheries ſont deſtinées à arrêter le poiſſon qui ſuit le retour de la marée. C'eſt ce qui eſt ſenſible, quand on fait attention à la diſpoſition du corps du Parc, & à celle des crochets qui le terminent. S'il s'engage quelque poiſſon dans les volutes, il en ſort difficilement.

A mer baſſe, on va prendre les poiſſons, qui ſe trouvent principalement dans les crochets. Ce ſont pour l'ordinaire des poiſſons plats. On en trouve auſſi quelques-autres qui ſe ſont emmaillés dans les filets de hauts Parcs.

J'avoue qu'il paroîtroit mieux de garnir tout le fond, avec des manets de hauts Parcs, & de ne laiſſer en bas Parcs que les crochets, qu'il ſeroit difficile & preſque impoſſible de tendre de haute-mer.

§. 8. *Petits Parcs tournés, qu'on nomme* Palicots *à la Tête de Buch.*

Le terme de *Palicot* nous paroît être ici un diminutif de *Palot* ou Piquet. Quand les Pêcheurs apperçoivent ſur le ſable ou ſur la vaſe dans les chenaux, certaines traces que les poiſſons laiſſent dans les endroits qu'ils fréquentent, ils y tendent des filets ſur des piquets, comme pour les bas Parcs: & s'ils n'ont pas d'élévation ou de roche ſur leſquelles ils puiſſent appuyer les extrêmités de leur filet, ils forment à chaque bout du filet une volute à-peu-près ſemblable à celles qu'on voit au bout du filet, *Pl. XXVI. Fig.* 1. Le poiſſon une fois engagé dans ce labyrinthe, y reſte juſqu'à ce que la mer ſoit retirée. On prend ainſi des poiſſons de toutes les eſpeces.

§. 9. *Pêcherie peu différente de la précédente, & qu'on appelle* Chila *en Corſe.*

Nous trouvons dans un Mémoire de Corſe, qu'on fait avec des pieux plantés tout près les uns des autres un labyrinthe en ſpirale; & que pour prendre les poiſſons qui s'y ſont engagés, ils ſe ſervent d'un harpon qu'ils nomment *Foſcina.* On prend de toutes ſortes de poiſſons dans ces Pêcheries, & particuliérement des Solles.

§. 10. *Petits hauts Parcs pour prendre des Maquereaux.*

Dans l'Amirauté de Quimper, & en pluſieurs autres endroits, les Pêcheurs tendent des perches entre les rochers en forme circulaire, *Pl. XXVI*, *Fig.* 2. Ils amarent des tramaux

tramaux sur la tête de ces perches, en sorte qu'à la pleine mer, le haut du filet soit à fleur d'eau. Mais il s'en faut beaucoup que le pied touche au terrein : & pour cette raison, l'on ne prend dans ces Pêcheries que les poissons ronds, qui s'emmaillent ; jamais ceux qui ne quittent point le fond.

L'ouverture de ces Parcs doit être du côté de la terre.

On emploie à cette Pêche, des tramaux qui ont leurs mailles de trois grandeurs différentes, suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre. Aux uns les mailles des hamaux ont 7 pouces 7 lignes d'ouverture en quarré ; d'autres ont 7 pouces 6 lignes ; & les plus serrées ont 7 pouces 4 lignes. Les mailles de la flue sont aussi de trois grandeurs différentes : les plus larges sont de 19 lignes en quarré ; les moyennes, de 18 lignes ; & les plus serrées, de 17. On emploie à volonté l'un ou l'autre de ces filets. Et comme ce sont des Tramaux, la précision de l'ouverture des mailles n'est pas aussi importante que quand les filets sont des nappes simples.

Article cinquieme.

Des Parcs Fermés.

Nous croyons avoir suffisamment expliqué la construction des Parcs Ouverts, & exposé dans un assez grand détail l'usage de ces différentes Pêcheries, pour faire appercevoir que les unes & les autres peuvent être employées utilement suivant la position des côtes, l'étendue plus ou moins grande des plages, l'élévation des marées, l'espece de poisson qu'on se propose de prendre ; circonstances qui doivent déterminer sur le choix. Nous avons encore fait remarquer que l'industrie des Pêcheurs les a conduit par dégrés à perfectionner leur Art. Elle les a ainsi amené à faire les grands Parcs Fermés, dont nous nous proposons de parler présentement : quoiqu'à dire vrai, ils ne different pas essentiellement des Parcs ouverts ; puisque, de quelque façon que l'on considere ces sortes de Pêcheries, on doit les regarder comme de grands Gors, propres à arrêter les poissons qui veulent regagner la grande eau au retour de la marée. Néanmoins la construction des grands Parcs fermés mérite bien l'attention de ceux qui désirent connoître où peut aller l'industrie des Pêcheurs.

Comme on a beaucoup varié la forme & la construction de ces Parcs, l'examen détaillé que nous nous proposons d'en faire ici, fournira la matiere de plusieurs paragraphes qui présenteront des choses intéressantes.

§. 1. *Idée générale des Parcs fermés.*

Il faut considérer dans les Parcs fermés les plus simples, le corps du Parc, *A*, *Pl. XXVII*, *Fig.* 1, qui n'a qu'une entrée *D* assez étroite ; & au fond, que les Pêcheurs nomment *l'accul*, une ouverture *E*, pour la décharge de l'eau de la mer qui est entrée dans la capacité *A B*. On place cette partie du Parc, le plus près qu'il est possible de la laisse de basse-mer. Cependant comme il est avantageux que le parc se vuide à presque toutes les marées, on ne doit pas prendre pour la laisse de basse-mer, celle des grandes vives-eaux ; le Parc seroit trop fréquemment noyé.

L'entrée *D* du Parc étant assez étroite, il y entreroit peu de poisson, si l'on n'avoit pas imaginé un moyen ingénieux pour le déterminer à prendre cette route.

Nous avons dit qu'on pratiquoit souvent aux Parcs ouverts, des aîles fort étendues, qui conduisent le poisson dans le corps de ces Parcs ; comme on peut le voir *Pl. XXIV*, *Fig.* 1 & 2. On ne fait point usage de ces grands entonnoirs pour les Parcs fermés : on se contente d'établir vis-à-vis de l'embouchure une Cloison ou Palis simple *C D*, *Pl. XXVII*, *Fig.* 1. Le poisson qui rencontre ce Palis, le suit, le côtoie, & entre dans le Parc. C'est cette espece de Cloison que les Pêcheurs parquiers nomment *Cache*, par corruption de *Chasse*. On joint donc l'entrée du Parc avec la côte par la Chasse *C D*. Tous les poissons qui rangent la côte, soit qu'ils viennent du côté de *H*, ou du côté de *I*, rencontrent la Chasse qui s'oppose à leur passage ; ils la côtoient, se portant vers *G* pour gagner la grande eau, & entrent dans le Parc : qui ayant 10 à 12 toises de diametre, forme une nappe d'eau assez étendue, où le poisson se trouvant à l'aise, il ne cherche point à sortir par où il est entré. Il nage donc de tous côtés : & la partie *D* de l'entrée asséchant la premiere, le poisson se porte vers *E*, où il trouve encore de l'eau. Et quand la mer est tout-à-fait basse, il demeure en la possession du Pêcheur.

L'enceinte des Parcs & leur Chasse sont quelquefois uniquement formés par des filets qu'on tend sur des Perches, comme on le voit aux figures 3 & 4, *Pl. XXVII*. A d'autres Parcs, tels que ceux des figures 1 & 2, *Pl. XXVIII*, le pied est composé de clayonage & de pierres seches ; & le haut est garni de filets qui ne sont pas toujours de la même espece : ce sont quelquefois des saines ; d'au

tres fois, des folles, ou des manets, ou des ramaux.

Il y a des Parcs plus compoſés les uns que les autres : on en fait qui n'ont qu'une tournée, tour, ou chambre ; comme ceux repréſentés par les *Fig.* 1, 3 & 4, *Pl. XXVII* : d'autres en ont deux, trois & quatre, *Pl. XXVIII*. Ce n'eſt pas tout : tantôt les Chaſſes communiquent d'une tour à une autre, *Fig.* 1, *Pl. XXVIII* ; ou bien, chaque tour a une Chaſſe qui lui eſt particuliere, s'étendant depuis la côte juſqu'à cette tour, *Pl. XXVIII*, *Fig.* 2.

Enfin à beaucoup de Parcs la décharge n'eſt fermée que par une grille de fer ou de bois : & on ajoûte à quelques-uns un Guideau ou un Verveux ; ce qui leur fait donner le nom de *Parcs à fond de Verveux*.

Nous allons faire connoître l'uſage des Chaſſes, en décrivant une petite Pêcherie qui ne ſe pratique guere que dans des étangs aſſez poiſſonneux.

§. 2. *Verveux précédé d'une Chaſſe.*

On tend des Verveux dans des étangs, comme nous l'avons dit dans le troiſieme Chapitre. Nous avons fait remarquer qu'on y ajoute ſouvent des Aîles, pour déterminer le poiſſon à entrer dans le filet : & quand ces Aîles ſont fort longues, il en réſulte un Gor. Mais il y a des Pêcheurs qui ſe contentent de mettre vis-à-vis de l'embouchure du Verveux *E*, *Pl. XXVII*, *Fig.* 5, une Chaſſe *A B*, qui en partage l'embouchure en deux parties : de quelque côté que vienne le poiſſon, ſitôt qu'il rencontre la Chaſſe qui s'oppoſe à ſon paſſage, il la ſuit ; & continuant ſon chemin, il entre dans le Verveux. Voilà l'effet que produiſent les Chaſſes des plus grands Parcs.

§. 3. *Des petits Parcs qu'on nomme* Cloſets.

Nous avons déja fait obſerver qu'on n'eſt parvenu que peu-à-peu, à faire les grands Parcs fermés dont nous venons de donner une idée. D'abord on a formé au bout des filets, des crochets ou volutes, qui retenoient mieux le poiſſon que les ſimples palis. Mais en augmentant ce crochet au point de le fermer preſqu'entiérement, on a été conduit à faire de petits Parcs qui ont donné l'idée des grands.

On voit dans l'Amirauté de Saint-Brieuc, de hauts petits Parcs, qu'ils nomment *Cahoſſets* ou *Cloſets*, *Pl. XXVI*, *Fig.* 3. Ces Parcs ſont formés d'un ſeul filet *A B C D*, tendu ſur des perches de 7 à 8 pieds de hauteur. La partie *A B*, qui eſt droite, forme une Chaſſe ; & la partie *C D*, une chambre ronde ou quarrée, par la diſpoſition du crochet ou de la tournée, qui eſt le corps du Parc. Une douzaine de perches ſuffiſent pour faire ces petites Pêcheries : dans leſquelles on prend des Bars, des Mulets, des Lieux, des Colins, des Vieilles ; & divers autres poiſſons, tant paſſagers que ſaxatiles, lorſqu'on tend ces filets entre des roches.

Le temps le plus favorable pour tirer parti de ces Pêcheries, eſt quand il regne un vent de Sud.

§. 4. *Des grands Parcs fermés, garnis entiérement de filets comme le précédent.*

Sur les belles plages où la lame n'a pas beaucoup de force, & dans les belles ſaiſons, on fait de grands Parcs, *Pl. XXVII*, *Fig.* 4, qu'on garnit entiérement de filets qui ſont de la nature des ſaines, quand on ſe propoſe de prendre de toute ſorte de poiſſons : & alors on ne les tient pas fort élevés. Mais lorſque les poiſſons de paſſage donnent à la côte, on garnit ces Parcs avec des manets, dont la grandeur des mailles eſt proportionnée à la groſſeur des poiſſons qu'on veut prendre ; & on tient les perches aſſez élevées. Nous ſupprimons quantité de détails qui ſe trouveront lorſque nous parlerons des Parcs dont le pied eſt de Clayonnage.

§. 5. *Parcs garnis des filets qu'on nomme Folles.*

Cette Pêcherie ne differe de celle dont nous venons de parler, que par la diſpoſition du filet, & par le calibre des mailles du filet, qui ſont toujours très-grandes.

Ces Parcs, plus que tous les autres, doivent être établis à des endroits où la mer retire avec beaucoup de rapidité : *Pl. XXVII*, *Fig.* 3. On fait donc au pied des bancs de ſable une enceinte de perches *C D*, qui ont au moins 5 pieds de haut ; & on place ſur le banc quelques perches & un filet pour former la Chaſſe *A B*, qui aboutit au milieu de l'embouchure de l'enceinte en *B*. On la prolonge plus ou moins vers la côte, ſuivant l'emplacement dont on peut diſpoſer.

Le filet étant une Folle, il doit être tendu de façon qu'il faſſe une poche. On ne prend dans ces Parcs que de gros poiſſons plats ; les ronds ne pouvant être arrêtés par ce filet, dont les mailles ſont très-grandes, & ont quelquefois plus de 6 pouces en quarré. Pour cette raiſon, il ſeroit inutile de faire ces Parcs fort hauts, les poiſſons plats ne quittant point le fond. On doit auſſi n'établir ces Parcs que ſur les fonds doux, de ſable ou de vaſe ; les poiſſons plats ne ſe tenant guere ſur les fonds de roche. Enfin cette pêche eſt principalement avantageuſe dans

les grandes marées. Quelques Pêcheurs parquiers, pour prendre des poiſſons ronds, ajoutent, comme nous le dirons dans la ſuite, des Chauſſes ou Verveux, à la décharge de leurs Parcs.

§. 6. *Parcs garnis de filets nommés* Demi-Folles.

Nous avons déja dit que ces filets ne différent des Folles qu'en ce que leurs mailles n'ont que deux à trois pouces d'ouverture en quarré; au lieu que celles des Folles en ont 5, 6 & 7. Ces filets que nous nommons *Demi-Folles*, ſont ſemblables à ceux que les Pêcheurs Cauchois nomment *Leſques*, les Picards & Flamands *Cibaudieres*, *Mailles Royales*, enfin *Rieux*, parce qu'ils ſervent à prendre des Rayes. Les Normands les appellent *Anſinnes*, parce qu'ils les tendent dans des anſes : ce ſont ces mêmes filets qu'on nomme *Entours* lorſqu'on les tend autour des roches, comme on le voit, *Pl. XXIX*, *Fig.* 1. Au reſte, pour les Parcs dont il s'agit, on monte ces filets comme ils ſont repréſentés, *Pl. XXVII*, *Fig.* 4, ſur des perches de 4 à 5 pieds de longueur.

§. 7. *Des Parcs formés de Clayes & de Filets.*

Pour faire ces Parcs, que nous avons repréſentés *Pl. XXVIII*, on enfonce dans un terrein ſolide des pieux éloignés les uns des autres de 15 à 18 pouces, ſe conformant au contour qu'on ſe propoſe de donner au Parc, ou au tracé qui eſt repréſenté dans la *Pl. XXVII*, *Fig.* 1. On entrelace dans ces pieux des branches flexibles, pour former un clayonnage, qu'on voit repréſenté en *B C*, *Fig.* 2; auquel on donne trois pieds & demi, ou quatre pieds d'élévation. La partie moins haute, qui s'étend depuis *C* juſqu'à *G*, eſt pour la Chaſſe : & depuis *G* juſqu'à *E*, c'eſt le corps du Parc.

Le diametre *A B*, *Fig.* 1, du corps du Parc, eſt quelquefois de 5 braſſes; d'autres fois de ſept. Son entrée *G G*, a deux ou au plus 3 pieds de largeur.

Il doit y avoir, comme nous l'avons dit, à l'accul ou au fond du Parc qui regarde la mer, une ouverture *E*, qui ſert à égoutter l'eau. Elle doit avoir 4 à 5 pieds de largeur, & être fermée par une grille de fer ou de bois, aſſez à claire-voie pour laiſſer échapper le frai & la menuiſe : ce grillage ſeroit inutile ſi l'on n'avoit pas l'attention de le nettoyer à toutes les marées, pour que le paſſage reſte libre.

Autour de cette enceinte de clayes, qui eſt repreſentée en *A*, *Pl. XXVIII*, *Fig.* 1, ſont placées des perches en dehors, comme on le voit en *P Q*, *Pl. XXVIII*, *Fig.* 2. Elles doivent être enfoncées de 18 à 20 pouces dans le terrein, l'excéder de 20 à 22 pieds, & être placées à environ une braſſe les unes des autres. Enfin il faut qu'elles ſoyent menues & pliantes par en haut. Car pour attacher le filet à l'extrêmité de ces perches, un Pêcheur ſaiſit avec un crochet de bois le haut d'une perche, il la fait plier, & un autre y attache le filet au moyen d'un tourmort. Le bas du filet s'arrête au clayonnage, au moyen d'une cheville.

La Chaſſe *D C*, *Pl. XXVII*, *Fig.* 1, s'étend depuis l'entrée *G* du Parc, ou plutôt depuis *D*, juſqu'à la laiſſe de pleine-mer.

Les clayonnages ſubſiſtent toujours en place, comme on le voit en *E*, *Pl. XXVIII*, *Fig.* 1. Il n'en eſt pas de même du reſte : les Pêcheurs ôtent les filets & les perches quand ils prévoyent des gros temps; ſans quoi le tout ſeroit rompu & emporté à la mer.

Quelques-uns, mais cela eſt rare, garniſſent le pied de leurs Parcs avec des planches d'orme poſées de champ, & retenues par des piquets.

On voit de ces Pêcheries en beaucoup d'endroits; mais particuliérement dans l'Amirauté du Bourg-d'Ault, & depuis le Tréport juſqu'à l'embouchure de la Seine. On les y nomme quelquefois *Perchiers* ou *Perquiers*; les filets dont on les garnit, ſont aſſez ſouvent du moule des faines.

§. 8. *Des Parcs à doubles rangs de Clayonnage.*

Quand les Parcs ſont fort expoſés à la lame, il faut faire les Clayonnages aſſez forts pour qu'ils puiſſent y réſiſter. On le pourroit en employant de forts piquets, & les enfonçant dans le terrein à grands coups de maſſe. Mais les Pêcheurs ont coutume de faire le corps du Parc avec un double rang de clayonnages, éloignés l'un de l'autre de 18 à 20 pouces : & on remplit l'entre-deux avec de groſſes pierres. On les met ainſi en état de réſiſter aux flots. Quelques-uns ſe contentent, avec raiſon, de doubler ainſi le clayonnage à l'accul du Parc; qui étant du côté de la mer, eſt le plus expoſé aux efforts de la lame. Quand ces ſortes de clayonnages ſont bien faits, ils durent deux ou trois ans, ſans avoir beſoin d'être réparés; mais les perches ne peuvent durer qu'une année. A l'égard des Chaſſes, leur clayonnage eſt toujours ſimple.

Comme l'eau ne peut s'échapper au travers de ces clayonnages, ces Parcs détruiſent beaucoup de frai & de menuiſe. C'eſt pourquoi on doit obliger les Pêcheurs parquiers de tenir le clayonnage fort bas, comme ſeulement de quelques pouces au-deſſus du terrein; ce qui eſt ſuffiſant pour

attacher le pied des filets. Il faut encore exiger qu'ils aient une grande ouverture à l'accul de leur Parc ; qu'ils ne la ferment qu'avec des grilles qui soient à claire-voie ; & qu'ils les nettoient fréquemment.

§. 9. *Des Parcs à plusieurs Tournées.*

Quand la mer découvre beaucoup, & qu'on peut disposer d'une grande plage, on en profite pour y établir plusieurs tournées, quelquefois jusqu'à quatre, comme on le voit, *Pl. XXVIII*, *Fig.* 1.

Quand les tournées sont établies sur une même ligne qui tend de la côte à la mer, comme dans la *Pl. XXVIII*, *Fig.* 1 ; pour que les corps des Parcs ne se nuisent point mutuellement, il faut que les Chasses *D K L*, &c. qui s'étendent d'une tournée à une autre, ayent 20 à 30 brasses de longueur : ce qui établit la distance qu'il doit y avoir d'une tournée à une autre, *A B M N*. Mais on voit de ces Chasses qui n'ont que deux ou trois brasses de longueur.

On peut mettre le corps des Parcs ou les tournées sur des lignes différentes, comme on le voit à la *Fig.* 2, *Pl. XXVIII* ; mais pour lors ils doivent être éloignés les uns des autres, au moins de 80 ou 100 brasses : & chaque corps de Parc a sa Chasse particuliere, qui s'étend depuis le Parc jusqu'à la laisse de haute-mer, comme on le voit à la *Fig.* 2.

Il est sensible que quand les corps de Parcs sont sur une même ligne, les Chasses ne s'étendent que d'une tournée à une autre. Celle qui est marquée *D*, dans la *Fig.* 1, s'étend depuis la laisse de haute-mer, jusqu'au Parc *A* : celle du Parc *B* ne s'étend que depuis l'accul du Parc *A*, jusqu'à l'entrée du Parc *B* : la Chasse *K* ne s'étend que depuis l'accul du Parc *B*, jusqu'à l'entrée du Parc *M*. Il en est de même pour la Chasse qui aboutit au Parc *N*.

Chaque corps de Parc a sa décharge qui lui est propre ; & l'eau qui sort d'une tournée, n'entre pas dans une autre.

A l'égard de la *Fig.* 2, où les Parcs ne sont pas sur une même ligne ; la Chasse *O*, qui appartient au Parc *P*, s'étend depuis la côte jusqu'à ce Parc. Et de même la Chasse *Q* s'étend depuis la côte jusqu'à l'entrée du Parc *K*.

Il y a des Pêcheurs parquiers, qui jouissant de plusieurs Parcs sur une même ligne, font autant de Chasses différentes qu'ils ont de tournées ; afin de pouvoir, comme ils disent, *Chasser* seulement celle qu'il leur plaît, suivant qu'ils trouvent le temps & la marée convenables : ne chassant que rarement toutes les tournées à la fois. Car les Parcs, comme *A B*, *Fig.* 1, qui sont les plus près de la côte, & qu'on nomme pour cette raison *Parcs de Terre*, peuvent tendre à toutes les marées. Mais ceux qui sont vers l'eau, comme *M N*, ne peuvent servir que quand la marée retire beaucoup ; comme dans les grandes vives-eaux : parce qu'ils restent noyés dans les mortes-eaux. D'ailleurs, attendu qu'ils sont les plus exposés à la fureur de la lame, on n'ose pas les tendre pour peu que la mer soit grosse.

§. 10. *Des petites Pêcheries qu'on nomme* Parcs Couverts, Carosses *&* Perd-Temps.

Il nous reste à dire un mot d'une petite Pêcherie qu'on pratique rarement, & que quelques-uns ont nommée *Perd-Temps*, parce qu'elle n'est pas ordinairement fort avantageuse. On lui donne les noms de *Parc Couvert* ou *Carosse*, parce que le dessus & les côtés sont couverts de filets.

C'est un diminutif des Parcs de clayonnages & de filets. Ces Parcs sont donc formés en rond, comme la plupart des autres Parcs. Leurs piquets ne s'élevent au-dessus du terrein que de 4 pieds ; & le pourtour de leur enceinte n'est que de 7 à 8 brasses. Le filet qui doit couvrir ces petits Parcs étant lacé avec celui qui en garnit le tour, on ne peut tendre celui-ci qu'en tendant aussi celui de dessus ; qui forme alors comme la peau d'un Tambour.

Ces Parcs ont une Chasse comme les autres ; mais elle est peu élevée.

On donne ordinairement aux mailles 2 pouces d'ouverture en quarré.

Ces Pêcheries n'exigent pas de grands frais pour leur établissement. Et quoiqu'elles soient fort basses, on ne craint pas que le poisson s'échappe lorsqu'elles sont entiérement recouvertes d'eau. C'est à quoi se réduit leur avantage. Au reste, il n'y a que les gros temps qui empêchent de les tendre.

§. 11. *Parcs à Fond de Verveux.*

Il est sensible qu'on pourroit ajuster à la décharge de tous les Parcs un Verveux ou un Guideau, au lieu du grillage qu'on a coutume d'y mettre. Mais il seroit à désirer qu'on n'y mît jamais de ces poches, dans lesquelles le poisson s'entasse & s'étouffe pêle-mêle avec des immondices, de la menuise, & du frai. Néanmoins les Pêcheurs parquiers qui font usage des folles & demi-folles, ne pouvant à cause de la grandeur des mailles, retenir que des poissons plats ; lorsqu'ils veulent prendre des poissons ronds, ils substituent aux grillages de fer ou de bois qu'on met à la décharge des Parcs, des Manches de 2 brasses ou 2 & demie de longueur ; qui sont tenues ouvertes par plusieurs cercles de bois. A cela près, ces Parcs ne différent point de

de ceux que nous avons représentés, *Pl. XXVII, Fig.* 4. Ils ont de même, *Pl. XXIX*, une Chaſſe, une Tournée, & ſont formés de perches qui ont 10 à 12 pieds d'élévation au-deſſus du terrein; au haut deſquelles on amare la tête du filet; & le pied eſt retenu par des crochets de bois qu'on enfonce dans le terrein. Mais pour retenir le poiſſon qui pourroit s'échapper au travers des grandes mailles des Folles, les Pêcheurs ajuſtent un Verveux à la décharge, comme on le voit dans la fig. 2 de la Planche XXIX: & ils le tiennent en état au moyen d'un piquet *a*, qu'ils enfoncent dans le ſable.

Comme les mailles de ces Verveux ſont ſerrées, ils retiennent beaucoup de menuiſe & de frai. Ainſi il ſeroit beaucoup mieux que les Pêcheurs parquiers employaſſent pour garnir leurs Parcs, des Tramaux, qui retiendroient les poiſſons ronds, que d'avoir recours à des Verveux, qui font une énorme deſtruction de frai.

ARTICLE SIXIEME.

Sorte de Parc qu'on établit en pleine-eau en Provence, ainſi qu'en Languedoc.

COMME il n'y a point de flux & reflux ſenſible & réglé dans la Méditerranée, on ne peut pas établir ſur ſes bords les Pêcheries à baſſe-eau dont nous venons de parler. Mais les Pêcheurs ſavent profiter de l'inclination de pluſieurs poiſſons, qui réguliérement dans certaines ſaiſons, paſſent de la mer dans les étangs; & dans d'autres quittent les étangs pour gagner la mer. Nous avons dit comment on en prend beaucoup à leur retour dans les grandes Pêcheries nommées *Bourdigues*, dont nous avons donné la deſcription.

Mais les lieux propres à établir ces Pêcheries ne ſont pas communs: & les Pêcheurs de la Méditerranée ont eu l'induſtrie d'y ſuppléer. Car ayant remarqué qu'il y a des ſaiſons où les poiſſons ſe plaiſent à ranger la côte & à ſe raſſembler dans certaines anſes, ils ont imaginé de tendre dans ces endroits des eſpeces de Parcs qu'ils établiſſent dans l'eau même.

§. 1. *Des Paradieres.*

COMME nous n'avions que des connoiſſances vagues ſur ces Pêcheries, nous nous ſommes adreſſés pour acquérir celles qui nous manquoient, à M. de la Croix, Commiſſaire des Claſſes au Martigue; qui a bien voulu joindre aux éclairciſſements que nous deſirions ſur cette façon de pêcher, les plans & profils d'une des paradieres qu'on tend tous les ans dans l'étang de Berre, tels qu'on les voit ſur la *Pl. XXIX*, *Fig.* 3. On trouvera dans la deſcription que nous allons en donner, les dimenſions ordinaires des différentes parties qui forment une Paradiere.

Pour prendre une idée générale de cette Pêcherie, qui eſt repréſentée d'une façon très-ſenſible ſur le plan qu'en a fait M. de la Croix, il faut ſe repréſenter une Tour de Parc *G F H*, *Fig.* 3, dont l'embouchure *N N*, eſt précédée par une Chaſſe *M A A*, &c, qui la diviſe en deux; de ſorte que les poiſſons qui ſuivent la Chaſſe, peuvent entrer dans la Tour par ſes deux côtés *N N*.

Au fond de cette tour ſont pluſieurs filets en forme de Verveux *C D*, qui ſe terminent par une manche *E*, dans laquelle les poiſſons entrent, & où les Pêcheurs les prennent.

Développons maintenant ces idées générales. *A A* &c, *Pl. XXIX*, *Fig.* 3, eſt la Chaſſe de la paradiere: les Provençaux la nomment *la Paroi*, c'eſt-à-dire, *Muraille*. Elle eſt formée par un filet de fil de chanvre retord en quatre: & ſes mailles ſont de 13 au pan.

Ce filet eſt bordé haut & bas par une forte lignette dite *Baudeau*, d'environ deux pouces de circonférence; la plupart ſont d'Auffe. Le filet n'eſt pas attaché au Baudeau, maille par maille; de 3 en 3 mailles, il y en a une qui n'y eſt point attachée; ce qui fait que le vent & les courants font faire bourſe au filet, ou d'un côté ou d'un autre ſuivant la direction de la force qui agit ſur lui: & par cette bourſe, il ferme preſque toujours une des entrées *N* de la tour. Les Pêcheurs prétendent que quand le filet ne fait pas cette bourſe, il arrive aſſez ſouvent que le poiſſon qui s'eſt introduit par une des entrées, ſort par l'autre, qui n'en eſt ſéparée que par un piquet.

Les Piquets qui portent le filet, ſe nomment *Paux de Meſure*. Ils ſont éloignés les uns des autres, de deux braſſes: & il y en a ordinairement ſix. Comme on enfonce ces piquets dans la vaſe, ils ſont étayés chacun par deux autres, nommés *Freres*, qui ſont placés du côté où le fort vent pourroit renverſer la paroi.

La *Tour*, dont l'intérieur eſt déſigné par les lettres *B M B*, eſt formée par les piquets *G F H*, qui ont chacun leur étai ou Frere; & ſur leſquels on tend un filet ſemblable à celui de la paroi. Les piquets *G G*, ſe nomment *Portiers*; ceux *F F*, *Calins*; & ceux *H H*, *Eſpaliers*.

Le filet du corps de la paradiere se prolonge jusque vers *C*, au profil qu'on voit ici, & où il y a un cercle de bois pour le soutenir. C'est-là que commence le filet qu'on nomme *Pantenne* ou *Quioulette* ; dans lequel sont ajoutés un ou deux goulets en forme d'entonnoirs. Ainsi la Pantenne est un vrai Verveux. Cette pantenne, *D D*, est faite d'un filet à mailles fort serrées, puisqu'il y en a 20 au pan : il est monté sur 4 cercles qui le tiennent ouvert, & divisent la pantenne en quatre parties. Les trois premieres, qui se nomment *Méjeans*, ont chacune 6 pans & demi de longueur ; & la derniere *E*, qu'on nomme *Queue*, a 10 pans de longueur. Dans chacune des trois parties, le filet entre d'un pan & demi au dedans de celle qui suit ; & il y forme un goulet, que les Provençaux nomment *Goulume*.

La queue de la pantenne, précédée d'un goulet que quelques-uns appellent *Boursal*, est terminée en pointe, & resserrée par une corde qu'on lâche pour faire sortir le poisson. A cette extrêmité est une ganse de 3 pieds de longueur, qui forme une boucle dans laquelle passe un piquet volant *K*, que l'on nomme *Courier* : & auprès est un piquet *L*, appellé *Testadou* ; auquel on attache le Courier, afin de lui donner de la solidité.

Pour établir la Paradiere, on choisit sur le rivage & le plus près qu'on peut de terre, un fond de vase ou d'argille, qui soit recouvert d'eau à l'épaisseur de 4 ou 5 pans, & qui aille en baissant uniformément à mesure qu'il s'éloigne du rivage. On enfonce dans la vase le premier piquet ou pau de la paroi, d'environ 4 pans, après y avoir attaché le filet ; dont le pied doit entrer d'un pan dans la vase. On enfonce tout auprès ses arc-boutans un *Frere*, & on les lie par le haut au pau qu'on a mis en place. Les autres paux s'établissent de même.

Le filet de la *Garde* ou paroi *A M*, est gaudronné dans toute sa longueur, à la hauteur d'un pan qui entre dans la vase : & le filet de la pantenne *CE*, l'est en entier. La tête du filet qui forme la Tour, (ou, comme disent les Provençaux, *le Tour*) doit être à fleur-d'eau. La queue de la pantenne se releve ; de façon cependant qu'elle se trouve enfoncée de 3 ou 4 pans dans l'eau. A l'égard du filet de la paroi, il s'éleve un peu au-dessus de la surface de l'eau ; mais sa tête est tellement arrêtée sur les piquets, qu'elle peut être aisément abaissée à un ou deux pans au-dessous de la surface de l'eau, pour faire passer par dessus les algues & les autres immondices que la mer porte à sa surface. Mais aussi-tôt qu'elles sont passées, on releve le filet.

Le filet du corps de la Paradiere ne change jamais de position. On a seulement l'attention, pour que les filets ne se dérangent point, de les joindre les uns aux autres avec des cordages, qui sont frappés à la tête, & qu'on voit ponctués sur le plan : & chacun d'eux est arcbouté par un frere.

Il n'arrive guere qu'on calle une paradiere seule ; il y en a ordinairement deux ou trois de suite. En ce cas, le premier pau de mesure de la seconde paradiere occupe la place d'un des freres des espaliers de droite ou de gauche. On a seulement l'attention que cette seconde paroi soit à environ 3 pans de la pantenne, le long de laquelle on la dresse. Il en est de même de la troisieme, & des autres paradieres.

Les Paradieres se tendent différemment dans les petits étangs. On y donne environ 3 brasses d'étendue à la paroi. On tient le corps ou le tour plus grand : & à la place des calens, on ajoute des pantennes ; qui sont différentes de celle qui est représentée sur le plan, n'ayant que les deux cercles qui forment le premier méjean.

Les Paradieres de Cette ont trois pantennes, telles qu'on vient de les décrire en dernier lieu.

Les mailles de la pantenne sont assez petites pour retenir les Anguilles.

On tend ces filets dans les mois d'Octobre, Novembre & Décembre. Les temps obscurs sont favorables à cette pêche ; ainsi que quand le vent porte à la côte.

On pratique cette même pêche dans l'étang de Leucatte auprès de Narbonne ; mais le filet s'y nomme tantôt *Pantanne*, tantôt *Paradiere*. Sa tour est partagée en deux chambres, depuis l'entrée jusqu'à la quioulette. Trois ou quatre hommes s'associent à la part, pour la faire avec un bateau de 4 ou 5 tonneaux.

§. 2. *Aiguilliere de Provence.*

Ce filet tire son nom de ce qu'il est principalement destiné à prendre des Aiguilles. On en fait en Provence de deux especes : l'une est flottante ; & l'autre, sédentaire & tendue sur des piquets. Il ne s'agira présentement que de celle-ci, qui a quelqu'affinité avec les Parcs ; nous parlerons de l'autre ailleurs.

L'Aiguilliere Sédentaire, suivant les mémoires que nous a fournis M. de la Croix, est un filet de fil de chanvre doublement retord, que les Provençaux nomment *à la bonne main* ; ainsi il est assez gros. Les mailles sont de 13 à 14 au pan. Chaque filet a environ 60 mailles de hauteur. La longueur des pieces est indéterminée : il y en a qui n'ont que 15 brasses, & d'autres 60.

Ce filet est monté haut & bas sur une lignette d'un quart de pouce de circonférence. La lignette du pied porte à chaque demi-

braſſe une bague de plomb, du poids d'une once. Et la lignette du haut eſt garnie de flottes de liége, ſix par braſſe, qui peſent toutes enſemble environ un quarteron.

La nappe n'eſt pas attachée par toutes les mailles aux lignettes; de quatre mailles, il n'y en a qu'une d'arrêtée aux boucles ou *pinpignons* qui ſervent à attacher le filet.

On amare un bout du filet à un piquet qu'on nomme *partegon*, & qui eſt placé à cinq ou ſix braſſes de terre, plus ou moins, ſuivant la profondeur de l'eau, qui doit être égale à la chûte du filet : & on forme ainſi une paroi *A B*, peu différente de celle de la Paradiere; & qui cependant n'eſt ordinairement formée que par quatre piquets, qu'on met en ligne droite à 10 braſſes les uns des autres. Enſuite on fait faire au filet la forme d'un *T*, en plaçant à droite & à gauche du piquet *B* & à 7 braſſes de diſtance, les piquets ou partegons *C D*; ſur leſquels le filet s'appuie & retourne d'équerre pour pouvoir, parallélement à la paroi, être attaché aux piquets *E F*, qui ſont à-peu-près vis-à-vis du troiſieme piquet.

Il eſt rare que les Aiguilles ſe prennent à la paroi. On les trouve ordinairement au fond des bras *C D E F*.

On ne tend pas pour l'ordinaire une Aiguilliere ſeule; il y en a preſque toujours pluſieurs à la file, ſuivant que l'emplacement le permet & que la ſaiſon du paſſage des Aiguilles eſt abondante. Les autres Aiguillieres qu'on établit enſuite, reſſemblent à celle que nous venons de décrire : & elles ſont diſpoſées comme on le voit dans la figure; où la ſeconde eſt indiquée par les lettres *C G H I K L*.

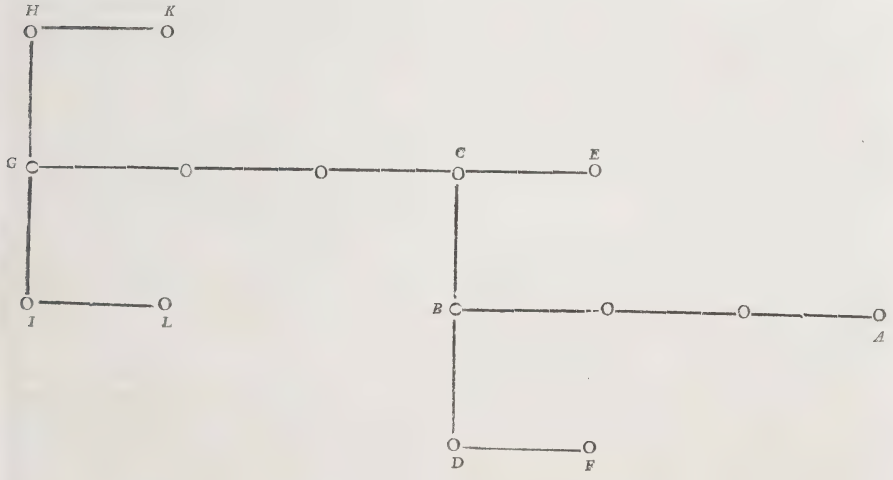

Article septieme :

Servant de Concluſion.

Quoique nous ayons eſſayé de ne rien omettre de ce qui eſt important pour la pêche aux Parcs, nous avons cru devoir terminer ce qui les regarde par des idées générales qui auroient pu nous échapper, ou qu'il eſt à propos de préſenter à part; afin qu'étant iſolées, elles en ſoient plus frappantes.

§. 1. De la Situation la plus avantageuſe pour tendre des Parcs, ſoit ouverts ſoit fermés.

L'objet qu'on ſe propoſe en tendant des Parcs, eſt d'arrêter le poiſſon, qui s'étant porté à la côte, regagne la grande eau en ſuivant le retour de la marée; ou de retenir celui qui ſe raſſemble en grand nombre, & qui ſe plaiſant aux endroits où l'eau a peu d'épaiſſeur nage parallélement à la côte. Ces différentes circonſtances doivent engager à tendre les filets ou parallélement à la côte, ou dans une ſituation qui lui ſoit perpendiculaire, un bout étant à la côte, & le reſte s'étendant vers la mer.

Toutes ſortes de filets ſont propres à arrêter les poiſſons qui s'écartent de la côte pour regagner la mer : & la ſituation la plus favorable, eſt l'embouchure des rivieres, le débouché des anſes & des gorges, en un mot,

les endroits où l'eau coule avec rapidité. Il eſt bon néanmoins de ne pas s'établir entiérement dans le lit de ces courants, lorſqu'ils entraînent beaucoup d'herbes, de vaſe, ou de ſable. Ces immondices combleroient bientôt les Pêcheries qu'on y auroit établies; & formant une digue qui arrêteroit le cours de l'eau, il n'y auroit point de pieux ni de filets qui puſſent y réſiſter. On a vu que pour remédier à cet inconvénient, les uns callent leurs filets au-deſſous de la ſurface de l'eau, afin que les corps légers paſſent par-deſſus, & les autres tiennent le pied de leur filet écarté du fond, pour donner un libre paſſage au ſable & au galet; ou bien n'arrêtant point le pied du filet, il a la liberté de s'élever quand le courant eſt rapide. Et en général, dans les grands courants, on doit tenir les mailles fort larges, afin que l'eau faſſe moins d'impreſſion ſur le filet.

Pour éviter les inconvénients qui réſultent de la force du courant & des recréments, il y a des Pêcheurs qui ne placent point leurs Pêcheries dans le fil de l'eau; mais à côté des embouchures des rivieres, dans les endroits où l'eau ſe répandant ſur un grand eſpace, le courant eſt moins rapide, & cependant le poiſſon tombe dans les filets, parce qu'il ſe plaît dans les endroits où la force du courant diminue.

Les Pêcheries & Parcs qui ſont près de terre, & au voiſinage de l'ouverture des grandes valées, ou des rivieres, fourniſſent, pendant l'Eté, de petits poiſſons & des vers pour les Pêcheurs cordiers. Au contraire, les Pêcheries qui ſont placées plus devers l'eau ſont les meilleures pendant l'Hyver; ſurtout dans les ſaiſons du Harang, du Maquereau, du Merlan & des autres poiſſons de paſſage.

Quand il s'agit de grands Parcs, on ne peut y prendre les poiſſons qui rangent la côte, à moins de les tendre à la ſuite les uns des autres; l'un portant à terre, & les autres s'étendant toujours vers la mer: ou bien en plaçant le premier ſur la laiſſe de baſſe-mer des marées communes, & étendant leur chaſſe juſqu'à la terre; car de quelque côté que vienne le poiſſon, ſitôt qu'il eſt arrêté par la chaſſe, ou il s'y emmaille ſi le filet eſt un manet, ou il le côtoie & entre dans le Parc.

Un Parc ſeul, qui a une grande chaſſe laquelle s'étend juſqu'à la laiſſe de haute-mer, fournit toujours plus que chacun des Parcs qu'on place l'un derriere l'autre. Et entre ceux qui ſont ſitués ſur une même ligne, celui qui eſt vers l'eau produit le plus; parce que le poiſſon qui eſt barré & effarouché par les Parcs, ne ſe porte pas ſi volontiers à la côte, & il s'entonne dans les premiers Parcs, les plus près de la mer.

§. 2. Accidents que les Pêcheurs parquiers ont à redouter.

Nous avons dit que les ouragans & les forts coups de vent, rompent ſouvent les perches, & déchirent les filets. C'eſt pourquoi, bien que les grandes vives-eaux & les motures rendent la pêche plus abondante, les bons Pêcheurs ne tendent point, ſur-tout les Parcs qui ſont vers l'eau, quand on eſt menacé de gros temps. Ils redoutent ſur-tout la ſaiſon de la Pêche du Maquereau; parce qu'alors il ſurvient des coups de vent impétueux qui, s'ils ne rompent pas les filets, troublent les fonds, & rempliſſent les Pêcheries d'immondices.

Nous avons dit plus d'une fois le tort que les poiſſons voraces faiſoient aux Pêcheurs. Mais les Cormorans & d'autres oiſeaux pêcheurs, ſe jettent aſſez ſouvent en grande abondance dans les Parcs, où ils ſavent qu'ils trouveront du poiſſon en abondance. On eſſaie de les éloigner, en tendant des épouvantails au haut des perches de la chaſſe & du corps du Parc. Et pour que les poiſſons voraces faſſent moins de tort, on va pêcher le poiſſon dans les Parcs avant que la mer ſoit entiérement retirée; prenant des bottes & des ſabots, qui valent mieux que des ſouliers, pour aller dans l'eau.

§. 3. Des différents Uſtenſiles dont les Pêcheurs, à la baſſe-eau & aux Parcs, doivent ſe pourvoir.

Il ſuit des détails où nous ſommes entrés, que les Pêcheurs à la baſſe-eau & les Parquiers doivent avoir des Filets de bien des ſortes différentes; non-ſeulement eu égard à leur longueur & à leur chûte, mais encore par l'ouverture des mailles, comme du calibre des ſaines, ou des manets, ou des folles, ou des tramaux.

Les Pêcheurs aiſés tannent leurs filets pour en prolonger la durée. Et ceux qui n'ont pas beſoin de ſoupleſſe, ſont encore préparés au gaudron & à l'huile: ce qui exige des établiſſements coûteux, comme nous l'avons dit au premier Chapitre de cette ſeconde Section.

Outre les grands filets, les Manches, & les Verveux, les Pêcheurs parquiers ne peuvent guere ſe paſſer de Trubles, de Havenets, de petites Bottes, &c. pour pêcher dans l'intérieur des Parcs qui ne deſſéchent pas.

A meſure qu'on pêche, on a aſſez l'uſage de mettre le poiſſon dans des glines, ou panniers couverts, de différentes grandeurs; dont les plus grandes ſe nomment *Carcaſſes*, en quelques endroits.

Il faut des Pieux & Piquets de différentes longueur

longueur & groſſeur; des Volars ou Rames pliantes, pour faire les clayonnages; des Perches longues de 12, 15 ou 18 pieds, aſſez groſſes par en bas, & menues par le haut, pour qu'on puiſſe les plier lorſqu'on veut y attacher les filets; enfin des Crochets de bois, pour abaiſſer le bout de ces perches.

Une Cheville de fer à tête ronde & pointue par l'autre extrémité, ſert à préparer les trous où l'on doit placer les piquets, quand le terrein eſt dur. On emploie une Maſſe de fer & une autre de bois, pour enfoncer les piquets, ou la Cheville de fer; & un Maillet plat, pour entaſſer les rames lorſqu'on fait les clayonnages. Il y a de petits Coins, de 7 à 8 pouces de longueur, que l'on frappe au pied des perches, afin de les aſſujettir plus ſolidement. On a beſoin d'une Scie, pour couper les pieux à une longueur convenable; & d'une Serpe pour les appointir.

Il faut encore des Chevilles & des Crochets de bois, pour aſſujettir le bas du filet, ou ſur le terrein ou au clayonnage.

On ne peut ſe paſſer de Pelles, de Louchets, de Pioches, pour dreſſer le terrein; & de Brouettes pour le tranſport des matériaux. Enfin la plupart ſont obligés d'avoir de petits Bateaux pour tranſporter les piquets, les perches & les filets: ceux qui tendent ſur les vaſes, ſe ſervent des Acons.

CHAPITRE SIXIEME.

Des Pêches qu'on fait au bord de la mer, ou à une diſtance plus ou moins grande du rivage, avec des filets flottés & leſtés.

Les Pêches dont nous allons traiter, ſe font avec les mêmes filets qui ſont d'uſage pour celles des Chap. IV & V; c'eſt-à-dire, 1°. avec des Saines proprement dites, dont la grandeur des mailles n'eſt point déterminée; 2°. avec des Manets qui ont leurs mailles proportionnées à la groſſeur des poiſſons que l'on a intention de prendre; 3°. avec des filets à très-grandes mailles, qu'on nomme Folles & Demi-Folles; enfin aſſez ſouvent avec des Tramaux. Mais ces différents filets, au lieu d'être tendus ſur des pieux, des piquets, ou des perches, comme ceux des Chapitres précédents, ſont tenus ſous l'eau dans une ſituation à-peu-près verticale, par des flottes de liége ou de bois léger, dont on garnit leur tête, tandis que le pied eſt chargé de leſt de pierres ou de plomb. Quelquefois encore ſur les terreins de ſable, on ſupprime le leſt & l'on enfouit le pied du filet à quelques pouces de profondeur: ou bien dans les terreins durs, on arrête le pied du filet avec des crochets qu'on fait entrer à force; mais cela ne peut avoir lieu, que quand on tend ſur les terres qui découvrent. Lorſqu'il reſte de l'eau, il faut néceſſairement charger de leſt le pied du filet, pour le faire caller ſur le fond; ou faire en ſorte qu'il ſe tienne dans une poſition à-peu-près verticale.

Pluſieurs de ces filets pierrés & flottés reſtent ſédentaires. On en laiſſe d'autres dériver au gré des courants: & aſſez ſouvent on les traîne. Nous nous propoſons d'expliquer ces différentes manœuvres, en détaillant dans autant d'articles particuliers, ce qui regarde chaque eſpece de filet. Nous en profiterons pour expliquer, plus particuliérement que nous ne l'avons fait, les propriétés de chacune. Mais puiſque nous avons à parler des filets pierrés & flot-

tés, il eſt bon de faire à ce ſujet quelques réflexions qui rendront ce que nous dirons dans la ſuite plus aiſé à comprendre.

Les Flottes ſont faites ou avec des morceaux de liége, ou avec des plateaux de quelque bois léger. On voit dans le Chapitre I, *pag.* 21, *Pl. II*, que les liéges qu'on attache à la corde qui borde la tête du filet, ſont ou quarrés, ou ronds comme un rouet de poulie, ou figurés en olive. A l'égard des flottes de bois, qui ne ſont pas ſi bien repréſentées ſur la Pl. II, elles ſont preſque toujours quarrées, & percées d'un trou dans lequel paſſe la corde qui borde la tête du filet, ou bien un bout de ligne qui ſert à les attacher à cette corde.

Le liége eſt plus cher que le bois; mais beaucoup meilleur, non-ſeulement parce qu'il eſt ſpécifiquement plus léger, mais encore à raiſon de ce qu'il s'imbibe d'eau bien plus difficilement.

A l'égard du leſt, il eſt ou de cailloux ou de plomb. Les cailloux ne coûtent que la peine de les ramaſſer; le plomb occaſionne une dépenſe aſſez conſidérable : mais on manie bien plus aiſément les filets qui en ſont garnis, que ceux qui ſont leſtés avec des cailloux. Nous avons expliqué dans cette Section, *Chap. II*, *pag.* 21, les différentes manieres de garnir de plomb le pied des filets : & on les voit repréſentées ſur la Pl. I.

Pour les filets ſédentaires ou qu'on tend par fond, on en amare quelquefois les bouts à des ancres, ou a de groſſes pierres qu'on nomme *Cablieres*. Quant aux différentes manieres d'attacher les cailloux, on peut conſulter ce que nous en avons dit dans la premiere Section, à l'occaſion des Pêches aux cordes garnies d'hains.

Mais nous ne devons pas nous diſpenſer de faire remarquer que les Pêcheurs doivent varier la proportion du leſt & des flottes, ſuivant l'eſpece de pêche qu'ils ſe propoſent de faire. Il eſt ſenſible qu'il faut plus de flottes & moins de leſt pour les grands filets, que pour ceux qui ont peu de chûte; & pour les filets qui ſont faits de gros fil, que pour ceux de fil délié : parce qu'étant plus peſants, il faut plus de liége pour les ſoutenir.

Ce n'eſt pas tout : ſi les Pêcheurs ſe propoſant de prendre des poiſſons plats, veulent que le pied de leur filet repoſe immédiatement ſur le fond, ils doivent mettre les bagues de plomb aſſez près-à-près pour que le pied du filet s'ajuſte mieux aux inégalités du terrein. Ils doivent auſſi donner à la plombée une peſanteur capable de faire que le filet s'applique exactement ſur le fond; & ne mettre des flottes ſur la tête du filet, que ce qu'il en faut pour qu'il ſe tienne verticalement dans l'eau ſans quitter le fond.

Si au contraire on veut établir le filet près de la ſurface de l'eau, on doit garnir de beaucoup de liége la tête du filet, & mettre peu de plomb au bas.

Dans tous ces cas, il faut augmenter les flottes ou le leſt proportionnellement à la force du courant.

Lorſque l'intention des Pêcheurs eſt de tenir leurs filets à une diſtance déterminée entre le fond & la ſuperficie de l'eau, ils doivent plomber & flotter leurs filets comme s'ils devoient ſe porter ſur le fond; & attacher de diſtance en diſtance ſur la tête, des lignes qui portent de groſſes flottes, *Pl. XXXII, Fig.* 3. Car en tenant ces lignes plus ou moins longues, on eſt maître de placer le filet à la profondeur qu'on juge convenable. Il y a différentes manieres d'ajuſter ces lignes; nous en parlerons dans la ſuite.

Il arrive des circonſtances, où il convient de faire porter le filet légérement ſur le fond, afin qu'il s'en détache pour laiſſer paſſer les immondices peſantes qui ſont entraînées par l'eau, ou lorſqu'on veut que le filet ſuive le courant. Alors on ne plombe pas le pied du filet; on ſe contente de le border d'une groſſe corde, qui le charge aſſez pour remplir l'intention qu'on ſe propoſe. On met peu de flottes à la tête, afin de ne le pas entraîner à la ſuperficie: quelquefois même, au lieu de la corde dont nous venons de parler, on ſe contente d'attacher au pied du filet un bourrelet de vieux filets; ou encore, pour tenir le pied du filet à une certaine diſtance du fond, on met beaucoup de liége à la ralingue de la tête, & fort peu de plomb ſur celle du pied; mais on met ſur cette corde, de diſtance en diſtance, des lignes qui portent un caillou ou du plomb, leſquels empêchent le filet de gagner la ſuperficie de l'eau. En tenant ces lignes plus ou moins longues, on oblige le pied du filet à demeurer plus ou moins écarté du fond.

Quand on tend ces filets dormants dans un courant, il eſt ſenſible que pour peu que le courant fût rapide, la légéreté des flottes ne pourroit pas y réſiſter, & que le filet retenu par le pied ſe coucheroit ſur le terrein. Pour remédier à cet inconvénient, on attache à la tête du filet, de diſtance en diſtance, des lignes qui ont de longueur, une fois & demie, ou deux fois, la chûte du filet; & on amare à l'extrémité de ces lignes une pierre, qu'on enfouit dans le ſable à une diſtance aſſez conſidérable du filet pour qu'elles ſoient tendues quand il ſe trouve dans une ſituation verticale. Ainſi, lorſque le courant fait effort contre le filet, les lignes dont nous venons de parler, qu'on nomme *Bandingres* ou *Rabans*, *C*, *Pl. XXXI*, *Fig.* 3, forment comme autant d'étais qui empêchent que le filet ne ſe renverſe ſur le terrein. Il fait ſeulement une poche ou follée, qui eſt avantageuſe pour retenir le poiſſon.

Comme les filets qui ſont l'objet de ce Chapitre, ſe tendent aſſez ſouvent en pleine-eau, & qu'il y a des cas où il eſt important de les établir à différentes profondeurs, il eſt à propos de détailler dans ces préliminaires, les expédients qu'on emploie pour y parvenir, au moyen du leſt & des flottes dont le pied & la tête des filets ſont garnis.

On a vu par ce que nous avons dit, que quand le filet doit reſter ſédentaire, il faut que le poids du leſt ſurpaſſe beaucoup la légéreté du liége ; mais quand on veut que le filet ſe tienne entre deux eaux, il faut ou ſupprimer entiérement le leſt, ou n'en mettre que ce qui ſera néceſſaire pour tenir le filet dans une poſition verticale, ayant ſoin que la légéreté des liéges ſurpaſſe toujours la peſanteur du leſt, afin que le filet ne porte pas ſur le fond.

L'intention des Pêcheurs eſt, dans certaines circonſtances, que le filet ſoit tout près du fond ſans y être arrêté ; afin que le courant puiſſe l'emporter. D'autres fois, au contraire, ils veulent que leur filet ſe tienne tout près de la ſurface de l'eau. Dans certains cas, il leur convient encore d'établir leur filet à différentes profondeurs dans l'eau, parce que les poiſſons ſuivant la température de l'air ſe tiennent plus ou moins près de la ſurface. Les Pêcheurs parviennent à ſatisfaire à toutes ces intentions par des moyens bien ſimples, que nous avons indiqués ; mais que nous croyons devoir expliquer plus en détail ; d'autant qu'ils ont leur application à toutes les différentes eſpeces de Pêches qu'on fait avec des filets flottants.

Il eſt évident que ſi l'on déſire que le filet ſoit établi bien près de la ſurface de l'eau, il faut garnir de groſſes flottes la tête du filet, & ne mettre au pied que ce qu'il faut de leſt pour que le filet ſe tienne verticalement dans l'eau. En ce cas, les liéges paroîtront ſur l'eau ; & le filet ne ſera dans l'eau que de toute ſa hauteur : *Pl. XXXVII*, *A A*, *Fig.* 2.

Si au contraire on veut que le pied du filet porte ſur le fond, mais aſſez légérement pour permettre au courant de l'entraîner ; on ſe conforme à ce que nous avons dit, en mettant au pied du filet, au lieu de leſt de pierres ou de plomb, une groſſe corde ou un bourrelet de vieux filets ; & ſur la tête, ſeulement ce qu'il faut de liége pour établir verticalement le filet, ſans l'entraîner à la ſurface. Alors le pied du filet ne faiſant qu'effleurer le fond, il peut ſuivre le courant.

On peut produire le même effet par un moyen plus ſûr, en mettant ſur la tête du filet des lignes *a a*, *Pl. XXXVI*, *Fig.* 3, qui portent des liéges ; & ayant mis un peu de leſt au pied du filet, on tient ces lignes plus ou moins longues, ſuivant la profondeur de l'eau.

Quand il s'agit d'établir le filet dans l'eau à une profondeur déterminée, les Pêcheurs mettent au-deſſus de la ralingue *C D* (*Pl. XXXVII*, *Fig.* 1.), qui borde la tête du filet, & qui porte de petites flottes, une ſeconde ralingue *A B*, laquelle s'étend de toute la longueur du filet & même au-delà, pour qu'elle ſe prolonge juſqu'à la barque *G* des Pêcheurs. Cette fauſſe ralingue *A B*, eſt jointe à la fauſſe ralingue du filet, par des lignes *E E* ; qui le ſont quelquefois à la ralingue d'en bas *H I*, & encore à celle *C D* qui borde la tête du filet. C'eſt ſur la fauſſe ralingue *A B*, qu'on amare de diſtance en diſtance, des Enards, ou

ou lignes, auxquelles ſont attachées de gros liéges ou des barils *F F F*, *Fig.* 1 : & on tient ces lignes plus ou moins longues, ſuivant qu'on veut établir le filet plus ou moins avant dans l'eau.

Comme ces filets dérivent au gré des courants ; quand les Pêcheurs ne reſtent pas ſur leurs filets, ils mettent à leurs extrêmités des bouées, avec de petits pavillons, *O*, *Pl. XXXIII*, *Fig.* 1 ; afin de les retrouver plus aiſément.

Les détails où nous entrerons dans la ſuite, feront encore mieux ſentir le grand parti que les Pêcheurs tirent des moyens ſimples, mais induſtrieux, que nous venons d'indiquer.

Article Premier.

Des Manets pierrés & flottés.

Apre's ce que nous avons dit plus haut, particuliérement à l'occaſion des Étentes ſur piquets, & des Parcs, on peut ſe rappeller qu'il y a des filets à ſimple nappe, qui doivent avoir leurs mailles tellement proportionnées à la groſſeur des poiſſons qu'on ſe propoſe de prendre, qu'ils puiſſent y introduire la tête, & être arrêtés par leur corps qui eſt ordinairement plus gros qu'elle : de ſorte qu'ils reſtent arrêtés par les ouies. On donne à ces filets différents noms ſuivant les eſpeces de poiſſons auxquels ils ſont deſtinés, & encore ſuivant l'endroit où on les tend.

A l'égard de l'eſpece de poiſſon, l'on nomme *Haranguier* ou *Haranguyere*, le filet qui doit prendre des Harangs ; *Sardinau* ou *Sardinal*, celui qui eſt propre à prendre des Sardines : *l'Aiguilliere* eſt pour les Aiguilles ; la *Marſaique*, pour les Maquereaux ; les *Muliers*, pour prendre des Mulets : on appelle *Rêts à Colins*, ceux qui ſont propres à prendre de petites Morues qu'on nomme *Colins* ſur pluſieurs de nos côtes : &c. Quant aux noms que prennent ces filets, ſuivant les endroits où on les tend ; ſi c'eſt dans des Anſes, on les appelle *Anſieres* : lorſqu'on les tend ſur les écores des Bancs, ou dans les gorges qu'ils forment, on les nomme *Rêts à bancs*, ou *Rêts traverſis*. Se propoſe-t-on d'envelopper un banc de poiſſons, les filets ſont dits *Rets d'Enceinte*. Ces dénominations ſouffrent encore des changements, ſuivant la langue qui eſt en uſage ſur les différentes côtes. Il eſt vrai que la différence principale qu'on peut remarquer entre les filets qui portent tant de noms, ſe réduit au calibre des mailles, qui doivent être proportionnées à la groſſeur des poiſſons qu'on ſe propoſe de prendre, & à la grandeur des filets : qui varie ſelon l'étendue de la nappe d'eau où l'on tend. A l'égard de la chûte plus ou moins grande ; elle dépend de la profondeur de l'eau où on s'établit. Pour ne point confondre le filet dont il s'agit avec la Saine, comme on le fait ſur pluſieurs côtes, nous avertiſſons que nous avons adopté pour dénomination générale le terme de *Manet* ; qui eſt reçu ſur pluſieurs côtes, pour déſigner tous les filets dont les mailles doivent être calibrées, ou avoir une grandeur préciſe, relativement à chaque eſpece de poiſſon qu'on veut prendre : ce qui n'empêchera pas que nous n'indiquions autant qu'il nous ſera poſſible les différents noms qu'on leur donne ſur les côtes de l'Océan & de la Méditerranée.

Comme les Manets ſervent principalement à prendre les poiſſons de paſſage, on s'en ſert dans les ſaiſons où ces différentes eſpeces de poiſſons ſe portent à la côte : ainſi, quoique l'arrivée des poiſſons varie ſuivant que les années ſont plus ou moins chaudes, & qu'elle ne ſoit pas la même ſur toutes les côtes ; nous croyons qu'on peut dire en général que les Colins, les Mulets & les Bars, ſe pêchent depuis le commencement de Novembre juſqu'à la mi-Janvier ; parce que ces poiſſons terriſſent pendant le froid : les Harangs, depuis le mois d'Octobre juſqu'en Février ; les Surmulets, depuis la mi-Mai, juſqu'à la fin de Septembre ; les Maquereaux, depuis le mois de Juin juſqu'à la fin de Septembre ; les Sardines, à-peu-près dans la même ſaiſon ; les Brêmes, pendant les chaleurs. On doit prendre ceci comme des à-peu-près, & nous nous propoſons d'entrer dans de plus grands détails & plus précis, lorſque nous traiterons des Pêches particu-

lieres à chaque genre de poiſſon. Maintenant nous allons expoſer les différentes Pêches qu'on fait avec les Manets.

§. 1. Des Manets qu'on tend entre les roches; & qu'on nomme pour cette raiſon, Rêts à Roc, *ou* Rêts entre roches.

Ces pieces de filets ſont ordinairement de 40 à 50 braſſes. Leur chûte, ainſi que la longueur de la teſſure, varie ſuivant la ſituation du lieu où on les tend, & la profondeur de l'eau. A l'égard de la largeur des mailles, nous avons déja dit qu'elle doit être proportionnée à la groſſeur des poiſſons qu'on veut pêcher. Les gros poiſſons ſe prennent dans les grandes mailles; au travers deſquelles paſſent les petits: & ſi les mailles ſont ſerrées, il n'y a que les petits poiſſons qui s'y engagent.

Pour la Pêche dont il s'agit ici, les Pêcheurs choiſiſſent une petite anſe terminée par des Roches; auxquelles ils amarent la corde qui borde la tête de leur filet, après l'avoir ajuſté ſur le terrein, comme on l'a repréſenté *Pl. XXXI, Fig.* 1: où l'on voit un homme *a*, qui porte des filets pour étendre la teſſure juſqu'à un rocher éloigné. Et communément les Pêcheurs font décrire à ces filets une courbe, dont la convexité eſt du côté de la mer.

Quand l'endroit où les Pêcheurs s'établiſſent aſſeche de baſſe-mer, ils tendent leur filet à pied; & vont prendre le poiſſon après que la mer eſt retirée.

On voit ſur la même Planche, *Fig.* 2, une autre maniere de tendre les Manets traverſants entre les roches; qui s'eſt quelquefois pratiquée auprès de l'Iſle de Bas, en Bretagne.

Le Rêt que nous y avons repréſenté eſt fort court; la grandeur de la Planche ne nous ayant pas permis de lui donner plus d'étendue. Il eſt attaché par la corde flottée de la tête, à des manœuvres qui paſſent dans des poulies qu'on a frappées au haut de quelque rocher eſcarpé. La tête du filet eſt garnie de flottes; & il y a au pied, fort peu de leſt. Comme ces filets ſont deſtinés à prendre des Mulets & des Bars, leurs mailles ont environ deux pouces d'ouverture en quarré. Si on ſe propoſoit de prendre des Harangs lorſqu'ils ſe portent en abondance à la côte, il faudroit que les mailles fuſſent plus étroites.

Les deux manœuvres *e e*, qui ſont attachées à la corde flottée du filet, étant paſſées dans les poulies *d d*, qu'on a amarées au haut des rochers eſcarpés; on plie, de mer baſſe, le filet ſur le terrein, où il eſt chargé d'un peu de ſable. Au tiers du flot, les Pêcheurs halent ſur les cordes qui paſſent dans les poulies; & ils élevent le filet: qui demeure en cet état, juſqu'à ce que la mer ſoit retirée. Alors ils laiſſent retomber le filet, & prennent les poiſſons qui ſe ſont emmaillés. On doit ſuppoſer dans la *Fig.* 2, un homme à chaque bout du filet.

§. 2. Des Manets à Banc, *ou tendus en* Anſiere.

On tend auſſi quelquefois des Manets dans des anſes ou entre les bancs; & alors on les nomme *Rêts à Banc*, ou *Anſieres*. Les Pêcheurs en enſablent le pied; & la tête eſt garnie de liége & de bandingues, comme on le voit ſur la Planche XXXI, *Fig.* 3. Mais il faut avouer que ce ne ſont pas là les cas où ce filet convienne le mieux; parce qu'il eſt avantageux que les Manets aient beaucoup de chûte. Ainſi dans les circonſtances que nous venons de rapporter, & qui ſont repréſentées ſur la *Fig.* 3, on préférera toujours de tendre des Folles, ou des Manets ſur piquets & en palis.

Quoi qu'il en ſoit, quand la marée commence à recouvrir les filets, les Pêcheurs vont à l'eau, & ſaiſiſſent la tête de leur filet, ils la ſoulevent afin de la débarraſſer s'il y avoit quelque choſe qui s'oppoſât à l'effort que font les liéges pour faire prendre au filet une ſituation verticale. Il eſt ſenſible qu'on ne peut y prendre de poiſſon qu'une fois à chaque marée. Outre les poiſſons ronds qui s'emmaillent, le pied du filet qui eſt enſablé, arrête les poiſſons plats. Ainſi cette Pêche détruit beaucoup de frai & de menuiſe, ſurtout quand les mailles des filets ſont petites.

§. 3. Des Manets ſédentaires qu'on tend en pleine-eau, & en ligne droite.

La plus conſidérable Pêche qu'on faſſe au Cap de Gaſcogne, eſt celle du *Peugue*. Elle ſe fait en pleine mer, depuis le commencement de Novembre juſqu'au mois de Mars, par 10 à 12 Chaloupes, dans chacune deſquelles il y a 12 hommes d'équipage. Ils vont au large, chercher depuis 10 juſqu'à 40 braſſes d'eau. Etant arrivés à l'endroit qu'ils jugent convenable, ſuivant les vents qui regnent, ils mouillent une ancre, & jettent à la mer leurs filets; qui y demeurent le reſte du jour, & la nuit ſuivante, pour être relevés le lendemain matin. Les Pêcheurs ſe tiennent ſur leurs filets. Mais après avoir relevé, ils retournent dans le Baſſin d'Arcançon joindre de vieux Pêcheurs qui les attendent dans des pinaſſes ou des tilloles, pour recevoir leur poiſſon. Enſuite ils font ſécher leurs filets; & les ayant repris dans leurs Chaloupes, ils retournent en mer.

Quand la Pêche eſt abondante, on releve quelquefois preſqu'auſſi-tôt que l'on a fini de tendre. En général, les Pêcheurs relevent leurs filets au commencement de la marée montante; en prenant d'abord le bout qui eſt au large.

Comme ces filets ſont du genre des manets; il faut en avoir de pluſieurs ſortes, ſuivant les différentes eſpeces de poiſſons. Par exemple, dans les mois de Novembre & Décembre, ſaiſon où l'on pêche à cette côte principalement des Marſouins, des Tires, & d'autres Rayes, ils ſe ſervent des filets qu'ils nomment *Leugeons*, *Petuts*, & *Filets de Trois Fils*. Mais ceux dont ils font uſage en Janvier, Février & Mars, ſont les *Eſtoueyres* & les *Bigeareyres*; pour prendre des Solles, Rouges, Turbots, & autres bons poiſſons, qui donnent à la côte pendant cette ſaiſon.

Les mailles du Leugeon, ſont de 18 lignes en quarré. Le filet a 20 braſſes de longueur, & 3 pieds de chûte.

Ceux qu'on nomme *Petuts*, & *Filets de Trois Fils*, ont leurs mailles de 24 à 26 lignes d'ouverture en quarré. Les pieces ſont longues de 30 braſſes, ſur environ 4 pieds ou 4 pieds & demi de chûte. Mais celui, dit *de 3 Fils*, eſt effectivement fait avec 3 fils fins, retors l'un ſur l'autre.

Le filet dit *Bigeareyre*, a ſes mailles de deux pouces d'ouverture en quarré. Les pieces de ce filet ont 40 braſſes de longueur, ſur 6 pieds de chûte.

Enfin les mailles du filet appellé *Eſtoueyre*, ont 18 lignes d'ouverture. La longueur de ce filet eſt de 40 braſſes; & ſa chûte, de 4 pieds & demi.

Tous ces filets ſont d'un fil très-fin; retors dans la plupart.

La ralingue du bas eſt chargée de 10 à 14 livres de plomb, diſtribuées en bagues qui peſent une once: & la ralingue de la tête porte 4 douzaines de flottes, peſant enſemble environ 4 livres.

Pour faire une teſſure, on réunit juſqu'à 40 pieces de filets. On les cale en droite ligne, de ſorte que le pied du filet repoſe ſur le fond. A chaque extrêmité eſt une pierre, du poids d'environ 60 livres: & dans la longueur, à des diſtances égales, on en met deux autres de même poids. Chaque piece de filet eſt outre cela chargée d'une petite pierre, qui peut peſer 4 livres.

On amarre à chaque groſſe pierre, un orin qui porte une bouée de liége, de figure conique; ayant deux pieds de hauteur, ſur un pied & demi de diametre à la baſe; & que les Pêcheurs nomment *Bigeyre*.

Les poiſſons qui donnent dans le filet, s'emmaillent & ſe prennent par la tête & les nageoires.

Nous parlerons dans l'Article des Tramaux, d'une eſpece de filet qui nous paroît être un Peugue tramaillé.

§. 4. *Des Manets tendus en forme d'*Enceinte.

Quoique la Pêche dont il s'agit en cet endroit, reſſemble beaucoup à quelques autres qu'on fait avec les filets nommés *Saines*; nous avons cru devoir en parler ici, attendu que le filet doit avoir ſes mailles calibrées de grandeur proportionnée à l'eſpece de poiſſon que l'on pêche.

Ce filet a ordinairement une braſſe ou une braſſe & demie de chûte. Si l'on ſe propoſe de prendre des Mulets ou des Bars, les mailles ont 17 à 18 lignes en quarré. Il eſt flotté à la tête: on ne met au pied que fort peu de leſt. De plus, on fait en ſorte qu'il ne porte pas ſur le fond; l'intention étant de ne prendre que les poiſſons ronds, qui s'emmaillent. Vû que les Mulets, les Colins, les Bars, & d'autres poiſſons qui vont de compagnie, ſe raſſemblent volontiers dans les eaux dormantes & tranquilles; comme il s'en trouve aſſez fréquemment à l'entrée des rivieres qui ſe rendent à la mer par de larges embouchures: c'eſt à ces endroits qu'on tend les filets dont il s'agit. Lors donc que les Pêcheurs ont apperçu dans l'eau, des tourbillons de poiſſon; ce qu'ils connoiſſent aiſément à la couleur de l'eau: après avoir amaré le bout *A* du filet, *Pl. XXXI*, *Fig.* 4, à un rocher, à une ancre, ou à une cabliere, étant avec leur filet dans le bateau, ils jettent le filet autour des places où les poiſſons nagent près de la ſurperficie, & ils en enveloppent le plus qu'ils peuvent, en décrivant une ligne circulaire. Les poiſſons ainſi renfermés s'épouvantent, donnent dans le filet, & s'emmaillent en grande quantité.

On nomme ce filet *Mulier*, dans l'Amirauté de Coutances; *Cibaudiere Flottée*, dans celle de Saint Valery: & on lui donne d'autres noms ailleurs.

§. 5. *Des mêmes Filets tendus en pleine-eau, & tenus ſédentaires.*

Il y a des Pêcheurs qui, au lieu de faire l'enceinte dont nous venons de parler, ſe contentent de tendre un Manet par le travers de la route que tiennent les poiſſons; & ayant amaré un bout de leur filet à une ancre ou à une groſſe cabliere, ils conſervent l'autre bout dans leur bateau, qu'ils tiennent fixe avec un grapin. Voyez la *Pl. XXXII*, *Fig.* 1.

Les poiſſons donnent dans le filet, en ſuivant leur route; une partie s'y emmaille; d'autres côtoient le filet, & ne ſe prennent point. C'eſt pourquoi le filet tendu en en-

ceinte, dont nous avons parlé dans le Paragraphe précédent, eſt plus avantageux. Cependant ſi on veut pratiquer cette façon de pêcher, qui peut quelquefois avoir des avantages qui lui ſont propres, il faut ſavoir établir les filets à différentes profondeurs dans l'eau : & pour cela, on peut jetter les yeux ſur la fig. 3, de la Planche XXXII; & conſulter les détails où nous ſommes entrés au commencement de ce Chapitre.

§. 6. Des Manets Flottants & Dérivants.

Quand les Matelots ſont rendus au lieu de la pêche, ils amenent leur voile, leur vergue, & ſouvent leur mât ; comme on le voit dans la *Pl. XXXVII, Fig.* 1 : ne conſervant qu'un mâtreau à l'avant, qui porte une petite voile, quand on en a beſoin.

Tout étant ainſi diſpoſé, ils jettent leur filet à l'eau ; & à fure & à meſure, ils attachent ſur la ralingue les manœuvres qui portent les groſſes bouées ou les barils dont nous avons parlé au commencement de ce Chapitre ; & qu'on voit repréſentés ſur la même Planche. Les Pêcheurs conſervent dans leur bateau, un halin répondant au filet, qui ſe place verticalement dans l'eau, à une plus grande ou une moindre profondeur, ſuivant qu'on a établi les flottes plus ou moins près de la ralingue qui borde le haut du filet. Sur quoi on peut conſulter ce que nous avons dit à la tête de ce Chapitre.

Le filet, ainſi que le bateau, flottent & dérivent au gré des courants. Quand le filet a reſté à la mer 6, 8 heures, ou au plus 12 heures, ſuivant la longueur des nuits ; on le releve. Pour cela on tire à bord le halin, & enſuite le filet. A meſure qu'il ſe préſente des bouées ou des barils, on les détache.

On conçoit que par cette façon de pêcher, on ne prend que des poiſſons qui s'emmaillent. D'où il ſuit, comme nous en avons prévenu au commencement de ce Chapitre, qu'il faut que les mailles ne ſoient ni trop grandes ni trop petites ; mais d'une ouverture proportionnée à la groſſeur du poiſſon qu'on ſe propoſe de prendre.

§. 7. De la Pêche, dite Drouillette, Drainette, Drivonette ; *& plus exactement, peut être,* Derivette.

On prend à cette pêche des Orphis, des Harangs, des Sardines, des Sanſonets, & pluſieurs autres poiſſons ronds ; jamais de plats.

Le filet eſt un Manet formé d'un fil très-délié, & point retors.

La pêche des Orphis, qu'on fait avec ce filet, dure depuis le mois de Mars juſqu'à la fin de Mai. Les Pêcheurs s'éloignent très-peu de la côte, & s'établiſſent ſur 3 à 4 braſſes d'eau. On pêche de flot & de juſan ; mais toujours la nuit. Quand les Orphis ſe ſont maillé par la tête, ces poiſſons ſe débattent & s'agitent tellement, qu'ils s'embarraſſent dans le filet, au point que les Pêcheurs ont ſouvent bien de la peine à les en retirer.

Immédiatement après cette pêche, on fait celle du Maquereau ; qui commence dans le mois de Mai, & ſe continue juſqu'à la fin de Juillet. Ce poiſſon, ainſi que le Harang, s'emmaille ; mais il ne s'embarraſſe pas dans le filet, comme les Orphis.

On choiſit de même le temps convenable pour la pêche des autres poiſſons. Les bateaux pour cette pêche, ne ſont armés que de 4 hommes ; & le filet, qui n'a que 4 à 5 pieds de chûte, eſt appareillé de façon qu'il ſe tienne à la ſurface de l'eau. *Voyez la Pl. XXXVII, Fig.* 2. Les pieces ſont de 40 braſſes de longueur ; & la teſſure a quelquefois plus de 300 braſſes.

Les Pêcheurs rentrent à toutes les marées.

Il ne faut pas confondre avec cette pêche, celle qu'on nomme *Douillette* ſur la côte de haute-Normandie, près d'Iſigny. Ses filets ont 6 pieds de chûte. L'ouverture des mailles eſt d'un pouce & demi en quarré. Huit hommes, dans une grande platte, vont à la voile établir leur pêche à 6 ou 7 lieues au large : & ils prennent de toutes les eſpeces de poiſſons qui ſont de groſſeur à s'emmailler.

Nous allons rapporter l'uſage qu'on fait des Manets, pour prendre des Sardines dans l'Océan.

§. 8. Sur la Pêche de la Sardine avec les Manets, telle qu'elle ſe pratique aux environs du Port-Louis & de l'Orient.

Ce Mémoire ayant paſſé ſous les yeux de M. Bourhis, Commiſſaire de la Marine au Port-Louis, nous le donnons avec confiance.

La pêche des Sardines commence en ces quartiers au mois de Mai ; & elle ſe continue juſqu'à la fin de Septembre. Alors la Sardine quitte ces parages, & ſe porte vers Concarneau ; où l'on en pêche beaucoup à la fin de l'Automne.

Au commencement de la ſaiſon des Sardines, ce poiſſon eſt fort petit. Il augmente ſucceſſivement de groſſeur. Et pour qu'il s'emmaille, on change de filets, dont les mailles ſont de plus en plus grandes : il y en a de 6 moules différents.

Celui qui a les mailles les plus ſerrées, & qui ſert à l'arrivée des Sardines, eſt nommé parmi les Pêcheurs, *Carabine ;* ou plus exactement, *du Premier Moule.* Il a les mailles de 6 lignes en quarré. Le filet du *Second Moule*,

a ſes mailles de 7 lignes. Celles du *Troiſieme Moule*, ſont de 8 lignes. Le filet du *Quatrieme Moule*, a les ſiennes de 8 lignes & demie. Au *Cinquieme Moule*, les mailles ont 9 lignes d'ouverture. Enfin celles du *Sixieme Moule*, ſont de 9 lignes & demie ou 10 lignes.

Une piece de ce filet à ſimple nappe, qui eſt plombé & flotté, porte 15 braſſes de longueur ſur 5 de chûte. On le met à l'eau par l'arriere de la chaloupe, en ſorte que le bout qu'on jette le dernier n'eſt éloigné de la chaloupe que d'une ou deux braſſes; étant retenu à bord par un bout de funin qu'on amare à un tolet.

Au moyen de deux avirons, on tient la chaloupe de bout au vent; & elle ſuit la direction du courant ou de la marée. Le Maître étant ſur l'arriere, jette en mer le plus loin qu'il peut, la Rogue ou Rave, mais en petite quantité : nous avons dit deux mots de cet appât, dans la premiere Section, *page 33, col. 2.* Si le Maître apperçoit des Sardines à ſtribord du filet, il jette la rogue à bas bord; & de même, ſi la Sardine ſe montre à bas bord, il jette la rogue à ſtribord. Le poiſſon courant alors vers l'appât, il ſe maille par la tête.

Quand les liéges s'enfoncent dans l'eau, on juge qu'il y a beaucoup de Sardines maillées; & l'on tire le filet à bord. Après avoir démaillé les poiſſons, on remet auſſi-tôt le filet à l'eau. Il arrive quelquefois qu'un banc de Sardines donnant dans le filet, il fait caler les liéges, ſans pour cela qu'il y en ait beaucoup de priſes : c'eſt ordinairement quand la grandeur des mailles n'eſt pas proportionnée à la groſſeur des Sardines.

Dans l'abondance de ces poiſſons, les Pêcheurs joignent quelquefois les unes au bout des autres, 6 pieces de filet, & plus. Et ſouvent ils prennent alors juſqu'à 40 milliers de Sardines d'un ſeul coup.

Il y a deux ſortes de Rogue; celle de Stockfish, & celle de Maquereau; comme nous l'avons dit dans notre premiere Section. La rogue de Maquereau eſt la plus eſtimée; mais attendu qu'elle eſt beaucoup plus chere, les Pêcheurs ſe ſervent plus communément de celle de Stockfish : d'autant que, quand il y a abondance de Sardines, une ſeule chaloupe en conſomme près d'une barique dans un jour.

Quelquefois ſur la fin de la pêche, il ſe trouve de fort petites Sardines mêlées avec les groſſes : elles traverſent les mailles ſans ſe prendre, & mangent la rogue : auquel cas les groſſes n'appercevant point d'appât, elles ne donnent point dans le filet; ainſi la pêche eſt infructueuſe.

Voila des idées générales ſur les Pêches qui ſe font avec les Manets dans les Ports de l'Océan. Nous les particulariſerons dans les Articles où nous traiterons des poiſſons qu'on prend avec ces ſortes de filets. Mais on fait dans la Méditerranée beaucoup de différentes pêches avec des filets du genre des Manets; c'eſt-à-dire, dont les mailles ſont calibrées, & dans leſquelles les poiſſons s'emmaillent. Nous allons eſſayer de les décrire : & nous le ferons ſur-tout avec confiance pour les pêches qui ſe pratiquent au Martigue, parce que nos Mémoires ont été conſultés avec M. de la Croix, Commiſſaire aux Claſſes de ce Port, & qu'il a bien voulu nous faire appercevoir les points où cette pêche, telle qu'on l'y pratique, differe de celle de Marſeille, ſur laquelle nous avions plus de connoiſſance.

Avant d'entrer en matiere, nous ferons remarquer, 1°. que tant en Provence que dans les Ports du Ponent, preſque toutes les pêches qu'on fait ainſi avec une ſeule nappe, peuvent être faites avec des Tramaux ou Entremaux; dans leſquels les poiſſons s'emmaillent encore plus ſûrement que dans les Manets. 2°. Que toutes ces ſortes de pêches de la Méditerranée, qu'on nomme Sardinaux, Battudes, Bouguieres, Aiguillieres, Alignolles, Riſſolles, Socletieres; ne différent preſque les unes des autres, que par l'étendue des filets & la grandeur de leurs mailles.

§. 9. *Des* Sardinals *ou* Sardinaux.

Le filet qu'on nomme à Marſeille *Sardinal*, eſt fait de fil de chanvre ou de lin retors & très-fin; ſes mailles ſont communément de 18 oudres au pan. Ce filet eſt compoſé de 10 pieces qu'on nomme *Spens* ou *Eſpens*, & qui ont chacune 16 braſſes & demie de longueur ſur 6 braſſes de large. Cinq ſpens, mis bout à bout, font la longueur du filet, qui eſt de 82 braſſes. Quand il y a une grande profondeur d'eau, on aſſemble deux rangs de ſpens l'un au-deſſus de l'autre; ce qui fait 12 braſſes de chûte. *Voyez la Pl. XXXVII, Fig. 2.* Toute cette teſſure eſt bordée d'une eſpece de liſiere de filet fait avec de la ficelle, & qui a 6 mailles de largeur : ces mailles ont environ 2 pouces d'ouverture en quarré. La liſiere d'en haut & celle d'en bas ſe nomment *Sardon*; & celles des côtés, qui ſont faites de même, s'appellent *Auſſieres*. C'eſt ſur le ſardon de la tête que s'attache la corde ou le *Bruime* qui porte les lieges, ou *Nattes*. Ces nattes ont 4 pouces & demi en quarré, & ſont placées à 27 pouces les unes des autres.

Au bruime qui borde le pied du filet, & qui eſt attaché au ſardon d'en bas, on met des bagues de plomb, du poids d'environ deux onces, & qui ſont à 9 pouces les unes

des autres. Ces filets, qui forment dans la mer comme une muraille, ne devant point faire bourſe; la nappe du ſardinal eſt attachée maille par maille aux ſardons & aux auſſieres.

On pêche avec le ſardinal, ou par fond, ou entre deux eaux. La pêche *par fond* n'eſt guere d'uſage; & le leſt de plomb, tel que nous l'avons dit, étant ſuffiſant pour faire caler le filet juſqu'au fond de la mer, on peut s'en ſervir pour cette pêche ſans y rien changer. Mais quand on veut le ſoutenir *entre deux eaux*, on attache de diſtance en diſtance, comme de 5 en 5 braſſes ſur le bruime de la tête, pluſieurs lignes, *Pl. XXXII, Fig. 3*, qui portent à leur extrêmité des liéges, bouées ou ſignaux; leſquels de concert avec les nattes qui ſont à la tête du filet, le ſoutiennent à la profondeur qu'on veut, ſuivant qu'on tient les lignes plus ou moins longues.

On tend ce filet deux fois par jour: ſavoir, le ſoir avant le coucher du ſoleil, pour le relever au commencement de la nuit; & le matin, avant que le jour paroiſſe. Dans ce dernier cas, on eſt obligé de relever dès que le ſoleil ſe montre; pour ne point porter d'obſtacle aux autres Pêcheurs, particuliérement à ceux qui ſe ſervent de l'Aiſſaugue.

Au Martigue, où l'on nomme communément ce filet *Sardinau*, on en fait les mailles de bien des grandeurs différentes, depuis 18 oudres, juſqu'à 27 au pan. La hauteur ou chûte, eſt toujours de 400 mailles, quelle que ſoit leur grandeur. Ainſi il y a des Sardinaux qui ont plus de chûte que les autres.

On nomme *Bande* cinq Spens ajoutés les uns au bout des autres; & on joint depuis deux Bandes juſqu'à 12, pour faire la longueur d'un Sardinau. On donne donc une grande longueur à ces filets, au Martigue. Mais comme on s'en ſert dans des endroits où il n'y a qu'une médiocre profondeur d'eau, on ne double point, comme à Marſeille, leur hauteur. On conſerve un bout du filet, amaré au bateau. On le cale toujours en poupe du vent. Lorſque le vent change & devient abſolument contraire, on eſt obligé de quitter le bout du filet qui tenoit au bateau, pour prendre l'autre: & alors les Pêcheurs mettent un ſignal au bout du filet qu'ils abandonnent, & vont s'amarer au bout oppoſé.

Toutes les trois heures, les Pêcheurs du Martigue tirent leur filet dans le bateau pour prendre le poiſſon. Quand la pêche eſt abondante, ils en tirent ſeulement la moitié, qu'ils remettent tout de ſuite à l'eau; & ils ſe portent à l'autre bout pour retirer le reſte.

Le Sardinau ne prend guere d'autre poiſſon que la Sardine, le Melet, la Melette, l'Anchois, & quelques autres poiſſons de même taille. Cependant comme les Anchois ſont plus longs & plus menus que la Sardine; il s'en emmaille peu dans les Sardinaux neufs, lorſque les mailles ont 5 lignes d'ouverture. Les mailles diminuant par le ſervice, on prend des Anchois dans les vieux filets; & cette raiſon engage les Pêcheurs qui veulent prendre des Anchois ou d'autres plus petits poiſſons, à tenir les mailles de leurs filets plus ſerrées.

Il eſt vrai que par cet expédient, on peut auſſi arrêter de la menuiſe de toute eſpece. Mais ce filet reſtant ſédentaire, il ne peut faire un tort conſidérable à la multiplication du poiſſon, quand même on le tendroit par fond; ce qu'on évite pour ne point déchirer les mailles, qui ſont d'un fil très-délié.

§. 10. *Des Battudes & Hautées.*

Les filets dont on ſe ſert pour faire la pêche qu'on nomme *aux Battudes* & *aux Hautées*, ont à Marſeille 80 braſſes de long. Les Battudes ne doivent avoir que 3 braſſes de tombée ou de chûte; & les Hautées en ont 6. C'eſt en quoi conſiſte la différence de ces deux filets: ainſi les hautées ſont de grandes battudes. L'un & l'autre filets ont leurs mailles d'un pouce d'ouverture en quarré. Il y en a à Saint-Tropez, dont les mailles ont 14 lignes; à La Ciotat, on en voit de 10 & de 12 lignes. Ainſi la grandeur des mailles eſt différente dans preſque tous les Ports, ſuivant l'eſpece de poiſſon qu'on ſe propoſe de prendre; comme Maquereaux, Bogues, Blagues, &c.

Le pied du filet eſt chargé de bagues de plomb; & la corde qui borde la tête eſt ſoutenue par des pieces de liége, de 6 à 7 pouces en quarré.

Ces cordes qui bordent le filet, ſe nomment *Bruimes*. Le liége ne contrebalance point la peſanteur du plomb; en ſorte que le pied du filet touche toujours le fond de la mer.

On cale les battudes ainſi que les hautées dans des fonds remplis d'algue ou de vaſe; & on a ſoin, en jettant le filet, qu'il forme des zig-zags, ou qu'il ſerpente, comme l'indiquent les lignes ponctuées *A* & *B*, *Pl. XXXII, Fig. 2*: ce qui fait qu'une partie du poiſſon s'emmaille, & que d'autres s'embarraſſent dans les plis du filet. Ainſi les Battudes font en quelque ſorte l'office des Folles en même-temps que des Manets: on peut auſſi les regarder comme des filets d'Enceinte, à cauſe des contours *C*, *Fig. 2*, qu'on eſſaie de leur faire prendre.

A chaque bout de ces filets, eſt une corde ou orin, avec une bouée qui ſert de ſignal pour les retrouver. On les cale à l'entrée de la nuit; & on va les lever le matin.

La grande Battude, qu'on nomme *Arei-*

gnol au Martigue, eſt un filet fait de fil de chanvre retors & aſſez fin. Les mailles ſont de 9 au pan ou d'un pouce. Sa hauteur eſt de 200 mailles. La longueur des pieces eſt de 200 braſſes; & les Pêcheurs en joignent les unes aux autres, plus ou moins, à volonté; comme depuis 2 juſqu'à 10.

Ce filet eſt bordé de l'eſpece de liſiere qu'on nomme *Sardon*, & dont nous avons parlé dans le Paragraphe précédent. La largeur de ce ſardon eſt de 4 mailles, des 7 au pan.

Quand on tend ce filet *à poſte* ou ſédentaire, on le diſpoſe ainſi que le ſardinau, en zig-zag *A*. Et alors, de 15 en 15 braſſes, aux angles que le filet doit former, on ajoute à la corde plombée qui forme le pied, & qui doit être chargée d'une livre de plomb par braſſe, une baude ou cabliere peſant 3 à 4 livres. La tête du filet eſt garnie de flottes de liége, comme le ſardinau, & il y a une bouée ou ſignal à chaque bout.

Quand un bout de la battude eſt attaché au bateau des Pêcheurs, & qu'on la tend flottante, le pied du filet n'eſt leſté que de 2 onces de plomb par braſſe. Au reſte la pêche s'exécute préciſément comme celle du ſardinau.

On prend avec la grande battude, ou l'Areignol, de beaucoup d'eſpeces de poiſſons; entre-autres des Maquereaux qu'on nomme *Orioux*, & une autre eſpece qu'on appelle *Suvereau*; quelques Merlans, des Rougets, des Raſcaſſes, des Bogues, des Saupes, &c: dont pluſieurs s'embarraſſent dans le filet, & beaucoup s'emmaillent quand l'ouverture des mailles eſt proportionnée à la groſſeur du poiſſon.

Le filet qu'on nomme au Martigue *Petite Battude*, differe de celui dont nous venons de parler, 1°. par ſa hauteur, qui n'eſt que de 100 mailles; 2°. par l'armure, étant gréé comme l'Aiguilliere dont nous parlerons ci-après.

On le tend comme les grandes battudes, ou à poſte & ſédentaire, ou flottant.

Les Battudes de Languedoc, qu'on y nomme auſſi *Amairades* ou *Armaillades*, tiennent beaucoup des Demi-Folles. Il y en a de bien des grandeurs différentes. Les pieces ſont de 15 braſſes; & quelquefois leur chûte n'eſt que de 36 pouces. Les bagues de plomb, ainſi que les flottes, ſont diſtribuées de 3 en 3 pans. On tend ces filets à la mer, & dans les étangs ſalés. On les cale dans des endroits où il y a 5 à 6 braſſes d'eau; & ils y reſtent ſédentaires. En certains Cantons, les Pêcheurs font le tour de leurs filets, en frappant ſur le bord du bateau avec un gros bâton, pour effaroucher le poiſſon, & le faire donner dans le filet.

Quand ce filet eſt bien chargé de plomb, on y prend de petites Solles, des Rougets, des Muges, &c. C'eſt pourquoi nous avons dit qu'il approche beaucoup des Folles.

On fait dans l'étang de Cette une pêche à-peu-près ſemblable; mais dont les filets ont quelquefois juſqu'à 160 braſſes de longueur. Comme on les change ſouvent de place, on met de petites cloches ſur les bouées; ce qui aide à les retrouver. Quand le filet eſt calé, on ſe retire à une petite diſtance; & les Pêcheurs nagent tout autour du filet, frappant ſur le bateau avec les avirons, & faiſant grand bruit. Alors ils nomment cette pêche *Battude Frappante*: & quand ils ſe retirent ſans faire de bruit, ils l'appellent *Battude Dormante*.

§. 11. *Des Filets dits* Bouguieres *ou* Buguyeres, *dans la Méditerranée.*

Ce filet eſt une ſimple nappe, à petites mailles. On s'en ſert à Marſeille, à La Ciotat, Caſſis, Antibes, & autres Ports. C'eſt, à peu de choſe près, le même filet que la Battude. Il a aſſez communément 80 braſſes de longueur à Marſeille, & 3 ou 6 de chûte. Mais la maille eſt tantôt de douze oudres & demi au pan, ce qui revient à environ 8 lignes en quarré; d'autres fois 15 oudres au pan, ce qui fait à-peu-près 7 lignes. On cale ces filets aux mêmes endroits & de la même maniere que les Battudes. Leurs mailles étant moins grandes, ils ſervent à prendre de plus petits poiſſons, tels que les Bogues, les Oblades, &c.

A Saint-Tropez, la pêche des *Bouguieres* commence en Février, & finit au plutôt en Avril.

A Caſſis, cette pêche commence en Décembre, & finit en Janvier. Elle ſe fait la nuit.

A La Ciotat, le filet qu'ils nomment *Buguyere*, a 10 braſſes de chûte; & ſes mailles ont un pouce & demi d'ouverture.

A Antibes, le filet auquel ils donnent le même nom, a 160 braſſes de longueur ſur 4 à 5 de chûte; & ſes mailles ont un peu moins d'un pouce d'ouverture.

On voit que ces filets, qui portent d'autres noms que celui des Battudes, n'en différent pas eſſentiellement. Et on a pu remarquer dans le Paragraphe précédent, que les battudes ſervent à prendre les mêmes poiſſons auxquels les bouguieres ſont ſpécialement deſtinées.

§. 12. *Des* Aiguillieres *ou* Eguillieres.

Ce filet eſt encore peu différent des Battudes & des Bouguieres. A Marſeille, ſa maille eſt de 15 oudres au pan; c'eſt-à-dire, qu'elles

ont un peu moins d'un demi-pouce en quarré. Il y a des teſſures de 100 braſſes ſur 6 de hauteur. Les bagues de plomb qui ſont d'une demi-once, ſont diſtribuées de 4 en 4 pans; & les flottes à 3 quarts de pan les unes des autres.

Outre qu'on cale ces filets comme les Battudes, on s'en ſert encore pour envelopper les Aiguilles, lorſqu'on en apperçoit en nombre raſſemblées dans un endroit. Alors le filet n'étant pas calé juſque ſur le fond, parce qu'il a moins de plombée, on attache çà & là des énards; au bout deſquels ſont des flottes de liége: & tenant les énards plus ou moins longs, on calle le filet à la profondeur qu'on juge à propos. Voyez la *Pl. XXXII*, *Fig.* 3.

On amare un bout du filet à une roche; ou à une cabliere qu'on nomme *Baude*, qui peſe au moins 60 livres: & en même-temps un orin ou *couleme*, avec ſa bouée ou ſignal; & le bateau décrivant une ligne circulaire, on eſſaie d'envelopper le plus d'Aiguilles qu'il eſt poſſible. Puis le Pêcheur rapproche le bout du filet qu'il tient dans ſon bateau, de celui qu'il a rendu fixe. Les Aiguilles qui ſe trouvent ainſi enveloppées, s'effarouchent & s'emmaillent en grand nombre.

L'Aiguilliere du Martigue eſt faite avec un bon fil retors: ſes mailles ſont de 13 ou 14 au pan; & la chûte du filet eſt d'environ 60 mailles. Les teſſures ſont quelquefois de 15 braſſes; d'autres en ont 60.

L'armure ou le gréement de l'Aiguilliere, conſiſte en deux lignettes d'un quart de pouce de circonférence, qui bordent ce filet haut & bas. Celle du bas, porte deux onces de plomb par braſſe, ſéparées en deux bagues; & celle du haut, environ un quarteron de liége, diviſé en 6 parties. Comme on veut que la nappe forme une bourſe ou panſe, on ne l'attache pas à la lignette de la tête, maille par maille; on fait en ſorte que quand le filet eſt tendu, il y ait un eſpace de 3 mailles & demie entre chaque anneau ou *Pinpignon*.

On ne prend avec ce filet, qui eſt flottant, que des Aiguilles; & rarement quelques Muges.

L'Aiguilliere de Provence ſe nomme *Sarcieta* à Alicante. Ce filet, qui occupe un quart de lieue de longueur, ſe tend à une demi-lieue de la côte ſur 6 braſſes d'eau. On y prend, outre les Aiguilles, des Bogues & d'autres petits poiſſons. Cette pêche commence en Novembre, & finit en Février. Elle ſe fait ordinairement avec 4 hommes dans un petit bateau.

§. 13. *L'*Alignolle.

Ce filet dont on fait uſage à Fréjus, à Saint-Tropez, & ailleurs, eſt une ſimple nappe, qui n'a que 25 braſſes de longueur, ſur 3 de chûte. Il eſt fait d'un fil très-fin. On s'en ſert depuis le mois de Novembre juſqu'en Avril, pour prendre de petits poiſſons.

Le filet qu'on nomme à Alicante *Reclara*, en différe peu. Nous croyons qu'il eſt fait avec du fil plus fort. Il a environ quarante braſſes de longueur. Deux hommes vont dans un petit bateau, à un quart de lieue en mer, par ſix ou ſept braſſes d'eau. Ils amarrent un bout de leur filet à une corde, à l'extrêmité de laquelle eſt une baude ou cabliere. Ils attachent enſuite une bouée à l'autre extrêmité; & tiennent ce filet flottant près de la ſurface. On prend à cette pêche, qui ne ſe fait que durant les nuits obſcures, depuis le commencement de Novembre juſqu'en Mai, des Bonites, des Thons, des Eſpadons, &c.

§. 14. *La* Riſſolle *ou* Reiſſolle.

La Riſſolle de Marſeille ne differe des filets précédents, que parce que ſes mailles ſont fort étroites. Ce filet étant deſtiné à prendre des Melettes, des Anchois, de petites Sardines, &c. ſes mailles ſont de 25 oudres ou nœuds au pan; ainſi elles ont environ 4 lignes d'ouverture en quarré.

On place ordinairement ce filet à la pointe d'un rocher, en ſorte qu'on puiſſe envelopper la compagnie de poiſſons qu'on a apperçue; enſuite on jette des pierres, & l'on agite l'eau, afin que les poiſſons effrayés par le bruit viennent s'emmailler.

Cette pêche ſe fait avec de petits bateaux, qui ont 21 pans de long; dans leſquels ſe mettent quatre hommes.

Le filet qu'on appelle *Riſſolle* au Martigue, reſſemble à la *Socletiere*, dont nous allons parler. Mais elle eſt fort baſſe, & peu étendue. On en fait uſage au bord des étangs, & ſur les plages où il y a peu d'eau.

§. 15. *Socletiere.*

Les Pêcheurs du Martigue nomment *Socletiere*, un filet à nappe ſimple; dont le fil, qui eſt retors, eſt très-fin, & de lin ou de chanvre. Sa maille eſt de 24 à 28 au pan. Ce filet n'a point de hauteur ni de longueur déterminée; elles dépendent de l'étendue & de la profondeur de la nappe d'eau. Il y a des ſocletieres dont la chûte eſt de cent mailles; & d'autres, de 200. Celles de 100 mailles ſont armées comme l'Aiguilliere; & celles de 200 le ſont à tous égards comme les Sardinaux. Les premieres ſe calent ou ſédentaires ou flottantes, de même que l'Aiguilliere: & pour caler les autres, ſoit à poſte ou ſédentaires, ſoit amarrées à un bateau, on

on obſerve tout ce qui ſe pratique à l'égard du Sardinau; avec la ſeule différence qu'on ne les cale point au large, mais près de terre & dans des calangues ou anſes. On ne prend avec ce filet que des Soclets, de petites Sardines dites *Sardinolles*, & quelques autres poiſſons de même taille.

Article Second.

Des Folles, & autres Filets qui y ont rapport; tels que les Demi-Folles, *les* Rieux, *&c.*

Les gros poiſſons plats ne pouvant s'emmailler, on a été obligé d'imaginer pour les prendre, d'autres filets que les Manets. Les filets particuliérement d'uſage à leur pêche, ſe nomment *Folles*.

Nous avons dit, en parlant des Etentes ſur Piquets & des Parcs, que les filets appellés *Folles* ont des mailles fort grandes, & qu'il eſt de l'eſſence de ces filets de n'être pas tendus fermement; ils doivent faire des ſacs ou poches dans leſquelles le poiſſon s'embarraſſe. C'eſt pour cette raiſon qu'on donne, comme nous l'avons dit, beaucoup de chûte aux Folles qu'on tend ſur des piquets aſſez courts: cet uſage des Folles eſt avantageux pour prendre de gros poiſſons plats. Néanmoins, ce n'eſt pas là proprement la façon de tendre cette eſpece de filet: celle qui lui convient le mieux, eſt d'être pierré & flotté.

§. 1. *Idées générales des* Folles *Pierrées & Flottées.*

Le filet qu'on nomme proprement *Folle* eſt une nappe ſimple. Et lorſqu'on veut tendre ſans piquets un filet de ce genre, la Ralingue de la tête eſt garnie de flottes; & celle du pied eſt chargée de pierres ou de plomb.

Ce filet eſt fait d'un bon fil de chanvre aſſez délié. Il a à-peu-près une braſſe & demie de chûte: & chaque piece a communément 5 ou 6 braſſes de longueur; mais on en joint quelquefois un grand nombre les unes au bout des autres, comme nous le dirons dans la ſuite. Les mailles ont 5, 8, 12, 18 pouces d'ouverture en quarré; & quelquefois plus de 18 lorſqu'on ſe propoſe de prendre des Tires, des Anges, ou d'autres gros poiſſons.

La tête du filet eſt bordée par une ralingue *A*, *Pl. XXXIII*, *Fig.* 1: qui eſt un funin ou quarantenier, de 12 à 15 fils, & qui paſſe à travers des rondelles de liége *B*, qu'on met environ à 2 pieds les unes des autres.

Le pied du filet eſt bordé par deux pareils funins *CC*; entre leſquels ſont amarés avec des lignes fines, les cailloux *D*, qui forment le leſt: on les met à environ 3 pieds les uns des autres. Mais pour que les deux cordes *CC*, ne ſe roulent pas l'une ſur l'autre quand on les met à l'eau, il faut avoir l'attention de mettre leurs tors en ſens contraires; de ſorte que ſi l'une eſt commiſe de droite à gauche, l'autre le ſoit de gauche à droite.

Quand on a joint les unes au bout des autres, un nombre ſuffiſant de pieces de folles pour former une teſſure, on attache aux deux extrêmités de la ralingue d'en bas une groſſe pierre percée, ou cabliere *L*, garnie d'une anſe ou eſtrope de corde *K*, qui ſert auſſi à attacher une corde ou orin *V*, que pluſieurs Pêcheurs nomment *Drome*: à l'autre bout de laquelle eſt amarée une Bouée, formée de douves de barique, comme *M*; ou de morceaux de liége, comme *N*; au choix des Pêcheurs. On voit en *O* les Signaux que portent ces bouées. Ce ſont de petits Pavillons, qui ſervent à faire appercevoir de plus loin les bouées qui flottent à la ſurface de l'eau. En *P* eſt une petite cabliere: on en met quelquefois de diſtance en diſtance ſur la ralingue d'en bas, quand les teſſures ſont fort longues. *Q*, eſt un grapin avec ſon cablot *S*: ce grapin ſert à rechercher au fond de l'eau une partie de la teſſure, quand par accident elle eſt reſtée à la mer. On voit en *R* un autre petit grapin qui eſt quelquefois encapelé ſur celui que nous avons coté 2. *T*, eſt un gaffot pour harponner & tirer à bord de très-gros poiſſons.

Après ce que nous avons dit de la grandeur des mailles des Folles, on conçoit bien que ces filets ne ſont deſtinés qu'à prendre de gros poiſſons plats, qui ne s'emmaillent point par les ouies, comme font les Maquereaux, les Harangs, &c. Mais attendu que l'inſtinct des poiſſons n'eſt pas de reculer, ils font effort pour traverſer le filet, & franchir l'obſtacle qu'ils rencontrent: par ces efforts, ils s'embarraſſent de plus en plus dans le filet; qui à la fin les enveloppe, de façon à ne pouvoir ſe débarraſſer. Pour cela il faut que le filet ſoit ſouple, & tendu mollement: la grandeur des mailles & la fineſſe du fil le rendent ſouple; & afin qu'il ne ſoit pas trop tendu, on ne met au bas que ce qu'il faut de cailloux, pour que les lieges ne le faſſent point flotter. Il eſt cependant néceſſaire que les fils ſoient forts quand on ſe propoſe de prendre de gros poiſſons, ſur-tout des Chiens de mer.

Le nom de *Folle* peut avoir été donné à ce filet, en partie parce que n'étant pas fort chargé de leſt, le moindre mouvement de la mer l'agite de ſorte qu'il eſt preſque dans un mouvement continuel. Cependant les ancres ou les cablieres qu'on met aux extrêmités, & quelquefois d'eſpace en eſpace dans ſa longueur, empêchent que le filet ne s'écarte beaucoup du lieu où on l'a tendu. Et pour cette raiſon, on doit le regarder comme ſédentaire.

Les Folles ſont donc toujours tendues par fond, & on ne les traîne point. Mais on les tend ou en pleine-eau, ou au bord de la mer. Nous avons déja donné la maniere de les tendre ſur piquets : ainſi il ne nous reſte qu'à expliquer comment on les tend pierrés & flottés au bord de la mer, & en pleine-eau. C'eſt ce qu'on verra dans les Paragraphes ſuivants.

§. 2. *Des Folles que l'on tend au bord de la mer.*

Comme ces filets reſtent ſédentaires, on peut les tendre entre les rochers. On les tend auſſi ſur les ſables au pied des bancs, ou dans les fonds qui ſe trouvent entre les bancs, lors même qu'il y reſte de l'eau après que la mer eſt retirée.

On tend ce filet un peu en demi-cercle, *A B* ou *C D*, *Pl. XXXIII*, *Fig.* 2. Quand on l'établit ſur un terrein dur, ou quand il reſte un peu d'eau à l'endroit où on le tend, on ajoute aux Cailloux qui bordent le pied du filet quelques Cablieres comme *E*. Mais ſi le terrein eſt de ſable, on y enfouit le pied du filet ; & le reſte demeure libre, étant ſoutenu par les flottes & retenu contre le courant par des Bandingues *F*. Comme le filet, qui a preſque deux braſſes de hauteur, fait toujours une poche ou follée, les poiſſons s'y engagent.

Les grandes marées ſont avantageuſes à cette pêche, ainſi qu'à toutes les Tentes à la baſſe-eau. Cependant il arrive que les tourmentes & les grands courants bouleverſent & emmeſlent le filet, comme on le voit en *G* ; ou ils le couchent ſur le terrein ; & alors on prend peu de poiſſon.

Ces Folles n'ont pas à beaucoup près autant d'étendue que celles dont nous allons parler dans le Paragraphe ſuivant. Mais elles ont l'avantage, qu'un ſeul homme peut ſans bateau tendre & relever ſon filet. Et comme les poiſſons rangent volontiers la côte durant les chaleurs, c'eſt la ſaiſon où cette pêche eſt la plus fructueuſe.

Dans les endroits où il reſte de l'eau, il y a des Pêcheurs qui tendent deux fois de ſuite leur filet, avant de le faire ſécher. Quand ils l'ont tiré à bord, ils le démêlent, le réparent, & ſur le champ recommencent une ſeconde pêche.

Il arrive communément aux Pêcheurs Folliers, tant grands que petits, de laiſſer leurs filets à l'eau tandis qu'ils vont à terre vendre le poiſſon qu'ils ont pris. Mais il ne faut jamais mettre plus de deux fois les filets à l'eau ſans les faire ſécher & ſans les radouber, ou comme ils diſent, *Ramender* : ceux qui agiſſent autrement, ont bientôt perdu leur teſſure. Les Pêcheurs attentifs à la conſervation de leurs filets, ont de plus le ſoin de les Tanner de temps-en-temps. Au contraire, il y a des Pêcheurs pareſſeux & négligents, qui les laiſſent long-temps à la mer ſans les relever : alors ils trouvent une partie de leurs meilleurs poiſſons endommagés par les poiſſons voraces ; ou bien ceux qui reſtent entiers ſont morts & meurtris, à force de s'être tourmentés dans le filet. C'eſt une perte réelle, non-ſeulement pour les Pêcheurs, mais encore pour le public : & elle eſt d'autant plus fâcheuſe, que les poiſſons pris aux Folles, quand on les releve fréquemment, ſont meilleurs que ceux qui ont été pris dans les guideaux, ou qu'on a pêchés à la traîne ; parce que l'opération de traîner ne peut guere manquer de fatiguer le poiſſon.

C'eſt pour ces raiſons qu'il eſt ordonné aux Pêcheurs Folliers de reſter ſur leurs filets, & de les relever preſqu'à toutes les marées : ceci regarde principalement les Pêcheurs qui tendent leurs Folles à la mer.

§. 3. *De la Pêche avec les Folles, à la Mer & ſur les grands Fonds.*

Nous avons dit que les mailles des Folles doivent avoir au moins 5 pouces d'ouverture en quarré ; & que les Pêcheurs les font ſouvent beaucoup plus grandes, parce que ſe propoſant de ne prendre avec ce filet que de gros poiſſons, il leur eſt avantageux que les mailles ſoient fort ouvertes. Le filet coûte moins ; il eſt plus leger : & étant plus ſouple, il enveloppe plus aiſément les poiſſons.

Chaque piece de filet a 10, 12, 15 ou 18 braſſes de longueur ; & 5, 6, ou 8 pieds de chûte. Comme, en joignant beaucoup de ces pieces les unes au bout des autres, on forme de très-grandes teſſures ; ces pêches ſe font toujours par un nombre de Matelots, qui ſe réuniſſent & ſe mettent à la part : ils ſont quelquefois ſeize dans un bâtiment, *Pl. XXXIV*, *Fig.* 1. Chacun d'eux fournit depuis 10 juſqu'à 20 pieces de folles ; & le Maître, ordinairement le double : de ſorte que ſi chacun des ſeize Matelots a fourni 18 pieces de filet, & le Maître 36, la teſſure entiere eſt de 324 pieces, & elle a bien plus que 3000 braſſes de longueur. Quelquefois les flottes ſont enlacées entre deux fortes lignes, à-peu-près comme les cailloux *D*, de la *Fig.* 1, *Pl. XXXIII* : & ces lignes forment la Ralingue de la tête du filet ; que quelques Pêcheurs

nomment *Bouchet*. Les flottes ſont petites : mais il y en a une au milieu de chaque maille. Les pierres qui garniſſent la ralingue du pied du filet ſont à deux pieds & demi ou trois pieds les unes des autres.

Le Propriétaire de la barque n'a point de filet : cependant il retire 3 lots pour elle, & il eſt tenu de l'entretenir bien gréée.

Quand le Maître Pêcheur a fourni une fois plus de filets que chaque Matelot, il a deux parts ; chaque Matelot qui fournit des filets, en a une : & ceux qui n'ont point de filets, ont une demi-part, pour la récompenſe de leur travail.

C'eſt ordinairement le Propriétaire du bateau qui fait la Vente des poiſſons : il a pour cela le ſol pour livre du produit.

Lorſqu'on fait une chaudiere commune, elle paſſe en frais de pêche, comme avarie : mais chacun ſe fournit de boiſſon & de petits rafraichiſſements.

Nous avons dit que la Folle étant un filet ſédentaire, on en tendoit de petites entre les roches. Mais pour les grandes Folles, on évite les fonds où il y a beaucoup de groſſes roches ; de crainte que les filets ne s'y accrochent, & ne ſoient ou perdus ou conſidérablement endommagés. Quand les filets reſtent engagés entre les roches, on eſſaie de les débarraſſer avec des grapins *R*, *Q*, *Fig.* 1 : mais il n'eſt pas rare que les grapins reſtent avec le filet.

Les meilleurs Fonds pour cette pêche ſont ceux de rocaille, de galet, & où il croît des plantes marines ; car comme il eſt difficile de pêcher à la traîne dans ces fonds, on y trouve ordinairement beaucoup de poiſſon & de la meilleure qualité. Ajoutons qu'il s'y rencontre moins qu'ailleurs de poiſſons voraces ; qui endommagent beaucoup le fruit de la pêche.

Comme les poiſſons ſe retirent dans la grande eau lorſqu'il fait froid, les Pêcheurs vont les y chercher. Les gros temps ſont fort incommodes pour tendre & relever les filets : ainſi le calme & les mortes-eaux ſont les circonſtances les plus favorables pour la pêche aux grandes Folles en mer. Quand les Pêcheurs ſont ſurpris de mauvais temps, ils laiſſent leur teſſure à la mer, juſqu'à ce que le calme ſoit revenu. Les filets en ſouffrent ; ainſi que le poiſſon qui eſt pris : mais ce ſont des inconvénients inévitables.

Les poiſſons qu'on pêche ordinairement aux Folles ſont les Rayes, les Anges, les Turbots, quelques Marſouins, de grands Chiens, de gros Crabes, & des Homars. Les groſſes Rayes blanches, qu'on nomme *Tires*, ſe pêchent ainſi durant toute l'année. Il en eſt de même des Turbots. Mais la vraie ſaiſon pour prendre les bonnes eſpeces de Rayes, eſt le Printemps & l'Automne.

Les Pêcheurs redoublent d'activité pendant le Carême ; non-ſeulement parce que le débit du poiſſon eſt alors plus certain, mais encore parce que la fraîcheur de l'air permet de le tranſporter fort loin.

Voilà ce qui doit déterminer les Pêcheurs ſur les ſaiſons & les lieux les plus favorables pour leur pêche. Lorſqu'ils veulent partir, ils mettent dans le bateau, leurs filets, & tous les uſtenſiles qui ſont repréſentés ſur la *Pl. XXXIII*, *Fig.* 1.

Les Pêcheurs feroient bien de mettre, de diſtance en diſtance, dans toute la longueur de leur teſſure, de petites bouées ; pour en retrouver les morceaux lorſqu'elle a rompu : au lieu de les aller chercher avec des grapins, qui l'endommagent néceſſairement.

Etant pourvus de tous ces uſtenſiles, ils vont ſe rendre au lieu de la pêche : ou, comme ils diſent, ils *s'établiſſent ſur leurs Signaux* ; c'eſt-à-dire, qu'ils prennent des amers ſur la côte, pour reconnoître leur poſition, & retrouver leurs filets, quand ils ont été obligés de les abandonner.

Si le vent eſt fort, ils amenent le grand mât, & ne conſervent qu'une petite voile à l'avant ; ne prenant de voilure que ce qu'il en faut pour filer la teſſure, comme on le voit *Pl. XXXIII*, *Fig.* 3. Quand il fait très-peu de vent, on fait porter la grande voile pour ſe haler de l'avant.

Le temps le plus favorable pour tendre, eſt quand la marée commence à porter au vent : & on jette la teſſure à la mer, ſous le vent ; afin qu'elle puiſſe croiſer la marée ; & qu'elle reſte ſur le fond, pendant le temps qu'on juge néceſſaire pour laiſſer le poiſſon donner dans le filet : c'eſt aſſez ſouvent trois nuits. Mais quand les Pêcheurs craignent de perdre leurs filets, & lorſqu'ils ont tendu loin de la côte, ils les relevent au bout de 36 heures.

Les filets ſont ordinairement lovés ou roués dans la cale à l'arriere du grand mât : & quand on releve, on les love à la place où ils étoient.

Pour faire ces manœuvres, qui ſont longues & pénibles à cauſe de la grande étendue de la teſſure, qui a quelquefois plus d'une grande lieue ; tout l'équipage s'arrange le long d'un bord, à-peu-près, comme quand on veut mouiller ou relever un cable.

On releve la teſſure quand la marée commence à porter au vent, pour avoir fini avant que la marée rapporte. Mais ſi l'on eſt ſurpris par le retour de la marée, on attache aux pieces de folles qui reſtent à la mer, un bout de cordage amaré ſur la tête de l'ancre ; & les Pêcheurs attendent pour achever de relever, que la marée & le vent deviennent favorables.

Quand la mer eſt calme & les eaux mortes,

on peut relever de flot & de jusan. Mais lorsque les temps ne sont pas favorables, les Pêcheurs sont quelquefois plusieurs marées sans relever entiérement leur tessure.

Lorsque le temps est bon, l'on tend & releve de jour & de nuit.

Il est toujours mieux que les Pêcheurs aux Folles restent sur leurs filets. En ce cas, afin de n'être point surpris par le gros temps, outre la grosse cabliere qui pese plusieurs quintaux, & qui est amarée au bout forain avec la bouée; ils en mettent une autre vers le milieu de la tessure, qui pese environ 100 livres; & encore une à environ 16 pieces du bout de la tessure: ils attachent celle-ci au cable de leur ancre.

Pour relever le filet, les Pêcheurs levent l'ancre, & l'amenent à bord. Aussi-tôt qu'elle y est, ils halent sur le cordage qui répond de l'ancre à la Folle. Quand ils ont amené la premiere piece de filet, tout l'équipage s'assied sur le franc-bord à bas-bord; *Pl. XXXIV*, *B*, *Fig.* 1; ayant la grande voile pliée sous eux, pour être plus à leur aise & moins gênés dans leur travail. La tessure arrive dans le bateau par l'écubier de stribord, sur un rouleau qui y est solidement assujetti.

Un des plus forts Matelots, *F*, se place à l'avant, & est occupé à gaffer les gros poissons qui se présentent, à mesure qu'on hale la Folle. Si par malheur la tessure vient à rompre, on recherche avec un grapin, comme nous l'avons dit, ce qui est resté à la mer: & pour qu'il se couche sur le fond, on attache une cabliere de 20 à 25 livres, à quelques brasses du bout du cordage où est attaché le grapin. Quelquefois encore, on frappe à une patte du grapin *Q*, *Fig.* 1, *Pl. XXXIII*, un menu cordage de 2 brasses de longueur, qui porte un petit grapin *R*, qu'ils nomment *Chien*. Quand les ralingues du filet ont échappé au grapin *Q*, elles sont presque toujours rencontrées par le petit grapin *R*. Comme c'est une grande opération que de mettre la tessure à la mer, & encore plus de la relever; les Pêcheurs observent entre-eux un ordre qu'il est bon de rapporter.

Lorsque les Pêcheurs mettent dehors (*A*, *Fig.* 1, *Pl. XXXIV*) leur tessure, quatre d'entr'eux descendent dans la cale pour parer les filets. Deux hommes qui se tiennent sur le pont, les reçoivent & les donnent à deux autres qui sont appuyés sur le bord; immédiatement derriere eux sont deux forts Matelots, qui souvent sont à califourchon sur le bord du bateau, & qui jettent à la mer les pieces de filet à mesure qu'on les leur présente. Entre ces hommes, les uns se donnent de main en main le pied du filet chargé de cailloux; les autres, la tête garnie de flottes ou corcerons de liége; pour que la tessure se distribue à la mer dans la position verticale qu'elle doit avoir, & que le filet ne se torde pas. Une partie de l'Equipage se repose pour prendre la place de ceux qui travaillent, & les relever lorsqu'ils seront fatigués.

L'opération de Relever le filet est tout autrement pénible. Tout l'Equipage y est employé, *B*: *Pl. XXXIV*, *Fig.* 1. Ils sont assis le long du bord, le dos à la mer. Un fort Matelot, qu'on nomme *Forciblement*, se porte à l'avant, pour harponner avec une gaffe les gros poissons, qui au sortir de l'eau, font de grands efforts pour s'échapper. Quand on a relevé un quart de la tessure, ce qu'on nomme un *Pilot*; un autre Matelot prend la place de celui là.

On conçoit bien que le filet qui sort de l'eau, mouille prodigieusement les matelots. C'est pourquoi ils mettent toujours, pour cette opération, des bottes de cuir, & un grand tablier, aussi de cuir, qui pend depuis le col jusqu'à mi-jambes.

On voit dans la *Pl. XXXIV*, *Fig.* 1. *A*, les Pêcheurs qui mettent leurs filets à l'eau; *D*, des bateaux démâtés qui sont sur leurs filets; *B*, des Matelots qui relevent leur tessure; *C*, un bateau qui ayant fait sa pêche se remâte; *E*, un bateau appareillé qui retourne au Port.

Les Pêcheurs sont traversés dans ce travail par beaucoup d'accidents. Nous avons déja dit qu'ils perdoient quelquefois une partie de leur tessure: car quand il faut aller la chercher avec des grapins, on endommage une quantité considérable de mailles.

Les gros temps qui surviennent quand on releve, causent de grandes pertes; & encore plus, lorsqu'en attendant que le temps soit favorable pour relever, les Pêcheurs sont obligés de laisser long-temps leur filet au fond de l'eau; il s'y pourrit, & une partie du poisson qui a donné dans le filet est perdue, ou prodigieusement endommagée.

Ils ont plus à craindre les gros temps en Hyver qu'en Eté; mais le séjour des filets dans l'eau est plus dommageable pendant les chaleurs. En ce cas, il ne faut quelquefois qu'une nuit pour que le poisson soit corrompu: & si le filet reste sur un fond marneux, les Limaces, les Sangsues, les Coquillages, & les Crustacés, devorent le poisson qui est dans le filet; d'autant que les gros poissons l'affaissent & le couchent sur le terrein, ce qui les met plus à portée d'être dévorés. Les poissons qui ont été ainsi sucés, sont blancs, & si disposés à être entiérement corrompus, qu'il faut les consommer sur le lieu.

Nous ne savons pas quelle confiance on doit avoir en la prétention des Pêcheurs, qui assurent qu'il y a un poisson, qu'ils comparent pour la forme au Marsouin, qui fend le

le corps des Rayes pour en tirer le foye. Divers Pêcheurs assurent en avoir vu presqu'à la surface de l'eau, attaquer les Rayes qui étoient prises dans les Folles. Mais ils n'ont jamais pris ce poisson; qu'ils disent être trop gros pour être arrêté par le filet.

Ils ajoutent que ces poissons attaquent les Rayes blanches, les Anges, les Tires, & autres qui ont la peau lisse; mais rarement les Rayes bouclées: apparemment que les os pointus qui recouvrent ces Rayes, écartent ces poissons voraces. Comme ils ne mangent que le foye, on tire quelquefois les poissons encore en vie: alors les Marchands de marée recousent la playe; mais en peu de temps, ces Rayes sont hors de vente, & même corrompues.

Il est probable que le poisson dont nous venons de parler, qui n'a jamais été vu hors de l'eau par les Pêcheurs, n'est ni l'Empereur, ni le Renard de mer; dont nous parlerons dans des articles particuliers.

Qu'on pense ce qu'on voudra de ce poisson imprenable, il est toujours très-intéressant pour les Pêcheurs de ne point laisser leurs filets à l'eau plus de 48 heures. Quand les mauvais temps les y obligent, ils ne méritent aucun blâme. Il n'en est pas de même quand ils différent de relever leurs filets, pour attendre les jours où la vente du poisson peut être plus avantageuse. Assez souvent l'espérance d'un gain plus considérable est trompeuse; & ils ne retirent que des poissons meurtris, mutilés par les poissons voraces, & presque pourris, sur-tout en Eté.

Comme on tend sur certains parages une grande quantité de Folles, on prétend que les poissons pourris éloignent les autres, au point que les Pêcheurs cordiers ne prennent rien, quand les Folles ont long-temps séjourné dans un endroit. Au reste, il faut convenir que les filets sédentaires & à très-grandes mailles, ne font jamais autant de tort à la multiplication du poisson, que ceux que l'on traîne. Et le poisson des Folles seroit de la meilleure qualité si, conformément à l'Ordonnance, les Pêcheurs restoient sur leurs filets pour les relever fréquemment. Mais comme ce travail est pénible, ils trouvent des prétextes pour ne relever qu'à leur volonté. Peut-être seroit-il plus avantageux aux Pêcheurs folliers de mettre à la mer plusieurs petites tessures, qu'une fort grande: ils auroient plus de facilité à relever leurs filets, & courroient moins risque de les perdre.

La Pêche aux Folles se fait ordinairement entre la pêche du Harang & celle du Maquereau; & on fait bien de l'interrompre pendant ces Pêches, non-seulement parce qu'on doit préférer de prendre les poissons de passage plutôt que les domiciliés; mais encore parce qu'on recherche plus volontiers ces poissons délicats que les Rayes: alors si les Pêcheurs ne trouvent pas à les vendre, ils sont obligés de les sécher, & de les saler; ce qui fait un très-mauvais manger, qu'on est obligé de donner à bon marché dans les villages éloignés de la mer.

Nous pourrions parler ici de la vente du poisson qui provient des Folles. Mais comme cette vente a beaucoup de rapport avec celle qui provient d'autres grandes pêches, nous remettons à en parler dans la suite.

§. 4. *De la Pêche qui se fait avec les* Demi-Folles; *qu'on nomme aussi* Grandes Pentieres, *ou* Brettelieres, *&c.*

Les *Demi-Folles* usitées pour pêcher à la mer, sont semblables aux Folles, tant pour la maniere de les tendre & de les établir sur le fond, que pour celle de les relever.

Ces rêts ne différent que par l'étendue de la tessure, qui est moindre pour les demi-folles; & par la grandeur & le calibre des mailles; celles des folles devant être au moins de cinq pouces, au lieu que les mailles des demi-folles, n'ont que deux pouces & demi, ou trois pouces en quarré.

Ces filets se nomment *Rieux* en Picardie; parce qu'ils prennent des Rayes.

Sur plusieurs côtes de Normandie, on les nomme *Brettelieres*, parce qu'ils servent à prendre des Roussettes ou petits Chiens de mer, qu'on y nomme *Brettes* ou *Bretelles*. Aussi appelle-t-on ces filets *Canieres* en basse-Normandie. On leur a encore donné le nom de *Grande Pentiere*, parce qu'ils sont soutenus à-peu près verticalement par les flottes & le lest, & qu'ils ont une grande longueur.

Au reste, ces filets sont sédentaires, ils sont garnis de bouées & de cablieres, ainsi que les folles: mais comme ils sont beaucoup moins grands que les folles, on peut les tendre en tout temps, même dans les vives-eaux. La meilleure saison est depuis le commencement de Février jusqu'au mois de Mai.

On prend des poissons plats & de ronds avec ces filets; sur la côte de haute-Normandie, beaucoup de Chiens; & en basse-Normandie, des Colins, qui y sont assez communs.

§. 5. *Sorte de Demi-Folles, nommées* Jets *sur les côtes de Picardie.*

Les Jets de l'Amirauté de Saint-Valery en Somme, sont des pieces de filet, longues de 20 à 25 brasses, & ont 7 brasses de chûte. La tête en est garnie de flottes de liége: & quand le passage n'est pas fort large, on arrête les bouts des filets à des pieux: *AA*, *Pl. XXXIV*, *Fig. 3.*

Le bas eſt plombé ; il ne devroit y avoir qu'un quarteron de plomb par braſſe, mais la force des courants oblige quelquefois à y en mettre davantage. On joint enſemble deux ou trois pieces bout-à-bout. Cette pêche ſe fait à pied, & avec de petits bateaux, entre les barres de Somme, dans les baſſes qui reſtent après le retour de la marée ; & auſſi par le travers de Saint-Valery : mais alors les filets n'ont que deux braſſes & demie de hauteur, ſur une longueur de 20 ou 25 braſſes. Les Pêcheurs ſe contentent de mettre deux pieces bout-à-bout ; & c'eſt avec cette ſorte de Rêt qu'ils font la pêche du *Chantage*, *Huage*, ou du *Poiſſon Canté* (pour *Chanté*). Le fil en eſt blanc & très-fin, pour que le poiſſon ne s'effarouche pas. Ils ne prennent guere que des poiſſons plats ; principalement des Plies de mer ou Flies.

Dans l'Amirauté d'Abbeville, à l'embouchure de la Somme, on fait auſſi une pêche de Jets, mais un peu différemment de ce qui ſe pratique à Saint-Valery.

Les Pêcheurs au nombre de 3, 4 ou 5, ſe mettent dans de petits bateaux plats, avec des filets dont les pieces ont deux braſſes & demie ou trois braſſes de chûte, & 30 ou 35 braſſes de longueur ; ce qui fait toute la longueur de la teſſure, qui n'eſt compoſée que d'une ſeule piece. Le pied eſt garni de plaques de plomb, pour le faire caler ; & la tête eſt garnie de flottes de liege. Cette pêche ne ſe fait que dans la riviere. Les Pêcheurs frappent ſur une petite ancre le bout de leur filet, qu'ils jettent du bateau au milieu de l'eau. Ils filent enſuite le rêt juſqu'au bord, & amarent à ce bout du filet une cabliere ; puis ils mettent cette partie du filet à l'eau, au plus à une braſſe du rivage.

Comme il ne reſte pas ordinairement aſſez d'eau dans le lit de la Somme pour faire flotter le filet de toute ſa hauteur, il ſe plie dans le ſens de ſa largeur, de ſorte qu'il fait une follée ou une eſpece de poche. On frappe une bouée ſur la tête du filet, tant au-deſſus de l'ancre, qu'au deſſus de la cabliere, pour faire mieux appercevoir l'étendue du filet, qui eſt placé de maniere qu'il traverſe ou barre une partie de la riviere, & que la follée ſoit expoſée au courant.

Quand les Jets ſont ainſi établis, 3 ou 4 Pêcheurs, hommes ou femmes, ſe mettent dans le bateau ; ils nagent avec leurs avirons, en s'éloignant de quelques centaines de braſſes au-deſſus du filet, en chantant & faiſant le plus de bruit qu'il leur eſt poſſible, criant, heurlant, & frappant ſur le bord du bateau pour augmenter le bruit. Quelques Pêcheurs ſe mettent encore à l'eau, qu'ils agitent & battent avec leurs avirons ou des perches, pour faire ſaillir le poiſſon hors du fond ; en ſorte que ſuivant le courant, il tombe dans la follée du filet.

De temps en temps, les Pêcheurs relevent le filet pour prendre le poiſſon. Et pour cela, commençant par le bout qui répond à la cabliere, ils plient en deux le filet ſuivant ſa longueur, joignant enſemble la tête & le pied du filet.

Quand ils ont pris le poiſſon, ils remettent le filet à l'eau ; ce qu'ils continuent juſqu'à ce que la marée les oblige de ſe retirer.

Pluſieurs Pêcheurs conviennent qu'ils pourroient faire cette pêche ſans tant de bruit & de fracas ; mais qu'il eſt néceſſaire d'agiter le fond, pour faire deſſabler les poiſſons qui s'y retirent. Auſſi y en a-t'il qui font ce métier ſans aucun bruit.

La grandeur des mailles n'eſt pas conſtante, même dans l'Amirauté d'Abbeville. Les unes ont 21 lignes, & d'autres 14 ; & on change de filet ſelon les ſaiſons. Quand on tend dans un courant, on fait en ſorte que la tête du filet ſoit au-deſſous de la ſurface de l'eau, pour que les immondices paſſent par deſſus les Jets.

On traîne auſſi ces eſpeces de filets, comme on le voit dans le lointain de la *Fig.* 3, *Pl. XXXIV.* Deux hommes tirent le filet d'un même bord, tandis qu'un troiſieme qui eſt de l'autre côté de la riviere, tient une corde qui eſt amarée au milieu du filet, par le moyen de laquelle il aide à ceux qui traînent, à le guider à peu-près à l'endroit qu'il déſire. Ce filet, dont l'uſage tient beaucoup de la Saine, eſt plombé & flotté.

On lit dans la collection des Grands Voyages, *Hiſt. Antipodum, parte tertiâ, p.* 107, que les naturels du Bréſil ſe réuniſſent pluſieurs enſemble, apportant chacun un filet ; & qu'entrant dans la mer à des endroits où elle n'eſt pas profonde, ils en forment une eſpece d'enceinte, où ils entrent & battent l'eau pour obliger les poiſſons à donner dans leurs filets, en voulant gagner la haute mer.

§. 6. *Sorte de Rêts ou Demi-Folles, nommés* Picots *ſur la côte de Normandie.*

Les Picots de Normandie reviennent aſſez aux Jets de Picardie ; ils ſont ſédentaires, flottés & plombés. Les flottes, qui ont trois quarts de pouce d'épaiſſeur ſur 7 à 8 pouces de circonférence, ſont eſpacées de deux en deux pieds ſur la ralingue de la tête ; & les bagues de plomb qui ſont ſur la ralingue du pied, peſent une demi-once, & ſont aux mêmes diſtances que les flottes.

Les Pêcheurs nomment ces filets *Picots*, parce qu'ils piquent ou agitent & brouillent le fond aux environs des filets.

Cette pêche eſt commune dans l'Amirauté de Honfleur ; on la commence à la fin d'Avril ;

& elle continue jusqu'au mois de Novembre. Les Pêcheurs vont en bateau établir leur filet par fond, de travers à la marée, dans des endroits qui ont depuis 5 à 6 pieds jusqu'à 9 ou 10 brasses d'eau. La longueur du filet est de 40 à 50 brasses, sur deux ou trois de chûte. Les mailles sont faites d'un fil fin, retors en 3, & ont environ 2 pouces d'ouverture en quarré.

Le bout forain, qui est le premier qu'on met à l'eau, est frappé sur une ancre, avec son orin & sa bouée; *A*, *Pl. XXXIV*, *Fig.* 2. Ayant tendu le filet un peu en demi-cercle, on attache à l'autre bout une grosse pierre *B*, qu'on nomme *Etalon* ou *Cabliere*, sur laquelle est encore frappée une bouée *C*. Quand le filet est ainsi établi, les Pêcheurs *D*, s'éloignent à une distance de 40 à 50 brasses du filet; puis ils reviennent vers lui, louvoyant de droite & de gauche, en piquant & brouillant le fond avec une perche ferrée quand il y a peu d'eau. Ou bien, lorsqu'il y a beaucoup d'eau, au lieu de piquer le fond avec des perches, ils prennent une grosse cabliere qui pese 60 à 80 livres; ils l'amarent à un cordage, & la laissent se précipiter au fond de l'eau pour épouvanter les poissons plats: d'autres parcourent lentement la longueur du filet, traînant sur le fond une chaîne avec des anneaux, & autres morceaux de fer qu'ils font sauter pour faire du bruit: le poisson épouvanté prend la fuite, & étant en partie porté par la marée vers le filet, il va s'y arrêter. Lorsqu'on est parvenu vis-à-vis du bout forain, on s'en rapproche à la distance d'environ 15 brasses, & on revient parallélement au filet, en pratiquant la même manœuvre avec la chaîne, jusqu'à ce qu'on soit revenu à la bouée de la cabliere. Par ces manœuvres, les poissons sortant du sable, se jettent dans le filet; ce qui réussit, sur-tout quand les picots sont tendus sur des fonds durs & de roche, qui sont recouverts d'une couche de sable suffisante pour que les poissons plats s'y enfouissent.

Quand les Pêcheurs sont arrivés, en brouillant le fond, tout près du filet, ils le relevent le plus promptement & le plus horisontalement qu'ils peuvent, en réunissant les deux ralingues, & tirant avec plus de force celle du bas; par ce moyen, le filet se trouve plié en deux, & le poisson reste engagé dans le milieu, qui forme une poche dans toute sa longueur. Les Pêcheurs répetent cette même manœuvre tant que le reflux le leur permet.

Quand leur pêche n'a pas été heureuse, ils la reprennent de flot, en faisant la même manœuvre.

Cette pêche est sur-tout avantageuse dans les temps de forte marée. On y prend principalement des poissons plats; & fort peu de ronds, parce que ces derniers ne s'ensablent point comme les autres. Ainsi il en provient des Turbots, des Barbues, des Solles, & sur-tout des Flets; que pour cette raison les Pêcheurs nomment des *Picots Francs*. *

§. 7. *Thonaires de la Méditerranée.*

CE filet qui sert en Provence à prendre des Thons, est ou sédentaire, ce qui le fait nommer par les Provençaux *Thonaire de Poste*; ou dérivant, & alors il s'appelle *Courantille*, au moins dans quelques endroits de Provence.

La Thonaire de Poste est composée de trois pieces de filets qu'on joint les unes au bout des autres. Comme chacune a 80 brasses, la tessure entiere est de 240 brasses: la chûte de ce filet est de 6 brasses; mais on la double en joignant deux pieces l'une au-dessus de l'autre.

On fait ces rêts avec de gros fil de chanvre, formé de 3 brins commis ensemble; le calibre des mailles est de 9 pouces en quarré.

Le bas du filet n'est pas plombé; mais on attache, de 10 en 10 brasses à la corde qui le borde, des cablieres qui pesent chacune 10 à 12 livres. On laisse quelquefois 19 brasses de distance d'une cabliere à celle qui la suit.

La tête du filet est soutenue par 160 nattes ou flottes de liége, distribuées à une brasse & demie ou deux brasses les unes des autres.

On établit ce filet un bout à la côte, & l'autre au large, d'abord en ligne droite, & ensuite on lui fait décrire un crochet; à-peu-près comme on le voit *Pl. XXXII*, *Fig.* 2.

Le bout de terre est fixé par un grapin ou *ampin* de fer, qui pese environ un quintal, le reste de la tessure flotte au gré du courant. Comme les Thons suivent ordinairement les côtes, lorsqu'ils rencontrent le filet, ils le côtoyent dans sa longueur, & quand ils sont parvenus au contour de l'extrêmité, ils s'effarouchent, s'agitent & s'embarrassent dans le filet, où se prennent aussi d'autres gros poissons.

L'AUTRE espece de Thonaire, qu'on nomme *Courantille*, est abandonnée à elle-même & dérive au gré des courants. Ce filet est de la même nature, & a les mêmes mailles que le précédent; mais il est communément plus long, étant composé de 3 ou 4 pieces; sa chûte est de 6 ou 7 brasses. On met à sa tête quelques nattes de liége pour la soutenir, comme un quarteron de liége distribué en 6 pieces sur chaque brasse; mais point de baudes ou cablieres au pied: un seul liband d'auffe

* Ceci a passé sous les yeux de M. Richer, Commissaire aux Classes, au Havre: qui nous a fait le plaisir d'y faire quelques additions.

long de 30 braſſes, fait deſcendre le filet dans la mer, en ſorte qu'il y en a une partie qui flotte tandis que l'autre eſt à quelque diſtance du fond. Et comme ce filet doit faire une panſe ou bourſe, les mailles ne ſont attachées à la monture que de quatre en quatre.

On jette la Courantille en droite ligne, au gré des courants, en obſervant de faire en ſorte qu'ils puiſſent la prendre de plein & l'entraîner.

Un bateau monté par 4 hommes s'attache à un bout du filet, & ſe laiſſe dériver & emporter par les courants; de maniere qu'on releve quelquefois à deux ou trois lieues de l'endroit où l'on avoit calé : c'eſt ordinairement de nuit que l'on cale; & on releve le matin.

Dans le Golphe de Meſſine, comme en Provence, cette pêche n'eſt permiſe que depuis environ la mi-Juin, juſqu'au commencement d'Avril.

On fait auſſi la pêche de la Courantille à Leucatte près de Narbonne: le filet eſt compoſé de 8 pieces, qui ont chacune 30 à 40 braſſes de longueur. Il y a toujours dans le bateau un Pêcheur de veille, qui tient la corde qui répond au filet, & quand il s'apperçoit que des Thons ont donné dans le filet, il éveille ſes Camarades; & ſaiſiſſant la tête du filet, ils ſe halent deſſus, juſqu'à ce qu'ils ſentent le poids & les efforts que les Thons font pour ſe dégager; alors ils ſoulevent le filet pour prendre le poiſſon, & replongeant le filet, ils vont reprendre leur amare, & continuent leur pêche.

§. 8. *Pêches qui ont rapport aux Folles & aux Demi-Folles; & auxquelles on donne des noms particuliers, dans différents Ports.*

Les grands & petits *Rieux*, qui ſont des Demi-Folles, ſervent à pêcher à pied ſur les greves ou à la mer. Ils ſont pierrés & flottés. Leurs mailles doivent avoir au moins deux pouces d'ouverture en quarré.

Ce que nous avons appellé *Folle*, eſt nommé à Dunkerque *Cibaudiere*. Ses mailles ont depuis cinq juſqu'à huit pouces d'ouverture.

Les *Cibaudieres* ou *Demi-Folles* de l'Amirauté de Calais, ſont compoſées de pluſieurs pieces, dont chacune a 18 ou 20 braſſes de longueur, ſur une braſſe de chûte. L'ouverture de leurs mailles eſt de deux pouces en quarré. Quand on tend ces filets à la baſſe-mer, leur pêche ſe fait comme nous l'avons repréſenté dans la *Pl. XXXIII*, *Fig.* 2. Cette pêche dure depuis la Saint-Michel, juſqu'au commencement de Mai.

Les *petites Pentieres* du Crotoy, ſont les *petits Rieux* d'Ambleteuſe.

A Boulogne, les Pêcheurs appellent *Grands Rieux*, & *Folles*, des rêts d'un fil très-fin, & dont les mailles ont 5 pouces ou 5 pouces & demi d'ouverture. On les tend à la côte & à la mer. Les *Petits Rieux* ou *Demi-Folles* que ces Pêcheurs tendent à la côte, ont de plus petites mailles que celles des grands Rieux; leur calibre ordinaire eſt de deux pouces & demi. Pour pêcher à la côte, on enſable le bas du filet, qu'on place le plus près qu'on peut de la laiſſe de baſſe-mer. Les pieces de petits Rieux ont dix ou douze braſſes de longueur. Leur tête eſt garnie de quelques bandingues. Ces petits Rieux s'établiſſent comme les Folles & Cibaudieres flottées de Calais.

Du côté d'Abbeville, on nomme *Macle*, peut-être par corruption de *maille*, ce qu'ailleurs on appelle *Rieux*. Ces Pêcheurs donnent aux Demi-Folles le nom de *Grand-Macles*. Lorſque les Rayes abondent à la côte, ils tendent ces filets flottés & pierrés, un bout à terre & l'autre à la mer.

Dans l'Amirauté d'Eu, les Pêcheurs donnent le nom de *Leſques* ou *Liſques*, aux Cibaudieres ou petits Rieux.

Les Dieppois pratiquent beaucoup la pêche aux Folles pendant le Carême, entre les Saiſons du Harang & du Maquereau.

Quelques Pêcheurs de Saint-Valery en Caux, tendent à la côte pour pêcher de même qu'on le fait en Flandre & en Picardie, avec les filets nommés *Cibaudieres*, *Petits Rieux*, *Mailles Royales*, ou *Six-Doigts*; dont nous avons parlé dans le Chapitre où nous avons traité des Etentes ſur Piquets. Mais ils tendent auſſi ces filets flottés. Ils vont avec des Carvelles du port de 25 ou 30 tonneaux, depuis les mois de Février juſqu'en Mai, dans l'intervalle de la pêche du Harang & de celle du Maquereau, pour pêcher des Rayes, des Anges, des Turbots, vers les côtes d'Angleterre, durant les mortes-eaux. Pour tendre à la Baſſe-mer, ils placent leur filet en demi-cercle, comme on le voit dans la *Pl. XXXIII*, *Fig.* 2; avec des Bandingues *F*, de diſtance en diſtance.

On fait cette pêche depuis la fin d'Octobre juſqu'au commencement de Mai. Comme on s'y ſert de mailles dont les calibres ſont différents, on prend des poiſſons plats & de ronds. Il y a de ces rêts dont le fil eſt très-fin, & qui ont leurs mailles de 21 lignes en quarré : d'autres, faites de fil blanc, qui eſt auſſi d'une grande fineſſe, ont 20 lignes d'ouverture : on en fait auſſi avec du fil très-fort, auxquelles on donne ce même calibre.

Environ à deux lieues à l'Eſt de Fécamp, on ſe ſert de bateaux dont le port eſt de 3 ou 4 tonneaux, pour aller à la pêche des Rouſſettes, des Solles, des Rougets, &c; depuis

depuis le mois de Février juſqu'à celui de Mai. Les Pêcheurs joignent 40 ou 42 pieces de *Bretellieres*, qui ont chacune cinquante braſſes de longueur, & trois pieds de chûte; & dont les mailles ſont d'environ 16 lignes en quarré. Ces rêts ſont d'un fil fin & très-blanc. On fait cette pêche comme celle des folles à la mer. Pluſieurs Pêcheurs ſe réuniſſent pour former une ſeule teſſure. Quelquefois chacun prend le poiſſon qui ſe trouve dans la partie de filet qu'il a fournie, & il le vend à ſon profit: d'autres fois les aſſociés ſont à la part, & le poiſſon eſt vendu en commun. L'Equipage de chaque bateau eſt ordinairement de douze hommes, y compris le Maître & un Mouſſe. Les filets ſont garnis de bouées, de cablieres, & de flottes.

Il y a des endroits où on dit *Bretelles*; au lieu de *Bretellieres*.

Dans l'Amirauté de Barfleur, on nomme *Houleviches* les rêts à Chiens. Ces rets différent des Bretellieres en ce que celles-ci ne prennent que de petits Chiens; au lieu que les Houleviches en pêchent de gros, que l'on appelle *Houles*, & qui ſont aſſez eſtimés ſur cette côte: où on les ſéche & apprête comme la Merluche. Ces rêts ſe tendent ſur les fonds de roche, que fréquentent ces ſortes de Chiens: ils ſont pierrés & flottés. On les tend auſſi au large depuis le mois d'Août juſqu'à la fin de Décembre. Leur fil eſt comme celui des folles; & les mailles ont deux pouces ſix ou ſept lignes d'ouverture.

Les Pêcheurs de Honfleur vont, à morteau le long de la côte, tendre des folles; pour prendre des Barbues, Turbots, Rayes, & quelquefois des Eſturgeons. En Hyver, ils vont auſſi, de temps à autres, tendre des folles qui ont ſix pieds de chûte, ſur un banc de galet qui eſt du côté du Havre.

Les folles de Trouville ont leurs mailles de huit pouces d'ouverture.

Les Pêcheurs de Villerville ſe réuniſſent quatre ou ſix, pour porter à la mer leurs folles qui ont ſix pieds de chûte, quarante braſſes de longueur, & les mailles de ſix pouces en quarré. Ils y prennent plus de poiſſons plats, que d'autres.

Dans l'Amirauté de Touques & Dives, on fait en mer la pêche aux Folles avec des plates du port d'environ deux tonneaux, montées de ſix hommes. Chaque piece de filet eſt longue de cinquante braſſes: on en met enſemble trente, qui forment une teſſure de quinze cents braſſes. Ces Pêcheurs ſe ſervent auſſi de *Fluës* & Demi-Folles, pour prendre des poiſſons plats: elles ſe tendent comme les folles. Chaque piece a douze braſſes de longueur, & deux braſſes de chûte. Le calibre des mailles eſt de trois pouces & demi ou quatre pouces. Chaque bateau en porte juſqu'à quatre-vingt-quatre pieces, dont les Pêcheurs forment quatre teſſures, de vingt & une pieces chacune: ce qui fait pour le tout une étendue de mille huit braſſes.

Les *Séchées* de Morlaix ſont les Cibaudieres des Flamands; ainſi que les Bretellieres, Fluës, & Hauſſieres ou Anſieres des Normands; & les *Treſſons* ou *Treſſures* des Bretons de la côte de l'Eſt. Cette eſpece de Folles, n'eſt guere en uſage dans cette Amirauté, qu'à Roſcoff. On s'en ſert auſſi, ſous le même nom, à l'Iſle de Bas.

A l'Iſle de Bouin, on nomme *Rêts de Gros Fond*, des Folles dont les pieces ont 35 ou 40 braſſes de longueur; les mailles, cinq pouces huit lignes, ou 6 pouces d'ouverture: & qu'on tend rarement à plus de deux lieues au large.

On prend des Tortues à la Guadeloupe avec des filets ſemblables aux folles. On pêche auſſi quelquefois dans ces filets le poiſſon que les Pêcheurs de cette Iſle nomment *Diable*: mais il eſt ſujet à emporter les filets quand ils ne ſont pas bien forts.

Ce que les Languedociens nomment *Mâcloniere*, ſur les côtes de la Méditerranée, eſt un filet que l'on peut rapporter aux folles. Il eſt formé d'une ſimple nappe, dont les mailles ont deux pouces quatre lignes d'ouverture. On le tend à la mer, par quatre ou cinq braſſes d'eau. Il porte environ 28 braſſes de longueur. Sa chûte eſt de quatre pans, ou 36 pouces. Les plombs & liéges dont on le garnit, ſont à trois pans les uns des autres. Ce filet eſt aſſujetti au fond de l'eau avec des pierres qui tiennent par des lignes à la ralingue du pied: & ſa tête eſt ſoûlevée au moyen de quelques gros liéges ou ſignaux. On n'y prend guere que des poiſſons plats.

ARTICLE TROISIEME.

Des Pêches qu'on fait avec les Tremails ou Tramaux leſtés & flottés.

Nous avons amplement expoſé dans le premier Chapitre de cette ſeconde Section, la façon de faire & de monter l'eſpece de filet qu'on nomme dans l'Océan *Tremail*, *Tramail*, ou *Tramaux*; & aux bords de la Méditerranée, *Tramaillades*. Car ce filet a, comme tous les autres, pluſieurs noms différents, ſuivant les côtes où l'on s'en ſert. Pour ce qui eſt de ſes uſages & de ſes avantages, nous en avons déja parlé à l'occaſion des Etentes ſur Piquets, & de la garniture des Parcs. Ainſi il nous ſuffira de rappeller en général qu'il eſt formé de trois Nappes, (*Pl. XXXV. Fig.* 3 & 4,) poſées immédiatement les unes ſur les autres, & montées ſur une Ralingue qui eſt commune à toutes; *A B* & *C D*, *Fig.* 4; qui borde le filet haut & bas.

Les deux Nappes *E F*, qui renferment entre-elles une Nappe intermédiaire *G*, s'appellent *Hamaux* dans les Ports de l'Océan; & *Entremaux* ſur la Méditerranée. Ces Nappes ſont faites d'un fort fil retors. Leurs mailles ont depuis 5 pouces d'ouverture en quarré juſqu'à 9 & 10. Le filet *G*, qui eſt renfermé entre les deux Hamaux, ſe nomme en Ponant la *Flue*, la *Carte*, ou la *Nappe*: ce dernier nom eſt celui qu'on lui donne aux bords de la Méditerranée. Cette nappe eſt faite d'un fil plus ou moins délié, ſuivant l'eſpece de poiſſon qu'on ſe propoſe de prendre. Ses mailles ſont auſſi de différentes grandeurs; car, quoique les poiſſons ne doivent pas s'y mailler, comme dans les Manets, ce filet étant de nature à en arrêter de groſſeurs différentes, il ne faut pas que les mailles ſoient auſſi ſerrées pour prendre de fort gros poiſſons, que pour en arrêter de petits. Mais elles ſont toujours beaucoup moins ouvertes, que celles des Hamaux.

Comme il faut que la Flue flotte entre les Hamaux, on la tient toujours plus grande qu'eux: s'ils ont ſept pieds de chûte & 80 braſſes de longueur, la Flue doit avoir au moins 8 à 10 pieds de chûte, & une longueur de 100 braſſes.

Par ce moyen la Flue, qui eſt d'un fil délié, & qui flotte entre les Hamaux, prête aux poiſſons; qui faiſant effort pour vaincre l'obſtacle, obligent la flue à entrer dans les mailles des Hamaux, pour y former des poches d'où les poiſſons ne peuvent ſe dégager.

L'avantage de ce filet eſt d'arrêter les poiſſons qui s'y préſentent, de quelque côté qu'ils le rencontrent; ſans avoir beſoin qu'ils s'emmaillent en s'arrêtant par les ouies, comme lorſqu'on ſe ſert de Manets. Les Entremaillades de la Méditerranée, ſont ordinairement bordées par la tête, d'une eſpece de liſiere *H H*, *Fig.* 3, qu'on nomme *Sardon*. Il eſt formé de 3 à 4 rangées de grandes mailles, faites avec du fil encore plus fort que celui des Hamaux: & c'eſt ſur le ſardon que ſont attachées les flottes ou nattes de liége. Ces généralités ſuffiſent pour rappeller ce que nous avons dit ailleurs ſur cette eſpece de filet. A l'égard de la maniere de s'en ſervir, nous avons déja expliqué comment on le tend ſur des piquets à la façon des Ravoirs, ou pour en former des Palis, ou encore pour en garnir les Parcs. Il s'agit maintenant d'expliquer comment on les tend ſans piquets, étant pierrés & flottés.

On tend les Tremails comme les autres Etentes pierrées & flottées, ou à la mer-baſſe ſur les greves, ou dans l'eau à une petite diſtance du rivage, ou dans les grands fonds. Aſſez ſouvent on tient ce filet ſédentaire; d'autres fois on le laiſſe dériver au gré des courants; quelquefois même on le traîne. Ainſi on pourroit ſubſtituer avec avantage le Tremail à preſque toutes les autres eſpeces de filets: mais il eſt beaucoup plus cher. Nous allons expliquer en détail ſes différents uſages.

§. 1. *De la Pêche aux* Tremails *ou* Tramaux *pierrés & flottés, tendus ſédentaires à la baſſe-eau ſur les greves.*

Les petits Pêcheurs Riverains des côtes tendent des Tramaux à la baſſe-eau, comme on tend les Folles. Pour cela, à toutes les grandes vives-eaux, lorſque les ſables découvrent beaucoup, & depuis le mois de Mars, juſqu'à la fin d'Octobre; nombre de Pêcheurs étendent ſur le ſable (*Pl. XXXV*, *Fig.* 1,) des pieces de Tramaux, le pied tourné à la mer. La tête du filet, qui eſt garnie de flottes de liége, eſt couchée vers la côte: ils attachent aux deux bouts de la corde qui borde le pied du filet, une groſſe Cabliere *a*: ils mettent quelquefois des pierres ſur cette corde; mais le plus ſouvent ils ſe contentent de l'enfouir dans le ſable, & ils attachent à la tête du filet des Bandingues *b*, terminées par des pierres qu'ils enfouiſſent dans le ſable.

Nous avons déja eu occaſion de parler des

Bandingues. Ainſi on conçoit que quand la marée monte, elle tend à ſoulever la tête du filet, à cauſe des flottes qui y ſont attachées; mais le courant de la marée qui porte à la côte, couche le filet tout près du terrein; & alors il s'y prend bien peu de poiſſon. Il n'en eſt pas de même au retour de la marée, parce que les Bandingues *b*, empêchent que le filet ne ſe renverſe: l'eau s'entonne dans le filet, avec le poiſſon qui quitte la côte au retour de la marée. Ce ſont ſur-tout des poiſſons plats, Solles, Limandes, Carrelets, Rayes; on y trouve encore des Rouſſettes & divers Cruſtacés, tels que Homars, Langouſtes, Crabes, &c; les poiſſons ronds qui donnent dans le filet, ſont également pris comme les poiſſons plats.

Les Pêcheurs craignant que les poiſſons voraces n'endommagent le fruit de leur pêche, ont coutume d'aller avec des bottes prendre leurs poiſſons avant que la mer ſoit entiérement retirée. Ils redoutent les Cruſtacés, qui ſe portent en abondance à la côte dans les chaleurs: mais ils craignent encore plus les Etoiles de mer, qu'on nomme *Chaffolles* en quelques endroits; & on dit qu'elles dévorent même les Crabes, lorſqu'ils ſont embarraſſés dans les filets: c'eſt ce que nous n'avons jamais eu occaſion d'obſerver.

Comme on ne peut pas enſabler le pied du filet, quand on eſt obligé de tendre ſur des fonds durs, on le charge de beaucoup de pierres; on en met même aux deux extrémités de la tête du filet: ce qui n'empêche pas qu'on ne faſſe uſage de Bandingues; qu'on termine par une groſſe pierre, ou qu'on arrête à des crochets que l'on fait entrer dans ces fonds.

Ces Pêcheurs ne peuvent tendre que par un beau temps. Les vents forcés empliſſent les filets de ſable & de goeſmond; & le courant de l'eau étant arrêté par ces immondices, il rompt ou emporte les filets. Mais quand les Bandingues ſont bien diſpoſées, & que l'eau ne charie point d'immondices, le filet fait une groſſe poche à la marée deſcendante; & s'abaiſſant vers la côte à meſure que l'eau ſe retire, il couvre le poiſſon qu'il a arrêté, & qui ſe trouve ainſi pris entre le filet & le ſable: comme on le voit, *Pl. XXXIII, Fig.* 2.

On donne différents noms à ce filet. Quelques-uns l'appellent *Rieux tramaillé*, flotté & pierré; d'autres, *Cibaudiere flottée*; & ailleurs *Folle tramaillée*.

Comme il y a de grandes plages de ſable dans l'Amirauté du Bourg d'Ault, on y pratique cette pêche, & le filet s'y nomme *Tramail*, ou *Trémillon* s'il eſt petit; & les liéges qu'on met à la tête, *Flotterons*.

On voit que la tente de ces Tramaux ſur les greves, differe peu de celle des Folles, dans la même circonſtance.

§. 2. De la tente des Tramaux ſédentaires dans les rivieres, dans les étangs, & à peu de diſtance du bord de la mer.

Nous avons dit, en parlant de la façon de pêcher à l'Epervier, que quand on traîne ce filet dans un cours d'eau, l'on tend aſſez ſouvent en travers un Tramail plombé & flotté; qu'on place à une certaine diſtance en avant de l'Epervier, pour prendre le poiſſon qui fuit devant les Pêcheurs: comme on le voit en *N*, dans le lointain de la *Fig.* 4, *Pl. VII.* Voici d'autres uſages auxquels on emploie les Tramaux.

Quand il y a beaucoup de crônes & d'herbiers au bord des rivieres & des étangs poiſſonneux, les Pêcheurs entourent ces endroits avec un Tremail pierré & flotté; ainſi qu'on le voit, *Pl. XXXV*, ſur le devant de la *Fig.* 2. Lorſque le filet eſt tendu ils *boulent*, en fourrant des perches dans les crônes & les herbiers qui ſe rencontrent entre la terre & le filet: ce qu'ils font à pied quand les bords ſont praticables; ſinon, avec un petit bateau. Les poiſſons effarouchés ſe jettent alors dans le filet, s'y embarraſſent, & ſont pris.

Ce qu'il y a d'avantageux à cette pêche, c'eſt qu'on peut la pratiquer avec ſuccès par les temps frais, quand les poiſſons ſe retirent dans les crônes.

Les mailles de la Flue ont ordinairement 8 à 9 lignes d'ouverture; & celles des Hamaux, 5 pouces.

On tend auſſi des Tramaux par le travers des petites rivieres dans leſquelles il y a beaucoup d'herbiers; & dans des étangs, par le travers des canaux qui conduiſent aux décharges; à-peu-près, comme on le voit dans le lointain de la *Fig.* 2, *Pl. XXXV*: ou dans des routes qu'on forme en fauchant l'herbe des étangs, comme *a a*, *Pl. XV*, *Fig.* 8; & on boule au-deſſus & au-deſſous du filet, pour engager le poiſſon à donner dedans.

On traverſe encore avec des Tramaux, les rivieres où la marée remonte. On choiſit par préférence les temps des mortes-eaux: & on tend le filet immédiatement avant que la mer commence à monter; pour le relever à l'inſtant du reflux. On peut auſſi y tendre de pleine mer, lorſqu'elle eſt étale, & relever avant qu'elle ſoit entiérement retirée.

Outre les plombs du pied du filet, on amare de groſſes cablieres *A*, *Pl. XXXVI*, *Fig.* 1, aux angles d'en bas du filet.

La tête du filet eſt garnie de flottes: & on attache aux extrêmités *B*, deux lignes qui portent chacune une bouée ou ſignal *C*, qui ſervent à reconnoître où eſt mouillé le filet, lorſqu'on veut le relever.

Un homme & un petit garçon dans un

batelet *D*, ſuffiſent pour faire cette petite pêche.

Le filet ne reſte tendu qu'une heure & demie ou deux heures au plus; parce que ſi l'on a tendu la mer étant baſſe, il faut relever avant que le reflux ſe faſſe ſentir: & ſi l'on a tendu de pleine mer, il faut relever avant qu'elle ſoit entiérement retirée.

Pour Relever, l'homme qui eſt dans le batelet tire à bord ſon filet par le bout qu'il avoit mis le dernier à l'eau; & le petit garçon rame afin que le bateau réſiſte à l'effort que fait l'homme pour amener le filet à bord.

On voit de ces Tramaux tendus en Folles, en remontant la Seine au-deſſus de Quillebeuf; ils y ſont appellés *Rets Dormants*. Le tramail eſt d'un uſage ſi commode, qu'on en fait uſage en beaucoup d'endroits, entre-autres dans la riviere de l'Iſle près Libourne; au-deſſus de Bordeaux vers Pouillac; à l'entrée de la Loire, pour prendre pluſieurs ſortes de poiſſons, particuliérement les Aloſes.

A l'Iſle du *Trentemou*, dans l'Amirauté de Nantes, on pêche à la mer avec un Tremail que ces Pêcheurs nomment *Sept-Doigts*. Il eſt tendu en rêts traverſant entre les roches. Les Pêcheurs ſe mettent dans leurs barques, entre la terre & le Tremail, & battent l'eau avec leurs avirons pour faire lever le poiſſon plat, & l'obliger à fuir dans le filet auſſi-bien que le poiſſon rond. Ils relevent le Rêt auſſitôt qu'ils ont ceſſé leur battue, & ſouvent ils font trois battues en une heure. Ils pratiquent cette pêche en tout temps, ſur-tout lorſqu'ils ne peuvent pêcher à l'embouchure de la riviere, à cauſe des glaces, des lavaſſes & des débordements.

En Bretagne, dans l'Amirauté de Quimper; & en Normandie, près de Port en Beſſin; on pratique une petite pêche que deux hommes peuvent faire ſans bateau, & qu'on nomme communément *Rêt Roulant*, ou *Vas-tu-Viens-tu*. Le filet peut être de l'eſpece des Manets, ou des Tramaux. Si c'en eſt un du genre des Manets, il faut que la grandeur des mailles ſoit proportionnée à la groſſeur du poiſſon qu'on ſe propoſe de prendre. Et comme il peut s'y préſenter des poiſſons de différentes eſpeces, il vaut mieux tendre un Tremail; parce que ce filet n'exige pas autant de préciſion dans la grandeur des mailles. Mais quand certains poiſſons, comme les Maquereaux, les Harangs ou les Sardines, donnent abondamment à la côte, on doit tendre des Manets: parce que ces filets coûtent moins que les Tramaux.

Quelques-uns mettent un peu de plomb au bas du filet; d'autres frappent quelques pierres ſur la ralingue d'en bas, ſeulement ce qu'il en faut pour que le filet ſoit tendu: car il ne doit pas traîner ſur le fond.

La longueur du filet n'eſt pas déterminée: elle dépend de l'eſpace qu'on peut occuper; comme à la *Fig.* 3, *Pl. XXXIX*, de la côte *A*, à la roche *B*. Sa chûte dépend de l'élévation que prend la marée: ſouvent c'eſt 8 ou 10 pieds. Les Pêcheurs portent le plus loin qu'ils peuvent à la baſſe eau une poulie, qu'ils frappent ſur une petite ancre, ou qu'ils amarent à une roche telle que *B*, *Fig.* 3, s'ils en trouvent à portée. Ils paſſent dans la poulie une corde *C B*, qui revient à la côte en *D*. Elle eſt donc double depuis la côte juſqu'à la poulie; & ils la tiennent toujours plus longue que cette diſtance. On amare le bout forain *E*, du filet à l'endroit *E* de la corde *E D*. Lorſque ce point *E* eſt près de la côte, en halant ſur la corde *B C*, on oblige le point d'attache *E*, d'aller tout auprès de la poulie *B*: & on amare à terre l'autre bout *A*, du filet; qui eſt tendu, mais qui forme une courbe à cauſe du courant qui le frappe. On attend que la mer ſoit montée d'une quantité égale à la chûte du filet, pour le tendre en halant ſur la corde *C B*. Alors un Pêcheur tient une manœuvre qui répond à la ralingue flottée du filet: & quand il ſent aux ſecouſſes de cette corde, & aux mouvements des liéges, qu'il y a du poiſſon qui eſt engagé dans le filet, un Pêcheur hale ſur la corde *D E*, pour amener à la côte le bout forain du filet. Puis ce bout étant près de la côte, on tire à terre tout le filet par les deux bouts; & on prend le poiſſon: dont une partie eſt maillée, & l'autre embarraſſée dans les plis. Enſuite, en halant ſur la corde *B C*, on tend de nouveau le filet: & répétant cette même manœuvre, on continue la pêche juſqu'à ce que la mer ſoit aſſez retirée pour que le filet ne puiſſe plus flotter.

C'eſt pourquoi il y auroit de l'inconvénient à donner au filet autant de chûte que la mer prend d'élévation. Car en ce cas la pêche ne dureroit pas long-temps. On prend à cette pêche toutes les eſpeces de poiſſons ronds qui donnent à la côte; ſur-tout quand on tend un Tremail.

Cette petite pêche eſt ſur-tout avantageuſe quand les Marſouins rangent la côte; car les poiſſons qui veulent fuir pour les éviter, donnent dans le filet, & ſe prennent.

On commence cette pêche dans le mois de Décembre, & on l'abandonne quand on peut aller à la grande pêche du Harang & du Maquereau.

§. 3. *De la Pêche aux Tramaux ſédentaires en grande eau.*

Les Pêches dont nous allons parler, ſont plus conſidérables que celles dont il a été queſtion juſqu'ici.

Les Gaſcons pêchent avec le Tremail, près de la côte, & auſſi en pleine mer. Ils donnent

donnent à cette derniere pêche le nom de *Peugue*. C'eſt la ſeule dont nous parlerons ici; celle qui ſe fait à la côte étant à-peu-près ſemblable aux pêches dont nous avons traité dans les Paragraphes précédents.

Les Pêcheurs du Cap de Gaſcogne ne vont à la grande mer avec des Rêts tramaillés que depuis le commencement de Novembre, juſqu'au mois de Mars. Ils appellent de divers noms leurs pêches, quoiqu'elles ne ſoient différentes que par la grandeur des mailles, ou par l'étendue & la chûte des filets : il nous a paru qu'ils donnent à ces filets le nom de *Peugue*, ainſi qu'à des Rêts qui ſont du genre des Manets, & dont nous avons parlé.

Chaque piece a communément 30 braſſes de longueur, & une braſſe ou une braſſe & demie de chûte. La tête eſt garnie de flottes de liége; & le pied, de 3 onces de plomb par braſſe.

Quand les Pêcheurs ſe ſervent de ce Tremail dans le Baſſin d'Arcançon, la teſſure n'eſt compoſée que de 3 ou 4 pieces de filet : ils la nomment *Chaſſe*. Chaque bout porte une cabliere du poids de 20 livres; & une bouée.

Pour la pêche à la grande mer, ils joignent les unes aux autres 30 ou 40 pieces de Tremail, dont chacune a 30 braſſes de longueur; ce qui forme une teſſure de 1000 à 1200 braſſes.

On met à chaque bout de ces grandes teſſures, une cabliere du poids de 40 à 50 liv. On en ajoute encore une, qui peſe 20 liv. au bout de chaque piece, pour que la teſſure demeure ſédentaire. Il y a alors 3 bouées, une à chaque bout de la teſſure, & une au milieu.

Ces filets ne reſtent guere plus de 10 ou 12 heures à la mer : ſouvent on les tend vers le Soleil couché, & on les releve à minuit.

Les Pêcheurs étant revenus à terre avec leur poiſſon, ils étendent leurs filets pour les faire ſécher; & recommencent enſuite la pêche.

Les mois de Novembre & Décembre paſſent pour être les plus avantageux à cette pêche; parce que les poiſſons quittent alors le Baſſin, pour gagner les grands fonds. Elle eſt encore abondante dans le mois de Mars, où les poiſſons quittant la grande eau, vont frayer à la côte, & dans le Baſſin d'Arcançon.

On cale les teſſures depuis 10 juſqu'à 40 braſſes. On mouille toujours une ancre au bout du filet; & elle reſte à l'eau juſqu'à ce qu'on releve.

Durant le Carême on pêche tous les jours; & ſeulement trois fois par ſemaine pendant le reſte de l'année.

En pluſieurs endroits, notamment dans l'Amirauté de Marennes, on appelle *Folles Tramaillées* ou *Rêts à Raye*, des Tramaux qui ont environ 80 braſſes de longueur : on les tend ſédentaires ſur les fonds, préciſément comme les Folles : *Pl. XXXVI, Fig. 2.* Cette pêche, qui ſe fait depuis le commencement d'Avril, juſqu'à la fin de Juillet, exige que pluſieurs Matelots s'aſſocient. Chacun d'eux fournit 4 pieces de filets. Le Propriétaire du bateau a un lot pour ſa part; & les Matelots partagent le reſte du profit, proportionnellement à la quantité de filets que chacun a fournie. Les mailles des Hamaux ont 10 pouces d'ouverture en quarré; & celles de la Flue, 2 pouces 10 lignes. On y prend des Rayes, des Turbots, & d'autres poiſſons plats.

Les *Folles Tramaillées* de La Rochelle ont les mailles des Hamaux de 14 pouces d'ouverture; & celles de la Flue ſont de 18 lignes. La pêche de ces Tramaux ſe fait préciſément comme celle des Folles : & on y prend de toutes ſortes de gros poiſſons, principalement des plats.

Les Pêcheurs de Breſt prennent des Lieux, des Merlans, des Rougets, des Plies, des Solles, des Turbots, des Poules de mer, des Grondins; avec un Tremail qu'ils tendent de nuit, & qu'ils relevent durant le jour.

Dans l'Amirauté de Fécamp, on appelle *Tremats*, *Tramillons*, & *Folles Tremaillées*, des filets établis ſédentaires à la mer, préciſément comme les Folles. Ce filet, qui eſt flotté & pierré, eſt donc garni aux extrêmités de groſſes Cablieres & de bouées. Sa chûte eſt ordinairement d'une braſſe. On l'établit ſuivant le vent & le cours de la marée, quelquefois un bout vers la terre & l'autre au large, d'autres fois parallélement à la côte. Chaque piece a environ 22 braſſes de longueur : & l'on en ajoute aſſez les unes au bout des autres, pour former une teſſure de 5 à 600 braſſes.

Les mailles des Hamaux ont 8 pouces d'ouverture en quarré : & celles de la Flue, qui eſt d'un fil très-fin, en ont deux.

Les Pêcheurs ſe tiennent dans leur bateau, & ne s'éloignent guere de la côte que d'une lieue & demie.

On fait cette pêche toute l'année : & les Pêcheurs ſont pluſieurs marées avant de rapporter leur filet à terre. Il s'y prend, ſuivant les différentes ſaiſons, des Solles, des Carrelets, des Rayes, des Turbots, des Aloſes, & autres poiſſons, tant plats que ronds.

§. 4. *Pêche qu'on fait avec des Tramaux qui ne ſont pas ſédentaires.*

Les Tramaux qu'on nomme dans l'Ami-

rauté de Marennes *Rêts à Meuill's* ou à Mulets, ou encore *Rêts d'Enceinte*, ont les mailles tant des Hamaux que de la Flue, de différentes grandeurs; & l'on fait uſage des uns ou des autres dans différentes ſaiſons de l'année.

Les Tramaux dont nous parlons ne peuvent pas être regardés comme ſédentaires, puiſqu'on ne les fixe point en un endroit par des ancres ou des cablieres; on ne peut pas auſſi les regarder comme dérivants, puiſqu'on ne les tend point dans des courants, mais dans des endroits où l'eau eſt à-peu-près dormante. Il importe peu de quelle nature ſoit le fond. Quand les Pêcheurs jugent qu'il y a du poiſſon raſſemblé dans un bas fond où il ne reſte que 5 à 6 pieds d'eau, ils font une enceinte avec 3 à 4 pieces de Tramaux; dont chacune porte 50 braſſes de longueur, & environ 5 pieds de chûte. Les poiſſons qui ſe trouvent renfermés par le filet, ſe prennent dans ſa Flue.

On pêche depuis Toulouſe juſqu'à Agen, des Saumons dans la Garonne, avec des Tramaux plombés & flottés; & deux bateaux, dans l'un deſquels ſe mettent deux hommes, & trois dans l'autre qui portent le filet. Après avoir fait un certain chemin, ils ſe réuniſſent. Un ſeul homme leve le filet par le milieu du bateau, & le jette à l'eau par l'arriere. Quand les Pêcheurs ſe rencontrent dans un lieu favorable, ils relevent tous les quarts d'heure. Nous parlerons plus amplement de cette pêche dans l'article du Saumon; il nous ſuffit d'avoir fait appercevoir qu'elle reſſemble en petit à l'enceinte dont nous avions parlé précédemment.

§. 5. Des Pêches qu'on fait ſur différentes côtes de l'Océan & à l'entrée de quelques Rivieres, avec des Tramaux flottants & dérivants.

A Villerville, dans l'Amirauté de Honfleur, on prend des Solles, des Limandes, & d'autres poiſſons plats, depuis les mois de Juin ou Juillet juſqu'à celui d'Octobre, avec un Trémail de 20 braſſes de longueur. On le laiſſe aller à la dérive, après en avoir amaré un bout à un petit bateau que ces Pêcheurs nomment *Platte*.

Les Tramaux de Lomariaker, à l'entrée du Morbian, Amirauté de Vannes, ſont preſque toujours flottants. Chaque piece a 25 braſſes de longueur, & une braſſe & demie de chûte. Pour l'ordinaire quatre Pêcheurs s'aſſocient; & chacun d'eux fournit une piece: au moyen de quoi la teſſure entiere eſt de 100 braſſes.

On frappe une bouée à chaque extrêmité. Comme ce filet ne porte pas ſur le fond, les Pêcheurs n'y prennent que fort rarement des poiſſons plats. Il n'y a que les grands froids qui faſſent interrompre cette pêche.

On pêche les Saumons ſur la Dordogne avec un Trémail qu'on y nomme *Erege*, & dont les mailles ſont fort larges. Cette pêche ſe fait en Novembre, & ſe continue ordinairement juſqu'à la fin de Mars. Quoique le filet ſoit garni de plomb par le bas, il ne laiſſe pas de flotter; parce que les liéges ſoulevent les plombs: qui ne ſervent qu'à tenir le filet tendu; y ayant ſeulement trois onces de plomb par braſſe.

Deux Pêcheurs jettent à l'eau un bout du filet, où eſt amarée une bouée. Ils retiennent l'autre dans le bateau; & ſe laiſſent dériver avec le filet, ſoit que la marée monte, ſoit qu'elle retire. Après avoir parcouru environ deux cent toiſes, ils relevent leur filet. Ils ne prennent guere à cette pêche que des Aloſes, outre les Saumons.

Les Tramaux de la Garonne, appellés *Breches*, ſe gouvernent de même. Ils ont 40 ou 50 braſſes de longueur.

On pêche quantité d'Eperlans, à l'entrée de la Seine, avec des filets nommés *Tramillons* ou *Tramaillons*. La Flue eſt faite de fil très-fin. Ses mailles ont 4 à 5 lignes d'ouverture; & celles des Hamaux, depuis 3 juſqu'à 5 pouces. Le pied du filet eſt garni de plomb: la tête l'eſt de flottes de liége. De plus, on ajoute une bouée au bout forain. Ces filets ont ſept ou huit pieds de chûte. Comme on les établit dans des endroits où l'eau a tantôt plus tantôt moins de profondeur, les Pêcheurs emploient des *Enards*, (*a a*, *Pl. XXXVI*, *Fig.* 3,) pour prendre comme des ris, & augmenter ou diminuer à volonté la chûte des Tramillons proportionnellement à la profondeur de l'eau: ce qu'ils exécutent en bouclant, ou débouclant, les Enards *a a a* qui répondent à la tête du filet.

On fait cette pêche lorſque la marée monte, & quand elle retire. Si l'eau eſt claire, on ne peut pêcher que de nuit: mais lorſqu'elle eſt trouble, le jour & la nuit ſont également avantageux.

Un homme & un garçon de bord ſuffiſent preſque toujours pour pêcher ainſi. Le premier tend & releve le filet: l'autre rame, pour ſoutenir la dérive du filet, dont un bout tient à la barque.

Le Pêcheur eſt ordinairement propriétaire de ſa barque, ainſi que de ſes filets; & il pêche pour ſon compte. S'il a beſoin d'Aides, il les loue, ſoit à la journée, ſoit pour une ſaiſon. Car on fait cette pêche en deux ſaiſons; ſavoir, depuis la fin de Février juſqu'à la mi-Avril; & du commencement de No-

vembre à celui de Janvier : auquel temps la plûpart des Eperlans ſe retirent dans des endroits où l'on ne peut aller que difficilement les chercher.

Quelques-uns de ces filets reſtent blancs ; d'autres ſont tannés.

On tend à La Hougue, à Grand-Camp, & ailleurs, des Tramaux d'une autre maniere : ſuivant laquelle ils dérivent à la marée ; repoſant légérement ſur le fond, qui doit être ſain, comme ſont les ſables de preſque toutes les côtes de baſſe-Normandie. En quelques endroits, on appelle ce filet *Petite Drege*.

La teſſure (*Pl. XXXVII, Fig. 3*,) eſt compoſée d'autant de deux pieces de Tramaux, qu'il y a d'hommes dans l'Equipage ; & une de plus, qui eſt fournie par le Maître. Tous les Pêcheurs s'aſſocient, & ſe mettent dans un même bateau.

Chaque piece de filet a quatorze ou quinze braſſes de longueur, & quatre à cinq pieds de chûte. La tête eſt garnie de flottes de liége ; & le pied, chargé d'environ une livre de plomb par braſſe : ce qui eſt ſuffiſant pour faire caler le filet juſque ſur le fond, qu'il doit toucher légérement.

Les pieces ne ſont pas immédiatement jointes les unes aux autres ; mais ſéparées par un *Funin A*, gros comme le pouce, & qui a environ huit braſſes de longueur. On attache au milieu de chacun de ces funins une ligne aſſez fine, à laquelle on donne communément une longueur de douze braſſes : & chaque ligne répond à un aſſez gros morceau de liége, ou à une petite bouée *B*. Ainſi, outre les flottes de la tête, ces filets ſont encore ſoutenus par les bouées, ou des barils vuides *B B*, &c. Les lignes doivent être d'une longueur égale, pour que tous les filets ſoient ſoutenus à une même profondeur dans l'eau. Mais l'intention des Pêcheurs étant que le pied des filets porte légérement ſur le fond, ils allongent ou raccourciſſent les lignes des bouées, ſuivant qu'ils ſont près ou loin des vives eaux. Pour cela les Pêcheurs ne paſſent pas une marée ſans viſiter leurs filets. Ils ſavent par habitude combien à-peu-près a changé l'élévation de la marée : & pour l'ordinaire, à la ſeconde marée, ils carguent de deux braſſes leurs lignes de bouées ; & de même ſucceſſivement à meſure qu'ils approchent de la morte-eau, juſqu'à ce qu'enfin les lignes n'aient plus qu'environ ſix braſſes de longueur.

C'eſt toujours quand la marée eſt étale, qu'on releve le filet pour prendre les poiſſons : qui ſont le plus ſouvent plats, tels que des Barbues, Solles, Turbots, Limandes, Carrelets, petites Rayes ; quelquefois auſſi des Rougets, des Vives, &c.

Ces Pêcheurs s'établiſſent toujours de travers à la marée ; comme pour les autres filets qu'ils nomment *Cachants*, par corruption de *Chaſſants*.

Il n'y a que les gros vents qui les empêchent de faire leur métier. La meilleure ſaiſon eſt depuis le mois de Juillet juſqu'à la fin d'Octobre, & par les vives-eaux ; quoiqu'on pêche auſſi de morte-eau.

On porte dans chaque bateau ſeize ou dix-huit pieces de Tramaux, diſpoſées comme nous l'avons expliqué.

Quand les Pêcheurs arrangent ainſi leurs filets, ils ne font pas beaucoup de tort à la multiplication du poiſſon. Mais il n'en eſt pas de même lorſqu'on charge le pied des filets avec beaucoup de plomb ; & qu'au riſque de les endommager, on les laiſſe beaucoup traîner ſur le fond. Cependant ils font toujours moins de dommage en Hyver que dans l'Eté, lors de l'abondance du frai.

Il eſt ſenſible que quand on veut prendre beaucoup de poiſſons plats, ſans s'embarraſſer de la deſtruction du poiſſon, l'on n'a qu'à tendre par fond, comme nous l'avons dit ci-devant ; ou mettre aſſez de plomb ſur le pied du filet pour qu'il remue le ſable, de ſorte néanmoins que le courant puiſſe entraîner la teſſure.

Nous aurons occaſion de parler encore des Tramaux, lorſque nous en ferons à traiter en particulier de ce qui concerne la pêche des Mulets, des Saumons, des Aloſes, &c. &c.

§. 6. *Des* Maillades, Tremaillades, *&c, de la Méditerranée.*

Comme il n'y a point de flux & reflux régulier dans la Méditerranée, il eſt évident qu'on ne peut pas y tendre à pied des Tramaux à la baſſe-mer, ainſi qu'on a vu dans les premiers Paragraphes de cet Article, qu'on le fait dans l'Océan. Mais on y fait grand uſage de filets, auxquels les Pêcheurs de ces côtes donnent les noms de *Maillades*, *Entremaux*, *Tremaillades*, *Entremaillades* ; & qu'ils tendent pierrés & flottés. Quoique leurs pêches ne différent pas eſſentiellement de celles qu'on pratique aux bords de l'Océan, il nous a paru convenable de rapporter ſous un titre ſéparé celles de ce genre, qui ſont d'uſage dans les Ports de la Méditerranée : d'autant qu'elles nous mettront à portée de faire obſerver quelques circonſtances qui leur ſont particulieres, & d'indiquer diverſes dénominations qu'on leur donne dans les Ports où ces pêches ſont uſitées.

Le terme de *Tiſſe ſimple*, équivaut, en

Provence, à celui de *Rêts* ou *Teſſure*; dont ſe ſervent les Ponentois. Mais ce que les Provençaux nomment *Tiſſe d'Entremaillade* eſt le *Trémail* de l'Océan. Dans quelques endroits, les Pêcheurs ſuppriment le ſurnom *d'entremaillade*; & alors le mot *Tis* ou *Tiſſe*, ſignifie un Trémail : c'eſt aſſez l'uſage du Martigues.

L'Entremaillade (*Pl. XXXV*, *Fig.* 3,) a ſes deux nappes extérieures formées de grandes mailles, dont le fil eſt gros : au lieu de nommer ces nappes *Hamaux*, comme en Ponent; on les appelle *Entremaux* dans les Ports de la Méditerranée. Le filet du milieu, qui eſt fait de fil fin, dont les mailles ſont aſſez petites, & qui s'appelle *Flue* dans l'Océan, n'a pas d'autre nom ſur les côtes de la Méditerranée, que celui de *Nappe*.

Dans les Ports de ces deux mers, le pied du filet eſt leſté de plombs ou de pierres, & la tête eſt garnie de flottes ou *Nattes* de liége, qu'on attache aux Ralingues, nommées *Bruimes* en Provence.

Quelques Pêcheurs Provençaux ajoutent au haut de leur filet trois rangs de fort grandes mailles, *H H*, *Fig.* 3, *Pl. XXXV*, & dont le fil eſt très-gros. Ils nomment cette eſpece de liſiere *Gancette* ou *Sardon*.

La longueur & la chûte de ces Tiſſes, de même que la grandeur de leurs mailles, varient beaucoup, ſuivant l'eſpece de pêche qu'on ſe propoſe de faire. Cependant les pieces d'Entremaillades ont aſſez ſouvent trente à quarante braſſes de longueur; quelquefois ſix à ſept pieds de hauteur, formée par dix mailles; d'autres fois une braſſe & demie de chûte. Selon l'intention qu'on a en faiſant cette pêche, on joint bout-à-bout, tantôt quatre pieces de Tiſſe, tantôt juſqu'à vingt-cinq. Elles ſont aſſemblées par des attaches, que les Pêcheurs nomment *Eſtaquets*.

Les mailles de la *Nappe* ont aſſez ſouvent un pouce d'ouverture en quarré; ou, comme on dit en Provence, neuf Oudres au Pan. Et celles des Entremaux ont quelquefois plus d'un Pan d'ouverture.

La longueur commune de la Nappe eſt de ſoixante à ſoixante-cinq braſſes. Mais on la réduit à la même longueur que les Entremaux, c'eſt-à-dire, de trente à quarante braſſes, par la maniere dont elle eſt montée : un fil nommé *Trentraille* paſſe dans chaque maille de cette Nappe, & eſt attaché ſur le bruime du haut & celui du bas, ainſi qu'aux deux Entremaux ou Nappes extérieures, par le moyen de pluſieurs anneaux du même fil, qu'on nomme *Pinpignons*, & qui ſont diſtribués de trois en trois mailles ſur les Entremaux; mais de ſix en ſix ſur la *Nappe*, pour former les bourſes.

Quand on veut que ces filets ſoient ſédentaires, on amare à un de leurs bouts, une pierre ou *Baude*; & une bouée à l'autre extrémité qui eſt au large, & qu'on laiſſe flotter au gré du vent & des courants. Quelquefois auſſi l'on attache des bouées aux deux bouts, afin de retrouver plus facilement les filets. On les cale en ligne droite; ou, comme diſent ces Pêcheurs; *tous d'une filiere*. Mais enſuite ils prennent toutes ſortes de directions, par l'effet des courants & du vent, auxquels on les abandonne. Cette maniere de tendre ſe nomme *à Poſte* : terme qui répond en partie à celui de *Sédentaire*. Il y a d'autres circonſtances où tout le filet s'en va à la dérive.

On peut établir les Entremaillades à Poſte ſur des fonds de roches, à différentes profondeurs; quelquefois juſqu'à cinquante ou ſoixante braſſes, même juſqu'à quatre-vingt. Il y a des Pêcheurs qui eſſayent de le faire, autant qu'il leur eſt poſſible, entre deux pointes ou avancements de rochers, pour fermer l'entrée des petites anſes ou *Calangues* qui ſont le long du Rivage.

En nombre d'endroits de ces côtes, après avoir tendu le filet, on *reſaigue* : c'eſt-à-dire, qu'on jette des pierres, qu'on bat l'eau, & qu'on fait du bruit : afin que les poiſſons effrayés viennent ſe jetter dans le filet.

Suivant les regles, les Pêcheurs devroient ne laiſſer leurs filets à l'eau, qu'une ſeule nuit; ou les viſiter deux fois par jour. Mais ils ſont quelquefois pluſieurs jours ſans les relever. Les filets & le poiſſon ſouffrent de ce délai. C'eſt pourquoi les Pêcheurs attentifs ne vont pas relever un filet ſans en mouiller un autre, qu'ils ont porté dans leur bateau; afin de ſécher & réparer celui qu'ils auront relevé.

Ce qu'on appelle au Martigues *la Tiſſe*, ou *le Tis*, eſt ſemblable à l'*Entremail* de ce Port, le même que nous venons de décrire : à cela près, que les mailles du Tis ſont des ſept au pan.

A ce filet, & à l'Entremail, on laiſſe un eſpace de trois Pinpignons entre chaque natte de liege, qui peſe environ une demi-once. Chaque piece porte auſſi quinze livres de plomb, partagées en bagues de quatorze à la livre.

On ſe ſert de ces filets durant neuf mois de l'année, à compter du premier d'Avril *.

Il eſt évident que, ſi l'on ſe propoſoit d'arrêter ſeulement les poiſſons qui viennent d'un côté, au lieu de vouloir les prendre des

* Ce que nous diſons relativement au Martigues, dans ce Paragraphe, eſt d'après M. de la Croix, Commiſſaire aux Claſſes de la Marine, qui ſe fait un plaiſir de nous communiquer des éclairciſſemens ſur ce qui ſe pratique dans ſon Port.

deux

deux côtés, on pourroit y réuſſir avec un filet qui n'eût que *deux Nappes*; ſavoir, un Hamau ou Entremaux, & une Flue ou Nappe à mailles ſerrées : pourvu que cette derniere Nappe fût placée du côté par où le poiſſon doit venir. Car la Flue étant alors reçue & embraſſée par les grandes mailles, elle feroit bourſe. Mais nous ne ſommes pas bien certains que l'on faſſe conſtamment uſage de cette ſorte de filet. Il y a cependant quelques Seinches ainſi diſpoſées, qui ſervent à pêcher des Muges dans les Canaux des Bourdigues.

Les filets qu'on nomme *Entremaux* à Saint-Tropez, & *Tramaillades* ou *Tremaillades* à La Ciotat, ne différent preſque pas de la Tiſſe d'Entremaillade, décrite ci-devant. Et après tout, les différents filets de ce genre, dont on ſe ſert en Provence & en Languedoc, ſe reſſemblent beaucoup. Mais des changemens ſouvent peu conſidérables, ont donné lieu de diverſifier les noms.

La pêche appellée à Narbonne *Tramaillade* ne ſe fait ordinairement que dans le cours des mois de Février, Mars & Avril. Les Pêcheurs s'établiſſent ſur des bancs de roche, tels que ceux qui bordent la côte de Leucatte. On emploie des bateaux dont le port eſt communément de quatre à cinq tonneaux; qui ont des façons; & qui vont à voile & à rames. Quatre Matelots & un garçon de bord ſuffiſent pour faire cette pêche.

Ayant joint les unes au bout des autres, dix à douze pieces de filet, ils en forment des enceintes autour des rochers; & on n'apperçoit que les flottes & les bouées, qui nagent ſur l'eau.

Les flottes de liége garniſſent la tête des filets; & le pied eſt leſté de plomb. Ces filets ont au plus quatre pieds de chûte. Les mailles des Hamaux ou filets extérieurs, ont huit pouces d'ouverture en quarré; & celles de la Nappe du milieu, trois pouces.

On viſite le filet ſoir & matin, pour en changer la ſituation, après avoir retiré le poiſſon qui s'y trouve.

Cette pêche fournit beaucoup de Cruſtacés.

Comme on s'eſt apperçu que les mailles des Entremaux ordinaires ne pouvoient pas arrêter les Langouſtes, les Homars, & d'autres gros Cruſtacés; on a imaginé de faire des Tiſſes d'Entremaillades, dont les mailles de la *Nappe* fuſſent de quatre oudres au pan. Les Homars & les Langouſtes, paſſant leurs pattes dans ces larges mailles, ils reſtent embarraſſés dans le filet. On donne à cette Entremaillade, ſelon les différentes côtes, les noms de *Langouſtiere* & *Croupatiere*.

On pratique cette pêche tant en Provence qu'en Languedoc; nommément à Cette & à Agde. Les Pêcheurs d'Agde appellent le filet, *Armaillade*.

Les pieces ont ordinairement trente braſſes de longueur, & une de hauteur. Chaque bateau ou *Bette* porte cinquante ou cinquante-ſix pieces; dont la plus grande partie eſt fournie par le Patron, & le reſte par l'Equipage.

On cale ces filets le ſoir, entre des roches, ſur dix ou douze braſſes d'eau : & on les releve le lendemain, de grand matin.

Ce qu'on nomme *Paillole*, au Martigues, ne differe de la Tiſſe commune d'Entremaillade, qu'en ce que, premiérement ſon fil eſt plus fin; & ſouvent de ſoie : ſecondement les mailles ſont plus ſerrées : enfin les pieces ont moins de chûte.

Lorſqu'elles ſont de fil, la Nappe du milieu a ſes mailles de neuf au pan, à-peu-près comme dans la Tiſſe d'Entremaillade. Mais quand cette Nappe eſt de ſoye, les mailles ſont de dix au pan.

La *Segetiere* ou *Sagetiere*, eſt encore très-reſſemblante à la Tiſſe d'Entremaillade. Chaque piece de ce filet a trente braſſes de longueur, & plus d'une braſſe de chûte. Les mailles de la *Nappe*, ſont de cinq oudres & demi au pan : celles des Entremaux ont un pouce & demi d'ouverture. Il faut ſouvent trente pieces jointes enſemble pour former une Segetiere.

Pour caler ces filets, on choiſit de grands fonds, où il y ait cinquante à ſoixante braſſes d'eau; & par préférence ceux de vaſe, de ſable, ou d'algue. On met à chaque extrémité du filet une bouée; où tient un orin, qui a plus de longueur que l'eau n'eſt profonde. Les plombs du pied, qui peſent chacun quatre onces, ſont diſtribués à un pied & demi les uns des autres. Les liéges qui bordent la tête ſont eſpacés de même.

On prend avec ce filet les différentes eſpeces de poiſſons qui ſe tiennent dans les fonds indiqués ci-deſſus. Tels ſont les Merlans, les Solles, &c.

Comme les endroits où on cale les Segetieres, ſont les mêmes que ceux où les Pêcheurs Tartaniers * traînent leur filet; & qu'ainſi les uns pourroient reſpectivement faire tort aux autres; on a réglé le temps & les places où ces Pêches pourroient être pratiquées : ce qui doit varier ſuivant les lieux.

On eſtime que la ſaiſon la plus favorable

* Nous parlerons dans la ſuite, de la pêche à la Tartane.

à la pêche de la Segetiere, eſt pendant les mois de Janvier, Février & Mars. Au Martigues, on tend les Segetieres toute l'année, dans la grande mer : mais dans les étangs, on ne le fait que depuis le milieu d'Août juſqu'en Avril. Il arrive ſouvent que les Segetieres demeurent deux jours à la mer. Car, comme on tend ces filets aſſez loin du rivage, on ne peut pas toujours les relever fréquemment. En allant relever, les Pêcheurs portent un autre filet, pour le caler à la place de celui qu'ils relevent & qu'ils emportent avec eux.

L'Equipage eſt aſſez ordinairement compoſé d'un Patron, ſix Matelots, & un Mouſſe. Ils s'expoſent à ſe perdre ; étant obligés de relever leurs filets à une aſſez grande diſtance & par toute ſorte de temps.

Le filet qu'on nomme *Refegue* ou *Reſſaigue*, tant à Marſeille que ſur pluſieurs autres côtes de Provence, & qui ſert pour une pêche qui porte ce même nom ; differe de la Segetiere, en ce qu'il a communément les mailles moins ouvertes. Celles de ſa *Nappe* ſont de neuf au pan ; & celles des Entremaux ont trois quarts de pan d'ouverture. Le filet a ſix pans de hauteur. Les plombs dont il eſt garni, ſont de huit à la livre, & diſtribués à un pan les uns des autres. Les liéges ſont arrondis, & larges d'un tiers de pan.

La Refegue peut être tendue, ſoit près de terre, ſoit en pleine mer. On l'emploie depuis le commencement d'Avril, juſqu'à la fin de Décembre.

La Pêche du *Tremallas* ou *Tremail*, d'Alicante, ſe fait dans de petits bateaux montés de ſept hommes qui ſont à la part. Ils vont à deux lieues en mer, chercher vingt braſſes d'eau, & y tendent leur filet : qui occupe environ une demi-lieue de longueur, & qui eſt ſoutenu par des flottes de liége. On prend à cette pêche diverſes ſortes de poiſſons ; particuliérement des Dauphins de toutes grandeurs. Le temps le plus favorable eſt durant le mois de Mars, lorſque la mer eſt peu agitée.

On nomme *Soltas*, à Alicante, une pêche au Trémail, pour laquelle quatre hommes dans un bateau, tendent leur filet pendant les nuits obſcures à une petite diſtance du rivage ; & ils effraient les poiſſons en jettant des pierres dans l'eau. Ce ſont particuliérement des Muges qu'on prend ainſi. Cette pêche commence en Septembre, & finit en Mai. Le mois de Mars y eſt le plus avantageux. Le Maître du bateau a le tiers du profit ; & les Matelots partagent le reſte.

A Ceuta, ſitué à l'embouchure du Détroit de la Méditerranée, ſur la côte d'Afrique ; on ſe ſert de bateaux pendant toute l'année, pour pêcher avec des filets que les Eſpagnols nomment *Boniteras*, parce qu'on n'y prend que des Bonites, & quelques autres gros poiſſons eſtimés. Ces filets ſont des Tramaux, qui ont ſeulement trente à quarante braſſes de longueur ; & qu'on cale par ſix ou ſept braſſes d'eau. Les bateaux ne ſont armés que de trois ou quatre hommes : qui ſont à la part.

En parlant des *Batudes* de Provence, & des *Armaillades* de Languedoc, nous avons dit qu'il y en avoit de trémaillées. On les tend comme celles qui ſont à ſimple nappe. Les Batudes trémaillées de Catalogne ont deux ou trois cents braſſes de longueur, ſur quatre braſſes de chûte. Elles reſtent toute la nuit tendues en pleine mer.

Lorsque nous avons traité des Etentes ſur piquets, nous avons dit qu'il y en avoit dont un bout du côté de terre, étoit tendu en ligne droite pour former une ſorte de Chaſſe ; & que le bout qui étoit vers la grande eau, ſe terminoit par une eſpece de *Spirale*. Nous avons encore obſervé par rapport aux Manets, qu'on eſſayoit d'imiter cette façon de pêcher, avec des filets pierrés & flottés. On ſuit ces mêmes diſpoſitions avec des Tramaux ; qu'on tend en *Croc* ou *Crochet*, à-peu-près comme on le voit dans la *Pl. XXXII*, *Fig.* 2. Mais le plus ſouvent il n'y a que la partie qui forme le crochet, qui ſoit trémaillée.

Quand on tend ces filets à pied ſur un fond de roche, on garnit le bas du filet avec des cailloux ; auxquels on ajuſte, de diſtance en diſtance, des cablieres, pour affermir le filet dans la ſituation qu'on veut lui faire prendre.

Si le fond eſt de ſable, on y enfouit les cailloux & les cablieres. Malgré toutes ces attentions, la volute ou le crochet n'a jamais une forme auſſi réguliere, que quand on tend ſur des piquets. Il y a encore bien moins d'exactitude lorſqu'on tend ces filets en pleine eau avec un bateau. Mais pourvu que le filet faſſe des révolutions ; le poiſſon, conduit par la partie qui eſt droite, s'engage ordinairement dans la partie trémaillée qui eſt en crochet.

On pratique quelquefois cette pêche à Port en Beſſin, avec de fort longues teſſures, dont la chûte eſt de ſix pieds.

§. 7. D'une grande Pêche, qu'on fait avec un Trémail traîné par fond en pleine eau, & qu'on nomme Dreige, *ſur les côtes de l'Océan.*

Nous avons parlé dans les §§. précédents des

Tramaux pierrés & flottés qu'on tend sédentaires à la basse-mer sur les greves ou en pleine eau; ainsi que des pêches où le filet est abandonné au cours de l'eau, flottant entre deux eaux, plus ou moins loin de sa surface: nous terminerons ce qui regarde les Tramaux, par une des plus grandes & des plus industrieuses pêches qu'on fasse à la mer.

On la nomme *Dreige* sur les côtes de Normandie & de Picardie; apparemment à cause que le filet gratte ou drague le fond de la mer. Néanmoins il ne faut pas la confondre avec les Dragues, qui sont des façons de pêcher très-différentes; dont nous parlerons dans le Chapitre suivant.

L'Ordonnance de la Marine écrit *Dreige*; quelques-uns écrivent *Droige* ou *Drege*: c'est pourquoi on appelle ces Pêcheurs tantôt *Dregeurs*, tantôt *Dreigeurs*, & quelquefois *Drogeurs* ou *Drogueurs*.

Cette pêche exige de forts Equipages, & occasionne de grands frais; aussi forme-t-elle d'excellents Matelots. Elle se fait au large, avec des bateaux pontés, auxquels on donne divers noms, suivant les différents Ports où on la pratique: à La Rochelle, ce sont des *Traversiers*; en une partie de la Picardie, des *Dreigeurs*: à Dieppe, on y emploie les *Crevelles*, qui servent à faire les grandes pêches du canal; & ce sont les mêmes Equipages. Dans l'Amirauté de Boulogne, on se sert de bateaux moins grands; qui n'ont que 8 à 10 hommes d'Equipage, y compris le Maître & un Mousse: dans ce cas, les filets sont proportionnellement plus petits; & ces petits Dreigeurs vont dans la saison à la pêche du Harang. Il y a donc des Dreiges beaucoup plus grandes les unes que les autres. Nous nous proposons de décrire la pêche d'une grande Dreige; ce qui nous dispensera de parler des petites, qui en sont un diminutif.

Pour prendre une idée générale de cette pêche, il faut imaginer un très-grand Tramail *P Q O*, *Pl. XXXVIII*, *Fig.* 1; qui porte sur le fond de la mer, & qu'il faut traîner de façon que les deux extrêmités *P O*, soient les plus ouvertes qu'il est possible. On emploie pour cette opération un seul bâtiment *A*, qui emprunte le secours d'un corps flottant *K*, auquel on donne le nom de *Bourset* ou *Borset*. Il est évident que si les deux bras *F* & *G* étoient amarés à proue & à poupe du bâtiment *A*, les deux bouts *O* & *P* du filet se toucheroient: au lieu qu'ils sont tenus fort écartés l'un de l'autre au moyen du Bourset *K*, qui est bien éloigné du bâtiment *A*. Cette manœuvre se montre déja fort ingénieuse. Mais elle paroîtra bien autrement admirable, quand nous aurons suivi en détail toutes les opérations de cette belle pêche.

On distingue deux especes de Pêcheurs à la Dreige; les uns qui exercent leur métier toute l'année; les autres, qu'on répute dreiger pour les Vives, ne doivent chasser que depuis le Lundi gras, jusqu'au Samedi-Saint. Or les filets des Pêcheurs qui exercent leur métier toute l'année, doivent avoir les mailles des Hamaux de 9 pouces d'ouverture en quarré; & celles de la Flue, de 21 lignes.

Mais les Tramaux réputés pour les Vives, peuvent avoir les mailles de leur Flue, de 13 lignes en quarré; sans changer celles des Hamaux.

Il est sensible que ce Tremail doit prendre plus de petit poisson que l'autre, qui a les mailles plus ouvertes. On n'en tolere l'usage, qu'en considération de l'approvisionnement du Carême. D'ailleurs, la destruction du frai n'est pas autant à craindre dans cette saison, que dans celles qui sont plus avancées.

La tessure *P Q O* des Dreiges, a 6 pieds de chûte; & depuis 250 jusqu'à 280 brasses de longueur, suivant la force des Equipages: elle est composée d'un nombre de pieces de Tremail, qui ont depuis 15 jusqu'à 18 brasses de longueur, qu'on réunit les unes aux autres.

Comme ce filet est fort cher, il n'appartient pas en entier à un Pêcheur; chacun en fournit une ou deux pieces, & il a part au profit de la pêche proportionnellement à ce qu'il a fourni. L'étendue qu'on donne au filet ne dépend pas uniquement de la force de l'Equipage; car toutes les marées ne permettent point de traîner un fort grand filet: en ces cas défavorables, les Pêcheurs qui ont deux pieces de filet, n'en fournissent qu'une.

Un filet ne dure ordinairement qu'une saison, même en ayant soin de le radouber ou ramander à tous les démarages.

Nous avons dit qu'à tous les Tramaux, il falloit que la Flue fût considérablement plus étendue que les Hamaux, dont les mailles doivent être fort grandes. A l'égard du filet de la Dreige, il faudroit qu'une maille de Hamaux contînt 7 mailles de la Flue; cependant cela varie, suivant qu'on fait les mailles de la Flue plus ou moins serrées, celles des Hamaux restant les mêmes.

On traîne ce filet sur des fonds qui n'ont quelquefois que 5 à 6 brasses d'eau; & d'autres fois dans des endroits où il y en a 35 ou 40.

Pour que le filet puisse résister à l'effort qu'on fait pour le traîner, on le borde tout autour, avec une Ralingue; ou, comme disent quelques Pêcheurs, un *Bouchet*; aux angles duquel on fait des anses, pour y amarer les cordages ou bras qui servent à le traîner. Afin d'empêcher que le filet ne se couche sur le terrein, & faire en sorte qu'il traîne sur le

fond, dans une ſituation à-peu-près perpendiculaire ; on attache des liéges ſur la Ralingue d'en haut ; & ſur celle d'en bas, des bagues de plomb, dont 12 à 14 peſent ordinairement une livre. Suivant l'Ordonnance, il eſt défendu de mettre plus d'une livre & demie de plomb par braſſe de filet ; ainſi il faut 24 à 26 livres de plomb pour garnir une piece de filet de 18 braſſes. Il eſt évident, qu'en chargeant le pied du filet de beaucoup de plomb, on le fatigueroit, ainſi que l'équipage, lorſqu'il faudroit amener à bord la teſſure. Ce n'eſt cependant pas dans la vue de ces ménagements, ſoit de l'équipage, ſoit du filet, que le poids du leſt a été fixé par l'Ordonnance ; mais afin de favoriſer la multiplication du poiſſon, & d'empêcher que les Pêcheurs ne bouleverſent les fonds ; comme ils le faiſoient en joignant à beaucoup de plomb, des barres de fer, & des chaînes, qui labouroient le fond preſque comme l'eût fait une charrue.

Voilà, au moyen du plomb, une force qui tire en bas le pied du filet, pour qu'il ſe place verticalement dans l'eau. Il faut appliquer à la tête du filet une force antagoniſte, qui tende à le porter vers la ſurface. Pour cela, comme nous venons de le dire, on garnit la Ralingue de la tête, avec des morceaux de liége, qu'on nomme *Flottes*, *Corcerons*, *Corches* ; tous termes ſynonymes. On choiſit les liéges les plus épais ; & on les diſtribue ſur la Ralingue de la tête, à environ 20 pouces les uns des autres ; plus ou moins, ſuivant la bonté du liége : car le liége le moins ligneux a le double avantage d'être plus leger, & de s'imbiber plus difficilement d'eau, que celui qui eſt dur & poreux.

On prétend que pour la Dreige des Vives, il faut que le filet ſoit tendu plus verticalement que pour les autres pêches de Dreige. Cette raiſon doit engager à y multiplier les flottes. Mais d'un autre côté, comme le liége qui eſt long-temps dans l'eau perd de ſa légéreté, il s'enſuit que les Dreiges qui pêchent toute l'année, doivent être flottées davantage que les autres. Ainſi, il faut que la tête des Dreiges ſoit bien garnie de flottes ; puiſque ſi, dans les Dreiges ordinaires, elle venoit à battre le fond, on ne prendroit rien.

Avant de parler de l'armement des Bâtiments dreigeurs, il eſt bon de dire un mot des circonſtances qui paroiſſent favorables à cette pêche ; puiſque c'eſt ce qui peut déterminer à mettre dehors, ou à reſter dans le Port. Quoiqu'aucun Pêcheur, quelqu'expérimenté qu'il ſoit, ne puiſſe prévoir à l'avance s'il fera une bonne pêche, ou non ; tous conviennent néanmoins, qu'il y a des circonſtances qui ſont plus favorables que d'autres à cette pêche.

Suppoſons, pour nous faire mieux entendre, que l'on ſe propoſe de pêcher à la Dreige dans la Manche, à un endroit où le canal commence à ſe rétrécir au point de n'avoir que 20 à 22 lieues de largeur. Les Pêcheurs, pour y faire plus avantageuſement & plus aiſément leur métier, ont beſoin d'un Vent Traverſier, que nous ſuppoſons être, dans cet endroit de la Manche, le Nord-Eſt & le Sud-Oueſt. Il faut encore que ce vent traverſe la marée ; car les vents qui ſeroient d'accord avec la marée, ne leur permettroient pas d'établir leur pêche. On en appercevra la raiſon par ce que nous dirons dans la ſuite.

Les gros vents ne conviennent pas aux Dreigeurs ; parce que, comme ils relevent leur teſſure à force de bras, cette manœuvre ſeroit très-pénible & même impoſſible, par un vent forcé.

Les marées trop molles & trop fortes ne ſont pas propres à cette pêche. Celles de morte-eau ſont les moins favorables. Ainſi les plus avantageuſes ſont celles de demi-vives-eaux ; ſur-tout s'il y a un peu d'agitation à la mer : parce que les petites motures engagent le poiſſon à quitter le fond. Quand la mer eſt tranquille, les grandes vives-eaux ſont très-bonnes. Cependant les grandes marées ſeroient fort à craindre ſi le filet venoit à s'accrocher : car, ne pouvant s'arrêter ; & le bateau, ainſi que le bourſet, halant de même bord, ils romproient infailliblement le filet : que nous avons dit être fort cher.

Quand les eaux ſont chaudes, on peut s'approcher des côtes : mais lorſqu'elles ſont froides, il faut aller chercher les poiſſons dans les grands fonds. De plus, les Pêcheurs prétendent qu'ils font de bonnes pêches lorſqu'il y a eu de fortes gelées pendant l'Hyver ; parce qu'alors les poiſſons, ayant quitté les bayes & les bas fonds, ſe ſont retirés dans la grande eau, où la Dreige va les chercher. Quelle qu'en ſoit la cauſe, on convient généralement qu'après les Hyvers doux, les Pêcheurs reviennent le plus ſouvent *à retour* ; c'eſt-à-dire, que la dépenſe & les avaries excédent le produit de la pêche.

La Pêche eſt ordinairement bonne, quand la mer eſt devenue pratiquable après une tourmente.

Il eſt encore ſenſible que le ſuccès de la pêche dépend du choix du terrein où l'on s'établit. On perdroit ſon filet, & on ne prendroit rien, ſur un fond de roche. Sur les fonds inégaux, beaucoup de poiſſons s'échappent par-deſſous le filet. Mais entre les fonds doux & unis, il y en a qui méritent la préférence ; non-ſeulement à cauſe de l'abondance du poiſſon ; mais encore à cauſe de ſa bonne qualité. On regarde comme excellents les fonds qui ſont de fragments de coquilles ;;

que

que les Pêcheurs distinguent par le nom de *Pailleux*. On estime ensuite les fonds de sable, pour les poissons plats. Il en est à-peu-près de même des fonds vaseux ; mais la qualité du poisson y est inférieure.

Nous aurons occasion de faire remarquer dans la suite, que les poissons perdent assez promptement le goût de vase, quand ils ont séjourné dans une eau vive. C'est pour cela qu'à un Cap qui s'étend à la mer, on prend quelquefois de bon poisson d'un côté, & de très-médiocre de l'autre.

Enfin les Pêcheurs qui ont une grande pratique d'une côte, connoissent des endroits qui sont plus fréquentés que d'autres par certains poissons. C'est sur quoi on ne peut prescrire aucune regle.

Maintenant que nous avons donné une idée de la pêche à la Dreige, des bâtiments qui y servent, des filets qu'on y emploie, des temps & des parages qui y sont favorables ; il faut parler des Apparaux nécessaires pour cette pêche.

Le Bâtiment qui doit y servir, son grément & ses apparaux, appartiennent presque toujours à un Bourgeois ; qui a part au profit de la pêche, comme nous le dirons dans la suite. Il n'y a que les filets, qui appartiennent aux Pêcheurs. Voici un détail des Ustensiles qui sont nécessaires pour cette pêche.

1°. Des Halins, Chasses ou Grelins, *A*, *Pl. XXXIX*, *Fig.* 1. On voit en *B*, des Matelots qui les portent au bateau *D*, qui est dégréé. *C*, indique des Matelots qui portent une grande voile à bord. En *E*, sont des Barils vuides, dont on se sert pour soutenir sur l'eau la Vergue du Bourset. *F*, est une Vergue pour la grande voile. Il faut en outre, des Bouées, des Cablieres, des Grapins, des Gaffes, & autres ustensiles qui sont représentés sur la *Pl. XXXIII*, *Fig.* 1.

Les Chasses, Cablots, Orins, & Halins, sont des cordages qui ont à-peu-près quatre pouces de circonférence : & ordinairement la Chasse Foraine, qui répond au Bourset, est plus menue que celle qui tient au bateau. L'une & l'autre Chasses ont 100 ou 120 brasses de longueur. Nous allons expliquer en détail le grément du Bourset.

Le corps flottant qu'on nomme *Bourset*, *Pl. XXXVIII*, *Fig.* 3, est composé d'une Voile *C* : c'est proprement elle qui forme le Bourset. Elle a 17 aunes de chûte, 6 à 7 aunes de large, ou environ soixante & quatre pieds de hauteur, sur 18 de largeur par la tête ou à l'envergure, & 27 par le bas ou le pied. Elle est fortifiée tout autour, comme toutes les autres voiles, par une ralingue : cette ralingue forme des annelets, dans lesquels passe une autre manœuvre, qui sert pour recueillir la voile & lui faire prendre la courbure que les Pêcheurs jugent convenable, afin que la marée & le courant s'y entonnent. Ceci s'éclaircira par la suite.

Cette voile est tannée, & quelquefois gaudronnée, pour qu'elle résiste mieux aux impressions de l'eau, dans laquelle elle doit être perpétuellement plongée. Cependant son milieu doit être d'une toile douce & molle, pour qu'elle se prête à l'effort de l'eau : & la tête, ainsi que les bords le long des ralingues, sont d'une toile plus forte. Le Bourset est encapelé par la tête sur une Vergue *D D*, (*Pl. XXXVIII*, *Fig.* 3,) qui a 19 à 20 pieds de longueur.

Au bout de cette Vergue sont frappés les *Bras d'eau*, *E E* ; qui se réunissent & s'amarent au Halin *F F*, qu'on nomme *du Bourset*, ou *Forain*. Au bas du Bourset, ou aux points de la voile, sont frappées les *Ecoutes d'eau*, *L L* ; & les Cablieres *G G*, qui servent de lest pour faire entrer dans l'eau la voile du Bourset : elles pesent de 8 à 12 livres, plus ou moins, suivant la force de la marée.

Les deux Ecoutes *L L*, se réunissent à une manœuvre menue, *H* ; qu'on nomme le *Petit Four* : elle n'a qu'une demi-brasse de longueur. On fait ce petit four avec un vieux cordage ragué & usé ; pour qu'il n'ait pas beaucoup de force, & qu'il rompe quand la tessure s'est accrochée au fond de la mer à une roche, ou à une carcasse de Navire : car la rupture du petit four évite celle du filet.

Le petit four est prolongé par une manœuvre plus longue, *I* ; qu'on nomme le *Fort Four*, ou le *Grand Four* ; & qui va s'attacher au halin du Bourset, qu'on nomme aussi la *Chasse Foraine* : *F*. Ce point d'attache est environ à 14 brasses du bout qui tient à la Vergue *D*.

Les cablieres *G G*, tiennent les angles ou points de la voile *C*, sous l'eau.

Quoique la Vergue *D D*, qui est de Sapin, flotte sur l'eau ; elle pourroit bien n'avoir pas assez de légéreté pour soutenir la tête de la voile à fleur d'eau. C'est pourquoi on attache au milieu de cette Vergue un baril vuide, *K*, qui est sur son roule. Cette futaille, enfoncée par les deux bouts, est garnie de 18 cercles ; 5 sur chaque bout, & 8 sur le bouge. La plupart de ces futailles ou barils ont à la douve du bondon une anse ou *poche* ; dans laquelle passe une manœuvre qui sert pour l'amarer à la Vergue. D'autres entourent la futaille, d'une Estroppe qui sert pareillement à l'attacher à la Vergue.

On frappe encore sur le halin forain, à environ 25 brasses de la Vergue, un orin, *N*, long de neuf brasses, qui répond à une bouée *M*. C'est assez souvent un baril conique, lequel est amaré par un de ses fonds, pour que l'autre, flottant sur l'eau, soit plus aisé à appercevoir. Cette bouée, que les

Pêcheurs nomment *Eprevier*, ſert à ſoutenir en partie le halin forain ; & eſt fort utile pour gouverner le Bourſet. On attache un bout du filet à l'extrêmité du halin forain ou de la chaſſe du Bourſet ; & on ajoute en cet endroit une cabliere plus ou moins groſſe, ſuivant la force de la marée.

Après avoir expoſé en détail le Grément du Bourſet, il faut parler de celui du Bateau, *Pl. XXXVIII*, *Fig.* 2. La grande voile *D*, qu'on verra qu'il faut jetter à l'eau pour augmenter la dérive du Bateau lorſqu'il eſt démâté, comme on le voit en *A* ; cette voile *D*, & la vergue *E*, ſur laquelle elle eſt encapelée, ſont celles du Bateau, & ſervent quand le vent manque : ainſi qu'on le verra dans la ſuite. Cette vergue *E* eſt retenue au bateau par une manœuvre *F*, qu'on nomme *Traverſinne* ; elle a environ 36 braſſes de longueur, & eſt un peu plus forte que le halin de la Dreige *F*, *Fig.* 3. Les Bras d'Eau *G G*, *Fig.* 2, de la grande voile, ſont les mêmes qui ſervoient au grément du bateau. A l'égard des Ecouttes *H* ; celles du bateau ſeroient trop courtes ; & ordinairement, on les fait avec de vieux halins.

Touts ces Agrès étant préparés à terre, les Matelots les portent au bateau *D*, comme on le voit dans la *Fig.* 1. de la *Pl. XXXIX*. Ils élevent le mât, ils parent la grande voile, & gréent le bâtiment pour ſe porter au large : ils rangent la teſſure ſur un bord, les cordages ſur l'autre ; & appareillent pour ſe rendre à l'endroit où ils ſe propoſent d'établir leur pêche, comme nous allons l'expliquer.

Les Pêcheurs amenent ſur le bord la Vergue & la grande Voile, ſans la plier ou *ferler* ; ſi elle l'étoit, elle ſeroit moins bien diſpoſée pour être jettée à l'eau. Puis ils amenent leur mât ſur un chandelier, comme on le voit en *A*, *Fig.* 2. *Pl. XXXIX*. Quand le bateau eſt démâté, on *dérape*, ou l'on détache les écouttes & écouets de la grande voile, pour frapper à leur place les écouttes d'eau *H*, *Pl. XXXVIII*, *Fig.* 2. On frappe auſſi la Traverſinne *F*, au milieu *E* de la vergue. A l'égard des Bras *G G*, on ſe contente de les allonger quand il en eſt beſoin. Enfin on amare aux points ou angles de la grande voile, à la place des écouttes & des écouets, les écouttes d'eau *H* ; qu'on fait ordinairement, comme nous l'avons dit, avec de vieux halins.

Tout étant ainſi diſpoſé, on pare ou arrange ſur le bord le Bourſet de Dreige ; qui a été précédemment gréé & armé de ſes cablieres.

Lorſque tout eſt prêt, le Maître commence à faire la manœuvre, ſoit à l'avant ſoit à l'arriere du Bâtiment, ſuivant l'établiſſement du vent & ſa direction.

On jette d'abord le Bourſet à la mer, en le croiſant par le travers du flot ; pour que l'eau s'y entonne, & qu'elle enfle la voile : ce qui eſt néceſſaire pour qu'il tire bien ſon halin. Car, comme nous l'avons déja dit, le Bourſet tient lieu d'une chaloupe qui auroit une voile, à laquelle ſeroit attaché le halin forain, pour tirer un bout de la Dreige, pendant que le bateau tireroit l'autre. Mais il faut remarquer que, ſi l'on employoit une chaloupe, ce ſeroit le vent qui la feroit agir : au lieu que c'eſt le courant de la marée qui fait chaſſer le Bourſet.

Un des bouts *O*, de la teſſure (*Pl. XXVIII*, *Fig.* 1,) a donc été amaré au halin *F* du Bourſet, qu'on nomme *Halin Forain*. On amare l'autre bout *P*, au halin *G*, du bateau qu'on nomme la *Nef* : & aux amarages qui joignent les bouts du filet aux halins, la ralingue de la tête du filet eſt réunie avec celle du pied. Le halin embraſſe toute la largeur du filet.

On jette le filet à la mer par le travers du bateau, tribord au vent. Deux Matelots font ce travail ; & un troiſieme ſoutient les flottes, comme on le voit en *A*, dans la *Fig.* 2, de la *Pl. XXXIX* ; pour que la ralingue flottée ne s'engage pas avec celle qui eſt plombée.

Afin de prévenir que les deux hommes qui mettent hors le filet ne tombent à la mer, ils ſont contretenus par les jarrets avec un aviron, que deux Matelots tiennent ferme dans une ſituation convenable. A l'égard du Matelot qui arrange les flottes, il n'a rien à craindre, parce que ſon ventre eſt appuyé contre le bord du bateau.

Quand tout le filet eſt à la mer, on file le plus promptement qu'on peut le halin du bateau ; que les Matelots appellent *la Chaſſe de la Nef*. Si on fait cette manœuvre de marée montante, on file juſqu'à la rencontre du cordage *B*, *Pl. XXXVIII*, *Fig.* 2, qui a environ 18 braſſes de longueur, & que les Matelots nomment la *Guie*. Cette guie fait à l'égard de ce halin, le même effet que le four pour le halin du Bourſet. On porte, ſoit la chaſſe, ſoit la guie, à l'avant du bateau ; pour le faire venir de bout à la marée, & attendre que le Bourſet ait pris ſa place pour faire route de concert ; comme fait le bateau *B*, avec ſon Bourſet *a*, *Pl. XXXIX*, *Fig.* 2.

S'il arrive que le bateau ne puiſſe pas ſuivre le Bourſet, on lui donne ſur l'avant une petite voile, dite *Trinquette* ; comme on le voit au bateau *C*.

Si, faute de vent, cela ne ſuffit pas ; c'eſt le cas de mettre à l'eau la grande voile dont nous avons parlé. Voici comme ſe fait cette manœuvre.

On tend toujours le Bourſet à bas bord :

& le plus ſouvent la voile du bateau ſe jette à ſtribord ; mais ſi le vent change pendant la pêche ; ſi, par exemple, ayant tendu par un vent de Nord-Oueſt, on s'apperçoit qu'il ſe jette au Sud ; on fait en ce cas paſſer à bas-bord la grande voile qui étoit à ſtribord, & la marée s'acheve ainſi. Mais laiſſons à part cette manœuvre accidentelle, pour continuer à expliquer la façon d'appareiller le bateau.

La voile étant armée & préparée comme nous l'avons expliqué, on la poſe ſur le bord par le travers de ſtribord ; & on jette à l'eau toute la toile, & enſuite la vergue, ainſi que ſes écouttes. Puis, lorſque la marée eſt entonnée dans la voile, on file en partie toutes les manœuvres. Enſuite on les largue ou on les hale, ſuivant les ordres du Maître ; qui parvient à faire traîner le filet, partie par le Bourſet, & partie par le bateau : leſquels doivent faire route de concert, & agir également ſur les halins. On emploie pour cela des manœuvres particulieres, qu'il n'eſt pas aiſé de bien décrire. En voici cependant quelques-unes, qui pourront donner une idée des autres.

Quand la grande voile tire le bateau par le travers de la lame, la traverſinne eſt amarée au grand mât, & les deux écouttes le ſont à l'avant & à l'arriere, vers les couples de balancement. Les Bras, qu'on laiſſe ordinairement largues, ſont en ce cas ſimplement roulés ſur les écouttes. Par cette manœuvre, la voile à l'eau augmente la dérive du bateau.

Quand on eſt obligé de ſe ſervir de la voile à l'eau, aux marées du vent, on l'établit à l'avant du bateau, qui eſt ordinairement raſé de tous mâts : pour faire venir le bateau travers à la marée, on hâle ſur la chaſſe de nef & la guie ; on jette la voile à ſtribord ; & on amene à l'avant toutes les manœuvres d'eau. Pour cela on amare la traverſinne à l'étrave ; & les deux écouttes bas-bord & ſtribord, comme on le voit à la *Fig.* 2, *Pl. XXXVIII* : on largue ou hâle auſſi les bras, pour que la marée s'entonne bien dans la voile.

Aux marées de jour, on apperçoit la manœuvre du Bourſet ; ce qui indique celles qu'il faut faire dans le bateau. On n'a pas ce ſecours la nuit ; mais tant que la teſſure eſt à la mer, le Maître a continuellement, de nuit & de jour, la ſonde à la main : ce qui le met en état de connoître l'établiſſement de la teſſure au fond de la mer. Car ſi le Bourſet hâle trop de l'avant, la ſonde va de l'arriere : ſi le Bourſet ſe porte trop au large, la ſonde s'y porte auſſi : & ſi les deux chaſſes vont bien, la ſonde reſte à plomb.

Il peut arriver que pendant la marée la teſſure s'accroche dans le fond à des roches, à des ancres perdues, ou à des carcaſſes de Navires. Alors ſi la marée porte au vent, on hâle auſſi tôt les chaſſes. Mais ſi la marée porte contre le vent, on attend la morte-eau ; pour éviter de rompre le filet : & on porte le halin de la nef, ainſi que ſa guie, à l'avant du bateau ; qui alors reſte, comme s'il étoit à l'ancre. A l'égard du Bourſet ; comme ſon Petit Four rompt, alors ſa voile flotte ſur l'eau, & ne fait plus d'effort pour hâler ſur ſa chaſſe.

Si la Dreige ſe trouve arrêtée pendant la nuit pour quelque cauſe que ce ſoit, les Pêcheurs ſont obligés de faire des ſignaux, afin de prévenir que les autres Pêcheurs ne les abordent. Suivant l'Ordonnance, ils doivent même ne jamais mettre hors leurs filets pendant la nuit, ſans avoir deux feux ; un à l'avant, l'autre à l'arriere.

Voilà tout ce qu'il nous eſt poſſible de dire pour donner quelqu'idée des manœuvres qu'on fait pour traîner réguliérement les filets. Nous allons parler de la façon de les relever, lorſque la marée eſt finie.

Cette manœuvre, qui apprend aux Pêcheurs ce qu'ils peuvent eſpérer de leur travail, eſt ſans contredit la plus pénible.

Pour ſe diſpoſer à relever la teſſure, tous les Matelots s'aſſeoient à bas bord, ſur le bord du bateau, le dos tourné à la mer : & pour ſe donner plus de force, ils s'appuyent par les genoux contre un mât, qu'on a amaré exprès pour cela en-dedans du bateau.

Le Matelot qui doit tirer à bord le halin & la teſſure, ſe place à ſtribord de l'étrave. A meſure qu'on amene à bord la chaſſe, on la roue ſur le pont, à l'avant du grand mât, aux deux côtés de la grande écoutille ; ayant l'attention de mettre le halin de la nef à ſtribord, & celui du bourſet à bas bord. On tire à bord la teſſure, en halant ſur les ralingues. On voit exécuter ici cette manœuvre, dans le bateau *D*, *Fig.* 2, *Pl. XXXIX.*

Quand le temps eſt favorable, il arrive ſouvent que les Dreigeurs chaſſent quatre marées en 24 heures. Ils traînent pendant 3 heures : ils relevent enſuite leur teſſure, prennent le poiſſon, & nettoient le filet ; ce qui occupe encore trois heures. Et ſur le champ ils remettent hors. Ils continuent ainſi toutes les marées, quand le temps eſt favorable.

Cette pêche eſt ſans contredit la plus fatigante de toutes : les Pêcheurs y ſont toujours en action. Et comme les Dreiges, qui vont chercher les poiſſons dans les grands fonds, vont à la mer dans les ſaiſons humides & froides ; les Pêcheurs ſont preſqu'entiérement habillés de cuir : pour ſe garantir de l'eau, le plus qu'il leur eſt poſſible. Il eſt vrai que, pendant que le filet dérive, l'équi-

page n'ayant que quelques manœuvres à exécuter, il peut prendre un peu de repos: mais le Maître fait un Quart continuel; ayant toujours, comme nous l'avons dit, la Sonde à la main. Le seul temps où il a quelque relâche, est entre deux marées; pendant qu'on vuide & répare la tessure.

Si la marée est douteuse, & que l'eau n'enfle pas bien la voile, il y a pendant toute la pêche un autre Matelot que le Maître, pour veiller la grande voile, & faire exécuter les manœuvres qui en dépendent.

Lorsque l'Equipage est de 17 hommes, il y en a deux qui mettent le filet à l'eau: au reste, tous peuvent faire cette opération. Si le temps est beau, ils se mettent à califourchon sur le bord, ou bien, ils s'y asseoyent les jambes en-dedans; & ils sont, comme nous l'avons dit, contretenus par un aviron qu'ils nomment *Ancel*; que deux Matelots tiennent dans une position convenable. Un cinquieme pare les flottes pendant ce travail: le reste de l'Equipage a différentes occupations; comme de désagréer le bateau, d'appareiller la grande voile à l'eau, si cela est nécessaire.

Quand on releve la tessure, qui alors est très-chargée d'eau, tout l'Equipage est occupé à la hâler: quoiqu'il n'y ait qu'un seul homme placé à l'avant à côté de l'étrave, les pieds dans la gatte, lequel hâle la tessure à bord, & prend avec un petit gaffot les gros poissons lorsqu'il s'en présente. Les autres Matelots reçoivent le filet; se le donnent de main en main; & l'arrangent sur le pont.

Lorsque le filet est tiré à bord, tout l'Equipage travaille à en retirer le poisson & les immondices; & à nettoyer la voile, pour la préparer à être mise à l'eau lorsque la marée le permettra. Enfin quand la pêche est finie, l'Equipage remâte le bateau, comme on le voit en *E*, *Pl. XXXIX*, *Fig.* 2: & ils appareillent pour retourner dans le Port avec leurs apparaux, & avec leur poisson: qui consiste en Turbots, Barbues, Solles, Limandelles, grands Carrelets; Rayes, Vives, Rouges, Merlans, Esturgeons, Saumons, &c. Il passe pour constant que les poissons que nous venons de nommer sont tellement effarouchés par la Dreige, qu'ils se retirent dans les fonds de roche où la Dreige ne peut aller les chercher; de sorte, que quand on répete plusieurs fois cette pêche dans un même endroit, on n'y prend guere que des especes de petites morues: qui ne s'effarouchent point par ce filet. Mais le filet lui-même court de grands risques, parce que ces poissons ne s'écartent guere des fonds de roche.

On prend aussi à la Dreige une grande quantité de petites Roussettes ou petits Chiens de mer. Mais les Pêcheurs redoutent cette capture; non-seulement parce que ce poisson est peu estimé; mais principalement parce qu'ils déchirent le filet lorsqu'on rencontre un lit ou bouillon de ces poissons, qui vont toujours en troupe. Il y a d'autres Chiens plus grands, & qu'on nomme *Puants*, lesquels paroissent vers le mois de Mars quand les eaux commencent à s'échauffer: les Pêcheurs sont obligés de laisser mourir ceux-ci dans le filet; qu'ils déchireroient entiérement, si on vouloit les en tirer vivants. Nous donnerons dans la suite une exacte description de tous les poissons que nous venons de nommer.

Le poisson pris à la Dreige est réputé assez bon. Effectivement, comme c'est un Trémail, il n'y est pas autant fatigué que ceux qu'on prend à la grande Saine, ou qu'on trouve dans les Manches & Guidaux. Mais il est bien inférieur à celui qu'on prend avec les filets Sédentaires, & avec les Hains. Un poisson qui a été traîné pendant 2 ou 3 heures est toujours fatigué.

Quand on examine avec attention la Dreige que nous venons de décrire, on ne peut s'empêcher d'admirer où peut aller l'industrie des Pêcheurs, qui parviennent à tenir au fond de la mer, à 25 ou 30 brasses, un filet d'une grandeur immense, dans une situation verticale; & à le traîner toujours grattant le fond, dans un espace de deux ou trois lieues, aussi exactement que s'ils le traînoient à bras, comme ils le pratiquent pour plusieurs pêches. N'est-ce pas une belle industrie que d'avoir imaginé, quand le vent leur manque pour se soutenir dans la route qu'ils doivent tenir, d'avoir, dis-je, imaginé de mettre leur grande voile à l'eau, tendue sur sa Vergue, & garnie de bras & d'écoutes; pour emprunter le secours de la marée, qui enfle la voile comme auroit fait le vent: tandis que la chasse de la nef & sa guie, qu'on porte tantôt à l'avant & tantôt à l'arriere, aident à gouverner? En jettant les yeux sur les figures, on apperçoit que si les deux chasses avoient répondu l'une à l'avant & l'autre à l'arriere du bateau, le filet eût été presqu'entiérement fermé. On auroit pu il est vrai, comme cela se pratique pour certaines pêches, frapper chaque chasse sur un bateau particulier: mais quoique le bateau auquel auroit répondu la chasse foraine eût pu être plus petit, & plus foible d'Equipage que celui où répond la chasse de nef, la dépense auroit été augmentée. On a donc fort ingénieusement imaginé de substituer à ce second bateau & à son équipage le Bourset: qui ne consistant qu'en une voile, une vergue, une barique vuide, des bras, & des écouttes, avec cette espece de bouée qu'on

qu'on nomme *l'Epervier*; vogue tout seul à une distance convenable du bateau, & tire la chasse foraine, comme le bateau fait la sienne.

Cette pêche, toute belle & toute industrieuse qu'elle soit, a le défaut de détruire beaucoup de poisson; au point de rendre les autres pêches & la Dreige même infructueuses. Le pied du filet, qui gratte & rague le fond dans une grande largeur, & dans l'étendue de plusieurs lieues, détruit beaucoup de petit poisson.

Les Dreigeurs rapportent souvent sur la greve une multitude de Rayes si petites, qu'elles sont à peine mangeables; quoiqu'en vuidant leur filet à bord, ils en ayent rejetté un grand nombre à la mer, qui ayant été fatiguées dans le filet, ne peuvent reprendre eau, & sont perdues. D'ailleurs, comme nous l'avons déja dit, les gros poissons de cette pêche ne sont jamais aussi sains que ceux qu'on prend avec les rêts sédentaires.

Enfin ce filet bouleverse les fonds, & détruit les bancs d'algue, où s'élevent les jeunes poissons.

On remédieroit en partie à ces inconvénients si, au lieu de mettre les plombs sur la ralingue qui tient à la tessure, on mettoit le lest à l'extrêmité de lignes qu'on attacheroit à la ralingue du pied du filet; laissant 5 ou 6 pouces de distance entre cette ralingue & le fond de la mer, pour faciliter à la menuise le moyen de s'échapper. Alors on ne feroit que diminuer le mal, & prévenir l'entiere destruction des Solles, des Carrelets, des Barbues, des Turbots, dont on trouve une immense quantité d'extrêmement petits dans le filet de la Dreige. L'avidité des Pêcheurs ne s'accorde pas avec de telles précautions. On en a vu qui ajoutoient au bas de leur filet, des barres de fer pour labourer encore mieux le fond; & il en a résulté une telle destruction, que les Dreigeurs ne prenant presque plus rien, ont abandonné cette façon de pêcher: qui leur occasionnoit de grands frais, dont ils n'étoient pas rembourfés. Le nombre des grands Dreigeurs est même beaucoup diminué.

Du temps de François premier, il n'y avoit à Dieppe que deux Dreigeurs; & qui n'avoient pas de fort grands filets. Les Gouverneurs, qui en retiroient du profit, en ont porté le nombre à 5, puis à 8; & peu-à-peu jusqu'à 16. Louis XIV ayant permis la pêche de la Dreige à tout le monde, le nombre des Dreigeurs a encore beaucoup augmenté; & l'on a vu toute la mer couverte de ces Pêcheurs. Il est vrai que leur nombre s'est réduit de lui-même. Mais c'est, comme nous l'avons dit, à cause de la disette du poisson.

Article Quatrieme.

Des filets qu'on nomme proprement Saines *ou* Sennes.

On comprend quelquefois sous la dénomination de *Saine*, toutes les especes de filets en nappe: & en ce cas, on les distingue en Saines *tendues sur piquets*, & Saines *flottées & pierrées*. De celles-ci, les unes sont Sédentaires, & les autres Dérivantes aux courants. Les Manets se sont ainsi trouvés confondus avec les Saines. On a été même, jusqu'à nommer les Tramaux, des *Saines Tramaillées*. Mais comme nous avons traité d'une partie de ces différentes pêches, sous les noms particuliers qu'on a coutume de leur donner, il ne nous reste à parler que des Saines proprement dites: qui sont des filets simples, plus ou moins grands, dont les mailles n'ont point de calibre déterminé pour aucune espece de poisson, & qui ont toujours beaucoup plus de longueur que de chûte. Comme il faut que ces filets se tiennent verticalement dans l'eau, la ralingue *A* ou *a*, (*Planche XL*, *Fig.* 1 & 2,) qui en borde la tête, est garnie de flottes de liége ou de bois: & la ralingue *B b*, du pied, est chargée de lest. Aux extrêmités de la ralingue de la tête, sont frappées des cordes plus ou moins longues, *D* ou *d*, qu'on nomme les *Bras*. On les dispose différemment, ainsi qu'on le voit aux deux filets qui sont représentés par les *Fig.* 1 & 2, de la *Pl. XL*. Ces bras servent à tendre ou à traîner le filet, comme on le verra dans les détails où nous allons entrer.

Toutes les pêches à la Saine se faisant en traîne, on ne peut les pratiquer que sur des fonds unis: & elles détruisent beaucoup de fray & de menuise, parce que la ralingue du bas qui est lestée bouleverse les fonds. Elle fait sur-tout une grande destruction de petits poissons, lorsque la chaleur de l'eau les attire dans les endroits où il n'y a qu'une épaisseur d'eau peu considérable. Il est certain que cette pêche est d'autant plus nuisible, que les mailles des filets sont plus serrées. Au reste, en obligeant les Pêcheurs de donner aux mailles une certaine grandeur, on ne diminueroit pas beaucoup la destruction du poisson; non-seulement parce qu'en traînant le filet, les mailles se rétré-

ciſſent ; mais encore parce qu'il s'amaſſe dans la Saine des immondices qui empêchent que le frai & la menuiſe ne traverſent les mailles. Le meilleur moyen, & qui ſe pratique en quelques endroits, ſeroit qu'au lieu d'attacher le leſt ſur la ralingue qui borde le pied du filet, on l'attachât à des lignes de quelques pouces de longueur, qu'on diſtribueroit, de diſtance en diſtance, ſur cette ralingue. Au moyen de quoi la ralingue ſeroit toujours éloignée du fond de la mer ; & le frai, ainſi que la menuiſe, s'échapperoient avec les immondices par-deſſous le filet : ce qui n'empêcheroit pas qu'une partie des poiſſons plats qui ſeroient effrayés, ne ſe jettaſſent dans le filet ; où ils ſeroient arrêtés, ſurtout quand le fond du filet ſeroit une poche. Mais l'avidité des Pêcheurs les engage à faire leurs mailles fort ſerrées, & à charger de beaucoup de leſt le pied de leurs filets.

A l'égard de la grandeur des mailles, les Pêcheurs la varient beaucoup. Quand ils ſe propoſent de prendre de gros poiſſons, ils les tiennent aſſez larges ; & ils y trouvent le double avantage, de moins fatiguer le filet, & d'avoir moins de peine à le traîner. Mais lorſqu'ils veulent pêcher de fort petits poiſſons, ils tiennent néceſſairement les mailles très-ſerrées : & afin de pouvoir traîner leur filet, tantôt ils ſe raſſemblent un nombre conſidérable, tantôt ils font leurs filets bien petits ; ou encore ils donnent différentes grandeurs aux mailles d'une même Saine : par exemple, ils emploient un fil très-fin pour les mailles qui ſont auprès de la ralingue, où ſont attachées les flottes ; & en cet endroit, ils tiennent les mailles de 13 à 14 lignes d'ouverture en quarré : celles du milieu, qui ſont d'un fil plus fort, ſont moins grandes : enfin la partie du filet qui eſt vers le pied, ou auprès de la ralingue chargée de leſt, eſt faite d'un fil encore plus fort ; & à cet endroit, les mailles n'ont que 10 lignes en quarré. La longueur de ces filets varie depuis 8 braſſes juſqu'à 60, même plus : & leur chûte eſt de 4, 5, 6 pieds & au-delà.

§. 1. De la Pêche avec la Saine dans les petites Rivieres ; & dans les Courants d'eau entre les bancs, lorſqu'ils ont peu de largeur.

Les filets dont il s'agit ſont plus ou moins longs, ſuivant la largeur du courant qu'on eſſaye d'embraſſer en entier. A l'égard de la hauteur ou chûte des Saines, on la proportionne à-peu-près à la profondeur de l'eau. Cependant comme il eſt avantageux que le filet faſſe une poche, il vaut mieux lui donner plus de chûte que moins ; & on tient les mailles plus ou moins grandes, ſuivant la groſſeur du poiſſon qu'on ſe propoſe de prendre. Mais ce n'eſt pas avec la préciſion qu'exigent les Manets. Sur quoi il eſt bon de remarquer, qu'il s'arrête bien par les ouies quelques poiſſons, qui par haſard ſe trouvent de groſſeur à entrer dans les mailles de la Saine. Mais l'uſage de ce filet ne conſiſte pas à ce que le poiſſon s'y emmaille : il faut le regarder comme un crible, qui laiſſe paſſer l'eau, & arrête le poiſſon qu'il rencontre.

On verra que la Saine, par ſa poſition, forme dans l'eau une courbe dans le ſens de ſa longueur. Et comme le poiſſon ne s'emmaille pas, on ne peut relever le filet, qu'en joignant l'une à l'autre les deux ralingues, pour renfermer le poiſſon dans cette duplicature. Ces circonſtances ſervent à diſtinguer la Saine d'avec les Tramaux, les Manets, & les Folles. Mais il y a bien des façons de ſe ſervir de ce filet ; comme on l'apercevra dans les Paragraphes ſuivants.

On peut pêcher ſans bateau dans les Rivieres, ou les Courants qui ont peu de largeur. Pour cela les Pêcheurs s'étant partagés, moitié d'un côté, moitié de l'autre ; ceux qui ont le filet de leur côté, attachent une pierre au bout de l'un des bras, & ils la jettent aux Pêcheurs qui ſont de l'autre bord. Quand ceux-ci ont ſaiſi le bras qu'on leur a jetté, ils halent ſur ce bras, & tirent ainſi le filet vers eux à meſure que ceux qui l'ont de leur côté, le jettent à l'eau. Quand tout le filet eſt établi de la ſorte par le travers du courant ; les Pêcheurs de l'un & de l'autre bord halent chacun ſur un bras pour traîner le filet ; comme on l'a repréſenté dans le lointain de la *Pl. XL. Fig.* 3.

Lorſqu'on a traîné dans une Anſe qui n'a pas beaucoup de profondeur, les Pêcheurs de l'un & l'autre bord ſe réuniſſent au fond de l'anſe ; & prenant le filet par la ralingue du pied & celle de la tête, afin d'envelopper le poiſſon, ils tirent la Saine à terre.

Dans le cas où on pêche dans une petite riviere ; comme on ne peut pas en gagner le bout, de même qu'à une anſe, les Pêcheurs d'un bord amarent leurs *bras* à un piquet, ceux de l'autre bord lient une pierre au bout du bras ſur lequel ils ont halé, & jettent la pierre à leurs Camarades. Ceux-ci remontent la riviere ; & tirant le bras, ils font décrire une courbe au filet : puis ramenant ce bout à celui qu'ils ont amaré au bord de l'eau ; & ayant choiſi une place convenable, ils tirent le filet à terre. Après quoi ils jettent encore la pierre aux Pêcheurs qui ſont à l'autre bord ; & recommencent leur pêche.

Quand la riviere ou le courant ont trop de largeur pour qu'on puiſſe jetter un bras de l'autre côté, on met le filet dans un petit

bateau, où s'embarquent trois hommes ; & trois autres, qui se tiennent à terre, conservent un des bras. Deux de ceux qui sont dans le bateau, rament pour traverser le courant, & le troisieme jette à l'eau le filet, pli-à-pli. Quand le bateau est arrivé à l'autre bord, les six Pêcheurs, trois d'un bord & trois de l'autre, halent sur les bras, & traînent le filet. Lorsqu'ils ont traîné durant un certain temps, ceux qui ont mis le filet à l'eau, remontent dans le bateau, & gardant le bras sur lequel ils ont halé, ils repassent l'eau en décrivant une ligne circulaire ; puis finissent par rejoindre leurs Camarades, pour tirer le filet à terre, comme nous l'expliquerons plus amplement dans la suite, à l'occasion d'autres pêches.

La pêche qu'on appelle *Frongiata* à Raguse, & qui se fait en mer, ne differe presque de celle que nous venons de décrire, que parce qu'ils attachent au bras qui répond au bateau, des fagots d'herbe, pour engager le poisson à donner dans le filet, au lieu de s'échapper en passant sous le bras.

La pêche qu'on nomme *Escave* ou *Escabe*, dans la Garonne, differe peu des précédentes : seulement les mailles du filet sont fort serrées.

A l'égard de celle que les Pêcheurs de la Dordogne appellent *Tresson* ; elle se fait avec des filets dont les mailles sont plus petites. C'est en cela que consiste la différence.

Nous nous bornerons à dire ici que quelques Pêcheurs préférent de traîner un Trémail au lieu d'une nappe simple : & presque tous ceux qui se servent d'une nappe simple, tendent par le travers de la riviere un Trémail Dormant, à l'endroit où ils se proposent de terminer leur trait. Ils arrivent dessus en traînant la Saine ; & le poisson, qui est effrayé, tant par le filet que par les Pêcheurs, se prend dans le Trémail.

§. 2. *De la pêche au Colleret, dans les Etangs, au bord de la Mer, & entre les Roches.*

Dans les endroits où il y a peu d'eau, on traîne à bras & à pied un filet simple plombé & flotté ; en un mot une petite Saine de 8 à 10 brasses de longueur, sur une brasse ou une brasse & demie de chûte : & quelques-uns de ces filets n'ont à leurs bouts *a*, que 3 pieds de hauteur, comme on le voit au filet de la *Fig.* 2, *Pl. XL* ; pendant qu'ils ont 3 à 4 brasses de chûte au milieu *C*, afin de former dans cet endroit une espece de poche qui retienne le poisson.

La tête du filet *A*, *Fig.* 1, est garnie de flottes de liége ; & le pied *B*, de bagues de plomb. Quelquefois il n'y a qu'une corde au haut & une au bas du filet, qui se rejoignent en *D*, *Fig.* 1, à quelque distance, & ne font plus qu'une seule corde, au bout de laquelle ils forment comme une bandouliere pour traîner le filet.

La grandeur des mailles varie depuis 12 lignes jusqu'à 15, suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre : en sorte, qu'assez souvent elles n'ont même que 10 lignes en quarré. Presque toujours les mailles du fond *C*, sont plus serrées que celles des extrêmités *A*.

Les Pêcheurs attachent aux deux bouts du filet un bâton *A*, *Fig.* 3, dont la longueur égale la largeur que le filet a à ses extrêmités. On met le gros bout du bâton, qu'ils nomment *Bourdon*, en en bas ; & on attache ce bâton au bout du filet, comme le font les Matelots qu'on voit en *A*, *Fig.* 3. Ou si les bouts du filet sont fort étroits, on l'ajuste, comme on le voit en *e*, *Fig.* 2.

On attache aux extrêmités de ces bâtons deux cordes qui se réuniſſent à une petite distance du filet, *d* ; & c'est à ce point de réunion qu'on amare les Bras : qui ont quelquefois 60 ou 70 brasses de longueur. Enfin on ajuste au gros bout de ces bâtons, qui répond à la corde plombée, un morceau de plomb, pesant 5 ou 6 livres ; pour qu'il contribue avec le lest, à faire prendre au filet une position verticale.

Les Pêcheurs ayant ainsi disposé leur filet au bord de l'eau, comme on le voit en *A*, *Fig.* 3, ils le portent le plus avant qu'ils peuvent dans l'eau, *Fig.* 5 ; y entrant souvent jusqu'aux aisselles, & tenant les bâtons des bouts aussi élevés qu'ils peuvent au-dessus de la surface de l'eau. Souvent deux autres hommes leur aident en soulevant le milieu du filet : & quand il s'agit de mettre le filet à l'eau, les deux aides le saisissent par la ralingue flottée, pour qu'il prenne une position verticale.

Le filet étant à l'eau, les Pêcheurs qui en tenoient les extrêmités, se forment une bandouliere avec les cordes qui font les Bras ; & entrant dans l'eau presque jusqu'au col, ils traînent le filet dans une longueur d'environ 100 brasses, à-peu-près parallélement au bord de l'eau. Peu à-peu les deux Pêcheurs se rapprochent l'un de l'autre *B C*, *Fig.* 3 ; faisant décrire au filet une portion de cercle : & étant réunis, ils tirent le filet sur le sable : où ils prennent le poisson qui se trouve renfermé dans la Saine, & le mettent dans leur panier.

Les Pêcheurs nomment cette traînée de filet, un *Trait*. Ils continuent à faire de nouveaux traits, tant que la marée le leur permet. Car lorsqu'elle monte, elle les force de s'approcher de la côte, & les oblige enfin de se retirer plutôt ou plus tard, suivant les parages & la force des marées. Ordinairement, on commence cette pêche deux heu-

res avant que la marée ſoit tout-à-fait baſſe : & elle finit deux heures après que la marée a commencé de monter.

Souvent les Compagnons qui ont aidé à mettre le filet à l'eau prennent des perches pour battre l'eau, en marchant un peu à côté, mais toujours au-devant de ceux qui traînent ; afin de déterminer le poiſſon à donner dans le filet.

Ce filet, qui eſt fort en uſage ſur quantité de côtes, & particuliérement auprès d'Oleron, ſe nomme *Colleret* ; à cauſe de la maniere dont on le traîne. Mais on conçoit qu'il ne peut pas être fort grand ; parce que les hommes qui ſont dans l'eau juſqu'aux aiſſelles, perdent preſque tout leur poids, & ainſi ont très-peu de force pour le traîner. C'eſt pourquoi, quand le Colleret eſt un peu grand, ils ſe mettent quatre pour le traîner, deux ſur chaque bras.

A la côte du bas Médoc, on fait uſage d'une Saine qu'on nomme *Traîne*, qui a 30 ou 40 braſſes de longueur : ſa chûte au milieu eſt de 3 braſſes, & ſeulement d'une braſſe & demie à ſes extrémités, où eſt attaché un bâton, comme au Colleret. Les mailles des extrémités ont un bon pouce d'ouverture en quarré ; elles ſe retréciſſent en approchant du milieu, où à peine on peut paſſer le doigt. Le haut du filet eſt garni de flottes ; mais il n'y a point de plomb au bas. Un cordage d'un pouce de groſſeur tient lieu de leſt.

Quatre ou cinq hommes ſuffiſent pour cette pêche : deux ſe mettent à l'eau pour traîner le filet ; ce qui devient pratiquable, parce que la côte eſt platte : ils portent au large un des bouts du filet, pendant que les autres retiennent l'autre extrémité au bord de l'eau. Quand le filet eſt déployé, les uns & les autres traînent le filet de concert, & le poiſſon ſe raſſemble au milieu, où les mailles ſont fort petites. Ils terminent leur pêche par haler leur filet à terre.

A l'embouchure des rivieres d'Orne & de Dive, ainſi que ſur les greves d'entre ces deux rivieres, on fait la pêche des *Equilles*, avec un filet que les Pêcheurs appellent *Seinette*, comme étant un diminutif de la Saine ; mais la maniere de s'en ſervir eſt particuliere. Les mailles de ce filet ſont en loſange, & ont environ 3 lignes d'ouverture, montées ſur des lignes aſſez déliées. Cette nappe eſt ſimple ; elle a au plus une braſſe de chûte, & ſix braſſes de longueur : aux deux bouts ſont attachées des perches ou gaulettes, qui ſont longues de 7 à 8 pieds. Les hommes, femmes & enfans font cette pêche ; chaque perche eſt tenue ferme par un Pêcheur ; ils marchent contre le flot ſur les bancs les plus élevés, en foulant le ſable avec les pieds, & brouillant l'eau avec leurs jambes, qui vont contre le flot, pendant que d'autres avec de longues gaules battent l'eau. Les Equilles effrayées ſe jettent dans le filet ; celles qui ſont enfouies dans le ſable ſailliſſent, & donnent auſſi dans le filet : auſſi-tôt que les Pêcheurs qui tiennent les perches ſentent les ſecouſſes du poiſſon, ils ſoulevent le filet par le pied, ſe rapprochent l'un de l'autre, & renverſent le poiſſon dans des corbeilles ou glinnes qu'ils ont ſur leurs épaules. Mais cette glinne, à la moitié de ſa profondeur, porte un filet qui forme comme un double fond, & les mailles de ce filet ſont exactement de grandeur à laiſſer paſſer les Equilles, qui le traverſent comme quand elles s'enfoncent dans le ſable. S'il reſte ſur le filet du frai ou de petits poiſſons, les Pêcheurs les rejettent à l'eau ; ou plutôt, ils s'y précipitent d'eux-mêmes quand les Pêcheurs ſe baiſſent pour continuer leur pêche : au lieu que les Equilles reſtent au fond de la glinne.

Nous parlerons ailleurs de la nature de ce poiſſon, & de pluſieurs autres façons de le prendre. Comme il n'eſt queſtion ici que des filets qui ont rapport à la Saine, ce n'eſt point le lieu d'entrer dans ces détails.

M. Viger, Procureur du Roi de l'Amirauté de Caen, à laquelle celle d'Oyſtrehan eſt aujourd'hui réunie, nous a fait part de cette pêche des Equilles. On a déja vu dans notre Ouvrage pluſieurs autres choſes dont nous lui ſommes également redevables. Et les Mémoires qu'il a bien voulu nous adreſſer, ainſi que ceux qu'il nous fait eſpérer, ne peuvent que contribuer à mettre de l'exactitude dans les détails inſtructifs qui font l'objet de notre travail.

On fait de plus petits Collerets pour prendre les poiſſons qui ſont reſtés entre des roches ou des iſlets, dans des endroits qui n'aſſéchent point de baſſe-mer. Comme ils ne différent pas de ceux dont nous venons de parler, il nous ſuffira de dire que ces petits Collerets tiennent lieu des grands Havenaux, qui ſervent aux mêmes uſages, & dont nous avons parlé dans le troiſieme Chapitre de cette Section.

On ſe ſert encore de Collerets ſemblables à ceux que nous avons décrits au commencement de ce Paragraphe, pour prendre des Equilles & des Hamilles ou Lançons. Seulement, comme ces poiſſons ſont ſouvent fort petits, on fait les mailles de ces Saines très-ſerrées : & ſachant que ces poiſſons s'enſablent, on charge de beaucoup de plomb le pied du filet.

On trouvera aux articles de ces poiſſons, le détail des grandes pêches qu'on pratique pour les prendre.

§. 3.

§. 3. *Collerets traînés par des Chevaux.*

IL eſt ſenſible qu'en ſe procurant une force plus conſidérable, on peut augmenter l'étendue des Collerets. C'eſt auſſi ce que font des Pêcheurs Flamands, en faiſant traîner leur filet par des chevaux; ce qui eſt praticable ſur leurs ſables, qui ſont fort unis.

Ils mettent ordinairement un cheval ſur chaque bras; *Pl. XL, Fig.* 4. Mais quelquefois ils y en mettent deux, ou même un plus grand nombre: & plus ils ſe procurent de force, plus ils augmentent la grandeur de leur filet. Au reſte, cette pêche ſe fait préciſément comme celle du Colleret à pied. Ils finiſſent par tirer le filet ſur le ſable: & quand ils ont pris le poiſſon, ils recommencent un nouveau trait, lorſque la marée le leur permet.

Cette pêche ſe fait ordinairement depuis le mois d'Avril juſqu'à celui de Septembre. Mais elle n'eſt pratiquable que par les beaux temps, & lorſque la mer eſt calme. Inutilement voudroit-on la pratiquer lorſque les eaux ſont froides: alors les poiſſons ſe retirent dans la grande eau; & les pêches qu'on fait ſur le rivage ſont infructueuſes.

On y prend, de même qu'avec les autres Collerets, toutes ſortes de poiſſons. Comme ils ne s'emmaillent pas, il eſt aſſez indifférent de quelle grandeur ſoient les mailles. Mais il eſt eſſentiel d'éviter de les faire trop ſerrées: cette pêche, toujours deſtructive pour le frai & la menuiſe, le ſeroit alors encore plus.

COMME le filet pour la pêche au Colleret eſt traîné par des hommes ou des chevaux qui ſe mettent dans l'eau, il eſt ſenſible que ces pêches ſont impraticables aux endroits où l'eau eſt profonde. Pour traîner le filet de-deſſus les bords, il faut que la nappe d'eau ait une médiocre largeur; ſans cela le filet ne pourroit pas l'embraſſer. Ainſi, pour pêcher à la Saine dans les endroits où il y a une grande profondeur d'eau; ſur-tout, lorſque la nappe eſt fort étendue, comme cela ſe trouve preſque toujours à l'embouchure des grandes rivieres, & aux bords de la mer; dans ces circonſtances, on ne peut ſe diſpenſer de ſe ſervir de bateaux: ce qui ſe fait de différentes manieres, que nous allons expliquer dans les Paragraphes ſuivants.

§. 4. *De la pêche à la Saine, avec des* Vireveaux *ou* Treuils.

LA pêche dont nous venons de parler, ne peut guere être pratiquée que par des gens qui ont des Fermes auprès de la mer; le commun des Pêcheurs n'ayant pas de chevaux; & entre ceux-là, il s'en trouve qui ayant de grandes Saines, ne ſont pas en nombre ſuffiſant pour les haler. En ce cas, après avoir engagé un des bras dans un Treuil qu'ils ont établi ſur le rivage, ils ſe mettent tous dans un bateau pour tendre leur filet. Puis ils amenent à terre le bras forain, & ils l'ajuſtent ſur un autre Treuil qu'ils ont ſolidement établi ſur le rivage, auprès du premier. Enſuite, tournant avec des leviers le cylindre du Treuil, ils amenent peu-à-peu leur filet à terre. Cette opération, que l'on voit dans la *Pl. XLI, Fig.* 1, eſt longue; mais elle a l'avantage de pouvoir être exécutée avec peu de monde.

§. 5. *Pêche avec une Saine, dont un bras eſt amaré à terre.*

D'AUTRES Pêcheurs ſont encore parvenus à pêcher avec peu de monde, par un moyen bien ſimple. Ayant amaré un bras de leur Saine à un pieu au bord du rivage, ils embarquent le filet dans un bateau, en le pliant ſur une planche; puis ils attachent l'autre bras au bateau, & nagent au large pendant qu'un d'eux met peu-à-peu le filet à l'eau, à meſure que le bateau s'éloigne de la côte: *Pl. XLI, Fig.* 2. On eſſaie de former comme un demi-cercle, & on décrit une ligne circulaire auſſi grande que le filet & même ſes bras peuvent le permettre. Les Pêcheurs ramenent enſuite le bateau à l'endroit où eſt amaré, au bord de l'eau, un des bouts du filet. Alors les Pêcheurs du bateau mettent pied à terre, & ſe joignant avec ceux qui ſe trouvent au bord de l'eau, ils tirent de concert le filet à terre, & prennent le poiſſon. Vers l'embouchure de la Vilaine, & en remontant dans cette riviere, on voit un homme ſeul, ou aidé d'un petit garçon, faire la pêche dont nous venons de parler. Mais en ce cas les Saines ſont très-petites.

§. 6. *Pêche à la Saine, où une partie de l'Equipage hale à terre un bout du filet, pendant que le reſte hale l'autre bout avec un Bateau.*

CETTE pêche ſe fait quand on a plus de monde, que pour la précédente: au reſte, elle en differe peu. Au lieu d'attacher un des bras à un pieu au bord de l'eau, cinq ou ſix hommes le tiennent; d'autres s'embarquent dans un bateau, & tendent le filet. Quand il eſt mis à l'eau, ceux-ci attachent un bras du filet à l'arriere du bateau; & formant une portion de cercle, ils nagent à-peu-près parallélement au bord de l'eau. Quand ils ont fait un certain chemin pour ſe rendre par le travers de ceux qui ſont à terre, ceux de terre & ceux du bateau agiſſent de concert, halant chacun ſur un bras

du filet : ils traînent ainſi une longueur de deux à trois cents braſſes. Puis le bateau ſe rapprochant peu-à-peu du rivage, & de ceux qui ſont à terre, (*Pl. XLI, Fig.* 3,) les deux bandes de Pêcheurs ſe réuniſſent à un endroit où les bords ſoient peu eſcarpés. Ceux du bateau ſe débarquent ; & tous tirent de concert le filet à terre, halant d'abord ſur les bras, puis ſur le filet. Pour cela, joignant la tête & le pied du filet, ils le doublent, & forment un ſac dans lequel ſe ramaſſe le poiſſon.

Cette façon de relever le filet, eſt ſans contredit la meilleure : & on la pratique autant qu'on le peut ; ſans quoi il s'échapperoit beaucoup de poiſſon au moment que le filet ſort de l'eau. Quelque précaution qu'on prenne, il y en a toujours qui ſe ſauvent. Pour les ratrapper, aux grandes pêches, quand le filet eſt prêt à ſortir, deux Pêcheurs ſe mettent à l'eau, & traînent un Colleret, (*Pl. XLII, Fig.* 1,) derriere le fond de la grande Saine : de plus, le bateau ſe tient derriere le Colleret, battant l'eau avec ſes avirons. Par cette manœuvre, le poiſſon qui s'eſt échappé de la Saine, tombe dans le Colleret. On appelle cette pêche, *à la grande Saine, ſoutenue par un Colleret :* on la nomme auſſi en pluſieurs endroits, pêche *à la Traîne*. C'eſt la *Tratta* de Senigaglia ; & encore, ce qu'on nomme *Xabegas*, ſur les côtes d'Eſpagne.

Voici comment les Pêcheurs de la Baye d'Arcançon font pendant toute l'année la pêche à la Traîne, au bord de l'Océan.

Douze à quinze hommes s'aſſocient pour faire leur métier à la part. Ils conſtruiſent eux-mêmes des cabannes du côté du Baſſin, & ils les adoſſent aux dunes de ſable qui bordent la côte. Au moyen de ces cabannes ils ſont toujours à portée de faire leur pêche avec des Saines ; qui ont quelquefois plus de 70 braſſes de longueur, & ſeulement une ou deux braſſes de chûte au milieu, & au plus une braſſe aux deux bouts. Quand ils veulent pêcher dans le baſſin & les chenaux, ils ſe ſervent de petites Saines ou Sainettes, qui n'ont quelquefois que 4 braſſes de longueur. Le pied des grandes Saines eſt garni de plomb : mais les petites ſont leſtées avec des pierres percées.

Les mailles de leurs filets ſont de différentes grandeurs, ſuivant l'eſpece de poiſſon qu'ils ſe propoſent de prendre ; car à la Tête de Buch, ils prennent des Dorades, des Loubines, des Maigres, des Solles, &c ; & dans le Baſſin, des Barbeaux, des Aiguilles, des Seches, des Congres, des Sardines, des Carrelets, des Tires, &c.

Les conventions des Pêcheurs ſont à-peu-près les mêmes que celles des Pêcheurs aux cordes : qui ſont décrites dans notre Premiere Section, Chapitre I. *Art.* 12. Un Marchand de poiſſon, qui fournit les pinaſſes & les filets, ſe charge de la vente du poiſſon. Moyennant quoi il retient pour ſes agrès le tiers du profit, & en outre une part de Matelot pour le ſoin qu'il prend de faire la vente. Le reſte ſe partage également entre les Pêcheurs.

Quand la pinaſſe & les filets ſont préparés, le Chef des Pêcheurs ſe promene au bord de l'eau : & lorſqu'il apperçoit des poiſſons dans les briſants, il en avertit par un coup de ſifflet. Alors les Matelots qui ſont à la pinaſſe, viennent le joindre à force de rames ; ils amarent à terre un des bras de leur Saine ; puis ſe portent au large, un Matelot jettant à l'eau pli par pli le filet qui eſt rangé ſur une planche. Puis en décrivant une ligne circulaire, ils gagnent le rivage, & ſe jettent à terre pour tirer le filet, de concert avec ceux qui ſont reſtés à terre ; à-peu-près comme nous l'avons repréſenté *Pl. XLII, Fig.* 1.

A Arles, les Saines ont environ 200 braſſes de longueur, ſur 3 ou 4 de chûte ; & les bras ſont longs de 3 à 400 braſſes. La pêche ſe fait préciſément comme nous venons de l'expliquer.

A Oleron, la plupart des Saines n'ont que 30 à 35 braſſes de longueur.

§. 7. *De la Pêche à la Saine ou à la Traîne, en pleine-eau.*

Nous avons expliqué comment on traîne le filet à pied, ſoit qu'on le tende ſans bateau, ſoit qu'on emploie un bateau pour cette opération. Il nous reſte à expoſer comment on traîne ce même filet en pleine-eau.

Les Pêcheurs de La Rochelle, qui ont de forts bateaux pontés qu'on nomme *Traverſiers*, traînent à la voile des filets qui ont 6 ou 7 braſſes en quarré ; également ſur les fonds de vaſe & ſur ceux de ſable. Les Bras de ces filets ont 3 ou 4 pouces de circonférence, & 50 à 60 braſſes de longueur : ils ſont attachés l'un à pouppe & l'autre à proue, ſur un des bords du bâtiment ; qu'on fait dériver par le travers. Les mailles du filet, ont environ 4 pouces d'ouverture en quarré. Les Pêcheurs eſtiment que les vents de Nord & de Nord-Eſt leur ſont favorables. Pour relever le filet, on le tire à bord par le travers du bateau. On y prend ordinairement des poiſſons plats.

En pluſieurs endroits, notamment aux environs de Caen, on traîne les Saines en pleine rade, avec deux bateaux. Le filet a communément 40 braſſes de longueur ſur 4 braſſes de chûte.

Quand la mer eſt forte, 6 ou 8 hommes ſe mettent dans de bons bateaux : dont un a ſur ſon bord le filet, & l'autre en retient un

bras. Celui qui a le filet, le jette à l'eau à meſure que les deux bateaux s'écartent; comme on le voit en *A*, *Fig.* 3. *Pl. XLII.* Ou bien les deux bateaux prennent chacun une partie du filet, & le mettent à l'eau à meſure qu'ils s'éloignent l'un de l'autre; comme on le voit en *C*. Mais pour cela il faut que la mer ſoit belle. Quand le filet eſt à la mer, chaque bateau hale ſur ſon bras: & ils tirent le filet, de concert, comme on le voit dans la *Fig.* 2. Quelquefois les deux bateaux aterrent pour tirer leur filet ſur le ſable. Mais quand la côte n'eſt pas favorable, ils relevent à bord; comme on le voit en *B*, *Fig.* 3.

Lorſque la mer eſt parfaitement belle & calme, il y a des Pêcheurs qui prennent de petits bateaux qu'ils nomment *Picoteux* (ou *Piloteux*,) qui n'ont que 13 pieds de longueur. Deux hommes ſe mettent dans chaque bateau; & pêchent avec des Saines moins grandes. Il eſt vrai qu'ils courent riſque de périr quand il ſurvient du mauvais temps: mais comme cette pêche leur eſt plus profitable, l'appas du gain les décide pour expoſer leur vie.

Quand on fait les grandes pêches à la Saine en pleine eau, il eſt important de relever le filet dans les bateaux, en ſorte que les Pêcheurs halant ſur les bras, l'un ne tire pas le filet plus que l'autre. Pour cela, il y a des Pêcheurs qui prennent une fort bonne précaution: elle conſiſte à mettre des ſignaux ſur les bras, de diſtance en diſtance, comme de 4 en 4 braſſes; afin que chacun retirant un pareil nombre de ſignaux, les deux Pêcheurs ſoient aſſurés d'amener à bord une pareille longueur de cordage. En ne prenant pas cette précaution, ſi un Pêcheur tiroit beaucoup plus de corde que l'autre, il pouſſeroit hors du filet une partie du poiſſon qui devroit reſter au milieu & au fond du filet; & ce ſeroit autant de perdu.

§. 8. *Expoſé ſommaire des Pêches qu'on fait avec les Saines, ſur les côtes de l'Océan & de la Méditerranée.*

Nous allons parcourir très-ſommairement l'uſage qu'on fait du Colleret & des Saines ſur pluſieurs côtes: pour faire obſerver quelques particularités qui ſont dignes d'attention. Il faut être prévenu qu'aſſez ſouvent les Pêcheurs nomment *Colleret* les petites Saines ou *Sainettes*, quoiqu'on ne les traîne pas entiérement: comme nous l'avons expliqué.

La riviere de Seine ſe trouvant fort entrecoupée d'Ilets par le travers du Village d'Oyſſel, on ne peut y faire uſage que des Sainettes; qui n'ont que 15 à 20 braſſes de longueur, & 2 à 3 de chûte. L'ouverture de leurs mailles eſt de 6 lignes.

Dans l'Amirauté de Fécamp, aux endroits où la pêche à la côte eſt très-difficile, on ſe ſert de Traîneaux, Sainettes, ou petits Collerets, à mailles étroites, & qui n'ont que 10 à 12 braſſes de longueur.

Quelques Pêcheurs côtiers des environs de Dieppe ſe ſervent de pluſieurs ſortes de Collerets: les uns ont les mailles fort larges vers les deux bouts, & plus ſerrées au milieu: d'autres ont vers la tête du filet, des mailles de 13 à 14 lignes, faites d'un fil très-fin; les mailles qui approchent du pied du filet, n'ont qu'environ 9 lignes: & comme cette partie du filet ſe traîne ſur un fond dur, le fil eſt plus fort; & au lieu de charger de plomb le pied du filet, comme le ſont les Collerets de Flandre, on y ſubſtitue ce que les Pêcheurs nomment de la *Souillardiere*, qui eſt un rouleau de vieux filets.

A l'*Iſle-Grand*, dans l'Amirauté de Morlaix, où les côtes ſont dures & ferrées; on ne met point de plomb à la ralingue du pied; mais on y attache des lignes menues, longues de quelques pouces, au bout deſquelles ſont amarées de petites pierres plattes. Ainſi le pied du filet ne porte point ſur le fond: qui en auroit bientôt détruit les mailles. Au reſte, la manœuvre pour ſe ſervir de ce filet, eſt la même que pour le grand Colleret plombé. Mais comme le pied du filet ne porte pas ſur le fond, on ne prend guere de poiſſons plats.

Dans l'Amirauté de Barfleur, on pêche avec une Saine, dont le fond a environ 40 braſſes de longueur. Toutes ſes mailles ſont d'un même moule; excepté 4 ou 5 braſſes de chaque bout, qui communiquent avec le *Canon*, *Bourdon* ou *Bâton*, auquel ſont amarées les ralingues. Les Pêcheurs nomment ces dernieres braſſes, *Hargneres*. On tient de terre un des bâtons, tandis qu'un bateau porte le filet au large, & le tend en enceinte; puis revenant à terre, y apporte l'autre canon. Quatre ou cinq hommes exécutent cette pêche, de la même maniere que nous l'avons décrite en parlant de la grande Saine ſoutenue du Colleret.

Cette même pêche ſe fait auprès de Cherbourg, avec des filets dont les mailles ſont ferrées. Le fond de la Saine eſt compoſé de 6 pieces, de 31 braſſes chacune. Les bras ſont formés chacun de quatre pieces, qui ont enſemble cent-vingt braſſes. Ce ſont ordinairement des femmes qui ſe mettent à l'eau juſqu'aux aiſſelles, pour ſoutenir le fond avec un Colleret.

Dans l'Amirauté de Caudebec, on pêche dans la riviere de Seine avec deux ſortes de

Saines. L'une qu'on nomme *Saine Claire*, ſert à prendre, ſur-tout, des Aloſes & des Saumons; ſes mailles ont 11 à 12 pouces d'ouverture. Les autres Saines, dites *Epaiſſes*, ont ſouvent leurs mailles de cinq à ſix lignes, tout au plus, d'ouverture. Elles ſervent à prendre des Eperlans; quoique communément ces poiſſons ſe prennent avec des Manets. Ces ſecondes Saines ſont pierrées par le bas. Les Pêcheurs augmentent à volonté la longueur & la chûte de leurs filets, en ſorte qu'ils ont quelquefois 60 braſſes, & d'autres fois juſqu'à 200 de longueur; & tantôt une braſſe & demie de chûte, d'autres fois trois braſſes & plus, ſuivant la profondeur de l'eau où ils établiſſent leur pêche. Un bout du filet reſte à terre; l'autre eſt porté au large par un bateau: le reſte s'exécute, comme nous l'avons expliqué plus haut.

Les Pêcheurs de l'Amirauté de Touques & Dives nomment *Traînes*, des Saines plombées & flottées, qui ont 18 braſſes de long, une braſſe & demie de chûte vers les extrêmités, & trois braſſes au milieu. Quatre Pêcheurs ſe mettent dans deux petits bateaux qui ne tirent que 12 à 15 pouces d'eau. Ils embarquent le filet, moitié dans chaque bateau. Un homme de chaque bateau jette le filet à l'eau, tandis que l'autre nage mollement. Lorſque le filet eſt à l'eau, les deux bateaux le traînent chacun par un bout. Après avoir fait cette manœuvre pendant un certain temps, les deux bateaux faiſant une enceinte, ſe réuniſſent pour le tirer à terre ou à bord de leurs bateaux, comme nous l'avons expliqué plus haut; raſſemblant toujours le pied & la tête du filet, pour retenir le poiſſon. Quand on tire à terre, on traîne derriere la Saine un Dranet ou Colleret, pour retenir le poiſſon qui pourroit s'échapper.

Il y a dans l'Amirauté de Cherbourg, des Pêcheurs qui vont tendre des Saines dans quelques anſes, & qui les halent à terre au moyen de petits virevaux ambulants.

La Saine traînée par deux bateaux eſt appellée *Tournée*, dans l'Amirauté de Saint-Brieuc. Le filet a environ 3 braſſes de chûte, & 30 ou 40 braſſes de longueur. Il n'y a point de plomb ſur la ralingue du pied; on met ſeulement, de deux en deux braſſes, des pierres qui peſent une livre ou une livre & demie. Ordinairement les Pêcheurs ne halent point leur filet à la côte; après avoir fait une enceinte, ils le relevent où ils ſe trouvent.

Dans l'Amirauté de Vannes, on ſe ſert auſſi de Saines dont le pied eſt garni de pierres peu peſantes; qui ſont à une braſſe & demie les unes des autres. Ainſi ces filets endommagent peu les fonds.

Quatre chaloupes s'aſſocient pour en faire uſage. Celle qui porte le filet, a 5 hommes. Quand ils veulent tendre, quatre hommes de ce bateau nagent, en ſorte que le cinquieme puiſſe placer la Saine en demi-cercle dans l'eau. On amare un des bouts à l'arriere du bateau.

Pour relever le filet, ce bateau tournant ſuivant l'établiſſement du filet, deux Pêcheurs ſe mettent à l'avant: & afin d'empêcher que le poiſſon qui ſe trouve dans l'enceinte n'en ſorte, ou qu'il ne ſaute par-deſſus les flottes de liége, qui ſont à fleur d'eau, deux autres bateaux entrent dans l'enceinte, & battent l'eau avec leurs avirons; le quatrieme bateau, qui ſe tient en dehors, fait la même manœuvre.

Chaque piece de ces filets a 30 braſſes de longueur, & 3 de chûte. Cinq Pêcheurs conviennent ordinairement de fournir chacun une piece; ce qui forme une teſſure d'environ 50 braſſes. Mais comme elle doit former un ſac pour retenir le poiſſon, elle n'a guere que 80 braſſes quand elle eſt tendue. Cette pêche ſe fait à la mer, ou à l'embouchure des rivieres; & elle ſe pratique toute l'année, hors la ſaiſon des Sardines: encore y a-t-il des vieillards & de jeunes gens qui la font alors, n'allant pas pêcher des Sardines avec les autres. On y prend des poiſſons ronds & des plats; en un mot, tous ceux qui s'entonnent dans le fond du filet: qu'il faut relever en le pliant en deux ſur ſa longueur, pour que les poiſſons ne s'échappent pas.

Ce qu'on appelle *Grande Traîne*, dans l'Amirauté de Caen, a des mailles larges de 3 à 4 pouces; & peut être plutôt regardé comme une Folle ou Demi-Folle dérivante, que comme une Saine.

Il n'y a point de côte où l'on ne pratique quelques-unes des pêches dont nous venons de parler; à Marennes, aux environs de Royan, à Honfleur, à Villerville, à Breſt, aux environs de Caen, dans preſque toutes les grandes rivieres, les étangs, &c. Toute la différence conſiſte en ce que les filets ſont plus ou moins grands, & qu'ils ont des mailles plus ou moins ſerrées. L'étendue & la profondeur de l'eau à l'endroit où l'on veut établir ſa pêche, décident ſur la grandeur du filet: & la largeur des mailles varie ſuivant la groſſeur du poiſſon qu'on ſe propoſe de prendre. Car, quoiqu'on n'ait pas intention qu'ils s'emmaillent, il ſeroit ſuperflu & embarraſſant de faire de fort petites mailles pour prendre de gros poiſſons. Il ſuffit d'annoncer ces différences. Des détails circonſtanciés deviendroient ennuyeux, ſans être plus inſtructifs.

Les Pêcheurs redoublent d'activité pendant le Carême; non-ſeulement parce que la vente du poiſſon eſt plus avantageuſe, mais encore parce

parce que les eaux commençant à s'échauffer, les poiſſons s'approchent du rivage ; où l'on pratique beaucoup la pêche aux petites Saines. Lorſque les eaux deviennent froides, il faut aller chercher les poiſſons dans la grande eau. En général toutes ces pêches détruiſent beaucoup de frai & de menuiſe, ſur-tout quand le bas du filet eſt fort chargé de leſt, & lorſque les mailles ſont ſerrées : & le poiſſon y eſt toujours plus fatigué, que quand on le prend avec des filets ſédentaires.

Nous allons dire un mot des Pêches de la Méditerranée, qui ont rapport aux Saines.

Comme il n'y a point de marées dans la Méditerranée, & que la mer y eſt rarement auſſi agitée que dans l'Océan, on y fait les filets beaucoup plus grands. Tels ſont ceux qu'on nomme *Trahines* ou *Boulieches*, du côté de Narbonne. Il y a de ces filets qui ont juſqu'à 195 braſſes de longueur, ſur 9 braſſes de chûte, & qui ſont chargés de 140 livres de plomb. Ces filets ont des mailles de différente grandeur : les plus larges ont 4 pouces d'ouverture en quarré ; & les plus petites, 2 pouces.

Les Italiens font ſur les côtes du Duché d'Urbin, une petite pêche qu'ils nomment *Rivale*, & qu'on peut regarder comme un diminutif du Colleret. Ce filet n'a qu'environ 75 pieds de longueur ; ſa chûte eſt de 9 pieds au milieu, & de 4 aux deux bouts. Il eſt tendu par deux hommes, dont un tient à terre un des bras du filet, & l'autre entre dans l'eau juſqu'à dix ou douze braſſes du rivage. Celui-ci fait un demi-cercle, & vient rejoindre ſon compagnon qui eſt reſté à terre. Alors ils tirent le filet de concert, & prennent le poiſſon qui s'y trouve : ce ſont ordinairement des Muges, des Anguilles & des Loubines. On pratique cette pêche durant l'Automne *.

On fait en Provence des Pêches avec des filets d'une énorme grandeur, que l'on traîne. Preſque tous ces filets ayant au milieu un ſac ou une poche, nous remettons à en parler ailleurs.

Nous aurions encore pluſieurs choſes à dire ſur les Saines : mais comme elles ont rapport à la pêche de différents poiſſons, nous n'en parlerons que dans les articles dont ces poiſſons feront l'objet.

§. 9. *De quelques Pêches étrangeres.*

ON lit dans l'Hiſtoire générale des Voyages, *Tom. XIII, pag.* 366, in-4°, que les Indiens de la côte de Guayaquil, dans l'Audience de Quito, ſont fort habiles Pêcheurs, ſur-tout à la Saine. Ils s'aſſocient pluſieurs pour faire cette pêche ſinguliere. L'un jette à la mer une eſpece de ſolive, longue de deux à trois toiſes & qui a un pied d'équariſſage ; ce qui eſt ſuffiſant pour porter une Saine qui eſt pliée ſur un bout de la ſolive, & un Indien monté ſur l'autre bout. Il s'y tient droit ſur ſes pieds, voguant avec une eſpece de pagaye nommée *Canulette* ; & s'éloigne à une demi-lieue de la plage. Alors il jette la Saine à l'eau. Un ſecond Indien, qui vogue ſur une pareille ſolive, ſaiſit le bout du filet que ſon camarade a jetté à l'eau : & tous deux, tenant la Saine tendue, s'avancent vers le rivage, en faiſant un quart de converſion. Ils y trouvent de leurs compagnons, qui les attendent pour leur aider à tirer le filet ſur le ſable.

Il eſt bon d'être prévenu que ces mers ſont fort tranquilles ; & que les Indiens ſont d'excellents nageurs, qui ſavent remonter ſur leurs ſolives quand ils ont tombé à l'eau.

D'autres Voyageurs rapportent que certains Indiens vont quelquefois juſqu'à deux milles de la côte, étant enfourchés ſur un faiſceau de roſeaux, lors même que la mer eſt aſſez groſſe. Ils portent avec eux leurs filets, & pêchent de jour & de nuit. Quand ils ſont retournés à terre, ils emportent ſur leurs épaules la botte de roſeaux ; qu'ils font ſécher pour s'en ſervir une autre fois. Ils nomment ces faiſceaux des *Balſes*. Cette façon de pêcher eſt commune à Collao de Lima. Une gaule menue, ou baguette, leur ſert d'aviron : ils en ont une dans chaque main.

En Guinée, à la Côte d'Or, les Pêcheurs ſe ſervent de filets faits d'écorce d'arbre. Ils chargent de groſſes pierres les extrêmités ; & mettent pour bouée un bâton. Le filet placé dans un courant, y reſte la nuit : & le lendemain, on y trouve des eſpeces de Brochets, des Requins, &c : ou bien, ayant garni la tête du filet avec des bâtons qui tiennent lieu de flottes, ils traînent le filet dans les étangs, & l'amenent avec le poiſſon ſur le rivage. Ce filet ayant autant de chûte que l'eau eſt haute, aucun poiſſon ne peut échapper.

Les Ruſſes établis ſur les bords de la Baltique ne connoiſſent guere d'autre pêche que la Saine : & ils y prennent plus de petites Morues, que d'autres poiſſons.

On lit dans l'Hiſtoire génerale des Voyages, édition *in-quarto*, *Tom. III, page* 180, que les Négres de la côte du Senégal, qui veulent pêcher dans l'intérieur du pays, s'aſſemblent juſqu'au nombre de 30 ou 40 pour en demander la permiſſion au Seigneur de la riviere. Après l'avoir obtenue, ils paſſent huit à dix jours ſur l'une & l'autre rive, où ils prennent toutes leurs meſures pour aſſurer le ſuccès de leur entrepriſe. Leur méthode ordinaire, eſt de gagner avec de grands filets le milieu de la riviere, les uns à gué, quand la choſe eſt poſſible, les autres à la nage. Enſuite faiſant un demi-cercle, qui

* On trouvera au bas de la *Planche L*, une Figure relative à la pêche à la Saine.

embraſſe une aſſez grande étendue, ils ſe rapprochent de la rive avec leurs filets, qu'ils tirent auſſi-tôt à terre : comme ils ſont fort adroits à cet exercice, ils ne manquent guere de faire une pêche abondante. Le Droit du Seigneur eſt un vingtieme de leur priſe.

ARTICLE CINQUIEME.

De quelques Pêches qui ont beaucoup de rapport aux Saines.

§. 1. Pêche à la grande Saine, dite Grand Filet, *dans la Durance.*

ON fait dans la Durance, auprès de Xaintes, une pêche très-conſidérable qu'on nomme au *Grand Filet* : & ce filet eſt du genre des Saines. Il embraſſe toute la largeur de la riviere. Voici comment ſe fait cette pêche. Neuf Maîtres Pêcheurs & ſix Garçons ont enſemble 8 bateaux plats, dans leſquels ils portent des piquets & des filets juſqu'à l'endroit où ils veulent établir leur pêche. Quand ils s'y ſont rendus, ils enfoncent les piquets ſuivant une ligne droite, qui traverſe la riviere d'un bord à l'autre ; & ils y tendent des pieces de filet. Enſuite ils ſe remettent dans leurs bateaux, & remontent la riviere viron un demi-quart de lieue. Là ils jettent à l'eau un autre filet ſemblable au premier, & qui embraſſe auſſi toute la largeur de la riviere. Quatre hommes à pied ſur chaque bord halent ſur les bras pour traîner le filet : les autres, qui ſont dans les bateaux, ſoutiennent le filet & le conduiſent en ſuivant le cours de l'eau, faiſant toujours grand bruit, juſqu'à ce qu'ils aient joint l'autre filet, qui eſt reſté fixe & tendu ſur les piquets. Lorſque les deux filets ſont tout près l'un de l'autre, on détache des piquets le filet fixe, & tirant dans les bateaux les deux filets joints enſemble, on prend les poiſſons qui ſont renfermés entre deux. Les Chaſſe-marées portent ces poiſſons en Poitou, à La Rochelle, à Rochefort, & ailleurs.

Ces Pêcheurs ont droit de faire leur pêche depuis le Port du Lis, près Coignac, juſqu'à Saint Savinien, trois lieues au-deſſus de Xaintes. Ils ne pourroient pas pêcher plus bas ; les marées y étant trop fortes. Leur pêche ne réuſſit que quand la riviere n'eſt pas débordée.

NOUS voyons dans un Mémoire de Bengale, que les Pêcheurs de Pondichery, font trois ou quatre fois l'année une pêche, pour laquelle ils barrent la riviere haut & bas, dans toute ſa largeur, avec des Clayes de bois de hêtre. Enſuite ils rapprochent peu-à-peu ces clayes les unes des autres ; & parviennent ainſi à raſſembler le poiſſon dans un endroit où il y ait peu d'eau ; afin de le prendre aiſément.

§. 2. Pêche à la grande Saine dans la Moſelle ; où les Pêcheurs de Metz la nomment Rêt, Rêts, *ou* Raye, (*ſubſtantif féminin*).

LE filet qui porte ces différents noms eſt une nappe ſimple, qui a 10 ou 12 pieds de chûte, & quelquefois cent braſſes de longueur, plus ou moins, ſuivant la largeur & la profondeur de la riviere à l'endroit où l'on s'établit. On fait avec ce filet une enceinte en forme d'arc, dont le rivage eſt la corde.

Quand les deux bouts du filet touchent le rivage, alors on le tire à terre ; & le poiſſon ſe trouve renfermé dans une poche ou ventre, que forme le milieu du filet ; & qui eſt produite par quantité de mailles ſurnuméraires. La tête de ce filet eſt garnie de flottes de bois ; & le pied, de bagues de plomb.

Les mailles doivent être au moins d'un pouce en quarré. Mais on donne des permiſſions particulieres en faveur des Ables ; qui exigent que les mailles ſoyent beaucoup plus ſerrées.

ARTICLE SIXIEME.

Des Pêches qui ſe font avec des Filets Traînants, qui ont rapport aux Saines ou Traînes ; mais au milieu deſquels eſt un Sac, Manche ou Poche, où le poiſſon ſe raſſemble.

SI l'on s'en tenoit exactement aux dénominations qu'adoptent les Pêcheurs, on auroit bien de la peine à donner une idée juſte des différents filets, & des uſages qu'on en fait pour la pêche. Effectivement la plupart des Pêcheurs confondent les Manets avec les Saines ; pareille confuſion ſe trouve entre la Saine proprement dite, & les filets en Trémail. Pour nous tirer de cet embarras, nous avons pris le parti de ranger tous les filets en

nappe, ſous 4 claſſes principales : la premiere comprend les filets dont les mailles ſont de différentes grandeurs, ſuivant la groſſeur des poiſſons qu'on ſe propoſe de prendre ; & nous les avons nommés *Manets*, de quelque façon qu'on les tende, par fond & ſédentaires, dérivant au gré des courants, ou formant des enceintes.

Nous avons nommé *Folles*, les filets à grandes mailles, qu'on tend toujours par fond & ſédentaires ; dans leſquels les Rayes & quelques autres gros poiſſons s'embarraſſent.

Les filets compoſés de trois nappes forment une troiſieme claſſe, que nous nommons *Trémails* ou *Tramaux* ; ſoit qu'on les tende par fond & ſédentaires, ſoit qu'on les laiſſe dériver au gré des courants, ou qu'on les traîne.

La quatrieme claſſe comprend des filets qui étant traînés dans l'eau, raſſemblent les poiſſons de toutes les eſpeces, qui ſe préſentent à leur paſſage. Quoiqu'on ne s'y propoſe pas que les poiſſons s'emmaillent, & que pour cette raiſon il ſoit indifférent de quelle grandeur ſoyent leurs mailles ; ne fût-ce que pour diminuer le prix du filet, & le rendre plus aiſé à manier & à traîner, on tient les mailles plus grandes lorſqu'on ſe propoſe de prendre de gros poiſſons, que quand on en pêche de petits. On peut regarder les filets dont nous allons parler, comme de vraies Saines ; puiſqu'il n'eſt point eſſentiel que les poiſſons s'y emmaillent, & qu'on les traîne toujours ſur le fond. Ainſi nous aurions pu les comprendre dans l'Article 4. Mais ces filets ont tous au milieu de leur longueur, une *Manche*, *Poche*, *Queue*, *Naſſe*, *Bourſe*, ou *Sac*, dans lequel le poiſſon ſe raſſemble : ce qui fait qu'on peut les regarder comme mixtes, entre les Saines proprement dites, dont nous avons parlé, & les Dragues dont il ſera queſtion dans le Chapitre ſuivant. Ces raiſons nous ont déterminé à en former un cinquieme Article.

Ces filets, qui ne ſervent que dans la Méditerranée, portent les noms de *Boulier*, *Bregin*, *Aiſſaugue*, *Ganguy*, *Bœufs*, *Tartanne*. Quoique ces différentes pêches ne différent entre elles que par la grandeur des filets, l'ouverture de leurs mailles, & la façon de s'en ſervir ; nous avons cru devoir entrer à leur ſujet dans de grands détails : ce que nous exécuterons dans autant de Paragraphes particuliers.

§. 1. *De la grande Aiſſaugue.*

IL eſt bon de commencer par prévenir que les uns écrivent *Eiſſaugue* ; les autres, *Aiſſaugue*, *Eſſaugue*, ou *Iſſaugue*. Ces incertitudes de dénominations ſont bien fréquentes entre les Pêcheurs, même ceux d'une même côte.

L'Aiſſaugue eſt formée d'un Sac, Bourſe, Naſſe, ou Manche, *A H*, *Fig.* 1, *Pl. XLIII*, qui fait le fond du filet : & de deux longues *Bandes* de filet, *Jambes*, *Traits*, ou *Ailes*, *B B*, qui en ſont les côtés ; & à l'extrémité deſquelles on joint de longues cordes ou halins *C*, pour le traîner.

La longueur des Aîles eſt de 95 braſſes. Les 80 premieres braſſes, de *B B* en *N*, ont leurs mailles d'un bon pied d'ouverture en quarré : & la hauteur du filet en cette partie, eſt au moins de cent ſoixante-dix pieds. Au reſte, toutes les proportions que nous donnons ici, d'après de bons Mémoires, ſont ſujettes à variation.

Les 10 braſſes *N D*, qui ſuivent les 80 dont on vient de parler, ſont nommées *Aureras* ; elles ont 2 pouces & demi d'ouverture en quarré. La hauteur du filet en cet endroit, eſt d'environ 73 pieds. Ces mailles, ſur-tout celles des 80 premieres braſſes, ſont trop grandes pour arrêter le poiſſon ; elles ne ſervent qu'à former comme une gallerie, qui détermine le poiſſon à ſe rendre dans la poche *A*. On tient néanmoins les autres mailles plus ſerrées, à meſure qu'on approche du fond ; parce que le poiſſon, qui s'apperçoit du piege qu'on lui tend, s'échapperoit ſi des mailles plus ſerrées ne le retenoient.

Les cinq dernieres braſſes *D E*, ſont appellées *Failles* ; & formées d'un filet qu'on nomme *Majour*, dont les mailles n'ont que 5 ou 6 lignes d'ouverture en quarré, & où les Sardines commencent à s'emmailler. Cette partie du filet peut avoir 36 pieds de hauteur.

Il faut obſerver que les 15 dernieres braſſes des aîles, ſont bordées haut & bas, d'une eſpece de galon de filet *F G*, qu'on nomme *Chappe* ; dont les mailles ſont d'un fil retors en quatre : celui du haut a 40 mailles de hauteur ; & celui du bas, ſoixante.

Ces chappes ne ſervent pas à prendre le poiſſon. Leur uſage eſt de conſerver le filet, qui eſt fait d'un fil plus délié. Et quand les Pêcheurs tirent les aîles hors de l'eau, ils ont ſoin d'envelopper les *Aureras* & les *Majours* par la chappe, dans la vue de les conſerver ; comme le font les Pêcheurs *A A*, de la *Fig.* 3. C'eſt pour cette raiſon, que la partie inférieure de la manche eſt formée de mailles de Chappe, capables de réſiſter au frottement que le filet éprouve contre le fond de la mer.

Les termes d'*Aureras*, de *Failles* & de *Majours*, ſont en uſage au Port de Marſeille.

A à la Ciotat, & à Antibes, les Aîles ſont formées de 4 pieces de filet. La premiere a 80 braſſes de longueur, & ſes mailles ont 21 pouces d'ouverture : la ſeconde eſt longue de 13 braſſes, & a les mailles ouvertes de

deux pouces & un quart : la longueur de la troiſieme eſt de cinq braſſes, dont les mailles ont un pouce d'ouverture : la quatrieme, qu'ils nomment *Margue*, & qui forme l'embouchure du filet, a 9 braſſes ; & ſes mailles, 6 à 8 lignes d'ouverture : ce qui n'eſt pas fort différent de ce qu'on pratique à Marſeille. Ces petites variétés peuvent s'obſerver dans les divers Ports, & quelquefois dans le même, ſuivant la fantaiſie des Pêcheurs.

L'embouchure du filet s'appelle *Margue* ou *Gorge*.

La Poche ou Manche *A*, *Fig.* 1, a 9 braſſes de longueur, depuis l'entrée, juſqu'au fond ou cul-de-ſac. L'entrée a 18 ou 20 braſſes de circonférence.

Lorſque dans un grand fond elle eſt tenue ouverte par les liéges & les plombs, ſes mailles ſont en loſange de haut en bas ; & alors la manche a peu de profondeur ; comme on le voit en *A*, *Fig.* 1 : elle reſſemble en quelque façon, à une voile enflée par le vent. Mais elle s'allonge, à-peu-près, comme l'indique la ligne ponctuée *M*, à meſure qu'elle s'emplit de poiſſon, quand l'eau s'y entonne avec force, ou lorſqu'étant près du rivage les liéges s'approchent des plombs : & à proportion que la poche s'allonge, l'embouchure ſe ferme par l'affaiſſement des aîles ; au moyen de quoi le poiſſon ne peut s'échapper. Ainſi la Manche de l'Aiſſaugue fait deux fonctions ; en pleine-mer, celle d'un filet qui arrête le poiſſon, comme les Saines ordinaires ; & auprès du rivage, c'eſt une poche dans laquelle le poiſſon ſe trouve enveloppé. Aux approches de terre, le poiſſon effrayé s'enfonce dans la manche, & en eſt plus ſûrement pris. Quelques-uns, qui ſe trouvent d'une groſſeur proportionnée à l'ouverture des mailles, s'y arrêtent par les ouies ; ce qui arrive pareillement aux Saines : mais ce n'eſt pas le grand nombre.

On diſtingue cinq parties dans la Manche : ſavoir, 1°. le Cul de Sac *H* ; qui a une braſſe & demie de diametre. A Marſeille, on le nomme *Cul de Peivau*, ou *Chauderon*. Il eſt fait d'un filet très-fort, & capable de ſoutenir le poids du poiſſon lorſqu'on le tire de l'eau. Ses mailles, dites *de Pin*, ont un peu moins de 4 lignes d'ouverture en quarré. Comme le fil retors en 3 ou 4 ſe gonfle à l'eau, les mailles ont au plus 3 lignes d'ouverture, lorſque le filet a ſervi.

2°. Dans la partie ſupérieure de la manche *I*, les deux braſſes les plus proches du cul-de-ſac, ſont d'une maille appellée *Clairets*, qui a un peu plus de 4 lignes & demie d'ouverture en quarré. Les 7 braſſes ſuivantes *K*, qui terminent l'entrée de la manche, ſont de mailles dites *Majours*, qui ont 6 lignes d'ouverture.

3°. La partie inférieure de la manche a pareillement deux ſortes de mailles : les 7 braſſes les plus proches du cul-de-ſac, ſont d'une maille appellée *grand Majour*, qui a 7 lignes d'ouverture en quarré, & qui eſt faite avec un fil plus fort que les Majours ordinaires : les deux autres braſſes, qui ſont à l'ouverture de la manche, ſont appellées *Tiraſſadour* ; elles ſont formées de mailles de Chappe, qui ont 15 lignes en quarré.

4°. Les deux Flancs de la manche *L*, qu'on appelle *Pouches* ou *Pointes*, ont une figure preſque triangulaire ; & ſont formés de mailles qui tiennent le milieu entre les Majours & les Clairets. Ces mailles ont environ 5 lignes d'ouverture en quarré.

On ne peut pas, à cauſe des fauſſes coupes, établir exactement la meſure des différentes mailles à un nombre fixe de lignes. Cependant on peut dire à-peu-près que les mailles de Pin ſont de 3 lignes d'ouverture, franc de nœuds ; celles dites Clairets, au moins de 4 lignes ; celles des Pouches ou Flancs, de 5 lignes ; & les mailles dites Majours de 6 lignes.

Les Pêcheurs à l'Aiſſaugue ont trois ſortes de Manches, qu'ils ajuſtent aux mêmes Aîles ou Bras : ſavoir, 1°. la *Potiniere* ; 2°. la *Tierſiere* ; 3°. la *Claire*. Ces trois manches ne différent que par le filet appellé *Majour* ; elles ſont les mêmes quand aux Clairets, aux Pouches *L*, & au Cul-de-Sac *H*.

La manche Potiniere a les Majours de 5 lignes. Cette manche eſt deſtinée à prendre de petits poiſſons, Anchois, Sardines, &c.

La manche Tierſiere eſt celle que nous avons décrite ; dont les Majours ont 6 lignes d'ouverture : c'eſt la plus commune.

La manche Claire a ſes Majours de 7 lignes d'ouverture. Cette manche n'eſt guere d'uſage ; les Pêcheurs ne s'en ſervent que lorſqu'ils s'apperçoivent qu'il paſſe des Sardines d'une groſſeur extraordinaire.

Nous avons dit que, pour établir la ſituation du filet à la mer, le pied eſt chargé de plomb, & la tête eſt garnie de liége. Or, chaque bande de grandes mailles a 236 bagues de plomb, d'environ 3 onces 6 gros chacune ; qui toutes enſemble peſent à-peu-près 55 livres, poids de marc. Il y a ſur la ralingue de la tête, 32 nattes ou flottes de liege, qui peſent une livre & demie chacune ; ce qui fait en tout 48 à 49 livres, poids de marc.

Autour de la Manche, en y comprenant les Majours & les Aureras de chaque bande, il y a 123 nattes ou flottes de liége, peſant chacune une livre ; & 360 bagues de plomb, qui peſent toutes enſemble 90 livres, poids de table, leſquelles reviennent à environ 68 livres poids de marc.

On peut remarquer que ces filets étant appareillés comme nous venons de le dire, il

il y a beaucoup de liége, proportionnellement au lest; ce qui est très-avantageux. Car il en résulte que le plomb ne faisant presqu'aucune impression sur le fond, le filet le drague peu, & ne l'endommage pas autant que nombre d'autres filets qui ont beaucoup de plomb & peu de liége. Ainsi on peut dire que, quoique tous les filets qu'on traîne détruisent quantité de poisson, l'Aissaugue lestée & flottée comme nous l'avons dit, est beaucoup moins préjudiciable, que la plupart des autres filets qu'on traîne : 1°. parce que la quantité de flottes qu'on y met, contrebalance en quelque sorte l'effort que font les Pêcheurs en tirant le filet, & qui naturellement doit allonger & fermer les mailles ; & celles de l'entonnoir de la chausse restant assez ouvertes pour que quantité de petits poissons puissent s'échapper : il ne s'accumule au fond de la chausse, que ceux qui sont entraînés par les herbes. Il est vrai que ceux-là sont perdus : mais dans la grande eau, la Manche étant peu profonde & fort ouverte, le dommage n'est pas considérable.

2°. Ce filet est traîné lentement par un petit bateau, armé de 6 à 7 hommes ; ce qui permet au poisson de passer entre les mailles, au lieu de s'entonner dans la chausse.

On choisit, pour tendre ce filet, des endroits éloignés de la côte de 8 à 900 brasses ; où il y ait une plage unie, fond de sable & d'algue, exempte de roches, & où il se trouve une profondeur d'eau considérable. On attache aux extrémités des aîles, des pieces de cordage, qui sont quelquefois de chanvre, presque toujours d'auffe, qu'on nomme *Sartis*. Chaque piece qui est assez souvent appellée *Maille* en Languedoc, doit avoir 40 brasses de longueur : on en ajoute jusqu'à 20, bout-à-bout, ou ce qu'il en faut pour gagner la côte ; & sur chaque maille ou piece de cordage, on met un signal de liége, qui sert à soutenir le halin ; & encore à indiquer la tente des filets aux autres Pêcheurs, & aux barques qui rangent la côte, afin qu'on ne les endommage point.

Les Pêcheurs, au nombre de 5 à 8, se mettent avec le filet & ces cordes (que nous nommerons *Bras* ou *Halins*, pour éviter l'équivoque du terme de *Maille*,) dans un bateau *A*, *Fig.* 2, *Pl. XLIII*, qui est un Sardinal ; & vont à environ trois quarts de lieue au large, plus ou moins, chercher un fond qu'ils savent être sain, pour y tendre leur tessure, de maniere qu'elle soit à-peu-près parallele à la côte. Ils reviennent avec leur bateau, ou leurs bateaux, porter à terre le bout des bras, en sorte qu'ils soient éloignés l'un de l'autre, au bord de la mer, de 2 à 300 brasses. L'Equipage se partage en deux bandes, & chaque Matelot prend une sangle qu'il met de travers sur ses épaules, en forme de bandoulliere : l'extrémité des sangles se réunit à un bout de corde, à l'extrémité de laquelle est une petite rondelle de bois, que les Matelots font tourner par une secousse, sur la circonférence du bras qu'ils doivent haler, comme font les Mariniers qui traversent les rivieres avec les bacs. Chaque bande de Pêcheurs tire son bras à terre ; puis se rapprochant un peu les uns des autres, ils font ainsi décrire aux aîles du filet, une portion de cercle, de plus en plus petite ; *Pl. XLIII*, *Fig.* 3 : & tirant le filet sur les greves, ils y amenent tout le poisson qui est pris, gros & petits. Plusieurs de ceux qui se trouvent de grosseur proportionnée à l'ouverture des mailles des différents filets qui forment la Chausse, s'y emmaillent ; les autres s'accumulent dans la Chausse, comme dans les Manches des Gors. On prend quelquefois des Marsouins & des Thons, dans ce filet. Mais cela n'est pas commun.

On voit que ce filet ressemble beaucoup à une grande Saine, qui auroit une manche au milieu de sa longueur. On peut faire cette pêche avec un bateau même assez petit, tel que *B*, *Fig.* 2. Mais il est plus commode d'en avoir deux.

Quand le filet est rendu à terre, il faut, pour le haler, 16 à 18 personnes, hommes ou femmes ; plus ou moins, suivant la grandeur du filet.

Si le temps est favorable, les Pêcheurs peuvent caler leur filet jusqu'à 4 fois dans un jour. En Ponant, on diroit qu'on *fait quatre traits*.

A La Ciotat & à Marseille, on pêche à l'Aissaugue pendant toute l'année. A Cassis, cette pêche commence en Août, & finit en Décembre. Il seroit bon de l'interrompre partout, pendant les mois de Mars, Avril, & Mai ; parce que c'est la saison où les poissons déposent leur frai, sur-tout dans les Provinces méridionales.

Les Pêcheurs ont destiné certaines heures aux différentes especes de pêches, afin que chacun puisse gagner sa vie sans porter de préjudice aux autres. Ces conventions, qui d'abord étoient libres, ont pris force de loi, depuis que les Prud'hommes, en vertu du pouvoir législatif qui leur a été donné sur les pêches, ont autorisé les conventions précédemment établies. Sur quoi il est bon de remarquer que les Pêcheurs qui se servent des filets de la plus ancienne invention, ayant la possession pour eux, ont fait la loi à ceux qui ont voulu introduire de nouvelles façons de pêcher. Ainsi lorsqu'on imagina l'Aissaugue, les Pêcheurs aux Sardinaux prétendirent que cette nouvelle pêche ne pouvoit être introduite au préjudice des filets plus anciens, & dont on étoit en possession. Pour éviter toute contestation, il

a été ordonné que l'Aiſſaugue ne pourroit caler que d'un ſoleil à l'autre : de ſorte, que ſi le Sardinal ou d'autres filets ſe trouvent avoir occupé un poſte, le Pêcheur à l'Aiſſaugue ne peut les obliger de relever leurs filets qu'après le ſoleil levé. Mais l'Aiſſaugue peut caler à toute heure, aux poſtes qui ne ſont pas occupés par d'autres filets. Cependant ils uſent rarement de ce droit; parce que, comme ils tendent ordinairement dans le voiſinage des roches, ils courroient riſque de perdre leurs filets s'ils chaſſoient durant la nuit. Seulement quand un poſte eſt vuide, les Pêcheurs calent leur Aiſſaugue dès le point du jour, & continuent leur chaſſe tant que le ſoleil luit. Ainſi l'Aiſſaugue doit abandonner les poſtes au Sardinal, à la Thonaire, à l'Aiguilliere, &c. pendant les nuits; & ceux-ci, en revanche, doivent les abandonner à l'Aiſſaugue pendant le jour.

Le poſte qu'occupent les Pêcheurs à l'Aiſſaugue ſe nomme *Bol* ou *Bau* : & pluſieurs Pêcheurs peuvent pêcher en même-temps au même poſte. Ils y ſont même obligés, parce que les Madragues leur ont retranché quantité de poſtes. Or, quand ils ſont pluſieurs à un même poſte, ils calent plus près ou plus loin de terre, ſuivant qu'ils ſe rendent plutôt au lieu de la pêche : & pour éviter les conteſtations entre les Pêcheurs, ils ſont obligés de ſe ſoumettre à des réglements de police, qu'il ſeroit trop long de rapporter ici, d'autant qu'ils varient ſuivant la poſition des lieux. Mais ils ſont connus & exécutés par les Pêcheurs, qui y ſont même contraints par les Prud'hommes.

Le Patron fait des conventions avec les Pêcheurs qui lui aident. Ordinairement ils ſont à la part. Et quand le filet, ainſi que le bateau, appartiennent au Patron, il a ſix parts; les Matelots chacun une; & les Mouſſes & Garçons de bord, une demi-part. On donne en outre, quelques poiſſons à ceux qui ont aidé à tirer le filet à terre.

On trouvera dans les Paragraphes ſuivants, la maniere de pêcher avec de ſemblables filets traînants, en laiſſant un halin à terre, & allant en bateau porter au large le filet & l'autre halin.

On fait même ſans bateau, à Alicante, & ſur la côte de Valence, une pêche qu'on y nomme *Pecica*. Deux ou trois hommes tendent près le rivage de la mer leur filet, au milieu duquel eſt une poche ou manche; ils entrent dans l'eau juſqu'à la poitrine, pour tirer le filet chacun par un bout, juſqu'à ce qu'ils l'amenent à terre. Ils y prennent toute ſorte de petits poiſſons; & il s'en rencontre quelquefois qui ſont de bonne qualité.

On voit que cette pêche ne differe du Colleret dont nous avons parlé, que parce qu'il y a une manche au milieu du filet.

§. 2. *Du filet dit* Boulier, Bouilliete, Boulîche, Bouliech.

Le filet qu'on nomme *grand Boulier*, à la côte de Narbonne, eſt comme l'Aiſſaugue; formé de deux Bras qui aboutiſſent à une manche. Le tout eſt compoſé de pluſieurs pieces de filets, qui ont leurs mailles de différentes grandeurs. Les *Bras* ſont formés 1°. de 12 pieces, dites *Alas*, dont les mailles ſont de deux pouces d'ouverture en quarré: 2°. de 14 pieces, dites *de Deux Doigts*, dont les mailles ont un pouce & demi en quarré: 3°. dix pieces de *Pouſal*, *Pouſaux*, *Pouçeaux*, ou *Pouſaoul*; dont les mailles ont 9 lignes d'ouverture : le tout forme depuis 120, juſqu'à 180 braſſes de longueur. Le corps de la *Manche* ou *Bourſe*, qu'ils nomment auſſi *le Coup*, eſt compoſé 1°. de 6 pieces, dites de *Quinze-Vingt*, dont les mailles ont 6 lignes d'ouverture; 2°. de 8 pieces de *Braſſade*, dont les mailles ſont d'environ quatre lignes.

Suivant l'Ordonnance de 1728, les plus petites mailles de ce filet devroient avoir au moins 9 lignes; mais depuis 1733, on a toléré celles de 6 lignes, à compter du premier Mai, juſqu'à la fin de Septembre, pour que les Pêcheurs puiſſent profiter du paſſage des Sardines.

La totalité de cette teſſure forme en mer une étendue, tantôt de 120, de 230 braſſes, tantôt auſſi de 360; car les Bouliers ne ſont pas tous de la même grandeur. Les bras ou aîles, ont communément 7 braſſes & demie ou 8 braſſes de chûte; cependant on la proportionne à la profondeur de l'eau : ainſi on la diminue pour pêcher dans les étangs. Chaque bague de plomb, peſe une demi-livre; & elles ſont à 18 pouces les unes des autres: ce qui fait 2 livres par toiſe; excepté à l'ouverture de la manche, où on les met de quatre en quatre pouces. Ce filet eſt donc beaucoup plus chargé de plomb que l'Aiſſaugue. La longueur de la Bourſe ou Sac n'eſt pas aiſée à meſurer, à cauſe de l'alongement des mailles; comme nous l'avons auſſi remarqué en parlant de l'Aiſſaugue; à l'étendue de laquelle elle a beaucoup de rapport. Il y a des Pêcheurs qui mettent à l'avant de la Bourſe quatre plombs, attachés tout près les uns des autres, & qui peſent tous enſemble trois livres : à une petite diſtance, ſur les aîles, ils mettent encore quatre plombs, qui ſont à quatre pouces & demi les uns des autres, & qui peſent tous enſemble deux livres & demie.

Sur la ralingue d'en-haut, vis-à-vis de chaque plomb, eſt une flotte de liége, à-peu-près de même grandeur que celles de l'Aiſſaugue; c'eſt-à-dire, environ de neuf pouces de largeur.

La Pêche du grand Boulier ſe fait à la

mer & dans les étangs, depuis Pâque juſqu'à la fin d'Octobre.

Les bateaux pour cette pêche à la Mer, ſont ordinairement de petites Tartannes, qui vont à la voile, & à la rame lorſqu'on eſt pris de calme. Dans les Etangs, on emploie de plus petits bateaux, *Planche XLIV, Fig. 2, B*, ſouvent de ceux qu'on nomme *Bettes*: & quand on s'éloigne peu de la côte, on ſe ſert à la mer, de Barques plattes. En un mot, chacun fait uſage des bateaux qu'il a à ſa diſpoſition; pourvu qu'ils ſoient proportionnés à la grandeur du filet.

Pour faire la pêche, on embarque avec le filet trois mille braſſes de corde; plus ou moins, ſuivant qu'on s'écarte de la côte. Chaque piece de corde eſt longue de 40 ou 60 braſſes.

Une partie de l'Equipage tient à terre le bout d'un des halins, pendant que ceux qui ſont dans le bateau s'éloignent du rivage pour aller chercher 6 à 8 braſſes d'eau. Et chemin faiſant, ils jettent à la mer la portion du halin qu'ils ont priſe dans leur bateau; puis le filet; & enſuite le ſecond halin, formant une enceinte d'environ mille toiſes pour revenir gagner la côte, où ſe trouve une partie de l'Equipage. Les deux bandes de Pêcheurs tirant chacune leur halin uniformément, ils ſe rapprochent les uns des autres, & amenent le filet à terre. *Voyez la Pl. XLIII, Fig. 3.* Il faut 12, 14, 20, & juſqu'à 30 ou 35 perſonnes pour tirer le filet à terre. Mais on ſe ſert indiſtinctement d'hommes, de femmes, & de vieillards.

Sur la côte d'Aigue-morte, la Bourſe ou le *Coup* eſt formé de mailles plus ſerrées que celles qu'on emploie à Narbonne. On y nomme *Jambes* ou *Traits*, ce que d'autres appellent *Bras*: les Halins y ſont nommés *Mailles*, de même qu'en quelques autres endroits.

Aux environs de Cette, on pêche depuis le mois d'Avril juſqu'en Novembre, avec un filet qu'ils nomment *Boulier* ou *Bouliche*; qui reſſemble beaucoup à l'Aiſſaugue de Marſeille. Chaque Aîle a 125 braſſes & plus, de longueur; ſur 7 à 8 de chûte. La tête du filet eſt garnie de flottes, & le pied l'eſt de plombs. A l'extrêmité des aîles, ſont des halins faits de cordes menues, ordinairement de chanvre, qui ont juſqu'à quinze cents braſſes de longueur. Pour faire la pêche, on laiſſe, comme à Narbonne, le bout d'un halin à terre entre les mains de quelques hommes; & le Patron s'embarque avec des Matelots dans un bateau; ils ſe portent au large, & lâchent toujours du halin. Lorſqu'ils ſont au bout, ils jettent le filet à la mer par le travers de la côte. Enſuite ils ramenent à terre l'autre halin, & ſe partagent ſur les deux cordages pour tirer le filet à terre, & prendre le poiſſon.

Comme la pêche dont il s'agit ſe fait la nuit, on allume des feux ſur le rivage pour guider ceux qui ſont dans la bette: quoiqu'il ſoit dangereux, à cauſe de la navigation, de faire du feu à la côte. Ils mettent deux fois le filet à la mer dans une nuit; & ſont en ſorte que le ſecond trait finiſſe au point du jour, pour profiter des chaſſe-marées, qui ſe trouvent à cette heure au bord de la mer. Ce que nous venons de dire, eſt pour faire appercevoir que la *Bouliche* de Cette reſſemble beaucoup au Boulier de pluſieurs côtes, & à l'Aiſſaugue de Marſeille: ce qui nous diſpenſe d'entrer dans de plus grands détails.

On défend de faire uſage de toutes les eſpeces d'Aiſſaugue & de Boulier à l'entrée des rivieres, des étangs & des anſes, pendant les mois de Mars, Avril & Mai; pour laiſſer aux poiſſons la liberté d'y aller dépoſer leur frai. Il ſuivroit de ces vues qui ſont bien raiſonnables, qu'en partant de ces principes, on devroit interdire l'uſage de ces filets dans les étangs, au moins depuis le mois de Mars juſqu'à celui de Juillet: & aſſûrément, ſi l'interdiction étoit pour toute l'année, les étangs ſalés ſeroient des pépinieres de poiſſons, qui ſe répandroient dans tout le voiſinage. C'eſt à quoi on n'a pas fait aſſez d'attention; puiſqu'on tolere dans les étangs, des pêches qu'on défend à la mer: comme ſi ces étangs étoient un trop petit objet pour mériter l'attention des Légiſlateurs. Mais il faut convenir que le produit de la plûpart de ces Etangs eſt un droit ſeigneurial.

Les Eſpagnols font une très-grande pêche, qu'ils nomment *Arte Real de Peſchera*, ou quelquefois *Boulic de Plage*: pour laquelle ils emploient juſqu'à 80 hommes. Elle peut être regardée comme un fort grand Boulier.

Sur les côtes de Rouſſillon, & en Catalogne, la pêche du grand Boulier, (qu'on y nomme *Art* ou *Œuvre*,) eſt la même que celle de Narbonne, quant au filet & à la manœuvre. Seulement, l'Equipage de chaque bateau n'eſt que de 4 hommes, parce que les gens des lieux voiſins leur aident à tirer le filet à terre; hommes, femmes, filles & garçons, tous ſont admis à faire ce travail, & ont quelques poiſſons pour récompenſe: à l'égard de l'Equipage, il eſt à la part.

A Gibraltar, on pêche les Sardines avec un filet de même genre, qui a deux bras de 130 braſſes chacun, leſquels aboutiſſent à une manche d'environ dix braſſes de long, que les Eſpagnols nomment *Couvo*; & tout le filet, *Havega* ou *Reddes Reales*. Les mailles de cette manche ſont très-ſerrées; & celles des aîles auprès de la manche juſqu'à la moitié de ſa longueur, ont environ un pouce d'ouverture en quarré: elles vont en augmentant toujours d'ouverture, juſqu'à l'extrêmité des

filets qui forment les aîles.

Au lieu de plomb, la ralingue du pied du filet eſt garnie de boules de terre cuite, groſſes comme des œufs de dinde, enfilées comme des grains de chapelet. La tête du filet eſt garnie de flottes de liége.

On ſe ſert ordinairement ſur les plages ſablonneuſes de toutes les côtes du Royaume de Naples, de filets longs de mille pas ou environ, ſuivant la ſituation des endroits où on les tend. Ils ſont faits de fil de chanvre; & leurs mailles ſont d'une médiocre grandeur. Aux deux extrémités, ſont attachées de longues cordes, groſſes comme le doigt. On tend le filet à deux ou trois milles au large. De diſtance en diſtance, ſont attachés à la tête du filet des morceaux de liége, qui indiquent l'endroit où le filet eſt établi: & le pied du filet eſt leſté de plomb. Ces filets ſe tendent en demi-cercle, les deux bouts vers la terre. Au milieu eſt un grand ſac, de 8 à 10 pieds de profondeur. Deux barquettes, armées chacune de cinq à ſix hommes, halent le filet vers le rivage; où elles ſe rapprochent l'une de l'autre, à une diſtance de 30 à 40 pas. Les hommes deſcendent à terre pour y tirer le filet; & enfin le ſac, où preſque tout le poiſſon ſe trouve raſſemblé. Le poiſſon ſe partage entre l'Equipage. Le Propriétaire des barquettes, ainſi que celui du filet, ont une part beaucoup plus forte que les autres.

Après avoir parlé de quelques Pêches étrangeres qui ont rapport au Boulier, je reviens à celles du Royaume.

Le filet qu'on nomme à Narbonne *Petit Boulier*, eſt, à la grandeur près, tout comme le grand; & la manœuvre de ſa pêche eſt la même. Quand on ſe ſert de bateaux, ils ſont plats, & ſe nomment *Bettes*; alors il y a 8 hommes d'Equipage, tous à la part; fourniſſant une égale portion de filet: il n'y a que le garçon de bord, qui n'ayant point de filet, a moins de profit.

On diſtingue cependant trois ſortes de ces filets, dont on fait uſage dans des temps & des lieux différents. Le plus grand, dont on ſe ſert en mer près des côtes depuis le mois de Mars juſqu'à la mi-Août, a ſes aîles compoſées de 20 pieces de *deux doigts*; de ſix de *pouſal*; & de deux de *quinze-vingt*; ayant en tout 80 braſſes de longueur, & cinq de chûte. La Manche eſt faite de deux pieces de *quinze-vingt*, & de deux pieces de *braſſade*: elle ſe termine en pointe: on la lie par le bout avec une petite ligne; qu'on dénoue quand on veut retirer le poiſſon. On emploie pour leſter ce filet, 80 livres de plomb; & on met 50 livres de liége ſur la ralingue d'en haut. Les halins ſont beaucoup moins longs que ceux des grands Bouliers.

Depuis la mi-Août juſqu'au commencement de Novembre, on pêche dans les étangs avec de petits bateaux. Alors les aîles du filet ſont formées de 20 pieces de *Pouſal*, faiſant 40 braſſes de longueur ſur 4 de hauteur. La Manche eſt pareille à celle qui ſert au bord de la mer. Il ne faut, pour le garnir de leſt & de flottes, que 40 livres de plomb & 20 livres de liége. Les halins n'ont que 25 à 30 braſſes de longueur.

Au commencement de Novembre, on va pêcher en mer à l'ouverture des étangs, avec un filet dont les Bras ſont formés de 14 pieces de *deux doigts*, & ſix de *Pouſal*; & ont ainſi ſoixante braſſes de longueur, ſur ſix de chûte. La manche eſt ſemblable aux précédentes: il faut en tout, pour le leſter & le flotter, 60 livres de plomb & 25 livres de liége. Les halins ſont formés d'une, deux ou trois *mailles*, ou pieces de cordage, pour tirer le filet à terre.

Les Pêcheurs ſe ſervent encore dans les étangs, de plus petits filets; qui n'ont pour halins ſur chaque bras qu'une demi-piece de cordage. Ils les traînent à pied: & pour cela ils mettent des bottes, & entrent de plus de deux pieds dans l'eau.

A la côte d'Aigue-morte, en Languedoc, on pêche au Boulier depuis le mois d'Avril, juſqu'à celui d'Août; pour prendre des Maquereaux.

A Caſſis en Provence, on diſtingue le Boulier, de l'Aiſſaugue; ſe ſervant de l'un & de l'autre. Cependant ce ſont mêmes bateaux, même équipage, même manœuvre; il y a ſeulement une petite différence dans la grandeur des mailles: & ils pêchent des Sardines avec leur boulier, depuis le mois de Juin juſqu'en Septembre; au lieu que, ce qu'ils nomment l'*Aiſſaugue* ne leur ſert à en pêcher que depuis le mois d'Août juſqu'en Décembre: les Sardines étant plus menues à leur arivée qu'à la fin de leur ſaiſon.

On donne quelquefois le nom de *Traîne* à ces différents filets. Mais comme il convient à quantité d'autres, nous avons évité de nous en ſervir ici.

Il y a des côtes du Languedoc, où on appelle *Gorge* les aîles du Boulier.

§. 3. *Du Bregin.*

Le filet qui porte à Marſeille le nom de *Bregin*, reſſemble beaucoup au petit Boulier; & il ſe tend de même. C'eſt pourquoi nous nous bornerons à en donner une deſcription fort abrégée. Les aîles des plus grands Bregins ont 75 braſſes de longueur; ſavoir 60 braſſes de mailles dites *Aureras*, qui forment dans le Bregin les plus grandes mailles; enſuite dix braſſes de mailles qu'on nomme *Bouguieres*, qui ont 9 lignes d'ouverture en quarré.

quarré. Ainſi les Bouguieres tiennent lieu, dans le Bregin, des Aureras de l'Aiſſaugue. Les cinq dernieres braſſes ſont de Majours, entiérement ſemblables à celles de l'Aiſſaugue. Les Bouguieres & les Majours du Bregin ſont bordées d'un galon de Chappe, comme les Aureras & les Majours le ſont dans l'Aiſſaugue.

La Chauſſe du Bregin eſt la partie qui differe le plus eſſentiellement de l'Aiſſaugue. 1°. Cette manche n'étant pas faite pour les grands fonds, on n'y met point de Flancs ou Pointes; ce qui fait que cette manche conſerve dans l'eau plus de longueur que celle de l'Aiſſaugue, & elle y a toujours la forme d'un ſac. 2°. On ne doit diſtinguer que deux pieces dans la manche du Bregin; ſavoir le cul-de-ſac, & les Majours. Le cul-de-ſac eſt plus long & plus étroit que celui de l'Aiſſaugue. Le ſac de l'Aiſſaugue en pleine eau, n'a pas une braſſe de profondeur; celui du Bregin en a 5. Les mailles du cul-de-ſac de l'Aiſſaugue, ont plus d'ouverture que celles du Bregin, qu'on fait avec un fil plus gros qui eſt retors en trois; ce qui rend cette manche ſi ſerrée, qu'il n'y a point de petit poiſſon qui puiſſe s'échapper: de ſorte que, quand on a tiré le filet hors de l'eau, & qu'on en a ôté le gros poiſſon, on en laiſſe ſur le rivage un tas qui devient la pâture des oiſeaux. Pour que ce filet cauſât moins de déſordre, il faudroit réduire le ſac à une braſſe ou une braſſe & demie; faire les mailles au moins de 5 lignes d'ouverture en quarré; & que le filet fût d'un fil moins gros, comme ſeroit le même fil retors en deux. A l'égard du reſte de la manche, qui eſt compoſé de Majours, leſquels ont un peu moins de 6 lignes d'ouverture; on feroit mieux de leur en donner 7; conſervant à l'embouchure de cette manche, 15 braſſes de circonférence.

Ajoutons que le Bregin eſt plus chargé de plomb que l'Aiſſaugue. Il entre en tout, pour le Bregin, trois quintaux de plomb, & autant de liége; pendant que l'Aiſſaugue, qui eſt un plus grand filet, n'eſt chargé en tout que de 200 livres de plomb. On emploie 3 quintaux de liége pour le Bregin; & ce n'eſt pas trop pour contrebalancer le grand poids du leſt, & tenir les mailles plus ouvertes.

Il eſt ſenſible que l'embouchure de la manche, que les Pêcheurs nomment ſouvent la *Gorge*, ou la *Margue*, augmente ou diminue, ſuivant qu'on écarte ou qu'on rapproche l'une de l'autre, les Aîles en traînant le filet.

Nous avons dit que les Pêcheurs à l'Aiſſaugue eſſayant d'établir leur filet ſur des fonds unis, mais dans le voiſinage des roches, courroient riſque de perdre leur filet s'ils tendoient la nuit. Il n'en eſt pas de même du Bregin: comme on cale le filet ſur des plages unies, éloignées des roches, on s'en ſert la nuit; avec d'autant plus de raiſon, que comme les Pêcheurs ſe propoſent de prendre des Bogues, ces poiſſons naturellement fuyards, ne donnent dans le filet que durant la nuit.

Nous avons déja prouvé que ce filet, tel qu'on l'établit, détruit beaucoup de menuiſe. Ajoutons que les Pêcheurs au Bregi n, pour prendre des Maquereaux & des Bogues, ne font leur métier que pendant les mois d'Avril, Mai, Juin & Juillet; ſaiſon la plus dangereuſe pour la deſtruction du frai & de la menuiſe.

Cette pêche ſe fait ordinairement avec un bateau plat, armé de 15 ou 20 hommes. La moitié de l'Equipage reſte à terre, & conſerve le bout d'un des halins; le reſte ſe met dans le bateau avec la teſſure. Le Patron jette à la mer le halin, à meſure que le bateau s'éloigne du rivage; enſuite il met à la mer la moitié de la teſſure; puis il ſe rapproche un peu de terre, continuant à jetter à la mer d'abord le reſte du filet, enſuite le ſecond halin. Lorſque le bateau eſt rendu à terre, l'Equipage fait un feu pour avertir leurs camarades qui ſont reſtés à terre; leſquels répondent par un autre feu. Alors chacun tire ſur ſon halin fort lentement; & ils ſe rapprochent peu-à-peu les uns des autres, amenant à eux le filet juſqu'à ce qu'ils aient mis à terre la manche: où l'on trouve ordinairement des Maquereaux, des Sardines, des Bogues, des Mulets, des Rougets, des Pagets; quelquefois, mais rarement, de petits Thons. A Marſeille, les Pêcheurs prennent des Bols ou Poſtes pour le Bregin, comme pour l'Aiſſaugue.

On pêche avec le Bregin *à la Lumiere*: mais nous nous réſervons à en parler lorſque nous traiterons de la pêche au feu.

Au Martigues, les noms de *Bourgin* & *Boulier* ſont ſynonymes; c'eſt le même filet. Car, quand on pêche dans les étangs, on dit *faire le Bourgin*: & à la mer ſur les plages, c'eſt le *Boulier*; qu'on pourroit nommer *Grand Bourgin*. Quelques-uns en diſtinguent de trois eſpeces; ſavoir, 1°. le Martégal; 2°. le grand Bourgin ou Boulier; & le petit Bourgin: mais ces filets ne différent abſolument, que par leur plus ou moins d'étendue en longueur & en hauteur, & par les mailles plus ou moins ouvertes.

Dans le Royaume de Grenade, on ſe ſert beaucoup, pour la pêche des Sardines, d'un filet à mailles ſerrées, ſemblable au Bregin. Sur les côtes de Malaga & de Marveilha, on le nomme *Xabega* & *Boliche*. Il y en a, comme par tout ailleurs, de différentes grandeurs.

Depuis le premier de Septembre juſqu'à la

fin de Mai, on prend avec ce filet des Sardines, des Anchois, & d'autres petits poiſſons. Pendant les trois mois ſuivants, ce ſont des Bonites, des Thons, des Aloſes, &c. Ils calent ce filet juſqu'à 30 braſſes, & s'établiſſent à 600 braſſes de terre. Le reſte de la pêche ſe fait comme celles que nous avons décrites.

Nous voyons dans un Mémoire de Rovigno, qu'en Dalmatie on prend le poiſſon nommé *Gurizza*, & d'autres, avec la *Tratta*: qui reſſemble au Bregin.

Les Pêcheurs ſont ſujets à corrompre tous les termes propres à leur Art. Le Bregin ſe nomme *Brigin* à La Ciotat; *Bergin*, à Antibes. Le Bregin de Cette, eſt un Sardinal, nommé *Boulejou*. Dans pluſieurs Ports de Provence, on le nomme *Bourgin*, *Burgin*, *petit Bouliech*, *petite Eiſſaugue*, *Traîne*, &c.

Le filet que les Pêcheurs du Martigues nomment *Soret*, eſt une eſpece de petit Bourgin. Ses Alas ont 30 cannes de longueur; & la Margue, Manche, ou Poche, eſt de 3 cannes, tant en longueur qu'en largeur. Chaque Alas eſt compoſé de 3 pieces: la premiere, qui eſt au bout oppoſé à la manche, & qui porte le Clava, a ſes mailles de 24 au pan, 10 cannes de longueur, & 200 mailles de hauteur: la ſeconde a ſa maille de 30 au pan, même longueur que la premiere, & 300 mailles de hauteur; enfin la troiſieme piece, dont la maille eſt de 36 au pan, a la même hauteur que la ſeconde; mais elle eſt d'une canne & demie plus longue. La Margue ou Poche du Soret, qui ſe termine quarrément comme le fond d'un ſac, a 3 cannes en longueur & en largeur; ſavoir une canne & demie, faiſant partie de la troiſieme piece d'alas; & une canne & demie d'autre filet, qui eſt de même hauteur, & dont les mailles ſont de 40 au pan: les deux guirons, qui ſe trouvent placés immédiatement après la dixieme canne de la troiſieme piece, n'ont que 3 pans en longueur; leurs mailles ſont de 25 au pan; ils commencent par 30 mailles vers l'ouverture de la manche, & finiſſent par 25 vers le fond du ſac.

Le Soret differe des autres filets traînants en ce qu'il eſt monté, haut & bas, ſur des ſardons dans toute l'étendue des alas. Le ſardon du liége a 3 quarts de pan de hauteur; & ſa maille eſt de 25 au pan, & d'un fil plus fort que la nappe. Le ſardon du plomb a un pan & demi de haut, avec ſes mailles de 14 au pan. On met ces ſardons pour conſerver le filet, qui à cauſe de la petiteſſe de ſes mailles eſt fort cher.

Ce filet ſert uniquement à prendre en Automne, des Mulets; & on en prend quelquefois pluſieurs quintaux d'un ſeul coup de filet.

§. 4. *De la Pêche au Gangui.*

On prétend que cette pêche nous vient d'Eſpagne; où on la nommoit *Guanguil*: d'où l'on a fait *Gangui*. Quoi qu'il en ſoit, ce filet eſt formé, comme l'Aiſſaugue, d'une chauſſe accompagnée de deux Aîles ou bandes de filets; auxquelles on donne plus ou moins d'étendue, ſuivant l'aiſance des Pêcheurs. Et il ſuit, de ce que les Pêcheurs augmentent ou diminuent à volonté l'étendue de leurs filets, comme ils le font pour l'Aiſſaugue & le Boulier, qu'on ne peut pas en fixer les dimenſions. Un autre point plus important, qui diſtingue la plupart des Ganguis, d'avec les autres filets de même genre dont nous avons parlé, eſt que les mailles ſont communément plus ſerrées; & que ce filet, quoique plus chargé de plomb, eſt ordinairement traîné avec plus de vîteſſe: & on verra que quelques Ganguis ſe rapprochent fort des Dragues, dont nous parlerons dans le Chapitre ſuivant; ſur-tout quand les Pêcheurs mettent à l'avant de la manche, une armure qui gratte & entame le fond.

Pour éviter, autant qu'il nous eſt poſſible, la confuſion, nous devons obſerver qu'il y a des Pêcheurs qui ne font pas difficulté de nommer *Bregin* touts les filets à manche; & par conſéquent, ils donnent ce nom à celui dont nous nous occupons préſentement. Il y a effectivement de grands Ganguis, qu'on tend au large comme les Bregins: mais les petits ne s'éloignent pas de la côte, ou ſe bornent à pêcher dans les étangs ſalés.

Comme on eſt prévenu par ce que nous avons dit, qu'on ne peut pas donner de dimenſions préciſes du Gangui, nous allons néanmoins, pour fixer les idées, décrire les Ganguis qui ſont le plus en uſage.

On ſait déja que le filet du Gangui eſt formé d'une manche, naſſe ou ſac, *A*, *Pl. XLIV*, *Fig.* 3, dont l'embouchure eſt précédée par deux bandes de filets ou Aîles, *B C*, comme au Boulier. Ces Aîles ou Jambes n'ont que 8 à 10 pieds de hauteur, ſur 30 pieds de longueur. Comme cette pêche n'a jamais été véritablement permiſe, & que par conſéquent, l'ouverture des mailles n'a été fixée par aucune Ordonnance; chaque Pêcheur les fait comme il le juge à propos. Les deux bandes de filet ſont montées haut & bas, ſur deux cordes jonquinnes, ou de ſparte. La corde de la tête a un pouce de circonférence; & celle du pied, deux pouces. C'eſt à cette ralingue, qu'on attache 9 livres de plomb par braſſe; quoiqu'il ſoit défendu de mettre ſur chaque braſſe des filets de ce genre, plus d'une livre & demie de plomb. On attache à la ralingue de la tête du filet, des flottes ou nattes de liége, à un

pied les unes des autres.

La Bourſe, Naſſe, Chauſſe, Sac ou Manche, *A D*, *Fig.* 3, a 30 pieds de longueur; ſouvent cependant, beaucoup moins pour la proportionner à la force des Equipages. Ordinairement, on met à la Margue ou Gorge de la manche, en-dedans & en-dehors, un cercle de bois, de 3 pieds de diametre, *C*, *Pl. XLIV*, *Fig.* 1; pour tenir cette partie ouverte. Quelques Pêcheurs en mettent encore d'autres moins grands, dans la longueur de la chauſſe; qui diminuent un peu de diametre, à meſure qu'ils approchent de l'extrémité de la chauſſe, ou qu'on s'éloigne de la gorge.

Sur quelques côtes, on ajuſte au cerceau qu'on met à la gorge de la manche, un goulet de filet; qui permet au poiſſon d'entrer, mais qui s'oppoſe à ce qu'il ſorte. La manche eſt, en ce cas, un vrai Verveux.

Quand ce filet eſt deſtiné à être traîné par un ſeul batelet, *G*, *Fig.* 2, comme les aîles ſe rapprocheroient preſqu'au point de ſe toucher; on attache à la ralingue de la tête une perche de trois braſſes de longueur, *E*, *Fig.* 1 & 3, qui eſt fermement liée par ſes bouts, au haut de chacune des aîles, en traverſant de l'une à l'autre; comme on le voit en *E*. Cette perche qu'on nomme *Parteque*, eſt d'autant plus néceſſaire, que les halins des petits Ganguis ſont fort courts. Et l'intention eſt que les aîles ſe trouvant toujours éloignées l'une de l'autre, elles forment un entonnoir qui conduiſe le poiſſon dans la manche. C'eſt aux extrémités de cette perche qu'on attache les halins de jonquinne; qui ont quelquefois 7 braſſes de longueur: & lorſque les Ganguis ſont fort petits, la perche touche preſqu'au bateau. Mais les halins ſont toujours attachés au bateau, bas bord & ſtribord, *G*, *Fig.* 2: ce qui fait que le bateau peut filler à pleines voiles; & le filet qui eſt quelquefois chargé de 80 ou 100 livres de plomb, drague le fond; à moins que rencontrant une roche, une ancre, ou une carcaſſe de navire, la corde qui eſt au bas des aîles, & qui entraîne tout ce qu'elle rencontre, ne rompe. Car un bateau, ainſi garni de toutes ſes voiles, a beaucoup de force. Voici la manœuvre que font les Matelots. Ils s'élevent au vent: puis ils levent leur gouvernail. Ils jettent le filet à la mer, d'abord par la manche; les aîles ſuivent: puis ils filent les halins, dont ils amarent le bout dans l'intérieur du bateau. Alors ils prennent des bordées; & en peu de temps, ils labourent toute l'étendue d'une plage, ou d'un étang ſalé.

A la côte de Cette, la pêche du Gangui ſe fait avec les mêmes bateaux, (*Pl. XLIII*, *Fig.* 2, *A*,) & les mêmes Equipages qui ſervent pour la pêche de la Sardine. Souvent pour de petits Ganguis, il n'y a que deux hommes: & ils mettent au bout de la manche un ſignal de liége, qu'ils nomment *Gallet*; qui leur ſert à retirer le filet quand un halin vient à rompre; ſans quoi ils courroient riſque de perdre leur teſſure. Cette bouée ſe nomme *Gayot*, en Catalogne.

Sur la côte de Narbonne, on ſe ſert pour cette pêche, de bateaux qui portent des voiles latines & des avirons. Leur port eſt de 4 ou 5 tonneaux. Il y a 3 ou 4 hommes d'équipage, avec un garçon de bord. Lorſqu'ils pêchent dans les Etangs, ils ſe ſervent de plus petits bateaux.

A La Ciotat, la plupart des bateaux n'ont point de voile: & quoique la pêche du Gangui ne s'y faſſe pour l'ordinaire que par quatre hommes, ils vont à rames.

Il eſt rare de voir les Pêcheurs au Gangui attacher leurs halins à poupe & à proue, comme en *C*, *Pl. XLIV*, *Fig.* 1; ſe halant avec leur voile, le côté en travers. Comme les petits bâtiments ainſi armés vont lentement, il en réſulte un moindre dommage pour le poiſſon: mais auſſi leur pêche eſt peu abondante. C'eſt pourquoi nous réſervons cette façon de pêcher, pour celle qu'on nomme la *Tartanne*; dont nous parlerons dans la ſuite. Ainſi, quand le vent n'eſt pas fort, les Pêcheurs pour faire beaucoup de chemin en peu de temps s'aſſocient deux; afin que prenant chacun un halin, & ſe tenant l'un à l'égard de l'autre à une diſtance convenable, ils puiſſent tirer de concert le Gangui, *Pl. XLIV*, *Fig.* 1, *D*. En ce cas, les aîles étant plus écartées, elles embraſſent une plus grande étendue du fond. Il y a une grande pêche qu'on fait de cette façon, avec de grands filets & des bateaux plus forts: on la nomme *des Bœufs* ou *du Bœuf*. Nous en parlerons dans un inſtant. Mais il faut auparavant dire quelque choſe de la *Pêche au Moulinet*.

On ſe rappellera que des Pêcheurs à la Saine, qui ont de grands filets & peu de monde, parviennent à faire leur pêche en s'aidant de treuils ou moulinets, qu'ils aſſujettiſſent au bord de l'eau. Il en eſt à-peu-près de même à l'égard du Gangui. Pour faire cette pêche, on mouille l'ancre ou le grapin du bateau; & on attache à ſa bouée, ou plutôt à ſon orin, un des halins du filet, qui a ordinairement les mailles fort ſerrées. Enſuite, on fait à la voile ou à rames, une enceinte avec le bateau: à meſure qu'on avance, on jette le filet à la mer: puis on rapporte le bout qui tient au bateau, à l'endroit où l'on avoit laiſſé l'ancre. On enveloppe ainſi tout le poiſſon qui a pu ſe rencontrer dans l'étendue qu'on a fait parcourir au filet. Quand les deux bouts du filet *I K* ſont réunis, on hale le filet dans le bateau au moyen d'un Treuil, Virevaux ou Moulinet. Car comme cette pêche ſe fait avec un

petit bateau plat, & deux ou trois hommes, ils ont beſoin de ce ſecours pour tirer leur filet à bord. Nous avons repréſenté un bateau en grand, *F*, *Fig.* 2, pour rendre l'ajuſtement du moulinet plus ſenſible.

Quand les Pêcheurs ont vuidé leur filet, ils le rejettent à la mer, filant leurs halins; & remettent à la voile, ou ſe ſervent de rames, pour recommencer leur chaſſe.

Cette pêche ſe pratique fréquemment dans les étangs de Cette. Elle eſt deſtructive, à cauſe de la petiteſſe des mailles; qui ramaſſent le frai & toute la menuiſe.

Le Gangui dit *Badail*, ou Gangui *de la Voile*, tient encore plus de la Drague que tous ceux dont nous avons parlé. Outre qu'il eſt fort chargé de plomb, on met à l'entrée de la Manche ou Naſſe une *Armure de fer*; qui conſiſte en un demi-cercle, qui aboutit à une bande de fer plate, un peu tranchante, & ſoutenue par une piece de bois de 4 pouces d'épaiſſeur. Ainſi c'eſt une vraie Drague, qu'on a nommée *Gangui*: comme on appelle *Ganguis* des Huîtres, des Ourſins, du Carambot, &c; des Engins grands deſtructeurs de poiſſon, qui ſont de vraies Dragues, & dont nous nous propoſons de parler dans un autre endroit.

On a encore donné le nom de *Gangui*, à des filets Dormants, lorſqu'on a employé les filets du Gangui pour garnir des Parcs, ou pour former des Tonelles. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous en avons dit plus haut.

Mais il y a de très-petits Ganguis, que quelques-uns ont nommé *Brégins*. Ils ne ſont guere d'uſage que dans les marais ſalés, qui s'étendent depuis Frontignan juſqu'à Aiguemorte. Et ils ne différent des petits Ganguis dont nous avons déja parlé, que parce que le filet eſt encore plus petit; que ſes mailles ſont extrêmement étroites; & qu'il eſt fort chargé de plomb. Ainſi c'eſt encore un diminutif du Gangui; qui eſt remorqué par un petit bateau plat, nommé *Bette* ſur cette côte. L'équipage n'eſt que de 3 hommes. Dans les étangs ſalés, où il y a peu d'eau, ils font en petit la même manœuvre que les Pêcheurs au Gangui font, ſoit à la mer, ſoit dans les étangs où il y a une grande profondeur d'eau.

Ils ont néanmoins dans leur bette un virevau; non-ſeulement pour tirer à bord leur filet, comme nous l'avons expliqué; mais encore pour le traîner quand le vent leur manque. En ce cas, ils allongent de 60 braſſes leurs halins; puis s'étant éloignés du filet, de cette quantité, ils s'amarent ſur leur grapin, & tirent à eux le filet, au moyen du virevaux. Ces petits Ganguis à moulinet, qu'on nomme *Ganguiel* à Narbonne; ſervent à prendre des Anguilles: & ils ſont tolérés pendant le Carême, quoiqu'ils labourent & endommagent beaucoup les fonds qu'ils parcourent. Cette pêche fait d'autant plus de dommage, qu'elle ſe pratique dans des endroits où il y a moins d'eau.

La pêche qu'on nomme *Boliez*, en Catalogne, eſt un très-petit Gangui.

§. 5. *De la pêche au Gangui, dite* du Bœuf; des Bœufs; *ou* aux Bœufs.

Nous avons déja dit que deux petits Pêcheurs s'aſſocioient pour faire enſemble leur pêche, prenant chacun un halin, & traînant de concert leur teſſure, chacun par un bout *B D*, *Fig.* 1, *Pl. XLIV.* Ce peut être cette petite pêche qui ait fait naître l'idée d'une fort grande, qu'on nomme *du Bœuf* ou *aux Bœufs*; probablement parce qu'on a comparé les deux bateaux qui traînent de concert un même filet, à une paire de Bœufs qui ſont attelés à une voiture. Quoi qu'il en ſoit de cette conjecture peu importante, la pêche dont nous nous propoſons de parler, ſe fait avec le filet nommé *Gangui*: qui eſt formé d'une Manche, Naſſe, ou Coup, (car ces termes ſignifient la même choſe), qui a quelquefois 6 à 7 braſſes de longueur, de *A* en *D*, *Fig.* 3; & de deux Bandes de filets ou bras, qui ont chacun 8, 10, 12 braſſes de longueur *B C*. Ainſi la teſſure a en tout une longueur de 28 à 30 braſſes plus ou moins, à la volonté des Pêcheurs; & 8 braſſes de chûte. Les mailles du Coup, ont 5 à 6 lignes d'ouverture. Au reſte, ce filet eſt ſemblable au grand Gangui que nous avons décrit; excepté qu'il eſt fait avec du fil un peu plus fort. La premiere corde qu'on attache aux bras du filet, eſt ordinairement *d'Herbage* ou *Auffe*. Mais pour que la peſanteur des halins ne retarde pas la marche du filet, on ajoute à chaque halin cinq pieces de corde de chanvre, de 60 braſſes chacune, qu'on nomme *Mailles*. Ainſi chaque halin *F G H*, a au moins 300 braſſes de longueur. On met outre cela, des flottes ſur les halins. *Voyez la Pl. XLIV*, *Fig.* 3.

On emploie pour cette pêche deux bateaux, qui ſont quelquefois du port de 8 à 10 tonneaux, & montés chacun par 5 ou 6 hommes.

Chacun des deux bateaux qui font de concert la pêche du Bœuf, prend un des halins; & s'écartant ordinairement l'un de l'autre, de 50 à 60 braſſes, chemin faiſant ils jettent à la mer les halins & le filet: qui, moyennant l'éloignement des bateaux, a à ſon embouchure 4, 5, ou 6 braſſes d'ouverture, comme on le voit, *Fig.* 1, *B D*. Le filet étant tendu, les deux bateaux courent à toutes voiles vent arriere, & tirent le filet avec une rapidité qui équivaut à un fort courant qui

qui s'entonneroit dans le filet. Ce courant porte dans la manche, non seulement tout le poisson qui se trouve sur son chemin ; mais encore ceux qui sont à quelque distance sur les côtés. S'il en échappe au filet, ils sont tellement épouvantés qu'ils abandonnent la côte.

Il résulte de l'exposé que nous venons de faire, que la pêche au Gangui, dite *du Bœuf*, est la plus préjudiciable de toutes celles qu'on fait à la traîne : d'abord, parce que son filet a beaucoup d'étendue ; que les mailles en sont petites ; & qu'il est chargé de beaucoup de plomb, ainsi que de cordages : & en outre, parce que ce filet traîné avec force & vîtesse, drague & bouleverse le fond, arrache les herbes, ne permet à aucun poisson de s'échapper, & endommage beaucoup les bons poissons qui s'entassent dans la manche : enfin une troisieme raison est que cette pêche se fait toute l'année, en tout temps, & à toutes les hauteurs.

Aussi s'apperçoit-on de la rareté du poisson dans les endroits où on pratique cette pêche. Mais comme elle peut se faire avec peu de monde, les Arrêts du Conseil & Déclarations du Roi, qui l'ont interdite, n'ont pu jusqu'à présent empêcher de la pratiquer. Cependant nous croyons que les Prud'hommes de Marseille ne la souffrent point dans leur district.

Il y a des pêches au Gangui, où l'on ne vient point à terre pour relever ; on tire le filet à bord : mais pour lors, il faut de forts Equipages.

§. 6. *De la Pêche dite* Tartane.

On nomme *Tartane* un Bâtiment ponté & léger, très-commun sur la Méditerranée. Il y en a de différentes grandeurs, & qu'on emploie à divers usages, tant à Marseille qu'au Martigues, ainsi qu'aux environs & sur plusieurs côtes de Languedoc, & même d'Espagne & d'Italie. Le Port du Martigues a toujours passé pour un de ceux de la Méditerranée où l'on en fait le mieux la construction. Ce Bâtiment porte presque toujours des voiles latines. Son mât ou arbre est placé vers le milieu, & il porte une grande vergue ou antenne, à laquelle est attachée une voile *A*, dite la *Meistre* ou grande voile. On joint à cette voile, quand il le faut, des foques, qu'on nomme aussi *Coutelats*, ou voiles d'étaies.

On a aussi donné pendant long-temps le nom de *Tartane*, au Filet dont on se servoit dans la principale pêche où l'on emploie cette sorte de Bâtiment. Il est encore d'usage à Livourne, & en quelques autres endroits.

Il y a des Pêcheurs Languedociens qui appellent ce filet *Laüte* : mais les Martegaux disent *Laveü*. Nous croyons qu'il est encore d'usage à *Senigaglia*, de nommer le filet *Tartena* ; & la barque, *Pescareccia* : cette barque est du port de 7 à 8 tonneaux ; & quand elle peut aller à la voile, sept à huit hommes s'y mettent avec deux Mousses. En général même, comme les filets usités dans l'Etat Ecclésiastique ressemblent beaucoup à ceux du Martigues, les Pêcheurs de ces côtes les nomment *Marteguali*.

Les Pêcheurs Provençaux ont changé les proportions du bâtiment & celles du filet, depuis environ vingt ans ; & en conséquence, au lieu de Tartane, ils appellent aujourd'hui le filet *Trabacou* & *Trabauqué*.

Nous expliquerons cela plus en détail dans la suite ; mais nous croyons devoir continuer à décrire ce qui concerne la pêche à la Tartane.

Cette pêche se fait jour & nuit, à quatre milles de terre : plus le vent est fort, plus on y prend de poisson.

Dans les Etangs des côtes de la Méditerranée, on appelle assez fréquemment cette pêche, *Gangui par Tartane*, ou *Gangui par Bateaux*. Plusieurs encore lui donnent le nom de *Grand Gangui*.

Cette pêche revient assez à celle qu'on pratique dans l'Océan, & qu'on y nomme *Dreige*. C'est un grand filet qui s'établit à 20, 30, ou 35 brasses sous l'eau ; & qu'on traîne sur le fond de la mer, pour prendre le poisson qui s'y est réfugié. Fort rarement trouve-t-on à une moindre profondeur, les fonds convenables pour cette pêche, tels que ceux de sable ou de vase. Les Pêcheurs évitent soigneusement les fonds de roches ; ne pouvant y rien prendre, & risquant d'y déchirer leurs filets.

La Tartane differe de la Dreige à plusieurs égards.

Comme ce premier filet porte à son fond une *manche* ou poche assez étendue, le poisson s'y engage ; & il auroit peine à en sortir, tant que le filet est en traîne. C'est pourquoi on s'est contenté d'en faire un filet simple : au lieu que la Dreige, qui n'a point de poche, est un Trémail.

Avec la Tartane, ainsi qu'avec la Dreige, on pêche en dérivant. Mais les Dreigeurs de l'Océan savent profiter adroitement du cours de la marée, pour augmenter la dérive de leur bateau, en mettant des voiles à l'eau, où elles sont enflées par le courant : Au lieu que dans la Méditerranée, où l'on n'a point de marée, on est obligé de précipiter la dérive au moyen du vent & des voiles.

Les Bâtiments qu'on emploie pour cette pêche sur nos côtes, sont du port d'environ 25 tonneaux ; & ils ont 8, 10 ou 12 hommes d'équipage.

Description du Grément, relative au Dessein de la Pl. XLV, Fig. 1.

A, Grande voile. *B*, Tente : elle devroit être triangulaire. *C*, Trinquette de Proue. *D*, Trinquette de Pouppe. *E*, Pau de Proue. *F*, Pau de Pouppe. *G*, Sartis. *H*, Double de Sartis. *I*, Alas. *K*, Encleſtres. *L*, Margue ou Manche. *M*, Ségarié. *N*, Culaignon.

Description du Filet, &c.

Le filet pour la pêche de la Tartane ou du grand Gangui, eſt une chauſſe, manche ou ſac, dont l'ouverture eſt précédée des deux côtés par une Aîle dite *Alas*, qui peut avoir 6 ou 8 braſſes de longueur, & depuis une braſſe & demie juſqu'à ſix braſſes de hauteur perpendiculaire. Ces Alas ſont une eſpece d'entonnoir, à l'avant du ſac. Leurs mailles ont environ huit lignes en quarré. Le ſac ou la manche a 6 braſſes de longueur. Les mailles des deux premieres braſſes ont 7 lignes en quarré : celles des 2 braſſes ſuivantes ſont de 6 lignes : la cinquieme braſſe, qu'on nomme la *Ségarié*, a ſes mailles de cinq lignes en quarré ; enfin, la derniere braſſe appellée *Cul-de-ſac*, *Culaignon*, & *Curagnon*, eſt plus étroite que les autres, & formée de mailles encore plus ſerrées. Comme elles ſont faites avec du fil auſſi gros que des ficelles, leur calibre diminue de moitié quand le filet a été à la mer, parce que ces fils retors ſe gonflent & ſe retirent beaucoup.

Sur pluſieurs côtes, les Pêcheurs appellent *Margue*, la gorge ou l'ouverture de la chauſſe. A Narbonne, cette partie eſt faite de mailles dites *Deux-doigts*. Celles qui ſuivent ſont de *Pouſal* : on appelle *Ségarié* ou *Seguérié*, celles du corps ; elles ont un quart de pouce d'ouverture.

Le filet qui forme cette chauſſe n'eſt pas travaillé en rond, comme le ſont les Verveux. Les cinq premieres braſſes, ſont faites de deux pieces de filets, dont les mailles diminuent ſelon les proportions que nous venons d'indiquer. Chacune de ces pieces a 80 mailles de largeur : & comme ces mailles ſont plus petites à un bout qu'à l'autre, les pieces ſont de largeurs inégales en ces endroits. Une de ces pieces fait la droite de la manche, & l'autre la gauche ; elles ſont réunies en deſſus & en deſſous par deux bandes de mailles, faites d'un fil très-fort ; les Pêcheurs les nomment *Guirons* ou *Gueyrons* : & ce ſont comme deux fort galons, qui s'étendent depuis la bouche de la chauſſe juſqu'à la *Séguérié* ſeulement, & ſouvent juſqu'à la moitié ou les deux tiers de la Margue.

Ces deux bandes ſont tendues, & ſoutiennent tout le poids de la chauſſe, parce que les pieces du filet qui ſont attachées deſſus, ſont pliſſées ou froncées. Ces pieces ſont donc lâches, & ne ſouffrent point de la tenſion. Cependant le Gueyron du deſſous de la chauſſe, qui doit ſupporter la plus grande partie de l'effort de la traîne, eſt fait avec de fortes ficelles ; & ſes mailles n'ont que trois pouces d'ouverture. Le cul de la chauſſe porte à ſes côtés deux anneaux de corde, qui ſervent à retirer la manche dans le bâtiment. Les Matelots les nomment ſouvent des *Couets* : les Martegaux les appellent *Couillons*.

L'entrée ou embouchure de la Chauſſe eſt environnée d'une corde qui s'étend tout autour. La partie qui borde le bas, eſt garnie de plomb quand on le juge néceſſaire ; celle du haut l'eſt de flottes de liége, ou *Nattes* comme on dit en Provence ; afin que cette embouchure baille & ſe tienne ouverte. Mais les Pêcheurs varient la quantité du plomb ſelon la nature du fond où ils ſe propoſent de pêcher. Si c'eſt un fond de ſable, qui eſt ordinairement fort dur & uni, & ſur lequel les poiſſons plats s'appliquent pour ſe repoſer ; on met aſſez de plomb pour les obliger de quitter le fond & de nager. Il y a tels fonds pour leſquels on met 30 livres de plomb, diſtribuées de trois en trois pans par morceaux, dont chacun peſe neuf onces. Mais quand on doit paſſer ſur des fonds de vaſe molle, non-ſeulement les Pêcheurs ne mettent que très-peu de plomb à la gorge de leur filet, mais ils mettent en avant ce qu'ils nomment *des Paillets* ; ce ſont de petits fagots de cordage de neuf pouces de longueur, qui remuent le fond ſans charger le filet. Mais aux endroits où la chauſſe ſe joint aux aîles, & par en bas, on attache deux morceaux de plomb avec des cordes ; ce qui ſuffit pour que la chauſſe ſe porte ſur le fond. Ils tiennent lieu de ce qu'on appelle *Baude* dans la Méditerranée, & *Cabliere* dans l'Océan.

Il y a des côtes où le filet de la Tartane n'eſt aucunement garni de plomb : on y attache, de braſſe en braſſe, des pierres qui peſent huit à dix livres. Le haut du filet eſt garni de quarante à cinquante livres de liége. Ainſi le filet nage entre deux eaux ; ou au-moins il porte peu ſur le fond : ce qui eſt très-avantageux pour la conſervation du poiſſon. Les Pêcheurs ont intérêt de ne pas épargner le liége ; parce que la Tartane allant à voile déployée, il faut aſſez de liége pour que le filet ne s'affaiſſe pas. On met, dans cette intention, au-deſſus de la manche un paquet de liége qui peſe environ quinze livres : & les aîles ſont ſoutenues par huit ou dix nattes, dont le poids eſt de huit à neuf livres.

Ces liéges ne ſont pas aſſez conſidérables pour faire flotter le filet de la manche ſur l'eau ; mais ils tiennent la manche ouverte.

A l'égard des aîles qui précédent la chauſſe & qui forment l'entonnoir de ce filet, où l'on ne met pas de plomb ; les cordes ou

ralingues qui les bordent par en haut, ſont garnies de liége ; & celles d'en bas le ſont de plomb.

Le filet tient au bâtiment par de longues cordes, qu'on fait quelquefois de chanvre ; mais, preſque toujours en Provence avec une eſpece de jonc qu'on appelle *Auffe* ou *Sparte*. Ces cordages, qui ne valent pas ceux de chanvre, ſont à beaucoup meilleur marché. Voyez ce que nous avons dit de l'Auffe dans la premiere Section, Ch. I, Art. III, *page* 16.

Ces manœuvres ou cableaux qui joignent le filet à la Tartane, ſe nomment *Libans* ou *Sartis* ; ce ſont d'ordinaire des cordages de 4 à 5 pouces de circonférence : on peut les appeller *Ecoutes du filet* ; parce qu'elles font à-peu-près le même effet que les Écoutes des voiles. Chaque piece de cordage eſt de 23 braſſes ; & on en met 12, au bout les unes des autres, pour former chaque liban ; ce qui fait 276 braſſes. Les 225 ou 26 braſſes de l'extrémité des Aîles ont des Ecoutes, Libans, ou Sartis, doubles ; & l'endroit où ils commencent, eſt garni de pierres que nous avons dit être appellées *Baudes* en Provence. Celle qui eſt ſur la corde qui répond à la proue, peſe 35 livres ; & celle de la corde qui répond à la pouppe, en peſe 25. La raiſon de cette différence, eſt que les pierres ſont deſtinées à amortir les ſecouſſes que le filet pourroit recevoir du bâtiment ; & que les ſecouſſes de la proue étant plus fortes que celle de la pouppe, la baude qui y répond doit être plus peſante.

Ces pierres ſont encore que la tire du filet eſt plus rapprochée de la ligne du fond, ſans toutefois le draguer. C'eſt auſſi pour cette raiſon que depuis les baudes juſqu'au filet, on met de vieilles cordes ; afin qu'étant plus ſouples, elles affleurent mieux le fond. Il ne faut cependant pas croire que les baudes y faſſent une grande impreſſion : car comme elles reçoivent les premiers effets des ſecouſſes du bâtiment ; elles ſont ſouvent à une ou deux braſſes au-deſſus du fond, ſe levant ou s'abaiſſant continuellement, ſuivant que le vent mollit ou qu'il devient plus fort, ou ſuivant les élans du bâtiment.

Quelques Pêcheurs mettent de 20 en 20 braſſes, dans toute la longueur des écoutes du filet ou des libans, des morceaux de liége attachés à des lignes fines aſſez longues : ils les appellent des *Signaux*, parce qu'ils prétendent que ces petites Bouées qui flottent ſur l'eau indiquent la poſition des Libans, ou, ce qui revient au même, celle des deux Aîles du filet ; obſervation utile pour conduire la manœuvre, de façon que les aîles ſe tenant écartées l'une de l'autre, la Chauſſe ſoit ſuffiſamment ouverte. Chaque aîle tient au liban par un morceau de bois, long de trois pieds, nommé le *Clava*, qui la termine en travers, & ſur lequel on amare les libans.

Quoiqu'à cette Pêche la Tartane dérive en travers, & qu'un des cordages que les Pêcheurs Provençaux nomment *Libans* ſoit attaché à l'avant & l'autre à l'arriere du bâtiment, l'entonnoir formé par les aîles du filet pourroit n'être pas aſſez ouvert. C'eſt pour cette raiſon que les Patrons placent à l'avant & à l'arriere, à pouppe & à proue, deux Vergues ou *Matreaux*, que les Pêcheurs nomment *Paux*, *Bout-hors* ou *Aîles*, & qui ont de 38 à 42 pieds de longueur ; aujourd'hui même, au moins 45 pieds. C'eſt à l'extrémité de ces Paux ou *Bout-dehors* qu'on amare les Libans ; & la tartane, préſentant le travers au vent, traîne le filet à force de voiles, ſe halant cependant toujours un peu vers l'avant. Tout vent convient pour cette pêche, puiſqu'il eſt preſque toujours indifférent de quel côté on faſſe route. Mais on craint le calme, qui l'interrompt entiérement ; & la tourmente, qui déchire le filet. En général, beaucoup de vent eſt avantageux pour la Tartane.

Le bâtiment étant établi, par exemple, bas-bord au vent, & fillant en dérive, le filet parcourt le fond, & la manche ſe charge de tout ce qu'elle rencontre, poiſſon, coquillage, pierres, goueſmon, limon, &c. Nous avons dit qu'on évite les fonds de roche, parce qu'ils déchireroient le filet.

On conçoit que le poiſſon qui eſt engagé dans l'entonnoir que forment les aîles, ſe trouve forcé d'entrer dans la manche ou bourſe, & d'y reſter pendant 15 ou 20 heures que dure cette pêche ; plus ou moins, ſuivant que le temps eſt favorable, & ſelon d'autres circonſtances : car il y a des côtes où on releve ordinairement le filet toutes les 9 à 10 heures ; & on nous a dit que c'eſt toutes les 3 ou 4 heures à Senigaglia.

Pour mettre la Tartane en pêche, on amene la vergue ou antenne ſur le bâtiment, de maniere que l'extrémité de la *Penne* ſe trouve entre deux bittes de l'arriere, & que le bout du *Quart* ſoit entre les bittes de l'avant. Après quoi on hiſſe une petite voile à la pouppe, pour faire dériver le bâtiment, pendant le temps qu'on jette le filet à la mer, ayant levé la barre du gouvernail. Enſuite on attache la Sarty aux Paux que l'on pouſſe dehors ; & on fait de la voile ſuivant le vent. On commence par la *Grande Voile*, enſuite la *Tente* ; après on pare des voiles de Foque, dites auſſi les *Trinquets* ou *Trinquettes*, à l'avant & à l'arriere ; les Ecoutes ſont bordées dans le bâtiment ; quand le vent eſt mol, on ajoute trois autres petites Voiles ; deux, dites les *Mouvaillons*, ſous chacun des Paux ; & une troiſieme, dite le *Moyreau*, placée comme la grande Voile, attachée d'un bout au Bataleau, & de l'autre au Quart de l'Antenne. Ces voiles reviennent

encore aux Foques de l'Océan.

La Tartane se trouve ainsi toute couverte de voiles; & elle présente par le côté une voilure énorme en largeur, mais fort basse.

Lorsque le vent varie, le Patron gouverne en halant ou en largant les libans de l'avant & de l'arriere.

Nous ne devons pas oublier de parler d'un moyen que les Patrons emploient pour gouverner leur filet, sur-tout dans l'obscurité; car on fait cette pêche le jour & la nuit.

Pour connoître si le filet est bien établi, le Patron emploie la Sonde : il jette par le milieu du travers de la Tartane, une ligne de 10 à 12 brasses de longueur, à l'extrémité de laquelle est un plomb pesant 30 livres; & par la direction que prend cette ligne, le Patron juge de l'établissement du filet. Car quand la Tartane dérive bien, la ligne se tient droite vis-à-vis le corps du bateau. Si la Tartane se porte trop d'un côté ou d'un autre, la ligne l'indique par sa situation : & dans le cas où la Tartane se trouveroit arrêtée, la ligne viendroit à pic se coller contre le bateau.

J'ai dit qu'on amaroit les libans à l'extrémité des Bout-dehors, que les Pêcheurs nomment *Paux*. Ils font cette amarre au moyen d'un œillet qui est formé au bout des Paux, dans lequel ils font passer les libans ployés en deux; puis introduisent dans l'anse que forme cette duplicature, une cheville qu'ils nomment *Pacolet*. L'extrémité des libans ainsi arrêtée, rentre dans le bâtiment.

Il suit de ce que nous venons de dire, que la Tartane porte sa voilure renversée, c'est-à-dire, la vergue en bas, prolongée de l'avant à l'arriere; l'écoute de la grande voile au haut du mât & passée aux itagues. Les deux autres voiles qu'elle porte sont presqu'aussi grandes que la premiere : les deux de l'avant sont saisies aux deux Bout-dehors, les deux pennes sont attachés au haut du mât, & les deux écoutes amarées aux bittes de l'avant & de l'arriere. On ôte la barre du gouvernail pour que le bâtiment aille au gré de la mer. La maniere d'orienter les voiles fait gagner de l'avant ou de l'arriere, quand on veut s'approcher ou s'éloigner de la côte en dérivant pendant la pêche.

Les filets étant en mer, au lieu de la grande voile qu'ont ordinairement les Tartanes, plusieurs Pêcheurs mettent une autre voile au milieu du bâtiment, & une à chaque bout : toutes les trois amarées au mât : le gouvernail est inutile, & le bâtiment dérive par le travers. Outre les voiles dont nous venons de parler, on en ajoute quelquefois une sur le pau de la proue, quand le vent est peu considérable.

Quand le Patron veut finir sa pêche & lever son filet, il tire à lui une petite ligne qui répond à la tête de la cheville nommée *Pacolet*; & tout d'un coup, les deux libans, au lieu de répondre aux extrémités des Bout-dehors ou Paux, sont dans le corps du bâtiment. Cette manœuvre étant faite, on amene toutes les voiles; on retire les Paux en dedans, on remet la barre du gouvernail, & on appareille pour faire route.

Après avoir ramené, comme nous l'avons dit, les libans dans la Tartane, on porte à la pouppe le liban qui étoit à proue, pour fermer d'autant mieux la manche. Les Mousses rouent les cordages à mesure que les Matelots qui halent dessus les tirent à bord. On hale de même les ailes du filet.

Comme il importe pour cette Pêche, ainsi que pour toutes les autres qui se font avec des filets traînants, de tirer également des deux côtés, quand on releve, de maniere que la poche reste toujours dans le milieu; il y a un signal de 10 en 10 brasses sur chaque liban, pour servir d'indication, le jour comme la nuit : c'est un petit morceau de liban, de même grosseur que le sarty, passé entre les cordons, & appellé *Arnaud*. Le premier de l'équipage, du côté de l'avant ou de l'arriere, qui en tirant la sarty, attrape une de ces marques, crie *Arnaud premier*; après quoi on tire plus lentement de son côté, jusqu'à ce que de l'autre côté on répete le même cri. Si le Patron s'apperçoit qu'on fasse plus de force d'un côté que de l'autre, il passe avec les moins forts. A chaque marque on crie de même *Arnaud second, troisieme, &c.*

Sitôt qu'on apperçoit la chausse, on l'embrasse avec un cordage qui en ferme l'entrée; & au moyen d'un ou plusieurs palans, frappés par le travers du mât, on parvient à hisser à bord la chausse, qui est presque toujours très-pesante. Enfin on passe des manœuvres dans les œillets que nous avons dit être vers le fond du culaignon, & on tire cette partie à proue.

On ouvre ensuite la chausse, & on la vuide. Ce n'est point le culaignon ou extrémité de la chausse, que l'on ouvre, mais le dessus de la séguérié, qui a une ouverture d'environ 6 pans, que l'on tient fermée pendant que le filet est à l'eau, au moyen d'une ficelle, dite *levadisse*, parcequ'on l'ôte & la remet à volonté.

Quelquefois on ne trouve dans la chausse que de la vase, des pierres, des coquillages, du goüesmon, &c.(*) Mais quand les Pêcheurs ont traîné dans un bon endroit, ils rapportent plusieurs quintaux de poissons de toute espece.

La saison de l'hiver est la plus favorable pour cette Pêche; parce qu'on trouve les poissons retirés dans les grands fonds; & le vent du Nord-Oueſt, qui souffle souvent alors, est avantageux, pourvû qu'il ne soit pas trop violent. On y prend quelquefois des Lamies & des Marsouins.

Comme cette Pêche doit se faire à 40 ou 50 milles au large sur nos côtes, depuis 25

(*) *Nota.* S'il s'y rencontre des huîtres, elles gâtent le filet.

jusqu'à

jusqu'à 60 brasses d'eau, on la tolere durant toute l'année : au lieu que les pêches de même genre qui se font près des côtes, sont interdites dans le temps du frai.

On ne pêche point avec la Tartane, à La Ciotat, parce que le fond de la mer y est rempli de roches. Les Pêcheurs du Martigues, qui sont particuliérement en possession de cette Pêche, vont la faire en Languedoc, à Livourne & à Cadix.

Le poisson étant à bord, les Pêcheurs le lavent pour en ôter la vase, & ils le mettent dans des paniers, en séparant les différentes especes.

Si ce poisson n'a pas demeuré assez de temps sur le bord pour perdre sa fraîcheur, il est encore très-sain, quelquefois même vivant, quand on l'expose en vente. Les Solles, les Merlans, & beaucoup d'autres poissons encore plus délicats, sont de ce nombre, quelque chaud qu'il fasse : sur-tout quand on pêche par les vents du Levant, du Midi ou de l'Oüest ; & lorsqu'on vient *tirer le bau*, c'est à-dire, lever les filets, près du port. Quoique les filets de la Tartane, ainsi que les autres filets traînants, ramassent beaucoup d'autres choses que du poisson, cependant le grand volume de la manche fait que durant toute la pêche le poisson n'est presque jamais engagé dans les saletés, qui se précipitent au fond ; il nage assez librement dans un volume d'eau presqu'aussi étendu que le filet même, jusqu'au moment où on le force de quitter l'eau.

Ceux qui font cette pêche, sont ordinairement à la part ; & tous les Dimanches, ils comptent du produit de leur travail. Le Patron fait plus ou moins de parts, suivant le nombre d'hommes d'équipage qu'il peut avoir. Les propriétaires du bâtiment ont 7 parts ; sur lesquelles ils donnent une demi-part au patron, qui en outre a une part avec l'équipage : de sorte que s'il y a quatorze hommes à la part, le patron compris, deux novices à demi-part chacun, & deux mousses à un quart chacun, faisant en tout quinze parts & demie, le profit de la semaine se divise en vingt-deux parts & demie ; dont six & demie au bâtiment, une part & demie au patron, & le reste au surplus de l'équipage. Telle est la regle générale qu'observent tous nos Pêcheurs de Tartane sur les côtes de Provence, sur celles du Languedoc, & en Italie. Mais à Cadix, le corps du bâtiment a une part & demie de plus.

On fait cette même pêche à Barcelone avec de légeres différences. Le poisson y est divisé en dix-sept parts, dont sept pour le Maître de la Tartane, des filets, du grément, &c. une pour chaque marinier, une demie pour le garçon de bord, & une pour la femme qui vend le poisson.

Il y a des gens qu'on nomme ordinairement *Chasses-marée*, qui font le commerce d'acheter le poisson, & de le porter dans les lieux circonvoisins, où ils savent en trouver le débit. Le poisson du Martigues, qui est le plus estimé de la côte de la Méditerranée, à cause qu'il se prend d'ordinaire sur les embouchures du Rhône, est distribué dans toute la Provence, dans une partie du Languedoc, dans le Comtat Venaissin, le Dauphiné : on en porte même jusqu'à Lyon dans les grands froids. Le poisson de Cette se vend dans tout le Languedoc.

En *Corse*, où l'on pêche avec des gondoles, & un filet semblable à celui de la Tartane, les Pêcheurs, après avoir frit la plupart de leur poisson dans l'huile, le mettent dans des barils avec du vinaigre, pour le transporter à Gênes, à Rome & à Naples.

Ayant fait passer le Mémoire ci-dessus au Martigues, pour profiter des remarques de M. de la Croix, ce Commissaire aux Classes de la Marine, m'a averti que cette pêche avoit souffert plusieurs changements depuis une vingtaine d'années, qui est la date du temps où je l'avois vu pratiquer. Les notes suivantes qui sont de M. de la Croix, feront appercevoir quels sont ces changements.

Les Pêcheurs du Martigues voulant que leurs bâtimens puissent leur servir pour le commerce, quand la Pêche n'est pas abondante, & aussi se mettre en état d'employer pour leur pêche des Tartanes qui ne seroient plus en état de servir pour le commerce ; ils sont présentement dans l'usage de faire leur pêche avec des Tartanes de 40 à 45 tonneaux, excepté à Livourne, où l'on a voulu conserver l'ancienne Tartane. Le filet, proportionnellement plus grand presque partout ailleurs, ne se nomme plus Tartane, mais *Trabacou* ou *Trabauqué*. Sa différence principale d'avec le filet qu'on nommoit Tartane, consiste dans son étendue & sa capacité. Les Equipages sont de 12 à 15 hommes.

Les Alas du Trabauqué ont 36 pans de long ; & ne sont pas attachés immédiatement sur les libans qui les portent, mais suspendus (ainsi qu'une partie de l'encleſtre jusqu'aux guirons), avec des ficelles, dites *Compas*, parce qu'elles en ont la forme, étant doublées & distribuées sur les libans, à la distance d'un pan l'une de l'autre.

La maille des Alas est de 18 lignes en quarré. Ils ont 80 mailles de largeur à la tête, & 160 proche de la partie qu'on nomme *Encleſtre*, à laquelle les Alas sont attachés. L'Encleſtre a 280 mailles de largeur à l'extrémité où elle se joint aux Alas. Sa maille est d'un pouce en quarré : & sa longueur, de 26 pans ; y compris les 8 pans qui se trouvent en avant des Guirons vers les Alas. La largeur de l'Encleſtre vers la Margue est de 200 mailles.

La Margue, à l'extrémité qui joint l'Encleſtre, a 200 mailles de largeur, de 7 à 8 li-

gnes d'ouverture en quarré. Sa longueur eſt de 30 pans juſqu'à la ſéguérié, avec laquelle elle ſe joint; n'ayant à ce bout que 130 mailles de largeur.

La Séguérié, à l'extrémité qui joint la margue, a 225 mailles de largeur. Sa maille eſt de 4 à 5 lignes en quarré; & ſa longueur de 9 pans juſqu'au culaignon: auquel elle ſe joint par une largeur de 250 mailles.

Le Culaignon, à l'extrémité qui joint la ſéguérié, a 250 mailles de largeur; & il finit en ſac, par le même nombre de mailles d'un pouce en quarré: ſa longueur eſt de ſix pans.

Les *Guirons* ſont deux pieces de filet, qu'on place deſſus & deſſous, pour joindre les côtés de l'encleſtre & de la margue, & par là former l'ouverture du ſac qui eſt terminé par le culaignon.

Le guiron du deſſus, dit *Guiron du Subre*, ou du Liége, commence par 25 mailles, qui forment la largeur du côté du culaignon; & il finit par 50 mailles du côté de l'encleſtre. La maille eſt de 4 à 5 lignes en quarré. La longueur de ce guiron eſt de 38 à 40 pans.

Le guiron de deſſous ou du Plomb, commence par 9 mailles de largeur du côté du culaignon, & finit par 17 mailles du côté de l'encleſtre. Sa maille eſt de 4 à 5 pouces en quarré, & ſa longueur, de 35 pans: d'où il ſuit que le guiron du haut avance ſur celui du bas, de 5 à 6 pans.

En général, le Trabacou ou Trabauqué a 44 pans de longueur, de chaque côté des alas, depuis le clava juſqu'à ſa gorge; 60 à 63 pans de longueur, depuis la partie ſupérieure du guiron portant le liége, juſqu'à l'extrémité du culaignon; & 5 à 6 pans de moins ſur la partie inférieure de la gorge.

La plombée & la flottée du Trabacou eſt, comme à la Tartane, de 25 à 30 livres de plomb & autant de liége: le plomb en bagues d'une livre, diſtribuées de 4 en 4 pans ſur les Alas, & 10 livres à l'embouchure de la chauſſe. Le Liége eſt diſtribué par morceaux d'environ demi-livre, de 2 pans en 2 pans ſur les Alas, & le reſte à la bouche du ſac. Il n'y a ni plomb ni liége ſur les baudeaux du deſſus & du deſſous de la poche, qui ſe trouvent à l'extrémité des guirons, & qui vont juſqu'au culaignon.

Les Pêcheurs mettent ordinairement pour cette pêche, 13 libans de 20 à 22 braſſes de chaque côté; ce qui fait près de 300 braſſes: & de plus, 4 libans doubles, qui viennent prendre le *Clava*, ou morceau de bois auquel le filet eſt attaché.

Les baudes pour affaiſſer le filet, ſe placent 25 braſſes en avant des libans doubles, ſur le ſarty.

CHAPITRE SEPTIEME.

Des Pêches qui ſe font à la Traîne avec des Filets à Manche; & qu'on peut comprendre ſous le terme générique de Drague.

QUOIQUE nous ayons parlé dans le Chapitre III. de cette ſeconde Section, des Pêches qu'on fait avec des filets en Chauſſe, qu'on nomme *Manches*, *Guidaux*, *Verveux*, *&c.* tendus ſédentaires dans les courans; nous nous trouvons obligés de revenir à parler de ces ſortes de filets, conſidérés comme n'étant point établis ſédentaires: tous ceux dont il va être queſtion, traînent ſur les fonds. Cette façon de pêcher eſt d'autant mieux placée ici, qu'elle reſſemble beaucoup aux Aiſſaugues, Bouliers, Ganguis, &c. dont nous venons de parler: puiſque ſi l'on retranche les aîles de ces filets, & qu'on traîne au fond de la mer les poches ou manches qui ſont au milieu de ces mêmes filets, on aura les Dragues dont nous nous propoſons de traiter préſentement.

La différence eſſentielle qu'on pourra remarquer entre les Pêches dont nous allons parler, & celles qui ont été détaillées dans les articles précédents, conſiſte donc en ce que les filets dont nous nous ſommes occupés ont des Aîles plus ou moins longues, qui précedent la chauſſe; au lieu qu'aux Pêches que nous

comprenons ſous le nom de *Dragues*, il n'y a point d'Aîles, & les halins ſont immédiatement attachés à la chauſſe.

Quoique l'idée générale que nous venons de préſenter ſoit exacte, on varie néanmoins de différentes manieres l'ajuſtement de ce filet; ce qui a fait donner des noms particuliers aux Pêches qu'on pratique avec la Drague. A quoi il faut ajouter la variété des noms qui viennent du jargon des Pêcheurs, qui eſt différent dans chaque Port.

Ces noms ſont: *Drague*, *Chauſſe*, *Cauche*, *Chalut*, *Sac de Drague*, *Bache traînante*, *Couvreaux*, *Carte*, *Corret*, *Dranguelle* ou *Drangelle*. On ſe ſert encore d'autres termes dont nous éviterons de faire uſage, parce qu'ils conviennent à des Pêches très-différentes; tels que *Traverſiers*, *Picots-à-poche*, *Grande Sauterelle* ou *Grenadiere à la mer*, *Draige*, *&c.* Comme toutes ces différentes dénominations dépendent du caprice des Pêcheurs, & qu'elles n'ont aucun fondement, nous ne nous en occuperons pas. Il nous paroît plus important de bien faire connoître la méchanique des Pêches, que de nous engager dans des diſcuſſions de nomenclature qui ſeroient ennuyeuſes, & cauſeroient de l'obſcurité ſans rien apprendre d'intéreſſant.

En général les différences qu'on peut remarquer dans les diverſes façons de pêcher à la Drague, conſiſtent dans l'étendue & la forme des manches; ainſi que dans celle des embouchures, & dans les moyens qu'on emploie pour les tenir ouvertes, de ſorte qu'elles ſoient propres à gratter ou draguer plus ou moins le fond. Les unes ſont traînées à pied & à bras; d'autres le ſont par un ou deux bateaux. C'eſt ce que nous allons expoſer dans les paragraphes ſuivants.

§. 1. *De la Pêche avec la Chauſſe, halée de Terre ſur les greves.*

Cette Chauſſe eſt aſſez ſemblable à celle du Gangui, mais beaucoup plus petite; étant proportionnée à la quantité d'hommes qui la peuvent traîner. Le bas de l'embouchure *A B*, *Pl. XLV. Fig.* 2, eſt garni d'un cordage aſſez gros, chargé de bagues de plomb pour le faire caler ſur le fond. La tête eſt amarée ſur un matreau *C D*, de bois léger, tel que du Sapin; qu'on ſubſtitue aux flottes de Liége, pour tenir l'embouchure du filet ouverte. On met ordinairement une cabliere aux deux extrémités de la corde plombée *A B*: puis on attache aux bouts *C D* du matreau, deux funins, qui vont ſe réunir au point *E*. Aux extrémités *A B* de la corde plombée, on frappe encore deux bouts de funin *A F*, *B H*, qui vont s'attacher aux funins *C E*, *D E*, aux points *F H*. Il part du point *E* un petit cablot, qui ſert à traîner la manche.

Les Pêcheurs, pour faire leur métier, embarquent dans un batelet leur Chauſſe & leurs cordes; & ils ſe portent au large, à une diſtance proportionée à la longueur de leur cablot. Quand ils y ont calé la Chauſſe, ils reviennent à terre, ſe débarquent ſur la greve, halent ſur le cablot; & tirent la Chauſſe ſuivant une direction à peu-près parallele à la laiſſe de la mer: *Fig.* 1. *Pl. XLVI.* Peu à peu la chauſſe gagne le rivage: & quand elle y eſt arrivée, ils la tirent entiérement à terre; ils dénouent la ligne qui tient fermée l'extrémité de la Chauſſe; & en retirent le poiſſon, ainſi que les immondices qui s'y ſont accumulées.

On ne prend preſque à cette pêche que des poiſſons plats, que le frottement de la Chauſſe a fait ſaillir de dedans le ſable & la vaſe.

Suivant la prononciation Normande, on dit *Cauche* au lieu de *Chauſſe*.

§. 2. *La même Pêche, à la Voile.*

A l'Iſle de Rhé, on fait à la voile une pêche à-peu-près pareille. La chauſſe a environ 4 braſſes d'ouverture, ſur 6 de profondeur. Les

Pêcheurs chargent les angles du bas de leur filet avec des cablieres qui pesent 20 à 25 livres. Les plaques de plomb qui sont sur la traverse de grosse corde, pesent environ 50 livres : & pour tenir l'embouchure du sac ouverte ; au lieu de mettre sur le haut du filet le matreau ou *Espar C D*, *Fig.* 2. *Pl. XLV*, ils en mettent un, long de 5 à 6 brasses, amaré sur les funins en *I* & en *K*, comme l'indique la ligne ponctuée de la même figure 2. Cet Espar est à quelques pieds de l'ouverture du sac, lequel il tient ouvert. Au milieu de l'Espar, pour le rendre encore plus flottant, on frappe deux grosses pieces de liége, qui pesent chacune 5 à 6 livres.

Il y a de ces chausses qui sont les unes plus, les autres moins, chargées de lest ; & qui ont aussi plus ou moins de flottes ; enfin dont les mailles sont plus ou moins grandes, suivant l'idée des Pêcheurs. On en verra dans la suite quelques exemples.

§. 3. De la Pêche dite Chalut, *telle qu'elle se pratique dans l'Amirauté de Marennes, en plusieurs endroits de la Bretagne, &c.*

QUOIQUE toutes ces pêches s'exécutent à-peu-près de la même maniere, & qu'elles consistent à traîner une manche assez semblable à celle du Gangui ; il y a néanmoins des variétés, tant dans la grandeur & la forme de la chausse, que dans l'ajustement qu'on met à l'embouchure pour la tenir ouverte.

La Drague, *Pl. XLVI. Fig.* 2. que les Pêcheurs Saintongeois, Poitevins, & Bretons, nomment *Chalut*, est de forme quarrée longue ; ayant ordinairement huit brasses d'ouverture, qui se réduit au fond à 5 ou 6 brasses de largeur. Les mailles sont de différentes ouvertures ; mais elles se rétrécissent toujours, à mesure qu'elles sont plus près du fond. L'ouverture du sac est chargée par en bas d'un cordage de deux pouces de grosseur, *A K A* ; & de plus d'une livre de plomb par brasse. Le haut de ce sac est garni d'une ligne *A L A*, d'un quart de pouce de grosseur ; qui porte des flottes en assez grand nombre pour tenir le sac ouvert. On attache quelquefois la ligne chargée de plomb *A K A*, sur une perche pliante, dont la corde peut avoir 20 ou 25 pieds de longueur : ce qui établit à cette quantité, la largeur de l'embouchure de la Drague : consultez la figure 3.

La corde plombée & la ligne chargée de flottes sont amarées en *A A* à deux petits échalons ou genouillets de bois ; & on attache tant aux échalons qu'au cordage, une pierre ou cabliere pour appuyer la corde plombée sur le fond.

C'est encore sur les échalons qu'on frappe de chaque côté un funin ou petite haussiere *B B*, de 2 pouces & demi ou 3 pouces de grosseur, & long de 100 à 120 brasses : & pour mieux entretenir ouverte l'embouchure du filet, quelques Pêcheurs ajoutent une perche *C C* ; au milieu de laquelle, pour la faire mieux flotter, ils amarent quelques pieces de liége, *D*. Sur cela les sentiments sont partagés. Car il y en a qui prétendent que le filet ne doit point draguer le fond, mais seulement le battre pour faire saillir le poisson ; d'autres sont d'un avis contraire.

Quoique le mieux soit de ne caler le Chalut qu'à 8 ou 10 brasses de profondeur, néanmoins les Pêcheurs chalutiers font quelquefois leur métier sur 30 ou 40 brasses. En ce cas, il leur est important que les halins soient fort longs, pour peu que l'embouchement de la chausse ne s'éleve pas.

Quand le bateau *E* est rendu sur le lieu de la pêche, on met en panne pour jetter le filet à l'eau. Aussi-tôt qu'il y est, on fait courir de l'avant, & en larguant les bras du filet, dont les bouts sont frappés à stribord au vent, à environ une brasse de l'étrave & de l'étambot, ainsi que le représentent les lettres *F G*. Comme le bateau va en dérivant le côté en travers, on prend presque toujours un peu de voile pour presser la marche ; à moins que le vent ne soit très-fort : car en ce cas on le laisse dériver à sec. De sorte qu'il faut proportionner la voilure à la force du vent, pour que la marche de la chausse surpasse celle du courant. C'est pourquoi on ne peut pas faire cette pêche par le calme ; mais les vents médiocres sont les plus favorables. On la fait également de jour & de nuit.

Comme les poissons se retirent dans les grands fonds durant l'hiver, les Pêcheurs sont obligés de se porter au large pour les y aller chercher. En été, ils rangent la côte.

Pour relever la Drague, on amene les voiles ; on hale à bras les haussieres : & on tire le filet à stribord, pour le vuider du poisson & des immondices qui s'y sont amassées.

Si les Pêcheurs veulent continuer un nouveau *Land*, c'est-à-dire, faire un second trait, ils rejettent sur le champ la chausse à la mer, & continuent la manœuvre que nous venons d'exposer. Quand la pêche se fait en hiver, un seul trait dure quelquefois quatre heures ; d'autres fois huit ; parce que la pêche se fait au large & dans de grands fonds : mais l'été, quand on s'établit près de la côte, un trait ne dure qu'une ou deux heures ; d'autant qu'alors la manche est bientôt remplie d'immondices & de bourbe, dont il faut la vuider. Pour éviter cet inconvénient, les Pêcheurs passent de petites ficelles, de deux en deux brasses, afin de resserrer l'ouverture de la manche ; ce qu'ils nomment *brider* la Drague. Alors son ouverture est réduite à un pied & demi ou deux pieds.

Quelques Pêcheurs mettent aux deux bouts du bateau, des bout-dehors, *H I* ; qui en augmenten

augmentent la longueur: & c'eſt à l'extrémité de ces bout-dehors qu'ils attachent les halins, dans la vue de tenir l'embouchure du filet plus ouverte. En ce cas, on peut ſe diſpenſer de mettre la perche courbe *A C B*, *Fig.* 3, ainſi que la perche droite *C C*, *Fig.* 2.

Après l'expoſé que nous venons de faire de cette pêche, on conçoit qu'on n'y prend preſque que des poiſſons plats. En été ce ſont des Solles, & des Raies en hiver: outre ces mêmes poiſſons, on prend des Turbots, des Barbues, des Gournaux, des Grondins, des Vives, &c.

Pour traîner la manche *Fig.* 3, on amare deux manœuvres aux bouts de la perche droite *A B*; & une troiſieme en *C*, au milieu de la perche courbe *A C B*; toutes trois ſe réuniſſent en *D*: où l'on attache le halin *E*, qui répond au bateau.

§. 4. *Chalut du Poitou, traîné ſur les vaſes.*

En Poitou, on pêche avec des Chaluts dont le ſac a 5 braſſes de large à ſon embouchure, ſix braſſes de long, & au fond une braſſe & demie; ſe terminant par une pointe fort obtuſe. A cet endroit, le rêts eſt lacé, & ſe ferme comme une bourſe: on l'ouvre pour retirer le poiſſon. Ces Pêcheurs ne ſe ſervent point de perches; le haut du filet eſt garni de flottes de liége; & ſur la corde du bas ſont amarées de chaque côté quatre vieilles ſavattes, l'ouverture en en-haut; dans chacune deſquelles on fourre une pierre. Il y a outre cela au bout de la chauſſe deux cablieres pour la faire caller. Par cet ajuſtement, le filet ne peut entrer dans la vaſe: il coule deſſus.

Les halins ſont amarés aux deux bouts du bateau, à l'avant & à l'arriere, à deux bout-dehors, de 22 pieds de long; dont 6 pieds au moins ſont dans le bateau; enſorte que les bout-dehors ſont une ſaillie d'environ 16 pieds. Les halins de ce Chalut ſont à peu près diſpoſés comme ceux de la figure 2, *Pl. XLV.*

Comme ce Chalut n'entre point dans le fond de l'eau, il prend quelques poiſſons ronds qui ſe trouvent près du fond.

Quand on veut relever le Chalut, on amene la voile; on tire à bord les hauſſieres, enſuite les flottes, puis la partie où ſont les ſavattes; enſuite tout le filet; finiſſant par le fond du ſac: qu'on délace pour le vuider. Un trait dure deux heures, plus ou moins, ſuivant le lieu où l'on s'eſt établi.

§. 5. *Pêche de même genre, nommée* Carte, *à Dunkerque.*

La *Carte* de Dunkerque eſt un filet en chauſſe, large à l'embouchure, & qui va toujours en diminuant juſqu'au bout. Les mailles, qui ſont aſſez grandes à l'entrée, vont toujours en ſe rétréciſſant juſqu'à l'extrémité; qui eſt fermée par une corde, qu'on dénoue pour retirer plus aiſément ce que la chauſſe contient. Comme le fil en eſt très-gros, & qu'il ſe gonfle à l'eau, les plus petits poiſſons qui y ſont entrés ne peuvent s'échapper. Cette chauſſe a environ quatre braſſes de longueur. Le bas de l'embouchure eſt garni d'un gros cordage qui porte des bagues de plomb. Les côtés ont deux pieds ou deux pieds & demi de haut. La partie ſupérieure de cette embouchure eſt garnie de flottes, ou encapellée ſur un petit ſapin, pour que cette partie flotte, & que l'embouchure demeure ouverte. Les cordes qui répondent à cette chauſſe, ſont diſpoſées comme on le voit à la figure 2, *Pl. XLVI.* Chaque bateau traîne ſa carte ou chauſſe; car ils ſont preſque toujours deux bateaux, de conſerve, éloignés l'un de l'autre de 4 à 5 braſſes, faiſant leur pêche ſuivant l'établiſſement du vent & le cours des marées. Les cableaux qui traînent la carte ſont amarés aux bateaux vers le milieu; un bateau ayant ſon cordage à bas-bord, & l'autre à ſtribord.

Les Pêcheurs recommencent pluſieurs traits ſi le temps le leur permet.

Le but principal de cette pêche eſt de ſe procurer des appâts pour amorcer les hains. Néanmoins on prend ſouvent des poiſſons qui ſont de vente, particuliérement de ceux qui ſont plats.

§. 6. *De la Pêche qu'on nomme* Dranguelle, *à l'embouchure de la Seine.*

Les Pêcheurs de la Seine nomment *Dranguelle*, une chauſſe qu'ils traînent ſur le fond. Elle reſſemble aux Chauſſes de Flandre; & n'en differe que par la grandeur de l'embouchure du filet. Car les manches dites *Dranguelles* ont 7 à 10 braſſes d'ouverture, & une pareille profondeur; mais en ſorte qu'elles ſe réduiſent par degrés à 5 braſſes de largeur.

La partie de la ralingue qui borde l'embouchure, & qui doit être en bas, eſt garnie dans une longueur de 5 braſſes, de pierres rondes, plattes, & percées, pour faire caler le filet ſur le fond. Une pareille étendue de la ralingue eſt garnie en haut de flottes de liége, pour tenir cette partie élevée & l'embouchure du filet ouverte; ordinairement 7 morceaux de liége & 7 pierres ſuffiſent, en ajoutant aux bouts de la corde pierrée, deux cablieres du poids de 7 à 8 livres, pour mieux affermir cette partie de l'embouchure ſur le fond.

On apperçoit ſenſiblement, à l'inſpection de la figure 2, *Pl. XLVII*, la diſpoſition des halins à l'embouchure de la Dranguelle.

Ordinairement quatre hommes ſe mettent dans deux petits teaux pour faire cette

pêche, en tirant la Dranguelle de concert. C'eſt pourquoi il y a deux halins, afin que chaque bateau en prenne un.

En partant, on met le filet dans un des bateaux : & étant rendus au lieu de la pêche, les deux bateaux ſe rapprochent pour mettre la Dranguelle à la mer. Un homme de chaque bateau en prend la moitié, pour qu'ils jettent enſemble tout le filet. On amare l'extrémité des deux bras vers le milieu de chaque bateau ; en ſorte que l'un a ſon bras à bas-bord, & l'autre à ſtribord. Pour cette pêche, on ſuit toujours le courant ; mais il faut faire en ſorte, à l'aide des rames, que les bateaux aillent plus vîte que le courant : afin que les halins tirent toujours la dranguelle. Et pour cela on ne met les halins à l'eau que peu-à-peu. Quand ils y ſont entiérement, les deux Pêcheurs de chaque bateau rament avec vigueur, pour que la dranguelle aille vîte. Si elle ne faiſoit que ſuivre le courant, elle ne prendroit rien, ou fort peu de choſe.

Quand on a traîné le filet environ deux cents pas, les deux batteaux ſe rejoignent pour le relever. Alors un Pêcheur de chaque bateau ceſſe de nager ; & chacun hâle à ſon bord le halin qui répond à ſon bateau : l'autre continue de ramer, pour faire toujours effort contre la dranguelle à meſure qu'on s'en approche. On augure avantageuſement de la pêche, lorſque le filet réſiſte beaucoup. Pour le mettre à bord, les pêcheurs des deux bateaux en ſaiſiſſent l'embouchure, l'un par la partie pierrée, l'autre par celle qui eſt flotée. Le filet étant ainſi ſoulevé, tout le poiſſon tombe dans le fond. Enfin ils parviennent à le mettre en entier dans un des deux batteaux. Et quand ils en ont tiré le poiſſon, ils continuent leur pêche, en faiſant la même manœuvre.

On diſtingue deux eſpeces de Dranguelles. Il y en a une qu'on nomme *Claire*, qui a les mailles d'un pouce d'ouverture en quarré ; & dont on ſe ſert toute l'année, pour prendre différentes ſortes de poiſſon. La dranguelle qu'on nomme *Epaiſſe*, a ſes mailles au plus de dix lignes ; & elle ne ſert que pendant les deux ſaiſons des Eperlans : avec leſquels on prend auſſi des Ables.

Au reſte ce métier eſt plus fatiguant que la Saine ; parce que les Pêcheurs ſont obligés de relever leur filet en pleine eau, & qu'ils ne peuvent être aidés comme ceux qui relevent au bord de l'eau ſur le terrein.

§. 7. *Chalut monté avec un fût de bois formé en traîneau.*

Il y en a qui mettent au bas de leur chalut, *Pl. XLVII*, *Fig.* 3, *A B*, des Genouillets ou genouillettes, formés d'un morceau de bois fourchu ou qu'on ploie comme le collet d'une charrue ; & entre les branches de l'un ou de l'autre morceau de bois, une ou pluſieurs pierres ; comme on le voit en *C C*, pour faire caler le chalut ſur le fond.

Les Pêcheurs de S. Brieuc, Amirauté de S. Malo, emploient des fûts mieux conſtruits ; *Fig.* 4 : ils forment les genouillettes avec deux bouts de membrure, auxquels ils donnent une forme approchante d'une conſole, *A*. Les deux genouillettes ſont aſſemblées l'une avec l'autre par un morceau de bois rond, *B*, dont les extrémités entrent dans les trous qui ſont à la partie évaſée des genouillettes, *A* : & la portion du morceau de bois qui les traverſe, excede leur épaiſſeur pour recevoir une pierre percée, *C*, qui ſert de leſt. Le tout eſt arrêté par une clavette, qui ſerre & la pierre & la genouillette contre un petit épaulement qu'on a ménagé à la traverſe *B*. Il eſt ſuperflu de faire obſerver qu'on pourroit ſubſtituer une plaque de plomb à la pierre dont nous venons de parler. A la pointe *D* du genouillet, eſt un trou qui ſert à attacher l'extrémité des bras ou petits funins *E*, avec leſquels le bateau traîne le chalut.

Le bas des genouillettes étant arrondi, il forme comme un traîneau ; qui coule aiſément ſur le fond, & paſſe ſur les petites roches & les inégalités du terrein ſans éprouver beaucoup de réſiſtance. Ainſi on peut manœuvrer avec facilité ce chalut, ſans courir riſque de déchirer ſon filet.

Comme le haut de l'embouchure du filet eſt garni de liéges, cette partie ſe tient ſoulevée : & il ſe prend dans le filet, des poiſſons plats & de ronds. Pour empêcher ceux-ci de s'échapper, on jette des deux côtés de la longueur du ſac *F*, comme deux cloiſons de filet, qui s'étendent depuis les genouillettes juſqu'aux trois quarts de la longueur de la chauſſe : ce qui forme une eſpece de goulet, bien capable d'arrêter les poiſſons qui voudroient ſortir de la chauſſe. Car il reſte entre elles une ouverture de 5 à 6 pieds, par laquelle les poiſſons peuvent paſſer pour ſe rendre au fond du ſac ; & lorſqu'ils paſſent derriere les cloiſons, ils remontent juſqu'aux genouillettes, & ne peuvent s'échapper. Ces manches ſe terminent en quarré, comme le fond d'un ſac ordinaire : & on attache à chaque angle une petite cabliere *G*, pour en tenir l'extrémité aſſujettie ſur le fond. On laiſſe à l'un des coins une ouverture d'environ une braſſe, qui ſe ferme comme une bourſe, & qu'on ouvre pour vuider la manche.

§. 8. *Deſcription du Chalut dont on fait uſage aux environs du Havre.*

M. Cleron, Hydrographe au Havre, m'ayant envoyé une deſcription détaillée de la pêche du chalut, telle qu'on la fait à cette

côte de Haute-Normandie; je crois devoir la rapporter, principalement parce que l'armure de l'embouchure est partie en fer & partie en bois : car du reste ce chalut differe peu des filets de même nom dont on se sert dans d'autres Ports.

Ce Chalut, *Pl. XLVIII, Fig.* 1, est fait de mailles serrées. Il a la forme de ces manches dont on se sert pour renouveller l'air dans les entre-ponts & la cale des vaisseaux; ainsi c'est un cône tronqué. La circonférence de son embouchure est de 25 brasses : dix brasses de cette circonférence sont encapelées sur un bâton *B B*, qui peut avoir quatre brasses de longueur.

A l'extrémité *G*, les mailles sont des plus étroites, & faites avec un fil renforcé. Au moyen d'une ganse, cette partie se ferme comme une bourse : & à ce même endroit, est attachée une bouée *R*, qui tient à une ligne ou orin dont la longueur est proportionnée à la profondeur de l'eau où on cale la chausse, qui a 8 ou 10 pieds de longueur. A l'égard de l'embouchure, nous avons dit qu'environ un tiers de sa circonférence étoit attaché par de petites ganses à une perche *B B*; le reste de l'embouchure *M M*, est bordé d'une ralingue assez forte, qui est garnie de bagues de plomb.

Aux deux bouts du bâton *B B*, il y a des anses de fer *K K*, dont chacune porte une douille dans laquelle entrent les extrémités du bâton. C'est encore à ces anses de fer, que sont attachées les manœuvres *C C D*, qui servent à traîner le chalut.

Pour se préparer à mettre le chalut à la mer, le bâton ou fût étant sur le bout de la barque, on y envergue la partie *B B* de la ralingue qui borde la chausse; & on attache aux anses de fer *K K*, la partie de ralingue *M M* qui est chargée de bagues de plomb. L'extrémité *G* étant fermée, comme on vient de le dire, par un lacet, on jette d'abord à la mer cette partie de la chausse, avec l'orin & la bouée *R*; le filet suit; on jette enfin le bâton *B B*; avec les anses de fer *K K*, sur lesquelles sont frappées en pattes d'oies les manœuvres *C C D* : dont deux, *C C*, sont attachées aux anses, & l'autre, *D*, au milieu du bâton : toutes trois se réunissent en *E*, où l'on attache un funin ou filin de 27 fils, *F*.

On donne au bateau un peu de voile, pour qu'il aille plus vîte que le courant; & on file peu à peu le gros funin *F*, dont on conserve le bout dans le bateau, attaché à un banc ou tire du bateau. On ne lâche que peu à peu le gros funin; pour que la chausse s'établisse bien sur le fond dans toute sa longueur, & qu'elle ne soit pas recouverte ni par le fût ni par le gros cordage *F* : ce qui ne manqueroit point d'arriver si le bateau ne filloit pas plus vîte que le courant, ou si on mettoit trop promptement le cable à l'eau.

On voit que, pour que le chalut soit bien placé au fond de l'eau, il faut que les deux segments de fer *K K* arrivent les premiers au fond; & qu'au moyen de la gaule *B B*, ils se placent sur une ligne droite. Ainsi la gaule se trouve élevée au-dessus du sable, de toute la hauteur des anses ou segments de fer; & elle soutient à cette hauteur la partie du filet *B B*, qui est encapelée sur la gaule; tandis que l'autre, *M M*, qui est chargée de plomb, coule sur le fond. Par cette disposition, le chalut qui est traîné plus vîte que le courant, présente une embouchure béante, dans laquelle entrent tous les poissons qu'elle rencontre, de quelque grosseur qu'ils soient; & ils s'accumulent au fond du sac *G*.

Après une heure de traîne, on amene le chalut à bord, pour prendre le poisson & vuider les immondices qui se sont amassées dans la chausse. Pour cela on hale sur le funin *F*: & quand le chalut est près de la surface de l'eau, on s'aide en halant sur l'orin de la bouée, mais seulement pour soulager le filet

Quand le filet est à fleur d'eau, on le saisit à pleine main, pour en tirer l'embouchure à bord, & successivement tout le filet : ensuite on cherche l'extrémité *G*; dont on ôte le lacet pour tirer le poisson, & les immondices qui se sont rassemblées à cet endroit.

On essaie de se placer sur un fond sain. Mais si par accident le filet se trouvoit accroché, il faudroit pour le débarrasser aller chercher l'orin de la bouée, & tirer le chalut en reculant.

§. 9. *Armure de la Drague de Cancalle.*

L'agitation de la mer dans une baie aussi vaste que celle de Cancalle, romproit ou emporteroit tous les filets qu'on pourroit tendre à la basse-eau, dans la vue de prendre des Solles & d'autres poissons plats. C'est ce qui a engagé à y substituer les Dragues, qu'on tolere pourvu que la traverse ne soit pas de fer.

La drague ou chausse dont on fait usage à Cancalle pour prendre des Solles, a pour armure une Perche de bois *A A*, *Pl. XLVIII, Fig.* 2, qui traîne sur le fond; une corde *B B*, à laquelle une partie de l'embouchure du filet est attachée; un cercle de fer *C*, auquel est attachée l'autre portion de l'embouchure : la corde *B* passe dans des pitons de fer, *D*, qui sont assujettis dans la perche de bois *A*; & le cercle de fer, *C*, est soutenu par d'autres pitons, *E*. Les barres de fer *F*, sont proprement l'armure de la drague : elles se réunissent en *G*, où il y a un organeau, auquel s'attache le cordage qui doit traîner la drague. Voilà en abrégé la description de l'armure de cette drague : & après ce qui a été dit plus haut, cette description sommaire suffit pour en

prendre une idée assez exacte.

§. 10. *De la Drague* ou *Chausse, armée de Fer.*

La *Drague Angloise*, *Fig.* 3, *Pl. XLVIII*, ne differe presque de celle du Havre, *Fig.* 1, que par la forme de ses genouillettes, dont nous avons représenté une en grand, avec la lettre *B*, & qui ne paroissent pas préférables à celles de bois dont nous avons donné ci-devant la description. Ainsi nous ne nous y arrêterons point davantage; nous passons aux dragues, où l'armure est entiérement en fer, & qui sont de quelque usage en Bretagne.

Cette armure ressemble assez à celle de la Drague aux Huîtres, dont nous parlerons dans le paragraphe suivant: excepté qu'elle est beaucoup plus grande; ayant quelquefois 10, 12, & jusqu'à 14 pieds de longueur. *AA*, *Fig.* 4, est une lame ou espece de couteau de fer plat, qui doit porter sur le terrein: & en l'inclinant plus ou moins, on fait qu'elle mord dans le terrein, suivant le desir des Pêcheurs. Car pour draguer des Huîtres, il faut qu'elle morde plus que lorsqu'on pêche des poissons plats.

ABBBA, est une Tringle de fer courbée, rivée en *AA*, aux extrémités de la lame.

AD, *AD*, *CD*, sont trois Tringles droites, dont deux sont rivées aux extrémités de la lame; & la troisieme, *CD*, est soudée au milieu de cette lame. Toutes les trois se réunissent en *D*, où est un organeau, qui sert à attacher le halin *E*. Pour fortifier cet assemblage, il y a des Traverses en crochet qui sont soudées en *F*, sur la lame; en *B*, sur la barre contournée; & en *G*, sur les barres droites *AD*, *AD* & *CD*. Le bas de l'embouchure de la manche est attaché à la lame *AA*; & le reste de la circonférence de cette embouchure l'est à la tringle contournée, *ABBBA*. Ainsi l'ouverture de la manche est comprise entre la lame & la barre contournée. Cette manche, *HIK*, *Fig.* 5, a 5 à 6 brasses de longueur. Les mailles de l'entrée sont assez larges; mais elles se rétréciissent à mesure qu'elles approchent de l'extrémité, où elles sont fort serrées.

Comme ce filet est destiné à être traîné sur des fonds qui assez fréquemment pourroient l'endommager, on attache à la lame une peau de bœuf d'Irlande *LL*, *Fig.* 4, sous la manche, auprès de l'armure. Quelques-uns se contentent de faire le dessous de la manche avec des lanieres de cuir, tressées; & le dessus, avec de fortes ficelles.

Quand la drague est montée, on frappe un petit cableau *E*, sur l'organeau: sa longueur doit être proportionnée à la profondeur de l'eau.

La manœuvre de cette pêche est la même que celles que nous avons décrites ci-dessus. Les Pêcheurs s'établissent à une petite distance du rivage, comme un demi-quart de lieue; sur au plus 7 ou 8 brasses d'eau; & autant qu'il est possible, de basse mer: car il est avantageux pour toutes les pêches qu'on fait à la traîne, que l'eau ne soit pas profonde. C'est pourquoi ces pêches sont plus avantageuses en été qu'en hiver; attendu que durant cette derniere saison, il faut aller chercher les poissons dans les grands fonds, où ils se retirent pour trouver une eau moins froide. Au reste on pêche indifféremment de jour & de nuit; cependant les Pêcheurs aiment mieux le clair de lune que l'obscurité.

On pourroit faire cette pêche pendant toute l'année. Mais les Pêcheurs l'interrompent pour se livrer à d'autres pêches, telles que celle du Maquereau.

Lorsqu'on traîne la drague avec un bateau à la voile, on ajoute un petit halin à celui qui répond à la drague; puis on en amare un à bas-bord, & un autre à stribord: au moyen de quoi la drague suit le bateau.

Quelquefois un même bateau hale deux dragues; l'une amarée à bas-bord, & l'autre à stribord: *Pl. XLVIII*, *Fig.* 6.

On ne traîne pas au-delà d'un quart de lieue sans relever; ne fût-ce que pour vuider la chausse, qui se trouve toujours remplie de varec, de pierres, d'huîtres & d'autres immondices. Quand les Pêcheurs l'ont vuidée, & qu'ils en ont retiré le poisson, ils remettent le filet à l'eau pour faire un nouveau trait.

Comme cet instrument pese quelquefois 200 livres, il laboure, bouleverse les fonds, & détruit beaucoup de poisson & de frai; d'autant qu'on le traîne auprès des côtes, où les poissons dépose nt leur frai.

§. 11. *De la Drague pour les Huîtres.*

Comme nous nous proposons de parler fort en détail de la pêche des Huîtres, nous nous bornerons à dire ici un mot de la drague avec laquelle on les pêche. Cette drague ou chausse est une espece de filet, qu'on fait en entrelaçant des lanieres de cuir de bœuf, en sorte que les mailles aient deux pouces en quarré d'ouverture. La chausse a ordinairement quatre pieds de long, sur 12 à 15 pouces de large. Sa hauteur est d'environ 3 pieds & demi. L'embouchure est montée sur un chassis de fer (*Fig.* 7.), lequel raclant le banc, en détache les Huîtres qui tombent dans la manche. Quelquefois on emporte deux cents huîtres d'un seul coup de drague.

Cette pêche se fait par les beaux temps, depuis le mois d'Octobre jusqu'à Pâque.

§. 12. *Pêches à la Drague, qui se pratiquent en différents Ports.*

Dans la Baie de Bourneuf, & près des Isles de Bouin & de Noirmoutier, les Pêcheurs vont

vont avec des bateaux non pontés, du port de 8 à 10 tonneaux, à une lieue au large. L'équipage consiste en un Maître, un Matelot, & quelquefois un Mousse. La drague a 5 brasses de longueur, sur 4 d'embouchure. Ses mailles ont un pouce & demi en quarré. On y prend des Raies, des Solles, des Merlans, des Turbots, &c.

Le Bourgeois a le tiers de la vente du poisson; le Maître, l'autre tiers; & les Matelots, le troisieme. Ils font leur vivre à leurs dépens.

A S. Malo, des vieillards qui ne naviguent plus, ont de petits bateaux, depuis quatre jusqu'à dix tonneaux, pour aller autour des rochers, pêcher des Solles avec la drague.

A La Hougue, on prend nombre de petits poissons plats, & quelques grands, avec une Drague de fer: qui laboure les fonds, détruit le frai, & gâte même la rade, où mouillent souvent des barques & de petits navires qui y relâchent.

A Olonne, les petits Pêcheurs ont des dragues de deux brasses de largeur sur quatre de longueur; dont les mailles ont un pouce & demi en quarré: avec lesquelles ils prennent des Solles, des Raies, des Plies, des Turbots, des Merlans, des Vives, Congres, Sardes, Barauds, Merlus, Chiens de mer, &c. Cette pêche se fait souvent à deux ou trois lieues au large, hors des fonds de roches. Pour cette pêche, 7 hommes, (sçavoir le Maître, 5 Matelots & un Mousse), s'embarquent dans une chaloupe de deux à trois tonneaux. Ils sortent pour cette pêche tous les jours, & rentrent les soirs.

D'autres Pêcheurs plus considérables, se servent de barques non pontées, du port de 15 tonneaux. Leur drague a 4 brasses de largeur, & 18 de longueur. L'ouverture des mailles est d'un pouce & demi en quarré. Ils rentrent tous les soirs dans le port; & vendent leur poisson à des Chasse-marées, qui les transportent dans les Bourgs & Villes où s'en fait la consommation. L'équipage est à la part, comme nous l'avons dit.

Les Pêcheurs d'Oleron ayant des filets dont les mailles sont très-serrées, ils détruisent beaucoup de frai & de menuise; outre le tort qu'ils font aux fonds, en les labourant avec leur drague.

Il y a peu de Ports où l'on ne fasse usage des dragues: qui different un peu les unes des autres. Mais ce que nous venons de dire suffit pour donner une idée de ces différences, qui ne sont pas considérables: d'autant qu'à l'occasion des pêches particulieres, nous aurons plusieurs fois occasion de parler de la Chausse & de la Drague.

CHAPITRE HUITIEME.

De quelques Pêches qui se pratiquent sur les bords de la Méditerranée, & qu'on peut regarder comme des Parcs Pierrés & Flottés, tendus à la Mer.

Les Pêcheurs de l'Océan savent profiter de la marée pour tendre, lorsque la mer est basse, quantité de filets qui arrêtent au retour de l'eau les poissons qui ont monté avec le flot: & de ce genre sont les Parcs; dont nous avons suffisamment parlé dans le Chapitre V, qui a terminé la Tente sur Piquets. Les Pêcheurs de la Méditerranée n'ayant point de semblables marées, ils ne peuvent faire aucun usage de ces façons de pêcher; mais ils parviennent à former dans la mer même, des enceintes de filets qu'on peut regarder comme des Parcs Pierrés & Flottés: dont il ne seroit guere possible de faire usage dans l'Océan. La mer y est communément trop agitée pour que les filets tendus sur Piquets pussent résister aux efforts de l'eau; qui est presque toujours très-considérable dans cette grande mer, d'autant que les marées y occasionnent une agitation continuelle.

C'est de ces Parcs Pierrés & Flottés, tendus en pleine eau, que nous nous proposons de parler dans ce Chapitre. Et de même que nous avons terminé la

Tente ſur Piquets par les Parcs où l'on emploie des piquets ; nous terminerons la Tente Pierrée & Flottée, par les Parcs qui ne ſont retenus qu'au moyen du leſt dont on charge leur pied, & des liéges dont leur tête eſt garnie.

§. I. *De la Pêche qu'on appelle dans la Méditerranée* Seinche *ou* Enceinte.

Nous avons déja parlé en quelques endroits de divers filets qu'on tend, ſoit ſur des piquets, ſoit par fond, ſoit dérivants, pour envelopper des troupes de poiſſons qui vont en compagnie. Mais nous ne ſommes pas pour cela diſpenſés de faire mention d'une grande pêche qu'on pratique dans la même vue, & qu'on appelle *Seinche* ſur les côtes de la Méditerranée ; d'autant qu'elle ſe fait en pleine eau avec des filets tendus à-peu-près comme ceux des Madragues, qui ſont l'objet principal de ce Chapitre.

On ſait, & nous avons déja eu plus d'une fois occaſion de le dire, qu'il y a des poiſſons domiciliés qui reſtent attachés à une côte, comme certains oiſeaux ne quittent point le canton où ils ont été élevés. D'autres poiſſons, grands voyageurs, ſéjournent quelques mois ſur nos côtes, & vont paſſer le reſte de l'année dans des parages qui probablement leur conviennent mieux ; ſemblables aux Hirondelles, aux Cailles, & à quantité d'oiſeaux qu'on nomme pour cette raiſon, *Oiſeaux de paſſage*.

Ces poiſſons, ainſi que les oiſeaux de paſſage, vont, raſſemblés par troupes, & forment comme diſent les Marins, *des Bancs* : que les Pêcheurs Provençaux eſſayent d'envelopper avec des filets, dont ils proportionnent la force, & la grandeur des mailles, à l'eſpece de poiſſon qu'ils ſe propoſent de prendre. Si ce ſont, par exemple, des Thons ; les filets ſont plus forts, & les mailles plus grandes, que s'il s'agiſſoit d'arrêter des Maquereaux.

Un nombre de matelots pourvus de filets & de bateaux, s'aſſocient pour faire cette pêche, ſous les ordres d'un Patron qu'ils nomment *Capitaine de Seinche*.

Dans la ſaiſon du paſſage des poiſſons, ils parcourent la mer, comme les chaſſeurs battent la campagne ; & quand ils apperçoivent un Banc de poiſſons, pluſieurs bateaux les mieux armés gagnent la tête de ce Banc : & ferment le paſſage aux poiſſons en tendant leurs filets devant eux ; tandis que les autres en tendent ſur les côtés & vers l'arriere, eſſayant d'entourer ainſi le plus de poiſſons qu'il leur eſt poſſible. Quand l'enceinte eſt achevée, les poiſſons s'y trouvent renfermés comme dans les Parcs dont nous avons parlé au Chapitre V : l'induſtrie des Pêcheurs eſt différente ; l'effet eſt le même.

Sans doute que les poiſſons qui s'apperçoivent qu'ils ſont renfermés, particuliérement les Thons (qui ſont le principal objet de cette pêche), nagent de tous côtés. Et s'ils trouvent une ouverture pour s'échapper, tous ſe preſſent d'en profiter pour recouvrer leur liberté ; de ſorte qu'en peu de temps il n'en reſteroit plus dans l'enceinte. C'eſt là ſur-tout que l'habileté du Capitaine de Seinche ſe fait connoître. Il doit examiner s'il y a des iſſues ; & s'il en découvre, les fermer promptement par de nouveaux filets, afin de rendre l'enceinte bien cloſe par-tout : ce que les Provençaux nomment *faire emperna*. Si l'on a renfermé de petits poiſſons, on les pêche dans la Seinche avec différentes ſortes de filets. Mais ſi ce ſont des Thons, on forme depuis la Seinche juſqu'auprès de terre, avec des paliſſades de bons filets, tendues parallélement l'une à l'autre, un canal qui communique à un petit Parc qu'on a fait auprès du rivage. Ce canal étant établi, on ouvre la paroi de la Seinche, vis-à-vis de la grande enceinte. Auſſi-tôt les Thons qui cherchent à ſe ſauver, ſe jettent précipitamment dans le canal. On les y engage encore, en les effarouchant dans l'enceinte de la Seinche ; & quand ils y ſont tous, on en ferme l'entrée avec un filet. Les Pêcheurs continuant à les épouvanter pour les faire avancer vers le petit Parc qui eſt près de la côte, ils traverſent de temps en temps le canal avec des filets pour empêcher qu'aucun Thon ne ſe ſauve. Quand on les a ainſi conduits dans le petit parc, on en fortifie les parois en doublant les filets qui le forment, avec d'autres ; & en les affermiſſant par des manœuvres qui répondent aux ancres ou grapins de tous les bateaux qu'on mouille à deſſein ; car il eſt important que le parc ne puiſſe être dérangé, ni par les courants, ni par les efforts que les Thons font pour ſe ſauver.

On prend les Thons qui ſont renfermés dans ce Petit Parc (que les Provençaux nomment *Faurrade*), ou avec de petits filets ſemblables aux bregins ou aux bouliers ; ou en les harponnant. Mais comme le poiſſon eſt bien en ſûreté dans le réſervoir : afin d'éviter que l'abondance du Thon n'en faſſe diminuer le prix, les Pêcheurs ne les prennent dans leur faurrade que peu à peu ; ne voulant les expoſer en vente que lorſqu'ils ſont à un prix convenable.

Cette pêche étoit autrefois très-avantageuſe ; mais on ne la pratique plus guere, depuis que l'établiſſement des madragues s'eſt beaucoup multiplié ; d'autant que ceux qui font l'entrepriſe des madragues, ont droit

d'éloigner de leurs pêcheries toute autre sorte de filets.

§. 2. Autre espece de Seinche : dont nous croyons qu'on ne fait usage qu'au Martigues.

Comme nous n'avions qu'une connoissance assez imparfaite de cette pêche, nous étions déterminés à n'en point parler. Mais M. de la Croix étant venu à notre secours, nous sommes en état de donner une juste idée de cette façon singuliere de pêcher.

Le filet appellé *Seinche* ou *Seincho* au Martigues, doit enceindre un canal ou espace d'eau, de façon que le poisson qui se trouve devant ce filet soit forcé ou de suivre la route qu'on veut qu'il prenne, ou de se prendre dans le filet : qui est formé, tantôt de deux pieces ou filets distincts, tantôt d'une seule.

La partie qu'on appelle *le Tirant*, en Provençal, *lou Tirau*, est une nappe simple ; l'autre, dite la Sautade ou *Soutado*, est un trémail.

Il est bon d'être prévenu que la pêche dite Seinche ou Seincho, ne se fait au Martigues que pour prendre des Loups ou des Muges ; & que la Bourdigue du Roi est la seule au Martigues, qui puisse faire usage de ce filet dans son canal : elle est interdite à toutes les autres Bourdigues.

Lorsque le Patron de cette Bourdigue s'apperçoit durant l'été, que les Loups & les Muges, qui quittent alors l'étang pour retourner à la mer, se rassemblent en quantité dans le canal de la Bourdigue sans y entrer ; c'est alors qu'il emploie la Seincho pour les forcer ou à entrer dans la bourdigue, ou à se prendre dans le filet. Comme ce sont les Muges qui sont les plus empressés de retourner à la mer, le Patron dispose son filet pour les prendre, en réunissant les deux filets ; savoir, le Tirau & la Soutado. Le *Tirau* n'est autre chose qu'une simple nappe, qui a 80 mailles de chûte, des 9 au pan, plus ou moins suivant la profondeur du canal : cette partie, qui doit former comme une cloison dans l'eau, a le pied chargéde lest, & la tête garnie de liége. Le liége que porte la ralingue ou le bandeau du haut, est distribué en nattes des six à la livre, espacées l'une de l'autre d'un pan. Les deux bandeaux du bas ont, de deux en deux pans, une bague de plomb dans toute la longueur du filet, du poids d'un quarteron. Il faut que l'étendue du filet en longueur, soit au moins égale à la largeur du canal. Enfin il y a aux deux bouts, des Cordes dites *Mailles* ; & pour Clava, une Canne placée à chaque bout, laquelle contient étendue les deux extrémités du Tirau.

L'autre partie de la Seinche, dite *Soutado*, a la même longueur que le Tirau. Sa largeur est de 8 pans vers le milieu ; & se réduit à 6 & demi, aux extrémités. Les hamaux de ce trémail ont leurs mailles de six pouces en quarré : celles de la Flue ou Nappe du milieu sont de 9 au pan. Cette entremaillade est montée comme les autres filets de même genre ; excepté qu'étant destinée à flotter sur l'eau, elle n'a pour garniture qu'un bandeau à la tête, garni de liége : l'autre côté ou le pied, étant attaché au haut du tirau, est soutenu à fleur d'eau par ce filet. Ainsi il faut concevoir que quand le filet est à l'eau, le Tirau est perpendiculairement dans l'eau, & que la Soutado flotte horisontalement sur l'eau derriere lui. La ralingue du pied de la soutado est attachée à la tête du tirau par des ficelles qui sont dans toute la longueur, de deux en deux pans, pour que la soutado se tienne mieux étendue sur l'eau. On lie, de deux en deux pans, dessus & dessous la soutado, deux cannes, entre lesquelles passe le trémail.

Le filet étant disposé comme nous venons de l'expliquer, on le met dans un bateau dit *Bette Marine* ; avec au moins 4 hommes d'équipage. Les Pêcheurs se portent à quelque distance de l'endroit où ils ont vu les poissons assemblés. Un homme reste à terre, tenant la corde qui répond à une des extrémités du filet, & qui doit servir de bras pour le traîner. A mesure que le bateau quitte le bord du canal en le traversant pour aller à l'autre, deux hommes sont occupés à jetter le filet : l'un met à l'eau dans une situation verticale le Tirau, qui doit être placé du côté de la Bourdigue ; & l'autre, la Soutado, qu'il établit horisontalement derriere. Ensuite les Pêcheurs se séparant en deux bandes, traînent le filet en s'approchant de la bourdigue. Le poisson effarouché par le filet, s'efforce, en bondissant, de sauter par-dessus ; & en retombant, il se trouve engagé dans le trémail, qui est horizontal. Quand il y a beaucoup de poissons, il en résulte un spectacle fort amusant : car on en a souvent pris en moins d'un quart d'heure plusieurs quintaux.

Lorsque les Pêcheurs à la Seincho s'apperçoivent qu'il y a d'autres poissons nommés Loups, avec des Muges : après avoir jetté le filet qui vient d'être décrit, ils en mettent encore un à l'eau par derriere. C'est bien une seconde seinche ; mais qui n'a que le tirau : & lorsqu'on se propose de ne prendre que des Loups, on n'emploie que cette nappe seule.

On traîne donc ces deux filets l'un derriere l'autre, en s'approchant de l'entrée de la Bourdigue. Quand les Pêcheurs sont arrivés aux premieres cannes, c'est-à-dire, à l'entrée de la grande *vengude*, ils levent la premiere seincho pour conduire la seconde jusque dans l'intérieur de la Bourdigue, afin de forcer les Loups d'y entrer. Pour cela on se sert de deux bateaux postés de chaque côté en dedans des

cannes ; & de deux Perches dites *Partegons*, ſur leſquelles on attache les extrémités du filet: à meſure que les traverſes de la grande vengude rétréciſſent l'eſpace, les Pêcheurs roulent les bouts du filet ſur les partegons ; & le diminuent ainſi de longueur, juſqu'à l'entrée du grand Baladou ; qu'ils ferment alors avec un morceau de filet.

Après avoir pratiqué cette manœuvre dans le Grand & le Petit Baladou, comme ils l'ont fait dans la grande Vengude, élargiſſant ou rétréciſſant le filet, à meſure qu'ils avancent vers les traverſes des Tours dites *Atrouba*, ou des *Requinquets ;* ils s'arrêtent au paſſage appellé *Embourigue*, qui communique du Petit Baladou à l'Entre-bouque. S'ils s'apperçoivent que le poiſſon en grande quantité pourroit gêner la Tour de Dehors, ils en prennent le plus qu'ils peuvent dans l'enceinte qu'ils ont formée avec leur filet.

Cette pêche, qui ſe fait dans l'intérieur de la Bourdigue, n'eſt pas ſeulement pour les Loups ; mais encore pour les Rougets, les Melets, les Sardines. Dans ce dernier cas elle change de nom, & prend celui de *Sauceiron*. Le filet qu'on y emploie differe du Tirau dont on vient de parler, par la grandeur des mailles ; qui ſont de 36 ou 40 au pan. Cette pêche ſe pratique dans toutes les Bourdigues indiſtinctement. Quand les Bourdiguiers s'apperçoivent que les Rougets ou les Sardines donnent en grande quantité, ce qui arrive ordinairement lorſqu'il ſurvient des froids vifs à la fin de l'été ou en automne ; & que ces poiſſons reſtent dans les Chambres des Bourdigues, ſans entrer dans les Tours : c'eſt alors qu'ils font le Sauceiron, ou pour les prendre, ou pour les faire entrer dans les Tours.

Il n'en eſt pas de même de la pêche dite particuliérement *Seincho*. Nous avons dit qu'il n'y a que la Bourdigue du Roi où elle ſoit permiſe. Cette réſerve eſt apparemment faite pour obvier à la trop grande dépopulation du poiſſon ; ou pour faire une faveur particuliere aux propriétaires de cette Bourdigue. Car cette pêche ſeroit praticable ailleurs. Il eſt vrai qu'elle ne détruit point le frai & la menuiſe : mais ſi on autoriſoit à la pratiquer dans des étangs, elle détruiroit plus de poiſſon que beaucoup d'autres pêches ne pourroient faire. Et il eſt avantageux que le produit de la pêche ne ſoit pas attribué à un ſeul propriétaire ; mais qu'un plus grand nombre ſoit en état d'en jouir.

On fait une pêche à Barcelone, en formant des enceintes de filets aſſez ſemblables à ceux de la ſeincho : ils la nomment *Taranyina*. Celle qu'on nomme à Alicante *Pantaſana*, eſt encore du même genre.

§. 3. *Des Madragues.*

La Madrague eſt encore plus exactement un grand Parc de filets tendus à la mer ſans piquets ni perches. Les filets qui la forment ſont aſſujettis ſur le fond par un poids énorme de leſt de pierres ; puiſque pour les grandes Madragues, il en faut juſqu'à 400 quintaux. Et ils ſont tenus verticalement par beaucoup de nattes de liége, qui ont un pied en quarré. Il eſt vrai que les parois de ce parc ſont affermies par un grand nombre de cordes, *V*, *Fig.* 6. *Pl. XLIX*, longues de 40 à 50 braſſes, & frappées d'un bout ſur la corde qui borde la tête des filets, & de l'autre à une ancre que l'on a mouillée au fond de la mer.

Le but de cette pêche eſt d'arrêter les Thons qui font route à une petite diſtance de la côte ; ainſi que quelques-autres poiſſons ; en engageant les uns & les autres à entrer dans la Madrague, au moyen d'une grande Chaſſe de filet, *A B*, *Fig.* 6. que les Provençaux nomment *la Queue* de la Madrague. Comme elle s'étend depuis la côte juſqu'à la Madrague, elle a quelquefois 1000 braſſes de longueur.

On ne connoît peut-être point d'établiſſement de pêche qui prouve mieux que la Madrague, où peut aller l'induſtrie des Pêcheurs. Auſſi tous les Voyageurs qui vont en Provence ſont-ils très-curieux de voir une Madrague : & s'ils ſont aſſez heureux pour ſe trouver dans la circonſtance d'une pêche abondante, c'eſt un ſpectacle admirable que de voir quelquefois ſept à huit cents poiſſons, dont quelques-uns peſent 150 livres, raſſemblés dans un compartiment qu'on nomme *le Corpou*, ou *la Mort*, *op*, *TT*, *Fig.* 1 : dans lequel on en apperçoit qui font des efforts conſidérables pour s'échapper, ou pour ſe défendre contre ceux qui veulent les prendre ; *A D*, *Pl. L.* On voit encore à cette pêche nombre de Pêcheurs qui ſe jettent dans le même filet où ſont les poiſſons, pour les harponner, les aſſommer, ou les ſaiſir à force de bras lorſqu'ils ne ſont pas fort gros ; car il y en a qui ne peſent que 25 livres & même moins. Le combat qui ſe fait entre les Pêcheurs & les poiſſons ; les clameurs des ſpectateurs, où ſe mêlent ſouvent l'harmonie de pluſieurs cors de chaſſe ; joint à la légéreté & l'activité des Pêcheurs Provençaux ; font un ſpectacle très-amuſant & qui ne ſort point de la mémoire des Voyageurs qui l'ont vu. Ils en parlent toujours avec une ſorte d'enthouſiaſme ; mais toute leur attention s'eſt portée à la chambre du *Corpou*, ou de la *Mort ;* à peine ont-ils une légere idée du reſte de la Madrague : qui néanmoins eſt tout autrement digne d'admiration. Oſeroit-on effectivement imaginer, ſi on ne l'avoit pas vu, qu'on puiſſe tendre dans la mer une enceinte de filets, qui pour les plus petites Madragues a 130 braſſes de longueur ſur 28 à 30 de largeur ; & dont le pied, chargé de beaucoup de pierres, eſt calé dans l'eau à la profondeur

fondeur de vingt ou vingt-cinq braſſes ; & la tête eſt ſoutenue à fleur d'eau par une grande quantité de nattes de liége. Joignons à cela, nombre de compartiments formés par des filets d'auffe ; qui ſont bordés à la tête & au pied par de groſſes cordes de même matiere : & en outre, une chaſſe ou queue formée des mêmes filets, qui s'étendant de la Madrague à la terre, a depuis 200 juſqu'à 1000 braſſes & plus, de longueur. Il faut pourtant que ces grands établiſſements, affermis ſeulement par des cordes qui répondent à des ancres, ſoient établis avec aſſez de ſolidité pour réſiſter aux vents, aux courants, & aux efforts de ces gros poiſſons. De plus, il faut que ce parc ſoit aſſez exactement clos dans toute ſon étendue, pour ne permettre à aucun poiſſon de s'échapper ; car en ce cas il ſeroit bientôt ſuivi de tous : c'eſt l'inſtinct de ces poiſſons, de ſe ſuivre les uns les autres.

Voilà une idée générale de ces belles & grandes pêcheries. Les détails où nous allons entrer ne les rendront que plus dignes d'admiration.

Il faut établir la Madrague ſur un fond d'Algue, qui n'ait pas plus de 20 à 25 braſſes de profondeur : ce qui oblige de la placer, tantôt plus près & tantôt plus loin de la terre.

J'ai vu la grande Madrague de Bandol, *Fig.* 6. Et quoique je n'aie pas été à portée d'examiner celles de Toulon, qui ſont moins grandes, je me trouve en état d'en donner une deſcription très-exacte : que je tiens de M. Broquier, Sous-Ingénieur Conſtructeur des Vaiſſeaux du Roi au département de Toulon.

La Madrague, *Fig.* 1, qu'a examinée M. Broquier, eſt placée au Nord de la montagne des Signaux, qui eſt au Midi de l'entrée de la rade de Toulon. Elle eſt tendue à 200 braſſes ou environ, de la côte. Ainſi ſa chaſſe ou queue doit avoir une pareille étendue. La longueur de cette Madrague eſt de 122 braſſes : ſavoir, la Chambre *F*, 16 braſſes ; celle *P*, 27 braſſes ; celle *O*, 20 braſſes ; celle cotée *Q*, 28 braſſes ; & la cinquieme, *Y*, 31 braſſes.

Ces différents compartiments ont chacun leur nom particulier, très-différents de ceux que j'ai pris à Bandol, & que j'emploirai pour l'explication de la grande Madrague *Fig.* 6.

La premiere chambre, *F*, ſe nomme à Toulon le *Bourdounoro*.

La ſeconde, *P*, qui forme la Grande Entrée, s'appelle le *Farati*.

La troiſieme, *O*, le *Gardy*.

La quatrieme, *Q*, le *Pichou*.

La cinquieme, *Y*, eſt compoſée de trois parties, qui ont auſſi leur nom particulier : la premiere, *ghik*, longue de 18 braſſes, s'appelle le *Gradou* : la ſeconde, *ikop*, le *Gravicheli*, ou *Gravichelli* ; ſa longueur eſt de 8 braſſes. Enfin la troiſieme, *opTT*, qui a cinq braſſes, ſe nomme le *Corpou*.

La Grande Entrée, *ae*, eſt de toute la longueur du *Farati* ; cette partie n'eſt point garnie de filets, & ne ſe ferme jamais.

La largeur de la Madrague, en *ut*, en *ad*, & en *fe*, eſt de 28 braſſes. Elle en a 25 en *bc* ; 18 en *gh*, qui eſt l'entrée du Gradou ; & elle ſe réduit à 5 braſſes à l'extrémité du Corpou *TT*.

Quoique cette Madrague ne ſoit établie qu'à 15 braſſes de profondeur, les filets qui en forment les murailles ont 21 braſſes de hauteur ; pour leur donner du jeu. On fait ordinairement ce jeu, du tiers de la hauteur du filet ; c'eſt-à-dire, que pour un fond de 16 braſſes, le filet des murailles doit avoir 23 à 24 braſſes de hauteur.

Les mailles de ce filet ſont de 11 à la Braſſe : qui eſt de 5 pieds 3 pouces.

Les filets qui forment l'enceinte des Madragues ſont de ſimples nappes ; dont le pied eſt aſſujetti au fond de la mer par des pierres, & la tête retenue à la ſurface de l'eau par des nattes de liége. Ainſi il n'y a point de filet tendu ſur le fond de la mer, d'une muraille à l'autre.

Les libans ou ralingues qui bordent le filet haut & bas, doivent être très-forts. Ceux des murailles ont ſix pouces de groſſeur.

Le *Bourdounoro*, *F*, & le *Gardy*, *O*, ne ſont ſéparés de la chambre de la grande entrée *P*, que par une demi-cloiſon, *aq*, *em* : de ſorte que la partie *dq*, & celle *fm*, ſont tout à fait ouvertes.

L'ouverture *bn* du *Pichou*, *Q*, eſt fermée par un filet dont les mailles ont environ 18 pouces en quarré ; il doit être exactement tendu : on ne le laiſſe jamais tomber, les poiſſons traverſant librement ſes mailles.

Enfin, la porte de la derniere chambre, *Y*, eſt fermée par un filet dont les mailles ſont d'environ 10 à 11 à la braſſe. On le fait tomber quand on veut faire paſſer le poiſſon dans le *Corpou*. Comme l'arrangement de cette porte eſt aſſez ingénieux, il convient d'inſiſter un moment ſur cet objet.

A chaque coin, *h* & *g*, on place une piece de filet triangulaire *R*, *Fig.* 2 & 3 : qu'on nomme *Girons* ; & dont les trois côtés, qui ſont égaux, ont chacun 18 braſſes. Le côté *GL*, eſt couſu perpendiculairement au filet de la muraille, à l'endroit où eſt la porte ; en ſorte que la pointe *L* eſt tout-à-fait au fond de la mer : & le côté *LS*, *Fig.* 2, eſt couſu avec le côté vertical du filet de la porte, de maniere que lorſqu'on laiſſe tomber celle-ci, les pointes *S* des *Girons* l'accompagnent juſqu'au fond de la mer ; & lorſqu'on veut la fermer, en halant ſur les cordes *XX*, *Fig.* 2, les girons ſe reploient ſur les côtés, & ſervent à joindre exactement la porte avec la muraille : ce qui empêche que le poiſſon ne puiſſe s'échapper

entre deux. La porte *Y*, *Pl. L*, *Fig.* 7, eſt fermée : & les girons pliés ſur les côtés ſont marqués par *M m*, *N n*.

Il reſte à faire connoître dans la *Fig.* 1. de la *Pl.* 49, la derniere chambre, *Y*; qui eſt celle de la Mort du poiſſon, & qui devient par là la plus intéreſſante.

Nous avons dit qu'elle eſt compoſée de trois parties, qui ſont formées de trois ſortes de filets joints bout à bout les uns aux autres par des nœuds qui en réuniſſent les mailles.

Le premier de ces filets, *Y*, qu'on nomme le *Gradou*, a ſes mailles de 15 à la braſſe. Il eſt arrêté par un de ſes côtés, *B*, *Fig.* 4, au fond de la mer; au moyen d'une corde, à chaque bout de laquelle eſt une pierre qui peſe deux quintaux (*L L*, *Fig.* 2). C'eſt à cette corde qu'eſt auſſi arrêtée par le bas la porte dont nous venons de parler. A cette même corde enfin eſt couſu un troiſieme filet d'environ 15 braſſes de long, qui s'étend dans le fond de la chambre *Q* dite du *Pichou*; & qui eſt deſtiné à empêcher que le poiſſon ne puiſſe paſſer par-deſſous cette corde, dans le cas où elle viendroit à ſe lâcher un peu.

Ce Gradou dans la moitié de ſa longueur traîne au fond de la mer; & l'autre moitié s'éleve par degrés en faiſant la coquille.

Le *Gravicheli*, *Z*, qui vient après & dont les mailles, plus ſerrées, ſont de 18 à la braſſe, s'éleve toujours de plus en plus.

Enfin le *Corpou* (*&*) dont les mailles ſont preſqu'entiérement fermées, vient ſe terminer obliquement à la ſurface de la mer: *C*, *Fig.* 4.

Ces trois filets forment enſemble un plan incliné, un peu concave. Il faut remarquer que dans cette derniere chambre, les filets des murailles doivent ſuivre, quant à la grandeur des mailles, celle des filets du fond qui leur correſpondent. Ou plutôt ce ſont les mêmes filets qui forment les murailles & le fond.

Le Corpou eſt quelquefois de chanvre; mais le plus ſouvent, d'auffe, comme tout le reſte : à la différence près, que les cordons en ſont beaucoup plus forts.

Pour pêcher le Corpou on attend que le poiſſon ſe ſoit rendu dans le Pichou *Q*. C'eſt dans cette ſeule chambre que l'on fait la chaſſe. On ſe ſert pour cela d'un filet d'environ 28 braſſes de largeur, leſté par un de ſes côtés avec des bagues de plomb, & qu'on place d'abord verticalement en *e b* tout près de la porte, de maniere que les plombs affleurent le fond ſans s'appuyer deſſus. On le promene enſuite dans le Pichou, en le faiſant avancer, toujours bien tendu, de *b* vers *h*, & de *e* vers *g*; par le moyen de deux bateaux, qui en retiennent les angles ſupérieurs: le filet dont nous parlons s'appelle *l'Engarre*, & la manœuvre s'appelle *Engarrer le poiſſon*. Tant qu'on chaſſe ou qu'on *engarre*, dans le Pichou *Q*, on tient la porte du Gradou abaiſſée ou ouverte.

Le Rey ou chef, pendant cette manœuvre, eſt en védette ſur un bateau *A*, *Fig.* 1, pour obſerver l'entrée du poiſſon dans le Gradou *Y*: & on ne releve le filet qui ferme la porte, que quand il en donne le ſignal.

Lorſque les bateaux qui chaſſent ſont arrivés, l'un en *h*, l'autre en *g*, le bateau *A* commence à ſoulever le gradou; & pour cela 7 à 8 hommes qui ſont tous placés ſur le même bord, ayant l'eſtomac appuyé ſur le plat-bord, ſaiſiſſent le filet avec leurs mains, & halent deſſus. Conſultez la *Pl. L. Fig.* 7.

Avançant toujours dans cette ſituation, ils rejettent à la mer la portion du filet qu'ils ont amenée à la ſurface de l'eau, & le bateau paſſe par-deſſus : lorſque le bateau a traverſé le Gravicheli *Z*, *Fig.* 1, *Pl.* 49, & qu'il eſt arrivé au Corpou, on accroche le filet au plat-bord de ce bateau, comme il eſt déja accroché au bateau qui eſt au bout du corpou & aux deux qui ſont ſur les côtés : ce que l'on voit à la figure 7. Par cette manœuvre, tout le poiſſon qu'on a conduit dans le corpou ſe trouve preſque à la ſurface de l'eau : où on le prend quelquefois en le harponnant ou en l'aſſommant, ou à bras; car il y a des Pêcheurs qui ſe jettent dans le filet pêle-mêle avec le poiſſon pour le ſaiſir à force de bras.

Les bateaux qu'on met à la tête & aux deux côtés du corpou ſont deſtinés à prévenir que le poiſſon ne s'élance lorſqu'il ſe ſent reſſerré & qu'il ne tombe à la mer; précaution néceſſaire, puiſqu'il arrive aſſez ſouvent que des poiſſons qui s'élancent pour franchir le filet retombent dans les bateaux.

J'ai déja prévenu que je n'avois pas examiné les Madragues de Toulon; & que je n'en parlois que d'après les Mémoires que m'avoit adreſſés M. Broquier. Mais j'ai vu la belle *Madrague de Bandol*, qui paſſe pour la plus étendue de toutes celles qui ſont en Provence. J'ai eſſayé de prendre ſur les lieux même le plus d'éclairciſſements qu'il m'a été poſſible. Cependant je n'oſerois aſſurer qu'on ne m'auroit pas trompé, particuliérement ſur l'étendue des différentes parties qui compoſent ce grand établiſſement; n'ayant pas pu les meſurer moi-même, comme M. Broquier l'a fait à l'égard de la petite Madrague de Toulon : au reſte ces dimenſions ſont bien ſujettes à varier, n'y ayant pas deux Madragues qui ſoient exactement d'une même grandeur.

Je crois que la Madrague qu'a décrite M. Broquier eſt une des plus petites; & celle de Bandol, des plus grandes. Les détails où M. Broquier eſt entré, me mettent en état de beaucoup abréger la deſcription de celle de Bandol, dont il va être queſtion.

A B, *Fig.* 6, eſt la Queue de la Madrague :

qui fait le même effet que ce que les Pêcheurs Parquiers nomment la *Chasse*. C'eſt un filet d'auffe, ſemblable à celui qui fait l'enceinte de la Madrague. Il eſt tenu verticalement par du leſt de pierres dont on garnit le pied, & des nattes de liége qui ſont attachées à la ralingue de la tête. Cette muraille de filet, comme diſent les Pêcheurs Provençaux, doit s'étendre depuis la Madrague *B* juſqu'à la côte *A*. On m'a aſſuré que celle de Bandol avoit près de 1000 toiſes de longueur. Quand les Thons qui rangent la côte par bandes rencontrent ce filet, ils le ſuivent; & ſont par là déterminés à entrer dans la Madrague, comme nous le dirons dans la ſuite.

On prétend que cette grande Madrague eſt longue de 1000 toiſes; & qu'elle a dans ſa plus grande largeur, le quart de cette étendue.

TTTT eſt l'enceinte de cette Madrague; qui eſt formée par des filets d'auffe, leſquels ſont tenus verticalement, comme on l'a dit à l'occaſion de la Madrague de Toulon, par du leſt de pierres, des flottes ou nattes de liége; & affermie par des cordes *V*, amarées d'un bout à la tête du filet, & de l'autre à des ancres qui ſont mouillées au fond de la mer.

Cette grande enceinte *TTTT* eſt diviſée par des cloiſons de filets, en cinq compartiments qu'on nomme *Chambres*.

La Chambre *G* eſt dite *de la Grande Entrée*. Elle n'a point de filet en *a b*; il n'y a qu'une corde, ſoutenue par des liéges, laquelle ſert à entretenir la liaiſon de la muraille en cette partie. On peut regarder cette chambre comme un veſtibule ou une piece de Diſtribution, dans laquelle ſe rendent les Thons qui venant du côté de *d e*, & étant arrêtés par la Queue *A B*, la ſuivent, & ſe rendent dans cette chambre *G*. Les poiſſons qui ſont dans cette chambre peuvent entrer dans la chambre *F*, (qu'on nomme à Bandol *la Chambre du Levant*), par un endroit *P*, où il n'y a point de filet, mais ſeulement une corde garnie de liéges.

D'autres Thons, prenant une route contraire, paſſent dans la chambre *O* (qu'on m'a nommée à Bandol, *la Premiere Chambre du Couchant*), par une ouverture qui eſt en *C*, où il n'y a point de filet, mais ſeulement une corde garnie de liéges. Il y a ordinairement en cet endroit un bateau de garde.

A la cloiſon qui ſépare la chambre *O*, d'avec la chambre *D*, qu'on nomme *Seconde Chambre du Couchant*; il y a, vers *E*, un eſpace qui n'eſt formé que par un filet à très-grandes mailles, au travers deſquelles les Thons paſſent ſans difficulté. Et à portée de là eſt un bateau, d'où l'on peut obſerver ſi le poiſſon ſe rend dans la chambre *D*.

Quand les Thons y ſont entrés, il s'agit d'y faire paſſer ceux qui ſont dans la Chambre *F*, dite *du Levant*. Pour cela on ſe promene dans la chambre *F* avec le bateau *s*, faiſant du bruit, & battant l'eau. Les poiſſons effarouchés, ſortent par l'ouverture *P*; & traverſant la chambre *G*, ils entrent par l'ouverture *C*, dans la chambre *O*, & enſuite dans celle *D*, traverſant un filet à grandes mailles.

Il eſt bon de faire remarquer que les Croiſées *g* qu'on apperçoit ſur les chambres *O D*, *I M*; ainſi que la corde *q*, qui eſt auprès de la grande entrée; ſont de ſimples cordes, qui ne portent point de filet, & qui ſont ſeulement garnies de nattes de liége. Elles ne ſervent qu'à donner de la fermeté aux filets qui forment les chambres; & à la queue: ce qui eſt convenable, à cauſe de leur grande étendue.

Nous devons encore arrêter ici les yeux des Lecteurs ſur un agrandiſſement qu'on appelle la *Petite Entrée*: qui eſt à la grande Madrague de Bandol, & qu'on ne voit point aux Madragues de Toulon dont nous avons parlé en premier lieu.

En ſe rappellant ce que nous avons dit, on conçoit que les Thons qui ſuivent la direction *d e*, étant arrêtés par la Queue ou chaſſe *A B*, ſont déterminés à entrer dans la Madrague par la grande entrée *a b*. Mais ceux qui ſuivroient la route *m n* ne pourroient y entrer, à cauſe de l'obſtacle qu'y fait la queue *A B*, laquelle s'étend juſqu'à la côte. C'eſt pour retenir ceux-ci, qu'on pratique la Petite Entrée *H*, par laquelle ils ſe rendent dans la chambre *I*; & enſuite, par le paſſage *L*, dans la chambre *M*; puis dans celle *D*, par le paſſage *N*.

Quand il y a une aſſez grande quantité de Thons dans la chambre *D*, on les fait paſſer dans la chambre de la Mort, *Y*, & on les raſſemble dans le Corpou *Z*. Comme cette opération a été bien expliquée à l'occaſion de la Madrague de Toulon; nous devons, pour éviter des répétitions, y renvoyer le lecteur.

Quoiqu'ordinairement on ne leve le filet de la chambre *Y* qu'une fois, le matin au point du jour; & une autre fois, le ſoir à la brune: on le releve néanmoins trois ou quatre fois dans une journée, quand il ſe préſente du poiſſon en abondance.

Il y a des propriétaires de Madragues qui font de ce corpou un réſervoir de poiſſons: où ils ne prennent les Thons qu'à meſure qu'ils ſavent en avoir un débit avantageux.

La pêche du Thon commence ordinairement en Mars ou Avril; & elle finit en Octobre. C'eſt dans les mois d'Août & Septembre que la pêche eſt la plus abondante.

Cette pêche, qui exige de grands frais, eſt très-lucrative quand les Thons donnent abondamment à la côte. Mais elle eſt caſuelle; & dans certaines années, on ne ſe rembourſe pas de ſes frais.

On peut ſervir les Petites Madragues avec 10 à 12 hommes; y compris le Chef, qu'on nomme *Rey*; & l'Ecrivain. Il faut avoir quatre bateaux de 25 pieds de longueur, & un de 30 ou 35 pieds qu'on met à la tête du corpou; mais pour les grandes Madragues, il faut plus de monde & de plus grands bateaux.

En examinant la conſtruction des Madragues, on ſera ſans doute ſurpris de voir les poiſſons ſe laiſſer prendre dans ces enceintes de filets, pendant qu'ils ont autant de facilité pour en ſortir qu'ils en ont eu pour y entrer. Mais il ne faut pas avoir long-temps ſuivi cette pêche, & obſervé les mouvements des poiſſons dans les Madragues, pour être pleinement raſſuré à cet égard. En effet, le poiſſon qui tend à faire route parallélement à la côte, ſuivant la ligne *d e*, *Fig. 6*, étant arrêté par la queue *A B*, il la côtoie juſqu'en *b*, où ne trouvant plus d'obſtacle ſuivant ſa premiere direction, il la reprend, & entre par l'ouverture *C* dans la chambre *O*. Il peut bien s'en égarer pluſieurs dans la chambre *F*: mais appercevant qu'il y a des poiſſons dans la chambre *O*, ils traverſent enſuite la grande entrée *G*, & s'y rendent; quelques autres pour ſuivre la direction de leur premiere route, paſſent dans la chambre *D*, en traverſant le filet à larges mailles. Comme toutes les ouvertures des différentes chambres ſont du côté de l'enceinte du fond, les poiſſons la ſuivent comme ils ont ſuivi la queue, & d'autant plus volontiers que cette muraille étant parallele à la côte, elle eſt dans la direction de la route qu'ils veulent ſuivre, & les demi-cloiſons ne ſont point inutiles puiſqu'elles obligent les poiſſons de ſe porter auprès de la muraille du fond.

On n'imagine pas d'abord à quoi ſert le filet à grandes mailles, qui eſt entre la chambre *O* & la chambre *D*; car ſi les Thons ont franchi ce filet pour entrer, ils peuvent de même le traverſer pour en ſortir. Mais les Pêcheurs aſſurent que cela n'arrive pas; & ils diſent que quelque grandes que ſoient les mailles du filet *E*, les Thons ne manquent guere de ſe froiſſer en le traverſant, ce qui, diſent les Pêcheurs, les effarouche tellement, qu'ils s'en éloignent auſſi-tôt & évitent de rencontrer ce filet; auſſi voit-on de petits Thons qui eſſaient d'entrer dans la chambre *Y* au travers des mailles, plutôt que de revenir ſur leurs pas & de traverſer le filet à grandes mailles. C'eſt en étudiant l'inſtinct des poiſſons, qu'on eſt parvenu à ſimplifier les Madragues & à retrancher des filets qu'on tendoit pour fermer les portes lorſque le poiſſon eſt entré dans une chambre. Il n'y avoit autrefois qu'un tiers de la cloiſon qui ſépare la chambre *O* de la chambre *D* qui fût à grandes mailles.

On a trouvé plus à propos d'élargir toutes les portes & de les laiſſer ouvertes, pour qu'à toute heure de jour & de nuit les poiſſons puiſſent entrer dans la Madrague.

On prétend que quand les Thons ſont effarouchés, ou par les Pêcheurs ou par quelque Requin, ils plongent juſqu'au fond, mettent leur tête dans l'algue & ne remuent plus; c'eſt ce qui arriva, dit-on, lorſque M. le Duc de Penthievre fut voir les Madragues, en paſſant par Toulon. Le cortege étoit des plus nombreux; la mer étoit couverte de canots; mais de deux cents Thons qu'on ſçavoit être dans la chambre *D*, il ne fut pas poſſible d'en faire monter un ſeul dans le corpou *Y*: la pêche ſe réduiſit à quelques livres de petits poiſſons: ces mêmes Thons ſe montrerent le lendemain comme d'eux-mêmes, & on fit une pêche abondante.

RÉCAPITULATION

RÉCAPITULATION:

Et Réflexions générales sur les façons de pêcher, exposées dans la Seconde Section.

APRÉS les détails où nous sommes entrés, nous croyons qu'on ne sera pas fâché de voir rassemblées sous un même point de vue, les différentes industries dont les Pêcheurs font usage, & que nous avons expliquées dans les plus grands détails. C'est ce tableau abrégé que nous nous proposons de tracer: & nous en profiterons pour exposer les Avantages & les Inconvénients de ces différentes pratiques.

Après avoir enseigné dans le premier chapitre la maniere de faire, de raccommoder & d'entretenir les *Filets;* nous nous sommes proposés d'exposer dans les Chapitres suivants la façon de s'en servir. Nous commençons par parler de deux sortes de filets qui sont d'un usage bien familier dans les étangs, les rivieres, & même au bord de la mer. Ce Chapitre II contient cinq Articles.

Dans le premier Article il s'agit de la pêche avec l'*Epervier;* qui est un filet en forme de cloche, & dont la bordure est garnie de plomb. Il y a différentes manieres de s'en servir, que nous avons exposées dans des Paragraphes particuliers.

Il s'agit dans le premier, de la façon de le Traîner, à la maniere des Saines. Ce n'est pas le vrai usage de ce filet: cependant cette pêche est avantageuse dans les petites rivieres, & dans les gorges étroites où il y a du courant. S'il est rapide, on traîne le filet contre le courant: s'il ne l'est pas, on suit le courant. Mais pour arrêter le poisson que le filet effarouche, on tend quelquefois de distance en distance, un Trémail dans lequel il se maille.

Il s'agit dans le second Paragraphe, de l'usage véritable de l'Epervier; qui consiste à le jetter de sorte qu'il couvre les poissons qu'on apperçoit rassemblés par troupe au fond de l'eau. Quelquefois le Pêcheur s'établit au bord de l'eau; d'autres fois il se met dans un bateau: & nous avons exposé le plus clairement qu'il nous a été possible, comment on doit s'y prendre pour jetter ce filet de façon qu'il s'étende bien sur le fond; & comment on doit le relever pour que le poisson ne s'échappe pas. Tout cela est représenté sur la Planche VII. Nous avons exposé dans le troisieme Paragraphe différentes circonstances où l'on se sert avantageusement de l'Épervier; même pour poursuivre le poisson dans l'eau, & le couvrir avec de petits Eperviers lorsqu'il fuit le Pêcheur.

Nous ne pouvons pas imaginer pourquoi on a regardé cette pêche comme destructive. Outre qu'elle n'est jamais très-considérable, les petits poissons peuvent s'échapper au travers des mailles; & s'il en reste quelques-uns engagés dans les immondices que ramasse le filet, ils sont très-vivants, & les Pêcheurs peuvent les remettre à l'eau. Enfin un avantage de la pêche à l'Épervier, est que le poisson y est toujours vivant, & nullement meurtri. Il est cependant vrai que l'Epervier qu'on traîne, étant un diminutif de la Seine; il participe un peu des inconvénients de ce filet. Nous les ferons appercevoir dans la suite.

Dans le Second Article nous avons parlé de la pêche au *Carreau* ou *Echiquier*. Cette pêche est très-différente de celle de l'épervier; puisqu'au lieu de couvrir le poisson, on étend une simple nappe sur le fond, & on la releve promptement pour prendre le poisson qui s'est assemblé sur la nappe.

Assez souvent on détermine le poisson à se rassembler sur la nappe, en lui présentant quelques appâts. On pratique cette pêche, ou étant à terre; ou dans de petits bateaux, en relevant le filet avec une perche, au bout de laquelle est un contrepoids qui aide à soulever le filet qui est grand & pesant; ou bien le filet étant attaché au bout d'une manœuvre qui passe dans une poulie. Dans ce dernier cas, on le releve en halant sur cette manœuvre. Tous ces usages de l'Echiquier sont rapportés dans trois Paragraphes, & représentés sur la Planche VIII.

Nous ignorons si cette Pêche a jamais été prohibée, & nous n'appercevons aucune raison de la défendre. On n'y prend ordinairement que de petits poissons; mais qui sont toujours très-sains.

Dans l'Article Troisieme; il s'agit de petites pêches qu'on fait avec un filet qui fait un peu la Poche, & qui est monté sur un cercle de bois ou de fer. Cet article est formé de quatre Paragraphes. Dans le premier, il s'agit des différens *Trubles*: pour lesquels le filet, monté comme nous venons de le dire, est ajusté au bout d'une perche qui forme son manche. Il sert pour faire de petites pêches dans les réservoirs, les parcs; ou quand il remonte une grande quantité de poissons dans les rivieres. Le *Tamis*, dont il s'agit dans le Paragraphe second, est un vrai Truble formé avec une toile de crin tendue sur un cercle de

bois : il ſert aux mêmes uſages que les Trubles du Paragraphe premier.

La *Chaudiere* ou *Caudrette*, dont il eſt queſtion dans le Paragraphe 3, eſt un vrai Truble ; mais auquel on ne met point de manche de bois. On la ſuſpend comme le plateau d'une balance : après avoir mis au dedans quelques appâts, on la calle au fond de l'eau ; & de temps en temps, on la releve. Elle ſert à prendre des cruſtacés, particuliérement des Chevrettes, à la mer, & des écreviſſes dans les eaux douces.

La *Bouraque*, dont il s'agit dans le Paragraphe 4, eſt une Naſſe d'oſier ; qui eſt formée préciſément comme les fouricieres de fil d'archal. On y met des appâts comme dans les Caudrettes ; on la calle au fond de l'eau ; & on y prend des cruſtacés.

Ces différentes petites pêches, qui ſe bornent preſque toujours à prendre des cruſtacés, n'ont jamais été prohibées : nous les avons repréſenté ſur les Planches VIII, IX & X.

Dans l'Article Quatrieme, il s'agit des *Bouteux*. Ce ſont de grands Trubles, qui ſe terminent par un de leurs côtés à une traverſe toute droite, & aſſemblée à l'extrémité de la perche qui forme le manche. Ce côté droit ſe préſente comme la traverſe d'un T. Aſſez ſouvent les Pêcheurs pouſſent cet inſtrument devant eux, la traverſe portant ſur le fond ; à-peu-près comme les Jardiniers pouſſent leur ratiſſoire. Quelquefois on ajuſte le Bouteux à un batelet qui côtoie les bords eſcarpés de la mer ou des rivieres ; on s'en ſert alors pour fouiller dans les herbiers ; ou on le préſente vis-à-vis des croſnes, dans leſquels on boule pour en faire ſortir le poiſſon. Il y en a donc de différentes eſpeces. Nous les avons décrit dans trois Paragraphes, & repréſenté ſur la Planche XI. Pluſieurs de ces Bouteux, qui ont les mailles très-petites, ſervent à prendre des Chevrettes. Avec d'autres, dont les mailles ſont un peu plus larges, on prend des Lançons ou Hamilles, rarement de gros poiſſons. Il eſt vrai que les Bouteux qui ont les mailles étroites peuvent détruire du frai & de la menuiſe ; & que tous labourent le ſable où ſe retirent des poiſſons qui ſont encore trop petits pour entrer dans le commerce : mais le tort que ces pêches font au poiſſon eſt bien peu de choſe, en comparaiſon de pluſieurs grandes pêches dont nous parlerons dans la ſuite. Cependant on pourroit en interdire l'uſage dans les ſaiſons où le frai & la menuiſe ſe portent en abondance à la côte.

Dans l'Article Cinquieme, huit Paragraphes ſont deſtinés à expliquer la pêche avec le grand *Haveneau* ou *Avenet*, &c. Ce filet, avec lequel on fait des pêches approchantes de celles du Bouteux, eſt monté ſur deux perches ou quenouilles qui ſe croiſent ; & étant traverſées en cet endroit par une cheville, les deux perches peuvent ſe rapprocher l'une de l'autre comme les lames d'une paire de ciſeaux. Mais ce qui établit la principale différence entre les Haveneaux & les Bouteux, c'eſt qu'on promene ceux-ci dans l'eau le plus vîte que l'on peut ; au lieu que la plupart des Haveneaux ſont tenus ſédentaires : les premiers vont chercher le poiſſon ; ceux-ci l'attendent ; & pour cela les Pêcheurs ſe placent dans un endroit où il y ait du courant, auquel ils préſentent leur filet.

Souvent les Pêcheurs au Haveneau ſe propoſent principalement de prendre des Chevrettes ; & alors leur filet a des mailles fort ſerrées. Comme le filet reçoit tout ce qui ſuit la marée, il s'y trouve du frai & de la menuiſe, qui ſont en bonne partie perdus. Ainſi on pourroit reſtraindre ſon uſage à certaines ſaiſons : comme nous l'avons dit du Bouteux. Nous obſervons ſeulement que, comme on ne le traîne pas ſur les fonds, il ne les endommage point.

On fait encore la pêche au grand Haveneau dans des Bateaux, pour prendre des Mulets, & d'autres poiſſons de moyenne groſſeur. En ce cas, les mailles des filets doivent être plus grandes. Si cela étoit bien obſervé, ils ne détruiroient point le frai & la menuiſe, & les Pêcheurs auroient plus de facilité à les relever. Après avoir examiné ces différentes eſpeces de filets, nous terminons l'article par dire quelque choſe, dans le Paragraphe 9, des *Sacs* ou *Manches de Toile*, dont on ſe ſert uniquement pour prendre du frai & de la menuiſe. Aſſurément cette pêche doit être prohibée avec beaucoup de ſévérité, comme très-deſtructive de l'eſpece.

Dans le Paragraphe 10, qui eſt le dernier de l'article, nous parlons d'une pêche que nous n'avons jamais vu pratiquer, & qu'on nous a aſſuré être quelquefois en uſage ſur les côtes de Bretagne, où on lui a donné le nom de *Faux*.

Toutes ces façons de pêcher n'alterent point la qualité du poiſſon ; & nous en avons repréſenté pluſieurs ſur les Planches XII. & XIII. On voit au bas de cette planche une petite pêche pour prendre de groſſes Chevrettes ; qu'on nomme *Treuille* ou *Trulot*, & dont nous avons parlé page 33.

Dans le Chapitre III, il s'agit encore des pêches qu'on fait ſur le rivage, ou à une petite diſtance, avec des filets ſédentaires, mais en forme de Manche.

Les filets dont il a été queſtion dans le Chapitre II, ſe tenoient à la main ; ceux dont nous allons parler, s'arrêtent & ſe fixent avec des piquets.

Il y a dans ce Chapitre, 6 Articles. Il s'agit dans le premier, qui eſt compoſé de 3 Paragraphes, de Manches fort longues, très-lar-

ges à leur embouchure, & qu'on préſente à un courant; qui eſt d'autant plus avantageux, qu'il a plus de rapidité. On conçoit que le poiſſon, le frai & la menuiſe, s'entaſſent dans ces longues manches qu'on nomme *Guidaux*. Les petits poiſſons y ſont écraſés; la plupart même des gros ſont étouffés, ou au moins meurtris. Outre ce défaut qui eſt très-grand, il en réſulte une perte énorme de frai & de menuiſe. Ainſi cette pêche devroit être ſévérement interdite depuis le mois de Février juſqu'à la fin d'Août. Inutilement exigeroit-on que les mailles fuſſent plus ouvertes qu'elles n'ont coutume de l'être; puiſque ces filets étant tendus, leurs mailles deviennent loſanges, & ſe ferment: outre que les immondices qui entrent dans le filet, laiſſent à peine le paſſage à l'eau, & arrêtent les plus petits poiſſons qui ſont entraînés par le cours de l'eau.

On a perfectionné ces filets en les ſoutenant intérieurement par des cerceaux, qui empêchent qu'ils ne s'affaiſſent; & pour que les poiſſons ne s'échappent pas, on y a ajouté des goulets. Les filets en cet état changent de nom; on les appelle *Verveux*: & nous en avons traité dans le ſecond Article qui contient 6 Paragraphes.

Quand on a voulu déterminer une plus grande maſſe d'eau à traverſer ces filets, on les a fait précéder par de longues Aîles, qui forment comme un grand entonnoir; à la pointe duquel ſont placés les Guidaux ou les Verveux, comme nous l'avons expliqué dans les 8 Paragraphes de l'Article III. Ces Guidaux ou Verveux précédés d'aîles formées avec des palots, des clayonages, ou des filets, s'appellent *Gors*, au bord des rivieres. Nous parlerons dans le Chapitre des Parcs, de Pêcheries à-peu-près ſemblables; que l'on conſtruit au bord de la mer, & qu'on y nomme *Bouchots*.

Les Planches XIV, XV, & XVI, ont rapport à ce qui eſt traité dans les Articles I, II & III.

Après ce que nous avons dit plu shaut, on conçoit que ces Pêcheries doivent faire une grande deſtruction de frai & de menuiſe: nous remettons à le prouver d'une façon plus ſenſible, dans l'Article où nous traiterons des Bouchots.

Il s'agit dans l'Article IV, d'eſpeces de Verveux qui ſont faits avec de l'oſier, & qu'on nomme *Naſſes*. Seize Paragraphes, & la Planche XVII, ſont deſtinés à expliquer en détail l'uſage qu'on fait de cet inſtrument, quoique nous n'y comprenions pas les Bourgnes & les Bures, qui ſont de vraies Naſſes, dont nous parlons ailleurs, parce qu'ils ſont partie de grandes Pêcheries dont nous traitons en détail.

Les Naſſes employées ſeules, ne ſervent guere qu'à prendre des cruſtacés, ainſi que des Anguilles; & elles n'ont rien de répréhenſible: mais quand elles ſont précédées d'aîles, elles forment des Gors & des Bouchots, dont nous ferons voir l'abus.

Nous paſſons tout de ſuite, de ces petites Pêcheries, a de très-grandes, qu'on nomme en Provence *Bourdigues* & *Maniguieres*. La Bourdigue que nous avons décrite eſt celle du Martigues. Ce ſont de vraies Naſſes, qui ont une grandeur énorme; Planches *XVIII* & *XIX*. Nous en avons donné la deſcription dans le cinquieme Article, qui eſt compoſé de 8 Paragraphes. Pourvu qu'on ait ſoin d'ouvrir ces Pêcheries dans la ſaiſon où le poiſſon paſſe de la mer dans les étangs, elles ne font point de tort à la multiplication du poiſſon.

On trouvera à la page 63, des *Additions* qui ont rapport à cet article.

L'Article VI, ainſi que la Planche XX, ſont deſtinés à décrire des Pêcheries qu'on établit aux Arches des Ponts ſur les grandes rivieres. Ce ſont de grands filets en chauſſes, qui embraſſent toute une arche, & qui ſont terminés par une naſſe qu'on nomme *Bure*; dans laquelle ſe raſſemble le poiſſon.

L'Article VII, page 67, auroit dû précéder l'Article VI; puiſqu'il y eſt queſtion de petites *Bourdigues* qu'on tend dans *la Camargue* pour prendre les poiſſons d'eau douce. Mais la deſcription de ces Pêcheries nous étant parvenue lorſque nous étions près de commencer l'impreſſion du quatrieme Chapitre, il en a réſulté une tranſpoſition: qui après tout n'occaſionnera pas de grands inconvénients, puiſque l'eſſentiel eſt de faire connoître une Pêche qui offre des ſingularités dignes d'attention.

Dans le Chapitre IV, qui eſt compoſé de trois Articles, nous avons traité des Tentes ou Etentes qu'on fait à la baſſe eau. Ce ſont des nappes de filets, qui ſont tendues de baſſe mer ſur des piquets. Mais il y en a de bien des eſpeces différentes: ce qui a fourni matiere à beaucoup de Paragraphes. Le but de cette façon de pêcher eſt encore d'arrêter le poiſſon qui ſuit le cours de l'eau. Mais on ne ſe ſert point de Guidaux, de Verveux, de Naſſes; on ne préſente au courant que des filets plats ou des nappes, qu'on tend ſur des piquets plus ou moins élevés, pour former ce que les Picards appellent aſſez à propos des *Paliſ*, puiſqu'ils forment des Paliſſades.

On nomme *Ravoir*, un filet dont les mailles ont 18 lignes ou deux pouces d'ouverture en quarré, & qu'on tend de façon que le courant tombe perpendiculairement ſur lui. On retrouſſe le pied du filet pour qu'il s'y forme des Poches comme celles du bas des Eperviers.

Les Pêcheurs tendent auſſi des Tramaux comme les rêts ſimples: ils n'attachent ces

filets aux perches que par le haut ; & ils ne les retrouſſent point par le bas. C'eſt ce qu'on appelle des *Ravoirs Tramaillés*.

Les filets nommés *Folles*, & *Demi-Folles*, ſont à très-grandes mailles. Pour les tendre en Ravoir, on attache le haut du filet à la tête des pieux, & le bas du filet un demi-pied au-deſſus du terrein. Comme ces filets ont beaucoup de chute par comparaiſon à la longueur des pieux, ils font une eſpece de panſe dans laquelle s'arrêtent les Raies & d'autres poiſſons plats. On les tend perpendiculairement à la direction du courant ; un bout vers la côte, l'autre à la laiſſe de baſſe mer. Quelquefois on garnit ces piquets avec des Tramaux qui font pareillement la poche ; ce qui les fait nommer *Folles Tramaillées*. Ces étentes ſont deſtinées à prendre les poiſſons qui rangent la côte.

Pour prendre les poiſſons de paſſage, les Maquereaux, les Harengs, quelquefois même des Merlans ; on tend ſur de longues perches, des *Manets :* qui ſont des filets dont les mailles ſont proportionnées à la groſſeur des poiſſons qu'on ſe propoſe de prendre. C'eſt ce qu'on appelle en Picardie, les *Hauts Palis*. On les tend un bout à terre, & l'autre bout à la mer, comme les Folles. Il eſt très-important à la conſervation du poiſſon que le pied de ces filets ne porte pas ſur le terrein ; afin qu'ils ne retiennent ni le frai ni le fretin : ce qui n'empêche pas les Pêcheurs de prendre les poiſſons de paſſage ; qui ne ſe tiennent guere au fond.

Les filets qu'on nomme *Cibaudieres ſur Piquets*, ou *Muliers*, ſont de vrais Ravoirs ; qu'on tend de même perpendiculairement au courant. Leur dénomination vient de ce qu'ils ſont principalement deſtinés à prendre des Mulets. L'ouverture des mailles eſt proportionnée à la groſſeur des poiſſons.

Nous terminons cet Article par une énumération de l'uſage qu'on fait des Etentes ſur différentes côtes de l'Océan. Quoiqu'elle ſoit aſſez étendue, nous ſommes perſuadés que cette énumération n'eſt pas à beaucoup près complette.

Nous devons encore prévenir que quand nous diſons qu'on pratique telle pêche à tel endroit, nous ne prétendons pas qu'elle ne ſoit en uſage qu'en ce lieu excluſivement à tous autres ; notre intention eſt de déſigner un endroit où nous ſommes informés qu'on la pratique.

Toutes les façons de pêcher que nous venons d'expoſer ſont détaillées dans 8 Paragraphes, & repréſentées ſur les Planches XXI & XXII.

Dans l'Article II, qui ne contient que deux Paragraphes, nous expoſons, Planche XXII, une maniere de pêcher fort ingénieuſe, qu'on appelle en quelques endroits *Rêts Traverſants*, & en d'autres, *Palets*. Pour comprendre en quoi cette façon de pêcher differe des Ravoirs, il faut ſe rappeller que les Ravoirs tendus à la baſſe eau s'oppoſent à ce que le poiſſon ſe porte à la côte lors de la marée montante, juſqu'à ce que l'eau ſe ſoit élevée au-deſſus des filets ; & pour cette raiſon on les tient fort bas. A l'égard des pêches dont il s'agit dans ce ſecond Article ; après avoir attaché le pied du filet au bas des perches, au lieu de le tendre, on le plie ſur le ſable, & même on en met un peu deſſus : alors les poiſſons ont une entiere liberté de remonter à la côte, ou de *terrir*, comme diſent les Pêcheurs. Mais quand la mer eſt pleine, les Pêcheurs remontent leur filet tendu juſqu'au haut des perches, au moyen de manœuvres qu'ils ont frappées à la tête du filet, & qui leur ſervent à l'attacher au haut des perches ; qu'ils ſont maîtres de tenir aſſez longues pour embraſſer toute l'épaiſſeur de l'eau.

Toutes les façons de pêcher dont nous venons de parler, ne feroient aucun tort à la multiplication du poiſſon, ſi l'on faiſoit en ſorte que le filet ne portât pas ſur le fond. Mais les Pêcheurs, pour prendre des poiſſons plats, ſont toujours tentés d'enſabler le pied de leurs filets ; & ils font de cette ſorte une énorme deſtruction de frai & de menuiſe. Nous indiquerons, à l'occaſion des parcs, un moyen de prévenir cet inconvénient au moins en partie, ſans faire un tort conſidérable aux Pêcheurs.

Dans l'Article III, nous rapportons ſous trois Paragraphes, de petites pêches qu'on nomme *Loup*, *Etaliers*, *&c.* qui ſont repréſentées ſur la Planche XXX.

Dans le Chapitre V, nous avons parlé des Pêcheries qu'on établit au bord de la mer en formant des enceintes qu'on nomme *Parcs* ; au moyen deſquelles on retient le poiſſon, qui après s'être porté à la côte veut ſuivre le cours de l'eau pour retourner à la mer.

Il y a des endroits entre les rochers & les bancs, où l'eau entre de haute mer, mais qui n'affechent point quand la mer eſt retirée. Il y reſte du poiſſon, que les Pêcheurs prennent avec de petits filets. Nous regardons ces Réſervoirs, dont il s'agit dans l'Article premier, comme des *Parcs Naturels*, qui ont donné l'idée d'en faire d'Artificiels.

Il y a des *Parcs Ouverts* du côté de la terre. Pluſieurs ſont conſtruits en Pierres qu'on arrange les unes ſur les autres comme pour bâtir une muraille à pierres ſeches : leur conſtruction nous a fourni quatre Paragraphes. Il eſt très-important de pratiquer au fond de ces parcs, des ouvertures qu'on nomme *cunettes* ou *canonnieres*, pour laiſſer échapper l'eau. Le ſeuil de ces cunettes doit être placé aſſez bas pour que l'eau s'égoutte entiérement ; parce qu'il en reſte rarement aſſez pour que ces

ces parcs n'aſſechent pas d'une marée à l'autre, & en ce cas tout le frai & le poiſſon périt. Ceci eſt commun à tous les parcs. De plus, il faut défendre pour toutes ſortes de parcs qu'on n'ajoute aux ouvertures du fond, des Naſſes ou des Poches de filets qui retiennent le frai & la menuiſe. Ces ouvertures doivent être fermées par un grillage de fer ou de bois; ou encore par des Filets bien tendus, dont les mailles aient au moins deux pouces d'ouverture en quarré: & pour le mieux, il conviendroit de les laiſſer entiérement ouvertes pendant les mois de Mars, Avril, Mai & Juin; afin de ne point détruire le frai & la menuiſe Cependant on voit des parcs formés comme les Gors dont nous avons parlé Chapitre III, Article 3, & qui ſont terminés par des Naſſes qu'on nomme *Bourgnes*: ces ſortes de parcs, appellés *Bouchots*, font une énorme deſtruction de frai & de menuiſe; il faudroit les détruire, ou au moins forcer les Pêcheurs à laiſſer une large ouverture au bout de leurs bouchots, qui ne ſeroit fermée que par un grillage à larges mailles.

Dans l'Article 3, qui eſt compoſé de cinq Paragraphes, il s'agit des Parcs dont l'enceinte eſt formée de bois. Preſque tous ont des aîles droites, & ſe terminent en pointe; où l'on met un Bourgne. Quelques-uns qu'on nomme *à Claire-voie*, ſont faits avec des perches miſes près-à-près. Ces pêcheries font peu de tort quand elles ſont terminées par une large ouverture, qui n'eſt formée que par un grillage; d'autant qu'il s'échappe un peu de menuiſe entre les perches. Il n'en eſt pas de même quand on accumule des pierres au pied des perches. La deſtruction du poiſſon eſt énorme, lorſque les bouchots ſont formés avec un clayonage très-ſerré & portant ſur terre, & qu'ils ſont terminés par une Naſſe. Nous en dirons autant des petites pêcheries qu'on nomme *Benâtres;* qui devroient avoir au fond une grande décharge: au lieu que ſouvent l'eau ne peut s'échapper qu'au travers du clayonage.

Il s'agit dans l'Article 4, des Parcs Ouverts, dont l'enceinte eſt formée par des filets tendus ſur des perches. Ces pêcheries, qu'on nomme *Courtines*, ne différent pas eſſentiellement de celles dont nous venons de parler. Ainſi il importe beaucoup à la multiplication du poiſſon que le pied du filet ne ſoit point enſablé; qu'on n'y accumule pas de pierres; & qu'on n'ajuſte à leur fond ni Guidaux ni Naſſe.

On tend ces filets en différentes manieres, que nous avons rapportées dans dix Paragraphes.

On voit des plages toutes couvertes de ces étentes qui forment des zig-zags, & dont on établit pluſieurs rangs les uns derriere les autres. Il eſt ſenſible qu'elles doivent faire une grande deſtruction de frai & de menuiſe, lorſqu'on ne ſe conforme pas aux regles que nous avons rapportées en parlant des Bouchots.

Toutes ces réflexions ont lieu pour les parcs qu'on nomme *à grandes* & *à petites Tournées*. Quelques Pêcheurs, pour ménager leurs filets, laiſſent un eſpace entre le pied du filet & le terrein; par où l'immondice s'échappe. Mais la plupart, dans la vue de prendre des poiſſons plats, enſablent le pied de leurs filets, ou les aſſujettiſſent avec des crochets de bois: ſur quoi nous ferons, à la fin de ce Mémoire, quelques réflexions qui ont leur application à ces eſpeces d'Etentes & de Parcs. Les Planches XXIII, XXIV, XXV & XXVI, ont rapport à ce que nous venons de dire.

Nous terminons le Chapitre V par les Articles 5, 6, & 7. Le cinquieme, qui regarde *les Parcs Fermés*, eſt diviſé en onze Paragraphes; dans leſquels nous expliquons tout ce qui regarde les parcs à pluſieurs Tournées, dont l'enceinte eſt formée ſoit par des pierres, ſoit avec des clayonages, ſoit ſimplement avec des filets: qui ſont tantôt ſemblables aux Saines, d'autres fois comme les Manets, ou comme les Folles & Demi-Folles, ou en Tramaux. Toutes ces Pêcheries ſont repréſentées ſur les Planches XXVII, XXVIII, XXIX. Nous avons expliqué en cet endroit le plus clairement qu'il nous a été poſſible ce que c'eſt que les *Chaſſes* des Parcs: & nous devons avertir que tout ce que nous avons dit à l'égard des enceintes des parcs, pour la conſervation du frai & de la menuiſe, a ſon application aux claies ou filets dont on forme les Chaſſes.

Dans l'Article 6, nous décrivons des Parcs qu'on tend en pleine eau dans la Méditerranée, qu'on nomme *Paradieres*, & qui ſont repréſentés ſur la Planche XXIX. A l'égard de l'*Aiguilliere*, la figure eſt en fonte ſur les pages imprimées.

Dans l'Article 7 qui comprend trois Paragraphes, nous expoſons la ſituation qu'on doit choiſir par préférence pour Aſſeoir les Parcs. Enſuite nous rapportons les Accidents que les Pêcheurs Parquiers ont à redouter: ce ſont les coups de Vent, qui rompent les perches; les Poiſſons & Oiſeaux Voraces, qui dérobent le poiſſon aux Pêcheurs. Enfin dans le Troiſieme Paragraphe, nous détaillons les Uſtenſiles qui ſont néceſſaires aux Pêcheurs Parquiers.

Nous avons dit que toutes les Pêcheries où l'on emploie des piquets doivent être éloignées de 25 à 30 braſſes au moins, de la route que tiennent les bâtiments: & les Pêcheurs Parquiers ſont aſtreints à cette regle, comme tous les autres.

On prend dans les Pêcheries dont nous avons parlé, des Raies, des Tires, des Do-

rées, des Tacaux, des Merlans, des Lieux, des Congres, des Loches, des Muges, des Plies, des Solles, des Limandes, des Carrelets, des Saumons, &c. &c.

Ayant ainſi amplement parlé dans le Chapitre V, de toutes les façons de tendre les filets ſur des piquets & des perches, nous nous ſommes propoſés d'expliquer dans le Chapitre VI, les différentes manieres d'établir les mêmes eſpeces de filets ſans pieux, perches, ni piquets. Suivant ces pratiques, on tient les filets dans une ſituation à peu-près verticale; au moyen du leſt dont on charge le pied, & des flottes de liége dont on garnit la tête. Ce Chapitre qui eſt ample, eſt diviſé en ſix Articles.

Dans le premier, il s'agit des *Manets*: qui ſont des filets dont la grandeur des mailles eſt proportionnée à la groſſeur des poiſſons qu'on ſe propoſe de prendre, afin qu'ils s'emmaillent par la tête. Et nous traitons dans différents Paragraphes de ces filets tendus entre les Roches; de ceux qu'on tend dans les Anſes entre les Bancs; ainſi que de ceux qu'on tend en pleine eau, ſédentaires, tantôt droits, & tantôt en enceinte.

Nous parlons enſuite des Manets Flottants, & Dérivants au gré des courants; ſoit qu'ils ſoient établis auprès de la ſurface de l'eau, ou à différentes profondeurs: & à cette occaſion, nous diſons quelque choſe, mais fort ſuperficiellement, de la pêche de différents poiſſons; tels que les Orphis, les Harengs, les Sardines, les Maquereaux, &c; tant dans l'Océan que dans la Méditerranée: ce qui nous fournit l'occaſion de parler des pêches qu'on nomme ſoit en Provence ſoit en Languedoc *Sardinaux*, *Batudes*, *Hautées*, *Bouguieres*, *Aiguil'ieres*, *Alignolles*, *Riſſoles*, *Socletieres*. Toutes pêches qu'il eſt bon de faire connoître; quoiqu'elles ne different pas eſſentiellement les unes des autres. On n'a jamais défendu ces pêches, qui ne portent aucun préjudice à la multiplication des poiſſons. Nous les avons repréſenté ſur les Planches XXXI & XXXII.

Dans le Second Article, nous avons parlé des filets qu'on nomme *Folles*, *Demi-Folles*, *Rieux*, &c, tendus ſans piquets; étant pierrés & flottés. On ſe ſouviendra que les filets de ce genre ſont à larges mailles, & deſtinés à prendre des poiſſons plats; qui, exactement parlant, ne s'emmaillent pas, comme les poiſſons ronds dans les Manets: mais ils s'embarraſſent dans le filet; qu'on tend pour cette raiſon mollement.

Les filets de ce genre ſe tendent toujours ſédentaires, & par fond. Nous avons expliqué dans différents Paragraphes comment on les tend à pied au bord de la mer, ou à la mer ſur les grands fonds. Nous avons auſſi parlé de la pêche aux Demi-Folles, qu'on nomme en quelques endroits *Bretellieres*, ou *Grandes Pentieres*; *Jets*, ſur la côte de Picardie; *Picots* ſur celles de Normandie; *Thonnaires* dans la Mediterranée. Enfin nous avons rappellé ce qui a rapport aux pêches qui reſſemblent aux Folles ainſi qu'aux demi-Folles, & auxquelles on donne des noms particuliers dans différents ports. Toutes ces pêches font très-peu de tort à la multiplication du poiſſon. On peut conſulter les Planches XXXIII & XXXIV.

Dans l'Article 3. il s'agit des filets compoſés de trois nappes, qu'on nomme *Tremails*, *Tremaux*, *Tremaillons*, &c, qui ont l'avantage d'arrêter le poiſſon de quelque côté qu'il donne dans le filet. Nous détaillons dans différents Paragraphes, comment on les tend ſédentaires & à pied ſur les greves, étant pierrés & flottés; de plus leur tente dans les rivieres, les étangs, & au bord de la mer, ainſi que dans la grande eau; ſédentaires, ou dérivants au gré des courants. Après avoir parlé des Pêches de l'Océan, nous nous ſommes occupés de celles de la Méditerranée, qu'on y nomme *Tremaillades* ou *Maillades*, *Langouſtieres*, *Croupatieres*, *Pailloles*, &c: toutes façons de pêcher qui ne different pas beaucoup les unes des autres; nous avons cru cependant devoir les détailler; d'autant qu'elles ne font que très-peu de tort à la multiplication du poiſſon. Il n'en eſt pas de même d'une grande pêche qu'on fait dans l'Océan en traînant au fond de la mer avec un bateau & un bourſet, un grand Trémail. Cette façon de pêcher qu'on nomme la *Drege*, eſt très-induſtrieuſe: mais elle détruit beaucoup de frai, ainſi que de menuiſe; & elle bouleverſe les fonds. On devroit la proſcrire; d'autant que les poiſſons qu'on prend de cette maniere, ſont ou morts ou très-fatigués quand on les tire du filet.

Ces différentes pêches ſont repréſentées ſur les Planches XXXV, XXXVI, XXXVII, XXXVIII & XXXIX.

Dans l'Article Quatrieme nous traitons des différentes pêches qu'on fait avec les Saines. Elles détruiſent beaucoup de frai & de menuiſe; & elles endommagent les fonds. On les pratique de bien des façons différentes: ce qui nous a engagé à rapporter dans quantité de Paragraphes la maniere de traîner la Saine à bras dans les petites rivieres & les courants; celles qu'on pratique au bord de la mer, & qu'on nomme *Colleret* à pied, & avec des chevaux, ſuivant qu'on traîne la Saine, une corde paſſée en bandouliere ſur les épaules, ou avec des chevaux qu'on atelle ſur les bras de ce filet.

Des Pêcheurs qui ſont en petit nombre, attachent un des bras à un Pieu, à terre; & prenant l'autre dans un bateau, font décrire à la Saine une portion de cercle dans l'eau, puis ramenent le bras qu'ils ont conſervé

dans le bateau, au Pieu pour tirer la Saine à terre. D'autres établiſſent ſur le rivage deux Treuils pour tirer à terre la Saine qu'ils ont tendue avec un bateau. D'autres ſe partagent en deux bandes, dont une hale de terre un des bras, pendant que les autres qui ſont dans un bateau traînent l'autre bras. D'autres encore ont deux bateaux avec leſquels ils traînent les deux bras de la Saine; & ils finiſſent par la tirer à terre quand le rivage eſt praticable, ou bien ils relevent leur filet à la mer en rapprochant l'un de l'autre les deux bateaux.

Comme, en tirant à terre les grandes Saines il s'échappe toujours un peu de poiſſon; deux Pêcheurs ſe mettent à l'eau & traînent un Colleret derriere le fond de la Saine pour reprendre le poiſſon qui s'échappe. C'eſt ce qu'on appelle *pêcher à la grande Saine ſoutenue d'un Colleret*. Ces différentes Pêches ſont repréſentées ſur les planches XL, XLI, & XLII.

Nous avons traité dans l'Article V, de pluſieurs pêches de la Méditerranée qui ne different des Saines que parce qu'au milieu du filet il y a une poche ou une manche plus ou moins longue. Ces pêches ſont l'*Aiſſaugue*, le *Boulier*, le *Bregin*, le *Gangui*. Elles ſe font à peu de choſe près, comme celles des grandes Saines; le filet étant tiré à terre à bras d'hommes: & toutes ſont auſſi deſtructives que la Saine. Mais elles ne le ſont pas autant que la pêche qu'on nomme *aux Bœufs*: où le filet, fort chargé de leſt, eſt traîné bien rapidement par deux bateaux à la voile, qui halent chacun ſur un des bras. Aucun poiſſon ne peut s'échapper; les fonds ſont labourés, comme ſi la charue y avoit paſſé: ainſi tout le frai & les petits poiſſons ſont détruits; & en outre, les poiſſons de vente que l'on prend ayant été traînés fort long-temps, entaſſés dans la poche du filet; ils ſont preſque tous morts ou meurtris. Cette pêche eſt donc deſtructive à tous égards. Auſſi eſt-elle défendue par toutes les Ordonnances. Mais quelqu'attention qu'y apportent les Officiers de toutes les Amirautés; on ne peut réprimer l'avidité des Pêcheurs; faiſant leur métier la nuit, ils parviennent à ſe ſouſtraire à la vigilance des Juges, qui ne peuvent travailler avec trop d'activité à l'abolition de cette façon de pêcher.

Dans le Sixieme Paragraphe nous avons décrit fort en détail une pêche de même genre, qui cauſe auſſi la deſtruction du poiſſon, mais pas à beaucoup près autant que celle aux Bœufs; ſur-tout quand on ne charge pas trop de leſt le pied du filet, quand on met à la tête ſuffiſamment de leſt, & quand on tient les mailles aſſez ouvertes. Car la *Tartane* traînant le filet plus lentement parce qu'elle va à la dérive, quantité de petits poiſſons peuvent s'échapper; & les fonds ſont moins endommagés que par la pêche aux Bœufs. Pour prendre une idée de ces différentes pêches, on peut conſulter les Planches XLIII, XLIV & XLV.

Nous avons expoſé dans l'Article 6 les Pêches qu'on fait avec des filets à manche, traînés ſur le fond de la mer ſans être garnis d'aîles. Cette circonſtance établit une différence eſſentielle entre les pêches dont nous parlons, & celles dont il a été queſtion dans l'Article précédent; puiſque tous les filets étoient garnis de grandes aîles; ou plutôt c'étoient de grandes nappes, au milieu deſquelles il y a une poche ou manche. Et la différence des dragues dont il s'agit, d'avec les Guidaux, Verveux, & les Naſſes, dont nous avons parlé dans le Chapitre III, conſiſte en ce que ces filets ſédentaires étoient tendus dans les courants: au lieu que ceux-ci ſont traînés ſur le fond de la mer: quoiqu'en général tout ſe réduiſe ici à traîner une manche ſur le fond de la mer. On y employe différents ajuſtements: ce qui l'a fait nommer dans différents endroits *Drague*, *Chauſſe*, *Cauche*, *Chalut*, *Sac de Drague*, *Bache traînante*, *Couvreau*, *Carte*, *Corret*, *Dranguelle* ou *Drangelle*, &c. Tous ces noms ſignifient une Manche qu'on traîne ſur le fond de la mer; tantôt à bras d'hommes, & d'autres fois avec un ou deux bateaux à rames ou à la voile. Il faut tenir l'embouchure de ce filet ouverte; & c'eſt quelquefois ſeulement en garniſſant le pied avec du leſt, & le haut en liége. D'autres fois c'eſt en mettant à l'embouchure une armure de bois, quelquefois une partie en bois & une partie en fer, ou entiérement en fer; & cela, ſuivant qu'on ſe propoſe de pêcher des poiſſons plats, ou des coquillages, ou de petits poiſſons pour amorcer des hains. Toutes ces choſes ſont détaillées dans 12 Paragraphes, & repréſentées ſur les Planches XLVI, XLVII, XLVIII.

Nous terminons cette Seconde ſection par quelques Pêches qui ſe pratiquent dans la Méditerranée, & qu'on peut regarder comme des Parcs tendus à la mer, ſans perches ni piquets; les filets étant ſeulement pierrés & flottés. Nous en décrivons trois dans le Chap. VII. Deux ſont nommées *Seinche* ou Enceinte, parce qu'après avoir enveloppé un banc de Thons dans une enceinte de filets, on les conduit par une gallerie auſſi de filets dans un petit parc conſtruit à la côte, où on les conſerve juſqu'à ce que la vente des Thons ſoit avantageuſe. L'autre eſpece de Seinche ſe pratique dans les Canaux des Bourdigues. La troiſieme Pêcherie, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre d'induſtrie, eſt une enceinte d'une immenſe étendue; dans laquelle on détermine le poiſſon, à entrer au moyen d'une grande chaſſe: & peu-à-peu on conduit les Thons à paſſer dans un com-

partiment où on les prend avec facilité. Cette belle & immenſe Pêcherie qu'on nomme *Madrague*, eſt repréſentée ſur les Planches XLIX & L.

MAINTENANT qu'on connoît les différentes pêches aux filets, on voit clairement que l'Epervier qu'on jette ſur le poiſſon qu'on apperçoit au fond de l'eau, ainſi que le Carreau avec lequel on le ſouleve, fourniſſent des poiſſons très-vivants & ſains, ſans cauſer aucun préjudice à la multiplication du poiſſon. On en peut dire autant des Trubles, des Caudrettes, des Bouraques, des Naſſes, & des Verveux tendus dans des eaux dormantes. De ce genre ſont encore les Bourdigues, tant de la Méditerranée que de la Camargue. On reproche aux Paradieres d'arrêter & d'accumuler les ſables auprès des enceintes. Cela peut être. Mais ſi ces ſables n'étoient point arrêtés, ils ſe répandroient dans l'étang: & je ne ſais pas lequel eſt le plus à craindre. Ainſi nous nous bornerons à dire qu'elles ne s'oppoſent point à la multiplication du poiſſon.

A l'égard des Bouteux: on leur reproche avec raiſon de gratter les fonds. Et comme on s'en ſert près du rivage, dans les endroits où il devroit y avoir beaucoup de frai & de petits poiſſons; il ſeroit bon d'en interdire l'uſage en certaines ſaiſons. Les Havenaux n'endommagent point les fonds. Mais comme on les préſente aux grands courants, & que leurs mailles ſont fort ſerrées, ils arrêtent beaucoup de menuiſe. Il faudroit, pour cette raiſon, ou obliger à en tenir les mailles d'un pouce & demi d'ouverture en quarré, ou en interdire l'uſage dans les ſaiſons où les petits poiſſons ſe portent en grande quantité à la côte.

Le dommage de ces filets eſt cependant peu conſidérable, en comparaiſon de celui qui réſulte de l'uſage des Guidaux, des Gors, & de tous les autres filets ou naſſes qu'on préſente aux courants. Non-ſeulement ils arrêtent beaucoup de frai & de menuiſe; mais de plus, ces poiſſons entaſſés avec des immondices, & comprimés par le courant, ſont meurtris & morts avant qu'on les retire de ces manches: ce qui fait qu'ils ne peuvent être tranſportés qu'à une petite diſtance.

Les filets en nappe ſont ſujets aux mêmes inconvénients, quand on en enſable le pied; il s'y accumule une immenſité de frai & de menuiſe, avec les immondices. Et comme ces filets ſont fort étendus, il en réſulte un dommage conſidérable: qui n'arrive pas quand on laiſſe entre le pied du filet & le terrein, un eſpace ſuffiſant pour que les immondices ſuivent le cours de l'eau. Cela eſt très-praticable pour les Manets & les Tramaux; mais alors on ne prend point de poiſſons plats. Le moyen de s'en procurer, ſans faire beaucoup de tort à la multiplication du poiſſon, eſt de tendre des nappes à très-grandes mailles, comme ſont les folles ou au moins les demi-folles; & on pourroit border le pied des manets avec une bande de ces filets à larges mailles, qui arrêteroient les gros poiſſons plats, pendant que les poiſſons ronds s'emmailleroient dans les manets. Et comme cette bande de filets à larges mailles ſeroit faite avec de bon fil retord, elle ſerviroit encore à empêcher que le reſte du filet ne fût endommagé.

On peut faire les mêmes réflexions à l'égard des filets pierrés & flottés qu'on tend à la baſſe eau ſur les greves. Mais tous ceux qu'on tend en pleine eau, ou ſédentaires, ou dérivants au gré des courants, ne peuvent endommager les fonds ni détruire le frai & la menuiſe. On ne peut trop engager les Pêcheurs à en faire uſage; d'autant que la plupart des poiſſons ſont tirés très-ſains du filet.

Il eſt inconteſtable que tous les Parcs détruiſent beaucoup de frai & de menuiſe. Néanmoins il n'eſt guere poſſible de les proſcrire; non-ſeulement parce qu'il y en a qui ſont partie des Droits Seigneuriaux, & des revenus des terres limitrophes à la mer; mais encore parce qu'ils ſont néceſſaires pour fournir du poiſſon frais lorſque les gros temps empêchent de pêcher au large. Cependant il nous paroît qu'en conſervant les parcs, on pourroit prévenir en grande partie le tort qu'ils font à la multiplication du poiſſon.

1°. Si l'intention des Pêcheurs étoit de prendre des Maquereaux, des Harengs, des Sardines & d'autres poiſſons ronds; ils garniroient leurs parcs de Manets. Comme ces poiſſons nagent entre deux eaux à différentes profondeurs, les Pêcheurs n'éprouveroient aucun tort, s'ils laiſſoient un eſpace entre le pied de leur filet & le terrein; comme on le voit, *Pl. XXVI, Fig.*

2°. Si les Pêcheurs veulent prendre des poiſſons plats, on peut leur permettre d'enſabler le pied de leurs filets, lorſqu'ils ſe ſervent de Folles; parce que les grandes mailles qui retiennent les Raies & les Solles un peu groſſes, permettent au frai & aux poiſſons fort petits de retourner à la mer. Mais pour cela il faut que les Pêcheurs aient ſoin d'ôter à toutes les marées le varec & les immondices qui ont été arrêtés par le filet.

3°. S'ils vouloient tendre pour prendre en même temps des poiſſons ronds & de plats; il ne tiendroit qu'à eux de garnir de Manets ou de Tramaux leurs parcs juſqu'à 18 pouces ou deux pieds de terre: & ils garniroient cette partie avec des filets à larges mailles; qui retiendroient les gros poiſſons plats.

A l'égard des parcs de pierres; il faudroit obliger ceux qui en conſtruiſent, de pratiquer

tiquer à leur enceinte beaucoup de grandes cunettes ou canonnieres, qui ne seroient fermées qu'avec des grillages à larges mailles; qu'on ôteroit entiérement dans les saisons où le frai & la menuise donnent abondamment à la côte. J'en dis autant des parcs qui sont formés par des palots ou des clayonnages. Il seroit seulement à propos de ne faire l'enceinte de clayonnage, que fort basse, qui ne s'élevât que de quelques pouces au-dessus du terrein, seulement pour y attacher le bas des filets: ce qui n'empêcheroit pas de laisser au fond une grande décharge fermée de treillage à larges mailles, comme nous l'avons dit; de ménager une pente considérable au parc, pour qu'il se desseche à la basse mer; & le nétoyer à toutes les marées: sans quoi les immondices arrêteroient la menuise & le frai dans l'intérieur du parc.

4°. Il seroit convenable de défendre expressément qu'on terminât les parcs, bouchots, écluses, courtines, avec des nasses ou des manches.

On permettroit seulement l'usage de ces instruments pour de petites Pêcheries, afin de prendre des Anguilles, des Lamproies, des Congres, &c.

A l'égard des especes de parcs pierrés & flottés qu'on nomme dans la Méditerranée, Seinche & Madrague: ces Pêcheries ne font aucun tort à la multiplication du poisson.

Il n'en est pas de même de toutes les Pêches qu'on fait en traînant sur le fond. Telles sont les Saines, de toute espece; les Aissaugues, les Ganguis, les Bouliers, les Bregins, la Tartane, les Dragues, Chaluts, &c. Tous bouleversent les fonds, détruisent le frai & la menuise; & les poissons qu'on retire des filets sont morts pour la plupart & meurtris. Pour diminuer un peu ce grand dommage, il ne faudroit mettre que peu de lest au pied du filet, & beaucoup de liége à la tête. On pourroit, comme on fait en quelques endroits, attacher le lest à des lignes, pour que la ralingue du bas ne portât pas sur le fond.

Toutes les réflexions que nous venons de faire, sont de la plus grande importance pour favoriser la multiplication du poisson. Et il sembleroit que les Pêcheurs, qui y sont particuliérement intéressés, devroient se porter d'eux-mêmes à observer des regles qu'on ne peut se dispenser de regarder comme importantes. Il en est tout autrement. Ils ont imaginé la Dreige dans l'Océan, & la Pêche aux Bœufs dans la Méditerranée, qui sont des Pêches très-destructives. Ils essaient de retenir les plus petits poissons, même le frai & la menuise; les uns pour vendre des appâts aux Pêcheurs cordiers, les autres pour en faire une espece de résure qu'ils emploient pour la Pêche de la Sardine. D'autres emploient des sacs de toile pour prendre le frai & ce qu'ils nomment *le mélis*; & les emploient à nourrir des cochons, ou à fumer les terres. D'autres enfin, pour éviter l'infection que le frai & les petits poissons morts produiroient dans les parcs lorsque les oiseaux s'en sont rassasiés, jettent à la mer cette source immense de poisson qui ne peut leur être d'aucune utilité. Il sembleroit que les Pêcheurs aient pris à tâche de détruire la race des poissons: qui font néanmoins tout leur revenu. Heureux si je pouvois persuader aux Pêcheurs qu'il leur est de la plus grande importance de favoriser la multiplication du poisson, qui devient tous les jours de plus en plus rare. Ils s'en apperçoivent, ils s'en plaignent, & ne se corrigent point.

EXPLICATION DES FIGURES

DE LA SECONDE SECTION.

LA PLANCHE PREMIERE repréſente différentes ſortes de *mailles* employées dans la fabrique des filets ; & la maniere de les travailler. On y voit, *Fig.* 1 & 2, la forme générale de ce qu'on nomme filet en *Simple Nappe* : qui a ſes mailles ou quarrées ou en loſange. Les figures 3 & 4 montrent deux *Tramaux*, c'eſt-à-dire, des filets compoſés d'un aſſemblage de trois nappes : dont deux, à larges mailles, retiennent au milieu d'elles la troiſieme ; qui a des mailles beaucoup plus étroites. Ces larges mailles ſont tantôt en loſange & tantôt quarrées. Nous avons mis pour figure 6, un troiſieme genre de filet, qui forme un ſac conique : l'eſpece repréſentée ici eſt le *Verveux* : on trouvera d'autres eſpeces du même genre, dans pluſieurs Planches de cette Section. Voyez les pages 7 & 8.

Les chiffres qu'on apperçoit dans les mailles de la figure 2, indiquent l'ordre du travail des filets. Quand on a fait la maille 9, on retourne l'ouvrage pour former la maille 10 ; & de même pour la 19, la 28, & celles des rangées ſuivantes : ainſi que nous l'expliquons dans le Chapitre I, article 4, §. 1.

La figure 5 eſt relative à la page 5, col. 2 ; où nous diſons que les chiffres placés ici à côté de la bande de filet ſervent à déſigner la maniere dont on meſure le diametre des mailles, ſur les côtes de la Méditerranée.

On voit dans la figure 7 une maniere de mailler expliquée dans la premiere colonne de la page 11, & qui eſt commode pour travailler les filets ronds.

La figure 8, eſt l'expoſition d'une autre méthode pour mailler. Les chiffres ne ſont pas dans le même ordre que ceux de la figure 2 ; parce que l'objet eſt différent. Il s'agit ici de montrer par les chiffres 1, 2, 3, 13, 14, 15, 21, 22, 23, 26, la forme primitive de chaque maille au ſortir du moule : les autres chiffres ont rapport à l'état des mailles quand elles ſont unies à d'autres par différents points. Conſultez la page 11.

Les *Accrues*, dont le procédé eſt décrit dans la page 13, ſe trouvent ici repréſentées dans les figures 9 & 18.

La figure 10 marque comment on diminue la largeur d'un filet. C'eſt à cette figure que ſe rapportent les cinq ordres de chiffres romains qu'on voit à ſa droite. Conſultez la page 14.

Les figures 11 & 13 ſont relatives à la maniere de travailler les filets ronds : pages 17 & 18.

Au-deſſous de la figure 7 eſt la figure 12, qui préſente une maniere de travailler les mailles en loſange. Voyez le premier §. de l'Article 4 du Chapitre I.

Les figures 14, 15, 16, 17, analyſent le procédé du travail des filets ; tel que nous l'avons détaillé pages 11 & 12.

On voit repréſentée, *Fig.* 19, la monture du filet faite par de grandes anſes qu'on nomme *Pigeons*.

Les figures 20, 21, 22, ſervent à indiquer comment on attache les Plombs au bas des filets.

PLANCHE II.

Les figures 1, 2, 3, montrent la maniere dont on commence un filet à mailles quarrées.

On voit, *Fig.* 4, ce filet que l'on a travaillé en mailles à loſange. Mais la figure 6 démontre comment ces mailles ſont ramenées à une figure quarrée.

La figure 5 eſt le faiſceau que forme l'enſemble des mailles durant qu'on travaille le filet.

Conſultez ſur tout cela les pages 14 & 15.

Nous avons tracé dans la figure 7, le plan ſur lequel on travaille un filet à mailles quarrées, auquel on veut donner plus de longueur que de largeur.

La figure 8 repréſente la maniere dont on diſpoſe les corps legers deſtinés à être attachés au haut d'un filet : & dont l'effet eſt de tenir cette partie ſoulevée vers la ſurface de l'eau, tandis que le reſt dont le pied eſt garni tend à attirer le reſte vers le fond.

Relativement à la page 12, on voit dans la figure 9, l'art d'empêcher qu'un filet ne s'allonge au-delà de la proportion qu'on juge lui convenir.

La figure 10 montre la façon de border le haut & le bas d'un filet.

PLANCHE III.

Fig. 1. Maniere dont ſe fait le nœud dit *ſur le Pouce*.

Fig. 2, au bas de la Planche : Développement de ce nœud.

Fig. 3, 4, 5. L'opération du nœud dit *ſous le petit Doigt*, repréſentée en trois temps ou parties, pour la rendre plus diſtincte.

PLANCHE IV.

Cette Planche eſt toute relative au Raccommodage des filets : décrit dans le Chap. I, Art. 12.

La figure 1, indique la façon dont on agrandit le trou, afin de le réparer exactement.

Fig. 2. Ordre ſucceſſif du travail pour faire les nouvelles mailles. Le ſecond rang ſe commence au-deſſus de l'endroit où le premier a fini. L'un & l'autre ont pour liaiſon, des mailles latérales, dont on ne refait qu'une partie.

Fig. 3. Continuation de la réparation du filet troué, juſqu'à ce que l'ouverture ſoit entiérement fermée.

PLANCHE V.

On voit dans la figure 1, une femme qui file le chanvre ou le lin, pour faire des filets.

Fig. 2. Un homme qui retord le fil, pour faire de petites ganſes. Il ſe ſert d'un rouet dont la conſtruction eſt ſimple & ingénieuſe. Voyez la page 5.

Fig. 3, 4, 6, Aiguilles pour mailler.

Fig. 5. Aiguille couverte de fil, en état de travailler. La lettre *g* déſigne un peloton de fil.

Fig. 7. Valet, ſervant à tenir le filet tendu lorſqu'on le veut ainſi, pour travailler plus commodément.

Fig. 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14: Moules cylindriques, de diverſes groſſeurs.

Fig. 15: Moule plat, en forme de regle.

Fig. 16. Grand moule, ſervant à faire des Hamaux.

Fig. 17. Autre moule, dont l'uſage eſt pour des filets à prendre du poiſſon plat.

Fig. 18. Ouvrier ajuſtant un filet. La fille *C*, eſt occupée à charger de fil une aiguille pour ce travail.

Fig. 19. Mailleur qui fait un filet.

Fig. 20. Raccommodeur de trous à un filet.

PLANCHE VI.

Fig. 1. Cuve de cuivre, pour le tannage des filets.

Fig. 2. Baril plein de tan en poudre.

Fig. 3. Tonne ou Gonne, dans laquelle on met l'eau qu'on a retirée des chaudieres.

Fig. 4. Manne pour égoutter le tan, au ſortir des chaudieres.

Fig. 5. Lanet: qui eſt garni d'un filet de ficelle.

Fig. 6. Puiſeux.

Fig. 7. Gaffe.

Fig. 8, 9, 10. Divers Fourgons; ſervants, ou à attiſer le feu, ou à changer la ſituation des filets dans la chaudiere.

Fig. 11. Bâtiment d'une tannerie pour des filets. *A B C* ſont des chaudieres. *D*, pompe dont l'eau eſt conduite en *E*, pour ſe rendre dans les chaudieres. Conſultez la page 23.

Fig. 12. Gens occupés à ſécher les filets qui ont été tannés.

PLANCHE VII.

Fig. 1. Filet nommé *Epervier*.

La *Fig.* 2, préſente une coupe de ce filet.

On voit dans la *fig.* 3, une ſorte de petit Epervier, qui n'a point de bourſes ſur ſes bords; & où regnent dans toute ſa hauteur, des ficelles qui ſe réuniſſent en *L* à un anneau: au moyen de quoi on ne peut tirer la corde *M*, ſans que tout le filet ſe fronce, & que le poiſſon s'y trouve enfermé.

Fig. 4. Epervier qu'on traîne.

Fig. 5. Epervier que l'on jette de terre à l'eau.

On a repréſenté dans la figure 6, des Pêcheurs qui jettent l'Epervier, de dedans un bateau. Ceux de la figure 7 le retirent.

PLANCHE VIII.

Le Pêcheur, *figure* 1, tient un Echiquier ou Carreau, qu'il tire de l'eau.

Celui de la figure 2 eſt dans une attitude différente.

On remarquera auſſi que les arcs croiſés qui tendent ſon filet, ſont attachés immédiatement à la perche: au lieu que dans la figure 1, il y a une longueur de ficelle entre la perche & ces arcs.

On voit dans les figures 3, 4, & 11, des Pêches à l'Echiquier, où on ſe ſert de poulies au lieu d'une perche, mais en trois manieres différentes.

Fig. 5. Filet du même genre, mais nommé *Calen*. En *B* eſt un boulon de fer, qui ſupporte l'effort de levier que fait le Pêcheur pour relever le filet.

Fig. 6 & 7. Lanets pour prendre des Chevrettes.

Fig. 8. Savenelle ou Saveneau: dont il eſt traité dans la page 42.

L'inſtrument *figure* 9, eſt une Bichette, ou Savenelle à deux arcs croiſés: page 42, col. 1.

Fig. 10. Truble, Trouble, &c. Voyez la page 33.

PLANCHE IX.

Fig. 1. Petit Truble, dont le cercle eſt de fer.

Les figures 2, 6 & 7, ſont des gens occupés à pêcher avec le truble.

Fig. 3 & 4. Caudrettes ou Chaudieres: page 35.

On voit dans la figure 5, une perche fourchue relative en partie à la figure 12: où un Pêcheur ſe ſert de cette fourche pour deſcendre la Caudrette à l'eau, de deſſus un rocher qui s'incline vers la mer.

Fig. 8. Sorte de Pêche qu'on fait avec un grand Truble: page 33, col. 2.

Les Pêcheurs, des figures 9 & 10, relevent leur Caudrette avec une fourche comme celle de la figure 5.

Fig. 11. Pêche à la Caudrette, dans un bateau. L'échaffaudage repréſenté figure 13, & décrit dans la page 35, eſt pour pêcher avec des eſpeces de Caudrettes ou Chaudieres, dans des endroits pleins de rochers.

PLANCHE X.

On voit dans la figure 1, un Tamis de crin qui ſert à la pêche, figure 9. Cette Pêche ſe fait de nuit, dans le temps qu'on eſt un peu éclairé par la lune. Chaque femme a près d'elle une lanterne & une ſeille ou eſpece de ſeau. Elles jettent dans la ſeille les petits poiſſons qu'elles ont pris dans leur tamis, pêle-mêle avec l'eau de la marée. Conſultez la page 34.

Fig. 2, 3, 4, 5, Bouraques, Paniers, Caſiers.

Les gens des figures 6, 7, &c. vont placer des bouraques à la mer baſſe, entre des rochers.

Ceux de la figure 8, ont un bateau pour en établir ſur des rochers qui reſtent baignés, lors même que la mer eſt baſſe.

PLANCHE XI.

Les figures 1 & 2 repréſentent deux ſituations différentes de Pêcheurs qui courent dans l'eau, en pouſſant devant eux l'inſtrument nommé *Bouteux*. Celui de la figure 3 a relevé cet inſtrument pour prendre le poiſſon qui y eſt: ce que la figure 4 montre plus diſtinctement. Le Pêcheur a

ſur les reins un panier pour mettre le poiſſon.

On voit le Bouteux ſeul & en entier, dans la figure 5. Conſultez les pages 37, 38.

La figure 6, eſt celle du filet nommé *Grenadiere*: que nous avons décrit dans la page 39.

Ce ſont des Bouteux de différentes formes que l'on trouve aux figures 7, 8, 9, 10, 11.

PLANCHE XII.

Les Pêcheurs, figures 1 & 2, préſentent au courant le grand Haveneau. Ceux des figures 3 & 4 le relevent, parce qu'ils ſentent qu'ils y ont pris du poiſſon. Tous ont ſur le dos un panier pour ſerrer le poiſſon.

Fig. 5 & 6. Grande Pêche au Haveneau. Les uns tiennent leurs filets tendus, pendant que d'autres battent l'eau pour faire fuir le poiſſon de ce côté-là.

On voit le grand Haveneau ſeul, dans la figure 7.

La figure 8, eſt le filet dit *Bout de Quievre*: page 42.

L'inſtrument figure 9, eſt le Savre: page 39.

La figure 10 repréſente la maniere dont eſt roulé le grand Haveneau, pour l'emporter commodément après la Pêche.

PLANCHE XIII.

Fig. 1. Pêche du Haveneau, dans un bateau, par le travers duquel on place ce filet.

Fig. 2. Autre maniere, où le même filet eſt établi à l'arriere d'un bateau nommé *Acon*.

On voit dans la figure 3, des femmes & filles occupées à prendre entre les roches, de groſſes Chevrettes, avec une eſpece de Truble nommé *Treuille* ou *Trulot*: dont nous avons parlé page 32.

PLANCHE XIV.

La figure 1, eſt un Guideau. *A*, ſon ouverture ou entrée. *C D E F*, chaſſis ſur lequel eſt quelquefois tendue cette ouverture.

Fig. 2. Guideaux tendus aux arches d'un pont. L'extrémité *F* de l'un n'eſt fermée qu'avec une corde, que l'on dénoue quand on veut faire ſortir le poiſſon en ſecouant ſur le ſable. L'autre Guideau a ſon extrémité *G* terminée par un panier d'oſier, où le poiſſon ſe retire, & d'où on l'ôte enſuite facilement par une porte qui eſt au bout. Les lettres *A A* déſignent les files de pieux qui accompagnent ces Guideaux. *C D*, entrées des Guideaux. *B B* eſt une ouverture pratiquée dans une chauſſée, pour y établir le Verveux *E*: pages 45, 46, 51 & 52.

On voit dans la figure 3, une autre diſpoſition de Guideaux, dans des iſlots & petits bras d'une riviere. C'eſt ce qu'on nomme des *Gors*: voyez la page 53. Il y a un goulet, ou petit filet formé en entonnoir, dans l'ouverture du guideau *E*, afin que le poiſſon qui eſt entré par cet entonnoir ne puiſſe pas retourner à l'eau. *A* eſt le grand bras de la riviere, qu'on laiſſe libre pour la navigation. *C D* ſont deux eſpeces d'entonnoirs formés par des files de pieux jointifs, pour conduire les poiſſons dans les guideaux *E F*. Les lettres *G G* marquent le bord de l'iſlot.

Nous avons repréſenté dans la figure 4, des Guideaux tendus au bord de la mer, en hauts étaliers & en bas étaliers. Ceux-ci ſont compris entre les lettres *i k l*: on apperçoit aiſément par le peu d'élévation des pieux, ce qui les fait nommer bas étaliers. Les autres ſont ſoutenus par de hautes perches ou pieux dont on voit les têtes ſous les lettres *a a a a*: *c c c c* eſt le terrein où ces pieux ſont enfoncés; *b e*, cordes d'étai qui ſoutiennent les pieux contre l'effort de la marée. *d b*, autre étai qui les affermit encore par les côtés: on en met un pareil à l'autre bout de la file de pieux. Il y a en *g*, un autre cordage à 18 pouces du terrein, pour ſoutenir le filet dans une direction inclinée.

PLANCHE XV.

Fig. 1. Verveux ordinaire, ſéparé de ſa coëffe, que l'on voit en *c b d c*, fig. 3. L'un & l'autre ſont encore diſtinctement repréſentés dans la *Pl.* 1. *fig.* 6. Conſultez la page 48. Ce Verveux eſt le plus ſimple de tous.

On en voit ici de plus compoſés, *fig.* 2 & 3. Au lieu que celui de la figure 1. n'a qu'un ſeul goulet *f*; ceux-là ont pluſieurs de ces entonnoirs qui ſe correſpondent.

Fig. 4. Verveux affermi dans le fond de l'eau par des pierres *A B B*, &c. & *D*. Les lettres *K K* ſont à l'extrémité de deux Aîles qu'on ajoute à l'avant du Verveux en certains endroits de la mer: la tête de ces aîles eſt garnie de flottes de liége: & il y a en *E F*, des pierres pour aſſujettir les aîles ſur le fond.

Fig. 5. Pêcheur portant ſon Verveux.

Fig. 6. Pêcheurs qui étant dans un bateau, enfoncent un piquet dans le fond de l'eau pour y arrêter la queue *d* du Verveux, *fig.* 2.

La figure 7, préſente un Verveux qui a deux entrées, oppoſées l'une à l'autre. On le voit, *fig.* 8. établi dans de l'eau qu'on a nétoyée d'herbes, pour y former une paſſée large, de *A* en *A*. Ce Verveux double y eſt *a b*. On y a ajuſté des coëffes *c d*; & des aîles ou bandes de filet en entonnoir. Conſultez les pages 48, 49, 51.

Nous avons montré dans la figure 9, des paliſſades en zig-zag, dont les trois angles ſont garnis de guideaux ou de verveux.

Fig. 10. Verveux au bout duquel eſt une petite Naſſe pour recevoir le poiſſon.

PLANCHE XVI.

On voit dans la figure 1, des Gors tendus au bord de la mer, ayant leurs paliſſades formées de filets & de piquets.

Celles des Gors, *fig.* 2, ſont en clayonnage.

Fig. 3. Haïes ou arrêts: paliſſades compoſées de pieux ſeuls, mais où les Verveux ſont placés dans un ſens contraire à celui des Gors, *fig.* 1 & 2. Les paliſſades de ceux-là communiquent avec un Verveux, où elles conduiſent le poiſſon, de même que la liqueur d'un entonnoir entre dans la douille. Ici au contraire le Verveux eſt iſolé & placé dans la partie évaſée de la paliſſade; & l'extrémité étroite forme une eſpece de gouffre, qui y attire le poiſſon.

PLANCHE XVII.

Fig. 1. Panier, au fond duquel eſt un appât, pour des Anguilles: page 54.

La

La figure 2 eſt une Nanſe (ou Naſſe) dont on ſe ſert en Provence; on voit qu'elle tient des Bouraques de la *Pl. X.* Mais elle en differe comme nous le diſons page 54.

On voit différentes formes de Naſſes, dans les figures 3, 6, 7, 8, 9, 10, 11.

Celle de la figure 4, eſt nommée en Provence, *Lance*, *Gombin*, & *Gembin*. *A* eſt la coupe de cette naſſe.

Fig. 5. Panier de bonde, qu'on met à la décharge d'un moulin quand on leve la vanne.

Fig. 12. Naſſe des Pêcheurs de Nantes, pour prendre des Lamproies.

Fig. 13. Maniere de tendre des Naſſes pour les Eperlans.

Fig. 14. Pêcheurs qui vont en bateau établir de grandes Naſſes.

PLANCHE XVIII.

AB, Canal d'un étang ſalé qui communique à la mer.

CDEFG, Revêtiſſement d'un des bords.

HIK, Rive oppoſée; qu'on laiſſe volontiers dans ſon état naturel.

L, Entrée par où le poiſſon eſt conduit dans la Bourdigue.

MNO, Trois Tours où les poiſſons ſe raſſemblent.

P, Eſpece de Verveux. [*Nota.* Cette lettre manque dans pluſieurs exemplaires, page 58, col. 2, lig. 6 depuis le bas].

Q, Ouverture par où les poiſſons qui ont ſuivi les parois, s'engagent dans la Bourdigue.

R, Maiſon du Bourdiguier.

ST, Deux tours, comme celles des lettres *MNO*.

XXX, Eſpace étroit, où les poiſſons ſe trouvant reſſerrés, ils ſont forcés de paſſer dans le réſervoir *Y* nommé *Serve*; ou dans la tour *O*; & enſuite dans le Verveux dit *Pantenne*.

Z, Paſſage pour les bateaux qui vont de l'étang à la mer. Ce paſſage eſt fermé par un filet, qu'on abaiſſe & releve au moyen du moulinet *I*.

Le cône que l'on voit près de *I*, eſt un monceau de cannes deſtinées à former les parois de la Bourdigue. On y travaille dans l'attelier voiſin.

&, Garde de forts pieux & de perches, ſans claies: pour empêcher que les bateaux n'endommagent la Bourdigue.

Sur le devant de la Planche eſt un Pêcheur qui va prendre le poiſſon de la Bourdigue, avec une eſpece de Truble.

PLANCHE XIX.

La figure 1, repréſente la maniere dont ſont conſtruites les paliſſades des Bourdigues: le filet *Z* de la Planche 18, ſe trouve ici marqué *r*.

On voit en grand dans la figure 2, l'eſpece de Truble dont nous avons obſervé que le Pêcheur qui eſt ſur le devant de la *Pl.* 18, doit ſe ſervir pour prendre le poiſſon.

Le rateau, figure 3, ſert à dreſſer le fond de la Bourdigue.

Nous montrons dans la figure 4, une canne préparée comme toutes doivent l'être pour entrer dans la conſtruction des paliſſades.

Fig. 5. Diſpoſition des cordes dans l'attelier, pour aſſembler & lier les cannes, enſorte qu'elles forment des claies ſolides.

Fig. 6. Un goulet de Maniguiere, vu en grand.

La figure 7, eſt la vue d'une eſpece de Bourdigue, dite *Maniguiere* ou *Meynadiere*. *C*, coupure nommée *Grau*, qui communique de l'étang *DH* à la mer *E*. On pratique dans l'étang une enceinte *F*, que l'on interrompt en pluſieurs endroits pour y placer des goulets de Bourdigue *G*, ſemblables à celui de la figure 6.

On voit, *fig.* 8, un labyrinthe dont nous avons parlé dans la page 61.

PLANCHE XX.

On l'a mal-à-propos coté XXII.

Cette Planche repréſente des Dideaux ou Guideaux uſités au Pont de S. Cloud près Paris, & à d'autres ponts.

La vignette d'en haut, ou *fig.* 1, montre en *A*, un de ces filets en entier. De *B* en *C*, il eſt étendu dans l'eau. Les lettres *E D* ſont relatives à la largeur de l'arche, dans la deſcription que nous avons donnée de cette pêche. *FF*, Matreaux ſcellés dans le maſſif de l'arche. On voit en *GG*, des courbes de bois, qui embraſſent en partie les Matreaux. *HH*, Moulinets. *K* eſt une corde, qui communique par en haut à un moulinet *L*, & par le bas à la queue du filet. *M*, Bateau dont les Pêcheurs relevent le filet. *O*, Piquet enfoncé dans le terrein, & qui ſert à tenir ouverte également l'entrée du filet. Les lettres *QR* indiquent la poſition de la queue du filet, levé pour qu'il ſeche.

Fig. 2. On voit en *f* une portion d'un matreau. En *d d* eſt un colier de corde; en *b*, un des bords de l'ouverture du filet: ce bord eſt à fleur d'eau. L'autre bord *C* eſt au fond de l'eau. Le piquet *o* les tient écartés l'un de l'autre. *e*, largeur de leur diſtance. *g*, courbe de bois. *h*, crochets auxquels on attache l'anſe de corde *i*. La lettre *k* déſigne une bride de fer, dont l'œil reçoit le chevron *l*, ſurmonté du bout de corde *m*; & le long duquel ſont des chevilles *n*.

Fig. 3. Le filet *a*, eſt bordé d'une forte corde *b c*. Les lettres *f*, *g g*, *h*, *i i*, répondent à leurs ſemblables dans la figure 2: ces objets ſont ſeulement vus ici, tournés dans un ſens différent.

Fig. 4. La Bire ou Bure, qu'on voit en *C* dans la figure 1. Elle doit être plus allongée du corps qu'elle ne l'eſt ici.

m, Embouchure de la bure. *nn*, le corps de cette eſpece de naſſe. *o*, ſon extrémité. *p*, petite naſſe, nommée *Cornion*, adaptée au corps de la bure. *q*, tampon, dont on bouche l'ouverture *o*. Celle du cornion, marquée *r*, ſe bouche par l'un des deux tampons *ſ t*. On aſſure les tampons avec une cheville de fer *u*, dans le trou de laquelle on met un cadenas.

Fig. 5. Vue en grand d'un moulinet pareil à ceux qu'on voit en *H*, au haut de la figure 1. *AA*, eſt une portion du parapet, contre laquelle ſont appuyées les potences *DB*, *DB*. La lettre *C* déſigne la corde dont on ſaiſit un des leviers *EEEE*, quand on veut arrêter le treuil.

PLANCHE XXI.

On voit au haut, des Ravoirs ſimples, tendus

en paliſſades ſur des piquets : page 71.

La vignette du milieu repréſente ces filets dans l'état où la marée montante les ſoulevant, leur fait prendre une ſituation horiſontale : dont ils changent pour redevenir verticaux, lorſque la marée ſe retire.

Au bas de la Planche ſont des Folles tendues en ravoirs ; elles ſont par le bas une panſe, où le poiſſon ſe raſſemble : page 73.

PLANCHE XXII.

Fig. 1. Hauts-Palis : filets tendus en paliſſades ſur de hautes perches. Leurs mailles ſont calibrées en ſorte que les Harengs & les Maquereaux s'y prennent par les ouies : page 74.

Dans la figure 2, ſont des filets abbatus au pied de leurs piquets, juſqu'à ce que le juſan commençant à ſe faire ſentir, on les releve avec des poulies & des manœuvres *AB* qu'on voit à la tête de tous les piquets : page 76.

On voit dans la figure 3, un filet pour prendre des poiſſons nommés *Mulets* : page 75. *B A B* le repréſentent tendu. On le tend actuellement en *b a b*.

PLANCHE XXIII.

Fig. 1. Parcs préparés par la nature ; auxquels on a ajuſté, ſoit un clayonnage *a*, ſoit une digue de pierres *b*, pour y retenir l'eau de la mer : page 81.

Fig. 2. Parcs que l'art a ménagés d'une maniere très-ſimple, au moyen des murailles *a a*, qui ſont en pierres ſeches, & des grillages *b b* qui permettent à l'eau de s'écouler, mais s'oppoſent à la ſortie du poiſſon que le flot y a porté par-deſſus les murailles : page 81.

Fig. 3. Parc de pierres, terminé par des naſſes *a b a*, miſes bout-à-bout, & ſoutenues par des piquets *d d* : page 82.

Fig. 4. Parcs en pierres ſeches, dans la conſtruction deſquels on a mis plus d'art que pour les précédents. Nous avons repréſenté par les lettres *a*, des ouvertures pratiquées pour l'écoulement de l'eau : en *b b b*, ſont des eſpeces de contreforts. Voyez la page 82.

Fig. 5. Parcs de pierres, fort bas, mais où on n'a laiſſé aucunes ouvertures pour la ſortie de l'eau. Ainſi les plus petits poiſſons même s'y trouvent retenus. Voyez la page 81.

Fig. 6 & 7. Parcs conſtruits en bois : pages 83, 84. On voit de *a* en *b*, les claire-voies enfoncées dans des banquettes de pierres qui en aſſujettiſſent le pied ; mais de *b* en *c*, le terrein eſt ſuppoſé aſſez ſolide pour que les montants y étant entrés avec force, tout l'ouvrage ne ſoit point ſujet à être emporté par le courant. Il y a en *d d d*, des bouts de roches dont on a profité pour ne mettre de clayonnages qu'en *e e e*.

PLANCHE XXIV.

On voit dans la figure 1, pluſieurs petits Parcs qui s'entretouchent ; & dont on établit ainſi quelquefois un plus grand nombre pour couvrir toute une plage.

Fig. 2. Un de ces Parcs nommé *Benâtres*, vu en grand : page 85.

Dans la figure 3, *B A C* repréſentent un Parc de clayonnage, formé par deux aîles droites, & terminé par un Bourgne *D*.

Il y a en *H K*, une autre conſtruction de Parc, dont tout le bas eſt à jour, pour laiſſer librement l'eau s'écouler, & les petits poiſſons retourner à la mer : page 84.

Le tiſſu des clayonnages ordinaires, eſt repréſenté dans la figure 4. Voyez la page 84.

Fig. 5. Batte pour enfoncer les piquets *a a a* du clayonnage.

Fig. 6. Coupe d'un Bourgne, tel que celui de la figure 3. Voyez page 84.

Fig. 7. Pêcheurs qui vont ſur des côtes vaſeuſes, avec de petits bateaux nommés *Acons* : page 85.

Fig. 8. Clayonnage moins ſerré que celui de la fig. 4.

Fig. 9. Plan d'une diſpoſition de Bouchots ſur pluſieurs rangs, qui vont de *B* en *A*, depuis la côte juſqu'à la mer. Voyez la page 85.

PLANCHE XXV.

La figure 1, repréſente comment on tend à la fois grand nombre de Parcs anguleux : page 86 & 87.

On voit dans la figure 2, un Parc de filets, qui forme une portion de cercle : page 87.

Fig. 3. Parc, dit à l'Angloiſe : il ſe termine par un crochet ; page 88.

Fig. 4. Parc à Grandes Tournées. Voyez la page 89.

Il eſt encore traité dans la même page, des hauts parcs à Crochet : qui ſont ceux de la figure 5.

PLANCHE XXVI.

La figure 1, montre une diſpoſition de Parc ; où on met alternativement une certaine quantité de filets bas, & une autre quantité de filets hauts : ainſi que nous l'avons expliqué dans les pages 89 & 90.

La figure 2, relative aux pages 90 & 91, montre une maniere dont on tend un parc de hauts filets pour prendre des Maquereaux.

Fig. 3. Petit parc, nommé *Cloſet*, dont nous parlons dans la page 92.

On voit, *fig.* 4. une ſorte de petite Courtine, propre à prendre des poiſſons plats : pages 86 & 87.

PLANCHE XXVII.

La figure 1, eſt le plan d'un Parc Fermé. Conſultez les pages 91 & 93. *A B* eſt le corps du parc. *C H G D*, la Chaſſe qui y conduit les poiſſons. *E*, ouverture pour procurer l'écoulement entier de l'eau.

Fig. 2. Maſſif de clayonnage & de pierres ſeches, pour former le pied d'un parc.

Fig. 3 & 4. Parcs fermés, qui ne ſont compoſés que de filets tendus ſur des pieux. Les filets de la figure 3, ſont tendus en Folles : voyez page 92.

La figure 5 eſt relative à la même page. C'eſt un Verveux au-devant duquel eſt une chaſſe.

PLANCHE XXVIII.

Le pied des parcs, *fig.* 1 & 2, eſt compoſé du

maſſif de clayonnage & de pierres ſeches, qu'on a vu dans la *Pl.* 27. *fig.* 2.

Il y a ici dans la figure 1, quatre tours ou corps de parcs, qui ont une communication mutuelle par autant de chaſſes.

Au contraire, dans la figure 2, chaque corps ou tour a une chaſſe qui n'eſt que pour lui.

Conſultez la page 94.

PLANCHE XXIX.

On voit dans la figure 1, une ſorte de Parc conſtruite autour de rochers, & que pour cette raiſon l'on nomme *entour*: page 93.

La figure 2 eſt un Parc, au fond duquel eſt ajuſté un Verveux: pages 94 & 95.

Nous avons parlé dans les pages 95 & 96, d'une eſpece de Parc qu'on eſt dans l'uſage d'établir en pleine eau dans la Méditerranée, & que l'on nomme *Paradiere*. On en voit ici la figure & le plan, l'une au-deſſus de l'autre, ſous la dénomination de *fig.* 3.

PLANCHE XXX.

Fig. 1. Petite pêche, nommée *le Loup*, dont il eſt traité dans la page 77. On n'y emploie que trois perches. C'eſt une ſorte de parc qui n'eſt point fixe.

On voit en fig. 2, ce qu'on nomme *Etalieres*, en baſſe Normandie. Le fond ſeul de ce petit parc, eſt aſſuré avec des piquets. Le reſte eſt libre pour que le varech paſſe par-deſſus, ſans déranger la tente. Conſultez la page 78.

Nous avons mis dans la figure 3, relativement aux pages 78 & 79, une pêche où deux hommes nuds dans l'eau préſentent un filet ouvert à la marée: les perches qui ſont aux extrémités, leur ſervent à s'élever au-deſſus de la lame quand elle vient les couvrir, ils reculent de la ſorte vers la côte à meſure que le flot les gagne.

PLANCHE XXXI.

La figure 1, repréſente des Pêcheurs occupés à tendre des filets dans une anſe entre des roches Voyez la page 104.

Il eſt auſſi traité dans la même page, d'une ſeconde maniere de tendre un filet d'une roche à une autre, ce que l'on voit dans la figure 2. On abaiſſe ce filet pour livrer paſſage aux poiſſons qui ſuivent la marée: & on le releve par les cordes paſſées dans les poulies *d*; avant que la mer ſe ſoit retirée entiérement.

Fig. 3. Filets tendus d'une façon particuliere; qui conſiſte à mettre ſur leur tête, d'eſpace en eſpace, des lignes qui ont environ deux fois la hauteur des filets, & dont l'extrémité embraſſe une pierre qu'on enfouit dans le ſable; pages 101 & 104. Ces lignes ſe nomment *Bandingues*.

Fig. 4. Après avoir amarré en *A*, à un rocher ou une cabliere, un bout du filet; les Pêcheurs s'éloignent dans la mer pour former une enceinte avec le reſte: page 105.

PLANCHE XXXII.

Ici, dans la fig. 1, les Pêcheurs ont tendu leur filet ſédentaire, par le travers de la route que tiennent les poiſſons. Ils en tiennent un bout, de dedans le bateau: l'autre eſt amarré à une ancre ou à une pierre: page 105.

Sur le devant de la fig. 2, eſt un filet tendu de maniere qu'il faſſe par une de ſes extrémités, une eſpece de ſpirale, pour y embarraſſer le poiſſon. Les lettres *A B C* indiquent d'autres directions qu'on tâche de faire prendre aux filets, pour que leurs ſinuoſités occupent le poiſſon, & le retiennent dans ſa fuite: page 128.

Fig. 3. Pratique au moyen de laquelle on établit un filet dans la mer, à telle profondeur qu'on veut. Conſultez les pages 92, 101, 106, 108, 110.

PLANCHE XXXIII.

La figure 1, repréſente en général les inſtruments qui ſervent aux Pêcheurs Folliers. *AA*, eſt une corde où ſont enfilées des rondelles de liége, *B B*. Cette corde étant attachée à la tête des filets, ſert à les ſoutenir verticalement dans l'eau.

CCCC, deux autres cordes entre leſquelles ſont amarrés des cailloux *DD*. On les ajuſte de la ſorte au pied des filets, pour les caler à fond. *L*, groſſe pierre, garnie d'une anſe ou eſtrope *K*; que l'on attache aux deux extrémités des filets nommés *Folles*. Dans cette eſtrope, paſſe encore un Orin *V*, au bout duquel eſt attachée une bouée *M* ou *N*, garnie d'un pavillon ou ſignal *O*. En *P*, eſt une petite pierre ſemblable à celles qu'on attache quelquefois de diſtance en diſtance à la ralingue du bas d'un filet qui a beaucoup de longueur. *Q* & *R* ſont deux grapins, *T*, un gaffot.

Conſultez ſur tout cela la page 111.

Fig. 2. Folles qu'on tend un peu en demi-cercle aux bords de la mer: page 112.

Nous avons expliqué dans la même page & dans la ſuivante, ce qui concerne la figure 3; où on voit des Folles tendues en mer ſur de grands fonds.

PLANCHE XXXIV.

La figure 1, repréſente différentes opérations relatives à la Pêche des Folles. En *A*, les Pêcheurs mettent leurs filets à l'eau. *D*, bateaux démâtés qui ſont ſur leurs filets. *B*, Matelots qui relevent leur teſſure. *C*, bateau qui ayant fait ſa pêche, ſe remâte. *E*, bateau appareillé qui retourne au port. Conſultez la page 114.

On voit dans la figure 2, des eſpeces de Demi-Folles, tendues par fond, de travers à la marée. *DD*, ſont des bateaux d'où on pique le fond de la mer avec des perches, pour obliger les poiſſons plats à quitter le fond, & à ſe jetter dans les filets. Cette opération fait donner à la pêche même, le nom de *Picots*: pages 116 & 117.

La Pêche, *fig.* 3, ſe fait au contraire en battant l'eau avec les avirons, &c. On l'appelle *Jets*, en Picardie: pages 115 & 116.

PLANCHE XXXV.

Fig. 1. Pêcheurs qui tendent des Tramaux ſédentaires à la baſſe eau ſur les greves: *a a*, ſont de groſſes pierres, attachées aux angles d'en bas du filet. *b b b*, Bandingues, comme celles de la *Pl.* 31, *fig.* 3. Conſultez la page 120.

La fig. 2 repréſente un Trémail tendu le long des bords d'une riviere ou d'un étang. Deux hommes qui ſont ſur le bord, fourrent des perches

dans les crônes & les herbiers, pour contraindre le poiſſon à en ſortir & à ſe jetter dans le filet. Un autre Pêcheur le fait auſſi de dedans un bateau. Voyez la page 121. Il y a encore dans le lointain un Trémail tendu par le travers du canal de la riviere.

On voit dans la fig. 3, un Trémail bordé de quelques rangs de mailles d'un autre filet *H H*: ce qui ſe pratique aſſez ordinairement dans la Méditerranée: pages 120 & 126.

Fig. 4. Trémail de l'Océan, & des rivieres. *A B C D*, ralingue qui les borde, haut & bas. *E F*, les deux nappes extérieures, dont les mailles ſont fort larges. *G*, nappe du milieu, qui a les mailles plus ſerrées. Voyez la page 120.

PLANCHE XXXVI.

Fig. 1. Trémail tendu en travers d'une riviere où la marée remonte: page 121.

Fig. 2. Trémail tendu ſédentaire au fond de la mer, comme on tend les Folles: page 123.

On voit dans la figure 3, des Tramaillons, dont la tête eſt garnie de longues lignes terminées par des liéges; ces ſortes de lignes ſont appellées *Enards*. Conſultez les pages 102 & 124.

PLANCHE XXXVII.

La fig. 1, eſt un filet ajuſté de maniere qu'on l'établit dans l'eau à une profondeur déterminée, au moyen de la fauſſe ralingue *A B*, ſurmontée d'énards *F F*, & qui communique par des lignes *E E* à la vraie ralingue *C D* de la tête du filet. Ces lignes ſe prolongent quelquefois juſqu'à la ralingue du pied, *H I*: page 102.

Nous avons repréſenté dans la figure 2, une nappe de filet qui eſt tendue tout près de la ſurface de l'eau; y ayant beaucoup de liéges ſur la tête, & fort peu de leſt au pied: page 102.

Fig. 3. Pluſieurs pieces de Tramaux, ſéparées les unes des autres par un funin de communication, *A*; au milieu duquel eſt une ligne dont l'extrémité porte une bouée *B*. Conſultez la page 125.

PLANCHE XXXVIII.

Fig. 1, eſt la Pêche à la Dreige. *A* eſt le bâtiment: *B C*, deux cordages, amarrés aux deux côtés de la pouppe: *D*, grande voile à l'eau, avec ſa vergue *E*: *H H*, écoutes d'eau: *F G*, bras, dont l'un communique du filet *O Q P*, au bâtiment; & l'autre, au Bourſet *K*. On voit en *M N*, une bouée avec une ligne ſur le bras *F*, pour indiquer l'endroit où eſt le bourſet dans l'eau. Il y a auſſi une bouée ou une barrique ſur la vergue du bourſet. Voyez la page 129 & les ſuivantes.

La fig. 2 montre le bâtiment avec ſa grande voile, ſéparés du bourſet, pour faire mieux diſtinguer chaque partie. Nous ne nommerons ici que celles qui n'étoient pas cotées par des lettres dans la fig. 1. *F*, eſt une manœuvre qu'on appelle *traverſine*. *G G*, ſont les deux bras de la voile: page 132.

On voit dans la fig. 3, le bourſet ſeul, avec ſon gréement. Outre ce que nous en avons dit à propos de la fig. 1; on apperçoit en celle-ci, dans un plus grand détail, la voile indiquée par *C*, ſur la vergue *O O*, les deux bras d'eau *E E*, qui ſe réuniſſent au halin *F*. Au bas du Bourſet ſont frappées les écoutes d'eau *L L*, & deux groſſes pierres *G G*. Il y a en *H*, une manœuvre menue & courte, qu'on nomme *petit Four*, qui communique aux écoutes d'eau, & qui eſt prolongée de l'autre côté par une plus longue manœuvre *I*, appellée *grand Four*. Conſultez la page 131.

PLANCHE XXXIX.

Dans la figure 1: *A A* ſont des cordages, nommés *Halins* ou *Grelins*, qu'on voit ici levés comme ils ſont d'ordinaire quand ils ne ſervent pas. On voit en *B*, des Matelots qui portent un de ces grelins au Bateau *D*, lequel eſt dégréé. En *C* ſont d'autres Matelots qui portent à bord du bâtiment une grande voile. La lettre *E* indique des barils vuides, dont on ſe ſert pour ſoutenir ſur l'eau la vergue du bourſet.

Fig. 2. *A*, Pêcheurs qui mettent à l'eau le filet de Dreige; ils ſont dans un bâtiment dont le mât eſt abaiſſé. Le bateau *B* fait route, de concert avec ſon Bourſet *a*. En *C* eſt un bateau auquel on a donné ſur l'avant une petite voile, parce qu'il ne pouvoit pas ſuivre ſon bourſet. Le bateau *D* releve le filet de la Dreige: voyez page 133. On voit en *E*, un bateau qui ſe remâte ayant fini ſa pêche: page 132.

La figure 3 eſt relative à la page 122: où nous avons décrit une petite pêche, dont le filet eſt appellé *Rêts roulant*, & *Vas-tu-viens-tu*. Ce filet, d'abord plié ſur la côte *A*, eſt tendu par une corde *C*; laquelle étant attachée à ſon extrémité, en *E*, paſſe dans une poulie qui tient à la roche *B*.

PLANCHE XL.

Fig. 1. Filet nommé *Saine*. *C*, ſon fond. *A A*, ſes deux extrémités. *A*, la partie flottée. *B B*, la partie garnie de plomb. *D*, un des bras.

Fig. 2. Autre Saine; qui eſt fort large en *c*, & qui s'étrécit beaucoup en *a b*. On voit en *e d*, une façon d'ajuſter les bras pour le Colleret.

Les Pêcheurs *B C*, fig. 3, ayant paſſé ſur eux en bricole les bras *d* de la figure 2; ils traînent dans l'eau une Saine, dite pour cela *Colleret*.

Ceux de la figure 4, traînent le Colleret avec des chevaux: page 139.

On voit, *fig.* 5, des Pêcheurs qui entrent dans l'eau pour y établir le Colleret qu'ils doivent traîner à pied. Deux en tiennent les extrémités; deux autres en ſoulevent le milieu. Voyez page 137.

PLANCHE XLI.

Fig. 1. Saine, dont un bout étant arrêté à un treuil, le reſte a été porté au large par un bateau, & l'autre extrémité ramenée au ſecond treuil. Ces deux treuils ſervent enſuite à tirer le filet à terre: page 139.

Fig. 2. Saine dont on amarre un bout à un pieu. Le bateau, qui porte le filet au large, lui fera décrire une portion de cercle; & venant à terre avec l'autre bout, le Pêcheur joindra ſes camarades qui l'aideront à tirer tout le filet à terre.

On voit dans la figure 3, une Saine tirée d'un bout par des hommes à terre, & de l'autre par un bateau.

PLANCHE

PLANCHE XLII.

On voit, *fig.* 1, deux bandes de Pêcheurs qui tirent à terre une grande Saine; à la ſuite de laquelle deux autres traînent un Colleret, pour reprendre les poiſſons qui s'en échappent: page 140.

Fig. 2. Eſt une Saine que traînent de concert deux bateaux: pratique différente de toutes celles qui ont précédé.

Les Pêcheurs *A* (*fig.* 3), jettent chacun une partie de leur filet, les deux bateaux s'éloignant à meſure l'un de l'autre. Ceux que déſigne la lettre *B*, relevent à bord le filet; ne l'ayant pas jetté à une côte favorable: voyez pages 140 & 141.

PLANCHE XLIII.

Nous avons repréſenté dans la figure 1, un filet nommé *Aiſſaugue* dans la Méditerranée. La longueur de ſes bras *B B*, qu'il convenoit de rendre ſenſible, nous a mis dans le cas de les diviſer. Les lettres *C C* indiquent le commencement des halins qui ſervent à traîner ces bras; comme ceux de la Saine (*Pl.* 40). Les bras ou aîles ſont deux bandes de longs filets, qui s'étendent depuis *B* juſqu'à une vaſte Poche *A*. De *N* en *D*, leurs mailles ont moins d'ouverture. Elles ſont encore plus étroites de *D* en *E*. Les lettres *F G* indiquent une eſpece de galon de filet, qui fortifie le haut & le bas des aîles, depuis *N* juſqu'à *E*. La capacité de la Poche ou Manche eſt compriſe entre les lettres *A K L H*: ſon ouverture eſt ſous *K*: le fond eſt en *H*: les deux parties *I I* ont leurs mailles plus ſerrées que celles de la partie *K*. En *L*, eſt de chaque côté la partie qu'on nomme *Pouche* ou *Pointe*. La manche eſt repréſentée ici dans l'état raccourci où les liéges & les plombs la tiennent ordinairement ouverte dans un grand fond. Mais à meſure qu'elle s'emplit de poiſſon, ou quand l'eau s'y entonne avec force, elle s'allonge, telle que la montrent les lignes ponctuées qui ſe terminent à *M*. Conſultez les pages 145, 146, 147.

Fig. 2. *A* eſt un bateau, nommé *Sardinal;* dont on ſe ſert en quelques endroits pour pêcher à l'Aiſſaugue. *B*, petit bateau qui eſt quelquefois employé à la même pêche, ſur-tout dans les étangs.

On voit dans la figure 3, deux bandes de Pêcheurs qui tirent à terre l'Aiſſaugue, obſervant d'envelopper avec le galon les parties des aîles qui ont de petites mailles. Voyez la figure 1, & page 145, col. 2. Il eſt encore parlé ſpécialement de ce tirage, pages 147 & 149.

PLANCHE XLIV.

Fig. 1. On voit en *C*, un Gangui dont les halins ſont attachés à la poupe & à la proue du bâtiment. *E* eſt une perche deſtinée à aſſujettir les deux bras du filet dans un écartement convenable.

B D: deux bateaux qui traînent de concert un Gangui, afin d'aller plus vîte. C'eſt ce qu'on nomme *les Bœufs* ou *le Bœuf.*

Dans la figure 2, *G* eſt le bateau *C* de la figure 1, vu en grand.

F, bateau qui ſert à la pêche du Gangui, avec un moulinet *a*. Les halins du filet, paſſés à poupe & à proue, ſont déſignés par les lettres *I K*. On voit en *H* un cablot qui répond à une ancre.

Nous avons été obligés de partager la figure 3, pour faire appercevoir l'enſemble du Gangui. *A* eſt la manche ou ſac du filet. Elle eſt précédée des deux bandes ou aîles *B C*; qui ſont tenues dans un écartement toujours égal, par la perche *E*. Le tout eſt amené à terre quand la Pêche eſt finie, par des hommes *H H*; qui tirent les halins *H G F*, que l'on voit amarrés aux aîles *C*. On voit que les halins, les aîles, & l'entrée de la manche, ſont ſoutenus flottans par des liéges.

Conſultez les pages 152, 153 & 154.

PLANCHE XLV.

La fig. 1, repréſente une Tartane actuellement en pêche.

A eſt la grande voile.

B, autre voile nommée *Tente.*

C D, voiles dites *Coutelas* ou *Trinquettes*; eſpece de Foques.

E F, Bouts-dehors ou Paux, auxquels ſont amarrés les halins.

G G, Halins ou Sartis. Ils ſont doubles en *H.*

I. Bandes ou aîles de filets, qui précedent le corps de la Tartane.

K. Partie de ces bandes, dite *Encleſtre*, dont la maille eſt plus ſerrée.

L. Margue ou entrée du corps de la Tartane.

M. Endroit où les mailles ſont différentes. C'eſt la Ségarié.

N. Culaignon ou fonds de ce filet.

Tout cela eſt amplement détaillé depuis la page 155 juſqu'à 160.

La figure 2, eſt une Dragues ou Chauſſe. *A B* déſignent les deux extrémités du bas de l'entrée de ce filet: l'intervalle eſt garni de plombs. A ces deux endroits *A B* ſont ordinairement deux groſſes pierres. La partie ſupérieure de l'entrée du filet eſt amarrée ſur un Matreau *C D*, fait d'un bois léger. Des extrémités *C D* partent deux funins, qui vont ſe réunir en *E* à un petit cable; lequel ſert à traîner la Dragues. Il y a deux petits funins, de *A* en *F*, & de *B* en *H*; qui communiquant ainſi aux deux grands, font que le bas eſt traîné également comme le haut La ligne ponctuée *I K* déſigne un Epar, qu'en quelques endroits on attache ainſi ſur les funins, au lieu d'employer à la tête même du filet le matreau ou épar *C D.*

PLANCHE XLVI.

On voit dans la figure 1, des Pêcheurs occupés à tirer à terre la Dragues.

Fig. 2. Sorte de Dragues nommée *Chalut.* C'eſt ici le chalut de Bretagne, Poitou & Xaintonge; ſauf de légeres différences ſelon les endroits. Les lettres *A K A* déſignent la bouche du filet, dont on apperçoit le bas en *K*, à travers des mailles du deſſus: *L* eſt le haut. *B B*, deux funins qui ſervent à traîner le chalut de dedans le bateau *E*, où ils ſont attachés en *F G*. On voit en *C C* une perche deſtinée à entretenir la bouche de ce filet toujours ouverte. Il y a des liéges en *D*. Quelques Pêcheurs mettent des bouts-dehors *H I*, pour

y amarrer les halins afin de les tenir plus écartés.

Le chalut, *fig.* 3. a ſon ouverture amarrée ſur une perche pliante *ACB*, dont les bouts ſont amarrés ſur une perche droite *AB*. *ACD* ſont autant de points d'où partent des manœuvres, qui ſe joignant en *D* au halin *E*, facilitent le tirage.

On voit, *fig.* 4. un chalut diſpoſé pour être traîné par deux bateaux.

PLANCHE XLVII.

Fig. 1. Bateau à la voile, traînant une chauſſe.

Fig. 2. Sorte de chauſſe, dite *Dranguelle* ou *Drangelle*, traînée par deux batteaux.

Le chalut, *fig.* 3, a en *AB* des Genouillettes de bois pliées pour recevoir une groſſe pierre; comme on le voit plus ſenſiblement en *C*.

On voit dans la figure 4, une différente conſtruction de chalut. *F* en eſt le corps ou Sac. Il ſe termine quarrément en *G*; où ſont deux cablieres, attachées aux angles. L'embouchure eſt montée ſur deux genouillettes de bois en conſole, comme celle qui eſt cotée *A*: elles ſont aſſemblées par la traverſe de bois *B*; dont les bouts excedent les genouillettes par dehors, pour s'emboîter dans une pierre *C*. Les genouillettes ſont percées en *D*: on paſſe dans ce trou le funin *E*, qui ſert à traîner le chalut.

PLANCHE XLVIII.

La figure 1, eſt un Chalut uſité en Normandie. On voit en *BB* la partie ſupérieure de l'ouverture, encapelée ſur un bâton. Trois manœuvres *CCD*, ſervent à traîner le chalut: celle *D* part du milieu du bâton: les deux autres ſont frappées ſur des anſes de fer, *KK*; elles ſe réuniſſent en *E*, à un funin *F*. Le bas de l'ouverture eſt marqué des lettres *MM*. *G*, extrémité du chalut, qu'on ferme avec un lacet. Il y a une bouée en *R*.

Fig. 2. Armure de la Drague uſitée à Cancalle, pour prendre des poiſſons plats. Voyez la p. 165.

Fig. 3. Drague ſurnommée *Angloiſe*: dont nous avons repréſenté en grand avec la lettre *B*, la genouillette qu'on voit en petit à la bouche du filet. Voyez page 166.

Fig. 4. Entrée d'une Drague dont l'armure eſt toute de fer. On voit en *ALAL* une peau de bœuf avec ſon poil; laquelle frottant ſur le fond de la mer, ſert ainſi à garantir une partie du filet. Conſultez la page 166.

Fig. 5, eſt cette même Drague, vue de côté & entiere.

Fig. 6. Bâtiment qui hale deux Dragues, amarrées l'une à bas-bord, l'autre à ſtribord.

Fig. 7. Drague pour les Huîtres. Conſultez la page 166.

PLANCHE XLIX.

La figure 1, préſente la Madrague de Toulon, vue en deſſus. Nous nous croyons diſpenſés d'en expliquer les détails: il faudroit répéter preſque tout ce que nous avons dit dans les pages 171 & 172, pour les rendre bien intelligibles. On y trouvera donc auſſi ce qui concerne les figures 2 & 3, dont l'une eſt relative à l'autre; & qui ſont une façon ſinguliere de fermer l'entrée d'un des compartiments de la Madrague.

On voit dans la figure 4, la diſpoſition du deſſous du filet à mailles étroites qui forme dans la figure 1, l'eſpace *hg TT*.

La figure 5, montre comment ce même filet eſt relevé par degrés au moyen d'un bateau *Z*, qui flotte deſſus en avançant toujours vers &.

Fig. 6. Grande Madrague de Bandol: que nous avons décrite dans la page 173.

PLANCHE L.

La figure 7 eſt deſtinée à montrer en grand, 1°. la maniere dont s'exécute la progreſſion du bateau ſur le filet pour raſſembler tous les poiſſons à fleur d'eau dans un petit eſpace: 2°. l'établiſſement d'une porte de filet, telle qu'on l'a vue dans les figures 2 & 3 de la planche précédente. Nous renvoyons encore au diſcours pour les détails.

Le bas de cette planche eſt rempli par des Pêcheurs en action pour retirer de l'eau une Saine. Nous l'avions annoncé dans une Note, page 143.

Fin de l'Explication des Figures de la ſeconde Section.

Fig. 1

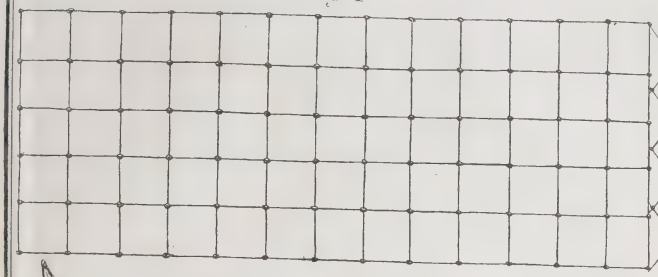

Fig. 2.

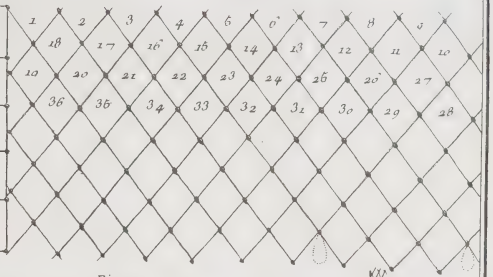

Fig. 3.

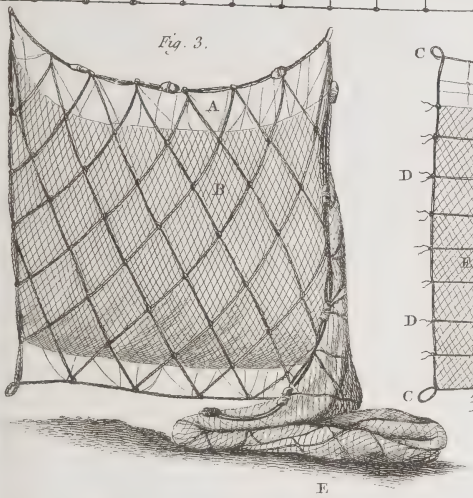

Fig. 4.

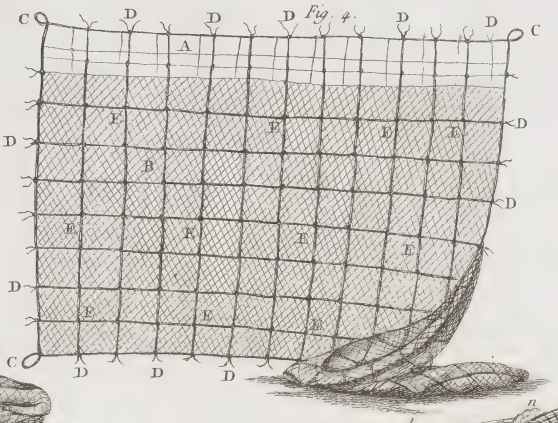

Fig. 5.

Fig. 6.

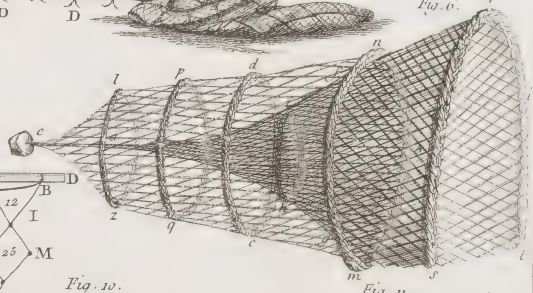

Fig. 7

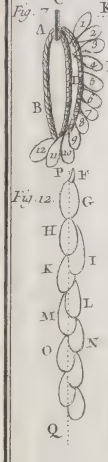

Fig. 8.

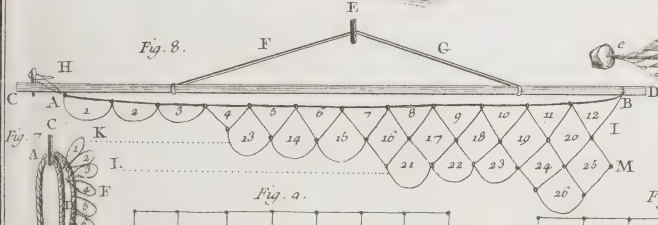

Fig. 9.

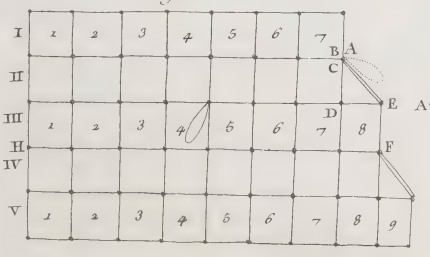

Fig. 10.

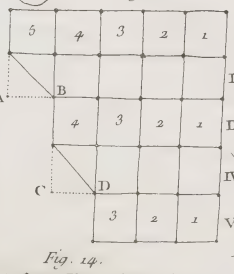

Fig. 11.

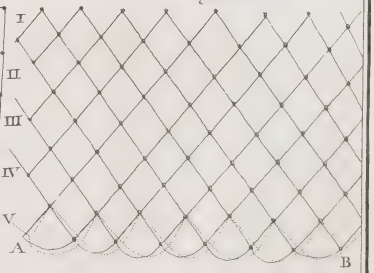

Fig. 12.

Fig. 13.

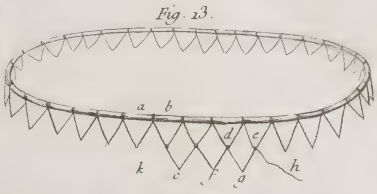

Fig. 14.

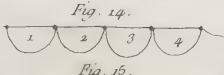

Fig. 15.

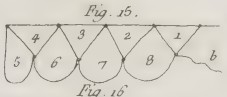

Fig. 16.

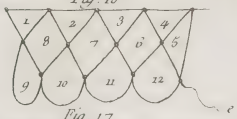

Fig. 17.

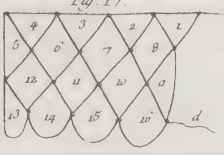

Fig. 18.

Fig. 19.

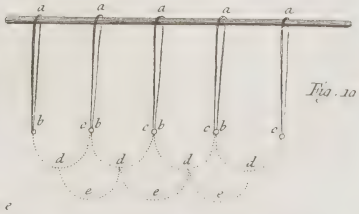

Fig. 20.

Fig. 21.

Fig. 22.

RPJCB

Fig. 3.

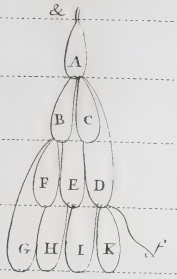

Fig. 2

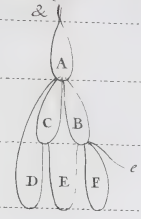

Fig. 1

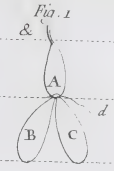

Fig. 4.

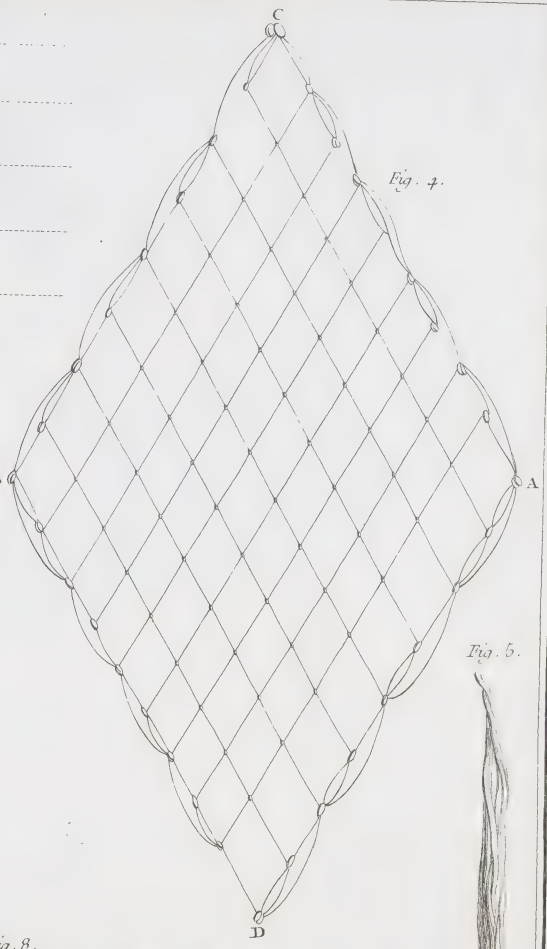

Fig. 6.

Fig. 5.

Fig. 8.

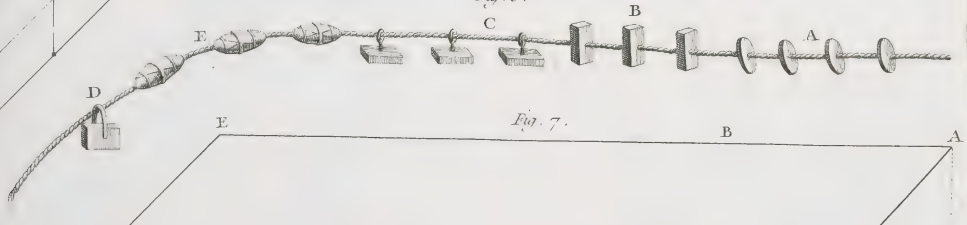

Fig. 7.

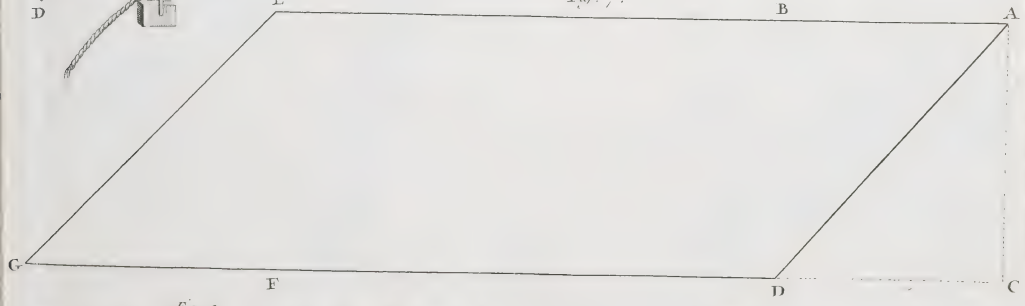

Fig. 9.

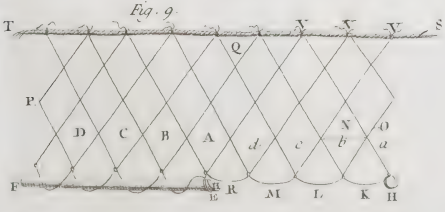

Fig. 10

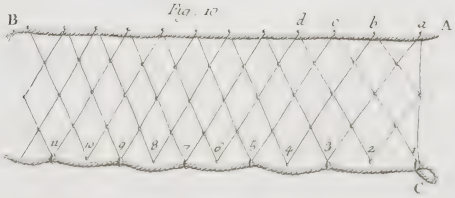

RPJCB

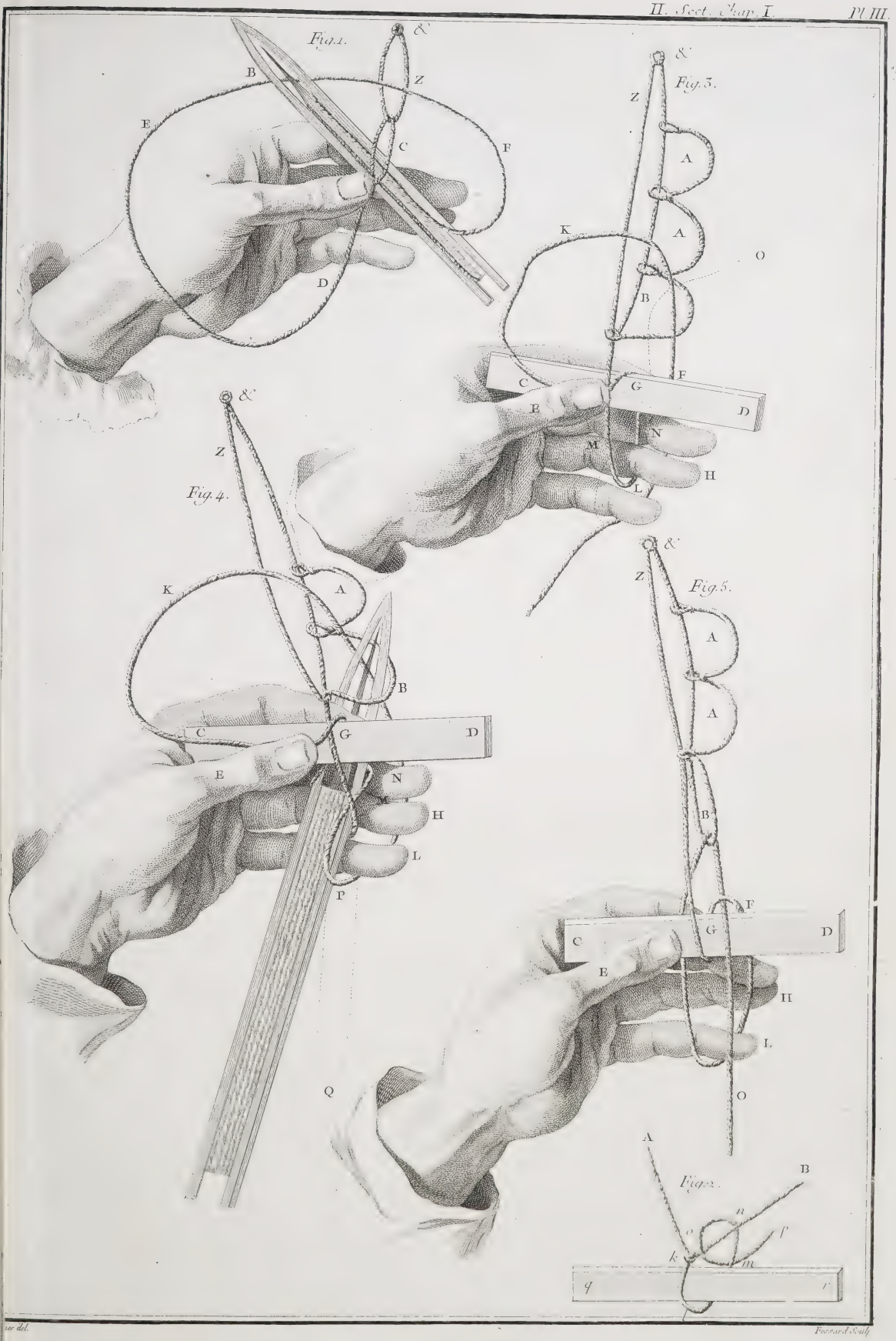
Fig. 1.
&
Z
B
E
C
F
D
Fig. 3.
&
Z
A
A
K
O
B
C
F
G
D
E
N
M
H
L
Fig. 4.
&
Z
K
A
B
C
G
D
E
N
H
L
P
Q
Fig. 5.
&
Z
A
A
B
F
G
D
C
E
H
L
O
Figs.
A
B
n
o
f
k
m
q
r

UCB

Fig. 1.

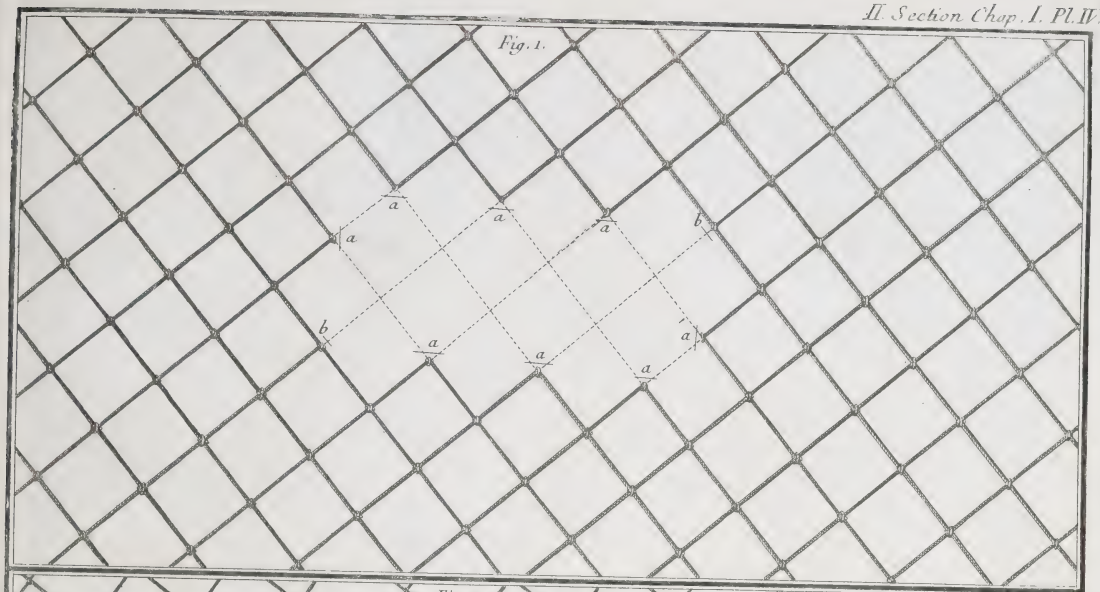

Fig. 2.

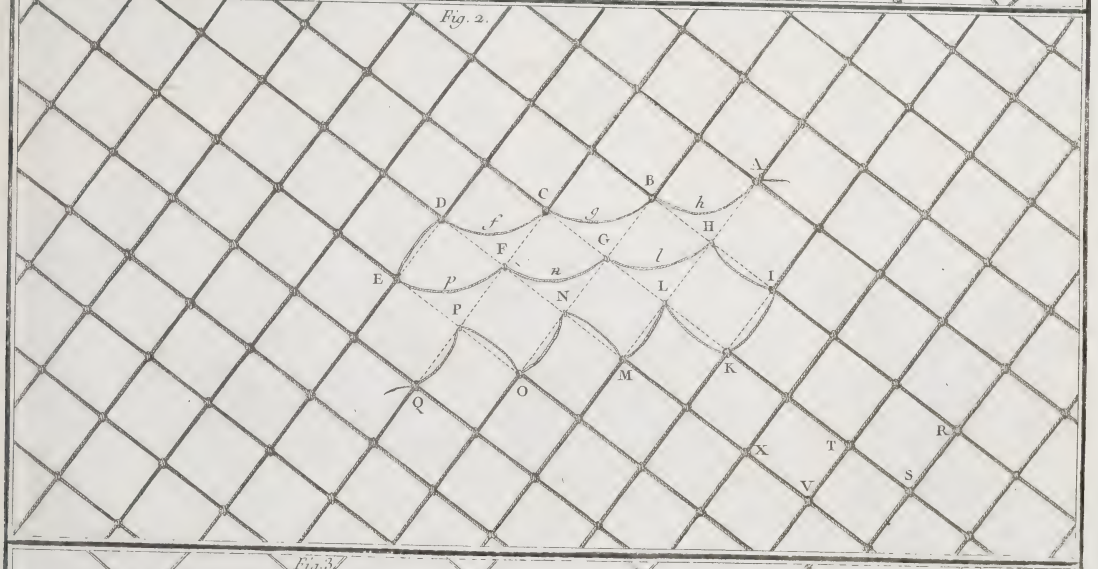

Fig. 3.

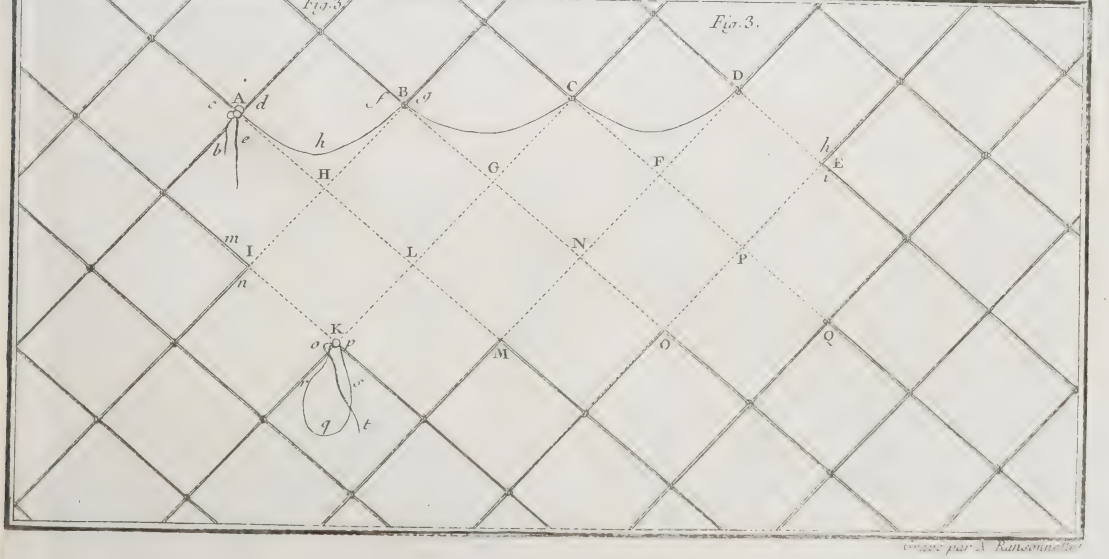

Fig. 3.

Gravé par A. Ransonnette

DFJCB

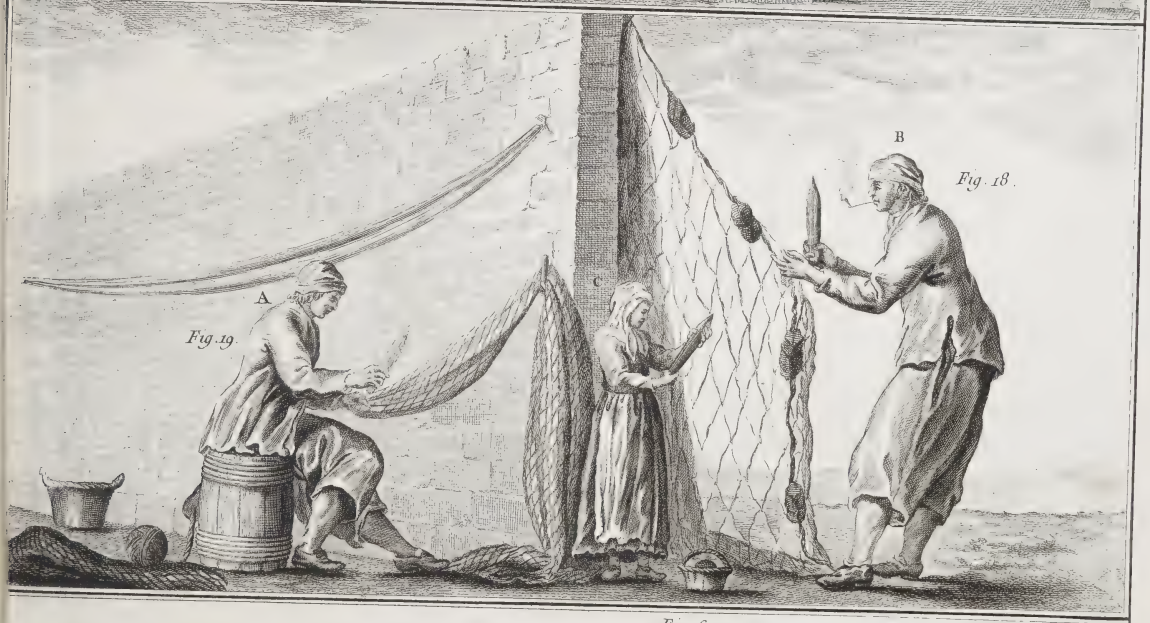

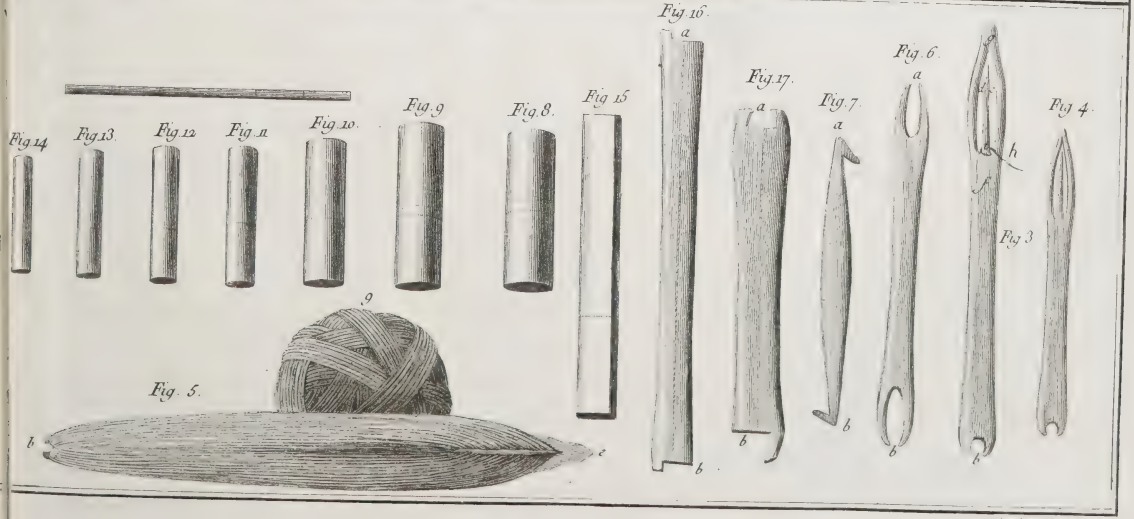

Angelique Motte Sculp.

Fig. 12.
Fig. 11.
Fig. 7.
Echelle de
1
2
3
4
5
6 Pieds
Fig. 6.
Fig. 8.
Fig. 5.
Fig. 9.
Fig. 3.
Fig. 2.
Fig. 10.
Fig. 1.
Fig. 4.

Fig. 4.
O
L
N
K
G
E
M
Fig. 6.
Fig. 5.
Fig. 7.
C

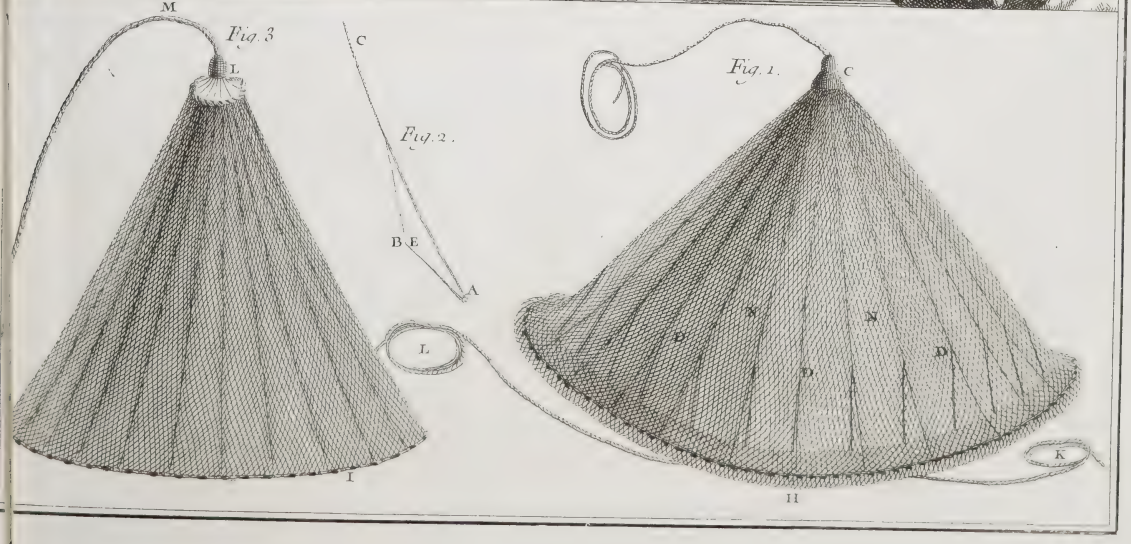
M
Fig. 3
L
I
C
Fig. 2.
B E
A
L
Fig. 1.
C
E
N
N
D
D
K
H

C
A
B
Fig. 5.

Fig. 4.
Fig. 2.
b
a
a
b
Fig. 1.

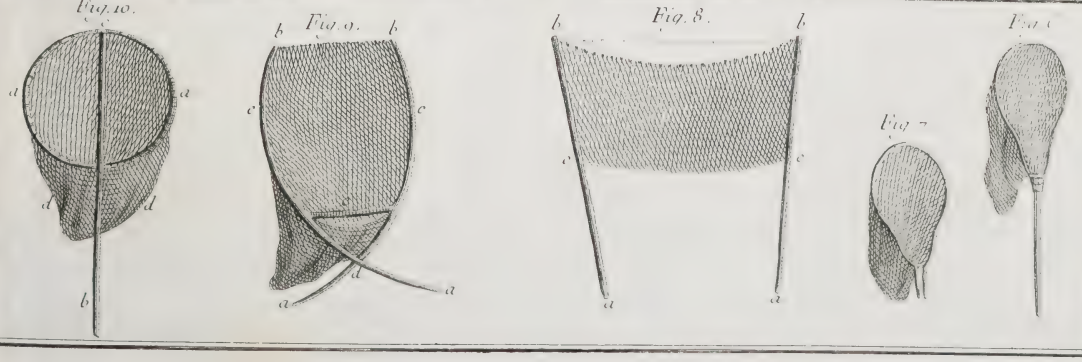
Fig. 10.
a
a
d
d
b
Fig. 9.
b
b
c
c
d
a
a
Fig. 8.
b
b
c
c
a
a
Fig. 7
Fig. 6

JCB

Fig. 12.
Fig. 8.
Fig. 11.
Fig. 9
Fig. 10
Fig. 7.
Fig. 6.
Fig. 2.
Fig. 1.
Fig. 3.
Fig. 5.
Fig. 4.
Fig. 13.

RPJCB

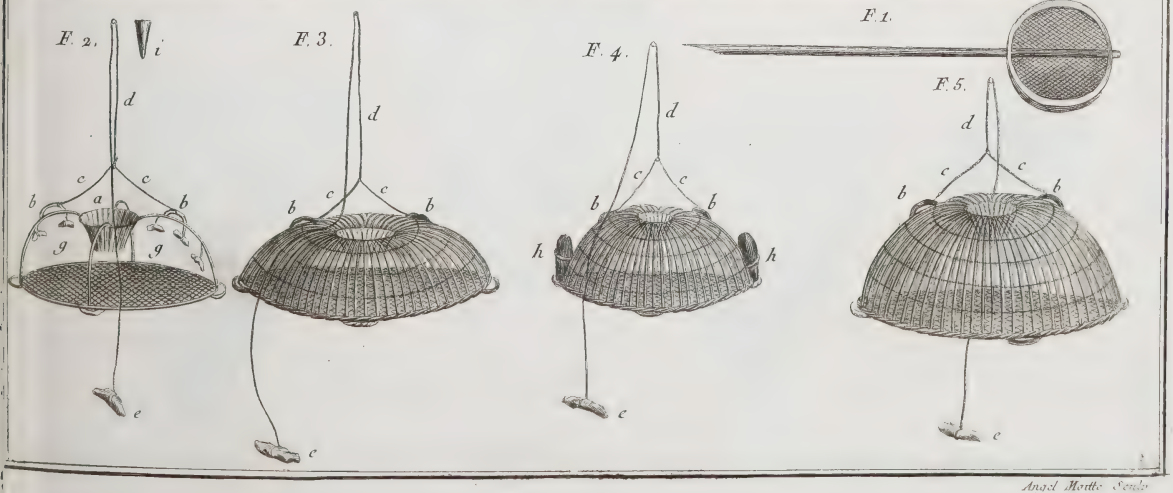

Angel Mottte Sculp.

Fig. 10.

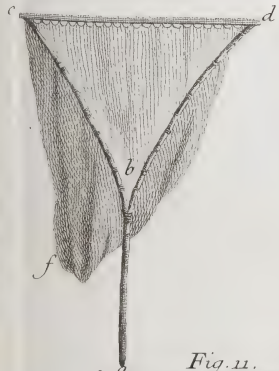

Fig. 6.

Fig. 5

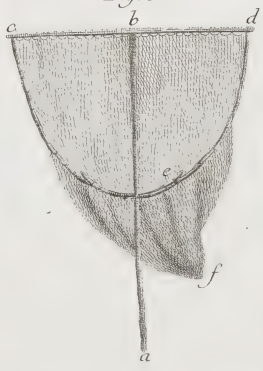

Fig. 9.

Fig. 11.

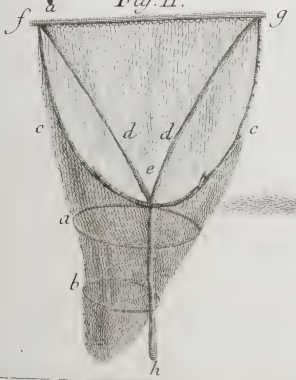

Fig. 7.

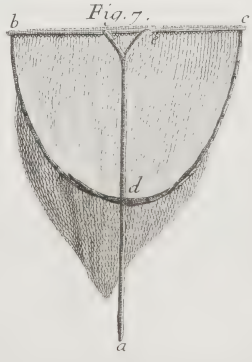

Fig. 8.

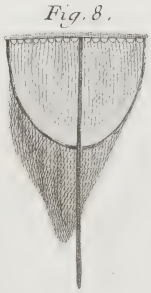

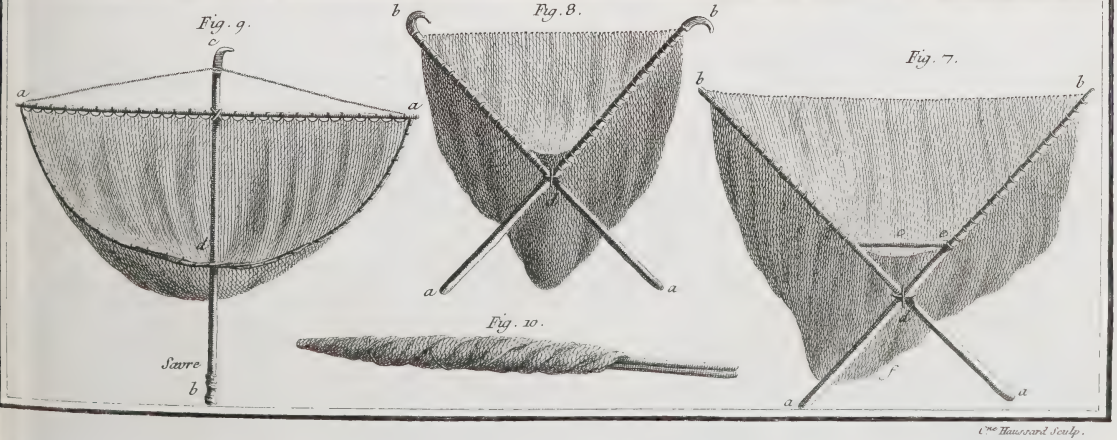

Chez Haussard Sculp.

RPJCB

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Cne Haussard Sculp.

RPJCB

P. L. Cor Sculp.

E.P.J.C.B.

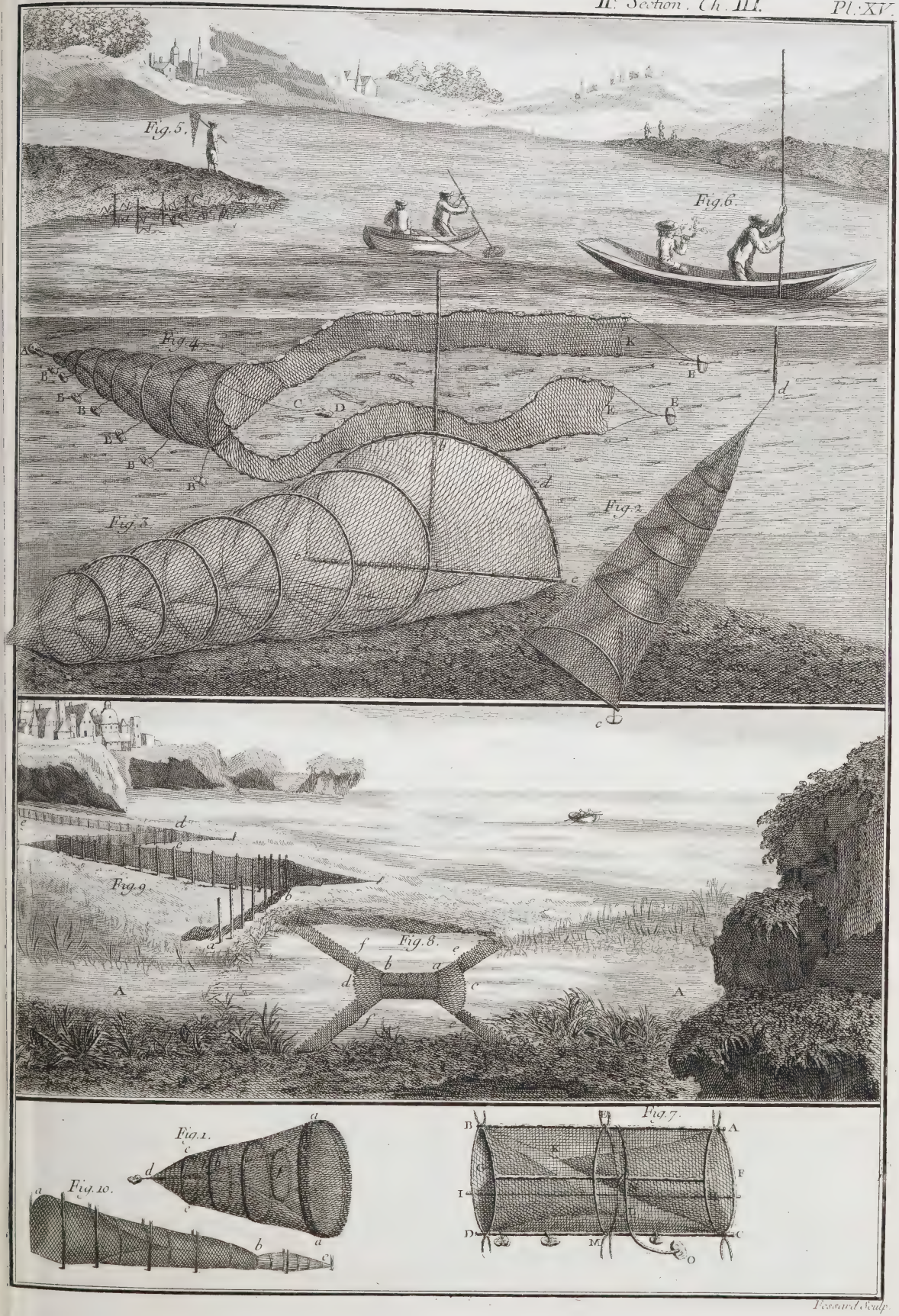

Fessard Sculp.

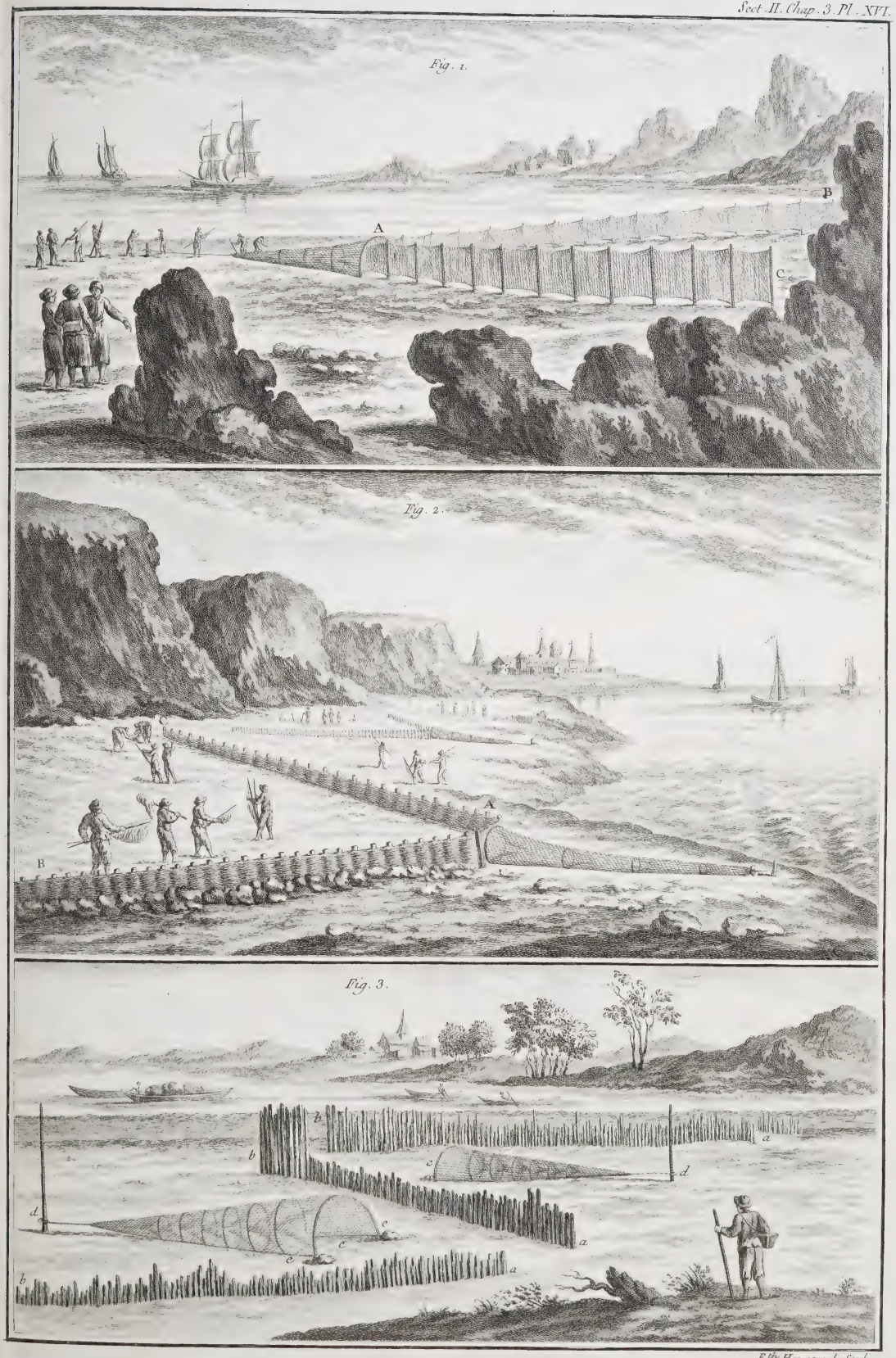

Eth. Haussard Sculp.

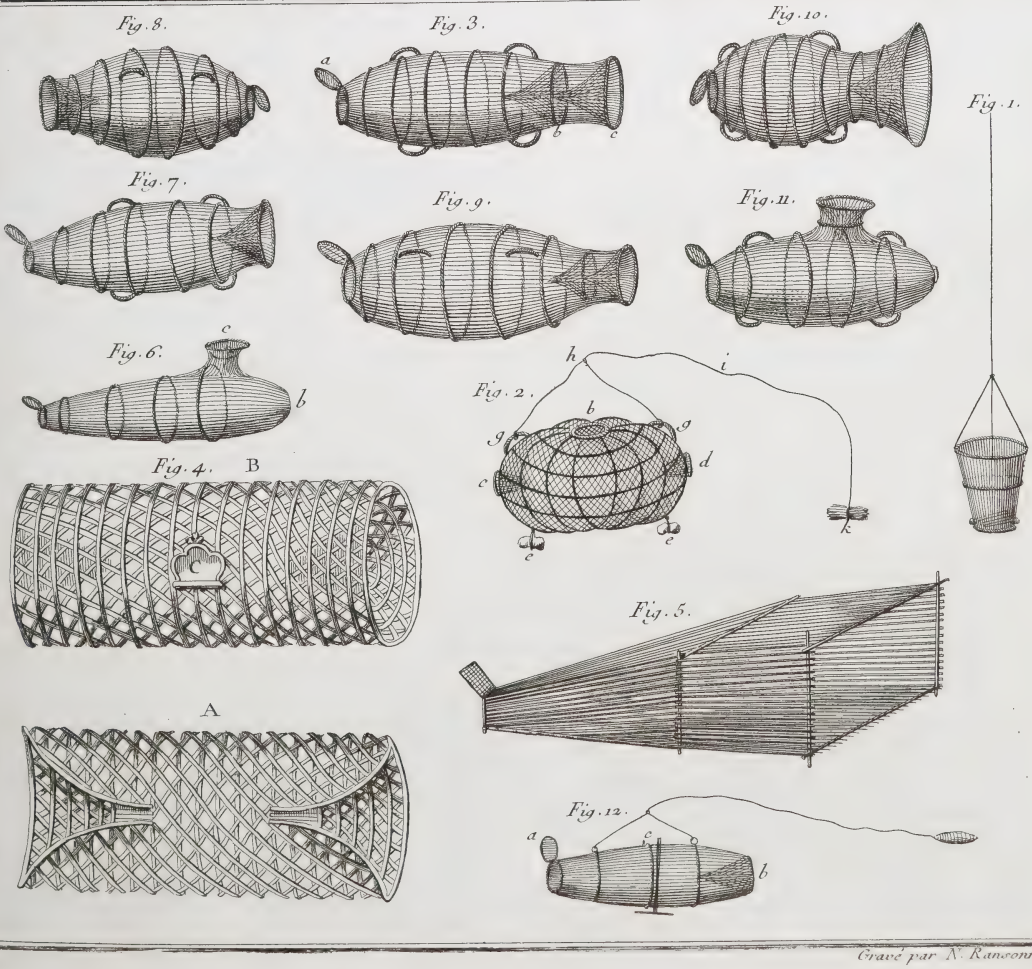

Gravé par N. Ransonnette.

A
B
C
D
E
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
Y
Z
&

RPJCB

Fig. 7.
A
B
C
D
E
F
G
H

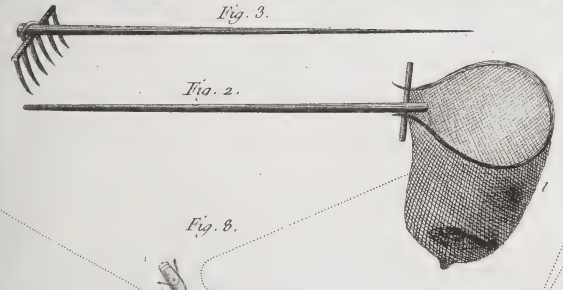
Fig. 3.
Fig. 2.
l

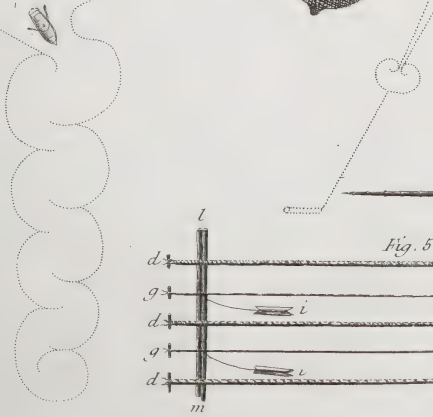
Fig. 8.

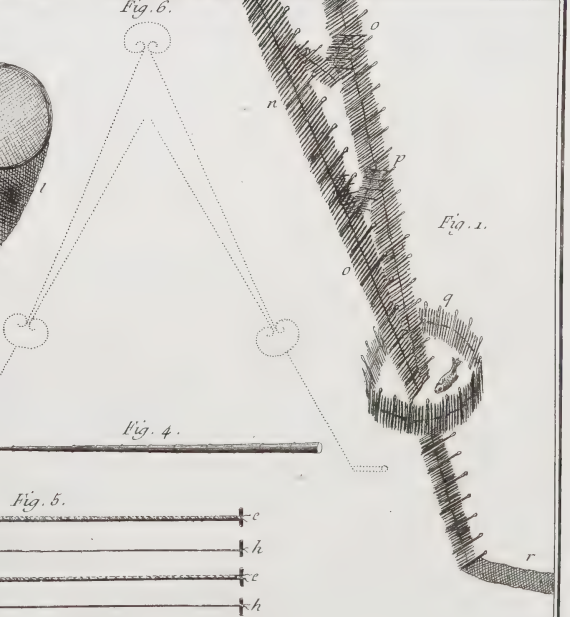
Fig. 6.
Fig. 1.
n
o
p
q
r

Fig. 4.

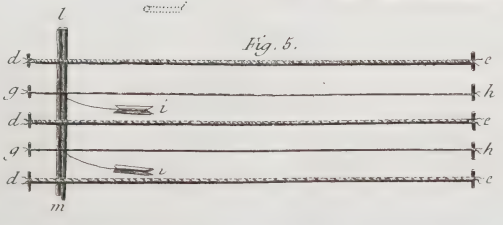
Fig. 5.
l
m
d
e
g
h
i

UCB

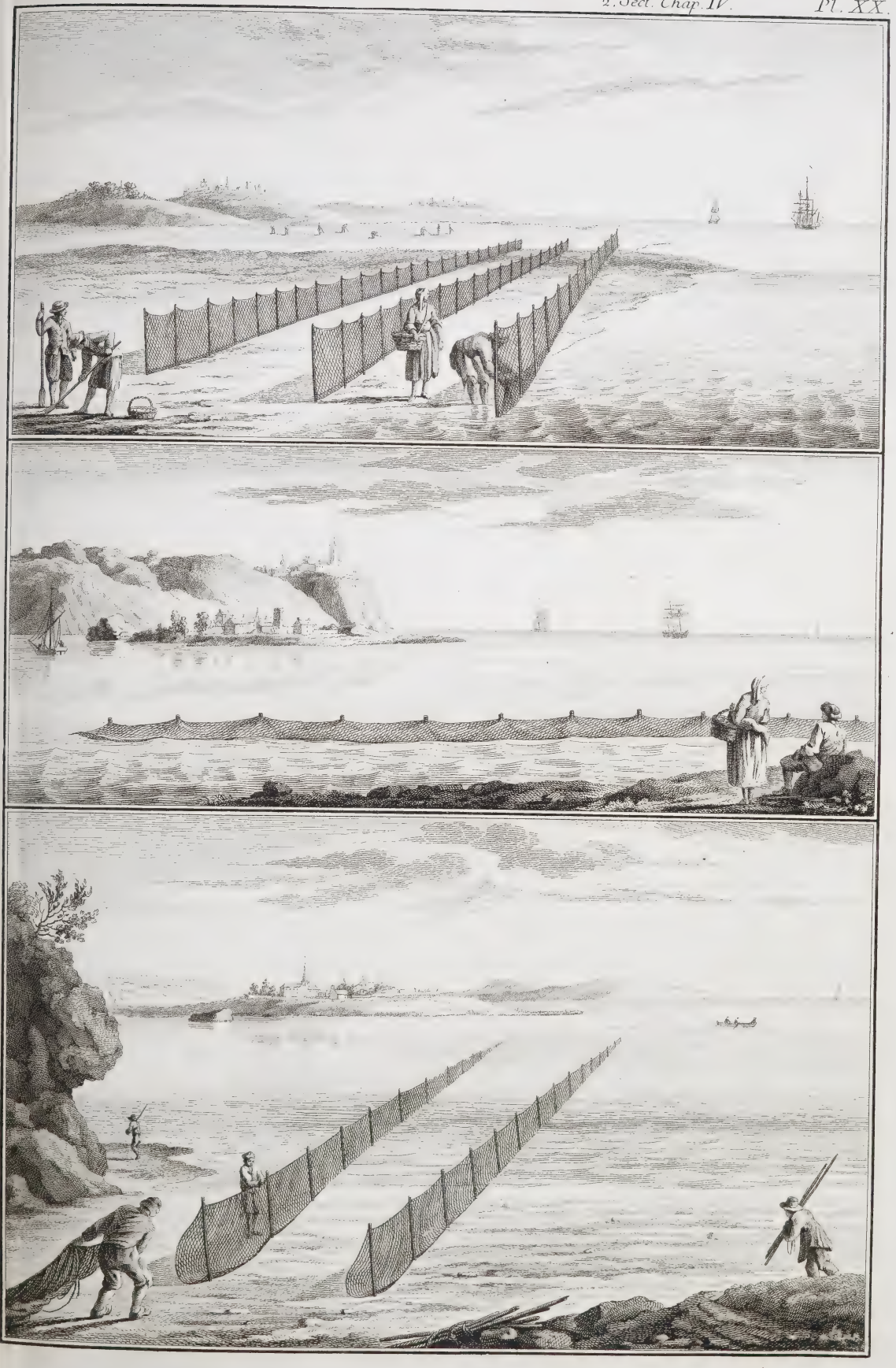

Angel Monte Sculp

RPJCB

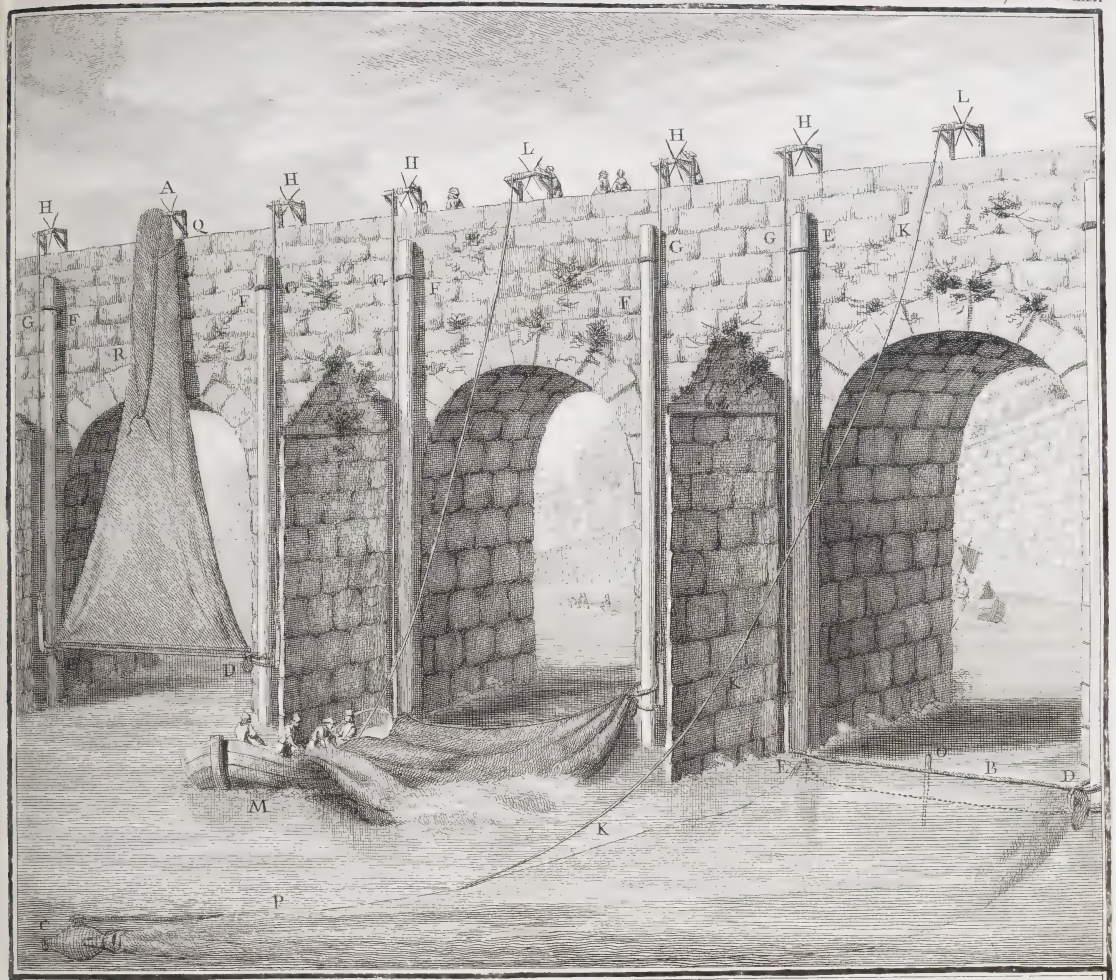

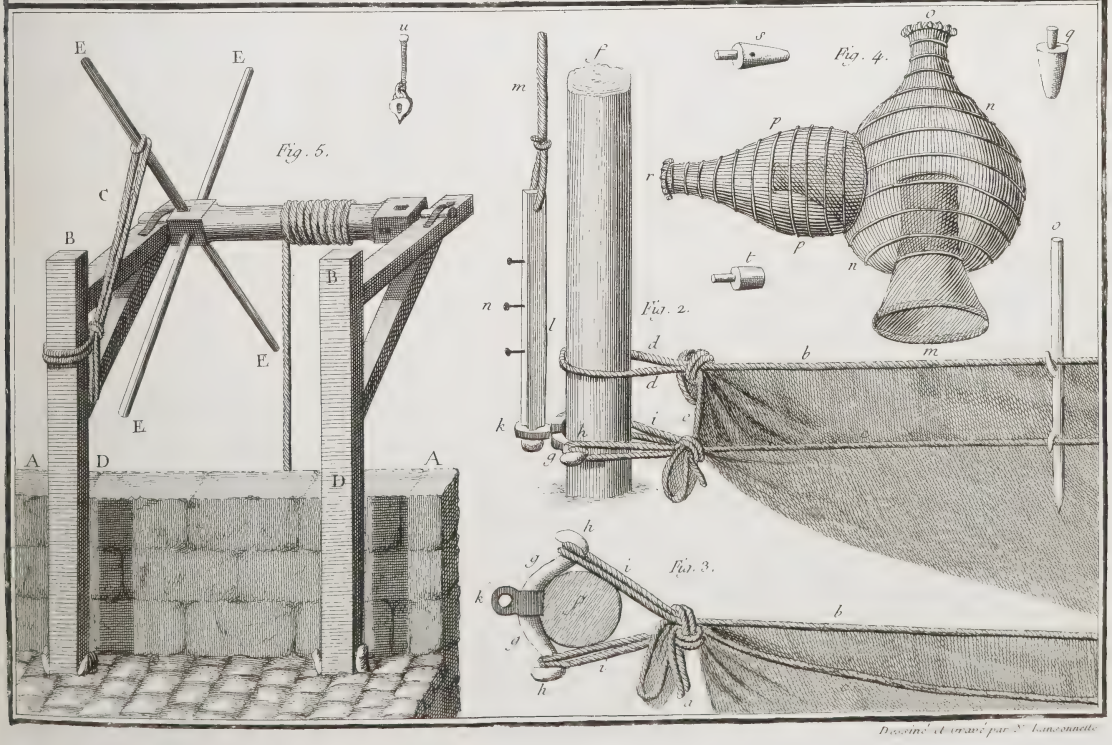

Dessiné & Gravé par N. Ianconnette

RFJCB

Fig. 1.

Fig. 2.

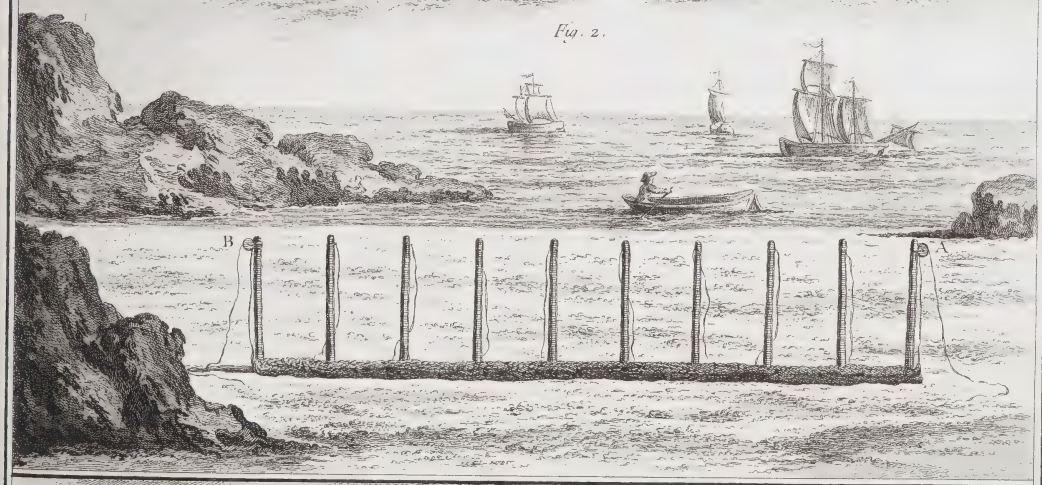

Fig. 3.

Cte Haussard Sculp.

RPJCB

Fig.2.
Fig.1.
A
B
C

Fig.3.
Fig.4.

Fig.5.

Fig. 1.

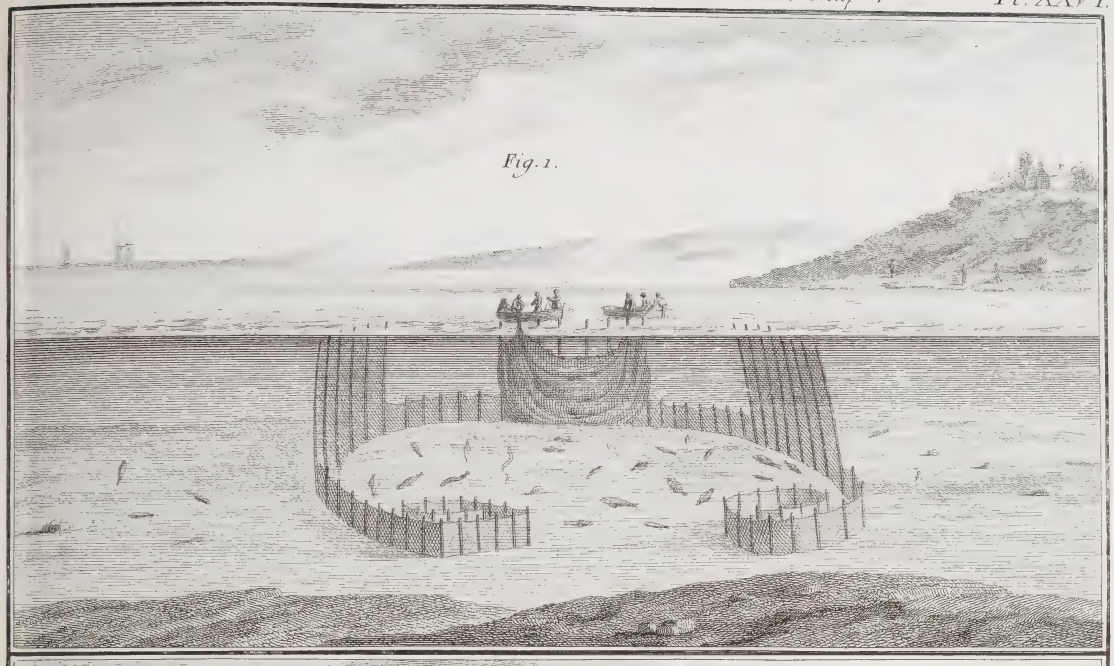

Fig. 2.

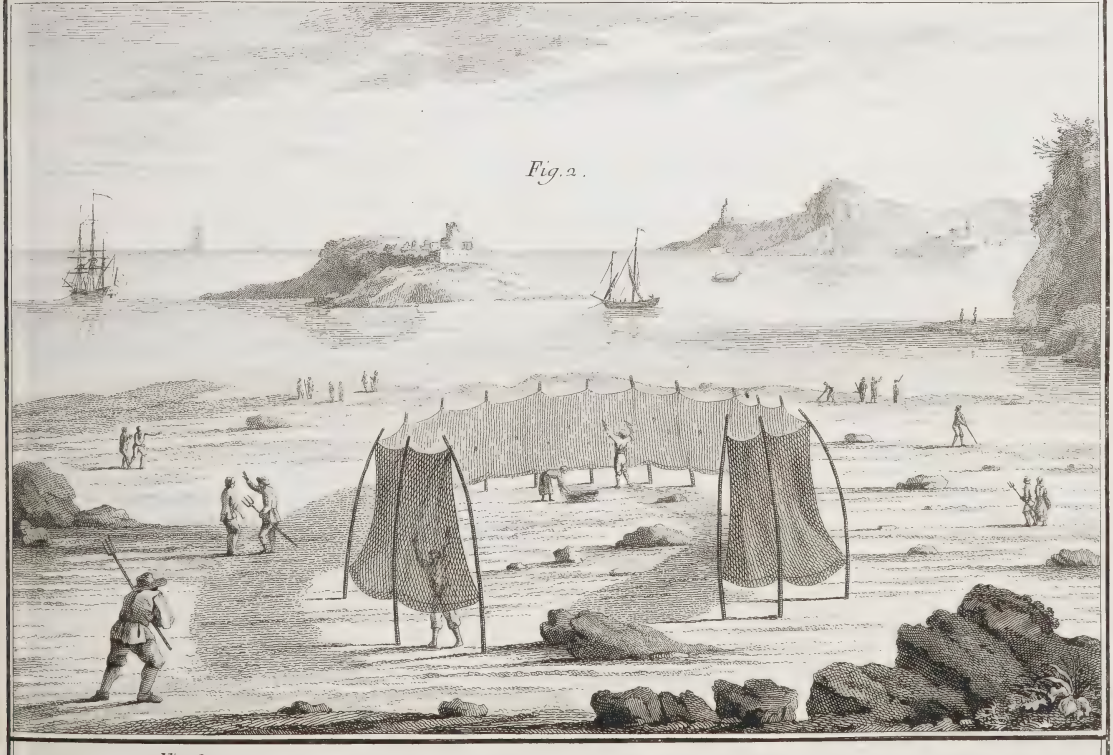

Fig. 3

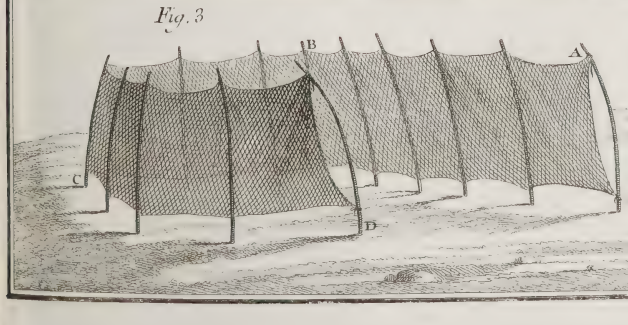

Fig. 4.

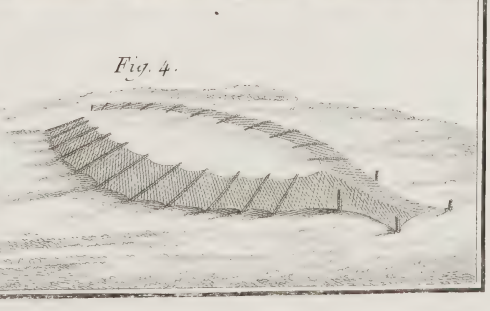

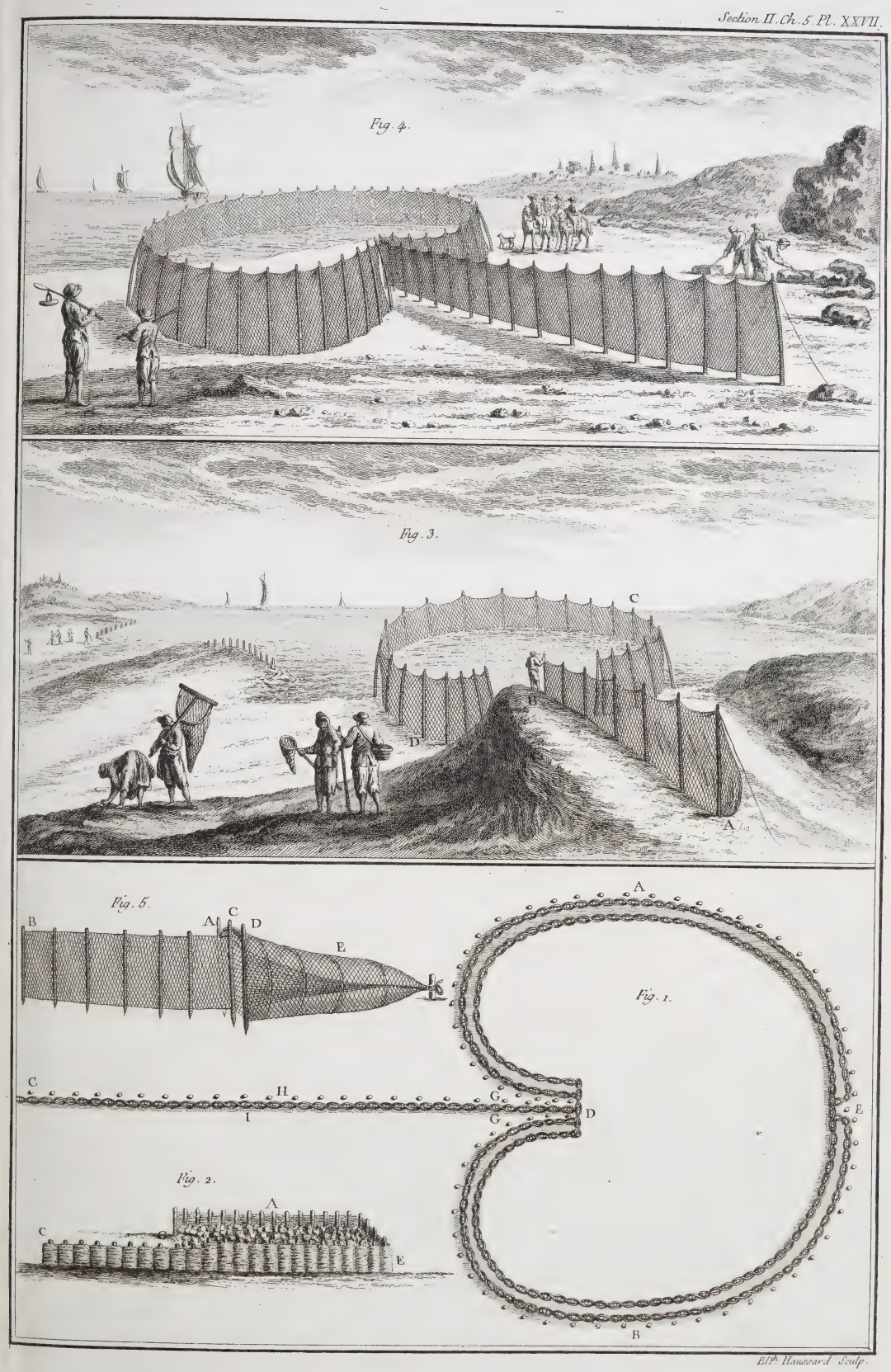

Elth. Haussard Sculp.

FJCB

Fig. 1.

Fig. 2.

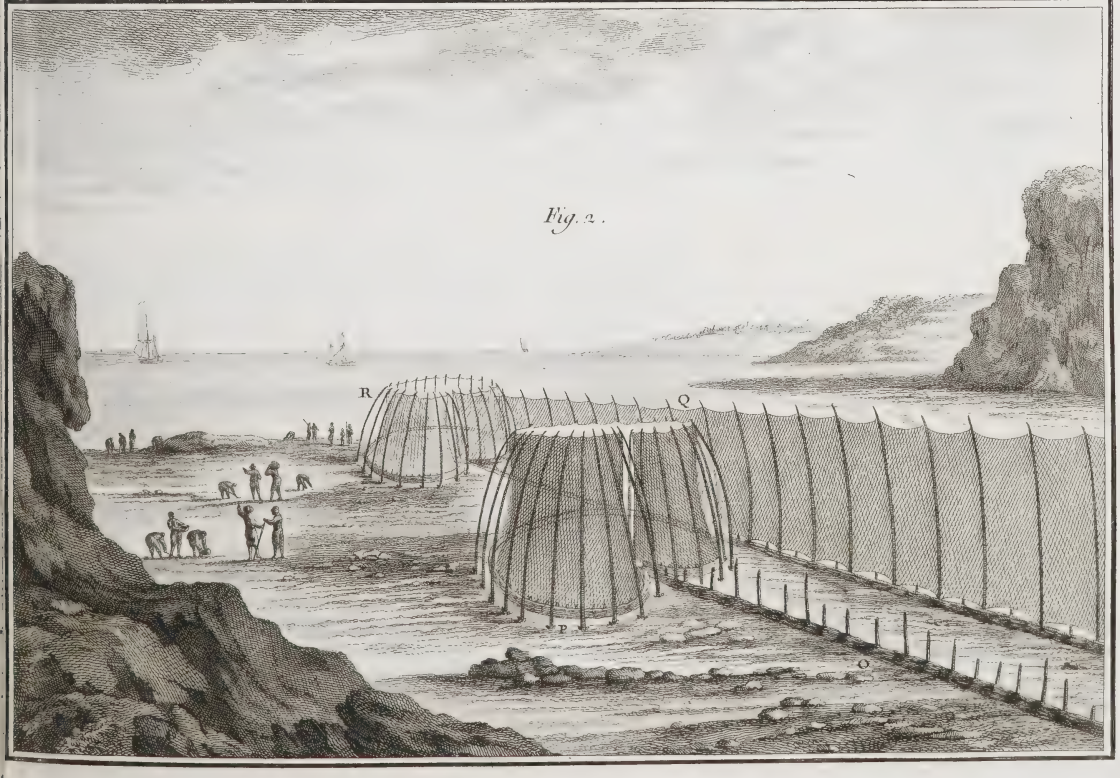

MPJCB

Fig. 1

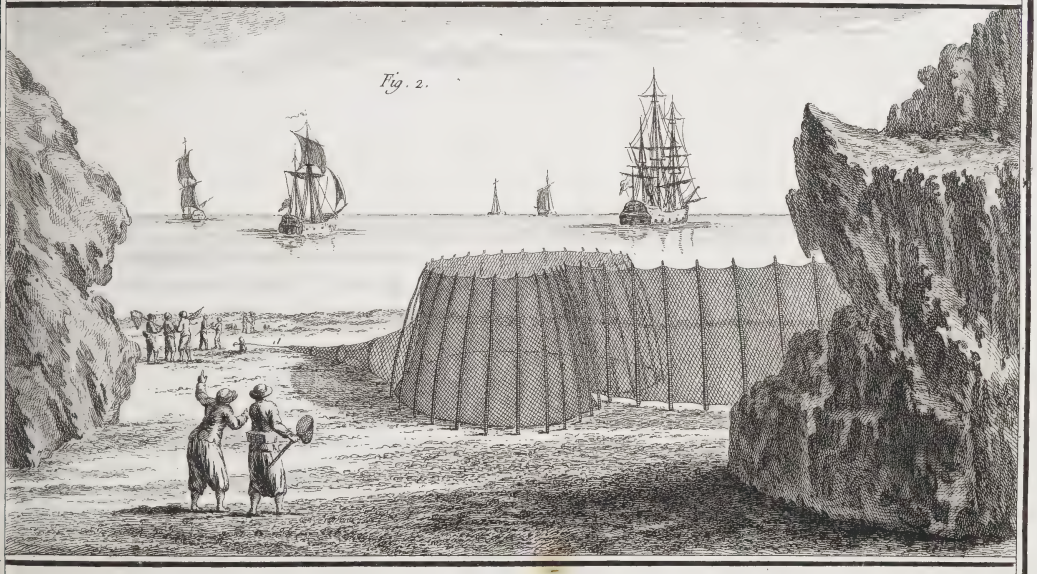

Fig. 2.

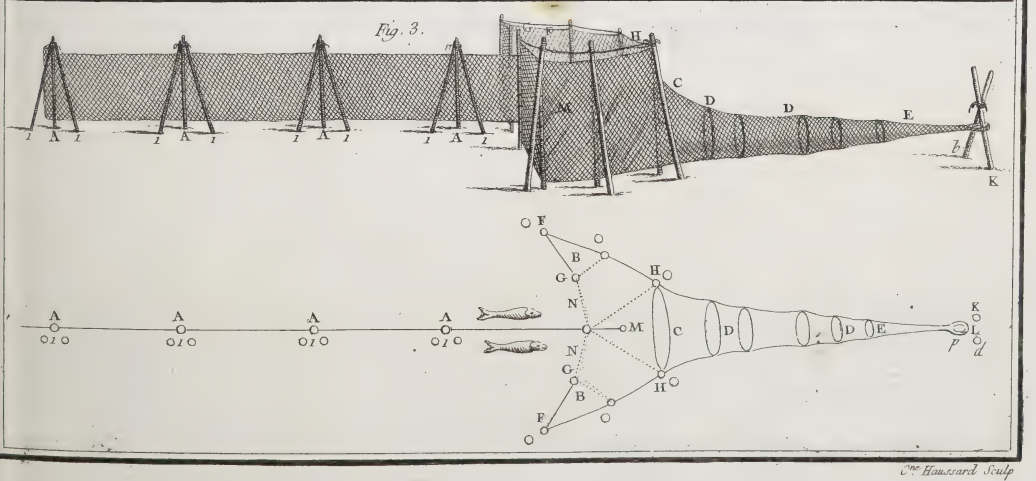

Fig. 3.

Cne Haussard Sculp

RPJCB

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

RPJCS

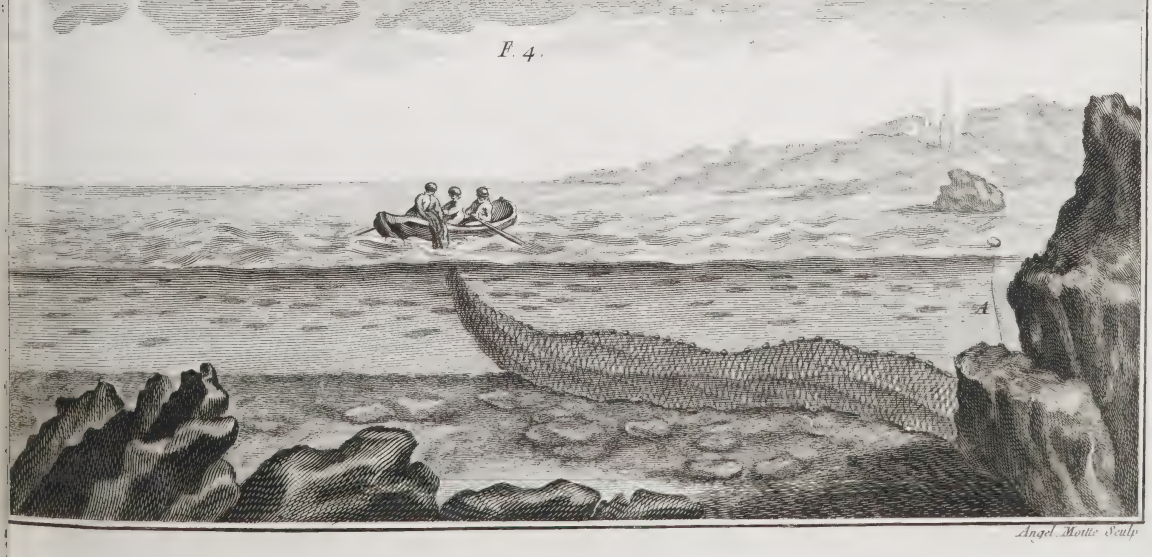

Angel. Moitte Sculp.

Tyb. Huissard Sculp.

RPJCB

Fig. 3.

Fig. 2.

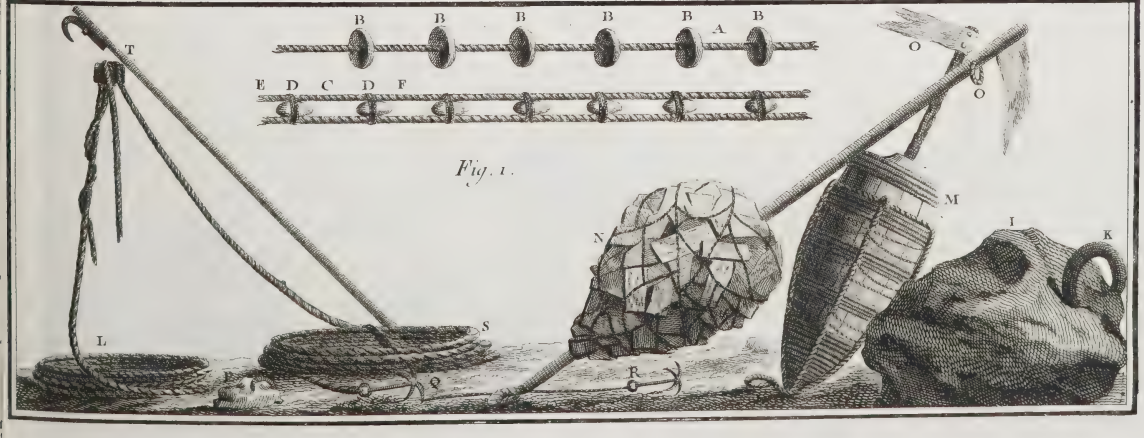

Fig. 1.

RFJCB

Fig. 1.

Fig. 2.

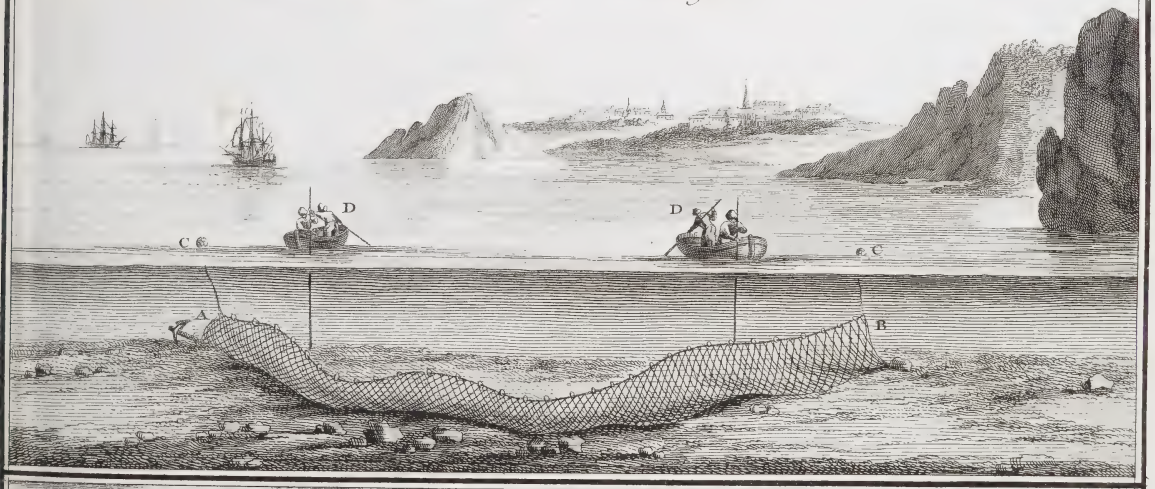

Fig. 3.

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 4.

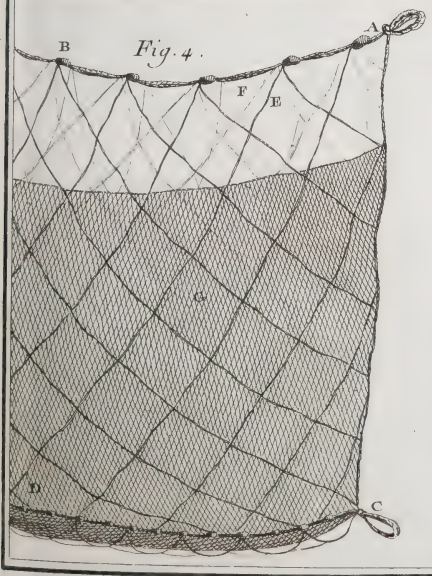

Fig. 3.

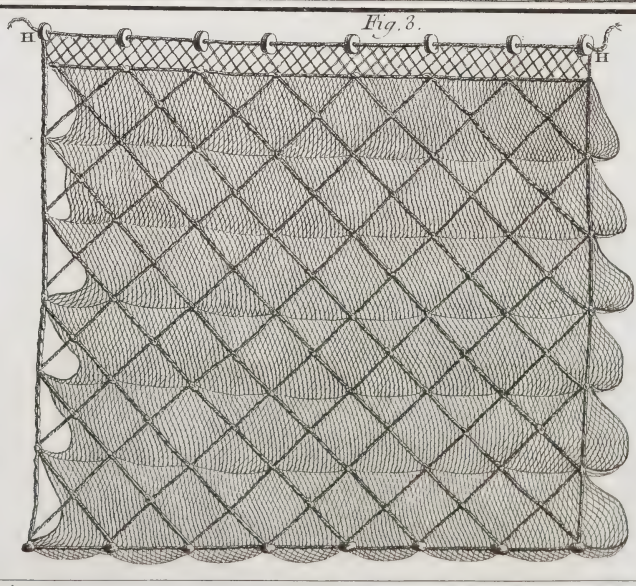

Eth. Haussard Sculp.

RPJCB

Fig. 1.

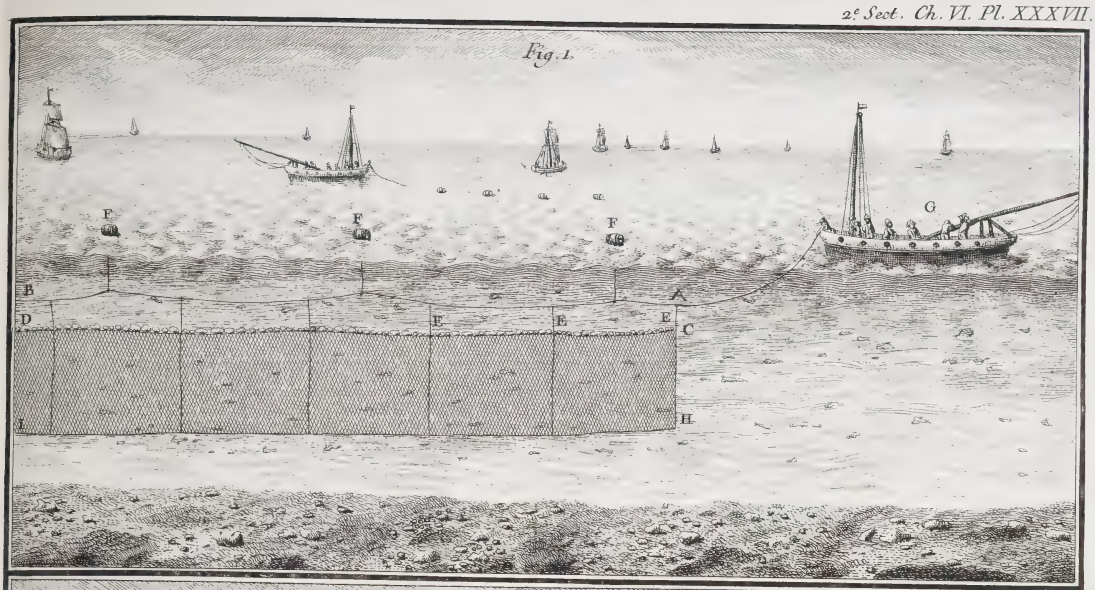

Fig. 2.

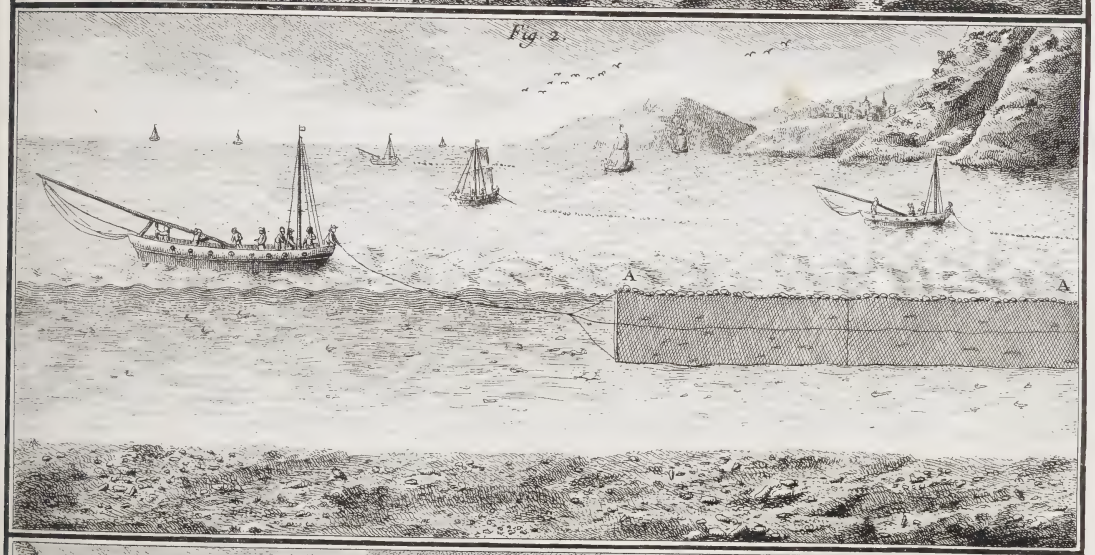

Fig. 3.

Gravé par N. Ransonnette.

NPLCB

Fig. 1.

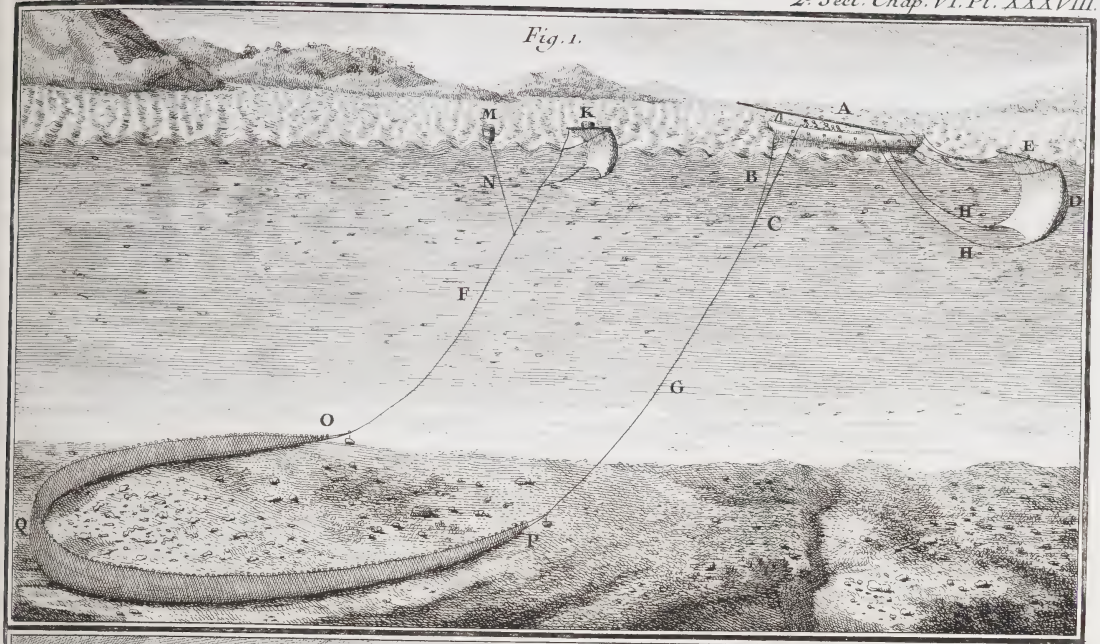

Fig. 2.

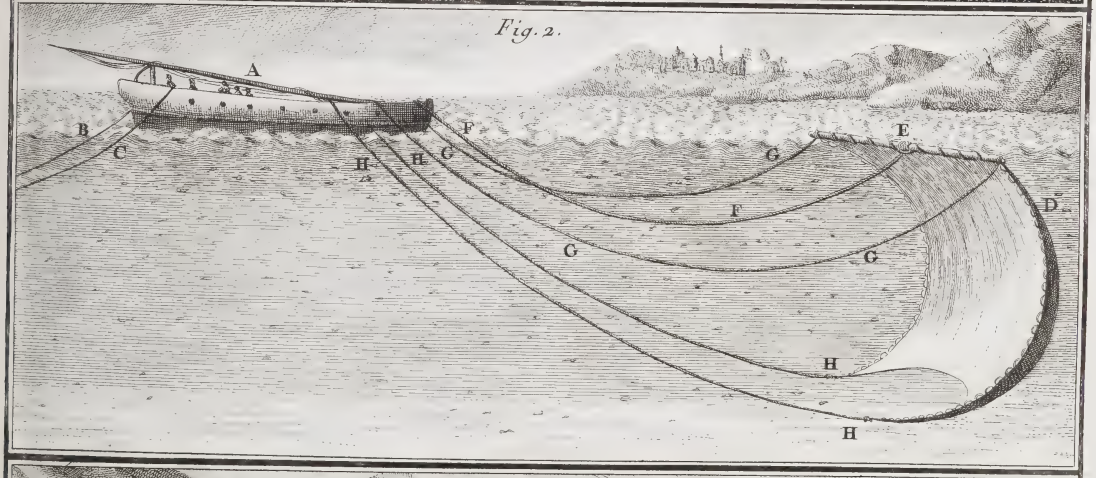

Fig. 3.

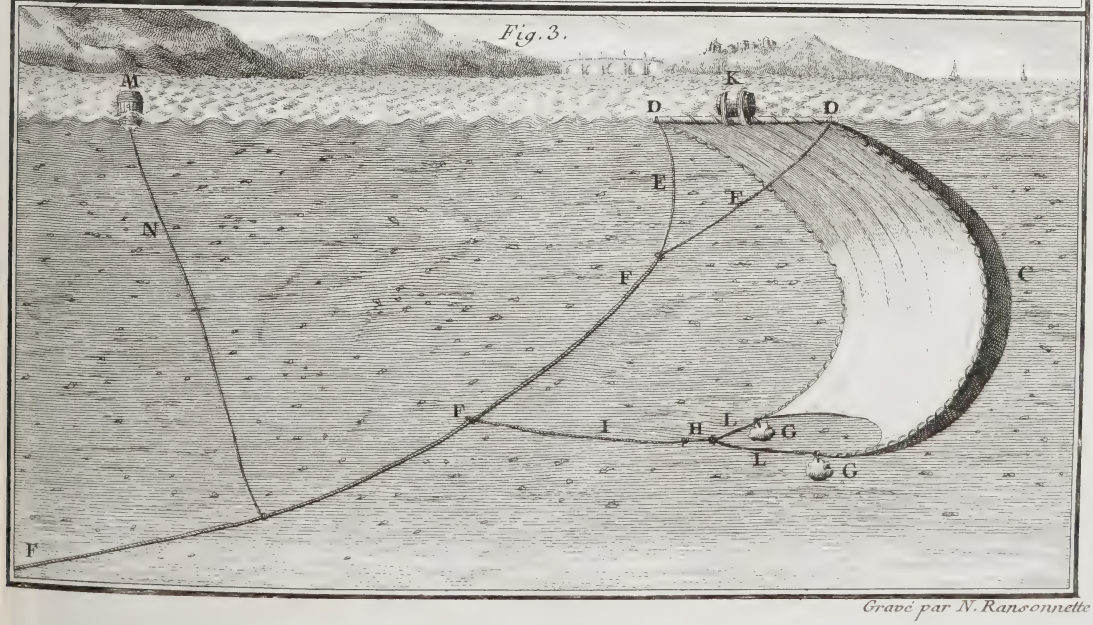

Gravé par N. Ransonnette

RPJCB

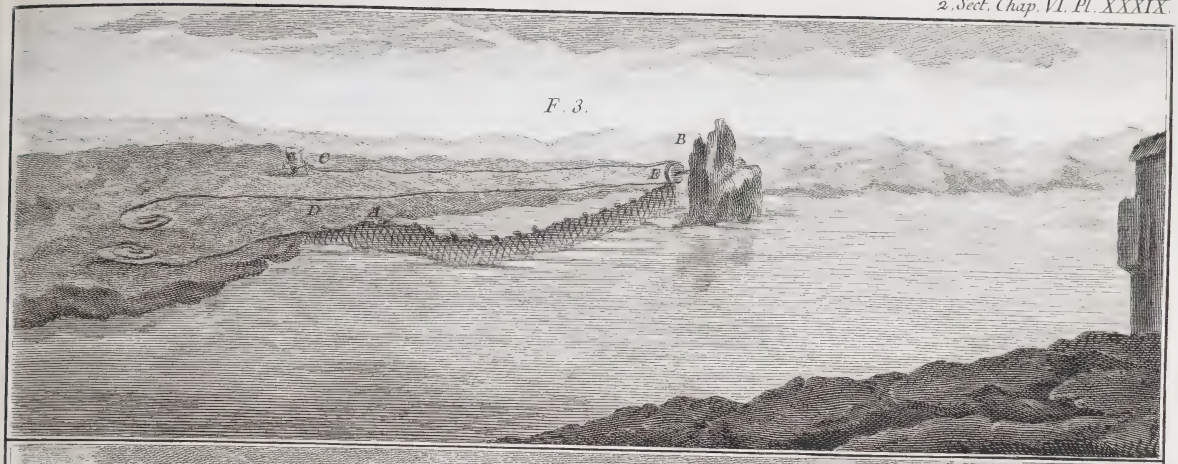

Ang. Moitte Sculp

BPUCB

Fig. 3.

Fig. 6.

Fig. 4.

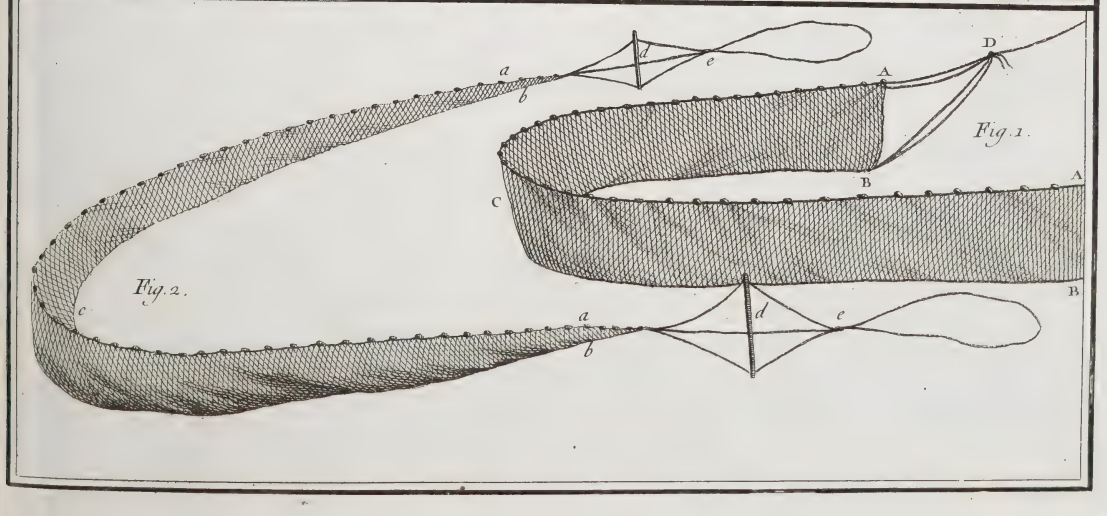

Fig. 1.

Fig. 2.

APJCB

Fig. 1.

Fig. 2.

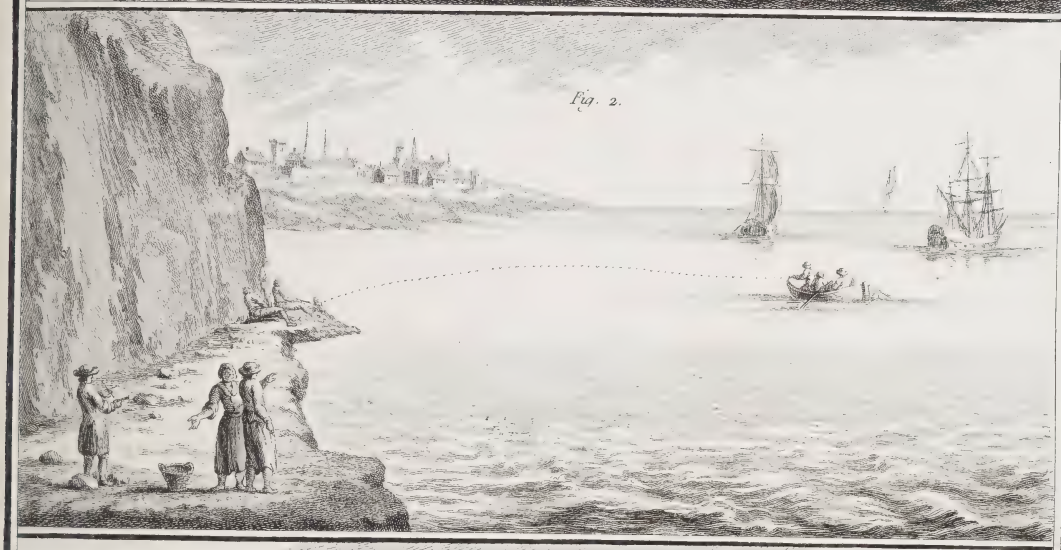

Fig. 3.

Cne Haussard Sculp.

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

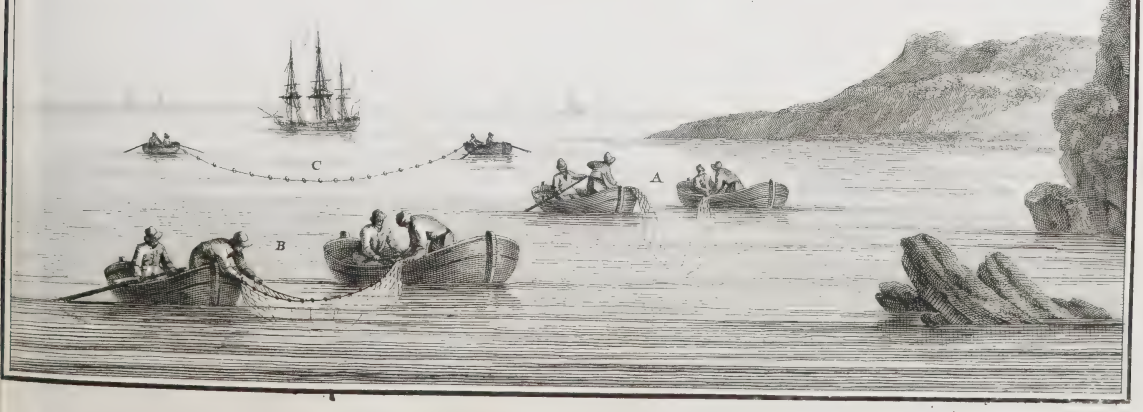

Fig. 1.

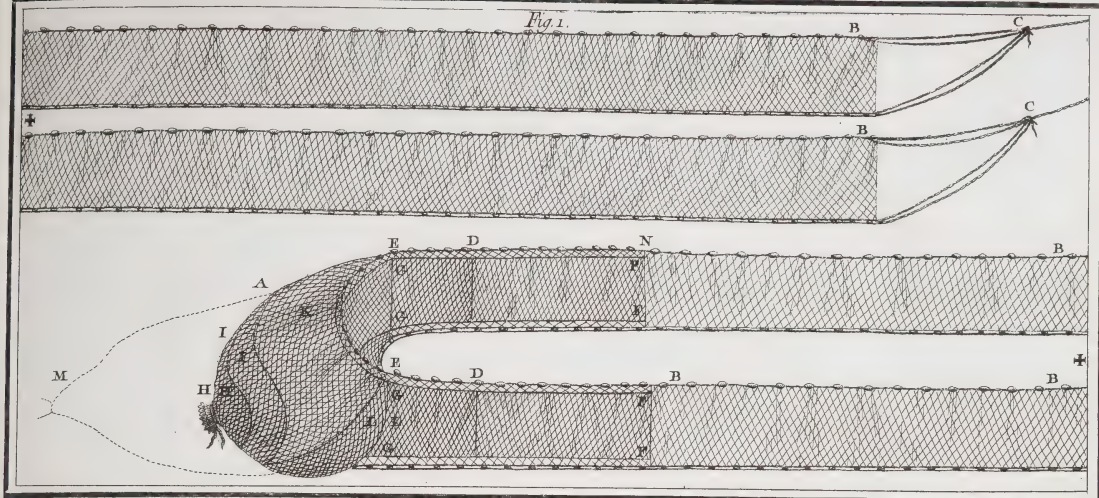

Fig. 3.

Fig. 2.

Fig. 1.

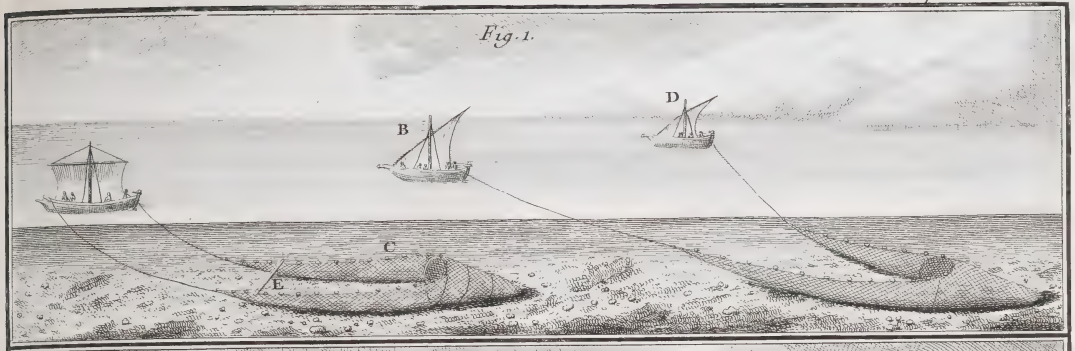

Fig. 2.

Fig. 3.

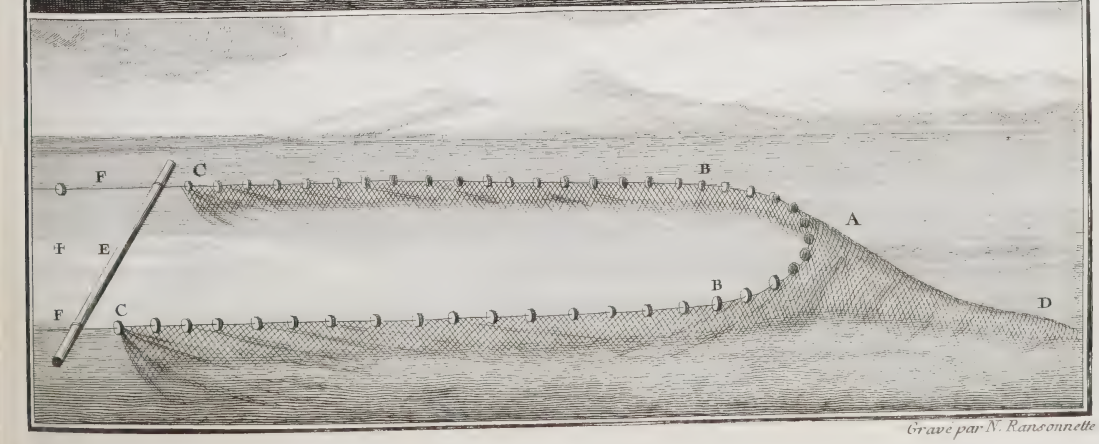

Gravé par N. Ransonnette

PJCB

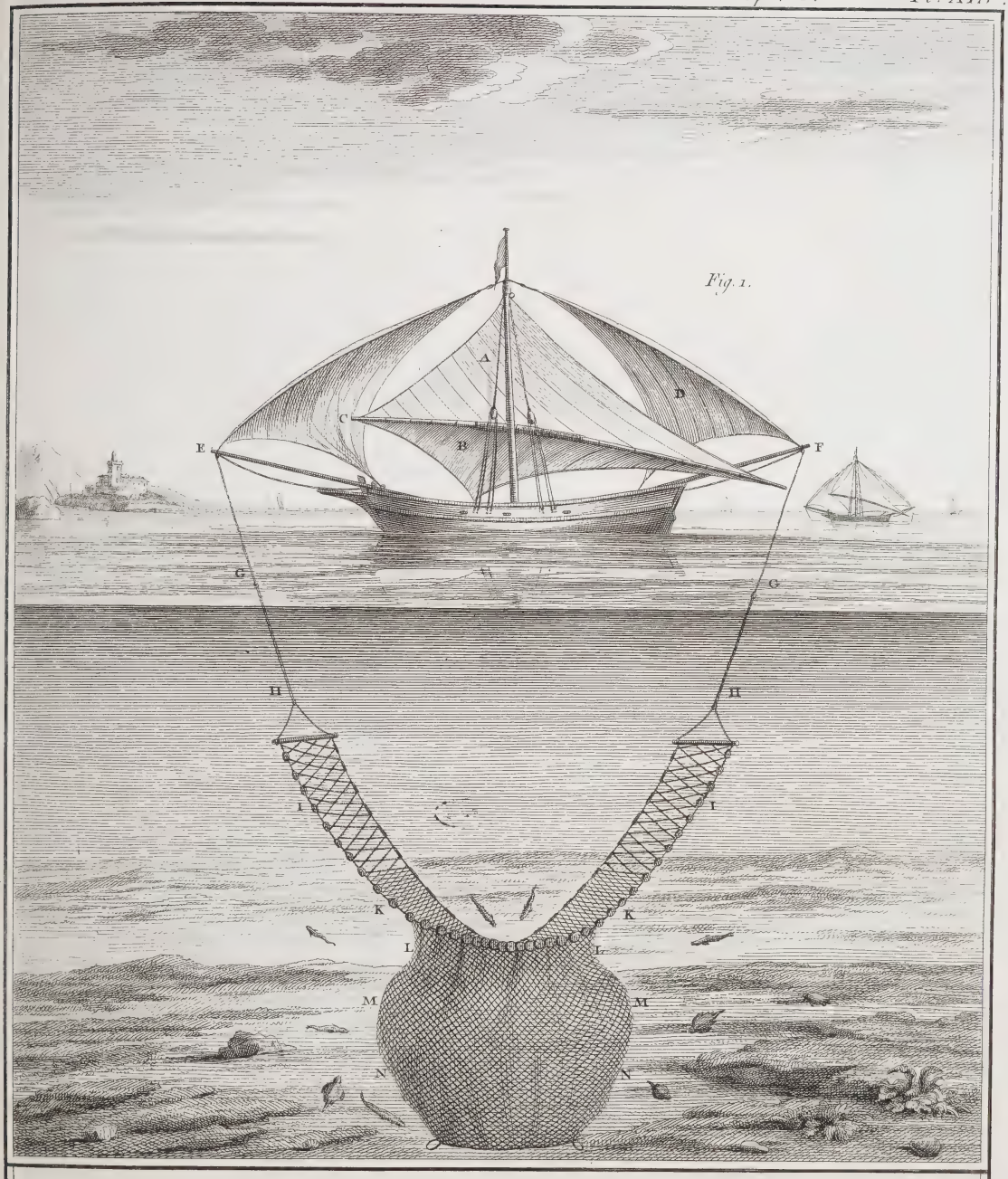
Fig. 1.
A
B
C
D
E
F
G
G
H
H
I
I
K
K
L
L
M
M
N
N

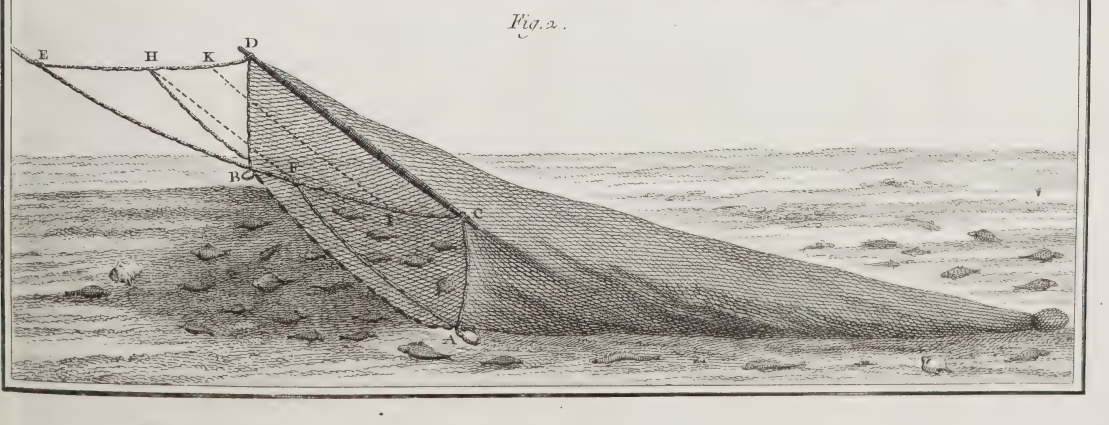
Fig. 2.
E
H
K
D
B
F
C
A

PJCB

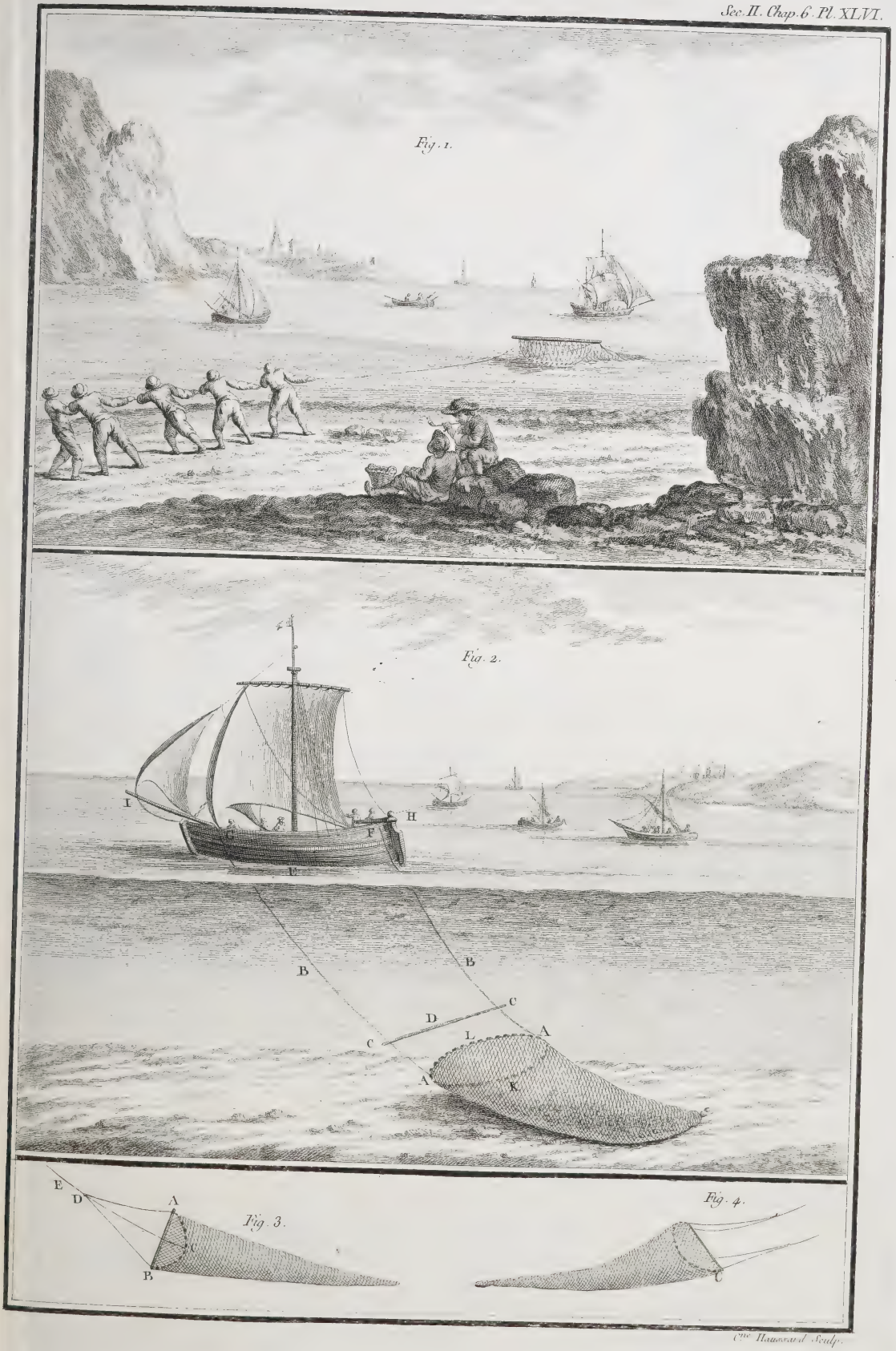

Cne Hauxsard Sculp.

PJCB

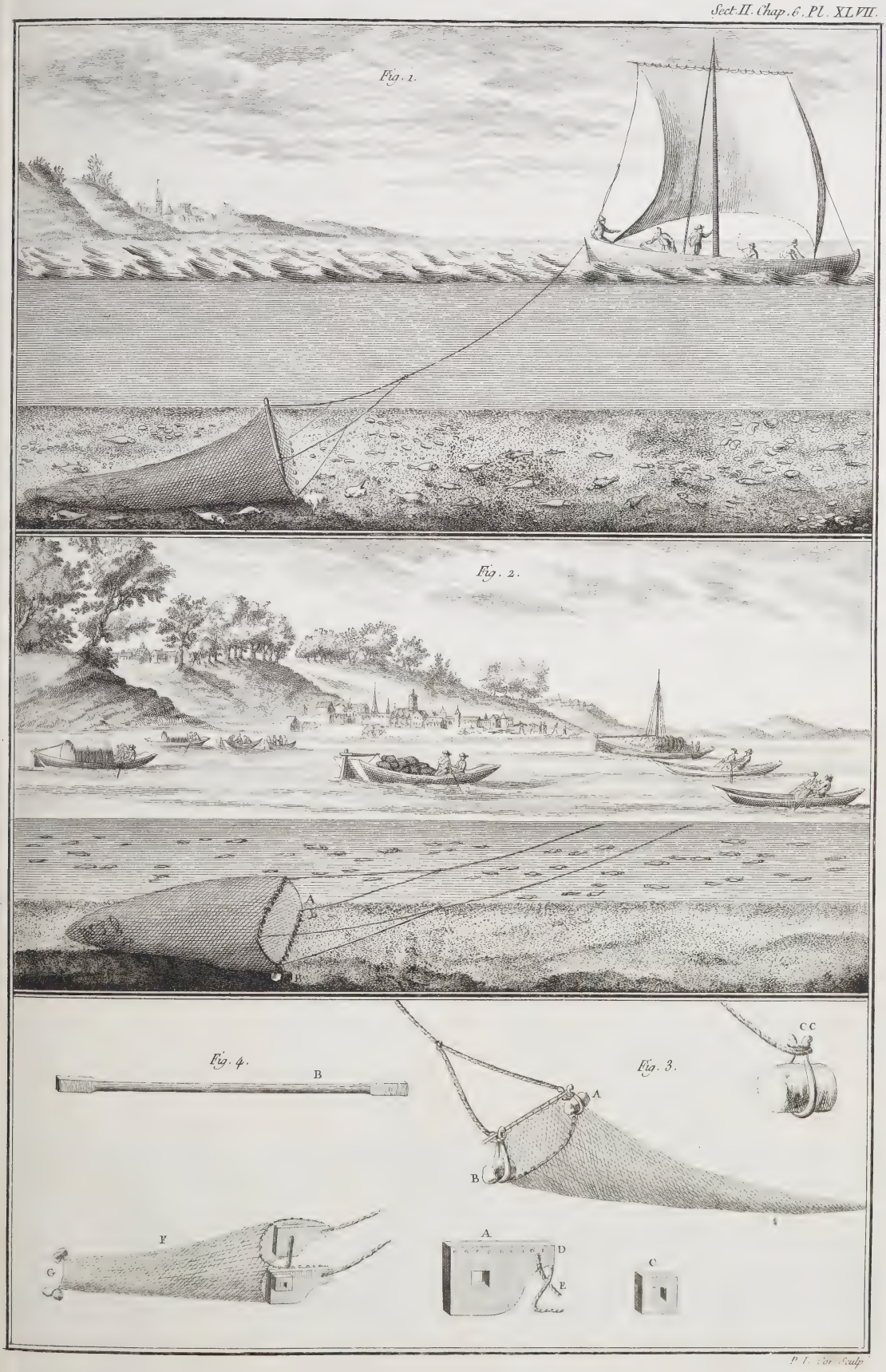

P. L. Cor. Sculp.

RPJCB

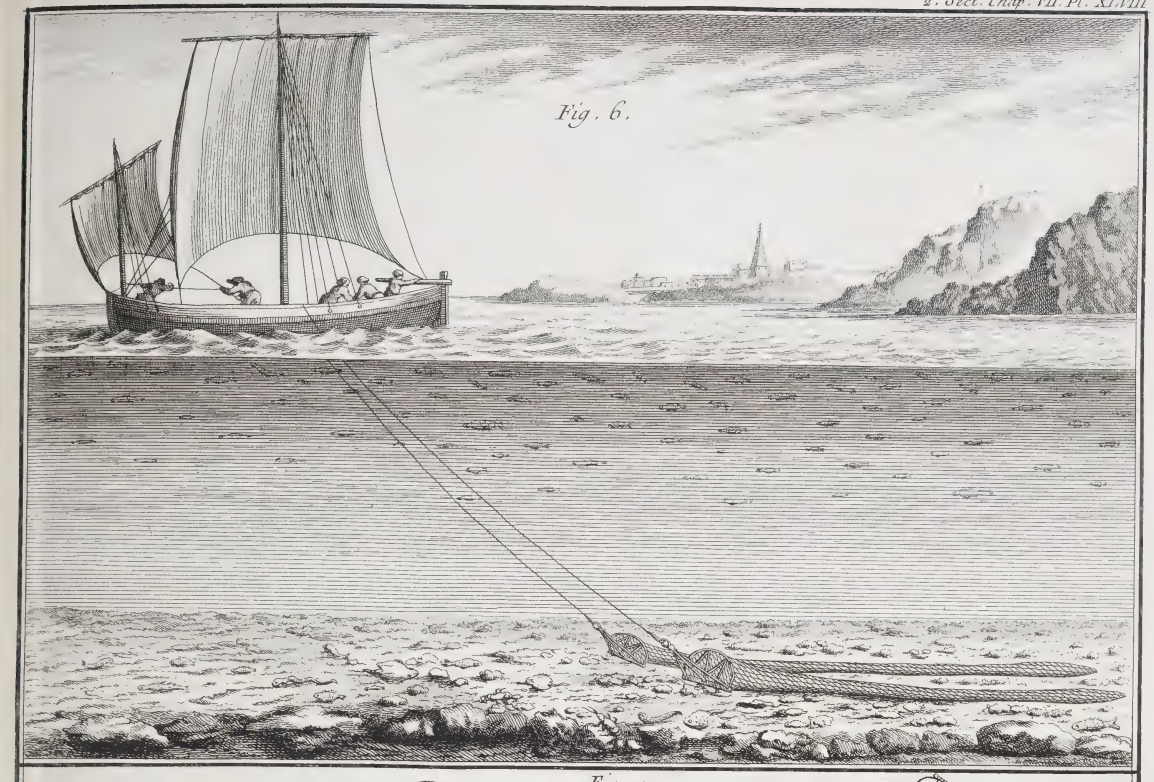

Fig. 6.

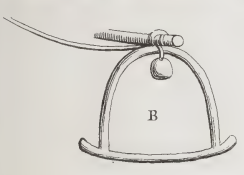

Fig. 1.

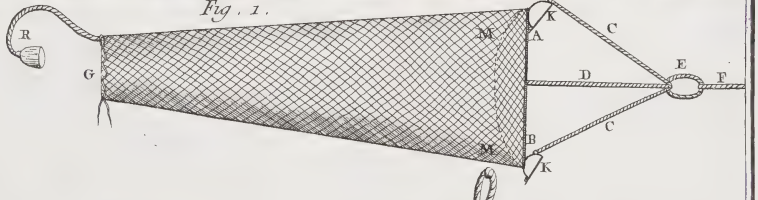

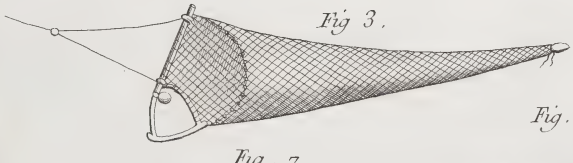

Fig 3.

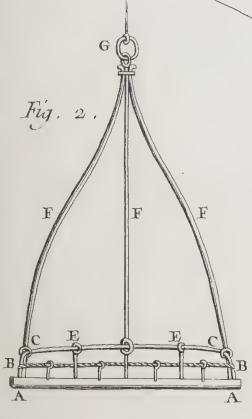

Fig. 2.

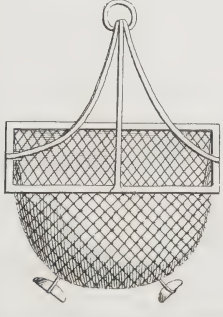

Fig. 7.

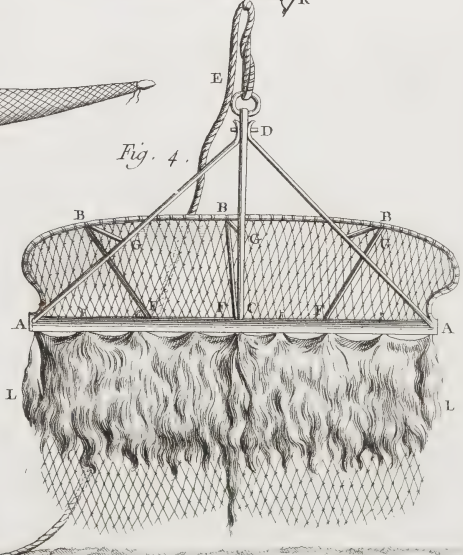

Fig. 4.

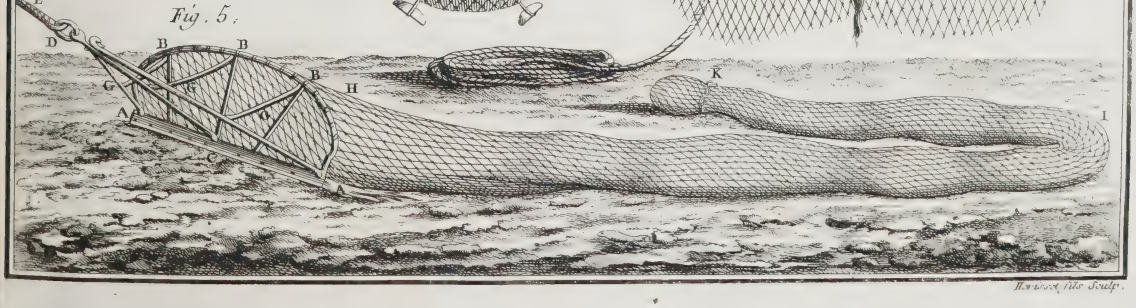

Fig. 5.

Horsley fils Sculp.

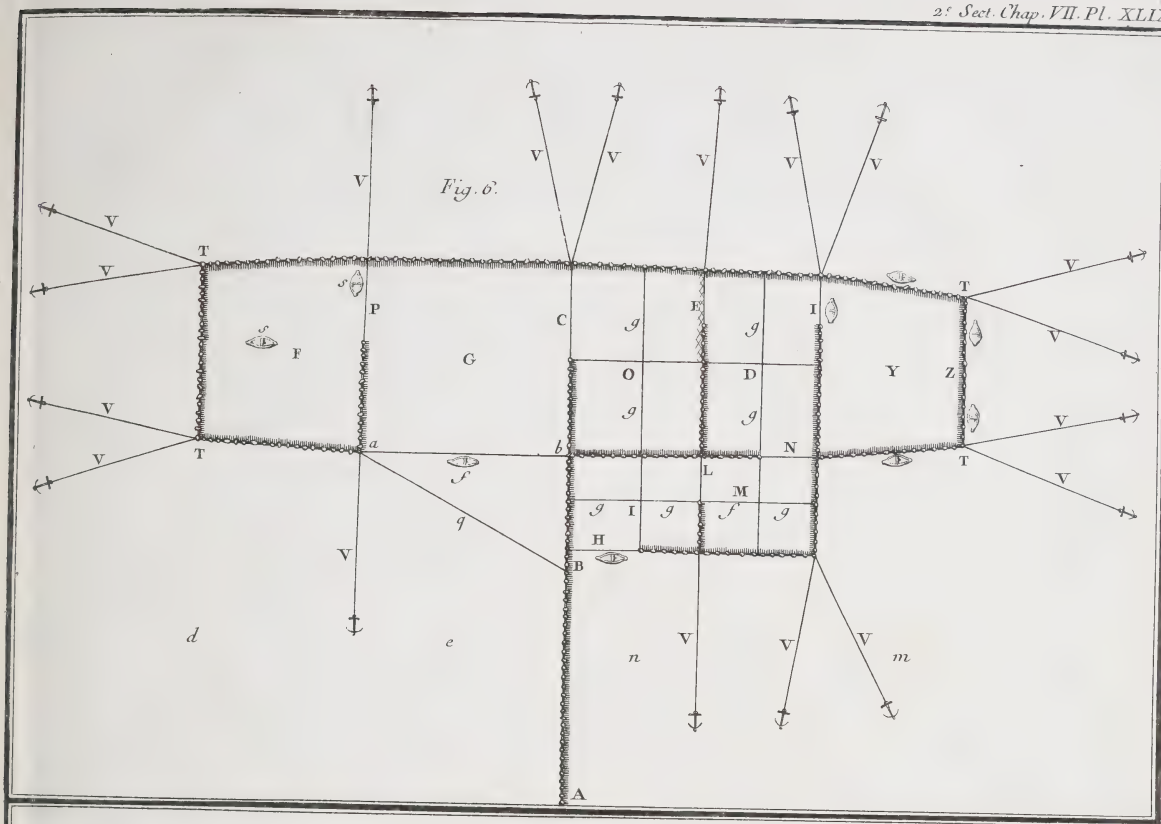

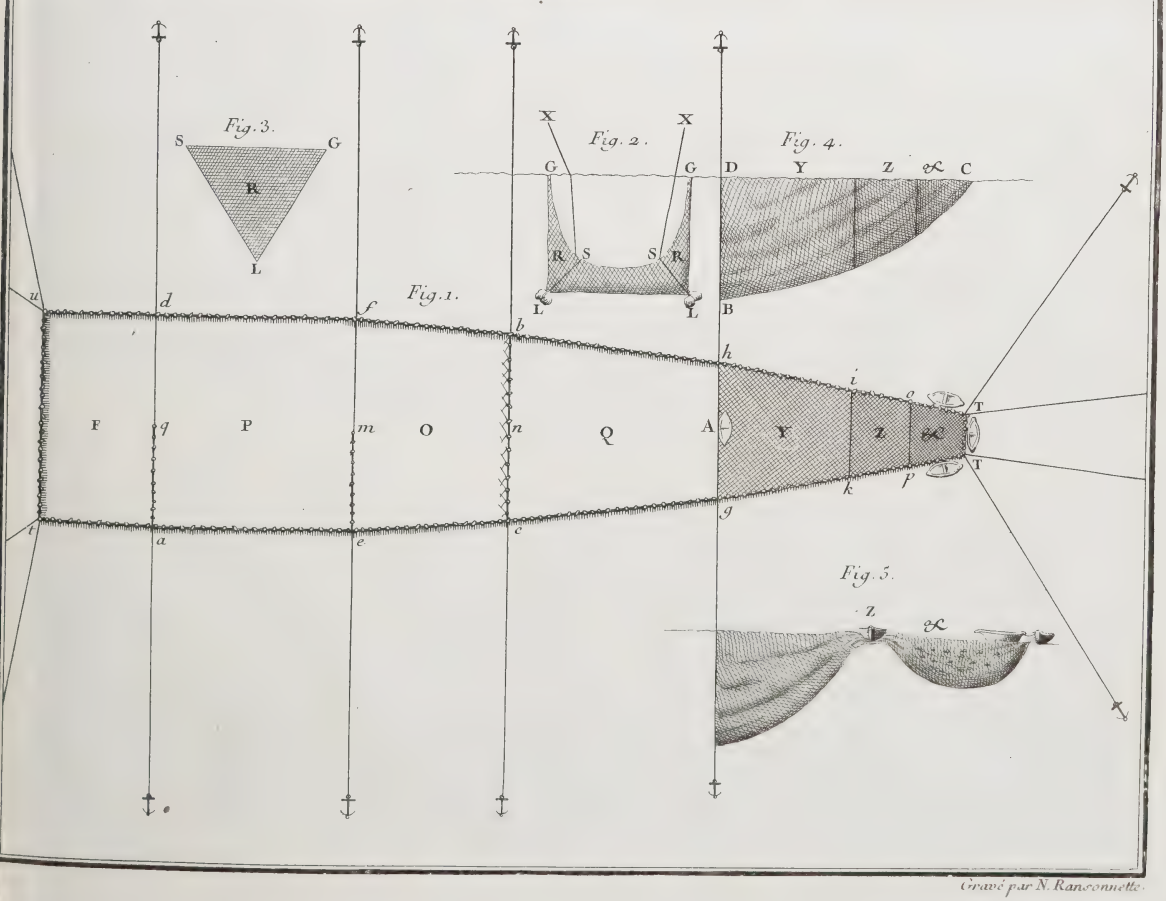

Gravé par N. Ranconnette.

Fig. 7.

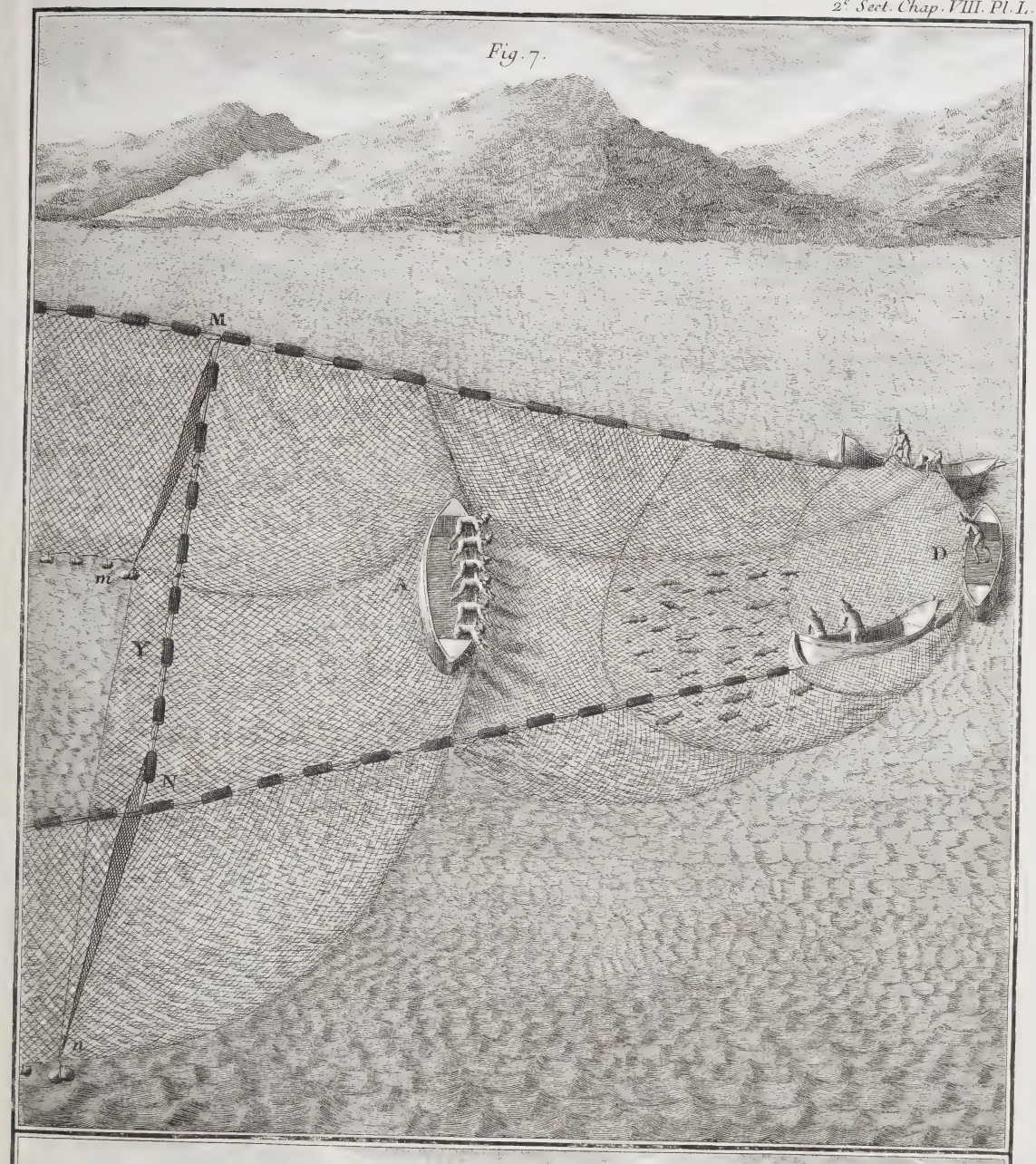

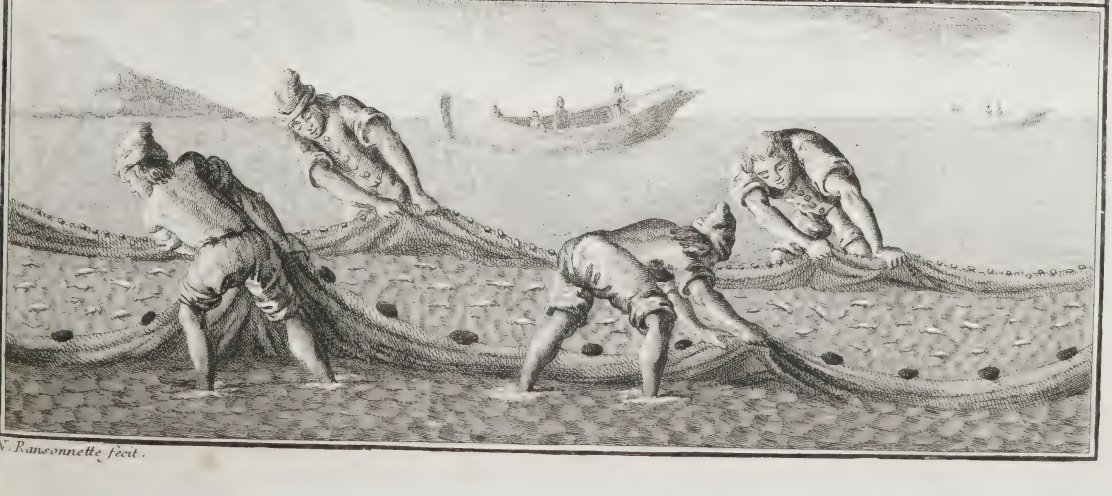

N. Ransonnette fecit.

TRAITÉ
DES PÉCHES.

TROISIEME SECTION.

TRAITÉ
DES PÊCHES,
ET
HISTOIRE DES POISSONS,
OU
DES ANIMAUX QUI VIVENT DANS L'EAU.

TROISIEME SECTION.

Où l'on traite de pluſieurs façons de pêcher qui n'ont pu être rapportées à celles dont nous avons parlé dans les deux précédentes Sections ; avec quelques diſcuſſions qui, ſans appartenir proprement aux Pêches, y ont un rapport très-prochain.

INTRODUCTION.

Nous avons prévenu au commencement de cet Ouvrage, que nous réſerverions pour une troiſieme Section, le détail de pluſieurs façons de pêcher, qui n'appartiennent ni aux Hains, dont il s'agit dans la premiere Section, ni aux Filets dont nous nous ſommes occupés dans la ſeconde. Si dans les Pêches dont nous allons parler, on fait quelquefois uſage de quelque morceau de filet, ce n'eſt qu'un acceſſoire, & non pas la partie principale des inſtruments qui ſervent pour les Pêches dont nous expliquerons la manœuvre.

Les petites Pêches dont nous allons nous occuper, ſe font avec des Rateaux, des Herſes, des Digons, des Harpons, des Fouannes, &c. Ces différentes Pêches qui ſe pratiquent de jour ou de nuit à la lumiere, à pied ou en bateaux, ſeront détaillées dans des Articles & des Paragraphes particuliers, & formeront le premier Chapitre.

Nous expliquerons dans le ſecond tout ce qui regarde la vente & le tranſport du poiſſon. Ces différents objets fourniront pluſieurs Articles, & différents Paragraphes.

Nous formerons un troiſieme Chapitre de ce qui regarde les Réſervoirs, les Viviers & les Etangs, tous objets très-intéreſſants.

CHAPITRE PREMIER.

De la Pêche aux Rateaux, aux Herſes, aux Digons, aux Harpons, à la Fouanne, &c.

Comme toutes ces Pêches exigent beaucoup de différentes eſpeces d'inſtruments, nous croyons devoir commencer par en donner une idée générale. Nous parlerons enſuite de leurs uſages.

Ce que les Pêcheurs à la baſſe-eau ſur les ſables nomment *Etiquette*, eſt un couteau *A*, *Pl. I*, dont la lame a un pouce & demi ou deux pouces de largeur, & trois ou quatre de longueur. Son manche qui eſt de bois, a environ 5 pouces de longueur; les Pêcheurs à pied s'en ſervent pour détacher les coquillages de deſſus les rochers qui ont peu de hauteur, ou de deſſus les gros galets, & auſſi pour enfoncer dans le ſable & en retirer les poiſſons qui s'y ſont cachés. Les Pêcheurs font quelquefois eux-mêmes ces eſpeces de couteaux, avec un morceau de fer plat auquel ils ajuſtent un manche; car il ne faut pas qu'il ſoit tranchant.

B, eſt une vieille Faucille, ſemblable à celles dont ſe ſervent les Moiſſonneurs, & que les Pêcheurs employent aux mêmes uſages que l'Etiquette, ſoit pour détacher les coquillages, ou plus ordinairement en l'enfonçant dans le ſable, pour en retirer quelques eſpeces de poiſſons ou des vers.

C, eſt un Crochet emmanché au bout d'une longue perche, ou une eſpece de gaffe, qui ſert à détacher les coquillages qu'on apperçoit ſur le haut des rochers eſcarpés & élevés, ou encore à fouiller dans le ſable.

D, repréſente un Croc double, avec lequel on laboure le ſable pour en retirer des coquillages, des vers, ou des poiſſons qui s'y retirent.

E, petit Rateau ſemblable à ceux des Jardiniers: ordinairement les dents ſont de fer, quelquefois elles ſont de bois. On s'en ſert pour raſſembler les coquillages qui ſont à la ſuperficie du ſable. Il y en a de ſemblables qui ont de longues dents, avec de fort longs manches pliants, & qui ſervent pour pêcher en bateau.

F, eſt un grand Rateau à dents de fer, dont on ſe ſert à pied pour entamer le ſable. Il y a au manche un morceau de bois qui s'éleve verticalement en appuyant deſſus; on le ſaiſit avec une main pour faire entrer le rateau dans le ſable, pendant qu'avec l'autre on le traîne.

G, repréſente un Pic, qui ſert à entamer les rocquets, roches pourries, & tuf endurci, pour en tirer des pitauts & des vers plats qui s'y retirent.

H, *I*, Herſes quarrées ou triangulaires, ſemblables à celles des Laboureurs. On les traîne avec des chevaux ou des bœufs, pour faire ſaillir les vers, les coquillages, & quelques poiſſons qui s'enfouiſſent dans le ſable.

K, eſt un Rateau à grandes dents, garni d'un ſac de filet à la tête pour pêcher des coquillages; c'eſt une eſpece de drague.

L L, &c. Ce ſont des Pelles, Palots, Bêches, Louchets, les uns de bois, les autres de fer, d'autres de bois dont les bords ſont garnis de fer, pour aller chercher dans le ſable pluſieurs ſortes de poiſſons & de vers. On leur donne différentes formes ſuivant l'uſage des différents pays.

Q, Croc ou Grapin pour ſe ſaiſir des gros poiſſons qui ſont reſtés dans les bas-fonds, ou qu'on a peur de laiſſer échapper en les tirant de l'eau.

R, Digon ſimple, qui n'eſt qu'une pointe de fer ajuſtée au bout d'une perche.

S, Digon, dont le dard eſt terminé comme la moitié d'un fer de lance; quelquefois le fer de lance eſt entier.

T T, &c. Fouanne, Fougne, Harpon, Fourche, Trident, ou Fichoire, à 2, 3 ou 4 branches, terminées en fer de lance; quelquefois les branches ſont plattes & barbelées.

N, Gamelle dans laquelle les Pêcheurs vérotiers mettent les vers dans de l'eau de mer pour les conſerver vivants.

O, Pannier pour mettre les coquillages.

P, autre pannier: c'eſt quelquefois un ſeau dans lequel on les conſerve en vie dans de l'eau.

V, Pannier couvert, ou Glinne pour mettre le poiſſon.

X, Cuiller de bois dont ſe ſervent les Pêcheurs vérotiers pour vuider l'eau qui remplit les trous qu'ils ont faits dans le tuf, ou les rocquets.

Y, ſorte de Drague qui ſert en Provence pour pêcher des coquillages.

Il y a encore d'autres uſtenſiles dont nous aurons occaſion de parler dans le détail des Pêches. Nous remarquerons ſeulement en général, que lorſque les côtes étoient plus fournies de poiſſons qu'elles ne le ſont, les Pêches à la Fouanne, ou Fichure, ſe pratiquoient plus fréquemment; alors les Pêcheurs avoient des Fouannes de pluſieurs eſpeces. Les plus groſſes qui avoient ſept pointes barbelées, étoient pour prendre des Dorées: elles ne ſont plus d'uſage, parce que ce poiſſon ne ſe trouve plus guere ſur les côtes de l'Océan.

Une autre Fouanne moins groſſe formoit une eſpece de croix; il y avoit deux ou trois pointes ſous chaque branche, & une dans le centre.

Ces Fouannes étoient deſtinées pour pêcher des Vives qui ſont maintenant trop rares pour en prendre à la Fouanne.

Les petites Fouannes dont on fait encore uſage, n'ont que deux ou trois branches, comme celles qu'on voit en *T*, *Pl. I.* Lorſque nos Pêcheurs déſirent un plus grand nombre de dents, ils les montent ſur une tête de bois, ſemblable à celle des Rateaux, comme *M*.

Article Premier.

Différentes Péches qui ſe font à la baſſe-eau, à pied, à la main, ou avec Rateaux, Digons, Fouannes, &c, pour prendre des Coquillages qui s'attachent aux rochers ou aux groſſes pierres ou galets, ainſi que pluſieurs eſpeces de Cruſtacées qui ſe retirent dans les roches; & des Poiſſons qui s'enſablent, ou qui reſtent dans des marres lorſqu'elles n'aſſéchent point à la baſſe-mer.

Il y a des coquillages qui s'attachent aux rochers, aux groſſes pierres, & galets qui découvrent de baſſe-mer; des cruſtacées & quelques eſpeces de poiſſons qui ſe retirent dans des trous qu'ils trouvent au pied des rochers. Quantité de coquillages & pluſieurs eſpeces de poiſſons s'enfoncent dans le fond; & ſuivant qu'il eſt plus ou moins dur, il faut employer différents moyens pour les en tirer. Enfin il y en a qui, lorſque la mer retire, échouent à ſec, ou reſtent dans des bas-fonds qui n'aſſéchent point. Nous nous propoſons d'expliquer dans des Paragraphes particuliers, les Péches qu'on pratique dans ces différentes circonſtances.

§. 1. *De la façon de pêcher les Coquillages qui s'attachent aux rochers.*

Pluſieurs coquillages, & particuliérement les Moules, s'attachent aux rochers que la mer recouvre à toutes les marées. Les Pêcheurs vont à la baſſe-eau les détacher avec un crochet *C*, *Pl. II*, *Fig.* 1, qui eſt ajuſté au bout d'une perche plus ou moins longue, ſuivant l'élévation des rochers; & quand ils les ont fait tomber, les femmes les ramaſſent dans des panniers *A*, *Pl. II*, *Fig.* 1. Lorſque les roches ſont baſſes & à portée de la main, les hommes, femmes & enfants les détachent avec une eſpece de couteau *b*, *Pl. II*, *Fig.* 1, qu'on nomme *Etiquette* ſur les côtes de Normandie.

§. 2. *De la Péche au Pic ou à la Pioche.*

Les Pitauts ou Folades, ainſi que quelques vers marins, ſe retirent dans des tufs très-durs, qui forment une eſpece de marne, ou dans les fonds de roches tendres délitées, qu'on nomme aſſez volontiers *Roches pourries*. On va dégager de ces fonds durs, ces vers & coquillages, qui ſervent à amorcer les hains. On ſe ſert pour cela de pics ou de pioches *G*, *Pl. I*. Comme preſque toujours le trou ſe remplit d'eau, on le vuide en la puiſant avec une cuiller *X*, *Pl. I*. On met les vers dans des gamelles *N*, pleines d'eau de mer, pour les conſerver en vie; & les Pitauts dans des ſcilleaux *P*, *Pl. I*, ou des paniers plats à anſes *O*, qui ſont ordinairement ſupportés par 3 ou 4 pieds. Cette Péche eſt repréſentée dans une Vignette au haut de la Planche premiere.

§. 3. *De la Péche des Vers qu'on fait avec une eſpece de Couteau, nommé* Etiquette.

Lorsque les fonds ſont moins durs, les hommes & les femmes vont de baſſe-mer ramaſſer des vers marins & des hamilles, pour amorcer les hains; & cela avec l'inſtrument dit *Etiquette*, qui, comme nous l'avons dit, eſt un couteau ſans tranchant, mais dont les bords ſont ſouvent barbelés. *A*, *Pl. I*.

Les vers s'annoncent par de petites mottes de terre, en forme de vermiſſeaux qu'ils rejettent ſur le ſable; & les hamilles, par des traces qu'ils font pour s'introduire dans le ſable.

Lorſque la chaleur commence à ſe faire ſentir, la mer étant baſſe, les femmes tranchent le ſable avec leurs étiquettes, auprès de la laiſſe de baſſe-mer. Comme la lame de ce couteau eſt barbelée & ſans tranchant; elles tirent du ſable les vers & les hamilles, qui s'agitent alors, comme font les Anguilles; ce qui leur donne le temps de les ramaſſer, & de les mettre dans leur panier *B*, *Pl. II*, *Fig.* 1.

Il y en a qui, au lieu d'étiquette, ſe ſervent pour tirer les poiſſons du ſable, d'une vieille faucille *B*, *Pl. I*, dont ſe ſervent les Moiſſonneurs. On voit cette Péche en *d*, *Pl. II*, *Fig.* 1.

§. 4. *De la Péche des Vers marins, des Hamilles & des poiſſons plats, avec le Palot, la Bêche ou la Fourche.*

Quelquefois le fond, ſans être endurci comme la marne, eſt cependant trop ferme pour être aiſément entamé avec l'étiquette, ou les poiſſons étant enfoncés dans le ſable

à

à près d'un pied de profondeur, ne pourroient être atteints par la lame de l'étiquette; dans ce cas, on ſe ſert d'une vieille bêche, qu'on nomme *Palot*, *L*, *Pl. I*, ou d'une fourche qui a trois ou quatre larges dents, & en labourant le terrein, on en tire des Vers, des Coques ou Vanets, des Hamilles, & même de différentes eſpeces de poiſſons plats, comme on le voit *Pl. II. Fig.* 2.

Ce métier eſt très-fatigant, & cette Pêche qui ſe continue depuis Février juſqu'à Pâque, eſt ſouvent infructueuſe. Néanmoins ceux qui la pratiquent ſur les ſables des Vays, en tirent une partie de leur ſubſiſtance.

Du côté d'Eſtrehan, on fait la même Pêche la nuit; pour cela, on va de mer baſſe ſur les ſables avec une lanterne, *Pl. II*, *Fig.* 3, qui ſert à faire appercevoir le poiſſon qu'on a tiré du ſable.

§. 5. *Pêche des Cruſtacées, des Congres, & des autres poiſſons qui ſe retirent dans les roches & ſous les groſſes pierres.*

QUANTITÉ de poiſſons qu'on nomme *Saxatiles*, ſe retirent dans les trous qui ſe trouvent dans les roches, ou ſe fourrent ſous de groſſes pierres. Les Pêcheurs en prennent bien quelquefois à la main; mais comme pluſieurs pourroient les bleſſer, ou qu'ils courroient riſque d'être fortement pincés par les gros Crabes & les Homards, ils s'arment pour les tirer de leur retraite d'un inſtrument qu'on nomme *Angon* dans l'Amirauté de Marennes, qui eſt une broche de fer barbelée, & ajuſtée au bout d'une perche; ou de grands crocs ſemblables, mais plus forts que la lame d'une faucille, & qui ont un manche de trois ou quatre pieds de longueur: ou bien ils ont un grappin *C*, *Pl. I*, ou un crochet *Q* emmanché au bout d'une perche, dont ils ſe ſervent pour viſiter les trous & en faire ſortir les poiſſons, qu'ils auroient peine à tirer ſans ce ſecours. Ils renverſent les pierres à bras, ou avec un levier ſi elles ſont trop groſſes, & prennent les poiſſons qui ſont deſſous, ou avec la main s'ils ne ſont point trop gros, ou avec un digon, un grappin, ou la grande faucille, avec laquelle ils les tuent, s'ils ſont trop dangereux. Dans ce cas le crochet n'eſt quelquefois qu'un gros hain à morue attaché au bout d'une perche, ou ils forment des digons avec le même hain redreſſé.

§. 6. *Pêche dite à* l'Eſpadot.

En quelques endroits, particuliérement dans l'Amirauté de Marennes, on nomme *Eſpadot* une broche de fer d'environ deux pieds & demi de long, dont le bout forme un crochet qu'on ajuſte à une perche longue d'environ 5 pieds, qui augmente un peu de groſſeur du côté qu'on tient à la main. Ainſi cet inſtrument ſe rapproche beaucoup des crocs dont nous avons parlé dans le Paragraphe 5.

Les Pêcheurs ſe ſervent de cet inſtrument à pied & de baſſe-mer pour prendre les poiſſons qui reſtent au fond des écluſes, & dans les endroits qui ne ſéchent pas de baſſe-mer. Ils font cette Pêche de jour, mais plus ſouvent de nuit: en ce cas, *Pl. III*, *Fig.* 1, ils vont dans les endroits où il reſte de l'eau avec des brandons de roſeaux ou de paille; & quand ils apperçoivent un poiſſon, ils l'arrêtent avec le crochet de l'eſpadot, & l'aſſomment avec le même inſtrument.

§. 7. *Pêche qu'on fait dans la même vue que la précédente dans les endroits qui ne ſéchent point, & qu'on nomme* à la Fougne *à Oleron & ailleurs.*

L'INSTRUMENT qu'on nomme *Fougne*, eſt une fourche à deux, quelquefois trois branches fort menues, barbelées, de 8 ou 10 pouces de long, & qui a un long manche. On s'en ſert comme de l'eſpadot pour tirer les gros poiſſons qu'on apperçoit entre les rochers, dans les écluſes, & les autres endroits où il reſte de l'eau de baſſe-mer. Elle ſe fait de jour & de nuit, comme nous l'avons dit de l'eſpadot. On prend à cette Pêche de petites Raies, des Soles, des Trembles, des Crabes, des Langouſtes, des Homards, &c. Cette façon de pêcher différe peu de celles dont il ſera queſtion aux Paragraphes 18 & 19.

§. 8. *Pêche Etrangere, au Croc.*

IL eſt dit dans l'Hiſtoire générale des Voyages, que ſur la Côte *de Loango*, la Pêche la plus ordinaire ſe fait avec des crocs de toutes ſortes de longueurs, que les Negres manient avec beaucoup d'adreſſe. C'eſt tout ce qui eſt rapporté de cette Pêche.

§. 9. *Pêche des Coquillages, Vers de mer, Lançons, & autres poiſſons de baſſe-mer, ſur les ſables, avec un crochet qu'on traîne.*

DANS les endroits où le ſable peut s'entamer aiſément, les jeunes gens prennent un crochet double *D*, *Pl. I*, qui a une douille pour recevoir un manche de cinq ou ſix pieds de longueur; ils le paſſent entre leurs jambes pour appuyer deſſus ce manche avec une de leurs cuiſſes, comme les enfants qui montent à cheval ſur un bâton, & courant de toute leur force, ils entament & labourent le ſable: des gens qui ſuivent ramaſſent les coquillages, les vers, & les poiſſons qui ſe trouvent dans le ſable qui a

été renverſé. Cette Pêche eſt très-fatigante pour celui qui traîne le croc. Elle eſt repréſentée *Pl. III*, *Fig.* 2.

§. 10. *Pêches qu'on fait de baſſe-mer ſur les greves & les ſables avec des Rateaux.*

Le crochet dont nous avons parlé dans le Paragraphe 9, n'ayant que deux dents, il n'entame qu'une petite largeur de terrein. Ainſi les Rateaux dont nous allons parler qui ont 12 ou 15 dents, expédient beaucoup plus la beſogne. On emploie pour la Pêche deux eſpeces de rateaux, l'un petit & tout-à-fait ſemblable à ceux dont les Jardiniers ſe ſervent dans les potagers *E*, *Pl. I*, eſt employé à ramaſſer entre les roches les coquillages qu'on a détachés avec l'étiquette ou les autres inſtruments dont nous avons parlé. Mais on emploie pour pêcher les poiſſons plats, les Lançons & les Vers qui s'enfouiſſent dans le ſable, de grands rateaux *F*, dont la tête a trois ou quatre pieds de longueur, & eſt garnie de 12 à 15 dents de fer qui ſont fortes, & ont 7, 8, ou 10 pouces de longueur : le manche a 7 à 8 pieds de long. Vers le milieu, un peu plus cependant du côté de la tête, eſt ajuſté un morceau de bois de deux ou trois pieds de longueur, que le Pêcheur ſaiſit de ſa main gauche, pendant qu'il tient de la droite le bout du manche Ce morceau de bois qui s'éleve verticalement, lui donne la facilité d'appuyer ſur le rateau, pendant qu'il le tire de la main droite : car cette Pêche ne conſiſte qu'à traîner le rateau ſur le ſable, pour en faire ſaillir le poiſſon qui s'étoit enſablé. C'eſt pourquoi ces Pêcheurs ne prennent que des vers, des coquillages, & des poiſſons plats, rarement des Equilles, qui pour l'ordinaire, ſont trop avant dans le ſable.

Le temps le plus favorable pour cette Pêche eſt par les chaleurs & les grandes marées qui découvrent beaucoup. On a reproché à cette Pêche, qui n'exige aucune dépenſe, de détruire beaucoup de menuiſe. On la voit repréſentée *Pl. III*, *Fig.* 3.

§. 11. *Pêche ſur les ſables & les greves avec la Herſe.*

Ceux qui ont des Herſes & des bêtes de trait expédient beaucoup plus leur Pêche que ceux qui ſont obligés de ſe ſervir de rateaux, & ils fatiguent infiniment moins.

Les herſes, les unes quarrées *H*, les autres triangulaires, endentées tantôt de bois, & pour le mieux de fer, ſont les mêmes dont les Laboureurs font uſage pour enterrer les grains qu'ils ont ſemés. Cette Pêche ſe fait dans le même temps que celle au rateau, & on y prend les mêmes poiſſons.

On y attele un bœuf, comme on le voit *Pl. III*, *Fig.* 3, ou un cheval, & on la traîne de baſſe-mer ſur les ſables. Quand ils ſont couverts de quelques pouces d'eau, la Pêche ne s'en fait que mieux. Pendant qu'un homme conduit la herſe, quelques enfants ou des femmes qui la ſuivent, prennent à la main le poiſſon qui ſaillit du ſable : ce ſont des Soles, de petits Turbots, des Barbues, des Plies, des Limandes, des Carrelets, des Anguilles, des Lançons, &c. On reproche à cette Pêche, à plus juſte titre qu'au rateau, de détruire la menuiſe : on ne la fait que dans les chaleurs, parce que c'eſt alors que les poiſſons terriſſent ; & les grandes vives eaux y ſont les plus propres, non-ſeulement parce que le courant amene plus de poiſſons à la côte, mais encore parce que la plage ſe découvre davantage.

§. 12. *Pêche dite* Tonilliere, *pour prendre des Coquillages.*

A Aigues-mortes, on fait à pied au bord de la mer dans des endroits où il reſte peu d'eau, une pêche avec le rateau pour prendre les coquillages qu'on nomme *Tonilles* ; on emploie un grand rateau de fer qui a une douzaine de dents longues de 6 pouces. Aux extrêmités de la tête de ce rateau ſont attachés deux longs bâtons qui ſe croiſent : derriere le rateau eſt ajuſté un filet en forme de ſac, dont les mailles ſont ſerrées : un ſeul homme traîne cet inſtrument ; le rateau détache les coquillages, & le filet les reçoit. C'eſt ce qu'on appelle le *Tonillier*.

§. 13. *Pêche que les Provençaux nomment* Salabre de fond.

Ce Salabre eſt un ſac de filet, *Y*, *Pl. I*, de 3 pieds de profondeur, qui eſt monté ſur une armure de fer de 15 à 20 pouces de diametre : les extrêmités courbes répondent à une traverſe droite qui eſt dentée comme la roue d'une groſſe horloge ; la partie cintrée porte une douille qui reçoit un manche de douze à quinze pieds de longueur. On garnit ordinairement cette armure avec des paquets de vieux filets. Lorſque les Pêcheurs veulent s'en ſervir, ils laiſſent aller leur ſalabre ſur le fond, à quatre ou cinq braſſes de profondeur, quelquefois beaucoup plus. Ils le tiennent amarré par deux cordes, dont une eſt attachée au bout du manche, l'autre l'eſt environ au tiers de ſa longueur du côté du cercle de fer. On le traîne lentement, & en roidiſſant une des cordes, on fait que les dents entrent plus ou moins dans le terrein qu'elles grattent, & le ſac ſe remplit de coquillages & de ſable. Cette Pêche qui ſe fait en Mars, ne ſe pratique que ſur les fonds de ſable, & par les temps calmes.

§. 14. *Pêche qu'on fait ſur les ſables & les vaſes, à pied, & qu'on nomme* Plyetter, *ou* Pommeter, *ou* à la Foule.

POUR faire cette Pêche, qu'on pourroit nommer *Pietiner*, les Pêcheurs qui connoiſſent les endroits où fréquentent les poiſſons qui s'enſablent, vont pieds nuds au bord de la mer ou dans les rivieres ; ils marchent *Pl. IV, Fig.* 1, ſur le fond, lorſque la mer étant retirée, il ne reſte qu'une petite épaiſſeur d'eau. Quand ils ſentent ſous leurs pieds les poiſſons qui ſe ſont enfouis dans le ſable, ils les ſaiſiſſent avec les mains, ou ils les perçent avec le petit inſtrument que nous avons appellé *Angon* Paragraphe 5, ou une pointe de fer ajuſtée au bout d'une canne. On prend de cette façon des Plies dans la Loire ; & on la pratique dans l'Amirauté de la Rochelle, à l'iſle de Ré, &c : on la fait de jour & de nuit, & en ce cas, c'eſt au feu.

La Pêche que nous venons de décrire revient à ce que pratiquent les Pêcheurs Picards pour prendre des Flets. A l'embouchure des rivieres ſablonneuſes, lors même qu'il y a trois à quatre pieds d'eau, quand ils ſentent le poiſſon, ils le piquent avec un bâton au bout duquel il y a deux pointes de clous de deux ou trois pouces de longueur. Cette Pêche ſe fait quand les Flets commencent à monter dans les rivieres, & elle finit lorſque les eaux deviennent très-froides. Cependant on prétend qu'elle eſt infructueuſe vers la S. Jean, quand on lave les moutons dans les rivieres avant de les tondre, parce que leur ſuint fait fuir les poiſſons.

§. 15. *Pêche des Coques, ou Vanons à la Foule.*

ON connoît qu'il y a des Coques à un endroit par de petits trous que ces poiſſons font, avec ce qu'on appelle leur langue, & encore parce qu'on entend leurs coquilles qui ſont à peine recouvertes de ſable craquer ſous les pieds. Quand les Pêcheurs jugent qu'il y a des Coques en un endroit, ils piétinent le ſable qui s'amollit, & permet aux dents des rateaux d'y entrer pour en retirer le coquillage ; ou bien ces Coquillages ſe portent d'eux-mêmes à la ſurface, où on les ramaſſe avec des rateaux de bois. La Pêche à la Foule eſt repréſentée *Pl. IV, Fig.* 1.

§. 16. *Pêche d'une eſpece de Coquillage qu'on nomme* Manche de couteau.

LE Coquillage qu'on nomme *Manche de couteau* ou *Manchot*, eſt fort commun, & ſe trouve ſur-tout abondant ſur la côte du Cotentin. Les Riverains qui en font la Pêche ſe ſervent d'une petite broche ou aiguille à tricoter, qui a 18 à 20 pouces de long ; il y a au bout un petit bouton de fer, reſſemblant à une olive de moyenne groſſeur qui ſeroit coupée par le milieu de ſa longueur. Ceux qui pêchent ces coquillages avec cette broche, qu'ils nomment *Aiguillet* ou *Digot*, ne les défablent point comme on fait ailleurs. Ils examinent à la baſſe-mer les trous que font ces coquillages ſur le ſable ; & comme les manchots ſont toujours placés perpendiculairement, les Pêcheurs enfoncent leur digot tout droit, le bouton ne manque guere d'entrer entre les deux valves qui ne ſe joignent pas exactement. Le poiſſon qui ſe ſent bleſſé, contracte un peu ſes valves, & en retirant le digot on amene le coquillage.

Cette Pêche ſe fait aux côtes de Baſſe-Normandie, depuis le mois de Mai, juſqu'à la fin d'Août. Dans le mois de Mai, ce coquillage qui n'eſt jamais fort bon, eſt mangeable. Paſſé ce temps, il devient très-dur & indigeſte. Les pauvres gens viennent dans la ſaiſon faire cette Pêche, & en font une partie de leur nourriture.

§. 17. *Pêche des Anguilles, à pied ſur les vaſes.*

DANS le Morbian, Amirauté de Vannes, & ſur pluſieurs autres côtes vaſeuſes, les Pêcheurs vont de baſſe-mer étant preſque nuds avec un bâton à la main ; ils parcourent les vaſes, & ayant apperçu des trous qui ſont évaſés comme de petits entonnoirs, ce qui indique que les Anguilles ſe ſont enfoncées dans la vaſe en ces endroits, ils émouvent le fond par l'ébranlement de leur corps, ce qui fait ſortir les Anguilles ; ils les aſſomment avec leur bâton, ou ils les retirent à la main, les étourdiſſent, & même les tuent en les frappant ſur leur bâton. Cette Pêche ne laiſſe pas d'être avantageuſe quand on la fait ſur des vaſes fort étendues. Elle eſt repréſentée *Pl. IV, Fig.* 2.

§. 18. *Pêche des poiſſons plats, des Congres, des Anguilles, à pied ſur des vaſes avec le Harpon.*

LES Pêcheurs qui vont faire cette Pêche ont à la main une fouanne qui a 3, 5 ou 6 branches, emmanchées au bout d'une perche longue de cinq à ſix pieds ; & pour ſe ſoutenir ſur les vaſes, ils ajuſtent ſous chacun de leurs pieds un chanteau du fond d'une barrique, comme on le voit *Pl. IV, Fig.* 3. Lorſque la marée eſt en partie retirée, ils vont le long du rivage, & lancent de temps en temps au hazard leur fouanne qui ramene les poiſſons qu'ils ont piqués. C'eſt ordinairement des poiſſons plats, des Congres, ou des Anguilles.

La fouanne de la baie S. Cado, Amirauté de Vannes, eſt un trident ; elle ſert à prendre des poiſſons plats & des ronds.

Dans le Morbian, les fouannes pour les Anguilles ont 6 ou 7 branches, longues de 15 à 16 pouces, qui ſe réuniſſent à une douille qui reçoit une hampe de dix à douze pieds de long.

A Narbonne, on ſe ſert d'une épée pour faire la Pêche des Anguilles, & autres poiſſons qui s'envaſent. Cette Pêche qui ſe fait dans la belle ſaiſon eſt aſſez uſitée le long des étangs ſalés, à un pied & demi d'eau, tout au plus : on pique aux endroits où l'on voit remuer dans la vaſe.

§. 19. *Pêche ſur les vaſes, à pied, à la Fouanne & au Feu.*

La Pêche à la Fouanne, Fouine, Fougne ou Salins, ſe fait auſſi de baſſe-mer, & à pied, durant les nuits obſcures avec le feu. Les Pêcheurs ſe tranſportent auprès des roches, dans les écluſes, & aux endroits où il reſte un peu d'eau de baſſe-mer, tenant de la main gauche un flambeau de paille, ou de quelque bois ſec ; & quand ils apperçoivent un poiſſon, ils le dardent fort adroitement avec une fouanne qui n'a quelquefois que deux dents. On pratique cette Pêche en pluſieurs endroits, & particuliérement ſur les vaſes dans l'Amirauté de la Rochelle.

Les Languedociens, *Pl. V, Fig.* 1, pourſuivent quelquefois à la courſe les poiſſons qu'ils apperçoivent, & ils ont l'adreſſe de les percer avec une fouanne qu'ils tiennent à la main, & qu'ils nomment *Meurtriere* ou *Fichoire* ; car les Pêches dont nous parlons ſont nommées *Fichure* ſur pluſieurs de nos côtes de la Méditerranée.

Dans la belle ſaiſon la Pêche de la Fichure eſt aſſez uſitée à Narbonne le long des étangs ſalés. Les vieillards & les jeunes gens portent à la main un petit fichoir à trois dents, lorſqu'ils ſe promenent aux bords de ces étangs, & ils le dardent avec force contre tous les poiſſons qu'ils apperçoivent.

A S. Tropez, la Pêche qu'ils nomment *Faſquier* ſe fait au feu & avec un trident. Ils prennent des Langouſtes, des Muges, des Dorades, & d'autres poiſſons quelquefois très-gros.

§. 20. *Pêches de même genre, que font les Negres à la côte d'Or.*

Arthus * remarque que les Negres de cette côte ſont très-adroits dans l'exercice de la Pêche qu'ils pratiquent dès leur enfance, & que ſuivant les circonſtances & les ſaiſons, ils y emploient différentes ſortes d'inſtruments. Outre les Pêches de jour, ils en ont une de nuit, à la lumiere d'un flambeau fait d'éclats d'un bois léger qu'ils imbibent d'huile de palmier, & qui répand une lumiere très-vive. Ils le portent d'une main, tandis que de l'autre ils tiennent une fouanne ou trident, dont ils percent le poiſſon avec beaucoup d'habileté : & quelques-uns, au lieu de percer les poiſſons, les couvrent avec un panier ſemblable à une mue à élever de petits poulets. Le poiſſon attiré par la lumiere ſe laiſſe couvrir : ils ouvrent la porte qui eſt au-deſſus du panier pour en tirer le poiſſon. Sur le champ ils paſſent un cordon dans ſes yeux pour le pendre à leur col, & continuent leur Pêche.

* *Indiæ Oriental. pars VI. Latinitate donata ab Arthus, cum figg. de Bry, Francof.* 1604, *pag.* 73.

Article Second.

Des différentes Pêches qui ſe font en bateau, avec les Rateaux, les Digons, les Fouannes, pour prendre les Coquillages & les Poiſſons qui ſe tiennent, ou ſur le fond, ou à une petite profondeur dans le ſable ou la vaſe.

Toutes les Pêches dont nous avons parlé dans le premier Article ſe font à pied, au lieu que celles dont il va être queſtion exigent qu'on ſe ſerve de bateaux. A cela près, la plupart ont beaucoup de rapport entre-elles.

§. 1. *Pêche des Coquillages dans un petit bateau, avec un Rateau.*

Les Pêcheurs de l'embouchure de la Somme ſe mettent au nombre de 4 ou 5 dans un petit batteau qu'ils nomment *Gobelette*, & ſe portent à un endroit où ils ſavent qu'il y a un banc de coquillage, de Moules, par exemple ; & avec des rateaux ſemblables à ceux des Jardiniers, qui ont de longues dents de fer avec des manches menus de trois à quatre braſſes de longueur, ils ajuſtent à la tête un ſac de filet dans lequel s'amaſſent les coquillages à meſure que les dents des rateaux les détachent : ainſi c'eſt une eſpece de drague. On la voit *Pl. V, Fig.* 2.

On pratique cette Pêche en pluſieurs endroits, particuliérement à Iſigny, le long de la côte, où l'on en fait uſage pour draguer des Huîtres.

Les

Les Pêcheurs de l'Amirauté de Grand-Camp pêchent auſſi des Coquillages & des Moules en bateau avec des rateaux.

§. 2. Pêche des Huîtres au Rateau ſans ſac.

DEUX hommes ſe mettent dans une petite chaloupe avec chacun un rateau, dont la tête a environ deux pieds & demi de longueur; elle eſt garnie de douze dents de fer, longues de huit à dix pouces. Ces dents ſont larges, mouſſes par le bout, & fort crochues; à cauſe de leur largeur, elles ſont aſſez près à près pour retenir les Huîtres. De plus, il y a ſur la tête du rateau le long du manche une petite planche large de 4 pouces, pour retenir les Huîtres quand le Pêcheur redreſſe le rateau. La forme des dents, & cette planche tiennent lieu du ſac de filet. Le manche eſt une perche menue & pliante, longue de 18 à 20 pieds: elle eſt ſouvent faite de deux morceaux; mais il faut qu'elle plie pour que les dents du rateau raclent mieux le fond, comme on le voit *Pl. V, Fig. 3.*

§. 3. Pêche avec un petit bateau ſur les vaſes.

DANS le Morbihan, Amirauté de Vannes, les Pêcheurs vont de baſſe-mer ſur les vaſes avec de petits bateaux qu'ils nomment *Tignolles*, qui ſont figurés comme une navette, mais dont une extrêmité ſe termine quarrément. Ils ſont formés de trois planches, & ſi légers qu'un ſeul homme les porte aiſément ſur ſon dos. Deux hommes dans une Tignolle (& c'eſt tout ce qu'elle peut contenir) lancent dans la vaſe leurs fouannes au hazard: les branches qui la terminent ſont au nombre de 6 ou 7, & ont 13 à 14 pouces de longueur; elles partent toutes d'une même douille de fer, qui reçoit un manche de dix à douze pieds de longueur, & elles s'écartent les unes des autres vers leurs extrêmités. Quand le flot ſe fait ſentir, les Pêcheurs ceſſent leur métier. On pratique cette Pêche principalement depuis le mois de Décembre juſqu'à la fin de Février. Elle eſt repréſentée *Pl. VI, Fig. 1.*

ARTICLE TROISIEME.

Des Pêches qui ſe font avec la Fouanne en pleine eau.

PAR les Pêches dont nous avons parlé juſqu'à préſent, on ne prend que les poiſſons qui ſe retirent dans le ſable ou la vaſe pour y attendre le retour de la marée, ou qui étant recouverts d'eau ſe tiennent ſur le fond. Nous allons expliquer comment on prend ceux qui nagent en pleine eau.

§. 1. Pêche des Vives à la Fouanne avec un Leurre.

LORSQUE les Vives étoient communes, les Pêcheurs mettoient à l'arriere d'un bateau à la voile, une petite Anguille d'étain, dont l'éclat attiroit les Vives qui venoient par bouillons, dans leſquels les Pêcheurs lançoient leur fouanne, & ſouvent ils en prenoient pluſieurs d'un ſeul coup.

§. 2. Pêche des poiſſons plats & autres, à la Fouanne & avec bateau.

LES Pêcheurs ſe ſervent pour cette Pêche de fouannes en rateau, c'eſt-à-dire, que les dents ſont rangées ſur une tête de bois, comme les dents d'un rateau; mais ces dents au nombre de 8 ou 10, au lieu d'avoir une direction perpendiculaire à celle du manche, ſont dans une ſituation qui lui eſt parallele; elles ſont terminées comme un fer de lance, *M*, *Planche I.* On ſe ſert de cette fouanne dans les rivieres ainſi qu'au bord de la mer; & la façon de s'en ſervir eſt d'enfoncer les dents dans le fond, ſoit ſable, ſoit vaſe: comme la rangée des dents a une étendue aſſez conſidérable, elles peuvent d'autant mieux attraper les poiſſons. Quelques-uns trouvent plus commode de ſe ſervir de fouanne, dont les broches ſont attachées autour d'une douille. Ces deux façons de pêcher ſont repréſentées *Pl. VI, Fig. 2.* On prend avec cette fouanne des Anguilles, des Congres, des Flets, & autres poiſſons plats.

On pratique cette façon de pêcher dans l'Amirauté d'Abbeville. On s'en ſert auſſi tant à pied qu'en bateau, à Iſigny, & dans les Vays.

§. 3. Pêche avec le Trident, la Fourche, &c.

A Agde, deux hommes ſe mettent dans un petit bateau, qu'ils nomment *Bette*, avec un trident & une torche allumée; car cette Pêche ne ſe fait que la nuit. Un des hommes vogue, l'autre tient le trident avec lequel il perce les poiſſons qu'il apperçoit à ſa portée. Cette Pêche ſe pratique au bord de la mer, dans les étangs, & dans les rivieres.

§. 4. *Pêche au Feu, & à la Fouanne.*

Les Pêcheurs de Vannes ne font la petite Pêche des Orphis ou Aiguillettes dont nous allons parler, que pour avoir dequoi amorcer les hains, quand ils ſe propoſent de pêcher des Tires ou Poſtaux, & des Congres ; au reſte, la Pêche des Orphis dure tant que ce poiſſon qui va par bande donne à la côte : c'eſt ordinairement depuis le mois de Mars juſqu'à celui de Juin.

Quatre Pêcheurs ſe mettent la nuit dans un petit bateau ; l'un d'eux qui eſt placé à l'avant, tient un brandon de paille allumé qui par ſon éclat attire les Orphis. Les trois autres Pêcheurs ont des fouannes en forme de rateau, qui ont au moins 20 dents barbelées, longues de 6 pouces, & fort près les unes des autres, la tête du rateau n'ayant que treize à quatorze pouces de longueur. Au milieu eſt une douille de fer qui reçoit un manche, long de dix à douze pieds. Quand les Pêcheurs voyent les Orphis ou Aiguillettes attroupées, ils lancent leurs fouannes, & en prennent ſouvent pluſieurs d'un ſeul coup. Cette Pêche eſt repréſentée *Pl. VI, Fig.* 3.

Comme le bateau dérive lentement, la manœuvre n'effarouche point les Orphis. Lorſqu'il ne fait point de vent, & que les nuits ſont fort obſcures, on en prend quelquefois mille, douze cents, quinze cents dans une nuit.

On fait la même Pêche en pluſieurs endroits, particuliérement à Belle-Iſle. Aſſez ſouvent ils allument deux torches, & les poiſſons ſe portent du côté où eſt la lumiere. C'eſt auſſi de ce côté-là qu'on lance les fouannes ; & on en prend quelquefois juſqu'à dix d'un ſeul coup.

§. 5. *Pêche des Orphis au Pharillon.*

Cette Pêche ſe pratique dans l'Amirauté de Poitou. Cinq hommes & un Mouſſe ſe mettent dans une chaloupe ; un de l'équipage eſt chargé d'entretenir le pharillon ou petit phare qui eſt placé à l'avant. C'eſt une eſpece de réchaud qui a un manche de fer d'un pied de long, terminé par une douille dans laquelle entre un manche de 4 pieds de longueur. On fait le feu avec des éclats de douves de vieux barils, qui ont ſervi à contenir du bray ou du gaudron.

Deux hommes nagent mollement, & trois lancent leurs fouannes dans les lits ou bouillons d'Orphis que la clarté du pharillon attire près de la ſurface de l'eau ; & ces poiſſons s'attroupent quelquefois en ſi grande quantité, qu'on en prend des cinq & ſix d'un ſeul coup. Comme le batteau avance lentement, les poiſſons ne ſont pas effarouchés, même par le lancement des fouannes. Lorſque le temps eſt calme, & que les nuits ſont fort obſcures, on en a quelquefois pris douze à quinze cents dans une nuit. On voit cette Pêche *Pl. VII. Fig.* 1.

§. 6. *Pêche à la Fourche, en bateau & au feu.*

A Toulon, les Pêcheurs à la fourche, ont de petits bateaux de 19 pieds de longueur, ſur cinq & demi de largeur, dans leſquels ſe mettent deux hommes. Ils pêchent à la fouanne ou fichoire pendant toute l'année, à la lumiere, & prennent des Loubinnes, des Mulets ou Mujaux, des Congres, des Dorades, &c.

§. 7. *D'une Pêche au Feu & à la Fichure, dite* Phaſtier *ou* Phaſquier.

Quand les Bourdigues ſont rompues, comme on le fait tous les ans le 15 Mars, ainſi que nous l'avons dit en parlant de cette grande Pêche, Sect. II, pag. 60, on fait une Pêche plus amuſante qu'utile, avec les petits bateaux qu'on appelle *Bettes Marines.* On les arme de 2 ou 4 rames ſans gouvernail. On éleve à la poupe un morceau de bois arrondi, d'environ quatre pouces de diametre, & haut de quatre pieds. Au haut de ce morceau de bois, on établit une grille de fer, ou une eſpece de réchaud aſſez creux pour contenir les morceaux de Pin gras qu'on doit y brûler.

Auſſi-tôt qu'il fait nuit, on ſort pour faire cette Pêche. On allume le petit phare, qu'on nomme *Phaſtier.* On a quelquefois le plaiſir de ſe faire ſuivre par une troupe de poiſſons qui ſont attirés par la lumiere. Le Pêcheur armé d'un harpon à pluſieurs branches, & qui eſt emmanché au bout d'une perche légere de huit pieds de long, ſe place à la poupe ſous le *Faſtier*, tandis que les Rameurs le promenent dans les canaux des étangs de Berre & de Caronte ; & en jettant les harpons au milieu de touts ces poiſſons, on en prend preſque toujours pluſieurs à la fois. On ne prend guere à cette Pêche que des Aiguilles ; mais quand ce poiſſon de paſſage donne abondamment, un ſeul homme en prend quelquefois pluſieurs quintaux. Cette Pêche ne dure guere que quinze jours, les Aiguilles paſſant ailleurs. Ce ſont ordinairement les Bourgeois qui s'exercent à cette Pêche ; mais il ſe raſſemble quelquefois plus de 40 bettes, qui ayant chacune leur feu, forment un ſpectacle aſſez agréable qui attire la curioſité des étrangers.

On allume dans le phaſtier des éclats de cœur de Pin gras, ou très-réſineux.

Comme ceux qui font cette Pêche à Antibes, ſe rendent à voile ſur le lieu de la Pê-

che, ils amenent leur mât, & le couchent vers l'avant ſur un chandelier. Les Pêcheurs d'Antibes prennent quelquefois avec la fouanne d'aſſez gros poiſſons qu'ils auroient peine à tirer à bord : en ce cas ils s'aident du grappin *Q*, *Pl. I.*

Il faut toujours attacher au milieu de la hampe de la fouanne, une ligne de pluſieurs braſſes de longueur, pour pouvoir la rattrapper ſi elle échappoit au Pêcheur, ou s'il la lançoit ſur un gros Poiſſon qu'il ne pourroit retenir.

On fait cette même Pêche à S. Tropez. On commence à pêcher le ſoir avant la nuit, & ſe portant auprès des roches, on y harponne des Crabes & des Homards : enſuite quand la nuit eſt venue, on allume le Paſtier, & on prend des Dorades, des Loups, des Muges, des Soles, des Rhombes ou Turbots, des Anguilles, des Maurennes, des Langouſtes, des Ombrines, ſorte de Truite, &c.

Le matin à l'aube du jour, on recommence à harponner des Cruſtacées comme le ſoir.

On voit que ces Pêches ne différent pas beaucoup du Pharillon dont nous avons parlé.

§. 8. *Pêche dite en Catalogne*, Enceza.

CETTE Pêche ſe fait de jour ou au feu avec le harpon ou la fichure, qu'on nomme *Fitora*; on allume à la poupe un feu de bois de Pin; on va comme pour le Faſſier, à la rame terre à terre, & deux hommes ont à la main une *Fitora*, avec laquelle ils percent les poiſſons qu'ils peuvent atteindre. Quand ils ſont gros, les Pêcheurs s'aident d'un grappin ou croc pour les tirer à bord : quelquefois ils employent un lacs.

Les Negres de la côte d'Or allument du feu dans leur canot, qui étant percé de 3 ou 4 trous ſur les côtés, donne paſſage à la lumiere, qui attire le poiſſon que les Pêcheurs dardent avec un trident à long manche.

§. 9. *Pêche à la* Foſcina *ou* Fuſcina.

A Raguſe, on fait la Pêche avec un trident nommé *Foſcina* ou *Fuſcina*, qui a une longue hampe ou manche : elle ſe fait le jour & la nuit. Il y a des Pêcheurs ſi habiles, que lorſqu'ils apperçoivent un poiſſon, ils ne manquent pas de l'attrapper avec la Foſcina. Quand on pêche ainſi pendant la nuit, on allume à la poupe un morceau de ſapin. Cette Pêche eſt repréſentée *Pl. VII*, *Fig.* 2.

§. 10. *Pêche à-peu-près ſemblable, que les Eſpagnols nomment* Fitora.

LE trident eſt nommé en Eſpagnol *Fitora*; il a ordinairement cinq pointes. A Alicante où cette Pêche ſe fait avec un ſeul homme dans un petit bateau, le manche de l'inſtrument a quatre braſſes de longueur. Chaque pointe eſt terminée comme le fer d'une fleche. Le Pêcheur eſt ſur la proue du bateau ; il jette un peu d'huile ſur la ſurface de la mer, ce qui lui fait mieux appercevoir les poiſſons qui ſont au fond, qu'il darde avec ſa Fitora. Cette Pêche commence en Mars, & finit en Mai : le moment le plus favorable eſt le matin, par un temps calme. On la fait rarement de nuit à la lumiere.

§. 11. *Pêche de l'Amérique ſeptentrionale, qu'on nomme* Pêche à la Riſſolle *ou* au Feu.

ELLE ne differe de celles que nous venons de décrire, qu'en ce que celui qui doit harponner tient d'une main un bâton, au bout duquel il y a un paquet d'écorce de bouleau, qui étant allumé, fait au moins autant de lumiere que les flambeaux de poing dont on fait uſage en France. L'autre Pêcheur conduit le canot.

§. 12. *Pêche de la Guadeloupe, au Feu & à la Fouine.*

ON aſſure que les Pêcheurs de cette Iſle prennent ainſi les poiſſons nommés *Perroquets*, les uns verds, les autres jaunes, des Vieilles, des Crabes, & des gros Homards.

§. 13. *De la Pêche au Miroir.*

COMME c'eſt la lumiere qui détermine les poiſſons à s'approcher du miroir, dont nous allons parler, il ne ſera pas hors de propos d'en dire ici quelque choſe.

Dans les nuits calmes & obſcures, on prend un morceau de bois taillé en bateau, on en garnit le deſſous avec de petits morceaux de glace, ſemblables à ceux qu'on emploie pour amuſer les Alouettes ; les Seches appercevant la lumiere de la Lune réfléchie par ces glaces, s'approchent, & on les ſaiſit ordinairement avec un truble, que les Provençaux nomment *Salabre*.

§. 14. *Pêche Chinoiſe, qui approche de la précédente.*

LES Chinois ont de longs bateaux, auxquels ils attachent des deux côtés une planche large de deux pieds, qui s'étend de l'avant à l'arriere. Cette planche eſt couverte d'un vernis fort blanc & fort luiſant ; un des côtés eſt de niveau avec le bord du bateau, l'autre s'incline en pente douce, juſqu'à la ſurface de l'eau. Pendant la nuit, la lumiere de la lune étant réfléchie par cette ſurface blanche, le poiſſon qui s'ébat ſur l'eau, prend probablement la couleur de la

planche pour l'eau même ; il faute ſur cette planche, & gliſſant deſſus, il tombe dans la barque.

Ceci eſt tiré de l'Hiſtoire générale des Voyages, *in*-4°. T. VI, pag. 221, 2.

§. 15. *Pêche des Indiens, au Feu.*

On lit dans l'Hiſtoire générale des Voyages, que quand les Indiens pêchent au feu, ils ont dans un canot des tiſons ardents qui éclairent la ſurface de l'eau ; les poiſſons attirés par cette lumiere, s'approchent du bateau du côté où elle paroît, & les Pêcheurs étant à l'eau, nagent de l'autre côté, à l'ombre du bateau, ce qui leur donne beaucoup de facilité pour darder les poiſſons ; mais il s'en rencontre de fort gros qui attaquent eux-mêmes les Pêcheurs, & quelquefois les dévorent.

§. 16. *Pêche de nuit qu'on pratique ſur la côte du Sénégal.*

Il eſt dit dans l'Hiſtoire générale des Voyages, *in*-4°. T. II. pag. 179, que ſur les côtes voiſines du Sénégal il y a des Pêcheurs, qui, durant les nuits obſcures, tiennent d'une main une longue piece de bois très-combuſtible, qui les éclaire, & de l'autre un dard, dont ils ne manquent guere les poiſſons qui s'approchent de la lumiere. Lorſqu'ils en prennent de fort gros, ils les attachent à l'arriere du canot avec une ligne, & les remorquent à terre.

Nous ne rapportons toutes les Pêches étrangeres dont nous venons de parler, que ſur la foi des Voyageurs.

§. 17. *Pêche au Harpon, dite* Foſcina, *dont il a déja été parlé §. 9.*

Sur la côte de l'Etat Eccléſiaſtique, on pêche de jour, & plus ſouvent à la lumiere, avec un harpon en forme de trident *a*, *Pl. VII*, *Fig.* 2, qu'on nomme *Foſcina*. On l'attache au bout d'une corde *b*, qui eſt fort longue. On le darde tenant le manche *c* à la main ; mais quand les poiſſons ſont gros, ils détachent le harpon du manche, & s'en vont avec lui ; mais il n'eſt pas perdu : on le retrouve, ainſi que le poiſſon, au moyen de la ligne *b* qui eſt attachée. On fait cette Pêche l'été, autour des roches.

Article Quatrieme.

Des Pêches qui ſe font avec le Harpon volant, ou qu'on jette au poiſſon, & qu'on abandonne.

Dans les Pêches à la fouanne dont nous avons parlé juſqu'à préſent, on n'abandonne preſque jamais la hampe ou la perche qui ſert de manche à cet inſtrument. On plonge la fouanne ſur le poiſſon, & en la retirant par le manche qu'on n'abandonne point, on retire avec elle le poiſſon qui a été piqué ; pour les Pêches dont nous allons parler, & qu'on peut appeller le *Harponnage*, on lance le harpon, on l'abandonne entiérement, & on ne retient qu'une ligne, dont un bout eſt amarré au manche, ou au fer du harpon. C'eſt ainſi qu'on pêche les plus gros poiſſons, tels que la Baleine, comme nous l'expliquerons fort en détail dans l'Article de l'Ichthyologie, où nous traiterons de ces poiſſons. Nous nous bornons préſentement à détailler quelques petites Pêches qui ont rapport aux grandes, dont nous remettons le détail à un autre lieu.

§. 1. *Pêche du Marſouin avec le Harpon.*

Nous choiſiſſons pour donner un exemple du harponnage, la Pêche du Marſouin, parce qu'elle ſe pratique quelquefois ſur nos côtes.

Outre les fourches, tridents, fouannes dont nous avons parlé, on ſe ſert pour la Pêche des gros poiſſons, & particuliérement des Marſouins, de harpons, dont le fer qui ſe dégage du manche, eſt retenu par une ligne que l'on file à meſure que le poiſſon piqué s'agite & s'éloigne. Il y a des harpons de beaucoup d'eſpeces, dont nous nous propoſons de parler lorſque les occaſions ſe préſenteront. Nous nous bornerons pour le préſent, à en décrire trois, dont ſe ſervent quelquefois les Pêcheurs du Polet.

Le harpon *A*, *Pl. VII*, *Fig.* 3, a deux pieds de long, y compris la pointe *A*, la verge *b*, & la douille *c*, dans laquelle entre la pioche qui forme le manche, & qui a 5 à 6 pieds de longueur. La tête de ce harpon a la forme d'un fer de lance *A*, ou d'un demi-fer de lance *a*, & eſt épaiſſe de 4 à 5 lignes à ſon échancrure *e*. Il n'eſt pas néceſſaire que ce harpon ſoit bien affilé, parce qu'on ne s'en ſert guere que quand le Marſouin eſt près du bord de la chaloupe ; & il entre d'autant plus facilement, que la peau, la graiſſe, & la chair du Marſouin, ſont preſqu'auſſi tendres qu'à la Baleine.

Le poiſſon emporte le harpon, dont le manche reſte au Pêcheur, ou plus ſouvent tombe à la mer. Mais il y a à la verge ou tige

tige du harpon, une ligne *d*, que le Pêcheur file juſqu'à ce que le poiſſon ſoit affoibli. On voit ce harpon ſur ſon manche, en *B*, & en *C*, *Pl. VII, Fig. 3.* Ainſi ces harpons *B*, qui ſervent à la Pêche du Marſouin, ſont ſemblables aux dards dont on fait uſage pour la Pêche de la Baleine, ils ſont ſeulement beaucoup plus petits, mais on les lance de même ; ils ont comme le harpon *A*, une ligne *d*, frappée ſur ſa tige *b* ; on la file pour laiſſer débattre le poiſſon, pendant qu'il perd ſon ſang, pour avoir moins de peine à le haler à bord.

Il faut que les lignes de tous les harpons ſoient faites de bon chanvre, bien travaillées, & peu torſes, pour qu'elles ſoient fortes & ſouples. On voit en *B* ce harpon monté ſur ſon manche ou ſa hampe.

Le harpon *E*, qui eſt d'une conſtruction fort ingénieuſe, a deux pieds de longueur, y compris la pointe *a*, la verge *b*, & la douille *c*, dans laquelle s'emmanche une perche de 5 à 6 pieds de longueur ; la forme de ſa tête eſt une eſpece de couteau *a e*, long d'environ 8 pouces, & large vers *e* à peu près d'un pouce & demi ; elle ſe termine en pointe à ſon autre extrêmité *a*, & eſt épaiſſe par le dos ; cette lame eſt percée au milieu de ſa longueur en *f* d'un trou, & l'extrêmité de la tige *b*, qui a 18 à 24 pouces de longueur, ſe termine en *f* par un œil où entre un clou rivé, qui traverſe cet œil ainſi que le trou de la lame, ce qui permet à la lame un mouvement de charniere.

Pour ſe ſervir de ce harpon, on arrête à la tige le bas de la lame par un anneau de corde *g*, qui gliſſe le long de la lame, lorſque le Pêcheur a lancé le harpon dans le corps du poiſſon ; car la réſiſtance des chairs eſt ſuffiſante pour pouſſer vers le bas de la tige cet anneau de corde *g* ; alors l'effort que fait le poiſſon pour ſe dégager, s'exerçant ſur l'eſpece de charniere *f*, la lame tourne ſur le clou, & au lieu d'être placée comme on le voit en *F*, elle forme relativement à la tige comme un *T*, ainſi qu'on le voit en *G* ; dans cette poſition, le harpon forme dans les chairs du poiſſon une eſpece de grapin dont le poiſſon ne peut ſe dégager. Au bas de la tige eſt une douille *c* qui reçoit un manche, lequel n'y eſt point arrêté ; mais il y a une ligne *d*, dont un bout eſt amarré en *h* à peu près au tiers de la longueur de la tige. Le Pêcheur retient donc le harpon, s'il eſt aſſez près du poiſſon pour le percer ; ou s'il le lance, la hampe qui quitte le harpon flotte ſur l'eau, & pour ne la pas perdre, on la retire à bord au moyen d'une ligne fine qu'on y a attachée. Le poiſſon piqué s'en va avec le fer du harpon ; mais on file de la ligne *d* autant qu'il eſt néceſſaire pour retrouver le poiſſon quand il eſt affoblii par le ſang qu'il a perdu.

§. 2. Pêche à la Fleche & avec le Fuſil.

IL eſt dit dans l'Hiſtoire générale des Voyages, *in*-4°. T. 2, page 455, que les Mores du Cap-Blanc prennent des poiſſons avec des fleches, comme nous en tuons quelquefois à coups de fuſil. J'ai vu un Chaſſeur qui en tiroit à plus d'un pied ſous l'eau ; mais il ne faut pas viſer au poiſſon, parce que le rayon de lumiere & le plomb éprouvent une réfraction en paſſant d'un milieu dans un autre, & la quantité de ces deux réfractions n'eſt pas aiſée à déterminer.

Nous liſons encore dans l'Hiſtoire générale des Voyages, *in*-4°. T. 6, page 222, que les Chinois prennent le poiſſon avec des fleches qui tiennent à l'arc au moyen d'un fil, autant pour empêcher qu'elles ne ſoient perdues, que pour attirer à eux le poiſſon qui en eſt percé.

Anderſon rapporte dans l'Hiſtoire naturelle d'Iſlande, que les Groenlandois ſe ſervent pour la Pêche, de fleches & de dards qu'ils arment de fer, quand ils en ont ; ou au défaut de métal, ils ſe ſervent de cailloux appointis, d'os, de dents de poiſſons, &c, qu'ils attachent à l'extrêmité de la fleche avec des lanieres de cuir, ou des barbes de Baleines ; & pour ne point perdre leurs fleches ou leurs javelots, ils ont l'induſtrie d'attacher au milieu de leur longueur une veſſie de chien de mer remplie d'air, qu'ils appellent *Avata*, afin que quand ils ont manqué le poiſſon, ou quand le javelot s'en détache, la fleche ou le javelot flottent ſur l'eau. L'extrêmité poſtérieure de leur fleche eſt garnie de deux feuillets d'os qui tiennent lieu de plume pour qu'elles ſe dirigent mieux. Ils proportionnent la grandeur, la force & le poids de leurs fleches & javelots, à la groſſeur des poiſſons, & quand ils ſe propoſent d'attaquer un gros poiſſon, ils ajuſtent au milieu du manche du javelot un os, ſur lequel ils appuyent le pouce. Ce point d'appui leur donne plus de force.

Suivant l'Hiſtoire générale des Voyages, *in*-4°. T. 3, page 427, les Veteres percent un poiſſon avec leur dard à cinq ou ſix pieds de diſtance, & ils prennent ainſi des Mulets qui ſont fort gros, fort gras, & d'une bonté extraordinaire.

Il eſt dit au même endroit, que les Negres de la partie occidentale d'Afrique, ſe mettent deux dans un canot fait d'un corps d'arbre creuſé, qu'ils s'écartent juſqu'à ſix milles en mer, & qu'ils prennent les gros poiſſons avec un dard long d'une demi-pique, & armé de fer. Ce dard eſt attaché au bout d'une corde qui ſert à le retirer ainſi que le poiſſon.

Nous voyons dans un Mémoire de Liſbonne, que depuis les habitations du Mara-

gnon jusqu'au bord de la mer, quand elle est basse, il y a 6, 7 & 8 lieues qui découvrent, & forment une plage qui est couverte d'eau à la haute-mer. Lorsque la mer est retirée, il y a une infinité de fosses, tant grandes que petites, dans lesquelles il reste beaucoup de toutes sortes de poissons. Les esclaves y vont pêcher, ils prennent les petits poissons avec des especes de nasses, & pour les grands, ils se servent de fleches.

Il est encore dit qu'à Messine on s'approche de l'Espadon (*Pesce Spada*), & qu'on le perce avec un dard armé d'un fer doux qui est au bout d'une hampe qui a plus de 12 pieds de long. Ce dard est attaché à une corde, longue de 120 brasses, que le Maître Pêcheur file jusqu'à ce que le poisson soit affoibli par la perte de son sang.

Article Cinquieme.

Des Pêches qu'on fait au feu avec des Filets.

Puisqu'a l'occasion des Pêches qu'on nomme en général *Fichure*, nous avons parlé du feu & de la lumiere qu'on emploie pour attirer le poisson, nous ne devons pas différer plus long-temps à détailler quelques Pêches qu'on fait avec des filets, & pour lesquelles on emploie aussi la lumiere.

§. 1. *Pêche où après avoir attiré le Poisson par la lumiere on l'enleve avec un filet, au lieu de le percer avec la Fouanne.*

Quelques Pêcheurs pratiquent tout ce que nous avons dit pour attirer les poissons au moyen de la lumiere; mais au lieu de les percer, ils passent dessous un filet semblable à la truble ou aux autres filets équivalents, & ils enlevent le poisson sur le filet. Outre que cette façon de pêcher est souvent plus profitable que les fichures, elle a ce grand avantage, de ne pas endommager le poisson, comme le font les dents des digons, des tridents, & des fouannes, qui quelquefois coupent en deux les poissons, & quand ceux qui sont blessés retombent à la mer, ce qui arrive souvent, la plupart meurent de leurs blessures, & c'est autant de perdu. On évite cet inconvénient, en se servant des filets; mais comme ils écument tous les poissons, grands & petits, ils peuvent en détruire de petits, ce que ne font pas les fouannes, qui ordinairement ne prennent point de Menuise.

§. 2. *Pêche appellée à Alicante*, Encesa.

Le terme d'*Encesa*, signifie *lumiere*, & cette Pêche se fait ordinairement sans bateau. Deux hommes vont à pied le long du bord de la mer, l'un tient un morceau de bois de Pin allumé, l'autre une espece de petit épervier, à peu près semblable à celui qui est représenté seconde Section, Chapitre II, Planche VII, fig. 3. Le poisson fixant la lumiere se laisse prendre par le filet. On en pêche ainsi de toutes sortes. Cette Pêche n'est cependant pas considérable, & elle ne réussit que quand la nuit est fort obscure; & encore par les temps calmes: conditions, au reste, qui sont communes à toutes les Pêches à la lumiere; mais dans ces circonstances, on peut faire cette Pêche toute l'année. Les deux Pêcheurs partagent le profit.

En Catalogne & en Espagne, ils pêchent à l'Encesa comme nous venons de l'expliquer, & aussi avec le harpon; mais dans la saison des Maquereaux, comme des troupes de ces poissons suivent le bateau qui porte l'Encesa, ils les enveloppent avec un filet en pentiere, & prennent beaucoup de poissons.

§. 3. *Pêche au Bregin avec le feu.*

Nous avons expliqué dans la seconde Section, page 150, ce que c'est que la Pêche qu'on nomme en Provence *Bregin*. On peut se rappeller que c'est un grand sac de filet, qui est précédé par deux grandes ailes, à l'extrêmité desquelles sont les cordes ou bras qui servent à le traîner. On laisse un bras à terre, & les Pêcheurs qui sont dans un bateau, font faire à l'autre une grande enceinte, puis reviennent joindre ceux qui sont restés à terre. La Pêche du Bregin à la lumiere se fait précisément de la même maniere, excepté que pour attirer le poisson dans l'enceinte que forme le Bregin, un petit bateau porte à l'avant un feu de quelque bois résineux, qui forme de la flamme. Ce bateau se promene lentement dans l'espace que le Bregin doit envelopper; & quand la tessure est près de terre, le bateau éteint son feu, & gagne le rivage pour aider aux autres à tirer le filet.

Cette Pêche au feu a été défendue en temps de guerre, parce qu'on a reconnu que ces feux guidoient les Corsaires, pour faire les Matelots prisonniers.

Les Prudhommes de Marseille ne la permettent point dans leur district: 1°, parce que les feux peuvent tromper quelques Navigateurs qui les prenant pour un feu entretenu à la côte, se perdroient; 2°, parce que suivant eux la Pêche au feu n'est abondante

que pour les premieres fois que l'on en fait uſage, & que les poiſſons effarouchés fuient les endroits où l'on a pêché au feu ; 3°, comme on fait au moyen du feu des Pêches fort abondantes, les premieres fois qu'on en fait uſage, & qu'enſuite on ne prend plus rien, on ne peut ſuffire à apprêter & ſaler la grande quantité de poiſſons que l'on a pris, & une partie eſt perdue : ce qui n'arrive pas quand en prenant moins de poiſſon à la fois, la Pêche dure plus long-temps ; 4°, les Prudhommes penſent qu'il eſt juſte que tout le monde gagne ſa vie, & que pour cette raiſon, il faut interdire une Pêche qui fait tort à ceux qui pratiquent d'autres façons de pêcher.

ARTICLE SIXIEME.

De quelques Pêches où l'on prend les Poiſſons à la main.

SOUVENT les Pêcheurs à la foule ne ſe ſervent d'aucun inſtrument pour prendre le poiſſon qu'ils ſentent ſous leurs pieds, ils le ſaiſiſſent avec les mains ; d'autres vont auſſi aux bords des rivieres & des étangs, fourrer les bras dans les croſnes, & en rapportent les poiſſons qui s'y ſont retirés. A Toulon, on prend beaucoup de Coquillages à la main ; & comme la Méditerranée ne ſe retire pas ainſi que l'Océan, parce qu'elle n'eſt pas ſujette au reflux, les Pêcheurs plongent quelquefois pour aller les chercher au fond de la mer.

On lit dans l'Hiſtoire générale des Voyages, *in*-4°, T. XIV, page 126, extrait de Wafer, que les Indiens de l'Iſthme de l'Amérique, ſe jettent à la nage pour ſuivre entre deux eaux les poiſſons qu'ils apperçoivent, & qu'ils vont les prendre à la main dans les trous où ils ſe ſont retirés. La nuit, ils attirent les poiſſons avec des torches de bois de Mahot, & ils ont une extrême adreſſe pour ſaiſir ceux qui s'approchent vers la lumiere.

Dans la même Hiſtoire générale des Voyages, *in*-4°, T. XIII, pages 11 & 12, il eſt dit que les Indiens de Cumana s'aſſemblent pluſieurs bons nageurs pour pêcher à l'œil & à la main tant le Poiſſon que les Perles, & que leur habileté paſſe toute expreſſion. Ils forment une longue chaîne, & en ſifflant & battant l'eau, ils entourent les poiſſons, & les raſſemblent peu à peu vers la rive, en ſi grande abondance, que le ſpectacle en eſt quelquefois effrayant. Cette Pêche ſe fait dans des temps réglés, & il y périt toujours quelques hommes, les uns noyés, les autres éventrés par de gros poiſſons.

Puiſque les Plongeurs ſont aſſez hardis pour aller chercher les poiſſons au fond des eaux, je crois qu'il ne ſera pas hors de propos de dire ici quelque choſe de l'art de plonger ; mais pour qu'on ne perde point de vue mon principal objet, je le ferai le plus briévement qu'il me ſera poſſible.

Les animaux qui de leur nature doivent vivre dans l'air, ne peuvent pas plus ſubſiſter dans l'eau, que les poiſſons ne peuvent vivre dans l'air.

A l'égard des animaux qui vivent dans l'air, on remarque que le ſang qui arrive aux poumons par les veines, eſt épais & d'un rouge très-foncé, pendant que celui qui ſort des poumons eſt très-fluide, écumeux, & d'un rouge éclatant ; eſt-ce par de l'air qui s'inſinue dans le ſang, ou par une trituration que la raréfaction de l'air y occaſionne, qu'il contracte ce changement? C'eſt une queſtion qui n'eſt pas bien décidée, & que nous n'entreprendrons point d'éclaircir. Il ſuffit de fare appercevoir que ſans le ſecours de la reſpiration, le ſang deviendroit en peu de temps épais, & incapable de paſſer dans les vaiſſeaux capillaires, artériels, ou veineux. Ce n'eſt pas là le plus grand inconvénient ; ſi l'homme étoit privé de la reſpiration, le ſang ne pouvant pas paſſer librement dans les vaiſſeaux des poumons qui ſeroient affaiſſés, la circulation ſeroit arrêtée, & bientôt l'animal périroit. Cependant le fœtus qui eſt dans le ſein de ſa mere, vit ſans reſpirer. Il eſt vrai qu'au moyen du ſang que le fœtus reçoit de ſa mere qui reſpire, le ſang de l'enfant peut conſerver de la fluidité. Mais cela n'eſt pas ſuffiſant pour le faire vivre, & il périroit ſi la nature n'avoitpas fourni des routes abrégées au ſang du fœtus, pour qu'il circule ſans paſſer par les poumons qui ſont toujours affaiſſés. J'éviterai d'entrer dans de grands détails Anatomiques qui ſeroient déplacés ; mais pour faire comprendre ce que j'ai à dire ſur les Plongeurs, je vais préſenter quelques idées générales de la circulation du ſang dans l'adulte, & dans le fœtus.

Dans l'adulte, le ſang qui retourne des extrêmités au cœur par les veines, paſſe de la veine cave, dans le ventricule droit du cœur, & de-là, dans l'artére pulmonaire ; d'où les veines pulmonaires le reprennent & le portent dans le ventricule gauche du cœur, qui s'en décharge dans le tronc de l'aorte, puis dans les artéres qui le diſtribuent à toutes les parties du corps. Les veines le reçoivent des artéres & le rapportent au cœur, comme nous l'avons dit. Voilà une idée générale de la route que le ſang tient dans l'adulte.

A l'égard du fœtus, comme il ne reſpire point, comme ſes poumons reſtent toujours affaiſſés, toute la maſſe du ſang ne peut pas paſſer dans le poumon, comme nous avons dit que cela ſe fait dans l'adulte; mais pour y ſuppléer, il y a un canal de communication, du tronc de l'artére pulmonaire, au tronc de l'aorte; & la cloiſon qui ſépare les oreillettes du cœur, eſt percée d'un trou ovale, qui établit une communication de la veine cave, avec la veine pulmonaire, par l'entremiſe des Oreillets. On voit qu'au moyen du canal de communication, & de ce trou ovale, la nature a abrégé la route de la circulation dans le fœtus, & a ſuppléé aux obſtacles que le ſang éprouve à paſſer dans le poumon, lorſqu'il n'eſt pas dilaté par l'inſpiration.

Quand le fœtus étant ſorti du ſein de ſa mere, jouit de la reſpiration, le trou ovale ſe ferme, le canal de communication ſe déſſeche, & devient ligamenteux. Alors la circulation s'établit comme dans l'adulte; &, exactement parlant, on peut dire que l'enfant qui a une fois reſpiré, ne peut plus ſe paſſer de cette fonction.

Cependant j'ai éprouvé que de petits chiens tout nouvellement ſortis de la mere, ſont difficiles à étrangler, & à noyer; ſans doute parce que le trou ovale & le canal de communication n'étant point oblitérés, la circulation pouvoit s'opérer comme dans le fœtus. Il eſt certain que cette oblitération s'opere, tantôt plutôt, & tantôt plus tard, puiſque dans quelques cadavres d'adultes, on a trouvé ces paſſages encore ouverts; & il n'eſt pas hors de vraiſemblance, que par une habitude contractée dès la plus tendre jeuneſſe, en s'efforçant de retenir longtemps ſa reſpiration, ces canaux ne puſſent reſter long-temps ouverts. C'eſt peut-être à cette cauſe qu'on peut attribuer la facilité qu'ont eu certains Plongeurs, de reſter pendant trois quarts-d'heure ſous l'eau; mais ces cas ſont fort rares. Les Plongeurs dont on fait uſage dans la Marine, parviennent bien à aller viſiter des voies d'eau qui ſont auprès de la quille, & même à y appliquer quelques remedes; mais il faut après un temps aſſez court, qu'ils s'élevent au-deſſus de l'eau pour reſpirer. Il y a des animaux amphibies qui ſont d'excellents plongeurs; les Grenouilles, les Tortues, les Couleuvres, preſque toutes les eſpeces de Canards, ſe paſſent long-tems de reſpirer. Comme les Tortues & les Veaux marins ont particuliérement cet avantage, les Anatomiſtes ſe ſont attachés à examiner, avec toute l'attention poſſible, la route de la circulation du ſang dans ces animaux; & ils ont reconnu qu'elle étoit la même que dans le fœtus.

Cependant M. Portail en diſſéquant un Veau marin, a fait voir à l'Académie que le canal de communication étoit oblitéré, & qu'il n'y avoit que le trou ovale qui étoit reſté ouvert, ce qui n'avoit pas empêché cet animal de vivre.

Les avantages conſidérables qu'on auroit à pouvoir reſter longtemps ſous l'eau, ont engagé à faire beaucoup de tentatives pour y parvenir: le moyen qui a eu le plus de ſuccès, eſt de ſe mettre dans une grande cloche de bois, exactement calfatée, & leſtée de boulets à ſes bords. Comme on deſcend cette cloche bien perpendiculairement, l'eau n'y entre pas, & l'homme qui y eſt, ſe trouve dans un air qu'il peut reſpirer, pourvu qu'on ne deſcende pas la cloche à une grande profondeur. Car alors la compreſſion de l'air gêneroit la reſpiration. Mais comme l'air qui a une fois ſervi à la reſpiration perd la propriété de procurer au ſang la réparation que lui procure l'air nouveau, l'homme périroit s'il reſtoit trop long-temps ſous la cloche, dont nous venons de parler; & au moyen des expériences, que le célebre M. Halès a faites à ce ſujet, on peut connoître, à peu de choſe près, combien de temps, la capacité de la cloche étant déterminée, le Plongeur pourra vivre deſſous. Un autre Anglois a imaginé un moyen très-ingénieux, pour renouveller l'air de cette cloche. Il a fait ajuſter au haut un robinet, par lequel le Plongeur peut laiſſer échapper l'air qu'il a infecté par ſa reſpiration. Car cet air ſe porte toujours au plus haut de la cloche; & pour le remplacer, on deſcend à côté de la grande cloche, de petites cloches remplies d'air frais, que le Plongeur verſe dans ſa grande. Au moyen de cette manœuvre, que je ne décris que fort ſuperficiellement, on prétend que des Plongeurs ont ſubſiſté un jour entier dans une cloche. Malheureuſement étant entiérement occupés d'en renouveller l'air, ils ne pouvoient pas faire beaucoup d'ouvrage au fond de l'eau. Ainſi on ſe borne à ſe ſervir de la cloche ſimple, que le Plongeur fait remonter, quand ſe ſentant eſſouflé, il prévoit qu'il ne pourroit pas y ſubſiſter longtemps. L'homme eſt aſſis ſur une planche qui traverſe la cloche; & comme on ne la deſcend pas juſqu'au fond de l'eau, il peut ſortir de ſa cloche, faire quelque ouvrage; & quand il a beſoin de reſpirer, il rentre dans la cloche, où il trouve une proviſion d'air dont il profite. Ce que nous venons de dire ſur les différentes façons de plonger, ſuffit pour le préſent; nous aurons occaſion d'en parler plus amplement dans la ſuite.

ARTICLE

ARTICLE SEPTIEME.

D'une Pêche qu'on fait avec des Oiſeaux.

IL y a beaucoup d'oiſeaux qui font la chaſſe aux poiſſons. Les uns munis de grandes jambes, de longs cols & de grands becs, font leurs pêches au bord des eaux ; d'autres nagent, plongent, & pourſuivent les poiſſons dans l'eau avec tant de vîteſſe, qu'ils parviennent à les prendre à la nage ; mais comme tous ces animaux ne pêchent que pour leur compte, nous ne devons point en parler : il convient de nous borner à ceux qui pêchent pour leur maître. C'eſt ce dont il ſera queſtion dans les Paragraphes ſuivants, qu'il convient de placer après ce que nous avons dit des Pêches que font les Plongeurs.

§. 1. Pêche avec le Cormoran.

LE Cormoran, *Corvus* ou *Carbo Aquaticus*, *Phalacrocorax*, Geſn. *Pl. XIV*, *Fig.* 1. Suivant M. Briſſon, ſon caractere eſt d'avoir quatre doigts toujours joints enſemble par des membranes entieres.

Les jambes ſont avancées vers le milieu du corps, & hors de l'abdomen ; elles ſont plus courtes que le corps.

Le bec eſt droit, preſque cylindrique, & crochu ſeulement vers le bout.

Dans les oiſeaux de ce genre, l'ongle du doigt du milieu eſt dentelé intérieurement comme une ſcie.

J'ajouterai que le doigt extérieur de chaque patte, eſt plus long que les autres.

Cet oiſeau eſt plus gros qu'un Canard muſqué ; il a plus de deux pieds de longueur, depuis le bout du bec juſqu'à l'extrêmité de la queue.

Son bec a trois pouces & demi de longueur, ſa queue environ ſix pouces, ſon pied deux pouces un quart : tous les doigts ſont très-gros : il a quatre pieds un ou deux pouces de vol. Le deſſus de la tête, & la partie du col qui en eſt proche, eſt d'un verd obſcur, tirant ſur le noir, varié de petites lignes longitudinales, blanches, parce que les plumes ſont terminées par un petit onglet blanc : il a ſouvent ſur l'occiput une huppe étroite, & longue d'environ deux pouces, formée par des plumes plus longues & plus larges que les autres ; celles-ci n'ont point de blanc : la gorge eſt blanche. Cette couleur remonte de chaque côté juſqu'aux yeux, & y forme une bande d'environ neuf lignes de largeur : tout le reſte du plumage eſt de la même couleur que la tête. On remarque ſeulement une tache blanche à la partie extérieure des jambes.

L'aîle eſt compoſée de 31 plumes, à peu près de la même couleur que le corps ; & la queue de quatorze plumes toujours noirâtres ; le bout de la queue eſt arrondi ; on trouve ſous les plumes du ventre, un duvet très-fin. La prunelle des yeux, qui ſont petits, eſt bleuâtre ; leur iris tire ſur le verd ; les bords des paupieres ſont marqués de petits points tirants ſur le violet. L'eſpace contenu de chaque côté, entre le bec & l'œil, n'a point de plumes, & laiſſe voir une peau, qui entre le bec & l'œil, eſt noirâtre ; au-deſſous de l'œil, juſqu'à l'angle du bec, elle eſt orangée ; d'un angle du bec à l'autre, en paſſant par deſſous la gorge, on apperçoit encore une peau nue, variée d'une couleur noirâtre & olivâtre. Cette peau qui ſe prolonge juſque vers l'extrêmité de la partie inférieure du bec, ſe dilate beaucoup, lorſque l'oiſeau avale quelque poiſſon. Les pieds, les doigts, & les membranes qui les joignent, ſont d'un très-beau noir. On en connoît d'une autre eſpece plus petite, qui differe peu de celui que nous venons de décrire.

Si l'on déſire avoir une deſcription plus détaillée du Cormoran, on peut la chercher dans le Tome VI de l'Ornithologie de M. Briſſon, ou dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, depuis 1666 juſqu'à 1699, Tome III, premiere Partie, page 211.

Quand cet oiſeau eſt dreſſé, on s'en ſert pour la Pêche, & voici comme nous l'avons vu pratiquer ſur le canal de Fontainebleau.

On leur ſerroit le bas du col avec une eſpece de jarretiere, pour les empêcher d'avaler entiérement le poiſſon ; enſuite on les laiſſoit aller à l'eau, où ils chaſſoient le poiſſon, nageant avec vîteſſe, & plongeant juſqu'au fond ; ils avaloient tout le poiſſon qu'ils prenoient, mais à cauſe de la jarretiere qu'on leur avoit miſe, ils ne pouvoient pas le digérer ; ils en empliſſoient ſeulement leur œſophage, qui eſt ſuſceptible d'une grande dilatation : quand ils en étoient gorgés, ils revenoient joindre leurs Maîtres, qui leur faiſoient dégorger le poiſſon ſur le ſable : ils en mettoient à part quelques-uns pour eux, & voici comme ils s'y prenoient pour donner le reſte aux Cormorans, après leur avoir ôté la jarretiere qui les empêchoit d'avaler entiérement le poiſſon.

Ayant une baguette à la main, ils les obligeoient de ſe ranger ſur une ligne ; puis ils leur jettoient un poiſſon, que le Cormoran ſaiſiſſoit en l'air, comme un chien ſaiſit un morceau de pain. S'ils le prenoient par la

queue ou par le milieu du corps, ils avoient l'adreſſe de le jetter en l'air, & de le retenir par la tête pour l'avaler. Si un Cormoran vouloit s'avancer pour prendre le poiſſon à la main, on lui donnoit un coup de baguette. Car ſi cet oiſeau très-vorace, en voulant prendre le poiſſon, avoit ſaiſi le doigt, il l'auroit beaucoup endommagé.

§. 2. Pêche à peu près ſemblable, qui ſe fait à la Chine.

On lit dans l'Hiſtoire générale des Voyages, *in*-4°. T. V, page 260, que les Hollandois avoient eu le ſpectacle d'une Pêche ſinguliere, qui ſe fait avec un oiſeau nommé *Louwa*, un peu moins gros qu'une Oie, & peu différent du Corbeau. Il a le col long, le bec approchant de celui de l'Aigle. Cette deſcription differe peu de celle que nous avons donnée du Cormoran.

Les Chinois ſe mettent dans un petit bateau de cannes de Bambou, & placent l'oiſeau ſur le bord. Quand il apperçoit un poiſſon, il s'élance deſſus, le pourſuit à la nage, même ſous l'eau; il rapporte ſa proie au bateau, & la cede aux Pêcheurs, qui lui font recommencer la même chaſſe. Mais pour empêcher qu'il n'avale ſa proie, ils lui paſſent le col dans un anneau de fer. Les Maîtres ſont quelquefois obligés d'aller au ſecours de l'oiſeau quand il a pris un poiſſon trop gros. Lorſque l'oiſeau eſt fatigué, ou que les Maîtres ſont contents de la Pêche qu'il a faite, ils lui ôtent l'anneau, & le laiſſent pêcher pour lui-même.

Le droit de faire cette Pêche s'achete de l'Empereur, pour un an ſeulement.

Un oiſeau bien dreſſé eſt ſi eſtimé, qu'on le vend cent cinquante florins de Hollande.

Dans le même ouvrage, au Tome VI, page 221, il eſt encore dit, qu'il eſt d'uſage dans pluſieurs Provinces, d'employer pour la Pêche, une ſorte de Cormoran, aſſez ſemblable au Corbeau, qu'on mene avec ſoi, comme on fait un chien pour la chaſſe du Liévre. Au lever du Soleil, on voit ſur les rivieres un grand nombre de bateaux, & pluſieurs de ces oiſeaux, perchés ſur l'avant; au ſignal qu'on leur donne, en frappant l'eau d'un aviron, ils ſe jettent dans la riviere, chacun plonge de ſon côté, & ſaiſiſſant un poiſſon par le milieu du corps, ils retournent à la barque avec leur proie. Le Pêcheur prend l'oiſeau, lui baiſſe la tête, paſſe la main au long de ſon col, & lui fait rendre le poiſſon qu'il a avalé tout entier lorſqu'il eſt petit, & qui ſeroit entré dans ſon jabot, ſi on ne lui avoit pas paſſé le col dans un anneau; enſuite on lui donne quelques poiſſons pour récompenſe. Lorſque le poiſſon eſt trop gros, pluſieurs oiſeaux travaillent de concert à l'amener à bord.

Article Huitieme.

Pêches ſous la glace, qui ſe pratiquent en Ruſſie, en Suede, & dans l'Amérique Septentrionale.

Quoique dans les pays froids, où les eaux ſont glacées pendant une grande partie de l'année, on puiſſe conſerver le poiſſon gelé, tant que le froid dure, on en prend cependant beaucoup ſous la glace, ainſi que nous allons l'expliquer d'après des Mémoires que nous nous ſommes procurés.

§. 1. Pêche ſous la glace, telle qu'elle ſe pratique dans l'Amérique Septentrionale.

Les filets dont on ſe ſert, ont ſouvent 50 braſſes de longueur, ſur un peu moins d'une braſſe de chûte; les meilleurs ſont faits de bon fil de chanvre qu'on tire d'Europe; ils ſont bordés d'un bon bitord qui ſert de maître; on les leſte avec des pierres qu'on attache au pied du filet avec un gros fil d'écorce de bois blanc.

Au lieu de liége, on fait les flottes avec des bâtons de bois de Cedre, qui ont un pied & demi de longueur, & ſeulement un pouce de largeur, diminuant un peu vers les extrémités. On prépare le filet, & on ajuſte le leſt & les flottes le long de quelque rocher. Enſuite on perce la glace juſqu'à l'eau, faiſant une ouverture de deux ou trois pieds de diametre; à environ quatre braſſes de ce trou, on en fait un autre, puis un troiſieme, un quatrieme, &c, plus ou moins, ſuivant la longueur du filet qu'on ſe propoſe de tendre. Il s'agit alors pour tendre le filet de le paſſer ſous la glace; pour cela on attache une ligne de moyenne groſſeur, & qui a plus de longueur que le filet, au bout d'une perche légere, qui doit être un peu plus longue que la diſtance qu'il y a d'un trou à un autre: on paſſe cette perche ſous la glace par le premier trou, & on la pouſſe dans la direction du ſecond; quand on l'apperçoit, on la ſaiſit avec un crochet de bois, on la fait couler du ſecond trou au troiſieme, & répétant cette manœuvre autant de fois qu'il y a de trous, on paſſe au moyen de la perche, qui fait l'office d'une aiguille, la ligne depuis le premier trou

juſqu'au dernier. Alors on amarre un bout du filet à un des bouts de cette corde ; & pendant que des Pêcheurs, qui ſont au dernier trou, tirent la corde à eux, ceux qui ſont reſtés au premier, mettent le filet à l'eau : le filet ſe trouve ainſi tendu dans toute ſa longueur, & on en amarre les deux extrêmités au milieu d'une perche qui traverſe le premier & le dernier trou, s'appuyant ſur la glace : au bout d'un certain temps, on retire le filet pour prendre le poiſſon qui s'y eſt engagé, & qui ordinairement eſt en grande quantité ; & on le retend ſur le champ. Mais pour s'épargner la peine de paſſer la ligne ſous la glace, ce qui eſt l'opération la plus pénible de cette Pêche, on attache un bout de cette ligne à l'extrêmité du filet qui vient en dernier lieu, & ainſi la ligne ſe trouve dans la place où elle doit être pour remettre le filet à l'eau.

§. 2. Pêche de Ruſſie ſous la glace.

CETTE façon de pêcher differe peu de celle que nous venons de décrire ; ſeulement le premier & le dernier trou ont 8 à 10 pieds d'ouverture, pendant que les autres n'en ont que deux, & on les diſpoſe un peu en portion de cercle. Mais comme les Voyageurs & les voitures vont ſur la glace, les Pêcheurs ſont obligés de mettre autour des endroits où la glace eſt ouverte, des eſpeces de garde-fous. Ceci eſt tiré d'un Mémoire d'Aſtracan.

§. 3. Pêche peu différente des précédentes, & qui ſe fait en Suede, ſous la glace.

COMME cette Pêche eſt conſidérable, les habitants de pluſieurs Paroiſſes, ſituées ſur le bord du Lac, s'aſſocient, tant pour conſtruire le filet, que pour faire la Pêche. Ces filets ont depuis 50 juſqu'à 100 braſſes de longueur : il y a au milieu une grande manche fort longue, qui peut tenir une vingtaine de tonnes de poiſſon ; les mailles des aîles ont un pouce d'ouverture en quarré, celles de la manche ſont plus ſerrées : le pied eſt leſté de cailloux, la tête eſt garnie de flottes de bois pourri. Les trous des extrêmités ſont aſſez grands pour qu'on puiſſe retirer le filet & la manche lorſqu'elle eſt remplie de poiſſon : les autres trous n'ont que deux pieds d'ouverture, & ſont comme en Ruſſie, diſpoſés en portion de cercle. On amarre les bouts du filet, en l'attachant au milieu d'une perche qui traverſe le premier & le dernier trou. Ils prennent à cette Pêche une grande quantité de toutes ſortes de poiſſons : comme Brochets, Perches, Tanches, Brêmes, &c, que les Payſans partagent entre eux. Ceci eſt tiré d'un Mémoire de Suede

§. 4. Pêche qui ſe fait dans le Fleuve S. Laurent, au-deſſus de Quebec, pour prendre un petit poiſſon gros comme un Eperlan, que les habitants nomment petite Morue.

CETTE Pêche ſe fait dans le courant du mois de Janvier. On fait à la glace une ouverture de 6 ou 8 pieds en quarré, & on y introduit un petit filet de 3 pieds en quarré, monté ſur une fourche en forme d'haveneau. A peine ce filet eſt-il plongé, qu'on le retire rempli de ce petit poiſſon.

§. 5. Pêche à la Ligne ſous la glace.

LES Canadiens prennent les mêmes poiſſons dont il vient d'être parlé, en introduiſant ſous la glace, par le trou qu'ils y ont fait, des lignes de quatre à cinq pieds de longueur, & qui ont pluſieurs branches, au bout deſquelles ils ne mettent point d'hains, mais un morceau d'étoffe rouge ou de viande, préférant le foie de cochon, à cauſe de ſa dureté. A peine ces lignes ſont-elles à l'eau que les poiſſons viennent mordre à l'appât, & ils ne le quittent point qu'ils ne ſoient ſur la glace. On en prend ainſi des centaines en une heure de temps.

MM. les Académiciens qui ont été au Cercle Polaire pour connoître la figure de la terre, m'ont aſſuré que les Pêcheurs ſous la glace font des feux conſidérables tout autour des trous qu'ils y ont pratiqués.

On pêche auſſi ſous la glace en introduiſant dans les trous qu'on y fait de petits filets, ſemblables aux haveneaux, qu'on retire de temps en temps.

ARTICLE NEUVIEME.

Pêche qu'on pratique au haut de la Loire, près de Briare, & qu'on nomme des Fonds.

LES Pêcheurs du haut de la Loire choiſiſſent un endroit où le ſable ſoit bien uni ; ils y placent un aſſemblage de planches qui reſſemble à une table, & peut avoir 10 à 12 pieds de longueur ſur 8 à 9 de largeur ; en la plaçant ſur le ſable, ils ajuſtent des cordes qui ſerviront à la lever. Ayant poſé cette table, de ſorte que ſa longueur ſoit

dans la direction du courant, ils élevent le bout qui est du côté du bas de la riviere d'environ 6 ou 8 pouces ; ils mettent dessous quelques pierres pour la tenir soulevée de ce côté, & ils chargent le dessus de la table d'autres pierres, pour qu'elle ne flotte point, & qu'elle ne soit pas emportée par le courant. Le poisson qui suivant son instinct naturel, remonte le courant, se fourre sous cette espece d'auvent, & y reste, étant tranquille, & à l'abri du courant. Quand les Pêcheurs jugent qu'il s'y en est amassé, ils entourent la table avec une espece de saine ; puis ils ôtent les pierres du dessus de la table, & hâlant sur les cordes que nous avons dit être placées vers les angles, ils enlevent la table : le poisson privé de sa retraite veut s'enfuir, mais il est arrêté par le filet.

Lorsque les Pêcheurs se sont débarrassés de la table, & des pierres qu'on avoit mises dessous pour en tenir un bout élevé au dessus du fond, ils traînent le filet qui est plombé & flotté, & ils conduisent le poisson hors du lit de la riviere sur les bords, où ils le prennent à la main. On prend avec ce piége de toutes les sortes de poissons qui sont dans la Loire, excepté le Brochet, qui se plaisant dans la grande eau, & ne se tenant pas sur le fond, ne se fourre que rarement sous la table.

Article Dixieme.

De la Pêche du Nonnat, & de la Guildre, Menuise, ou Semence de Poisson.

Malheureusement on s'occupe en plusieurs endroits de l'Océan, & de la Méditerranée, de ces Pêches, énormément destructives, par lesquelles on prend une multitude immense de fort petits poissons de toutes sortes d'especes, qui ne sont presque propres qu'à faire de la *Resure* pour la Pêche des Sardines, à fumer les terres, ou à engraisser des cochons, quoique cet aliment rende leur chair assez mauvaise. Nous avons cru devoir en dire quelque chose, ne fût ce que pour mieux faire appercevoir combien elle est préjudiciable à la multiplication du poisson, & combien il est important de l'interdire sévérement.

§. 1. *Pêche de la Menuise aux environs de Morlaix.*

Nous avons dit au Chapitre II, page 43 de la seconde Section, qu'aux environs de Morlaix, & ailleurs, les hommes & les femmes vont avec une manche de toile claire, dont l'embouchure est montée sur un cercle ; qu'ils présentent cette embouchure au courant de la riviere, & qu'ils arrêtent ainsi beaucoup de poisson du premier âge, & de Frai.

§. 2. *Pêche de la Guildre avec un Sac monté sur une espece de rateau, dite* au Savre à Rateau.

Les Pêcheurs de plusieurs cantons de l'Amirauté de Vannes, s'occupoient de la Pêche de la Menuise, pour faire une Résure qui s'est quelquefois vendue 60 livres la barrique, pour la Pêche de la Sardine. Quoique cette Pêche soit défendue, parce qu'elle fait une énorme destruction de poisson, & qu'on ne la pratique que furtivement, nous ne devons pas nous dispenser d'en dire quelque chose.

Cette Pêche se faisoit avec une manche de grosse toile claire, d'une brasse & demie ou deux brasses de longueur, dont l'embouchure étoit attachée à la circonférence d'une portion de cercle, dont les extrêmités répondoient à une barre de fer droite, ou à un rateau qui devoit traîner sur le fond ; aux deux bouts de cette barre droite étoient attachées les extrêmités des branches d'une grande fourche de bois, dont le manche servoit à traîner cette espece de drague, dans les endroits où il reste peu d'eau : la barre grattoit le fond, & la Menuise ainsi que le Frai se ramassoient dans le sac, comme on le voit *Pl. VIII*, *Fig.* 1.

§. 3. *Autre façon de pêcher la Guildre, qu'on nomme* Bache traînante.

C'est encore un sac de grosse toile, dont l'embouchure a deux brasses de largeur. Quand il est monté sur deux morceaux de bois de 3 pieds & demi de hauteur, qu'on nomme *Canons*, on ajuste au milieu une traverse de bois de deux brasses de longueur, qui en tenant écartés les deux canons posés verticalement, roidit le haut & le bas du sac, qui de cette façon est tenu ouvert. Au haut & au bas de chacun de ces canons, est frappé un cordage de deux ou trois brasses de longueur, que les Pêcheurs mettent à leurs épaules, comme les bretelles d'une hotte ; & en hâlant sur ces cordages, ils traînent la bache dans des endroits où il reste 6 pouces ou un pied d'eau, même quelquefois deux pieds, ainsi qu'on le voit *Pl. VIII*, *Fig.* 2.

Le but de cette Pêche, qu'on peut regarder comme une drague, est de ramasser dans le sac du Frai & de la Menuise.

§. 4.

§. 4. Pêche de la Boette, à la riviere de Pontrieux, près Tréguier.

POUR pêcher le Fretin, qu'on nomme *Menue Boette*, on a un grand ſac qui traverſe la riviere à l'endroit le plus étroit ; il s'y ramaſſe beaucoup de Frai & de Fretin qu'on donne aux cochons.

§. 5. Pêche de la Menuiſe du premier âge, qu'on nomme à Antibes, Nonnat.

ON pêche le Nonnat ſur le rivage de la Brague, petite riviere ſituée à un bon quart de lieue de la ville, qui s'abouche à la mer du côté de *L*, *Pl. VIII*, *Fig.* 3. Le fond eſt tout de galet, ou de cailloux plats, ce qui ſe prolonge fort avant à la mer. Le filet dont on ſe ſert, eſt une vraie Saine, qui a les mailles très-ſerrées, ou même qui eſt de toile claire : il eſt garni de flottes par le haut, & de pierres par le bas. Aux deux bouts ſont amarrées deux pieces de cordages, ou ſartis, qui forment des bras, & à la naiſſance de ces bras, ſont deux barils vuides *F*, pour ſoutenir le poids des ſartis. On tend le filet comme les Saines, au moyen du bateau *C*, on le traîne de même à terre. On ramaſſe le Nonnat qu'on met dans une corbeille *O*, pour le porter à la Ville. On en fait des fritures, que quelques-uns trouvent aſſez bonnes, d'autres fort mauvaiſes ; mais il en réſulte toujours une énorme deſtruction de poiſſon.

C'eſt M. Regnier du Tillet, Commiſſaire de la Marine à Antibes, qui a bien voulu me procurer le deſſein ci-joint, que M. Flachon de la Jaumanieres, Ingénieur du Roi, a eu la complaiſance de faire.

CHAPITRE II.

Du Déchargement, de la Vente, & du Tranſport du Poiſſon, tant de mer que d'eau douce, mort ou en vie.

QUAND les Pêcheurs ont fini leur Pêche, ſi c'eſt ſur les greves ou au bord de la mer, comme ce qu'ils rapportent eſt de peu de conſéquence, ils le vendent à la côte à des Marchands qui s'y rendent pour les y attendre. Dans quelques Amirautés, ils ſont ſeulement obligés de laiſſer une couple d'heures leur poiſſon ſur la greve, pour donner aux Bourgeois du voiſinage, le temps d'en faire l'acquiſition. Comme on ne prête pas beaucoup d'attention à ces petites ventes, nous ne nous propoſons d'expliquer en détail, que ce qui ſe pratique pour la vente & le tranſport du Poiſſon provenant des grandes Pêches ; encore nous ſeroit-il impoſſible de rapporter ici les polices particulieres qui s'obſervent dans les différents Ports. Il nous paroît ſuffiſant d'expoſer en détail, celles de quelques Ports où il ſe fait de grandes Pêches, pour donner une idée de ce qui ſe pratique dans les autres : nous choiſiſſons les Ports de Haute-Normandie, qui fourniſſent Paris de Poiſſon frais.

On peut dire en général que la plupart des Poiſſons, tant de mer que d'eau douce, ſont infiniment meilleurs au ſortir de l'eau, que quand ils ont été gardés morts quelque temps. On voit dans Séneque, combien les anciens étoient délicats ſur ce point ; car les poiſſons n'étoient pas regardés comme ſuffiſamment frais, quand les Convives ne les voyoient pas vivants en ſe mettant à table. Pour cela, on tenoit dans les ſalles à manger des vaſes de verre pleins d'eau, où les poiſſons étoient en vie, & on ſe faiſoit une grande

gloire de recevoir ſes amis avec ces poiſſons vivants, qu'on tiroit de l'eau en préſence des Convives, & qu'on apprêtoit ſur le champ. Sans doute qu'on ne prenoit pas cette précaution pour certains poiſſons, tant de mer que d'eau douce, qui ſont plus délicats quand on les a conſervés morts, plus ou moins de temps, ſuivant leur eſpece & leur groſſeur; ces poiſſons font une exception à la regle générale. Mais ſi nous étions auſſi recherchés ſur ce point que le rapporte Séneque, tous ceux qui ſont éloignés de la mer, ſeroient privés de l'uſage de la marée, & les Pêcheurs en ſouffriroient, par le vil prix où l'abondance feroit tomber le poiſſon au bord de la mer. Comme nous nous propoſons d'expoſer ce qui ſe pratique, nous parlerons du débarquement du poiſſon; des Regles de Police qui s'obſervent avant qu'il ſoit permis de le vendre; de la Vente du Poiſſon aux Chaſſes-marée; des précautions qu'ils prennent pour le mettre en panier; de la maniere de le chaſſer ou de le voiturer, ſoit à dos de cheval, ſoit par charrois. Nous terminerons le premier Article, par dire quelque choſe du Tranſport du Poiſſon d'eau douce mort.

Dans le ſecond Article, il s'agira du Tranſport du Poiſſon en vie: ce qui regarde particuliérement les Poiſſons d'eau douce. Nous ne négligerons cependant pas de rapporter les moyens qu'on a employés pour tranſporter en vie quelques Poiſſons de mer.

ARTICLE PREMIER.

Déchargement, Vente, & Tranſport des Poiſſons morts.

LA plupart des poiſſons, ſur-tout ceux de mer, meurent peu de temps après qu'ils ſont ſortis de l'eau; ainſi il faut ſe preſſer de les vendre pour les tranſporter promptement aux endroits où l'on doit en faire la conſommation; & malgré toutes les précautions qu'on peut prendre, il y a des poiſſons très-délicats qui ſe corrompent ſi promptement, qu'il faut les conſommer dans le voiſinage des Ports où ils ont été pêchés.

§. 1. *Débarquement du Poiſſon, & Tranſport au marché.*

QUAND une barque de Pêcheur arrive de la mer, on la laiſſe s'échouer dans le Port, comme on le voit *Pl. IX*, *Fig.* 1. Alors des hommes & des femmes viennent avec des hottes de quai, *a*, ou des mannes *c*, *Fig.* 3, ou des paniers *b*, *Fig.* 1, recevoir le poiſſon que les Pêcheurs tirent de leur bâtiment pour le porter ſur la place du marché. Les Raies, les Tires, les Anges ſe portent dans des hottes; les petits poiſſons, comme les Merlans, Maquereaux, Harengs, &c. ſe portent de toutes ſortes de façons; mais les beaux poiſſons ſinguliérement eſtimés, ſe portent à la main, ou dans des mannes. Quand les poiſſons de toutes eſpeces ſont rendus au marché, les Matelots les arrangent, comme nous l'expliquerons après avoir rapporté un uſage ſingulier qui s'eſt pratiqué, & qui ſe pratique peut-être encore aujourd'hui au port de Dieppe.

Quand on a pris un Marſouin, les Matelots ſont obligés de le porter à la Vicomté de l'Archevêque de Rouen. Ce poiſſon y devant un hommage ſimple, on le fait frapper trois fois à la porte avec ſa queue. Lorſqu'il eſt trop gros, on ſe contente de frapper avec le marteau de la porte. Après cette cérémonie, il appartient aux Pêcheurs; mais s'ils négligeoient de l'obſerver, il y auroit lieu à la confiſcation, & à une amende.

Il y a à Rome une autre pratique auſſi ſinguliere, mais qui tourne au profit du Magiſtrat. Une loi oblige de porter aux Magiſtrats, qu'on nomme *Conſervateurs*, la tête des poiſſons qui paſſent une certaine grandeur. On prétend que cette loi, qui s'exécute à la rigueur, tire ſon origine d'une coutume des anciens Romains.

Il y a dans une des ſalles du Capitole un Eſturgeon en marbre, qui déſigne la grandeur des poiſſons dont la tête doit être por-

tée aux Conſervateurs ; & l'uſage du poiſſon de marbre eſt indiqué par cette Inſcription :

Capita Piſcium marmoreo ſchemate, longitudine majorum uſque ad primas pinnas inclusive, Conſervatoribus danto ; fraudem ne committito ; ignorantiâ excuſari ne credito.

Dans preſque tous les marchés, il eſt défendu de vendre aux Marchands, Aubergiſtes, & Regrattiers, qu'après un temps fixé qu'on accorde aux Bourgeois, Officiers, & Privilégiés, pour leur proviſion. C'eſt ordinairement une heure l'hiver, & une demi-heure l'été, & ſouvent le temps de la vente libre eſt annoncé par une cloche. Il y a par exemple à Metz, un réglement de Police qui défend aux Revendeuſes de poiſſon, d'en vendre ſur les marchés avant midi : durant la matinée, il n'eſt permis qu'aux Maîtres Pêcheurs d'en vendre ; & ce réglement eſt établi pour gêner les reventes, qui augmentent toujours le prix des denrées.

Quand le poiſſon eſt tranſporté au marché, comme nous l'avons dit, les Pêcheurs l'arrangent à terre ſur des claies *d*, *Fig.* 2, eſpece par eſpece, les poiſſons plats, comme ſont les Soles, s'arrangent deux à deux poſées l'une ſur l'autre ; les Raies, les Morues, &c, ſe mettent auſſi ſur les claies ; les Vives, les Rougets, ſe mettent dans de petites mannes : quand les Carrelets, les Barbues, les Poules de mer, & les Turbots ſont gros, on les vend à la piece.

Dans certaines Villes, il y a des Inſpecteurs de Police qui viſitent le poiſſon ; s'il eſt gâté, ils le font jetter ; s'il eſt avarié, l'Inſpecteur permet de le vendre à part, & comme l'on dit, *à tourne-dos* ; c'eſt à dire, qu'on le met ſur l'étal dans un ſens contraire à celui qu'on lui donne ordinairement, pour indiquer à l'Acquéreur la qualité de ce poiſſon. Ces uſages, ainſi que les réglements de Police ſur la vente, ne ſont point les mêmes dans tous les marchés.

§. 2. *Livraiſon des Poiſſons de Coutume ou de Redevance.*

QUAND le poiſſon eſt ainſi expoſé, le Bourgeois propriétaire du bateau, que les Pêcheurs appellent quelquefois leur *Hôte*, ſe rend avec le Maître Pêcheur, & le Fermier du Roi ou du Seigneur, pour lever ſon droit, & celui des pauvres.

Les intéreſſés à la vente étant ainſi aſſemblés, le Fermier prend à ſon choix un poiſſon qu'on nomme *de Coutume*. Le propriétaire du bateau qui l'a fourni tout gréé, en outre du ſol pour livre qu'il aura du produit de la vente, prend à chaque marée un poiſſon qu'on nomme *Bourgeois*, & qu'il choiſit après celui de Coutume. Ce même Propriétaire du bateau, prend encore trois autres poiſſons qu'il partage avec le Maître Pêcheur ; & comme celui-ci a le choix d'un ſur les trois, ils partagent ordinairement par moitié le produit de ces trois poiſſons. On fait la vente du reſte, & le produit ſe partage par lots, comme nous avons eu l'occaſion de l'expliquer plus d'une fois. Le Maître a deux de ces lots ; chaque Matelot de l'équipage en a un : mais auſſi le Maître fournit une fois plus de filets qu'un ſimple Matelot ; en outre, c'eſt le Maître qui doit payer le Garçon de bord, qui a quelquefois un demi-lot, ſuivant ſa force, ou la bonne volonté du Maître.

Comme le poiſſon de choix vaut quelquefois un ou deux lots, ce qui arrive même toujours, lorſque les Pêches ne ſont pas heureuſes, il s'enſuit que le Maître eſt mieux traité que les ſimples Matelots ; mais auſſi il a, comme nous l'avons dit, plus de charge, il fournit le double de filets, la récompenſe du Garçon de bord, & en outre il a beaucoup plus de peine & de fatigue.

Outre les redevances que nous avons dit appartenir au Propriétaire du bateau, il a encore quelque profit ſur la vente des Vives, proportionellement à la quantité qu'on en prend ; mais cette Pêche eſt maintenant bien peu abondante.

Les Turbots, les Saumons, les Eſturgeons & les Marſouins, ſont des poiſſons qu'on nomme *Privilégiés*, parce qu'ils ne doivent pas être compris dans les poiſſons de choix ; & pour favoriſer les Pêcheurs, il eſt ſpécifié dans quelques Ports, quelle ſera l'eſpece de poiſſon qu'on pourra choiſir, pour la Coutume, le poiſſon Bourgeois, & celui du Maître ; ce ſera par exemple une Raie.

Quand on a pris des Crabes, des Homards, des Langouſtes, des Araignées de mer, en un mot des Cruſtacées, ils appartiennent au Matelot propriétaire du filet où ils ont été pris ; ainſi ces Cruſtacées n'entrent pas dans la vente générale.

A chaque démarrage, le Propriétaire du bateau compte avec les Matelots, pour ſe rembourſer peu à peu des avances qu'il a faites, & des avaries communes : ce qui finit quand les Matelots ſe ſont acquittés avec lui.

Dans d'autres Ports, le partage ſe fait différemment. Au tranſport, par exemple, l'équipage commence par choiſir les deux plus beaux poiſſons, enſuite le Commis chargé de la recette pour le Roi, ou les Seigneurs, choiſit le poiſſon de Coutume ; le Propriétaire du bateau prend enſuite le poiſſon Bourgeois. Les deux beaux poiſſons que l'équipage a choiſis rentrent dans la maſſe, pour être vendus au profit du commun.

Les Pêcheurs du bourg d'Ault, lorſqu'ils

vont vendre leur poiſſon à Dieppe, ſont regardés comme Marchands forains, & payent au Fermier des Aides, un ſol pour livre de droits, ce qui eſt bien capable de détourner les Pêcheurs voiſins de Dieppe d'y apporter leur poiſſon, quoique ce ſoit en ce Port que les Chaſſes-marée font principalement leur acquiſition pour Paris.

§. 3. *Vente du Poiſſon.*

Quand toutes les redevances ſont prélevées, le Propriétaire du bateau avec le Maître, & quelquefois leurs femmes, font la vente du poiſſon. Les Turbots, les Eſturgeons, les gros Saumons, & d'autres poiſſons de prix, ſe vendent à la piece ; les petites Raies, ainſi que pluſieurs autres poiſſons, ſe vendent à la douzaine ; ou bien on en forme des lots dans des paniers, des mannes, ou ſur des claies, qu'on vend en bloc : c'eſt le parti qu'on prend ordinairement quand on a fait la vente des poiſſons eſtimés. Si dans les comptes ou les lots, il ſe rencontre des poiſſons bleſſés, meurtris, tachés, on les rebute, à moins qu'on ne ſoit convenu du contraire.

Quand la vente eſt faite, tout le poiſſon eſt porté chez les Acquéreurs par les Matelots, ou à leurs dépens.

On voit la vente *Pl. IX*, *Fig.* 2, & le tranſport chez l'Acquéreur, qui eſt ordinairement un Chaſſe-marée, à la *Figure* 3.

§. 4. *Emballage du Poiſſon par les Chaſſes-marée.*

Quand le poiſſon eſt rendu chez l'Acquéreur, on le met dans de grands baquets, ou cuveaux *e*, où on le lave à grande eau pour le rafraîchir & le bien nettoyer avant que de le mettre en paniers. On fait cette opération avec la main, ſi ce ſont de petits poiſſons qu'on puiſſe manier ſans crainte d'être bleſſé. Mais ſi ce ſont de poiſſons épineux, tels que les Vives & les Raies bouclées, on ſe ſert de petits gaffots pour les laver, comme on le voit en *e*, *Pl. IX*, *Fig.* 3.

Au ſortir de l'eau, on les met dans des paniers pour les tranſporter.

Ces Paniers, *Pl. X*, *Fig.* 1, ſont de différentes grandeurs ; celui *A*, eſt des plus grands ; on le nomme *deux au cheval*, parce que deux ſuffiſent pour en faire la charge. Les moyens *B*, ſont dits *trois au cheval*, parce qu'il en faut trois pour faire la charge. Il y en a de plus petits *C*, qu'on accolle deux à deux ; & quatre font la charge d'un cheval. Ceux *D*, ſe nomment *Cloyeres* ; on y met aſſez ſouvent un aſſortiment de poiſſons pour quelque proviſion particuliere. Enfin on emballe quelques beaux poiſſons dans de la paille longue *E*, & cet emballage ſe nomme *torchette* ou *torquette*.

Les Emballeuſes, *Pl. IX*, *Fig.* 3, aſſortiſſent & arrangent avec ſoin les différents poiſſons dans les paniers qui leur conviennent : elles mettent ordinairement les Turbots, les grandes Barbues, & autres poiſſons précieux entre deux Raies, pour que ces poiſſons ſe conſervent mieux. Il eſt vrai que la fraicheur des Raies contribue à leur conſervation ; mais quand les poiſſons précieux ſe gâtent, les Raies quoique fraîches & encore coriaces, contractent un très-mauvais goût. Les Emballeuſes béchevettent les poiſſons longs & ronds ; & elles mettent les uns ſur les autres les poiſſons plats : communément elles couvrent les paniers avec une ou deux Raies, & elles rejettent ſoigneuſement les poiſſons tachés & meurtris qui pourroient ſe gâter en route, & endommager ceux qui ſe trouveroient dans leur voiſinage. Ces poiſſons ne ſont pas perdus ; des hommes les achettent à bon compte, pour les tranſporter à de petites diſtances, dans des hottes & ſur le dos.

On met depuis 6 juſqu'à 12 Raies marchandes ou franches, dans un grand panier dit *deux par cheval* ; dans les paniers moyens, *trois au cheval*, on met trois Raies blanches, & deux griſes ; moins, ſi elles ſont très-groſſes.

Les Anges & les Tires ſuffiſent quelquefois pour remplir un panier ; & communément on choiſit des paniers proportionnés à la grandeur d'un ou deux de ces poiſſons. Au reſte, on conçoit bien que le nombre des poiſſons qui tiennent dans un panier, dépend de l'eſpece & de la groſſeur des poiſſons qu'on y enferme.

Quand les paniers ſont remplis, on les couvre de paille longue, *F*, *Pl. X*, *Fig.* 1, qu'on nomme *Glu*, & on forme ce qu'on appelle *le Chaperon*, qu'on arrête avec de la ficelle *G*, tels que ſont les paniers *H*, ainſi que les cloyeres *I*, & avec la même paille on forme les *Torchettes E*.

Les femmes qui font très-adroitement ce travail, n'ont pour outils, qu'un couteau & un épiſſoir *K*. L'épiſſoir eſt un poinçon de fer, figuré comme le bout d'une corne, & il ſert à écarter les oſiers, pour avoir la facilité de paſſer les ficelles : il ſemble qu'une aiguille d'emballeur ſeroit plus commode. Le travail des Emballeuſes eſt repréſenté *Pl. IX*, *Fig.* 3, où l'on voit auſſi les chevaux bâtés, & tout prêts à être chargés.

Deux grands paniers, comme nous l'avons dit, font la charge d'un cheval ; on les attache des deux côtés du bât.

Un cheval porte 3 moyens paniers, 2 qu'on attache aux côtés du bât, & un qu'on met par-deſſus.

A l'égard des petits paniers, on les accouple pour en mettre quatre aux côtés du bât,

quatre aux côtés du bât, & un cinquieme par-deſſus, ou bien on y met une cloyere avec quelques torquettes.

§. 5. Tranſport du Poiſſon par les Chaſſes-marée.

NOUS avons déja dit qu'il y avoit des hommes qui tranſportoient de la marée ſur le dos, à de petites diſtances : on en voit un dans le lointain *a*, *Pl. X*. Mais la marée qu'on tranſporte au loin, ſe chaſſe ou à dos de cheval, ou dans des fourgons. Quand les chevaux ſont chargés comme nous l'avons expliqué, les Chaſſes-marée partent pour leur deſtination, comme on le voit *Pl. X*, *Fig.* 2. Ils font ordinairement 60 lieues en 35 ou 40 heures ; & l'été quand ils chaſſent jour & nuit, ils font cette même route en 24 heures ; mais alors ils ont des relais.

Quand il y a beaucoup de marée, ſur-tout lorſqu'il fait frais, & que les chemins ſont praticables, on chaſſe ſur des fourgons, dont on proportionne les dimenſions à la grandeur des paniers, pour mettre ſur une charrette 30 gros paniers, qui feroient la charge de 15 chevaux ; 60 à 64 moyens paniers, & des petits à proportion.

Je crois que les Chaſſes-marée ſont obligés de ſe rendre à leur deſtination, pour y vendre leur poiſſon. Cependant quand avant de partir, ils ont payé le droit de conſommation, il leur eſt libre d'aller où ils veulent, & de vendre leur poiſſon partout où il leur plaît ; de ſorte que quand ils prévoient que la Pêche pourra être bonne, & lorſque leur poiſſon preſſe, ils ſont diſpoſés à le vendre ſur la route ; mais lorſqu'ils préſument qu'à cauſe du mauvais temps on ne pourra pas aller à la pêche, & que pour cette raiſon ils n'auront point à craindre la concurrence, ils ſe rendent aux grandes Villes, où ils eſpérent vendre leur poiſſon à un prix plus avantageux.

§. 6. Tranſport du Poiſſon d'eau douce, mort.

LA plupart des poiſſons d'eau douce ſe tranſportent en vie, comme nous l'expliquerons dans la ſuite. Mais comme ce tranſport exige des frais, pour les éviter, lorſqu'on n'a pas une grande quantité de poiſſon, on préfere de les tranſporter morts ; pour cela on les aſſomme au ſortir de l'eau, & on les arrange en les couchant tout de leur long dans des paniers, avec de la paille fraîche, ou des orties ; quelques-uns les vuident, & mettent dans le corps une mie de pain trempée dans du vinaigre. Quand il ne fait pas chaud, les gros Brochets peuvent être conſervés 4 ou 5 jours, & les groſſes Carpes deux ou trois ; ces poiſſons n'en ſont que plus délicats : mais les petits ne ſont jamais meilleurs que quand on les apprête au ſortir de l'eau.

Le moyen de conſerver les poiſſons long-temps pour les tranſporter fort loin, eſt de les ſaler, de les ſécher, de les fumer, de les mariner. Nous rapporterons tous ces moyens de conſervation dans les Articles de la Morue, du Hareng, du Saumon, des Anchois, du Thon, &c.

Dans le Nord, on fait de grandes Pêches lorſque les gelées commencent à être conſtantes, & le poiſſon gelé ſe conſerve tant qu'on veut, ſans s'altérer.

A la Chine, on charge des bateaux avec des poiſſons & de la neige ; on les couvre d'une épaiſſe couche de paille, & on les conſerve dans les glacieres fort long-temps, & quelquefois on les tranſporte à des diſtances conſidérables.

ARTICLE SECOND.

Tranſport des Poiſſons qu'on veut conſerver en vie.

COMME ce ſont les poiſſons d'eau douce qu'on tranſporte le plus ordinairement en vie, nous commencerons par ce qui les regarde.

Quand on pêche des étangs, la multitude de poiſſon que l'on prend ne pouvant être conſommée ſur le lieu, eſt deſtinée ou à être tranſportée dans des réſervoirs, pour la proviſion d'une Communauté Religieuſe, ou pour celle de quelque groſſe maiſon, qui veut qu'on ſoit à portée d'en trouver dans le beſoin. Car les maiſons où l'on fait la meilleure chere, ne ſont pas toujours dans le voiſinage des marchés bien fournis. Enfin, & c'eſt le cas le plus ordinaire, on les porte chez des Marchands, qui les conſervent, pour les revendre en détail.

Dans ces différents cas, il faut tranſporter les poiſſons en vie juſqu'au lieu où l'on veut les dépoſer dans des réſervoirs. Ordinairement les réſervoirs des particuliers ne ſont pas très-éloignés des étangs, & le tranſport n'eſt pas conſidérable : mais les Marchands ſont ſouvent dans le cas de tranſporter fort loin leur poiſſon. Ainſi on peut diſtinguer deux eſpeces de tranſport, l'un à une petite diſtance, l'autre à de fort grandes.

§. 1. Tranſport du poiſſon à de petites diſtances.

LES Carpes, ſur-tout celles qui ſont groſ-

ſes, ont la vie aſſez dure pour être tranſportées en vie dans une hotte, hors de l'eau, pourvu que le temps ſoit frais, & qu'elles ne ſoient que deux heures hors de l'eau: mais ſi le lieu étoit éloigné, il vaudroit mieux les aſſommer pour les tranſporter mortes; car le poiſſon qui meurt de lui-même, perd beaucoup de ſon mérite.

Les tranſports à de petites diſtances, pour rendre le poiſſon aux réſervoirs des particuliers, ou aux Ports des grandes rivieres, ſe font par charrois. On met les poiſſons dans des tonnes *a*, *Pl. XIII*, *Fig.* 2, qui ont au lieu de bonde, une ouverture de 6 ou 8 pouces en quarré. On remplit ces tonnes aux trois quarts avec de l'eau claire, dans laquelle on met le poiſſon qu'on veut tranſporter, eſpece par eſpece: cependant on ne fait pas de difficulté de mettre des Tanches avec les Carpes, & des Perches avec les Brochets. Quand on a mis dans chaque tonne une quantité convenable de poiſſon, on acheve de les remplir d'eau, & on ferme l'ouverture de la bonde avec une trappe qui joint aſſez exactement, ou avec une eſpece de natte faite de joncs de marais, dont on forme comme un tampon On charge les tonnes ſur des charrettes; celles qu'on place entre les roues, ſont miſes de long *a*, *Pl. XIII*, *Fig.* 2; celles qui ſont à l'avant, ou à l'arriere, ſont de *roule*. Le poiſſon qu'on met dans celles-ci étant moins fatigué, on y dépoſe les plus délicats, tels que les Brochets & les Perches; & l'on met dans les tonnes du milieu, les poiſſons qui ſupportent mieux le tranſport: comme ſont les Carpes, les Tanches & les Anguilles.

Il faut proportionner la quantité de poiſſon qu'on met dans les tonnes; 1°, à la grandeur des tonnes; 2°, à l'eſpece de poiſſon qu'on veut tranſporter; 3°, à la grandeur des poiſſons; 4°, à la diſtance où l'on doit les conduire.

Pour partir d'un point fixe, je ſuppoſe que les tonnes ſoient des demi-queues, jauge d'Orléans. Si ces futailles ont ſervi à mettre du vin, il faut gratter la gravelle, laver les futailles, & les échauder le mieux qu'il eſt poſſible; puis brûler dedans de la paille, tournant en différents ſens les pieces, pour que toutes les parties en reſſentent la chaleur.

Si le tranſport eſt de quatre à cinq lieues, ce qui fait une diſtance conſidérable par charrois, lorſque les Carpes ont un pied marchand de longueur, entre œil & batte, qu'on meſure depuis le bas de l'œil juſqu'à la fourchette de la queue, on met au plus trente de ces Carpes dans une tonne de la jauge que nous avons fixée. Si c'étoit de groſſes Carpes, on n'en mettroit que huit ou dix; mais ſi les Carpes étoient petites, on en mettroit quarante, & plus, proportionnellement à leur groſſeur.

Tous les poiſſons ne s'accommodent pas également du tranſport: en général les poiſſons voraces ſont plus délicats que les autres; c'eſt pourquoi on ne met dans chaque tonne que huit ou dix Brochets de 12 à 15 pouces entre œil & batte; & ſi c'étoit de gros Brochets carreaux, on n'en mettroit que deux ou trois au plus: & à cauſe de leur délicateſſe, on les met dans les tonnes qui ſont chargées de roule, & préférablement dans celle qui eſt immédiatement derriere le limonier; le flot eſt moins grand dans ces tonnes que dans celles qui ſont de long, & la tonne qui eſt derriere le limonier éprouve moins de cahots que les autres. La Perche eſt encore plus délicate que le Brochet; mais l'Anguille & la Lamproie ſupportent très-aiſément le tranſport, quoique ce ſoient des poiſſons voraces.

A l'égard du Saumon, il faut renoncer à le tranſporter. On a eſſayé d'en tranſporter douze dans une petite baſcule, à dix-huit ou vingt lieues de diſtance, y apportant toutes les précautions poſſibles; il n'en eſt arrivé que trois ou quatre en vie.

On n'eſt guere dans le cas de tranſporter par charrois des poiſſons dans les chaleurs, parce que la Pêche des étangs ſe fait en automne ou en hiver; mais ſi par accident on étoit pris de chaleur, ou d'un temps d'orage, il faudroit de temps en temps donner de l'air aux tonnes, mettre de la paille mouillée deſſus, & avoir ſoin de tirer quelquefois une partie de l'eau des tonnes, pour y en remettre de nouvelle. Cette précaution eſt toujours utile, & elle devient néceſſaire quand le tranſport eſt long.

Le froid n'eſt pas autant à craindre que le chaud; cependant quand il gélera, on fera bien de couvrir les tonnes avec de la paille, ou des herbes de marais.

Avec les précautions que nous venons de rapporter, on peut tranſporter les poiſſons aux réſervoirs qui leur ſont deſtinés, ou aux Ports des rivieres navigables, pourvu que ce ne ſoit pas à de grandes diſtances. Mais quand on a une fois gagné les rivieres navigables, on peut au moyen des bateaux à vivier, qu'on nomme *Baſcules*, ou *Boutiques*, les tranſporter juſqu'à 50, 60, & 80 lieues de l'endroit où ils ont été pêchés.

Les Pêcheurs de riviere qui n'ont que peu de poiſſon à tranſporter à de petites diſtances, le font à dos de cheval, dans des *bachottes* qui ſont attachées debout à côté du bât *b*, *Pl. XIII*, *Fig.* 2, le fond d'en haut étant percé d'une grande ouverture qu'on ferme avec une trappe ou un tampon de jonc de marais, comme nous l'avons dit à l'occaſion des tonnes.

Quand le tranſport eſt éloigné, il eſt bon d'avoir des relais.

§. 2. *Tranſport du Poiſſon d'eau douce par bateaux.*

COMME les bateaux, *Pl. XI*, *Fig.* 2, n'ont aucune charge à porter, il ſuffit pour les tenir à flot, que les portions *A* de l'avant & *B* de l'arriere, ne prennent point l'eau; le milieu *CC*, où l'on met le poiſſon, eſt percé de nombre de trous, qui ont ordinairement un pouce de diametre, & qui ſont moins grands s'il y a des Anguilles ou des Lamproies; cette capacité communiquant avec l'eau de la riviere, au moyen de ces ouvertures, le poiſſon eſt dans une eau perpétuellement renouvellée, & preſque comme dans la riviere même. Auſſi quand on ne met pas trop de poiſſon dans un de ces bateaux qu'on nomme *Baſcules* ou *Boutiques*, il s'y porte bien, & il y vit très-long-temps, à moins qu'il ne ſurvienne des circonſtances fâcheuſes, comme des orages & du tonnerre, des eaux fort baſſes où il n'en reſte que quelques pouces dans la baſcule, de fortes gelées, de la neige, ou même des crues occaſionnées par des neiges fondues; enfin des débordements qui rendent les eaux fort troubles.

Quand il fait fort chaud, on découvre les baſcules, & on étend deſſus des bannes mouillées. Lorſqu'il gele, on caſſe la glace, & on jette les glaçons à l'eau; s'il tombe de la neige, on balaye le deſſus des baſcules; ſi les eaux ſont fort baſſes, on eſſaye d'échouer les baſcules dans des endroits où l'eau ſoit profonde: moyennant ces précautions, il meurt peu de poiſſons, lorſqu'on n'en a pas trop rempli les baſcules.

On a ſoin de diviſer la capacité intérieure des baſcules par ſix ou huit compartiments *D D*, qui ne communiquent point les uns avec les autres, pour mettre ſéparément les différentes eſpeces de poiſſons: on les nomme *Etuis*; & dans les étuis deſtinés aux Brochets, on met moins de poiſſon que dans ceux où ſont les Carpes.

Nous avons dit que les Pêcheurs de la Camargue ont ſur le Rhône des bateaux à peu-près ſemblables à nos baſcules de la Seine, dans leſquels ils mettent les poiſſons qu'ils viennent de prendre; & avec cette précaution, ils les tranſportent aſſez loin ſur le Rhône, aux endroits où ils ſavent qu'ils les vendront avantageuſement.

Les Pêcheurs de Lyon, qui exercent leur métier ſur le Rhône, ont de petits bateaux qui peuvent contenir quatre hommes. Au milieu eſt un caiſſon percé où ils jettent leurs poiſſons vivants, qui s'y conſervent 15 jours & plus.

On voit un plan de baſcule, *Pl. XI*, *Fig.* 2, & au-deſſous en eſt une coupe ſuivant la longueur.

§. 3. *Bâtiment de mer analogue aux Baſcules, pour conſerver le poiſſon de mer en vie.*

ON lit dans l'Hiſtoire de la Chine, de Semedo, 1re. Partie, pag. 7, qu'on vient tous les ans pêcher dans la riviere de Nankin, pour la table de l'Empereur, & qu'il eſt défendu ſous de grieves peines à toutes ſortes de perſonnes de prendre aucune piece de celles qui ſont miſes en réſerve, juſqu'à ce que le nombre qu'on demande ſoit complet. Il ajoute que quoiqu'il y ait 50 à 60 journées de Nankin, à la Cour de l'Empereur, les poiſſons y ſont conduits frais, en les nourriſſant avec de la viande qu'on leur donne de temps en temps.

Nous avons dit dans la ſeconde Section, Chap. II, page 37, que les Anglois ont de petits Heux, où il y a un réſervoir plein d'eau, avec leſquels ils tranſportent des côtes de France en Angleterre, des Cruſtacées, que les Pêcheurs François conſervent en vie dans de petits parcs de claie.

Les Hollandois, & à leur imitation, les Dunkerquois, ont fait conſtruire des bâtiments propres à conſerver à la mer les poiſſons qu'on pêche vivants, pour les livrer plus frais à la côte.

M. Fourcroy de Ramecourt, Ingénieur en Chef à Calais, a bien voulu m'en envoyer un plan. La longueur de ce petit bâtiment, *Pl. XI*, *Fig.* 1, *A B*, priſe à la ligne de flottaiſon, en dehors des membres, eſt de 41 pieds. La largeur à la ligne de flottaiſon auprès du grand mât *C*, au dehors des membres, eſt de 14 pieds & demi.

L'endroit *D*, où l'on conſerve le poiſſon dans l'eau, eſt établi dans la cale, & placé à l'arriere du grand mât; ſon étendue vers l'arriere eſt en dedans de 7 pieds & demi: la largeur du vivier eſt celle du bâtiment en cet endroit; & à 3 pieds & demi au-deſſus de la quille, eſt un faux pont *E*, qui forme le deſſus du vivier.

Pour donner de l'air au vivier, il y a un tuyau *F*, qu'on nomme le *Soupirail*, qui s'étend de toute la longueur du vivier; mais il a ſeulement deux pieds de largeur, & s'éleve juſqu'au deſſus du pont, où il y a une écoutille *G*, qu'on ferme quand on le juge à propos. La capacité du vivier peut être regardée comme une ſoute formée par de forts bordages bien calfatés; & cette ſoute eſt diviſée par pluſieurs cloiſons *H*, qui donnent la facilité de mettre à part les différentes eſpeces de poiſſons, & qui amortit le flot de l'eau dans les mouvements de roulis & de tangage.

o o, *Fig.* 1, eſt la coupe du bâtiment à l'arriere du vivier. *p p*, coupe du bâtiment à l'avant du vivier.

Toute la partie du bâtiment, depuis le vivier *D* juſqu'à l'étambot *A*, eſt occupée par

des soutes ou parcs, pour mettre les tonnes & les autres ustensiles pour la pêche. Il y en a une *I*, auprès du grand mât *C*, vers l'avant, qu'on nomme *la Fosse aux cables*, dans laquelle on met les cables, les filets, les voiles, &c; & toute la partie *L*, depuis cette soute, en avant jusqu'au mât de misaine *M*, est destinée pour le logement de l'équipage; *N*, est la cuisine.

Le poisson frais de la Pêche de Dunkerque, se prend en été sur le *Doggers-banck*, & en hiver sur le petit Nord, à 60 ou 80 lieues au large dans le Nord de Dunkerque. C'est donc de cette distance qu'on le transporte à Dunkerque. Comme il courroit risque d'être gâté dans cette traversée, qui dure plus ou moins de temps, suivant la direction des vents, si on le transportoit mort; on a imaginé de le transporter vivant dans le bateau à vivier dont nous venons de parler.

Lorsque la mer est belle, on peut le conserver vivant pendant un mois; mais quand le bateau est fort battu de la mer, le poisson ne peut y vivre que 5 à 6 jours.

On pense que dans l'un & l'autre cas, il se conserveroit plus long-temps dans des bateaux de 80 tonneaux, attendu que leurs viviers auroient plus de capacité.

Il n'y a pas de choix pour l'espece de poisson qu'on se propose de transporter dans le vivier; on met seulement dans des compartiments différents, les poissons plats & les poissons ronds, & on a l'attention de n'y en pas mettre de blessés.

On nourrit le poisson dans le vivier avec toutes sortes de menus poissons, & les dépouilles de ceux qui ont été blessés pendant la pêche: on en fait même provision dans des tonnes pour nourrir les autres pendant le retour du bateau. Mais il ne laisse pas d'en mourir toujours quelques-uns au transport, sur-tout par les mauvais temps.

§. 4. *Transport des Vers Marins.*

Il y a des Ports fond de roche, ou de galet, où l'on pratique beaucoup la pêche aux hains; mais où l'on manque des vers marins noirs, qui fournissent les meilleurs appâts pour les Soles, ce qui oblige quantité de Pêcheurs aux cordes de tirer ces vers d'autres Ports où ils sont abondants, lors même que ces plages abondantes en ces sortes de vers sont fort éloignées de la demeure des Pêcheurs qui en ont besoin.

Nous avons dit comment on fait la recherche de ces vers dans les sables. Les femmes, les filles, ainsi que quelques jeunes garçons vigoureux, se chargent de les porter aux Pêcheurs, & comme il faut qu'ils soient livrés vivants, les porteurs de vers les mettent dans des gamelles de bois, *N*, *Pl. I*, remplies d'eau de mer, pendues par une anse à l'extrêmité d'un bâton qu'ils mettent sur leur épaule, & ils courent avec tant de vîtesse qu'ils ne sont quelquefois que deux heures à faire les six lieues qu'on compte du Crotoi, par exemple, au Tréport, traversant les bancs de sables, & les flaques d'eau qui se trouvent sur leur route; peu d'hommes formés font ce travail, auquel ils succomberoient bien-tôt; il n'y a que les jeunes gens qui puissent le soutenir. Pour cela les garçons & les filles sont habillés très-légérement l'hiver comme l'été, souvent ils n'ont que leur chemise pour tout vêtement, comme on le voit représenté *Pl. X*, *Fig. 3*.

CHAPITRE TROISIEME.

Conservation du Poisson dans des Réservoirs.

Quelque bien fourni qu'on fût d'étangs & de rivieres poissonneuses, quelqu'avantageusement qu'on fût placé pour la Pêche, à la mer, ou dans les étangs salés, on seroit fréquemment dans le cas de manquer de poisson, pendant que d'autres fois on en auroit beaucoup plus qu'on n'en pourroit consommer, si, pour prévenir cet inconvénient, on n'avoit pas l'attention de conserver dans des réservoirs, le produit des Pêches abondantes, pour être à portée de le prendre lorsqu'on en auroit besoin.

On fait des réservoirs pour conserver les poissons d'eau douce; d'autres sont pour conserver les Coquillages, les Crustacées & les Poissons de mer. Nous traiterons des uns & des autres dans des Articles particuliers.

ARTICLE PREMIER.

Des différentes manieres de conserver en vie les Poissons de mer & les Coquillages.

IL est souvent très-avantageux aux Pêcheurs de Marée de pouvoir conserver quelque temps en vie le poisson de leur Pêche, soit pour attendre les jours d'abstinence, soit pour profiter des circonstances où la vente est plus avantageuse, ce qui arrive lorsque pendant plusieurs jours le temps n'a pas été favorable à la Pêche.

Si les Pêcheurs qui ont des barques à vivier comme on en a construit à Dunkerque, n'ont point éprouvé de gros temps en se rendant à leur destination, leur poisson étant en bon état, ils peuvent le conserver quelques tems dans leur barque en lui donnant quelque nourriture.

Nous avons dit que les Pêcheurs à la Madrague conservent quelquefois les Thons dans le corpou, ou encore mieux dans des enceintes ou parcs de filets qu'ils font près de la côte, & où ils conduisent les Thons par des especes de canaux formés de filets. Ces enceintes peuvent être regardées comme des réservoirs qui mettent les Pêcheurs en état d'attendre des circonstances favorables à la vente.

§. 1. *Industrie des Pêcheurs Picards pour conserver des Raies en vie.*

QUAND les Pêcheurs ont pris dans leurs parcs beaucoup de Raies dans des circonstances où la vente n'en est pas avantageuse, pour les conserver en vie pendant quelques marées, ils se placent dans le fond d'un parc qui ne seche point, ils amarrent une ligne fine à un des pieux de ce parc; ils la passent dans la gueule & dans un des trous des ouis d'une Raie, & la tenant fort lâche, ils en arrêtent l'autre extrêmité à un pieu un peu éloigné du premier. Les Raies étant ainsi en quelque façon à l'attache, & ayant néanmoins la liberté de s'ensabler vivent pendant plusieurs jours.

§. 2. *Maniere de conserver les Poissons de mer vivants, dans ce qu'on appelle* des Viviers.

IL y a des Pêcheurs qui conservent du poisson en vie dans des paniers couverts, qu'ils nomment *Viviers*; ils calent ces paniers entre des roches dans des enfoncements où ils reste toujours de l'eau; ils les chargent avec de grosses pierres, ou ils y attachent des cablieres pour qu'ils restent à l'endroit où ils les ont calés; & afin qu'on ne leur dérobe pas leur poisson, ils ne les quittent que quand la marée est montée. Ils conservent ainsi leur poisson en vie plusieurs marées, jusqu'à ce qu'ils jugent à propos de les retirer pour les vendre.

§. 3. *Marres qui servent de réservoirs au bord de la mer.*

IL se trouve naturellement, ou bien l'on fait à bras d'hommes au bord de la mer des enfoncements où l'eau entre à toutes les marées, & qui ne séchent point; non-seulement les riverains y déposent des Moules qui s'y grouppent, mais ils y jettent aussi des poissons plats, Turbotins, Barbues, Soles, Limandes, &c. Ces poissons y prennent même un plus prompt accroissement qu'à la mer, trouvant dans ces marres quantité de vermisseaux & d'insectes dont ils se nourrissent. Quoique quelques-uns bordent ces marres d'un clayonnage du côté de la mer, on ne peut y conserver les poissons ronds, qui quittant le fond, & nageant en pleine eau, s'échapperoient; au lieu que les poissons plats s'envasent ou s'ensablent, & se tiennent toujours sur le fond.

Ces marres étant toujours suffisamment profondes pour qu'elles ne sechent jamais de basse-mer, le frai & la menuise s'y conservent jusqu'au retour de la marée, qui leur donne la facilité de regagner la grande eau.

On lit dans l'Histoire générale des Voyages, *in*-4°, Tome 12, page 646, qu'il part des Vaisseaux de la Jamaïque pour pêcher des Tortues sur la côte du Mexique & ailleurs, & que quand elles sont rendues à la Jamaïque, on les conserve vivantes dans des réservoirs construits à la mer.

ARTICLE SECOND.

Des Réservoirs pour conserver en vie des Poissons d'eau douce.

LES poissons d'eau douce ont communément la vie plus dure que ceux de mer; d'ailleurs comme les poissons de riviere & d'étang sont abondants dans l'intérieur des terres, où l'on ne peut pas avoir la marée fraîche, chacun est engagé à établir chez

lui des réſervoirs où l'on en trouve dans le beſoin : ces raiſons ſont que les réſervoirs pour les poiſſons d'eau douce ſont plus communs que ceux qui ſont deſtinés à la conſervation des poiſſons de la mer, qui ne peuvent être établis qu'à portée de l'eau ſalée, où l'on ne peut les conſerver que peu de temps, à cauſe de la délicateſſe de ces poiſſons.

§. 1. Petits Réſervoirs qu'on a dans les appartemens par forme d'amuſement.

Outre ce que nous avons rapporté d'après Séneque, les Hiſtoriens diſent que Lucullus avoit pouſſé la magnificence juſqu'à faire nourrir des poiſſons dans des vaſes de verre, qu'on ſuſpendoit dans les ſalles à manger, comme nous faiſons des cages où ſont de petits oiſeaux, pour que les Convives, étant à table, euſſent la ſatisfaction de voir en vie les mêmes poiſſons qu'ils mangeoient avec délices. J'ai auſſi vu une eſpece de poiſſon qui venoit de Hollande, qu'on appelloit, autant que je puis me le rappeller, *Worme-fiſch*, qui ſubſiſtoit long-temps dans des bouteilles de verre pleines d'eau ; & quelques-unes de ces bouteilles avoient en dedans un globe de verre qui étoit ouvert par-deſſous, & dans lequel l'eau de la bouteille ne pouvoit entrer ; en ajuſtant ces bouteilles ſur une cage où il y avoit de petits oiſeaux, comme des Serins, ils entroient dans ce globe intérieur, où l'on mettoit de petits bâtons pour les percher, & on croyoit les voir dans l'eau pêle mêle avec les poiſſons.

Tout le monde a pu voir de petits poiſſons dorés de la Chine, qu'on nourrit dans des vaſes de porcelaine ; mais ce ſont là de purs amuſements : parlons de choſes plus utiles.

§. 2. Des Huches ou petits Réſervoirs de bois qu'on fait pour l'approviſionnement d'une maiſon, ou dont ſe ſervent les Marchands pour leur vente journaliere.

Les bateaux, *Pl. IX*, *Fig.* 2, qu'on nomme *Baſcules*, dont nous avons parlé, & qui ſervent pour apporter de grandes proviſions de poiſſons aux endroits où l'on en conſomme beaucoup, peuvent être regardés comme des réſervoirs, puiſqu'ils reſtent long-temps ſur les Ports en attendant les Acquéreurs ; & c'eſt pour cette raiſon qu'on les nomme quelquefois *Boutiques à poiſſon*.

Mais les plus ſimples de tous ces réſervoirs, ſont ceux que chacun peut avoir à portée de ſa demeure lorſqu'il a une riviere, une ſource, ou même une marre où il y ait une profondeur d'eau claire aſſez conſidérable. Ces réſervoirs ne ſont autre choſe qu'une grande caiſſe faite de planches de chêne, clouées aux angles ſur des chevrons de 3 ou 4 pouces d'équarriſſage, préciſément comme une grande caiſſe d'oranger, excepté que ces caiſſes doivent avoir un fond de bonnes planches, ſans quoi les Carpes, les Tanches, &c, ſe frayeroient bien-tôt un chemin par-deſſous ; on doit auſſi les couvrir avec une trappe fermant à la clef, pour tenir le poiſſon à l'abri des voleurs & des Loutres, qui ne tarderoient pas à y avoir fait un grand dégât. Ces caiſſes ſont percées de pluſieurs trous, pour que l'eau y entre & en ſorte aiſément. Elles doivent être enfoncées dans l'eau de preſque toute leur hauteur, & être aſſujetties par de forts pieux qui entrent dans le terrein, ou par les chevrons des angles qu'on fait excéder le fond d'une couple de pieds, & qui ſe terminent en pointe. On y pêche le poiſſon avec un truble ; & comme ces réſervoirs ſont établis à quatre ou cinq pieds du terrein, on y arrive au moyen d'une planche qu'on jette du rivage ſur la caiſſe.

Les Meûniers qui ont ordinairement la pêche aux environs de leurs moulins, ont de ces réſervoirs qu'ils nomment *Huche*, dans leſquels ils mettent les poiſſons qu'ils ont pris durant la ſemaine, pour les vendre lorſque l'occaſion ſe préſente ; il en eſt de même dans les villes de provinces pour des Marchands & des Aubergiſtes qui achettent le poiſſon des Pêcheurs, pour le revendre en détail.

Quelques Seigneurs ont à portée de leurs châteaux, des huches d'une conſtruction plus recherchée, *Pl. XII*, *Fig.* 1, au moyen deſquelles on a la facilité de choiſir le poiſſon à la main, comme s'il étoit ſur une table de cuiſine : pour cela la caiſſe *A B*, dont nous venons de parler, a un double fond mobile, *C*, & percé de trous ; au milieu de ce fond mobile eſt attaché un montant *D*, comme la queue d'une bonde qui traverſe un chapeau de charpente *E*. Au moyen de cette queue, quand on a ouvert les trappes *F*, qui ferment la huche, on éleve le fond mobile juſqu'à la ſurface de l'eau ; & comme le poiſſon eſt deſſus, on peut choiſir, & prendre à la main celui qu'on déſire ; enſuite on laiſſe deſcendre ce ſecond fond, & le poiſſon qu'on n'a pas pris rentre dans l'eau ſans avoir été fatigué ; ce qui eſt inévitable quand on pêche, avec un truble, celui dont on a beſoin. Ces huches ſont fort commodes ; mais elles coûtent plus que les autres.

§. 3. Réſervoirs plus grands, qu'on fait ordinairement en Maçonnerie.

Il y en a qui ayant un étang à portée de leur maiſon, y font au bord dans un endroit où l'eau eſt profonde un retranchement avec des cannes, ou en clayonnage, dans lequel ils dépoſent le beau poiſſon qu'ils ont pris, ſoit dans l'étang ſoit ailleurs ; & comme on le nourrit en cet endroit, le poiſſon de l'étang s'y rendra de lui-même, ſi à l'encein-

te de ce petit parc on fait des ouvertures qui soient comme le goulet d'une nasse ; mais l'étang en est d'autant plus appauvri.

Quand on est dans le cas de profiter de la décharge d'un étang, ou des fossés qui entourent un château, & qu'il y a une chûte d'eau un peu considérable, on peut faire de grands réservoirs, & en mettant une petite pelle *Pl. XII, Fig. 3*, à la tête, & une autre au bout opposé : on peut en ouvrant celle-ci, vuider le réservoir en un instant, quand on veut le nétoyer ou prendre du poisson, & le remplir de même dans le moment, en fermant la pelle de décharge, & ouvrant celle de la tête qui communique avec l'étang, ou les fossés du château. J'ai vu de ces réservoirs en maçonnerie où il y avoit un compartiment séparé pour les Brochets, avec encore un petit pour les Anguilles, ainsi que pour les Ecrevisses, la grande partie étant pour les Carpes, les Tanches, les Vandoises, &c. Quand ces réservoirs sont remplis d'eau vive, les poissons qui auroient été pris dans la vase s'y dégorgent, & en peu de temps ils deviennent très-bons.

Il ne faut pas espérer que les poissons augmentent dans ces réservoirs ; ils y subsistent seulement ; & pour qu'ils ne maigrissent point, il faut les nourrir, les Carpes & les Tanches avec de gros pain bis, ou avec du grain qu'on a fait cuire dans de l'eau, & qu'on a pêtri avec de la terre grasse. On remplit un panier ou un barril défoncé avec cette terre, & les Carpes sucent la terre & le grain. De grosses féves à demi cuites sont aussi fort bonnes à cet usage. On leur donne encore des fruits qui se gâtent, hachés menu. Les Brochets se nourrissent avec de la blanchaille qu'on prend en pêchant, des Grenouilles qu'on leur jette après les avoir déchirées, des Têtards qu'on peut prendre en grande quantité au bord de l'eau avec un truble, des cœurs de bœuf, &c. Les Ecrevisses se nourrissent avec des tripailles de la cuisine. Il est sur-tout important de nourrir les poissons dans le temps du frai ; mais on peut s'en dispenser l'hiver.

§. 4. Des Viviers.

Les Viviers sont ordinairement de larges fosses, qui ont 20 ou 25 toises de longueur, plus ou moins suivant la situation où l'on se trouve. Il ne faut pas se proposer d'y mettre du poisson pour peupler ou pour y grossir ; c'est un grand réservoir où l'on en dépose quand il est parvenu à sa grosseur, & dans lequel on pêche journellement pour la provision de la maison seulement. Les viviers ayant plus d'étendue que les réservoirs dont nous avons parlé précédemment, le poisson s'y porte mieux, sur-tout quand ils sont entretenus par une source, ou au moins un courant d'eau ; & il est bon, tant pour y pêcher que pour le nettoyer, qu'on puisse le vuider en ouvrant une petite vanne. Quand l'eau du vivier ne se renouvelle pas, la Carpe & la Tanche y prennent un goût de vase ; en ce cas, il faut avant de les employer à la cuisine, les faire dégorger dans une eau vive.

Si l'on mettoit quelques Carpes dans des fosses qui se trouvent au milieu des pâtures, il est d'expérience qu'elles y grossiroient promptement ; mais ce moyen n'est guere praticable, parce qu'elles y seroient exposées à être volées. Il ne faut pas mettre dans un vivier trop de Carpes, proportionnellement à sa grandeur ; elles y maigriroient, à moins qu'on n'eût soin de les nourrir, ce qui exigeroit une dépense d'autant plus considérable, que le vivier seroit plus rempli de poisson. La Perche, la Tanche, le Gardon, y prospéreront mieux que la Carpe ; & le Brochet y grossira beaucoup, tant qu'il y aura du poisson dans le vivier ; mais ce sera aux dépens des autres poissons : si c'étoient de petits Brochets, ils ne pourroient manger que les petits poissons ; mais les Brochets carraux détruiront tout ; je puis en parler d'après ma propre expérience. J'avois mis une trentaine de jolies Carpes dans un vivier : on prit dans la riviere un beau Brochet carrau, qu'on mit dans le même vivier : on le pêcha au bout de deux mois ; mais il étoit seul ; il avoit mangé toutes les Carpes. Il est vrai que c'étoit un manger excellent, mais qui me coûtoit cher.

Pendant que nous sommes occupés des viviers, je dois rapporter un accident qui m'est arrivé, pour qu'on évite de se trouver dans le même cas. J'avois fait ouvrir un vivier parallelement à une riviere, ayant ménagé entre la riviere & le vivier une allée de 7 à 8 toises de largeur ; le dessus de cette allée étoit de terre franche, & rapportée, mais le dessous étoit la terre de marais qu'on y avoit laissée. Je mis de belles Carpes dans ce vivier, & on se divertissoit à les voir se disputer le pain qu'on leur jettoit ; mais mes Carpes à force d'entamer dans la terre de marais, parvinrent à traverser toute l'allée, & à gagner la riviere : on y en prit quelques-unes, mais la plus grande partie fut perdue pour moi ; & ne sachant pas où trouver les routes qu'elles s'étoient formées, j'ai été obligé de combler ce vivier. Cela ne seroit pas arrivé si la levée qui séparoit mon vivier de la riviere, avoit été dans toute son épaisseur, de terre franche bien battue & foulée à la damme.

Ce que je viens de dire des viviers, par rapport au progrès du poisson, a son application aux fossés qui entourent les châteaux. Le poisson que j'avois dans les miens ayant beaucoup multiplié, mes fossés étoient pleins de fretin ; pour le détruire, je dis qu'on y

mît quelques Brochets mâles : apparemment que ceux que j'avois chargés de cette commiſſion y ont mis auſſi des femelles ; car les Brochets s'y ſont beaucoup multipliés, & ont détruit tous les autres poiſſons.

Quand on fait des viviers des foſſés même autour des châteaux, il faut leur donner une grande profondeur d'eau, ſans quoi les fortes gelées d'hiver feroient périr le poiſſon. Nous en parlerons dans la ſuite.

§. 5. *De la Caſtration des Poiſſons.*

Ce que nous venons de dire des réſervoirs où l'on nourrit les poiſſons, nous engage à parler d'un moyen qu'on a propoſé pour rendre leur chair plus délicate. Malheureuſement nous ne pouvons pas parler ici d'après nos propres obſervations, les endroits où j'aurois pu eſſayer les moyens qu'on a propoſés, étant remplis de Brochets, il ne nous a pas été poſſible de tenter des expériences ſur les poiſſons dont on prétend avoir rendu la chair plus délicate, au moyen de la caſtration. Je ſuis donc obligé de me reſtreindre à rapporter ce qui a été fait à ce ſujet.

Voici ce qu'on lit dans l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1742, page 31.

M. Sloane a écrit à l'Académie qu'un inconnu l'étoit venu voir pour lui communiquer le ſecret qu'il avoit trouvé de châtrer les poiſſons, & les engraiſſer par ce moyen.

Cet homme qui n'étoit au commencement qu'un faiſeur de filets, & qui réſidoit à 5 ou 6 lieues de la maiſon de campagne de M. Sloane, s'étant rendu habile à connoître & à nourrir les poiſſons, étoit parvenu à en faire un commerce conſidérable. La ſingularité du fait excita la curioſité du ſavant Naturaliſte, & le Marchand de poiſſons lui offrit d'en faire l'eſſai ſous ſes yeux : il fut chercher 8 *Corruches*, eſpece de petites Carpes qu'on avoit apportées depuis peu de Hambourg en Angleterre, il les avoit miſes pour les tranſporter dans de grandes veſſies pleines d'eau, qu'il avoit renouvellée une ou deux fois en chemin : d'abord il diſſéqua une de ces Carpes en préſence de M. Sloane, & lui montra l'ovaire avec ſon conduit, qui s'ouvre dans la partie qu'on appelle le Cloaque. Il fit enſuite l'opération de la Caſtration ſur une ſeconde Carpe, en lui ouvrant l'ovaire, & en rempliſſant la plaie avec un morceau de chapeau noir. La Carpe châtrée ayant été remiſe avec les ſix qui reſtoient, parut nager avec un peu moins de facilité que les autres. On les jetta dans le baſſin du jardin de M. Sloane, dont l'eau eſt renouvellée par une riviere.

Ce Marchand de poiſſons nommé Samuel Tull, promit à M. Sloane de lui faire manger au printemps de ce poiſſon, qu'il aſſure être d'un goût excellent, & ſurpaſſer les autres en délicateſſe, autant qu'une Poularde ſurpaſſe un Coq, ou un Bœuf un Taureau.

Voilà tout ce que M. Sloane nous a communiqué ; & j'avoue que quoique j'aie regardé ce procédé comme digne d'être imité, je n'ai rien fait à ce ſujet pour les raiſons que j'ai rapportées. Mais je vais placer ici ce qu'a fait à ce ſujet M. le Baron de la Tourdaigne.

Ce zèlé Citoyen fait exécuter dans ſes terres, & ſuivre avec beaucoup de ſoin tout ce qu'il voit annoncer comme utile au bien public. Je vais copier ſa Lettre.

Il eſt très-vrai que j'ai eſſayé la Caſtration des poiſſons ; rien n'eſt ſi aiſé, & cette opération n'eſt pas plus difficile ſur ces animaux, & peut-être moins dangereuſe que ſur tous autres. Car je puis vous aſſurer que ſur plus de 200 Carpes que j'ai fait opérer, il n'en eſt pas mort quatre. Voici le détail de l'opération.

Il faut être muni de deux biſtouris, un recourbé, & coupant par ſa partie convexe, & un droit ; ce dernier doit être terminé par un bouton réſervé à la pointe : en outre d'un ſtilet ou fil d'argent aſſez fort, terminé à un de ſes bouts par un petit bouton ; & à cette extrêmité, il doit former un petit crochet.

Pour faire l'opération, on prend une Carpe : plus elle eſt groſſe, & plus l'opération eſt aiſée. On peut opérer ſur les deux ſexes ; mais avec plus de facilité ſur les Carpes mâles, que ſur les femelles, parce que les vaiſſeaux ſpermatiques ſont plus en état de réſiſter.

On prend donc une Carpe d'une livre ſi l'on veut, on l'enveloppe d'un linge, on la couche ſur le dos, & on la tient en cet état entre les genoux ; alors avec le biſtouri courbe, on entame les écailles & la peau, préciſément entre l'anus & les nageoires du ventre, prenant garde d'entamer les entrailles, en entrant trop avant. Cette ouverture étant faite, & ayant ouvert la capacité du ventre, on prend le biſtouri droit qu'on y enfonce, ſans craindre de bleſſer les viſceres, à cauſe du bouton qui le termine, & l'on ouvre tout l'eſpace compris entre l'anus & les nageoires ; alors avec le petit crochet d'argent qu'on plonge dans le ventre, on tire le conduit des urines, & en même-temps les vaiſſeaux ſpermatiques qui viennent aboutir à l'anus.

Dans les poiſſons, les vaiſſeaux ſpermatiques partent de l'ovaire, & accompagnent l'uretre & le rectum, un d'un côté & l'autre de l'autre, & il faut avoir grande attention de ménager ces deux organes ; pour cela, il faut en ſéparer les deux vaiſſeaux ſpermatiques

matiques l'un après l'autre, avec une tenette, & on en coupera trois à quatre lignes, pour empêcher qu'ils ne puissent se rejoindre ; ensuite avec une aiguille & du fil on rapproche les levres de la plaie par un point de suture, & on remet le poisson à l'eau ; dès que l'uretre & le rectum ne seront point offensés, tout ira bien. J'en ai gardé plusieurs dans des réservoirs jusqu'à parfaite guérison, ce qui va ordinairement à trois semaines, & il m'a paru que ces plaies se guérissoient plus promptement aux poissons qu'aux autres animaux.

C'est, autant que je puis m'en souvenir, l'opération Allemande que je viens de décrire ; j'ai aussi essayé l'opération Angloise, dont il est parlé dans les Mémoires de l'Académie, & j'ai eu des succès. Elle se fait en ouvrant le ventre du poisson par le côté ; mais on ne peut pas si bien distinguer les trois conduits ; de plus, à celle-ci, il seroit difficile de recoudre la plaie ; c'est pourquoi ils se contentent d'introduire dans la plaie un morceau de feutre, pour empêcher l'eau d'entrer dans la capacité de l'abdomen. Voilà toute l'opération, & pourvu qu'on parvienne à ne pas endommager le conduit de l'urine, on peut être assuré que le poisson guérira promptement ; il faut rarement plus de trois semaines, pour que la plaie soit bien cicatrisée, ce que j'ai remarqué dans ceux que j'ai conservés ce temps dans le réservoir.

A l'égard des grands avantages qui doivent résulter de cette opération, je ne puis rien vous en assurer de positif, parce que je les ai toutes mises dans mon étang, qui n'est jamais pêché à fond, & que je n'ai pu les distinguer dans la grande quantité de poisson qui y est ; mais vous pouvez être certain qu'il est plus aisé de châtrer un Poisson qu'un Chapon.

C'est ce dont on est redevable à M. de la Tour-d'Aigues, & ce point est capital ; car comme il est très-probable qu'un animal qui n'est point occupé de la multiplication de son espece, engraisse plus qu'un autre, avec les instructions que donne M. de la Tour, chacun pourra faire des essais, qui probablement ne seront point infructueux.

ARTICLE TROISIEME.

Des Etangs.

LES Etangs sont des pieces d'eau qui different des réservoirs & des viviers, en ce que le poisson y grossit, & s'y multiplie sans qu'on soit obligé de le nourrir ; il doit y trouver sa subsistance.

On ne peut guere mettre au nombre des étangs, des trous ou des mares très-profondes qui ne tarissent jamais. Cependant si l'on y jette dix à douze Carpes œuvées, avec trois ou quatre laitées, on pourra se procurer plusieurs milliers de Feuille ou d'Alvin, pourvu qu'il n'y ait ni Brochets ni Perches, & qu'on n'y envoie pas les bestiaux laver & boire. Ainsi on peut tirer un parti avantageux de ces mares : il est vrai qu'il sera plus ou moins considérable, suivant leur étendue, la bonté de l'eau & celle du terrein ; car sans que nous puissions en dire la raison, il est certain que ces conditions importent beaucoup au succès du poisson, puisqu'il est d'expérience que les poissons réussissent beaucoup mieux dans certains étangs que dans d'autres, quoiqu'on n'y apperçoive pas de différence sensible.

Une condition qui est encore importante pour tirer un parti avantageux des mares dont nous parlons, & sur laquelle on ne peut rien établir de précis, c'est la quantité de poisson qu'il faut y mettre ; car si l'on en met trop peu, relativement à leur étendue, les Carpes y grossiront, elles y engraisseront, & ne donneront que peu ou point de peuple ; si l'on en met trop, elles fourniront beaucoup de Menuise, mais qui sera maigre, & mal conditionnée ; de sorte qu'on perdroit son temps à vouloir empoissonner un étang avec cet alvin : on n'en obtiendroit que du poisson qui auroit une grosse tête, un corps très-effilé, point de ventre, & le dos renflé.

A l'égard des vrais étangs dont il s'agit dans cet Article, ce sont des pieces d'eau plus ou moins grandes, qui ne doivent jamais sécher, & qu'on doit être maître de vuider quand on le juge à propos.

§. 1. Des Etangs en général.

IL y a des étangs de bien des especes différentes, suivant leur situation, leur étendue, & la nature des eaux qui s'y rendent : nous essaierons d'éclaircir cet objet intéressant dans des Paragraphes particuliers ; mais on peut dire en général, que comme on doit être maître de vuider un étang, lorsqu'on veut le pêcher, il est nécessaire qu'il soit assis sur un terrein en pente. A la partie qu'on nomme *la tête de l'étang*, on doit faire une levée bien solide, qui retienne l'eau, & l'oblige de s'accumuler pour former la masse d'eau qui est essentielle à l'étang. Mais il faut que derriere cette levée

ou chauſſée, le terrein ſoit en pente, pour que les eaux s'écoulent aiſément, quand on vuide l'étang. Au milieu de cette chauſſée, il doit y avoir une décharge qu'on puiſſe ouvrir lorſqu'on veut vuider l'étang. Ainſi un côté de la chauſſée doit être à la partie la plus baſſe de l'étang, & le terrein qui eſt de l'autre côté de la chauſſée, doit être encore plus bas pour l'écoulement des eaux.

Quand on veut faire un étang, il faut d'abord examiner ſi l'on eſt propriétaire de toute l'étendue du terrein qui ſera couvert d'eau. Car ſi dans des temps de grandes eaux, qui ſont ordinairement les plus favorables aux poiſſons, l'eau s'étendoit ſur des terres qui n'appartiendroient point au Propriétaire de l'étang, fuſſent des pâturages, ce particulier pourroit forcer le Propriétaire de l'étang d'ouvrir la bonde, pour tirer l'eau de l'étang, juſqu'à ce qu'il n'en fût plus incommodé. Ce n'eſt pas tout; il faut s'aſſurer, ſi, quand on vuidera l'étang pour le pêcher, on n'endommagera pas les terres de quelques particuliers, qui auroient droit de demander des dédommagements, d'où il réſulteroit des procès qui abſorberoient tout le profit de la pêche.

Ayant prêté une ſinguliere attention à ces points importants, il faut de plus conſidérer ſi la terre qui ſera occupée par l'étang, ne ſeroit pas plus profitable en la labourant, ou la mettant en pré. Car en ce cas la dépenſe qu'on feroit pour établir l'étang ſeroit employée à diminuer ſon revenu; & comme il y a des étangs dont l'établiſſement coûte beaucoup plus que d'autres, il eſt prudent d'arrêter un projet, & de faire un devis eſtimatif, pour être en état de prendre ſagement ſon parti: toutes ces choſes ſont des prévoyances économiques que tout homme ſenſé ne doit pas négliger. Mais les points qui doivent plus particuliérement nous occuper, ſont ceux qui importent à la réuſſite de l'entrepriſe.

§. 2. *De l'aſſiette des Etangs.*

D'APRÉS ce que nous avons déjà dit, on conçoit que les étangs doivent être placés dans un endroit bas, large & ſpacieux, où l'eau ſe rende de toutes parts. Il y en a qui ſont traverſés par une petite riviere qui eſt quelquefois aſſez abondante pour faire tourner un moulin à la décharge. Les poiſſons ſe plaiſent ſinguliérement bien dans ces étangs, & ils y ſont excellents. On peut en dire autant de ceux où il ſe rend un petit ruiſſeau qui eſt trop peu conſidérable pour faire tourner un moulin. Ces derniers étangs ont même cet avantage, qu'ordinairement l'eau de ces ruiſſeaux étant très-claire, ne porte point de vaſe dans l'étang; au lieu que les rivieres un peu fortes étant ſujettes à déborder, entraînent preſque toujours beaucoup de vaſe qui comble l'étang. Dans ce cas, il me paroîtroit à propos de détourner la riviere pour la faire paſſer le long de l'étang, & comme ſon lit en ſeroit ſéparé, on prendroit l'eau ſeulement quand on en auroit beſoin, en ouvrant une vanne, ce qui ſeroit d'une grande utilité, ſur-tout dans les étés ſecs, où l'eau baiſſant, le poiſſon ſouffre dans beaucoup d'étangs qui n'ont pas la reſſource d'un ruiſſeau ou d'une riviere, pour y entretenir une quantité d'eau convenable. Il eſt ſuperflu d'avertir qu'il faudroit que la levée qui ſeroit entre la riviere & l'étang, fût aſſez haute pour que les plus grandes eaux ne pûſſent paſſer par-deſſus; car en ce cas on perdroit tout ſon poiſſon.

Si l'on pouvoit diſpoſer d'un petit ruiſſeau d'eau claire, on le laiſſeroit traverſer l'étang; mais à ſon entrée, on mettroit une grille pour arrêter le poiſſon, qui ne manqueroit pas de remonter dans le ruiſſeau, au grand préjudice de l'étang.

Les cas que nous venons de rapporter ſont rares, & la plupart des étangs reçoivent leurs eaux de l'égout des terres, principalement de quelques forêts, ou de quelques montagnes voiſines. En ce cas, il faut pratiquer des foſſés qui aillent de tous côtés raſſembler l'eau qui s'amaſſe dans les terres, & les mares qui ſe forment dans des endroits plus élevés que l'étang; & ſi l'on eſt aſſez heureux pour rencontrer chemin faiſant quelques ſources, on ne manquera pas d'en profiter.

Autant qu'on le pourrra, on fera enſorte que toutes ces ſaignées ſe raſſemblent avant d'entrer dans l'étang, pour qu'on puiſſe y mettre une grille qui empêche le poiſſon d'en ſortir, même dans les plus grandes eaux.

Nous l'avons déjà dit, il faut qu'il y ait une pente réguliere depuis le fond de l'étang juſqu'à la chauſſée où doit être la plus grande profondeur d'eau; ainſi s'il ſe rencontroit quelqu'élévation dans l'emplacement de l'étang, il faudroit l'ôter, & emporter les déblais dans les endroits bas; ou s'il n'y en avoit pas, les conſerver pour former la chauſſée, comme nous l'expliquerons dans la ſuite.

Ce n'eſt pas tout: comme il eſt très-important pour pêcher l'étang que toute l'eau s'écoule par ce qu'on appelle *la bonde*, on fera dans toute la longueur de l'étang un foſſé, avec des embranchements qui s'étendront ſur les côtés à droite & à gauche, aboutiſſant à celui du milieu, pour que toutes les eaux s'y rendent quand on vuidera l'étang, lorſqu'on voudra le pêcher. Mais il ne faut pas laiſſer la terre qu'on tirera des foſſés ſur les bords en forme de berge; car, ou elle retomberoit dans les foſſés qu'elle

combleroit, ou elle formeroit une élévation qui empêcheroit l'eau de ſe rendre dans les foſſés. Il faut donc enlever cette terre avec des tombereaux, & la dépoſer dans les endroits bas, ou l'accumuler à la tête de l'étang où l'on doit faire la chauſſée.

En faiſant ces travaux, on reconnoîtra la nature du terrein. Si c'eſt une terre graſſe & argilleuſe, ou un ſable fort gras mêlé de glaiſe, on pourra être certain que l'eau ne s'y perdra pas; mais ſi c'étoit un fonds de roche, ou de pierres remplies de délits, ainſi qu'un tuf très-graveleux, il ne faudroit pas s'engager dans la dépenſe de la chauſſée, ſans s'être aſſuré que ce terrein tiendra l'eau, ce qu'on reconnoîtra en examinant ſi l'eau qui s'amaſſe dans les enfoncements traverſe le terrein, ou ne ſe diſſipe que par l'évaporation.

Il eſt bien avantageux que le terrein ſoit relevé des deux côtés dans la partie où l'on doit établir la chauſſée, afin qu'on la puiſſe faire plus ſolidement, & à moins de frais. Pour ſe former l'idée d'un lieu très-avantageux, imaginons donc celui qui ſeroit ſitué entre deux côteaux, qui ſe rapprocheroient l'un de l'autre à l'endroit où doit être la tête de l'étang: étant ainſi naturellement creuſé, & la longueur de la chauſſée ne devant pas être conſidérable, on ne s'engageroit pas dans une grande dépenſe.

§. 3. *De la Chauſſée.*

LA Chauſſée eſt une élévation de terre, *A B*, *Pl. XIII. Fig.* 1, qu'on fait à la tête de l'étang pour y retenir l'eau, de ſorte qu'à cet endroit qui doit être le plus profond de l'étang, il faut qu'il y ait 10 ou 12 pieds d'épaiſſeur d'eau; car s'il n'y en avoit que 4 à 5 pieds, le poiſſon ſouffriroit, lorſque l'eau diminue par les ſéchereſſes de l'été, & auſſi en hiver s'il ſurvenoit de fortes gelées avant que l'eau fût revenue dans l'étang. Je dis que la chauſſée doit être à l'endroit le plus profond de l'étang; car on ſe ſouviendra qu'il ne faut pas qu'elle ſoit placée dans l'endroit le plus bas du terrein, puiſqu'il doit y avoir derriere, un terrein bas *E*, qu'on nomme *la foſſe*, qui eſt néceſſaire pour l'écoulement des eaux, lorſqu'on vuide l'étang. En un mot, le point le plus important pour un étang, eſt d'avoir beaucoup d'eau, tant en profondeur qu'en étendue. En profondeur, pour défendre le poiſſon des chaleurs de l'été, des gelées de l'hiver, & de la rapine des animaux voraces, oiſeaux ou quadrupedes. Et il faut être perſuadé qu'un étang qui a cinquante arpents d'eau au printemps quand il eſt plein, n'en aura communément que 25 ou 30 à la fin de l'été, à moins qu'il ne ſoit alimenté par un ruiſſeau. C'eſt cependant durant les chaleurs que les poiſſons profitent le plus, & qu'ils ont beſoin de plus de nourriture.

A l'égard de l'étendue de l'étang, elle eſt toujours avantageuſe. Le poiſſon y trouve plus de quoi ſe nourrir, il s'égaye en grande eau, & il y proſpere mieux de toute façon.

Il eſt certain qu'on feroit une excellente chauſſée en élevant du côté de l'étang un bon mur de terraſſe avec de la pierre dure & de bon mortier, qu'on épauleroit par derriere avec des terres graſſes. Mais dans les endroits où il y a beaucoup de glaiſe & de ſable gras, on ne trouve pas ordinairement de pierres; & quand on en trouveroit, la dépenſe d'un mur bien conſtruit, ſeroit conſidérable. Il eſt vrai que comme au moyen du mur, on eſt diſpenſé de faire la chauſſée fort épaiſſe, on épargneroit quelque choſe ſur le tranſport des terres; mais cette économie ne compenſeroit pas la dépenſe du mur. Au reſte, de quelque façon qu'on faſſe la chauſſée, il ne faut pas l'établir ſur des roſeaux & des terres de marais; il convient de chercher le ſable ou la glaiſe, en un mot un terrein ferme.

Pour faire une chauſſée en terre, les curures d'étang, & les terres des marais ne valent rien, non plus que du ſable pur, ou des terres remplies de pierres: la terre franche eſt la meilleure. L'argille ou un ſable fort gras, c'eſt-à-dire du ſable, qui, étant allié de glaiſe, peut prendre du corps, ſont très-bons.

Dans les temps où les bois étoient à vil prix, on a fait de très-bonnes chauſſées en arrangeant des morceaux de bois ronds les uns ſur les autres, comme on le fait dans les chantiers, & mettant entre chaque morceau de bois de la terre franche bien battue. Ces jettées étoient excellentes; on en connoît encore, qui ayant été conſtruites de cette façon, ſubſiſtent depuis long-temps, parce que le bois ne ſe pourrit point dans l'eau, & dans les terres très-humides. Mais maintenant les bois ſont trop rares & trop chers pour qu'on s'aviſe d'adopter une conſtruction qui en fait une conſommation énorme.

Il faut avoir ſoin que l'épaiſſeur de la chauſſée ſoit proportionnée à ſa hauteur; quand elle ne doit point fournir de chemin, on lui donne par en haut 6 pieds de largeur, (9 à 10 ſeroient mieux); & comme il faut qu'elle ait de chaque côté au moins un pied de retraite par toiſe de hauteur, ſi elle a 12 pieds de hauteur, & 6 ou 8 pieds de largeur en haut, on lui donnera 10 à 12 pieds de largeur par le bas. Si au contraire elle eſt deſtinée à ſervir de chemin, elle aura 28 à 30 pieds de largeur par en haut, & davantage par en bas, proportionnellement au fruit qu'elle doit avoir.

Pour la conſtruire en terre auſſi ſolide-

ment qu'il eſt poſſible, on forme des eſpeces de parements de muraille avec des gazons épais, mettant l'herbe en dehors. Ceux où il y a du petit jonc ſont bons, cependant il ne faut pas les lever dans un endroit marécageux; on les place de ſuite & par lits, comme les pierres de parements d'un mur; on remplit l'entre-deux de ces parements de gazons, dans toute la largeur de la chauſſée, avec de la terre qui ne doit pas être détrempée comme du mortier, mais qui doit être aſſez humide pour ſe pêtrir & faire corps quand on la pilonnera avec la dame ou la batte. Ainſi à meſure que les Ouvriers placeront bien d'alignement, & obſervant le fruit qu'on a preſcrit, les gazons tant du côté de l'étang que du côté oppoſé, d'autres Ouvriers rempliront l'entre-deux des parements avec de la terre; ils la dreſſeront, & quand ils auront mis un demi-pied d'épaiſſeur, ils la fouleront avec la batte; ſi elle ne ſe pétriſſoit pas, ils l'arroſeroient un peu; & ils continueront cette manœuvre juſqu'à ce que la chauſſée ſoit aſſez haute pour que l'étang étant plein, l'eau ne paſſe pas par-deſſus. On choiſira les meilleurs gazons pour mettre du côté de l'étang, & on aura ſoin que le deſſus de la chauſſée aille un peu en pente, ou en dos de bahut, pour que les eaux de la pluie ne ſéjournent pas deſſus. Si l'on fait cette chauſſée dans un endroit où il y ait des pierres, on fera bien d'en paver le deſſus avec des pierres groſſes ou petites, & du ſable; ce qui ſera ſuffiſant, parce qu'il ne faut pas permettre aux voitures de paſſer deſſus, le pavé n'étant que pour empêcher les eaux de pluie de dégrader la chauſſée. Mais ſi on eſt aſſervi à fournir un chemin public, la chauſſée ſera couverte de bons pavés, comme celles des grands chemins. Quand on ne pavera pas le deſſus de la chauſſée, on y rapportera du gazon, ou on y ſemera de l'herbe. Il y en a qui conſeillent de planter des arbres ſur les chauſſées, pour que leurs racines affermiſſent les terres; nous ne ſommes point de cet avis: car ſi on tient ces arbres en têtards, ils ſe creuſeront & fourniront des retraites aux loutres, aux rats-d'eau, & à d'autres animaux voraces. Si on les éleve à haute tige, les vents les renverſeront, les racines ſouleveront la terre & endommageront la chauſſée. Je crois donc qu'il n'y faut mettre que des arbriſſeaux, tels que le Jonc marin. Voilà ce qui regarde la conſtruction de la chauſſée; mais il y a des attentions particulieres qu'il ne faut pas négliger pour avoir un bon étang. Nous allons en parler dans les Paragraphes ſuivants.

§. 4. *De la Poële.*

Il eſt à propos pour pêcher les étangs qu'il y ait auprès de la bonde, où il doit y avoir le plus d'eau, un endroit encore plus profond que le reſte, dans lequel, quand on pêche, tout le poiſſon de l'étang doit ſe rendre à meſure que l'eau s'écoule. On creuſe donc auprès de la bonde une étendue de terrein qui doit avoir deux ou trois pieds de profondeur de plus que le reſte, & cet endroit qu'on nomme *la poële*, doit avoir au moins autant de pieds ſur chaque face, que l'étang a d'arpents. Si l'étang eſt de 100 arpents, la poële aura 100 pieds de longueur ſur une pareille largeur. Comme cet endroit où l'eau eſt profonde fournit une retraite au poiſſon, lorſqu'il gele, & par les grandes chaleurs, il eſt bon de lui donner plus d'étendue qu'il n'eſt néceſſaire pour la pêche de l'étang. D'ailleurs la terre qu'on tire de cet endroit ſert à former la chauſſée, & comme elle eſt à portée, elle n'exige point les frais de tranſport. Il eſt bon qu'il y ait autour de l'étang des endroits, où le terrein au lieu d'être eſcarpé, ſoit en pente douce, afin que le Poiſſon puiſſe dans certains temps s'égayer ſur l'herbe. Cela eſt ſur-tout important aux étangs qu'on fait pour avoir de l'alvin.

§. 5. *De la Bonde.*

En conſtruiſant la chauſſée de l'étang pour retenir l'eau, il faut ménager au milieu un endroit qu'on puiſſe ouvrir pour laiſſer écouler l'eau, lorſqu'on veut pêcher l'étang. On pourroit y pratiquer une vanne ou une pelle, *Pl. XII, Fig.* 3, ſemblable à celles qu'on met aux chauſſées des moulins. Mais comme cet ajuſtement perd toujours un peu d'eau, parce que les planches qui touchent à l'eau ſeulement d'un côté, ſe déjettent & ſe coffinent en différents ſens, on préfere donc d'y mettre une bonde *Fig.* 2, dont nous allons donner la deſcription fort en détail, parce qu'il eſt important qu'elle ſoit bien faite, & que les plus habiles Charpentiers ſont ſujets à commettre des fautes qu'on ne peut réparer qu'à grands frais.

La Bonde eſt formée d'une auge *A*, *Fig.* 2, qui eſt aſſujettie ſur un patin de charpente *B*: du pilon *C*, dont la queue traverſe l'entretoiſe *D*, & le chapeau *E*. Ces pieces ſont aſſemblées avec les jumelles *F*, qui répondent par le bout d'en bas au patin, & par celui d'en haut au chapeau *E*, & elles ſont fermement aſſujetties au patin par les liens *G*. Une des Figures repréſente la bonde, vue du côté de l'étang; on y voit des planches *H*, clouées ſur les liens, & percées de trous, pour, lorſqu'on laiſſe échapper l'eau, retenir le poiſſon dans la poële, & empêcher qu'il ne paſſe de l'autre côté de la chauſſée. C'eſt ce qu'on nomme *la cage*.

L'Auge *A*, eſt faite d'un gros corps d'arbre de

de chêne bien sain, franc d'aubier, sans roulures, gelivures, ni cadranures au cœur; elle doit être creusée en gouttiere, depuis *a* jusqu'à *b*; & la tête *a c*, qui est du même morceau, est creusée en-dessous jusqu'au-delà du trou *d*. Cette piece doit nécessairement être fort grosse, pour que les joues, qui bordent l'auge, aient au moins 3 pouces d'épaisseur, & qu'à la tête qui est dans l'étang, il reste 4 à 5 pouces de bois autour du trou *d*, qui reçoit le pilon.

Il est très important qu'il n'y ait aucune roulure ni gelivure à la tête. A l'égard des fentes, elles se resserrent quand la piece est dans l'eau; mais il n'en est pas de même des gelivures & des roulures; & comme il est bien difficile de trouver maintenant de grosses pieces de bois exemptes de ces défauts, on mettra à ce bout, de la mousse seche, qu'on retiendra par une plaque de plomb laminé qu'on clouera sur la tête de l'auge.

Comme il faut que la partie *a b* traverse toute l'épaisseur de la chaussée à sa base, on est presque toujours obligé de faire cette gouttiere de plusieurs morceaux; le Charpentier les assemblera le mieux qu'il lui sera possible, & on mettra sur les jointures par-dehors, de la mousse qu'on retiendra par une bande de plomb laminé qui sera assujettie avec des clous. Comme le pilon fait l'effort d'un coin en entrant dans le trou *d* de la bonde, il sera bon, pour empêcher que cette tête ne se fende, de fortifier cette partie par deux étriers de fer, un qu'on mettra en *a*, & l'autre en *c*. La partie de l'auge depuis *a* jusqu'à *b*, qui traverse la chaussée, doit être recouverte, non pas par des planches de long, mais avec ce qu'on nomme des *pelotons*. Ce sont des bouts de membrures de chêne très-sain, de 3 pouces d'épaisseur, & qu'on clouera sur les joues de l'auge, comme on le voit en *e*, *Fig.* 2. Il est essentiel que ces pelotons n'aient point d'aubier, & ils doivent être joints bien exactement les uns aux autres à plat joint sans rainures ni recouvrement. Cet article est important; car les rats d'eau qui ne manquent pas de s'introduire dans ces auges, augmenteroient les ouvertures qui seroient entre les pelotons, fouilleroient la terre, & peu-à-peu formeroient des renards, par lesquels l'eau de l'étang s'échapperoit.

Comme la force de l'eau dérange souvent les pelotons qui sont à l'extrêmité de l'auge, parce qu'ils ne sont pas aussi bien retenus que les autres par les terres; il est bon, outre les clous qui retiennent tous les pelotons sur l'auge, d'assujettir les deux ou trois derniers par des équerres de fer. Cependant à la partie de l'auge qui excede les terres, on laisse toujours deux ou trois pieds qui ne sont pas recouverts par des pelotons.

La tête *f* du pilon *C*, doit être faite de cœur de chêne de la meilleure qualité; & afin qu'elle soit moins sujette à se fendre, on la fait avec du bois qui a passé deux ou trois ans dans l'eau; mais comme cela ne suffit pas pour empêcher qu'il ne se forme des fentes, on doit, aussi-tôt qu'elle est ajustée, la tenir à couvert du soleil dans un endroit humide. La forme de ce pilon est conique; ainsi le trou *d* de l'auge où il faut qu'il entre, doit être évasé. Le Charpentier prêtera toute son attention à bien ajuster la tête du pilon avec le trou qui doit la recevoir, afin qu'il ne se perde point d'eau quand le pilon sera en place; & cette tête ne doit excéder en dedans du trou *d*, que de 3 pouces au plus.

Quand la tête du pilon est bien ajustée dans le trou, on y met une queue *g* de bois de chêne, qui y est arrêtée avec des chevilles de fer. Cette queue traverse l'entre-toise *D*, & le chapeau *E*. On fait en haut des trous, dans lesquels on passe au-dessus du chapeau une cheville de fer, lorsqu'on veut tenir la bonde ouverte; & quand elle est fermée, on passe la cheville dans un trou sous le chapeau, mettant un cadenas dans un œil qui est au bout de la cheville de fer, pour empêcher qu'on ne leve le pilon, lorsqu'on veut que la bonde reste fermée. Cependant comme des gens mal-intentionnés pourroient rompre le cadenas, & lever la bonde, il est mieux de mettre un boulon ou cheville de fer, qui, dans la partie du côté de l'étang est à vis, & entre dans un écrou; cet écrou est encastré dans le chapeau & retenu avec des clous. Le boulon du côté de la chaussée est à quatre quarts; on se sert d'une forte clef pour l'ouvrir & le fermer; cette clef est faite comme celles dont on se sert pour monter les soûpentes d'un carrosse; cette façon est préférable au cadenas, & plus solide.

Les jumelles *F*, sont deux pieces de bois quarré, qui s'élevent verticalement, & sont assemblées par en bas dans le solin *B B* qui fait partie du patin, & par en haut dans le chapeau *E*. De plus, elles sont fermement assujetties par les liens *G*, que quelques-uns appellent des *jarretieres*, sur lesquelles on cloue du côté de l'étang des planches *H*, qui forment la cage. On les perce de trous pour que l'eau s'écoule, & que le poisson ne passe pas dans la bonde; ainsi il faut que les trous soient assez petits pour que l'alvin ne puisse pas les traverser. On doit avoir l'attention de mettre les meilleures planches en haut, parce que celles qui sont toujours couvertes d'eau durent beaucoup plus long-temps que celles qui sont tantôt

dans l'eau & tantôt à l'air. Il eſt vrai que quand les bondes ſont bien faites, il faudroit que l'eau fût fort baſſe dans l'étang, pour que les planches les plus élevées découvriſſent.

Cependant on eſt obligé preſque toutes les fois qu'on pêche de lever les planches de la cage pour donner de l'écoulement à l'eau, parce que les joncs, la vaſe & les herbes s'amaſſent ſur ces planches, & que ces immondices étant ſoutenues par le refoulement de l'eau, ne peuvent s'enlever en totalité, ou même en majeure partie; mais avant que de lever ces planches, on enfonce avec un maillet, derriere la chauſſée de l'étang, à quelques toiſes par-delà le trou de la bonde, des petits pieux, entre leſquels on entrelace des oſiers, pour empêcher le poiſſon qui pourroit paſſer d'aller plus loin. Ce clayonnage ou rouettis n'empêche pas que l'on ne mette encore devant la bonde, & en dedans de l'étang une truble pour retenir le poiſſon qui voudroit s'échapper.

§. 6. Des attentions qu'il faut prendre pour bien mettre la Bonde en place.

La Bonde étant faite ainſi que nous venons de l'expliquer, il faut la mettre en place, à peu-près au milieu de la longueur de la chauſſée, ou ce qui eſt preſque la même choſe, au milieu de la poële, & l'établir de façon que le deſſus de la tête de l'auge ſoit placé un pied plus bas que le fond de la poële, & l'autre extrêmité de l'auge qui excede la chauſſée du côté de la foſſe doit être de 5 à 6 pouces plus bas, pour qu'au moyen de cette pente l'eau coule rapidement dans toute la longueur de l'auge; & quand on ne l'a pas établie aſſez bas, on eſt obligé d'achever l'épuiſement en baquettant l'eau avec des écopes.

Comme il eſt important qu'il ne s'échappe point d'eau par aucune partie de la bonde, il faut faire une bonne proviſion de la meilleure glaiſe qu'on pourra trouver, la plus pure, la moins graveleuſe, & la faire bien corroyer par un Potier de terre, ou au moins par un Tuilier.

Avant de commencer à élever la chauſſée, ayant creuſé ſuffiſamment l'endroit où l'on doit établir la bonde, on y fera un lit de 6 pouces d'épaiſſeur de glaiſe bien corroyée. On placera deſſus les pieces *B* qui forment le patin: les enfonçant un peu dans cette glaiſe, de ſorte que l'auge *A* qui doit être deſſus, ſe trouve par la tête qui eſt du côté de l'étang, d'un pied plus bas que le fond de la poële. On mettra en place les jumelles *F*, l'entre-toiſe *D*, le chapeau *E*, & les liens *G*; puis on remplira de glaiſe bien corroyée l'épaiſſeur des pieces de bois qui forment le patin qu'on couvrira de deux pouces de glaiſe, & l'on placera ſur cette couche de glaiſe bien battue l'auge *A*, lui donnant la pente de 6 pouces que nous avons dit être néceſſaire. On mettra en place la queue *C* du pilon, & le pilon *f* pour s'aſſurer s'il ſe rencontre bien avec le trou *d* de la tête de l'auge. On conçoit que cet article eſt très-important; & pour que la ſituation de l'auge ne change pas, on mettra de chaque côté, entre les jumelles & l'auge, un bout de membrure qui la tienne bien aſſujettie, ayant ſoin que ces pieces n'excedent pas l'épaiſſeur des jumelles. Il y en a qui élevent enſuite un mur avec du moilon de pierre dure piquée & bien échantillonnée, poſée à chaux & à ciment, dont le parement affleure le côté des jumelles qui regarde la chauſſée; on éleve ce mur juſqu'à la hauteur que doit avoir la chauſſée, & on l'étend au-delà de la bonde de deux ou trois toiſes de chaque côté. Ce mur eſt pour empêcher que l'eau ne dégrade la glaiſe, & que les Carpes qui ſucent la glaiſe, les rats-d'eau & les canards n'entament le corroi. Mais quand on tiendroit ce mur fort épais, il ne ſeroit jamais ſuffiſamment étanche. C'eſt pourquoi on le garnit par derriere avec du corroi qu'on bat bien, afin qu'il joigne exactement toute la longueur de l'auge & la partie du patin qui doit être noyée dans la chauſſée. On voit à une des Figures 2, la partie de la bonde qui eſt du côté de la chauſſée. A l'égard de ce qu'on apperçoit à l'autre, & qui eſt du côté de l'étang, cette partie ne doit être garnie de corroi que juſqu'à l'épaiſſeur de la tête de l'auge, puiſqu'elle doit reſter à découvert, ainſi que la partie des liens qui excede cette hauteur.

Dans les endroits où la pierre eſt rare, on garnit de planches la place où doit être le corroi, comme nous l'avons expliqué en parlant du revêtement en maçonnerie. Cette conſtruction eſt aſſez bonne, parce que les bois qui ſont dans l'eau, ainſi que dans de la glaiſe humide, durent fort long-temps. On doit avoir l'attention de bien battre la glaiſe, & qu'elle joigne très-exactement la partie de l'auge qui doit être dans la chauſſée, ainſi que tous les bois qui ſont de ce côté, & qu'il n'y ait aucun corps étranger mêlé avec la glaiſe: on éleve avec la même attention un contre-mur de corroi de toute la hauteur de la chauſſée, & qui ait 2 ou 3 pieds d'épaiſſeur, s'étendant des deux côtés de la bonde de deux ou trois toiſes; à meſure qu'on garnit ainſi la bonde, on éleve la chauſſée, comme nous l'avons expliqué plus haut.

Il faut mettre le pilon *f* dans le trou *d* de l'auge; l'aſſujettir au bout de la queue *c* avec un boulon de fer; & quand on aura bien ajuſté le pilon dans ſon trou, on rompra le batardeau, ſi on en a fait un pour placer la

bonde, parce que l'auge & tous les autres bois se conserveront bien mieux dans l'eau qu'à l'air.

D'ailleurs étant à portée de voir si l'eau s'échappe par quelque endroit, on pourra y remédier plus aisément que si la chaussée étoit plus avancée. Mais si, malgré toutes ces attentions, on appercevoit quelque voie d'eau, on les étancheroit en y jettant du frasil qui se trouve dans les forêts aux endroits où l'on a cuit du charbon : c'est pourquoi on a soin d'avoir sur les chaussées & auprès de la bonde une provision de ce frasil, pour que les gardes puissent en avoir sous la main lorsqu'ils apperçoivent quelque écoulement d'eau.

§. 7. *Du Cul-de-lampe.*

Il y a lieu de croire qu'en prenant les précautions que nous venons d'exposer, la bonde sera étanche. Mais si par quelque accident imprévu, ou par la mauvaise qualité des matériaux, il s'échappoit de l'eau par la bonde, comme dans bien des cas il est de la plus grande importance de ne perdre aucune portion de l'eau de l'étang, il n'y auroit point d'autre remede que de faire autour de la fosse qui est derriere la chaussée un batardeau pour retenir celle qui s'échapperoit ; c'est ce qu'on appelle *un Cul-de-lampe*. Il est sensible que quand l'eau retenue par le cul-de-lampe se sera mise de niveau avec celle de l'étang, il ne s'en échappera plus. Ce remede n'est pas sans inconvénient ; mais enfin c'est un des meilleurs qu'on puisse employer, & peut-être le seul, quand l'étang est plein & empoissonné. Pour faciliter la construction de ce cul-de-lampe, il y en a qui ménagent aux deux côtés de la fosse deux levées en terre ferme, ou que l'on construit en même temps que la chaussée, & qui forment comme deux arcboutants qui la soutiennent. Quand on est obligé de faire un cul-de-lampe, on joint ces deux arcboutants avec un batardeau, ce qui facilite la construction du cul-de-lampe, qui sans cette précaution seroit très-difficile.

§. 8. *Des Grillages & des Décharges des Etangs, pour prévenir les accidents qui résultent des débordements.*

Il y a peu d'étangs qui ne soient exposés à avoir trop d'eau en certains temps, soit à cause des débordements des rivieres qui y aboutissent, soit par la grande quantité d'eau que fournissent quelquefois les sources, soit par les eaux de pluie qui découlent trop abondamment des côteaux, ce qui pourroit gonfler tellement l'eau de l'étang qu'elle se répandroit par-dessus la chaussée, ou qu'elle se déchargeroit dans un endroit bas qui se rencontreroit à quelque partie de la circonférence de l'étang.

Ces Déchargeoirs naturels sont très-avantageux, lorsqu'ils ne laissent échapper l'eau que quand l'étang est entiérement plein ; mais pour que le poisson ne sorte pas de l'étang avec l'eau, il faut établir en ces endroits des grilles de bois *D*, *Fig.* 1. *Pl. XIII*, ou encore mieux de fer, dont les barreaux soient assez serrés pour que le poisson ne passe pas au travers.

Comme il est très-important, & pour retenir le poisson & pour la conservation de la chaussée, que l'eau ne passe pas par-dessus, lorsqu'il ne se trouve pas autour de l'étang de ces déchargeoirs naturels, il faut en faire avec de bonnes pierres dures bien taillées, & posées à chaux & à ciment. Mais quand ces déchargeoirs sont trop larges pour que la face qui regarde l'étang soit fermée par une seule pierre, il faut y mettre une piece de bois noyée dans la maçonnerie. Les joints des pierres ne pouvant pas résister à l'écoulement rapide de l'eau. Au reste, il faut proportionner la largeur de ces déchargeoirs à la quantité d'eau surabondante qu'on prévoit pouvoir arriver dans l'étang lors des grandes eaux, & il faut établir le niveau des déchargeoirs précisément à une hauteur convenable, pour que l'étang étant plein, l'eau ne passe pas par-dessus la chaussée. Car quand on satisfait à cette condition, il ne peut jamais y avoir trop d'eau dans l'étang.

On est souvent obligé de placer les déchargeoirs dans les chaussées même, pour profiter de la fosse qui facilite l'écoulement de l'eau ; mais quand on pourra les établir ailleurs, il sera bon de le faire, pour ménager la chaussée. A quelque endroit qu'on les place, il faut qu'ils soient précédés d'une grille qui retienne le poisson dans l'étang.

Si par des crûes ou des inondations, on s'appercevoit que malgré les relais ou déchargeoirs l'eau fût prête à passer par-dessus la chaussée, qui seroit bien-tôt ruinée, il faudroit lever de bonne heure la bonde, ou les bondes s'il y en avoit plusieurs, ce qui ne seroit sujet à aucun inconvénient, si la cage ou les planches qui précedent la bonde du côté de l'étang étoient en bon état, & on abaisseroit le pilon lorsque la force de l'eau seroit passée. On seroit privé de ce secours, si à cause du mauvais état de la bonde, on avoit été obligé de former le cul-de-lampe dont nous avons parlé.

Ces grandes affluences d'eau arrivent principalement aux étangs où aboutit une riviere, qui dans certains temps gonfle considérablement & déborde ; en ce cas, on peut établir à quelque endroit une vanne qu'on leve lorsqu'on veut laisser échapper beaucoup d'eau. Mais comme il est bien difficile de

tenir ces vannes étanches, il ne faut avoir recours à ce moyen que le moins qu'il eſt poſſible, ou les établir de façon qu'étant ouvertes elles ne puiſſent faire baiſſer l'eau de l'étang que d'un pied & demi, ou de deux pieds au-deſſous du haut de la chauſſée; & s'il ſe perdoit un peu d'eau lorſqu'elles ſeroient fermées, elle ſeroit amplement remplacée par l'eau de la riviere que nous avons ſuppoſé s'y décharger, ou bien on arrêteroit aiſément les écoulements d'eau avec de la glaiſe & de la mouſſe.

Nous avons déja dit qu'il falloit établir des grilles à l'embouchure des rivieres & des ruiſſeaux dans les étangs, pour arrêter le poiſſon qui ne manqueroit pas de remonter dans les eaux vives. Mais de plus, pour les étangs où l'on éleve de l'alvin, il eſt très-important qu'il n'y entre point de Brochetons; car une douzaine de ces poiſſons qui ſeroient gros comme des Harengs, ſuffiroit pour détruire tout le frai & l'alvin d'un petit étang. En ce cas, aux endroits qui communiquent à de petites rivieres, ou à des étangs ſupérieurs, outre la grille on met en avant des fagots d'épines qui arrêtent les petits poiſſons que la grille laiſſeroit paſſer.

Il eſt bien utile, tant pour le bon entretien du poiſſon que pour l'avoir de bonne qualité, & pour prévenir l'inconvénient des eaux baſſes, de pouvoir introduire dans l'étang l'eau d'un ruiſſeau ou d'une petite riviere. Mais ces avantages ſont compenſés par de grands inconvénients. Ces eaux courantes charrient toujours, comme nous l'avons dit, des récréments qui comblent les étangs; il arrive, comme nous l'avons encore dit, des affluences d'eau dont on a peine à décharger l'étang. Mais un des grands inconvénients, c'eſt que comme il faut établir une grille à l'embouchure de la riviere dans l'étang, cette grille arrête des herbes, des branches d'arbres, des feuilles, & d'autres immondices qui ferment le paſſage à l'eau; ſi alors il ſurvient une crûe, la charge de l'eau dont le cours eſt interrompu, renverſe la grille, ou bien elle ſe fait jour tantôt par-deſſous, ou par les côtés, & alors une partie du poiſſon s'échappe. Le mieux ſeroit donc, comme nous en avons prévenu, que la riviere eût ſon lit ſéparé de l'étang, & qu'on fût maître au moyen d'une vanne, d'en prendre la quantité d'eau dont on auroit beſoin, ou pour remplir l'étang, ou pour renouveller ſon eau, ce qui eſt très-avantageux à l'accroiſſement du poiſſon, & très-propre à le rendre de bonne qualité.

§. 9. *De l'Empoiſſonnement des Etangs.*

Quand un Etang eſt mis en bon état, conformément aux inſtructions que nous venons de donner, il faut le laiſſer ſe remplir d'eau. Ainſi ſuppoſant qu'on ait fait des digues pour arrêter l'eau, & avoir plus de facilité pour faire la chauſſée, établir la bonde, les déchargeoirs, & les grilles, on rompra ces digues ou batardeaux pour laiſſer l'étang ſe remplir; alors il s'agira de l'empoiſſonner.

Quand on pêche de grands étangs, on y trouve des Barbeaux, des Vendoiſes, des Meûniers, des Chevannes, qu'on nomme auſſi *Chevereaux* ou *Cheveneaux*, des Goujons, des Verons & autres menuiſes, des Anguilles, des Ecreviſſes, des Grenouilles, &c; il ſe trouve toujours de ces poiſſons qu'on nomme *Rouſſaille* ou *Blanchaille*, quoiqu'on n'en mette point pour peupler les étangs, parce qu'ils ne ſont pas marchands. On ne les achette point pour les tranſporter dans les grandes villes. Ils ſe conſomment aux environs de l'étang, où on les vend bon marché par lot, ou comme l'on dit, *à la billotée*.

Les poiſſons eſtimés & qu'on appelle *Marchands*, ſont la Carpe, le Brochet, la Perche, la Tanche, la Truite. On peut y ajouter le Gardon & l'Anguille.

Il eſt vrai qu'il y a des étangs où certains poiſſons ſe plaiſent beaucoup plus que d'autres; nous donnerons ſur cela quelques indications, auxquelles nous penſons qu'on doit avoir égard, quoique quelques-uns prétendent qu'il faut mettre dans les grands étangs de toutes ſortes de poiſſons, diſant que ceux qui y réuſſiront le mieux y proſpéreront, & que les autres ſerviront de pâture aux poiſſons voraces.

On ne s'aviſe pas d'empoiſſonner un étang avec du Gardon qu'on met au nombre des Blanchailles, & qui ſe tranſporte difficilement; mais comme il multiplie beaucoup, on en trouve toujours quantité dans les étangs; ſa principale utilité eſt de nourrir les poiſſons voraces, le Brochet, la Perche, & la Truite.

La Tanche ſe plaît par-tout, mais particuliérement dans les étangs limonneux. Ce poiſſon peuple beaucoup, & ſe tranſporte aiſément en vie. D'ailleurs les groſſes Tanches ſont eſtimées quand elles ne ſentent point la vaſe: mais on prétend aſſez généralement qu'il faut plus de terrein pour nourrir cent Tanches, que pour engraiſſer cinq cents Carpes. Outre cela, comme elles ſe vendent toujours à meilleur marché que les Carpes, on en met plutôt dans les marres vaſeuſes que dans les étangs.

La Perche eſt un excellent poiſſon, qui ſe vend très-bien. Il eſt vrai qu'il eſt vorace, mais pas à beaucoup près redoutable comme le Brochet. Il ſe nourrit de petites Blanchailles dont il débarraſſe l'étang.

Quoiqu'elle ſoit difficile à tranſporter, on en peut mettre dans les grands étangs qui

qui ſont à portée des endroits où s'en doit faire la conſommation, par exemple, dans ceux qui appartiennent aux Maiſons Religieuſes qui font abſtinence, ou lorſque ces étangs ſont à portée des grandes Villes où l'on eſt aſſuré d'en trouver un débit avantageux. Ce poiſſon ſe plaît dans les eaux vives; on prétend qu'en relevant une arrête qu'il a ſur le dos, il ne craint point le Brochet; mais certainement le Brochet parvient à le ſaiſir par la tête, & à s'en nourrir; puiſqu'on en a trouvé ſouvent dans l'eſtomach des Brochets.

La *Truite* eſt un excellent poiſſon, qui eſt plutôt de riviere que d'étang. Elle ſubſiſte néanmoins dans les étangs où l'eau eſt vive; mais elle n'y multiplie pas. Ce poiſſon eſt vorace comme le Brochet, & encore plus difficile à tranſporter que la Perche. On ſe borne donc à pêcher la Truite dans les rivieres d'eau vive, fonds de gravier, où elle ſe plaît. Si cependant on vouloit en conſerver pour ſon propre uſage, ou pour en vendre dans le voiſinage, on feroit pour ce poiſſon une eſpece de vivier ſur un fonds de gravier, où couleroient des eaux de ſources: il ſuffiroit de donner à ce vivier 8 à 10 pieds de largeur; mais plus on lui donnera de longueur, & plus on pourra y mettre de Truites. Celles qu'on prendra dans la riviere, ſe conſerveront très-bien dans le vivier; elles s'y multiplieront même, ſi ce vivier, eſt fort long, ſur-tout ſi on les nourrit avec de la blanchaille; mais cette pêcherie ſera peu profitable: le mieux eſt de la reſtreindre à en faire un réſervoir où l'on conſervera les Truites qu'on aura priſes dans la riviere.

Les *Anguilles* ſont un fort bon poiſſon qui eſt vorace, mais comme il n'attaque que la menuiſe, il ne fait de tort que dans les étangs où l'on fait de l'alvin; il a l'avantage de ſe tranſporter aiſément, & quoiqu'on ne ſoit pas dans l'uſage d'en mettre dans les étangs, il s'y en trouve toujours. Quelquefois on en met dans des foſſes ou des viviers ombragés, dont on proportionne la grandeur à la quantité qu'on déſire en avoir. Les Anguilles ſe nouriſſent de Grenouilles & de Tétards; cependant elles proſperent mieux ſi on leur jette quelques menuiſes, quelques tripailles, des fruits tendres, &c.

Les *Ecreviſſes* d'étang ne ſont pas à beaucoup près ſi bonnes que celles qu'on pêche dans les eaux vives & courantes. Comme elles mangent du frai, elles font tort aux alvinieres. Nous rapporterons à l'Article de l'Ecreviſſe, ce que nous avons fait pour les multiplier dans un endroit où il n'y en avoit pas.

Les *Grenouilles* multiplient beaucoup, & on en trouve partout. Quoiqu'on en expoſe dans les marchés, elles ne ſont pas un objet de commerce. Comme elles mangent le frai, elles détruiſent de l'alvin: mais elles ne ſont aucun tort aux grands étangs; au contraire quelques poiſſons s'en nourriſſent, & ſur-tout des Tétards ou des jeunes Grenouilles qui ſe trouvent en quantité au bord de l'eau.

Le *Brochet* eſt avantageux pour la vente, & quoiqu'il ſoit plus difficile à tranſporter par terre que la Carpe & la Tanche, les Marchands s'en chargent volontiers d'autant qu'il ſe tranſporte aiſément par eau dans des baſcules. Mais c'eſt un poiſſon très-vorace qui coûte au Propriétaire de l'étang plus qu'il n'en retire. Car un Brochet d'un écu ne parvient à cette groſſeur qu'après avoir mangé pour quarante & cinquante francs de poiſſon. Il eſt vrai qu'il ſe nourrit d'abord de blanchaille dont il décharge l'étang ſans faire de tort au Propriétaire; mais il n'en eſt pas de même quand les Brochets ſont un peu gros, celui qu'on vendroit 30 ſols en mange un de 15, & j'ai vu cela arriver dans un baquet: il ſuit de là que ſi l'on ne mettoit dans un étang que des Brochetons gros comme des harengs, au bout d'un an à peine y en trouveroit-on ſix de chaque cent qu'on auroit mis dans l'étang. On prétend que dans le temps du frai ils épargnent leurs ſemblables; mais je n'oſerois pas aſſurer que cela fût exactement vrai.

Il eſt bon de faire ſon poſſible pour qu'il n'y ait point de Brochets dans les étangs qu'on deſtine à avoir de l'alvin; mais cela n'eſt pas aiſé: car quand il y a une fois eu du Brochet dans un étang, on ne peut l'en purger qu'en le laiſſant pluſieurs années à ſec; s'il reſte un peu d'eau en quelques endroits, il s'y conſervera de petits Brochetons, qui ſe montreront quand l'étang ſera plein, & détruiront beaucoup de frai & de poiſſon.

Pour ce qui eſt des grands étangs, il n'y faut point mettre de Brochets avec l'alvin; mais ſi l'alvin eſt fort, on peut y jetter de très-petits Brochetons. Cependant il eſt mieux de n'en mettre que la ſeconde année, lorſqu'on ne pêche qu'à 3 ou 4 ans. Mais ſi l'on vouloit pêcher après deux ans ou deux étés révolus, & que l'alvin fût très-fort, on pourroit mettre de la Brochetaille après la premiere année révolue. En général quand les Carpes ſont beaucoup plus groſſes que les Brochets, on prétend que ce poiſſon qui les chaſſe ſans pouvoir en manger, leur fait du bien, par l'exercice qu'il leur fait prendre; & dans les étangs qui ne ſont pas deſtinés à produire de l'alvin, on regarde comme un avantage que le Brochet détruiſe la menuiſe. On prétend que le Brochet a pris en 6 ans toute la groſſeur où il peut parvenir, qu'enſuite il devient aveugle, & ne fait que dépérir.

Il paroît que les étangs ſont particulié-

rement deſtinés pour la Carpe ; elle y proſpere ſinguliérement bien ; elle eſt aiſée à tranſporter par terre & par eau, & la vente en eſt aſſurée ; c'eſt pourquoi les Marchands s'en chargent volontiers. Comme ils ne s'embarraſſent point du tort que les Brochets cauſent aux Propriétaires, ils conſeillent toujours d'en mettre une bonne quantité dans l'étang avec l'alvin de Carpe ; mais les Propriétaires qui connoiſſent leurs intérêts, ne mettront l'alvin de Brochet qu'un ou deux ans après celui de Carpe, & en médiocre quantité, ſe conformant à ce que nous avons dit plus haut.

Les Carpes s'accommodent aſſez de toutes ſortes de fonds, limonneux, ſablonneux, &c, ainſi que de toutes ſortes d'eaux ; mais elles ſont bien meilleures dans certains terreins & dans certaines eaux que dans d'autres. Heureuſement des Carpes qui ne ſeroient pas mangeables au ſortir des étangs limonneux, ſe dégorgent dans les baſcules, & deviennent fort bonnes. J'ai même expérimenté que des Carpes qu'on avoit pêchées dans la vaſe, & qui avoient un très-mauvais goût, étoient parfaitement dégorgées, les ayant tenues quatre à cinq jours dans une eau vive.

On eſtime qu'on peut mettre dix-huit à vingt milliers d'alvin de Carpe dans un étang qui a cent arpents d'eau, dix à onze milliers dans celui de cinquante arpents, augmentant ou diminuant cette quantité ſuivant la force de l'alvin, l'étendue de l'étang, & la nature du fonds ; car il y en a qui ſont bien plus propres à nourrir beaucoup de poiſſons que d'autres. On auroit peine à donner ſur cela des principes certains ; c'eſt l'expérience qui doit plutôt diriger que tous les raiſonnements. Heureuſement un à peu près ſuffit, & il eſt inutile d'exiger de la préciſion où elle n'eſt pas importante ; ainſi nous préférons de détailler comment on doit s'y prendre pour avoir de bon alvin.

§. 10. *De l'Etang deſtiné à fournir de l'Alvin.*

Il ſeroit bon quand on pêche un étang d'en avoir un à empoiſſonner dans lequel on mettroit les Carpes qui ne ſeroient pas aſſez groſſes pour être d'une vente avantageuſe. Mais comme on ne trouve ſouvent dans les grands étangs que peu d'alvin, ſur-tout ſi dans celui qu'on pêche il y avoit du Brochet & de la Perche, le Propriétaire de pluſieurs étangs doit faire enſorte d'avoir de quoi alviner ceux qu'il doit empoiſſonner ; ſans cela il ſe trouvera ſouvent dans le cas de n'en pas trouver à propos, ou d'être obligé d'en acheter fort cher. C'eſt pourquoi il faut qu'il ait de petits étangs qu'on nomme *Carpieres* ou *Alvinieres*, qui ſoient uniquement deſtinés à fournir de l'alvin.

Il ſuffit que ces étangs aient huit à dix arpents d'eau ; mais il eſt très-important qu'ils n'en manquent point en été, afin que les Carpes qu'on y mettra pour frayer, puiſſent s'égayer ſur l'herbe des rivages où il reſte peu d'eau. Car c'eſt l'endroit où elles dépoſent leur frai, ſur-tout aux parties qui ſont expoſées au midi & au couchant.

On ignore encore comment ſe fait la fécondation des œufs des poiſſons. On voit les mâles ſe porter ſur l'herbe à des endroits où il y a peu d'eau, & les femelles les ſuivre. On prétend encore que huit ou dix jours après que les femelles ont dépoſé leurs œufs, ils écloſent. Nous pourrons rapporter ailleurs les différentes idées qu'on a eu ſur cette fécondation myſtérieuſe. Il ſuffit pour le préſent qu'on ſoit perſuadé qu'il faut pour la multiplication des poiſſons le concours des deux ſexes. D'où il ſuit qu'on doit mettre dans le petit étang deſtiné à l'alvin des Carpes mâles ou laitées, & des femelles ou œuvées.

Les meilleures Carpes pour peupler ne doivent être ni trop groſſes ni trop petites ; on les choiſit à peu-près de dix à onze pouces ; elles doivent être rondes, & avoir le ventre plein, obſervant qu'il ne faut au plus qu'un quart de mâles de ce qu'on met de femelles, c'eſt-à-dire, que pour cent femelles, il faut au plus vingt-cinq mâles, & dans un étang de huit arpents, il ne faut mettre que cent femelles, qui jetteront chacune plus d'un millier d'œufs.

Il y en a qui prétendent que les Carpes femelles ne ſont en état de multiplier que quand elles ont huit à neuf ans, & les mâles trois ou quatre, ce qui ne s'éloigne pas beaucoup de ce que nous venons de dire à l'égard de leur groſſeur.

Dans les mois d'Avril & d'Août, qui eſt à peu-près la ſaiſon du frai pour les Carpes, il faut bien garder les étangs ; car le poiſſon alors engourdi, & preſqu'à ſec dans l'herbe, ſe laiſſe prendre à la main : il faut auſſi empêcher que les beſtiaux n'aillent boire à l'étang, ils feroient avec leurs pieds une énorme deſtruction de frai. Les cochons ſur-tout ſont fort à craindre, parce qu'ils mangent le frai avec avidité.

Si n'étant point Propriétaire des terres voiſines, on n'avoit pas le droit d'interdire l'entrée au bétail, dans les prés ou bois voiſins, il faudroit faire avec des pieux & des perches une barriere qui les empêchât de venir dans l'étang, & cette précaution doit être continuée juſqu'à trois ſemaines ou un mois après la ſaiſon du frai.

A l'égard de la nourriture de l'énorme quantité de petit poiſſon que produiſent les cent Carpes meres, il ne faut pas en être inquiet ; pourvû que l'eau ne baiſſe

pas dans l'étang, le poisson prospérera sûrement; si on le pouvoit, il seroit bon d'y introduire de nouvelle eau de quelque riviere à portée, les petites Carpes ainsi que les grosses en réussiroient infiniment mieux. Mais c'est ici où il est de la plus grande importance qu'il n'y ait dans l'étang ni Brochets ni Perches, ni aucun autre poisson vorace.

La premiere & la seconde année ce petit poisson n'étant grand que comme une feuille de Saule, on le nomme *Feuille* en plusieurs endroits. Quelquefois au bout de deux étés il a 4 pouces de longueur, lorsque le fonds est très-bon; mais c'est encore de la feuille, & il prend le nom d'*alvin*, lorsqu'après le troisieme été il a cinq pouces depuis le bas de l'œil, jusqu'à l'angle de la fourchette de la queue, ce qu'on appelle *entre œil & hat*. Cet alvin est encore petit; car pour être bon, il faut qu'il ait 6 pouces, & il est encore meilleur quand il en a sept, pourvû qu'il n'ait que quatre ans; car on n'estime point l'alvin qui n'est parvenu à cette grosseur qu'au bout de cinq ans.

On doit exiger qu'il ait l'écaille nette, & le corps assez gros, par proportion à la tête; celui qui auroit une grosse tête & un corps menu ne vaudroit rien. On rejette encore l'alvin qui a l'écaille noire, qui provient d'un étang bas & vaseux, dans lequel il tombe beaucoup de feuilles des arbres voisins. Il nous paroît néanmoins qu'il pourroit se réparer dans les grands étangs où il trouveroit de bonne eau.

Lorsqu'on empoissonnera un grand étang avec de l'alvin de sept pouces, on fera bien d'y mettre du Brocheton, pour empêcher que la Carpe ne peuple trop, & ne force dans cet étang.

§. 11. *Méthode pratiquée à la Chine, pour empoissonner les endroits où il reste de l'eau.*

ON lit dans l'Histoire générale des Voyages *in*-4°. Tome VI, page 495, un commerce singulier qu'on fait de frai de poisson. Sans nous rendre garant du fait, voici ce qui y est rapporté.

La Chine offre une prodigieuse abondance de poisson, les rivieres, les lacs, les étangs, les canaux même y sont remplis de poisson, qui fourmille jusque dans les fossés qu'on creuse dans les champs pour conserver l'eau qui sert à la production du riz: ces fossés sont remplis de frai ou d'œufs de poissons, dont les Propriétaires du fonds tirent un profit considérable.

On voit tous les ans sur la grande riviere de Yang-tse-Kyang, à peu de distance de Kien-king-fou, dans la province de Kiang-si, un nombre surprenant de barques qui se rassemblent pour acheter du frai. Vers le mois de Mai, les habitants du pays bouchent la riviere en plusieurs endroits dans l'espace de neuf à dix lieues, avec des nattes & des claies, qui ne laissent d'ouverture que pour le passage d'une barque, afin d'arrêter le frai qu'ils savent distinguer au premier coup d'œil, quoiqu'il ne produise presque aucun changement à l'eau. Ils rempliſſent des tonnes avec cette eau chargée de frai, pour la vendre à des Marchands qui la transportent en diverses provinces, ayant l'attention de remuer cette eau de temps en temps. Elle se vend par mesure à ceux qui possedent des étangs. Dans l'espace de peu de jours, le jeune frai commence à paroître, & forme de petits bancs, étant si petits qu'ils sont presque imperceptibles. On les nourrit avec de la lentille d'eau, ou des jaunes d'œufs, à peu-près comme on éleve en Europe certains animaux domestiques. On empoissonne aussi des canaux avec des poissons qu'on tire des rivieres & des lacs.

Quelques-uns disent que si l'on arrache une racine d'arbre chargée de chevelu & dépouillée de la terre qui l'environnoit, que vers la fin d'Avril, ou au commencement de Mai, on la mette quelques jours attachée à une corde dans un endroit où le poisson fraie, elle se trouve en peu de temps très-chargée de frai, & qu'en la transportant promptement dans une mare la tenant à 3 pouces sous l'eau, le frai y éclôt, & l'empoissonne. Ce fait nous paroissant difficile à vérifier, nous le rapportons sans en garantir la vérité.

§. 12. *De l'entretien de l'Etang empoissonné.*

IL faut visiter de temps en temps toutes les parties des étangs pour voir si la chaussée, la bonde, les déchargeoirs, la grille sont en bon état. Il faut nettoyer les fossés qui conduisent l'eau à l'étang; faire la chasse aux Renards & aux Lapins, qui fouillant dans les chaussées les endommagent; affûter & tendre des piéges pour prendre les Loutres; tuer les Hérons, & les autres oiseaux pêcheurs, même les Canards, principalement sur les alvinieres; ne pas souffrir qu'on aille pêcher dans l'étang, à la ligne, au truble, au carreau, à l'épervier, & encore avec plus de sévérité à la saine & au trémail; ce seroit épuiser l'étang, & montrer le chemin aux voleurs.

Il est bon d'avoir sur l'étang un petit bateau, pour se mettre à portée de tirer sur les oiseaux, Hérons, Grues, Canards, &c, pour faire la chasse aux Loutres, arracher avec un croc les roseaux, qui forment quelquefois à la longue des isles flottantes *G*, *Pl. XIII*, qui servent de retraite aux Loutres, & aux autres animaux malfaisants. On prétend cependant, je ne sais pas si c'est avec fondement, que les coups de

fusil étonnent le poisson, & le rendent malade. Enfin il faut tendre de grandes fouricieres pour détruire les rats d'eau, qui s'y prennent d'autant plus volontiers qu'ils sont très-gourmands; & des piéges ou traquenards aux Loutres.

Si l'eau baisse considérablement dans l'étang, il faut essayer d'y en conduire, ou d'un ruisseau si l'on en a à portée, ou même d'un étang supérieur, si l'on en a en propriété, quand on devroit pêcher l'étang supérieur hors de saison, & mettre le poisson dans celui qui est plus bas.

Si au contraire l'étang se remplit trop, & que l'eau menace de passer sur la chaussée, il faut y remédier de bonne heure, par les moyens que nous avons indiqués.

§. 13. *A quel âge il faut pêcher les Etangs.*

Quand un Etang est en bon fonds, & qu'il a été peuplé de bon alvin, on peut le pêcher trois ans après qu'il a été alviné, c'est-à-dire, lorsque l'alvin a resté trois étés dans l'étang: par exemple, s'il avoit été mis dans l'étang en Janvier ou Février 1760, on compteroit qu'il a trois ans en Octobre 1762.

Dans un bon étang qui a été peuplé avec de l'alvin très-fort, les Carpes se trouvent quelquefois assez grosses au bout de deux ans, pour être vendues.

On est encore obligé de pêcher un étang au bout de deux ans quand il y a de grandes réparations à faire à la chaussée ou aux bondes: ou quand il y a de gros Brochets qui détruiroient toutes les Carpes. Enfin quand l'étang a été à sec, l'année qui a précédé son empoissonnement: car on compte qu'une année d'à sec, & les deux années suivantes de bonne eau, valent trois ans.

Quand on a été forcé d'empoissonner un étang avec de fort petit alvin, le poisson n'est ordinairement parvenu à une bonne grosseur, qu'au bout de quatre ans; alors il ne faut mettre du Brocheton dans l'étang que la troisieme année.

Si l'on en croyoit les Marchands, on ne pêcheroit les étangs que la quatrieme année. Comme les poissons, Carpes & Brochets, seroient plus gros, ils y trouveroient leur compte; mais le Propriétaire perdroit une année & beaucoup de poisson qui seroit mangé par les Brochets.

§. 14. *De la saison où il convient de pêcher les Etangs.*

Plusieurs pensent qu'il ne faut pêcher les étangs que peu avant le Carême. Cela peut être quand l'étang est tout près de l'endroit où l'on doit vendre le poisson; mais il y a bien des raisons qui doivent déterminer à pêcher en Octobre.

1°. On ne court point le risque des gelées, des crues d'eau, & des autres accidents qui arrivent fréquemment pendant l'hiver; d'ailleurs le poisson n'augmente pas en cette saison; & s'il y a beaucoup de Brochets, il vit pendant le retard, aux dépens de l'étang.

2°. En pêchant en Octobre, lorsque le pilon est rabaissé aussi-tôt après la pêche, l'étang se remplit pendant l'hiver, & il n'est pas rempli entiérement par des eaux de neige, qui sont contraires au poisson.

3°. L'alviniere qu'on pêche en Novembre, a le temps de se remplir pendant l'hiver, au lieu que si l'on ne pêchoit ces étangs qu'en Février ou Mars, on courroit risque que l'étang n'eût pas le temps de se remplir suffisamment d'eau pour n'être pas à sec l'été, à moins qu'on ne pût conduire à volonté dans l'étang, l'eau de quelque riviere ou de quelques sources abondantes.

4°. Quand on pêche en Octobre, on est plus maître de ces eaux qu'en Février, où il en tombe quelquefois trop abondamment.

5°. Les gelées continuant quelquefois bien avant en Février, la pêche est trop retardée pour le Carême.

6°. En pêchant en Octobre, on a le temps de faire les réparations nécessaires à la levée, à la bonde, aux déchargeoirs & aux grilles, qui au bout de trois ans se trouvent quelquefois en mauvais état.

§. 15. *De la Pêche des Etangs.*

Quand on veut pêcher un étang, on leve le pilon de la bonde pour laisser écouler l'eau peu-à-peu. Il faut néanmoins l'ouvrir assez, pour que l'eau baisse dans l'étang. Car dans ceux où il se rend des sources considérables, on n'avanceroit rien, si l'eau qu'on laisse couler par la bonde, n'étoit pas en plus grande quantité que celle que les sources fourniſſent. Mais si l'on tiroit l'eau trop vîte, le poisson n'ayant pas le temps de se débarrasser des herbes, resteroit à sec, & seroit perdu. Il arriveroit encore que celui qui seroit sous des isles flottantes y resteroit pris comme sous une trappe; au lieu qu'en laissant l'eau s'écouler lentement, le poisson qui sent que l'eau lui manque, cherche des endroits où elle est plus profonde, peu-à-peu il gagne le fossé du milieu, & se rend dans la poële qui est auprès de la bonde. C'est pourquoi l'eau est quelquefois six semaines ou deux mois à s'écouler. Enfin lorsqu'il n'y a plus d'eau que dans la poële, il s'est rassemblé une quantité prodigieuse de poisson en cet endroit, où on les prend avec de petites sainettes, ou des trubles. C'est alors qu'il faut garder l'étang jour

&

& nuit ; car un voleur auroit bien-tôt fait une pêche fort abondante avec un épervier.

Pendant que l'eau s'écoule, on forme des parcs de claies, ou avec des planches à un endroit où il reste de l'eau *c*, *Pl. XIII*, *Fig.* 2, & le matin à la fraîcheur, quand on pêche la poële, des hommes accoûtumés à juger par habitude, de l'espece & de la grosseur des poissons, les mettent promptement chacun suivant leur espece & leur grosseur dans différents compartiments, les Anguilles à part, la menuise dans d'autres parcs, dans un autre la blanchaille ; les Brochets qui se vendent à la piece, dans un parc séparé, ceux qui se vendent comme Carpes, dans un autre. Il en est de même des Perches. Pour ce qui est des Carpes, quand on a séparé les grosses, qui se vendent à la piece, on distribue les autres suivant leur longueur, celles de douze, celles de onze, celles de dix, celles de huit pouces sont séparées ; & au moyen de ce triage, on est en état de les vendre au Marchand qui se charge du transport. Ou bien, comme cela se pratique souvent, les conventions étant faites entre le Propriétaire de l'étang, & le Marchand, celui-ci préside à la pêche de la poële, & fait sur le champ charger le poisson sur ses voitures, & l'enleve.

Il y a des étangs vaseux où l'on ne peut pas former une bonne poële : en ce cas, on ne pêche pas dans l'étang ; mais on fait dans la fosse *E*, *Fig.* 1. *Pl. XIII*, à la décharge de l'étang, avec des planches, de la maçonnerie ou des gazons, ce qu'on nomme un *tombereau*, *Pl. XIV*, *Fig.* 2. C'est une enceinte dans laquelle, ayant ôté la cage de la bonde, & levé le pilon, on laisse passer le poisson avec l'eau, & c'est dans cet endroit qu'on le pêche.

Vis-à-vis le trou de bonde *A*, on fait un évasement *B B*, pour que la vîtesse du courant s'amortisse, & ne blesse pas le poisson. Quand tout l'espace *C C* est rempli d'eau, on baisse le pilon de la bonde, & on pêche dans le tombereau. Lorsqu'on a pris tout le poisson, on ouvre la vanne *D* pour laisser écouler l'eau du tombereau, & on met un panier de bonde derriere cette vanne pour arrêter le poisson qu'on n'auroit pas pris. Quand le tombereau est vuide, on ferme la vanne *D*, & on ouvre la bonde *A*, pour la laisser se remplir de nouveau ; ainsi on pêche l'étang par éclusées. Il est important que le fond du tombereau *C C* soit bien uni & ferme ; quelques-uns le plancheient.

§. 16. *Du Marché pour la vente du Poisson.*

Ce que nous allons dire sur le Marché, la Vente & la Prisée du poisson, varie suivant la position des étangs, & le plus ou moins de facilité qu'il y a à transporter le poisson. De plus, cette marchandise, comme toute autre, est sujette à augmenter ou à diminuer de prix suivant les circonstances : par exemple, le prix du poisson augmente à la suite des hivers très-rudes, & sur-tout des étés secs, le poisson ayant souffert dans quantité d'étangs ; il est bon d'être prévenu de ces circonstances.

La Carpe se vend ordinairement à l'échantillon, avec les quatre au cent, c'est-à-dire, à la mesure par pied & pouce, qui se prend depuis le bas de l'œil jusqu'à l'angle de la fourchette de la queue. Les Marchands prétendent que ce doit être deux écailles au-dessus de cet angle ; mais quelque chose que l'on fasse, le Marchand parvient toujours à trouver son compte. Car si on lui vend toutes les Carpes de dix pouces, & au-dessus, trois cents livres le millier, ou six sols la piece, il rebutera toutes celles qui seront au-dessous de onze pouces, & il demandera ce qu'il aura rebuté pour un prix très-modique ; voilà ce qu'on appelle le savoir-faire du Marchand.

Il n'est guere possible de vendre en bloc tout le poisson d'un étang. Car si le Vendeur sachant ce qu'il a mis dans son étang, connoît ce qu'il doit en tirer, l'Acquéreur de son côté veut être certain s'il y trouvera son compte.

Le Brochet se mesure comme la Carpe, & assez souvent se vend de même ; mais on ne donne point les quatre au cent. Ce qui ne regarde pas les gros Brochets qu'on nomme *quarreaux*, qui se vendent à la piece : & si ceux de 24 pouces, & au dessus, se vendent, par supposition, cent sols, ceux de 21 pouces, & au-dessus jusqu'à 24, celui-ci non compris, se vendront trois livres. Ceux de dix-huit pouces jusqu'à 21 pouces, celui-ci non compris, 30 ou 40 sols. Ceux de 15 pouces jusqu'à 18 exclusivement, 15 à 20 sols ; & celui de douze pouces jusqu'à 15 exclusivement, 8 à 10 sols. Tous les autres se vendent comme les Carpes à six sols la piece & les 4 au cent, & les Marchands font leur possible, pour avoir comme Carpes, les Brochets de 12 pouces.

Quand on a un petit étang en état de recevoir du poisson, il pourroit être avantageux d'y mettre les petites Carpes que les Marchands achetent bon marché en bloc ; car bien-tôt elles auroient pris dans cet étang une grosseur suffisante pour être vendues un bon prix.

§. 17. *Des accidents auxquels sont exposés les étangs empoissonnés.*

Il peut survenir beaucoup d'accidents à un étang alviné, jusqu'à ce qu'il soit en pêche. Le plus fâcheux est s'il manquoit d'eau

pendant l'été. C'eſt la ſaiſon où les poiſſons profitent le plus; c'eſt auſſi celle où ils ont plus beſoin de nourriture. Ainſi s'il étoit poſſible, il faudroit mettre alors beaucoup d'eau dans l'étang, pour qu'en étendant la nappe d'eau, ils euſſent abondamment de quoi ſe nourrir. C'eſt-là ce qui fait appercevoir le grand avantage des étangs qui peuvent tirer l'eau de quelques ſources abondantes, ou d'une riviere: & nous avons dit que dans des années fort ſeches on étoit quelquefois obligé de pêcher hors de ſaiſon un étang ſupérieur, pour fournir de l'eau à celui qui eſt plus bas. On a même vu acheter l'eau & le poiſſon d'un petit étang élevé, pour ne pas perdre le poiſſon d'un grand étang.

C'eſt pour prévenir ces inconvénients, qu'on doit dans le mois de Mars curer les foſſés qui conduiſent l'eau à l'étang, réparer les déchargeoirs, s'ils perdent l'eau, ainſi que la chauſſée, & particuliérement la bonde, derriere laquelle on fera un cul-de-lampe, ſi cela eſt néceſſaire. Avec ces précautions, ſi la poële eſt ſuffiſamment profonde, on perdra peu de poiſſon.

Quand les étangs ſont bien pleins, les gelées ne font pas périr le poiſſon. Il eſt de l'inſtinct du poiſſon, lorſqu'il ſent l'eau froide, de ſe retirer dans les endroits où il y a plus d'eau, & de ſe bourber. Ainſi quand il n'y auroit dans la poële que 5 pieds d'eau, comme il eſt bien rare que dans les forts hivers la glace ait deux pieds d'épaiſſeur, il reſteroit ſuffiſamment d'eau ſous la glace pour que le poiſſon y ſubſiſtât. Ceux qui mettent du poiſſon dans des foſſés & des viviers, doivent prêter attention à ceci, afin de donner aſſez de profondeur à leurs réſervoirs, pour ne point craindre les grands hivers.

Une circonſtance bien fâcheuſe, & à laquelle il n'y a ſouvent point de remede, eſt quand une gelée très-forte prend ſubitement; car alors les poiſſons qui n'ont pas gagné les endroits où l'eau eſt profonde, ſont ſurpris ſous la glace, & périſſent infailliblement quand le froid continue. En ce cas, ſi l'on peut jouir de l'eau d'une riviere, il faut en verſer beaucoup dans l'étang pour rompre la glace; mais il y a bien des circonſtances où ce moyen, dont peu de Propriétaires peuvent profiter, eſt inſuffiſant: par exemple, dans les faux dégels, ſi la glace eſt formée ſur toute la ſuperficie de l'étang, & qu'il ſurvienne une pluie, cette eau s'amaſſe ſur la glace. Dans ce cas, lorſque les poiſſons trouvent quelqu'ouverture au banc de glace, ils ſe preſſent de ſortir de deſſous pour s'égayer dans cette eau nouvelle; & alors, ſi le froid reprend, le poiſſon ſe trouve enfermé dans la glace, & meurt infailliblement. Le ſeul moyen de parer à cet inconvénient, ſeroit de tirer par les déchargeoirs, ou même par la bonde, l'eau qui couvre la glace. C'eſt à quoi ſert admirablement une vanne, ſi l'on en a établi aux déchargeoirs. Comme elle tire l'eau de la ſuperficie, elle produit un meilleur effet que la bonde, qui tire celle du fond. Heureuſement les faux dégels dont nous venons de parler, ne ſont pas ordinaires: mais il faut dans les temps de gelée faire garder ſoigneuſement les étangs jour & nuit; car les picoreurs ne manquent pas d'aller la nuit faire des trous à la glace, ils y attirent avec de la lumiere tout le poiſſon de l'étang, qu'ils prennent aiſément avec une truble.

Il ſe forme dans les étangs des touffes de joncs ou de roſeaux, qu'on nomme des *joncheres*. Elles groſſiſſent journellement, & forment des iſles, qui ont quelquefois aſſez de conſiſtance pour qu'on puiſſe marcher deſſus. Ce ſont des retraites aſſurées pour les rats d'eau, qui détruiſent les petits poiſſons, & pour les loutres qui attaquent les plus gros, & font une deſtruction énorme, ſans parler des Hérons, des Canards, &c, qui profitent de ces retraites pour faire leur pêche. Le moyen de parer à cet inconvénient, qui eſt conſidérable, eſt de détruire avec un bateau & des crocs ces touffes d'herbe, avant qu'elles ayent pris une certaine conſiſtance; & comme elles ne manqueroient pas de reprendre racine, il faut les tranſporter hors de l'étang. Si on les avoit laiſſé s'accumuler à un certain point, il ſeroit impoſſible de les détruire tant que l'étang ſeroit plein; mais lorſqu'il eſt vuide, on fera bien de les enlever hors de l'étang, ſans quoi ces iſles ou *Miternes* reparoîtroient bien-tôt plus grandes qu'auparavant. On prétend qu'il faut dans les mois de Mai ou de Juin faucher les roſeaux & les glais, qui ſe multipliant énormément dans les étangs, font tort au poiſſon. Cela eſt praticable pour les viviers & autres petits réſervoirs; mais à l'égard des grands étangs, on s'engageroit à faire une dépenſe conſidérable, dont on ne ſeroit pas dédommagé; il faut remettre à les détruire lorſque l'étang eſt à ſec.

§. 18. *De l'à-ſec des Etangs.*

Il arrive que quand on a pêché tard, l'étang ne ſe rempliſſant pas, on eſt obligé de le laiſſer à ſec. Il en eſt de même ſi l'on manque d'alvin, & encore quand il y a des réparations conſidérables à faire à la chauſſée, à la poële, à la bonde, ou aux déchargeoirs. Dans tous ces cas, on eſt obligé de laiſſer l'étang à ſec; mais indépendamment de ces cas forcés, on fera bien de le tenir à ſec pendant un, deux ou trois ans, tous les neuf à douze ans, pour raffermir le fond, détruire les roſeaux & les grands joncs. Lorſqu'on empoiſſonnera l'étang ainſi repoſé,

on prendra à la premiere pêche, peu de blanchaille; mais la Carpe y proſpérera tellement, qu'au bout de deux ans elle ſera auſſi forte qu'elle l'auroit été à la troiſieme année. Outre ce dédommagement, on ne perdra pas entiérement ſon revenu pendant le temps de repos; l'étang, tenu à ſec, produira de bon foin, & en labourant les parties qui peuvent l'être, on pourra y ſemer des menus grains, qui y réuſſiront au mieux; car le ſéjour de l'eau aura rendu ces fonds très-fertiles. De plus, par ces labours réitérés, on détruira les plantes aquatiques qui endommagent les étangs, & on formera un terrein neuf, où le poiſſon trouvera en abondance de quoi ſe nourrir.

Une dépenſe conſidérable, mais qui eſt quelquefois inévitable, eſt de curer les étangs qui ſe ſont remplis. J'en ai vu où l'on étoit obligé d'enlever dans une grande partie près de deux pieds d'épaiſſeur de vaſes & de plantes pourries.

Nous ne parlons point ici du tranſport du poiſſon à dos de cheval, en voiture & par eau, en ayant traité amplement plus haut.

Nous croyons devoir faire mention ici d'un étang aſſez ſingulier, qui ſe trouve à Camiers en Picardie, Paroiſſe maritime ſituée à quatre lieues de Boulogne, & à trois de Montreuil. Cet étang eſt dans des dunes conſidérables, à une demi-lieue de la mer; il contient environ quinze arpents, & change de place de temps en temps, c'eſt-à-dire, lorſque les vents pouſſent les ſables d'un côté, & obligent les eaux de gagner d'un autre: l'Egliſe du village s'eſt trouvée, il y a quelques années, ainſi que des maiſons, preſqu'au milieu de l'étang. Les eaux n'en ſont cependant pas ſalées. On y pêche des Carpes & des Anguilles d'une bonté ſinguliere, ce qu'on croit provenir de ce qu'il n'y a point de vaſe dans cet étang, dont le fond eſt toujours ſableux. Il n'eſt pas rare d'y trouver des Carpes de 15 à 20 livres, & leur bon goût fait qu'elles ſe vendent communément 30 ſols la livre. On ne peut pêcher ces Carpes que dans l'été; on les met dans un réſervoir pratiqué à un bout de l'étang.

Il ſe trouve dans l'étang de Camiers des endroits de 25 braſſes de profondeur; mais comme nous l'avons déja dit, les eaux changeant de place, les endroits profonds varient chaque année. On a remarqué que l'endroit où étoit l'Egliſe, qu'on a été obligé de démolir, eſt préſentement aſſez éloigné de l'étang.

Cette note, ſur l'étang de Camiers, m'a été fournie par M. Chanlaire, Commiſſaire des Claſſes à Boulogne.

RÉCAPITULATION:

Et Réflexions générales ſur les différentes façons de pêcher, qui ſont expoſées dans cette Troiſieme Section.

POUR ſuivre le plan que nous avons expoſé au commencement de cet Ouvrage, après avoir traité dans la premiere Section des Pêches qu'on fait avec les Haims, nous avons expoſé dans la ſeconde Section celles qu'on fait avec différentes ſortes de Filets, & il nous reſtoit à parler dans une troiſieme, de pluſieurs façons de pêcher que nous avons cru ne devoir pas confondre avec celles qui ont fait l'objet des deux premieres.

Nous avons diviſé cette troiſieme Section en trois Chapitres; & après avoir décrit dans une Introduction & repréſenté ſur la premiere Planche, *Fig.* 2, les Inſtruments dont on ſe ſert pour les Pêches dont nous nous propoſons de parler, nous détaillons dans le premier Chapitre les Pêches qu'on fait au bord de la mer, à pied ou en pleine eau, avec des bateaux, ſe ſervant de Digons, de Fourches, de Tridents, de Fouanes, Fouenes ou Fouines, de Harpons, de Rateaux, de Herſes, &c. tant de nuit que de jour; ce qui eſt renfermé dans dix Articles, qui contiennent pluſieurs Paragraphes.

On trouve dans le premier Article, les différentes façons de prendre les Coquillages qui s'attachent à des rochers qui découvrent de baſſe-mer, ainſi que les Poiſſons qui s'enfoncent dans le ſable ou la vaſe, de même que ceux qui reſtent dans les endroits qui n'aſſéchent point quand la mer eſt retirée. Ces différents objets ſont détaillés dans vingt paragraphes.

On expoſe dans le paragraphe premier, & on a repréſenté ſur la Planche *II*, *Fig.* 1. la façon de détacher, de baſſe-mer, les Coquillages qui s'attachent aux rochers & aux groſſes pierres, ſoit avec un crochet attaché au bout d'une perche, ou avec un couteau, qu'on nomme *Etiquette* ſur la côte de Baſſe-Normandie, ou avec une vieille faucille, dont on fait uſage dans la Gironde & ailleurs.

Comme il y a des Coquillages tels que les Pitaux & Folades, ainſi que des Vers marins, qui ſe retirent dans des fonds durs, on va les y chercher avec le pic & la pioche, comme nous l'avons expliqué dans le ſecond paragraphe, & repréſenté ſur la premiere Planche, *Fig. 1.* ainſi que la façon de retirer les Vers du ſable avec l'étiquette ou la faucille, comme nous l'avons détaillé dans le troiſieme paragraphe.

Quand les ſables ne ſont pas fort durs, on y cherche les Vers marins, les Hamilles, & quelques poiſſons plats, avec des louchets, palots, bêches ou fourches, ainſi que nous l'avons expliqué dans le quatrieme paragraphe, & repréſenté *Pl. II*, *Fig. 2.*

Les poiſſons qu'on nomme *Saxatiles* tels que les Cruſtacées, les Congres, &c. ſe retirent entre les rochers; & nous expliquons dans le paragraphe 5, comment on va les y chercher avec une broche dentelée, qu'on nomme *Angon* ou *Digon*, *Grapin*, &c.

Quand il reſte des poiſſons dans les endroits qui n'aſſéchent pas, les Pêcheurs vont les y prendre avec un crochet de fer, qu'on nomme *Eſpadot*. Cette pêche qui eſt détaillée dans le ſixieme paragraphe, ſe fait plus ſouvent de nuit que de jour, ainſi qu'on le voit repréſenté *Pl. III*, *Fig. 1.*

Nous avons dit dans le paragraphe 7, la façon de prendre les poiſſons qui reſtent dans les endroits qui n'aſſéchent point, avec les fourches à deux ou trois fourchons barbelés, ſortes de tridents, qu'on nomme *Fougne* en pluſieurs endroits, & particuliérement à Oleron.

Les Voyageurs nous ont mis en état de parler, à la vérité, très-ſommairement, d'une Pêche étrangere, qu'on fait avec un croc: c'eſt la matiere du paragraphe 8.

Dans les endroits où le ſable n'eſt pas fort dur, on le laboure avec un crochet double, pour en tirer les Coquillages, les Vers & les Poiſſons qui s'y ſont enfouis, comme nous l'avons expliqué dans le paragraphe 9, & repréſenté *Pl. III*, *Fig. 2.*

Mais pour entamer à la fois une plus grande largeur de ſable, on ſe ſert, au lieu du crochet du paragraphe 9, des rateaux paragraphe 10. Il y en a de petits qui ſervent à ramaſſer les coquillages qui ſont à la ſuperficie du ſable, ou à une très-petite profondeur dans le ſable; & pour les vers & les poiſſons, on emploie de grands rateaux, tels qu'on les voit *Pl. III*, *Fig. 2.*

Ceux qui peuvent s'aider de bêtes de trait, chevaux ou bœufs, avancent beaucoup la beſogne, en ſe ſervant de herſes; c'eſt ce qui eſt expliqué au paragraphe 11, & repréſenté *Pl. III*, *Fig. 3.*

On pêche à Aigues-mortes, dans les ſables, qui ne ſont recouverts que d'une petite épaiſſeur d'eau, des coquillages, qu'ils nomment *Tonilles*, avec un rateau derriere lequel on ajuſte une poche de filet: c'eſt ce qu'on appelle *Tonilliere*, paragraphe 12.

On pêche en Provence des Coquillages, à une aſſez grande profondeur d'eau, avec une eſpece de rateau de fer peſant, qu'ils nomment *Salabre*, paragraphe 13, & qu'on peut regarder comme une drague.

Nous avons repréſenté ſur la Planche IV, *Fig. 1.* la Pêche qu'on nomme *à la Foule* ou *Pommetter* ou *Plyetter*, je crois par corruption, de *piétiner*, parce qu'elle ſe fait en marchant pieds nuds ſur le ſable, & quand on ſent un poiſſon ſous les pieds, on le prend avec les mains, ou on le perce avec un Angon, ainſi que nous l'avons expliqué paragraphe 14.

Nous faiſons remarquer dans le paragraphe 15, qu'on pêche de cette même maniere des coquillages, qu'on nomme *Coques* ou *Vanons*. A l'égard des coquillages qu'on appelle *Manches de Couteau*, *Manchons*, *Couteliers*, on les tire du ſable au moyen d'un petit inſtrument qu'on nomme *Digot*, qui n'eſt autre choſe qu'une aiguille à tricoter, terminée par un petit bouton, comme nous l'avons expliqué dans le paragraphe 16.

Sur les côtes vaſeuſes, on fait ſortir les Anguilles en émouvant la vaſe avec les pieds, & on les aſſomme avec un bâton, comme nous l'avons expliqué paragraphe 17, & repréſenté *Pl. IV*, *Fig. 2.*

On voit *Pl. IV*, *Fig. 3.* & nous avons expliqué dans le paragraphe 18, comment on prend des Anguilles, des Congres, & des poiſſons plats, en enfonçant au hazard, dans la vaſe, une Fouane, qui ramene les poiſſons qui ſont piqués.

On pêche auſſi ſur les vaſes, paragraphe 19, avec la Fouane, & au feu.

En Languedoc, il y a des Pêcheurs aſſez adroits pour pourſuivre les poiſſons à la courſe, étant éclairés par un flambeau, & pour les percer, ainſi qu'on le voit *Pl. V*, *Fig. 1.*

Nous rapportons dans le paragraphe 20, ce que les Voyageurs diſent de l'adreſſe que les Negres ont pour percer les poiſſons avec un trident.

ARTICLE SECOND.

Dans le premier Article, nous n'avons parlé que des Pêches qui s'exécutent à pied; il s'agit dans le ſecond, de celles qui ſe font en bateau avec des Rateaux, des Digons, des Fouanes, pour pêcher des Coquillages & des Poiſſons qui ſe tiennent ſur le fond, ou qui s'y enfoncent à une petite profondeur.

A l'embouchure des rivieres, des Pêcheurs ſe mettent dans un petit bateau, *Pl. V*, *Fig. 2.* & avec des rateaux qui ont de longs manches pliants, & un ſac de filet à la tête, ils détachent des coquillages du fond, comme

il

il eſt expliqué dans le premier paragraphe.

Nous avons dit dans le paragraphe 2, & repréſenté ſur la *Pl. V*, *Fig.* 3, comment on pêche des Huîtres avec un rateau dont la tête n'eſt pas garnie de filet, mais qui a auprès du manche une petite planche qui retient les Huîtres que le rateau a détachées.

Les Pêcheurs du Morbian, paragraphe 3 & *Pl. VI*, *Fig.* 1, vont ſur les vaſes avec des bateaux ſi légers, qu'ils les portent facilement ſur leur tête, & en lançant leur fouanne dans la vaſe au haſard, ils en tirent les poiſſons qui s'y ſont retirés.

Article Troisieme.

Par les Pêches dont il a été queſtion juſqu'à préſent, on ne prend que les poiſſons qui ſe retirent dans la vaſe ou le ſable, pour y attendre le retour de la marée, ou qui étant recouverts d'eau ſe tiennent ſur le fond; par celles dont nous parlons enſuite, on prend les poiſſons qui nagent en pleine eau.

Quand les Vives étoient communes, on en attiroit en troupe avec de petites Anguilles d'étain, qu'on tenoit fort brillantes, & ſouvent les Pêcheurs en prenoient pluſieurs d'un ſeul coup de fouanne; paragraphe premier.

On emploie pour pêcher avec la fouanne en bateau, tantôt des fouannes qui ſont figurées comme les dents des fourches, ou des tridents; ou bien un nombre de dards ſe raſſemblent à une même douille, formant comme une eſpece de balai, où encore elles ſont rangées ſur un morceau de bois ſemblable à la tête d'un rateau. Il y en a de bien des formes différentes qui ſont repréſentées ſur la *Pl. I*, de la troiſieme Section, & ſur la *Pl. X*, de la premiere Section. Ces pêches ſe font de jour, & encore mieux de nuit; comme nous l'avons expliqué aux paragraphes 2, 3, 4 & 6, & repréſenté ſur la *Pl. VI*, *aux Figures* 2 & 3.

La pêche au Pharillon, paragraphe 5, & qui eſt repréſentée, *Pl. VII*, *Fig.* 1, conſiſte en une eſpece de réchaud, qu'on attache à un bout-dehors à l'avant ou à l'arriere d'une chaloupe, ainſi, que celle dite au *Faſtier*, paragraphe 7, qu'on pratique la nuit dans les canaux des Bourdigues. Ces pêches ſont du même genre que celles dont il a été queſtion, dans les paragraphes qui précédent.

Il s'agit encore de pêches à-peu-près ſemblables dans les paragraphes 8, 9, 10, 11 & 12, qu'on pratique chez les étrangers, & qu'on nomme *Enceza*, *Foſcina* ou *Fuſcina Fitora*, à la riſſolle ou au feu, & à la fouine; ainſi, on voit que cette pêche ſe pratique en bien des endroits différents.

Quelquefois au lieu de feu, on attire les poiſſons avec un miroir qui réfléchit la lumiere de la lune, paragraphe 13; & les Chinois, paragraphe 14, oppoſent à la lune au bord de leur bateau, une planche blanchie & couverte d'un vernis très-poli; les poiſſons croyant que c'eſt une lame d'eau, s'élancent ſur cette planche, & tombent dans le bateau.

On voit paragraphe 15, comment les Indiens pêchent au feu, & au paragraphe 16, comment les habitants de la côte du Sénégal pratiquent cette même pêche.

Nous avons repréſenté *Pl. VII*, *Fig.* 2, & décrit au paragraphe 17, la pêche que les Italiens font de jour & de nuit aux environs des rochers, avec un trident.

Article Quatrieme.

Pour toutes les Pêches aux Harpons ou à la Fichure, dont nous avons parlé, on n'abandonne point le harpon, & on ne prend que de petits poiſſons; mais pour prendre les gros tels que les Baleines, les Marſouins, &c. on lance le harpon, on l'abandonne entiérement, & l'on ne retient qu'une ligne qui eſt attachée, ou au manche, ou au fer du harpon. Comme à l'occaſion de quelques gros poiſſons, nous ſerons obligés de détailler cette pêche, nous nous ſommes contentés de décrire dans un ſeul paragraphe la pêche du Marſouin qu'on fait avec le harpon, & nous avons repréſenté *Pl. VII*, *Fig.* 3, l'inſtrument dont on ſe ſert pour cette pêche. On voit dans le même paragraphe, comment les Groenlandois prennent des poiſſons avec des fléches, & les Négres de la partie occidentale d'Afrique, avec des dards.

Article Cinquieme.

Comme à l'occaſion des pêches au Harpon, nous avons été engagés à parler de l'uſage qu'on fait de la lumiere pour attirer le poiſſon, nous avons cru devoir traiter dans un Article particulier de la pêche qu'on fait au feu avec des filets. Dans cette vue, nous diſons dans le premier paragraphe, comment les Pêcheurs après avoir attiré le poiſſon avec le feu, parviennent à paſſer deſſous un filet & à l'enlever comme avec le carreau.

On voit dans le ſecond paragraphe, comment, à Alicante, en Catalogne, en Eſpagne, on parvient à entourer avec un filet, le poiſſon qu'on a attiré par la lumiere.

Dans la ſeconde Section, page 150, nous avons amplement parlé de la pêche au Bregin. Mais nous ajoutons, dans le paragraphe 3, de la troiſieme Section, la maniere d'attirer le poiſſon dans le Bregin, au moyen du feu.

Article Sixieme.

Nous avons raſſemblé dans cet article pluſieurs petites pêches, qu'on fait en prenant le poiſſon à la main; la plûpart ſont recueillies des Voyageurs, & à leur occaſion, nous diſons quelque choſe de l'Art des Plongeurs.

Article Septieme.

Il y a bien des eſpeces d'oiſeaux qui vivent de poiſſon, & qui ſont d'excellents Pêcheurs: mais on eſt parvenu à en dreſſer pour la pêche, comme on dreſſe des Chiens pour la chaſſe. Nous expoſons dans le premier paragraphe, la pêche avec le Cormoran, oiſeau qui eſt repréſenté *Pl. XIV*, *Fig.* 1, & nous rapportons d'après l'Hiſtoire Générale des Voyages, une pêche à-peu-près ſemblable, qu'on fait à la Chine.

Article Huitieme.

Quoique dans le Nord les eaux ſoient glacées une grande partie de l'année, on ne laiſſe pas de prendre beaucoup de poiſſon; lors même que les glaces ſont fort épaiſſes.

Nous rapportons dans le premier paragraphe, & dans le quatrieme, les pêches qu'on pratique dans l'Amérique Septentrionale, en faiſant des trous par leſquels on paſſe ſous la glace de grands filets, où dans leſquels on introduit des eſpeces de trubles.

Il s'agit dans le paragraphe ſecond, des pêches qu'on fait en Ruſſie ſous la glace; & dans le paragraphe troiſieme, celles de Suede; l'une & l'autre differe peu de celle de l'Amérique Septentrionale: enfin, on explique dans le cinquieme paragraphe, comment on pêche ſous la glace avec des hains.

Article Neuvieme.

On pratique près de Briare dans le lit de la Loire, lorſqu'il fait chaud, une pêche qu'on nomme *Fond*: c'eſt une eſpece d'auvent formé d'une grande table, qui porte ſur le fond par un de ſes côtés, & qui eſt ſoutenue un peu élevée par l'autre avec des pierres: les poiſſons vont ſe mettre à l'ombre du ſoleil & à l'abri du courant, ſous cette eſpece d'auvent. Quand on juge qu'il s'y en eſt raſſemblé, on entoure l'auvent d'un filet, on ôte la table qui le forme, & en tirant le filet à terre, on s'approprie le poiſſon qui s'étoit retiré en cet endroit.

Article Dixieme.

Comme dans cette troiſieme Section, nous nous ſommes propoſé de raſſembler toute ſorte de petites pêches, il nous a paru convenable de rapporter celle qu'on fait pour prendre du Nonat, ou de la Guildre, qu'on nomme auſſi *Menuiſe* ou *Meniſe*, en un mot de la ſemence de poiſſons de toutes eſpeces.

Nous rappellons dans le premier paragraphe, une pêche dont nous avons parlé dans la ſeconde Section, au Chapitre II, page 43, & qui ſe pratique auprès de Morlaix, où l'on prend une grande quantité de Menuiſe, en préſentant au courant une manche de toile claire.

Nous décrivons dans le paragraphe ſecond, & nous avons repréſenté ſur la *Pl. VIII*, *Fig.* 1, ce qu'on nomme dans l'Amirauté de Vannes, *Savre à rateau*, qui eſt une manche de filet ajuſtée au bout d'une fourche de bois, pour prendre de la Menuiſe qui ſert pour faire de la reſure, ſorte d'appât dont les Pêcheurs de Sardine de l'Océan font uſage.

C'eſt dans la même vue, qu'on fait la pêche que nous avons décrite au paragraphe 3, & que nous avons repréſentée *Pl. VIII*, *Fig.* 2, on l'appelle *Bache traînante*.

On pratique une pêche à-peu-près ſemblable paragraphe 4, avec un grand ſac qui traverſe la riviere de Pontrieu près Tréguier.

Nous avons repréſenté *Pl. VIII*, *Fig.* 3, & détaillé au paragraphe 5 la pêche qu'on fait du Nonat auprès d'Antibes, avec une eſpece de Saine à mailles très-ferrées, & qu'on manœuvre préciſément comme les grandes Saines.

CHAPITRE SECOND.

Nous traitons dans le Chapitre II, du Déchargement, de la Vente & du Tranſport du poiſſon, tant de mer, que d'eau douce, mort ou en vie. Si on étoit obligé de conſommer tout le poiſſon aux endroits où on le pêche, il ſeroit ſi abondant, & par conſéquent à ſi vil prix, que les Pêcheurs ne ſeroient pas rembourſés de leurs frais. D'ailleurs les Provinces qui ne confinent point à la mer, ou qui ſont éloignées des étangs, manqueroient abſolument de poiſſon: il faut donc en tranſporter quelquefois même fort loin, & de façon qu'ils ne ſe gâtent pas dans le tranſport, pour cela il convient de prendre les précautions que nous avons rapportées dans ce ſecond Chapitre.

Article Premier.

Il a été queſtion dans cet Article du Déchargement, de la Vente & du Tranſport du poiſſon mort, tel que la Marée. Car tout le poiſſon, particuliérement celui de mer, périt preſque auſſi-tôt qu'il eſt hors de l'eau.

Il s'agit dans le premier paragraphe du Déchargement du poiſſon, tel qu'on le voit *Pl. IX*, *Fig.* 1. Quand la Barque des Pêcheurs eſt à quai, ou échouée ſur la greve, des hommes & des femmes viennent avec des hottes & des paniers recevoir le poiſſon que les Matelots déchargent, & elles le tranſportent au Marché, où l'on arrange les poiſſons communs, eſpece par eſpece, ſur des claies, & les poiſſons rares dans des corbeilles.

Alors, paragraphe 2, on délivre les poiſſons de redevances; ſçavoir, aux Commis du Roi ou des Seigneurs; c'eſt ce qu'on appelle *le poiſſon de coutume*: enſuite au Bourgeois à qui appartient la Barque; on le nomme *le poiſſon Bourgeois*: enfin au Maî-

tre Pêcheur qui fournit plus de filets que les autres, & qui supporte la plus grande partie des fatigues de la pêche ; il est cependant défendu aux uns & aux autres de prendre certains poissons qu'on appelle *privilégiés*, parce qu'ils sont d'un fort gros prix.

Quand on a livré les poissons de redevance, on vend le reste aux Chasse-marées, paragraphe 3 & *Pl. IX*, *Fig.* 2, & ensuite on le transporte chez l'Aquereur pour l'emballer, paragraphe 4, *Pl. IX*, *Fig.* 3. Là on le lave, & on l'arrange proprement dans des paniers qui sont de différente grandeur : deux des grands suffisent pour charger un cheval ; il en faut trois de moyenne grandeur, & quatre petits pour faire une somme. Il y en a encore de plus petits qu'on nomme *Cloyeres* ; & quelques poissons sont seulement enveloppés dans de la paille longue : c'est ce qu'on nomme *Torquette* ou *Torchette*. Tous ces paniers sont représentés *Pl. X*, *Fig.* 1.

Les paniers étant faits, & couverts de leur chaperon de paille, on les charge sur des Chevaux, comme il est expliqué, paragraphe 5, & les Chasse-marées partent pour leur destination, comme on le voit *Pl. X*, *Fig.* 2.

On transporte aussi, paragraphe 6, quelquefois du poisson d'eau douce mort & à somme ; car les grosses Carpes peuvent se conserver sans se gâter deux ou trois jours, & les gros Brochets quatre ou cinq, suivant la température de l'air.

Article Second.

Du Transport du Poisson qu'on veut conserver en vie.

Il s'agit dans le paragraphe premier du transport du poisson d'eau douce à de petites distances ; pour cela, on le met dans des bachottes remplies d'eau qu'on charge à dos de cheval, ou dans des tonnes aussi remplies d'eau qu'on voiture sur des charrois, *Pl. XIII*, *Fig.* 2. Mais tous les poissons ne supportent pas également le transport ; c'est ce qui est très-amplement détaillé dans le paragraphe premier.

Il s'agit dans le paragraphe 2, du transport du poisson d'eau douce dans des bateaux, où il y a des réservoirs qui communiquent avec l'eau de la riviere. On les nomme des *Bascules* ou des *Boutiques*, & nous avons donné le plan de celles qui arrivent à Paris, *Pl. XI*, *Fig.* 2.

Les Hollandois & les Dunkerquois, à l'instar des bascules dont nous venons de parler, ont construit des barques à vivier, ou de petits heux, dans lesquels il y a une espece de soute remplie d'eau de mer, dans laquelle ils mettent les poissons qu'ils ont pêchés au large, pour les transporter en vie au port. On voit un plan d'un de ces petits bâtiments, *Pl. XI*, *Fig.* 1, & la pratique des Dunkerquois, est détaillée au paragraphe 3. Il y a des circonstances où il est très-important de transporter assez loin & fort diligemment des Vers en vie, pour en fournir aux Pêcheurs aux hains, qui s'en servent pour amorcer. Ce transport se fait à pied, comme il est expliqué paragraphe 4, & représenté sur la *Pl. X*, *Fig.* 3.

CHAPITRE TROISIEME.

Il est important d'avoir toujours du poisson dans le besoin, pour l'approvisionnement des maisons, ou pour la vente, si ce sont des Marchands détailleurs ; il faut donc avoir des réservoirs où il se conserve en vie.

L'Article premier, est destiné à parler de la conservation du Poisson de mer, & des Coquillages en vie, dans des réservoirs. En parlant des Madragues, nous avons dit que les Pêcheurs conservoient souvent des Thons dans des enceintes de filets, pour attendre des circonstances où la vente en fût plus avantageuse. Ceux qui sont pourvus de barques à vivier, y conservent leur poisson quelquefois assez long-temps. Mais on voit, paragraphe premier, une industrie des Pêcheurs Picards pour conserver des Rayes, pour ainsi dire, à l'attache.

Il y a des Pêcheurs, paragraphe 2, qui conservent leurs poissons vivants dans des paniers qu'ils calent dans des endroits qui n'asséchent point de basse-mer. Et dans le troisieme paragraphe, on voit qu'on profite des mares qui retiennent l'eau au bord de la mer, pour y conserver des coquillages, & même des poissons plats.

Dans l'Article second, nous traitons des réservoirs pour conserver en vie les poissons d'eau douce.

Nous n'avons pas omis de parler de quelques poissons, particuliérement des poissons dorés de la Chine, que l'on conserve par forme d'amusement, dans des vases de porcelaine ou de cristal comme on fait les oiseaux dans des cages.

Dans le second paragraphe, après avoir fait remarquer que les bateaux à bascule sont de bons réservoirs pour le débit journalier, nous parlons des réservoirs qu'on a pour l'approvisionnement d'une maison, & qu'on nomme *Huche*. On en voit une des plus commodes *Pl. XII*, *Fig.* 1.

Nous remarquons, paragraphe 3, qu'on en fait en pierre qui sont plus grands & plus de durée, & ils sont fort commodes, quand ayant une vanne *Pl. XII*, *Fig.* 3, à chacune des extrémités, on peut les vuider & les remplir à volonté & promptement.

Les viviers, paragraphe 4, sont de grands réservoirs, dans lesquels on peut conserver long-temps beaucoup de poisson.

A l'occasion de ces réservoirs où le poisson

acquiert de la bonté & s'engraiſſe quand on le nourrit, nous avons parlé de la caſtration du poiſſon, qu'on a propoſée comme un moyen ſûr de rendre les poiſſons à qui on fait cette opération, auſſi différents des poiſſons ordinaires, que les chapons & les poulardes le ſont des coqs & des poules.

Article Troisieme.

Nous terminons la troiſieme Section par un Traité aſſez complet des Etangs. Ce ſont des pieces d'eau plus ou moins grandes, où l'on éleve beaucoup de poiſſon: ils ne doivent jamais ſécher d'eux-mêmes; mais on doit être maître de les vuider quand on le juge à propos. Il s'enſuit, paragraphe 1, que l'étang doit être aſſis ſur un terrein qui ſoit dominé par les terres voiſines, afin que l'eau s'y rende; que le ſol de l'étang doit être en pente, pour que l'eau ſe porte à un des bouts qu'on nomme *la tête*, où l'eau doit être en plus grande quantité que partout ailleurs; pour cela on y fait avec ſoin une digue qu'on appelle *la chauſſée de l'étang*; & il faut que derriere cette chauſſée le terrein ſoit encore plus bas, pour que l'eau puiſſe s'écouler quand on ouvre la bonde pour vuider l'étang. Tout cela eſt rapporté fort en détail au paragraphe 2.

Nous avons expliqué avec ſoin dans le paragraphe 3, différentes façons de faire des chauſſées.

Devant la chauſſée dans l'étang, & vis-à-vis la bonde, il doit y avoir un endroit plus profond que le reſte; c'eſt ce qu'on appelle *la poële*, dont il s'agit dans le paragraphe 4: elle eſt néceſſaire pour la pêche de l'étang.

Nous expliquons dans le paragraphe 5 & 6 la façon de faire & de poſer la bonde, qui eſt repréſentée ſur la *Pl. XII*, *Fig.* 2.

Quand malgré toutes les attentions que nous avons indiquées, la bonde perd l'eau, il faut derriere, à l'endroit qu'on nomme *la foſſe*, conſtruire ce qu'on appelle un cul-de-lampe, comme on l'a expliqué au paragraphe 7.

Il eſt ſenſible que le poiſſon pourroit ſortir de l'étang par les endroits qu'on pratique pour y introduire l'eau ou pour la laiſſer s'écouler quand il y en a trop. Nous avons rapporté dans le paragraphe 8, comment il faut garnir de grilles ces endroits.

L'empoiſſonnement de l'étang eſt un article très-important. Ce qui nous a engagé à entrer dans de grands détails au paragraphe 9.

Quand on a pluſieurs étangs, on eſſaie d'en avoir de petits qu'on deſtine à fournir de l'alvin pour empoiſſonner ceux qu'on a pêchés.

Les étangs qui ſont deſtinés à former de l'alvin, ſe nomment *Alvinieres*. On trouve ce qui les concerne dans le paragraphe 10.

Nous rapportons dans le paragraphe 11 ce que les Voyageurs diſent des méthodes que les Chinois pratiquent pour empoiſſonner leurs étangs, & nous détaillons dans le paragraphe 12 les attentions qu'il faut prendre pour entretenir en bon état un étang empoiſſonné.

Nous déterminons dans le paragraphe 13, à quel âge il faut pêcher les étangs; & dans le paragraphe 14, quelle ſaiſon il faut choiſir pour en faire la pêche, comme nous l'expliquons dans le paragraphe 15.

Le Marché pour la vente du poiſſon eſt traité dans le paragraphe 16.

Nous détaillons dans le paragraphe 17, les accidents qui arrivent aux étangs empoiſſonnés, & nous indiquons les moyens de les prévenir, au moins en partie. Il y a quelques avantages à laiſſer de temps en temps les étangs à ſec & ſans être empoiſſonnés; c'eſt ce qui eſt expoſé dans le paragraphe 18.

Enfin, dans le paragraphe 19, nous expliquons les cas où il faut faire derriere le trou de bonde ce qu'on nomme un *tombereau*, *Pl. XIV*, *Fig.* 2, qui eſt abſolument néceſſaire quand on veut pêcher ces ſortes d'étangs.

EXPLICATION

EXPLICATION DES FIGURES

DE LA TROISIEME SECTION.

Planche I.

Figure premiere. Cette vignette, qui eſt au haut de la Planche, repréſente des hommes qui fouillent avec des pics & des pioches, un fond dur pour en tirer des Vers-marins.

Fig. 2. On a repréſenté au bas de la Planche, la plus grande partie des inſtruments qui ſervent aux Pêcheurs Vérotiers, à ceux qui ramaſſent des coquillages, ainſi qu'à ceux qui pêchent avec les fouannes & les digons. On trouve les noms de tous ces inſtruments à la page 2.

Planche II.

Fig. 1. On voit un homme, qui, avec un crochet ajuſté au bout d'une perche, détache des Moules d'un rocher élevé, & auprès une femme qui les ramaſſe dans un panier : plus loin un homme qui tient à la main un couteau qu'on nomme *étiquette*, & une femme qui a une vieille faucille, l'un & l'autre pour détacher des coquillages des pierres qui ne ſont pas hors la portée de la main, ou pour tirer du ſable ſoit des vers, ſoit des poiſſons.

Fig. 2. On voit des hommes & des femmes qui labourent le ſable avec des louchets ou des fourches, pour en tirer des vers ou des poiſſons qui s'y ſont enfouis.

Fig. 3. On y a repréſenté une pêche de nuit. Les uns dérangent les pierres & le galet, pendant que d'autres, à la lumiere d'une lanterne, ramaſſent les vers qui s'étoient retirés deſſous.

Planche III.

Fig. 1. On y voit la pêche qu'on nomme à *l'eſpadot* : elle ſe fait la nuit dans des endroits où il reſte un peu d'eau. Après avoir attiré le poiſſon par la lumiere d'un flambeau, on le ſaiſit avec l'eſpadot, qui eſt un crochet de fer ajuſté au bout d'une perche.

Fig. 2. On y voit deux jeunes gens qui labourent le ſable avec un crochet de fer ajuſté au bout d'une perche qu'ils paſſent entre leurs jambes ; & des hommes ainſi que des femmes qui entament le ſable avec de grands rateaux, les uns & les autres pour en retirer des vers, des hamilles, & quelques autres poiſſons qui s'enſablent lorſque la mer ſe retire.

Fig. 3. Cette opération ſe fait bien plus promptement, quand ayant des bêtes de trait, on peut traîner ſur le ſable des herſes, qu'un homme ou une femme ſuivent pour ramaſſer dans des paniers les poiſſons qu'on a fait ſortir du ſable.

Planche IV.

Fig. 1. Ce ſont des Pêcheurs à la fougne qui marchent pieds nuds ſur le ſable dans des endroits où il reſte un peu d'eau : quand ils ſentent ſous leurs pieds des poiſſons qui ſe ſont enſablés, ils les prennent à la main, ou bien ils les percent avec un digon.

Fig. 2. En piétinant & émouvant le terrein ſur un fond vaſeux, on en fait ſortir des Anguilles qu'on prend à la main, qu'on aſſomme avec un bâton, ou qu'on perce avec une fouanne.

Fig. 3. Quand les vaſes ſont trop molles pour marcher deſſus, les Pêcheurs ajuſtent ſous leurs pieds des planches minces, & enfonçant au haſard dans la vaſe des fouannes : ils en retirent des Anguilles & quelques autres poiſſons.

Planche V.

Fig. 1. On y voit au bord de l'eau, & près des rochers, des Pêcheurs qui ayant attiré du poiſſon par la lumiere d'un flambeau, le percent avec une fourche.

Fig. 2. Les Pêcheurs s'étant rendus en bateau ſur un banc de coquillages, les détachent avec des rateaux, à la tête deſquels il y a un ſac de filet deſtiné à les recevoir.

Fig. 3. Quand on pêche des Huîtres avec un rateau, au lieu du ſac de filet dont nous venons de parler, on ajoute ſur le manche une planche mince, qui forme comme une petite boëte dans laquelle s'amaſſent les Huîtres.

Planche VI.

Fig. 1. Ceux de cette figure ſe tranſportent ſur les vaſes très-molles qui reſtent couvertes d'un peu d'eau, au moyen d'un bateau ſi léger, qu'ils peuvent le porter ſur leur tête, & en enfonçant au haſard leurs fouannes dans la vaſe, ils en retirent les poiſſons qu'ils ont percés.

Fig. 2. On y fait la même pêche dans des endroits où les vaſes ſont couvertes d'une épaiſſeur d'eau aſſez conſidérable, pour qu'on puiſſe s'y rendre en bateau.

Fig. 3. On peut faire cette même pêche la nuit ; & nous avons repréſenté comment on attire les Orphis avec la lumiere d'un flambeau.

Planche VII.

Fig. 1. Au lieu d'un flambeau, on ajuſte quelquefois au bout du bateau un réchaud dans lequel on fait un feu clair ; c'eſt ce qu'on appelle le *Farillon*, ailleurs le *Faſtier*.

Fig. 2. On y voit comment un ſeul homme ayant les pieds ſur les bords d'un très-petit batelet, pêche de jour & de nuit à la fouanne ou au trident. On peut remarquer une ligne fine qui eſt dans le bateau, & dont un bout eſt attaché au fer du trident pour ne le pas perdre, quand ayant harponné un gros poiſſon, l'inſtrument échappe des mains du Pêcheur.

Fig. 3. On y voit pluſieurs harpons dont le fer reſte attaché au poiſſon qu'on a percé : il faut en chercher la deſcription *pages* 12 & 13.

Planche VIII.

Fig. 1. On ſait qu'on appelle *Guildre* ou *Nonat*, les poiſſons de toute eſpece extrêmement petits. On en fait la pêche avec une manche de filet, dont les mailles ſont fort ſerrées; on ajuſte cette manche au bout d'une fourche de bois, ce qu'on appelle *Savre à rateau*. On le traîne ſur le ſable pour prendre ces petits poiſſons.

Fig. 2. On appelle *Bache roulante*, une manche de filet qui eſt ajuſtée ſur deux morceaux de bois, aux extrémités deſquels on amarre une corde, qui étant double, paſſe ſur les épaules du Pêcheur comme les bretelles d'une hotte, & ſervent à traîner la bache ſur le ſable.

Fig. 3. On y voit une grande Saine, dont les mailles ſont fort petites, qui ramaſſent tout le Nonat ou le Guildre qu'elle rencontre.

Planche IX.

Fig. 1. On y voit une Barque de Pêcheur échouée ſur le ſable, des Matelots qui en retirent le poiſſon, & des hommes ou des femmes qui le portent au Marché.

Fig. 2. Elle repréſente le Marché où ſe fait la vente du poiſſon. Au bas de la Planche, un Matelot convient de prix avec un Chaſſe-marée. Auprès eſt un Matelot qui tient à la main un gros crabe qu'il cherche à vendre, parce que les Matelots ſont propriétaires des cruſtacées qui ſe ſont pris dans les filets qui leur appartiennent. Sur la même terraſſe, eſt un gros chien de mer, qui ordinairement déchire les filets, & fait beaucoup de tort aux Pêcheurs. Dans le lointain, eſt une femme aſſiſe dans une baille qui vend à un Chaſſe-marée des poiſſons de choix qui ſont dans des corbeilles.

Fig. 3. Des femmes tranſportent le poiſſon chez le Chaſſe-marée qui l'a acquis. On voit dans le lointain comment on lave ce poiſſon avant de l'emballer, & ſur le devant des femmes qui les arrangent dans des paniers, & les chevaux qui ſont tout prêts à être chargés.

Planche X.

Fig. 1. On y a repréſenté des paniers, pour le tranſport du poiſſon, de toutes les grandeurs qui ſont d'uſage : ſavoir, ceux dits *deux au cheval*; d'autres, *trois ou quatre au cheval*; les uns vuides, & les autres pleins & chaperonnés. On y voit auſſi des cloyeres & des torquettes, de la paille longue qu'on nomme *glu*, de la ficelle, le couteau & l'épiſſoir, qui ſont les ſeuls inſtruments dont ſe ſervent les emballeuſes.

Fig. 2. Les Chaſſes-marée partent avec leurs chevaux. On en voit dans le lointain quelques-uns qui portent du poiſſon dans des hottes à des endroits peu éloignés.

Fig. 3. Nous avons dit que les Vers marins ſe tranſportoient avec toute la diligence poſſible pour les livrer en vie aux Pêcheurs aux haims. C'eſt ce qui eſt repréſenté ſur cette figure.

Planche XI.

Fig. 1. Plan d'une Barque à vivier qui ſert à tranſporter les poiſſons de mer en vie.

Fig. 2. On voit le plan & la coupe longitudinale d'une baſcule ou boutique pour tranſporter par eau le poiſſon d'eau douce en vie.

Planche XII.

Fig. 1. Huche propre à conſerver du poiſſon d'eau douce en vie pour la conſommation journaliere.

Fig. 2. Plan d'une bonde d'étang, vue par-devant & par-derriere : & à côté le pilon & l'auge de cette bonde.

Fig. 3. Elle repréſente une Vanne.

Planche XIII.

Fig. 1, eſt la vue d'un Etang priſe de derriere la chauſſée, au milieu de laquelle eſt établie la bonde. On voit dans le lointain une grille pour retenir le poiſſon dans l'étang. On a mis derriere la chauſſée dans l'endroit qu'on appelle *la foſſe*, une huche ſemblable à celle qui eſt repréſentée *Pl. XII, fig.* 1.

Fig. 2. On voit dans le lointain la chauſſée d'un étang qui eſt en pêche, & ſur le devant des parcs pour y dépoſer les différentes eſpéces de poiſſon. Un homme qui tranſporte du poiſſon à dos de cheval dans des bachotes pleines d'eau, & une charrette ſur laquelle il y a des tonnes auſſi pleines d'eau pour le tranſport du poiſſon à meſure qu'on le tire de l'étang.

Planche XIV.

Fig. 1. Oiſeau nommé *Cormoran*, deſſiné ſur la planche de l'Ornithologie de M. Briſſon, avec quelques changements pris ſur un de ces Oiſeaux qui eſt dans le Cabinet de M. Aubry, Curé de Saint Louis en l'Iſle, à Paris.

Fig. 2. On y a repréſenté une partie de la chauſſée d'un étang, & derriere un baſſin qu'on eſt obligé de faire en pluſieurs circonſtances pour pêcher les étangs, auquel on donne le nom de *tombereau*.

Planche XV.

Nous croyons, avant de terminer cette troiſieme Section, devoir dire un mot de quelques bâtiments Pêcheurs que nous n'avons pas compris dans la premiere Section. C'eſt à M. Clairon, Hydrographe du Roi au Havre, que nous avons l'obligation de nous en avoir averti.

Fig. 1. *A*, repréſente une petite chaloupe qu'au Havre on nomme *Flambart*; elle a 12 à 15 pieds de long; elle eſt mâtée à deux livardes, c'eſt-à-dire, qu'elle porte deux petits mâts, deux voiles quarrées, point de vergue; la voile eſt tenue tendue par une eſpece de *gui* qui eſt attaché par un bout au mât vers le tiers de ſa hauteur, & répond au point ou à l'angle ſupérieur de la voile, & le point d'en bas eſt amuré ſur le bord du bateau. On ſe ſert quelquefois de ces petites chaloupes pour entrer les vaiſſeaux : elles ſervent pour la pêche du Libouret & au Chalus; enfin, on les démâte, & alors elles ſervent de petites chaloupes d'aides pour porter les amarres aux bâtiments.

B & *C* ſont de très-petits bateaux, dans leſquels un ſeul homme va à la pêche du Libouret ou de la Caudelette ou Caudrette, le long de la côte & entre les roches; ils ne different que par leur gréement.

Nous avons parlé dans la premiere Section *page* 41, des petites Biſcayennes ou chaloupes

lamaneuſes ; nous venons de parler des flambarts : mais on a au Havre de grandes barques lamaneuſes, *fig.* 2. Ce ſont des eſpeces de bateaux qui ont 25 à 26 pieds de quille, 7 pieds & demi de maître-bau, point de pont, ſeulement une tille à l'avant & à l'arriere, & des bancs, ou, comme diſent les Pêcheurs Normands, des *taudes*. C'eſt ce que les Pêcheurs du Havre nomment *grandes barques lamaneuſes* : elle ſervent à toutes ſortes de pêches, quand les Pilotes n'ont point à entrer de bâtiments ; elles ſoutiennent bien la mer, & ſont bonnes voilieres : leur maître-bau eſt au tiers de leur longueur vers l'avant ; elles ont beaucoup de façons & peu de rentrée par les hauts ; elles tirent juſqu'à 3 pieds & demi d'eau.

Il y a au Havre des Biſcayennes ou Biſquines qui ont 25 à 26 pieds de longueur de tête en tête, quatre pieds & demi à 5 pieds de maître-bau, l'avant & l'arriere ont beaucoup de façons ; elles ne ſont point pontées, elles ſont mâtées comme la chaloupe de la premiere Section, *Pl. XII*, *fig.* 1. Les voiles s'amurent à un banc avec un palan à fouet : comme elles ſont très-étroites, & qu'elles ont beaucoup de façons, elles vont très-bien de beau temps, ſe hâlent bien au vent & marchent ſupérieurement ; mais de gros temps, elles ne ſupportent pas la mer comme les grandes barques lamaneuſes, *fig.* 2. Elles ſervent à toutes ſortes de pêches, & même aux Pilotes lamaneurs pour entrer les bâtiments.

Fig. 3. On a repréſenté un Dogre, qui eſt un bâtiment de pêche dont nous aurons occaſion de parler pluſieurs fois. Ces bâtiments n'ont qu'un mât, une grande voile ſurmontée d'un hunier, & à l'avant un beaupré, ſur lequel s'amurent des foques : ils ſont pontés & fort taillés de l'avant & de l'arriere.

Fin de la Troiſieme Section.

Le Relieur mettra enſuite les XV Planches de la Troiſieme Section.

Fig. 1.

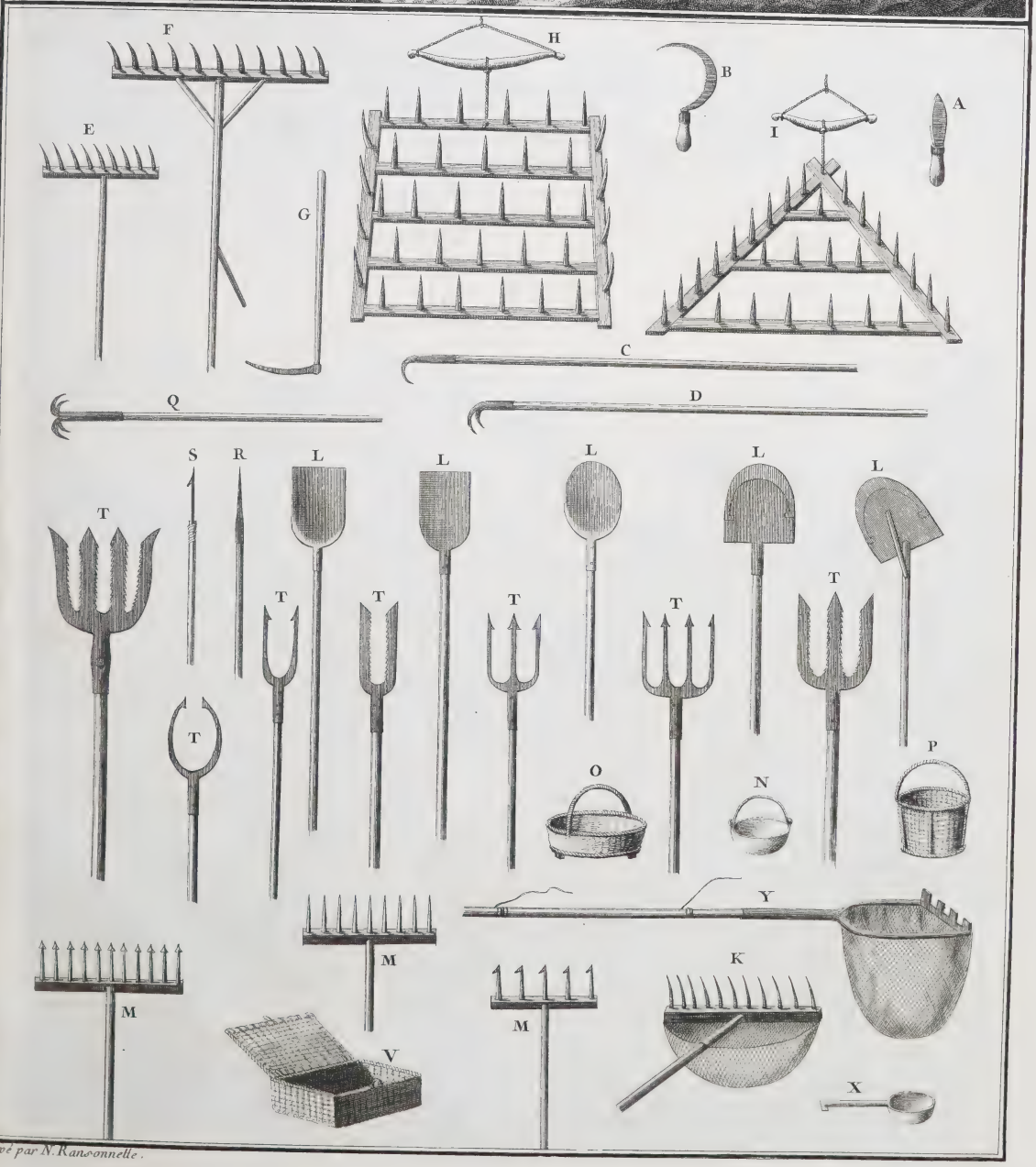

Gravé par N. Ransonnette.

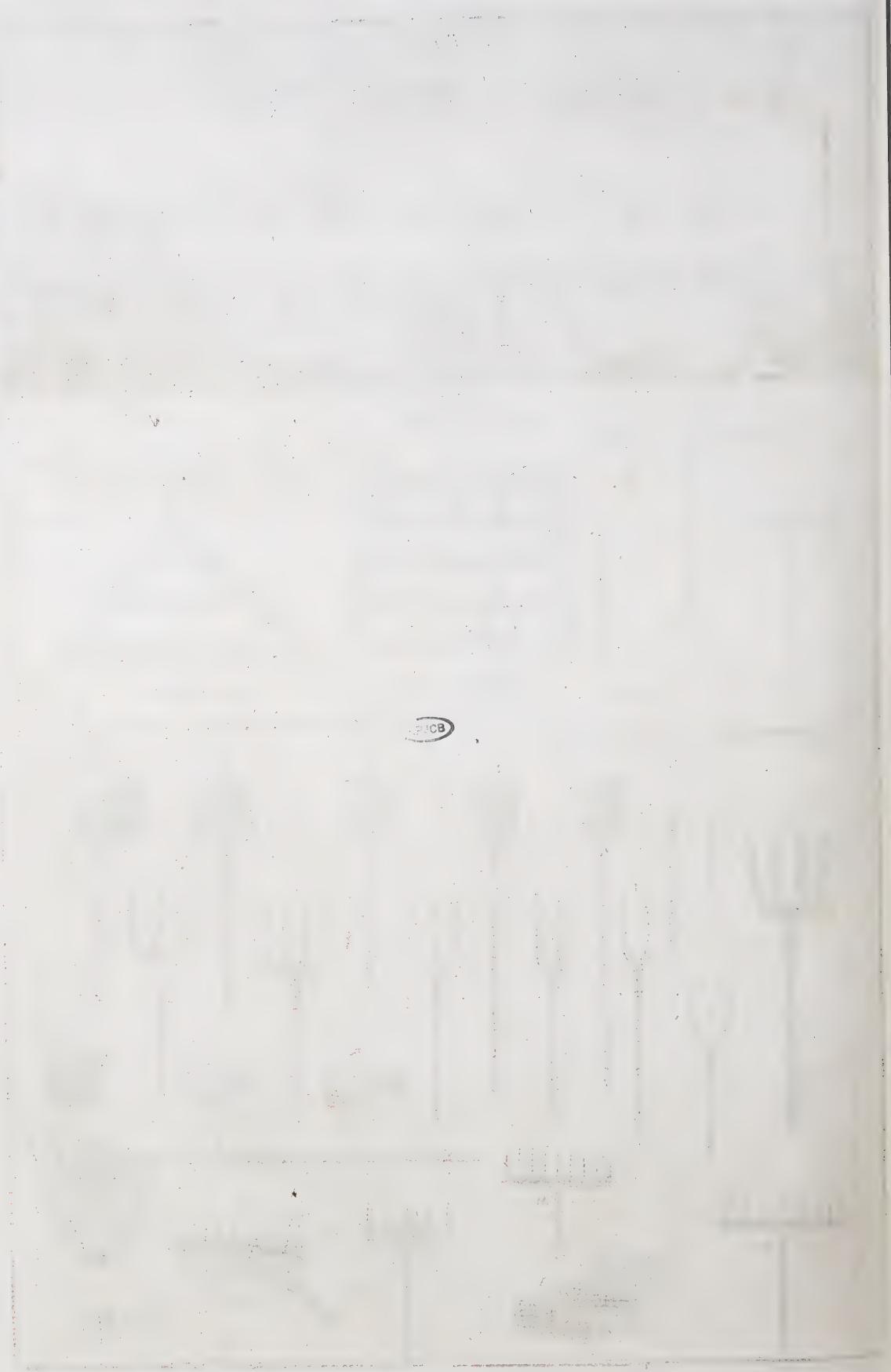

Eth. Hauss ard. Sculp.

HPJCB

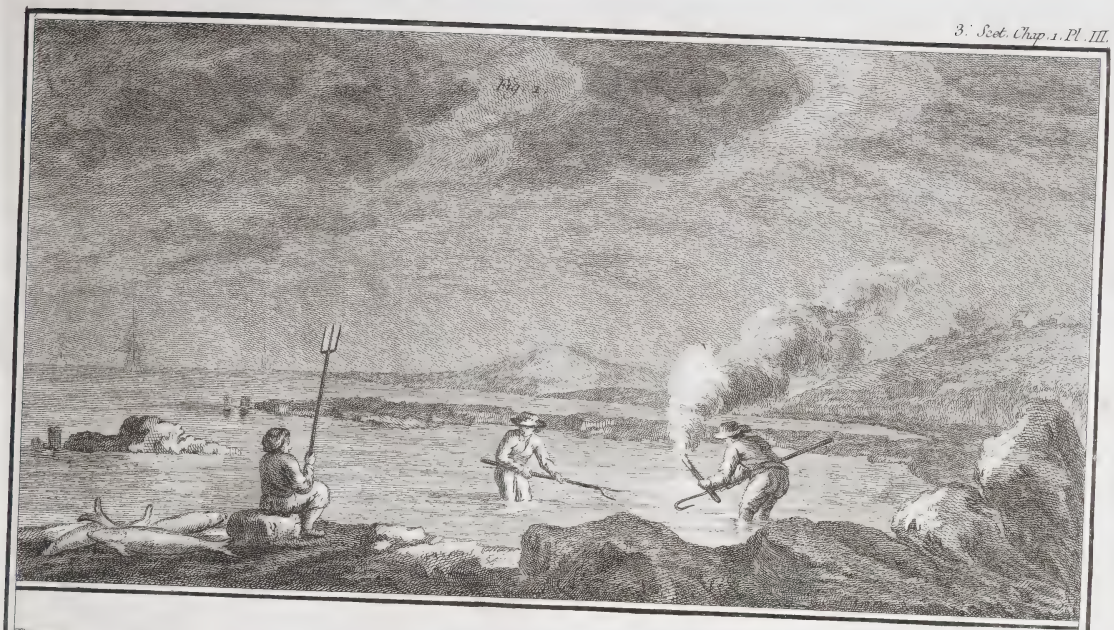

Fig. 2

Fig. 3.

RPJCB

Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3.

RPJCB

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

R.P.J.C.B.

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

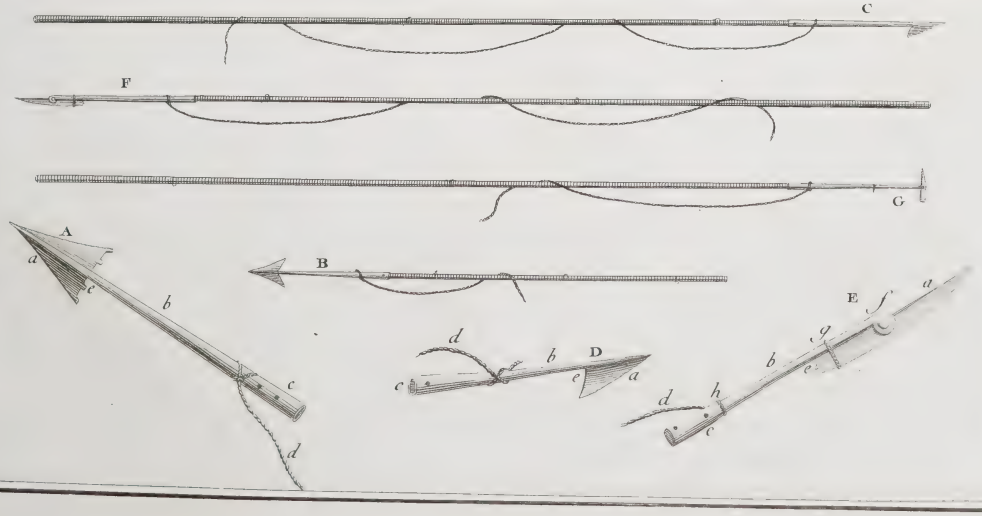

Fig. 3.

Fig. 1.

Fig. 2.

Gravé par N. Ransonnette.

JPJCB

Angel Moitte Sculp.

JCB

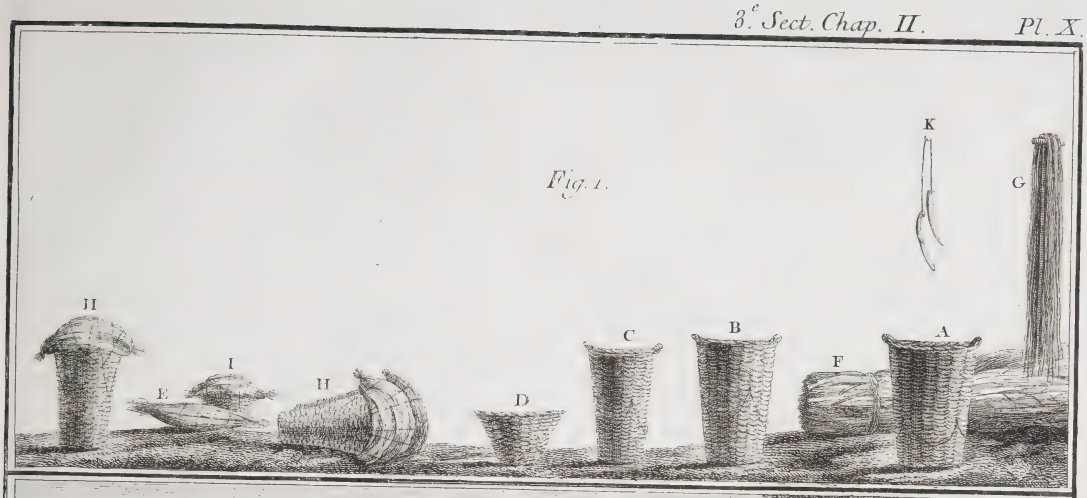

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

HPJCB

Fig. 1.

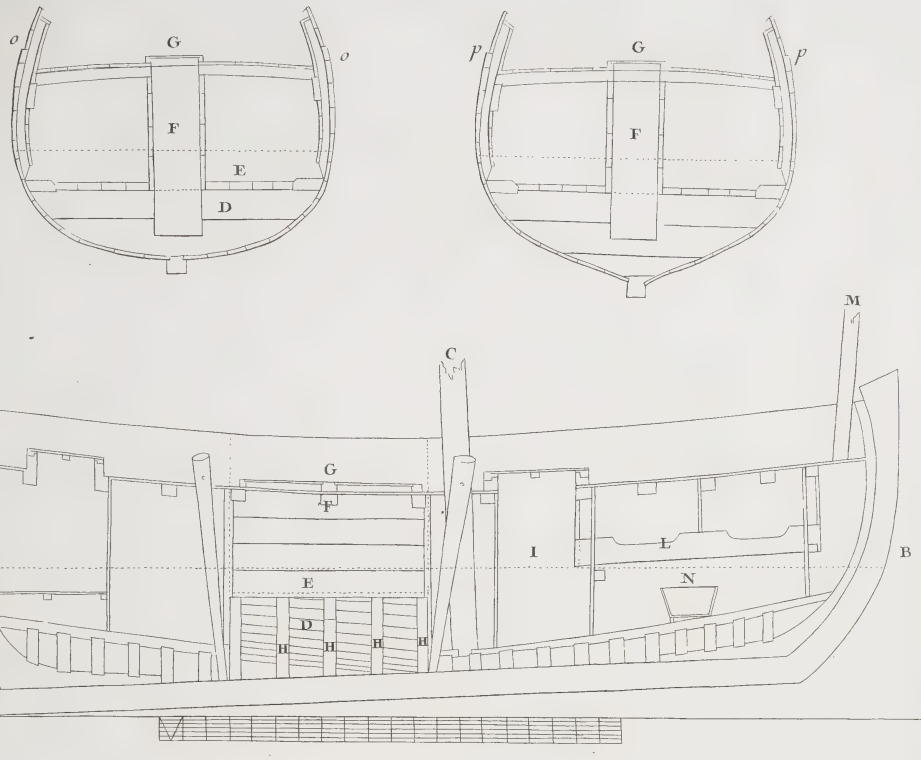

Fig. 2.

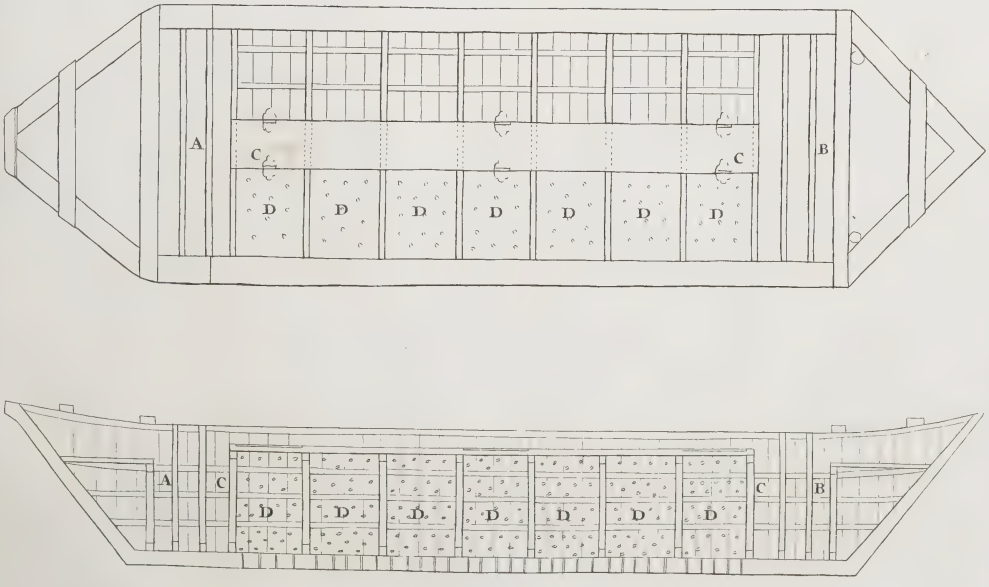

N. Ransonnette fecit.

RPJCB

Fig. 1.

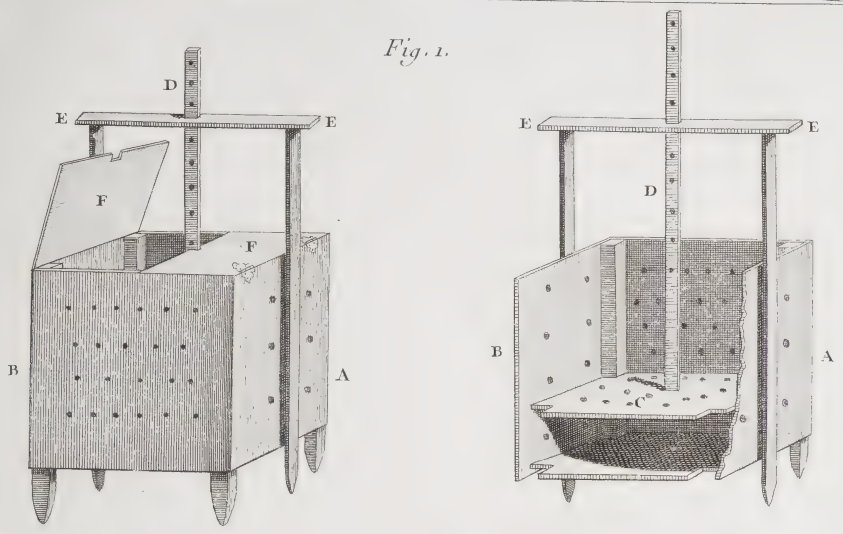

Fig. 2.

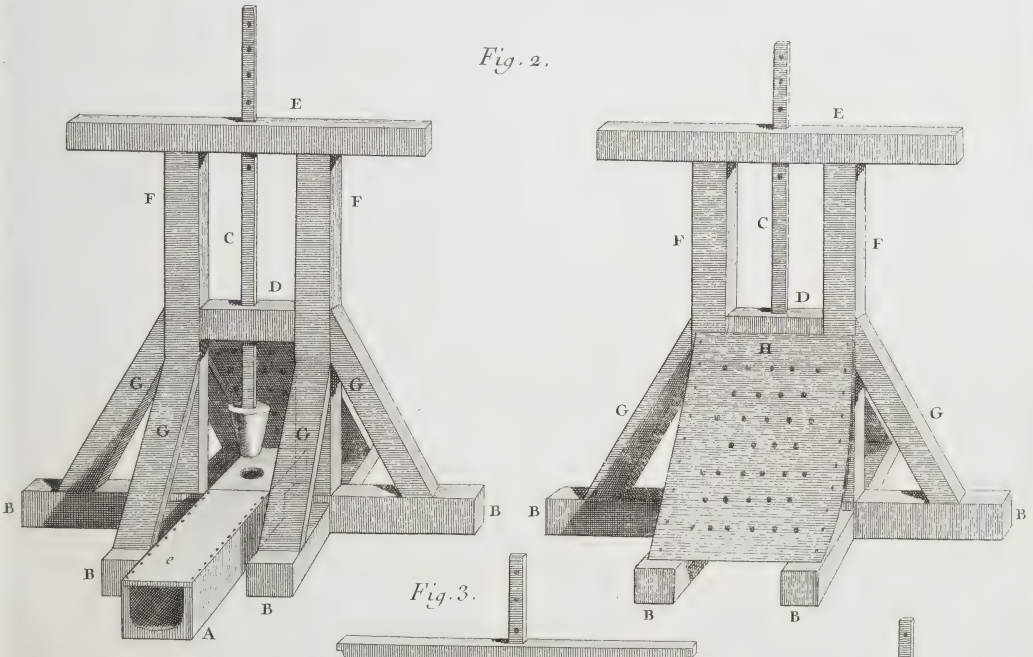

Fig. 3.

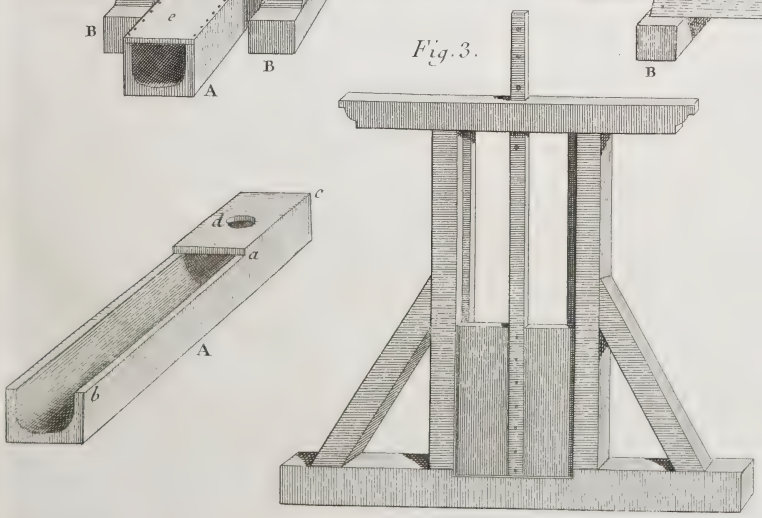

N. Ransonnette fecit.

UCB

Fig. 1.

Fig. 2.

UCB

Cette Fig. appartient au Chap. I. Art. 7.

3.me Section Chap. III. Pl. XIV.

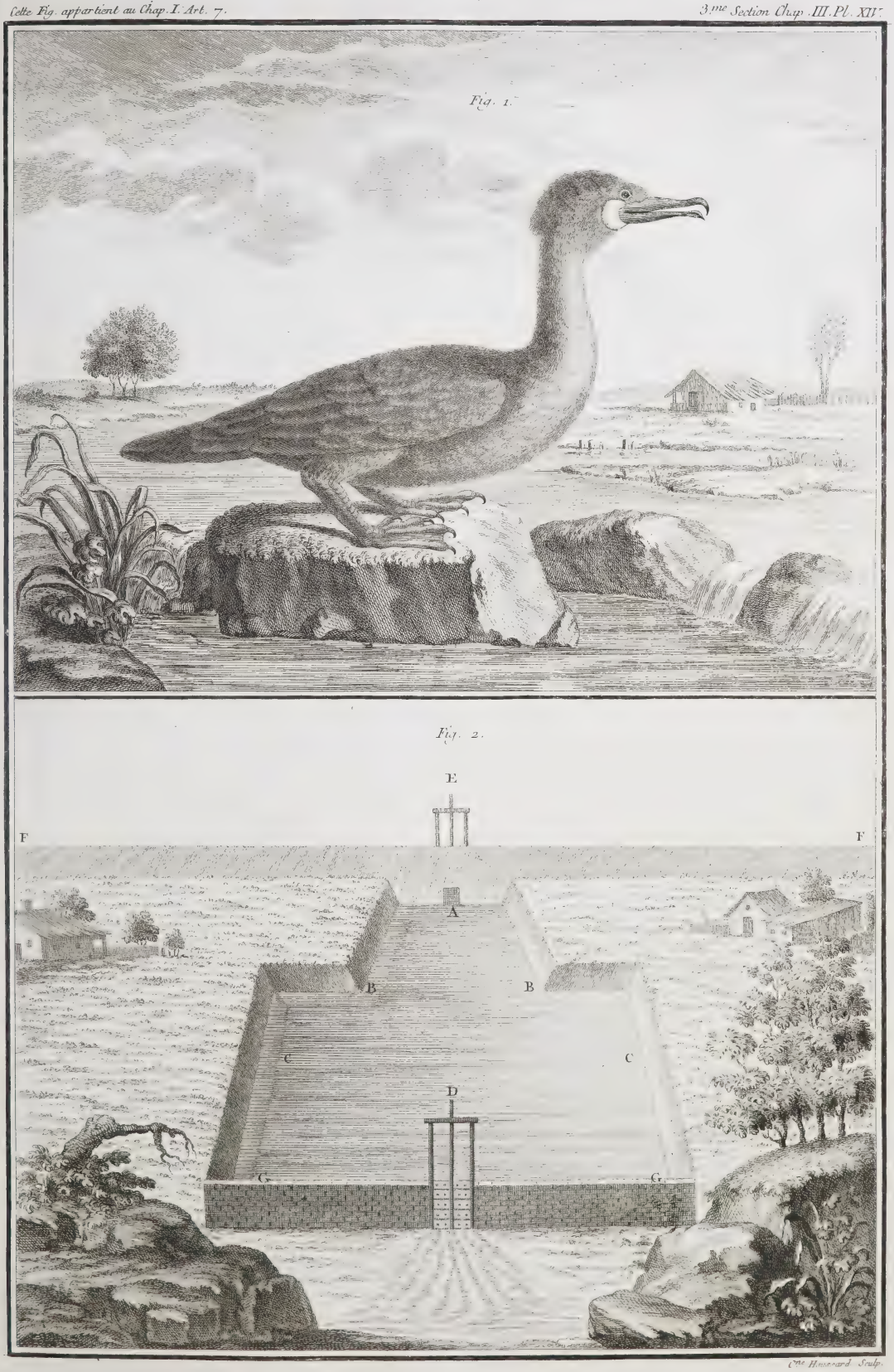

Cne Haussard Sculp.

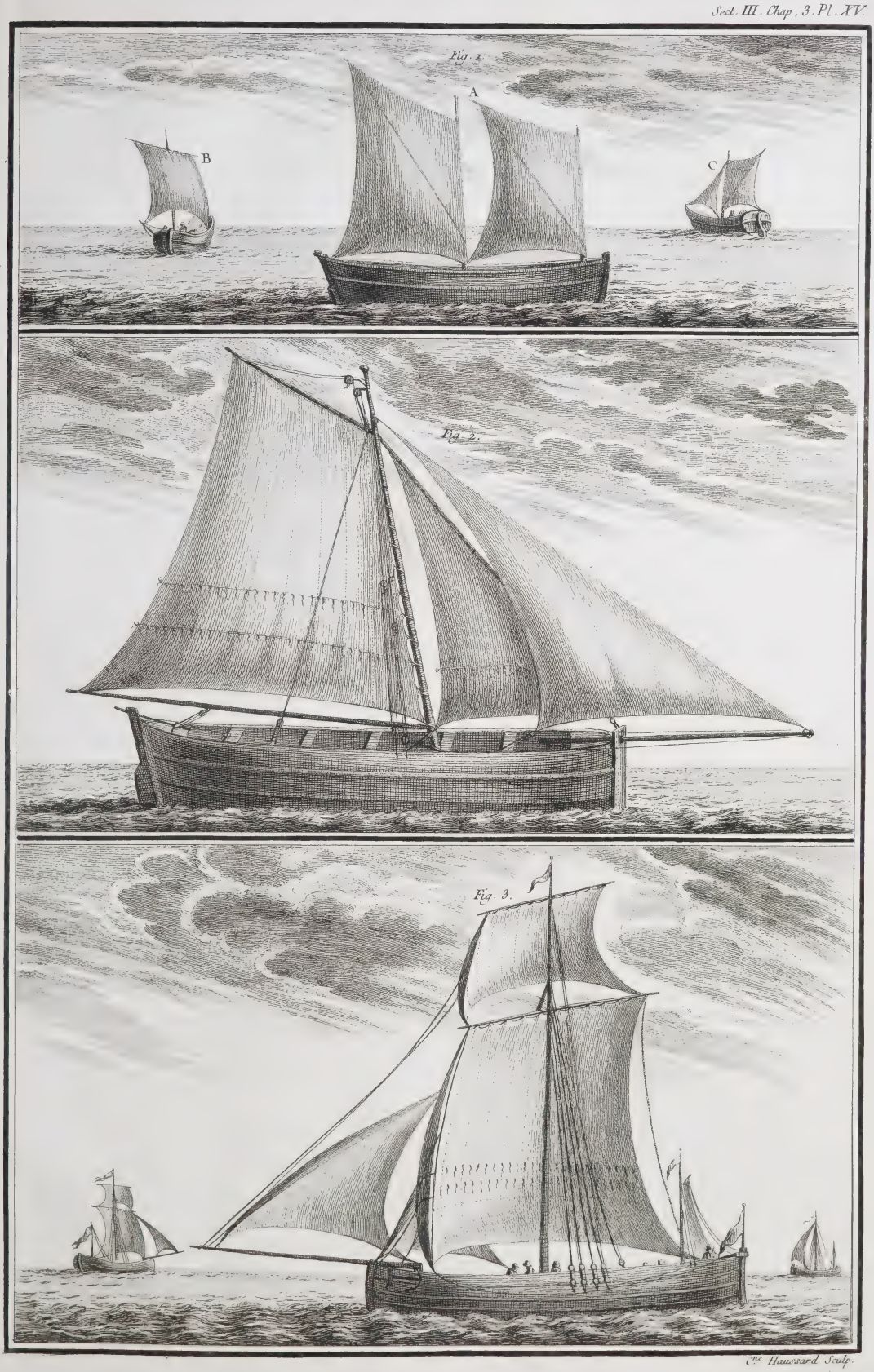

Cne Haussard Sculp.

RPJCB

EXPOSÉ GÉNÉRAL DES PESCHES
qui ſe font ſur les différentes Côtes.

APRÈS avoir expliqué en détail la mécanique des différentes façons de pêcher, tant dans les rivieres qu'à la mer, je crois qu'on ne ſera pas fâché de trouver ici une indication des principales Pêches qui ſe font dans les différents Départements, & le nom des Poiſſons qu'on y prend le plus ordinairement.

Je commence par parcourir les Côtes de l'Océan. Je paſſerai enſuite dans la Méditerranée.

ANDRE. *A Dunkerque*, port de la Flandre, les Pêcheurs prennent dans le courant de l'année des Soles, Barbues, Turbots, quelques Eſturgeons, Truites ſaumonées, Vives, Egrefins, Cabillauds, Plyes, Limandes, Merlans, Flottes, Flets, Anges, Rouſſettes, Meulenards, Elbuths, &c. Ces poiſſons ſe pêchent à la ligne avec des hameçons.

Pendant les mois de Décembre & Janvier ils prennent des Merlans. Au commencement de Février juſqu'au 15 de Mai, ils vont à 40 lieues, vers le Nord, chercher des Cabillauds, Egrefins, Langhen, Flottes, des Rayes, &c. Depuis le 15 de Mai juſqu'à la fin de Juillet, ils ne prennent guere que des Rayes; en Août les uns reſtent auprès du port où ils ne font pas des pêches fort abondantes, & d'autres vont au Nord, chercher du Hareng, & de la Morue; à la fin de Septembre, commence la pêche du Hareng dans le canal. On y prend auſſi des Maquereaux, mais il n'y a point de pêche expreſſe pour ce poiſſon.

Au Fort de Mardick, qui eſt à une lieue de Dunkerque, quoique les Pêcheurs ne s'éloignent guere qu'à une lieue de la côte, ils prennent avec leurs filets de bons poiſſons, comme Soles, Turbots, Barbues, Eſturgeons, Vives, Surmulets, Truites ſaumonées, Plyes, Limandes, Egrefins, Merlans, Rougets, Anges, Rouſſettes, &c.

On ſale à Dunkerque du Hareng, & l'on en ſorit. Il y a une bonne Police établie ſur ces ſalaiſons, ce qui fait qu'elles ſont fort eſtimées.

On a autrefois fait quelques armements dans ce port pour la pêche de la Baleine; on n'arme guere maintenant même pour la pêche de la Morue à Terre-neuve.

Nous remettons à expliquer ailleurs, autant qu'il nous ſera poſſible, les différents noms qu'on donne dans les ports aux mêmes poiſſons. Cependant nous dirons ici que le poiſſon qu'on appelle *Elbuth* à Dunkerque, eſt une eſpece de *Flétan*: il s'en pêche aux côtes de Flandre, & au Nord de l'Angleterre; mais plus communément ſur le *Doggersbanck*, & même cent lieues plus au Nord. Ceux qu'on pêche à Dunkerque, peſent depuis 25 juſqu'à 100 livres. On aſſure en avoir pris qui peſoient 400 & même 700 livres.

Avant que d'aller plus loin, nous devons prévenir que nous rapporterons les poiſſons qu'on pêche dans chaque département, ſous les noms qu'on leur donne; & comme il y en a pluſieurs que nous ne connoiſſons pas, il nous arrivera pluſieurs fois de rapporter le même poiſſon ſous différents noms; d'où il réſultera beaucoup de confuſion, & un cahos que nous ne ſommes pas en état d'éclaircir préſentement: mais nous eſpérons y parvenir dans la ſuite; en attendant, nous avons cru devoir faire connoître à chacun les poiſſons qui ſe prennent ſur la côte qu'il habite.

Calais. Les principaux poiſſons que l'on PICARDIE. prend aux environs de ce port, ſont des Rayes, des Vives, Chiens, Rouſſettes, petites Morues, Egrefins, Merlans, Carrelets, Limandes, Flets, des Cruſtacées, Crabes, Homars, Chevrettes, Vers marins, &c. rarement des Eſturgeons, des Saumons & Turbots.

On pêche les Rayes toute l'année, à la drege, aux folles, avec les étentes & les haims; il y en a de différentes ſortes qu'on nomme à Calais Rayes blanches, griſes, clouées ou bouclées, le Sot, la Rayeue que je crois être la Tire ou l'Ange. On prend des Merlans toute l'année; mais ils ſont ſinguliérement bons depuis la mi-Septembre juſqu'à la fin de Janvier. Les Limandes ſe pêchent auſſi toute l'année; mais la ſaiſon où elles ſont les meilleures, eſt depuis la mi-Mars juſqu'à la fin d'Août. A l'égard des Carrelets, pour les avoir bons, il faut les prendre au mois d'Avril juſqu'à la fin de l'été. On pêche les Flets, toute l'année, à pied & à la foule, ou en bateau, au feu, avec le harpon. Pour ce qui eſt des Vives, on en prend à la côte dans les chaleurs; mais quand les eaux ſont froides, il faut les chercher dans les grands fonds avec la drege. La pêche du Hareng commence à-peu-près le 12 Octobre, & ſe continue juſqu'à la fin de Novembre. Le Maquereau depuis le 12 Mai juſqu'au 15 Juillet. On prend les petits poiſſons qu'on nomme *Rougets*, dans la ſaiſon des Harengs & des Maquereaux, ainſi que des Chiens de mer qui mangent le poiſſon & déchirent les filets. La plus

grande partie des poissons que nous venons de nommer, se pêchent avec des manets. Les Crustacées se prennent presque toute l'année ; cependant les Homars & les Crabes sont de médiocre qualité dans le temps où ils changent de robe. On prend toute l'année les petites Chevrettes qu'on nomme *Grenades* ou *Sauterelles*. En général, les Chevrettes sont petites à cette côte, quoiqu'elles soient plus grosses l'été qu'au commencement du printemps. On pêche beaucoup de Vers dans les sables, ainsi que des Hamilles qui ressemblent à de petites Anguilles.

Les pêches les plus en usage dans ce port, sont aux cordes ou aux haims, qu'on amorce avec des Vers, des Hamilles, ou du Foie de bœuf & de cochon, ou avec des Harengs quand on peut en avoir.

Il n'y a point de drege à Calais, mais bien aux environs sur les côtes des Paroisses de Marck & d'Oye. Mais dans toute cette Amirauté, il y a beaucoup de tendeurs à la côte qui prennent de toutes sortes de poisson.

Boulogne, & lieux circonvoisins, comme Ambléteuse, Etaples & autres lieux moins considérables, dans lesquels cependant des Pêcheurs font leur résidence.

On pêche dans ces quartiers à la drege, & l'on y prend entre autres des Turbots, Barbues, Soles, Vives, Rougets, Carrelets, Limandes, Rayes, &c.

Les Pêcheurs Cordiers prennent des Merlans, de petites Morues, des Carrelets, Limandes, Rayes, quelquefois des Soles.

On prend beaucoup de Maquereaux avec des manets, dont les moindres tessures ont 250 brasses de longueur; il y en a de beaucoup plus considérables. Cette pêche commence en Mai, & finit en Juillet.

La pêche du Hareng, commence le 10 Octobre, & se continue jusqu'au 10 Décembre. On en prend comme ailleurs aux manets ou sardinaux. Il y a des Pêcheurs qui tendent des tramaux; ceux-là prennent des Turbots, des Barbues, des Vives, des Rougets, quelques Truites, rarement des Saumons.

Les Pêcheurs de Boulogne n'entreprennent guere de pêches étrangeres.

A l'égard des Testacées ou Coquillages, on prend dans les rochers & sur les sables, des Vigneaux & des Hançons qui ont la coquille blanche; l'un & l'autre sont contournés comme les Limaçons, leur coquille étant plus épaisse : mais ces poissons sont très-coriaces & indigestes; néanmoins les pauvres gens s'en nourrissent.

On détache les Moules des rochers; elles ne sont pas fort grosses. On prend une assez grande quantité de Homars, différentes especes de Crabes, & beaucoup de Chevrettes avec des filets du genre des bouteux.

Après avoir suivi la côte de Picardie, & passé par Etaples, qui est sur la riviere de Canche & Montreuil, on rencontre l'embouchure de la Somme, où l'on trouve les sables de Crotoy, qui fourniſſent beaucoup de vers marins, & le petit port de Saint-Valery en Somme, qui est le dernier de la côte de Picardie. On y fait les mêmes pêches, & on y prend les mêmes poissons qu'à Boulogne. On y pratique la pêche aux cordes, ou aux haims, toute l'année, pour prendre des Merlans, des Limandes, des Plyes, des Flets, &c. Mais les pêches qui sont particulieres à S. Valery, sont les filets que nous avons nommé *Jets* dans l'ouvrage, & que les Picards écrivent *Geays* : c'est un grand filet qu'ils tendent dans la riviere de Somme, en forme circulaire; & étant dans leurs petites Plates, ils frappent l'eau avec des perches, criant de toute leur force pour émouvoir le poisson & l'engager à donner dans le filet. Quand les jets sont en tramail, & qu'ils pêchent un peu haut dans la riviere, comme du côté d'Abbeville, ils prennent des poissons d'eau douce.

Comme la Somme, à son embouchure dans la mer, se divise en plusieurs petits bras, il s'y forme beaucoup de courants entre les bancs, qui y sont en quantité, ce qui met les Pêcheurs dans le cas de tendre à la basse eau beaucoup de filets en ravoir, étentes, palis, tantôt avec des filets de la nature des saines, ou comme les folles, ou en tramail, avec lesquels ils forment des hauts & bas palis, des ravoirs, &c. comme nous l'avons expliqué dans le corps de l'ouvrage.

La haute mer recouvre les étentes, qui n'ont quelquefois qu'un pied & demi de haut; & à la marée baissante, les filets arrêtent des poissons de toutes especes, même des Saumons & des Esturgeons, ce qui est cependant fort rare. Comme ces étentes tiennent lieu de parcs, il n'y en a point aux environs de ce port.

Les sables mouvants de cette côte font qu'il y a peu de coquillages; on connoît cependant une Mouliere dans le port même de Crotoy.

On ne pêche à cette côte que de très-petites Chevrettes, qu'on appelle *Sauterelles de mer*, & à cause de leur petitesse, on n'y fait aucune attention.

Les petits bateaux de pêche, qu'on nomme *Gobelettes*, ont 21 pieds de longueur, 6 pieds de largeur au milieu : ils portent un mât soutenu d'un étai, une vergue & une voile quarrée. Passé Saint-Valery en Somme, la côte fait partie de la haute Normandie.

Quand on a passé l'embouchure de la Somme, on entre en haute Normandie, & on trouve d'abord le Tréport, ensuite Dieppe; & entre ce port & le Havre, Saint-Valery en Caux, Fescamp, &c. HAUTE NORMANDIE

Comme les pêches qui se font dans les petits ports que nous venons de nommer,

ainſi que dans pluſieurs autres dont nous n'avons point fait mention, ſont des diminutifs de celles qu'on fait au port de Dieppe, nous n'inſiſterons que ſur celles-ci.

On fait la pêche aux cordes dans tous les ports qui ſont diſtribués tout le long de la côte; mais les Pêcheurs du Pollet, fauxbourg de Dieppe, ſont ceux qui font les plus conſidérables, & qui s'en occupent le plus; de ſorte qu'il y en a qui ne pratiquent que cette pêche.

Leurs grandes pieces d'appelets ſont formées d'une ligne groſſe ſeulement comme une forte plume à écrire, longue de 150 braſſes, & qui porte 150 piles très-fines, au bout de chacune deſquelles eſt un petit haim. Les Polletais nomment *bauffe* la maîtreſſe corde, & une teſſure entiere eſt de 7 à 800 braſſes. Ils tendent les groſſes cordes par fond, tantôt à mi-canal, ou plus près des côtes ſoit de France, ſoit d'Angleterre. Les mêmes Pêcheurs ont des teſſures moins grandes, qu'ils nomment *ſimples* ou *fangles*, qui n'ont que 50 braſſes de longueur: les piles ſont fort déliées, & n'ont que trois pieds de longueur; ainſi ces appelets portent 100 haims plus petits que pour les grandes cordes.

L'une & l'autre corde ſe tendent par fond: on prend avec les groſſes des Rayes de toutes eſpeces, quelques Turbots, des Morues, des Barbues, des Limandes, &c. Ils amorcent les appelets ſimples avec des vers marins, pour prendre principalement des Soles; alors ils pêchent jour & nuit, & relevent fréquemment leur teſſure.

Il n'y a guere de ports le long de la côte, où l'on ne pêche avec les haims; mais leurs pêches ne ſont pas auſſi conſidérables que celles du Pollet. Les groſſes cordes du petit Veule, par exemple, ſont groſſes comme le petit doigt, longues de 30 braſſes, chargées de 20 piles, qui ſont preſque auſſi groſſes que la bauffe, & au bout eſt un haim aſſez fort. Ils prennent des Rayes, & rarement quelques Turbots. Dans les parages vaſeux, on attache de petits corcerons de liege aux piles, qui ſont très-déliées, & l'on ne prend guere que des Merlans. C'eſt encore ce poiſſon qu'on prend aux cordes flottantes, qu'on nomme *bellées*, ainſi que celles qu'on nomme *tirer à la balle & au libouret*. Ces pêches ſont aſſez en uſage du côté du Havre.

Dans les parties des côtes de Normandie où le fond eſt ſain, on fait la pêche du colleret, à pied ou avec des chevaux: elle eſt fort en uſage ſur la côte de Caux. On pêche auſſi avec de grandes ſaines, dont un bout reſte à terre, & l'autre eſt tendu par un bateau qui revient à terre pour y tirer la ſaine & le poiſſon qu'elle contient. On pêche auſſi ſur les fonds de ſable au boutteux & au bout de quiévre. On voit le long de la côte des étentes, des parcs hauts & bas, fermés & ouverts, de toutes les ſortes.

La pêche à la drege eſt pratiquée à Dieppe & tout le long de la côte de haute Normandie: il y en a de petites & de grandes, dont le filet ou tramail a juſqu'à 280 braſſes de longueur. Il y a des filets de drege dont il eſt permis de ſe ſervir toute l'année; les mailles de la flue ont 21 lignes d'ouverture en quarré: on tolere pendant le Carême, ſous prétexte de prendre des Vives, des filets dont les mailles de la flue n'ont que 13 lignes. En ſuivant l'Ordonnance, les filets dont on peut ſe ſervir toute l'année ne devroient être leſtés que d'une livre de plomb par braſſe. Nous avons expoſé fort en détail cette pêche dans la ſeconde Section, depuis la page 128 juſqu'à celle 135.

On prend à la drege toutes ſortes de poiſſons, ſur-tout des plats, qui ne quittent guere le fond de la mer.

On fait encore de grandes pêches, ſur-tout à Dieppe, avec des filets à grandes mailles, qu'on tend ſédentaires & par fond: ils ſont connus ſur les côtes de Normandie ſous le nom de *Folles* & *demi Folles*, & deſtinés à prendre des poiſſons plats. On pratique ordinairement cette pêche entre la ſaiſon du Hareng, & celle du Maquereau. Dans les mortes-eaux & par un temps calme, il y a des teſſures de 3000 braſſes de longueur, & quelques Pêcheurs négligent la pêche du Maquereau, pour ne pas interrompre celle des folles. Comme les poiſſons qui ſont pris dans ces filets, s'agitent beaucoup & au point d'être endommagés & mis hors de vente, il eſt ordonné aux Pêcheurs folliers de ſe tenir ſur leurs filets, & de les relever fréquemment. Voyez ſeconde Section, page 73, juſqu'à la page 119 & 123.

On fait dans la plupart des ports de Normandie la pêche des Maquereaux & des Harengs. Indépendamment de ceux qu'on arrête dans les parcs & les étentes, on en prend beaucoup avec des manets, qui ſont des filets très-déliés, qu'on tend à différentes profondeurs dans l'eau, & dont les mailles doivent être proportionnées à la groſſeur des poiſſons qu'on veut prendre, parce qu'ils doivent s'y emmailler par la tête; ainſi les mailles doivent être plus grandes pour le Hareng que pour la Sardine, plus grandes pour le Maquereau que pour le Hareng, & pour les Mulets que pour le Maquereau. C'eſt ce qui a fait donner différents noms aux manets: s'ils ſont deſtinés pour prendre les Sardines, ce ſont des ſardinaux; pour les Aiguilles, ce ſont des aiguillieres; pour les Harengs, des harangueres; pour les Maquereaux, des marſaiques; pour les Mulets, des muliers; pour de petites Morues, des rêts à colins: ſi on les tend entre les roches, ce ſont des rêts à roc; ce ſont des anſieres, quand on les tend dans les anſes; rêts à banc, ſi on

les tend entre les bancs ; enfin, on les tend ou fixes en un lieu, & on les nomme *sédentaires* ; ou flottants & dérivants, quand on es laisse suivre le cours de l'eau. Les Turbots sont fort rares en toute saison, les Rayes se prennent le Printemps & l'Automne, les Anges pendant les mois de Juin & de Juillet ; on n'en voit point l'Hyver ; les Tires, qui sont de grandes Rayes blanches, se pêchent en tout temps.

On peut rapporter aux demi-folles, ou encore mieux aux manets, des filets très-déliés, que les Pêcheurs du petit Veule tendent auprès de la côte pour prendre plusieurs poissons, particuliérement des Harengs : ils les nomment *Warnette*.

On emploie quelquefois des tramaux au lieu des folles : c'est ce qu'on appelle *folles tramaillées* ; en ce cas, on les tend par fond. On substitue aussi les tramaux aux manets, alors on les tient flottants entre deux eaux, & on prend des poissons ronds de beaucoup d'especes.

Après que la grande pêche des Harengs est finie, il y a dans les petits ports, comme, par exemple, à Fescamp, des Pêcheurs qui prennent des Harengs appellés *Marchais*. Chaque petit bateau tend, à un quart de lieue de terre, 12 à 15 pieces de filets très-fins, qu'ils arrêtent par les deux bouts à des ancres. Au bout de deux ou trois jours, ils vont les relever, & ils vendent les Harengs qu'ils ont pris aux Pêcheurs Cordiers des autres ports, pour amorcer leurs haims, & prendre des Merlans, des Rayes, des Rougets, &c.

Ce que je viens de dire de cette pêche, n'empêche pas qu'on ne fasse dans la saison la grande pêche du Hareng dans la Manche & à Yermuth, & les autres pêches, tant aux cordes qu'aux filets, dont nous avons parlé.

Les Pêcheurs d'Iport, petit port à une lieue de Fescamp, du côté du Havre, s'occupent beaucoup de la pêche aux grosses cordes & aux menues, & on voit beaucoup de parcs établis depuis Fescamp jusqu'à Iport, & d'autres depuis Iport jusqu'à Estretot, qui est à trois lieues de Fescamp, du côté du Havre.

Au port d'Estretot, ainsi qu'à Saint-Jouin, qui est à deux lieues d'Estretot, & à Bruneval, qui est tout près de Saint-Jouin, les Pêcheurs s'occupent principalement de la pêche des Soles, Aloses, Turbots, &c. depuis le premier Mars jusqu'à la fin de Mai, seulement dans les deux quarts de la Lune, c'est-à-dire, depuis le 4 jusqu'au 12, & depuis le 19 jusqu'au 27.

Leur pêche se fait à un quart de lieue de terre, ou au plus à une lieue & demie au large. Chaque bateau porte 30 piéces de tramail, qui ont chacune 20 à 25 brasses de longueur, & une brasse de chûte. On les établit sédentaires & par fond, où ils restent quelques jours, ensuite les Pêcheurs vont les relever.

Outre cette pêche, ils en font quelques autres, & on trouve, tout le long de la côte, des parcs, dans lesquels ils prennent de toutes sortes de poissons ; & pendant l'été quelques Aloses, des Saumons & des Esturgeons. Ordinairement on ne tend ces parcs que depuis le mois de Mars jusqu'à la fin d'Août.

Au port des grandes Dalles, qui est à l'Est de Fescamp, les Pêcheurs vont avec leurs petits bateaux, depuis le mois de Février jusqu'en Mai, pêcher des Rousettes, des Rougets, des Soles, &c. avec 40 pieces de filets, qu'ils nomment *Breteliere*. Chaque piece a 50 brasses de longueur, & 3 pieds de chûte ; les mailles sont de demi-pouce en quarré, d'un fil fort fin : ils établissent leur pêche à 8 ou 9 lieues au large, & ils tendent leurs filets par fond, dans le temps de la morte-eau ; ils restent un jour ou deux à l'ancre sur leurs filets : leur pêche est souvent avantageuse.

Au port des petites Dalles, à une demi-lieue à l'Est des grandes, les Pêcheurs s'occupent de la pêche du Merlan, depuis le mois de Janvier jusqu'à celui de Mars ; ensuite ils font la pêche des Rougets jusqu'à la fin de Mai ; après quoi ils pêchent jusqu'à la fin de Juillet des Maquereaux au plomb ; & pour toutes ces pêches, ils ne s'éloignent de la côte que de quatre lieues au plus.

On trouve à la côte quelques parcs.

Les Pêcheurs du port de Veuslettes font les mêmes pêches que ceux des petites Dalles.

Il y a à Saint-Valery en Caux quelques bateaux qui font depuis le mois de Février jusqu'au mois de Mai la pêche des folles de morte-eau ; & par les temps calmes, ils prennent des Rayes, des Turbots & des Anges. D'autres petits bateaux font depuis le mois de Janvier jusqu'à Pâques la pêche des Merlans, des Limandes, &c. ou bien ils pêchent des Rayes aux grosses cordes, amorcées autant qu'ils le peuvent avec du Hareng. Depuis le mois d'Octobre jusqu'à celui de Novembre, quelques-uns s'occupent encore de la pêche du Merlan ; mais la plupart vont à la pêche du Hareng, tant à Yermuth, qu'à la côte.

On fait tous les ans à Fescamp & à Saint-Valery, quelques armements pour la pêche de la Morue à Terre-Neuve.

On trouve à l'Est & à l'Oueſt de ce port, des parcs, dans lesquels on prend des Soles, Carneaux, Truites, Saumons, Mulets, & des Bars, depuis le mois de Mai jusqu'à la fin de Septembre.

Il y a deux grandes Moulieres, l'une à l'Est & l'autre à l'Oueſt de Saint-Valery, sur les gréves qui découvrent dans les grandes marées ;

marées ; alors une multitude de gens de tout état vont en ramaſſer à la main : ces Moules ſont fort bonnes.

Dans toute l'étendue de côte depuis Feſcamp juſqu'à Saint-Valery en Caux, on pêche des Salicoques & Chevrettes à la mer baſſe, avec des chauderettes ou cauderettes. Cette pêche dure depuis le commencement d'Avril juſqu'à la fin d'Août.

On a établi une pêcherie de Truites dans la riviere de Paluel : elle s'étend depuis la mer juſqu'au pont, qui en eſt éloigné d'une demi-lieue.

On prétend que depuis le mois de Janvier, juſqu'à la fin d'Avril, il y a continuellement des Truites qui montent dans la riviere pour frayer, & d'autres qui retournent à la mer après avoir frayé.

L'abondance de ce poiſſon eſt depuis le premier Juin, juſqu'à la fin de Janvier ; & on oblige les Pêcheurs d'ouvrir le pont depuis le 15 de Décembre juſqu'au 15 d'Avril, pour que les Truites puiſſent remonter librement dans la riviere : alors cette pêcherie en fournit très-peu ; on en trouvera les détails dans l'article où nous traiterons expreſſément de la Truite. On prend ſur les roches, le long des côtes du quartier de Feſcamp & Saint-Valery, des Crabes, des Homars, des Rouſſeaux. Depuis le mois d'Avril juſqu'en Octobre, quand les roches découvrent, on les prend à la main, ſinon on les attire dans des naſſes avec quelques appâts.

Les Pêcheurs des côtes de Touque, Trouville, Villerville & autres, depuis Saint-Sauveur proche Honfleur juſqu'à Eſtrehan, pêchent dans deux petits bateaux avec de petites ſaines, par le travers de l'embouchure de la Seine, & ils prennent beaucoup de petits poiſſons, mais rarement de gros.

Comme le Havre-de-Grace forme un Département de la Marine du Roi, & qu'étant à l'embouchure de la Seine, il eſt très-fréquenté par les bâtiments de Commerce, on n'y fait pas de pêches conſidérables ; les Pilotes Lamaneurs font quelques pêches dans leurs chaloupes, ſur-tout pendant l'hyver, & l'été avec de petits bateaux armés ſeulement de deux ou trois hommes, leur poiſſon ſe conſomme au Havre & aux environs ; ils font entr'autres la pêche au libouret, & celle qu'on nomme *traîner la balle*.

On pêche auſſi avec un filet qu'on nomme *chalus*, qui eſt une chauſſe qu'on traîne au fond de l'eau ; ainſi c'eſt une eſpece de drague, qui prend tout ce qui ſe rencontre vis-à-vis ſon embouchure.

Il ſe fait au Havre peu d'armements pour la Morue verte ; quand il y en a, les Pêcheurs s'équipent depuis le mois de Janvier juſqu'en Mai, & leurs campagnes durent ſix, ſept ou huit mois ; leurs barques ſont depuis 60 juſqu'à 100 tonneaux, les petites ſont montées de 12 hommes, les groſſes de 32.

On a fait auſſi dans ce port quelques pêches pour la Morue ſeche ; mais elle a été abandonnée.

Les Sardines ne donnent point à cette côte.

On pêche une petite quantité de Moules à l'entrée de la Seine & ſur les dunes, comme elles ſont mauvaiſes, il n'y a que le peuple qui en faſſe uſage ; le peu d'Huîtres que l'on pêche ſont bonnes. Dans les grandes viveseaux, lorſque la marée retire beaucoup, on va chercher entre les rochers des Crabes & des Homars. On prend au Havre quelques Chevrettes à la chaudrette ; mais on en prend beaucoup avec le bouteux le long de la côte qu'on appelle *les Vaches noires*, & on les apporte au Havre.

Il n'y a guere d'années qu'on ne voye au marché une demi-douzaine de Marſouins qui échouent ſur les bancs ; on les coupe par morceaux, pour les débiter à ceux qui ne ſont pas délicats.

Pour continuer à parcourir la côte de Normandie, il faut traverſer la riviere de Seine ; c'eſt pourquoi il nous paroît à propos de dire quelque choſe des pêches qui s'y font & des poiſſons qu'on y prend.

On pêche, comme par-tout ailleurs, aux bords des rivieres avec la canne, qui n'a qu'un haim, les lignes ou bricolles ſédentaires, & les cordes garnies de piles & d'haims. Pour ce qui eſt des petites pêches au filet, on fait uſage du carreau ou carré de l'épervier & des tramaux. A l'égard des grandes pêches, ce ſont les ſaines de différentes grandeurs, des verveux & d'autres filets à manche, des gors & des naſſes.

Les poiſſons qu'on prend le plus communément, ſont des Barbeaux, des Brêmes, des Anguilles, des Carpes, des Brochets, des Tanches, des Eperlans, des Aloſes, des Fintes, des Caüyaux, des Lamproyes, Lamprions, de la Septœuille, des Goujons, des Truites, des Perches, quelques Saumons, quelques Eſturgeons, mais cela eſt fort rare, des Lottes, des Poiſſons blancs, Meûniers, Chevannes, Gardons, &c.

La pêche des Aloſes n'eſt pas abondante ; cependant on en prend quelques-unes juſqu'au deſſus de Paris, & on remarque qu'elles ſont d'autant meilleures qu'elles ont remonté plus haut dans l'eau douce. Elles commencent à être aſſez bonnes à Caudebec & à la Meilleraye ; à la fin de la ſaiſon, leur chair devient molle. Cette pêche commence en Mars, & finit au commencement de Juin. On les prend avec des ſaines dont les mailles ſont aſſez grandes.

On prend peu de Carpes dans la Seine ; mais elles y ſont excellentes.

Les Brêmes ſont, je crois, un poiſſon d'eau douce : je ne ſçai ſi l'on en pêche à la mer ;

mais il est certain qu'on en prend dans la Seine jusqu'au dessus de Paris.

En remontant la Seine, on prend de tous les poissons d'eau douce, la Perche, la Truite, la Tanche, le Brochet, le Goujon, le Gardon, la Lotte, le Meûnier, la Chevanne, &c. Mais à l'embouchure on prend des Lamproyes, des Lamprions, & des Sept-œuilles qui sont de petits poissons qui ressemblent entiérement à la Lamproye, mais qui vraisemblablement restent toujours petits.

L'Eperlan est une des pêches les plus importantes de l'embouchure de la Seine : elle se fait depuis le mois de Janvier jusqu'à la fin d'Avril. Je crois que ce petit poisson se plaît dans les eaux saumâtres ; car le poisson qu'on prend auprès de Paris & que les Pêcheurs nomment *Eperlan*, n'est point du tout celui de l'embouchure de la Seine.

On prend beaucoup d'Eperlans avec des saines dont les mailles sont fort petites. On en prend aussi dans des nasses.

On trouve très-rarement des Marsouins échoués, sur les bancs de l'embouchure de la Seine.

On prend de tous ces poissons dans des gors ; mais les premiers qu'on voit sont à deux lieues au-dessus de Rouen.

En traversant la Seine, on passe du Havre au port de Honfleur, dont le département comprend plusieurs petits ports, comme Trouville, Villerville, Quillebeuf, &c. Les Pêcheurs de cette côte prennent des Rayes, des Turbots, des Barbues, des Soles, Carrelets, Plyes, Limandes, Flondes, Alozes, Maquereaux & plusieurs sortes de petits poissons, comme Œillets, Eperlans, Anchois, Blanches, Crevettes & d'autres Crustacées, ainsi que des Coquillages.

Les Turbots, Barbues, Rayes, se prennent avec des folles qu'ils tendent de morte-eau auprès de leur côte, & qu'ils retirent dans les vives eaux.

Ils pêchent communément les Soles, les Carrelets, les Plyes, les Limandes depuis le 15 de Mai jusqu'à la fin d'Octobre, avec des tramaux qu'ils tendent en dérive à la grande mer. Ceux de Honfleur & de Trouville, traînent sur le fond de grandes saines à mailles très-ferrées qui détruisent tout.

Ils pêchent encore de petits Turbots, de petites Rayes & d'autres poissons plats, avec un filet qu'ils momment *flue*. Ce sont des nappes faites avec du fil délié, & dont les mailles sont plus grandes que celles des saines, & qu'ils tirent avec deux bateaux.

Quelques bateaux plus grands que les plattes vont à la pêche du Maquereau qui se vend frais : la pêche de ce poisson n'est pas assez considérable pour en faire des salaisons.

C'est principalement à Quillebeuf qu'on prend des Alozes & des Lamproyes, depuis le 1 de Mars jusqu'en Avril, dans des guideaux qu'ils tendent de morte-eau au bord des bancs lorsque la mer est belle : ils prennent aussi des Alozes avec des saines qui ont les mailles un peu grandes.

A l'égard des Eperlans qu'on pêche depuis la fin de Février jusqu'au mois de Novembre, outre qu'il s'en trouve dans les guideaux, on en prend beaucoup avec des saines qui ont les mailles fort serrées, & dans des nasses.

On arme à Honfleur quelques bâtiments depuis 90 tonneaux jusqu'à 100 pour faire la pêche de la Morue verte : ils partent depuis le mois de Janvier jusqu'en Mai, & leur voyage est à-peu-près de huit mois.

Les Pêcheurs de cette côte ne vont guere à la Morue séche, parce que le débit de cette Morue n'est pas avantageux dans l'intérieur du Royaume ; il faut la porter dans la Méditerranée, ou la vendre en Espagne.

Il est bien rare qu'on prenne des Esturgeons avec les saines, les folles, & il se trouve rarement des Saumons dans les guideaux.

A l'égard des Marsouins, quand par hasard il en échoue sur les bancs, on les dépece par morceaux pour vendre le maigre aux pauvres gens, & faire de l'huile avec le gras.

Il n'y a point d'Huîtrieres sur cette côte, mais deux Moulieres, une sur un banc de cailloux entre Honfleur & le Havre dit le *rotin*, & une autre sur les roches de Villerville. Trente petits bateaux, dans lesquels se mettent des vieillards, des femmes & des enfants, s'occupent de cette pêche. Comme ces Moules sont très-estimées, on en transporte jusqu'à Paris.

On prend des Homars, des Tourteaux, des Crabes, des Etoiles, dans les différents filets dont nous avons parlé. A l'égard des Chevrettes & Salicoques, outre celles qu'on trouve dans les guideaux, on en prend beaucoup à la mer baissante avec les bouts-de-quievre, les bouteux & autres filets de même genre. Dans les temps favorables, les sables qui sont le long de la côte de Touque sont couverts de ces Pêcheurs.

En suivant cette côte, on traverse la Dive, & on arrive à la riviere d'Orne ou de Caen en basse-Normandie, dont nous allons parcourir les côtes pour exposer sommairement les pêches qui s'y font, ainsi que nous l'avons fait pour la haute-Normandie.

Il ne se fait point de salaisons de Maquereau ni de Hareng le long des côtes de Caen ; cependant durant tout le mois de Mai on y prend une petite espece de Maquereau, qu'on nomme *Sansonnets*. Cette pêche se fait à la côte de Langrunne & de Saint-Aubin : ces petits Maquereaux sont fort bons & se consomment frais. On en chasse jusqu'à Paris. BASS NORMAN

La pêche qu'ils nomment à Caen *à la Drege*, & qui est une vraie drague, bien

différente de la drege de haute-Normandie, ſert pour les Huîtres : elle commence au mois d'Octobre, & dure juſqu'en Avril ; on pourroit la faire toute l'année ; mais dans les trois mois de Mai, Juin & Juillet, les Huîtres ne ſont pas bonnes.

Cette pêche ſe fait à une petite diſtance de Berniere, Courteuil, Langrunne ; car il n'y a qu'une Huîtriere à la vue des côtes de Caen, où l'on faſſe la pêche des Huîtres qui fournit Caen & les environs ; on en tranſporte en bateau au Havre & à Rouen. Comme elles ſont groſſes, il n'y auroit pas de profit à les tranſporter à dos de cheval ou dans des fourgons ; on a pris le parti de les écailler & de les porter à Paris en paniers ; on n'eſt pas dans l'uſage d'en mariner. Cette Huîtriere paſſe pour avoir ſix lieues de longueur ſur une de largeur. On dit qu'il y a encore une Huîtriere à la vue de Dive, mais qu'on n'y pêche point ; je ne ſai pour quelle raiſon. On va ramaſſer ſur les eſſars de Langrunne, des Huîtres roulées, que la mer y tranſporte.

La pêche aux folles ſe fait ſur toute la côte de Caen pendant toute l'année ; on eſt ſeulement obligé de l'interrompre par les gros temps. On y prend de toutes ſortes de gros poiſſons, mais ſur-tout des Rayes & des Turbots, principalement depuis le mois de Mai juſqu'en Septembre.

La pêche au tramail ſe fait en été, depuis la fin d'Avril juſqu'à la Saint-Michel : on y prend des Plyes, des Soles, des Barbues, des Cailletots ou petits Turbots, des Rouſſes, poiſſon peu eſtimé, des Chiens, des Homars & des Poupars que les Pêcheurs redoutent, parce qu'ils endommagent leurs filets.

Depuis le mois d'Octobre juſqu'à Pâques, on pêche aux cordes & aux appelets ; on y prend des Merlans, des Plyes, des Rouſſes, des Chiens de mer ; ces derniers poiſſons ſont très-communs & de peu de valeur : ils prennent quelquefois des Tires avec de gros haims, mais cela n'eſt pas commun.

Quelques villageois de la côte pêchent avec des ſaines qu'ils nomment *traiſne* ; elles ont 40 braſſes de longueur ſur 4 de chute : aſſez ſouvent ils ſe mettent ſix dans une platte pour faire cette pêche ; mais quand il fait beau temps, ils entreprennent de la faire dans de petits bateaux qu'ils nomment *picoteux*, qui n'ont que 13 pieds de longueur, dans leſquels ſe mettent deux hommes qui courent grand riſque de périr, pour peu qu'ils ſoient pris de mauvais temps : quelquefois ils s'aſſocient deux picoteux pour faire leur pêche de concert : ils prennent avec ces ſaines de toutes ſortes de poiſſons, particuliérement des plats.

A l'entrée de la riviere, les Pêcheurs prennent des Équilles & quelques Lançons avec un filet qu'ils nomment *ſainette* ou *petite ſaine*.

L'Equille eſt un petit poiſſon qui n'a qu'un demi-pied de long, & un pouce de circonférence. Dans le commencement de la ſaiſon où l'on pêche ce poiſſon, il eſt blanc ; mais dans le mois de Septembre, il devient verd, & diminue beaucoup de groſſeur. Comme peu-à-peu il ſe réduit à rien, les Pêcheurs ignorent comment il ſe multiplie ; car les premiers qu'on pêche l'année ſuivante ſont blancs. Cette pêche ſe fait à pied, & eſt la même qui s'appelle ailleurs le *colleret*, les Pêcheurs entrant dans l'eau plus de la moitié du corps pour traîner leur filet.

On cherche auſſi des Equilles dans le ſable avec la bêche, ou palot : ce poiſſon n'a qu'une arête aſſez fine, de ſorte que quand il eſt frit, on le mange comme une racine de ſalſifis.

On pêche des Saumons dans la riviere avec des ſaines qui ont 60 braſſes de longueur, & 3 ou 4 de chûte. La véritable ſaiſon eſt depuis Noël juſqu'au Carême. Cette pêche peut aller à 100 Saumons dans une année : depuis le mois d'Avril juſqu'en Juillet, on prend beaucoup d'Aloſes.

On prend de beaux poiſſons plats dans des filets qu'on tend avec de petits bateaux à l'entrée de la riviere de Caen : on les appelle *Picots*, & les poiſſons qu'on y prend ſe nomment *Poiſſons à picots*.

Tout auprès de la ville de Caen, dans le quartier nommé *Vaucelle*, on fait une pêche plus ou moins abondante, d'un petit poiſſon gros comme des vers de terre, qu'on nomme *Montée*, parce qu'on ne les prend qu'à la marée montante, au flot des vives eaux, depuis le commencement de la lune de Mars juſqu'à ſon déclin, paſſé lequel temps, cette pêche ceſſe. Il ſort de Caen dans ce temps une multitude de gens de tous états, qui vont au bord de l'eau avec un filleau, une lanterne & un tamis ajuſté au bout d'une perche ; en plongeant ce tamis, ils en tirent de petits poiſſons, qu'ils verſent dans le filleau, & reviennent avec leur pêche.

On fait, avec le filet nommé *Drouillette*, la pêche des Haranguets, depuis la mi-Octobre juſqu'à la Sainte-Catherine. C'eſt un petit poiſſon fort différent de l'eſpece de Hareng, qu'on nomme *Harangay* ſur la côte de haute Normandie.

On tend ſur les gréves, à pied & ſur des perches, des filets d'une braſſe de chûte & de 100 braſſes de longueur : on leur donne une forme un peu circulaire, de ſorte que le fond du filet ſoit du côté de la mer. Une femme ſuffit pour faire cette pêche, qui eſt une étente, un venet, ou une eſpece de bas parc ouvert, qui arrête les poiſſons qui veulent regagner la mer au retour de la marée. On y prend de toutes ſortes de poiſſons, excepté de groſſes Rayes ; quelquefois on y trouve des Eſturgeons, des Turbots, ſur-

tout des petits, qu'on nomme *Cailletots*, des Soles, des Barbues, Plyes, Aloses, Mulets: toute la côte est bordée de ces sortes de parcs.

On met aussi dans les courants de grands filets en manches, qu'on tend sur des chevres ou étaliers, & qu'on nomme *Guideaux*.

On ne tend point de filets pour prendre des Marsouins; mais quelquefois il s'en trouve dans les folles & les parcs. Comme ces poissons ne peuvent se passer de respirer l'air, ils étouffent quand ils sont retenus quelque temps au fond de l'eau engagés par les filets; c'est pourquoi on ne les en tire jamais vivants.

On prend aussi de temps en temps, & par hasard des Esturgeons.

On parle encore, comme d'une chose fort extraordinaire, d'un poisson qui fut pris à Courville dans une folle; on le nomma *Chien marin;* mais par la description que j'en ai eue, c'étoit un Veau marin.

On fait encore mention de deux grands poissons qui échouerent à la côte de Caen, dont le plus grand avoit 22 pieds de longueur, & on estima qu'il pouvoit peser 4000 livres. Chacun en emporta ce qu'il put de maigre pour manger, & de gras pour faire de l'huile: il y a apparence que c'étoit des Cachalots.

Quelques gros bateaux, dans le quartier de Caen, sortent dans la saison pour aller faire la pêche du Maquereau & celle du Hareng; savoir, celle du Maquereau à l'isle du Bas, & celle du Hareng sur les côtes de Picardie.

A l'occasion du filet nommé *Drague*, & en basse Normandie *Drege*, nous avons indiqué les Huîtrieres qui se trouvent sur la côte. Il n'y a qu'une Mouliere du côté de Langrunne, dont les Moules ne sont pas très-bonnes.

Outre les Homars, les Poupars ou Tourteaux & les Etrilles, qui se rencontrent, comme nous l'avons dit, dans les filets & les guideaux, les Pêcheurs vont de basse mer les chercher à la main dans les trous des rochers, au risque d'être vivement pincés; les Etrilles, que quelques-uns nomment aussi *Etrittes*, sont une espece de petit Crabe fort estimée: les habitants riverains en mangent beaucoup, & on en porte quantité à Caen.

Outre les Chevrettes, Salicoques, & les tites, qu'on nomme *Caudons*, & ailleurs *Sauterelles*, qui se trouvent dans les guideaux, les hommes & les femmes vont dans l'eau, à la marée baissante, poussant en avant une espece de bouteux, qu'on nomme *Buhotier* sur les côtes de basse Normandie. Quand la pêche est faite, ils vuident leur glinne, pour mettre, par lots séparés, les grosses, les moyennes & les petites Chevrettes.

M. Viger, Lieutenant-Général de l'Amirauté de Caen, nous a fait connoître le Rosaret, la Buhotte, le Haranguet. Nous aurons occasion de parler ailleurs de ces petits poissons.

Le peuple prend pour son usage différents coquillages. On trouve des bancs d'un coquillage qu'on nomme *Coque*: c'est une bivalve assez mince, qui renferme un poisson, dont la chair cuite est dure, & le talon tendre: ce coquillage est recouvert, de mer basse, d'environ 3 pouces de sable rouge; alors ce poisson est de bonne qualité, & d'un goût agréable. Ceux qu'on pêche dans les terrains vaseux en conservent le goût, & leur coquille n'est pas blanche comme celle des autres: on les prend à la foulle, comme nous l'avons expliqué dans la troisieme Section. On sent sous les pieds la dureté de la Coque, quelques-unes même sortent du sable; alors en renversant le sable avec une pêle de bois, on ramasse les Coques à poignée, on met ces coquillages dans des paniers, & les paniers étant dans l'eau, on les vanne, comme on feroit du grain; quand elles sont bien nettes, on les met dans des paniers ou des sacs, pour les porter au marché. Cette nourriture est saine & bonne. On en porte aussi au marché d'écaillées; pour cela, on les met avec de l'eau dans un chauderon; sitôt qu'elles sentent la chaleur de l'eau, elles s'ouvrent, & on en tire le poison, sans que rien reste adhérent à la coquille.

Pour les apprêter, on les met dans un chauderon, lit par lit, avec de fines herbes; quand le chauderon est plein, on fait bon feu dessous, & il sort une écume qui se repand d'elle-même par-dessus le chauderon: à la troisieme écume, on égoutte le chauderon, ensuite on le couvre d'un plat garni de beurre frais, que la chaleur des Coques fait fondre, & au bout de quelques minutes, elles sont en état d'être mangées comme les Moules.

Celles qu'on achete écaillées s'accommodent en ragoût, ou bien on les hache avec des jaunes d'œufs & des fines herbes, pour en faire une farce, dont on garnit les tourtes de poissons ou d'autres ragoûts. Quand ce coquillage est abondant, on en enleve tous les jours 50 à 60 charges.

Le coquillage qu'on nomme *Flie* est plus plat; il se pêche comme les Coques, non pas dans le sable, mais dans la vase. On n'en trouve que depuis la fin de Mars jusqu'à la fin de Mai. Ce poisson n'est pas délicat; cependant on en fait un grand débit. Comme il lui faut un apprêt de haut-goût, on le fricasse au beurre roux, avec de l'oignon & du vinaigre. Le coquillage qu'on nomme *Flion* est un diminutif de celui qu'on nomme *Flie*; il se trouve depuis Avril & Mai jusqu'en Juin, dans les sables les plus purs; & même à mesure que la mer se retire, une partie reste à la superficie du sable, où on le ramasse avec

des

des rateaux : il eſt plus recherché que la Flie. Comme on n'en trouve point l'hyver, on penſe qu'il s'enfonce dans le ſable ; néanmoins il fait la nourriture ordinaire des oiſeaux aquatiques ; car on en trouve dans leur eſtomac. Son aſſaiſonnement eſt à-peu-près celui de la Coque. Quand en en mangeant on ne boit que de l'eau, on ſe trouve dans le même état que ſi l'on étoit ivre de vin ; mais quand on a bu du cidre, de la bierre ou du vin, cet accident n'arrive pas.

Port d'Iſigny, & lieux en dépendants, tels que Grand-Camp, Villerville, Brevans, Beuzeville, Oſville, Saint-Clément & Fontenay.

On pêche, dans les endroits que nous venons de nommer, des Flondres, des Plyes, des Mulets, des Raitons, des Cailletots, des Soles, &c. Les Surmulets, qu'on pêche plus particuliérement dans cette baye qu'ailleurs, ſont un excellent poiſſon. La ſaiſon de ſa pêche eſt depuis le mois de Mai juſqu'à celui d'Août. Il y a à l'entrée de la baye pluſieurs Moulieres & Huîtrieres : on trouve ſur les Huîtrieres, les Moulieres & ailleurs, des Crabes, des Homars, des Chevrettes, des Coques, des Berlins ; ce coquillage eſt un univalve ; ſa coquille eſt conique & groſſe comme la moitié d'une coque d'œuf : il eſt très-fermement attaché au rocher. Enfin, de petits coquillages, gros comme une noiſette, & qui reſſemblent à de petits limaçons noirs : on les nomme *Vignots*.

On ne pêche point de Saumons à Iſigny ; mais bien dans la riviere de Fremont, qui ſe décharge dans la baye.

On ne fait point de pêche pour prendre des Eſturgeons ni des Truites ; cependant il arrive quelquefois qu'on en prend dans les filets.

Dans la baye de Vire, on prend communément des Aloſes, aſſez ſouvent des Saumons, rarement des Eſturgeons.

A l'égard des Marſouins, il s'en trouve de temps en temps d'échoués.

On ne fait aucune pêche de Hareng ni de Maquereau.

Il y a quelques parcs entre Iſigny & la Hougue, dans leſquels on prend principalement des Plyes & des Flondres.

On pêche un peu loin de la côte avec le filet nommé *Folle* : celles pour les Rayes & gros Turbots ont les mailles de 4 pouces d'ouverture ; les demi-folles, ſervent pour les Mulets & autres poiſſons de moyenne groſſeur, & il y en a de deux pouces & demi pour toutes ſortes d'autres poiſſons. On ſe ſert auſſi du tramail, qu'on tend preſque toujours à la dérive, comme nous avons dit qu'on le faiſoit dans d'autres ports. Mais les pêches qu'on peut regarder comme propres à Iſigny, ſont le Picot. C'eſt un petit tramail qu'on tend, puis on bat l'eau tout autour, pour faire donner le poiſſon dedans, & on le releve pour prendre celui qui reſte dans le filet.

On tend ſur les greves des haims aux petites cablieres, pour prendre les poiſſons qui ſuivent le cours de la marée. On fait encore grand uſage du bout-de-quievre pendant plus de la moitié de l'année : c'eſt un petit filet attaché à deux gaules qu'on tient de chaque main, & qu'un homme, marchant dans l'eau, pouſſe devant lui en le relevant de temps en temps ; ils prennent, avec ce filet, des Chevrettes, des Aiguilles & beaucoup de Menuiſe, avec laquelle ils nourriſſent des canards, ce qui eſt un grand abus.

Les Huîtres & les Moules ſont eſtimées ; on en prend de baſſe mer à la main ; mais quand les bancs ne découvrent pas, on les drague avec des rateaux, étant dans de petits bateaux, comme nous l'avons expliqué à la troiſieme Section.

On pêche beaucoup de coquillages toute l'année, mais ſur-tout pendant le Carême.

Pour ce qui eſt des Chevrettes & des autres Cruſtacées, la pêche s'en fait depuis le mois d'Avril juſqu'à celui d'Août. Ils tirent les Homars & les Crabes des rochers avec un crochet de fer, qu'ils nomment *breveux*, & ils prennent les Chevrettes avec des eſpeces de naſſes ou de bouteux.

On conſerve les Homars en vie dans des eſpeces de parcs, & les Anglois en viennent enlever dans des barques à vivier.

Baye de la Hougue. Ce quartier eſt réputé très-poiſſonneux ; on y prend dans le cours de l'année des Soles, Barbues, Plyes, Limandes, Flondres, quelquefois des Vives, de la Raye blanche & griſe ou bouclée, des Tires ou Flets, Tingres, Rayes ou Turbots ſauvages, des Turbots, Eſturgeons, Rouſſettes, ce qu'on appelle ſur cette côte *Dorades*, Congres, Hacqs, Morues ou Molues, Chiens-de-mer, Colins ou Lieux, Vracqs, Orphis, Maquereaux, Mulets, Surmulets, Grondins, Fintes, Talputes, Brêmes, Merlans, Anguilles, Bars, Godes, Loches, Lançons, Harengs & Gradeaux.

On pêche les Rayes & Turbots avec des folles, ou filets dont les mailles ont 5 pouces d'ouverture, qui n'ont qu'un peu plus de deux pieds de chûte, & qu'on tend ſédentaires par fond, au moyen de leſts de pierres ; il y a à la tête des flottes de liége, pour qu'ils ſe tiennent verticalement dans l'eau. Ils vont les relever au bout de deux jours, & ils les retrouvent au moyen de bouées qui ſont attachées aux extrémités avec des orins. Ils les tendent à une ou deux lieues au large. Cette pêche ſe pratique toute l'année dans les mortes-eaux.

Ils pêchent les Soles, Barbues, Plyes, &c. avec des tramaux, dont les mailles de la flue ont 1 pouce 9 lignes d'ouverture,

& les mailles des hamaux environ neuf pouces. Ces filets ont 14 à 15 braſſes de longueur, & un peu plus de 3 pieds de chûte. On joint pluſieurs pieces de filet les unes aux autres avec des pieces de corde, que les Pêcheurs nomment *corros*, qui ont 8 braſſes de longueur : deux de ces cordages ſéparent chaque piece de tramail ; & à l'amarrage de ces deux cordages, on met une bouée traverſée par un bâton, qu'on nomme *chien* : chaque bateau porte 16 ou 18 de ces tramaux. On fait cette pêche à la dérive toute l'année dans les vives-eaux.

Celle des Limandes, Merlans, & autres poiſſons qu'on prend aux cordes, ſe fait l'hyver, & fort peu l'été : cependant depuis le 15 Juillet juſqu'au 15 Octobre, on prend à cette côte des Congres, des Limandes, des Colins, des Surmulets, des Grondins, &c.

Dans les ſaiſons fraîches, les bons poiſſons de cette côte, ainſi que de celle d'Iſigny, ſont chaſſés pour Paris : ceux qui ſont de médiocre valeur ſe conſomment dans la Province.

On n'y fait point la pêche du Hareng ; cependant on prend quelquefois, le long de la côte, quelques Haranguets ; mais on fait celle du Maquereau, qui commence à la fin du mois de Mai, & finit à la fin de Juillet. Outre cela, quelques barques vont faire cette même pêche à Roſcoff, côte de Bretagne.

On voit ſur les greves des filets à petites mailles, qu'on tend ſur des piquets, & dont on enſable le pied, ce qui détruit beaucoup de menuiſe.

Il y a quelques parcs & pêcheries établis tant dans le quartier de la Hougue, que derriere le Fort. Dans les parcs qui ſont établis dans les roches, on ne prend guere que de petits Bars, des Mulets, des Orphis, des Maquereaux, des Colins, des Lieux, quelques Harengs, des Godes. Dans ceux qui ſont ſur les greves, il ſe prend quantité de Cailletots ou petits Turbots, des Barbues, Soles, Plyes, Limandes, Flondres, &c.

Les Lançons & les Gradeaux ſont de petits poiſſons dont on ſe ſert pour amorcer les haims pour la pêche des Rayes & Turbots, ou dont on fait des fritures.

On prend ces poiſſons avec des eſpeces de ſaines, qui ont au milieu une manche de toile, dont l'embouchure a 3 braſſes de circonférence, & 15 à 20 pieds de profondeur. On la traîne comme l'aiſſaugue de Provence, dont nous parlerons dans la ſuite. On bat l'eau devant la manche, pour déterminer le poiſſon à y entrer.

Outre les pêches dont nous venons de parler, on fait encore celle de la ſaine, ainſi que des dranets ; & quelques-uns ſe ſont aviſés de traîner des filets en manche, armés de fer. Des Matelots vont dans les grandes marées & à la baſſe eau, ramaſſer à la main des Moules & des Huîtres dans les rochers : mais à proprement parler, il n'y a dans le quartier de la Hougue, ni Mouliere ni Huîtriere.

On va auſſi à la baſſe eau ramaſſer des Coques, des Bernicles, des Manchots ou Manches de couteaux, des Vignots, chacun pour ſon propre uſage.

On prend encore entre les roches de petits Crabes, qu'on nomme *Etrittes* ou *Etrilles*, qui ſe conſomment dans le voiſinage.

Depuis le mois de Juin juſqu'à celui de Septembre, on pêche quelques Chevrettes entre les roches & à la côte, avec un petit ſac de filet, tendu ſur un bâton terminé par des fourchons, comme les fourches qui ſervent à faner les foins : ils traînent cette eſpece de petit bouteux à la baſſe eau dans les marres qui s'y trouvent : on y prend auſſi quelques Crabes.

A l'égard des Homars, depuis le 15 d'Avril juſqu'à la fin d'Octobre, le long des côtes compriſes entre le Cap de la Hougue juſqu'à la Perce ou Percée, on tend beaucoup de ces naſſes que nous avons appellées *bouraques*, & que ſur cette côte on nomme *boutiques*, qui tiennent à des lignes de 15 à 20 braſſes de longueur : au bout de chacune on attache un morceau de liége, pour les retrouver ; car on les cale entre les roches, quelquefois à une demi-lieue de la laiſſe de baſſe mer : on attire les Homars dans ces naſſes, au moyen de quelques appâts, & on les releve deux fois par jour. On met ceux qu'on prend, dans des eſpeces de parcs de clayonnage, où on les nourrit avec quelques poiſſons qui ſe prennent dans les mêmes bouraques.

Il vient dans la ſaiſon de cette pêche des Brigantins Anglois ou François du port de 25 à 30 tonneaux, qui ſont faits exprès, ayant chacun un puits ou réſervoir au fond, & au milieu de leur bâtiment, où l'eau de la mer entre par des trous de tarriere qu'on y a faits à deſſein ; au moyen de ces puits, ils tranſportent les Cruſtacées en vie.

Quartier de Cherbourg. La pêche n'eſt pas très-abondante dans ce quartier. On y prend cependant des Rayes, des Soles, des Plyes, Barbues, Limandes, Carrelets, Cailletots, rarement des Saumons & des Turbots, des Houlbiches ou Chiens-puants, des Rouſſettes, Vracqs ou Vieilles, Homars, Eperlans, Lieux & Congres. Quelques bateaux de la Paroiſſe d'Omerville font la pêche du Maquereau avec des manets dans la ſaiſon : on n'en ſale point. Depuis la fin d'Avril juſqu'à la Saint-Michel, on pêche des Lançons avec une manche de toile qu'un homme traîne comme une petite charrue ; on la nomme *traînelle*, & on émouve le ſable pour faire faillir ces poiſſons.

Il n'y a point ou très-peu de pêcherie le long de la côte.

On arme tous les ans une couple de Navires pour Terre-Neuve.

Il n'y a point de Mouliere dans ce quartier, & ſeulement une Huîtriere ſur laquelle on pêche à la drague, que les Pêcheurs nomment *grage*; les Huîtres ſe conſomment dans la Province : on ne pêche point d'autres coquillages.

On prend un peu de Chevrettes avec une eſpece de truble dont le ſac de filet eſt monté comme une raquette. On prend auſſi des Crabes qui ſe conſomment dans la Province, & des Homars qu'on porte en vie en Angleterre, comme nous l'avons dit plus haut.

A Grandville, on pêche à-peu-près les mêmes poiſſons que ſur le reſte de la côte de baſſe-Normandie.

On prend aux hameçons tendus ſur les ſables des Rayes, des Turbots, des Flets qu'ils nomment *Flottes*, des Chiens, des Anguilles, des Congres; les Soles, Plyes, Limandes, Mulets, Barbues, Cailletots, &c. ſe pêchent comme dans les autres ports, principalement avec des ſaines & dranets. On en fouille auſſi dans le ſable.

Les Bouquets ou Chevrettes ſe pêchent avec une eſpece de bouteux, qu'on nomme *bouquetout*, & on pêche les Seiches au bord de la mer, à ſon montant, avec la main.

On ne prend point d'Aloſes, de Lamproyes, & rarement des Saumons, ni Harengs, ni Sardines; il ſe prend quelques Eſturgeons dans les rivieres d'Avranches & de Pontorſon qui ſe répandent dans les greves du Mont-Saint-Michel.

Pendant les mois de Juin & Juillet, il y a des Pêcheurs qui vont la nuit tendre à la dérive, des manets ou des tramaux pour prendre des Maquereaux, & le matin ils en portent la plus grande partie à Saint-Malo; le reſte ſe conſomme dans les environs : on n'en fait point de ſalaiſons.

Il y a des parcs & pêcheries ouvertes, conſtruites en pierre, dont chaque bras a 30 à 35 braſſes de longueur, dans leſquels on prend l'été des Plyes, Soles, Barbues, Cailletots, Anguilles, Chevrettes, &c. Comme ce ſont de petits poiſſons, ils ſe conſomment dans les environs.

Outre cela, des Pêcheurs de différents endroits vont tendre des filets ſur les vaſes du Mont-Saint-Michel, & prennent entre autres beaucoup de Soles. Quand quelques Marſouins échouent ſur ces vaſes, on en fait de l'huile.

On trouve ſur les roches de la côte, des Homars, des Crabes, des Ouverts, des Betints ou Benins, & des Vignots ou Vignettes, peu de Chevrettes, & auſſi des Moules & des Huîtres, qu'on nomme *Huîtres de rocher.*

Autour de Chauſé, on prend beaucoup de Crabes; & à portée de Grandville, il y a trois Huîtrieres, ſur leſquelles on pêche les Huîtres à la drague.

Les Pêcheurs d'Huîtres de Grandville pêchent de trois ſortes d'Huîtres, ſavoir, des groſſes, des moyennes & des petites.

On tranſporte des groſſes Huîtres dans des barques à Rouen, Dieppe & Paris.

Les Pêcheurs de Briqueville & de Regneville s'adonnent particuliérement à draguer des Huîtres; ceux de Liverville & de Blainville pêchent avec des haims dans de petits bateaux. Ils ſe ſervent auſſi de caſiers, ſorte de naſſes d'environ un pied & demi de hauteur, & quatre pieds de diametre, dans leſquelles ils prennent des Anguilles, des Homars, Lieux, & autres poiſſons qui y entrent.

Les Dragueurs d'Huîtres ſe mettent ſept à huit hommes dans chaque bateau avec deux dragues, ou comme ils diſent, deux *dreges*. Ils ſont debout, pour en jetter une d'un bord, l'autre de l'autre; & quand le ſac eſt rempli, après avoir fait un certain chemin à la voile, ils ſe réuniſſent tous, pour tirer à bord leur drague, qui eſt ſouvent fort peſante.

Quand au retour de leur pêche, ils ne trouvent pas des acheteurs, ils tirent leurs Huîtres de la vaſe; ils les lavent & les dépoſent dans des eſpeces de parcs, où l'eau de la mer entre à toutes les marées : ceci s'entend des petites Huîtres, qu'on tranſporte avec leurs écailles : à l'égard des groſſes, on les écaille, on en marine, ou bien on les met en panier, pour les tranſporter à ſomme : on les nomme *Crabieres*; d'autres moins groſſes, qui ſe nomment *Forains*, ſe préparent de même.

D'autres plus petites, qui ſont deſtinées à être tranſportées avec leur écaille, ſont, comme nous l'avons dit, dépoſées dans des parcs, où elles n'ont à craindre que la gelée, qui en fait périr beaucoup. Les Huîtres de rocher ſont très-bonnes, ſur-tout celles qu'on nomme *Huîtres de pied*, qui ſe trouvent à la laiſſe de baſſe-mer, ſur le ſable, & à l'embouchure de quelques rivieres d'eau douce. Nous entrerons dans de plus grands détails dans l'article où nous traiterons particuliérement des Huîtres.

On fait à Grandville des armements conſidérables pour la pêche de la Morue; mais nous remettons à en parler dans l'article où nous traiterons expreſſément de ce poiſſon.

BRETAGNE.

Nous ſortons de la baſſe-Normandie pour entrer ſur la côte de Bretagne, & nous commençons par Saint-Malo. On pêche dans ce Département, comme tout le long de la côte, des Rayes, Bars, Mulets, Lieux, Congres, Plyes, Chiens-de-mer, Vieilles,

Rougets, Gradeaux, Lançons, & autres petits poiſſons. Ces pêches ſe font toute l'année; mais les circonſtances les plus favorables ſont les grandes marées pendant l'été. Elles ſe font avec les lignes à la main, les cordes chargées d'haims, des filets de différentes grandeurs & encore des filets en manche, qu'ils traînent ſur le fond, comme les dragues. Ce filet, qui eſt comme le chalus de haute-Normandie, ſert à prendre des poiſſons plats du genre des Soles.

Il y a quelques parcs & pêcheries, de pieux, de clayonnage & de bouchots, établies ſur la côte, particuliérement du côté de Cancalle : on y prend de différentes ſortes de poiſſons, ſur-tout des Saumons & des Truites, mais fort rarement des Eſturgeons.

On tend auprès des roches des naſſes, qu'on nomme *caſiers*, & que nous avons appellées *bouraches*, pour prendre des Congres & des Homars. Cette côte n'eſt pas fort abondante en Cruſtacées & en Teſtacées : cependant dans les grandes marées, quand la mer retire beaucoup, on prend de mer baſſe, à la main, ou avec un croc, des Homars, des Crabes, Poinclos, Ormées, Ricardeaux, Chevrettes, des Moules qui ne ſont pas eſtimées, de petites Huîtres, &c. Celles-ci ſe prennent à la main; mais on en drague beaucoup de groſſes, dont on marine une partie. On appelle *Huîtres huiſtrées*, celles qu'on conſerve dans des parcs de pierre, qui s'y engraiſſent, & qu'on tranſporte en différents endroits. Il y a des parcs d'Huîtres à Cancalle.

Il ſe fait quelques armements pour aller pêcher la Morue ſur le banc de Terre-Neuve: on en expédie auſſi pour la Morue de Terre.

La pêche du Maquereau commence en Avril, & elle dure trois ou quatre mois.

On ne pêche aux environs de Saint-Malo ni Harengs ni Sardines.

Nous paſſons au Département de Saint-Brieuc, dans lequel il y a pluſieurs petits havres, tels que Guildo, Plancoet, Saint-Caſt, Port de la Due, ou Baye de la Freſnaye, Erquy, & Aupleneuf, dans la plûpart deſquels il n'y a guere de bateaux pour la pêche : néanmoins on y prend des Plyes, Bars, Soles, Rayes, & autres poiſſons, pendant le courant de l'année, & des Maquereaux dans les mois de Mai, Juin & Juillet, avec des haims & des filets, que les Pêcheurs tendent à pied ſur les gréves, ainſi qu'aux environs des rochers & iſlets.

A Prédoré ſur la riviere de Saint-Brieuc, au port Rouaut en Pordic, à Pontrieux ou Saint-Quay, à Plouſet, à Kerity, à Painpol, à Ploubalanec, à l'Iſle-à-Bois, à Plourivaux, l'Iſle de Brehat, &c. les Pêcheurs ont des bateaux depuis deux juſqu'a ſix tonneaux : les uns, depuis le mois de Janvier juſqu'à la fin d'Avril, vont draguer des Huîtres; d'autres pendant toute l'année, s'occupent de tendre des filets ſur les gréves à la baſſe eau, particuliérement dans la Baye de S. Brieuc, ou bien ils pêchent encore en pleine eau avec des filets, comme font les Pêcheurs de baſſe Normandie : ils tendent des haims, tant ſur le rivage qu'en pleine eau, & ils prennent à ces différentes pêches des Turbots, Plyes, Bars, Congres, Lieux, Vieilles, Mulets, & des Anguilles de mer, des Rayes, des Soles, des Rouſſettes, des Rougets, depuis le mois de Mai juſqu'à celui de Juillet. Ils prennent beaucoup de Maquereaux avec des haims.

Dans la riviere de Légué près S. Brieuc, on pêche des Saumons. Pour cela on y fait des foſſes, & quand la mer eſt à-peu-près retirée, ſi l'on apperçoit des Saumons, on les arrête avec des filets tendus par le travers de la riviere.

A l'Iſle de Bréhat, il y a de fort petits bateaux, qui s'occupent à prendre des Homars dans des bouraques ou naſſes, dans leſquelles on met quelques Crabes déchirés par morceaux, ou d'autres poiſſons de peu de valeur, pour y attirer les Homars. On en prend auſſi avec un croc de fer ajuſté au bout d'une perche, pour les tirer d'entre les rochers. On va les vendre à Gerſey ou Guernéſey, à des Poiſſonniers qui les tranſportent en Angleterre.

Les Pêcheurs de Plouſac pêchent dans la riviere de Tréguier des Flancs & des Guillaumes, avec des haims au bout d'une groſſe corde.

Le long des côtes, on va chercher ſur les palus, à mer retirante, de groſſes Huîtres pour mettre en ragoût. On détache des rochers des Moules, des Bernicles, des Gourneaux, des Bigourdes & de petites Chevrettes.

On draguoit autrefois de petites Huîtres bonnes à manger, du côté de Painpol : mais ce banc eſt preſque détruit, & il n'y a que les Prémontrés qui y envoyent un petit bateau. Comme ils les conſervent dans des parcs, depuis le mois de Septembre juſqu'au commencement d'Avril, elles ſont excellentes. Mais on va draguer de bonnes petites Huîtres du côté d'un rocher qu'on appelle *le Mât*.

Il n'y a preſque point, dans le diſtrict de Saint-Brieuc, de ces parcs qu'on nomme *Gorets* en Bretagne.

Un homme ramaſſe de la menuiſe dans la riviere de Pontrieux, pour faire de la réſure, qu'il vend dans les Evêchés de Cornouaille & de Vannes, à ceux qui pêchent des Sardines. Ils font cette pêche avec un grand ſac de filet à mailles ſerrées, qui traverſe toute la riviere, aux endroits où elle eſt étroite : quand ils en ont trop pour faire de la réſure, ils en nourriſſent des cochons.

A l'égard des pêches qui ſe font dans les quartiers

quartiers de Tréguier & de Lannion, en ſuivant la côte de Bretagne, on trouve, ſur la côte de Tréguier, l'embouchure de la riviere de Lannion, ville qui eſt ſur cette riviere, à une lieue de la mer. Il n'y a que quelques petits bateaux de deux ou trois tonneaux, dans leſquels ſe mettent deux hommes, pour pêcher avec des haims. N'étant pas aſſez riches pour ſe pourvoir de filets, ils ne ſe ſervent que de lignes, de fourches, de crocs, & d'autres petits inſtruments de peu de valeur, avec leſquels ils prennent des Bars, Mulets, petites Soles, Plyes, Lieux, Vieilles, des Rouſſettes, & auſſi des coquillages, tels que des Bernicles, ou petits Eſcargots de mer, des Moucles, & quelques Cruſtacées, tels que des Crabes & des Homars.

On a fait à la côte & entre les iſles, des pêches de Maquereaux & de Sardines; mais maintenant peu s'occupent de ces pêches, peut-être parce que les Riverains préferent de travailler à la culture des terres.

Les Seigneurs Riverains de la riviere de Lannion, afferment chacun chez eux la pêche du Saumon, qui n'eſt pas fort abondante: ils la font en traverſant la riviere avec des filets de 30 braſſes de longueur; & quand la mer eſt retirée, ils mettent à l'eau des filets de 15 braſſes, qu'ils conduiſent juſqu'aux autres, pour raſſembler le poiſſon entre deux: enfin ils tirent les filets à terre pour y amener le poiſſon qu'ils ont enveloppé. Dans tous les villages de la côte de Tréguier compris entre Lannion juſqu'auprès de Morlaix, il y a des Pêcheurs qui vont avec de fort petits bateaux faire pluſieurs ſortes de pêches.

Ces Pêcheurs prennent à pied ſec, entre les rochers & autour des iſles, des Chevrettes, des Crabes, Homars, des Ormeaux, des Moucles, des Palourdes, &c. ſur les ſables & vaſes à la baſſe-mer, des Lieux, des Bars, des Mulets, des Rayes, des Soles, Rougets, Plyes, rarement des Turbots.

Ils pêchent auſſi à la ligne des Congres, Rouſſettes & grandes Rayes. Il y a une trentaine d'années qu'on prenoit beaucoup de Maquereaux avec des haims; mais cette pêche eſt beaucoup diminuée. Quelques vieillards s'occupent à ramaſſer des Moucles dans la riviere de Lannion; celle de Tréguier fournit beaucoup de petites Huîtres vertes, qui ſont excellentes, & qu'on pêche avec la drague.

En ſuivant toujours les côtes de Bretagne, on arrive au quartier de Morlaix; & comme ſur ces côtes & ſur celles de Roſcoff, ainſi que du Nord de la Bretagne, la mer eſt très-agitée & bordée de beaucoup de rochers, il y ſéjourne fort peu de poiſſons de paſſage, il n'y a que les Maquereaux qui paſſent de l'Océan dans la Manche, qui commencent à ſe montrer vers la fin d'Avril, par la côte du Conquet; ils prolongent celle de Léon & les bancs de ce poiſſon paroiſſent au commencement de Mai, à deux ou trois lieues des rades de Morlaix & de Roſcoff. Pour faire cette pêche, quatre, cinq ou ſix Matelots s'aſſocient pour ſe pourvoir de filets, & payer ſur le profit de la pêche un droit à celui à qui appartient le bateau, qui eſt ordinairement du port de quatre juſqu'à neuf tonneaux: les filets ont communément 5 à 6 pieds de chûte, & depuis 50 juſqu'à 120 pieds de longueur, les mailles ont près de 2 pouces d'ouverture en quarré. Les Matelots qui ne ſont pas aſſez riches pour acquérir des filets, ſe ſervent d'hameçons: pour cela ils s'aſſocient auſſi trois ou quatre enſemble, & vont à la pêche dans un petit bateau d'un ou deux tonneaux mal équippé. Comme l'abondance de ce poiſſon a beaucoup diminué dans ces parages, les Pêcheurs Normands qui avoient coutume de venir pêcher & ſaler du poiſſon à Roſcoff, n'y viennent plus guere depuis neuf à dix ans; ils ſe tiennent ſur leurs côtes, & pourſuivent les bancs de Maquereaux juſqu'au Pas de Calais. Quand on en fait des ſalaiſons, on emploie du ſel du Croiſic ou de Brouage; mais maintenant on en ſale peu; celui qu'on prend, ſe tranſporte frais dans les terres. Il n'y a cependant point d'autre poiſſon de paſſage ou de ſaiſon dans les parages de Bretagne que nous venons de nommer, on n'y voit point de Hareng, & la Sardine ne paſſe pas les iſles d'Oueſſant.

Cette pêche commence à la côte du Sud de cette province, dans les premiers jours de Juillet, & finit avec le mois de Septembre. Les Pêcheurs du département de Morlaix, s'occupent le reſte de l'année à pêcher, comme ſur les autres côtes, les poiſſons qu'on peut appeller *domiciliés*: ceux qu'on prend le plus communément ſont de groſſes Rayes, qu'ils nomment gros *Guillot*, dont on ſeche une partie, qu'on nomme alors *Papillon*: c'eſt un très-mauvais manger, qui n'eſt conſommé que par les plus pauvres gens. On pêche encore des Rougets, des Soles, des Mulets, des Bars, des Lieux, des Merlans, des Vieilles, des Plyes, des Carrelets, des Turbots, des Grondins, des Prêtres, des Congres, des Rouſſettes; mais toutes ces pêches ſont ſi peu conſidérables, qu'elles ne ſuffiſent pas pour la moitié de la conſommation du pays.

Des Pêcheurs vont à pied le long des rivieres à la baſſe-eau, & autour des rochers, dans les mares, armés ſeulement d'un crochet au bout d'une perche, & ils prennent quelques Plyes, de petites Anguilles, des Homars, des Crabes, des Huîtres, des Moucles, des Petoncles, des Ormeaux, des Bernicles. Ce dernier coquillage, très-abondant à cette côte, leur ſert principalement à nourrir des cochons, & ils font de la chaux avec les coquilles.

On ne se sert guere de filets, ni en pleine eau, ni tendus à la basse-eau ; mais on tend des haims de différentes façons.

On voit dans ces parages des Marsouins en assez grande quantité ; mais les Pêcheurs n'ont pas l'industrie d'en prendre. On raconte comme une chose fort rare, que des Souffleurs poursuivant des Maquereaux, vingt-deux qui pesoient chacun 12 à 15 cents livres, échouerent à la côte, & on en fit de l'huile.

Quand la pêche du Maquereau est un peu abondante, on sale de leurs œufs pour faire de la résure, qu'on vend aux Pêcheurs de Sardines : on en fait aussi avec de la menuise, & nous avons dit dans le corps de l'Ouvrage, comment on en prend dans la riviere de Morlaix avec des manches de toile qu'on présente au courant.

Dans la baye de Breſt, & sur les côtes du quartier de Camaret & du Conquet qui en ferment l'entrée, on prend les mêmes poissons que sur les autres côtes, des Rayes, des Congres, des Lieux, de petits Rougets, des Bars, des Mulets, des Vieilles, des Piloumaux, des Prêtres, des Plyes, des Turbots, des Soles ; mais rarement on fait ces pêches toute l'année de jour & de nuit : plusieurs Pêcheurs les interompent depuis le mois de Juillet, jusqu'à la fin de Septembre, pour faire la pêche des Sardines.

Pour prendre ces différents poissons, les Pêcheurs se servent des mêmes instruments que ceux des autres côtes, d'hameçons & de lignes ou de filets de différentes sortes. On prend les Lieux à l'hameçon & au tramail principalement entre le Conquet & le Mingan : il y a de ces poissons qui ont depuis 14 jusqu'à 24 pouces de longueur, & 4 à 5 pouces de largeur.

Les Rayes & Turbots se prennent avec des filets dont les mailles ont 9 à 10 pouces d'ouverture, & qu'on tend par fond, ils sont du genre de ceux qu'on appelle *folles* sur les côtes de haute Normandie.

Les Bars depuis le mois de Mars jusqu'en Juillet, les Mulets, Plyes, Rougets depuis le mois de Mars jusqu'en Novembre, les Soles toute l'année, se pêchent avec des saines qui ont des mailles tantôt de 8 lignes d'ouverture, & tantôt d'un pouce : ils s'en servent dans les anses, & traînent à terre les poissons qui se sont laissés enveloper par le filet.

Quantité de différentes especes de poissons se pêchent avec des lignes garnies d'haims, plus ou moins gros, suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre ; & on met ces lignes à la mer, dans les endroits où l'on juge que les poissons fréquentent. Un temps sombre est plus favorable pour ces pêches qu'un temps serein.

Quand les Congres & les Lieux donnent abondamment, on en seche une partie, comme on fait la Morue. Les Lieux se consomment dans la Province, & on envoye les Congres à Bordeaux, d'où on les transporte en Languedoc & ailleurs : les autres poissons se vendent frais à Breſt.

On ne pêche point à la drague dans ces Départements, dans la baye de Breſt, ni dans les quartiers du Conquet & de Camaret ; on prend les Maquereaux avec des haims, toute sorte de poissons avec des tramaux, & quelques-uns traînent des manches de filet, qu'ils nomment *charrues* : c'est le chalus de haute-Normandie, avec lequel on prend principalement des poissons plats.

Il y a des années où la pêche des Sardines est très-abondante dans le département de Breſt ; mais dans d'autres années, il y en paroît fort peu, ou bien elles n'y font que passer, & n'y séjournent pas. On fait la pêche des Sardines en trois endroits de ce département ; savoir, à Concarneau, Douarnenez & Breſt : elle commence ordinairement en Juin à Concarneau, en Juillet à Breſt, & au commencement d'Août à Douarnenez.

Les Sardines se pêchent avec des filets qu'on tend à la dérive, jusqu'à la surface de l'eau : les Bretons les nomment *résure* ; mais ce sont des manets, dont les mailles doivent être proportionnées à la grosseur des poissons, qui se prennent par la tête : c'est pourquoi les Pêcheurs en ont de trois sortes, qui ne différent que par la grandeur des mailles. On fait toujours cette pêche de jour, & on attire le poisson dans le filet avec des appâts, qu'on nomme *résure*, qui sont des rogues de Morue ou de Maquereaux, & quelquefois de petites Chevrettes, ou de la petite Menuise.

Ces pieces de filet ont 20 brasses de longueur, avant d'être cordagées ou montées sur une corde qui les réduit à 14 brasses, sur 3 ou 4 de hauteur : elles sont faites avec un bon fil retors assez fin. Il en faut 10 à 12 pieces à une chaloupe par an ; car les Sardines augmentent considérablement de grosseur pendant la saison où elles séjournent à la côte. Et comme il faut que ces poissons s'emmaillent par la tête, la grandeur des mailles doit être proportionnée à la grosseur du poisson.

Les Marsouins étant des poissons voraces, causent quelquefois des torts considérables aux Pêcheurs de Sardines : cependant on ne fait point la pêche de ce poisson, qui pourroit être avantageuse, principalement par l'huile que fourniroient les graisses, pendant que le maigre serviroit pour nourrir de pauvres gens.

Outre les pêches dont nous venons de parler, il y a de pauvres gens qui vont de basse-mer, dans les grandes vives eaux, chercher entre les rochers de petits Congres, de petites Anguilles, & d'autres poissons de peu

de valeur, qu'ils ſaiſiſſent avec un croc, ou qu'ils aſſomment avec un bâton.

Il n'y a de pêcheries ſur la côte, que quatre dans la riviere de Landernau, où ayant retréci le lit de la riviere avec des clayonnages, on tend une manche de filet à l'endroit qu'on laiſſe libre. On n'y prend point d'Aloſes, mais quelques Saumons, Truites, Lamproyes, Soles, Plyes, Rouſſettes, Merlans, & quelques Rayes.

On fait, dans la riviere de Châteaulin, depuis le mois de Janvier juſqu'à celui de Juillet, une pêche de Saumons avec des manches de filet de 12 pieds de longueur, & dont l'embouchure a 9 pieds. On traîne cette manche; & quoique cette pêche ſoit quelquefois abondante, le poiſſon ſe conſomme frais dans la Province; on n'en ſale point.

On trouve le long des côtes de Bretagne, des Moucles, des Huîtres, des Bernicles, des Palourdes, que les habitants mangent; car les coquillages de baſſe-Bretagne ſont bons.

On ramaſſe de mer-baſſe, ſur les vaſes & entre les rochers, des Moucles, & dans la baye de Breſt, des Huîtres, avec de petites dragues de fer. On trouve tout le long des côtes de Bretagne, différentes eſpeces de Crabes dans toutes les ſaiſons, & l'été des Chevrettes & des Homars.

Dans toute la partie des côtes de Bretagne, qui s'étend depuis Breſt juſqu'à l'embouchure de la Loire, telle que la baye d'Audierne, le Port-Louis, &c. on prend les mêmes poiſſons que nous avons détaillés à l'occaſion des autres côtes, & la pêche qui mérite le plus d'attention, eſt celle des Sardines, du Maquereau, des Rayes, des Congres, des Lieux, ou Merlus, &c. Pour éviter les répétitions, je me bornerai à dire quelque choſe de ces pêches, qui ſont les principales de cette grande côte.

La pêche des Sardines, qui ſe fait tout le long de la côte, & beaucoup au Port-Louis, eſt, comme nous l'avons dit, très-incertaine: il y a des années où il en paroît beaucoup ſur cette côte, pendant que dans d'autres on n'en voit que fort peu. Elle exige de grands frais, non-ſeulement à cauſe des filets qui coûtent beaucoup, mais à cauſe de la rogue qui eſt toujours fort chere, & qui augmente de prix quand les Sardines donnent beaucoup à la côte. Cette pêche commence en Juillet, & finit en Octobre. On verra dans la ſuite, qu'on ne ſe ſert point de rogue dans la Méditerranée. Quatre hommes ſe mettent dans une chaloupe, & ils ont pour ſalaire le neuvieme de la pêche; le reſte eſt pour le propriétaire du bateau, qui le fournit tout grayé, avec les filets & les rogues de Morue ou de petites Chevrettes. Je ne m'étendrai pas davantage ſur cette pêche, dont j'ai déja eu occaſion de parler, & dont je parlerai plus au long dans l'article où il ſera expreſſément queſtion de la Sardine.

Nous avons déja dit qu'on pêche les Maquereaux principalement à Roſcoff, département de Morlaix, ſans rogue, avec des filets qu'on tend de nuit. Il s'en pêche auſſi à Concarneau, mais en petite quantité, ce qui fait que pluſieurs ne ſe ſervent point de filets pour prendre ce poiſſon, mais ſeulement d'hameçons. Je parlerai fort en détail de la pêche de ce poiſſon, dans un article qui lui ſera particuliérement deſtiné.

On prend beaucoup de Rayes à Ploulan près Douarnenez, quartier d'Audierne, avec ſix hommes d'équipage, dans des bateaux de quatre à cinq tonneaux. Ce poiſſon ſec eſt un mauvais manger; cependant on le débite aſſez avantageuſement à Nantes.

On pêche beaucoup de Congres avec des hameçons, non-ſeulement à Oueſſant, mais à l'iſle des Saints, l'iſle Thudy, & au-delà de la côte d'Audierne: pour cela cinq hommes ſe mettent dans un bateau de trois tonneaux. Quand le poiſſon donne abondamment, on en fait ſécher qu'on envoye à Bordeaux, d'où il paſſe en Eſpagne.

La pêche des Lieux ſe fait aux mêmes endroits que celle des Congres, & de la même maniere; quand elle eſt abondante, on en fait ſécher, & ce poiſſon, qui eſt meilleur que le Congre, ſe conſomme dans le pays.

Les Merlus ſe pêchent encore avec des hameçons. Quand on prépare ce poiſſon comme la Morue ſeche, il eſt fort bon: on en conſomme beaucoup de frais & de ſec; il n'en ſort guere du royaume. Cette pêche ſe fait principalement à la baye d'Audierne.

Les Pêcheurs de Ploulan, près Douarnenez, prennent avec des filets du genre des folles, des Rayes, des Poſteaux ou Tires, depuis Pâque juſqu'à la Saint-Jean; ils en font ſécher une partie. Toutes ces pêches ſe font l'été.

Je ne parle point de quantité d'autres poiſſons, qui ſe conſomment frais pendant toute l'année; il ſuffit de dire qu'ils ſont les mêmes que ſur le reſte de la côte, & qu'on les prend avec les mêmes filets. On pêche auſſi en différents endroits de cette côte des Huîtres qui ſe conſomment dans les lieux voiſins des endroits où on les prend.

A Belle-iſle & lieux circonvoiſins, la pêche de la Sardine commence en Juillet, & finit en Septembre. On la fait avec des manets, dont les mailles ont depuis cinq à ſix juſqu'à neuf ou dix lignes, pour les proportionner à la groſſeur du poiſſon, qui au commencement de la pêche eſt plus petit qu'à la fin. Comme cette pêche eſt quelquefois abondante, on en ſale. On ſe ſert pour attirer les Sardines de rave ou rogue.

On y pêche aſſez de Congres pour en faire des ſalaiſons, dont une partie eſt envoyée en Catalogne.

En Avril & Mai, on pêche des Anguilles à la lumiere d'un flambeau : étant dans un batelet, on les darde. Comme elles sont à vil prix dans l'isle, on en emploie beaucoup pour amorcer les haims.

On prend accidentellement quelques Saumons aux haims : l'été quelques Marsouins s'embarrassent dans les filets qu'on tend pour les Sardines, & ils y font du dommage.

Il est défendu de pêcher à la drege ou drague plus près de l'isle ou de la côte, qu'à quatre lieues; encore faut-il que les filets soient conformes à l'Ordonnance.

Outre les Homars & les Crabes qu'on prend dans des nasses, on en va chercher de basse-mer entre les rochers.

Il n'y a point de Mouliere autour de l'isle; mais on prend de petites Moucles attachées aux rochers. On ne connoît qu'un petit banc d'Huîtres auprès des isles.

Nous voilà parvenus à l'entrée de la Loire, & nous nous bornerons à mettre ici une liste des poissons qu'on pêche dans ce grand fleuve; ceux qu'on prend communément dans la mer, vers l'embouchure de la riviere de Loire, en comprenant le Croisic, les environs du fort Pilier, l'isle de Noirmoutier & la baye de Bourg-neuf, sont les Rougets, les Soles, Turbots, Grondins, Lieux, Bars ou Lubines, Esturgeons, Poule-de-mer, Dorée, Mulet brun, qui n'entre jamais en riviere, le gros Mulet ou Sauteur, qui s'éleve de 6 à 7 pieds au-dessus de l'eau, la Loche, le Maquereau, le Saint-Charles, qui ressemble beaucoup au Maquereau, le Merlan, le Tacaud, qui a les yeux noirs comme la Brême, la Demoiselle rougeâtre, le Mulet fait comme une Brême & à la gueule de Merlan, la Targine qui est une grande Plye de Mer marbrée de rouge & de noir, une espece de Hareng qui remonte dans l'eau saumâtre, on en pêche quelquefois assez abondamment à Paimbeuf, la Raye bouclée, la Raye sablée, la grande Raye dite pocheteau, la Maigre qui ressemble au Bar, la Vive, Homars noirs & rouges, la Langouste, des Cancres, les Araignées de mer, Congres, le Tremblant, je crois que c'est la Torpille, l'Epinette, sorte de Chien de mer qui a deux épines sur le dos; la Tone, poisson plat qui a un dard à la queue, dont la piquure passe pour dangereuse; le Courlaseau qui ressemble à une Tanche, la Mordache, le Chien de mer, la Vieille, qui a quelque ressemblance avec la Carpe, la Roussette ou Chavoux, l'Espadon, le Marsouin, il en est quelquefois venu jusqu'à Nantes, la Saguine, le Prestreau, le Bougreau, la Seche ou Marcadon, grosses Chevrettes rouges, Huîtres, Moucles, &c.

Les poissons qui montent dans la riviere de Paimbeuf à Nantes sont, le Saumon, Alose, Lamproyes, Lamprion, Couverts, espece d'Alose, Sivelle qu'on regarde comme du frai d'Anguille, la petite Chevrette presque blanche ou Ecrouelles, le Mulet blanc, qui est fort bon, la Plye qui est d'autant meilleure qu'elle a plus remonté dans les rivieres d'eau douce, la Truite.

Les poissons qui se pêchent dans l'eau-douce, au-dessus de Nantes, & qu'on estime ne point venir de la mer, sont, des Dards, Eperlans, Goujons, Carpes excellentes, Chevannes, Tanches, Brochets, Perches, Barbots, Gardons, Brêmes, & beaucoup d'Anguilles, le Nosson, l'Ablette.

Je suis redevable de l'état ci-dessus, à M. de Montaudoin, de la Société d'Agriculture de Nantes, & à M. Bonvoux, Inspecteur des travaux de la Loire; la conformité de ces deux listes augmente la confiance qu'on doit y avoir.

Par une pareille liste que M. l'Abbé David, Archiprêtre de Tours, m'a envoyée de cette ville, & une que m'a procuré Dom Fabre, Religieux Bénédictin, Bibliothécaire de Bonne-Nouvelle d'Orléans, je vois que les Saumons, les Lamproyes, les Alozes, & les Plyes remontent la Loire, non-seulement jusqu'à Tours, mais même au-dessus d'Orléans, & qu'on pêche dans cette partie de la Loire, tous les poissons d'eau-douce qui se trouvent dans les grandes rivieres.

Une lettre du R. P. Jaubert, Religieux Feuillant, Supérieur de l'Abbaye de Saint Mesmin, m'apprend que dans le Loiret, petite riviere d'eau très-vive, qui n'a que deux lieues de cours, & qui se jette dans la Loire près d'Orléans, on pêche des Brochets de 15 à 20 liv. des Barbots de 7 à 8 liv. de belles Brêmes, des Chevannes de 4 à 5 liv. des Carpes qui pesent quelquefois 6 à 7 liv. de belles Perches qui pesent rarement 2 liv. quelques Truites, beaucoup d'Anguilles en Juin & Juillet, mais peu de grosses, des Dards, des Gardons quelquefois d'une livre, des Josfets, sorte de Gardon peu commun, les Plyes & les Tanches très-rarement, beaucoup de Goujons & de Verons, enfin des Ables : quelquefois on prend à l'embouchure de cette riviere dans la Loire des Alozes & de gros Saumons, & la plûpart de ces poissons se pêchent dans la Loire, beaucoup au-dessus de Briare, puisque j'ai mangé un Saumon qui avoit été pêché au-dessus de Saint-Chaumont.

Le détail que je viens de faire de tous les poissons de la Loire, m'a transporté dans des provinces bien éloignées de la côte maritime; mais je reviens à l'embouchure de ce fleuve, pour rapporter en gros quels sont les filets qu'on y emploie pour prendre les poissons qui s'y trouvent; je dis en gros, car je réserve toujours les détails pour les Cahiers, où je traiterai en particulier de chaque espece de poisson.

On se sert d'un filet que les Pêcheurs nomment *Sedoro*, & qui est du genre des Folles;

les, les mailles ont trois pouces & demi d'ouverture en quarré, & les pieces ont quarante braſſes de longueur, ſur 7 à 8 pieds de chûte; on en ajoute les unes au bout des autres, tant qu'on veut, pour embraſſer dans la mer un plus grand eſpace: ce filet ſert à prendre les plus gros poiſſons. Le filet que les Pêcheurs nomment *Lampreſſe*, a à peu-près les mêmes dimenſions; mais les mailles n'ont qu'un pouce & demi d'ouverture en quarré, c'eſt une ſaine à larges mailles.

On fait encore uſage de tramaux qui ont trente braſſes de longueur ſur 7 pieds de chûte, & les mailles de la flue ont un pouce un quart d'ouverture. On prend avec ce filet de pluſieurs eſpeces de poiſſons, particuliérement des Rougets.

Les Harengs ſe prennent avec des manets, qui ont 9 pieds de chûte ſur quarante braſſes de longueur, & dont les mailles ont un pouce d'ouverture en quarré: on joint les unes au bout des autres pluſieurs pieces de ces filets.

On prend les Anguilles, les Lamproyes & d'autres petits poiſſons, avec des naſſes d'oſiers qu'on tend en différents endroits, principalement auprès des ponts de Nantes; mais il eſt défendu d'en tendre dans le cours de la riviere, depuis Nantes juſqu'à Paimbeuf. Les Lamproyes paroiſſent au bas de la riviere dès le mois de Janvier, & on en continue la pêche juſqu'au mois de Mai. Elle ſe fait dans la riviere, comme à ſon embouchure, dans des naſſes d'oſier; on en prend auſſi dans le cours de la riviere avec un filet qu'on appelle *roulée*, qui eſt une petite ſaine de 50 pieds de longueur, légérement plombée & flottée, dont les mailles ſont aſſez ſerrées pour retenir les Lamproyes, & on les fait avec un fil très-fin, pour que les Lamproyes ne les apperçoivent pas. Cette pêche ſe fait avec un petit bateau & deux hommes; celui qui eſt ſur l'avant jette ſon filet, ou plutôt le déploye juſqu'à ce qu'il ſoit entiérement à l'eau, de façon cependant qu'il reſte attaché au bateau par la partie qu'il jette la derniere. A la tête du filet qu'on a mis la premiere à l'eau, on attache un gros bâton de ſaule, qu'on nomme *flotte*, qui ſert à ſoutenir la tête du filet, & auſſi à indiquer au Pêcheur où il eſt dans l'eau: il ſemble que ce filet, dont les plombs ne ſont pas fort lourds, ſe roule ſur lui-même dans l'eau; car quand le Pêcheur tire à lui la ſaine, il trouve les Lamproyes enveloppées par le filet, de ſorte qu'il lui faut beaucoup de temps pour le dérouler & en retirer les Lamproyes: celles qu'on prend ainſi à la ſaine ou roulée, ſont plus belles & plus blanches que celles qu'on prend dans les naſſes; apparemment parce que celles-ci ſe ſont meurtries en s'agitant dans les naſſes.

Les Saumons montent preſque toute l'année dans la riviere de Loire, le Cher, & la Vienne: ils paroiſſent plutôt & ſont en plus grande quantité dans la Vienne que dans la Loire auprès de Tours, parce que la Vienne, dont l'embouchure eſt à Candes, a un cours plus rapide & plus direct au canal qui vient de Saumur, que la Loire même, qui fait un coude à cet endroit: c'eſt pour cela qu'on voit dans cette riviere des Lamproyes, des Mulets & des Saumonneaux au commencement de Février; & quoiqu'on voie des Saumons dans la Loire dès le mois d'Octobre, c'eſt en Avril & Mai qu'ils ſont plus abondants.

On ne pêche les Saumons qu'avec des ſaines, dont les mailles doivent avoir 13 à 14 pouces d'ouverture: mais les Pêcheurs employent des ſaines qui ont les mailles plus petites; ils les nomment *de nuit*, parce qu'étant défendues par l'Ordonnance des Eaux & Forêts, ils n'oſent pas s'en ſervir de jour.

On ſait que ce filet eſt une ſimple nappe, dont le pied eſt leſté de plomb, & la tête garnie de liége; leur longueur & leur hauteur eſt déterminée par l'étendue & la profondeur de l'eau où l'on pêche. A Tours, les ſaines ont ordinairement 15 à 20 toiſes de longueur, & 6 à 7 pieds de chûte: on prend avec ce filet de toute ſorte de poiſſons, des Saumons, des Aloſes, des Brochets, des Carpes, quelquefois même des Eſturgeons, rarement des Lamproyes, à moins qu'elles ne ſoient fort groſſes.

On pêche, vers la Magdelaine, des Saumons de 5 à 6 livres, que les Pêcheurs nomment *Magdelaineaux*, à cauſe de la ſaiſon où on les prend. On prend auſſi dans ce même temps de petits Saumons gros comme des Harengs, qu'on nomme *Saumonneaux*: ils ſont plus abondants à Chinon qu'à Tours.

La pêche de l'Aloſe ſe fait comme celle du Saumon, & dans le même temps. Elle commence à la fin de Février: elle eſt plus abondante en Mars; mais la vraie ſaiſon eſt Avril, Mai & Juin. On prend enſuite des poiſſons qu'on nomme *Aloſeaux*, ou *Couvereaux*: ce ſont des Pucelles qui n'ont ni laite ni œufs.

Les Plyes de Loire ſont ſemblables à celles de mer; cependant il eſt certain qu'il s'en éleve dans la Loire & le Cher; car on en pêche de toute grandeur: il y en a qui ont des taches rouſſes fort vives, & d'autres qui n'en ont point. Les Plyes ſe pêchent dans les eaux-baſſes, à la fouine, qui eſt une fourche barbelée; c'eſt préciſément la même pêche que nous avons appellée *à la foule*: on perce le poiſſon qui s'eſt enfoui dans le ſable.

On en prend auſſi avec le truble: c'eſt une poche de filet, dont l'ouverture ou l'embouchure eſt attachée à un triangle de fer, qui a un manche de bois de 3 à 4 pieds de longueur. On préſente le truble devant le

poiſſon qui eſt caché dans le ſable, & en fuyant il ſe jette dans le filet.

Dans les grandes eaux, on en prend avec de fort petits haims, amorcés d'un ver de terre. Ces haims, montés ſur leurs empiles, ſont attachés en nombre à une ligne commune, qu'on laiſſe du jour au lendemain au fond de l'eau amarrée à une pierre.

Je me ſuis un peu étendu ſur les pêches de la Loire, pour donner une idée des poiſſons qui ſe trouvent dans les fleuves & les rivieres : il s'en faut cependant beaucoup que j'aie épuiſé ce qu'il y a à dire ſur ces différentes pêches : mais nous ſuppléerons à ces omiſſions dans l'Hiſtoire des Poiſſons.

CÔTES DU POITOU.

En ſortant du pays Nantois, nous entrons en Poitou, & nous trouvons d'abord les Iſles de Noirmoutier, l'Iſle-Dieu, l'Iſle de Bouin, & les Sables d'Olonne. Dans toutes ces iſles, outre des barques & des bateaux qui ſervent pour le cabotage, il y en a de deux à trois tonneaux, non pontés, dans leſquels ſe mettent un Maître, un Matelot & un Mouſſe, pour pêcher dans les baies de Bourgneuf, de Bouin & de Noirmoutier, avec des filets qu'ils nomment *drague*, qui ont 5 braſſes de longueur, & 4 de hauteur, dont les mailles ont un pouce & demi d'ouverture en quarré, avec leſquels ils pêchent des Soles, des Rayes, Plyes, Merlans, Rougets, Vives, Turbots, Pocheteaux, Loubinnes, Meuilles, Congres, Sardes, Barauds, Chiens-de-mer. Quand ils vont établir leur pêche plus au large, ils ſe mettent dans la barque juſqu'à ſept hommes, ſavoir, un Maître, cinq Matelots & un Mouſſe. Depuis le commencement de Novembre juſqu'au mois de Mai, ils vont juſqu'à deux lieues du rivage pêcher avec leur drague.

Ils pêchent auſſi avec des lignes de 15 à 20 braſſes de longueur, & 6 à 8 lignes de groſſeur, garnies d'haims amorcés de vers ou d'autres petits poiſſons ; ils les tendent par fond, en les attachant à de groſſes cablieres. Ils y prennent des Rougets, des Merlans, des Maquereaux, & la plupart des poiſſons que nous avons nommés ci-deſſus.

Les bourgeois qui fourniſſent la chaloupe, les filets, les agrès apparaux, & les vivres, levent les deux tiers du profit de la vente du poiſſon ; l'autre tiers appartient à l'équipage. Quelques Pêcheurs des Iſles & des Sables, vont, dans la ſaiſon, depuis le premier Mai juſqu'à la fin d'Octobre, à la pêche des Sardines pendant le jour, & ils rentrent le ſoir dans leur port. Leurs manets ou filets ont 60 braſſes de longueur ſur 15 à 16 pieds de chûte : ils en ont dont les mailles ont trois grandeurs différentes ; les uns ont un pouce d'ouverture en quarré, d'autres 8 lignes, & d'autres 6 ; & ils ſe ſervent des uns ou des autres, ſuivant la groſſeur des Sardines. Ils font uſage de rogue, rave ou réſure de Morue, pour attirer ces poiſſons.

On n'en fait point de ſalaiſon ; des Marchands Poiſſonniers les achetent comme les autres poiſſons frais, pour les tranſporter dans les terres, & en fournir les bourgs & villes voiſines.

Quelques chaloupes font encore la pêche des Aiguilles depuis le 15 Avril juſqu'à la fin de Mai, le long des terres, & au feu pendant les nuits obſcures & les temps calmes ; ils font leur feu avec des morceaux de barriques de gaudron, qu'ils allument dans un farillon, & ils les harponnent avec des fouannes qui ont dix pointes de fer : cet inſtrument ſert auſſi à prendre des Anguilles.

Quelques Pêcheurs, principalement de l'Iſle-Dieu, font la pêche du Germon dans des barques équipées de quatre hommes & d'un mouſſe : elle commence à la mi-Mai, & finit dans les premiers jours de Septembre. Ils s'établiſſent juſqu'à 30 lieues au large, où ils mettent à la mer des lignes de 25 à 30 braſſes de longueur & de 6 lignes de groſſeur, au bout deſquelles ils mettent un haim aſſez gros & étamé, qu'ils amorcent avec un morceau d'Anguille. Ils prennent ordinairement des vivres pour dix jours, & comme ils ſont ce temps ſans rentrer, ils ſont obligés de ſaler tous les deux jours, & vont vendre leur poiſſon à la Rochelle ou à Nantes. S'ils ſont cinq hommes d'équipage, ils diviſent le produit de leur vente en ſept lots ; deux de ces lots ſont pour l'Armateur, & chaque Matelot en a un : mais cette pêche n'eſt abondante que quand les vents ſont au Sud-Oueſt ; & les Matelots ſont obligés de faire leurs vivres, l'Armateur ne leur fourniſſant que le bateau gréé, avec ſeulement deux lignes pour chaque Matelot.

Ils vont auſſi prendre, entre les roches qui ſont à la côte, ou autour des iſles, des Huîtres, des Moucles & des Palourdes.

Il part, ſur-tout du port des Sables d'Olonne, des bateaux pour la Morue verte ; mais nous réſervons à en parler fort en détail dans l'article où nous traiterons expreſſément de la Morue.

Liſte des poiſſons qui ſe pêchent le long des côtes de Poitou, ainſi qu'on les nomme à cette côte : Meuilles, Efaches, Sardes, Peaux noires, Touils, Merlans, Barotres, Tanches, Congres ou Concres, Poſteaux, Poulles-de-mer, Turbots, Rougets, Surmulets, Doreaux, Aſnons, Dorades, Séches, Rayes, Tares, Rouſſes, Maigres, Tortues, Germons, Plyes, quelques Marſouins, Carres, Querelles, Leoux, Audes, Langouſtes, Araignées, Abiſſeaux, Agathes, Moucles, Pignons, Jambes, Burgauts, Cois, Avignons, Coutelats, Baleneſſes, Chevrettes, Chancres.

CÔTES AUNIS T DE NTONGE.

En ſortant du Poitou, pour entrer en Aunis, on trouve, à une petite diſtance de la terre, l'Iſle de Ré, où l'on fait quelques pêches, dont nous allons donner une idée.

Une des plus conſidérables eſt celle qu'on fait à la drague : elle differe peu de celle que nous avons indiquée ſous ce même nom, en parcourant les côtes du Poitou ; mais comme nous n'avons réellement fait que l'indiquer, nous croyons devoir en donner ici une légere deſcription.

On la fait à l'Iſle de Ré avec des bâtiments pontés, du port de vingt ou vingt-cinq tonneaux, qu'on nomme *traverſiers*, qui portent un grand mât, une vergue & un beaupré ; une grande voile & deux trinquettes ; & ces traverſiers vont à la pêche avec trois hommes & un garçon. Cette pêche commence vers la fin de Septembre, & ſe continue juſqu'au mois de Mai ; & comme elle ſe fait toujours ſous voiles, ils parcourent depuis la pointe de l'iſle, du côté de l'Oueſt, juſque par le travers d'Olonne, ce qui fait une diſtance de 15 à 20 lieues. Cependant l'été, par les chaleurs, ils s'éloignent peu de la côte, non-ſeulement parce que dans cette ſaiſon les poiſſons ſortent de la grande eau pour s'approcher de la terre, mais encore pour vendre leurs poiſſons plus frais.

Le filet qu'on nomme *drague* eſt une eſpece de chauſſe qui a 7 braſſes à ſon entrée, & ſix braſſes de profondeur. Aux deux extrémités de la partie de ce filet qui doit porter ſur terre, ils amarrent deux cablieres ou pierres de 20 ou 25 livres, & le long de la corde qui borde cette partie du filet, ils mettent, de diſtance en diſtance, des bagues de plomb, qui font en tout environ 30 livres. Le quarantenier ou la corde qui borde la partie ſupérieure de la drague, eſt garni de flottes de liege, qui peſent enſemble deux livres ou environ.

Cette manche doit être traînée par deux cordes qu'on nomme *funins*, & pour qu'ils ſoient écartés l'un de l'autre, & que l'embouchure du filet ſe tienne ouverte, on attache aux halins, à une petite diſtance du filet par les deux bouts, un eſpar qui a 20 ou 25 pieds de longueur ; & pour ſoutenir encore mieux ce ſac ouvert, on amarre au milieu de l'eſpar deux bouées de liége, qui peſent chacune environ cinq livres. Les halins ont environ 6 à 7 vingt braſſes de longueur.

On prend à cette pêche de toutes ſortes de poiſſons, particuliérement de ceux qui ſe tiennent près du fond.

On pêche quelquefois au bord de la mer à la ſaine, mais fort rarement, & cela ſe fait plutôt par quelques particuliers pour ſe divertir, que par les Pêcheurs. Depuis le commencement d'Avril juſqu'à la fin de Septembre, on pêche dans des chaloupes & à pied avec le filet nommé *haveneau*. Comme nous avons beaucoup parlé de cette pêche dans le corps de l'Ouvrage, nous ne nous y arrêterons pas.

Nous avons auſſi parlé dans l'Ouvrage de la pêche qu'on nomme *à la fougne* ou *Salin* ; elle ſe fait pendant toute l'année à mer-baſſe, par les femmes ou les enfants, qui vont chercher les poiſſons & les coquillages que la mer a laiſſés ſur les platins dans le goémon & les cavités qui ſe trouvent dans les rochers & le long de la côte, ou qui ſe ſont enfouis dans le ſable. La fougne eſt un bâton de 4 à 5 pieds de long, au bout duquel eſt une fourche de fer, dont les fourchons ont 8 à 10 pouces de longueur, & ſont terminés par un dard.

On prend à cette pêche de petites Rayes, des Soles, des Trembles, des Chancres, des Langouſtes, des Homars ; en un mot les poiſſons qui s'enſablent, ou ſe fourrent entre les pierres au retour de la marée. Pour cette pêche, les femmes & les enfants ſe mettent quelquefois dans l'eau juſqu'à mi-cuiſſes ; elles vont auſſi détacher des coquillages des rochers avec des eſpeces de couteaux, ou quelques inſtruments équivalents.

Depuis le mois de Septembre juſqu'à celui d'Avril, trois ou quatre hommes & un garçon ſe mettent dans une chaloupe pour pêcher des Huîtres avec une drague de fer. Les Huîtres d'autour de l'iſle ſont de médiocre qualité ; c'eſt pourquoi les Pêcheurs vont draguer ſur un grand banc d'Huîtres qui eſt à la pointe de l'éguillon à l'entrée de la riviere de Marans, où elles ſont fort bonnes ; ils vont auſſi draguer ſur un banc, dit de Pétoncles, qui eſt tout auprès.

Quelques Sauniers jettent des Huîtres dans leurs foſſes : quand elles y ont ſéjourné quelque temps elles en deviennent meilleures ; cependant pas auſſi bonnes que les Huîtres vertes de Saintonge.

Le peu de Maquereaux que l'on pêche, ſe prend avec des haims.

Les femmes pêchent avec des carreaux ou étiquets, qu'elles nomment *treille*, des Chevrettes, Loches, Aloſeaux, & un fort petit poiſſon aſſez ſemblable à l'Eperlan, qu'elles nomment *Aubuſſon*. Cette pêche ſe fait de baſſe-mer, dans les endroits où il reſte un peu d'eau.

Outre ces pêches, on conſtruit des parcs de pierres ou écluſes, dont nous avons amplement parlé dans le corps de l'Ouvrage ; ils ſont tendus toute l'année, & il s'y prend de toutes les eſpeces de poiſſons qui ſuivent le cours de la marée, des Meuilles, rarement des Harengs, quelques Sardines, des Loubines, &c.

Depuis le commencement d'Avril juſqu'au mois de Septembre, on tend encore des courtines, ſorte de bas parcs de filets, dont nous avons ſuffiſamment parlé dans le corps de l'Ouvrage.

Noms des Poissons de l'Isle de Ré.

Barbeaux, Barbues, Soles, Plyes, Fleurins ou Cardinaux, Merlans, Tacauds, Sargues, Poules-de-mer, Rayes de plusieurs sortes, savoir, la bouclée ou grise, la sablée, la douce ou lisse, qui n'est pas si bonne que les deux précédentes; Posteaux, Tremble ou Torpille, Poisson bourgeois ou Ange, sorte de Raye, Taurille ou Chien-puant; la Rousse ou Roussette, sorte de Chien, les Vives de très-médiocre qualité, Surmulet ou Barbutin, Aiguille, Seche, Julienne, Poisson long, Creusille ou Coquille de Saint Jacques, Maquereaux en petite quantité: il en est de même du Hareng.

Les anciens Pêcheurs rapportent comme des faits très-rares & presque uniques, d'avoir vu échouer des Cachalots, des Loups-marins, des Spadons, des Marsouins & quelques gros poissons qu'ils ne connoissoient pas.

A l'égard des Coquillages, on prend des Petoncles, Palourdes, Manchons ou Manches de coûteau, Dailles ou Pitaux, Vignots, Jambles, Burgos, Guignettes, Sourdons, Moucles, Huîtres, Homars, Gourgalles ou gros Crabes de forme ovale, Araignées de mer ou Crabes à grandes pattes, Chancres ou Crabes de rocher: il y en a de plusieurs especes; les uns qu'on nomme *batans*, sont toujours changeant de place; il y en a de rouges. Ceux qu'on nomme *biette*, sont de la grosseur d'une Palourde; ils se rassemblent en hiver au nombre de trente ou quarante sous les pierres: enfin, ceux qu'on nomme *endormis*, ne font aucun mouvement, & ils rassemblent leurs pattes sous leur ventre; on n'en fait aucun cas.

Pêche de la Rochelle, pays d'Aunis.

On pêche durant toute l'année du poisson frais dans le département de la Rochelle, savoir des Turbots, Barbues, Soles, Rayes, Merlus, Barbarins, Grondins, Rougets, Terris, Touils ou Chiens-de-mer, Seches, Lamproyes, Vives, Merlans, Maquereaux, Maigres, Plyes, Carrelets, Cardinaux ou Fleurins, Tacauds, Meuilles ou Mulets, Loubinnes, Truites, Anguilles ou Husseaux, Eperlans, Aiguilles. Tous ces poissons se pêchent aux environs de la Rochelle, Ré, Oleron, jusqu'à la hauteur de Cordouan, Sables d'Olonne & Belle-isle. On fait ces pêches avec des traversiers, dont nous avons parlé dans l'article de Ré. On emploie aussi de petits bateaux qu'on nomme *filadiere*, qui ont 40 pieds de long, un seul mât, une voile quarrée & deux latines qui se bordent sur le beaupré: il y en a de dix-huit à trente tonneaux; elles sont montées de trois matelots & d'un mousse. On s'en sert depuis le mois d'Avril jusqu'en Novembre; après ce temps, elles ne vont qu'à la pêche aux Huîtres. Les traversiers pêchent toute l'année: on se sert aussi des acons qui glissent sur les vases.

Les traversiers pêchent à la voile, avec un filet de six à sept brasses en quarré, qui traîne sur la vase ou le sable, au moyen de deux halins de cinquante à soixante brasses de longueur: les mailles de ce filet ont 2 pouces d'ouverture en quarré.

Les Pêcheurs filadiers forment une enceinte avec leur filet; ensuite entrant dans cette enceinte, ils font quelque bruit pour engager le poisson à donner dans le filet, qui est un tramail.

On ne fait point de pêche expresse pour les Sardines & les Harengs; cependant on prend quelquefois de ces poissons, qui ne sont que de passage, & qui ne restent point à cette côte. Il paroît quelque Anchois à la côte d'Oleron, vers le mois d'Octobre; mais ils disparoissent en peu de jours. Il arrive bien rarement qu'on prenne des Thons ni des Germons.

La Maigre est un poisson, en quelque façon, propre à ces parages; c'est pourquoi nous insisterons un peu sur sa pêche.

C'est un grand poisson blanc, qui a souvent 4 ou 5 pieds de longueur; il a des écailles & paroît ordinairement sur les côtes d'Aunis, dans le mois d'Avril, & y demeure jusque vers la fin de Juin; mais on n'en pêche que jusqu'à la fin de Mai. Alors les Maigres s'écartent, & on n'en prend plus guere.

Elles vont en compagnie; on connoît leur arrivée à une espece de mugissement qu'elles font dans la mer. Il faut pour les prendre de grands filets & très-forts; ils ont ordinairement cinquante brasses de longueur & 15 à 16 pieds de chûte. On fait les filets avec dix à douze fils retors, & les mailles ont douze à treize pouces d'ouverture. Quelques particuliers ont mariné de ces poissons dans l'huile, ils se font conservés un an fort bons; mais l'usage est de les manger frais.

Quand on entend un banc de Maigres, on fait le moins de bruit qu'il est possible, pour ne les point effaroucher: il y a des Pêcheurs qui prétendent les attirer avec un appeau; mais je crois que ce fait peut être révoqué en doute.

On pêche quelques Maquereaux dans les mois d'Avril & de Mai; ils ne sont pas si bons que ceux qui viennent sur les côtes de Normandie.

On fait peu d'armements pour la pêche de la Morue.

Il y a quelques Pêcheurs qui se transportent de mer-basse sur les vases, avec des acons, dont nous avons parlé dans le corps de l'Ouvrage; ils prennent des Anguilles, des Chevrettes & d'autres petits poissons, avec des haveneaux, qui sont un filet attaché à deux bâtons croisés.

Il y a des parcs ouverts, & des écluses de bois & de pierre, & aussi des bouchots de clayonnage,

clayonnage ; terminées par des naſſes ou bourgnons. A la marée perdante on y va avec des acons, prendre le poiſſon qui eſt dans les naſſes. On forme des écluſes depuis Repentit juſqu'à Mareilles, & des bouchots depuis Charron juſqu'à la pointe de Laiguillon. Outre les poiſſons qui ſe trouvent dans les parcs, on prend de très-bonnes Moules attachées aux clayonnages; les Huîtres, les Moules, les Petoncles, Palourdes, Couteliers ou Manchons, Dailles, Guignettes, Sourdons, Jambles ou Yeux de Bouc, ſe trouvent ſur ces côtes, & chaque coquillage eſt bon ſelon ſon eſpece. On tend auſſi ce qu'on nomme *des filets noircis* ; & on ne prend, dans ces ſortes de tentes, que des Chiens, des Taires, & autres mauvais poiſſons.

On pêche des Huîtres à la baſſe-mer & à pied ſec, ou avec des filadieres ; on en drague ſur les bancs : les Huîtres ſont bonnes depuis le mois d'Octobre juſqu'au mois de Mai, qu'elles deviennent laiteuſes. Il n'y a guere de parcs à Huîtres où on en dépoſe pour devenir vertes. On en met cependant dans des foſſes ou vaſets, aux environs des marais ſalants ; plus on les y laiſſe, meilleures elles ſont ; celles qui y ont ſéjourné cinq ou ſix ans ſont excellentes ; on en trouve auſſi de bonnes dans les foſſés de la Ville.

En ſuivant la côte d'Aunis, on rencontre l'embouchure de la Charente, & en la remontant, le port de Rochefort. Si je me propoſois de parler des pêches qui ſe font à la mer, à l'embouchure de cette riviere, je me trouverois obligé de répéter ce que j'ai dit en parlant de l'Iſle de Ré & de la Rochelle. C'eſt pourquoi je me bornerai à dire quelque choſe des pêches qui ſe font dans la Charente, & je commencerai par ſon extrémité, qui eſt vers Angoulême ; puis je la ſuivrai en deſcendant, juſqu'à Saintes ou à Rochefort. On peut dire en général que cette riviere eſt fort poiſſonneuſe ; on y prend des Carpes, des Brochets, des Tanches, des Truites, des Anguilles, des Gardons, des Gougeons, Barbeaux, Brêmes, Chalunes ou Chevefnes, Aubonnes, Loches, & Ablettes.

C'eſt depuis Angoulême juſqu'à Coignac, que la riviere eſt pourvue de Truites en plus grande abondance ; & c'eſt depuis le mois d'Avril juſqu'à celui de Juillet qu'elles ſont meilleures. On pêche beaucoup d'Ecreviſſes dans les petits ruiſſeaux qui s'y déchargent ; on y prend auſſi des Carpes ; elles ſont plus abondantes & plus belles vers Château-neuf & Vibrac, comme les Perches & les Tanches le ſont depuis Coignac juſqu'à Brive. J'ai décrit dans le corps de l'Ouvrage une grande Pêche qu'on fait auprès de Saintes, & qu'on nomme *le grand filet*. Neuf Pêcheurs & leur Syndic la tiennent du Roi ; & moyennant 18 livres qu'ils payent au Domaine, ils ont droit de faire cette pêche depuis le port du Lis, près Coignac, juſqu'à Saint-Savinien, trois lieues au-deſſous de Saintes, ne pouvant pas pêcher plus bas dans la riviere, à cauſe des marées qui deviennent trop fortes. Comme j'ai décrit cette pêche en détail, je me contenterai de rappeller en gros qu'elle conſiſte à tendre un filet qui traverſe toute la riviere, & à traîner juſqu'à ce filet, une grande ſaine qui embraſſe auſſi toute la largeur de la riviere. On raſſemble ainſi tout le poiſſon entre ces deux filets ; & en les relevant enſemble, on l'enveloppe & on le tire à terre. Quand la riviere n'eſt pas débordée, ils font ordinairement une bonne pêche. Les mailles du grand filet ont 15 ou 18 lignes d'ouverture en quarré. Il ſe trouve au bord de l'eau des Marchands qui achetent le poiſſon pour le tranſporter aux endroits où ils eſperent en trouver un débit avantageux.

Il y a, outre cela, le long de la riviere un nombre de petits Pêcheurs qui afferment la pêche ou du Roi ou des Seigneurs voiſins. Ils prennent beaucoup d'Aloſes, & Fintes qu'ils nomment *Gattes*, des Lamproyes, ſurtout auprès de Saint-Savinien.

Comme on y pêche quantité d'Anguilles, on en ſale une partie ; tous les autres poiſſons ſe conſomment frais.

La Boutonne, petite riviere qui ſe jette dans la Charente à Cazillon, & qui prend ſa ſource à Saint-Jean-d'Angely, eſt très-poiſſonneuſe ; on y prend de beaux Brochets, de belles Carpes, & beaucoup d'Ecreviſſes, dans les petits ruiſſeaux qui ſont auprès de Saint-Jean.

On pêche vers le bas de la riviere des Meuilles & des Plyes.

Il eſt aſſez rare qu'on faſſe à Rochefort des armements pour la Morue.

Quand on a paſſé le port des Barques, qui termine la riviere de Rochefort ou la Charente, on trouve l'iſle d'Oleron ; la pêche la plus conſidérable qu'on y faſſe, s'établit à deux lieues au large, par 18 ou 20 braſſes d'eau. Chaque piece de filet a 40 braſſes de longueur ſur 8 pieds de chûte, & les mailles ont 6 pouces d'ouverture ; le pied du filet eſt leſté, & la tête garnie de flottes de liége : en outre on l'établit ſédentaire & par fond au moyen de groſſes cablieres ; & aux deux extrémités de la teſſure, qui eſt formée d'un nombre plus ou moins grand de ces pieces de filet, ſont amarrés des orins qui portent des bouées, pour indiquer la poſition du filet, qui, comme on voit, eſt une folle tendue ſédentaire & par fond, on la releve autant qu'on le peut tous les deux jours ; mais les mauvais temps obligent ſouvent de la laiſſer beaucoup plus long-temps à la mer. Cette pêche commence en Avril, & finit en Octobre.

Les gros temps lui ſont contraires ; mais les petites motures ſont favorables.

On prend à cette pêche de toutes les especes de Chiens ou de Touilles; comme Touille à bœuf, à l'épée, à la dent, Mique, autre espece de Touille, Rousette, &c. Bourgeois, Pucelles, quelques Marsouins, Merlus, Rougets ou Grondins, Creat ou Poisson royal, Maigres, Dorées, Fleurins ou Limandes, Poules de mer, Posteaux, Turbots, Barbues, Taulpes, Rayes, nommées *Taires* ou *Tires*, & de plusieurs autres sortes.

On pêche dans la même saison, auprès des côtes, à la saine ou à la traîne, & on y prend à peu-près les mêmes poissons, sur-tout quand il fait chaud, & que le poisson donne à la côte.

La pêche à la courtine se fait toute l'année, avec un filet de 2 à 300 brasses de longueur & de 4 à 5 pieds de chûte, dont les mailles ont un pouce d'ouverture; il se tend sur des piquets en angle ou en forme de gors, sur les platins ou le long de la côte, entre la laisse de haute & celle de basse-mer, sur-tout par les temps de haute marée. A l'angle qui fait la réunion des deux aîles du filet, il y a une manche aussi de filet qu'ils nomment *foue*, dans laquelle se rassemble le poisson. Ils prennent les poissons qui nagent encore entre les deux aîles avec un petit truble qu'ils nomment *Coupéru*.

Les vents qui portent à la côte sont favorables à cette pêche. Mais il y a à craindre que les gros temps ne culbutent les filets.

On prend dans les courtines des Soles, Plyes, Carrelets, Limandes ou Fleurins, Turbots, Meuilles, Loubinnes, Rougets ou Grondins, quelques Sardines, qu'on appelle *Royans*, Gatte espece d'Alose, mais pas aussi bonne, & très-chargée d'arêtes, Carreaux, espece de Maquereau, qui a la queue quarrée, Tuca, espece de Merlan, plus court, plus plat & plus large que le Merlan ordinaire, Merlan fergat, c'est un petit poisson aprochant de la Dorée, qui a la gueule rouge, on l'appelle *Befugue* en Bretagne, Lieux, Seches, Casserons.

Il y a autour de l'Isle des écluses; on se rappellera que ce sont des parcs construits à pierre seche, à l'extrémité desquels ils mettent souvent de ces nasses, qu'on nomme *bourgnes* ou *bourgnons* ou *bouchots*; & comme il reste souvent de l'eau dans ces parcs, on va les pêcher avec de grandes faucilles ou un espadot, ou une fougne, qui est une espece de fourche, dont les branches sont déliées. Quand on fait cette pêche la nuit, on attire le poisson avec des torches allumées, ou des brandons.

Les poissons qu'on prend dans les écluses sont des Meuilles, des Loubinnes, des Rayes, des Taires ou Tires, Trembles ou Torpilles, Anguilles, Dorées, Blitaux ou Bleteaux, qui ressemblent beaucoup à la Truite, Tacauds, Merlans, Lieux, Loches, Tanches, qu'on nomme *Vieilles* en Bretagne, Maigres, Congres, Ancornets, sorte de Seche, Anguilles, Aubussons, qu'on appelle aussi *Bouicons*, Crapeaux-de-mer, Chancres, Rougervant ou Homars, Langoustes, Aloseaux, qui est une espece d'Anchois, Barbarins, Colas ou Aloses, Gattes, Seches, Casserons, Soles, Plyes, Fleurins, Chevrettes, Serpents, Lésards-de-mer, ces deux poissons ne se mangent pas, Tanches, Loches, Chabousseaux, petits poissons qui ont une grosse tête. On prend rarement quelques Sardines dans les courtines & écluses, ainsi que du Hareng & du Maquereau, des Saumons, Aloses & Lamproyes.

Les Pêcheurs vont aussi à mer-basse draguer les poissons qui s'enfablent; c'est ce qu'on appelle *pêcher à la foule*, ou *fougne*, ou *plietter*. On y prend des Rayes & d'autres poissons plats, Soles, Plyes, Fleurins, Trembles, Seiches, Congres, &c.

Il y a beaucoup de coquillages autour de l'Isle, Huîtres, Moules, Sourdons, Palourdes, Petoncles, Lavaignons, Dailles, Couteliers, Burgos, Guignettes, que les Bretons nomment *Bigourneaux*, Jambles, que les Bretons nomment *Bernits*.

On pêche les Petoncles sur les gréves, depuis le mois de Décembre jusqu'à la fin de Mai.

Les Sourdons pendant l'été sur les sables, les Lavaignons, Palourdes, Couteliers sur les platins, les Dailles sur les rochers avec un pic, le tout de basse-mer.

Depuis le mois de Septembre jusqu'au mois de Mai, on ramasse des Huîtres de roche, & on en dragues sur les bancs. On en met quelques-unes dans des fosses pour verdir; mais elles ne sont pas si bonnes que celles de la riviere de Senvre.

En suivant la côte de Saintonge, on trouve Marennes, Chapus & la Tremblade, qui sont du même quartier, où les pêches différent peu de celles d'Oleron. On prend aux courtines, aux étentes & avec des saines, des Turbots, des Soles, des Meuilles, des Rayes, des Barbarins, Bourgeois, Posteaux, Trembles, Dorées, Rougets, Loubinnes, Maigraux & Sardines, un peu plus que dans les ports d'Oleron; mais tous en petite quantité, & seulement pour la consommation du pays. Ils font dans la saison la pêche des Sardines, avec un filet qu'ils nomment *saine*, qui est un manet. On prend encore des Touilles ou Chiens-de-mer, assez mauvais poisson.

Il n'y a point de parcs dans le quartier de Marennes, & très-peu d'écluses; les courtines en tiennent lieu; mais on fait plusieurs pêches au filet, comme dans les ports voisins, particuliérement celle au haveneau, depuis le mois d'Avril jusqu'à celui de Septembre, avec lesquels ils prennent des Chevrettes, des Anguilles, & un poisson qu'ils nomment *Busson*.

Dans les mois d'Avril & de Mai, on prend des Seiches avec des filets de courtine, on les fait ſécher, & on les envoye à Limoges, où l'on en fait de la colle.

On trouve ſur les côtes des Petoncles, des Sourdeaux, des Palourdes, des Dailles & des Jambles; il y a quantité de Moules ou Moucles, qui ſe prennent ſur les baſſes. On ramaſſe auſſi de petites Huîtres, qu'on porte dans les foſſes qu'on nomme *claires*, pour qu'elles y engraiſſent, & qu'elles y deviennent vertes; & pour être bonnes, on les y laiſſe juſqu'à trois ans. Il y a des particuliers qui achetent les petites Huîtres de ceux qui les amaſſent, pour les dépoſer dans ces claires; & quand elles ſont bien vertes, on les tranſporte dans les grandes Villes, même juſqu'à Paris.

Quelques-uns vont draguer de groſſes Huîtres ſur les bancs.

Il ſe fait pluſieurs armements pour la Morue verte, & il s'en eſt fait quelques-uns pour la ſeche; dans ces cas, ils s'équippent dans la riviere de Senvre.

Royan. En ſuivant la côte de Saintonge, on arrive à Royan, qui eſt à l'embouchure de la Gironde.

Les poiſſons qu'on prend dans ce quartier qui termine la Saintonge, ſont des Rayes, de grandes Rayes nommées *Poſteaux*, Loubinnes, Meuilles, Plyes, Rougets, Grondins, petites Soles, des Congres de roche, des Chancres & des Sardines, qui ſont fort eſtimées.

Les Aloſes ou Colas, les Saumons, Truites, Lamproyes, ne ſe prennent point à Royan, mais dans la riviere de Libourne; & il faut aller chercher les Sardines à trois lieues de Royan: cependant, comme anciennement la pêche de cette excellente Sardine ſe faiſoit à Royan même, les Sardines de cette côte, qui ſont toujours très-bonnes, ont conſervé le nom de Royan: ainſi quand on parle de ces bonnes Sardines, on ſe contente de les appeller des *Royans*.

On voit quantité de Marſouins à la côte de Royan; mais on n'y en prend point. Cette côte eſt très ſtérile en coquillages. On y prend beaucoup de Chevrettes à la cauderette, & on met dedans pour appâts de mauvais Crabes écraſés ou déchirés par morceaux.

A l'égard des Sardines, qu'on peut regarder comme propres à Royan, à cauſe de leur bonté, on en commence la pêche dans le mois de Juin, & elle finit aſſez ſouvent dans le mois de Septembre. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'auparavant de commencer cette pêche, les Pêcheurs vont avec leur chaloupe au large, & mettent ſouvent l'oreille ſur le bord, pour écouter s'ils n'entendent point le chant des Maigres, gros poiſſon qui fait dans l'eau un bruit, qu'on dit ſortir de leur anus, & qui imite celui des tourterelles. Les Pêcheurs prétendent que ces poiſſons annoncent l'arrivée des Sardines en riviere: probablement les Maigres les chaſſent pour s'en nourrir, & les Sardines fuyent devant l'ennemi qui les pourſuit; dans cette circonſtance, les Pêcheurs comptent faire une bonne pêche de Sardines.

Cette pêche ſe fait près de la côte, avec des filets qui ont 45 braſſes de longueur, & 8 pieds de chûte. Ces filets ſont du genre des manets, dont nous avons eu pluſieurs fois occaſion de parler: mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'au lieu que dans les autres ports, les Pêcheurs ont des filets dont les mailles ſont de différente grandeur, pour employer les uns ou les autres ſuivant la différente groſſeur des Sardines; ici le même filet a des mailles de différentes grandeurs: celles du milieu étant plus ſerrées, ce ſont les petites Sardines qui s'y emmaillent; & celles des extrémités étant plus ouvertes, il ne s'y emmaille que les groſſes Sardines. Je ne crois pas cette pratique préférable à celle des autres ports.

Quoique la pêche du Créat ou de l'Eſturgeon ne ſe faſſe ni par les habitants de Royan, ni vis-à-vis ce département, mais vis à vis Tallemont ſur la Gironde, à trois lieues de Royan, nous croyons en devoir dire quelque choſe. Cette pêche commence dans le mois d'Avril, & finit dans celui de Juin. Les Pêcheurs de Libourne & ceux de Bordeaux ſe trouvent quelquefois raſſemblés au nombre de vingt dans leur filadiere avec leurs filets pour faire cette même pêche; & comme ces gens ont coutume de s'aſſocier, à meſure qu'ils prennent un Eſturgeon dans leurs filets, qui ſont des tramaux, ils le brident avec une petite corde qu'ils lui paſſent dans les ouies, & l'attachent à leur filadiere pour le conſerver en vie, en le remorquant juſqu'à Bordeaux. Leurs tramaux ont 80 braſſes de longueur & 10 pieds de chûte; les mailles des hamaux ſont de ſix pouces en quarré, & celles de la flue ſeulement d'un pouce.

Indépendamment des grandes pêches dont nous venons de parler, on prend les petits poiſſons avec des ſaines, qu'ils nomment *traîne*; ils prennent les Meuilles & autres poiſſons de médiocre grandeur avec des havenets qui ne ſont point leſtés de plomb; & outre les cauderettes qui ſervent à prendre les Chevrettes, on en prend encore avec un inſtrument qu'ils nomment *treu*, & qui eſt un truble de deux pieds & demi de diametre.

GOLFE DE GASCOGNE.

En remontant la Gironde, on arrive à Blaye, où l'on prend à-peu-près les mêmes poiſſons qu'à Royan, excepté les Sardines & les Maigrions; mais toujours en petite

quantité, & point de coquillages. Comme les côtes sont vaseuses, on y voit peu de Crustacées, & ils sont si mauvais qu'on n'en fait aucun cas.

Le printemps & l'été, ils pêchent dans leurs filadieres, avec des filets en tramail, qu'ils nomment *bisarés*, des Aloses, qu'ils appellent *Colas*; les Gattes se prennent avec un filet de même genre, qu'ils nomment *estoueyre*. Cette pêche se fait depuis 4 lieues au-dessous de Bordeaux jusqu'à Pouillac, dans une étendue de 8 lieues.

L'automne & l'hyver, quand le temps leur permet, les Pêcheurs vont avec leurs filadieres & des filets semblables aux premiers, mais qui ont les mailles plus serrées, qu'ils nomment *tirolles*, pêcher depuis Cordouan jusqu'à Pouillac, de petites Soles de 6 pouces de long, des Plyes, des Mulets, & d'autres petits poissons.

Dans les endroits où l'on pêche l'Esturgeon ou Créat, on se sert, comme nous l'avons dit, de tramaux, qu'ils nomment *brege*.

Depuis By jusqu'à Verdon, près de Médoc, il y a bon nombre de gors, terminés par des nasses nommées *bourgnes*, où se rassemble beaucoup de poissons & de menuise, qu'ils appellent *Norrains*. Les Pêcheurs de Plassac mettent, au lieu du bourgne, un filet qui a les mailles assez ouvertes pour laisser passer le Norrain.

La Gironde est formée de deux grandes rivieres, la Garonne & la Dordogne, qui se réunissent au Bec d'Ambès. Disons un mot des pêches qui se font sur la Dordogne, qui arrose la Guienne; nous reviendrons ensuite au Bec d'Ambès, pour parcourir la Garonne.

En remontant la Dordogne, on trouve Libourne & les autres petits endroits qui sont de son quartier: nous allons parler des pêches qui s'y font.

Il y a depuis Lavagnau jusqu'à Castillon, & en d'autres endroits, des deux côtés de la riviere, quantité de pêcheries, que les habitans appellent *nasses* ou *naces*: elles sont faites avec des filets qu'on tend dans la riviere sur des pieux, formant comme de grandes manches: ainsi ce sont des gors ou bouchots; il n'y a que le nom de changé. On prend dans ces nasses de plusieurs especes de poissons, comme Saumons, Aloses, Carpes, Brochets, Surmulets, Poissons blancs; à l'égard des Esturgeons, il ne s'en trouve dans cette riviere que rarement.

Depuis le commencement de Novembre jusqu'à la fin de Mars, on pêche à la brege, filet qu'il ne faut pas confondre avec la drege de Normandie; nous en avons déja parlé dans l'article de Blaye. Le bas de ce filet est garni de peu de plomb, & la tête de beaucoup de liége, afin qu'elle se tienne à la surface de l'eau. Comme ce tramail n'est destiné qu'à prendre des Saumons, des Aloses, ou d'autres gros poissons, les mailles en sont larges. Ils tendent ce filet par le travers de la riviere, dont il occupe presque toute la largeur & la profondeur; ils le laissent dériver de flot & de jusan, ayant un bout du filet attaché à la filadiere, & une bouée à l'autre bout, environ l'espace de 200 toises, puis le tirent à terre pour prendre le poisson. La pêche du Saumon commence en Novembre, & finit en Mai. Celle de l'Alose commence en Mars, & finit en Juin. Les Aloses de prime sont les meilleures; passé le 15 de Mai, elles ne sont pas bonnes. A l'égard des Saumons, les meilleurs se pêchent en Février & en Mars.

On prend aussi ces poissons avec un filet en tramail, qu'ils nomment *Biecharies*; & comme nous l'avons dit les Fintes ou Gattes, avec le filet nommé *Estoueyre*; & cela depuis Mars jusqu'en Juin. Ce poisson donne abondamment; & quoiqu'il ne soit pas estimé, on en fait une grande consommation.

Les pêches dont nous venons de parler, se font mieux de nuit que de jour, à moins que le ciel ne soit couvert. Ils tâchent de s'établir dans des endroits sableux ou graveleux, plutôt que sur les vaseux.

Quelquefois pour que les gros Saumons ne s'échappent pas, on les saisit avec un harpon qu'ils nomment *saumier*.

On fait encore dans la riviere la pêche de la saine, qu'ils nomment *seave*, un des bouts du filet est traîné par des hommes qui sont à terre, & l'autre par ceux qui sont dans une filadiere; ensuite se réunissant, ils amenent le filet au bord de l'eau. On fait ordinairement cette pêche depuis le mois de Février jusqu'à la fin de Juin: comme nous en avons parlé amplement dans le corps de l'Ouvrage, il me suffit de l'avoir indiquée: le filet qu'ils nomment *tresson*, est une saine à plus petites mailles.

Il se fait encore une autre pêche, qu'on nomme *treaule* ou *tirolle*. Ce filet, par la petitesse de ses mailles, retient tous les poissons qu'il rencontre; c'est pourquoi il sert pour pêcher des Lamproyes. Ils ajustent ce filet qui a 6 à 7 pieds en quarré sur une perche de 12 pieds de long, laquelle porte au bout une traverse de la largeur du filet; la perche étant reçue dans une entaille qu'on a pratiquée à l'avant de la filadiere: la filadiere étant près d'un des bords de la riviere, le Pêcheur y plonge le filet; puis appuyant sur la partie de la perche qui est dans le bateau, il prend le poisson qui est sur le filet.

En Février & Mars, on pêche sur la Dordogne des Truittons, qui ne sont pas plus gros que des Harengs: on les prend avec le filet nommé *treaule* ou *tirolle*. Depuis le mois de Mai jusqu'à celui de Septembre, on prend encore à la tirolle des Mules ou Mulets.

Enfin on prend avec le haveneau des Chevrettes

Chevrettes dans la riviere de l'Iſle. On pêche des Aloſes avec un tramail de 18 braſſes de longueur, ſur 8 pieds de chûte, qu'on tend ſur des piquets par le travers de la riviere.

A l'égard des Lamproyes, on les prend dans des naſſes, qu'on appelle *barigues* dans le pays : elles ſont coniques.

On pêche encore avec l'épervier, & on y prend du poiſſon blanc, que les Pêcheurs nomment *Aſſics*, des Barbeaux, quelques Carpes, des Plyes, qu'ils nomment *Platuſſes*, &c.

Nous revenons au Bec d'Ambès pour entrer dans la Garonne, & la remonter juſqu'à Bordeaux.

Depuis le mois de Février juſqu'en Avril, on pêche dans des naſſes des Lamproyes, depuis Bordeaux juſqu'à Langon ſur Garonne; ces naſſes ſe nomment *brougnées*, & ſont figurées comme une manche; on y prend auſſi des Anguilles.

On pêche le Créat ou Eſturgeon, comme dans la Gironde : cette pêche commence en Février, & finit en Juin. On prend quelquefois des Aloſes dans les mêmes filets.

On prend les Saumons avec un tramail, qui eſt garni par le pied d'une corde aſſez groſſe, chargée de quelques bagues de plomb diſtribuées de diſtance en diſtance : il y a à la tête du filet des flottes de liége. Cette pêche ſe fait avec deux bateaux ; dans l'un, il y a deux hommes ; dans l'autre où eſt le filet, il y en a trois. Quand ils ont fait un certain chemin, qu'ils nomment *cours*, un homme placé au milieu du bateau leve le filet doublé & le jette tout de ſuite à l'eau par le derriere du bateau. Quand les Pêcheurs ſe trouvent dans un endroit favorable, ils ne le relevent qu'après l'y avoir laiſſé un quart d'heure.

Pour la pêche de la Lamproye, des Barbeaux, de la Perche, de la Carpe, de l'Anguille, ils ſe ſervent auſſi de filets en tramail, mais dont les mailles ſont plus petites & proportionées à la groſſeur des poiſſons : au reſte ces pêches ſe font comme la précédente.

Il y a quelques Moulieres & Huîtrieres à la Tête de Buch, qui eſt le ſeul port du département de Bordeaux qui confine à la mer.

On fait à Bordeaux peu d'armements pour la Morue ; & en ce cas, on tire les équipages de Bayonne pour la Morue ſéche, & de Saintonge pour la Morue verte.

Au reſte, on fait dans la Garonne à peu-près les mêmes pêches que dans la Dordogne.

Quand on a traverſé le Bourdelois, on entre dans le pays qu'on nomme *de Labour*, qui confine à une grande étendue de côte, ſur laquelle on trouve pluſieurs petits ports de Pêcheurs, & particuliérement l'embouchure de la riviere de Bayonne, ce qu'on appelle *la Tête de Buch*, & *Saint-Jean de Luz*.

Il y a à Bayonne une compagnie de Matelots, qu'on nomme *Tillotiers ;* ce ſont proprement les Pêcheurs de la riviere, qui remontent depuis la derniere rade juſqu'à cinq lieues au-deſſus de Bayonne; ils rapportent de petites Soles, des Sardines, des Plyes & des Mules, le tout en petite quantité.

Vers l'embouchure de la riviere, il y a des Pêcheurs qui vont juſqu'à 10 lieues en mer, faire les pêches à la ligne, dont nous parlerons dans un inſtant. Ce ſont eux qui fourniſſent Bayonne de poiſſons frais, quoique le plus beau ſe tire de Saint-Sébaſtien du côté de l'Eſpagne, & de Buch, qui eſt à la côte de France.

Les Payſans établis au bord de la riviere depuis Bayonne juſqu'à Dacqs, fourniſſent la ville d'Aloſes : cependant il y a en outre deux naſſes qui traverſent la riviere, une à 5 lieues de Bayonne, & une autre à une lieue & demie au-deſſus, dans leſquelles on prend beaucoup de poiſſons, ſur-tout des Aloſes. La riviere de Gave ſe décharge dans l'Adour, qui traverſe Bayonne ; car en remontant le Gave, on trouve deux naſſes, où l'on prend, entr'autres poiſſons, des Saumons. L'hyver on en tranſporte une partie en Eſpagne, où l'on en trouve un débit avantageux.

Quoique j'aie rapporté dans la ſeconde Section, page 33, différentes façons de pêcher avec des trubles, qui ſont repréſentées *Pl. VIII, fig. 10*, & *Pl. IX, fig. 1 & 8*, je vais encore détailler une pêche de même genre, qui m'a été communiquée par M. Vanduffel de Bayonne. Le filet qu'on nomme *manche* ſur les rivieres de ce quartier, eſt aſſez ſemblable à celui qu'on voit *Pl. VIII, fig. 1* ; il forme une poche, & ſon embouchure eſt montée ſur un cercle : un homme le tient par le manche plongé entiérement dans l'eau, en oppoſant au courant l'embouchure du filet ; & dès qu'il ſent quelque mouvement, il releve le filet, avec le poiſſon qui reſte dans la poche. On prend ainſi de toute ſorte de petits poiſſons.

J'ai, continue M. Vanduffel, des moulins où je pêche, avec un pareil filet, des Tanches, des Brochets, &c. Un homme ſe met dans l'eau juſqu'à la ceinture, dans les endroits étroits où il y a beaucoup de courant ; il y plonge ſon filet, & pour déterminer le poiſſon à donner dedans, on bat l'eau ſur les côtés. De plus, on prend dans les petites rivieres des Truitons avec de vrais verveux, qu'ils nomment *naſſes* : nous les avons repréſentés ſeconde Section, *Pl. XV*, & nous en avons expliqué l'uſage, page 48.

Pour prendre des Truites avec des hameçons, on ajuſte à l'haim une plume de duvet, qu'on fait mouvoir à la ſurface de l'eau, & les Truites prenant ce leure pour un inſecte, ſautent deſſus & ſe prennent. On peut

consulter, sur cette façon de pêcher, ce que nous avons dit page 52 de la premiere Section, les insectes artificiels qui sont représentés dans la Planche XVI, & aussi la maniere de pêcher à la perche volante page 59, comme fait le Pêcheur *G*, *Pl. XV*, *fig. 1*.

Nous avons dit qu'on prend des Saumons dans l'Adour, avec de grands filets, qu'on nomme *nasses*. Mais dans le Gave, le cours de l'eau est arrêté par des digues qui barrent la riviere, ainsi que nous l'expliquerons dans l'article où nous traiterons expressément de ce poisson.

Je sors de la riviere pour parcourir la côte maritime. On ne trouve sur cette grande côte ni parcs, ni courtines, ni écluses; mais on fait usage de verveux semblables à ceux des environs de l'Adour. Comme les courants sont très-violents, on se sert peu de filets. On tend cependant des tramaux dans les endroits où il y a peu de courant, & l'on prend différents poissons, entre-autres des Bourgeois. Je ferai néanmoins remarquer que le filet que les Pêcheurs de cette côte nomment *rets bourgeois*, est une vraie folle pierrée & flottée, qu'on tend sédentaire & par fond; ils ont 50 pieds de longueur, 3 pieds de chûte, & avec ces filets, dont ils joignent plusieurs piéces bout à-bout, ils prennent des Muges, des Rayes, des Bourgeois, &c. Mais les pêches de ces quartiers se font communément avec des haims, ainsi que nous allons l'expliquer.

Depuis le 15 ou le 20 d'Avril jusqu'au mois d'Octobre, on s'occupe de la pêche du Thon: pour cela, neuf & jusqu'à douze Matelots se mettent dans une double chaloupe; entre ces Matelots, il y a quelques jeunes gens qui se forment par la pêche du Thon à celle de la Morue.

Ces Pêcheurs se portent depuis six jusqu'à vingt lieues au large. Quand les Thons paroissent en quantité, & que la pêche donne bien, étant partis de grand matin, ils peuvent revenir le soir chez eux; mais quand la pêche est ingrate, ils sont cinq à six jours sans rentrer.

Cette pêche se fait à la ligne, toujours sous voile. Au commencement de leur pêche, ils amorcent avec un leurre qui représente une Sardine, & que nous avons fait graver sur la Planche II qui est à la fin de la premiere Section; mais autant qu'ils le peuvent, ils embécquent leurs haims avec quelques morceaux de poisson. La ligne est ordinairement longue de 200 brasses; chaque Matelot jette la sienne à la mer, & il arrive quelquefois qu'on les retire toutes garnies chacune d'un Thon, dont quelques-uns pesent 200 livres.

Depuis le commencement d'Octobre jusqu'au mois de Novembre, ils pêchent pendant la nuit & à l'ancre des Rayes, des Anguilles, des Chats-de-mer. Pour cela, huit à dix hommes qui se mettent dans une chaloupe, s'écartent de la côte de trois ou six lieues au plus; alors ayant des lignes de 100 brasses de longueur, au bout desquelles est un haim proportionné à la grosseur des poissons qu'ils se proposent de prendre, & amorcé avec quelque morceau de poisson, ils attachent, à la distance d'une brasse de l'hameçon, un plomb qui repose sur le fond. On jette autant de lignes qu'il y a de Pêcheurs dans la chaloupe, & chacun retire sa ligne, quand il sent qu'un poisson a mordu. Ordinairement ils ne reviennent à terre qu'après avoir passé deux ou trois nuits à la mer.

Depuis le mois de Novembre jusqu'en Février ils prennent des Congres: depuis le mois de Décembre jusqu'à la fin de Mars, les mêmes Pêcheurs vont prendre des Rousseaux, des Merlus, des Meroux. Cette pêche se fait encore à la ligne & à l'ancre dans de doubles chaloupes; mais les Pêcheurs ne vont pas plus d'une lieue au large, & reviennent tous les jours chez eux. On attache au bout d'une ligne longue de 30 brasses, un plomb, & tout du long, de distance en distance, des haims amorcés de Sardines, mêlées avec de la chair de bœuf; au bout de cette ligne qui porte les haims, on en attache une qui est plus grosse, & qui a 150 brasses de longueur. Ainsi cette façon de pêcher aux cordes est à peu près semblable à celles qui sont en usage sur la côte de haute-Normandie. On prend avec ces haims beaucoup de Rousseaux dont on trouve le débit chez les Espagnols, qui en sont très-friands.

On tend des trubles, des haveneaux & des paniers pour prendre de petites Chevrettes, qui servent à amorcer les haims.

Enfin, on va entre les rochers prendre différents poissons avec des gaffeaux, qui la plupart sont faits avec trois gros haims, qu'on ajuste au bout d'une perche.

Outre ces petites pêches, les Matelots Gascons & Basques vont à la pêche de la Morue, & quelquefois à celle de la Baleine; mais comme nous nous proposons de traiter expressément de ces grandes pêches, nous n'en dirons rien ici.

Le bassin d'Arcachon, les étangs voisins, la Tête de Buch & la côte adjacente, tous ces lieux sont fort abondants en poissons, & pour cette raison méritent que nous nous en occupions particuliérement, & que nous entrions dans des détails qui ne se trouvent point dans notre Traité, où nous nous sommes bornés à donner une idée de la méchanique des différentes façons de pêcher: cependant nous ne ferons qu'indiquer celles qui se pratiquent en beaucoup d'autres endroits, & nous n'insisterons que sur celles qui sont en quelque façon particulieres

à ceux que nous venons de nommer.

On ſe ſert communément, pour pêcher dans le baſſin & les étangs, de petits bateaux que les habitants nomment *pinaſſes :* nous en avons parlé dans la premiere Section, page 42. Le Marchand Poiſſonnier qui fournit les pinaſſes, ainſi que les filets, & qui eſt chargé de faire la vente du poiſſon, a ordinairement le tiers du profit, & en outre une part de Matelot pour la vente : au reſte, ces conventions entre les Pêcheurs & le Propriétaire du bateau étant libres, elles ne ſont pas toujours les mêmes pour toutes les eſpeces de pêches.

Les Pêcheurs des étangs & des canaux, outre pluſieurs petites pêches aux hameçons, en font de conſidérables avec des cordes, ajuſtées à-peu-près comme nous l'avons dit premiere Section, page 71, qui portent juſqu'à 1000 haims, amorcés la plupart avec des vers, & chaque empile porte un petit corceron de liége, pour détacher les haims du fond : à une des extrémités de la maîtreſſe corde, eſt une groſſe cabliere, & à l'autre bout un ſignal. Ils tendent le ſoir, & relevent leur corde à ſoleil levant.

A la côte & dans le baſſin, on pêche des poiſſons de mer ; mais dans quelques-uns des étangs, ce ſont des poiſſons d'eau douce : dans ceux qui avoiſinent la côte de Médoc, on prend des Brochets, des Tanches, des Anguilles ; & des Carpes dans celui de la Cannau.

Outre les hameçons, on fait grand uſage dans les étangs des verveux, qu'on tend dans le courant des ruiſſeaux qui s'y rendent. Nous avons parlé de ce filet, qu'ils nomment *bertaut*, ſeconde Section, page 49 & ſuivantes. Les autres pêches qui ſont en uſage dans ces parages, ſont le ſardina, le peugne, la traîne ou ſaine, la jagude & le cava. Ces pêches, qui portent des noms inconnus ſur les autres côtes, peuvent néanmoins être rapportées à celles que nous avons décrites ſous d'autres dénominations.

La pêche dite *ſardina* ne ſe fait que pendant les mois d'Avril, Mai & Juin, toujours à l'extrémité du baſſin d'Arcaſſon ou Arcachon, du côté de l'Oueſt-Nord-Oueſt, dans un grand chenal appellé *bouron*, au Nord-Oueſt d'une Iſle qui eſt dans le baſſin. Le filet pour cette pêche ſe nomme *ſardiniere* ; & comme les Sardines doivent s'y emmailler par la tête, c'eſt un manet qui eſt fait de fil délié, dont les mailles ont 6 à 7 lignes d'ouverture en quarré ; il a 20 braſſes de longueur ſur 4 de chûte, il eſt leſté d'un peu de plomb par le pied, & garni de flottes de liége par la tête ; car il doit flotter entre deux eaux.

Deux hommes dans une pinaſſe ſe rendent dans le chenal appellé *bouron*, à demi-marée montante, & y reſtent juſqu'à demi marée deſcendante ; ils mettent leur filet à l'eau, & réſervent dans la pinaſſe une corde qui eſt amarrée à un des bouts du filet. Un des Pêcheurs rame continuellement, pendant que l'autre jette de temps en temps de la rave ou rogue au-deſſus de l'endroit où eſt le filet.

Quand les Sardines ſont emmaillées elles s'agitent, & une partie de leurs écailles qui ſe détachent, ſe portent à la ſurface de l'eau, ce qui indique aux Pêcheurs qu'il eſt temps de relever le filet. Ainſi cette pêche ſe fait dans le baſſin à-peu-près comme ſur les côtes de Bretagne.

Quoiqu'on prenne des Sardines à Buch, la plupart de celles que l'on conſomme à Bayonne viennent de Fontarabie.

On appelle *palicot* à la Tête de Buch, un petit parc tourné, dont nous avons parlé ſeconde Section, page 90.

A l'égard de la pêche du Palot, elle ſe fait depuis Pâque juſqu'au mois de Novembre dans toûte l'étendue du baſſin, aux endroits que les Pêcheurs choiſiſſent par préférence, qui ſont ceux où ils apperçoivent des traces de poiſſon ſur le fond.

Ils font à mer baſſe dans le baſſin une grande enceinte avec des piquets, & ils enfouiſſent dans le ſable au pied de ces piquets, des filets qu'ils relevent quand la mer eſt haute, comme nous l'avons expliqué ſeconde Section, page 76 & 77. Quand la mer eſt retirée, on trouve dans cette enceinte de toutes ſortes de poiſſons, ou à ſec ou preſqu'à ſec. Ces filets ſont faits avec de la ficelle, & les mailles ont 9 à 10 lignes d'ouverture en quarré.

La pêche qu'on nomme *jagude*, dont nous n'avons point parlé dans l'Ouvrage, ſe fait dans tous les chenaux du baſſin, avec un filet appellé *l'égrau*, qui a 40 braſſes de longueur ſur une braſſe de chûte ; il eſt leſté & flotté ; il eſt fait d'un fort fil retors, & les mailles ont un pouce d'ouverture en quarré. On amarre aux deux bouts de la corde du pied de groſſes cablieres, pour le tenir ſédentaire ; & aux extrémités de la corde flottée de la tête, on attache un orin de 10 braſſes de longueur, à l'extrémité duquel eſt une bouée ou ſignal, que les Pêcheurs de ce quartier nomment *voye*. Quand ils ont ainſi tendu leurs filets, ils vont ſe repoſer à terre juſqu'à demi-marée, qu'ils viennent chercher leurs ſignaux & relever leurs filets.

La pêche qu'ils nomment *cava* ſe fait comme la jagude, partout le baſſin avec un filet qu'on nomme *aumailhade*, qui eſt fait avec un fil plus délié que l'égrau de la jagude, les mailles ſont à-peu-près de même grandeur ; il a 20 braſſes de longueur ſur une demi-braſſe de chûte ; il eſt leſté & flotté, & on le met à l'eau en tout temps : mais comme ce filet n'eſt pas ſédentaire, on met à un des

bouts une bouée ou signal, & l'autre bout est attaché à la pinasse qui va à la dérive, entraînant le filet au gré de la marée : de temps en temps on le releve pour prendre le poisson, & on le cale jusqu'à 6 fois dans une marée.

La pêche qu'on appelle *au peugne*, est une des plus considérables qu'on fasse dans ce quartier ; elle commence ordinairement en Novembre, & finit en Mars ou à Pâque. Elle se fait avec des chaloupes de 30 pieds de long & 12 pieds de large ; elles portent un gouvernail, deux mâts & deux voiles ; douze hommes s'embarquent dedans, y compris le Pilote. Elles appartiennent ordinairement à quelques particuliers qui les louent aux Pêcheurs une certaine somme pour tout le temps de la pêche. Le loyer de la chaloupe & le prix du filet étant prélevés, le reste du profit se partage entre les Pêcheurs. Cependant le Pilote retire 60 livres plus que les autres, moyennant quoi il fait la vente du poisson. On arrête définitivement les comptes aux fêtes de Pâque, lorsque cette pêche finit.

La pêche du peugne se fait au large, par 10 jusqu'à 40 brasses d'eau. Quand les Pêcheurs sont rendus aux lieux qu'ils jugent les plus favorables pour la pêche, ce qui se regle suivant la direction des vents, ils mouillent une ancre, & mettent à l'eau leur filet, qui y reste tout le jour & la nuit suivante : à la pointe du jour ils relevent leur filet, & rentrent dans le bassin, où ils regagnent terre pour remettre leur poisson à deux de leurs camarades, qui viennent les attendre à toutes les marées avec une pinasse. Etant à terre, ils font sécher leurs filets, & les reprennent dans leur chaloupe pour recommencer leur pêche ; & suivant les différentes saisons, ils changent de filets, pour aller à la mer avec ceux qui sont propres à prendre les especes de poissons qui donnent à la côte. Par exemple, dans les mois de Novembre & de Décembre, n'y ayant guere que de gros poissons tels que les Marsouins, les Chenilles, Martrames, Posteaux & les Rayes, ils se servent des filets nommés *leugeons*, faits de bon fil retors & dont les mailles ont deux pouces d'ouverture en quarré ; les pieces ont 20 brasses de longueur & 4 pieds de chûte ; ou des filets qu'ils nomment *petus*, ou à trois fils, dont les mailles sont un peu plus grandes.

En Janvier, Février & Mars, ils se servent des filets qu'ils nomment *estoueyres* & *bigearreyns*, qui sont plus déliés pour prendre des Soles, des Rayes, des Turbots & autres bons poissons qui nagent sur la côte dans cette saison. Les filets que nous venons de nommer ont 40 brasses de longueur & 6 pieds de chûte ; ils sont tous plombés & flottés, pour qu'ils se tiennent verticalement dans l'eau ; on met à chaque bout de la corde plombée une cabliere, & une bouée ou signal aux extrémités de la corde garnie de flottes. Ces filets sont du genre des demi-folles ; & pour qu'une partie du poisson s'emmaille, on doit proportionner l'ouverture des mailles à la grosseur des poissons qu'on se propose de prendre.

On fait encore une grande pêche au bord de la mer avec le filet qu'on nomme *saine* ou *traine* ; il est fait avec des ficelles, & les mailles ont 9 à 10 lignes d'ouverture ; son étendue est de 60 brasses, sur 3 brasses de chûte, il est lesté de 50 livres de plomb, la tête du filet est garnie de 15 livres de liége, distribuées dans toute sa longueur. On attache à chaque bout une corde ou halin, grosse comme le pouce & longue de 70 brasses. On met un des halins & le filet dans une pinasse avec deux ou trois hommes, dix à douze autres du même équipage se tiennent sur la côte, conservant un des halins ; ils marchent le long du rivage parallélement à la pinasse qui fait la même route, à peu-près comme nous l'avons dit 2 *Sect.* pag. 139, & représenté sur la *Pl. XLI. fig.* 3. Si le Maître, qui est du nombre de ceux qui sont à terre, apperçoit certains bouillons qui indiquent qu'il y a du poisson, il fait un signal à ceux qui sont dans la pinasse pour les avertir de jetter le filet à l'eau ; ce qu'ils exécutent très-promptement & sans bruit ; & sur le champ ils voguent dans la pinasse, à force de rames suivant une route circulaire, se rapprochant peu-à-peu de la côte ; quand ils l'ont gagnée, les hommes de la pinasse sautent à terre, & conjointement avec ceux qui y étoient restés, ils halent chacun sur leur halin, se rapprochant les uns des autres, & enfin ils tirent à terre le filet avec tout le poisson qui a été rencontré par la traîne.

On ne peut faire cette pêche que quand la mer est calme ; mais dans le bassin, on la fait en tout temps, avec des filets plus déliés qu'ils nomment *traîne de sceau*. Nous avons décrit cette pêche avec des circonstances particulieres, 2 *Sect. pag.* 140. Nous devons prévenir seulement qu'au lieu de lire *la baye d'Arcançon*, il faut lire *le bassin d'Arcachon* ou *d'Arcasson*.

Nous avons déja dit que les poissons qu'on prend au peugne sont, en langage du pays, les Marsouins, les Chenilles, Martrames, Posteaux, Rayes, Tombes, qu'on appelle à Bordeaux *Creat de Buch*, Turbots, Barbues, Rayes, Rouges ou Grondins, Soles, Merlues, Merlans, Rousseres ou Vilettes, Fletans ; les poissons qu'on prend à la côte avec la traîne sont les Dorades, les Brignes, ou Loubinnes, Mules, Turbillons, Maigres. On prend dans le bassin des Barbeaux, des Anguilles, qu'on appelle à Buch *Langreyres*, des Seches, qu'on nomme *Scipes* du latin *sepia*, Cassouvres, Congres, Sardines, Carrelets ou Platusses, souvent les Pêcheurs

les

les nomment *Plaines*, Terres ou Hauches, Mirques eſpece de Chien-de-mer, Soles, Mules, petites Dorades que les habitants appellent *Bordannes*.

Les Pêcheurs ôtent les foies des gros poiſſons pour en tirer de l'huile.

On prend quelquefois, mais très-rarement, des Créats, Saumons, Aloſes, Gattes, Lamproyes, & des Anchois, preſque jamais des Thons ni de Truites.

On prend dans les filets, ſur-tout du peugne, des Homars, des Crabes gros & petits, quantité de Chevrettes que les habitants nomment *Eſquive*, des Ourſins ou Chataignes-de-mer, Sourdaux, Coutoyes, je crois que c'eſt le Coutelier.

Il y a des Pêcheurs qui vont avec leurs pinaſſes à la rame draguer des Huîtres & des Petoncles, qu'ils nomment *Barenne*, beaucoup de Moules ou Moucles, médiocrement bonnes.

A la baſſe-eau on ramaſſe ſur les ſables des Huîtres, qu'on eſtime mieux que celles de drague.

ITER-
ÉE.

Après avoir ſuivi toutes les côtes de l'Océan, nous allons paſſer dans la Méditerranée.

Comme il n'y a point dans cette mer de flux & reflux réglés, on ne peut pas y faire uſage des étentes ni des parcs établis à la baſſe-eau; mais les Pêcheurs riverains emploient la tente des filets en pleine mer, les uns ſédentaires & les autres dérivants au gré des courants : de plus, ils ont imaginé pluſieurs méthodes, ſouvent très-induſtrieuſes, & qui conviennent à la mer ſur laquelle ils doivent s'exercer. Par exemple, comme elle n'eſt pas auſſi agitée que l'Océan, ils ont pu y établir des filets plus étendus : nous aurons plus d'une fois occaſion de le faire remarquer.

Il n'eſt pas douteux qu'on fait preſque par-tout, principalement au bord des étangs & à l'embouchure des rivieres, la pêche à la canne ou à la perche au bord de la mer, à la ligne, à la ligne dormante, la fourquette, la couffe de palangre, celle dite *potera*.

Nous avons aſſez parlé de toutes ces petites pêches dans le corps de l'Ouvrage, pour que nous ſoyons diſpenſés d'y revenir; & notre but étant de traiter des grandes pêches, nous allons ſuivre les côtes de la Méditerranée, comme nous avons fait celles de l'Océan, commençant par celles du Rouſſillon.

ILLON

Les habitants riverains de ces côtes, n'ayant d'autre occupation que la pêche, font pendant le courant de l'année celles du grand Boulier ou Art, du Sardinal, de la Thonnaire, des Palangriers, des Pantannes, des Nanſes; & à Colioure on fait la grande pêche du Thon. Comme toutes ces pêches ont été détaillées dans notre Ouvrage, & que nous ſerons encore obligé d'en parler, nous nous contenterons de les annoncer; aſſurant le lecteur qu'il trouvera dans la ſuite de quoi ſatisfaire ſa curioſité. Il y a dans tous les petits Ports qui bordent cette côte, des bateaux pour faire toutes ces différentes pêches.

Les Catalans, qui ſont de grands Pêcheurs, viennent quelquefois faire la pêche du Boulier qu'ils nomment *l'Art*, ſur la plage de Connet; & comme les Catalans ne ſe réuniſſent que 4 hommes pour faire cette pêche, les habitants du Rouſſillon qui viennent aider à tirer le filet à terre, ſont reçus à la part.

Les bateaux pour cette pêche, tant Catalans que du Rouſſillon, ſont du port de dix à douze tonneaux, & le filet dont ils ſe ſervent, eſt le même qu'on nomme en Provence *la grande Iſſaugue*; quand ils pêchent avec le ſardinal & le palangrier, ils ſe ſervent de bateaux de 18 à 20 pieds de long, du port de quatre à cinq tonneaux, dont le maître Gabari eſt aſſez rond : comme on a coutume de les tirer à terre, ils ont aux côtés de la quille, à droite & à gauche, deux piéces de bois qui ſont comme des quilles, ce qui fait que ces bateaux ſe tiennent droits, au lieu de ſe pencher ſur le côté; & ces eſpeces de quilles ſont très-utiles pour les faire courir lorſqu'on les met à l'eau ou quand on les hale à terre. La voilure de ces bateaux, contre l'ordinaire de la Méditerranée, eſt quarrée; ils vont auſſi à la rame, & ordinairement ils ne s'embarquent que quatre hommes, le Patron compris.

On pêche des Sardines dans preſque tous les Ports du Rouſſillon; mais on fait cette pêche à Colioure plus qu'en aucun autre endroit, parce qu'il s'y fait beaucoup de ſalaiſons, de ſorte que quoiqu'il y ait plus de Pêcheurs ſardiniers à Colioure que par-tout ailleurs, les Pêcheurs des autres Ports y apportent la plus grande partie de leur poiſſon pour le vendre aux Saleurs qui ſont, les uns des Marchands de la province, & d'autres de Perpignan, où il ſe ſale, année commune, trois à quatre mille barrils de Sardines & quelques Anchois. Cette quantité de ſalaiſons vient de la faculté qu'on a à Colioure d'avoir le ſel à 7 livres 10 ſols le minot, depuis Pâque juſqu'à la Touſſaint. La plupart de ces ſalaiſons ſe conſomment en Rouſſillon & en Sardaigne.

La pêche de la Sardine ſe fait avec un filet très-délié, qu'ils nomment *eſpion*; chaque bateau en porte deux piéces, qui étant réunies ont 144 cannes de longueur, ſur 800 mailles de chûte; & dans la longueur d'un pan ou de 9 pouces, il y a 14 nœuds ou ourdres. Cette pêche ſe fait le ſoir au ſoleil couché, & ſe continue juſqu'à une heure de nuit : les poiſſons qu'on y prend, s'appellent *de prime*. On la recommence au point du jour juſqu'au ſoleil levant, & les poiſſons qu'on prend ſe nomment *d'aube*. Comme il eſt très-

important de mettre le poiſſon dans le ſel preſqu'auſſitôt qu'il ſort de la mer, on donne la préférence aux Sardines d'aube ſur celles de prime, parce qu'elles ont été pêchées ſix ou ſept heures plus tard.

On n'établit point de madrague ſur les côtes du Rouſſillon ; cependant on y prend beaucoup de Thons avec les thonnaires de poſte, comme nous l'avons expliqué IIe. *Sect.* p. 117, ou en faiſant ce qu'ils nomment *la grande pêche du Thon*, dont nous allons donner une idée aſſez préciſe, pour ſuppléer à ce que nous avons obmis à l'endroit cité.

Les filets dont ſe ſervent les Pêcheurs de Colioure, ſont plus forts & plus grands que ceux qu'on emploie pour les thonnaires ordinaires. Chaque piece a 50 cannes de long ſur 14 de hauteur, elles ſont formées de quatre-vingt ourdres ou mailles, qui ont 9 à 10 pouces d'ouverture en quarré.

Un filet qu'on nomme *le grand Boulier de l'œuvre*, qui differe peu du filet qu'on nomme *l'Iſſaugue*, ſert à former la derniere enceinte pour conduire les Thons à terre.

Il eſt fait d'une petite ligne ou ficelle, une fois plus groſſe que celle dont on fait les thonnaires ou les courantilles ; il en faut 300 quintaux pour faire ce filet, qu'on peut comparer au boulier : les mailles de l'extrémité de ce grand filet ont 9 pouces d'ouverture en quarré, & elles vont toujours en diminuant à meſure qu'on approche du milieu, de façon qu'elles y ſont réduites à n'avoir plus que deux pouces d'ouverture.

Comme on ſe propoſe par cette pêche de prendre à la fois un grand nombre de Thons, elle eſt très-intéreſſante pour les habitants de Colioure.

Cette grande pêche ne ſe fait ordinairement qu'en Juin, Juillet, Août & Septembre, un peu plutôt ou plus tard, ſuivant que la ſaiſon eſt belle & favorable.

Pour être informé quand des bancs de Thons s'approchent de la côte, la Communauté de Colioure entretient pendant la ſaiſon deux hommes entendus & expérimentés, qui ſe tiennent ſur deux promontoires élevés au bord de la mer, à droite & à gauche de l'entrée du Port de Colioure, pour obſerver quand les Thons s'approchent de la côte ; car quelquefois il en paſſe des bancs de deux ou trois milliers : les naturels du pays appellent ces bancs *des mattes de Thons*.

Par les beaux temps, les guetteurs apperçoivent de loin les Thons, dont une partie ſe montrent à la ſurface de l'eau. Alors, pour en avertir ceux qui ont des bateaux, & même les habitants de Colioure & des environs, ils déploient chacun un petit pavillon blanc ; ce ſignal annonce l'arrivée des Thons, & en l'inclinant d'un côté ou d'un autre, ils indiquent la route qu'ils tiennent.

Auſſi-tôt qu'on apperçoit les ſignaux des guetteurs, les enfants parcourent toutes les rues & places de la ville & des fauxbourgs, criant : *anante à la thonnaire*. A ces cris, les Bourgeois, les Ouvriers, les moindres habitants, même les Troupes qui ne ſont point en faction, quittent leurs occupations ordinaires, & courent à la marine, ſe jettent dans les bateaux où les Patrons les attendent avec leurs filets, & chacun s'empreſſe de prêter la main pour embarquer les cordages, les filets & les apparaux qui ſont néceſſaires ; ils ramment auſſi pour ſe rendre à leur poſte.

Les bateaux ainſi équippés, forment comme quatre petites eſcadres, commandées chacune par un chef pris du nombre des Pêcheurs, & nommé toutes les années par la Communauté.

Ces Commandants, ſuivis des bateaux de leur diviſion, partent ſans perdre de temps pour ſe rendre à force de rames à l'endroit où les guetteurs indiquent par leur pavillon qu'il faut établir la pêche.

Les bateaux des quatre diviſions s'étant joints, forment une ligne en croiſſant ; à chaque bout il y a un des Capitaines & deux autres au centre, pour commander la manœuvre ; ils marchent tous en cet ordre, obſervant toujours les ſignaux que font les guetteurs, juſqu'à ce qu'ils leur marquent que les Thons ſont dans l'enceinte, & qu'ils peuvent la fermer ; ce qu'ils jugent auſſi eux-mêmes de deſſus leurs bateaux, mais que les obſervateurs découvrent encore mieux de deſſus les promontoires où ils ſe ſont placés.

Lorſqu'étant bien diſpoſé, chaque Patron de chaloupe eſt prêt à jetter à la mer ſon filet, ceux qui ſont au centre de la ligne commencent, au ſignal qu'on leur fait, à mettre leurs filets à la mer, & ils les joignent l'un à l'autre, en les étendant vers la droite & vers la gauche ; ils forment ainſi avec ces filets une enceinte en rond, qu'ils ferment, & à laquelle ils donnent le nom de *jardin*, où les Thons ſe trouvent renfermés : au lieu de chercher à franchir le filet, ils tournent ſans ceſſe dans cette enceinte, ſe tenant toujours éloignés du filet de 15 à 20 pieds. Cette barriere leur paroiſſant apparemment impénétrable, ils en ſont effrayés. Au bas de chaque piéce de ces filets, on a attaché au moins dix pierres, qui peſent chacune dix à douze livres, pour faire caler & aſſujettir ſur le fond le pied du filet. La corde qui borde le haut eſt garnie de morceaux de liége qui ont un pied & demi en quarré, qu'on place à deux braſſes & demie les uns des autres pour la ſoutenir à la ſurface de l'eau. Au reſte on proportionne la grandeur de l'enceinte à la quantité de poiſſon qu'on apperçoit, & on réſerve toujours dix à douze bateaux pour faire avec les filets une cloiſon qui ſépare en deux le jardin ou l'enceinte, à meſure que les poiſſons ſe rangent du côté de la plage : l'enceinte devenant plus reſſerrée, les bateaux qui ſe trouvent

dehors, levent promptement leurs filets, & vont former un autre parc quarré au-devant & attenant le premier : quand il eſt formé, on ſouleve un des filets du côté du ſecond parc, pour permettre aux Thons d'y entrer, & on abaiſſe ce filet quand on apperçoit que tous les Thons ont paſſé dans le parc quarré.

Il faut remarquer que dès que les Thons apperçoivent une ouverture, ils y défilent tous les uns après les autres; & pour cette raiſon, la pêche eſt manquée, ſi les Patrons n'ont pas bien joint les filets les uns aux autres, ou s'ils ne les font pas bien porter ſur le fond.

On conſtruit de ſemblables parcs les uns au bout des autres, toujours du côté de la plage, & faiſant paſſer les poiſſons dans celui qu'on a conſtruit en dernier lieu, on les conduit juſqu'à un endroit où il n'y ait que 4 braſſes d'eau; alors en étendant le grand boulier qu'on nomme *de l'œuvre* ou *de la margueillerie*, tout autour de la derniere enceinte, les deux bras de ce filet venant aboutir à terre, une grande partie des gens de mer & de ceux qui s'y ſont joints, tirent à force de bras ſur le boulier pour le roidir, afin d'enlever les filets du dernier parc : les Thons ne ſe trouvant pour lors reſſerrés que dans l'enceinte du boulier, qui ſe trouve aſſez grande, tournent tout autour; mais à meſure qu'on tire le boulier à terre les poiſſons perdent l'eau; les Pêcheurs les ſaiſiſſent & les mettent dans leurs bateaux pour les conduire de la plage, qui ſera, ſi l'on veut, celle d'Argeleos à Colioure. On en tranſporte de frais en différents endroits; mais la plus grande partie ſe marine, comme nous le dirons dans l'article où nous traiterons expreſſément du Thon : nous y dirons auſſi comment ſe fait la répartition du poiſſon entre les Matelots & ceux qui ont aidé à la pêche, & même aux pauvres gens de Colioure.

Il eſt défendu d'établir ce filet plus près des Madraguesque de deux mille. On peut conſulter ce que nous en avons dit (*II. Sect. pag.* 117.) Les bateaux qui ſervent à cette pêche, vont à voiles & à rames, & ont une tille à l'avant & une à l'arriere; on les nomme *fregattons*. Outre les Thons, on prend à cette pêche des Lamies & pluſieurs autres gros poiſſons; ſouvent les Pêcheurs en arrachent le foie pour en tirer de l'huile qui ſert à la préparation des cuirs.

On trouvera ailleurs le nom des poiſſons qu'on prend ſur cette côte : ainſi nous nous bornerons à dire qu'on n'y voit ni Harengs ni Morues, mais quantité de Merlans & de Maquereaux, qu'on prend avec le filet nommé *boulier* & au palangrier, en Juin, Juillet, Août & Septembre. On prend rarement des Eſturgeons, mais plus communément des Aloſes, ſur-tout dans les rivieres où elles remontent.

Les petites pêches qui ſont le plus en uſage ſur la côte de Rouſſillon, ſont celles des nanſes, naſſes ou paniers, qu'on tend entre les rochers qui ſe trouvent entre Colioure & Bagnols.

Il y a peu de coquillages ſur cette côte : on prend cependant entre les roches, plutôt par divertiſſement que pour un objet de commerce, des Moules qui ſont petites, quelques Huîtres, des Lépas, Padaledas ou Lopedes, qu'on détache avec un couteau, des Ourſins qu'on drague avec un rateau qui a les dents crochues.

On prend avec des naſſes entre les rochers, des Chevrettes, des Langouſtes, des Crabes : toutes ces pêches ne ſont pas conſidérables.

LANGUEDOC.

Après avoir parcouru la côte du Rouſſillon, qui comprend entr'autres Perpignan & Leucate, nous allons ſuivre celles du Languedoc, & nous commençons par Narbonne. Comme les Riverains de cette côte, depuis l'étang de Vendrez, où ſe jette la riviere d'Aude, juſqu'au Cap de Leucate, s'occupent beaucoup de la pêche, tant au bord de la mer que dans les étangs ſalés, nous nous étendrons un peu plus ſur les pêches qui s'y font, que ſur celles des autres endroits.

Les pêches qu'ils pratiquent, ſont les bourdigues, dans les canaux qui communiquent de l'étang de Perpignan à la mer : elles commencent en Juin, & finiſſent en Mars.

Le grand boulier ſe fait depuis le mois de Mars juſqu'à la fin d'Octobre, ſur les côtes & dans les étangs.

Le petit boulier qu'ils nomment auſſi *traîne*, ſe fait depuis Pâque juſqu'au 15 Août, au bord de la mer, depuis la mi-Août juſqu'au mois d'Octobre dans les étangs, & depuis la mi-Octobre juſqu'au mois de Mars à l'ouverture des graus & partie des étangs.

La pêche du gangui, dite *par bateaux*, ſe fait toute l'année en mer & dans les étangs, avec des bateaux qui traînent ce filet à la voile : on la pratique auſſi au bord de la mer & à l'embouchure des étangs.

La pêche du gangui, qu'on nomme *à la tartanne*, eſt faite depuis le mois d'Octobre juſqu'en Avril, principalement par les Pêcheurs du Martigue, qui viennent pratiquer cette pêche juſques dans les environs de Narbonne.

On commence à faire uſage du ſardinal au commencement d'Avril, & on continue cette pêche juſqu'en Octobre.

Dans les baſſes & ſur les fonds de roche, on tend des palangres depuis le commencement du Carême juſqu'au mois d'Octobre, & pendant tout l'hyver dans les étangs.

On prend des Thons avec le filet dit *courantille*, depuis le mois de Mai juſqu'en Novembre : pendant l'hyver on fait la pêche qu'on nomme *des romatieres*.

Par les temps calmes & dans la belle ſaiſon, on fait, au bord de la mer & dans

les étangs, la pêche qu'on nomme *baſtude*.

On ne met ordinairement à la mer les tremaillades que dans les mois de Février, Mars & Avril, & au plus juſqu'en Septembre ſur les bancs de roche.

Celle des nanſes, naſſes ou paniers, ſe fait dans la même ſaiſon & ſur les mêmes fonds.

On ſait que les pantannes ſont des filets tendus dans les étangs ſur des piquets, pour former des eſpeces de parcs aux bords des étangs.

Les bâtiments dont on fait uſage pour ces différentes pêches, ſont les uns à fonds plats, & les autres ont plus ou moins de façons, & les équipages ſont plus ou moins forts, ſuivant l'étendue & le poids des filets; tous ſont à la part.

Ordinairement les tartanes de pêche ſont moins gondolées, & ont le bord moins élevé que celles qu'on deſtine au commerce; leur port eſt de 25 à 30 tonneaux, & elles ſont montées de 10, 12 & 14 hommes, ſuivant la grandeur des filets & celle du bâtiment.

Les bateaux à fonds plats ſe nomment *bettes*; leur port eſt communément de 10 à 12 tonneaux, elles ſont montées l'été de 10 à 12 hommes, & l'hyver de 14. Ils s'aſſocient ordinairement de jeunes gens, pour nouer les cordages qu'ils nomment *mailles*: quand on tire à terre les filets, des hommes, des femmes leur aident encore à faire ce travail, & ils les récompenſent avec des poiſſons de la pêche.

Il y a en outre de petites bettes du port de 5 à 6 tonneaux, montées ſeulement de huit hommes; on s'en ſert pour la pêche du petit boulier ou de la traîne. Toutes ces bettes, grandes ou petites, portent un gouvernail, un mât, une vergue, une voile latine; elles vont auſſi à la rame quand le vent eſt contraire, ou par les temps calmes.

Les bâtiments pour le gangui différent des bettes, en ce qu'ils ont des façons & des fonds ronds: il y en a de grands & de petits; les petits ſervent dans les étangs, & les grands à la mer.

On ne fait guere de ſalaiſon que celle des Anguilles qu'on prend dans l'étang de Leucate; la plus grande partie des ſalaiſons ſe fait à Cette, à cauſe du moindre prix du ſel, ce qui oblige ſouvent en été les Pêcheurs de Narbonne de jetter à la mer une partie de leur pêche, ne pouvant pas les porter à Cette ou à Colioure.

Il n'eſt pas douteux qu'on fait uſage aux bords de la Mediterranée, & particuliérement dans les étangs, ainſi qu'à l'embouchure des rivieres, de la pêche à la canne, à la ligne, à la fourquette, la couffe de palangre, la potera; mais ce ſont-là de petites pêches de peu de conſéquence: la plus grande pêche aux haims ou mouſcleaux, comme l'on dit dans la Provence, eſt celle qu'on y nomme *au palangre*, qui eſt la même qu'on appelle *aux cordes* dans l'Océan. Sur une ligne groſſe comme le doigt, de 3 ou 400 braſſes de longueur, on attache à une braſſe les unes des autres des lignes déliées ou breſſeaux, qui portent des mouſcleaux ou haims garnis de leurres, eſca ou appâts; de ſorte qu'ayant joint les unes au bout des autres un nombre de ces pieces, on forme une palangre qui porte 1600 juſqu'à 4000 mouſcleaux. On jette peu-à-peu à la mer la palangre, en ramant lentement le long d'un banc, ou autour d'un rocher où l'on ſe propoſe de faire la pêche. Chaque piece a un ſignal de liége, & quand le Patron a achevé de la jetter à l'eau, il va relever le bout qu'il a mis le premier à la mer, pour s'approprier le poiſſon qui eſt pris, ou remettre des appâts où il en manque; de ſorte que la palangre reſte au plus une heure & demie ou deux heures à l'eau. Cette pêche ſe fait de jour & de nuit; il y en a qui la font toute l'année; mais communément on la commence en Octobre, & elle finit en Mars. On amorce avec des Sardines, des Savenaux & d'autres petits poiſſons, & on y prend de preſque toute ſorte de poiſſons, principalement des Pageaux, des Galinettes, des Merlans, des Gourneaux, des Aurades, des Clavelades ou Rayes bouclées, des Chats-de-mer, des Ronds, &c.

Nous avons exactement décrit cette pêche (premiere Section, page 71).

Les Pêcheurs de la Méditerranée font un grand uſage des filets qu'on nomme *tremails* ou *tramaux* dans l'Océan, & *tremaillades*, *entremaux* dans les mers du Levant, comme nous l'avons expliqué (ſeconde Section, page 225). Les grandes mailles des côtés ont 8 pouces d'ouverture en quarré, & celles de la nappe du milieu 3 pouces. Cette pêche ſur la côte de Narbonne ſe fait plus à Leucate qu'ailleurs, à cauſe des bancs de roche qui s'y trouvent, autour deſquels on fait des enceintes avec 12 pieces de ce filet, que prennent chaque bateau. On les tend par fond, & on n'apperçoit ſur l'eau que les ſignaux: on les releve ſoir & matin pour en tirer le poiſſon & les changer de place. On prend à ce filet les poiſſons qui ſe tiennent entre les rochers, ceux qui ne quittent guere le fond de la mer, & particuliérement des Cruſtacées.

La pêche dite *des romatieres* ſe fait avec 20 pieces de filets entremaillés, qui ont chacune 30 cannes de long & 3 pouces de chûte: les grandes mailles ont 10 à 11 pouces en quarré, & celles de l'embouchure ont 3 pouces & demi. Ils les mouillent le long de la côte à 5 ou 6 braſſes d'eau, & ils ne les viſitent que 24 heures après, pour prendre principalement des Turbots, que les naturels du

du pays nomment *Roms*, ce qui la fait nommer *Romatiere*. Peu de Pêcheurs s'adonnent à cette pêche, qui n'eſt autre choſe qu'un tramail tendu ſédentaire & par fond, ou une folle entremaillée; car ce filet eſt leſté & garni de flottes, avec des ſignaux pour les retrouver.

Le filet qu'on nomme *baſtude* ou *battude* ſur la côte de Narbonne, eſt encore une entremaillade faite avec un fil délié: la piece a environ 115 ou 120 pieds de longueur ſur trois pieds & demi à quatre pieds de chûte: les mailles de la nappe du milieu ont un pouce d'ouverture en quarré, & celles des deux autres nappes cinq pouces: ces filets ſont leſtés & flottés; on joint enſemble pluſieurs pieces en plus ou moins grand nombre, ſuivant qu'on veut former une enceinte plus ou moins grande; & quand le filet eſt tendu ſédentaire & par fond, on bat l'eau tout autour, pour engager le poiſſon à donner dedans. On ſe ſert principalement de ce filet dans la ſaiſon des Maquereaux. On donne quelquefois le nom de *hautées* à de grandes baſtudes.

Le filet qu'on emploie pour prendre les Sardines ſe nomme *ſardinal* ou *eſpion*. Après ce que nous en avons dit (ſeconde Section, page 107), on ſait que c'eſt une ſimple nappe fort étendue, de 80 braſſes de longueur ſur 12 de chûte, faite d'un fil retors & délié, dont les mailles doivent être tellement calibrées, que le poiſſon puiſſe s'emmailler & ſe prendre par la tête. Rarement on le tend par fond; ordinairement on l'appareille pour l'établir entre deux eaux, & le laiſſer dériver au gré des courants. On ne ſe ſert point de réſure dans la Méditerranée pour attirer les Sardines: ſi on établit ce filet à ſoleil couchant à 10 ou 12 braſſes d'eau, on le releve à une heure de nuit; on le remet à l'eau le matin au point du jour, & on le releve à ſoleil levant. Quand les gros poiſſons qui chaſſent les Sardines donnent dans les filets, ils font beaucoup de dégât. Depuis le mois de Mars juſqu'à celui d'Août, on prend des Sardines, un peu d'Anchois & quelques Mulets.

On fait en Provence grand uſage de filets qui ſont formés d'une manche précédée de deux grandes aîles.

De ce genre eſt le grand boulier; ce filet occupe en mer une circonférence de 234 braſſes; ſes bras ont 8 braſſes de hauteur & 112 de longueur; le corps ou la manche qui eſt au milieu a 20 braſſes d'ouverture à l'entrée & dix de profondeur; les bras ſont formés de filets, dont les mailes les plus ouvertes ſont aux extrémités, les plus ſerrées auprès de la manche, & elles diminuent toujours de grandeur à meſure qu'on approche du fond. Voici l'ordre de la diminution de l'ouverture des mailles: celles de l'extrémité des bras ont 2 pouces d'ouverture en quarré, enſuite elles n'ont plus qu'un pouce & demi; celles d'enſuite 9 lignes: le filet à l'embouchure de la manche a les mailles de 6 lignes, & vers le fond elles n'ont que 4 lignes. Le bas de ce filet eſt très-chargé de plomb, pour le faire traîner ſur le fond, & la tête eſt garnie de flottes de liége.

Au bout des aîles ſont attachées 15 ou 20 pieces de cordages qu'on nomme *maille*, & chaque piéce eſt longue de 75 braſſes.

Les bouliers pour pêcher dans les étangs, ont autant d'étendue; mais les filets n'ont pas tant de chûte, elle n'eſt que de 4 braſſes & demi, à cauſe qu'il n'y a pas une auſſi grande profondeur d'eau qu'à la mer, & quatre ou cinq mailles ou pieces de cordage ſuffiſent pour les tirer.

Le filet qu'on nomme *traîne* à Gruyſſan côte deNarbonne, eſt un petit boulier; mais on en forme de trois façons différentes, ſuivant le lieu, le temps & la ſaiſon où les Pêcheurs s'en ſervent.

Celui avec lequel on pêche en mer, depuis Pâque juſqu'à la mi-Août, eſt compoſé de trois ſortes de filets, l'un dont les mailles ont un pouce & demi d'ouverture en quarré, l'autre dont les mailles ont neuf lignes d'ouverture; & les filets auprès de la manche ont leurs mailles de ſix lignes; les bras ont quatre-vingt cannes de longueur & cinq de hauteur. La manche qui ſe termine en pointe & qui eſt fermée au bout par un lien qu'on ôte quand on veut en tirer le poiſſon, eſt formée de deux ſortes de filets; les mailles de l'un ont ſix lignes d'ouverture, celles de l'autre ſeulement quatre lignes; il faut pour appareiller ce filet 80 livres de plomb & 50 livres de liége, avec 5 à 600 braſſes de mailles ou de cordes d'auffe.

Depuis le milieu d'Août juſqu'à la Touſſaint, on pêche dans les étangs de Vendres & de Narbonne avec des traînes, dont les aîles de 40 cannes de longueur ſur quatre de hauteur, ſont faites de filets dont les mailles ont neuf lignes d'ouverture: la manche eſt ſemblable à celle que nous avons décrite. Il ne faut pour gréer ce filet que 40 livres de plomb & 20 livres de liége, avec environ 20 ou 25 braſſes de corde ou maille.

A la Touſſaint, les Pêcheurs qui vont pêcher au petit boulier en mer, près l'embouchure des étangs & ſur les graux, forment leur filet avec quatorze pieces, dont les mailles ont un pouce & demi d'ouverture, & ſix dont les mailles ont 9 lignes, ce qui fait pour les bras une longueur de 60 cannes ſur 6 de chûte; il faut pour le gréer 60 livres de plomb, 25 livres de liége & 250 à 300 braſſes de cordage ou 3 à 4 mailles; car il en faut d'autant moins qu'on s'éloigne moins de la côte, ce qui arrive l'hiver plutôt que l'été.

On ſe ſert encore à la côte de Narbonne de filets qu'on nomme *ganguy*, qui ſont de même

genre que les bouliers, étant formés d'une manche, précédée de deux aîles; mais il y en a de différentes sortes.

Le ganguy pour bateaux, dont on se sert particuliérement à Gruyssan, est fait d'une piéce de filet dont les mailles ont un pouce & demi d'ouverture, & qui a trois cannes de longueur pour chaque bras, sur une pareille hauteur. La manche qui est faite d'un filet dont les mailles ont 9 lignes d'ouverture & le fond 4 lignes, a 3 cannes de longueur, & à son embouchure trois cannes de circonférence; il y a un peu en dedans de l'embouchure un cercle de tonneau qui porte un goulet comme aux verveux. Il faut pour gréer ce filet 40 livres de plomb, 35 livres de liége, & un cordage de quatre à cinq mailles ou de 350 à 400 brasses de longueur pour le traîner à 15 brasses d'eau avec un bateau sous voile. Quelquefois les halins ou libans sont amarrés bas-bord & tribord; mais le plus souvent on fait cette pêche avec deux batelets, chacun tirant son liban.

Quand on traîne un grand ganguy avec deux forts bateaux à la voile, on nomme cette pêche *aux bœufs*: elle est destructive, parce qu'on charge le filet de beaucoup de lest, même de barres de fer, & on le traîne fort vîte.

La pêche qu'on nomme *ganguy pour tartane*, ou simplement *tartane*, parce que les Pêcheurs donnent au filet le nom du bâtiment qu'ils emploient pour cette pêche, est cependant un vrai ganguy plus grand que les autres.

La manche est formée de quatre sortes de mailles, de celles qu'on nomme *deux doigts*, qui ont un pouce & demi d'ouverture, & les côtés de la gorge ou entrée du filet sont formés par 64 de ces mailles; le haut & le bas de cette entrée sont formés de 150 mailles de pousal, qui ont 9 lignes d'ouverture. Le corps de ce filet, qui s'appelle *ségarié*, est fait de 300 mailles du filet dit *brassade*, dont les mailles ont 4 lignes d'ouverture; le bas de ce filet qu'on nomme *gueragnon*, doit être fort pour résister au frottement; c'est pourquoi on le fait de 500 mailles en quarré, & de gros fil, qu'on nomme *de six*.

Le haut du filet est garni de 40 à 50 livres de liége, le bas n'est point lesté de plomb, mais de pierres qui sont à une brasse les unes des autres: pour pêcher, on le cale à 25 ou 30 brasses d'eau. On traîne ce filet au moyen de libans d'auffe qui ont 170 ou 180 brasses de longueur, qui répondent aux bouts-dehors ou aux paux, qui sont à pouppe & à proue de la tartane. On prend à cette pêche toutes sortes de poissons.

Pour prendre des Anguilles, on traîne avec un bateau de fort petits ganguys, qui ont des mailles très-serrées: on les nomme *gangueille*.

On pêche dans les étangs de la côte de Narbonne avec l'épervier qu'ils nomment *ressaut*, en poursuivant le poisson dans l'eau.

On pêche encore dans les étangs de Narbonne avec des *nanses*, par corruption de *nasses*, ce sont des panniers d'osier dont les ouvertures sont garnies de goulets aussi d'osier. On les plonge ordinairement dans des trous de rocher ou sur les bancs jusqu'à 40 ou 50 brasses de profondeur. On met dedans quelques appâts, & on les leste avec des pierres pour qu'ils restent aux endroits où on les a calés; une corde qui s'étend jusqu'à la superficie de l'eau porte une bouée ou signal, qui indique où est la nanse, qu'on retire au moyen de la ligne, & on en tire le poisson par une petite ouverture qui est exactement fermée par une porte.

De ce genre est la pêche qu'on nomme *à la cage*, qui se fait dans l'étang de Vendres. Un homme porte devant lui cette cage, faite avec de l'osier croisé & lié avec de la ficelle; & marchant dans l'eau au bord de l'étang, il jette cette cage sur le poisson qu'il apperçoit au fond de l'eau; ainsi c'est le diminutif de la pêche à l'épervier.

Dans la belle saison, des vieillards & des jeunes gens s'occupent volontiers de la pêche à la fichure & à l'épée; ceux qui la font parcourent le bord des étangs salés, portant à la main un petit fichoir à trois dents qu'ils dardent avec force contre tous les poissons qu'ils apperçoivent.

Ils se servent aussi d'une épée pour faire cette pêche, & en l'enfonçant dans la vase, ils prennent des Anguilles & d'autres poissons qui s'envasent. On ne peut faire cette pêche que dans les endroits où il n'y a qu'un pied, ou au plus un pied & demi d'eau. Ils piquent l'épée ou le fichoir dans les endroits où ils apperçoivent remuer quelque chose dans la vase.

On fait de plus la pêche des bourdigues dans l'étang de Perignan. Comme nous avons beaucoup détaillé cette pêche dans l'Ouvrage, on se rappellera que ce sont des parcs qu'on établit dans les canaux qui communiquent des étangs à la mer, & qu'on les forme avec des palissades de roseaux, de façon que le poisson qui y est entré assez facilement, ne peut en sortir, & se réfugie dans des endroits où on va le prendre avec une truble qu'on nomme *salabre*.

On tend quelquefois du côté de l'étang en avant de la bourdigue un filet d'auffe dont les mailles ont 4 pouces en quarré, qu'on nomme *capouliere*; il a environ 40 pieds de longueur sur 18 pieds de hauteur: comme il forme un entonnoir, il sert à conduire le poisson dans la bourdigue.

Nous avons dit (*II. Sect. p.* 118.) qu'on fait à Leucate près de Narbonne, la pêche à la courantille: nous avons alors annoncé cette

pêche fort en bref, comptant qu'il étoit à propos d'en réſerver les détails pour l'article où nous nous propoſons de parler expreſſément du Thon; mais comme il nous a paru depuis, qu'il étoit important de détailler ces pêches dans la premiere Partie, nous avons rapporté fort en détail ce que c'eſt que la grande thonnaire de poſte qu'on pratique dans le Rouſſillon, & nous allons détailler la pêche de la thonnaire à la dérive, qu'on pratique auprès de Narbonne. Ces grandes pêches méritent d'être décrites dans cette premiere Partie de notre Ouvrage, où il s'agit de la méchanique des Pêches, auſſi bien que la madrague, ſur laquelle nous nous ſommes beaucoup étendus.

Les Pêcheurs de Leucate ont coutume de faire toutes les années la pêche de la thonnaire à la dérive, qu'ils nomment *courantille*, ainſi qu'avec un filet qu'ils jettent à 8 braſſes d'eau ſur la plage, en tirant droit au large. Ce filet eſt compoſé de 8 pieces de 30 à 40 braſſes de long, qu'on joint bout à bout: quand on les met à l'eau, on amarre au bas & aux bouts de ce filet, une cabliere qui peſe environ 20 livres, pour le faire plonger; le haut du filet eſt garni de rouets de liége qui le font flotter, de ſorte que le pied entre de deux braſſes dans l'eau.

Le bateau avec lequel on fait cette pêche s'amarre ſur un bout de la corde qui borde le haut du filet, & il dérive ainſi que le filet au gré des courants, de ſorte que ſouvent il ſe trouve avoir fait 3 à 4 lieues dans une nuit. Les Pêcheurs ſont toujours en garde ſur l'amarre, qui leur fait connoître quand les Thons y donnent, par les efforts qu'ils font pour s'en dégager, & au moyen deſquels ils s'entortillent de plus en plus. Quand le Matelot de garde s'apperçoit de ces mouvements, il éveille ſes camarades, & larguant l'amarre, ils ſe halent ſur le filet, le ſuivant dans toute ſa longueur, juſqu'à ce qu'ils ſentent l'effort & le poids du Thon; alors ils s'y arrêtent, ils ſoulevent le filet & le développent pour prendre les Thons; puis ils vont reprendre leur amarre, recommencent leur garde, & continuent cette même manœuvre toute la nuit, relevant le filet toutes les fois qu'ils s'apperçoivent que quelque gros poiſſon a donné dedans. Cette pêche ne réuſſit que quand le temps eſt obſcur; la lumiere de la lune y eſt même contraire: cependant ils ont coutume de laiſſer leur filet à l'eau tout le jour, & ils retournent à leur filet la nuit rejoindre quelques-uns de leurs camarades, qui ſont reſtés dans le bateau où eſt amarré le filet.

En pluſieurs endroits de Provence, on fait une pêche qu'on nomme *palamidiere*, qui différe peu de la courantille; ſeulement les mailles du filet ſont plus petites, puiſqu'elles ſont de 4 au pan: les pieces ont 80 braſſes de longueur ſur 7 de chûte; & on en joint quelquefois quatre l'une au bout de l'autre: il eſt leſté & flotté, & on le tend comme la courantille. Il eſt principalement deſtiné à prendre des Palamides, qui s'y emmaillent la nuit. La Palamide reſſemble aſſez au Thon; mais elle eſt moins groſſe. La ſaiſon de cette pêche eſt communément depuis le mois de Mai juſqu'à celui d'Août.

On fait dans l'étang de Leucate pluſieurs parcs nommés *pantannes* par les habitants du lieu. Quoique j'aie parlé de quelques pêches qui y ont rapport, particuliérement la paradiere, comme je n'ai point décrit expreſſément celle-ci, je vais entrer à ſon ſujet dans quelques détails.

La pantanne eſt un parc fait en forme de croix, avec des pieux plantés dans la vaſe de diſtance à autre, autour deſquels on tend différentes ſortes de filets, qui forment des chambres pour conduire le poiſſon dans une manche qui la termine, d'où ils ne peuvent ſortir une fois qu'ils y ſont entrés.

Le premier filet dont on ſe ſert, & qui forme une ligne un peu courbe, repréſente comme le montant de la croix; ils nomment cette partie *paradiere*. Ce filet eſt fait d'un fil d'auffe aſſez gros; il a 12 braſſes de longueur, & 40 à 60 mailles de hauteur, ſuivant la profondeur de l'eau où le parc eſt établi. Ce filet eſt monté haut & bas ſur des cordes qui ſont fermement tendues ſur les pieux, ce qui forme une eſpece de cloiſon, qui s'étend depuis le fond de l'eau juſqu'à la ſuperficie.

Ce filet en va joindre un autre qu'on nomme *tour*, qui ſe diviſe en deux pieces, pour garnir les deux bras de la croix, leſquelles forment deux chambres, l'une à droite & l'autre à gauche, où le poiſſon ſe rend en ſuivant la paradiere. Chaque piece du tour a 40 braſſes de longueur ſur 70 mailles de hauteur, qui n'ont qu'un pouce en quarré. Ce filet eſt tendu ſur les pieux qui forment le tour, comme l'eſt la paradiere ſur ſes pieux. Le poiſſon ayant roulé dans ces chambres, paſſe dans la *quioulette*, qui eſt un filet en manche, dans lequel il y a pluſieurs goulets ou bourſals, comme aux verveux, pour empêcher le poiſſon d'en ſortir. Cette manche a 160 mailles de circonférence, & 120 de longueur; chaque maille a 6 lignes d'ouverture en quarré. C'eſt la nuit, & par les vents du Nord, qu'on prend le plus de poiſſon; dans les mois d'Octobre, Novembre & Décembre, on ne prend guere que des Anguilles: aſſez ſouvent, dans une année, on prend 20 quintaux de groſſes Anguilles, & 40 de petites.

Liſte des poiſſons qui ſe pêchent aux côtes de Rouſſillon & de Narbonne: Dauphin, Marſouin, Requin ou Chien-de-mer, Lamie, Empereur, Poiſſon à épée, Spa-

don, Ange sorte de Raye, Esturgeon, Thon, Palamide petit Thon plus long & moins gros, Lunade poisson qui porte ses yeux au bout de deux cornes, Filou poisson plus délicat que le Thon, Liche, Raye, Miraillet, Clavelade ou Raye bouclée, Dorade, Pageau, Vive, Merlan, Pinau, Cabotte, Belugan, Missole, Chat-marin, Eguille, Dentilliat, Congre, Turbot, Rascasse ou Escourpe, Mouve, Maigre ou Daine, Loup, Mulet ou Mujol, Lisse, Anguille, Sole, Palaigre sorte de petite Sole, Plane, Carrelet, Rouget, Barbeau, Barbue ou Passard, Saucanelle, Sardine, Anchois, Melette, Maquereau ou Veiral, Aragne sorte de Vive, Bolgne, Seüclet, Picarel ou Severeau, Seche ou Sepie, Calamar petite Seche, Pouphre, Galline ou Poule de mer, Alose ou Colas, Galanga ou Baudroy, Truye ou Revelonga, dit *Poisson de notre Seigneur*, Poisson volant : il a des aîles sous les nageoires, comme une toile très-fine ; on en trouve sur le sable à 30 pas du bord de la mer.

Il y a au bord de la mer, le long de la côte de Narbonne, & dans les étangs salés, des coquillages que pêchent communément les Payfans riverains ; savoir, les Tenilles : la pêche s'en fait toute l'année, dans des endroits où il reste 35 à 40 pouces d'eau, fond de sable, avec des rateaux dont les dents, qui sont de fer, ont 6 pouces de longueur, un pouce de largeur & 3 à 4 lignes d'épaisseur : sur le manche s'éleve une barre de bois ; un seul homme le conduit en reculant, quelquefois avec une corde passée en écharpe, remuant sans cesse avec la main droite la perche qui aboutit au milieu du rateau, afin que le sable qui entre dans le filet avec les coquillages, s'échappe au travers les mailles, & que les Tenilles restent au fond du filet, qui a 8 pieds de longueur, se terminant en pointe ; les mailles n'ont que 4 lignes d'ouverture en quarré.

Ce coquillage est ovale, assez applati, long d'un peu plus d'un pouce ; sa couleur est d'un roux mêlé de brun & de taches blanches.

Il y a de plus de grandes & de petites Huîtres : les grandes se pêchent à 20 brasses de profondeur sur un banc qui est près du Cap Leucate : pour cela, on traîne à la voile une drague ou une manche de ganguy faite de corde d'asse, dont les mailles ont 2 à 3 pouces d'ouverture. On les porte à Narbonne ou à Perpignan.

Ce sont les femmes de Gruyssan qui ramassent à la main les petites Huîtres, à l'ouvert du grau de l'étang de la Vieille-Nouvelle : elles sont excellentes, & presqu'aussi estimées que les Huîtres vertes ; malheureusement il y en a peu.

Le coquillage que les naturels du pays nomment *Mendrousse*, qui est la coquille de Saint-Jacques, est assez abondant, & se prend au ganguy sur la côte de la mer, de même qu'avec les tartanes. Le poisson de ce coquillage est délicat & estimé. Le Clovisse de Provence, que les Pêcheurs de la côte de Narbonne nomment *Coquille grise*, se pêche le long des canaux des étangs : ce sont des femmes, filles & enfants, qui les prennent, à un demi-pied d'eau, avec un instrument fait comme la lame d'une bayonnette sans tranchant, en un mot, un digon, qu'on enfonce dans de petits trous qu'on apperçoit sur le sable, d'où on le tire, quand même il seroit enfoncé à un demi-pied dans le sable ; mais si on le manque du premier coup, on a peine à le retrouver.

Les Moules se trouvent aussi le long des canaux des étangs, mais en petite quantité, ainsi que les Besourdes ou Bigourres, coquille rayée & ronde qu'on ramasse à la main le long du rivage, des étangs & de la mer.

On prend aussi dans ce département un petit nombre de Crustacées ou poissons à croûtes : le seul endroit où il s'en trouve un peu abondamment, est le Cap Leucate. A cet effet, on tend entre les rochers des tramaillades & des nanses, où se prennent des Langoustes, des Crabes, des Lonbrans ou Lingombaux, des Crans & d'autres poissons du même genre.

En suivant la côte de Languedoc, on rencontre le petit port d'Agde, qui ne laisse pas que d'être considérable pour la pêche ; & à une lieue du grau, ou de l'embouchure de la riviere de cette ville, on trouve à l'Est-Sud-Est la petite Isle de Brescou, où l'on pêche des Langoustes & une autre espece de même genre, qu'on y nomme *Normands*, je crois que ce sont des Homars, quelques Muges, Pageaux, &c.

Les bâtiments dont on se sert pour les différentes pêches à Agde, sont des tartanes semblables à celles dont on fait usage à Narbonne, mais plus petits, ils sont de construction à peu-près pareille, & grées d'un mât, d'une vergue, d'une voile latine, suivant l'espece de pêche qu'ils vont faire. Ces bâtiments sont armés de deux, quatre ou six hommes : une moitié du profit est pour le Propriétaire du bateau ; le reste se partage entre les Matelots. Ces bâtiments servent pour la pêche des Sardines & pour le ganguy, qui sont de plus petites pêches que celles qu'on nomme *la tartane*, dont nous avons suffisamment parlé plus haut & dans le corps de l'Ouvrage.

Quand les Pêcheurs d'Agde ont fait de bonnes pêches de Sardines, ils les portent fraîches à Cette, où l'on en fait des salaisons.

On ne prend que peu d'Anchois à la côte de Languedoc, & il n'y a point de pêches destinées expressément pour ce poisson : cependant

cependant il s'en trouve quelques-uns avec des Sardines. Dans le fort de l'été, on prend quelques Melettes, petit poiſſon très-délicat qui ſe gâte promptement, & qui ne vaut rien étant ſalé.

On ne trouve point de madragues ni de bourdigues ſur cette côte, & il eſt rare qu'on y tende des thonnaires.

Ils appellent *traîne* le grand gangui, même celui de la tartane, qui reſſemble à l'eyſſaugue & au boulier.

Il n'y a de différence entre la grande eyſſaugue & le grand gangui que dans les aîles de l'eyſſaugue, qui ſont plus grandes que celles du gangui; il y a même des ganguis qui n'en ont point.

Tous ces filets qui ſont formés d'une manche, de deux bandes ou aîles de filet, à l'extrémité deſquels on attache de longs cordages pour les traîner; tous ces filets, dis-je, qu'ils nomment *traînes*, ſont tirés à terre pour avoir le poiſſon; ainſi nous dirons une fois pour toutes, qu'ayant laiſſé un halin à terre à la garde de quelques Matelots, les autres Matelots s'embarquent dans un petit bateau avec le reſte de ce halin, le filet & l'autre halin; à meſure qu'ils s'écartent de la côte, ils jettent d'abord à l'eau le reſte du halin, dont un bout eſt reſté à terre; ils mettent enſuite le filet à l'eau, & enfin l'autre halin, en regagnant la côte; & dans cette route ils décrivent une ligne circulaire, forment une enceinte, & reviennent gagner terre avec le halin qu'ils ont conſervé dans le bateau, obſervant d'être éloignés d'environ 300 braſſes du halin qui eſt reſté à terre. Alors tout l'équipage, ſouvent avec quelques habitants du lieu, ſe diviſent en deux bandes pour tirer d'abord les halins, enſuite le filet, toujours en ſe rapprochant l'un de l'autre peu à peu; & après avoir amené à terre le filet, ils ſe réuniſſent tous pour tirer à terre la manche, qu'ils ouvrent par l'extrémité, en déliant une ganſe qui la tient fermée, & ils ſecouent ſur le ſable tout le poiſſon qui s'eſt raſſemblé dans cette manche.

Quelques vieux Matelots s'occupent à faire avec une petite bette, qui n'a ni voile ni gouvernail, & un filet de 60 braſſes de longueur, garni de leſt & de flottes, la pêche de la battue le long de la côte.

On pêche dans les étangs avec le filet qu'ils nomment *bregin* : il reſſemble au gangui, mais il eſt beaucoup plus petit; il ſert à prendre de petites Soles, des Planes ou Limandes, des Muges, des Anguilles, des Dorades, des Godes, quelques Sardines & des Moules.

On pêche auſſi à Agde, ainſi que dans pluſieurs Ports avec le filet qu'on nomme *bouguiere*, qui ne differe de la battue qu'en ce que ſes mailles ſont plus petites, parce qu'il eſt deſtiné à prendre de petits poiſſons qui s'emmaillent, tels que des Bogues, des Jarets. On le tend comme la battue, dont nous venons de parler, mais un bout à terre & l'autre au large, au lieu d'être parallele à la côte. Cette pêche ſe fait pendant toute l'année, particuliérement néanmoins depuis Février juſqu'en Mai.

On pêche auſſi à Agde en pleine mer, juſqu'à huit lieues au large, au palangre, dont la maîtreſſe corde a 1000 braſſes de longueur, & les lignes latérales chacune une braſſe. On amorce les haims avec du poiſſon, & on met de temps en temps des bouées ou ſignaux. Nous n'avons rien à ajouter à l'occaſion de cette pêche à ce que nous avons rapporté *I Sect. pag.* 71.

Outre la pêche à la mer & dans les étangs, on fait encore à Agde, depuis la mi-Mars juſqu'à la fin de Mai, des pêches dans la riviere d'Hévaut, qui coule le long des murailles de la ville; on y prend des Aloſes, principalement à la chûte du moulin de M. l'Evêque, qui eſt à trois quarts de lieues de la mer. Cette pêche ſe fait à l'épervier auprès du moulin; mais de-là juſqu'à la mer, on les prend avec un gangui ou un filet peu différent, qu'on nomme *aloſat* : ces filets traverſent toute la riviere; on les cale à 6 ou 7 braſſes d'eau, & on les tire à terre. On prend auſſi toute l'année de très-bonnes Carpes dont quelques-unes peſent juſqu'à 15 livres, des Barbeaux, des Anguilles, quelques petites Soles, des Loups, des Muges, &c. On m'a aſſuré qu'on y prend en plongeant, d'excellentes Moules d'une eſpece qui ne ſe trouve point ailleurs. Enfin on pêche auſſi dans cette riviere au palangre, avec des cordes déliées & de petits hameçons.

On ne prend à cette côte ni Hareng, ni Morue, ni Saumons, ni Truites, très-rarement des Eſturgeons; mais beaucoup de Maquereaux & de Merlans, avec la plupart des poiſſons qu'on prend à Narbonne.

Il ſe prend peu de coquillages, qui ſont les mêmes que ceux de Narbonne, ſavoir Huîtres, Moules, Pellerines, Pagelides ou Alabedes, Cloviſſes, Tenilles, &c.

Pour ce qui eſt des Cruſtacées ou des poiſſons à croûte, on prend des Chevrettes avec le filet qu'on nomme *bregin*, qui eſt une fort petite eyſſaugue. On trouve quelques Crabes dans les filets de la tartane & dans le boulier.

On prend auſſi des Langouſtes avec des paniers ou naſſes, dans leſquels on met quelques appâts.

On fait encore à Agde la pêche à la fichure, qu'on nomme dans l'Océan *fouanne*; pour cela deux hommes vont dans une bette au bord de la mer & des étangs, le plus ſouvent par les nuits obſcures, avec une torche à la main, & ils percent fort adroitement avec une ſorte de trident tous les poiſſons qu'ils apperçoivent.

Après avoir quitté Agde, on trouve en suivant la côte Aigues-mortes, autrefois Port célébre, maintenant lieu peu considérable, excepté pour la pêche. Celles qui sont les plus abondantes sont celles de la Sardine & du poisson blanc, qui se font depuis le mois d'Avril jusqu'au mois d'Août avec le filet qu'on nomme *fardinal*.

On prend le Maquereau dans cette même saison avec le filet qu'on nomme *boulier*.

Au Grau du Roi, qui est à l'embouchure de l'étang de Repausset, on fait la pêche des Sepies ou Seches, avec le filet qu'on nomme *maclonniere*.

La pêche du poisson blanc, soit à la mer ou dans les étangs, dure depuis le mois de Juin jusqu'à celui de Février, dans les manigueres ou les bourdigues qu'on est forcé d'ouvrir en cette saison, ou en terme de Languedoc, de *défricher*.

On prend dans ces Pêcheries, année commune, sept à huit cents quintaux d'Anguilles, outre quinze cents quintaux de poissons blancs de toute espece.

La pêche des Anguilles commence à la Saint-Michel & finit aux Rois, & on en fait des salaisons.

Les Pêcheurs ont pour saler les Anguilles de petites cabanes, situées au bord du canal nommé *la petite robine*, qui tire son eau du Rhône. Ils font mourir les Anguilles dans le sel, puis les empilent dans leurs cabanes: ces piles sont de 12 pieds de largeur sur pareille hauteur, & sont par lits, avec du sel broyé. Ils distinguent leurs Anguilles en trois lots; le premier lot est formé par les grosses, qui pesent depuis une livre & demie jusqu'à sept livres; on les nomme *pougalles*.

Le second lot, qu'on nomme *groupan*, est formé des Anguilles qui pesent depuis une demi-livre jusqu'à une livre.

Et le troisieme lot qu'on nomme *courant-vieil*, est formé d'Anguilles qui pesent depuis 2 onces jusqu'à une demi livre.

En outre ce qu'on appelle *lachenan*, qui est en quelque façon le rebut des autres.

On porte les Sardines fraîches à Cette, où on les sale.

Les filets qu'on emploie pour ces différentes pêches sont, la romatiere, la cabussiere, maclonniere, paliolle, bâtarde, bertoulonnet, le boulier, les queues pour prendre des Anguilles, la paladiere & autres filets pour les Pêcheries.

J'évite de décrire ces différentes pêches, dont nous avons parlé ailleurs.

Les principaux poissons qu'on prend à Aigues-mortes sont, Soles, Rougets, Vives, Merlans, Turbots, Pensardes, Scipions, Langoustes, Grunaults, Pagels, Dorades, Sardines, Maquereaux, Rayes ou Clavelades, Boudroy, Supis, Chat-de-mer, Thon.

Cette pêche se fait au bord de la mer, vers l'étang de Peirols; elle est sur-tout considérable à Colioulles.

Les poissons qu'on prend dans les étangs & dans les eaux douces sont, le Muge, le Loup, Mejanne, Sparalion, Anguilles, Margagnos, Plane en françois Carrelet ou Limande, Carpes, Brochets, Jol-mougne, espece de Goujon bâtard, Carancottes ou Chevrettes, Cran ou Cranques.

La Tonnille est un des coquillages des plus estimés: on le pêche avec des rateaux à dents de fer, qui ont à la tête un sac de filet dont les mailles sont petites. Nous avons décrit cette pêche plus haut.

On pêche en Carême beaucoup de Moules dans l'étang de Thau. On prend des Langoustes avec le filet qu'on nomme *romatiere*, le même qui sert à prendre des Turbots.

Nous voilà parvenus au département de Cette, où l'on fait les mêmes pêches, & l'on prend les mêmes poissons que dans les autres départements dont nous avons parlé.

La pêche de la Sardine commence à la mi-Avril, & finit à la mi-Octobre; elle n'exige que quatre hommes d'équipage.

Celle du Thon commence au mois d'Août, & finit à la fin d'Octobre: on ne la fait que dans les nuits obscures des nouvelles Lunes.

On commence la pêche du Maquereau en Mai, & elle finit en Octobre: elle se fait avec douze hommes pour mettre à la mer le boulier, qu'ils nomment *bouliche*.

La pêche des Langoustes se fait au mois de Février, & finit en Avril. Celle des Huîtres & des Moules se fait toute l'année.

On pêche à la tartane toute l'année, & l'on y prend toutes sortes de poissons & de coquillages.

A la pêche dite *Sardinale*, on prend, outre la Sardine, des Anchois & des Melettes. Avec le bouliche ou boulier, on prend de toutes sortes de poissons; mais particuliérement dans la saison une prodigieuse quantité de Maquereaux.

Quoiqu'on trouve des Huîtres & d'autres coquillages dans le boulier, la pêche des Huîtres se fait avec le gangui, dans lequel il se rencontre par hazard quelques Soles.

Le poisson frais se vend à des Chasses-marée qui le débitent dans la Province; mais on fait à Cette de grandes salaisons de Sardine & de Maquereau, comme nous l'expliquerons fort en détail dans les articles où nous traiterons particuliérement de ces poissons. Nous avons déja dit que les Pêcheurs de quantité de Ports voisins y portoient leurs Sardines fraîches.

J'ai suffisamment expliqué ce que c'est que la pêche à la tartane, ainsi je me contenterai de dire qu'à Cette, c'est le filet qu'on nomme *tartane*, & le bâtiment s'appelle *laüt*;

que chaque bras du filet a environ 14 braſſes de longueur ſur une braſſe & demie de hauteur; que chaque halin ou liban a 150 braſſes de longueur.

Le filet pour prendre les Sardines a 190 braſſes de longueur en deux pieces, ſur 12 braſſes de hauteur. On ſait que cette pêche ſe fait à la dérive, que celle qu'on nomme *de prime* ſe fait le ſoir, & celle *d'aube* le matin, & qu'on n'emploie point de réſure; tout cela a été ſuffiſamment détaillé ailleurs.

Le bouliche qu'on nomme ailleurs *boulier*, eſt un très-grand filet dont les bras ont chacun, à Cette, 125 braſſes de longueur & 7 à 8 braſſes de hauteur. On ſait qu'on le tire ſur le rivage pour prendre le poiſſon qui ſe raſſemble dans la manche.

En pluſieurs endroits on nomme *traîne* le filet qui eſt connu ſous le nom de *ſaine*; mais en Languedoc c'eſt un petit boulier.

Le filet qu'on nomme à Cette *langouſte* eſt un tramail ou entremau : chaque piéce de filet a 30 braſſes de longueur ſur une de hauteur; chaque bateau qui va à cette pêche porte 56 pieces de ce filet, qu'on tend le ſoir autour & entre les rochers, & on les releve le lendemain de bon matin.

On pêche les Thons à la courantille avec un filet dit *thonnaire* : chaque piece a 56 braſſes de longueur : on en joint enſemble ſuffiſamment pour faire une teſſure de 280 braſſes de longueur. La manœuvre de cette pêche eſt ſuffiſamment expliquée ailleurs.

Il n'y a point de banc de Moules aux environs de Cette, mais beaucoup ſur les rochers, que quantité de gens de tous états vont ramaſſer : celles qui ſont au bord de la mer, ſont fort petites; mais celles qu'on trouve dans les étangs, ſont plus groſſes, & eſtimées.

A dix braſſes d'eau & à une lieue en mer, il y a un banc d'Huîtres, où l'on en pêche beaucoup. On fait, comme à Aigues-mortes, la pêche au palangre.

La ſalaiſon des Sardines & des Maquereaux eſt ce qu'il y a de plus intéreſſant à Cette; mais nous remettons à en parler quand nous traiterons expreſſément de ces poiſſons.

Le filet qu'on nomme à Cette *bouligou*, eſt un filet à mailles fort ſerrées pour prendre de petits poiſſons. On le nomme en Provence *bregin*.

On fait encore des pêches avec des filets qu'on nomme *gangui*; & outre ceux qui ſervent pour le poiſſon, il y en a qui ont la manche courte & large, & qui ſont faits partie de chanvre & partie d'auſſe : ce ſont de vraies dragues, qui ſervent à pêcher des Huîtres juſqu'à 18 & 20 braſſes ſous l'eau.

Nous avons auſſi parlé du gangui au moulinet, dont on fait uſage quand les équipages ſont foibles. Il y a une bourdigue dans le canal de communication de la mer aux étangs : elle eſt ſemblable à celle du Martigues, dont nous avons donné une exacte deſcription. On y prend des Dorades, Muges, Loups, des Palaigres ou Soles, des Planes ou Carrelets, de groſſes Anguilles, &c.

Outre ces grandes bourdigues, on y établit auſſi des manigueres.

On pêche auſſi dans les étangs à la battue, la caboutiere & la maclonniere, filets en tramaux ou tramaillades, qui ne différent les uns des autres que par la grandeur des mailles & l'étendue des filets. Comme nous avons eu pluſieurs fois occaſion de parler de ces pêches, je crois pouvoir m'abſtenir d'inſiſter ſur leur deſcription.

On pêche auſſi dans les étangs avec des eſpeces de verveux, qu'on nomme *bertoulens*.

On fait encore uſage dans les étangs de la ligne dormante & dérivante ou traînante. On prend à ces petites pêches des Loups, des Muges, &c.

Il y a encore une pêcherie nommée *maniguere*, différente de celle dont nous avons parlé : elle eſt formée de filets tendus ſur des pieux, & qui aboutiſſent à des bertoulens, verveux ou manches, dans leſquels ſe prennent des Anguilles en aſſez grande quantité pour en faire des ſalaiſons conſidérables.

On voit dans ces mers beaucoup de Marſouins qui pourſuivent les Sardines; mais on n'en prend que par haſard, & il n'y a point de pêches deſtinées à prendre ce poiſſon.

Dans les rivieres du Languedoc, on pêche des Aloſes, des Carpes, des Brochets, des Truites, &c.

On prend à la côte & dans les étangs, des Tenilles, des Pellerines, des Manches-de-couteau, des Bioux, des Cloviſſes, des Ourſins, &c. des Alapetes ou Lepas.

A l'égard des Moules & des Huîtres, nous en avons parlé plus haut.

Le Rhône eſt un très-grand fleuve qui ſépare le Languedoc de la Provence. A ſon embouchure, les pêches ſont les mêmes qu'aux Ports voiſins, & même ce ſont les Pêcheurs de ces ports qui les font : mais quand on a un peu remonté ce fleuve, l'eau n'étant plus ſalée, on n'y trouve que des poiſſons d'eau douce; encore eſt-ce en petite quantité, & les pêches qu'on fait dans la Camargue, fourniſſent plus de poiſſons qu'une grande partie du Rhône. Cependant on y pêche toute l'année avec la ſaine ou le grand filet, le tramail, les verveux ou manches, l'échiquier ou quarré, l'épervier & les haims, & on y prend des Brochets, des Carpes, des Barbeaux, des Meûniers, des Goffons ou Goujons, des Anguilles; on y prend peu de Perches, de Truites & de Tanches.

Dans les mois de Mars, Avril & Mai, on prend des Aloſes en petite quantité, qui

ne sont pas aussi bonnes que celles de la Loire; cependant elles deviennent plus grosses & meilleures quand elles ont remonté jusqu'à Avignon. On prend aussi quelques Lamproyes : mais la riviere est sur-tout peu poissonneuse auprès de Lyon. On ne prend point de Saumons dans toute l'étendue du Rhône, & il est rare qu'on y prenne des Esturgeons ; si l'on en prend quelques-uns, c'est depuis son embouchure jusqu'au Pont-Saint-Esprit. Les grandes Moules qu'on prend dans le Rhône, ne sont bonnes que pour amorcer les haims.

La Saone, qui se décharge dans le Rhône à Lyon, a été autrefois plus poissonneuse qu'elle ne l'est. On ne discontinue d'y pêcher que dans les temps de débordements & de glaces : on y fait les mêmes pêches que dans le Rhône, & on y prend des Truites, Barbeaux, Carpes, Brochets, Chevannes, qu'on nomme aussi *Vilains*, Brêmes, Tanches, Lottes, Anguilles, Perches, Chevrains ou Œils rouges, des Roussins, Rayes, &c. Dans les mois d'Avril, Mai & Juin, on prend des Alozes & des Lamproyes.

Je reviens à l'embouchure du Rhône, pour entrer en Provence & en parcourir les côtes.

PROVENCE. Je me bornerai à dire qu'aux embouchures du Rhône, à l'entrée du golfe de Lyon, les poissons qu'on prend le plus ordinairement, sont les Rougets, Merlans, Daines, Turbots, Melettes & Sardines. Ces pêches seront indiquées dans l'article du Martigues, qui est un des Ports de la Méditerranée où l'on fasse un plus grand nombre de différentes pêches.

On range volontiers au Martigues les différentes pêches par classes, auxquelles on donne le nom des bâtiments qui servent pour les faire : ainsi ils distinguent les pêches qui se font avec la tartane, avec les bateaux & avec les bettes.

On sait que les tartanes de pêche sont du port de 40 tonneaux, elles tirent huit pieds d'eau, parce qu'elles prennent beaucoup de lest pour résister à la mer : elles ont un pont, point de gaillards, un pied & demi de plat-bord : j'ai parlé ailleurs de leur gréement. L'équipage est ordinairement de neuf à onze hommes, y compris le Patron & deux Mousses. Le produit de la pêche se divise en 15 parts, dont 5 sont pour le bâtiment, les 10 autres se partagent également entre le Patron & les Matelots. Nous avons dit que ce bâtiment traîne un filet qui est formé de cinq différentes mailles : quand les tartanes sont rendues au lieu de la pêche, 40 ou 50 milles au large de la Tour de Bouc, & souvent dans des parages beaucoup plus éloignés, tels qu'en Languedoc, Roussillon, Lisbonne, &c. même à Cadix, où ils séjournent des années entieres, elles s'appareillent, comme nous l'avons expliqué ailleurs. On prend à cette pêche de toute sorte de poissons, & pour qu'elle réussisse, il faut qu'il vente bon frais; c'est pour cela que cette pêche est sur-tout avantageuse l'hyver.

La pêche qu'on nomme *aux bateaux*, ne se fait que depuis le Carême jusqu'à la Saint-Michel, parce que ces bâtiments ne peuvent supporter la grosse mer. Ils ne sont point pontés : leur port est de 6 à 8 tonneaux : quatre hommes, y compris le Patron & un Mousse, suffisent pour les manœuvrer; ils sont à la part, comme à la pêche de la tartane. Au reste, ils prennent différentes sortes de filets pour faire la pêche de la Sardine, & celle de la courantille pour le Thon. Nous avons suffisamment parlé de ces pêches.

Les bettes-marines sont de petits bateaux plats qui ne vont guere qu'à la rame : on s'en sert pour pêcher à la côte l'été par les beaux temps, & l'hyver ils pêchent dans les étangs. Trois hommes, y compris le Patron, suffisent pour manœuvrer ces petits bâtiments, qui sont au plus de deux tonneaux : ils partagent tous les jours le produit de la pêche.

Ces petits bateaux sont dans les étangs de Bouc & de Carente, la pêche avec l'entremaillade, le ganguy, le bregin, & quelquefois celle du boulier.

On sait ce que c'est que toutes ces façons de pêcher; ainsi je ne m'y arrêterai pas.

On ne sale de Thons, d'Anchois & de Sardines au Martigues, que pour la provision des habitants.

Il y a une petite madrague sur la côte du Martigues, à un port appellé *Saint-Crois*, à trois lieues du Port de Bouc. Comme nous avons beaucoup parlé de cette pêcherie, il suffit de l'avoir indiquée.

Il y a quatre bourdigues à 500 pas de la ville, & huit au Port de Bouc. Le 15 Mars, les Officiers de l'Amirauté vont les faire ouvrir, pour donner aux poissons la liberté de passer de la mer dans les étangs. Plusieurs Propriétaires de bourdigues ont voulu différer le temps de leur ouverture ; mais ils avoient grand tort : car si le poisson de la mer n'entroit pas dans les étangs, l'année suivante la pêche des bourdigues seroit très-diminuée. Nous avons amplement détaillé toutes ces choses dans le corps de l'Ouvrage.

On prend dans les bourdigues quantité de Muges, qu'on ouvre pour en tirer les œufs, dont on fait de la poutargue ou boutargue : quelques-unes cependant n'en ont point. On prend aussi dans les pêcheries des Anguilles, dont on sale une partie, ainsi que des Soles, des Turbots, des Dorades, des Pageaux, & quantité d'autres petits poissons qu'on appelle *Flasque :* c'est un mélange de petits Gobis, Chevrettes, Meules, qui est une sorte de Rougets, Melets & Canadelles.

Enfin, quand les bourdigues sont ouvertes, on

on fait la pêche du faſtier : c'eſt une pêche au feu, qu'on fait plutôt par forme d'amuſement que par intérêt, car on n'y prend que des Aiguilles.

On dragne dans l'étang de Berre beaucoup de Moucles & de Palourdes ou Cloviſſes.

Les bettes prennent avec leurs filets beaucoup de Chevrettes, de Crabes, Langouſtes, &c. des Ourſins : les tartanes des Huîtres, qui, avec leurs écailles, peſent 4 ou 5 livres ; mais le poiſſon n'eſt preſque qu'une membrane, & n'eſt pas de bon goût.

Les pêches qui ſe font à Caſſis ſont celle de la Sardine, qui dure une bonne partie de l'année ; la thonnaire depuis le commencement de Novembre juſqu'à la fin de Décembre ; la riſſolle qui commence en Avril, & finit en Septembre ; le palangre & l'entremaillade dure toute l'année ; la banis ou l'étis commence en Novembre, & finit en Décembre ; le boulier commence en Juin, & finit en Septembre ; les eiſſaugues en Août, & finiſſent en Décembre ; les buguyeres commencent en Décembre, & finiſſent en Février ; le bregin & le petit ganguy ſervent toute l'année. On ne pêche point à la tartane dans ce département ; & comme nous avons expliqué la maniere de faire les autres pêches, nous nous contentons de les indiquer.

Les Pêcheurs redoutent les Marſouins, les Chiens & les Lamies, qui déchirent les filets.

Il n'y a qu'une madrague à un quart de lieue de Caſſis, qui ne produit pas des pêches abondantes. La ſaiſon de cette pêche eſt Juillet, Août & Septembre, & elle ſe diſtingue en pêche de venue & pêche de retour qui eſt la moins abondante.

On ne ſale & on ne marine point de Thons à Caſſis ; on les porte frais à Aix & à Marſeille. On fait dans ce Port la pêche des Anchois & Sardines ; mais elle n'eſt pas très-abondante : cependant elle dure preſque toute l'année. La meilleure ſaiſon eſt dans les mois d'Avril, Mai & Juin. On partage le profit en huit parts & demie ; celui qui fournit le bateau & le filet en a cinq, chaque Matelot en a une, & le Mouſſe une demie. On fait à Caſſis des ſalaiſons de Sardines & d'Anchois ; pour cela on les vuide, on leur coupe la tête, & on les arrange dans les barrils, lit par lit, avec du ſel : la plus grande partie ſe vend frais : chaque barril doit contenir 20 livres de poiſſon. Tout cela ſera mieux détaillé, lorſque nous traiterons expreſſément de ces poiſſons.

Quand les Pêcheurs voient au large une quantité de Marſouins, ils ſe raſſemblent quelquefois pour les pêcher, plutôt pour ſe débarraſſer de ces poiſſons qui endommagent leurs filets, que pour en retirer quelque profit. Dans cette vue, tous les Patrons ſortent avec leurs bateaux & toutes ſortes de filets, & tâchent de les envelopper en faiſant une enceinte : les Patrons ſe rangent donc, & enveloppent les Marſouins avec leurs filets ; enſuite d'autres font en dedans une enceinte plus petite, & relevent les filets de la premiere enceinte pour en faire toujours de plus en plus petites ; de cette façon ils les conduiſent peu-à peu à des endroits où il y ait peu d'eau, juſqu'à les faire échouer ; alors ne pouvant plus nager, ils meurent quand ils ſont très-affoiblis : les Pêcheurs ſe jettent à l'eau, ils les lient par la queue & les tirent à terre : ils n'en tirent point d'huile, & n'en font aucun profit. Cependant il y a des années où l'on en a pris cent, dont quelques-uns peſoient 12 quintaux & d'autres ſeulement 4 ou 5.

C'eſt un ſpectacle bien ſingulier que de voir cette multitude de gros poiſſons s'agiter dans l'enceinte, & y faire un bruit épouvantable. Je ne puis imaginer pourquoi ces Pêcheurs négligent le profit de l'huile qu'on pourroit employer à la préparation des cuirs, & comment, pour abréger cette pêche, ils ne harponnent point les Marſouins.

On ne prend dans ce département que peu d'Ourſins & de Bioux.

Il y a à Caſſis un filet particulier qu'on tend dans le port même : je n'en ai jamais vu de pareil ; ainſi je vais rapporter la deſcription qu'on m'en a donnée. On le nomme *canard* ; il a 30 braſſes de long & 8 pans de large, & eſt ſoutenu ſur la ſurface de l'eau par des roſeaux & des liéges, de maniere que les poiſſons qui ſe ſentent arrêtés par des filets qui vont juſqu'au fond de la mer, eſſayant de s'élancer au-deſſus de ce filet, la plupart reſtent pris. Cette pêche dure depuis le mois de Juillet juſqu'en Septembre. Je voudrois bien pouvoir en donner une deſcription plus exacte ; mais encore une fois, je n'en ai point vu qui en approchent.

On fait à la Ciotat de preſque toutes ſortes de pêches, ſavoir : le palangrier qui eſt chargé de 500 hameçons, l'iſſaugue ou eiſſaugue, les tramaillades, les ſardinayes ou ſardinalles, les ganguis qu'on traîne à la voile, les ganguis des ourſins, la thonnaire ou courantille ; dans les endroits où il n'y a pas beaucoup de roches, le bregin, l'aiguilliere, le filet pour la batue ou baſtude, celui de la riſſolle, du létis ou du lattier.

On prend avec l'eiſſaugue des Maquereaux ou Aurions, des Rotes, des Verons, des Galinettes, des Gourneaux, des Bogues, des Melettes, des Gavarons, des Jarrets, des Suvereaux, des Thons, des Palamides, des Imperadors, des Prieſpaſes, des Chats marins, &c.

On prend avec les palangres des Merlans, Pageons, Boulegans, des Congres, des Paurons, des Cavillons, des Vives ou Araignes, des Mirailles, Clavelades ou Rayes

bouclées, des Flanquades, des Gatons, des Baudroyes, &c. &c.

On prend avec les tramaillades des Ronds ou Turbots, des Clavelades de deux sortes, des Rougets, les uns rouges & blancs, & les autres qui ne sont pas si bons, ont un peu de verd, des Langoustes, des Rascasses, des Rouquiers, des Saupes, des Palamides, des Escoulpes, des Cagarolles, des Amandouces, des Lingombaux dits Homars.

On ne prend avec les sardinaux que des Sardines & des Anchois.

Avec le gangui on prend la plupart des poissons que je viens de nommer, & en outre des Seches, des Supillons, des Gougeons, des Suvereaux, Carambaux ou Chevrettes, des Supis, des Canadelles, des Sarrans, des Pourpres ou Margattes, des Congres, des Filas, des Baudroyes, des Soles; mais cette pêche est interdite dans les mois de Mars, Avril & Mai.

On pêche dans un bateau avec des lignes qu'on amorce avec de petits poissons, des vers de terre, d'autres vers qu'on trouve dans la vase au bord de la mer, & qu'on nomme *escavenne*.

Outre ces pêches, il y a deux madragues dans la rade de la Ciotat; les Thons qu'on y prend se consomment frais; on n'a pas coutume d'en saler.

On sale un peu d'Anchois & de Sardines comme à Cassis.

On ne trouve dans ce quartier ni Moules, ni Huîtres.

Tout du long de la côte de Provence, depuis le Martigues, Marseille, Toulon, &c. les pêches sont à peu-près les mêmes; celles du département de Toulon sont les madragues, eissaugue, bregin : on se sert à peu-près des mêmes filets pour ces deux pêches; mais celle des eissaugues se fait le jour, & celle du bregin la nuit : les pêches des palangriers, de la ligne, de la canne ou canette, celles des entremaillades qu'ils nomment *entremaillere*, des sardinaux, des ganguis, de la battue, de la bougueire, de la rissolle, de la fourche ou fichure, à la lumiere, celles du calen, &c. occupent successivement les Pêcheurs pendant toute l'année.

Il faut pour servir les madragues, ainsi que les eissaugues & les bregins, quinze hommes; pour le Palangrier six; pour les entremailleres, les Sardinaux & les ganguys quatre; pour les batues, bougueires, le calen trois; pour la fourche ou fichure, la ligne, la canette en bateau deux. Ils sont à la part, & communément il y a une part pour le bateau, cinq parts pour les filets, le Patron & les Matelots chacun une part : ce partage se fait le Samedi au soir.

On prend avec l'eissaugue des Maquereaux, de Rotes, des Verons, des Galinettes de mer, Melettes, Bogues, Jarrets & Gavarrons, qui sont des poissons peu recherchés. On pêche à peu-près les mêmes poissons avec le bregin, & avec les hameçons du palangrier des Merlans, des Pageaux, des Chats-de-mer, des Vives ou Araignes, & quantité d'autres poissons. Les entremailleres servent à prendre des Turbots, des Rayes, des Rougets, des Langoustes, des Rascasses, des Tanches de mer ou Rouquiers, des Lingombeaux ou Homars, &c. &c.

On ne prend avec les sardinaux que des Sardines & des Anchois.

Avec le gangui on prend quantité de poissons, principalement des petits, & entre autres des Seches, des Goujons, des Chevrettes, des Loinars, des Supines ou petites Seches, des Suvereaux, Sarrans, Canadelles, Poupres, des Anguilles, & quelquefois des Soles.

On ne prend guere à la batue que des Maquereaux, des Suvereaux & des Merlans; avec le bouguier, des Bogues & des Aiguilles; avec la rissole, des Potinnes & des Seuclets, qui sont de petits poissons.

A la canne ou canette on prend de toutes sortes de poissons gros & petits; ils amorcent avec des morceaux de Sardines, des vers de terre & des vers qu'ils trouvent dans la vase; on les nomme *escavennes*.

A la fichure & au feu on prend des Loups ou Loubinnes, des Mujoux ou Mulets, des Fieras ou Congres, des Dorades, &c.

Les Pêcheurs au calen prennent des Anguilles, des Mulets ou Mujoux, & des Saupes.

Il n'y a point de Moulieres dans le département de Toulon : on trouve dans les pierres qui ont resté à la mer, une sorte de Moule qu'on nomme *datte* : elle est fort bonne; mais il est défendu d'en pêcher pour prévenir qu'on ne démolisse les fortifications; car elles sont dans l'intérieur des pierres qui ont long-temps resté à la mer : il en est de même des grosses Huîtres qui se trouvent dans le port neuf, qui ne sont pas fort estimées. On prend dans ce département, en petite quantité, de petites Huîtres qui sont très-bonnes : les Clovisses sont le coquillage le plus abondant; on trouve aussi des Bioux, des Arapedes qui sont assez délicats, des Pierrés, quelques Nacres, des Oursins.

Sur la partie de côte, qui comprend Saint-Tropez, Fréjus, Canne, & Antibes, on pêche, comme dans les autres Ports de la Méditerranée dont nous avons parlé, avec l'eissaugue, le bregin, le bouguier, le fardinau, le gangui & la rissolle. Pour ne point répéter ce que nous avons déja dit plusieurs fois, je me bornerai à dire un mot du fardinal, parce qu'on en fait un grand usage dans ces parages; & je parlerai plus en détail de la rissolle, parce que c'est avec ce filet qu'on prend les Anchois, poisson particulier à ces Ports.

Le ſardinal eſt un filet long de 160 braſſes & de 9 braſſes de chûte, plombé & flotté, de ſorte qu'il ſe tient entre deux eaux: comme il faut que les Sardines s'emmaillent, la grandeur de ces mailles ſont proportionnées à la groſſeur du poiſſon : le bateau le traîne de côté & d'autre dans un endroit où il n'y ait point de rochers, s'éloignant de terre d'une portée de canon. On y prend des Anchois, des Sardines, & d'autres poiſſons qui ſont de groſſeur à s'emmailler.

Quoiqu'on prenne des Anchois avec le filet dont nous venons de parler, la véritable pêche de ce poiſſon ſe fait à la riſſolle; & comme c'eſt principalement dans ces départements qu'on pêche le plus d'Anchois, nous allons expliquer en détail comment s'y pratique cette pêche.

Quatre bateaux ſe réuniſſent enſemble : un équippé de cinq hommes prend le filet à ſon bord ; les trois autres, ſur leſquels s'embarquent deux hommes, ont à poupe une grille de fer qui a environ 3 pieds en quarré, ſur laquelle ils font un feu clair avec du bois de pin bien ſec, qu'ils appellent *de thé*.

Cette pêche commence au mois d'Avril, & ſe continue juſqu'au mois de Juillet, & on ne la fait que pendant les nuits où la lune ne paroît pas ; pour lors les trois bateaux deſtinés pour porter le feu ſortent les premiers, & vont ſe poſter à l'endroit où ils ſoupçonnent trouver du poiſſon, quelquefois à plus d'une lieue de la côte, & ils s'éloignent l'un de l'autre d'une portée de fuſil, pour ne ſe point incommoder. Ces poiſſons qui ſont de paſſage, viennent de tous côtés autour des feux ; & quand les Pêcheurs voient qu'il y en a une quantité auprès d'eux, ils font un ſignal pour avertir les hommes qui ont le filet, & qui ont ſoin de ne ſe pas tenir écartés ; alors ceux-ci déploient leur filet, & entourent le bateau qui porte le feu pour envelopper une grande quantité d'Anchois : le bateau qui porte le feu ſe trouvant au milieu de l'enceinte, celui qui la forme releve le filet, met le poiſſon dans ſon bateau, & va tout de ſuite faire une pareille enceinte autour des autres bateaux, ce qu'il continue toute la nuit. Quand la pêche eſt un peu abondante, on en fait des ſalaiſons, ainſi que de quelques Sardines.

Nous avons parlé en plus d'un endroit d'une pêche à la riſſole qui ſe fait avec un filet ; il y en a une autre qui porte ce même nom, pour laquelle on ne ſe ſert point de filet : un homme tient d'une main un flambeau d'écorce de bouleau, & de l'autre un fichoir ou harpon, pendant que ſon camarade rame doucement.

Nous ſoupçonnons qu'on fait quelque part en Provence la pêche au miroir dont nous avons parlé (*Sect. III. pag.* 11) ; mais nous devons avertir qu'il faut qu'il y ait de la lune, au lieu que nous avons dit par mégarde qu'on doit choiſir les nuits obſcures.

On fait à Saint-Tropez la pêche qu'on nomme *faſtier*, qui ſe pratique communément dans les bourdigues.

Auprès de Marſeille, le long des côtes de Provence, & à Saint-Tropez, on pratique la pêche à l'épervier qu'on nomme *reſſau*, & dont nous avons parlé à l'article de Narbonne.

Dans le port de Marſeille, ainſi que dans un étang qui eſt près de la ville de Fréjus, on fait la pêche du calen ou venturon, que nous avons décrite (*II. Sect. pag.* 21.)

Dissertation sommaire

Sur ce qui peut occaſionner la diſette du Poiſſon, principalement de mer.

Comme on a vu que j'avois fait une étude particuliere des différentes induſtries que les Pêcheurs mettent en uſage pour prendre les poiſſons qui peuplent les mers & les rivieres, on m'a ſouvent demandé pourquoi les pêches ne ſont pas auſſi abondantes qu'elles l'étoient anciennement. Je vais eſſayer de ſatisfaire à cette queſtion; mais ce ſera d'une façon générale, elle me méneroit trop loin ſi j'entreprenois de la traiter à fond.

Il ne faut pas attribuer la rareté du poiſſon à ce qu'on en fait une plus grande conſommation qu'on ne faiſoit autrefois; car d'abord la conſommation d'une denrée diminue à proportion que ſon prix augmente; & de plus les jours d'abſtinence ſont obſervés moins réguliérement que quand le poiſſon étoit plus commun.

On ne doit pas dire que le nombre des Pêcheurs s'eſt trop multiplié, puiſqu'il en devroit réſulter une plus grande abondance de poiſſon aux marchés, ce qui n'eſt pas. Seroit-ce que les Pêcheurs auroient imaginé des façons de pêcher, qui occaſionneroient une énorme deſtruction de l'eſpece? C'eſt ce que nous nous propoſons d'examiner; mais il faut pour faciliter l'intelligence de ce que nous avons à dire, jetter un coup d'œil ſur la multiplication du poiſſon.

Il eſt certain que ces animaux aquatiques ſe multiplient, ainſi que ceux qui vivent dans l'air, par des œufs que jettent les femelles, & qui ſont fécondés par les mâles: ceux-ci ſont les laités; les œuvés ſont les femelles, qui, à en juger par la quantité d'œufs qu'on trouve dans leurs corps, doivent être prodigieuſement fécondes; circonſtance bien heureuſe, puiſqu'outre ce que nous employons à notre nourriture, les petits poiſſons ſont la pâture des gros, dont quelques-uns en font une énorme conſommation.

Mais comment ſe fait la fécondation des œufs des poiſſons? On a formé ſur cela beaucoup de ſyſtêmes que je m'abſtiendrai de rapporter, parce qu'il m'a paru qu'aucun n'étoit appuyé ſur des obſervations exactes, ni des expériences déciſives.

On voit bien dans les étangs que les poiſſons des deux ſexes ſe portent, dans la ſaiſon du frai, aux endroits où il y a de l'herbe & peu d'eau, qu'ils s'y ébattent, quoique dans ce temps ils ſoient dans un état de ſouffrance, puiſqu'ils ne mordent pas aux appâts qu'on leur préſente, qu'ils maigriſſent, que leur chair eſt molaſſe & ſans goût, pluſieurs même ont leurs écailles hériſſées & ternes; & quand le temps du frai eſt paſſé, ces poiſſons ont un appétit déſordonné; ils ſe jettent avec avidité ſur les appâts qu'on leur préſente, ils engraiſſent en peu de temps, ils reprennent leur agilité naturelle, leurs écailles deviennent brillantes & bien colorées. Mais toutes ces obſervations ne nous apprennent point quand & comment les œufs ſont fécondés: au reſte, de quelque façon que s'exécute cette myſtérieuſe opération, il eſt certain que des œufs qu'on croit avoir été dépoſés dans les herbes où les poiſſons ont pris leurs ébats, il en ſort des poiſſons d'abord ſi petits, qu'on ne les apperçoit pas; mais quand ils ont acquis un peu de groſſeur, on les voit ſe porter de côté & d'autre, étant en troupe, & tous à peu-près d'une même groſſeur, ce qui fait juger que chaque bande eſt venue d'une même ponte. Comme nous rapportons ſur quelles obſervations eſt fondée cette conjecture, on eſt en état de ſe décider ſur la confiance qu'on y doit avoir.

On obſerve dans les petits étangs qu'on deſtine à faire de l'alvin, qu'après un été, ces petits poiſſons ſont grands comme une médiocre feuille de ſaule, & alors on les nomme *feuille*. Ils grandiſſent peu à peu; & après deux étés, ſi le fond eſt bon, ils ont 4 pouces de longueur, c'eſt de la *grande feuille*; après le troiſieme été ils ont 5 pouces entre œil & batte, c'eſt du *petit alvin*; après quatre étés ils ont 6 pouces, & 7 après le cinquieme. Cet alvin étant mis dans un étang de bon fond, peut avoir, après y avoir reſté trois étés 8, 10 ou quelquefois 12 pouces entre œil & batte, & former de bonnes Carpes marchandes; ainſi il faut huit à neuf ans pour avoir des Carpes en cet état. Ces différentes grandeurs du poiſſon qu'on tire d'un étang, dépendent de la force & de la bonté de l'alvin dont il a été empoiſſonné, & de la nature du fond qui eſt plus ou moins favorable à l'accroiſſement du poiſſon. Comme ces faits ſe paſſent ſous les yeux, on peut les obſerver ſans craindre de tomber dans de grandes erreurs. Il n'en eſt pas de même des poiſſons de mer, nous ſommes obligés de nous en rapporter aux obſervations que les Pêcheurs prétendent avoir faites.

Les

Les Pêcheurs & même les Obſervateurs, qui ſe ſont trouvés au bord de la mer, penſent que les petits poiſſons n'ayant pas aſſez de force pour tenir la grande eau, ni pour ſe défendre des gros poiſſons qui leur donnent la chaſſe, ſe retirent dans les endroits où il y a peu d'eau, dans des anſes où il n'y a point de courants, & que les gros poiſſons ne fréquentent pas; qu'ils ſe tiennent auſſi dans les bancs de varech: peut-être ſont-ils attirés dans ces endroits par une multitude d'inſectes qui leur fourniſſent une nourriture abondante qu'ils ne trouveroient pas dans les grands fonds. Les mêmes Obſervateurs prétendent qu'une multitude de ces poiſſons du premier âge reſtent au fond de la mer, à couvert des grandes agitations de l'eau, & effectivement on en trouve beaucoup dans tous les filets qu'on traîne ſur les fonds. Il eſt encore inconteſtable qu'on en trouve beaucoup dans les parcs & étentes qu'on dreſſe à la baſſeau pour arrêter le poiſſon au retour de la marée; ce qui prouve que beaucoup ſont entraînés par l'eau, & forcés de ſuivre le courant; étant trop foibles pour y réſiſter, ils s'y abandonnent. Juſqu'à préſent les faits que nous avons rapportés ſont aſſez bien établis; ceux qui ſuivent, ne ſont fondés que ſur les dépoſitions des Pêcheurs. Ils prétendent qu'il faut cinq à ſix ans pour qu'un poiſſon ſoit de groſſeur à être ſervi ſur table. Prenant pour exemple un Maquereau, ils diſent que ceux d'un an ſont gros comme le doigt, ceux de deux ans comme une bougie des quatre à la livre; qu'au bout de trois & quatre ans, ce ſont de petits Maquereaux qui n'ont ni laite, ni œufs, & qu'à cinq ou ſix ans ce ſont de gros Maquereaux, bien œuvés & laités.

Ils ajoutent que les poiſſons plats, tels que le Turbot & la Barbue, ſont au bout d'un an larges comme un écu; que la ſeconde année ils ont l'étendue de la paume de la main, & que la cinquieme ou la ſixieme ils peuvent être ſervis ſur table. Quoi qu'il en ſoit de l'exactitude de ces obſervations, qui ſont rapportées par les Matelots, & qui ne peuvent pas être auſſi certaines que celles qu'on fait dans de petits étangs, il eſt hors de doute que les poiſſons ne parviennent que peu à peu à la groſſeur qu'ils doivent avoir, & à laquelle ils ſont véritablement utiles. Ainſi pour que la mer & les rivieres ſoient bien peuplées de poiſſon, il eſt de la plus grande importance de ménager les petits, qui dans peu d'années deviennent de bons & gros poiſſons.

Je conviens bien qu'il doit arriver aux poiſſons comme aux animaux terreſtres, que certaines années ſoient plus favorables que d'autres à leur multiplication & leur accroiſſement, ſans qu'on puiſſe en aſſigner préciſément la cauſe; de même qu'on voit certaines années beaucoup de Liévres, de Lapins, de Perdrix, pendant que dans d'autres on en voit peu. Ces viciſſitudes qui ſe remarquent auſſi ſur les inſectes, doivent ſe rencontrer dans les poiſſons qui peuvent encore être comme les autres animaux, ſujets à des épidémies qui en faſſent mourir beaucoup: mais comme ces circonſtances, nuiſibles ou avantageuſes, ont probablement toujours été les mêmes, il n'en peut réſulter qu'une diſette paſſagere. Ce n'eſt heureuſement pas à des cauſes qui tiennent au ſyſtême de l'Univers, qu'on doit attribuer la ſtérilité du poiſſon ſur nos côtes: je dis heureuſement, parce que ſi la diſette du poiſſon dépendoit de pareilles cauſes, on ne pourroit y apporter aucun remede: cherchons donc ce qui peut occaſionner la rareté du poiſſon, qu'on remarque depuis un nombre d'années.

Il eſt certain que les poiſſons doivent plus proſpérer aux endroits où ils trouvent beaucoup de nourriture, & que cette circonſtance les engagera à s'y raſſembler: ainſi en détruiſant ſur une côte beaucoup d'inſectes & de petits coquillages qui s'élevent du fond de la mer, on fait une dépréda-tion conſidérable de la nourriture des petits poiſſons, dont une partie chercheront une côte qui leur ſoit plus avantageuſe, & ceux qui reſteront dans les parages dévaſtés, y proſpéreront moins bien. Or il eſt ſenſible que le bouleverſement des fonds détruit les coquillages & les inſectes: voilà déja une cauſe de la deſtruction du poiſſon; il ne la faut point perdre de vue; nous le ferons encore mieux appercevoir dans la ſuite. Joignons à cette cauſe de la deſtruction du poiſſon, qui dépend du retranchement de ſa nourriture, celle du poiſſon même.

Les poiſſons du premier âge ſe retirent, comme nous l'avons déja dit, dans les bancs de varech, dans les anſes & ſur le fond de la mer, pour éviter la violence du courant, qui les fatigue: on ne peut en douter, puiſqu'avec les filets qu'on traîne ſur le fond de la mer, on en emporte une quantité très-conſidérable, que les Pêcheurs jettent ſur le rivage. Il eſt encore certain qu'une grande quantité de cette menuiſe, qui eſt trop foible pour réſiſter aux courants, eſt emportée par la marée montante & deſcendante, puiſqu'il en reſte une quantité ſi conſidérable dans les guideaux, les étentes & les parcs, qu'on en emplit des tonnes pour faire de la réſure, qu'on en fume les terres, qu'on en engraiſſe des canards, ou qu'on en nourrit des cochons. Quelle énorme deſtruction d'une matiere auſſi précieuſe! Une bande de canards, quelques cochons, dévorent en un jour de quoi empoiſſonner toute une rade; & peut-on concevoir que des Pêcheurs, qui tirent leur ſubſiſtance du poiſſon, qui ſe donnent tant de peine & qui s'expoſent à tant de dangers pour en prendre, ne s'oppoſent pas à des abus auſſi énormes? Leur

façon d'agir est aussi peu raisonnable que le feroit celle d'un Fermier qui feroit manger ses grains en verd par ses troupeaux, au lieu d'attendre la récolte. Mais, dira-t-on, il n'y a que peu de Pêcheurs qui s'adonnent aux pêches uniquement destinées à prendre ces petits poissons. Cela est vrai ; mais tous contribuent, quoique d'une façon moins sensible, à la destruction du poisson. Qu'on visite tous les filets qu'on traîne sur les fonds, les saines, les eissaugues, les bouliers, les ganguys, les dreiges, les dragues ; on les trouvera remplis d'une multitude de poissons du premier âge, confondus avec ceux qui sont assez gros pour être exposés en vente, & tous étant pêle-mêle, & entassés avec des algues, des pierres, du sable & de la vase, sont, pour la plus grande partie, meurtris, hoyés & presque corrompus. Ainsi il en résulte non-seulement la destruction du petit poisson, mais encore une altération considérable de celui qui peut être exposé en vente.

Comme les filets qu'on traîne, occasionnent un dommage proportionné à leur étendue, il est évident que les chausses, telles que les dragues & le chalus, n'endommageront pas un aussi grand terrein que les filets en nappe, tels que la saine, la dreige de haute-Normandie, les issaugues, bouliers & ganguys de Provence qui sont d'une grandeur énorme ; mais un grand nombre de petits filets font le même dommage qu'un seul grand. Il faut encore avouer que ceux qui sont peu chargés de lest, & garnis de beaucoup de liége, comme l'est quelquefois le filet de la tartane, ne bouleverseront pas autant les fonds que le filet qu'on appelle *des bœufs*, qui est très-chargé de plomb & de fer : ajoutons que ces pêches sont encore d'autant plus destructives, que les filets sont traînés avec plus de vîtesse ; d'où il suit que la pêche aux bœufs, où le filet est traîné par deux bateaux sous voiles, endommage plus les fonds, & détruit plus le poisson que la tartane qui dérive côté en travers : celui-ci permet à quelques petits poissons de s'échapper entre les mailles, pendant que la vîtesse du ganguy aux bœufs fait l'équivalent d'un courant qui force tous les poissons, sur-tout ceux qui sont foibles, d'entrer dans la manche : mais il est exactement vrai de dire que tous les filets qui traînent sur le fond, causent un tort énorme à la multiplication du poisson, non-seulement par la quantité de menuise que ramassent ces filets, mais encore parce qu'en bouleversant les fonds, ils détruisent quantité de poissons, & les insectes qui sont nécessaires pour les nourrir.

Le mal est encore plus considérable quand on fait ces pêches dans la saison du frai, dans les étangs & aux endroits peu éloignés de la côte, parce que tout le monde convient que c'est dans ces endroits que les poissons déposent principalement leurs œufs.

On a voulu remédier à ces inconvénients, en fixant la largeur des mailles ; mais pour peu qu'on y réfléchisse, on appercevra que ce moyen ne peut produire aucun bon effet à l'égard des filets qu'on traîne, parce que par la tension du filet les mailles s'allongent, & les fils se rapprochent au point de ne laisser presque aucun intervalle entr'eux : si l'on joint à cela que ces filets se rempliſſent de varech, de vase, &c. on concevra qu'ils font l'effet d'une toile, ou d'un panier d'un tissu fort serré, d'où les plus petits poissons ne peuvent s'échapper. Les Pêcheurs sentent intérieurement la vérité des faits que j'avance ; mais, sans faire attention que quand on dégrade son fond on perd son revenu, ils usent de toutes sortes de moyens pour éluder une Ordonnance qui ne fait que diminuer un peu le mal, au lieu qu'ils devroient, s'ils entendoient bien leurs intérêts, désirer qu'elle fût plus sévere, ou au moins plus exactement observée. Comme nous ne nous proposons pas, dans ce petit Mémoire, de traiter à fond cette matiere, en voilà assez de dit sur les filets traînants : nous allons examiner ce qui regarde les tentes ou étentes à la côte, qui comprennent les ravoirs, les jets, les palis & les parcs, tant ouverts que fermés, &c.

Le but de toutes ces façons de pêcher, est de retenir les poissons, qui s'étant portés à la côte à la marée montante, doivent, à la marée descendante, retourner à la mer ; mais pour remplir cette intention, on a imaginé bien des moyens différents ; & comme les uns sont plus destructifs que les autres, nous nous trouvons obligés de les suivre un peu en détail. On a vu, dans le corps de l'Ouvrage, que les tentes ou étentes sont des filets tendus à une plus grande ou moindre hauteur, en ligne droite ou circulaire, sur des piquets, & qu'ils doivent être bien tendus, & fermement attachés aux piquets qui les soutiennent. Cela étant, la grandeur des mailles subsiste, & c'est le cas de tenir la main à ce qu'elles soient assez ouvertes pour que les petits poissons puissent passer au travers sans résistance : cependant cela ne suffit pas, parce que dans certaines saisons l'eau entraîne avec elle du varech & d'autres immondices, qui s'accumulant au bas du filet forment une barriere impénétrable que les poissons ne peuvent franchir ; cela n'arriveroit pas, si conformément aux Ordonnances, on laissoit entre le pied du filet & le fond, un espace suffisant pour que ces immondices assez pesantes pour aller au fond, puissent suivre le cours de l'eau sans être arrêtées par le filet. Quelques Pêcheurs se conforment à la regle, en tendant au-dessus du fond des manets pour prendre des Harengs, des Maquereaux, des Rou-

gets, &c. mais pluſieurs non contents de faire porter le filet juſque ſur le terrein, & de le charger de pierres, l'enſablent, afin que rien ne puiſſe paſſer par-deſſous; ceux-là retiennent beaucoup de menuiſe, ſur-tout quand les mailles de leurs filets ne ſont pas grandes; car le déſordre n'eſt pas auſſi conſidérable, quand ils tendent ſur leurs piquets des filets du genre des folles dont les mailles ont 5, 6 ou 8 pouces d'ouverture; ces filets qui peuvent retenir les Rayes, les Turbots, les Eſturgeons & autres gros poiſſons, laiſſent un libre paſſage aux petits lorſque les immondices ne ferment pas les mailles. Il y a quelques Pêcheurs qui pour ménager leurs filets, les tendent de ſorte que la tête ſoit 4 ou 5 pouces plus baſſe que la ſurface de l'eau, afin que les corps légers paſſent par-deſſus. Cette attention eſt très-bonne pour ménager les filets; mais elle eſt peu intéreſſante pour la conſervation du poiſſon qui ne ſe tient guere tout près de la ſuperficie de l'eau.

Une autre eſpece d'étente à la baſſe-eau, ſont les manches de filets qu'on tend en nombre dans les endroits où la marée retirante forme des courants rapides: quand ces manches ſont précédées de grandes aîles, elles forment des parcs ouverts. Ces Pêcheries ſont encore plus préjudiciables à la multiplication du poiſſon, que les étentes ſimples, parce que tout ſe rend dans une manche dont les mailles ſont toujours fort ſerrées, où les poiſſons gros & petits ſont entaſſés pêle-mêle avec des immondices, au point d'être étouffés, écraſés, meurtris & au moins fort endommagés à force d'être comprimés par la force du courant. Tous les inconvénients que nous avons fait remarquer à l'occaſion des étentes ſimples, ont lieu à l'égard des Pêcheries dont nous parlons; mais nous remarquerons qu'on diminueroit le dommage à l'égard des parcs, ſi on ſubſtituoit aux naſſes, bourgnons & manches de filet, des ouvertures de deux ou trois braſſes de largeur, qu'on fermeroit avec des filets qui auroient des mailles de deux à trois pouces d'ouverture: malgré cette attention, il faudroit tenir la main à ce que tous les parcs fuſſent ouverts depuis le mois de Mars juſqu'à celui d'Août ou Septembre; car on eſt effrayé de voir les Pêcheurs Parquiers obligés d'emporter à la pêle une multitude de petits poiſſons confondus avec des immondices de toute eſpece, & qui en ſe corrompant, répandent une odeur des plus infectes.

Pour réſumer ce que nous venons de dire, nous ferons remarquer 1°. Que comme tous ces filets tendus à la baſſe-eau ſont placés dans les endroits où il y a beaucoup de courant, les poiſſons gros & petits ſont entraînés malgré eux dans le filet, où ils ſont comprimés & entaſſés avec les immondices.

2°. Que les algues, varech & autres plantes marines fermant les mailles, ne permettent à aucun petit poiſſon de s'échapper, ſur-tout à ceux qui ſont trop foibles pour vaincre les moindres obſtacles.

3°. Si ces Pêcheries ſont faites ou terminées par des filets ou manches, le courant de l'eau tend ces filets au point que les mailles ſont entiérement fermées; & quand il ne s'y amaſſeroit pas d'immondices, les plus petits poiſſons ne pourroient s'échapper.

4°. En vain diroit-on que les Pêcheurs remettent ces petits poiſſons à l'eau; ils ſont ſi peu occupés de leurs vrais intérêts, qu'ils n'en prennent pas la peine; mais quand ils auroient cette attention, il n'en échapperoit preſqu'aucun: c'eſt pourquoi on trouve à la baſſe-mer ſur les greves & à l'embouchure des rivieres, qui ſont toutes couvertes de ces étentes & parcs, des tas de menuiſe, dont les oiſeaux ſe nourriſſent en attendant que le retour de la marée les entraîne; car les Pêcheurs abandonnent cette menuiſe comme inutile.

Ces étentes & parcs détruiſent donc beaucoup de petit poiſſon, & peut-être plus que les filets qu'on traîne; mais elles ne bouleverſent pas les fonds, & les poiſſons qui s'élevent dans les bancs d'algue ou ſur les fonds, principalement aux endroits où il y a peu de courant, reſtent tranquilles.

Il eſt certain que ſi l'on interdiſoit entiérement les pêches dont nous venons de parler, la côte ſe repeupleroit; mais comme à l'égard des parcs, il y en a qui ſont établis par titre & excluſivement à toute autre, on ne pourroit à leur égard que diminuer les abus, en leur ordonnant de faire de grandes ouvertures à l'accul de leurs parcs, leur défendant d'y mettre des manches, les obligeant d'y ſubſtituer des nappes de filets dont la grandeur des mailles ſoient fixées, & leur enjoignant de les tenir entiérement ouverts dans certaines ſaiſons où les petits poiſſons donnent beaucoup à la côte.

Mais, dira-t-on, ſi vous interdiſez toutes les pêches, il ſera inutile de laiſſer la mer ſe peupler de poiſſon, puiſqu'on n'en profitera pas. Je ſuis bien éloigné d'avoir un projet auſſi ridicule; il y a quantité de façons de pêcher que je conſeille non-ſeulement de conſerver, mais que je voudrois qu'on protégeât, même qu'on encourageât. De ce genre ſont toutes les pêches aux haims, qui n'endommagent point les fonds & ne détruiſent point la menuiſe, en même temps qu'elles conſervent aux poiſſons que l'on prend toute leur bonne qualité; aucuns ne ſont hoyés ou meurtris, & tous peuvent être tranſportés ſains fort loin dans l'intérieur des terres.

On peut en dire autant des filets, folles ou tramaux, qu'on tend par fond & ſédentaires, même les verveux qu'on tend dans les étangs & les eaux dormantes; nous mettons encore au

nombre des pêches qui ne font aucun préjudice à la multiplication du poisson, les manets & les tramaux qu'on tend entre deux eaux sédentaires ou à la dérive; & ceux qu'on tend au bord de l'eau sur des perches peuvent être mis dans cette classe, soit qu'ils soient du genre des tramaux ou des manets, pourvu qu'il y ait au moins un pied de distance entre le pied du filet & la superficie du terrein.

Les éperviers qu'on traîne sur le fond doivent être mis au nombre des saines & des autres filets de même genre; mais je ne vois pas pourquoi on défendroit la pêche de l'épervier que l'on jette. On apperçoit au fond de l'eau de beaux poissons; on les couvre avec l'épervier, il n'en résulte ni le bouleversement des fonds, ni la destruction de la menuise : j'en dis autant du carreau ou carrelet.

On condamne la pêche au harpon ou à la fichure, sur ce qu'on dit que ceux qui sont blessés & qu'on ne prend pas, courent risque d'en mourir; cela peut être : mais qu'on compare ce petit dommage avec la destruction énorme de menuise qu'occasionnent les filets qu'on traîne sur les fonds,& la plupart de ceux qu'on tend en parcs, en guideaux, &c.

On condamne la pêche au feu, on a raison, quand on enveloppe avec un filet à petites mailles tous les poissons que le feu attire : mais je ne regarde point cette pêche comme destructive, quand on ne harponne que les gros poissons qui se présentent à la lumiere, ou une infinité de petits qu'il n'y a point à craindre de détruire, tels sont les Anguilles.

Si l'on se bornoit à autoriser ces sortes de pêches, le public seroit pourvu de poissons plats, Rayes, Turbots, Soles, Carrelets, &c. &c. au moyen des folles & des tramaux tendus par fond. Avec les filets du genre des manets, on prendroit des Mulets, des Rougets, des Maquereaux, des Harengs, des Sardines, &c. Les tramaux tendus entre deux eaux mettroient en état de prendre de toutes sortes de poissons, ainsi que les différentes pêches aux haims; & pour que ceux-ci fussent pourvus de bons appâts, on permettroit de pêcher des Harengs hors la saison. Les bourdigues, les madragues, les thonnaires, les courantilles, les palamides fourniroient de gros poissons, sans causer de grand dommage aux petits. Assurément en n'employant que ces façons de pêcher, & interdisant toute sorte de pêche dans les étangs salés, où il s'éleve une immense quantité de poisson, les côtes se repeupleroient de poisson, & on en prendroit une grande quantité avec les haims & les filets flottants entre deux eaux, ou tendus sédentaires par fond; mais j'avoue que cette police souffriroit de grandes difficultés. Combien y a-t-il de gens qui ne s'occupent que du moment présent ! ils emploieroient tout leur crédit, & mille mauvaises raisons, pour autoriser quelques Pêcheurs qui leur promettroient de bons poissons gratis, à faire les pêches les plus préjudiciables; d'autres produiroient des titres pour se prétendre à l'abri de tout réglement. Enfin comme les pêches les plus préjudiciables se font la nuit, il faudroit s'armer en guerre pour aller prendre en défaut les Pêcheurs qui exercent leur métier loin des côtes.

Mais dans ce petit Mémoire je n'ai prétendu, ni rapporter tous les abus des pêches, même ceux qui me sont connus, ni former le modèle d'un nouveau Réglement, je ne m'érige pas en législateur, ni indiquer les moyens de le faire exécuter : mon unique but a été de faire connoître en gros quelles sont les principales causes de la destruction du poisson sur nos côtes; c'est à ceux qui seroient chargés par le Ministere de travailler à ce grand Ouvrage, à méditer sur les moyens de le bien exécuter, ayant en vue l'avantage des Pêcheurs, les droits des particuliers, l'utilité du public, & mettant à part leurs intérêts propres.

EXPLICATION DE PLUSIEURS TERMES

Qui ſont en uſage entre les Pêcheurs, & communément peu connus de ceux qui ne ſe ſont point occupés de la Pêche.

IL n'y a point de Science, d'Art, même de Métier, qui n'aient des termes qui leur ſont propres; & ceux qui veulent s'inſtruire de quelque Science ou de quelque Art, doivent commencer par apprendre la valeur & la vraie ſignification de ces termes, ſans quoi ils ne pourront prendre une juſte idée de ce qu'on leur expliquera avec le plus grand ſoin. Ce ſont ces réflexions qui ont déterminé l'Académie des Sciences, à faire joindre à chaque deſcription des Arts qui ſeroient publiés ſous ſon nom, un Vocabulaire ou une explication des termes propres à chacun de ces Arts. Ce ſecours eſt ſur-tout néceſſaire pour l'intelligence de l'Ouvrage que je préſente au Public; car les côtes de la France étant fort étendues, & les lieux où l'on pratique les différentes pêches éloignées du centre du Royaume, le langage des Pêcheurs, qui eſt abſolument ignoré dans les Provinces éloignées de la mer, eſt de plus ſujet à varier beaucoup ſur les différentes côtes où l'on s'occupe de la pêche.

Les Normands, les Bretons, les Saintongeois, les Flamands, les Picards, les Provençaux, ont des idiômes qui leur ſont particuliers, d'où ſont venus les différents noms qu'on a donnés à une même Pêche: mais quoique je me ſois attaché à rapporter les expreſſions particulieres à chacune de ces Provinces, il ne faut pas préſumer que j'aie rempli mes intentions ſur ce point; les variétés infinies qui ſe trouvent dans une même Province, d'un Port à l'autre, ont rendu la choſe preſque impoſſible. Heureuſement ces omiſſions ne ſeront ſujettes à aucun inconvénient; car comme nous expliquons la manœuvre des Pêches, dans le plus grand détail, il ſera aiſé d'appercevoir que celle que nous annonçons ſous un nom, eſt la même que celle qui eſt connue dans quelque Port que ce ſoit ſous une autre dénomination.

Quelques-uns ont prétendu que comme nous expliquons les différents termes dans le corps de l'Ouvrage, nous aurions pu nous diſpenſer de les expliquer encore dans un Vocabulaire; mais ceux qui forment cette objection ne font pas attention que comme nous nous ſommes contentés d'expliquer une ſeule fois des termes que nous avons été obligés d'employer pluſieurs, il arriveroit que ceux qui liroient notre Ouvrage, ayant oublié l'explication que nous aurions donnée précédemment, & ignorant en quel endroit nous avons placé cette explication, ils ſe trouveroient dans un embarras dont ils ne pourroient ſe tirer; au lieu qu'en ayant recours au Vocabulaire, non-ſeulement ils trouveront une explication abrégée, qui ſouvent leur ſuffira; mais ils auront encore l'indication de la page où l'explication ſera beaucoup plus détaillée.

Comme le Volume que nous publions ſur la méchanique des Pêches conſidérées en général, doit être ſuivi des détails qui appartiennent à chaque eſpece de poiſſon, j'ai été tenté de ne mettre le Vocabulaire qu'à la fin de tout l'Ouvrage: mais je me ſuis rendu aux inſtances de pluſieurs perſonnes, qui ayant ce qui a paru du Traité des Pêches, & déſirant en jouir, m'ont témoigné un grand empreſſement d'avoir l'explication de pluſieurs termes qui leur étoient inconnus. En cédant à ces raiſons, je ne me diſpenſerai pas pour cela de mettre à la fin de la Deſcription des Pêches particulieres à chaque eſpece de poiſſon, une explication des termes que j'aurai employés, & qui ne ſeront pas d'un uſage familier.

A

ABAIT. Mot d'uſage en Bretagne, pour ſignifier *Appât*; d'où l'on dit *Abaiter*, *Abecquer* ou *Embecquer* pour *Amorcer*. *Section I. pag.* 29.

ACCRUES. Ce ſont de fauſſes mailles ou ſurnuméraires qu'on fait aux bords du filet quand on veut augmenter ſa largeur. Pour les diminuer, on joint enſemble deux mailles par un même nœud. *Section II. page* 8, 13 & 14.

ACHÉE. Les Pêcheurs nomment ainſi les vers de terre, dont ils amorcent leurs haims. *Section I. pag.* 29.

ACON, petit bateau plat, très-léger, & quarré par derriere: il ſert à aller ſur les vaſes; un homme met une jambe dans le bateau, il appuie ſes deux mains ſur les bords, & il pouſſe l'Acon avec une jambe qu'il a dehors: de cette façon il ſe tranſporte où il veut. *Section II. pag.* 87.

ACQ ou ACQUIE, terme Picard pour ſignifier un haim: d'où peut venir *Acquer*, pour dire *amorcer les haims*. *Section I. pag.* 18.

ACQUER, ſynonyme d'*amorcer*.

ACUL. Nom que les Pêcheurs donnent au fond des parcs, du côté de la mer. *Section II. pag.* 91.

AFFANER ou AFFAMER: c'eſt engager par un appât les Sardines à s'élever à fleur d'eau, où l'on tend le filet. *Section I. pag.* 33.

AGAVE. M. Von-Linné a donné ce nom à l'Aloïdes qui fournit le fil de pitte. *Section I. page* 48.

AICHE, ſynonyme d'*Appât*. On dit auſſi *Eche*. *Section I. pag.* 29.

AICHER, ſynonyme d'*Amorcer*. Ce mot peut venir d'*Achée*, vers de terre qui ſervent à amorcer. *Section I. pag.* 29.

AIGUILLE de laceur. C'eſt une eſpéce de navette de bois léger, ſur laquelle on roule le fil qui doit ſervir à faire le filet. On *charge*, on *emplit* ou l'on *couvre* l'aiguille de fil; ces termes ſont ſynonymes. Il y a auſſi un petit poiſſon de mer, qu'on nomme *Aiguille*. *Section II. pag.* 6.

AIGUILLETTE, morceau de fil-de-fer, terminé par une eſpece de bouton qui ſert à tirer du ſable les coquillages qu'on nomme *Manchots* ou *Manches de couteau*. *Section III. pag.* 7.

Aiguilliere. C'eſt un filet qui reſſemble aſſez à la battude ou au ſardinal. On le tend entre deux eaux ; il ſert à prendre des Aiguilles & quelquefois des Muges ou des Bogues. *Section II. pages* 109 & 110.

Ailes de filet. Ce ſont les bandes de filet qu'on ajoute aux côtés des filets en manche. *Section II. page* 145.

Ain. Voyez Haim.

Ainards. Petites gances qui ſervent aux Pêcheurs à attacher le bord de leur filet ſur une corde ou ralingue qui les borde. *Section II. page* 5.

Alas. Partie des aîles du filet dit *boulier* ; les mailles ont deux pouces d'ouverture en quarré. Ce terme a auſſi rapport au filet de la tartane. *Section II. pag.* 148. 159.

Alignolle. Filet de Provence, qui eſt une ſimple nappe leſtée & flottée, qu'on établit près de la ſurface de l'eau. On le fait avec un fil retors aſſez fort, parce qu'il ſert à prendre des Bonites, des Thons, des Eſpadons, &c. *Section II. page* 110.

Aloes *aloides*. Plante dont on retire le fil de pitte. *Section I. page* 48.

Alosier. Voyez Verqueux.

Alviers. On nomme ainſi de petits étangs deſtinés à élever de l'alvin ou de petits poiſſons, pour peupler les grands étangs. *Section III. pages* 42. & 43.

Alvin. On appelle ainſi de petites Carpes, qui ont 6 pouces de long, & qu'on met dans les étangs pour les repeupler. *Section III. page* 42 & 43.

Amairades ou Armaillades, ſont des filets dont on fait uſage en Languedoc : ils s'appareillent comme les battudes, & tiennent beaucoup des demi-folles. *Section II, page* 109.

A-mer. On nomme ainſi deux objets à terre, qui étant vus de la mer l'un par l'autre, ou ſur la même ligne, indiquent la route qu'il faut tenir.

Amorcer, c'eſt garnir un haim de l'appât qui doit attirer le poiſſon, & l'engager à mordre à l'hameçon. Voyez Appat. *Section I. pages* 29 & 51-58.

Amouba, terme de la langue des Baſques, qui ſignifie *hameçon.*

Ampin, ſignifie en Provençal un *grapin. Section II. page* 117.

Ancrage, c'eſt un lieu propre à mouiller l'ancre, ſoit à cauſe de la profondeur de l'eau, l'avantage de l'abri & la nature du fond, qui doit être de bonne tenue, & de nature à ne point endommager les cables. Il y a des endroits où il faut payer l'ancrage. *Section I. page* 2.

Ancre, eſt un gros crochet de fer qui mord dans le fond du terrein, & arrête les bâtiments. Toutes les ancres ont une tige, deux bras terminés ordinairement par un évaſement, qu'on nomme *patte ;* à l'extrémité de la tige, eſt un organeau où on amarre le cable. *Voyez la Forge des Ancres*, dans la Deſcription des Arts, donnée par l'Académie. *Section I. page* 28.

Andana, ſorte de pêche que les Eſpagnols font à la naſſe. *Section II. page* 56.

Angon, inſtrument qui ſert à tirer les cruſtacées d'entre les rochers : c'eſt un morceau de fer barbelé par les bords, qu'on emmanche au bout d'un bâton. *Section III. page* 5.

Anse, enfoncement dans les terres, plus conſidérable que ce qu'on nomme *crique*, & moindre que la baye & le golfe : les bâtiments s'y retirent par les gros temps, quand ils y trouvent aſſez d'eau, un bon ancrage, & que la mer n'y eſt pas agitée. *Section I. page* 2.

Ansieres. On nomme ainſi les filets qu'on tend dans les anſes. *Section II. page* 104.

Appareiller un vaiſſeau, c'eſt diſpoſer toutes choſes pour mettre à la voile ; & comme l'on dit *appareiller une voile*, les Pêcheurs diſent auſſi *appareiller leurs filets*, lorſqu'ils les préparent pour la pêche.

Appat. On nomme ainſi toute ſubſtance dont les poiſſons ſont friands, & qu'on emploie pour les attirer dans un filet ou dans un lieu : on en garnit les haims. En quelques endroits on dit *Amorce*, *Baiſte* ou *Aiche*, au lieu d'*Appât. Section I. pages* 29 & 50-58.

Appelet. On appelle *piece d'appelet*, une corde garnie de lignes ou empiles & d'haims. En joignant au bout les unes des autres pluſieurs pieces d'appelets, on forme une teſſure. *Section I. pages* 15 & 21.

Appointer un haim, c'eſt lui former ſa pointe. *Section I. page* 23.

Aqueresses, Ouvrieres qui garniſſent les haims d'appâts ; elles ſont auſſi chargées de réparer les lignes & les empiles qui ſont rompues, & de mettre des haims à la place de ceux qui ſont perdus. *Section I. pages* 44 & 29.

Arceau, annelet ou anſe de cordage qui paſſe au travers d'un trou fait à une pierre nommée *Cabliere*, qui ſert à faire couler bas les cordages & filets. Voyez Estrope.

Archet. On appelle ainſi une baguette ſorple que l'on plie : on attache au milieu un plomb & une longue ligne que l'on conſerve dans la barque. Aux deux extrémités de la baguette, on attache des empiles garnies d'hameçons. *Section I. pages* 14 & 63.

Archipel, nombre d'Iſles qui ſe trouvent aſſez près les unes des autres. Il y a un Archipel conſidérable dans la Méditerranée. *Section I. page* 2.

Areignol, eſt une grande battude. *Section II. page* 109.

Arondelle ou *Harouelle*, corde garnie de lignes latérales, qui porte des haims, & qu'on fixe ſur le ſable par de petits piquets. *Section I. page* 65.

Art. Les Pêcheurs des côtes du Rouſſillon nomment ainſi le filet appellé *boulier.*

A-sec. L'aſſec des étangs eſt le temps qu'on laiſſe les étangs à vuide d'eau, & ſans être empoiſſonnés. Les Marins diſent qu'un endroit aſſéche, quand il n'y reſte point d'eau de baſſemer. *Section III. page* 4.

Atrouba, nom qu'on donne à deux des trous des bourdigues. *Section II. page* 66.

Attrait, ſynonyme d'*Appât* ou d'*Amorce. Section I. page* 29.

Aube du jour. On dit qu'une pêche ſe fait à l'Aube du jour ou du matin, quand elle ſe fait depuis le moment où la lumiere du ſoleil commence à paroître ſur l'horiſon, juſqu'à ce que le ſoleil ſoit entiérement levé. C'eſt ce qu'on appelle auſſi l'*aurore.* On appelle en Provence *Sardines d'Aube*, celles qu'on pêche le matin.

Auffe ou Sparte, plante qui vient d'Eſpagne, dont on ſe ſert pour faire des filets à grandes

mailles ; & le plus ſouvent des cordages, qu'en Provence on nomme *ſartis*. Une piece de ces cordages s'appelle *maille*. Voyez SPARTE. *Sect. I. page 16.*

AUMAILLADE, filet en tramail qui ſert à la Tête de Buch pour la pêche dite *cara* : on y prend des Seches, des Barbues, &c. On les appelle auſſi *Armaillades*. *Section II. page 109.*

AUMÉES ou HAMAUX, nappe à grandes mailles, faiſant partie des tramaux. *Section II. page 16.*

AURERAS. On apelle ainſi en Provence les mailles d'une partie de l'eyſſaugue, qui ont deux pouces & demi d'ouverture en quarré. *Section II. page 145.*

AUSSIERE, corde faite avec pluſieurs faiſceaux de fils commis enſemble & roulés les uns ſur les autres. On appelle auſſi en Provence *auſſiere*, une bordure de filet, qu'on attache aux bouts des filets déliés. Voyez SARDON. *Section I. pages 8 & 15. Section II. page 107.*

AVALETTE. On nomme ainſi le morceau de bois qui ſert à pêcher au libouret. *Section I. pag. 21 & 75.*

AUVEL, ſorte de claie de canne, pour faire l'enceinte des bourdigues : celles qui ſont les plus ſerrées ſe nomment *ſéguerié* ; l'auvel *courant* a les cannes moins ſerrées : pour l'auvel dit *canadou*, les cannes ſont encore plus écartées. *Section II. page 65.*

B

BACHE traînante, filet en manche qu'on traîne ſur les ſables dans des endroits où il y a peu d'eau, pour prendre de la menuiſe ou du frai. *Section III. page 20.*

BACHOTTE, eſpece de baquet qu'on emplit d'eau, & qui ſert à tranſporter à dos de cheval une petite quantité de poiſſons d'eau douce en vie. *Section 3, page 26.*

BADAIL ; c'eſt une vraie drague qu'on nomme auſſi *Gangui à la voile*. *Section II. page 154.*

BALADOU. On donne ce nom en Provence, aux chambres des bourdigues. Il y a le grand & le petit Baladou.

BALANTIN, pêche aux haims qui ſe fait à la côte de Valence en Eſpagne : elle ne differe pas beaucoup de celle du libouret. *Section I. page 67.*

BALISES, ſignaux qu'on met ſur les écueils auprès des atterrages, pour qu'on puiſſe les éviter. Ce ſont des perches qu'on enfonce dans le ſable ou dans la vaſe ; d'autres fois ce ſont des coffres, des tonnes ou des tonneaux de bois léger, retenus par des chaînes. Les Pêcheurs appellent auſſi *Baliſes* une bouée qui indique où eſt établi un filet par fond pour le retrouver plus aiſément. Ces bouées s'appellent communément *des ſignaux*.

BALLE (traîner la). On nomme ainſi une pêche qui ſe fait avec une ligne garnie dans ſa longueur de petites baguettes dites *Baluettes*, à l'extrémité deſquelles ſont empilés des haims, & cette ligne eſt terminée par une balle ou petit boulet qui la fait caler. *Section I. pages 21, 74 & 75.*

BALSES. Les Pêcheurs de Callao & de Lima, nomment ainſi une eſpece de radeau fait de roſeaux ſecs, qu'ils emploient pour la pêche. *Section II. page 143.*

BALUETTES, petites baguettes qu'on ajuſte le long de la corde qui ſert pour pêcher à la balle. Voyez BALLE. *Section I. page 75.*

BANC. Ce mot ſe prend à la mer en différents ſens. On appelle *banc de ſable*, une eſpece de montagne ou d'iſle de ſable qui s'éleve du fond de la mer. *Banc de poiſſon*, ſe dit d'une multitude de poiſſons qui vont par troupes, ce qui eſt propre aux poiſſons de paſſage. *Banc d'Huîtres*, de *Moules* ou d'autres coquillages, eſt une multitude de ces cruſtacées qui forment des lits quelquefois fort étendus, & qui ont pluſieurs pieds d'épaiſſeur. On nomme *Rets à banc*, un filet qu'on tend entre les bancs. *Section II. page 104.*

BANDE de filet. Ceux qui pêchent avec le ſardinal appellent *bande de filet*, cinq ſpens, ajoutés les uns au bout des autres. On nomme auſſi de ce nom les aîles qu'on ajoute aux manches de filets. Voyez SPENS. *Section II. pages 108 & 145.*

BANDEAU, portion de la manche des filets qui en ont.

BANDINGUES, lignes qu'on attache à la tête d'un filet qu'on tend à la baſſe eau, & qu'on enfouit dans le ſable par l'autre bout, pour faire une eſpece d'étai, qui empêche le filet de ſe renverſer quand la mer ſe retire. *Section II. page 78.*

BANNE, grande toile formée de pluſieurs lez : on s'en ſert pour former des tentes & pour d'autres uſages. En quelques endroits on appelle *Banne*, la flue des tramaux. Voyez FLUE.

BARBELET, outil qui ſert à faire les haims, & qui eſt fixé ſur l'établi. *Section I. pages 22 & 23.*

BARBILLON ou DARDILLON ; c'eſt la petite languette de l'haim qui ſert à empêcher le poiſſon de ſe débarraſſer.

BARBILLONNER, c'eſt relever la languette ou le barbelet, ou la petite levre des haims. *Sect. I. page 23.*

BARGES ; ce ſont de fort petits bateaux, dont on fait uſage à l'entrée de la Loire. *Section I. page 42.*

BARIGUE, naſſe de figure conique, qui ſert dans la Garonne à prendre des Lamproies.

BARIOSTE. On nomme ainſi en Gaſcogne une piece de bois qui ſe met à l'arriere des petits bateaux nommés *filadieres* ; & ce morceau de bois ſert à ſupporter leur haveneau. *Section II. page 41.*

BARQUE. On donne ce nom à pluſieurs petits bâtiments de grandeurs différentes : les plus grandes n'excédent pas le port de 100 tonneaux ; elles ſont pontées, & portent trois mâts & un beaupré ; mais il y en a de petites qui ne ſont point pontées, qui ne vont qu'à la rame pour le ſervice des rades ; on les nomme ſouvent *Barquettes*. Les Pêcheurs Cordiers de la Manche ſe ſervent des barques longues de Dunkerque, qui ſont réputées bonnes pour la pêche ; elles ont un demi-pont qui s'étend juſqu'au pied du grand mât ; ſouvent on les appareille en *brigantin*. Les *Barques lamaneuſes* du Havre ſont de petits bâtiments qui ont 26 pieds de quille, 7 pieds & demi de bau, point de pont, une petite tille à l'avant & à l'arriere : on s'en ſert pour toutes ſortes de pêches, principalement le *chalut*, & la drague pour les Huîtres. Elles marchent bien, & ſoutiennent bien la mer : le maître bau eſt au tiers de la longueur en avant ; elles ont beaucoup de façons ; elles tirent juſqu'à trois pieds & demi d'eau, ne ſe démâtent point ; mais le beaupré & la baume

se mettent tout-à-fait en dedans. Enfin, les barques à vivier sont des bâtiments destinés à transporter en vie le poisson de mer, dans une soute qui est remplie d'eau de mer. *Section I. pages* 37 & 38. *Section III. page* 27. *Pl. I. fig.* 4.

Bas-bord : c'est le côté du navire qu'on a à gauche, quand étant à la poupe on regarde la proue.

Bascule ou Boutique, bateau au milieu duquel il y a un coffre ou vivier rempli d'eau, pour transporter à flot le poisson d'eau douce en vie. *Section III. page* 27.

Bas-fond, endroit où il y a peu d'eau, & où l'on craint d'échouer : il est opposé à *grand-fond*.

Bastude ou Battude, espece de filet ou de manet dont on se sert en Provence pour pêcher dans les étangs salés au bord de la Méditerranée : les mailles en sont calibrées pour prendre des Maquereaux, Bogues, Blaques, &c. On le tend sédentaire & par fond. Les grandes battudes s'appellent au Martigues *Areignol*. *Sect. II. p.* 108 & 109.

Bateau. Petit bâtiment construit sans beaucoup de soins, qui va à la voile ou à la rame, & qui a ordinairement moins de façons que les chaloupes ; les uns ne portent qu'un mât & une voile, d'autres deux mâts & deux voiles ; quelques-uns ont deux mâts & trois voiles : ceux de l'Amérique sont fort estimés. Il y a de beaucoup d'especes de bateaux, tant sur l'Océan que sur la Méditerranée, qui tous sont appareillés de différentes manieres. *Section I. Pl. XL. XLI & XLII. Section III. Pl. I. & II.*

Batelage. *Faire le Batelage*, c'est aller chercher avec des canots ou des chaloupes le poisson qui a été pris à la mer, pour le porter en vente, & fournir à ceux qui sont à la mer les appelets ou les filets nécessaires pour continuer la pêche.

Batte. On mesure la longueur des poissons *entre œil & batte*, ce qui se prend depuis le coin de l'œil jusqu'à l'angle de la fourchette de la queue. *Section III. p.* 43.

Battude. Voyez Bastude.

Batture ; c'est un endroit où il y a peu d'eau, & où le fond étant de roche ou de pierre, la mer forme des vagues qu'on appelle *brisants*, qui indiquent que ces endroits sont dangereux.

Bau. On dit en Provence *tirer le Bau*, lever le filet qu'on traîne. *Section II. p.* 159.

Bau ou Bol. On nomme ainsi en Provence le poste qu'occupent les Pêcheurs à l'eyssaugue. *Section II. p.* 148.

Baudau, corde d'auffe qu'on emploie pour monter les bourdigues. *Section II. p.* 64.

Baude, au Martigues Baudo. On donne ce nom en quelques endroits aux cablieres. Voyez Cablieres. *Section II. p.* 64.

Bauffe, grosse corde, le long de laquelle sont distribuées nombre de lignes garnies d'haims ; c'est aussi ce qu'on appelle *maîtresse corde*. La bauffe sédentaire sur les sables au bord de la mer est, ou enfouie dans le sable, ou retenue par de grosses cablieres. *Section I. p.* 14 & 65.

Baux : ce sont les poutres des vaisseaux, ou de grosses pieces de bois, qu'on pose par le travers des vaisseaux pour soutenir les ponts. On appelle celui qui est à la partie la plus large du vaisseau, le *maître Bau* : les petits Baux qu'on met aux gaillards se nomment *Barrots*.

Beaupré, mât qui est incliné sur l'étrave ; à l'avant du bâtiment : il porte quelquefois une petite voile qu'on nomme *civadiere* ; mais son principal usage est d'y amarrer l'étai de misaine & les foques ou voiles d'étais.

Belandre, petit bâtiment à varangues plates, qui est appareillé comme un heu : les plus grandes Belandres sont de 80 tonneaux. L'avantage de ces petits bâtiments est de pouvoir être conduits par peu de monde.

Belée. On appelle *pêcher à la Belée* ou entre deux eaux, établir une corde qui porte les haims entre deux eaux, au moyen du lest & des liéges. *Section I. p.* 15 & 73.

Belouga : on appelle ainsi une pêche qui se fait à Astracan, à cause du poisson qu'on y prend : c'est une espece de gors formé de pieux, terminé par une cage de bois de 9 à 10 pieds de longueur sur 5 de large. On y attire les Belougas avec des appâts. *Section II. p.* 57.

Benastre, petit parc de clayonnages ouverts. *Section II. p.* 85.

Bergat, sorte de nasse dont les Pêcheurs de la Garonne font usage. *Section II. p.* 57.

Bertavelle, nasses que les Génois font avec du jonc. *Section II. p.* 57.

Bertaule, Bertoulens, Bertoulette ou Bertoulonnet, ce sont les noms qu'on donne en Languedoc aux filets, qu'ailleurs on nomme *verveux*. Les Bertoulettes de Cette sont de très-petits verveux. *Section II. p.* 49 & 50.

Bette-marine. Les Provençaux nomment ainsi de petits bateaux qui leur servent pour plusieurs sortes de pêches.

Bichette, filet qui ne differe du haveneau, que parce que le filet, au lieu d'être monté sur deux perches droites, l'est sur deux perches courbes. *Section II. p.* 42.

Biecharié, tramail dont on se sert dans la Dordogne pour prendre des Saumons & des Aloses. C'est, je crois, le même qu'on nomme dans la Gironde *Bizarré* : on le nomme aussi *Bicharriere*.

Bigearreyns, filet du genre des demi-folles, qui est en usage en Gascogne pour prendre des poissons plats. Voyez Estoueyres.

Billottée. On appelle vendre le poisson d'un étang *à la Billottée*, quand on le vend par lots ou en bloc, ce qui ne se fait que pour la blanchaille ou le petit poisson. *Section III. p.* 40.

Bire, Bure ou Bouteille, sorte de nasse que les Pêcheurs de la Seine mettent au bout de leurs diguiaux. Ces Bires sont terminées par une petite qui est sur le côté, & qu'on nomme *cornion*. *Section II. p.* 62.

Biscayenne ou *Yolle*, petite chaloupe qui va presque toujours à la rame, & sert à entrer les bâtiments dans le Port, ainsi qu'à plusieurs Pêches. Les Biscayennes ou Bisquines du Havre portent 25 à 26 pieds de quille, 4 à 5 pieds de bau ; elles ont beaucoup de façons : on les démâte lorsqu'on va à la rame. La grande voile s'amure à un des bancs ou taude. *Sect. I. pag.* 41. *Sect. III. Pl. I. Fig.* 5.

Bitord, menue corde faite de deux fils commis ensemble. Le luzin est un fil retors sans être commis ; au lieu que le bitord l'est. C'est en quoi consiste la différence de ces deux especes de cordages. *Sect. I. pag.* 15.

Bivalves, Coquilles qui ont deux battants ou valves,

valves, & s'ouvrent comme une boîte.

Bizarré. *Voy.* Biécharié.

Blanc. Se dit du Hareng salé & prêt à être mis en caque.

Blanchaille, *Blanc* ou *Blanquet*. On comprend sous ces noms différentes especes de poissons, particuliérement des poissons blancs qu'on emploie pour appât, ou les poissons des étangs qui ne sont point marchands, tels que les Goujons, les Anguilles, &c. On les nomme aussi *Mesliers*. *Sect. I. page* 30. *Sect. III. page* 40.

Blanche. Petits poissons qu'on prend dans les parcs, & dont on ne peut encore distinguer l'espece.

Bloc, gros morceau de bois qui sert à couper les haims. Il porte une piece qu'on nomme *tranche*, & une autre qu'on nomme *rencontre*, sur laquelle on appuie le bout du fil-de-fer pour le couper d'une longueur convenable. *Section I. page* 23.

Bœufs. La pêche dite *aux Bœufs*, se fait avec le filet appellé *Ganguy*, qui est traîné par deux bateaux à la voile. *Section II. pages* 154 & 155.

Boisseau. Voyez Nasse.

Boitte. C'est le nom qu'on donne du côté de Tréguier aux petits poissons qui ne viennent que d'éclorre : ailleurs on les nomme *Menuises*, *Nonnat*, &c. *Section III. page* 21.

Bol ou Bau. On nomme ainsi les postes que doivent occuper les Pêcheurs à l'eyssaugue, pour ne point endommager les filets des autres Pêcheurs.

Bolantin, pêche qui se fait en bateau avec des lignes simples. *Section I. page* 67.

Boliche, sorte de Bregin, que les Espagnols nomment aussi *Xabega*. *Section II. page* 151.

Boliez. Les Catalans appellent de ce nom un petit Ganguy. *Section II. page* 154.

Bonde. La bonde d'un étang est une espece de gros robinet qu'on établit au milieu de la chaussée, à la partie la plus basse ; elle doit retenir l'eau exactement quand elle est fermée ; on l'ouvre pour laisser échapper l'eau de l'étang quand on veut le vuider. *Section III. pages* 37 & 38.

Boniteras. Les Espagnols sur la côte d'Afrique nomment *Boniteras* une pêche qu'on fait avec des tramaux pour prendre des Bonites. *Section II. pag.* 128.

Bordage. On nomme ainsi les planches qui couvrent l'extérieur du Navire, depuis la quille jusqu'au plat bord. Celui qu'on place tout près de la quille, s'appelle *gabord*. Celui qui couvre l'œuvre vive ou la partie qui est dans l'eau, s'appelle *bordage de fond*. *Section I. page* 37, & *Pl. X. Figure* 16.

Border un filet, c'est passer tout autour avec du fil retors dans toutes les mailles sur les bords, une corde ou ralingue qui le fortifie. *Section II. page* 8 & 12.

Borigue. On nomme ainsi dans la Dordogne ce qu'ailleurs on nomme des *Nasses*.

Bouchelle, entrée de la tour de dehors de la bourdigue. *Sect. II. pag.* 65.

Bouchots. Ce sont des parcs ouverts du côté de la côte, qui sont formés de deux grandes aîles de pierre, de pieux ou de clayonnage, disposés en triangle, qui se réunissent en pointe, & sont terminés par une nasse ou filet en manche qu'on nomme *Bourgin*. Il ressemble beaucoup aux gords des rivieres. Dans le Poiton, on en met quelquefois trois au-dessus les uns des autres; celui qui est le plus près de la côte, se nomme *Bouchot de la côte* ou *de terre* ; celui qui est plus bas, *Bouchot de parmi* ; & le plus bas, *Bouchot de la mer*. *Sect. II. pag.* 83-85.

Bouée, corps légers qui servent à indiquer en quel endroit l'ancre est mouillée. En ce cas la bouée est amarrée à un cordage qu'on nomme *Orin* ou *Drome*, qui tient à la tête de l'ancre. Il y a des bouées qui sont faites comme des barrils vuides, d'autres sont formées par des morceaux de liége liés les uns aux autres. *Section I. p.* 28.

Bouffi. On appelle *Hareng bouffi* une espece de Hareng-foret.

Bouguiere ou *Buguiere*, filet très-délié, de l'espece des manets, qui en Provence sert à prendre les poissons appellés *Bogues* : il différe peu de la battude. *Section II. pag.* 109.

Boulets. On appelle ainsi à Estrehan les petits bouteux. *Section II. pag.* 38.

Bouleurs. Ce sont des hommes qui battent l'eau, & fourgonnent dans les herbiers, les crosnes ou les sourives, pour engager le poisson à donner dans les filets. *Section II. pag.* 28.

Boulic de plage. Les Espagnols nomment ainsi une très-grande pêche qu'ils font au boulier, & qu'ils appellent aussi *Arte real de Peschera*. Ils y emploient jusqu'à quatre-vingts hommes. *Section II. pag.* 149.

Boulieche ou *Traînes*. On nomme ainsi dans la Méditerranée de très-grandes saines. Il ne faut pas les confondre avec les boulliers. On les nomme ailleurs *Bouyer*. *Section II. pag.* 143.

Bouligou. C'est le nom qu'on donne à Cette à une espece de bregin.

Boullier, *Boulliere*, *Boulliche*, *Boulèche*. Le grand boullier est un filet formé comme l'eyssaugue, de deux bras qui aboutissent à une manche ; il differe de l'eyssaugue par les mailles qu'on nomme *deux doigts*, *pousal*, *quinze-vingt*, *brassade*, *&c. Sect. II. pag.* 148-150.

Bouque & Contrebouque, goulets qui séparent les chambres des bourdigues. Voyez Emebourigues. *Section II. pag.* 59.

Bouquetort, petit bouteux. C'est le nom qu'on donne à ce filet dans l'Amirauté de Coutances. *Section II. pag.* 38.

Bouraque, *Bourache*, *Bouragne*, *Panier*, *Cage*, *Claie*, *Cazier*. Tous ces noms sont synonymes, & signifient une nasse d'osier qui est faite comme les souricieres de fil-d'archal. *Section II. pag.* 36.

Bourdigue. Ce sont de grands gords qu'on fait dans les canaux qui communiquent des étangs à la mer, au moyen desquels on prend le poisson qui veut retourner à la mer. Il y en a en Provence & en Languedoc, & de petites dans la Camargue. *Section II. pages* 57-67.

Bourdon. On nomme ainsi un bâton qu'on ajuste au bout des saines, pour tenir le filet tendu : on le nomme aussi *canon*. *Section II. page* 141.

Bourdonnoro. C'est le nom qu'on donne à la premiere chambre de la madrague. *Section II. page* 171.

Bourgeois ou *Hôte*. Les Pêcheurs nomment ainsi le Propriétaire du bateau dont ils se servent. De-là ils appellent *poisson bourgeois*, celui que cet homme a droit de prendre après celui de coutume. On nomme les Turbots, les Saumons, les Marsouins, les Esturgeons, *poissons privilégiés*, parce qu'ils ne peuvent pas être pris pour

les poissons de redevance. *Sect. III. pag.* 23.

Bourgin ou *Bregin*. On nomme ainsi à Marseille un filet qui ressemble beaucoup au petit boullier, & qui ne differe de l'eyssaugue que par la grandeur des mailles. Au Martigues, on ne distingue pas le bregin du boullier. *Section II. pages* 150 & 154.

Bourgne ou *Bourgnon*. Sorte de nasse qu'on met au bout des parcs ouverts. *Sect. II. page* 85.

Boursal. On nomme ainsi en Provence ce que dans l'Océan on nomme *Goulet*: c'est une sorte de filet conique, dont la pointe entre dans le corps du verveux, & qui empêche que le poisson n'en sorte.

Bourse, mot synonyme de *manche*, *poche*, *queue*, *sac*. On dit *bourse de l'eyssaugue*. *Section II. pag.* 145.

Bourset, corps flottant, qui sert à tirer un des bouts du filet de la dreige. *Section II. pag.* 129 131.

Bout-de-Quiévre, est une espece de grand haveneau, mais dont les perches qui le croisent sont terminées par des cornes de chevre, ce qui fait qu'on peut le pousser lentement sur la grève. Il y a un haveneau qui au lieu de ces cornes, a deux planches qui font le même effet. *Sect. II. page* 42.

Boutargue, œufs de poisson préparés, qui proviennent de la pêche des bourdigues.

Bouteux. Sorte de grande truble, dont la monture est tranchée quarrément; d'un côté, elle a un grand manche, avec lequel on la pousse devant soi, comme les Jardiniers font leurs ratissoires. Quelques-uns font le filet des bouteux comme un verveux, & ils l'appellent *bouteux à queue de verveux*. *Section II. pag.* 37 & 38.

Boutique. On nomme ainsi sur la côte de la Hougue des nasses que nous avons appellées *bouragues*. Voy. ce mot.

Branco, bouts de ficelle d'auffe, qui servent à attacher les cannes des bourdigues qui s'étendent de toute la longueur de l'ourdidou. *Sect. II. pag.* 65.

Brassade: c'est un filet dont les mailles ont quatre lignes d'ouverture, & qu'on emploie à la manche ou au coup du boullier. *Section II. p.* 148.

Brayes. On donne ce nom à des gords qu'on forme au bord de la mer avec des pieux ou des clayonnages. *Section* II. *pag.* 52.

Brege, tramail dont on se sert dans la Gironde pour prendre les Esturgeons ou *Créat*.

Bregin, Bergin ou Bourgin. On donne en Provence ce nom à un filet qui differe peu de l'eyssaugue; il est seulement moins grand, & on ne s'en sert point dans les grands fonds. Il prend bien des noms différents dans les Ports où on l'emploie: on s'en sert pour pêcher au feu, en faisant précéder le filet par un petit bateau qui porte un feu pour attirer le poisson. *Sect. II. pages* 150-154 & *Sect. III. pag.* 14 & 15.

Bresseaux, terme Provençal qui signifie les lignes menues, qu'on attache sur la maîtresse corde ou le maîstre de palangre. Voyez Lanne. *Sect. I. pag.* 15.

Bretelières, demi-folle qui sert à prendre de petits Chiens-de-mer, que sur plusieurs côtes de Normandie on nomme *Brette* ou *Bretelles*. *Section II. page* 115.

Breveux. On nomme ainsi sur la côte d'Isigny un crochet de fer, dont on se sert pour tirer les Homars & les Crabes d'entre les rochers.

Breuille, entrailles de poissons.

Bricolle. On appelle ainsi le long des rivieres une ligne attachée à un pieu, qui porte à son autre bout un ou plusieurs haims amorcés. *Section I. pages* 14 & 61.

Brider un filet. Un des inconvénients des mailles en losange, c'est de changer beaucoup de forme, suivant qu'on tire le filet dans un sens ou dans un autre, & on y remédie en le bordant ou en le bridant. *Section II. page* 12.

Brigantin: c'est proprement un bâtiment de la Méditerranée qui va à la voile & à la rame. Les Anglois ont cependant de gros brigantins pour la pêche de la Morue seche, qui ont un grand mât, un mât de misaine, un beaupré, point de perroquets ni d'artimon. *Section I. page* 39. *Section III. Planche III. figure* 2.

Brisants. On appelle de ce nom des rochers qui, s'élevant à fleur d'eau, forment des lames ou petites vagues: & on donne aussi ce nom aux vagues formées par ces rochers, qui annoncent qu'il y a des écueils à une petite profondeur sous l'eau. *Section II. p* 140.

Broquer, c'est percer le poisson avec l'haim. Pour l'amorcer on broque les petits poissons par les yeux, les ouies, &c. *Section I. p.* 31.

Brougnée, longue nasse, peu différente de celle dont on se sert dans la Garonne, & qui differe peu de la bourigue de la Dordogne.

Bruine. On appelle ainsi en Provence une corde qui borde la tête du filet, & qui porte les nattes de liége. On la nomme en Ponant *Ralingue*. *Section II. p.* 107 & 108.

Buhottier, petit bouteux qui sert à prendre des Chevrettes, que les Picards nomment *Buchots*. On appelle aussi quelquefois ce filet *Buchot*. *Section II. p.* 38.

C

Cabas, panier fait avec de l'auffe. On en fait un grand usage en Provence & en Languedoc, pour emballer des fruits secs, des poissons salés.

Cableau, diminutif de *cable*, ou synonyme de *grelin*. Les Pêcheurs emploient souvent ce terme pour signifier une petite corde qui sert à amarrer quelque chose. *Section II. pag.* 55.

Cabliere. Les Pêcheurs nomment ainsi une pierre percée, qui leur sert à tenir leurs cordes & leurs filets assujettis au fond de la mer ou sur le sable. On dit *pêcher à la petite cabliere*, quand on attache au bout d'une ligne simple une petite pierre, qu'on enfouit dans le sable, & *pêcher à la grosse cabliere*, quand on attache de grosses pierres aux deux extrêmités d'une grosse corde, qui est chargée d'empiles. *Section I. p.* 14. 28 & 64.

Caboutiere ou Cabussiere, sorte de tramail, dont on fait usage dans les étangs de Cette.

Cache ou Chasse. *Voy.* Manche. C'est un filet tendu sur des piquets en forme de palis. On en met à l'embouchure des parcs, pour déterminer le poisson à y entrer. *Section II. p.* 44 & 91.

Caquer. C'est mettre le Hareng dans des caques ou barrils lorsqu'il est salé.

Cage, Claye, Casier, sorte de nasse. On donne aussi ce nom à une barriere ou grillage de bois qu'on fait à la bonde d'un étang, pour empêcher que le poisson s'échappe quand on ou-

vre la bonde. *Section III. page* 46. Voyez Bouraque.

Cahosset, petit haut-parc qu'on appelle communément *Closet. Section II. p.* 92.

Cahuottier. Voy. Verveux.

Cailloux. Comme le plomb eſt fort cher, les Pêcheurs emploient autant qu'ils peuvent des cailloux pour leſter leurs cordes & leurs filets. On les choiſit de forme longue pour qu'ils ſoient plus aiſés à attacher. *Section I. p.* 28.

Calangue. On donne en Provence ce nom à de petits ports ou anſes. Voyez Anses & Criques.

Calen, grand carreau qu'on établit à l'avant d'un petit bateau, & qu'on releve au moyen d'un contrepoids. *Section II. p.* 31.

Caler, c'eſt enfoncer dans l'eau. La charge d'un vaiſſeau le fait *caler*. On dit *caler une teſſure*, pour dire la jetter à la mer. L'eyſſaugue ne peut caler que d'un ſoleil à l'autre. On la releve au coucher du ſoleil. *Sect. II. p.* 148.

Calins. Nom qu'on donne à deux piquets ou paux de l'entrée de la tour de la paradiere. *Sect. II. p.* 95.

Canard, eſpece de filet de 50 braſſes de longueur & de 8 pans de large, ſoutenu par des roſeaux. La pêche où on emploie ce filet, dure pendant les mois de Juillet, Août & Septembre.

Canchalavar. Nom que les Pêcheurs des Açores donnent à une eſpece de truble. *Section 2. p.* 34.

Canesteau. On nomme ainſi en Provence le panier dans lequel les Pêcheurs roulent les cordes chargées d'empiles & d'haims. Ces paniers ont une bordure de liége, qu'ils nomment *garlande. Section I. p.* 71.

Canne ou Cannette. On dit pêcher à la canne quand au bout d'une canne ou d'une perche déliée, on attache une ligne à l'extrémité de laquelle eſt empilé un haim. *Sect. I. p.* 14 & 46.

Canniere. On appelle ainſi en Baſſe-Normandie une eſpece de Breteliere qui ſert à prendre des Chiens. *Sect. II. p.* 113.

Canon, ſynonyme de *Bourdon*, bâton qu'on ajuſte au bout des ſaines pour tenir le filet tendu. *Sect. p.* 141.

Canonniere. Ouvertures qu'on pratique au fond des écluſes ou parcs de pierre pour laiſſer échapper l'eau.

Canot, petite chaloupe. Les Canadiens font des canots creuſés dans de gros corps d'arbres, ou avec de l'écorce de bouleau ſoutenue ſur des membres fort minces. *Section I. p.* 43.

Canulette, forte pagaye dont les Pêcheurs des environs de Quito font uſage. *Sect. II. p.* 143.

Capouliere, nappe de filet d'auffe, à larges mailles qu'on met à l'entrée des bourdigues pour empêcher le poiſſon de s'échapper, & qu'on abbat pour laiſſer paſſer les bateaux quand il s'en préſente. *Sect. II. p.* 64.

Caravelle, Crevelle ou Clincart, petits bâtiments de 25 à 30 tonneaux qui ſont employés pour la pêche du Hareng. Ceux qui ſervent dans la Manche ne ſont que de douze à quinze tonneaux. *Sect. I. p.* 36 & 39.

Carcasse. On nomme ainſi de grandes glines ou corbeilles couvertes, dans leſquelles on met les grands poiſſons qu'on a pêchés. Ce ſont ſurtout les Pêcheurs-parquiers qui en font uſage. *Section II. p.* 98.

Cardon. On nomme ainſi à Caen les petites Chevrettes.

Carene. On appelle ainſi toute la partie d'un bâtiment qui eſt ſubmergée. On dit auſſi *œuvre vive*. On nomme encore *carene* l'enduit dont on couvre cette partie. *Sect. I. pag.* 37.

Carlock: quelques-uns donnent ce nom à la colle de poiſſon qui vient d'Archangel.

Carpiers, petits étangs qu'on appelle auſſi *Alviers*. Voy. ce mot. *Section III. p.* 42 & 43.

Carra ou Cava. On nomme ainſi à la Tête de Buch & dans le baſſin d'Arcachon une eſpece de manet avec lequel on pêche à la dérive. Nous avons décrit cette pêche dans l'article du baſſin d'Arcachon; le filet s'appelle *Aumaillade*.

Carré. Voy. Carreau.

Carreau, Carrelet, Carré, Calen, Venturon, Echiquier, Humier. C'eſt une nappe quarrée qu'on tend ſur deux portions de cerceau, qui ſe croiſent & qu'on attache au bout d'une perche; on le tend ſur le fond, & quand on apperçoit quelques poiſſons deſſus, on le releve promptement. *Sect. II. p.* 30 & 31.

Carrelet. Voy. Carreau.

Carrosse. Il y a de petits bas parcs, dont le deſſus eſt couvert par un filet; c'eſt ce qu'on appelle *carroſſe* ou *parcs couverts. Sect. II. p.* 94.

Carte. Quelques-uns nomment ainſi la flue des tramaux, ce qui n'eſt guere d'uſage. La carte de Dunkerque eſt un filet en chauſſe qu'on traîne; ainſi c'eſt une eſpece de drague. *Sect. II. p.* 120 & 163.

Castration du poiſſon. Opération aiſée à faire, par laquelle on prétend que la chair du poiſſon devient plus délicate & de meilleur goût. *Sect. III. p.* 32.

Catenière ou Catoniere, haut de chaîne qui porte quantité de crocs que les Pêcheurs traînent au fond de la mer pour retrouver leurs filets ou leurs appelets quand ils leur ont échappé. *Sect. I. p.* 28.

Catimaran, ſorte de radeau fait avec trois piéces de bois, & qui ſert ſur la côte de Madras à pêcher à la ligne ſimple. *Sect. I. p.* 68.

Caudrette, Chaudreite, Caudelette, Chaudiere, Savonceau. Ces noms adoptés dans différents Ports déſignent des trubles qui n'ont point de manche & ſont ſuſpendues comme le plateau d'une balance; on les releve avec une petite fourche de bois. *Sect. II. p.* 34.

Caviar ou Caviat, œufs d'Eſturgeon qu'on ſale & qu'on prépare en Ruſſie. Les Italiens le regardent comme un mets délicat.

Cazier ou Casier, naſſe à peu-près ſemblable aux bouraches, avec laquelle on prend dans le quartier de Saint-Malo des poiſſons à croûte.

Ceinte. Voy. Préceinte. *Sect. I. p.* 37.

Chalon, grand filet que les Pêcheurs de riviere traînent entre deux bateaux: ce terme n'eſt guere d'uſage.

Chaloupes, petits bâtiments qu'on embarque dans les vaiſſeaux, & qui ſont d'un grand ſervice dans les rades: on s'en ſert pour la pêche. Il y en a qu'on nomme *lamaneuſes*, qui ſervent à entrer les vaiſſeaux dans le port. *Sect. I. p.* 41.

Chalus ou Chalut. C'eſt un filet en chauſſe ſans aîles, ou une drague qu'on traîne. Il y en a qui ſont montés ſur des eſpeces de traîneaux de bois. *Sect. II. p.* 162-165.

Chandeliers. On nomme ainſi ſur les barques & les chaloupes des eſpeces de fourches de bois ou de fer, ſur leſquelles on met les avirons,

les gaffes ou les vergues, quand elles sont abattues. *Sect. II. p.* 31.

CHANTAGE ou HUAGE. On appelle une pêche *chantage* ou *huage*, quand on fait du bruit pour engager le poisson à donner dans le filet. *Voy.* JETS. *Sect. II. p.* 116.

CHAPEAU, sorte de truble dont on se sert à Calais pour prendre des Chevrettes qu'on y nomme *Grenades*.

CHAPERON, couverture de paille qu'on met sur les paniers de poisson. *Sect. III. p.* 24.

CHAPPE. On nomme ainsi en Provence une espece de lisiere qu'on met autour des filets pour les fortifier. Les mailles de Chappe ont 15 lignes en quarré. Voy. ENLARMER. *Sect. II. p.* 8 & 145.

CHARRUE, filet en manche, d'usage en basse-Bretagne, semblable au Chalus. *Voy.* ce mot.

CHASSE. Nom qu'on donne à de petites tessures qu'on tend dans le bassin d'Arcachon; & aux halins qui servent à tirer les grands filets. *Sect. II. p.* 123-131.

CHASSE-MARÉES. Marchands qui transportent promptement la marée, ou à dos de cheval, ou dans des fourgons, aux endroits où s'en fait la vente. *Sect. III. p.* 25.

CHAT, petit grapin dont se servent les Pêcheurs pour retirer du fond de la mer leur tessure, quand elle leur a échappé. *Sect. I. p.* 28.

CHATAIGNE DE MER. On donne quelquefois ce nom aux Oursins.

CHATOUILLE, espece de petite Lamproie qu'on emploie pour appât. *Sect. I. p.* 30.

CHAUSSE ou MANCHE du bregin : elle différe de celle de l'eyssaugue en ce qu'elle est plus large, & les mailles du cul-de-sac sont si petites, que ce filet semble être une toile claire. *Sect. II. p.* 151.

CHAUSSÉE d'un étang, est une levée ou une digue qu'on fait avec beaucoup de soin pour retenir l'eau; il y a au milieu une bonde pour le vuider. *Sect. III. p.* 35 & 36.

CHEVALET, instrument qui sert à faire des haims, & fait partie du barbelet. On le nomme quelquefois *rencontre du barbelet*. *Sect. I. p.* 23.

CHILA. On nomme ainsi en Corse de petits parcs tournés qu'on forme avec des pieux. *Sect. II. p.* 90.

CHUTE. On entend par *la chûte* d'un filet, sa hauteur lorsqu'il est tendu : ainsi on dit qu'un filet a tant de longueur & *tant de chûte*.

CIBAUDIERE; c'est le nom qu'on donne dans quelques Ports sur la côte de Dunkerque aux *folles*. On tend quelquefois ces filets sur des piquets, pour prendre des Mulets; alors on les appelle *muliers* ou *mulotiers*. Voyez RIEUX. *Sect. II. p.* 75, 118.

CLAIRE. En général une tessure qu'on dit *claire* a les mailles larges; au contraire celle qu'on dit *épaisse* les a serrées. *Section II. p.* 142.

CLAIRET, espece de mailles de deux brasses de la partie supérieure au cul-de-sac d'une manche : elle est de 24 ourdes au pan, ou d'un peu plus de 4 lignes. Celles des manches, dites en Provence *clairets*, ont 4 lignes & demie; celles de l'eyssaugue les ont de 6 à 7 lignes. *Section II. p.* 142 & 146.

CLAVA. Les Provençaux nomment ainsi une perche ou une canne qu'on ajuste au bout du filet de la tartane, pour le tenir tendu. *Section II. p.* 160 & 169.

CLAVEAU. Les bas-Bretons appellent ainsi les haims. *Section I. p.* 18.

CLEF, *double clef* & *demi clef*, sorte de nœud qui est représenté dans les figures de la Planche III. & suivantes; il sert à attacher les haims aux empiles, les cailloux aux cordes, & les cordes aux piquets. *Section I. p.* 15.

CLINCART, terme adopté à Saint-Valery, pour signifier un bâtiment employé à la pêche du Hareng. Quelques-uns disent *trinquart*. *Sect. I. p.* 39.

CLOSETS ou CAHOSSETS. Ce sont de petits hauts parcs, formés d'un filet en manets & tendus sur des perches : un bout du filet tendu droit forme une chasse; & l'autre bout formant un crochet, fait le corps du parc. *Sect. II. p.* 92.

CLOYERE, petit panier dans lequel on met un assortiment de poisson pour la provision d'une maison. Voyez EMBALLAGE. *Section III. p.* 24.

COIFFE, filet à grandes mailles & évasé, qu'on met à l'embouchure d'un filet en manche, pour déterminer le poisson à y entrer.

COLLERET, petite saine ou sainette que deux hommes traînent au bord de la mer ou des étangs, ou par le travers des petites rivieres. Il y a de grands collerets qu'on traîne avec des chevaux ou avec des virevaux. *Section II. pag.* 137-139.

COMMENDE ou EILLERE. C'est en général un bout de corde qui sert à retenir un corps dans une situation fixe & convenable. *Section II. p.* 62.

CONCEDON; c'est le nom qu'on donne à la seconde chambre des bourdigues. *Section II. p.* 66.

CONDORTES, faisceaux de cannes disposés pour la construction des bourdigues. *Section II. p.* 65.

CONSERVATEURS. On nomme ainsi à Rome des Magistrats qui ont inspection sur la vente du poisson. *Section III. p.* 21.

CONTREMAILLE. On appelle ainsi en quelques endroits le filet en tramail.

CORALIERE, petit bâtiment Provençal, qui sert pour la pêche du corail & aussi pour celle du poisson : il porte un petit mât, point de vergues, une grande voile quarrée & un foque. Quelques-uns disent *coraline*.

CORBEILLE. C'est en effet une corbeille d'osier revêtue de cuir de cheval, dont les Anglois se servent assez adroitement pour la pêche. *Section I. p.* 43.

CORCERONS. Ce sont de petits morceaux de liége qu'on attache aux empiles, pour que les haims se détachent du fond. Ce mot est synonyme de *Flottes*. *Section I. p.* 28.

CORDE d'auffe. On en emploie de trois grosseurs, qu'on distingue par les noms de *Lignette* ou *Brumel*, le *Baudou* & le *Filet prin*. Ces cordes se vendent par balles assorties. *Section II. p.* 64.

CORDES. *Pêcher aux cordes* est pêcher avec une longue corde, à laquelle on attache, de distance en distance des lignes ou empiles garnies d'haims : c'est ce que dans la Méditerranée on appelle *Palangre*. Lorsqu'elles sont chargées de plomb ou de cailloux, on dit *Corde par fond*; quand elles sont soutenues par des flottes de liége, on dit *Cordes flottantes* : la principale corde s'appelle *maîtresse corde* ou *Bauffe* dans l'Océan, dans la Méditerranée *maître de palangre*. Les pêches aux grosses cordes différent de celles aux lignes, parce que les cordes sont plus grosses, & ordinairement plus longues. Voy. LIGNES. *Section I. p.* 14, 15, 27, 28, 64, 71, 72 & 73.

CORDIER.

CORDIER. Un Pêcheur Cordier eſt celui qui pêche avec des cordes garnies d'haims. On l'appelle dans la Méditerranée *Palangrier. Section I. p.* 14, 27 & 28.

CORESSE. On appelle ainſi à Dunkerque les magaſins où on fait les Harengs ſorets.

CORMORAN, oiſeau qu'on dreſſe à la pêche, pour s'approprier le poiſſon qu'il prend. *Section III. p.* 17.

CORNION, partie de la bire, ou bure, ou naſſe qu'on ajuſte à l'extrémité des diguiaux. *Section II. p.* 62.

CORPON ou CORPOU, cinquieme chambre qui eſt à la tête de la madrague, où ſe prennent les Thons.

CORPS ou COSSE d'un bateau. On appelle ainſi la partie d'un bateau, compriſe depuis le mât juſqu'à-peu-près les deux tiers de ſa longueur, tant à l'avant qu'à l'arriere. *Section I. p.* 37, & *Pl. X. fig.* 16.

COTREAUX ou COTRAS. On nomme ainſi à la Hougue des pieces de cordages de 18 braſſes de longueur, avec leſquelles on joint, à cette diſtance les unes des autres, des pieces de tramail, qu'on tient flottantes entre deux eaux.

COUDRE un filet, eſt joindre pluſieurs filets les uns au bout des autres, pour en faire un grand. *Section II. p.* 8.

COUFFE de palangre. On nomme ainſi en Provence un panier fait avec de l'auffe, & rempli de pierres, au bord duquel on attache des piles qui portent des haims, & qu'on deſcend au fond de la mer. On le retire au moyen d'une ligne qui y eſt attachée. *Section I. p.* 14 & 63.

COULETTE, ſorte de truble dont la monture eſt comme celle d'une raquette : on s'en ſert dans la Garonne pour prendre pluſieurs ſortes de poiſſons. C'eſt un grand lanet. *Section II. p.* 33.

COULEUR D'EAU. Quand on n'étame pas les haims, on les fait revenir ſur un petit feu : d'abord ils prennent une couleur bleue, enſuite une brune, qu'on appelle *Couleur d'eau. Section I. p.* 27.

COUP. On donne quelquefois ce nom à la manche du boulier. *Section II. p.* 148.

COUPEILLON, nom que les Bourdiguiers donnent à une pêchette ou ſorte de truble, qui leur ſert à prendre le poiſſon qui eſt dans les tours des bourdigues. *Section II. p.* 59.

COUPERU, nom que les Pêcheurs d'Oleron & d'Aunis donnent à une eſpece de petite truble ou de naſſe, dont ils ſe ſervent pour prendre le poiſſon qui reſte dans leurs écluſes ou courtines, quand l'eau n'eſt pas entiérement retirée.

COUPLE. Ce mot ſe prend en différents ſens : quand les Pêcheurs l'emploient, ils diſent *pêcher au couple*, lorſqu'ils attachent au milieu d'un fil de fer un peu courbe, un petit poids, & aux deux bouts deux piles garnies chacune d'un haim. On amarre ce fil de fer par le milieu, à une longue ligne que les Pêcheurs tiennent dans la barque qui va à la voile. Lorſqu'on parle de la conſtruction d'un bâtiment, le *couple* eſt une tranche verticale, formée de varangues, de genoux & d'allonges ; on l'appelle auſſi une *levée*. Les *couples* de balancement ſont ceux qui terminent la partie ſymmétrique du bâtiment, un vers l'avant, l'autre vers l'arriere : le *maître couple* eſt celui qu'on met à la partie la plus large du bâtiment. On peut, pour avoir des notions plus préciſes ſur les couples, conſulter le Traité d'Architecture Navale. *Section I. p.* 21, 37 & 76.

COURANTILLE, ſorte de thonnaire ou filet à prendre des Thons, qu'on abandonne à lui-même, & qui dérive au gré du courant. *Sect. II. p.* 117, 118.

COURAU, petit bateau de la Garonne, qui ſert pour l'armement des grands bateaux, & pour la pêche dans la riviere. *Section I. p.* 41.

COURBE, piece de bois cintrée ou en équerre, qui eſt d'un grand uſage dans la Marine.

COURRIER, piquet qui aſſujettit le bout de la pantenne de la paradiere. *Section II. p.* 96.

COURTINE. On nomme ainſi des eſpeces de gords ou de bouchots, dont l'enceinte eſt formée par des filets tendus ſur des piquets. On nomme *Courtines vagabondes* ou *variantes*, celles qu'on change ſouvent de place. *Section II. p.* 86, 87 & 88.

COUTEL : c'eſt une eſpece de ſerpe qui ſert à couper les cannes qu'on emploie pour faire les bourdigues. *Section II. p.* 64.

COUTELETS, ſorte de goulets ou entrées des bourdigues. Voyez TRAVERSE. *Section II. p.* 66.

COUTUME. On nomme *poiſſons de Coutume*, ceux de redevance, qu'on donne avant la vente aux Commis du Roi ou du Seigneur, au Propriétaire du bateau & au Maître Pêcheur. C'eſt le poiſſon choiſi par le Fermier qu'on nomme particuliérement *de Coutume* : celui du Propriétaire du bateau ſe nomme *Poiſſon bourgeois. Sect. III. p.* 23.

COUVO. Les Eſpagnols nomment ainſi le coup ou la manche du filet qu'ils nomment *havega* ou *reddes reales*, qui eſt un filet aſſez ſemblable au boullier. *Sect. II. p.* 149.

CRAYÉ : c'eſt le nom qu'on donne en Picardie aux macreuſes.

CRIQUE : c'eſt un enfoncement dans les terres, ou une eſpece de petit port formé naturellement le long des côtes, où les bâtiments cherchent un aſyle dans les gros temps. *Sect. I. p.* 2.

CROCHET, inſtrument de fer ajuſté au bout d'une perche, pour détacher les coquillages des rochers, & tirer les cruſtacées & quelques poiſſons d'entre les roches. On traîne ſur le ſable un double crochet pour faire ſaillir les vers & les poiſſons qui ſe ſont enfouis. *Sect. III. p.* 5.

CROSNES, trous ou petites cavernes qui ſont au bord de l'eau, aſſez ſouvent ſous des roches.

CROUSILLES. On nomme ainſi en Provence des enceintes de filets, ou des eſpeces de parcs qu'on établit au bord des étangs. *Sect. II. p.* 60.

CRUSTACÉES, poiſſons qui ſont couverts d'une croûte dure, tels que les Crabes, les Homars, les Ecreviſſes, &c.

CUL-DE-LAMPE d'un étang ; enceinte qu'on forme derriere la bonde d'un étang, au moyen d'une chauſſée pour retenir l'eau, & empêcher qu'elle ne ſe perde.

CUL-DE-SAC, CUL-DE-PEIVAU ou CUL-DE-CHAUDERON : c'eſt le fond de la manche de l'eyſſaugue, & des autres filets de même genre. *Sect. II. p.* 146.

CULAIGNON, partie de la manche des filets, & qui en forme le fond. *Sect. II. p.* 160.

D

Dane, cabane pratiquée au pied du grand mât des gondoles qui servent pour la pêche à Yermuth, & qui se démonte pour celle du Maquereau.

Darder. Il y a des Sauvages qui sont très-adroits à lancer un dard sur les poissons qu'ils apperçoivent. *Sect. III. p.* 13.

Décharge ou Déchargeoir, endroit par où on fait échapper l'eau d'un étang, quand il est trop plein. *Sect. III. p.* 39.

Déclorre une bourdigue, c'est en ôter les roseaux, pour laisser le passage libre aux poissons. *Sect. II. p.* 59.

Démarrage se dit d'un bâtiment qui, n'étant plus retenu par ses amarres, obéit à l'action du vent. Les Pêcheurs comptent leurs petites campagnes par le nombre de démarrages qu'ils font: ils disent qu'il y a des démarrages qui leur font bien plus avantageux que d'autres.

Demi-clef. Voyez Clef. *Sect. I. p.* 16.

Demi-folle, filet qui ne differe des folles que parce qu'il a moins d'étendue, & que les mailles en sont moins ouvertes. On peut rapporter à ce filet les bretelieres, les jets de Picardie, les picots de Normandie. *Sect. II. p.* 115.

Dérader, c'est désagréer un bateau quand la saison de la pêche est finie.

Deux doigts. Les filets du boullier, dit *de Deux doigts*, ont leurs mailles d'un pouce & demi en quarré. *Sect. II. p.* 148.

Digon, morceau de fer barbelé ou terminé par un demi-dard, ajusté au bout d'une perche, & dont on se sert pour piquer & prendre le poisson. *Sect. III. p.* 3 & 8.

Digot ou Aiguillette, petit instrument qui sert à tirer du sable les Manches de couteau. *Sect. III. p.* 7.

Diguiaux, grands filets en forme de manches, terminés par une nasse nommée *bire* ou *bure*, que les Pêcheurs de la Seine établissent entre les arches des ponts. *Sect. II. p.* 61-63.

Dogre, bâtiment que les Hollandois & les François emploient pour pêcher dans les mers d'Allemagne: il est pincé par l'avant & l'arriere, porte un mât surmonté d'un hunier, une grande voile & un beaupré à l'avant, sur lequel sont amarrés des foques. *Sect. I. p.* 39. *Sect. III. Pl. XV.*

Doigt. On dit en quelques endroits *pêcher au doigt*, quand on tient la ligne à la main sans canne; mais c'est ce qu'on doit appeller *pêcher à la ligne*. *Sect. I. p.* 66. On spécifie quelquefois la grandeur des mailles en les dénommant *de deux doigts*, *six doigts*, &c.

Domiciliés. Nous nommons *Poissons domiciliés*, ceux qui se trouvent toute l'année sur les mêmes côtes, tels que les Soles, les Limandes, &c. *Sect. I. p.* 35.

Dormant. Les Pêcheurs disent qu'ils pêchent avec des *lignes dormantes*, quand ils en mettent un nombre au bord de l'eau, & qu'ils vont de temps en temps visiter celles où le poisson a mordu. Les Pêcheurs de l'embouchure de la Seine appellent *rêts dormants* des rêts tendus comme les folles. *Sect. I. p.* 60-69. *Sect. II. p.* 122.

Drague. On comprend sous ce nom générique, qui signifie un filet en manche que l'on traîne, bien des especes de filets. On peut les considérer comme des guideaux, qui, au lieu d'être établis sédentaires, sont traînés sur le fond, ou comme des eyssaugues ou ganguis qui n'ont point d'aîles: il y en a qu'on hale de terre sur les greves; d'autres sont traînés par des bateaux: les unes se nomment *chaluts*, d'autres *dranguelles*; d'autres *cartes* ou *dragues*. Toutes ces pêches s'exécutent avec des filets en chausses, qui sont plus ou moins longues, qui ont leur ouverture plus ou moins grande, & qui sont armées de fer ou de bois. La force des filets varie aussi suivant leur grandeur. On appelle aussi *drague*, un filet en chausse, armé par-devant d'un chassis de bois ou de fer, qui gratte le fond lorsqu'on le traîne: il sert principalement à prendre des coquillages, comme Huîtres, Carambots, Oursins. On l'appelle en quelques endroits *Ganguy*. *Sect. II. p.* 165-167.

Dragueur, bâtiment de haute-Normandie pour la pêche de la Morue, du Hareng, du Maquereau, au Nord, à Yermuth, aux côtes d'Irlande, &c. *Sect. I. p.* 39.

Drainette, Drivonnette, Drouillette, par corruption, je crois, de *Derivette*, filet dont on se sert à la dérive pour prendre plusieurs sortes de petits poissons ronds: c'est un manet. *Sect. II. p.* 106.

Dranet, synonyme de *Colleret*. *Sect. II. p.* 142.

Dranguelle, sorte de drague, ou chausse simple qu'on traîne sur le fond au moyen d'un petit bateau: il y a des dranguelles claires, & d'autres épaisses. *Sect. II. p.* 163 & 164.

Dreige, pêche considérable qu'on fait dans l'Océan, avec un grand tramail, qu'on traîne avec un bateau nommé *nef*, & un ajustement que la marée porte au loin, pour traîner un des bouts du filet: on le nomme le *bourset*. On donne aussi ce nom en Bretagne à une manche qui est tenue ouverte par un chassis de bois ou de fer, & dont le bas est chargé de plomb & de fer; c'est une vraie dreige. *Sect. II. p.* 128-135.

Dreigeur, bateau qui sert à la pêche à la dreige.

Drome. On emploie ce terme dans quelques Ports, pour signifier le cordage qu'ailleurs on nomme *orin*, & qui sert à tenir la bouée arrêtée sur les filets des Pêcheurs. Voyez ce mot *Sect. I. p.* 28.

Drouillet, petit filet monté sur des perches, qu'on présente à l'opposite du cours de la marée, pour prendre de petits poissons, particuliérement le Haranguet, qui est fort différent du Hareng.

Dunes, élevations qui bordent la mer; il y en a d'assez élevées pour former des montagnes: on donne volontiers ce nom à celles de sable qu'on voit aux environs de Dunkerque. *Sect. I. p.* 2.

E

Echiquier. Voyez Carreau. *Sect. II. p.* 30 & 31.

Echouer se dit quand un vaisseau manquant d'eau, porte sur le fond.

Ecluse. Les Pêcheurs Parquiers nomment ainsi les parcs de pierre. *Sect. II. p.* 80, 82.

Ecueil, rocher ou banc de sable qu'il faut éviter pour ne pas périr.

EGRAU, filet de la pêche dite *jagude* dans les chenaux de Buch.

EGUILLIERE. Voyez AIGUILLIERE. *Sect. II. p.* 109 & 110.

EIN; c'eſt un mot corrompu de *Haim*. Quelques-uns diſent *Eiche*. Voyez HAIM. *Sect. I. p.* 18.

EISSAUGUE. Il vaudroit mieux écrire *Aiſſaugue*: quelques-uns écrivent *Eſſaugue*, d'autres *Iſſaugue*. C'eſt un filet approchant de la ſaine, au milieu duquel il y a un ſac de filet, ce qui eſt aſſez d'uſage en Provence. Ainſi ce filet eſt compoſé de deux aîles ou bras de filet & d'une manche qui eſt au milieu. Après avoir fait parcourir au filet une grande enceinte, on le tire à terre pour prendre le poiſſon. *Sect. II. p.* 145-150.

ELANCEMEMT de l'étrave; c'eſt la quantité dont l'étrave ſe porte en avant au-delà de l'extrémité de la quille. *Sect. I. p.* 37.

EMBALLAGE du poiſſon. On prend bien des précautions pour emballer le poiſſon dans des paniers, lorſqu'on veut le tranſporter, ou, comme on dit, *le chaſſer au loin*: on emballe dans des paniers qu'on nomme *deux au cheval*, quand deux paniers en font la charge; *trois au cheval*, quand il en faut trois; & de même *quatre au cheval*. Il y en a de plus petits, qu'on nomme *cloyeres*. Enfin, on enveloppe quelquefois de beaux poiſſons ſimplement dans de la paille; c'eſt ce qu'on nomme *torquette* ou *torchette*. On couvre les paniers avec de la paille longue, qu'on nomme *glu*, & on forme ce qu'on nomme *le chaperon*. *Sect. III. p.* 24.

EMBECQUER, c'eſt mettre un appât friand à la pointe d'un haim. Quelques-uns diſent *abecquer* & *abaiter*. *Sect. I. p.* 29 & 32.

EMBOURIGUE; c'eſt le nom qu'on donne aux goulets qui ſéparent les différentes chambres des bourdigues: d'autres ſe nomment *bouques* & *contre-bouques*. *Sect. II. p.* 59

EMERILLON, petit crochet de fer, qui eſt diſpoſé ſur ſon manche de maniere qu'il y peut tourner facilement. *Sect. I. p.* 17.

EMPERNA. *Faire emperna*, c'eſt former l'enceinte de filets pour la pêche qu'on nomme *ſeinche* ou *enceinte*. *Sect. II. p.* 168.

EMPILER les haims, c'eſt les attacher à une empile; & comme il y a des haims de différente forme & grandeur, on a auſſi des empiles groſſes & menues, de ſimples & de doubles, de rondes & de cadenettées. Il y en a de métal & de crin. *Sect. I. p.* 17.

EMPILES ou PILES; ce ſont des lignes déliées, ordinairement doubles, auxquelles on attache un haim, & qui s'attachent aux lignes ou cannes. On les appelle dans la Méditerranée *breſſeaux*. *Sect. I. p.* 14.

ENCEZA, pêche de Catalogne, qui ſe fait de jour & de nuit avec le fitora ou le fichoir. A Alicante, cette pêche ſe fait avec le feu & le filet. *Sect. III. p.* 11 & 14.

ENCLESTRE, partie du filet de la tartane. *Sect. II p.* 159.

ENLARMER un filet, c'eſt le border d'une eſpece de liſiere de grandes mailles, faites de fil fort, ou pour fortifier le filet, ou pour former des anneaux comme ceux d'un rideau: c'eſt à-peu-près ce qu'on nomme en Provence *chappe*. *Sect. II. p.* 8, 12 & 13.

ENSABLER, c'eſt tendre ſur un fond de ſable des filets, au pied deſquels on ne met point de leſt. *Sect. II. p.* 99.

ENTREBOUQUE. On nomme ainſi la premiere chambre des bourdigues du côté de l'entrée. *Sect. II. p.* 66.

ENTREMAILLADE. Les Provençaux nomment ainſi ce qu'on appelle en Ponant *hamaux*. Voy. TRAMAUX. *Sect. II. p.* 120.

EPAISSE. Une teſſure épaiſſe eſt celle qui a les mailles ſerrées. *Sect. II. p.* 142.

EPERVIER, filet en forme de cloche, dont les bords ſont plombés; il y a une ligne ou corde à la pointe du cône: quand on voit du poiſſon au fond de l'eau, on jette ce filet étendu, & on le couvre. On le nomme auſſi *furet*, *riſſeau*, &c. *Sect. II. p.* 26-30.

EPINETTE, ſorte d'haim qui ſe fait avec des épines d'arbre. La pêche qui ſe fait avec ces ſortes d'haims s'appelle *pêcher à l'épinette*. *Sect. I. p.* 64.

EPISSOIR, ſorte de cheville de fer, dont les Emballeuſes de poiſſon ſe ſervent pour écarter les oſiers & y paſſer les ficelles. *Sect. III. p.* 24.

ESCABECHER, maniere de préparer les Sardines.

ESCAUME, cheville de bois qu'on frappe ſur le bord du bateau, & qui forme un point d'appui aux avirons lorſqu'on rame.

ESCAVE, nom qu'on donne dans la Dordogne à un filet très-ſemblable à la ſaine. *Sect. II. p.* 137.

ESCOPE, grande cuiller de bois dont les Matelots & les Mariniers ſe ſervent pour vuider l'eau de leurs bateaux, quand ils ſont trop petits pour avoir des pompes.

ESNARDS, lignes qu'on attache à la tête d'un filet, & qui tiennent à une groſſe flotte de liége, pour tenir un filet entre deux eaux.

ESPADOT; c'eſt un morceau de fer ajuſté au bout d'un bâton, & qui forme un crochet: il ſert à prendre au fond des écluſes, dans les endroits où il reſte de l'eau, les poiſſons qui y ſont reſtés. Cette pêche ſe fait ordinairement aux flambeaux. *Sect. III. p.* 5.

ESPALIER, nom qu'on donne à deux paux qui ſont à l'entrée de la pantenne de la paradiere. *Sect. II. p.* 95.

ESPAR, levier qui ſert pour la groſſe artillerie. On emploie auſſi ce terme pour ſignifier une forte perche, plus menue qu'un mâtereau. *Sect. II. p.* 31.

ESPENS, pieces au nombre de dix, qui compoſent le filet du ſardinal, ayant chacune 16 braſſes & demie de longueur, & 6 braſſes de largeur. Voyez SPENS.

ESPERE. On appelle en Provence *tendre à l'Eſpere*, quand on tend des filets dans l'attente du poiſſon qui y donnera. *Sect. II. p.* 75.

ESPION. On nomme ainſi en Rouſſillon, le filet qu'on nomme ailleurs *ſardinal*.

ESSAUGUE, eſt, comme nous l'avons dit plus haut, un filet dont on fait grand uſage dans la Méditerranée: au milieu eſt une grande bourſe, aux deux côtés de laquelle ſont deux aîles. On le tire à terre après lui avoir fait décrire une grande enceinte. *Sect. II. p.* 145.

ESTOIRE ou ESTOUEYRE, ſorte de tramail dont on ſe ſert dans la Gironde pour prendre des Gattes ou Fintes, des Soles, des Turbots, &c. On le nomme auſſi *bigearreyres* ou *bigearreyns*. *Sect. II. p.* 105.

ESTRITS ou ETRITTE. On donne ce nom ſur les côtes de baſſe-Normandie à une eſpece de Crabes.

ESTROPE, bout de cordage qui entoure la

boîte d'une poulie, ou des cailloux, pour former une anse par laquelle on les suspend. *Sect. I. p.* 15 & 28.

Etabli des Ouvriers qui font les haims : c'est une table épaisse, basse & solide, sur laquelle sont plusieurs ustensiles & outils qui servent à ces Ouvriers. *Sect. I. p.* 22.

Etalier est pris pour deux pêches fort différentes : quelquefois c'est un établissement de pieux & de perches, qu'on fait au bord de la mer pour tendre des files de guideaux : les uns s'appellent *hauts*, & les autres *bas étaliers*, suivant leur grandeur. Dans l'Amirauté de Coutances, *Etalieres* est un filet tendu circulairement sur des perches. *Sect. II. p.* 46, 47 & 78.

Etalon ; c'est le nom qu'on donne en quelques endroits aux cablieres. *Sect. II. p.* 117.

Etambot, piece qui s'éleve à peu près perpendiculairement à l'arriere du bâtiment à l'extrémité de sa quille, & à laquelle est attaché le gouvernail. *Sect. I. p.* 37.

Etamer, c'est couvrir les haims d'étain, pour empêcher qu'ils ne se rouillent. *Sect. I. p.* 25 & 26.

Etangs. On sait que c'est une grande étendue d'eau, qu'on retient par une digue qu'on nomme *chaussée*, au milieu de laquelle il y a un déchargeoir appellé *bonde*, qu'on ouvre quand on veut vuider l'étang pour le pêcher. Le poisson croît & se multiplie dans l'étang. Il y a de petits étangs qui sont uniquement destinés à la multiplication du poisson ; on les nomme *alviniers* ou *carpiers*. *Sect. III. p.* 33-47.

Etau, morceau de buis dont se servent ceux qui font les haims, pour supporter le fil-de-fer. *Sect. I. p.* 23.

Etente. Voyez Tente. *Sect. II. p.* 75.

Etiquette. Les Pêcheurs Verrotiers nomment ainsi un couteau emmanché de bois, qui n'a point de tranchant, & dont la lame est barbelée : cet instrument sert à détacher les coquillages des rochers, & à tirer du sable les vers & les hamilles. *Sect. III. p.* 4.

Etrave, piece de bois ordinairement courbe, qui s'éleve verticalement à l'avant du bâtiment, & termine sa longueur à cette partie. *Sect. I. p.* 37.

F

Façons, partie du bâtiment vers l'avant & vers l'arriere, qui diminuent de capacité, tant dans le sens vertical que dans le sens horizontal. *Sect. I. p.* 37.

Faille, filet qui est d'usage en Provence. La portion du filet de l'eyssaugue nommée *faille* est formée du filet qu'on nomme *majour*, dont les mailles ont 6 lignes d'ouverture. *Sect. II. p.* 145.

Farati ou Grande entrée, est une espece de vestibule qui distribue à droite & à gauche dans les chambres de la madrague. *Sect. II. p.* 171.

Fas de la nause. Les Catalans nomment ainsi le goulet des nasses. *Sect. II. p.* 56.

Fauques, planches qu'on ajuste à coulisse autour des bateaux à rames, quand on va à la voile, pour empêcher que la lame n'entre dedans : on les nomme aussi *anfins*.

Fauvrade. Les Provençaux nomment ainsi une enceinte de filets, ou un petit parc qu'ils forment près de la côte, pour y renfermer les Thons qu'ils ont pris à la pêche qu'ils nomment *feinche*. *Sect. II. p.* 168.

Faux. On donne ce nom à plusieurs pêches ; mais entr'autres à une dans laquelle on se sert d'un grand filet à manche, monté sur deux quenouilles, & dans laquelle deux hommes se mettant à l'eau présentent ce filet au courant : il y a une autre pêche dite *à la Faux*, qui se fait avec l'hameçon : elle sera rapportée dans l'article de la Morue. *Sect. II. p.* 43.

Fer a croc. Les Provençaux nomment souvent ainsi un haim.

Feu : *pêcher au feu*. Cette pêche se fait avec des lumieres pendant la nuit : les poissons viennent à la lumiere, & les Pêcheurs profitant de cette inclination du poisson, le prennent, ou avec des fouannes, ou avec des filets. Outre cela, il se fait encore une pêche au feu avec des filets ; telle est l'enceza d'Alicante, & le bregin au feu de Provence. *Sect. III. p.* 14.

Feuille, petit poisson d'étang plus petit que l'alvin, & qui est grand comme une feuille de saule. *Sect. III. p.* 43.

Fichure. On appelle volontiers de ce nom en Provence, la pêche à la fouanne ou au harpon. *Sect. III. p.* 10.

Filadiere, bateau de la Garonne qui n'a qu'un mât, une voile quarrée, deux latines, une d'étai qui se borde sur le beaupré ; il a communément 20 pieds de longueur, 6 à 7 de largeur, 3 de creux : il est plat par-dessous, releve beaucoup de l'avant & de l'arriere, est pointu par les deux bouts, ce qui le fait ressembler à une navette de Tisserand. Voyez Courau.

Filet, réseau fait avec du fil, dont les mailles doivent être plus ou moins grandes, selon l'espece de poisson qu'on se propose de prendre. On en tend au bord de la mer sur des piquets ou palots ; on en tend aussi en pleine eau, qui sont pierrés & flottés. Ce qu'on nomme *grand filet*, est une saine dont on se sert dans plusieurs rivieres qu'on barre entiérement. Voyez Rêts. *Sect. II. p.* 3, 4, 71, 99 & 144.

Fitora, terme Catalan, qui signifie un harpon ou un fichoir. Sur les côtes de l'Etat Ecclésiastique, on appelle *Foscina* ce que nous appellons *harpon*. *Sect. III. p.* 11 & 12.

Flambart, petite chaloupe du Havre, qui n'a que 12 ou 15 pieds de long, qui porte deux mâts sans vergue : on s'en sert pour la pêche du libouret & du chalut. On la démâte quand on veut aller à la rame pour servir d'aide aux grands Pêcheurs. *Sect. III.*

Flamméque, filets dont se servent les Pêcheurs de Caux pour prendre du Hareng hors le temps permis.

Flèche. Comme on tue quelques poissons dans l'eau avec le fusil, il y a des Sauvages qui les percent à coups de flèche. *Sect. III. p.* 13.

Flibot, espece de petite flûte ou de pinasse, qui sert pour la pêche de la Morue. Les grands ont 3 mâts & un beaupré, point de perroquets : les petits, au lieu d'artimon, ont une voile d'étai, ils sont à cul rond, & ont un gros ventre. *Sect. III.*

Flottant. Les Pêcheurs disent qu'ils pêchent *à corde flottante* ou *à filets flottants*, quand ils attachent auprès de l'haim un morceau de liége qui les fait flotter près de la surface de l'eau. On fait quelquefois flotter la corde avec des vessies pleines d'air. *Sect. I. p.* 61, 68.

Flottes ;

FLOTTES ; ce ſont des morceaux de liége ou de bois léger, qu'on ajuſte aux cordes ou à la tête des filets, quand on ne veut pas qu'ils portent ſur le fond. Au Bourg d'Ault, on les nomme *Flotterons*. *Sect. I. p.* 28, 61, 68. *Sect. II. p.* 21 & 121.

FLUE ; c'eſt la nappe fine qui eſt entre les deux hamaux aux filets en tramail. En quelques cantons de Normandie, on donne ce nom aux demi-folles. *Sect. II. p.* 16 & 120.

FLUTE, bâtiment de charge dont les Hollandois ſe ſervent beaucoup, ainſi que les François. Elles ſont ordinairement mâtées en vaiſſeau. Les Hollandois en font uſage pour le commerce de la Morue dans le Nord. *Sect. III.*

FOLLES. On nomme ainſi un filet à larges mailles, qu'on tend de façon qu'il faſſe des plis, tant dans le ſens vertical, que dans le ſens horizontal : il eſt leſté & légérement flotté. On le tend toujours par fond. Il ſert à prendre des poiſſons plats, particuliérement des Raies : c'eſt pourquoi, en quelques endroits on les nomme *Rieux*. On tend les folles en *ravoir*. Voyez RAVOIR. Les demi Folles différent des folles, en ce que les mailles ſont moins ouvertes : elles ſervent à prendre des Soles, des Carrelets, & autres poiſſons du même genre. On nomme quelquefois ces filets *grandes pentieres* ou *bretellieres*, parce qu'on y prend de petits chiens qu'on nomme *Bret* ou *Bretelles*. On appelle *Folles tramaillées*, des tramaux tendus comme les folles. *Section II. p.* 73, 111-115, 123.

FOLLÉE, bourſe que les Pêcheurs laiſſent faire au filet en le tendant ſur des perches. *Section II. p.* 73.

FOLLIER, bateau qui ſert à la pêche aux folles.

FOND : c'eſt le terrein ou la nature du ſol qui eſt ſous l'eau : c'eſt dans ce ſens qu'on dit *Fond* de roche, de ſable, de galet, de vaſe, de paillettes, de coquilles, briſeis d'Algue, &c ; & *pêcher par fond*, quand on établit les filets ou les cordes auprès du fond. On appelle auſſi *fond*, une pêche qu'on fait au haut de la Loire avec une trape. *Section I. p.* 70. *S ct. III. p.* 19 & 20.

FORCIBLEMENT, nom qu'on donne à un Matelot vigoureux qui tire à bord les grandes folles. *Section II. p.* 114.

FOSCINA ou FUSCINA : c'eſt ainſi qu'on nomme à Raguſe une ſorte de harpon, avec lequel on perce très-adroitement les poiſſons qu'on apperçoit. Quand cette pêche ſe fait la nuit, on s'éclaire avec un morceau de ſapin allumé. *Section III p.* 11.

FOUANE, inſtrument propre à percer les poiſſons pour les prendre. Il y en a de bien des formes : les unes ſont une broche terminée par un dard, d'autres une lame barbelée ; d'autres ſont formées de deux, trois ou un plus grand nombre de lames : quelquefois ce n'eſt qu'une fourche. Ces inſtruments étant ajuſtés au bout d'une perche, on en perce les poiſſons qu'on apperçoit au fond de l'eau, ou on les enfonce dans la vaſe aux endroits où l'on juge qu'il y a des poiſſons. *Section III. p.* 7, 8 & 9.

FOUE. Les Pêcheurs d'Oléron nomment ainſi une manche de filet qu'ils mettent au fond de leur courtine.

FOUGNE : c'eſt une fourche de fer à deux ou trois fourchons, avec laquelle on darde les poiſſons qui ſont reſtés aux endroits qui n'aſſéchent pas de baſſe-mer. La Fougne eſt un harpon. *Section III. p.* 5.

FOULE, ſorte de pêche. Voyez PLYETTER. *Section III. p.* 7.

FOUR. On nomme *grand four* & *fort four*, des manœuvres qui ſervent à appareiller le bourſet de la dreige. *Section II. p.* 131.

FOURCHE, eſpece de fouane à deux fourchons, emmanchée de bois, comme celles dont on ſe ſert dans les fermes pour charger les gerbes ; d'autres ſont à trois fourchons, comme celles qui ſervent à charger le grand fumier. On ſe ſert auſſi de petites fourches de bois pour relever les caudrettes. Voyez CAUDRETTES. *Section II. p.* 34.

FOURÉE, eſpece de bas parcs. Voyez VÉNETS.

FOURQUETTE. Les Provençaux nomment ainſi une croix de fer ou de cuivre, qui porte des lignes & des haims, & qui eſt attachée à une longue ligne pour la deſcendre au fond de la mer, & la retirer quelque temps après. On nomme auſſi *fourquette* ou *fourchette*, une petite fourche de bois, à laquelle on entrelace la ligne des bricolles, pour que le poiſſon qui a mordu à l'hameçon ne rompe pas la ligne. *Section I. page* 63.

FRAI. On appelle ainſi les œufs de toute ſorte de poiſſons. Le poiſſon n'eſt pas bon quand il fraye, c'eſt-à-dire, quand il dépoſe ſes œufs. *Section I. p.* 34 & 35.

FREGATON, petit bateau de Provence pour la pêche : il eſt pointu par les deux bouts ; il a 18 pieds de longueur & 6 de largeur : il ne va qu'à la rame.

FRERES, nom qu'on donne aux pieux, piquets ou paux, qui forment le corps ou la tour de la paradiere. *Section II. p.* 97.

FRONGIATA, pêche de Raguſe, qui eſt une vraie pêche à la ſaine. *Section II. p.* 137.

FUNIN, cordage fait de bon chanvre & de médiocre groſſeur, ce qui le fait appeller quelquefois *franc funin*.

FURET. Voyez EPERVIER. *Section II. p.* 26-30.

G

GABARET, petite gabarre. Voyez FILADIERE.

GABEZ, enceinte de filets ou ſorte de parcs d'uſage en Egypte. *Section II. p.* 61.

GAFFE, morceau de fer qui porte une pointe & un crochet, ſoudé à une douille, dans laquelle on ajuſte une longue perche. Cet inſtrument eſt d'un grand uſage pour tirer à terre les gros poiſſons. Les petites ſe nomment *gaffeaux* : en quelques endroits on les nomme *halle-crocq* & *gauchon*. *Section I. p.* 28.

GALET, cailloux roulés qui ſe ſont arrondis en frottant les uns contre les autres, quand la mer les agite. Les fonds de galet ſont de mauvaiſe tenue, & endommagent les cables. On nomme auſſi en Provence *galet*, ce qu'on nomme ailleurs *bouée* ou *ſignal* pour reconnoître la ſituation d'un filet : en Catalogne on dit *Gayot*. *Section I. p.* 2. *Section II. p.* 153.

GANCETTES, mailles de trois pouces en quarré.

GANGUEILE, petit ganguy qu'on traîne avec un bateau : on s'en ſert en Provence à prendre des Anguilles. *Section II. p.* 154.

GANGUY. C'eſt ordinairement un filet plus petit que le bregin, & qui a les mailles très-

ſerrées : le grand ganguy eſt un vrai bregin. Ce qu'on nomme *ganguy des Carambots* & *ganguy des Ourſins*, ſont des dragues qui traînent au fond de la mer. Celui qu'on appelle *à la voile* reſſemble aſſez à la tartane. *Section II. p.* 152-154.

Garçon de bord. On appelle ainſi un jeune homme qui ſe loue pour aider à la pêche ; il ne fournit point de filets, & ne partage point dans le profit de la pêche : c'eſt un grade au-deſſus des Mouſſes, qui, étant plus jeunes & moins forts, ont une paie très-foible.

Gardy. C'eſt le nom qu'on donne à la troiſieme chambre de la madrague. *Section II. page* 171.

Gaulette, petite gaule, ſynonyme de *Volet*. Ce ſont deux gaules menues & pliantes, auxquelles on arrête le bord du filet nommé *bouteux*. *Section II. p.* 37.

Gay. *Hareng-gay* ſe dit du Hareng qui a frayé, & qui n'a ni laite ni œufs.

Glace. Dans l'Amérique Septentrionale, en Ruſſie, en Suede, &c. on fait des trous à la glace, & on introduit dans l'eau qui eſt deſſous, des filets & des haims, avec leſquels on prend beaucoup de poiſſons. *Section III. p.* 18 & 19.

Glai, herbier de glayeuls qui forme des eſpeces d'iſles dans les étangs. *Section III. p.* 46.

Gline, panier couvert dans lequel les Pêcheurs mettent le poiſſon qu'ils ont pris. *Sect. III. page* 3.

Glu, paille longue qui ſert à emballer le poiſſon. *Section III. p.* 24.

Gobelette, petits bateaux de Picardie, qui ont 21 pieds de longueur & 6 pieds de largeur : ils portent au milieu un mât ſoutenu des étais, une vergue & une voile quarrée.

Gombin ou Gembin, noms qu'on donne en Provence à des naſſes cylindriques qui ont deux entrées garnies de goulets : ce ſont des louves faites très-artiſtement avec des cannes ou des oſiers. Les Provençaux les nomment auſſi *lances*. *Section II. p.* 55.

Gondole, barque plate, longue & très-légére, qui ne va qu'à la rame. Celles de Saint-Valery ſont ſemblables aux barelets du Pollet. Les gondoles Provençales portent une grande voile latine & un foque à l'avant. *Section I. p.* 39 & 42.

Gorets, nom qu'on donne en Bretagne aux parcs. Voyez Benastre.

Gorge. C'eſt le demi-cercle que l'eyſſaugue & le bregin forment dans l'eau. On le meſure plutôt par le cercle que forme au fond de l'eau la corde, ſur laquelle eſt le plomb, que par celui que le liége forme ſur l'eau. On donne auſſi ce nom, en quelques endroits du Languedoc, aux aîles du boullier. *Section II. p.* 150.

Gords, pêche qui s'établit dans le lit des rivieres & au bord de la mer : ce ſont de grands entonnoirs qu'on forme avec des filets ou des pieux qui ſe touchent les uns les autres, & dont la pointe aboutit à l'entrée d'un verveux ou d'un guideau, pour y conduire le poiſſon. On nomme auſſi à la Tête de Buch *gords*, le filet qui ſert à la pêche dite *jagude*. *Section II. p.* 52.

Goulet. On appelle ainſi une eſpece d'entonnoir qu'on met à l'entrée des filets en manche & des naſſes, pour que le poiſſon, qui y eſt entré librement, n'en puiſſe pas ſortir. En Provence on lui donne le nom de *goulume*. *Sect. II. page* 8, 96.

Gourde ou Calebasse : on s'en ſert au lieu de flottes de liége, pour empêcher le filet d'aller au fond de l'eau. *Section II. p.* 28.

Gouvernail, piece de bois plus large qu'épaiſſe, qui, étant attachée par des pentures à l'étambot, peut ſe mouvoir au moyen d'un levier, qu'on nomme *la barre* : par ce mouvement, le Pilote ou Timonnier dirige la route du bâtiment. *Section I. p.* 37. *Pl. X. fig.* 16.

Gradou, chambre de la madrague, qui, avec le gravicheli & le corpou, fait la cinquieme chambre. *Sect. II. p.* 171.

Grage. C'eſt le nom qu'on donne en baſſe-Normandie à la drague aux Huîtres.

Grapin, petite ancre qui a quatre bras, une ſeule tige & un organeau où l'on attache le cable. On n'y met point de jas.

Grau. C'eſt le nom qu'on donne à des coupures ou de petits canaux qu'on fait aux digues qui ſéparent les étangs de la mer. *Section II. page* 60.

Grelins. Les cordes en grelins ſont faites avec pluſieurs auſſieres, commiſes les unes avec les autres : c'eſt pourquoi elles ſont commiſes deux fois. *Sect. I. p.* 8 & 15.

Grenadiers, grands bouteux qui ſervent à prendre des Chevrettes, que les Flamands nomment *grenades*. On appelle auſſi *grenadiere* une petite ſaine qui ſert au même uſage. *Section II. page* 29.

Gribane, ſorte de barque qui eſt ordinairement du port de 30 juſqu'à 60 tonneaux, & fort en uſage ſur les côtes de Normandie & de Picardie : elle porte un grand mât, une miſaine ſans hunier & un beaupré : ſes vergues ſont inclinées.

Grillage, barreaux de bois ou de fer qu'on met à tous les endroits par où l'eau arrive dans un étang, & par ceux qui ſervent de décharge, pour empêcher que le poiſſon ne ſorte de l'étang. *Sect. III. p.* 39 & 40

Gueldre, Guildille, Guildive, Guild, appât qu'on fait avec des poiſſons du premier âge, des petites Chevrettes, ou de la chair de quelques poiſſons cuits. *Section I. p.* 33.

Guepragnon, fond de la manche du ganguy, qui eſt fait de gros fil, qu'on nomme *de fix*.

Guideaux, filets en manche, dont l'embouchure qui eſt large, ſe préſente à un courant qui la traverſe. On tend ces guideaux en traîne contre un courant : il y en a de pluſieurs grandeurs, qui s'établiſſent de différentes manieres. *Section II. p.* 45 & 46.

Guiron, terme Provençal, qui ſignifie deux pieces de filets qui forment une partie de la manche de la tartane & autres. Le guiron du ſubre eſt celui où ſont attachés les liéges : le guiron du plomb eſt au bas de la manche. *Section II. page* 156 & 160.

H

Habiller ſe dit du poiſſon qu'on apprête pour le ſaler, en lui ôtant la guigne & les ouies.

Haye, tournoiement d'eau qui ſe forme dans les courants : on en occaſionne quelquefois pour y placer des verveux. *Section II. p.* 52.

Haim. On dit auſſi *Ain* : nous l'avons écrit dans le courant de cet Ouvrage *hain* ; mais il paroît préférable de l'écrire *haim*, parce qu'il dérive de *hamus* : c'eſt un crochet fait ordinaire-

ment de métal, avec lequel on saisit le poisson. Il y en a de petits, d'autres fort grands : les uns n'ont qu'un crochet, d'autres en ont deux. On en fait avec des épines, & même avec des os. *Section I. p.* 12, 18, 21.

Halbourg, espece de Hareng fort gras, qui se pêche dans la saison.

Halins ou Bras, corde qu'on ajuste aux extrémités des filets pour les traîner. En Provence & en Languedoc, ces cordages sont ordinairement d'auffe, & on les appelle *sartis* : chaque piece est assez souvent nommée *maille*. *Section II. page* 147.

Hamaux, nappe des tramaux à large maille. *Section II. pages* 16 & 120.

Hameçon. Exactement parlant, c'est un haim garni de son appât. On le prend souvent pour l'haim ou le crochet qui arrête le poisson. Voy. Haim. *Section I. p.* 15.

Harenguiere ou Harenguade, palis pour prendre des Harengs. *Section II. p.* 74.

Hareng. Ce poisson se prend avec les filets nommés *manets*. Voyez ce mot. *Sect. II. p.* 106.

Hargniere. On nomme ainsi sur les côtes de haute-Normandie quelques brasses de filet à larges mailles, qui terminent les extrémités des saines. *Section II. page* 141.

Harouelle. Voyez Arondelle. *Section I. page* 65.

Harpon, espece de dard mis au bout d'un manche de bois, qui se lance sur le poisson, comme on lançoit autrefois le javelot ; & au moyen d'une ligne déliée, on suit le poisson qui a été piqué. *Section I. page* 28. *Section III. pages* 12-14.

Harponnage, en Provence Fichure, est la pêche avec la fouane ou le harpon.

Harponner. Quoiqu'on confonde communément le harpon avec la fouane, on appelle *harponner*, lorsqu'on lance le harpon sur un poisson ; c'est ainsi qu'on prend les Baleines, les Marsouins, &c. *Section I. page* 28. *Section III. page* 12-14.

Harviau, anse de corde qui sert à attacher le grand filet en chausse, qu'on emploie pour les pêcheries établies aux arches des ponts sur les grandes rivieres. *Section II. page* 62.

Haveneau ou Havenet, est un filet tendu sur deux perches qui se croisent comme une paire de ciseaux : on ne le pousse point devant soi, mais on le présente au courant. On pêche avec ce filet à pied, & dans de petits bateaux. Les petits haveneaux de Vannes différent peu des bouteux de Normandie. *Section II. pages* 38, 40 & 41.

Haussieres. Voyez Ansieres. *Section II. page* 119.

Hautée. Le filet qu'on nomme ainsi en Provence ne differe de la battude que parce qu'il est plus grand. *Section II. page* 108.

Heu, bâtiment à plate varangue, & qui tire peu d'eau : il est d'un grand usage, sur-tout en Hollande & en Flandre. Il n'a qu'un mât qui s'incline vers l'arriere, avec une demi-varangue ou corne qui porte une grande voile, à laquelle on ajoute quelques voiles d'étai. *Section III. Pl. I. figure* 3.

Herbiers, bancs d'herbe qui se forment au milieu des eaux, & dans lesquels le poisson se réfugie.

Herses, instruments semblables à ceux dont se servent les Laboureurs pour enterrer leurs grains : elles sont tirées par des chevaux ou des bœufs, pour entamer le sable. *Section III. page* 6.

Horizon du soir, pêche qui se fait au soir, commençant quand le soleil est couché, jusqu'à ce que sa lumiere disparoisse entiérement. C'est aussi ce qu'on nomme le *crépuscule*.

Hôte ou Bourgeois. Les Matelots nomment ainsi celui à qui appartient leur bateau pêcheur, & qui leur loue suivant certaines conventions. *Section I. page* 44.

Hotte de quai. Ce sont des hottes ordinaires, au fond desquelles on ajuste un morceau de bois qui répond du fond de la hotte à terre, & qui sert à ceux qui transportent le poisson à se reposer. *Section III. pag.* 22.

Houleviche, filet qu'on appelle ailleurs *bretelliere*, parce qu'il sert à prendre une sorte de Chien qu'on appelle à Barfleur *Houle*. *Section II. page* 119.

Houx-frélon. C'est la plante appellée par les Botanistes *Ruscus myrtifolius aculeatus*, qu'on nomme sur la côte de Normandie *vergandier*, dont on se sert pour faire les avalettes pour la pêche qu'on nomme *la balle*. *Section I. p.* 21.

Hoyé. On appelle *Poisson hoyé*, celui qui a été meurtri & fatigué dans le filet, ou attaqué par des poissons voraces : il se corrompt aisément, & il faut le consommer sur le lieu de la pêche. *Section I. page* 35.

Huage. Voyez Chantage & Jets.

Huches, grandes caisses de bois qu'on établit dans l'eau, & qui ferment à clef : on y dépose le poisson qu'on doit prendre journellement pour la table. *Section III. page* 30.

Hunier. C'est un grand calen qu'on attache au bout d'une corde passée dans une poulie frappée au bout d'une vergue ; & en hâlant sur cette corde, on releve le carreau ou calen. *Section II. p.* 31.

Hydrographe, Maître payé par le Roi dans les Ports pour enseigner aux Eleves la théorie de la Navigation, & pour examiner ceux qui se présentent pour être reçus Pilotes Hauturiers ou Côtiers, & Capitaines de vaisseaux marchands. *Section I. page* 45.

J

Jagude. La pêche qu'on nomme ainsi dans le bassin d'Arcachon, est une espece de manet qu'on tend sédentaire dans les chenaux. Nous l'avons décrit dans le détail des pêches d'Arcachon & de la Tête de Buch.

Jambe d'une maille, est le fil qui forme un de ses côtés. *Jambe de filet*. On nomme quelquefois ainsi les alles qu'on ajoute à côté des filets à manche. *Section II. page* 20, 145.

Jardinet, compartiment fait sur le pont des gondoles, pour servir à cacquer le Hareng à Yermuth.

Jarretiere, lien de charpente qui soutient les jumelles des bondes. C'est sur ces jarretieres qu'on cloue les planches percées qui forment la cage. *Section III. page* 37.

Jets. Les jets de Picardie sont des demi-folles tendues en ravoir. On fait quelquefois du bruit pour engager le poisson à donner dans le filet : alors on nomme cette pêche *chantage*, *cantage*, *huage*. *Section II. pages* 115 & 116.

Inge, corruption de *haim*. *Section I. page* 18.

Joncheres, touffes de jonc qui se forment

dans les étangs, & deviennent quelquefois des îles flottantes. *Section III. page* 46.

Jonquinne ou Jonquille. On nomme ainsi les cordes d'aussi.

Issaugue, petite Issaugue ou *Bourgin*. Voy. Bregin.

Islot ou Ilot, petite Isle. Les Marins disent quelquefois *Islette*.

L

Laçeur, synonyme de *Mailleur*, Ouvrier qui fait des filets. *Section II. page* 4 & 6.

Laguillière, rêts en usage à Marseille, fait avec du fil de lin fort fin double, de 15 mailles au pan, & de 200 brasses de long sur 6 de large.

Lampresse, nappe de filet dont les mailles n'ont qu'un pouce & demi d'ouverture. Il est du genre des demi-folles.

Lance, nasse cylindrique. Voyez Gombin. *Section II. page* 55.

Lane, étendue de riviere où on laisse dériver les filets avec lesquels on prend les Saumons & les Aloses. Ce mot est en usage dans la Dordogne.

Lanets. C'est un petit truble dont on se sert pour prendre des Chevrettes dans les algues. Il est ordinairement monté comme une raquette, & son manche est souvent fort court. *Section II. page* 33.

Langoustier, filet à mailles très-larges, qui sert à prendre des Langoustes. *Section II. page* 127.

Lannes. On appelle ainsi dans l'Océan les lignes fines qui partent de la maîtresse corde. Quelques-uns les appellent *semelles*. *Section I. page* 14.

Large. *Aller au large, se porter au large*, c'est s'éloigner de la côte vers la grande mer.

Lassins, filet à manche peu différent de tous les autres. *Section II. page* 44.

Latine. *Voile latine* : c'est une voile triangulaire qui est d'un grand usage sur la Méditerranée. Les tartanes portent des voiles latines, des foques, des coutelas, bonnettes en étai, des voiles d'étai : toutes ces voiles sont triangulaires. *Section II. page* 155.

Laüt, bâtiment qui sert à Cette à faire la pêche à la tartane.

Leches ou Achées. Voyez ce mot.

Légrau, filet qui sert à pêcher à la jagude dans l'étang d'Arcachon. Voyez Jagude.

Lépas, genre de coquillages univalves, ou qui n'ont qu'une coquille, & sont attachés au rocher qui leur sert d'une valve.

Lesque ou Lisque. C'est un filet semblable aux cibaudieres ou folles. Ces dénominations sont en usage dans l'Amirauté d'Eu. *Section II. page* 118.

Lest, poids dont on charge le pied du filet pour le faire caler : on le fait ordinairement de plomb ou de cailloux, ou de grosses pierres qu'on nomme *cablieres*, quelquefois avec un gros cordage. *Section I. page* 28. *Section II. pages* 21 & 22.

Létis. Voyez Battude.

Leugeon, filet dont les mailles ont deux pouces d'ouverture, que les Pêcheurs de la Tête de Buch tendent sédentaires & en pleine eau. Voyez Peugne.

Leurre. Ce sont des appâts factices qu'on met aux haims pour attirer le poisson. C'est quelquefois une espece de poisson fait avec de l'étain fondu ; d'autres fois un morceau de liége couvert d'une peau de poisson, des chenilles, des papillons, &c. imités avec différentes substances ; de petites Anguilles d'étain pour prendre des Vives avec la fouane. *Section I. p.* 22. *Section III. page* 9.

Leviere, grosse corde qui pose sur un treuil, & sert à relever le filet qu'on tend aux arches des ponts, lorsqu'on veut les faire sécher. *Section II. p.* 62.

Levure. Les Mailleurs nomment ainsi des demi-mailles par lesquelles on commence le filet. *Lever un filet*, c'est en faire la levure ; & le *poursuivre*, c'est continuer à faire les mailles. *Sect. II. pages* 8, 10.

Liban. On appelle ainsi en Provence la corde qui borde le pied du filet, & à laquelle on attache le lest ; c'est encore une corde de 4 ou 6 pouces, faite avec de l'aussi, & qui sert à attacher de grosses pieces de liége au filet de la madrague. *Section II. page* 64.

Libouret, pêche qui se fait avec une ligne qu'on enfile dans un trou qui est au bout d'un morceau de bois, qui à son autre extrémité porte plusieurs piles garnies d'haims. Cette ligne est terminée par un poids. Le morceau de bois du libouret se nomme *avalette*. *Section I. pages* 21, 35, 75.

Ligne. Les Marins employent ce mot en plusieurs sens différents. C'est ordinairement une corde menue qui sert à porter un poids pour connoître la profondeur de l'eau, & alors on l'appelle *ligne de sonde* ; *ligne de loch*, celle qu'on attache à un petit instrument de ce nom, pour connoître la vîtesse du sillage ; *ligne d'amarrage*, qui sert à attacher différents corps ; *ligne de pêche, fine ou simple*, celle qu'on fait avec de la soie ou du crin, à l'extrémité de laquelle on attache un haim amorcé, & qu'on tient à la main pour tirer à bord le poisson qui a mordu : on pêche de cette façon des Morues, des Cabillauds, des Thons & beaucoup d'autres poissons ; *lignes dormantes & par fond*, celles qui sont garnies dans leur longueur d'empiles d'haims & de lest, qu'on tend au fond de la mer avec de petits bateaux : il y en a qui ont beaucoup d'étendue ; *lignes sédentaires & flottantes*, qui sont attachés à des corps fixes, ou dont les haims sont attachés à des corps flottants : enfin on appelle *ligne d'eau en charge*, celle que trace la superficie de l'eau sur le pourtour du bâtiment lorsqu'il a sa charge. *Section I. p.* 14, 15, 37, 48, 61, 66, 67, 68, 70.

Lignette ou Brumet, ligne menue & fort déliée qui sert pour la pêche à la canne. *Section I. page* 48.

Lis ou Dreige, filet composé de 70 rangs de mailles, de 9 ourdres au pan, ou d'un pouce en quarré.

Lisseau. Les Faiseurs de filets nomment ainsi ce qu'on appelle communément *peloton*. *Section II. p.* 6.

Lotier, Pêcheur qui, au moyen de sa part de filet qu'il fournit pour la pêche, jouit du plein lot.

Loup. On donne ce nom à plusieurs sortes de filets : dans la rade de Nantes, on appelle ainsi un filet qu'on tend en pleine eau sur trois

piquets

piquets ou perches : l'une qui eſt ſédentaire ſe nomme *perche de terre*, une autre *perche de rade*, & la troiſieme *perche du milieu*. *Section II. p.* 77, 78.

Loutre, animal amphibie du genre des caſtors, qui vit de poiſſons. Dans l'Abbaye de Sorgue près Bayonne, ordre de S. Benoît, un Religieux en avoit privé & dreſſé une à la pêche, de ſorte qu'il lui ordonnoit d'aller à la pêche : la loutre obéiſſoit, & lui rapportoit un poiſſon ; ce qu'elle répétoit toutes les fois que le maître lui ordonnoit.

Louve. On donne quelquefois ce nom aux verveux, principalement à ceux qui ont pluſieurs ouvertures à chaque bout : ceux qui ſont garnis d'ailes ſont appellés *raſles*. *Section II. page* 57.

Luzin, menu cordage formé de deux fils ſimplement retors, & non pas commis comme le bitord. Voyez Bitord.

M

Macle. On donne dans quelques Ports de Picardie ce nom aux folles. On nomme en Languedoc *Maclonniere*, un filet de la nature des folles. *Section II. pages* 118, 119.

Maclonniere, ſorte de tramail dont on fait uſage dans les étangs de Cette, & qui peut ſe rapporter aux folles. *Section II. page* 119.

Madrague. On appelle ainſi de très grandes pêcheries qu'on établit dans la Méditerranée, principalement pour prendre des Thons. On peut les regarder comme de grands parcs établis en pleine eau, & dans leſquels le poiſſon eſt conduit par une chaſſe ou une cloiſon de filet qui s'étend depuis la madrague juſqu'à la côte. *Section II. pages* 170-174.

Maillade ou Tremaillade. C'eſt ainſi qu'on appelle ſur la Méditerranée les filets que dans l'Océan on nomme *tramaux*. *Section II. pages* 125-128.

Maille. On fait qu'on appelle ainſi les ouvertures qui ſont entre les fils des filets. Il y en a de grandes & de petites : les unes ſont quarrées, les autres en loſange. On appelle en Provence *majours*, des mailles qui ont à peu-près ſix lignes en quarré d'ouverture, celles appellées *grand majour* en ont ſept. *Maille royale* : en quelques endroits, c'eſt un filet qu'on peut regarder comme une cibaudiere ou folle, à cauſe de la grandeur de ſes mailles : on le nomme auſſi *ſix doigts*. Façon de faire les mailles. *Section II. page* 8. Quand on veut détacher un filet du milieu d'un autre, on fait un rang de mailles avec deux fils, ce qui fait deux anſes qu'on nomme *mailles doubles* : on prend les unes pour faire un filet, & on réſerve les autres pour l'autre filet. *Section II. page* 8. Enfin, on appelle en Languedoc & en Provence *maille* des pieces de cordes de ſartis ou d'auffe qui ont 75 braſſes de longueur. *Section II. pages* 5, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 118, 145, 146, 147.

Mailleur, ſynonyme de *Laceur*, Ouvrier qui fait des filets. *Section II. p.* 6.

Majours. *Voyez* Maille.

Maistre de Palangre. *Voyez* Corde. *Sect. I. page* 14.

Maitresse corde. *Voyez* Corde. *Section I. page* 27.

Manche, filet en forme de tuyau conique, large à l'entrée, & qui s'étrécit juſqu'à ſon extrémité, qu'on ferme de différentes manieres. Il y a des filets en manche auxquels on donne différents noms. *Section II. page* 44.

Manet, filet en nappe ſimple, dont les mailles ſont proportionnées à la groſſeur des poiſſons qu'on ſe propoſe de prendre ; ainſi elles ſont plus ſerrées pour les Sardines que pour les Harengs, & pour les Harengs que pour les Maquereaux. Ceux pour prendre les Mulets ont les aîles encore plus larges ; car il faut que la tête du poiſſon entre dans la maille, & qu'il ſoit retenu par les ouies. Les manets ſe tendent en ravoir : on en garnit des parcs, on en tend en pleine eau pierrés & flottés. *Section II. pages* 4, 103 *& ſuivantes*.

Mangonniers, nom qu'on donne en Languedoc aux Chaſſes-marée ou Marchands de poiſſon en détail.

Mangue, grand filet qui ſert auprès de Fréjus.

Maniguiere, pêcherie formée de filets tendus ſur des pieux qui aboutiſſent à des manches où entrent les Anguilles.

Maniolle, grande truble dont on ſe ſert dans l'Adour près Bayonne, dans un petit bateau, pour prendre de petits poiſſons : on s'en ſert auſſi dans le port de Breſt pour prendre des Merlans bâtards. Quelquefois la Maniolle n'a point de manche, & eſt ſuſpendue à un cordage. *Section II. page* 33.

Marander ſignifie chez les Pêcheurs Normands deux choſes fort différentes, ſavoir : mettre leurs appelets à la mer, ou raccommoder, rétablir, radouber leurs filets.

Marchais ou Hareng-gai. C'eſt le Harêng vuide de laite & de rogue après qu'il a frayé.

Marée. On appelle ainſi les poiſſons de mer. Les plus chers & les plus délicats ſe nomment *grande Marée*, les plus communs *petite Marée*.

Mareyeur, Marchand de marée. Comme ils l'achetent des Pêcheurs pour la tranſporter en différents endroits, on les nomme *Chaſſes-marée*.

Marsaïque, palis pour prendre des Maquereaux. *Section II. page* 74.

Martegal, ſorte de bregin. Ce mot eſt peu uſité. *Sect. II. page* 157.

Mats, longues pieces de bois qui s'élevent verticalement ſur les vaiſſeaux : on les nomme ſur les galeres *arbres*. Sur les vaiſſeaux, il y a le grand Mât, le grand hunier & le grand perroquet ; le Mât de miſaine, le petit hunier & le petit perroquet. A l'arriere l'artimon, en avant le beaupré. Les petits bâtiments ne portent qu'une partie de ces Mâts. *Section I. page* 37.

Matte de Thons. On appelle ainſi en Provence un banc de Thons.

Mejanos ou Mejanes. On appelle ainſi au Martigues les cannes qu'on emploie pour faire les bourdigues lorſqu'elles ſont de moyenne longueur. *Section II. p.* 63.

Mentana. Les Baſques appellent ainſi les *noves* ou *noues* de la Morue.

Menuise. Les Pêcheurs diſent ſouvent *Meniſe* : ce ſont des poiſſons du premier âge qu'on prend en prodigieuſe quantité, ce qui détruit beaucoup de poiſſon. *Section III. page* 20.

Merlin, menu cordage formé de trois fils commis enſemble : il eſt meilleur que le bitord & que le luzin. *Voyez* ces mots.

Meslis. C'eſt un mélange de toutes ſortes de poiſſons du premier âge. Ailleurs on l'appelle *Nonnat*.

Mestre ou Maistre. Les Levantins appellent le grand mât des galeres, tartanes, &c. *arbre de meistre. Section II. page* 155.

Miroir, sorte de pêche qui se fait avec un miroir, dans lequel, pour attirer le poisson, on reçoit la lumiere de la lune, comme on fait celle du soleil pour prendre les alouettes. Les Chinois, au lieu de miroir, se servent d'une planche blanchie & couverte d'un vernis poli. *Section III. page* 11.

Miterne, synonyme de *jonchere*. Voyez ce mot.

Monter un filet, c'est le garnir de cordes & apparaux pour le mettre en état de servir. *Section II. p.* 8.

Morgue ou Gorge. On appelle ainsi l'embouchure de la chausse du bregin & de l'eyssaugue : c'est aussi l'entrée de la manche des filets qui en ont, particuliérement de celle du filet de la tartane. *Section II. p.* 151, 160.

Mornelles ou Mornilles, pêche que les Espagnols font dans un batelet avec des nasses. *Section II. p.* 56.

Mouillage, endroit où l'on peut mouiller ou jetter l'ancre. Ce mot est assez synonyme d'*ancrage*. Voy. Ancrage.

Moule, morceau de bois rond ou quarré, sur lequel on forme les mailles, & qui en fixe la largeur. *Sect. II. p.* 5, 7.

Moulinet. C'est un treuil qui sert à plusieurs usages. Au Martigues, on nomme *Moulinet* celui qu'on emploie pour tendre le filet dit *capouliere*, qui est à l'entrée de la bourdigue. Quand les équipages sont foibles, ils se servent d'un Moulinet pour tirer à terre ou dans leur bateau leurs filets, saines, eyssaugues, bregins, &c. *Sect. II. p.* 64, 154, 157.

Mouscleau ou Muscleau. Les Pêcheurs Provençaux nomment ainsi un haim. *Section I. p.* 15.

Mousses, jeunes enfants qui vont à la mer pour s'accoutumer à cet élément, & pour apprendre le métier de Matelot ou de Pêcheur. *Voyez* Garçon de bord.

Mulier. Ce filet, qui est principalement destiné à prendre des Mulets, est du genre des cibaudieres ou folles. A Saint-Tropès, on dit *Mulletiere*. On le tend souvent sur piquet ou en palis. *Section II. p.* 75.

Muraille. On nomme volontiers ainsi en Provence ce qui forme l'enceinte des pêcheries, soit que ce soient des cannes ou des filets. *Sect. II. p.* 66.

N

Nanças. Sorte de pêche à la nasse, que font les Espagnols, & qui différe peu de l'Andana. *Sect. II page* 56.

Nanse. Les Provençaux appellent ainsi des nasses faites d'osier, & figurées comme le sont certaines souricieres de fil d'archal, que dans l'Océan on nomme *bouragues*. Les Nanses des Catalans approchent plus de la forme des verveux. *Section II. p.* 56.

Nappe de filet, étendue de filet simple, qu'on tend à plat. On donne aussi ce nom au filet des tramaux qui est entre les deux hamaux qu'on appelle communément *flue*. *Section II. p.* 4 & 16.

Nasses : ce sont des especes de paniers faits d'auffe, de jonc ou d'osier, qui étant à claire-voie, laissent passer l'eau, & retiennent le poisson. On leur donne différentes formes, & aussi différents noms, comme *nasse*, *nasson*, *nanse*, *lance*, *bire*, *boisseau*, *bouteille*, *ruche*, *panier*, *bouterolle*, *bourgne* : tous ont des goulets à leur entrée. *Sect. II. pages* 53-57.

Nasse ou Bande, une des trois parties principales qui composent le filet nommé *eyssaugue*.

Nasselle. On nomme ainsi à Gibraltar de petites nasses qu'on fait avec du jonc qui croît dans les marais. *Sect. II. pag.* 57.

Nassonnes, sont des nasses figurées comme une botte ; elles servent à prendre des crustacées. *Section II. p.* 56.

Natte de liége. On appelle ainsi en Provence ce que dans les Ports du Ponant on nomme *flottes*. Ce sont des morceaux de liége qu'on attache à la tête du filet ou au bruime supérieur. *Section II. page* 107.

Nef. C'est le nom qu'on donne au corps du bateau qui traîne la dreige. *Voyez* Dreige. *Sect. II. pag.* 130 & *suiv.*

Nœuds. Les fils des filets sont joints les uns aux autres par des nœuds. On en distingue entre autres de deux sortes : savoir le nœud sur le pouce, & celui sous le petit doigt. Pour constater la grandeur des mailles d'un filet, on compte combien il y a de nœuds dans une longueur, comme par exemple d'un pied. *Section II. p.* 8. 9. & 10.

Nogat. Les Pêcheurs Gascons donnent ce nom aux pains de noix ou au marc de noix, dont on a exprimé l'huile. Il leur sert d'appât.

Nonnat, synonyme de *Mestis*, vient du latin *Non natus*, parce que ces petits poissons sont à peine nés. On appelle ainsi ce que sur la côte d'Antibes, & ailleurs, on appelle *menuise*. *Section III. pag.* 21.

Noue ou Nove, vessie à air de la Morue, qui fait un mets délicat ; elle se trouve le long de l'arrête du poisson en dedans.

O

Œuvre morte. On appelle ainsi toute la partie du bâtiment qui excede la surface de l'eau. *Sect. I. pag.* 37. *Pl. X. fig.* 16.

Œuvre vive. La partie du bâtiment qui entre dans l'eau, ou celle qui est comprise depuis la quille jusqu'à la ligne de flottaison. *Section I. p.* 37. *Pl. X. fig.* 16.

Oiseaux. On prend des poissons avec des oiseaux pêcheurs, tels que le cormoran. Cette pêche est sur-tout en usage à la Chine. *Section III. pages* 17 & 18.

Ordun. C'est ainsi qu'on nomme une certaine longueur de cannes montées sur des cordes, comme on fait les paillassons. *Section II. pag.* 65.

Orin. C'est une corde qui répond d'une bouée ou à la croisée d'une ancre, ou à l'extrémité d'un filet qu'on a calé au fond de la mer, ou à une cabliere. *Section I. page* 28.

Orphis, poisson qui se prend avec les manets. *Voy.* ce mot. *Section II. page* 106.

Ourdidou. On nomme ainsi une espece de hangar ou de halle, sous laquelle on fait les pieces de canne. *Section II. p.* 64.

Ourdir les cannes. C'est en faire des cordes, ou des especes de claies semblables aux paillassons des Jardiniers : chaque piece se nomme *ordun* ou *auvel*. Voyez Auvel. *Section II. pag.* 64.

Ourdre, terme Provençal, qui signifie ce

que dans les Ports du Ponant on appelle *nœud*. *Section II. p. 5.*

Oyé. *Voy.* Hoyé. *Section I. p. 13.*

P

Pacolet. Les Pêcheurs à la tartane nomment ainſi une cheville qui ſert à amarrer les libans à l'extrémité des paux ou boute-hors qui ſont à poupe & à proue de la tartane. *Section II. page 158.*

Pacquer. C'eſt trier le poiſſon, & l'arranger dans les barrils pour le tranſporter.

Pagaïe. Sorte de petit aviron qu'on n'appuie point ſur le bord, & qu'on manie à deux mains, comme on feroit un balai.

Paillole, filet d'uſage au Martigues. C'eſt une tiſſe d'entremaillade, dont les fils ſont déliés & les mailles aſſez fines. *Sect. II. pages 125 & 127.*

Palamidiére, filet aſſez ſemblable aux courantilles : mais comme les Palamides ſont moins groſſes que les Thons, on fait les mailles moins grandes. Cette pêche eſt décrite dans celles de Provence.

Palangre, terme Provençal, qui ſignifie une corde garnie de lignes ou breſſeaux, & d'haims ou muſcleaux. Cette façon de pêcher ſe nomme dans l'Océan, *pêcher aux cordes*. Voy. ce mot. *Sect. I. pag. 69-73.*

Palangrer, pêcher avec la corde dite *Palangre*. *Section I. page 14.*

Palangrier, celui qui pêche avec la corde nommée *palangre*. On nomme auſſi *bateau palangrier*, celui qui ſert à cette pêche. Dans l'Océan on appelle celui qui fait cette pêche *Pêcheur cordier*. *Section I. pag. 14.*

Palicot de la Tête de Buch, eſt un petit parc tournant, que les Pêcheurs font aux endroits où ils jugent qu'il y a beaucoup de poiſſons, par les traces qu'ils laiſſent ſur le ſable. *Sect. II. p. 90.*

Palis. Ce ſont des filets du même genre que les manets, qu'on tend ſur des piquets : on leur donne bien des noms différents, ſuivant les poiſſons qu'on ſe propoſe de prendre, comme *marſaïque*, *harenguiere*, *harengade*, *&c. Section II. page 74.*

Palleter un haim, c'eſt en applatir l'extrémité en forme de palette, pour l'attacher à la pile. Cela ſe fait ſur un tas ou petite enclume. *Section I. pages 23 & 25.*

Pallets de Gaſcogne. Ce ſont des filets qu'on tend comme les rêts traverſants, en les enfouiſſant dans le ſable, pour les relever lorſque la mer eſt haute, en hâlant ſur les lignes qu'on amarre au haut des perches plantées auprès du filet. *Section II. pages 76 & 77.*

Palot ou Palet eſt une vieille bêche ou un louchet, avec lequel les Pêcheurs verrotiers labourent le fond du ſable pour en tirer les vers, des coques ou vanets, des hamilles & quelques autres poiſſons. Ce mot ſignifie auſſi des piquets ſur leſquels les Pêcheurs tendent leurs cordes au bord de la mer, ce qu'ils appellent *tendre ſur Palots*. *Sect. I. pages 14. 65. Sect. III. p. 4 & 5.*

Pan, meſure d'uſage en Provence, qui a 9 pouces de longueur. *Sect. II. page 5.*

Panier de bonde. Les Meûniers nomment ainſi de grandes naſſes qu'ils ajuſtent aux décharges de leur moulin, quand ils lévent la bonde, ou à des ouvertures qu'ils font à deſſein à leurs chauſſées. *Section II. p. 54.*

Pantanne. Sorte de parc ou d'enceinte de filet, qu'on établit dans l'étang de Leucate, près de Narbonne : nous en parlons dans l'article où nous traitons des pêches qui ſe font dans ce département.

Panteno. C'eſt une eſpece de verveux qu'on met tout-à-fait à l'extrémité des bourdigues, pour retenir les Anguilles. *Section II. p. 64.*

Paradiére. Comme il n'y a point de flux & de reflux ſenſible & réglé dans la Méditerranée, on ne peut y faire uſage des parcs qu'on conſtruit ſur les côtes de l'Océan ; mais les Pêcheurs ont eu l'induſtrie d'en établir en pleine eau qu'ils nomment *paradiere* ou *aiguilliere*. *Section II. p. 95 & 97.*

Parage ſe dit d'une étendue de mer, ordinairement peu éloignée des côtes. On dit *dans ce parage le mouillage eſt bon ou mauvais.*

Paramitte. Les Gênois appellent ainſi ce que les Provençaux nomment *Palangre*. *Section I. p. 14.*

Paranchuso. Les Napolitains nomment ainſi une pêche ſemblable à la Bellée. *Voyez* ce mot. *Section I. p. 74.*

Parcs, enceintes que l'on fait pour prendre le poiſſon qui ſuit le retour de la marée pour gagner la grande eau. Il y en a de bien des ſortes, ſavoir : *les naturels*, qui ſont naturellement ou preſque naturellement formés par des rochers entre leſquels il reſte de l'eau : *les artificiels*, dont les uns ſont appellés *parcs de pierre*, qui ſont formés par des eſpeces de murailles à pierres ſeches & aſſez élevées auxquelles on ménage des ouvertures grillées pour laiſſer échapper l'eau ; les autres ſont appellés *bouchots*, & ſont formés par des palis ou pieux jointifs, & des clayonnages ; d'autres nommés *courtines* ou *tournées*, dont l'enceinte eſt faite de filets. Il y a des *parcs ouverts*, ainſi appellés parce qu'ils ne ſont fermés que du côté de la mer, & qu'ils ſont entiérement ouverts du côté de terre ; & des *parcs fermés* qui ſont fermés de toutes parts, à l'exception d'une entrée aſſez étroite. On conſtruit dans l'Amirauté de Quimper des *parcs ouverts*, garnis de manets qui ne portent point à terre ; ils ſervent à prendre des Maquereaux. Les parcs fermés ſont compoſés d'une grande enceinte, à laquelle on réſerve une petite ouverture du côté de la terre pour l'entrée du poiſſon, & une autre du côté de la mer pour laiſſer échapper l'eau. On la ferme par un grillage ou un filet ; ou bien on y ajuſte tantôt un verveux, tantôt une naſſe ; vis-à-vis l'entrée, on établit un palis de filet qui s'étend juſqu'à la côte, pour déterminer le poiſſon à entrer dans le parc, ce qu'on nomme la *cache* ou la *chaſſe*. Le haut de ces parcs eſt formé par des filets ; mais le pied l'eſt tantôt par des pierres, & tantôt par des clayonnages : de ces parcs les uns ſont *ſimples*, d'autres ont pluſieurs *tournées*. On fait encore la diſtinction des *bas parcs*, qui s'élevent peu au-deſſus du ſol où ils ſont établis, & que l'eau de la marée ſurmonte beaucoup, dont quelques-uns ſont formés par une enceinte de muraille à pierre ſéche ; & des *hauts parcs* dont l'enceinte a beaucoup d'élévation au-deſſus du ſol : il y en a d'ouverts & de fermés. Enfin on fait auſſi des *parcs à l'Angloiſe* ; ce ſont ceux qui ſont formés par un filet tendu droit ſur des piquets comme les palis, mais dont l'extrémité forme un crochet, il y en a de hauts & de bas : *des parcs à fond de verveux*, auxquels on ajuſte à la décharge

une manche ou un verveux. *Section II. pages* 79-94.

Parescaume. On nomme ainſi un bateau qui ſert pour la pêche de la madrague. Il eſt pointu par devant, & par derriere ; il a ordinairement 27 pieds de longueur, 9 de largeur; il porte mâts & voiles.

Par fond. *Pêcher par fond* ſe dit quand les haims ou les filets chargés de plomb, répondent ſur le fond de la mer. *Voy.* Fond.

Paroy, Parey. Les fils de canne des bourdigues s'appellent *parois* ou *murailles*. *Section II. p.* 66.

Parquiers. *Pêcheurs parquiers*, ce ſont ceux qui s'adonnent à prendre du poiſſon dans les parcs. *Section II. pag.* 94.

Parteque. On nomme ainſi en Provence une perche qu'on attache aux halins du ganguy pour tenir ce filet ouvert. *Section II. p.* 153.

Passage. Les poiſſons de paſſage ſont ceux qui ne paroiſſent dans certains parages que dans des ſaiſons déterminées ; tels ſont les Harengs, les Sardines, &c. *Section I. p.* 7 & 35.

Paux : ce terme en quelques endroits eſt ſynonyme de *pieu*, *piquet*, *pal*, *palots*, *piochons*, &c. & ſignifie les piquets qui forment la muraille ou la chaſſe des paradieres. *Sect. I. p.* 14-97.

Pêche a la cage, elle ſe fait avec une naſſe faite comme une eſpece de mue à élever des poulets, avec laquelle on couvre le poiſſon qu'on apperçoit au fond de l'eau ; ainſi c'eſt une eſpece d'épervier.

Pêcher, proprement dit, eſt s'approprier le poiſſon qui ſe tient dans l'eau, ce qui ſe fait avec des haims, des filets, des naſſes, des harpons, &c. &c.

On emploie auſſi ce terme pour ſignifier tirer de l'eau quelque corps qui y eſt tombé : c'eſt dans ce ſens qu'on dit *pêcher une ancre, un canon, une piéce de bois*, &c.

Pêcher par fond. C'eſt établir ſur le fond l'inſtrument, cordes, lignes, ou filet, avec lequel on pêche ſur le fond, & les y aſſujettir avec du leſt pour qu'ils ne flottent pas. *Voy.* Par fond. *Section I. p.* 14.

Pêcher a corde flottante. *Voyez* Flottante.

Pêcherie. C'eſt un lieu diſpoſé pour quelque pêche. On applique ordinairement ce terme aux parcs. *Voy.* Parcs.

Pêcheur, dans notre Traité, eſt celui qui s'occupe à prendre du poiſſon : preſque tous les Matelots ſont de bons *Pêcheurs*.

Pecica, pêche qui ſe fait à Alicante & ſur la côte de Valence. Deux hommes marchent à pied au bord de la mer, traînant un filet à manches, qui eſt comme une petite eyſſaugue. A la manche près, ce ſeroit un colleret. *Sect. II. p.* 148.

Peilles, Peies, ſynonymes de piles ou empiles. *Voy.* ces mots. *Sect. I. p* 16.

Pelard. Le bois qu'on nomme *pelard*, eſt le jeune chêne dont on a enlevé l'écorce pour en faire du tan.

Pelote ou Peloton. On nomme *pelotons* des bouts de membrure qu'on cloue ſur la partie de l'auge qui traverſe la chauſſée des étangs. *Sect. III. p.* 37. Voy. Lisseau. *Section II. p.* 6.

Pentenne, naſſe ou filet qui termine les bourdigues, & qui eſt deſtiné à retenir les Anguilles. *Section II. p.* 58.

Pentiere. On nomme *grandes pentieres* des filets qu'on établit verticalement & par fond; c'eſt pourquoi on donne ce nom aux folles. Les *petites pentieres* du Crotoy ſont les petits rieux d'Ambleteuſe. *Sect. II. p.* 115-118.

Perche. *Pêcher à la perche* : c'eſt attacher une ligne garnie d'un haim au bout d'une perche légere ou d'une canne. *Voy.* Canne. *Section I. p.* 47.

Perche volante. Les Pêcheurs à la canne diſent qu'ils pêchent à perche volante, quand en ſe promenant le long du rivage, ils font ſauter l'haim & l'appât, quelquefois même ſans toucher à l'eau. *Sect. I. p.* 59.

Petut, filet de Gaſcogne. *Voy.* Leugeon, dont il ne differe que par la grandeur des mailles.

Peugne, pêche qu'on fait en mer, le long de la côte près de la Tête de Buch. On y emploie les filets dit *leugeons*, ou de ceux dits *petuts*, enſuite de ceux dits *eſtoueyres* ou *bigeaurraux*, qui tous ſont du genre des manets. *Sect. II. p.* 123. Nous en donnons une deſcription la plus exacte qu'il nous a été poſſible dans l'article où nous traitons de la pêche dans le baſſin d'Arcachon.

Pharillon, ſorte de pêche au feu avec une fouane. *Sect. III. p.* 10.

Phastier ou Phasquier, pêche au feu & à la fichure, ou avec la fouane. *Section III. p.* 10.

Pic ou Pioche, inſtrument dont ſe ſervent les Terraſſiers, & que les Pêcheurs emploient pour tirer les Pitaux & les Folades des fonds qui ſont durs. *Section III. p.* 4.

Pichou. On appelle ainſi la quatrieme chambre de la madrague. *Sect. II. p.* 171.

Picoteux, petits bateaux de la côte de baſſe-Normandie, qui n'ont que 13 pieds de longueur, & dans leſquels il ne peut tenir que deux ou trois hommes. C'eſt auſſi un petit filet en tramail qu'on tend, & autour duquel on bat l'eau, pour engager le poiſſon à donner dedans.

Picots, filets d'uſage en Normandie, qui reſſemblent beaucoup aux jets de Picardie, & aux demi-folles : ils ſont pierrés, flottés & ſédentaires. On leur donne ce nom, parce qu'on pique le fond autour du filet pour engager le poiſſon à donner dedans. On appelle *Poiſſon à Picots* ceux qu'on prend dans ce filet. On tend des picots à l'embouchure de la riviere de Caen. *Sect. II. p* 116 & 117.

Pied d'un filet. C'eſt le bas du filet lorſqu'il eſt tendu verticalement. *Sect. II. p.* 7.

Pied. La pêche qu'on nomme *de pied* ſe fait ſur les greves avec des cordes garnies de lignes & d'haims. *Section I. p.* 66.

Pielago, pêche en uſage ſur les côtes de l'Etat Eccléſiaſtique. La maîtreſſe corde s'appelle *paraſina*. Voyez Ligne & Corde. *Sect. I. p.* 73.

Pierrés, cailloux qui ſervent à aſſujettir les filets à un endroit, par exemple, les verveux entre les rochers. On les nomme auſſi *cablieres*. *Section II. p.* 50 & 51.

Pigeons, anſes longues par leſquelles les Mailleurs commencent quelquefois leurs filets. *Section II. page* 11.

Piles ou Empiles, lignes faites de bon chanvre filé, qu'on attache au bout des lignes latérales qui partent de la maîtreſſe corde. Les piles ſervent à porter les hameçons. Les *Piles ſimples* conſiſtent en une ſeule ligne, les *ovales* ſont doubles. Quand on pêche des poiſſons qui pourroient

couper

couper les empiles avec leurs dents, on les fait avec du crin ou du fil de laiton. *Section I. pages* 15-18.

Pilot. On donne ce nom à une portion de teſſure de folle, qui eſt ordinairement formée de quatre pilots. *Section II. p.* 114.

Pilote, Officier Marinier chargé de diriger la route d'un vaiſſeau. Les Pilotes qui entrent & ſortent les vaiſſeaux dans les rades & les ports, ſe nomment *Pilotes Lamaneurs* : ils doivent avoir une parfaite connoiſſance des fonds, des courants & des écueils. Les *Pilotes Côtiers* ſervent pour le cabotage & les attérrages. Ils doivent connoître la vue des côtes, des ſondes, des courants & de tous les écueils qui ſont à l'approche des terres. Les *Pilotes Hauturiers* conduiſent les vaiſſeaux en pleine mer, en prenant hauteur au moyen de la bouſſole de l'eſtime, & en prenant leur point ſur les cartes marines. Ordinairement c'eſt le Pilote qui, ſur les bâtiments de pêche, commande la manœuvre pour mettre les filets à la mer. *Sect. I. p.* 5.

Pilotins. C'eſt le nom qu'on donne aux principaux pieux qui ſervent à conſtruire les bourdigues. *Section II. p.* 64.

Pins, mailles de fond de la manche, qui ont au plus 4 lignes d'ouverture en quarré. *Sect. II. p.* 146.

Pinasse, bâtiments des Baſques, longs, étroits & légers, qui portent trois mâts, & vont à la voile & à la rame.

Pimpignon. On nomme ainſi en Provence des anſes ou anneaux de fil, qu'on fait pour joindre les unes aux autres les nappes des tramaillades. *Sect. II. p.* 97, 126.

Pinque, petite flute à varangues plates. *Voy.* Flibot. *Sect. III.*

Piquer un poiſſon, c'eſt donner à l'haim une petite ſecouſſe, quand on s'apperçoit que le poiſſon a mordu, pour le faire entrer dans les chairs au-delà du barbillon.

Pirogues, bateaux faits d'un gros corps d'arbre creuſé par les Sauvages de l'Amérique Méridionale. Les Groenlandois en font avec du cuir tendu ſur des membres légers, & qui ne tiennent qu'un homme. *Sect. I. p.* 43.

Pitte, *fil de pitte*. Il ſe fait avec les filaments qu'on tire d'une eſpece d'aloës ou aloïdes. *Sect. I. p.* 48.

Plane, ſorte de couteau dont ſe ſervent les Faiſeurs d'haims pour détacher la languette de l'haim ou le barbillonner. *Sect. I. p.* 23.

Plat-bord, pieces de bois de chêne qui s'aſſemblent ſur le bout des allonges de revers, & forment véritablement le bord du bâtiment. *Sect. I. p.* 37. *Pl. X. fig.* 16.

Plate, très-petit bateau à fond plat, qui eſt en uſage pour la pêche ſur la côte de Picardie & de Normandie.

Pleteux, inſtrument dont ſe ſervent les Faiſeurs d'haims pour leur donner une courbure convenable. *Sect. I. p.* 23.

Plombée. C'eſt le plomb qu'on met au bas du filet pour le leſter & le faire aller au fond de l'eau. *Sect. II. p.* 8, 21 & 22.

Plongeurs, ſorte de Pêcheurs qui vont ſous l'eau, & prennent à la main des poiſſons & des coquillages. *Sect. III. p.* 15 & 16.

Plumer, c'eſt ôter avec un couteau les feuilles des cannes dont on conſtruit les bourdigues. *Sect. II. page* 64.

Plyetter ou Pommetter. Cette pêche, qui pourroit auſſi ſe nommer *Piétiner*, ſe fait en marchant pieds nuds ſur le ſable, pour ſentir les poiſſons qui y ſont reſtés enfouis. Quand on ſent un poiſſon ſous ſes pieds, on le pique avec un digon, ou bien on le ſaiſit avec un angon, ou on le prend à la main ſans aucun inſtrument. Cette pêche ſe nomme auſſi *à la foule*, & on y prend des Anguilles. *Section III. p.* 7 & 15.

Poche, eſpece de ſac de toile, avec lequel on prend à Morlaix beaucoup de menuiſe. *Poche de l'eyſſaugue*, eſpece de manche ou de ſac des filets traînants, dans leſquels le poiſſon ſe raſſemble. *Sect. II. p.* 43, 145.

Poele, endroit d'un étang vis-à-vis de la bonde, qu'on creuſe plus que le reſte, pour que le poiſſon s'y raſſemble quand on vuide l'étang pour le pêcher. *Section III. p.* 36.

Poissons, animaux qui vivent dans l'eau. On les diſtingue relativement à leur forme, en *Poiſſons ronds*, le Merlan, le Lieu; *Poiſſons longs*, l'Anguille, la Lamproie; *Poiſſons plats*, la Sole, le Turbot. Dans ces différents genres, il y en a *à arrêtes*, & d'autres *cartilagineux*. Certains viennent par troupes dans des ſaiſons, & ſont appellés *de paſſage*, le Hareng, le Maquereau : quelques-uns paſſent de l'eau ſalée dans l'eau douce, le Saumon, l'Aloſe. On nomme *Amphibies* ceux qui reſpirent l'air, ſe traînent à terre où ils paiſſent l'herbe, & qui néanmoins ſont habituellement dans l'eau, où ils chaſſent les poiſſons, le Lamentin, la Vache marine. Les *Cruſtacées* ſont les Homars, les Crabes, les Tortues : les *Teſtacées* ſont les coquillages, les Huîtres, les Moules. On diſtingue encore les poiſſons, relativement à l'uſage qu'on en fait, en *Poiſſons frais*, qu'on mange tels qu'ils ſortent de la mer, en *Poiſſons ſalés* ou *ſéchés* ou *boucanés*, pour empêcher qu'ils ne ſe corrompent, & pour qu'ils puiſſent ſe conſerver & ſe tranſporter au loin. On nomme auſſi *Poiſſon de coutume*, celui qui ſe leve par le Seigneur ou pour le Roi; *Bourgeois*, celui que prend le Propriétaire du bateau; *du Maître*, celui que leve le Maître à chaque vente. *Section I. p.* 6 & 7.

Poissonniers, nom qu'on donne dans la Méditerranée aux Chaſſes-marée qui achetent le poiſſon des Pêcheurs, & le tranſportent par-tout où il peut arriver aſſez frais pour être mangé.

Pommetter. *Voy.* Plyetter.

Poste. *Tendre un filet à poſte*, c'eſt le tendre à un poſte ou dans un endroit fixe. Cette expreſſion eſt d'uſage en Provence. *Sect. II. p.* 126.

Portiers. On nomme ainſi deux piquets de la paradiere, qui ſont à l'entrée de la tour ou chambre. *Sect. II. p.* 95.

Potera, nombre d'haims ſans appâts, ajuſtés autour d'un leurre de plomb pour prendre des Seiches. *Sect. I. p.* 63.

Potinieres, mailles des manches dites en Provence *potinieres* : elles ſervent à prendre de fort petites Sardines qu'on nomme *Potines* : elles ont environ 5 lignes en quarré d'ouverture. *Section II. p.* 146.

Pouches, Ponches ou Pointes. Ce ſont des filets qui ont une forme triangulaire, & qui forment les flancs ou les deux côtés des manches des eyſſaugues. Leurs mailles tiennent le milieu entre les majours & les clairets : ainſi elles ont à peu-près 5 lignes en quarré d'ouverture. *Section II. p.* 146.

Poupards, groſſe eſpece de Crabes qu'on

pêche sur les côtes de Normandie.

Poursuivre un filet, c'est continuer à faire les mailles. Voyez Levure. *Sect. II. p.* 8.

Pousal, Pousaux, Pouceaux ou Pousaoul, filets du boullier auxquels on donne ce nom, & dont les mailles ont 9 lignes d'ouverture. *Sect. II. page* 148.

Précintes. Ce sont des virures ou filets de forts bordages, qui font une ceinture tout autour du bâtiment : celles qui sont le plus élevées s'appellent quelquefois *lisses*. *Sect. I. p.* 37. *Pl. X. fig.* 16.

Prime. On appelle *Sardines de Prime* celles qu'on prend au coucher du soleil jusqu'à l'entrée de la nuit, & *Aube* celles de la pêche du matin.

Prin. On nomme *filet prin* une corde d'auffe qu'on emploie pour monter les bourdigues. *Section II. p.* 64.

Privilégiés. Il y a des poissons qu'on nomme *Privilégiés*, parce que suivant la coutume, il est défendu de les prendre, ni pour le poisson bourgeois, ni pour autres redevances : tels sont les Turbots, les Saumons, les Esturgeons, les Marsouins. *Sect. III. p.* 23.

Prud'hommes, sorte de Juriſdiction Consulaire exercée à Marseille par d'anciens Pêcheurs qui jugent des faits de pêche. Il y a des Ports où on les nomme *Anciens* ou *Jurés Pêcheurs*. *Sect. I. p.* 5.

Q

Quarantenier, petite corde grosse comme le doigt, qui sert à raccommoder les manœuvres, & à beaucoup d'autres usages.

Quarré, métier à faire à la fois plusieurs peilles ou piles. *Sect. I. p.* 16.

Quenouille. On nomme ainsi sur la côte de haute-Normandie les bateaux pour la pêche. *Sect. I. p.* 40.

Quête de l'étambot, est la quantité dont l'étambot s'éloigne par en haut de la perpendiculaire à la quille, se portant en dehors. *Sect. I. p.* 37. *Pl. X. fig.* 16.

Queue. Voyez Manche ou Guideaux. *Section II. p.* 145.

Quille. On nomme ainsi dans le lac de Joux en Franche-Comté des morceaux de bois figurés comme des quilles, qui servent de signaux pour connoître les haims où les poissons ont mordu. *Sect. I. p.* 68 & 70.

Quille. On nomme aussi de la sorte la piece qui fait le fond du bâtiment, & sur laquelle sont assemblées les varangues. *Sect. I. p.* 37. *Pl. X. fig.* 16.

Quinque-porte, verveux dont le corps est comme cubique, & qui a 4 ou 5 entrées. *Sect. II. p.* 48.

Quinze-vingt, filet du col du boullier, qui a des mailles de six lignes d'ouverture en quarré ; ainsi on pourroit l'appeller *majour*. *Sect. II. p.* 148.

Quioulette, manche de filet qui termine l'espece de parc qu'on nomme *pantanne* ou *paradiere*. *Sect. II. p.* 95-97.

R

Rabans. Ce sont de petites cordes, faites ordinairement de vieux chanvre. Il y en a qui n'ont que 6 fils, & d'autres plus gros. Ces cordages sont d'un grand usage pour la garniture des vaisseaux. Les Pêcheurs s'en servent aussi.

Radeau, assemblage de plusieurs pieces de bois léger, fortement liées les unes aux autres, & qui forment un corps flottant, sur lequel on peut naviguer. On en fait en Chypre avec des tiges de fenouil, qui servent à pêcher aux lignes simples. *Sect. I. p.* 43 & 67.

Rafle, verveux à plusieurs entrées. Voyez Louve. *Sect. II. p.* 51.

Ralingue, corde commise par des hélices fort allongées, & mollement : on les coud en forme d'ourlet autour des voiles, ou on les attache au bord des filets avec des ganses pour les fortifier. *Sect. II. p.* 5.

Ramander un filet, terme de haute-Normandie, qui signifie le radouber, le rétablir.

Rateau. Les Pêcheurs à la basse-eau s'en servent de deux especes, les uns semblables à ceux des Jardiniers, les autres beaucoup plus grands. Tous ont des dents de fer : on s'en sert pour amasser les coquillages qui sont à la superficie, ou pour entamer le sable, comme avec les crochets. Quand on se sert du grand rateau pour prendre des Tonilles, on le nomme *Tonilliere*. On pêche aussi en bateau avec des rateaux qui ont de longs manches pliants, & on rapporte des coquillages & des poissons qui s'ensablent. Enfin, on fait plusieurs pêches au feu avec la fouane. *Sect. III. p.* 6, 8, 9, 10.

Rave des Basques & *Rogue* des Bretons & des Normands, sont des œufs de Morue ou de Maquereau, qu'on sale pour fournir un appât pour les Sardines. Ce mot est synonyme de *Résure*. *Sect. I. p.* 33. *Sect. II. p.* 107.

Ravoirs, filets tendus par le travers des ravins ou des courants d'eau. On tend en ravoir de toutes sortes de filets, des saines, des manets, des folles, des demi-folles, des tramaux, &c. suivant l'espece de poisson qu'on se propose de prendre. *Sect. II. p.* 71-74.

Ray ou Capeiron, engin ou filet fait en forme d'entonnoir, à mailles fort étroites : il est de chanvre, & sert aux petites pêches, particuliérement des petits poissons qu'on nomme *Saupes*. On s'en sert à Marseille & à Cassis.

Reclares, filet en nappe simple, très-clair, pierré & flotté. Il a 25 brasses de long sur 3 de large. On le tend la nuit depuis le commencement de Novembre jusqu'en Avril.

Renard. On donne quelquefois ce nom aux verveux. *Sect. II. p.* 48.

Rencontre, piece de fer qui sert à fixer la longueur des fils que l'on coupe pour faire les haims. Voy. Bloc. *Sect. I. p.* 23.

Resaiguer. En Provence, c'est jetter des pierres auprès du filet qu'on a tendu, pour engager le poisson à donner dedans. *Sect. II. p.* 126.

Resegue ou Ressaigue. C'est une grande tessure de tramail, dont on se sert dans la Méditerranée : elle differe de la ségetiere, en ce que ce filet est fait avec du fil plus délié, & que les mailles sont moins ouvertes. *Sect. II. p.* 128.

Réservoirs, enfoncements qu'on pratique sur les bords de la mer, pour conserver dans l'eau salée les coquillages & les poissons qu'on a pris. On en fait aussi pour conserver le poisson d'eau douce : les grands s'appellent *Viviers*, les petits *Huches*. *Sect. III. p.* 29-31.

Ressaut en Provence est l'épervier.

Resure, œufs de poissons salés, qui servent

pour attirer les Sardines. Les Pêcheurs des cantons de Breſt donnent auſſi ce nom au filet qu'ils emploient pour prendre les Sardines, apparemment à cauſe qu'en ſe ſervant de ce filet, ils ſe ſervent auſſi de la réſure. Ce filet ſe nomme auſſi *ſardinal*, du nom du poiſſon qu'on y prend, & le terme de *réſure* vient de l'appât. *Sect. I. p.* 33. *Sect. III. p.* 20 & 21.

Retors. Les fils *retors* ſont des fils ſimplement roulés les uns ſur les autres, au lieu que les fils *commis* ſont d'abord tordus ſéparément, & l'effort qu'ils font pour ſe détordre fait qu'ils ſe roulent plus intimement l'un ſur l'autre.

Retour, terme de Pêcheurs, pour exprimer qu'ils ont fait une mauvaiſe pêche, & qu'ils ſont dans le cas de retourner pour eſſayer d'en faire une plus avantageuſe : ils diſent qu'ils viennent *à retour*.

Rets, ſynonyme de *filet :* on en tend *ſur piquets* ou *pierrés & flottés*. Rêts *à roc* ou *entre roche*, ſont ceux qu'on tend entre les roches ; *rêts à banc*, ceux qu'on tend entre les bancs. On nomme *anſieres* ceux qu'on tend dans les anſes ; rêts *ſédentaires* ſont ceux qui ſont fixés en un lieu ; *dérivants* ou *flottants*, quand ils ſuivent le cours de l'eau ; *d'enceinte*, quand on en entoure un lieu où il y a du poiſſon : on appelle *rêts de gros fond* ceux du genre des folles. Les Pêcheurs diſent abuſivement *tendre leurs rêts*, quand ils mettent leur teſſure à la mer. Voyez Filet, Folle, Teſſure. *Sect. II. pages* 4, 103, 107, 111-119.

Rey, nom qu'on donne à Toulon au Capitaine de la madrague. *Sect. II. p.* 170.

Rhabiller, Raccommoder, Radouber, Ramander un filet : tous ces termes ſont ſynonymes, & ſignifient *le raccommoder*. *Sect. II. p.* 18-20.

Ridains, Rideaux, quelquefois Ridelles. Ces termes ſynonymes, qui ne ſont connus que ſur certaines côtes, déſignent des élévations du fond de la mer, qu'on a, je crois, comparées à des rides formées ſur le fond. *Sect. I. p.* 4.

Rieux & Demi-Rieux ou Cieaudiere. Ce ſont des filets du genre des folles & des demi-folles, qu'on tend en ravoir, principalement pour prendre des Raies : on les tend auſſi pierrés & flottés. Voy. Folles. *Sect. II. p.* 74, 111-119.

Riſſaut ou Reſſaut. C'eſt le nom qu'on donne en Provence au filet qu'on nomme communément *épervier*. *Sect. II. p.* 29.

Riſſole ou Reiſſole, filet dont on ſe ſert en Provence pour prendre des Melettes, des Anchois & de petites Sardines : il ne différe pas beaucoup de la battude. Il y a une pêche à la riſſole qu'on fait au feu & avec un harpon. *Section II. p.* 110. *Sect. III. p.* 11.

Rivale, pêche qui ſe pratique dans le Duché d'Urbin : c'eſt un diminutif du colleret. *Sect. II. p.* 143.

Roblots. On donne ce nom ſur la côte de Picardie aux petits Maquereaux, que ſur celle de Normandie on nomme *Sanſonnets*. On appelle auſſi *Roblots* les palis qui ſervent à les prendre. *Sect. II. p.* 74.

Rogue. Voyez Rave ou Réſure, œufs de poiſſons ſalés qui ſervent à attirer les Sardines. *Sect. I. p.* 33. *Sect. II. p.* 106, 107.

Romatiere, pêche qui ſe fait en Provence avec une entremaillade pour prendre des Roms ou Turbots.

Ronds, *filets ronds*. Ce ſont ceux qui ont la forme du corps d'un bluteau ou d'une manche en entonnoir. On ajuſte ordinairement à l'entrée un ou pluſieurs goulets. *Sect. II. p.* 17 & 18.

Roquets, petites roches peu élevées ſur le fond, où ſe plaiſent pluſieurs eſpeces de poiſſons.

Roubine. Les Provençaux nomment ainſi dans la Camargue les canaux qui communiquent des étangs ſalés à la mer, ou qu'on fait pour introduire l'eau douce du Rhône dans les endroits bas. *Sect. II. p.* 63, 67.

Roulée, nappe de filet qui ſert dans la Loire à prendre des Lamproies.

Rousret. C'eſt le nom qu'on donne à Calais aux folles ou bouteux qui ſervent à prendre des Chevrettes & des Sauterelles.

Roussaille, ſynonyme de *Blanchaille*, ſe dit des petits poiſſons d'étang qui ſe vendent à bon marché. *Sect. III. p.* 40.

Royes. On nomme ainſi à Calais les pieces de filet qui étant jointes les unes aux autres, forment une teſſure de manets pour le Hareng & le Maquereau.

S

Sac, eſpece de filet en manche. Voyez Manche. Le ſac de l'eyſſaugue eſt la partie qui en fait le fond. On ſe ſert à Morlaix d'une eſpece de manche de toile claire, montée ſur un cercle, pour prendre de la menuiſe : on l'appelle *Sac. Section II. p.* 43, 145. *Sect. III. page* 20.

Saines ou Sennes. Ce ſont des nappes ſimples, deſtinées à arrêter toutes ſortes de poiſſons : on en garnit les parcs, on en tend en ravoir ; mais le plus ſouvent on les traîne ; c'eſt pourquoi on les nomme auſſi *traîne*. Il y a des ſaines de bien des ſortes : mais c'eſt mal-à-propos que pluſieurs Pêcheurs mettent au nombre des ſaines les manets & les tramaux. A Antibes, on pêche le Nonnat avec des ſaines fort épaiſſes, dont les mailles ſont ſi ſerrées, que la teſſure eſt comme une toile. On appelle auſſi *Saine* un filet traîné par des bateaux en pleine eau, ou avec un bateau & des hommes à terre. *Sect. II. p.* 135-144. *Section III. p.* 21.

Sainette, diminutif de *ſaine* ou *ſenne*. Voyez Colleret. *Sect. II. p.* 141.

Salabre. Les Provençaux nomment ainſi une eſpece de truble qui a une manche, avec lequel on prend le poiſſon dans les trous des bourdigues : l'autre qu'on nomme *ſalabre de fond*, & qui eſt une eſpece de drague, eſt ſoutenu par des cordes ſur le fond de la mer. *Sect. II. p.* 33, 34. *Sect. III. p.* 6.

Salicots ou Salicoques. On nomme ainſi ſur la côte de Normandie les Chevrettes franches.

Salin, ſynonyme de *fougne* ou *foule*.

Sangle. Les Pêcheurs du Pollet nomment ainſi des pieces d'appelets de moyenne grandeur, deſtinés à prendre des Soles & autres poiſſons de ce genre. On nomme auſſi *ſangle* un tiſſu de cordes qu'on paſſe au travers des épaules pour hâler commmodément ſur les bras ou hâlins qui ſervent à tirer les filets à terre.

Sansonnets. On nomme ainſi en Normandie une eſpece de petits Maquereaux, qu'on pêche avec un filet nommé *manet*, fait d'un fil très-

fin. Voyez MANET. *Section II. p.* 74, 106.

SARCIETA. On nomme ainſi à Alicante le filet qu'en Provence on appelle *Aiguilliere*. *Section II. p.* 110.

SARDINA, en Gaſcogne, ſignifie la pêche de la Sardine.

SARDINAL ou SARDINAU. On appelle ainſi en Provence des manets ou filets en nappe ſimples, dont les mailles ſont calibrées pour prendre des Sardines, des Anchois, des Melettes. *Section II. p.* 107.

SARDINIERE, filet qui ſert en Gaſcogne à prendre des Sardines.

SARDON, nom qu'on donne en Provence à une petite largeur de filet fort, avec lequel on borde le haut & le bas des filets déliés pour les fortifier; les mêmes bordures qu'on met aux bouts s'appellent *auſſieres*. *Section II. p.* 107.

SARTIS, cordes d'auffe qui ſervent à hâler les filets : communément les pieces de ſartis s'appellent *mailles*. *Section II. p.* 147.

SAUMIER, ſorte de grapin ou harpon dont on ſe ſert dans la Dordogne pour ſaiſir les gros Saumons.

SAUSAYRON, terme Provençal. Voyez SAVENEAU. *Section II. p.* 42.

SAUTADO. On appelle ainſi au Martigues un filet d'entremaillade, qui fait partie du filet qu'on emploie dans ce Port pour faire la pêche nommée *ſeinche*, pour prendre des Muges & des Loups. *Section II. p.* 169.

SAVENEAU, SAVENELLE, SAVONCEAU, en Provençal *ſauſayron*, eſt un filet monté ſur deux bâtons : il y en a où ces deux bâtons forment deux arcs qui ſe croiſent ; d'autres ſont montés ſur deux quenouilles qui ne ſe croiſent pas. *Section II. p.* 42.

SAVRE ou SAVREAU, filet peu différent de la grenadiere, qui ſert à prendre des Lançons. Le Savre à rateau ſert à prendre de la réſure ou du Nonnat. *Sect. II. p.* 39. *Sect. III. p.* 20.

SAXATILES. Les poiſſons ſaxatiles ſont ceux qui habitent volontiers les roches, tels que les Congres, les Homars, &c. *Sect. III. p.* 5.

SEDE. On nomme en Provence *Sede* le petit bâtiment où ſe logent les Bourdiguiers. Ce mot vient probablement de *ſedere*. *Sect. II. p.* 63.

SÉDENTAIRE, *pêches ſédentaires*. Ce mot eſt ſynonyme de *dormantes*. On dit *pêcher avec des lignes ſédentaires*. Voyez DORMANT. *Section I. p.* 61.

SEGARIÉ ou SEGUERIÉ, partie de la manche des filets du grand ganguy, dont les mailles ont un quart de pouce d'ouverture. *Sect. II. p.* 156.

SEGETIERE ou SAGETIERE, eſt un rêts en tramail, compoſé de 30 pieces de filets qui ont chacune 30 braſſes de longueur, 6 pieds de chûte. On pêche avec ce filet dans les grands fonds. *Sect. II. p.* 127.

SEINCHE ou ENCEINTE, pêche propre à la Méditerranée, qui ſe fait avec de grands filets pierrés & flottés, avec leſquels on entoure un banc de poiſſon, formant une eſpece de parc. On appelle auſſi *ſeinche* ou *ſeincho* au Martigues, un filet ajuſté pour prendre des Loups ou des Muges, ou au moins les forcer d'entrer dans une bourdigue. *Sect. II. p.* 168-170.

SEMELLE, ſynonyme de *Lannes*. Voyez ce mot.

SERRE : on dit auſſi *Contre-tour*. C'eſt une chambre de la bourdigue, qui ſert de décharge à la derniere tour lorſqu'il y a beaucoup de poiſſons. *Sect. II. p.* 65.

SEUIL. On donne ce nom à la traverſe de la grenadiere, apparemment la comparant au ſeuil d'une porte. *Sect. II. p.* 39.

SIGNAL. Les Pêcheurs nomment *ſignal* une bouée de liége, un morceau de bois ſec, ou un faiſceau de roſeau qui flotte ſur l'eau, & qui leur indique le lieu où ſont leurs filets ou leurs cordes.

SIX-DOIGTS. C'eſt le nom qu'on donne aux folles en quelques endroits. *Sect. II. p.* 118.

SOCLETIERE, filet fait de fil très-fin, qui reſſemble à la riſſole ou à l'aiguilliere, & qui ſert au Martigues à prendre des Soclets & de petites Sardines. *Sect. II. p.* 110 & 111.

SOLETTE, tringle de bois mince, qui fait partie du petit métier à faire des peles, & qu'on nomme *quarré*. La ſolette tient lieu de toupins, pour empêcher que les fils ne ſe roulent les uns ſur les autres avant qu'ils aient pris aſſez de tors. *Sect. I. p.* 17.

SOLTAS. On nomme ainſi à Alicante une petite pêche qu'on fait avec le tramail. *Sect. II. page* 118.

SONDE, morceau de plomb plat par deſſous, qui eſt attaché à une ligne ; il ſert à connoître la profondeur de l'eau à l'endroit où l'on eſt. On frotte de ſuif le deſſous de la ſonde, pour qu'il rapporte un peu du fond, ſable, vaſe, coquillages, &c.

SORET. Le filet connu ſous ce nom au Martigues, eſt une eſpece de bregin. *Section II. page* 152.

SORISSERIE, nom qu'on donne en Picardie à l'endroit où ceux qu'on nomme *Soriſſoriers* fument & ſoriſſent le Hareng.

SORISSORIERS, ceux qui fument & ſoriſſent le Hareng.

SOUILLARDIERE. Les Pêcheurs Normands donnent ce nom à un rouleau de filet, qu'ils ajuſtent au pied du filet au lieu de leſt, quand ils pêchent ſur un bord ferré. *Sect. II. p.* 141.

SOURIVE. Ce terme exprime de petites crônes ou trous qui ſe forment au bord de l'eau ſous les racines des groſſes ſouches.

SPARTE, AUFFE ou AUFFO, plante de la nature du jonc, dont on fait des nattes, des paniers, des cordages & des filets. *Sect. I. p.* 16.

SPENS ou ESPENS. On appelle ainſi en Provence des pieces de filet qui ſervent à faire le grand filet qu'on nomme *ſardinal*. Cinq Spens font une bande de filet. *Sect. II. p.* 107, 108.

STRIBORD ou TRIBORD, par corruption de *Dextribord*. C'eſt le côté du vaiſſeau qui eſt à la main droite, quand étant à la pouppe on regarde la proue ou l'avant du bâtiment.

SUTARS, harpon des ſables d'Olonne.

T

TAMIS. C'eſt en effet un tamis, que dans certaines circonſtances on ajuſte au bout d'une perche, & qui dans cet état ſert de verveux. *Section III. p.* 34.

TANNER, c'eſt faire tremper les filets, pour les conſerver, dans une forte teinture d'écorce de chêne, qui ſert à préparer les cuirs, & qu'on nomme *tan*. Les Catalans tannent leurs filets avec l'écorce de quelques eſpeces de pin. *Sect. II. p.* 22-25.

TARTANE, bâtiment léger dont on fait grand uſage ſur la Méditerranée pour le commerce, quelquefois

quelquefois pour la guerre, & même pour la pêche. Il porte un grand mât ou arbre de meſtre, un petit à l'avant, des voiles triangulaires. Quand il fait gros temps, on l'appareille en quarré. Ce bâtiment ſert à Marſeille, au Martigues & ſur les côtes de Languedoc, à une pêche qu'on appelle *à la tartane* : elle ſe fait avec un grand filet à manche qui s'appelle auſſi *tartane*, & reſſemble au ganguy. *Sect. II. p. 155-160.*

Tedoro. On appelle ainſi à l'embouchure de la Loire, un filet du genre des folles : les mailles ont 3 pouces & demi d'ouverture.

Temples. C'eſt le nom qu'on donne aux perches horizontales qui ſervent à conſtruire les bourdigues. *Sect. II. p. 64.*

Tente ou Etente à la baſſe-eau. On donne ce nom à pluſieurs manieres de pêcher qui ſe font au bord de la mer lorſqu'elle eſt baſſe. De ce genre ſont les ravoirs, les rieux, les folles tendues ſur piquets, les palis, &c. *Section II. page 75.*

Terrir. Les Pêcheurs diſent que les poiſſons *terriſſent* quand il fait chaud, pour dire qu'ils s'approchent de la terre, & quand les eaux ſont froides, ils gagnent la grande eau, ou ſe retirent dans les grands fonds. *Sect. I. p. 7.*

Teſſure. Les Pêcheurs Cordiers appellent *une teſſure* pluſieurs pieces d'appelets joints les unes au bout des autres. Voyez Appelet.

Teſtacées. Ce ſont les coquillages qui ſont renfermés dans un têt ou coquille, tels que les Huîtres, les Moucles, &c.

Teſtadou, piquet qui eſt tout près de celui qu'on appelle *courrier*, qui ſont l'un & l'autre à la pointe de la pentiere. *Sect. II. p. 69.*

Teſte. La tête d'un filet en eſt le haut, lorſqu'il eſt tendu verticalement ; & c'eſt par cette partie qu'on commence à le travailler. *Sect. II. page 7.*

Thée. On appelle en Provence *bois de thée*, du bois de pin bien ſec, qu'on brûle dans le réchaud de la riſſole.

Thonnaire, filet qui ſert dans la Méditerranée à prendre des Thons. Quand on le tient ſédentaire, on le nomme *Thonnaire de poſte* ; quand on le laiſſe dériver, on le nomme *Courantille*. L'un & l'autre ont quelque rapport aux folles. *Sect. II. p. 117.*

Tiercière. Les mailles du filet en manche qui porte ce nom, ont à peu-près 6 lignes d'ouverture en quarré. *Sect. II. p. 146.*

Tignole, petit bateau dont on ſe ſert dans le Morbihan pour pêcher avec la fouane. *Sect. III. page 9.*

Tille, petit tillac qui ne s'étend que du quart de la longueur du bateau où il forme une ſoute ou un coffre. *Sect. I. p. 37.*

Tillotte ou Tillole, petit bateau d'une conſtruction ſinguliere, qui n'a ni quille ni gouvernail. On donne auſſi ce nom à de fort petits bateaux très-légers, pointus par les deux bouts, dont on ſe ſert pour pêcher dans des endroits où il n'y a pas beaucoup d'eau, & où ils peuvent couler ſur la vaſe. *Sect. I. p. 42. Sect. III. p. 9.*

Tillotiers, Compagnie de Bateliers Pêcheurs, établie à Bayonne.

Tirant d'eau d'un bâtiment ; c'eſt la quantité de pieds & de pouces dont le vaiſſeau entre dans l'eau lorſqu'il eſt chargé. On prend cette meſure à l'avant & à l'arriere du deſſous de la quille à la ligne de flottaiſon. *Sect. I. p. 37. Pl. X. fig. 16.*

Tirassadour. On nomme ainſi en Provence une partie de l'embouchure de la manche, dont les mailles étroites de chappe ont 15 lignes d'ouverture en quarré. *Section II. p. 146.*

Tirau, eſt le nom qu'on donne au Martigues à une ſimple nappe, qui fait partie du filet qu'ils emploient pour faire la pêche nommée *ſeinche*, pour prendre des Muges & des Loups. *Section II. p. 169.*

Tirolle ou Tréaule, filet à très-petites mailles en tramail, qui a 6 à 7 pieds en quarré, & eſt monté ſur une perche de 12 pieds de long. Les Pêcheurs de la Gironde s'en ſervent pour prendre de petites Soles, des Plyes, des Mulets & autres petits poiſſons.

Tis ou Tisse, ſignifie en quelques endroits de la Provence une maillade ; mais aſſez ſouvent il ne ſignifie qu'une nappe de filet. *Sect. II. p. 126.*

Toile, ſynonyme de *Flue*. C'eſt la nappe fine qui eſt entre les deux hamaux du tramail. *Sect. II. p. 16.*

Tombereau, retranchement qu'on fait derriere la bonde des étangs, pour pêcher, lorſqu'on ne peut pas y faire une bonne poële, ou lorſque la bonde perd l'eau. *Sect. III. p. 45.*

Tonilliere, rateau dont la tête eſt garnie d'une poche de filet. Cet inſtrument ſert à prendre les coquillages qu'on nomme à Aigues-Mortes *Tonilles*. *Sect. III. p. 36.*

Tonnelle, gors qu'on forme au bord de la mer avec des filets. On les appelle ainſi, en les comparant aux tonnelles que les Chaſſeurs tendent pour prendre du gibier. *Section II. p. 52.*

Tonnes. Ceux qui tranſportent le poiſſon d'eau douce, mettent ſur les charrettes de groſſes tonnes remplies d'eau, & qui ont à la bonde une grande ouverture quarrée, qu'on ferme avec un tampon d'herbes de marais. *Sect. III. p. 26.*

Torquette ou Torchette, ſorte de panier ou emballage fait avec de la paille longue ou de la glu, dans lequel on enveloppe quelques poiſſons de choix. Voyez Emballage. *Sect. III. p. 24.*

Toulette, terme Picard qui ſignifie une eſpece de poulie en bobine, faiſant partie du métier à faire les *peies* ou *piles*, & qu'on nomme *quarré*. *Sect. I. p. 16, 17.*

Toupin, morceau de bois, quelquefois de liége, figuré en cône tronqué, ſur lequel on fait des rainures pour recevoir pluſieurs fils ou tourons qu'on veut commettre, afin de régler leurs révolutions. *Sect. I. p. 17.*

Tour, enceinte ronde des bourdigues, dans leſquelles le poiſſon ſe raſſemble. Il y en a ordinairement cinq : les deux qui ſont les plus près de l'entrée s'appellent *reculadou* ; celles du milieu *requinquette*, & celle de la pointe eſt dite *du dehors*. *Sect. II. p. 66.*

Tournedos. On doit expoſer dans les marchés les poiſſons un peu avariés dans un ſens différent de ceux qui ſont en bon état, pour que les acquéreurs les connoiſſent : c'eſt ce qu'on appelle *expoſer à tournedos*. Cela ſe pratique particuliérement à Metz. *Sect. III. p. 23.*

Tournée. On donne ce nom dans l'Amirauté de Saint-Brieuc au colleret. On nomme auſſi *parcs à petite tournée* des parcs ouverts & à crochets ;

mais ceux à grande tournée sont les grands parcs fermés. Il y a encore des hauts & bas parcs à tournée, qu'on tend de haute mer. Enfin, on appelle *tournée* une saine qui est tirée par deux bateaux. *Sect. II. p. 89, 90, 142.*

Trabacou ou Trabauqué. C'est ainsi qu'on nomme maintenant au Martigues le filet des grandes tartanes. *Sect. II. p. 155.*

Traillet, sorte de chassis sur lequel on roule la corde du libouret. *Sect. I. p. 76.*

Traine. On donne assez souvent ce nom aux saines. Les Provençaux disent *Trahines*. Dans l'Amirauté de Caen, on nomme *Traîneaux* les petites saines. On nomme aussi *Traînes* une pêche qu'on fait avec un crochet double qu'on traîne sur le sable, pour en tirer les coquillages qui s'y enfoncent. *Sect. II. p. 143. Sect. III. p. 5.*

Traineaux. Voyez Traine. *Sect. II. p. 135, 141, 143.*

Trainelle, sac de toile qu'on traîne sur le sable, comme une petite charrue, pour prendre des Lançons. Ce terme est usité en basse-Normandie.

Trait, se dit de l'espace qu'on parcourt avec un filet qu'on traîne : après avoir fait un trait, on en recommence un autre. On appelle quelquefois *Trait* les aîles des filets en manche, apparemment parce qu'on les traîne par ces aîles. *Sect. II. p. 145, 147.*

Tramail, Trémail ou Tramau, filet composé de trois nappes, deux de fil fort & à grandes mailles, qu'on appelle *hamaux* ou *aumés* : entre ces deux, une de fil fin & à petites mailles, qu'on nomme la *nappe*, la *toile* ou la *flue*. On tend ces filets, ou à la basse-eau, comme les palis, ou on en garnit les parcs, ou bien on les tend en pleine eau, tantôt par fond, & tantôt à la dérive. *Sect. II. p. 4, 16, 120-128.*

Tramaillade ou Tremaillade, nom qu'on donne en Provence aux filets que dans le Ponant on nomme *tramaux* : ce que dans l'Océan on appelle *hamaux*, se nomme *entremaillade* ou *entremaux* ; & ils appellent *nappe* le filet qui est entre deux. *Sect. II. p. 120, 125.*

Tramillons, petits tramaux.

Tranche, instrument des Faiseurs d'haims. Il ressemble à la tranche des Serruriers & des Cloutiers : c'est un ciseau acéré, qui est assujetti dans un bloc : il sert à couper le fil-de-fer de longueur, au moyen d'une autre piece qu'on nomme *rencontre*. Voyez Bloc. *Sect. I. p. 23.*

Traversant. Les rêts traversants sont de deux sortes : les uns, lorsque la mer est basse, sont enfouis dans le sable ; & comme il y a, de distance en distance, des lignes attachées à la tête du filet, & qui portent des flottes, on hâle dessus, & on releve le filet lorsque la mer est haute. L'autre sorte de rêts traversants se nomme en Gascogne *palets*. Voyez Palot ou Palet. *Section II. p. 76, 77.*

Traverse des bourdigues. Ce sont des cloisons qui se dirigent l'une vers l'autre, & qui forment comme des goulets qu'on nomme *coutelets*. *Section II. p. 66.*

Traversier, petit bâtiment ponté, d'usage à la Rochelle.

Traversiere, petite manœuvre qu'on frappe d'un bout sur le grelin qui répond à l'ancre, & est amarré par l'autre bout au bord du bateau qui est opposé au cable : par ce moyen, le bateau se trouve en traversé, ou comme affourché.

Tréaule, filet dont on se sert dans la riviere de Dordogne.

Treille, filet approchant du carreau, avec lequel les femmes du pays d'Aunis prennent des Chevrettes, Loches, Aloseaux & Aubussons.

Tremallas. On nomme ainsi à Alicante le filet que nous nommons *tramail*. *Section II. p. 128.*

Tremillons du bourg d'Ault. Ce sont de petits tramaux. *Section II. page 121.*

Tressons, espece de folle qui est en usage à Roscoff & à l'Isle de Bas. On donne aussi ce nom dans la Dordogne à une saine à mailles fort petites & ferrées. *Section II. pages 119, 137.*

Tressure, filet d'usage en Bretagne, & qui est du genre des folles. *Sect. II. p. 119.*

Treu. Les Pêcheurs des environs de Royan nomment ainsi une espece de truble avec lequel ils prennent des Chevrettes.

Treuille ou Trulot, petite truble pour prendre des Chevrettes, qui n'est pas montée sur un cercle, mais sur deux regles paralleles l'une à l'autre. Elle est en usage à l'Isle de Ré. *Section II. page 33.*

Trident, sorte de fouane. Cette pêche se fait en Provence, en se mettant dans un bateau nommé *bette*. *Sect. III. p. 9.*

Trinquette, voile triangulaire qu'on met à l'avant de plusieurs bâtiments de la Méditerranée. *Section II. p. 158.*

Trouelle, petite baguette souple & pliante, qu'on passe entre les mailles de quelques filets à manche, comme les verveux, pour faire un petit cercle qui tient le filet ouvert. *Section II. p. 18.*

Trouillotte, sorte de petit filet qu'on nomme ailleurs *caudrette* ou *chaudrette*. *Section II. p. 35.*

Truble, poche de filet qui est attachée à la circonférence d'un cercle de bois ou de fer, auquel est ajusté un manche plus ou moins long. *Section II. pages 33, 34.*

Trubleau, petite truble. Voyez Truble. *Section II. p. 33, 34.*

Turbinées. Les coquilles turbinées sont univalves & roulées en spirale comme les limaçons.

V

Vagabondes ou Variantes. On donne ce nom aux courtines qu'on change fréquemment de place. Il y a encore des courtines qu'on nomme *volantes*. *Section II. page 86.*

Valet, morceau de bois qui a un crochet à chacun de ses bouts, & sert à tenir tendue la portion du filet qui est faite, pour continuer à le faire commodément. *Sect. II. p. 7.*

Varangues. Ce sont les membres qui sont posés immédiatement sur la quille, & forment la partie la plus basse des couples. Quand on veut que les fonds du bâtiment soient fins, on donne de l'acculement aux varangues. On les fait plattes, quand on veut qu'ils tirent peu d'eau. Les varangues de l'avant sont acculées, celles de l'arriere encore plus. On nomme *maîtresse varangue* celle du maître couple, qui est vers le milieu de la longueur du bâtiment.

Varvoute, filet à manche. *Section II. p. 44.*

Vas-tu, Viens-tu, pêche qui se fait avec un filet du genre des manets ou des tramaux, qu'on tend de terre par le travers d'un cou-

rant, au moyen d'une manœuvre paſſée dans une poulie de renvoi, qui eſt frappée à un rocher ou à un pieu. *Section II. page* 122.

Venets, eſpece de petit bas parc du genre des courtines, formé de filets demi-circulaires. *Section II. page* 87.

Vengude. C'eſt ainſi qu'on nomme la grande entrée d'une bourdigue du côté de l'étang. *Section II. page* 66.

Venturon, terme en uſage au Port de Fréjus, pour déſigner un filet appellé *carrelet*. Voyez Calen. *Section II. page* 31.

Vergandier. On appelle ainſi ſur la côte de Normandie un petit arbriſſeau qu'on nomme ailleurs *houx frélon*, & en Latin *ruſcus myrtifolius aculeatus*. *Section I. page* 21.

Vergues, pieces de bois plus groſſes au milieu que vers les extrémités, qu'on attache au mât par le milieu, & ſur leſquelles ſont tendues ou *encapelées* les voiles. *Section I. p.* 37.

Verqueux. Synonyme ou corruption de *Verveux*. Voy. ce mot.

Verrotiers. On appelle ainſi les Pêcheurs qui fouillent le ſable avec des pioches, louchets, cous, rateaux ou herſes, pour en tirer les vers. On les tranſporte en vie dans des ſebilles pleines d'eau de mer. *Section III. pages* 28, 45 *& ſuivantes.*

Vers. Il y en a de bien des eſpeces qui ſervent à amorcer les haims. *Section I. page* 29.

Verveux ou Verviers, filets en forme de manche comme les guideaux, mais moins longs. Pour empêcher que le poiſſon n'en ſorte, on ajuſte à l'entrée & dans l'intérieur, un filet large d'entrée qui ſe termine en pointe, qu'on appelle *goulet*. *Section II. pages* 4, 48 & 49.

Vibord, partie du vaiſſeau qui s'éleve au-deſſus du pont le plus élevé, & forme avec ce pont une eſpece de coffre. *Section I. page* 37. *Pl. X. fig.* 16.

Virevau, cylindre de bois qui eſt percé horizontalement, & qu'on fait tourner avec des leviers. Voyez Moulinet. *Section II. page* 154.

Virure de bordage, eſt une bande de bordages qui s'étend tout autour d'un bâtiment. *Section I. page* 37. *Pl. X. fig.* 16.

Viviers. Ce ſont de grands réſervoirs qui reçoivent l'eau d'une ſource, dans leſquels le poiſſon ſe conſerve mieux que dans les huches, & en plus grande quantité; mais il ne s'y multiplie pas. Les viviers pour conſerver les poiſſons de mer, ſont des marres qu'on creuſe au bord de la mer, ou des paniers qu'on dépoſe dans des endroits où il entre de l'eau de mer. *Section III. pages* 29, 31.

Voile, aſſemblage de pluſieurs lés de toile couſus à côté les uns des autres, pour faire de grandes pieces de toile qui donnent le mouvement au bâtiment par l'action du vent. Il y en a de *quarrées*, qu'on tend ſur des vergues; de *latines* ou *triangulaires*, qu'on attache aux antennes des galeres ou autres bâtiments de la Méditerranée; d'autres qu'on tend ſur les cordages nommés *étais*. Les voiles tirent leur nom des mâts où elles ſont attachées: le grand mât porte la *grande voile*, le *grand hunier* & le *grand perroquet*; le mât de miſaine, la *grande voile de miſaine*, le *petit hunier*, le *petit perroquet*; l'artimon ſes voiles *latines* & le *perroquet* de fougue; le beaupré, la *civadiere*. *Section I. page* 37.

Volards. Ce ſont des rames ou menues branches d'arbres qui ſervent à faire les clayonnages. *Section II. page* 99.

Volets, gaules menues & pliantes, ſur leſquelles les Pêcheurs montent le filet de leurs bouteux. *Section II. page* 37.

Voraces. Quoique preſque tous les poiſſons vivent d'autres poiſſons, il y en a cependant qui en font une telle deſtruction, qu'on les regarde particuliérement comme voraces. *Sect. I. page* 35.

Voye. On appelle ainſi à la Tête de Buch une bouée ou ſignal qui ſert à retrouver les filets qu'on a tendus par fond.

Vrac. *Poiſſon en vrac.* C'eſt celui qu'on met pêle-mêle dans les barrils ſans les arranger.

Vredelée. Les Pêcheurs de Saint-Michel en l'Herme nomment ainſi un filet dont les deux bouts ſont montés ſur deux perches: deux hommes les tiennent contre le courant, pendant que d'autres battent l'eau pour engager le poiſſon à donner dans le filet. *Section II. page* 79.

W

Warandeurs. On nomme ainſi à Dunkerque des gens nommés par le Magiſtrat pour aſſiſter aux ſalaiſons des Harengs qui ſe font dans la ville, & pour appoſer les armes de la ville ſur les caques.

Warnette. Ce terme ſur la côte de Normandie ſignifie des filets en ſaine, qui ſont faits avec du fil très-fin & très délié. *Section II. p.* 7.

Warnetteurs, petits bateaux Pêcheurs à cul quarré, en uſage à Dieppe. *Section I. p.* 41.

Warretée, eſpece de fil à voile que les Pêcheurs achetent des Cordiers, pour joindre enſemble pluſieurs pieces de filet. Ce terme eſt en uſage ſur une partie de la côte de Normandie. *Sect. II. p.* 5.

X

Xabega, ſorte de bregin dont ſe ſervent les Eſpagnols pour prendre des Sardines. On le nomme auſſi *boliche*. *Sect. II. p.* 151.

Y

Yolle ou Biscayenne, petite chaloupe qui va preſque toujours à la rame. *Section I. p.* 41.

Fin de la Premiere Partie du Traité général des Pêches.

TABLE
DE LA PREMIERE PARTIE
DU
TRAITÉ GÉNÉRAL DES PÊCHES.

INTRODUCTION. Page 1

PREMIERE SECTION.

De la Pêche aux Hameçons : conjectures sur l'invention de cette Pêche. 12

CHAPITRE PREMIER. *Considérations générales sur la Pêche aux Hameçons.* Page 13

ARTICLE PREMIER. *Des avantages qui sont particuliers à la pêche aux Hameçons.* *ibid.*

ART. II. *Explication de quelques termes qui sont particuliers à la pêche aux Hameçons.* 14

ART. III. *Des Cordes, Bauffes, Lignes, Empiles.* 15

ART. IV. *De la façon de fabriquer les Cordes, Lignes & Empiles pour la pêche.* 16

ART. V. *Des différentes manieres d'empiler les Haims.* 17

ART. VI. *Des Haims dont on se sert pour prendre différentes especes de poissons.* 18

ART. VII. *De la fabrication des Haims.* 22

De l'étamage des Haims. 25

ART. VIII. *Des différents ustensiles, dont se servent les Pêcheurs Cordiers.* 27

ART. IX. *Des appâts dont se servent les Pêcheurs, pour garnir leurs Haims.* 29

ART. X. *Des saisons les plus favorables pour la pêche aux Haims ; de celles qui sont particulieres à quelques especes de poissons, & des temps les plus propres pour faire une bonne pêche.* 34

ART. XI. *Des Barques, Bateaux, Chalouppes qu'on emploie pour la pêche aux Cordes & aux Haims ; & de ceux qu'on appelle* Palangriers *sur les côtes de la Méditerranée.* 36

§. I. Barques longues de Dunkerque. 38

§. II. Bateaux Pêcheurs de Boulogne. *ibid.*

§. III. Bateaux Pêcheurs Cordiers, de la riviere de Somme. *ibid.*

§. IV. Bateaux Cordiers d'Abbeville. *ibid.*

§. V. Bateaux Pêcheurs de Cayeux. *ibid.*

§. VI. Bateaux Cordiers, dits *grands-Clincarts* de Saint-Valeri. 39

§. VII. Bateaux du Tréport & du Bourg d'Ault. *ibid.*

§. VIII. Les Dogres. *ibid.*

§. IX. Gondoles ou grand Dragueurs. *ibid.*

§. X. Crevelles ou Caravelles. *ibid.*

§. XI. Bateaux Pêcheurs du Pollet, de Dieppe & des environs. 40

§. XII. Des grands Bateaux Pêcheurs du Pollet, nommés *à cul rond* ou *à queue d'oiſon.* 40

§. XIII. Des grandes Quenouilles ou Bateaux bâtards du Pollet, & des petites Quenouilles du même Port. *ibid.*

§. XIV. Des Warneteurs du petit Veule. 41

§. XV. Des Yolles ou Biſcayennes. *ibid.*

§. XVI. Des Bateaux Pêcheurs du Havre. *ibid.* *Nous y avons fait quelques corrections à la fin de la troiſieme Section.*

§. XVII. Des Bateaux Pêcheurs de la Hougue. *ibid.*

§. XVIII. Bateaux Pêcheurs de Dinan. *ibid.*

§. XIX. Bateaux Pêcheurs de Lannion. *ibid.*

§. XX. Bateaux de la Garonne, Filadieres, Couraux, Gabarets. *ibid.*

§. XXI. Bâtiments dont on se sert sur la Méditerranée. 42

§. XXII. Petits Bateaux qui servent pour la pêche qu'on nomme *tillolle* ou *tillotte.* *ibid.*

ART. XII. *Des conventions que les Pêcheurs font entre eux quand ils pêchent en commun.* 44

ART. XIII. *Récapitulation de ce qui a été traité dans le premier Chapitre.* 45

CHAPITRE II. *Détail des différentes especes de Pêches qu'on fait avec les Haims.* 46

ART. I. *De la pêche à la Perche* ou *à la Canne.* *ibid.*

§. I. Des différentes manieres de faire les perches ou cannes pour cette pêche. 46 & 47

§. II. Des différentes Lignes qu'on emploie pour la pêche à la Canne, celles de chanvre, de fil de pitte, de soie, de crin ; la maniere de les faire & d'y attacher les haims. 48 jusqu'à 51

§. III. Différentes manieres d'amorcer les Haims pour la pêche à la Ligne. 51 & 52

Des Insectes naturels & artificiels qu'on emploie en Angleterre pour la pêche à la Canne. 52 jusqu'à 57

§. IV. Choix du lieu pour la pêche. 57

§. V. Des Appâts de fond. 58

§. VI. Des précautions que les Pêcheurs doivent prendre pour engager les poissons à

mordre aux Haims, & pour les tirer à terre quand ils ont mordu. 58
§. VII. Maniere de pêcher en ſe promenant. 59
§. VIII. Maniere de pêcher à la Canne avec une Ligne dormante tendue au bord de l'eau. 60
§. IX. Pêche à-peu-près ſemblable à la précédente, & qu'on pratique au bord des étangs ſalés. *ibid.*
§. X. De la pêche à la Perche au bord de la mer. *ibid.*
§. XI. Pêche à la Perche dans des bateaux. *ibid.*
§. XII. Pêche ſur la côte de Guinée. 61
ART. II. *Des différentes Pêches qu'on fait avec des Lignes ſimples ſédentaires, tant dans les rivieres & dans les étangs qu'à la mer.* *ibid.*
§. I. Des Bricolles tendues au bord des rivieres & des étangs. *ibid.*
§. II. Des Lignes ſimples & dormantes, attachées à la circonférence d'un cerceau. 62
§. III. Des Lignes dormantes attachées à un plomb. *ibid.*
§. IV. D'une pêche avec des Lignes dormantes, qui ſe pratique en Bretagne, & de celle que les Provençaux appellent *la Fourquette.* 63
§. V. Pêche peu différente des précédentes, & que les Provençaux nomment *Couſſe de Palangre.* *ibid.*
§. VI. De la pêche avec l'Archet. *ibid.*
§. VII. De la pêche dite *Potera.* *ibid.*
ART. III. *Des Pêches qu'on fait au bord de la mer, ſur les greves & le ſable, avec des Lignes ſédentaires.* 64
§. I. De la pêche ſur les ſables & greves, nommée *Petite cabliere.* *ibid.*
§. II. Des Cordes dormantes & ſédentaires, chargées de lignes ou de piles tendues ſur le ſable ou la greve, au bord de la mer. *ibid.*
§. III. Des pêches qu'on fait ſur les greves avec des bauffes enfouies dans le ſable. 65
§. IV. De la pêche à la Bauffe ſédentaire, qu'on tend au bord de la mer, avec de groſſes cablieres. *ibid.*
§. V. Pêche appellée *Arondelle* ou *Harouelle*, aux environs de Saint-Brieuc. *ibid.*
§. VI. De la pêche qu'on nomme *tente ſur palots* ou *piquets*, & qu'on fait au bord de la mer ſur les ſables & greves. *ibid.*
§. VII. Cordes qu'on nomme *de pied* dans le Boulonnois. 66
ART. IV. *Des Pêches qu'on fait avec des Lignes ſimples, qui ne ſont pas ſédentaires.* *ibid.*
§. I. De la pêche qu'on appelle en quelques endroits *au doigt*, & qui ſe fait avec une ligne ſimple & ſans canne. *ibid.*
§. II. Pêche nommée à la côte de Valence *Bolantin.* 67
§. III. De la pêche du Germon avec une ligne ſimple. *ibid.*
§. IV. Pêche de la Morue avec des lignes ſimples. 67
§. V. De la pêche du Thon à la ligne ſimple. *ibid.*
§. VI. De la pêche à la Ligne ſimple dans de fort petits batelets. *ibid.*
§. VII. Pêche aux Lignes ſimples avec de petits radeaux. *ibid.*
§. VIII. Pêche dite *Catimaran*, avec des lignes ſimples. 68
§. IX. Pêche ſur des étangs avec des corps flottants. *ibid.*
§. X. Pêche de même genre, qu'on fait pour ſe divertir. *ibid.*

CHAPITRE III. *Des grandes Pêches aux Cordes garnies de Lignes & d'Haims, qu'on fait dans les rivieres, les étangs & à la mer.* 68
ART. I. *De la Pêche aux Cordes qui ſe fait dans les eaux douces & en mer, à une petite diſtance de la côte.* 69
§. I. Des Cordes chargées de lignes, qu'on tend dans les rivieres & les étangs, & qu'on nomme *Lignes dormantes.* *ibid.*
§. II. Des pêches par fond, que l'on pratique à une petite diſtance de la côte. 70
§. III. De la pêche aux Cordes & par fond entre les rochers. *ibid.*
§. IV. Diverſes manieres de pratiquer dans différents pays les pêches dont nous venons de parler. *ibid.*
ART. II. *De la grande Pêche aux Cordes ou Palangre, qu'on fait au large.* 71
§. I. Des grandes pêches par fond. *ibid.*
§. II. Pêche à peu-près ſemblable, qu'on fait ſur les terres de l'état Eccléſiaſtique, & qu'on y nomme *Piélago.* 73
ART. III. *De la Pêche aux Cordes flottantes, dérivant à la marée, qu'on nomme en quelques endroits* Bellée. *ibid.*
§. I. Des pêches qu'on fait entre les roches avec les Cordes flottantes. 74
§. II. De la pêche que les Napolitains appellent *Paranchuſo.* *ibid.*
ART. IV. *Des Pêches où les Cordes s'étendent depuis la ſurperficie de l'eau juſqu'au fond de la mer, en décrivant une diagonale dans le fluide.* *ibid.*
§. I. De la pêche qu'on nomme *traîner la balle.* *ibid.*
§. II. De la pêche au Libouret. 75
§. III. De la pêche au grand Couple. 76

RÉCAPITULATION de ce qui a été dit dans cette premiere Section, dont l'objet eſt la Pêche aux Hameçons. 77 juſqu'à 80

EXPLICATION des Figures de la premiere Section du Traité des Pêches. 81 juſqu'à 84. *Il y a XXI Planches.*

SECONDE SECTION.

Des Filets & des différentes façons de les employer pour plusieurs sortes de Pêches. *Page* 1

INTRODUCTION où l'on forme une conjecture sur l'invention des Filets. *ibid.*

CHAPITRE PREMIER. *Des Filets, de leur fabrique, de leur entretien, & de leurs différentes especes.* Page 3

ARTICLE PREMIER. *Idée générale des différentes especes de Filets.* 4

ART. II. *De la fabrication des Filets.* *ibid.*

§. I. De la meilleure maniere de constater la grandeur des Mailles. 5

§. II. Des différents petits instruments qui servent à lacer ou mailler les filets. 6

§. III. Explication de quelques termes qu'emploient les Mailleurs & qui sont peu connus de ceux qui ne font point de filets. 7

§. IV. De la différente forme des mailles. 8

ART. III. *De la maniere dont se font différents nœuds qui joignent les fils les uns avec les autres.* *ibid.*

§. I. Maniere de faire le nœud sur le pouce. 9

§. II. Maniere de faire le nœud sous le petit doigt. *ibid.*

ART. IV. *Maniere de travailler les Filets.* 10

§. I. Maniere de travailler les Filets dont les mailles sont en losange. *ibid.*

§. II. Comment on bride un Filet à mailles en losange, pour qu'il ne puisse s'alonger aux dépens de sa largeur. 12

§. III. Maniere de joindre ensemble deux Filets, au moyen des mailles dont nous venons de parler. *ibid.*

ART. V. *Ce que c'est qu'enlarmer un Filet.* *ibid.*

ART. VI. *Des Accrues.* 13

ART. VII. *Comment on diminue la largeur des Filets.* 14

ART. VIII. *Façon de travailler les Mailles quarrées.* *ibid.*

Comment on fait un filet à mailles quarrées qui soit plus long que large. 15

ART. IX. *Maniere de faire un Tremail, Tramail* ou *Filet contremaillé.* 16

ART. X. *Comment on fait les Filets ronds, soit cylindriques, soit coniques.* 17

ART. XI. *Maniere de travailler un filet rond, qui ait une ou plusieurs entrées semblables à celle d'un verveux & que quelques-uns nomment* Goulets. *ibid.*

ART. XII. *Raccommodage des Filets.* 18

ART. XIII. *Comment on garnit de lest & de flottes les bords des Filets.* 21

§. I. Comment on garnit de corps légers ou de flottes le bord du Filet qui doit tendre vers la surface de l'eau. *ibid.*

§. II. Comment on garnit de lest le bord inférieur du Filet. *ibid.*

ART. XIV. *Du tannage & de la conservation des Filets.* 22

Récapitulation. 25

CHAPITRE II. *De plusieurs Pêches au Filet qui se font sur le rivage, ou dans un bateau, à une petite distance du bord de l'eau.* 26

ART. I. *De l'Epervier nommé aussi* Furet, Risseau, *&c.* 26

§. I. Façon de traîner l'Epervier, usitée dans de petites rivieres. 27

§. II. De la maniere de jetter l'Epervier. 28

§. III. Exposé de quelques autres façons de pêcher avec l'Epervier. 29

ART. II. *De la Pêche qu'on fait avec le Carreau, le Carrelet ou Carré, le Calen ou Venturon, & l'Echiquier ou Hunier.* 30

§. I. De la pêche au Carrelet qu'on nomme *Calen* ou *Venturon.* 31

§. II. De la pêche à l'Echiquier, dit Hunier. *ibid.*

§. III. Des circonstances où on emploie des appâts pour attirer le poisson. 32

ART. III. *De plusieurs petites Pêches qui se font au bord des eaux avec différents instruments, tels que la Truble ou le Lanet, le Tamis, la Caudrette, la Bouraque.* *ibid.*

§. I. De la Truble. 33

§. II. Du Tamis. 34

§. III. De la Chaudiere ou Caudrette. *ibid.*

§. IV. De la Bouraque. 36

ART. IV. *Suite des Pêches qui se font au bord de l'eau ou à une petite distance du bord, avec des Filets un peu plus grands que ceux dont il a été question dans l'Article précédent; tels sont les Bouteux.* 37

§. I. Du Bouteux. *ibid.*

§. II. De la Grenadiere. 39

§. III. De l'espece de Bouteux nommé *Savre.* *ibid.*

ART. V. *Suite des Pêches qui se font au bord de l'eau ou à une petite distance du bord, avec des Filets un peu différents de ceux dont il a été question dans l'Article précédent; tels sont le Havenet, la Bichette, le Saveneau, le Bout de quiévre.* 40

§. I. Du grand Haveneau ou Havenet sédentaire. *ibid.*

§. II. Grande pêche au Haveneau. 41

§. III. Pêche au Haveneau, dans de petits bateaux. *ibid.*

§. IV. Pêche du Haveneau dans l'Amirauté de la Rochelle. 42

§. V. De la Bichette ou Savenelle à deux arcs croisés. *ibid.*

§. VI. Savenelle, Saveneau, Savonceau, qu'on nomme encore *Colleret à main*, & en Provençal, *Sausayron.* *ibid.*

§. VII. Du Bout de quiévre. *ibid.*

§. VIII. D'une autre espece de petit Haveneau qu'on pousse comme le bouteux. 43

§. IX. Sac de toile en forme de poche. *ibid.*

§. X. De la pêche à la faux. *ibid.*

CHAPITRE III. *Des Pêches qu'on fait sur le rivage, ou à une petite distance du rivage, avec des Filets sédentaires, en forme de*

manche, qu'on nomme Guideaux, Verveux, *&c.* 44
ART. I. *Des Guideaux ſimples.* 45
§. I. Idée générale ſur la tente des Guideaux. *ibid.*
§. II. De la tente des Guideaux, dits *à hauts étaliers.* 46
§. III. De la tente des Guideaux à bas étaliers. *ibid.*
§. IV. Comment on a perfectionné les Guideaux. 47
ART. II. *Des Verveux* ou *Verviers, qu'on nomme auſſi* Renards. 48
§. I. Des Verveux à pluſieurs entrées. *ibid.*
§. II. De la façon de tendre les Verveux dont nous venons de donner la deſcription. *ibid.*
§. III. Maniere de tendre les Verveux doubles. 49
§. IV. Des petits Verveux nommés en Languedoc *Bertoulens.* *ibid.*
§. V. Des Verveux qu'on tend ſur les greves au bord de la mer & entre les rochers. 50
§. VI. Des appâts qu'on met dans les Verveux ſimples, pour engager les poiſſons à y entrer. *ibid.*
ART. III. *Des Guideaux & Verveux précédés d'aîles qui déterminent les poiſſons à entrer dans les filets.* *ibid.*
§. I. Façon d'ajuſter des aîles aux Verveux doubles, qu'on nomme *louves.* 51
§. II. Des Verveux pierrés & flottés, tendus dans des flaques d'eau & des mares. *ibid.*
§. III. Maniere de tendre des Guideaux ou des Verveux dans des flaques d'eau où il y a peu de courant. *ibid.*
§. IV. Des moyens qu'on emploie pour rendre la pêche aux Guideaux & aux Verveux plus abondante, en augmentant la viteſſe du courant. *ibid.*
§. V. De la tente des Guideaux & Verveux dans les gords. 52
§. VI. Tente des Verveux dans les haïes. *ibid.*
§. VII. Des Gords, Verveux ou Guideaux qu'on établit ſur les greves au bord de la mer. *ibid.*
§. VIII. Concluſion de cet Article. 53
ART. IV. *Des Naſſes.* *ibid.*
§. I. Des Bouraches ou Naſſes qu'on tend dans les rochers, & des Nanſſes des Provençaux. 54
§. II. Des Paniers de bonde. *ibid.*
§. III. Des Naſſes en forme de truble, pour prendre des Anguilles dans la mer. *ibid.*
§. IV. Autres Naſſes qu'on emploie pour prendre des Anguilles, principalement dans les rivieres. 55
§. V. Des Naſſes pour les Eperlans. *ibid.*
§. VI. Des grandes Naſſes. *ibid.*
§. VII. Eſpece de Naſſe que les Provençaux appellent *lance, gombin & gambin.* *ibid.*
§. VIII. Naſſes avec leſquelles on prend des Lamproies auprès de Nantes. 56
§. IX. Des Naſſes dont on fait uſage près d'Ancone, & qu'on y nomme *naſſone.* *ibid.*
§. X. Naſſes dont ſe ſervent les Catalans. *ibid.*
§. XI. Sorte de pêche à la Naſſe, que les Eſpagnols nomment *Andana.* *ibid.*
§. XII. Autre pêche de la Naſſe que les Eſpagnols appellent *Nanças.* *ibid.*
§. XIII. De la pêche nommée par les Eſpagnols *aux mornelles* ou *morneles.* *ibid.*
§. XIV. Pêche avec les Naſſes dans la Garonne. 57
§. XV. De la pêche du Belouga avec une eſpece de Naſſe ou de Cage, d'une grandeur prodigieuſe. *ibid.*
§. XVI. Pêche aux Naſſes qui ſe fait en différents endroits. *ibid.*
ART. V. *Des Bourdigues* ou *Bordigues.* *ibid.*
§. I. De l'établiſſement & de la conſtruction des Bourdigues. 58
§. II. De l'adminiſtration des Bourdigues. 59
§. III. Maniguieres ou Meynadieres. 60
§. IV. Des Crouſilles. *ibid.*
§. V. Diſcuſſion hiſtorique ſur la ſaiſon de déclorre les Bourdigues, les Maniguieres & les Crouſilles. *ibid.*
§. VI. Sorte de Bourdigue que font les Vétéres. 61
§. VII. Autre eſpece de Bourdigue. Extrait de Walter Raleigh, dans la Collection des grands Voyages de Debry. *ibid.*
§. VIII. Pêche Chinoiſe, qui a quelque rapport avec celles dont nous venons de parler. *ibid.*
ART. VI. *Deſcription d'une Pêcherie qu'on établit aux arches des ponts des grandes rivieres.* *ibid.*
ADDITIONS & corrections qui ont rapport à l'article cinquieme du chapitre III, où il eſt traité des Bourdigues. 63
ART. VII. *Des petites Bourdigues que l'on tend dans la Camargue.* 67
IDE'E générale des Filets dont il ſera queſtion dans le Chapitre quatriéme. 70
CHAPITRE IV. *Des Tentes ou Etentes à la baſſe-eau ſur piquets.* 71
ART. I. *Des Ravoirs ou des Rêts entre l'eau.* *ibid.*
§. I. Des Ravoirs ſimples. *ibid.*
§. II. Ravoirs tramaillés. 72
§. III. Folles tendues en ravoir, qu'on appelle quelquefois *grands Ravoirs.* 73
§. IV. Des demi-Folles tendues en Ravoirs. *ibid.*
§. V. Des Rieux petits & grands. 74
§. VI. Des hauts Palis. *ibid.*
§. VII. Sorte de Cibaudiere ſur piquets, qu'on nomme *Muliers* ou *Mulotiers.* 75
§. VIII. Uſage qu'on fait des Etentes ſur quelques côtes de l'Océan. *ibid.*
ART. II. *Des Rêts traverſants & tendus ſur des piquets.* 76
§. I. Rêts traverſants des Pêcheurs Nantois. *ibid.*
§. II. Sorte de Rêts traverſants, qu'on nomme *Pallet* à la côte de Médoc. *ibid.*
ART. III. *De petites Pêches pour leſquelles on ne fait uſage que de quelques piquets.* 77
§. I. De la pêche qu'on nomme *Loup* dans l'Amirauté de Nantes. *ibid.*
§. II. Filets des Etaliers, dans l'Amirauté de Coutance. *ibid.*
§. III. Filet approchant du Loup, dont nous avons parlé dans le paragraphe 1er, mais qui eſt moins grand, leſté & flotté, & qu'on tient à la main. *ibid.*
CHAPITRE V. *Pêcheries qu'on établit au bord de la mer, en formant des enceintes*

nommées Parcs, *au moyen desquelles on retient le poisson qui, après s'être porté à la côte, veut retourner à la mer.* 79
ART. I. *Des Parcs naturels.* 81
ART. II. *Des Parcs ouverts.* *ibid.*
§. I. Petits bas Parcs de pierres très-simples. *ibid.*
§. II. Parcs de pierres plus considérables que les précédents. *ibid.*
§. III. Parcs de pierre ouverts ou Ecluse, d'une construction plus recherchée que les précédents. 82
§. IV. Des Parcs de pierre ouverts, formés en bouchots. *ibid.*
ART. III. *Des Parcs ouverts qui sont construits en bois, & qu'on nomme assez communément* Bouchots. 83
§. I. Parcs ou Bouchots de bois à claire voie. *ibid.*
§. II. Des Parcs ou Bouchots de clayonnage. 84
§. III. Parcs ou Bouchots, formés par des aîles droites, & terminés par une nasse qu'on nomme *Bourgne*, ou par un grillage. *ibid.*
§. IV. Des Bouchots de Poitou. 85
§. V. Petits Parcs de clayonnage, aussi garnis d'aîles, & qu'on nomme *Benastres.* *ibid.*
ART. IV. *Des Parcs ouverts dont l'enceinte est formée par des Filets, & qu'on nomme assez ordinairement* Courtines, Venets, Tournées. 86
§. I Des Parcs de filets anguleux, qu'on établit quelquefois en zigzag, sur plusieurs lignes. *ibid.*
§. II. Bas Parcs de filets ouverts & demi-circulaires qu'on nomme spécialement *Courtines* ou *Venets*, lesquels différent peu des Muliers dont nous avons parlé dans le Chapitre IV. §. 7. & qui sont représentés sur la Planche XXII. fig. 3. 87
§. III. Usage qu'on fait des Courtines en différents Ports. *ibid.*
§. IV. Petits Parcs qui se terminent par un crochet, & qu'on nomme *à l'Angloise.* 88
§. V. Des hauts Parcs à crochets. 89
§. VI. Des Parcs à grande tournée. *ibid.*
§. VII. Hauts & bas Parcs à tournée, qu'on tend de haute mer comme les Palets dont nous avons parlé ci-devant. *ibid.*
§. VIII. Petits Parcs tournés, qu'on nomme *Palicots* à la Tête de Buch. 90
§. IX. Pêcherie peu différente de la précédente, & qu'on appelle *Chila* en Corse. *ibid.*
§. X. Petits hauts Parcs pour prendre des Maquereaux. *ibid.*
ART. V. *Des Parcs fermés.* 91
§. I. Idée générale des Parcs fermés. *ibid.*
§. II. Verveux précédé d'une chasse. 92
§. III. Des petits Parcs qu'on nomme *Clozets.* *ibid.*
§. IV. Des grands Parcs fermés, garnis entiérement de filets comme le précédent. *ibid.*
§. V. Parcs garnis de filets qu'on nomme *Folles.* *ibid.*
§. VI. Parcs garnis de filets qu'on nomme *demi-Folles.* 93
§. VII. Des Parcs formés de claies & de filets. *ibid.*
§. VIII. Des Parcs à double rang de clayonnage. *ibid.*
§. IX. Des Parcs à plusieurs tournées. 94
§. X. Des petites Pêcheries qu'on nomme *Parcs ouverts, Carrosses* ou *Pert-temps.* *ibid.*
§. XI. Parcs à fond de Verveux. *ibid.*
ART. VI. *Sorte de Parc qu'on établit en pleine eau en Provence ainsi qu'en Languedoc.* 95
§. I. Des Paradieres. *ibid.*
§. II. Des Aiguillieres de Provence. 96
ART. VII. *Servant de conclusion.* 97
§. I. De la situation la plus avantageuse pour tendre des Parcs, soit ouverts, soit fermés. *ibid.*
§. II. Accidents que les Pêcheurs parquiers ont à redouter. 98
§. III. Des différents ustensiles dont les Pêcheurs à la basse-eau & aux parcs doivent se pourvoir. *ibid.*

CHAPITRE VI. *Des Pêches qu'on fait au bord de la mer ou à une distance plus ou moins grand du rivage, avec des Filets flottés & lestés.* 99

ART. I. *Manets pierrés & flottés.* 103
§. I. Des Manets qu'on tend entre les roches, & qu'on nomme pour cette raison *rêts à roc* ou *rêts entre roche.* 104
§. II. Des Manets à banc ou tendus en ansiere. *ibid.*
§. III. Des Manets sédentaires qu'on tend en pleine eau & en ligne droite. *ibid.*
§. IV. Des Manets tendus en forme d'enceinte. 105
§. V. Des mêmes filets tendus en pleine eau & tenus sédentaires. *ibid.*
§. VI. Des Manets flottants & dérivants. 106
§. VII. De la pêche des Drouillettes, Drainettes, Drivonettes & plus exactement peut-être Dérivettes. *ibid.*
§. VIII. Sur la pêche des Sardines avec des Manets, telle qu'elle se pratique aux environs du Port-Louis & de l'Orient. *ibid.*
§. IX. Des Sardinals ou Sardinaux. 107
§. X. Des Battudes & Hautées. 108
§. XI. Des Filets qu'on nomme *bouguyere* ou *buguyeres* dans la Méditerranée. 109
§. XII. Des Aiguillieres ou Eguillieres. *ibid.*
§. XIII. L'Alignole. 110
§. XIV. La Rissolle ou Reissolle. *ibid.*
§. XV. La Socletiere. *ibid.*
ART. II. *Des Folles & autres Filets qui y ont rapport, tels que les demi-Folles, les Rieux, &c.* 111
§. I. Idée générale des Folles pierrées & flottées. 112
§. II. Des Folles qu'on tend au bord de la mer. *ibid.*
§. III. De la pêche avec les Folles à la mer & sur les grands fonds. *ibid.*
§. IV. De la pêche qui se fait avec les demi-Folles qu'on nomme aussi *grande Pentiere* ou *Bretelliere.* 115
§. V. Sorte de demi-Folle qu'on nomme *Jets* en Picardie. *ibid.*
§. VI. Sorte de Rêts ou demi-Folle, nommés *Picots* sur la côte de Normandie. 116
§. VII. Thonnaires de la Méditerranée. 117
§. VIII. Pêches qui ont rapport aux Folles & aux demi-Folles, & auxquelles on donne des noms particuliers dans différents Ports. 118
ART. III. *Des Pêches qu'on fait avec les tramails ou tramaux lestés & flottés.* 120
§. I. De la pêche aux Tramails ou Tramaux pierrés

pierrés & flottés, tendus sédentaires à la baſſe-eau ſur les greves. *ibid.*
§. II. De la tente des Tramaux ſédentaires dans les rivieres, dans les étangs & à peu de diſtance du bord de la mer. 121
§. III. De la pêche aux Tramaux ſédentaires en grande eau. 122
§. IV. Pêche qu'on fait avec des Tramaux qui ne ſont pas ſédentaires. 123
§. V. Des pêches qu'on fait ſur différentes côtes de l'Océan & à l'entrée de quelques rivieres avec des Tramaux flottants & dérivants. 124
§. VI. Des Maillades, Tremaillades, &c. de la Méditerranée. 125
§. VII. D'une grande pêche qu'on fait avec un Tramail traîné par fond en pleine eau, qui ſe nomme *drege* ſur les côtes de l'Océan. *C'eſt la dreige de Normandie.* 128

ART. IV. *Des Filets qu'on nomme proprement* Saines *ou* Sennes. 135
§. I. De la pêche avec la Saine dans les petites rivieres & dans les courants d'eau entre les bancs, lorſqu'ils ont peu de largeur. 136
§. II. De la pêche au Colleret dans les étangs, au bord de la mer & entre les roches. 137
§. III. Colleret traîné par des chevaux. 139
§. IV. De la pêche à la Saine avec des virveaux ou treuils. *ibid.*
§. V. Pêche avec une Saine, dont un bout eſt amarré à terre. *ibid.*
§. VI. Pêche à la Saine, où une partie de l'équipage hâle de terre un bout du filet, pendant que le reſte hâle l'autre avec un bateau. *ibid.*
§. VII. De la pêche à la Saine ou à la Traîne en pleine eau. 140
§. VIII. Expoſé ſommaire des Pêches qu'on fait avec la Saine ſur les côtes de l'Océan & de la Méditerranée. 141
§. IX. De quelques Pêches étrangeres. 143

ART. V. *De quelques Pêches qui ont beaucoup de rapport aux Saines.* 144
§. I. Pêche de la grande Saine dite *du grand filet* dans la Durance. *ibid.*
§. II. Pêche à la grande Saine dans la Moſelle, où les Pêcheurs de Metz la nomment *rêt, rêts* ou *raye.* 144

ART. VI. *Des Pêches qui ſe font avec des filets traînants qui ont rapport aux Saines ou Traînes; mais au milieu deſquels eſt un ſac, manche ou poche, où le poiſſon ſe raſſemble.* *ibid.*
§. I. De la grande Eyſſaugue. 145
§. II. Du Filet dit *boullier, bouliette, bouliche, bouliech.* 148
§. III. Du Bregin. 150
§. IV. De la pêche au Ganguy. 152
§. V. De la pêche au Ganguy dite *du bœuf, des bœufs* ou *aux bœufs.* 154
§. VI. De la pêche dite *Tartane.* 155

CHAPITRE VII. *Des Pêches qui ſe font à la traîne avec des filets à manche & qu'on peut comprendre ſous le terme générique de* drague. 160
§. I. De la pêche avec la Chauſſe hâlée de terre ſur les greves. 161
§. II. De la même pêche à la voile. *ibid.*
§. III. De la pêche dite *Chalut*, telle qu'elle ſe pratique dans l'Amirauté de Marennes, en pluſieurs endroits de Bretagne, &c. 162
§. IV. Chalut de Poitou ſur les vaſes. 163
§. V. Pêche du même genre nommée *Carte* à Dunkerque. 163
§. VI. De la pêche qu'on nomme *Dranguelle* à l'embouchure de la Seine. *ibid.*
§. VII. Chalut monté avec un fût de bois formé en traîneau. 164
§. VIII. Deſcription du Chalut dont on fait uſage aux environs du Havre. *ibid*
§. IX. Armure de la Drague de Cancale. 165
§. X. De la Drague ou Chauſſe armée de fer. 166
§. XI. De la Drague pour les Huîtres. *ibid.*
§. XII. Pêche à la Drague qui ſe pratique en différents Ports. *ibid.*

CHAPITRE VIII. *De quelques Pêches qui ſe pratiquent ſur les bords de la Méditerranée, & qu'on peut regarder comme des parcs pierrés & flottés, tendus à la mer.* 167
§. I. De la pêche qu'on appelle dans la Méditerranée *Seinche* ou *Enceinte.* 168
§. II. Autre eſpece de Seinche dont nous croyons qu'on ne fait uſage qu'au Martigues. 169.
§. III. Des Madragues. 170

RÉCAPITULATION & Réflexions générales ſur les façons de pêcher expoſées dans la ſeconde Section. 175 juſqu'à 183

EXPLICATION des Figures de la ſeconde Section. 184 juſqu'à 190

Enſuite ſont L. *Planches, ce qui termine la ſeconde Section.*

TROISIEME SECTION,

Où l'on traite de pluſieurs façons de pêcher, qui n'ont pu être rapportées à celles dont nous avons parlé dans les précédentes Sections; avec quelques diſcuſſions, qui ſans appartenir proprement aux Pêches, y ont un rapport très-prochain. *Page* 1

INTRODUCTION. *ibid.*

CHAPITRE PREMIER. *De la Pêche aux Rateaux, aux Herſes, aux Digons, aux Harpons, à la Fouane, &c. où eſt une énumération de tous les Inſtruments dont on fait uſage pour les pêches, dont nous nous propoſons de parler.* 2 & 3

ARTICLE PREMIER. *Différentes Pêches qui ſe font à la baſſe-eau, à pied, à la main, ou avec des rateaux, digons, fouanes, &c. pour prendre des coquillages qui s'attachent aux rochers, aux groſſes pierres ou aux galets, ainſi que pluſieurs eſpeces de cruſtacées qui ſe retirent dans les roches, & des poiſſons qui s'enſablent ou qui reſtent dans des marres lorſqu'elles n'aſſechent point à la baſſe-mer.* 4

§. I. De la façon de pêcher les Coquillages qui s'attachent aux rochers. *ibid.*
§. II. De la pêche au Pic & à la Pioche. *ibid.*
§. III. De la pêche des Vers, qu'on fait avec une eſpece de couteau qu'on nomme *étiquette.* *ibid.*
§. IV. De la pêche des Vers marins, des Hamilles & des poiſſons plats, avec le palot, la bêche ou la fourche. *ibid.*
§. V. Pêche des Cruſtacées, des Congres & des autres poiſſons qui ſe retirent dans les roches & ſous les groſſes pierres. 5
§. VI. Pêche dite *à l'Eſpador.* *ibid.*
§. VII. Pêche qu'on fait dans la même vue que la précédente, dans les endroits qui ne ſechent point; on la nomme *à la fougne* à Oléron & ailleurs. *ibid.*
§. VIII. Pêche étrangere au croc. *ibid.*
§. IX. Pêche des Coquillages, Vers de mer, Lançons, & autres poiſſons, à la baſſe-mer, ſur les ſables avec un crochet qu'on traîne. *ibid.*
§. X. Pêche qu'on fait de baſſe-mer ſur les greves & les ſables avec des rateaux. 6
§. XI. Pêche ſur les ſables & les greves avec la Herſe. *ibid.*
§. XII. Pêche dite *tonnilliere*, pour prendre des Coquillages. *ibid.*
§. XIII. Pêche que les Provençaux nomment *Salabre de fond.* *ibid.*
§. XIV. Pêche qu'on fait ſur les ſables & les vaſes, à pied, & qu'on nomme *plyetter*, *pometter* ou *à la foule.* 7
§. XV. Pêche des Coques ou Vanons à la foule. *ibid.*
§. XVI. Pêche d'une eſpece de coquillage, qu'on nomme *Manche de couteau.* *ibid.*
§. XVII. Pêche des Anguilles, à pied ſur les vaſes. *ibid.*
§. XVIII. Pêche des poiſſons plats, des Congres, des Anguilles, à pied ſur les vaſes avec le Harpon. *ibid.*
§. XIX. Pêche ſur les vaſes à pied, à la fouane & au feu. 8
§. XX. Pêche de même genre que font les Negres à la côte d'Or. *ibid.*

ART. II. *Des différentes Pêches qui ſe font en bateau avec des rateaux, des digons, des fouanes, pour prendre les Coquillages & les poiſſons qui ſe tiennent ou ſur le fond ou à une petite profondeur dans le ſable ou la vaſe.* *ibid.*
§. I. Pêche des Coquillages dans un petit bateau avec un rateau. *ibid.*
§. II. Pêche des Huîtres au rateau ſans ſac. 9
§. III. Pêche avec un petit bateau ſur les vaſes. *ibid.*

ART. III. *Des Pêches qui ſe font avec la fouane en pleine eau.* *ibid.*
§. I. Pêche des Vives à la Fouane avec un Leurre. *ibid.*
§. II. Pêche des poiſſons plats & autres, à la fouanne & avec un bateau. *ibid.*
§. III. Pêche avec le Trident, la Fourche, &c. *ibid.*
§. IV. Pêche au Feu & à la Fouane. 10
§. V. Pêche des Orphis au farillon. *ibid.*
§. VI. Pêche à la Fourche en bateau & au feu. *ibid.*
§. VII. D'une Pêche au feu & à la fichure dite *phaſtier* ou *phaſquier.* *ibid.*
§. VIII. Pêche dite en Catalogne *Enceza.* 11
§. IX. Pêche à la Foſcina ou Fuſcina. *ibid.*
§. X. Pêche à-peu près ſemblable, que les Eſpagnols nomment *Fitora.* *ibid.*
§. XI. Pêche de l'Amérique ſeptentrionale, qu'on nomme *pêche à la riſſolle* ou *au feu.* *ibid.*
§. XII. Pêche de la Guadeloupe au feu & à la fouine. *ibid.*
§. XIII. De la pêche au miroir. *ibid.*
§. XIV. Pêche Chinoiſe qui approche de la précédente. *ibid.*
§. XV. Pêche des Indiens au feu. *ibid.*
§. XVI. Pêche de nuit qu'on pratique ſur la côte du Sénégal. *ibid.*
§. XVII. Pêche au Harpon, dite *foſcina*, dont il a déja été parlé §. 9. *ibid.*

ART. IV. *Des Pêches qui ſe font avec le Harpon volant, qu'on jette au poiſſon & qu'on abandonne.* *ibid.*
§. I. Pêche du Marſouin avec le Harpon. *ibid.*
§. II. Pêche à la Fleche & avec le fuſil. 13

ART. V. *Des Pêches qu'on fait au feu avec des Filets.* 14

§. I. Pêche où après avoir attiré le poiſſon par la lumiere, on l'enleve avec un filet au lieu de le percer avec la fouane. *ibid.*
§. II. Pêche appellée à Alicante *Enceſa.* *ibid.*
§. III. Pêche au Bregin avec le feu. *ibid.*
ART. VI. *De quelques Pêches où l'on prend le poiſſon à la main.* 15
Il y a dans cet Article quelque choſe ſur les Plongeurs.
ART. VII. *D'une Pêche qu'on fait avec des oiſeaux.* 17
§. I. Pêche avec le Cormoran. *ibid.*
§. II. Pêche à peu-près ſemblable qui ſe fait à la Chine. 18
ART. VIII. *Pêche ſous la glace qui ſe pratique en Ruſſie, en Suede & dans l'Amerique ſeptentrionale.* *ibid.*
§. I. Pêche ſous la glace telle qu'elle ſe pratique dans l'Amérique ſeptentrionale. *ibid.*
§. II. Pêche de Ruſſie ſous la glace. 19
§. III. Pêche peu différente des précédentes, & qui ſe fait en Suede ſous la glace. *ibid.*
§. IV. Pêche qui ſe fait dans le fleuve Saint-Laurent au-deſſus de Quebec, pour prendre un petit poiſſon gros comme un Eperlan, que les habitants nomment *petite Morue.* *ibid.*
§. V. Pêche à la Ligne ſous la glace. *ibid.*
ART. IX. *Pêche qu'on pratique au haut de la Loire, près de Briare, & qu'on nomme des Fonds.* *ibid.*
ART. X. *De la Pêche du Nonnat & de la Guildre, Menuiſe ou ſemence de poiſſon.* 20
§. I. Pêche de la Menuiſe aux environs de Morlaix. *ibid.*
§. II. Pêche de la Guildre, avec un ſac monté ſur une eſpece de rateau dite *ſavre à rateau.*
§. III. Autre façon de pêcher la Guildre qu'on nomme *Bâche traînante.* *ibid.*
§. IV. Pêche de la Boette à la riviere de Pontrieu près Tréguier. 21
§. V. Pêche de la Menuiſe du premier âge qu'on nomme à Antibes *Nonnat.* *ibid.*
CHAPITRE II. *Du Déchargement, de la Vente, & du Tranſport du Poiſſon, tant de mer que d'eau douce, mort ou en vie.* ibid.
ART. I. *Déchargement, Vente & Tranſport des Poiſſons morts.* 22
§. I. Déchargement du poiſſon & tranſport au marché. *ibid.*
§. II. Livraiſon du poiſſon de coutume & de redevance. 23
§. III. Vente du poiſſon. 24
§. IV. Emballage du poiſſon par les Chaſſes-marée. *ibid.*
§. V. Tranſport du poiſſon par les Chaſſes-marée. 25
§. VI. Tranſport du poiſſon d'eau-douce mort. *ibid.*
ART. II. *Tranſport du Poiſſon qu'on veut conſerver en vie.* *ibid.*
§. I. Tranſport du poiſſon à de petites diſtances. *ibid.*
§. II. Tranſport du poiſſon d'eau-douce par bateaux. 23
§. III. Bâtiments de mer analogues aux baſcules pour conſerver le poiſſon de mer en vie. *ibid.*
§. IV. Tranſport des Vers marins. 28
CHAPITRE III. *Conſervation du Poiſſon dans des Réſervoirs.* ibid.
ART. I. *Des différentes manieres de conſerver en vie les Poiſſons de mer & les Coquillages.* 29
§. I. Induſtrie des Pêcheurs Picards pour conſerver les Raies en vie. *ibid.*
§. II. Maniere de conſerver les poiſſons de mer vivants dans ce qu'on appelle *des Viviers.* *ibid.*
§. III. Mares qui ſervent de réſervoirs au bord de la mer. *ibid.*
ART. II. *Des Réſervoirs pour conſerver en vie les poiſſons d'eau-douce.* ibid.
§. I. Petits Réſervoirs qu'on a dans les appartements par forme d'amuſement. 30
§. II. Des Huches ou petits réſervoirs de bois qu'on fait pour l'aproviſionnement d'une Maiſon, où dont ſe ſervent les Marchands pour leur vente journaliere. *ibid.*
§. III. Réſervoirs plus grands qu'on fait ordinairement en maçonnerie. *ibid.*
§. IV. Des Viviers. 31
§. V. De la caſtration des poiſſons. 32
ART. III. *Des Etangs.* 33
§. I. Des Etangs en général. *ibid.*
§. II. De l'aſſiette des Etangs. 34
§. III. De la Chauſſée. 35
§. IV. De la Poële. 36
§. V. De la Bonde. *ibid.*
§. VI. Des attentions qu'il faut prendre pour bien mettre la Bonde en place. 38
§. VII. Du Cul-de-lampe. 39
§. VIII. Des Grillages & des Décharges des étangs, pour prévenir les accidents qui réſultent des débordements. *ibid.*
§. IX. De l'empoiſſonnement des Etangs. 40
§. X. De l'Etang deſtiné à fournir de l'alvin. 42
§. XI. Méthode pratiquée à la Chine pour empoiſſonner les endroits où il reſte de l'eau. 43
§. XII. De l'entretien de l'Etang empoiſſonné. *ibid.*
§. XIII. A quel âge il faut pêcher les Etangs. 44
§. XIV. De la ſaiſon où il convient de pêcher les Etangs. *ibid.*
§. XV. De la pêche des Etangs. *ibid.*
§. XVI. Du Marché pour la vente du poiſſon. 45
§. XVII. Des accidents auxquels ſont expoſés les Etangs empoiſſonnés. *ibid.*
§. XVIII. De l'A-ſec des Etangs. 46
RÉCAPITULATION & Réflexions générales ſur les différentes façons de pêcher qui ſont expoſées dans cette troiſiéme Section. 47 juſqu'à 52
EXPLICATION des Figures, depuis la page 53 juſqu'à 55
Enſuite XV *Planches.*
EXPOSÉ général des Pêches qui ſe font ſur les différentes côtes, depuis la page 57 juſqu'à 99
PETITE DISSERTATION ſur ce qui peut occaſionner la diſette du Poiſſon, principalement de mer. 100 juſqu'à 104
EXPLICATION de pluſieurs termes qui ſont en uſage entre les Pêcheurs, & communément peu connus de ceux qui ne ſe ſont point occupés de la Pêche. 105 juſqu'à 131
TABLE des Chapitres & Articles du Traité général des Pêches. 132

EXTRAIT DES REGISTRES

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

Du 16 Février 1771.

MESSIEURS DE JUSSIEU & ADANSON, qui avoient été nommés pour examiner la Deſcription de *L'ART DE LA PESCHE*, par M. DUHAMEL, ayant fait leur rapport de la Troiſieme Section de la premiere Partie de cet Ouvrage, l'Académie a jugé cette Section digne de l'impreſſion; en foi de quoi j'ai ſigné le préſent Certificat. A Paris, le 16 Février 1771.

GRANDJEAN DE FOUCHY,

Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

AVIS AU RELIEUR.

Le Relieur aura ſoin de placer les Planches de la premiere Section, au nombre de 21, après la *page* 84: il placera enſuite la ſeconde Section, commençant *page* 1 juſqu'à 192; viendront enſuite les Planches de cette ſeconde Section, au nombre de 50: enfin il placera les 15 Planches de la troiſieme Section, après la *page* 56.

DE L'IMPRIMERIE DE L. F. DELATOUR. 1771.

19-235
vol. 1

E769
D869t
2-SIZE
v.1